

HISTOIRE DE LA NOUVELLE- FRANCE.

traçant les navigations, découvertes, & habi-
tations faites par les François es Indes Occi-
dentales & Nouvelle-France, par commission
de nos Roys Très-Chrétiens, & les diverses
fortunes d'eux en l'exécution de ces choses,
depuis cent ans jusques à hui.

*Cette Histoire est comprise l'histoire Morale, Naturelle, &
Geographique des provinces cy des Indes: avec
les Tables & Figures nécessaires.*

MARC LESCARROT Avoué au Parlement
de nos Rois, & d'une partie des choses ici recitées.

*Plusieurs Editions ont été de plusieurs autres singularités,
entre la suite de l'Histoire.*



A PARIS,
Chez ADRIAN PERIER, rue saint
Jacques, au Compas d'or.

M. DC. XVII.
1714
B. A.



A V R O Y
T R E S - C H R E T I E N
D E F R A N C E E T D E
N A V A R R E L O V Y S
X I I I .

Duc de Milan,
Comte d'Ast, Seigneur de
Genes.

I R E ,



Il y a deux choses principales, qui continuellement excitent les Roys à faire des conquêtes, le zele de la gloire de Dieu, & l'accroissement de la leur propre. En ce double suit nos Roys nos predecesseurs ont esté dès y a long temps invités à étendre leur domination outre l'Océan, & y former à peu de frais des Empires nouveaux par des voyes justes & legitimes. Ils y ont fait quel-

A V R O Y.

ques dépenses en divers lieux & saisons. Mais après avoir découvert le país on s'est contenté de cela, & le nom François est tombé à mépris, non par faute d'hommes vertueux, qui pouvoient le porter sur les ailes des vents les plus hautains : mais par les mentes, artifices, & pratiques des ennemis de vôtre Couronne, qui ont su gouverner les esprits de ceux qu'ils ont reconu pourvoir quelque chose à l'avancement d'un tel affaire. Cependant l'Espagnol auparavant faible, par nôtre nonchalance s'est rendu puissant en l'Orient & en l'Occident, sans que nous ayons eu cette honorable ambition non de le devancer, mais de le secourir, non de le secourir, mais de venger les injures par eux faites à nos François, qui sans l'avis de nos Roys ont voulu avoir part en l'héritage des ces terres nouvelles & immenses que Dieu a présenté aux hommes de deça depuis environ six-vingt ans. C'étoit chose digne du feu Roy de glorieuse mémoire vôtre père, SIR, de reparer ces choses : mais ayant de hauts desseins pour le bien de la republique Chrétienne, il avoit laissé à vos ieunes ans ces exercices, & l'établissement d'un Royaume nouveau au nouveau monde, tandis que par-deça il travaillerait à réunir les diverses religions, & mettre en bonne intelligence les Princes Chrétiens entre eux fort partialisés. Or la jalouse de ses ennemis lui ayant evoqué cette

air, & à nous un tel bien, on pourrait dire
 que le fardeau que vous avez pris de l'admini-
 stration des Royaumes qui vous sont échuez,
 vous pèse assez, sans rechercher des occupations
 plaisir & non nécessaires. Mais, SIR, ie
 sçay au contraire, que cōme le grand Alexan-
 dre commença prèsq̃ à vôtre âge la conquête
 du premier Empire du monde; Ainsi, que les
 entreprises extraordinaires sont bien-sçantes à
 vôtre Majesté, laquelle depuis six mois a donné
 tant de preuves de sa prudence & de son cou-
 rage, que les ciens en ont été ravis, & la ter-
 re tellement étonnée, qu'il n'y a celui d'entre les
 hommes qui ne vous admire, aime, & re-
 vante aujourd'hui, & ne vous juge capable de
 regner non ce que vous possédez, mais tout l'un-
 vers. Cela étant, SIR, & Dieu vous
 ayant départi si abondamment ses graces, il les
 faut reconnoître par quelque action digne d'un
 Roy tra-Chrétien, qui est de faire des Chré-
 tiens, & amener à la bergerie de Iesus-Christ
 les peuples d'outre mer qui ne sont encore à au-
 cun Prince asservi, ou effacer de nos livres
 & de la memoire, des hommes ce nom de NOU-
 VELLE-FRANCE, auquel en vain nous
 nous glorifions. Vous ne manquerez, SIR,
 de bons Capitaines sur les lieux, s'il vous plaît les
 ayder & soutenir, & bailler les charges à ceux-là
 seuls qui veulent habiter le païs. Mais, SIR,

AV ROY.

il faut vouloir & commander, & ne permettre qu'on revoque ce qui aura été une fois accordé, comme on a fait ci-devant à la ruine d'une si belle entreprise, qui promettoit bien tôt l'établissement d'un nouveau Royaume aux terres de là, & seroit l'œuvre aujourd'hui bien avancé, si l'envie & l'avarice de certaines gens qui ne donneront point un coup d'épée pour votre service, ne l'eût empêché. Le feu sieur de Poutrincourt Gentilhomme d'immortelle mémoire brûloit d'un immuable desir de Christianiser (et qu'il avoit bien commencé) les terres échées à son lot: Et à cela il a toujours été traversé, comme aussi son fils aîné, qui habite le país il y a dix ans, n'ayant jamais trouvé que bien peu de support en chose si haute, si Chrétienne, & qui n'appartient qu'à des Esprits Chrétiens. Les sieurs de Monts & de Razilly font même plainte à leur égard. Je laisse les entreprises plus reculées de nôtre mémoire les voyages de Jacques Quartier, Villegagnon, & Laudonniere, en Canada, au Brésil, & en la Floride. *Quoy* donc, SIRE, l'Espagnol se vantera-t-il que par-tout où le Soleil luit depuis son reveil jusques à son sommeil il a commandement; Et vous premier Roy de la terre, fils aîné de l'Eglise, ne pourrez pas dire le même? *Quoy?* les anciens Grecs & Romains en leur paradis avoient-ils en certe louange d'avoir civilisé beaucoup de nations, & chés elles envoyé des grandes colonies à

cet effect ; Et nous nais en la connoissance de vray Dieu, & sous vne ley toute de charité, n'aurons pas le zèle, non de civiliser seulement, mais d'amener au chemin de salut tant de peuples errans capables de toutes choses bonnes, qui sont au-delà de l'Océan sans Dieu, sans ley, sans religion, vivans en vne pitoyable ignorance ? Quez, S I R E, nos Roys voz grans tyrans auront-ils epuisé la France d'hommes & de tresors, & exposé leurs vies à la mort pour conserver la religion aux peuples Orientaux, Et nous n'aurons pas le même zèle à rendre Chrétiens ceux de l'Occident, qui nous donnent volontairement leurs terres, & nous tendent les bras il y a cent ans passez ? Pourrons-nous trouver aucune excuse valable devant le throne de Dieu quand ilz nous accuseront du peu de pitié que nous aurons eu d'eux, & nous attribueront le défaut de leur conversion ? Si nous ne seravions l'état auquel ilz sont, nous serions hors de reproche. Mais nous le voyons, nous le touchons, nous le sentons, & n'en avons aucun souci. Si quelques gens nouveaux nous viennent d'Italie ou d'Espagne avec un habit, ou un chapeau nouveau, nous allons au-devant, nous les embrassons, nous les admirons, nous les faisons en un moment regorger de richesses. Je ne blame point cela, S I R E, puis que les largesses des Roys n'ont autres bornes que leur bon plaisir, & puis qu'en vôtres Royaume chacun est maître de son bien. Mais à la même

A V R O Y.

*Volonté que l'on fit autant d'état de l'œuvre dont
 on parle, œuvre sans pareil, qui devance de bien
 loin tout ce qui se peut imaginer de piété entre les
 exercices des hommes. Une seule confiscation, un
 seul bon bénéfice, une seule somme de cent mille
 écus comptée & nombrée (entre plusieurs) depuis
 la mort du feu Roy vôtre père, SIRE, à une
 Compagnie qui n'en avoit que faire, pouvoit four-
 nir à cela, & vous faire commander puissamment
 dedans la Zone torride, & dehors, à l'Occident.
 Mais chacun veut tirer à soy, & tant s'en faut
 qu'on vous remontre cela, qu'au contraire les ef-
 fets nous font croire que l'on tâche par tous moy-
 ens d'empêcher & faire perdre courage à ceux qui
 s'employent à des actions si généreuses, sans se pre-
 dre garde qu'aujourd'hui il y va de vôtre Etat en
 ces affaires ici : Et si nous attendons encore un sie-
 cle la France ne sera plus France, mais la proie de
 l'étranger, qui nous sappe tous les iours, nous de-
 bauche vos alliés, & se rend puissant à nôtre ruine
 en un monde nouveau qui sera tout à lui. Et pour
 nous oblouir on demande des trésors tout appa-
 rils en ces terres là, comme si la voye n'étoit point
 ouverte à vôtre Majesté pour y entrer d'un Tro-
 pique à l'autre quand il lui plaira : Comme si la
 gloire & force des Roys consistoit en autre chose
 qu'en la multitude des hommes : Et comme si vô-
 tre antique France n'avoit pas de beaux trésors en
 ses bleds, vins, bestiaux, toiles, laines, pastel, &c.*

A V R O Y.

des deurées qui lui sont propres: Qui sont aussi les
tréfors à esperer de vôtre **NOUVELLE-**
FRANCE plus voisine de nous, laquelle dès si
long temps telle qu'elle est, sustente de ses possessions
toute l'Europe tant par mer que par terre, & lui
communique ses pelleteries, d'où noz Terre-nou-
viens & Marchans tirent de bons profits.

S I R E, s'il y a Roy au monde qui puisse & doi-
ve dominer sur la mer & sur la terre, c'est vous
qui avés des peuples innombrables dont une partie
levoissent faite d'occupation; Et n'étoit deuz
ou trois manières de gens qui abondent dans vôtre
Royaume, en avriez beaucoup d'avantage, qui ne
seroient moins puissans à vous faire redouter aux
extremitez de la terre, que les vieux Gaullois, qui
conquirent l'Asie & l'Italie, & y occuperent des
provinces appellées de leur nom: Et plus recente-
ment encor noz peres les premiers François, qui
possédoient autant delà que deçà le Rhin. Mais
qui (outre ce) avés les ports pour l'Orient & l'Occi-
dent à vôtre commandement: Plus les bois pour
les vaisseaux; les vitres, toiles, & cordages pour
les fretter, en telle abondance, qu'il vous en four-
nissent les nations voisines de vôtre Royaume. Il y
a beaucoup d'autres choses à dire sur ce sujet,
S I R E, dont je m'abstiens quant à cette heure
pour les représenter à vôtre Majesté quand elle
aura considéré l'importance de ce que dessus, &
donnera des témoignages qu'elle veut sérieusement


AV. ROY.

*attendre à ce qui est du bien de son service, & de
la gloire de Dieu es terres de l'Occident. Ainsi
Dieu vous vaille inspirer, SIRE: Ainsi Dieu
vous aide & fortifie vôtres bras pour s'entret en
vôtre ancien heritage; & dompter vos ennemis:
Ainsi Dieu nous doict voir bien-tot vôtre gran-
deur servir & obtenir par toute la terre: A quoy je
me reputeray glorieux de contribuer tout ce que
doit un homme tel que je suis,*

SIRE,

De vôtre Majesté

Tres-humble, tres-obé-
sant, & tres-fidèle sujet.
MARC LESCARBON
de Paris.



MONSEIGNEUR MESSIRE
PIERRE IEANNIN *Chevalier,*
Baron de Montjen, Chagnj, et
Dracj, Conseiller du Roy en ses Con-
seils d'Estat, & Controllleur gene-
ral de ses Finances.


MONSEIGNEUR,
 Comme l'âge de l'homme
 commence par l'ignorance,
 & peu à peu l'esprit se for-
 mant, par vne studieuse recherche, pra-
 tique, & experience, acquiert la co-
 gnoissance des choses belles & releuées:
 Ainsi l'âge du monde en son enfance
 étroite, agreste, & incivil, ayant peu
 de connoissance des choses celestes &
 terrestres, & des sciences que les siècles
 suivans ont depuis trouvées, & commu-
 niquées à la posterité: & y reste encore
 beaucoup de choses à decouvrir, dont
 l'âge futur se glorifiera, come nous-nous

glorifions des choses trouvées de nôtre temps. C'est ainsi que le siècle derniera trouvé la Zone torride habitable, & la curiosité des hommes a osé chercher & franchir les antipodes que plusieurs anciens n'avoient sceu comprendre. Tout de même en noz jours, le desir de sçavoir a fait découvrir à noz François des terres & orées maritimes qui onques n'avoient été venues des peuples de deçà. Témoins de ceci soient les Sonriquois, Etechemins, Armouchiquois, Iroquois, Montagnais du Saguenoy, & ceux qui habitent par-delà le Saut de la grande riviere de Canada, decouverts depuis vn an, au lieu dequels les Hespagnols, & Flamens ont couché sur leurs Tables geographiques des noms inventés à plaisir: & le premier menteur en a tiré plusieurs autres après soy. *Nemo enim (dit Senecque) sibi tantum errat, sed alieni erroris causa & author est, versatque nos & precipites traditum per nostrum error, alienisque perimus exempla.* Mais rien ne sert de chercher & decouvrir des pais nouveaux au peril de tant de vies, si on ne tire fruit de cela. Rien ne sert de qualifier vne **N O U V E L L E TERRE**, pour estre vn nom en l'air & en

nature seulement. Vous sçavés, Monsei-
 gneur, que noz Roys ont fait plusieurs
 couvertes outre l'Océan depuis cent
 ans en-ça, sans que la Religion Chrè-
 tienne en ait esté avancée, ni qu'aucune
 utilité leur en soit reüssie. La cause en est,
 que les vns se sont contentez d'avoir veu,
 & d'autres d'en ouïr parler, & que jamais
 n'a embrassé serieusement ces affaires.
 maintenant nous sommes en vn siecle
 d'autre humeur. Car plusieurs pardeça
 occuperoient volontiers à l'innocente
 culture de la terre, s'ils avoient dequoy
 employer: & d'autres exposeroient vo-
 lontiers leurs vies pour la conversion
 des peuples de delà. Mais il y faut au pre-
 mier établir la Republique, d'autant
 que (comme disoit vn bon & ancien E-
 crit) *Ecclēsia est in Republica, non Respu-
 blica in Ecclesia.* Il faut donc première-
 ment fonder la republique, si l'on veut
 faire quelque avancement par-delà (car
 sans la Republique l'Eglise ne peut être)
 & y envoyer des colonies Françoises pour
 civiliser les peuples qui y sont, & les ren-
 dre Chrétiens par leur doctrine & exem-
 ple. Et puis que Dieu, Monseigneur, vous
 a mis en lieu éminent sur le grand thea-

tre de la France pour voir & confiderer ces choses, & y apporter du secours: Vous qui aymez les belles entreprises des voyages & navigations, après tant de services rendus à noz Roys, Faites encore valloir ce talent, & obligez ces peuples errans, mais toute la Chrètienté, à prier Dieu pour vous, & benir vostre Nom eternellement, voire à le graver en tous lieux dans les rochers, les arbres, & les creux des hommes: Ce qu'ilz feront, si vous daignés apporter ce qui est de vostre credit & pouvoit pour chasser l'ignorance arriere d'eux, leur ouvrir le chemin de salut, & faire conoitre les choses belles tant naturelles que surnaturelles de la terre & des cieux. En quoy ie n'épargneray jamais mon travail, s'il vous plait en cela (comme en toute autre chose) honorer de voz commandemens celuy qu'il vous a plu aymer sans l'avoir veu: C'est,


MONSEIGNEUR,

Vostre tres-humble & tres-obeissant serviteur

MARC L'ESCARBOT



A LA FRANCE!



Et oil de l'Vaivets, Ancienne
 nourrice des lettres & des armes,
 Recours des affliges, Ferme appui
 de la Religion Chrétienne, Tres-
 chere Metre, ce seroit vous faire
 tort de publier ce mien travail
 (chose qui vous épointonnera) sans vôtro
 honneur, sans parler à vous, & vous en déclarer la
 cause. Vos enfans (tres-honorable Metre) noz pe-
 res & majeurs ont jadis par plusieurs siècles été
 les maîtres de la met lors qu'ils portoient le nom
 de Gaullois, & voz François n'étoient repetez
 que par les peuples de l'Occident, & par les
 peuples de l'Occident, si dès la naissance ilz ne sçavoient na-
 turellement marcher sur les
 pas de vos ancêtres, & comme naturellement marcher sur les
 pas de vos ancêtres. Ils ont avec grande puissance occupé l'A-
 sie, ils y ont planté leur nom, qui y est encore.
 Ils en ont fait de même des pais des Lusitanians
 & des Iberiens en l'Europe. Et aux siècles plus re-
 centz, poussés d'un zèle religieux & enflammés
 de pieté, ils ont encore porté leurs armes & le
 nom François en l'Orient & au Midi, si bien
 qu'en ces parties là qui dit François il dit Chré-
 tien, & au rebours, qui dit Chrétien Occiden-
 tal il dit François. Le premier César
 Empereur & Dictateur vous donna cette lou-
 ange d'avoit civilisé & rendu plus humaines &

A LA FRANCE.

Sociables les nations vos voisines, comme les Allemagnes, lesquelles aujourd'huy sont remplies de villes, de peuples, & de richesses. Bien les grans Evêques & Papes de Rome s'étant mis sous votre aile en la persécution, y ont trouvé du repos : & les Empereurs mêmes en affaires difficiles n'ont dédaigné se soumettre à la justice de votre premier Parlement. Toutes ces choses sont marques de votre grandeur. Mais si és premiers siècles vous avez commandé sur les eaux, si vous avez imposé votre nom aux nations éloignées, si vous avez été zélé pour la Religion Chrétienne, & bref si vous avez approuvé les mœurs franches des peuples rustiques, il faut aujourd'hui reprendre les vieux erre-mens en ce qui a esté laillé, & dilater les bornes de votre piété, justice, & civilité, en enseignant ces choses aux nations de la Nouvelle-France, puis que l'occasion se presente de ce faire, & que vos enfans reprennent le courage & la devotion de leurs pères. Que diray-je ici ? (très-chère Mere) Je crains vous offenser si je di pour la Vérité que c'est chose honteuse aux Princes, Prelars, Seigneurs, & Peuples très-Christiens de souffrir vivre en ignorance, & pré-que comme bêtes, tant de creatures raisonnables formées à l'image de Dieu, lesquelles cha-cun sçait être és grandes terres Occidentales d'outre l'Océan. L'Espagnol s'est montré plus zélé que nous en cela, & nous a ravi la palme de la navigation qui nous étoit propre. Il y a eu du profit. Mais pourquoy lui enviera-on ce qui a bien acquis ? Il est écarté. C'est ce qui sou-
le fi

le sa gloire, laquelle autrement seroit digne d'immortalité. Depuis cinq ans le Sieur de Monts veu d'un beau desir & d'un grand courage, a ellayé de comenscer vne habitation en la Nouvelle-France, & a continué jusques à present à ses dépens. En quoy faisant lui & ses Lieutenans ont humanement traité les peuples de ladite province. Aussi aiment-ils les François universellement, & ne desirent rien plus que de se conformer à nous en civilité, bonnes mœurs, & religion. Quoy donc, n'aurons nous point de pitié d'eux, qui sont noz semblables? Les laisserons nous toujours perir à nos yeux, c'est à dire, le sachans, sans y apporter aucun remede? Il faut, il faut reprendre l'ancien exercice de la marine, & faire vne alliance du Levant avec le Ponant, & la France Orientale avec l'Occidentale, & convertir tant de milliers d'hommes à Dieu avant que la conformation du monde vienne, laquelle s'avance fort, si les conjectures de quelques anciens Chrétiens sont veritables, lesquels ont estimé que comme Dieu a fait ce grand Tout en six journées, aussi qu'au bout de six mille ans viendrait le temps de repos, auquel sera le diable enchaîné, & ne se pourra plus les hommes. Ce qui se rapporte à l'opinion des disciples & sectateurs d'Elie, lesquels, (selon les Talmudistes) ont tenu que le monde seroit

DEUX MILLE ANS VAGVE, †
 DEUX MILLE ANS LOY,
 DEUX MILLE ANS MESSIE,

† C'est à
 dire six
 Ley, ou
 six mille.

que pour nos iniquitez, qui sont grandes, se-

A LA FRANCE.

ront diminués de dix ans autant qu'il en sera diminué.

Il vous faut, di-je (ô chere Mere) faire une alliance naitant le cours du Soleil, lequel comme il porte chaque jour sa lumiere d'ici en la Nouvelle-France? Ajouti, que continuellement votre civilisé, votre justice, votre pieté, bref votre lumiere se transporte li-même par vos enfans, lesquels d'orenavant par la frequente navigation qu'ils feront en ces parties Occidentales seront appellés Enfans de la mer, qui sont interpretés Enfans de l'Occident, selon la phrase Hebraïque, en la prophétie d'Osée. Que s'ils n'y trouvent le chrestianisme d'Atabalippa & d'autres, qui ont desfranchié les Helleguons & ceux entrés aux Indes Occidentales, ou n'y sera pourtant pauvre, sur cette province sera digne d'être dite votre fille, la transmigration des hommes de courage, l'Academie des arts, & la retraite de ceux de vos enfans qui ne se contenteront de leur fortune: de quels plusieurs faite d'estre employés, vous en pays étrangers, où desja ils-ont enseigné les medecins qui vous estoient anciennement particuliers. Mais au lieu de ce faire prenant la route de la Nouvelle-France, ils ne se debaucheront plus de l'obeissance de leur Prince naturel, & feront des negociations grandes sur les eaux, lesquelles negociations sont si propres aux parties de Panama, qu'és écrits des Prophetes, le mot de negociation *מַדְבָּר* se prend aussi pour l'Occident: & l'Occident & la Mer sont volontiers conjoints avec les discours des richesses.

Plusieurs de lache cœur qui s'épouvancoient

1671.
1672.

1671.
1672.
1673.
1674.
1675.
1676.

l'avent des ondes, brônne les simples gens,
 dans (comme le Poëte Horace) qu'il veut
 eux contempler de loïn la futur de Nep-

14. & 15.

Pareil.

7. vers.

14. &

16. vers.

18. Mar-

han 1.

vers 1.

Mét.

Epil. 12

11. id.

Nepotum præcile terra spectare furorem,

qu'en la Nouvelle France n'y a nul plaisir. Il

a point les violons, les mascarades, les dan-

ces palais, les villes, & les beaux batimens de

France. Mais à telles gens l'ay parlé en plusieurs

luxe de mon histoire. Et leur diray d'abondant

ce n'est à eux qu'appartient la gloire d'establie

nom de Dieu parmi des peuples errans qui n'en

ont la conoissance: ai de fonder des Republicques

Chrétiennes & Françaises en un monde nou-

veau ni de faire aucune chose de vertu, qui puisse

leur en donner courage à la posterité. Tels fai-

ans mesurant chacun à leur aune, ne scachant

ce que valoit la terre, & n'ayns aucun zele de Dieu,

ont vu toutes choses qu'à des impossibles: & qui

en voudroir croire jamais on ne seroit rien.

Tacite parlant de l'Allemagne, disoit d'elle

qu'il est de même que ceux-là de la Nouvelle-Fran-

ce *Qui est (dit-il) celui, qui outre le danger d'ou-*

vrir, si probable & inconnu, voudroit laisser l'Italie,

l'Inde, ou l'Afrique, pour l'Allemagne, où est un

tristement, une terre infertile & crasse sans en faire

rien. sans en sa culture, si ce n'est à celui qui y est né,

celui-là parloit en Payen, & comme un hom-

me de qui l'esperance étoit en la jouissance des

richesses d'ici bas. Mais le Chrétien marche d'un

autre pié & a son but à ce qui regarde l'honneur

de Dieu, pour lequel tout exil lui est doux, tout

travail lui sont délices, tous périls ne lui sont que

A LA FRANCE.

jouets. Pour n'y avoir des violons & autres recreations en la Nouvelle-France, il n'y a encore lieu de se plaindre: car il est fort aisé d'y en mener.

Mais ceux qui ont accoustumé de voir de beaux châteaux, villes & palais, & se contenter l'esprit de cette veüe, estiment la vie peu agreable parmi les forêts, & un peuple nud: Pour auxquels repondre ie diray pour certain, que s'il y avoit des villes ja fondées de grande antiquité il n'y auroit point un pouce de terre au commandement des François, & d'ailleurs les entrepreneurs de l'affaire n'y voudroient point aller pour venir sur l'edifice d'autrui. D'abondant, qui est celui (s'il n'est bien sor) qui s'alme mieux voir une forêt qui est à lui, qu'un palais où il n'a rien.

Les timides mettent encore une difficulté digne d'eux, qui est la crainte des Pyrates: A quoy j'ay répondu au Traité de la Guerre; & diray encore qu'à ceux qui marchent sous l'aile du Tout-puissant, & pour un tel sujet que celui ci, void que dit nostre Dieu: *Ne crains point, à venissez de Jacob, petit troupeau d'Israël; Je t'aideray, dit le Seigneur, & ton desenseur c'est le saint d'Israël.*

Et comme les hommes scrupuleux sont de difficultez par tout: l'en ay quelque fois veu qu'on mis en doute si on pouvoit justement occiper les terres de la Nouvelle-France, & en dépeuiller les habitans: auxquels ma reponse a été en peu de mots, que ces peuples sont semblables à celui duquel est parlé en l'Evangile, lequel avoit sercé le talent qui lui avoit esté donné, dans un linge, au lieu de le faire proficer, & partant lui fit

Liv. 6.
ch. 29.

Esa. 41.
101. 16.

Luce. 19.
107. 21.

est. Et comme ainsi soit que Dieu le Créateur ait donné la terre à l'homme pour la posséder, il est bien certain que le premier titre de possession doit appartenir aux enfans qui obéissent à leur père & le reconnoissent, & qui sont comme les aînez de la maison de Dieu, tels que sont les Chrétiens, auxquels appartient le partage de la terre promise qu'aux enfans desobeissans, qui ont été chassés de la maison, comme indignes de l'héritage, & de ce qui en dépend.

Leur vouldoy pourrant exterminer ces peuples ici, comme a fait l'Espagnol ceux des Indes Occidentales prenant le pretexte des commandemens faits jadis à Isosé, Gedon, Saul, & autres combattans pour le peuple de Dieu. Car nous sommes en la loy de grace, loy de douceur, de pitié, & de miséricorde, en laquelle nôtre Sauveur a dit, *Apprenez de moy que je suis doux, & humble de cœur* : Item, *N'allez à moy vous tous qui estes troublés & chargés, et je vous soulageray* : Et ne dit point, le vous extermineray. Et puis, ces pauvres peuples Indiens estoient sans defence au pris de ceux qui les ont ruiné : & n'ont pas resisté comme ces peuples dequels la sainte Ecriture fait mention. Et d'ailleurs, que s'il falloit ruiner les peuples de conquête, ce seroit en vain que le même Sauveur auroit dit à ses Apôtres : *Allez vous par tout le monde, & prêchez l'Evangile à toute creature*.

La terre donc appartenant de droit divin aux enfans de Dieu, il n'est ici question de recevoir le droit des Gens, & politique, par lequel ne seroit loisible d'usurper la terre d'autrui. Ce qu'é-

March.
22. vers.
23. E

A LA FRANCE.

tant aissi, si la fait posséder en conservant les naturels habitans, & y planter serieusement le nom de Jesus-Christ & le vobtre, puis qu'aujourd'hui plusieurs de vos enfans ont cette resolution immuable de l'habiter, & y conduire leurs propres familles. Les sujets y sont assez grans pour y attirer les hommes de courage & de vertu qui sont aiguillonnez de quelque belle & honorable ambition d'être des premiers courans à l'immortalité par cette action l'une des plus grandes que les hommes se puissent proposer. Et comme les poissons de la mer salée passent tous les ans par le détroit de Constantinople à la mer du Pont Euxin (qui est la mer Noire) pour y frayer, & faire leurs petits, d'autant que là ils trouvent l'eau plus douce, à cause de plusieurs fleuves qui se déchargent en icelle: Ainsy (tres-chere Mere) ceux d'entre vos enfans qui voudront quitter cette mer salée pour aller boire les douces eaux du Port Royal en la Nouvelle-France, trouveront là bien-tot (Dieu aydant) vne terre tant agreable, qu'il leur prendra envie d'y aller peupler la province & la remplir de generation.

M. LESCARBOT.



19



SOMMAIRES
DES CHAPITRES
pour servir de Table des matieres
contenuës en cette Hilloire.

Livre Premier.

Auquel sont décrits les voyages & navigations
faites par Commission, & aux dépens de nos
Rois mes-Christiens **F R A N Ç O I S I.** &
C H A R L E S IX. en la Terre neuve de la
Floride, & Virginie par les Capitaines Ve-
razzan, Ribaut, Laudonniere, & Gourgues.

CHAPITRE I.



REGIME de la navigation. *Moi-
sif des decouvertes, qui se font fai-
tes depuis six vients ans. Voyages de
nos François sur l'Occer. Ce que du
peu de fruit qu'on y a fait. F. vusit L.
des Tables geographiques. Quel su-
jet de cette hilloire n'est à mépriser. Quelz su-
jets de cette hilloire n'est à mépriser. Quelz su-
jets de cette hilloire n'est à mépriser.*

CHAP. II.

Du nom de **GAYELLE, Refutation des Antheurs**

É IIIJ

Graci sur ce sujet. Naſ premier Gaulois. Les anciens Gaulois peres des Normans en Italie. Bodin refuſé. Conquêtes & navigation des vieux Gaulois. Loix maritimes, iuſtice, & viltaires des Marseillois. Portugal. Navire de Paris. Navigation des anciens François. Refroidiſſement en la navigation d'où eſt venu. Lactéri de nôtre ſiècle. Richèſſes des Terres nouvelles.

CHAP. III.

Conjectures ſur le peuplement des Indes Occidentales, & conſequemment de la Nouvelle-France comprise ſous icelles.

CHAP. IV.

Limites de la Nouvelle-France : & ſommaire de voyage de Jean Verax, un Capitaine Florentin, en la Terre-neuve aujourd'hui dite la Floride, & en toute cette côte juſqu'à en quar-zième degré avec une brève deſcription des peuples qui habitent ces contrées.

CHAP. V.

Voyage du Capitaine Jean Ribaut en la Floride: Les découvertes qu'il y a faites, & la premiere demeure des Chrétiens et François en cette Province.

CHAP. VI.

Retour du Capitaine Ribaut en France: Confédération des François avec les chefs des Indiens: Feſte d'iceux Indiens: Néceſſité de vivres: Courtoiſie du Indien: Diviſion des François: Mort du Capitaine Albert.

CHAP. VII.

Eleſtion d'un Capitaine en lieu du Capitaine Albert. Difficulté de retourner en France ſans den- vires: Secours des Indiens la deſſus: Retour: Erroirge et cruele famine: Abord en Angleterre.

CHAP. VIII.

Voyage du Capitaine Laudonniere en la Floride des Noveaux-France : Son arrivée à l'Isle Saint-Dominique ; puis en ladite province de la Floride : Grand âge des Floridiens : Honnêteté d'eux ; Bâtiment de la farrastre des François. 60

CHAP. IX.

Navigations dans la rivière de May : Regret des Capitaines & Paracoultis qui font dans les terres : Amour de vengeance : Cérémonies étranges des Indiens pour redout en memoire le mort de leurs peres. 66

CHAP. X.

Guerre entre les Indiens : Cercemonies avant que d'y aller : Humanité envers les femmes & petits enfans : Leurs triumphes : Laudonniere demandant quelques prisonniers est refusé : Etrange accident de tempeste : Simplicité des Indiens. 71

CHAP. XI.

Retour des prisonniers Indiens à leur Capitaine : Guerre entre deux Capitaine Indiens : Villainie à l'aide des François : Conspiration contre le Capitaine Laudonniere : Retour du Capitaine Bourdet en France. 76

CHAP. XII.

Autre diverses conspirations contre le Capitaine Laudonniere ; & ce qui en avint. 79

CHAP. XIII.

Ce que fit Laudonniere estant delivré de ses séditieux : Deux Hespagnols reduits à la vie des Sauvages : Les discours qu'ils tindrent tant d'eux-mêmes, que des peuples Indiens ; Habitans de Serropé ravisseurs de filles : Indiens diffamateurs. 86

CHAP. XIV.

Cloue Landanniere fait provision de vivres : Découverte d'un Lac que l'on pense abruir à la mer du Sud : Montagne de la Mère : Avarice des Sauvages : Guerre : Vaincre à l'aide des François. 89

CHAP. XV.

Grande nécessité de vivres entre les François accrûs jusques à une extrême faim : Guerre pour avoir le vic : Prise d'Outina : Combats des François contre les Sauvages : Papes de construction d'icelle Sauvages. 95

CHAP. XVI.

Provisions de mil : Arrivée de quatre navires Anglois : Reception du Capitaine & general Anglois : Humanité & courtoisie d'icelui envers les François. 103

CHAP. XVII.

Preparation du Capitaine Landanniere pour retourner en France : Arrivée du Capitaine, Jean Ribaut : Calomnies contre Landanniere : Navires Espagnols ennemis : Délibération sur leur venté. 107

CHAP. XVIII.

Opiniâtreté du Capitaine Ribaut : Prise du Fort des François : Retour en France : Mort dudit Ribaut & des siens : Bref récit de quelques cruautés Espagnoles. Impossible de réduire les hommes à nôtre opinion. 112

CHAP. XIX.

Entreprise haute & généreuse du Capitaine Gourgas pour relever l'honneur des François en la Floride : Rétablissement d'alliance avec les Sauvages : Prise des deux plus petits Forts des Espagnols. 117

CHAP. XX.

Espagnol déposé en Sauvage: Grande résolution d'un Indien: Approches & prise du grand Fort: Demolition d'icelui, & des deux autres: Exécution des Flechaguels prisonniers, Regrets des Sauvages au partir des François: Retour de Georges France: Et ce qui avint depuis. 131

Livre Deuxième.

Contenant les Voyages faits sous le Capitaine Villegagnon en la France Antarctique du Bresil.

CHAP. I.

Entreprise du Sieur de Villegagnon pour aller au Bresil: Discours de tout son voyage jusques à son arrivée en ce paislà: Fièvre pestilente à cause des eaux pannes: Maladies des François, & mors de quelques uns: Leur Torride temperée: Altitude de Poissons: Ile de l'Ascension: Arrivée au Bresil: Riviere de Canabara: Fort des François. 141

CHAP. II.

Retour de l'ordre des navires en France: Expédition des Genevois pour envoyer au Bresil: Conjonction entre l'Illegagnon: Découverte d'icelle: Position de quelques uns: Description du lieu & retraite des François: Partement de l'escadre Genevoise. 152

CHAP. III.

Seconde navigation faite au Brésil aux dépens du Roy: Accident d'une vague de mer: Discours des îles Canaries: Barbarie, puis forte bas: Poissons volans, & autres, pris en mer: Tortues merveillesuses. 13

CHAP. IV.

Passage de la Zone Torride: de navigation difficile: & pourquoy: Et sur ce, Réfutation des raisons de quelques auteurs: Route des Espagnols au Perou: De l'origine du flot de la mer: Vent oriental perpetual sans la ligne équinoxiale: Origine & causes d'iceux, & des vents d'abus, & de midi: Pluies qu'on voit sans la Zone Torride: Effets d'iceux: Ligne équinoxiale pourquoy ainsi dite: Pourquoy sans icelle on se voit en l'un ou l'autre Pôle. 16

CHAP. V.

Découverte de la terre du Brésil: Margajas quel peuple: Façon de traquer avec les Ou-ctacas peuple le plus barbare de tous les autres: Et une roche appelée l'Emeraude de Max-hé: Cap de Frie: Arrivée des François à la rivière de Ganabara, où tint Villégagnon. 17

CHAP. VI.

Comme le sieur du Pont exposa au sieur de Villégagnon la cause de sa venue & de ses compagnons: le port dudit Villégagnon: Et ce qui fut fait au Fort de Coligni après l'arrivée des François. 17

CHAP. VII.

Ordre pour le fait de la Religion: Pourquoy Villégagnon a dissimulé sa Religion: Sauvages venus en France: Mariages célébrés en la France Antarctique: Debats pour la Religion: Conspiration contre

Villages : Rigueur d'icelui : Les Genevois se reti-
rent d'avec lui : Quoyfin touchant la celebration de la
Cène à faire de pain & de vin. 130

CHAP. VIII.

Description de la riviere, ou Fort de Ganabara :
Esquise de l'Isle où est le Fort de Colligni Ville-Henri
de Thevet. Balaive dans le Fort de Gacabara : Ba-
laive débrisée. 130

CHAP. IX.

Que la division est mauvaise, principalement en
Religion : Retour des Genevois en France : Divers
perils en leur voyage : Mtr herbin. 135

CHAP. X.

Famine extreme, & les effets d'icelle : Pourquoi
on dit Rags de faim : Découverte de la terre de Bra-
gogit : Receipte pour s'affermir le ventre : Procès con-
tre les Genevois envoyé en France : Retour de Vil-
laguon. 102

Livre Troisième,

Auquel sont décrits les voyages, navigations, &
decouvertes, des François dans les Golfe
& grande riviere de Canada.

CHAP. I.

Sommaire de deux voyages faits par le Capitai-
ne Jacques Quartier en la Terre-neuve : Golfe,
& grand fleuve de Canada : Esclaircissement
du nom de Terre-neuve, Bacalos, Canada & La-
biador : Erreur de Belle-forest. 215

CHAP. II.

Relation du premier voyage fait par le Capitaine Jacques Quartier en la Terre-neuve du Nord jusqu'à l'embouchure du grand fleuve de Canada. Et principalement l'état de son équipage, avec les découvertes du mois de May. 231

CHAP. III.

Les navigations & découvertes du mois de Juin. 236

CHAP. IIII.

Les navigations & découvertes du mois de Juillet. 246

CHAP. V.

Les navigations & découvertes du mois d'Août, & le retour en France. 256

CHAP. VI.

Que la connaissance des voyages du Capitaine Jacques Quartier est nécessaire principalement aux Terrenoviers qui vont à la pêche de la morue : Quelle route ils prirent en cette seconde navigation : Voyage de Champlain jusqu'à l'entrée du grand fleuve de Canada : Épiure présentée au Roy par ledit Capitaine Jacques Quartier sur le relation de son deuxième voyage. 269

CHAP. VII.

Préparation du Capitaine Jacques Quartier & des siens au voyage de la Terre-neuve : Embarquement : Et aux escales : Découvertes d'icelui jusqu'à l'embouchure du grand fleuve de Canada, par lui dit Hochelaga : Largeur & profondeur nonpareille d'icelui : Ses commencemens connus. 279

CHAP. VIII.

*Retour de Capitaine Jacques Quartier vers La-
baye sainte Laurent : Hippopotames : Continuation
du voyage dans la grande rivière de Canada,
jusqu'à la rivière de Saguenay, qui sont ces
rivières.* 276

CHAP. IX.

*Voyage de Champlain depuis Anticosti jusques à
Tadoussac : Description de Cachepè ; Rivière de
tant nom : Port de Tadoussac ; Baye des Mirages,
de porcé ; Baye de chaleur : Remarques des lieux, îles,
ports, bays, sables, rochers, & rivières qui sont à la
bocche du Nord en allant à la rivière de Saguenay
Description du port de Tadoussac, & de l'isthme ri-
vière de Saguenay. Côté d'Alou de Champlain. 280*

CHAP. X.

*Bonne réception faite aux François par le grand
Sagoy des Sauvages de Canada : Leurs festins &
dances : La guerre qu'ils ont avec les Iroquois. 288*

CHAP. XI.

*La reconnaissance que font les Sauvages après qu'ils
ont eu victoire sur leur ennemis : Leurs ha-
bits : Sont malicieux : Leur croyance & faulx
sermons. Les leurs deuis parlent visiblement aux
Francois. 294*

CHAP. XII.

*Comme le Capitaine Jacques Quartier part de la
rivière de Saguenay pour chercher un port, & l'ar-
rive à Sainte-Croix : Poissons inconnus : Grandes Tor-
tes : Ile aux Caudres : Ile d'Orléans : Rapport de la
rivière de la paix : Accueil des François par les Sauvages :
Voyage des Capitaines Sauvages. 298*

CHAP. XIII.

Retour du Capitaine Jacques Quartier à l'île d'Orléans, par les monts l'île de Bachus, & ce qu'il y trouva : Ball'es fichées au port sainte Croix : Forme d'alliance : Navire mis à sec pour hiverner : Sauvages ne trouvent bon que le Capitaine aille au Hochelaga : Etanement d'eux au débarquement des Canots.

304

CHAP. XIV.

Ruse usée des Sauvages pour détourner le Capitaine Jacques Quartier du voyage en Hochelaga : Comme ils figurent le diable : Départ de Champigny de Tadoussac pour aller à sainte Croix : Qualité & rapport du pays : Île d'Orléans : Kebec, Diamant du Kebec : Rivière de Batiscan.

305

CHAP. XV.

Voyage du Capitaine Jacques Quartier à Hochelaga : Qualité & fruits du pays : Exception des Français par les Sauvages : Abondance de vignes & rosiers. Grand lac : Rats musqués. Arrivée en Hochelaga. Merveilleuse jouissance des fêtes Sauvages.

306

CHAP. XVI.

Comme le Capitaine & les Gentils-hommes de compagnie, avec ses marins, allèrent à la ville Hochelaga : Situation du lieu : Fruits du pays : Habitants : & manière de vivre des Sauvages.

307

CHAP. XVII.

Arrivée du Capitaine Quartier à Hochelaga : Accueil & caresses à lui faites : Malades lui furent portés pour les toucher : Mont-Royal : Sans de grande rivière de Canada : État de ladite rivière.

308

Le *Saint* : *Mœurs* : *Arbres de bois*, dont usent
certains peuples : *Regrès pour son départ.* 327

CHAP. XVIII.

*Retour de Jacques Quartier en Port de Sainte
Traise après avoir été à Hochelaga* : *Sauvages gar-
dant les idées de leurs ancêtres* : *Les Toulamans con-
traire des Canadiens.* 332

CHAP. XIX.

*Voyage de Champlain depuis le port de Sainte
Traise jusques au Saint de la grande rivière, où sont re-
marquées les rivières, îles, & autres choses qu'il a dé-
couvertes pendant son voyage* : & particulièrement la ri-
vière, le peuple, & le pays des Iroquois. 336

CHAP. XX.

Arrivée au Saint : *Sa description*, & ce qui s'y voit
de remarquable. *Avec le rapport des Sauvages sou-
vent la fin, ou plutôt l'origine de la grande ri-
vière.* 342

CHAP. XXI.

*Retour du Saint à Tadoussac, avec la confronta-
tion du rapport de plusieurs Sauvages touchant la lon-
gueur, & commencement de la grande rivière de
Canada* : *Du nombre des sauts & lacs qu'elle tra-
verse.* 348

CHAP. XXII.

*Description de la grande rivière de Canada, &
autres qui s'y déchargent* : *Des peuples qui habitent le
long d'elle* : *Des fruits de la terre* : *Des bêtes & oi-
seaux* : & particulièrement d'une bête à deux pieds
très-puissans abondans en ladite grande rivière. 355

CHAP. XXIII.

De la rivière du Saguenay : *Des peuples qui ha-*

bitent vers son origine : Autre rivière venant du dit Saguenay au dessus du Saut de la grande rivière : De la rivière des Iroquois venant de vers la Floride, puis Sauvages, ni glaciers : Singularités d'iceux peuples : Soupçon sur les Sauvages de Canada : Quez restitutions Redditions d'une fille échappée : Reconciliation de Sauvages avec les François. 357

CHAP. XXIV.

Mortalité entre les Sauvages : Maladie étrange & inconnue entre les François : Deuiliem & vnaux Ouverture d'un corps mort : Dissimulation envers les Sauvages sur lesdites maladies & mortalité : Guerres merveilleuse d'icelle maladie. 360

CHAP. XXV.

Soupçon sur la langue obscure du Capitaine de Sauvages : Retour d'icelui avec multitude de gens : Débilité des François : Navire délaissé pour n'avoir la force de le remener : Recit des singularités du Saguenay, & autres recherches merveilleuses. 366

CHAP. XXVI.

Croix plantée par les François : Capture des principaux Sauvages, pour les mener en France, & fait recit au Roy des singularités du Saguenay : Lancement des Sauvages : Prestes reciproques du Capitaine Quartier, & d'iceux Sauvages. 377

CHAP. XXVII.

Retour du Capitaine Jacques Quetier en France : Rencontre de certains Sauvages qui avoient des connaissances de coïre : Prestes reciproques entre lesdits Sauvages & ledit Capitaine : Description des lieux où la route s'est adressée. 377

CHAP. XXVIII.

35

Rencontre des Alouaquois (Sauvages de Tadoussac) & Jroquois : Privilège de celui qui est blessé à la guerre : Cérémonies des Sauvages devant qu'aller à la guerre : Conte fabuleux de la monstruosité des Armouchiquois : De la Mine reluisante au Septentrion : & de Gougou : Arrivée au Havre de France. 381

CHAP. XXIX.

Discours sur le Chapitre précédent : Créduité les Armouchiquois qu'ils : Sauvages tueurs en vain : Causes des terreur Paniques : Faussez visions, & imaginations : Gougou proprement que c'est : Auteurs d'Isola : Mine de cuivre : Fluo Caribouquois : Censures sur certains Auteurs qui ont écrit de la Nouvelle-France. Conseil pour l'impression des ouvrages. 381

CHAP. XXX.

Entreprise du sieur de Roberval pour la terre de Canada. Commission du Capitaine Jacques Lestre. Fin de ladite entreprise. 396

CHAP. XXXI.

Plainte sur votre inconstance & lâcheté. Nouvelle entreprise & Commission pour Canada, Envie des Marchands Malois. Renouveau de ladite Commission. 403.

CHAP. XXXII.

Voyage du Marquis de la Roche aux Terres-neuves. Ile de Sable. Son retour en France d'une incroyable façon. Ses gens cinq ans en ladite Ile. Leur retour. Commission du dit Marquis. 406

Livre Quatrième,

Auquel sont compris les voyages des Sieurs de
Monts, & de Pourincourt.

CHAP. I.

Intention de l'Auteur. Commission du Sieur de
Monts. Défenses pour le trafic des pelleteries. 416

CHAP. II.

Voyage du sieur de Monts en la Nouvelle-Fran-
ce : Des accidens survenus audit voyage : Causes des
braves de glaces en la Terre-neuve : Suppositions de neau
à certains ports : Perplexité pour le retardement de
l'entrepreneure. 422

CHAP. III.

Debarquement du Port au Montau : Accident
d'un homme perdu six jours dans les bois : Roy
Françoise : Port Royal : Rivière de l'Equille : Mines
de cuivre : Malheur des mines d'or : Diamans : Tra-
guois. 437

CHAP. IIII.

Description de la rivière saint-Jean : & de l'île
sainte Croix : Homme perdu dans les bois treize
seizième jour : Exemples de quelques abstinences étran-
ges : Différens des Sauvages remis au jugement de
sieur de Monts : Amour paternel entre lesdits Sau-
vages : Quels maris choisissent à leurs filles. 443

CHAP. V.

Description de l'île Sainte Croix : Entreprise de

37

*fiour de Maitt difficile, & genereuse : et perfonde
d'uroie : Regneur du Sieur de Pontreueurs en France:
Perils du voyage.* 454

CHAP. VI.

*Batimens de l'île Sainte Croix : Incommoditez des
Français audit lieu : Maladies inconnues : Ample
discours sur icelles : De leur caufe : Des peuples qui y
font fujets : Des Vindes, mauvaises eaux, air, vents,
lacs, pourritures des bois, fufiens, difpofition de corps
des jeunes, des vieux : Avis de l'Auteur fur le pou-
vernement de la fante & guerifon desdites mala-
dies.* 460

CHAP. VII.

*Découverte de nouvelles terres par le fiour de Maitt:
Conte fabuleux de la riviere & ville feinte de No-
rombega : Refutation des Auteurs qui en ont écrit:
Bancs des Marais en la Terre-neuve : Kithibiki :
Chollaknet : Malabarre : Arrouchiquais : Mors
d'un Français tué : Maladie des Anglois en la
Virginie.* 465

CHAP. VIII.

*Arrivée du Sieur du Pout à l'île Sainte Croix :
Habitation transférée au Port Royal : Regneur du
Sieur de Maitt en France : Difficulté des mailles à
brair : Equipage dudit fiour du Pout pour aller décou-
vrir les Terres-neuves entre Malabarre : Neceffitez
Prevoyez pour le retour en France : Comparailfon
de ces voyages avec ceux de la Floride : Blame de ceux
qui méprifent la culture de la terre.* 474

CHAP. IX.

*Mort, & acceptation du voyage du fiour de Pon-
treueurs, Enfemble de l'Auteur en la Nouvelle-*

France: Partement de la ville de Paris pour aller à la Rochelle: Adieu à la France. 301

CHAP. X.

Jour nous de notre navire: Mer basse à la Rochelle: cause de difficile sortie: La Rochelle ville reformée: Menus peuples insolens: Croquans: Accident de naufrage de l'aurore: Navire équipage: Faibles soldats ne doivent estre mis aux fregatères: Adieux pris pour la couverture des Sauvages: Peu de zèle des vireux: Eucharistie portée par les anciens Chrétiens en voyage: Diligence du sieur de Pourtaingent sur le point de l'embarquement. 302

CHAP. XI.

Partement de La Rochelle: Rencontre divers de navires, & Forbans: Mer escarpante à l'endroit de Effrem, & pourquoy: Vents d'Ouest pourquoy fréquents en la mer du Poivre: D'où viennent les vents: Adieux prapostrophiques de rompètes: Façus de les prendre: Tempêtes: Essais d'icelles: Calmes: Grain de vent que c'est: comme il se forme: Ses effets: Affourant de Alacote: Reverence comte se rend au navire Royal: Supputarian de voyage: Mer chaude, puis froide: Raisin de ce: & des Bancs de glace en la Terre neuve. 304

CHAP. XII.

Du grand Banc des Morues: Arrivée audit Banc: Description d'icelui: Pecherie de morues & d'islaux: Gourmandise des Happe-feyes: Perils divers: Cause des fregatères & longues brames en la mer Occidentale: Avertissemens de la terre: Vents d'icelle: Odeur merveilleuse: Abord de deux chaloupes: Defaute de Port du Monton: Arrivée au port Royal. 311

CHAP. XIII.

Heureux rencontre du Sieur du Pont. Son retour au Port Royal : Rejoissance : Description des environs dudit Port : Conséquence sur Porins de la grande rivière de Canada. Semences de bled. Retour du sieur du Pont en France. Voyage du sieur de Pourbicaucourt au pais des Armanchoquois. Beau segle provenu sans culture. Exercices & sçavoir de vivre au Port Royal : Cause des prairies de la riviere de l'Equale. 339

CHAP. XIV.

Parlement de l'Isle Sainte Croix. Baye de Marchin. Chénobzet. Fignes & raisins. & largesse de Sauvages. Terre & peuples Armanchoquois : Cure d'un Armanchoquois blessé : Simplicité & ignorance de ce peuple. Vices des Armanchoquois. Soupçon. Peuple ne se feroient de voirément. Dieux & vigues plantés en la terre des Armanchoquois. Quantité de raisins : Abondance de peuple. Mal et perilleux. 349

CHAP. XV.

Perils. Langage incertain Sauvages d'une forge, & peu sçavoir. Cruel plantée. Abondance. Conspiration. Rébellion. Assassinat. Faite de trois ours contre eux. Agilité des Armanchoquois. Mal avaisé compagnie dangereuse. Prophetes de ce temps. Accidents à un naufrage cruel. Insolence, simidie, impiété, & fureur de Sauvages. Port Fortuné. Mal et mauvais. Vigeance. Conseil & resolution sur le retour. Nouveaux perils. Pance de Dieu. Arrivée du Sieur de Pourbicaucourt au Port Royal, & la reception à lui faite. 359

CHAP. XVI.

Etat des semences. Nôtre sçavoir de vivre en la Nouvelle-France. Comportement des Sauvages parmi
i iij

vous. Etat de l'hiver : Pourquoi en ce temps pluies & brumes rares : Pourquoi pluies frequentes entre les Tropiques : Neiges vitées à la terre : Conformité de temps en l'antique & Nouvelle-France : Pourquoi printemps tardif : Culture de jardins : Rapport d'iceux : Adoucis à eau : Manne de barons : Préparation pour le retour : Invention du fleur de Paurimour : Adairation des Sauvages. Nouvelles de France. 57]

CHAP. XVII.

Arrivée de François : Société du fleur de Me au rampé : et pourquoi : Avarice de ceux qui volent les Morts : Feux de joye pour la naissance de Me aséigneur à Orleans : Parlement des Sauvages pour aller à la guerre : Sagons Me ambricun : Voyages sur la côte de la Baye Française : Traffic fardide : Ville d'Ouligouda : Sauvages comme font de grands voyages : Malicieuse intention d'iceux : Meine d'acier : Veix de Loups-marins : Etat de l'île Sainte Croix : Erreur de Champlain. Amour des Sauvages envers leurs enfans : Retour au Port Royal. 58]

CHAP. XVIII.

Port de Campseau : Portement du Port Royal : Brumes de huit jours : Arc-en-ciel paroissant du Eau : Port Savaler : Culture de la terre exercée le variable : Regrets des Sauvages au partir du fleur de Paurimour : Retour en France : Voyage au Me sieur Michel : Fruits de la Nouvelle-France présentés au Roy : Voyage en la Nouvelle-France depuis le retour dudit fleur de Paurimour : Lettre missive du dit fleur au Saint Pere le Pape de Rome. 59]

Livre Cinquième,

Contenant sommairement les navigations faites
en la Nouvelle France depuis nôtre re-
tour en l'an mil six cens sept
jusques à hai.

CHAP. I.

Mort de nôtre grand Roy HENRI sur le
sujet des grandes entreprises : Essemblée des
Seurs de Monts et de Pauvres. Revoation du
privilege de la traite des Castors. Response aux en-
ieux pour le Sieur de Monts. Dignité du chara-
ctere Chrétien. Perils dudit Sieur de Monts. 609

CHAP. II.

Equipage du Sieur de Monts. Kebec. Commission
de Champlain. Conspiration châtiée. Consideration
sur le discours dudit Champlain. Fruits naturels de la
Terre-Sarbat. Amada. Defens pour Jacques Quar-
ter. 613

CHAP. III.

Voyage de Champlain contre les Iroquois. Riviere
des Iroquois, & Saut d'icelle. Causes violentes les Sau-
ages allés à la guerre. Disposition de leur gendar-
merie. Ils croyent aux songes. Lac des Iroquois. Alpes
des Iroquois. 617

CHAP. IV.

Rencontre des Iroquois. Barriades. Message à l'en-
emi. Effet d'arquebuse. Villiers. Batin. Retour des

*Victorieux. Cruauté envers les prisonniers. Cérémonie
à l'arrivée des victorieux et leur pain.* 611

CHAP. V.

*Retour de Champlain en France, et de France en
Canada. Rivière de Canada quand ouverte. Triste
accident. Etat de Kebec. Guerre contre les Iroquois.
Siège de leur Fort. Pris d'escal à l'aide de Cham-
plain. Arrivée de Marchant. Cruauté de Sau-
vages sur leurs prisonniers de guerre. Balthus touché
de mort en mer au retour en France.* 615

CHAP. VI.

*Retour de Champlain en Canada. Bancs de glace
longs de cent lieues. Arrivée à la terre-neuve. Com-
mence les Sauvages passent le Saint de la grande rivière
de Canada. Sans du Rhin. Adesungue d'un qui
écrit un sien voyage en Mexique.* 617

CHAP. VII.

*Connoissance de Champlain parant règlement par
le trafic avec les Sauvages. Etat de Kebec. Crédits
de Champlain à un inapasseur. Ses travaux en fait
de ce. Sauvages hâissent les monteurs. Impasseur en
veinen. Observations sur le voyage de Champlain en
Algonquins. Cérémonies des Sauvages passés à
saint du bassin. Quels peuples voisinēt les Algonquins
Variations de Champlain.* 627

CHAP. VIII.

*Qu'il ne se fait fier qu'à soy même. Embarkation
du Sieur de Pontreueurt. Langue navigation. Confes-
sation. Arrivée au Port Royal. Baptêmes des Sau-
ges, s'il faut contraindre en Religion. Matière d'a-
tirer ces peuples. Mission pour l'Eglise de la Na-
velle-France.* 637

CHAP. IX.

Peril du Sieur de Pontrecoart. Zèle des Sauvages à la religion Chrétienne. Remarques des faveurs de Dieu depuis l'entreprise de la Nau. Fr. 637

CHAP. X.

Sur la mortelle des baptêmes des Sauvages les Jésuites présente pour la Nau. Fr. Empêchement. Regarde-ent à Lerulac de Pontrecoart. Association des femmes pour le trafic. L'Eglise est en la République. Excès de place d'eau douce en mer. Justice de Pontrecoart. Mal avaisé intelligence des Jésuites avec Pontrecoart. Polygamie. 662

CHAP. XI.

Retour de Pontrecoart en France. Desiance sur les Jésuites. Discours Vice-Admiral. Rébellion contre le Roi. Mort du grand Adambertou. Un Jésuite en voyage de vivre à la Sauvage. Plaisante procémie d'un Sauvage. Association de la Dame de Guerebeville avec Pontrecoart. A la fin des Jésuites elle se fait sur la terre, & les prend pour administrateurs. 671

CHAP. XII.

Controverses entre les Jésuites & ceux de Pontrecoart. Les uns s'embarquent surivement pour retourner en France. Sont empêchés. Excommunication. Exercices religieux délaissés. Réconciliation formée. Laisse de vivre de Pontrecoart. Lettre de lui-même plaintive contre les Jésuites. 675

CHAP. XIII.

Embarquement des Jésuites pour aller posséder la Nouvelle-France. Leur arrivée. Contestations entre eux. Sont attaqués, pris, & enlevés par les Amérindiens. Un Jésuite tué, avec deux autres. Lacheté du

Capitaine, Charité des Sauvages. Retour des Anglois en Virginie, avec leur butin, & retour d'eux-mêmes avec les Iesuites en la côte de la Nouvelle-France. 61

CHAP. XIV.

Brigandage des Anglois. Lettre du Sieur de Poutrincourt narrative de ce qui s'est passé. Conjectures contre les Iesuites. Plaine de Poutrincourt. Extraits d'interrogé contre les Iesuites par les Chinois. Anglois renouvez en Virginie écartez diversément. Le navire Iesuite porté par les vents contraires à Europe. 61

CHAP. XV.

Picard du sieur de Poutrincourt, Dernier exploit & mort d'icelui. Epitaphes en sa memoire. 62

Livre Sixieme,

Contenant les mœurs, coutumes, & façons de vivre des Indiens Occidentaux de la Nouvelle France, comparées à celles des anciens peuples de pardeça : & particulièrement de ceux qui sont en même parallèle & de degré.

CHAP. I.

DE LA NAISSANCE. *Contime des Iroquois, Cimbres, François, & Sauvages. 63*

CHAP. II.

DE L'IMPOSITION DES MONTS. *De ceux qui imposent les noms des Chrétiens aux Monts. 64*

43
des : Du changement de nom. Les noms n'ont point
si imposés, sans sujet. Des feubriquets. De l'origine
des farces. De menus des bagues imposés aux villes
provinciales. 700

CHAP. III.

DE LA NOURRITURE DES ENFANS,
de l'amour des pères & mères envers eux. Femmes
d'aujourd'hui : Anciennes Allemandes. Sauvages al-
lent leurs enfans plus que par-deça : & pourquoi.
Nouvelle-France en quoy velle à l'ancienne France.
Nécessité de la terre. 705

CHAP. IV.

DE LA RELIGION. Origine de l'idolatrie
celui qui s'adore rien est plus susceptible de la R. glie
Chrétiens qu'un idolatre. Religion des Cana-
diens. Peuple facile à convertir. Abergis & impiété
Chrétiens d'aujourd'hui. Donner du pain & enfi-
ner les arts est le moyen de convertir les peuples Sau-
vages. Du nom de Dieu. De certains Sauvages ja-
mésiens de volonté. Religion de ceux de Virginia.
Cens fabuleux de la Resurrexion. Simulacres des
Cens. Religion des Floridiens. Erreur de Belle-
isle. Adoration du Soleil. Baïse-main. Brésiliens
croient au diable : Ont quelque obscure nouvelle
Dolage : & de quelque Chrétien qui anciennement
est vint eux. 709

CHAP. V.

DES DEVINS, & Automates. De la Pre-
s. Idoles des Mexicains. Pretres Indiens font aussi
Medecins. Pretres de Religion. Ruse des Auto-
mates : Comme ils invoquent les diables. Le diable
origines ses sacrifices ou negligens. Chansons à la

*l'ouage du diable. Sabat des Sauvages. Feux de la
saint Jehan. Victim de Tummin. Sacerdote successif.
Garabes, affrontus semblables aux sacrifices
de Bel.*

724

CHAP. VI.

*DU LANGAGE. Les Indiens divisés en
langage. Le temps apporte changement aux langues.
Conformité d'icelles. Dames Sauvages. Sauvages per-
lent en ruyant. Causes du changement des langues.
Traicté de Castors depuis quand. Prononciation des
Sauvages, anciens Hébreux, Grecs, Latins: & des Pa-
ristins. Sauvages ont des langues particulières non
entendus des Terro-moyens. Prier en langue en-
tend. Adviere de conter des Sauvages.*

725

CHAP. VII.

*DES LETTRES. Invention des lettres ad-
mirable. Anciens Allemans sans lettres. Les lettres
& sciences de Gaulles avant les Grecs & Latins. Sa-
crés des vieux Theologiens & Philosophes Gaullois.
Poète Bardes. Reverence qu'on leur portoit. Reverence
de Mars aux Musis. Fille aînée du Roy. Bassile au-
ché au temple d'Apollon. Deprecation de la mort de
Roy HENRI LE GRAND.*

726

CHAP. VIII.

*DES VETEMENS ET CHEVELURES.
Franciens à quelle fin. Nudité des anciens Pères
des modernes Athopiens. Des Bressilens. Sauvage
de la Nouvelle-France plus barbares. Leurs manières
de plucher. Vêtements de l'ancien Hercules. des an-
ciens Allemans, des Gots. Chaussure des Sauvages.
Couverture de la tête. Chevelures des Hébreux.
Gaullois, Gots. Ordonnances aux Prêtres de pays*

CHAP. IX.

DE LA FORME ET DEXTERITE'. Forme de l'homme la plus parfaite. *P'instance faite à la Nature.* *Bressiliens canus.* Le reste des Sauvages beaux hommes. *Demi-nains.* *Patagons géants.* Couleur des Sauvages. Description des *Mosches Occidentales Americaines* pourquoy ne font noirs. D'où vient l'ardeur de l'Afrique : & le rafraichissement de l'Amérique en telme degré. Couleur des cheveux, & de la barbe. Revenant quand ont esté barbe. Sauvages ne font velus. Femmes velus. Anciens Gaulois & Allemaux à poil blond comme or. Leurs Regard, Voix, Toux. Beauté des yeux, quelle. Femmes à bonne tête. Yeux des hommes de la *Taprobane*, des Sauvages, & *Scythes.* Des *Levres.* Corps mesurés. Agilité corporelle. Comme font les Nairs de *Malabar* pour être agiles. Quels peuples ont l'agilité. D'estimer à nager des Indiens. *P'cù aigüe.* Odeur des Sauvages. Leur haine contre les *Hébreux*. 796

CHAP. X.

DES ORNEMENS DV CORPS. Du fard, & peintures, des *Hebreux*, *Romain*, *Africains*, &c. *Angois*, *Telles*, *Gats*, *Scythes*, &c. *Indiens Occidentaux.* Des *Marques*, *Picques* & *Incisions* sur la chair. Des *Marques* des anciens *Hebreux*, *Tyrens*, & *Chrétiens*. Blanche des fard & peintures corrodées. 808

CHAP. XI.

DES ORNEMENS EXTERIEURS. De ce qu'on devoit être. Superstitions de l'ancien *Rome*. *Costes* des *Indiens*. Des *Mosches* & *Cages* de tête. *P'cium*.

re des cheveux. Pendants d'oreilles. Perles aux mains.
jarretiers, bâtons, & foulers. Perles que c'est. Mata-
chiaz. Vignis. Elargui. Carques de fer, &
d'or.

CHAP. XII.

DU MARIAGE. Coutume des Juifs; Sauvages plus civils que maintes nations anciennes. Femmes vicieuses se noircissent le visage. Prostitution de filles. Coutumes des Sauriquais. Filles à l'épreuve avant le mariage. Mœurs de rechercher une fille en mariage. Prostitution de filles au Brésil. Vercule. Guérison. Continence des anciens Allemands. Raisons de la continence des Sauvages. Floridieux aime les femmes. Ichyphales. Dèvez, de consanguinité. Femmes Gauloises fécondes. Polygamie sans jalousie. Repudiation. Secondes nocces apres la separation. Homme ayant mauvais se femme que doit faire. Abstinenes de viues. Coutume de prêter les femmes pour avoir ligende. Pailordise est abominable avec les infidèles.

CHAP. XIII.

LA TABAGIE. Vies des Sauvages des premières terres. Comme les Armeuquais usent de leur blé. Auteurs Italiens de même. Assemblée de Sauvages faiseurs la Tabagie. Femmes séparées. Haines rends aux femmes entre les vicieux Gaulois & Allemands. Mœurs de condition d'icelles entre les Romains. Qu'ils ont établi empire Romain. Façon de viues de vicieux Romains. Tarraces, Mosevires, Geratius, Allemands, Ethiopiens, de saint Jean Baptiste, Scipion, Amilian, Traian, Adrian; & des Sauvages. Se moi de tous necessaires. Sauvages paissent quelque fois. Superstition d'iceux. Germanidise d'eux & de Hercules

49

Hercules. Plantes des Bressiliens. Anthropophage. Extrême prostitution de filles. Commandement de vie. Hospitalité des Sauvages, Gaulois. Allemands, & Turcs, à la honte des Chrétiens. D V B O I R E. Premiers Romains n'avoient vignes. Biere des vieux Gaulois, & Egyptiens. Anciens Allemands heïssient le vin. Vin cependant nécessaire. Petrus. Beire l'on à l'autre. Bravage des Floridiens, & Bressiliens. Hydromel.

811

CHAP. XIV.

DES DANCES ET CHANSONS. Origine des danses en l'honneur de Dieu. Danses & Chansons en l'honneur d'Apollon, Neptune, Mars, du Soleil, Du Salin, Pexful. Danse de Socrate. Danses tournées en mauvais usage. Combien dangereuses. Tous Sauvages dansent. A quelle fin. Sotte chanson d'Orpheus. Pourquoi nous chantons à Dieu. Chansons des Souriquois : Des peuples saints, des Bardes Gaulois. Vaudrilles par le commandement de Charlemagne. Chansons des Lapédonniens. Danses & Chansons des Sauvages. Arrangés de leurs Capitaines. 846

CHAP. XV.

DE LA DISPOSITION DU CORPS. Pulvis. Sœurs des Sauvages. Médecins & Chirurgiens Floridiens, Bressiliens, Souriquois. Guérisse par charmes. Merveilleux récit du mépris de douleur. Épreuve de constance. Souffrance de tourment en l'honneur de Diane & du Soleil. Longue vie des Sauvages. Cause d'elle, & de l'abregement de ses jours. 854

CHAP. XVI.

EXERCICES DES HOMMES. Flechettes, masses, boucliers, lignes à pecher, raquettes. Canot des Sauvages, & la forme d'iceux. Canots d'Europe

de papier, de cuir, d'arbres creu sez. Origine de la fabrique des Syens. Longs voyages à-travers les bois. Peurie de terre. Labour de la terre. Allemands anciens n'ont eu champs propres. Sauvages non laborieux. Comme cultivent la terre. Double semence & moisson. Vie de l'ivier. Filles des Sauvages. Origine des vilains. Premier edificateur en Gaules. Du mot Magus. Philisophie acommencet par les Barbares. Jeux des Sauvages. 861

CHAP. XVII.

EXERCICES DES FEMMES. Femmes du Perce. Femmes savantes par la generation des enfans. Purification. Dure condition des femmes entre les Sauvages. Nattes, Couvrement de cuirs, Passies, Bourfes, Tincture. Ecuelles. Matouchitz, Caus. Amour des femmes envers leurs maris. Pudicitie d'ecelles. Belle observation sur les noms Hebreux de l'homme & de la femme. 870

CHAP. XVIII.

DE LA CIVILITE. Premiere civilitez obteñuee à Dieu. & aux peres & meres. Sauvages font sels en leur Tabacac, font de linge. Repas des rois Gaulois & Allemands. Arrivés des Sauvages en quelque lieu. Leurs salutations : ensemble des Grecs, Romains, & Hebreux. Salutations en écrivains : item les commencements des Missives. Des Adieux. Salutation des Chinois. Du baise-main, baise-main, & baise-bouche. De l'adoration humaine. Reponses des Sauvages à peres & meres, Malédiction à qui n'honore ses peres et sa mere. 874

CHAP. XIX.

DES VERTUS ET VICES DES SAUVAGES.

51

Les principes des Vertus font en ceux de la naissance. De la force & grandeur de courage. Anciens Gaulois sans peur. Sauvages vindicatifs. Le Pape prie pour des Chrétiens pour mettre la paix entre ses enfans. Tempérance en quoy consiste. Siles Sauvages en font deuez. Liberalité en quoy consiste. Liberalité des Sauvages. Ils méprisent les marchands auuez. Magnificence. Hospitalité. Piété envers les peres & meres. Modestie. Clemence, Justice d'eux. Gratitude de nôtre France. Executions de justice. Evénement incroyable de deux Sauvages prisonniers. Sauvages à quoy diligens & paresseux.

681

CHAP. XX.

LA CAUSE *Origine d'icelle. A qui elle appartient. A quelle fin les Rois ont. Chasse, image de la guerre. Première fin d'icelle. Interprétation d'un verset de Psal. 132. Tous Sauvages chassent. Quand & comment. Description & chasse des Eilan. Chiens de Sauvages. Raquettes aux piés. Causes de la Sauvage à la chasse. Belle invention d'icelle pour la cuire. Sauvages d'Ecosse qui font la chair dans la peau. Devoir des femmes après la chasse. La pechie du Castor. Description d'icelui. Son batiement admirable Comme se prend. Anciennement d'où venoient les Castors d'ours. Les parcs. Description des entiers. Nibarchou, Loups, Lapius, etc. Bestial de France bien présent en La Nouvelle-France. Merueilleuse multiplication d'animaux. Animaux de la Floride, & de Brésil. F. termine du Brésil. Sauvages font voyagez habités.*

690

CHAP. XXI.

LA FAVCONNERIE. *Les Mises se*
6 ij

plaisent à la chasse. Faminiere exercice noble. Sauvages comme prennent les oiseaux. Fles fourmillantes en oiseaux. Gibier du Port Royal. Nividau. Manchus lesjames. Poules d'Inde. Oisieux de la Floride, & du Bresil.

904

CHAP. XXII.

LA PECHERIE. Comparaison entre la Venerie, la Fauconnerie, & la Pecherie. Empereur se delictant à la Pecherie. Absurdité de Platon. Pecherie permise aux Ecclesiastiques. Nourriture de poisson est la meilleure & la plus saine. Tous poissons craignent l'hiver & se retirent. R. qui venoit au printemps. M. avec d'Esclau, Harcu, Sardines, Eturgeons, Saumons. M. amere de les prendre par les Sauvages. Abus & superstition de Pythagore. Sanctotum des Terreneux. Coquillages du Port Royal. Pecherie des Mers. Si la Mer est morte. Poissons pourquoy ne dorment. Poissons avec pierres à la tête. (comme la Mer est) craignent l'hiver. Huiles de poissons. Pecherie de la Baie de : en quy est admirable la hardiesse des Sauvages. Hippopotames. Multitude infinite de M. acquerneux. Fatucausé du peuple d'aujourd'uy.

905

CHAP. XXIII.

DE LA TERRE. Quelle est la bonne terre. Terre fertile en la Nouvelle-France. Rapport des semences du fleur de Pontreucourt. Quel est le bon semier. Blé, de Turquie dit Mahis. Comme les Sauvages amendent leurs terres. Comme ils sement. Transport de l'air fort à la production. Graines sicciteraines. Causes de la paresse des Sauvages des premières terres. Charus. Vigors. Quand premierement

35

Plantes des Gaulois. Arbres. Vertu de la gomme de Sapin. Petrus. Et sages d'en user. Felle avidité apres le Petrus. Vertu d'acelai. Erreur de Belle-forest. Racine. Afroidites. Consideration sur la misere de plusieurs. Culture de la terre exercée le plus innocenc. Glorizadota. Guere & saineau. Arbres fruitiers, & autres. Du Port Royal, de la Floride, du Bresil, Vertus du Bresil. Mépris des Mines. Fruits à espérer en la Nouvelle-France. Prières faites à Dieu par le Pape pour la prospérité des voyages en icelle.

CHAP. XXIV.

DE LA GUERRE. *A quelle fin les Sauvages font la guerre. Harangues des Capitaines Sauvages. Surprises. Façon de préparer l'evènement de la guerre. Porter les armes en parlementant. Succession des Capitaines. Armes des Sauvages. Excellent Arrière. D'adieu le mot Militia: Sujet de la crainte des Sauvages. Façon de marcher en guerre. Danse guerriers. Comme les Sauvages usent de la vilaine. Villains. Hostie. Supplics. Les Sauvages ne veulent tomber en main de leurs ennemis. Prisonniers rendus. Humanité des Sauvages envers les captifs: Trophées de vint des ennemis: Anciens Gaulois: Hongres modernes.*

CHAP. XXV.

DES FUNÉRAILLES. *Plorer les morts. Les enterres ouvre d'humanité. Contumes des Sauvages en ce regard. De la conservation des morts. Du lieu des Perles, Egyptiens, Romains, Gascons, Basques, Bresiliens, Floridiens, Sauvages, Hebreux, Rois de France, Thraces, Loceus, anciens Chrétiens. Brulemens des membres des Sauvages detournez.*

*Belle leçon aux hommes. Coutumes des Phrygiens, Les-
tins, Hébreux, Gaulois, Allemands, Sauvages, en ce
regard, Inhumation des morts. Quels peuples les en-
terrent, quels les brûlent, & quels les gardent. Des
sépulchres encloués & sépulchres des morts. Lesux repré-
sents. Avarice des violateurs de sépulchres.*

Après suivent **LES MYSES DE
LA NOUVELLE-FRANCE**



A P P R E S E N T A T I O N

A M I L eſteur, C'eſt choſe humaine que de ſavoir ; & ainſi que Dieu ne ſe peut dire parfait, lequel m'eſt (ce dit le Proverbe) ne peut aggreer à un choiſin. Parquoy en trouvez quelque choſe en ces livres qui ne viennent ſeu à bon ſeu, ou quelque deſaut d'elegance, je ne prie approuver le tout par la grandeur, ne m'eſtimant pas meilleur que l'un des auteurs que l'on met parmi les livres ſacrez, lequel à la fin de ſon œuvre dit : *Que ſ'il ne ſ'eſt aſſez honoré d'ayrſté de ſon Eſtore il ſay ſaut parler* : Me ſollicitant en toutes choſes à la correction des plus ſageſſes moy.

Ataq;
chab.
de la ſoy

Il y a une imperfection en nôtre langue, que l'on y a beaucoup de lettres ſupercilieuſes. C'eſt pourquoy icelles ay corrigé tant que j'ay peu, par une orthographe non vulgaire.

J'ajoutmay pour l'intelligence des Belles, que la table de grande Charte géographique des Trente-neuves ou eſt en la page 224. & 225.

La figure de la route de la Floude reconſtruite & habitée par les François, en la page 47.

La figure du port de Ganabou au Beſil, en la page 50. & 51.

La figure du port Royal, en la page 449.

En la table grande Charte les lettres B. C. G. I. P. ſignifient Baſe, Cap, Golfe, Ile, Port.

Pour les mots ſſezans, ie diray que les vents d'ER, Oueſt, Noce, & Su, ſont les vents d'Orient, Occident, Orientou, & Midi. Sudeſt, Suroueſt, Nordueſt, Nordou, ſont les vents moyennes. Ie laiffe les quatre & quatre vents de vent.

En la fin ie ſ'ayſe qu'eſt la Table de Chapitres circonſcrites, en moyens toutes la moelle & ſubſtance de toute preſente Hiſtoire.

M
V L
T A R E
N A S C E N
T V R Q V Æ
I A M C E C I
D E R E C A
D E N T
Q V
E



PREMIER LIVRE DE
L'HISTOIRE DE LA NOU-
VELLE FRANCE CONTENANT LES
NAVIGATIONS & DÉCOUVERTES DES FRANÇOIS ÉT
ÉTENDUES DE L'OCCIDENT DEPUIS LE TREN-
TIÈME DEGRÉ JUSQUES AU QUARANTIÈME : &
LEUR HABITATION AU PAÏS D'AUJOURD'HUI
LA FLORIDE.

ORIGINE DE LA NAVIGATION.
*Mais des découvertes qui se sont faites depuis six-
cents ans. Voyages de nos François sur l'Océan.
Cause du peu de succès qu'on y a fait. Fautes des
Tables géographiques. Que le sujet de cette Histoire
est à proposer. Qualités louables des peuples qu'on
appelle Sauvages.*

CHAPITRE PREMIER.

L'AVTEUR du livre de la Sa-
pience attribué à Salomon, dit que *sup. 10.*
la convoitise du gain à mené l'esprit
de l'homme à rechercher le moyen
d'aller sur les eaux, & bâtir des na-
vires, par lesquels on peut traverser la mer, & y
passer comme par un chemin solide, nonob-
stant la profondeur des flots & des abymes.

Cette sentence me fait croire vray-semblablement que le saint Patriarche Noë ne fut point le premier inventeur ou fabricant des vaisseaux de mer, n'ayant bati le sien à cette fin : & qu'avant lui les hommes en avoient trouvé l'usage. Ce qu'on sera trouvé étrange à qui considérera que le monde peu après sa creation fut grandement peuplé, & y eut incontinent des villes fondées, & fournies des choses nécessaires à la vie humaine, & en outre des métiers de beaucoup plus subtile invention que les navires, comme celle des métaux ; la recherche, la fonte, le manement, & l'employ d'eux, & autres choses que l'écriture ne nous dit point, s'étant contentée de nous indiquer cela pour nous faire presumer le reste : sans parler des inventions de musique & instrumens musicaux, comme orgues, harpes, & autres, qui demontrent des Républiques pleines de magnificence plusieurs siècles avant Noë : non moins qu'un peu après le deluge, & luy vivant encore, voilà se peçut cette grande & superbe ville de Babylone miracle du monde, qui n'eut jamais sa semblable, au moins quant à ses murs & defences. De ce temps on traffiquoit par mer, & y avoit des villes le long de ses rives, cōme nous en voyons des remarques & argumens en l'Histoire sacrée, là où il est écrit que le saint Patriarche Jacob dit à son fils Zabulon que son partage seroit au long de la mer près le port des navires.

La même convoitise a été l'aiguillon qui depuis six-vints ans a poussé les Portugais, Espagnols, & autres peuples de l'Europe à se ha-

Conf. 4.

Conf. 49.

*Amis des
désavertis
des
vies se-
des.*

des sur l'Océan, chercher des nouveaux môdes
deçà & delà l'Équateur, & en un mot environ-
ner la terre ; laquelle aujourd'huy se trouve
toute reconuë par l'obstinée & infatigable avi-
dité de l'homme, excepté quelques côtes antar-
ctiques, & quelques-vnes à l'Occident outre
l'Amérique, lesquelles ont été négligées, parce
qu'il n'y avoit rien à businer.

Parmy tant de decouvertes nos Roys se sont
aussi mis aux champs, mais d'une autre façon, &
d'une autre fin que nos voisins meridionaux. Car
de voy par leurs Commissions qu'ils ne respirêt
que l'avancement de la Religion Chrétienne,
sans aucun profit present : & ne voy en aucun
sujet qu'en l'execution de leurs entreprises ils
se voy, & ôte eux, cruellement depeuplé les pro-
vinces qu'ils ont voulu faire habiter, ayans plus
estimé la conversion des âmes à Dieu, & la soul-
lage d'humanité, que la possession de la terre.

A cette fin le Roy François premier en-
tre les difficultez de ses affaires fit la première
expédition outre mer en l'an mille cinq cens
sept, envoyant le Capitaine Jehan Veraxan
Potentin découvrir des terres neuves qui ne
sont occupées d'aucun Peuple Chrétien, en
intention de les faire habiter, s'il en avoit bon
rapport. Ce que fit ledit Veraxan, & cotoya
avec la terre depuis appelée la Floride, & celle
qui a pris le nom de Virginie, jusques au qua-
rante degré, dont il fit sa relation, ainsi que
nous dirons ci-apres. En années cinq cens tren-
te & trente-quatre le Capitaine Jacques
Cartier de Saint Malo fut envoyé par le même

*Fielt del
Rex. Præ.
par.*

*Le Rex
François
premier.*

Paraxan.

Cartier.

Roy à la découverte de la terre neuve des Marquises, & du fleuve de Canada par luy dit Hochelaga. Et six ans apres Jean François de la Roche que sieur de Roberval, Gentil-homme Picard prit commission avec ledit Quantier pour aller peupler ladite terre.

Roberval.

Le Roy Henry II.

Villegagnon. Le Roy Charles IX.

Ribaut. Laudonnière.

Quel est le motif de nos entreprises.

Au regne du Roy Henry second és années mille cinq cens cinquante-cinq & cinquante six furent faits nouveaux embarquemens pour l'habitation de la terre du Bresil sous la conduite de Nicolas Durand, dit le Chevalier de Villegagnon. Et sous le Roy Charles IX. années soixante-deux & soixante-quatre furent faits les voyages pour l'habitation de la terre qu'avoit découverte Jean Verazzan, dequoy les voyages furent conduits le Capitaine Jean Ribaut, & le sieur de Laudonnière Gentil-homme Poitevin.

Que si le saint desir de ces bons Roys réussit comme il seroit à desirer, il en feroit habuer le desant partie à nous-mêmes, qui sommes en trop bonne terre pour nous en dégoûter, & nous donner de la peine pour commoditez de la vie, apres que la longueur de plusieurs centaines d'années nous a (sans d'exercice) affaiblis : partie aux guerres externes & civiles qui ont continuées surfaillé la France, & retenu nos Français dans leurs bornes, soit au siècle du Roy François premier; soit depuis, lors que l'étranger fomentoit nos divisions, & nous liguoit les uns contre les autres, pour à nôtre ruine élargir sa grandeur.

En ces derniers temps la France commençant respirer par la valeur incomparable de notre grand Henri, quelques-uns se sont efforcés de reprendre les errements délaissés, sçavoir les seurs Marquis de la Roche Gentil-homme Breton, de Monts Gentil-homme Xaintongois, & de Pourrincourt Gentil-homme Picard. De tous lesquels je parleray chacun en son ordre, mais ce que j'ay veu, on le dit à eux-mêmes, on le vey par les écrits de ceux qui ont fait les précédens voyages, l'histoire dequels m'a esté d'autant plus difficile, que la memoire en estoit ja treuvé : De sorte que j'ay esté contraint de la chercher partie en la bibliotheque du Roy, & dans les papiers moisés des Libraires, & étant quelquefois servi, au regard des derniers temps, de ce que Samuel Champlain en

Le Roy
Henry
IIII.

Le Roy de
Monts
Pourrincourt.

Champlain

Et comme on dit de certains poissons confusés à Venus, qui naissent de l'écume de la mer, & pour se garentir de l'injure & gourmandise des plus grans, ils s'assembloient par milliers, & se retreuoient en tant de pelotons, qu'ils se tenoient assez forts pour se defendre : Ainsi m'a esté ablé bon de mettre en un corps tant de relations & menus écrits qui estoient comme enfusés, afin de les faire revivre, & par cét assemblée m'essayé de leur donner une meilleure coupe contre la lime sordide du temps qui tout consume : Et ce tant pour contenter l'honneur & desir de plusieurs qui dès long temps recherchent cela de moy, que pour employer vtiement les heures que je puis avoir de loisir

Champlain

*Temps de
nos Rois
Fran.*

durant cette saison des vacances en l'an mille six cents soixant.

*Exposé
des Tables
Geographi-
ques de la
nouvelle
France.*

Or d'autant qu'en cette histoire est souven fait mention de plusieurs lieux auxquels nos François ont imposé les noms, lesquels toutesfois ceux qui impriment les Tables geographiques ont jusques ici usgracement supprimé, moult en écrit des noms tant imaginaires que la délinéation qu'ils ont fait de nôtre Nouvelle France est fautive: l'ay voulu particulièrement tirer la plume, & représenter au vray selon les Tables particulières de nos marinières, & mêmes de de Champlain (car jô n'ay pas tout veu) le fin de la première terre, pour montrer que les Hespagnols, ny autres avât nous, ne l'ont jamais vûe, & qu'ils ont donné des bourdes au peuple lon principalement qu'ils ont feint vne grande riviere au-deçà des Armouchiquois, & sur icelle vne ville grande & puissante qu'ils ont nommé (je ne sçay, ny eux-mêmes, à quel sujet) Norembegne, laquelle ils ont située par les quarante-cinq degrés: dequoy nous parletons plus amplement en son lieu.

*Liv. 4. ch.
7.*

Et jaçoit que mon sujet semble bas, n'est icel traité d'un Royaume rempli de belles villes & beaux palais, enrichi de l'ogive main de beaucoup d'ornemens domestiques & publics, formé tant en peuples instruits en toutes sortes d'arts liberaux & mecaniques: & en un mot, n'est icel à discourir sur les sept merveilles de monde. Toutefois tel qu'il est, j'espère que les Sages lui donneront sauf-conduit, si l'on considère que ce grand vaisseau de sagesse Salomon

*Sur le sa-
jet de cette
histoire
n'est à mé-
priser.*

n'auroit dédaigné de traiter en son Histoire naturelle, des moindres choses d'ici bas depuis le 1. des Roys
cadre qui est au Liban jusques à l'Éthiopie qui sert de 4-100. 15.
 la parcy : des bestes, des oyseaux, des reptiles, & des
 poissons. Et quand ce ne seroit qu'en considéra-
 tion de l'humanité, & que ces peuples d'où nous
 nous avo我们有 à parler sont hommes comme nous,
 nous avons dequoy estre incités au desir d'en-
 tendre leurs façons de vivre & mœurs, veu mé-
 memt que nous recevons souvent avec beau-
 coup d'applaudissement les histoires & rapports
 des choses qui ne sont si étrangères, ny tant éloi-
 gnées de nous : afin que par la consideration de
 leur déplorable état & condition (car ils vivent
 nus, vagebonds, sans police, loy, ny religion)
 nous venions à remercier Dieu de ce qu'il nous
 a gratifié par-dessus eux, & dire avec le Prophe-
 te Roy son bien-aimé :

A Jacob il donne pour guide

San verbe & ses enseignemens,

Et à la race d'Israële

Ses fians & ses jugemens.

Il n'a fait ainsi pour le reste,

Des peuples de tout l'univers,

Leur rendant sa loy manifeste,

Et ses jugemens découvrir.

Car outre la vie civile à laquelle nous sommes
 nés, il nous a par sa grace illuminé de son saint
 Esprit, & fait voir les secrets de sa haute sagesse,
 fin que le reconnoissions, & l'adorions, & obte-
 nions salut par son fils Jesus-Christ nôtre me-
 decin & sauveur, qui est en un mot toute la
 vie de l'homme, & la fin à laquelle nous devons
 aspirer.

A iij

292 147,
 292. 2.

Ainsi nous ne sçaurions nous faire que ce Philoſophe Payen, lequel remercioit ſes Dieux entre autres choſes, de ce qu'il étoit né à Athènes plutôt qu'ailleurs, d'autant que là étoit le domicile de toute bonne inſtruction, civilité, & police; le ſiege des ſciences & des bonnes loix.

Et néanmoins ie ne veux tellement deprimera cõdition des peuples que nous avons à reprẽſenter, que ie n'avoue qu'il y a beaucoup de choſes bonnes en eux. Car pour dire brievement, ils ont de la valeur, fidelité, liberalité, & humanité, & leur eſt l'hõſpitalité ſi naturelle & recommandable, qu'ils reçoivent avec eux tout homme qui ne leur eſt ennemi. Ils ne ſont point mais comme pluſieurs de deçà, ils parlent avec beaucoup de jugement & de raiſon: & s'ils ont à entreprendre quelque choſe d'importance, le Capitaine ſera attentivement écouté, haranguant une, deux, & trois heures, & lui répondra-on de point en point, ſelon que la maniere le requerra. De ſorte que ſi nous les appellons communement ſauvages, c'eſt par un mot abusif, & qu'ils ne méritent pas, n'étans rien moins que cela, ainſi qu'il ſe verra par le diſcours de cette hiſtoire.

Une choſe ſpar a manqué juſques ici, qui a causé, & cauſe encor leur malice, c'eſt de n'avoir eu l'uſage du fer, ſans lequel toutes nos œuvres manuelles ceſſent: Et croy que ne ſe-plons beaucoup plus relevés qu'eux, ſi nous euſſions été dépourvus de cette admirable invention, laquelle nous devons à Tubal-Cain ſpẽcialement célébré au commencement de l'hiſtoire ſecrẽe de la naiſſance du monde.

Peuples de
la nouvelle
France,
quels.

Uſage du
fer, ceſſer
progreſſive.

Des noms Gaullois. Refutation des Auteurs Grecs sur ce sujet. Nos premiers Gaullois. Les Gaullois pères des Français en Italie. Rodes refusé. Conquêtes & navigations des anciens Gaullois. Loix marines, justes, & viltures des Massillois. Portugal. Navire de Paris. Navigations des anciens Français. Rétablissement en la navigation d'où est venu. Lacheté de nôtre siècle. Richesses des Terres-neuves.

CHAP. II.

RESTENT anciens ayans voulu discourir de l'origine du nom Gaullois, se sont escrimés en tenebres, & n'ont point touché au but, soit en faute de savoir l'histoire de la creation du monde, ou d'entendre les langues des vieux siecles (auquel-les il faut rapporter l'imposition des noms les plus anciens) ou d'avoir des vrais memoires des premiers Gaullois. Ce qu'aussi n'eussent-ils peu, d'autant que toute la Theologie, & Philosophie d'iceux Gaullois consistoit en tradition, & sans écriture, de laquelle ils n'usent qu'es choses privées, ce dit Cesar. Or ici nous n'avons affaire qu'aux Latins & Grecs, qui seuls ont traité de nôtre antiquité. Quant aux Latins, iceux ne voyans apparence de derivier nôtre nom d'un Coq, signifié par le mot Gallus en leur langue, ils n'en ont voulu rien dire. Mais les Grecs plus hardis, lesquels ont brouillé les origines de toutes choses, & icelles remplies de fables, ont écrit qu'un Roy des Gaullois nom-

*Anciens
Gaullois
n'usent
point
rien en
public.*

Iupiter
Galates
Galathée
 mé *Celte*, & par honneur *Iupiter*, eut vne fille dite *Galathée*, laquelle dedaignoit tous les Princes de son temps, jusques à ce qu'ayant eue les vertus nompareilles du grand *Hercule* de *Lybie* fils d'*Osiris*, qui guerroyoit les tyrans de la terre, comme il passoit par le pais des *Celtes* pour aller d'*Hispanne* en *Italie*, elle en devint amoureux, & par la permission de ses parens eut de luy vn enfant, qui fut nommé *Galat*, lequel surpassa tous les Princes de son âge en force de corps, & grandeur de courage: & ynt conquis beaucoup de provinces par armes, changea le nom des *Celtes* que son pere avoit donné, & nomma ses sujets *Galates*. D'autres ont pensé qu'ils avoient esté ainsi appellez du mot Grec *Γαλα*, qui signifie *Lait*, pource que le peuple *Gaullois* est blanc & de couleur de lait. Or ces derivations sont absurdes: Car pour ce qui est de la couleur blanche, il y a plus de raison d'appeller ainsi ceux de la grande *Bretagne*, ou les bas *Allomans*. Et puis c'est folie d'estimer que nous ayons pris nôtre appellation des *Grecs*, dequels au contraire vne partie est appellée de nôtre nom. Pour le regard du mot de *Galates*, c'est vne invention de la même forge. Car ie ne voy que *contraieré* en tous ceux qui en ont parlé. *Pausanias* en ses *Asièques* dit, que le nom de *Galates* n'est venu que sur le tard, & que de grande antiquité les *Gaullois* auparavant s'appelloient *Celtes*. Et toutefois *Galates*, selon *Herose*, a esté Roy des *Gaullois* immédiatement apres *Celte*. *Strabon* au contraire, dit, que tous les *Galates* ont esté ap-

Galates

Xijfines
lon.

appelles Celtes par les Grecs, à cause du noble
 Office de ceux de la province Narbonnoise, où il
 donne à entendre qu'ils estoient Galates devê-
 qu'être Celtes. Appian tient que les Celtes vien-
 nent d'un Celus fils de Polydore, qui fut fils de
 Neptune: ce qui ne se peut accorder avec ce
 que dit Berosus, que *Sapient Celus* fut le neuvieme
 Roy des Gaullois, plusieurs siècles apres Nep-
 tune.

Mais je voudroy demander pourquoy les Supplément
 du Cerus,
 Grecs, pour suivre leurs fantaisies, ont changé le
 nom de Gaullois en Galates, ce que n'ont fait
 les Romains plus retenus & plus sobres à
 mouiller l'antiquité. Je croy qu'ils ont eu
 crainte de se rendre ridicules en les appellans
 Gaullois par vne (il) double, d'autant que *Gallus*
 en leur langue signifie *Charri*: & ils voyoient
 les Gaulles former en generation. Et de là
 ont pris sujet d'imposer le nom de Galates aux
 Gaullois, à cause du Roy *Galates*. Et neantmoins
 Strabon, non autrement scrupuleux, les appelle
 indifferemment Gaullois & Galates, & ceux de
 l'Asie Gallo-grecs.

N'y ayant donc point d'apparence à ce nom
 de Galates, il est meillier de nous arreter à
 l'appellation de nos plus proches voisins les
 Romains, qui nous cognoissent mieux, de quels
Strabon disoit que comme ils n'ont les points
 et syllabes des Grecs, ainsi n'en ont-ils les barbes et
 ils ne sont si grans brouillons & menteurs. Et Strabon disoit
 que le nom Gaullois, nous avons l'authorité
 de Xenophon, lequel en ses Equivoques dict,
 que le premier Ogyges (qui fut Noé) fut surnommé
 Gaulois.

Le Gaillier, parce qu'au deluge du monde s'étant retiré des eaux, il en garentis aussi la race des hommes, et repeupla la terre. De là vient (dit-il) que les Sages (qui sont peuples de la Scythie Asiatique, c'est à dire de l'Arménie, où l'Arche de Noë s'arrêta) appellent ce vaisseau de mer Gallier, parce qu'il garentis du naufrage. Et de ce mot nous avons obtenu les noms de Gallero & Gallioce, qui ne viennent pas de *Galerus*, comme a voulu dire

* Du ces peuples qui parviènt à ces terres par les Galles.

Erasmus en P. 146. de Navis aut Gallus.

Erasmus. Caton au proëme de ses Origines, & autres Auteurs, s'accordent à ce que dessus, disans que Janus (qui est Noë) vint de Scythie en Italie avec les Gaullois peres des Umbres (peuples aujourd'huy tenans le Duché de Spolitte) ainsi appelez d'un autre nom que leur peres, mais revenant à même signification. Car en langue Hébraïque & Atamée *Gallus* signifie Flot, Eau, Inondation: & en langue antique Latine *Faler*, ou *Faler* signifie Eau & Plue.

Bodin en sa Satyre de l'Égypte.

Je sçay que Bodin n'approuve point ceci, & se moque de Rabbi Samuel, qui est de même opiniõ que nous: mais le trouve si raisõbiè plus ridicule d'è dire que comme les ancèts Gaullois étoient vagabons, ne sçachans où ils alloient, ils commenceront à murmurer par ces mots, *Où allons-nous?* & que de là est veñu le mot de *Valon*, ou *Gallon* par une transposition de lettre.

Arrêtons-nous donc à nôtre premiere è-vis, & disons avec le même Xenophon, que Noë repeuplant le monde amena une trouppè de familles pardeçà, lesquelles aimans la navigation trouverent bon de s'appeller du nom attribué à ce grand Ogyges (c'est à dire Illustre,

de Sacré) & semblablement à Comerus Gallus (lequel en l'histoire sainte est appelé Gomer) com. 10.
 premier Roy des Gaullois, selon Jacques de 1074.
 Bergome en son Supplement des Chroniques: 1074.
 quoy que Berosé le face Roy d'Italie, à quoy ie
 ne me puis accorder, puis qu'elle n'en a rete-
 nu le nom.

Ainsi ayans beaucoup multiplié (comme la Gaulois
 nation Gaulloise est foconde) ils se rendirent de la mer
 maîtres de la mer dès les premiers siècles apres des les pri-
 le Deluge : & devant les guerres de Troyc le miers
 grand Capitaine Cambales ravagea toute la des ma-
 Grece & l'Asie, comme le confesse Paulanias ires de la
 en ses Phociques, & ailleurs. Long temps de- mer.
 puis les Gaullois affriandez au butin firent trois Il y en a un autre
 armées, dont Brunnus (l'un des chefs) avoit été Il est en l'histoire
 cinquante-deux mille piétons, & vingt mille de la mer
 quatre cens maîtres de cheval à sa part, chacun de la mer
 déquel avoit deux chevaux de relais, & nom- de la mer
 bre de Soldniers tout lui, courroynt toute l'A- de la mer
 sie par mer aussi bien que par terre. Strabon fait Strabo.
 mention d'autres grandes conquêtes des Te- lib. 4. 107
 trachages, Tolistobogiens, & Trocmiens pen- 11.
 nins Gaullois, lesquels occuperent la Bythanie, 11.
 Phrygie, Cappadoce & Paphlagonie, sous un 11.
 nommé Leonorius, lequel y instruisa d'oute Te- 11.
 traches semblables à nos douze Pairs de Fran- 11.
 ce. Et de ces conquêtes parle aussi Plin, lequel 11.
 dit qu'ils avoient cent nonante-cinq villes & 11.
 principautés.

Au reste ils avoient leurs loix marines si bien
 ordonnées, que les nations étrangères se con-
 formoient volontiers à icelles, comme faisoit

les Rhodiens, au recit de Strabon, léquels :
Les mar- voient emprunté de noz Marillois les leur
naires des marines dont ils vſoient. Ce qu'ils avoient fai
Marillois d'autant plus volontiers qu'ils les voyoient le
 gouverner avec Justice, & ne souffrir au
Magasins cuns pirates sur la mer, ayés (dit le même Stra
 bon) de grans magazins bien fournis de toutes
Dépouilles choses necessaires à la marine, & pour battre les
 villes, ensemble infinites dépouilles des victoi
 res par eux obtenues durant plusieurs siècles
 contre les pyrates saids. Et Ines Cesar parlant
 de la civilité des Gaullois, & de leur façon de
 vivre, laquelle ils ont enseignée aux Allema
 dis que la cognoissance des choses d'outre mer
 leur apporte beaucoup d'abondance & de con
 thodines pour l'usage de la vie.

Et ne faut penser que cette ardeur de naviger
 ait esté encluse dans la mer du Levant. Car le
Portugal, pais de Portugal portent le nom de Port des
port des Gaullois, témoigne assez qu'ils ont aussi couru
Castel. sur l'Océan. En memoire dequoy la principale
 ville du Royaume des Gaullois porte encor
Navire de aujourd'hui la Navire pour sa marque. Voir
Paris. ie pourray bien encor ici mentionner la por
 te d'Angleterre, qui s'appelle *Corus Gallicus*, Cor
Corus Gal- unille. Ce qui ne peut provenir que des na
lis. vigations des Gaullois.

Mais comme par la vicissitude des choses
 tout se change icy bas, & les siècles ont in
 scay quelle necessité pour n'user du mot de sa
 talité)née avec eux de suivre le gouvernement
 des autres instrumens de la providence de Dieu
 les Gaullois ont quelquefois par occasion lais

refroidir cette ardeur de voyager sur les eaux, comme lors que les Romains semèrent la division entre-eux, & s'emparèrent par ce moyen de leur Etat : & depuis, quand les François, Gots, & autres nations déchirèrent ce grand Empire ja cassé de vieillesses, & tout rempli d'humours vicieuses, & corrompues de longue main. Mais par après aussi selon les occurrences, ils ont repris leurs premiers & anciens exercices, comme lors qu'on a publié les Croisades pour le recouvrement de la terre sainte ; environ lequel tēps, se moit en l'an mille deux cent quatre - vints, pour éviter la peine de voir tous les jours des Admiraux extraordinaires, & par commission, pour envoyer sur le mer, & conduire l'armée Françoisé en l'Orléans, de l'Admirauté de France créée en titre d'office par le Roy Philippe surnommé le Hardi, de saint Louis, & déferée au Sieur Engueran de Couci, troisieme du nom en cette famille, premier Admiral de France en la qualité que l'on dit.

*Premier
Admiral
de France.*

Or comme vn malade pressé de la douleur de la violence oublie aisément les exercices auxquels il souloit s'occuper estant en pleine santé. Ainsi les François par-aprés occupés sur défensive aux longues guerres qu'ils ont eues contre les Anglois dans leurs propres entrailles, & au milieu de la France, ils ont laissé de ressentir cette ancienne ardeur en la navigation, qui ne s'est pas ayément r'échauffée de nouveau, étant à peine la France relevée de malades, que voicy naitre d'autres guerres par la

glorieuse ambition d'un Prince sujet de nôtre Roy, lequel ne se promettoit rien moins que de luy enlever la couronne de dessus la tête, comme nous témoignent allés amplement ces histoires. Quoy que ce soit il en a tiré de bonnes pieces, lesquelles jaçoit qu'elles se puissent justement débattre, toutefois ce ne seroit sans beaucoup de difficultés. Et depuis ce temps les differens pour la Religion, & les troubles états survenus, nos François parmi ces longues absences ont esté tellement occupez, qu'en vue d'union universelle il a esté bien difficile de viser au dehors, faisant yn chacun beaucoup de conserver ce qui luy étoit acquis; & vivre chez luy-même.

Neantmoins parmi toutes ces choses, nos Roys n'ont laissé de faire des découvertes avec beaucoup de dépense en diverses contrées, & en divers temps, comme a esté veu au chapitre précédent : Et eussent fait davantage s'ils eussent en près d'eux des hommes amateurs de la navigation, ou si nos Admiraux se fussent plus à la marine, ou n'eussent esté empêchés ailleurs & embrouillés en nos guerres civiles. Car encores que les Roys bien solivent ne soient que trop poussés d'ambition pour commander à toute la terre, & à des souverains royaumes, s'il étoit possible, d'autant que (comme dit le Sage) *La gloire & dignité des Roys git en la louange du peuple* : si ont-ils besoin de gens qui la secondent, voire qui les enflamment à un bel sujet, où principalement il y a apparence de la chose qui peut reflir à la gloire de Dieu.

Proverbe.
Les Roys
ont besoin
d'armées.
107 au lieu

n'y va point du deyriment d'autrui. Et en cela *Mot de l'.*
 voire sieste est en pire condition que les prece- *de l'acte*
 d'ens, d'autant que combien que par la grace de *pour la na-*
 Dieu nous jouillions d'une bonne paix, que le *tygation.*
 Roy soit redouté, & ait des moyens autant que *de*
 par un de ses predecesseurs, que l'établissement *de*
 d'un Roynage Chretien & François soit fait *de*
 es regions Océdenales d'outre-mer, & qu'il y *de*
 ait des hommes inmutables en cette resolution *de*
 d'habiter la Nouvelle France, d'où ils ont rap- *de*
 porté les finesses de leur culture, comme sera dit *de*
 en son lieu; néanmoins il ne se trouve quasi per- *de*
 sonne (j'enten de ceux qui ont credit en Cour) *de*
 qui favorise ce dessein, soit en privé, soit envers *de*
 sa Majesté. On est bien aise d'en ouïr parler, mais *de*
 d'y aider, on ne s'entend point à cela. On vou- *de*
 drait trouver les thesors d'Atabalippa sans tra- *de*
 vail & sans peine, mais on y vient trop tard, & *de*
 pour en trouver il faut chercher, il faut faire de *de*
 la dépense, ce que les grans ne veulent pas. Les *De ces lites*
 demandes ordinaires que l'on nous fait, sont *ordinaires*
 Y a-il des thesors, y a-il des mines d'or & d'ar- *de ceux qui*
 gent & personne ne demande. Ce peuple là est *d'infirmité*
 disposé à entendre la doctrine Chrétienne? Et *de la Nou-*
 quant aux mines il y en a vraiment, mais il les *velle. Ind-*
 faut fouiller avec industrie, labeur, & patience. *es.*
 La plus belle mine que je sçache c'est du blé & *de*
 du vin, avec la nourriture du bestial. Qui a de ce- *de*
 n'a de l'argent. Et de mines nous n'en vivons *de*
 point, quant à leur substance. Es tel bien-souvent *de*
 la belle mine qui n'a pas bon jeu.

Au surplus, les mariniers qui vont de toute
 Europe chercher du poisson aux Tetres-neu-

ves, & plus outre, à mille lieues loin de leur pays, y trouuent de belles mines sans rompre les rochers, éventer la terre, vivre en l'obscurité des enfers (car ainsi faut-il appeller les mines, où l'on condamnoit anciennement ceux qui mesuroient la mort) ils y trouuent, di je, de belles mines au profond des eaux, & au trafic des pelletteries & fourrures d'Ellans, de Castors, de Loutres, de Martres, & autres animaux dont ils tirent de bon argent au retour de leurs voyages, auxquels ils ne se plairoient sans s'ils n'y sentoient vn ample profit: Ceci soit dit en passant pour ce qui regardé la Terre-neuve, laquelle j'ay vu qu'elle soit peu habitée, & en vn climat siu froid, neustmoins est recherchée d'un grand nombre de peuple qui lui va tous les ans rendre hommage, de plus loin qu'on ne fait les plus grans Roys du monde, lesquels on caresse & honore bien souuent plus pour ce qu'ils sont riches & peuvent enrichir les autres, que par devoir. Ainsi en fait-on à cette terre: de laquelle si on retire tant d'utilité, il faut estimer que celles qui sont en plus haute éléuation de soleil sont beaucoup plus à priser & estimer, d'autant qu'avec l'abondance de la mer elles ont ce que l'on peut esperer de leur culture; sans qu'il soit besoin de se travailler pour des mines d'or & d'argent, déquelles nôtre France Orientale se passe bien & ne laisse d'être aussi florissante que les pays dont elle est environnée. Dequoy nous parlerons plus amplement cy-après selon que le sujet se présentera.

*Excellence
de la Terre-
neuve.*

Conseillers sur le peuplement des Indes Occidentales, & conséquemment de la Nouvelle France comprise sous icelles.

CHAP. III.

LE scay que plusieurs étonnez de la découverte des terres de ce monde nouveau que l'on appelle Indes Occidentales, ont exercé leur esprit à rechercher le moyen, par lequel elles ont peu être peuplées après le Déluge : ce qui est d'autant plus difficile, que d'un pôle à l'autre, ce monde là est séparé de celui-cy d'une mer si large, que les hommes ne l'ont jamais (ce semble) ni peu, ni traversé jusques à ces derniers siècles, pour découvrir nouvelles terres du moins n'en est il aucune mention en tous les livres & memoires qui nous ont esté laissez par l'Antiquité. Les uns ont servi de quelques prophetes & revelations de l'Écriture sainte tirees par les cheveux, pour dire les uns que les Héspaguols, les autres que les Juifs devoient habiter ce nouveau monde. D'autres ont pensé que c'éroit une race de Cham portée là par punition de Dieu, lors que le sud commença d'enfer en la terre de Chanaan, & en prendre possession, l'Écriture sainte témoignant que les peuples qui y habitoient furent tellement éponvanzés, que le vent leur faillit à tous-tes ainsi pourroit estre à dire que les majeurs & ancêtres des Améri-

Première opinion.

Aldean

dey. 1. vers

41. & 42.

vers 41.

44. 47.

Deuxième opinion.

quains & autres de delà, chassés par les enfans d'Israël de quelques contrées de ce pays de Chanaan, s'estans mis dans des vaisseaux à la merci de la mer, auroient esté jettés & seroient abordés en cette terre de l'Amérique. Chok qui semble estre confirmée par ce qui est écrit en la Sapience dite de Salomon, à sçavoir que les Chamuséens avant l'entree des enfans d'Israël en leur terre estoient anthropophages, c'est à dire mangeurs de chair humaine, comme font plusieurs en cette grande étendue de pais. Et pour lui aider encore à dire, j'adjouteray que plusieurs des Américains fontent par dessus le feu en faisant leurs invocations à leurs Demons, ainsi que faisoient les Chananeens. Mais il y a des raisons encorres plus probables que celle-ci : entre lesquelles je diray que ceux-là ne se sont point éloignés de la verité, qui ont estimé que quelques marinsiers, marchés, & passagers surpris de quel que fortunal de vent en mer, à la violence de quel ils n'auroient peu résister, auroient esté portés en cette terre, & là par aventure auroient fait naufrage, si bien que se trouvant nuds, ils auroient esté contraints de vivre de chasse & de pecherie, & se courir des peaux des animaux qu'ils auroient tués, & ainsi auroient multiplié & rempli cette terre tellement qu'on ne n'y a presque que les rives de mer & des grandes rivières habitées, du moins aux premières terres qui regardent la France, & sont en même paisible si bien qu'ores qu'aujourd'hui ils eussent quelque connoissance de Dieu, cela peu à peu s'est évanoui, faute d'instructeurs, comme nos

Sup. 12.
cap. 4. 3.

Troisième
et dernière

voys qu'il est arrivé en tout le monde de deça
 gen apres le Deluge. Et plusieurs accidés vchiez
 de ceste façon, tant de la partie de l'Orient, que
 de Midl, & du Nord, & des pais y interposés, peu-
 vent avoir causé le peuplement de ceste terre
 Occidentale en toutes parts.

Ce qui n'est sans exemple, même qui nous est
 familier. Car en l'an mil cinq cens quatre-vints
 dix-huict le sieur Marquis de la Roche gentil-
 homme Breton pretendans habiter la Nouvelle *Voyage du*
 France, & y alloit des colonies Françaises, *deux Mars*
 sans la permission qu'il en avoit du Roy, il y *que de la*
 mena quelque nombre de gens, lesquels (pource *Barbarie de la*
 qu'il ne connoissoit encore le pais) il dechargea *Nouvelle-*
 en l'île de Sable, qui est à vingt lieues de terre *France.*
 vers plus au Su que le Cap-Breton, c'est à sçavoir
 par les quarante quatre degres. Cependant il *Voy de des-*
 s'en alla reconnoître & le peuple & le pais, & *ses Voy. p.*
 chercher quelque beau port pour se loger. Au *ch. 58.*
 retour il fut pris d'un vent contraire qui le porta
 si avant en mer, que se voyant plus près de la Fré-
 et que de ses gens, il continua sa route par là où
 où il fut peu après prisonnier es mains du Sieur
 Duc de Mercure, & demurerent là ses hommes
 l'espace de cinq ans vivans de poissons, & du lai-
 tige de quelques vaches qui y furent portées il
 y a environ quatre-vints ans, au temps du Roy
 François I. par le Sieur Baron de Lery, & de filz
 lui, Viconte de Guen, lequel ayant le courage
 porté choses hautes, desiroit s'établir par-de là,
 & y donner commencement à une habitation de
 François; mais la longueur du voyage l'ayant
 trop long temps tenu sur mer, il fut contraint

de décharger la son bestial, vaches & porceaux, faite d'eau douces & de parages: & des chair de ces animaux aujourd'hui grandement multipliés, ont vécu les gens dudict Marquis, tout le temps qu'ils ont esté en ceste ile. En fin le Roy éiaut à Rouën commanda à vn pilote de les aller recueillir lors qu'il iroit à la pocheite des Terres-neuves. Ce qu'il fit, & d'un nombre de quarante ou cinquante, en ramena vns domaine, quilz presenterent à sa Majesté vêtuz de peaux de loup-marins. Voila comme les peuples Sauvages peuvent avoir esté multipliés. Et qui est établi là personnellement ces hommes avec nombre de femmes, ils fallent (ou leurs enfans) devenus semblables aux peuples de la Nouvelle-France, & eussent peu à peu perdu la conoissance de Dieu. Et sur cette consideration ie pourrais m'écrier avec l'Apôtre saint Paul: *o profanitas de vestris effectis, & de la sapientie, & de la cruausance de Dieu que ses iugemens sont incomprehensibles, & ses voyes impossibles à trouuer! Car qui est-ce qui a conceu la pensée du Seigneur, ou qui a été son Conseiller?*

Avec Rom
12. v. 17.

Q. 14. 11. 11.

Réponse.

Si quelqu'un allegue que ce que ie viens de dire n'a peu être fait pource que ce n'est la coutume de mener les femmes en mer. Ie repliquerai que cela est bon à dire en ce temps icy, mais que les premiers siècles ont été autres, auxquels eussent les femmes plus vigoureuses, & avoient vu courage du tout mâle: au lieu qu'aujourd'hui les debces ont approuvé & l'un & l'autre sexe. Et neantmoins encore voyons-nous quelquefois des femmes suivre leurs maris en mer. Et n'est-ce pas fait qu'une peuplée tout vn pais: *de*

que le monde a multiplié par la fécondité de nôtre première mere.

Or pour revenir à mon propos , j'ay vu autre argument, qui pourroit servir pour dire que ces peuples ont été portez li de cette façon, c'est à dire, par fortune de mer, & qu'ils sont venus de quelque race de gens qui avoient été instruits en l'Alley de Dieu. C'est qu'un jour comme le fleur de Ponttiacourt disouroit par ctuchement à un Capitaine Sauvage nommé *Côhoulon*, de nôtre Foy & religion, il répondit sur le propos du Déluge, qu'il avoit bien ouï dire dès long temps, qu'anciennement il y avoit eu des hommes méchans lesquels moururent tous, & y en vint de meilleurs en leur place. Et cette opinion du Déluge n'est pas seulement en la partie de la Nouvelle-France, où nous avons demeuré, mais elle est encore entre les peuples du Perou, lesquels (à ce que raconte Joseph Acosta) parlent fort d'un déluge venu en leur pais, auquel tous les hommes furent noyés, & que du grand lac *Tirica* sortit un *Viracha* (qui est le plus grand de tous leurs Dieux, lequel ils adorent en regardant au ciel, comme createur de toutes choses) & ce *Viracha*, s'arresta en *Tigomaco*, où l'on voit aujourd'hui des ruines & vestiges d'anciens edifices fort étranges & de li à *Cajax*. Ainsi recommença le genre humain à se multiplier.

Is ne veux nier pourtant que ces grans pais n'aient peu être peuples par une autre voye, lequel que les hommes se multipliasent sur la terre, & s'étendans toujours, comme ils ont fait par-tout, en fin il y a de l'apparence que de proche en

*Libert. de
de son
est, mais
relig. de*

*Quarités
opinion.*

proche ils ont atteint ces grandes provinces, soit par l'Orient, ou par le Nord, ou par tous les deux. Car le siens que toutes les parties de la terre se me font concaténées ensemble, ou du moins et y a quelque détroit, comme ceux d'Anian & de Magellane eût chose que les hommes peuvent aisément franchir. La considération du passage des animaux est ce qui plus nous peut en rendre hérité en ceci. Mais on peut dire qu'il a été aisé de transporter les perles, & les grands font d'eux mêmes capables de passer les détroits du nord, comme il est vray semblable que les Ellans ont passé de l'Europe Septentrionale en Labrador, ou Canada, en la terre des Sonriquois par le Nord car nous savons de certains sciences qu'ils ne font pas difficulté de passer des Hayes de mer, pour accourcir le chemin d'une terre à une autre. Et nous lisons au premier voyage du Capitaine Jacques Quatrir, que les ours passent aisément quatorze lieues de mer : En ayant lui même rencontré un qui traverson à unge la mer qui est entre la terre ferme & l'île aux oiseaux.

Mais quand se considère que les Sauvages ont de main en main par tradition de leurs peccs, une obscure conoissance du Deluge, il me vient devant une autre conjecture du peuplement des Indes Occidentales, qui n'a point encore été mise en avant. Car quel empêchement y a-t-il de croire que Noé ayant vécu trois ou quatre cens cinquante ans après le Deluge, n'ait luy même ou le son de pris la peine de peupler, ou plusieurs repeupler ce pais là : Est-il à croire qu'il soit demeuré un si long espace de temps sans avoir fait & exploité bien

*Est-ce possible
Dire : que
est la con-
suetude capi-
taine.*

coup de grandes & hautes entreprifes ? Luy qui
 étoit grand ouvrier, & grand pilote, ſçavoit-il
 l'art de faire un autre vaiffeau (car le ſien
 eût demeuré arrêté aux montagnes d'Ararat,
 c'eſt à dire de la grande Armonie) pour repaſſer la
 déſolation de la terre ? Luy qui avoit la conoiſ-
 ſance de mille choſes que nous ne ſçavons point,
 par la tradition des ſciences infuſes en nôtre pre-
 mier pere, duquel il peut avoir ven les enfans,
 connoit-il ces terres Occidentales, où par-aven-
 ture il avoit pris naiſſance ? Certes en tout cas il
 eût eſpéré qu'ay l'eſprit de Dieu, & à r'ém-
 tablir le monde par une ſpeciale élection du ciel,
 il avoit (du moins par renommée) conoiſſance
 de ces terres là, auxquelles il ne luy a point été
 plus difficile de faire voile, ayant peuplé l'Italie,
 que de venir du bout de la mer Méditerranée ſur
 le Tibre ſéder ſon *Lavaculum*, ſi les hâtoires pro-
 phanes ſont véritables, & par mille raiſons y a
 apparence de le croire. Car en quelque part du
 monde qu'il ſe trouvat, il étoit parmi ſes enfans.
 Il ne lui a, di-je, point été plus difficile d'aller du
 détroit de Gibraltar en la Nouvelle-France,
 en du Cap-Vert au Breſil, qu'à ſes enfans
 d'aller en Java, ou en Japen, planter leur nom : ou
 du Roy Salomon de faire des navigations de trois
 ans, léquelles quelques uns des plus ſçavans de
 nôtre ſiècle dernier paſſé, & entre autres Fran-
 çois Vatable, diſent avoir été au Perou, d'où il
 avoit apporté cette grande quantité d'or d'O-
 ſir tres-fin & pur tant célébré en la ſainte Ecri-
 ture.

*Orémené
 des peuples
 des Indes*

*1. de Ro-
 12.*

Que ſi (la choſe preſuppôſée de cette ſorte)

ceux des Indes Occidentales n'ont conservé sacré de pos de la connoissance de Dieu , & les beaux enseignemens qu'il leur pouvoit avoir laissés, il fait considerer que ceux du monde de deça n'ont pas mieux fait. Sçavoir cette objection me semble fondée en aussi bonne & meilleure raison que les autres. Et de telle chose ayant ouï Platon quelque source nouvelle, il en a parlé son Timée comme un homme de son pays, il est il a discours de cette grâde ile Atlantique laquelle comme il ne voyoit point, ny personne qui y eût esté de son temps , il a feint que par un grand deluge elle avoit esté submergée dans la mer. Et après lui Aélius au troisieme de son histoire Des choses diverses, rapporte chose presque semblable , quoy qu'il croye que ce soit fabuleux, & dit selon Theopompus , que jadis il y eut son grande familiarité entre Mydas Phrygien, & Silenus. Ce Silenus estoit fils d'une Nymphe, de condition inferieure aux Dieux, mais plus noble que celle des mortels. Après avoir tenu plusieurs propos ensemble , Silenus adjouta que l'Europe, l'Asie & la Libye estoient des environnes de l'Océan, mais qu'il y avoit une terre lointaine par-delà ce monde ici de grandeur infinie, nourrissant de grans animaux , & des hommes deux fois aussi grans, & vivans deux fois mieux que nous: qu'il y avoit de grandes cités, diverses façons de vivre, & des loix contraires aux nôtres. Par après il dit encores que cette terre possédait grande quantité d'or & d'argent, si bien qu'entre les peuples de delà, l'or est moins estimé que le fer entre nous. &c.

-Silenus.

Tels font les
Pays grans.

Qui considerera ces paroles, il trouvera qu'elles ne sont du tout fabuleuses, & concludra qu'és premiers siècles les hommes ont eu conoissance de l'Amérique, & autres terres y continentes, & que pour la longueur du voyage les hommes cessans d'y aller, cette conoissance est venue à ceindre, & n'en est demeuré qu'une obscure renommée. Car Pline même se plaint que de son temps les hommes étoient appolonnis & la navigation tellement refroidie, qu'il ne se trouvoit plus de gens entendus à la marine, de sorte que les côtes de terres se reconnoissoient mieux par les écries de ceux qui ne les avoient jamais vûës, que par le dire de ceux qui les habitoient. On ne se soucioit plus (dit-il) de chercher de nouvelles terres, ni même de conserver la conoissance de celles qui sont des-jà trouuées, quoy que nous soyons en bonne paix, & que la mer soit ouverte & ouvre ses ports à vn chacun pour les recevoir. Ainsi les îles Fortunées (qui sont les Canaries) ayans esté és plus prochains siècles après le Déluge fort conuës, & fréquentées, cette conoissance s'est perdue par la nonchalance des hommes, jusques à ce qu'un Gentil-homme de Picardie Guillaume de Berancourt les decouvrit és derniers siècles, comme nous dirons cy-apres.

Et pour vne dernière preuve de ce que j'ay dit ci-dessus, par vne conjecture vray-semblable que les siècles plus reculés ont eu conoissance de terres Occidentales d'outre l'Océan, j'adjouteray icy ce que les Poëtes anciens ont tant chanté des Heptendes, lesquelles ayans mis au Soleil com-

Chapitre
de l'Asie.

Plin. 4.
chap. 31.

propretes aux îles des Indes Occidentales, qu'on
Canaries, ni Gorgones. En quoy volontiers je
m'arrêteray à ce que le même Plin, sur vne cho-
se pleine d'obscurité, recite qu'un Statius Seba-
sus employa quarante iours à naviger depuis les
Gorgones (qui sont les îles du Cap Verd) iusques
aux Hesperides. Or ne faut-il point quarante
iours, ains seulement sept ou huit, pour aller des
Gorgones aux îles Fortunées (où quelques vus
mettent les Hesperides) n'y ayant que deux ou
trois lieues de distance. Surquoy ie conclus que les
Hesperides ne sont autres que les îles de Cuba,
l'Espagnole, la Jamaïque, & autres voisines du
golfe de Mexique.

Quant au dragon qu'on disoit garder les pom-
mes d'or des Hesperides, & aucun n'y croit, les
anciens vouloient signifier les détroits de mer
qui vont en serpentant parmi ces îles, au cours
desquels plusieurs vaisseaux s'estoient perdus, &
qu'on n'y alloit plus. Que si le grand Hercule y a
esté, & en a ravi des fruits, ce n'est pas chose éton-
nante de la verité.



Limites de la Nouvelle-France, & sommaire du voyage de Jean Verazzan Capitaine Florentin en la Terre-neuve, aujourd'hui dite La Floride, & en toute cette côte jusques au quarantième degré. Avec une brève description des peuples qui habitent ces contrées.

CHAP. IV.



Y ANT parlé de l'origine du peuple de la Nouvelle-France, il est à propos de dire quelle est l'étendue & situation de la province, quel est ce peuple, les mœurs, façons & coutumes d'iceui, & ce qu'il y a de

particulier en cette terre, suivant les mémoires que nous ont laissé ceux qui premiers y ont esté, & ce que nous y avons reconnu & observé durant le temps que nous y avons séjourné. Ce que le Roy, Dieu aydant, en six livres, au premier desquels seront décrits les voyages des Capitaines Verazzan, Ribant, & Laudonnere en la Floride: Au second ceux qui ont esté faits sous le sieur de Villegagnon en la Frise antarctique du Brésil: Au troisième ceux du Capitaine Jacques Quartier & de Samuel Champlain en la grande riviere de Canada: Au quatrième ceux des sieurs De Monts de la province de la Nouvelle-France & de Pourincourt sur la côte de la Terre neuve de la Nouvelle-France qui est baignée du grand Océan jusques au qua-

quantième degré: Au cinquiesme ce qui s'est fait de ce sujet depuis nôtre retour en l'an mille six cent sept: & au sixiesme les mœurs, façons & costumes des peuples dequels nous avons à parler.

*Extrait de
la Nouvelle
France.*

Je comprends donc sous la Nouvelle-France tout ce qui est au-deçà du Tropique de Cancer jusques au Nord, laissant la vocation de la France Antarctique à qui la verra & pourra debattre, & à l'Espagnol la jouissance de ce qui est au-delà de nôtre dit Tropique. En quoy ie ne veut m'arrêter au passage fait autrefois par le Pape Alexandre sixiesme entre les Rois de Portugal & de Castille, lequel ne doit prejudicier au droit que nos Rois se font justement acquis sur les terres de conquête, telles que sont celles dont nous avons à traiter, d'autant que ce qu'il en a fait a esté comme arbitre de chose debattuë entre ces Rois: qui ne leur appartenoit non plus qu'à vn autre. Et quand ce autre qualifié ledit Pape en auroit ainsi ordonné contre que son pouvoit (hors son domaine) est purement spirituel, il est à disputer s'il pouvoit, ou de voit partager les enfans puissances de l'Eglise, sans y appeller l'ainé.

*Limites de
la Nouvelle
France.*

Ainsi nôtre Nouvelle-France aura pour limites du côté d'Orient la terre jusques à la mer dite Pacifique, au deçà du Tropique de Cancer: Au Midi les îles & la mer Atlantique de vûs de Cuba & l'île Espagnole: Au Levant la mer du Nord qui baigne la Nouvelle-France: & au Septentrion, celle terre qui est dite inconnue vers la mer glacée jusques au pole arctique. De ce côté quelques Portugais & Anglois ont été

des courtes jusques aux soixantieme & septantieme degrez pour trouver passage d'une mer à l'autre par le Nord: mais apres beaucoup de travail ils ont perdu leurs peines, soit pour les trop grandes froitures, soit par defaut des choses nécessaires à poursuivre leur route.

En l'an mille cinq cens vingt-quatre, Jean Verrean Florentin fut envoyé à la decouverte des terres par nôtre Roy Tres-Chrestien François premier, & de son voyage il fit vn rapport à sa Majesté, duquel je re presenteray les choses principales sans m'arrêter à suivre le fil de son discours. Voici donc ce qu'il en écriet: Ayant entrepassé l'île de Madere, nous fumes poussés d'une ventille tempete, qui nous guidât vers le Nord, ou Septentrion, apres que la mer fut accoûtée nous ne laissames de courir la même route l'espace de vingt-cinq jours, faisant plus de quatre cens lieus de chemin par les ondes de l'Océan: où nous découvrimes vne Terre-neuve, non jamais (que l'on sçache) connue, ni decouverte par les anciens, ni par les modernes: & d'arrivée elle nous sembla fort basse: mais approchant à vn quart de lieue, nous conumes par les grands feux que l'on faisoit le long des havres, & parées de la mer, qu'elle étoit habitée, & qu'elle regardoit vers le Midy: & nous mettons en peine de prendre port pour sçavoir & avoir connoissance du pays, nous navigames plus de cinquante lieus en vain: si que voyans que toujours la côte tournoit au Midy, nous deliberames de rebrouiller chemin vers le Nord, suivant nôtre courte premiere. Et fin

1524.

*Premiere
decouverte
de la Terre-
neuve, de-
puis ap-
pellée la Fi-
rde.*

*Quarques
font les
Savoyens
à ceux de
la mer,*

voyant qu'il n'y avoit ordre de prendre port, nous surgimes en la côte, & envoyames vn équipage vers terre, où furent veuz grand nombre des habitans du país qui approchèrent du bord de la mer, mais dès qu'ils virent les Chrétiens presché d'eux ils s'enfuirent, non toutefois en telle sorte qu'ils ne regardassent souvent derrière eux, & ne prissent plaisir avec admiration de voir ce qu'ils n'avoient accoustumé en leur terre: & s'ébahissoient de des habits des nôtres, & de leur blancheur à effigie, leur montrans où plus commodément ils pourroient prendre terre, &c. Puis adjoute: Ils vont tout nuds, sauf qu'ils couvrent leurs parties honorables, avec quelques peaux de certains animaux qui se rapportent aux martres, & ces peaux sont attachées à vne ceinture d'herbe qu'ils font propre à ceci, & fort étroite, & tissée ponceillément, & accourtez avec plusieurs queueils d'autres animaux qui leur environnent le corps, & les couvrent jusques aux genoux: & sur la tête auons d'eux portent comme des chapeaux, & guilbes des faices de beaux pennaches. Ce peuple est de couleur vn peu bazannee, comme quelques Mères de la Barbarie qui avoisinent le plus de l'Europe ont les cheveux noirs, rouffus, & non gueres longs, & léquels ils lient tout vnis & dressés sur la tête, tout ainsi faices que si c'étoit un queueil. Ils sont bien proportionnez de membres, de stature moyenne, vn peu plus grans que nous ne sommes, larges de poitrine, les bras forts & dispos, comme aussi ils ont de pieds & jambes propres à la course, n'ayant rien qui ne soit bien proportionné, sauf qu'ils ont la face large, que

*Sauvages
renfermez à
l'abord des
Chrétiens.*

*Peuples
des Indes
qui de la
Terre-ve-
ra.*

Cañons.

*Proportion
de corps.*

qu'on voit, les yeux noirs & gris, le regard prompt & arrêté. Ils sont assez foibles de force, mais subtils & vigus d'esprit, agiles & des plus grans & vites courreurs de la terre.

Or quant au plan & fit de cette terre & de l'océan qui l'environne, elle est toute couverte de menu sablon qui va quelques quinze piés en montant, & s'étend comme de petites collines & côtes ^{Situation de la Terre avec des de Florida.} ayant quelques cinquante pas de largeur & navigent plus outre on trouve quelques ruisseaux & bras de mer qui entrent par aucunes fosses & canaux, lesquels arrousent les deux bords. Apres ce on voit la terre large, laquelle s'arrouente des havres & baies, ayant de tres-belles campagnes & plaines, qui sont couvertes de bocages & forêts très-verdoyantes, si plaisantes à voir que c'est merveilles & les arbres sont pour la pluspart lauriers, palmiers, & hauts cyprés, & d'autres qui sont inconnus à nôtre Europe, & lesquels rendoient une odeur tres-suave, qui fit penser aux François que ce país participait en circonférence avec l'Orléans, ne peut être qu'il ne soit aussi abondant en drogues & liquors aromatiques, comme encore la terre donne assez d'indices qu'elle n'est sans avoir des mines d'or, & d'argent & autres métaux. Et est encore cette terre abondante en corals, daims, & lievres. Il y a des lacs & étangs en grand nombre, & des fleuves & ruisseaux d'eau vive, & des ruisseaux de diverses especes, pour ne laisser chose qui puisse servir à l'usage des hommes.

Cette terre est en elevation de trente-quatre degrés, ayant l'air pur, secin, & fort ^{Elevation de la Terre avec des de Florida.} sain, & temperé entre chaud & froid, & ne

sent-on point que les vens violens, & impetueux soufflent & respicent en cette region, y regnent le vent d'Orient & d'Occident, & sur toute. Et, y estât le ciel clair & sans pluie, si ce n'est que quelquefois le vent Austral souffle, lequel fait à lever quelques nuages & brouillars, mais celuy passe tout soudainement, & revient la première clarté. La mer y est quoye, & sans violence & tourbillonnemens de flots, & quoy que la playe soit basse & sans aucun port, si n'est-elle point chensée aux navigateurs, d'autant qu'il n'y a point de vuë d'écueil, & que jusques à rez de terre à cinq ou six pas d'icelle, on trouve sans flux ny reflux vingt pieds d'eau. Quand la haute mer on y peut facilement surgir, bien qu'une nef soit combattue de la fortune, mais près de la rade il y fait despreux. Par cette description peut-on reconnoître que ledit Verrazan est le premier qui a découvert cette côte qui n'avoit point encore de nom, à quelle il appelle Terre-neuve, & depuis a été appelée la Floride par les Espagnols, soit pour ce qu'ils en eurent la venue le jour de sainte floride, ou pour ce qu'elle est toute verte & toute fleurie, & que même les arbres y sont couverts d'herbes verdoyantes, estant auparavant nommée *Jaqueza* par ceux du pais.

Mer sans flux ny reflux.

Etant de peuple de la Floride

Quant à ce qui est de la nature du peuple de cette contrée, nos François en parlent tout autrement que les Espagnols, aussi estans naturellement plus humains, doux, & courtois, ils y ont eeu meilleur traitement. Car Jean Poncey de Léon alla à la découverte, & ayant mis pied à terre comme il vouloit jeter les fondemens de quelque

citadelle ou fort, il y fut si furieusement attaqué *Rejoignait*
par un soudain choc des habitans du pais, qu'il *meurra de*
eut la perte d'un grand nombre de ses soldats, il *ce la charge*
recoût une playe mortelle, dont il mourut tôt
après, ce qui mit son entreprise à neant, & ne re-
cogurent pour lors les Hespinois que cet en-
droit où ils pretendoient se percher.

Depuis encore Ferdinand Sotto riche des dé-
pouilles du Pera, après avoir enlevé les thresors
d'Acabalippa, delireux d'entreprendre choses
grandes, fut envoyé en ces parties-là par Char-
les V. Empereur avec une armee en l'an mil cinq
cents trente-quatre. Mais comme l'avarice in-
variable le pouvoit, recherchant les mines d'or
plutost que de se fortifier, expensit qu'il estoit
un vil vagabond, & ne trouvant ce qu'il cherchoit
il deseroit, il mourut de vergongne & de deuil,
de les soldats qui deça, qui delà, qui furent
massacrés en grand nombre par les Barbares. De
l'achet en l'an mil cinq cents quarante-huit, fu-
rent envoyés d'autres gens par le mesme Char-
les V. lesquels furent traités de même, & quel-
ques-uns decorchés, & leurs peaux attachées aux
boccs de leurs temples.

Mesme Florentin Verrazan s'estant (comme il
est à presumer) composé plus humainement en-
vers ces peuples, n'en recoût que toute courtoi-
sie, & pourant dit qu'ils sont si gracieux & hu-
mans, qu'on (c'est à dire les François) voulans
savoir quelle estoit la gent qui habitoit le long
de cette côte, envoyèrent un jeune marinier, le-
quel sautant en l'eau (pource qu'ils ne pouvoient
trouver terre, à cause des flots & courans) afin de

donner quelques petites denrées à ce peuple, & les leur ayant jettes de loin (pource qu'il sembloit d'eux) il fut poullé violemment par les vagues sur la rive. Les Indiens (ainsi les appelle tous) le voyans en cet état le prennent & le portent bien loin de la marine, en grand étonnement du pauvre matelot, lequel s'attendoit qu'on l'allât sacrifier, & pource crioit-il à l'ayde, & au secours, comme aussi les Barbares estoient de leur part pensans l'assourer. L'ayans mis au pied du côté à l'objet du Soleil ils le dépouillèrent tout nud, s'ébahissans de la blancheur de sa chair, & allumans un grand feu le firent revenir & repoudre sa force: & ce fut lors que tout ce pauvre jeune homme que ceux qui étoient au bateau, estoient que ces Indiens le deussent massacrer & immoler, sans en rotir la chair en ce grand bois, & puis en prendre leur curée, ainsi que font les Canibales. Mais il en avint tout autrement. Craynt repris ses esprits, & esté quelque temps avec eux, il leur fit signe qu'il s'en vouloit retourner au navire, où avec grand amitié ilz le reconduisirent, l'accollans fort amoureusement. Et pour le digne plus d'assistance, ils luy firent larguer en eux, & s'arrêter jusques à tât qu'il fut à la mer.

*De la description
des Indiens
de la Virginie
par le sieur de
la Roche.
Page 100.*

Ayans traversé pais quelque centaine de lieues en allant vers la côte qui est aujourd'hui appelée Virginia, ilz vindrent à une autre contrée plus belle & plus saine que l'autre, & où les habitans étoient plus blancs, & qui se véttoient de certaines herbes pendantes aux rameaux des arbres, lesquelles ilz tissent avec cordes de chanvre fine, dont ils ont grande abondance.

Ils vivent de legumes, lesquels ressembent aux
nôtres, & de poissons, & d'oiseaux qu'ils prennent
aux rivières, & avec leurs arcs, les flèches de quels
sont faites des roseaux, & de cimes, & le bout armé
d'arrières de poisson, ou des os de quelque bête.

Ils vivent de canots & vaillans tout d'une pie-
ce, comme les Mexicains, & y est le passage &
tenir fort plaisant, fertile, & plantureux, boi-
eux & chargé d'arbres, mais non si odoriferés,
car si que la côte tire plus vers le Septentrion: &
par ainsi étant plus froide, les fleurs & fruits
ont la vehemenoe en l'odeur que celle des con-
trées sudites.

La terre y porte des vignes & raisins sans cul-
ture, & ces vignes vont se haussant sur les arbres,
ainsi qu'on les voit accoutrees en Lombardie, &
en plusieurs endroits de la Gascogne: & est ce
fruit bon, & de même gout que les nôtres, &
bien qu'ils n'en fassent point de vin, si est-ce qu'ils
en mangent, & s'ils ne cueillent cet arbrisseau, à
tout le moins oient-ils les feuillages qui lui peu-
vent nuire & empêcher que le fruit ne vienne à
maturité.

On y voit aussi des roses sauvages, des lis, des
violetes, & d'autres herbes odoriferentes & qui
sont différentes des nôtres.

Et quant à leurs maisons, elles sont faites de bois
& sur les arbres, & en d'aucuns endroits ils n'ont
autre gêne que la terre, ni autre couverture que le
ciel, & par ainsi ils sont tretois logés à l'entree
de Croissant, comme aussi sont ceux qui se tien-
nent le long de ces terres & rives de la mer.

Comme nôtre Verzaan décrit fort amplement

toute cette côte, laquelle il a vu universellement
vue jusques aux Terres-neuves où se fait la pe-
cherie des morues.

Mais d'autant qu'en nôtre navigation, demie-
re sous la charge du sieur de Poussincourt, en
l'an mil six cents six, nous n'avons decouvert que
jusques au quatre-vingtième degré, afin que le lecteur
ait la piece entiere de toute nôtre Nouvelle
France connue, je coucheraï icy ce que le même
nous a laissé d'un pays qu'il decrit, & lequel
fait en même elevation qu'est la ville de Rome,
à sçavoir à quarante degrés de la ligne, quel-
que partie du païs des Armoûchois (car il n'y
donne pas de nom à pas un des lieux qu'il a vus)
Il dit donc qu'il vit deux Rois (c'est à dire Cap-
taines) & leur train, tous allans nus, sauf que les
parties honestes sont couvertes de peau, soit de
cerf ou d'autre fauve agine : hommes & femmes
beaux & courtois sur tous autres de cette côte,
ne se soucians d'or, ni d'argent, comme aussi ils
ne tenoient en admiration ni les miroirs, ni
leur des armes des Chretiens : seulement s'es-
queroient comme on ayeit mis ceci en ceste
Legis
Vie leur legis qui étoient faites comme les chaises
d'un lit, soutenus de quatre piliers, & couverts de
certaine paille, comme nos naves, pour les de-
fendre de la pluye : Et s'ils avoient l'indolence de
bâir comme par-deça, il leur seroit fort aisé,
qu'ils de l'abondance de pierres qu'ils ont de ces
les sources : les bords de la mer en estans tout cou-
verts, & de marbre & de jaspe, & autres especes
Ils changent de place, & s'en transportent leurs cha-
ges toutes les fois que bon leur semble, ayant

Mores des
peuples qui
sont par ces
40. degrés.

Mores
1413

un rien deuil vn logis semblable, & chacun pe-
 rit de famille y demourant avec les siens, si bien
 qu'on verra en vn colage vingt de trente person-
 nes. Estans malades ils se guerissent avec le feu,
 & meurent plus de grande vieillesse que d'autre
 chose. Ils vivent de legumes, comme les autres
 que nous avons dit, & observent le cours de la
 Lune lors qu'il faut les semer. Ils sont aussi fort
 aimoyables envers leurs parens lors qu'ils me-
 urent, ou sont en adversité: car ils les pleurent &
 pleignent: & estans morts ils chantent le no loy
 qu'ils verserent dans leur vie passé.

*Guérison
des mala-
des.*

*Sauvages
observent le
cours de la
Lune pour
sem.*

Voyla en somma la substance de ce que nôtre
 Capitaine Florentin écrit des peuples qu'il a dé-
 couverts. Quelqu'un dit qu'estant parvenu au
 Cap-Boston (qui est l'entrée pour s'engager vers la
 grande riviere de Canada) il fut pris & dévoré
 par les Sauvages. Ce que difficilement puis-je croi-
 re, puis qu'il fit la relation saine de son voyage
 au Roy, & attendu que les Sauvages de cette rei-
 ne il ne sont point anthropophages, & se con-
 tentent d'enlever la teste de leur ennemi. Bien
 si may que plus avant vers le Nord il y a quel-
 que nation féroce qui guerroye perpetuelle-
 ment nez matiers sans leur pecherie. Mais
 nous que la qu'on ne n'est pas si vieille, ains est
 depuis vingt-ans seulement, que les Maloins
 ont vu une femme d'un Capitaine, & n'en est
 point encor la vengeance allouée. Car tous ces
 peuples barbares généralement appetent la ven-
 dance, laquelle ils n'oublient jamais, ains en
 ont la memoire d leurs enfans. Et la religion
 Chrestienne a cette perfection entre autres che-

*Opinion sur
la mort de
Florentin.*

les, qu'elle modere ces passions effrénées, renvoyant tant bien souvent l'injure, la justice, & l'exécution d'elle au jugement de Dieu.

Voyage du Capitaine Jean Ribaut en la Floride: Les découvertes qu'il y a fait: & la première demeure des Chrétiens & François en cette province.

CHAP. V.

NOUS que porter de la mer & du vent tout ensemble nous ayent passé les bornes de la Floride, & soyent parvenus jusques au quarantième degré, toutefois il n'y a point de danger de tourner le Cap au arrière & revenir sur nos brisées, d'autant que si nous voulions passer outre nous irerions sur les batteries de Malabarre, vers les Armouchiquois en danger de nous perdre, si ce n'est que nous voulions sentir la mer, mais ce faisant nous ne reconnoissons point les peuples le sujet dequels nous-nous sommes mis sur le grand Océan. Revenons donc en la Floride, car l'entend que depuis nôtre départ le Roy y a envoyé gens pour y dresser des habitacions & colonies Françoises.

Il faut donc que selon l'ordre du temps il seroit convenable de rapporter ici les voyages du Capitaine Jacques Quartier, toutefois il me sembleroit meilleur de continuer ici tout d'une suite le discours de la Floride, & montrer comme nos François y envoyez de par le Roy ont pris leurs habitacions, & ont traité alliance & amitié avec les Capitaines & Chefs d'elle.

*Voilà le Chap.
V. de l'Hist.
de la Floride.
Anno 1605.*

En l'an mille cinq cens soixante deux l'Admi- 1562.
ral de Chastillon Seigneur de loüable memoire,
mais qui s'enveloppa trop avant aux partialitez
de la Religion, desirieux de l'honneur de la
France fit en sorte envers le jeune Roy Charles
IX. porté de lui-même à choses hautes, qu'il
trouva bon d'envoyer nombre de gens à la Flo-
ride pour lors encores inhabitée de Chrétiens,
afin d'y établir le nom de Dieu sous son autho-
rité. De cette expédition fut ordonné chef Jean ^{Voyage de}
Ribaut, homme grave & fort expérimenté en ^{Jean Ri-}
l'art de la marine, lequel après avoir reçu le ^{baut en la}
commandement du Roy se mit en mer le 18. de ^{Floride,}
Février accompagné de deux Roberges qui lui
avoient été fournies, & d'un bon nombre de
gentilshommes, ouvriers & soldats. Ayant donc
avigé deux mois il prit port en la Nouvelle
France terrissant pres un cap, ou promontoire,
bas relevé de terre, pour ce que la côte est toute
plate (ainsi que nous avons ven ci dessus en la
description du voyage de Jean Verazzan) & ap-
pella ce cap le Cap François en l'honneur de nostre ^{Cap François.}
Roi. Ce cap distant de l'Equateur d'environ ^{1600.}
trois degrez.

De ce lieu laissant la côte de la Floride qui
se recourbe directement au Midi vers l'île de
Cuba finissant comme en pointe triangulaire, il
voya vers le Septentrion, & dans peu de temps
découvrit une foree belle & grande riviere, la-
quelle il voulut reconnoître, & arrivé au bord d'i-
celle le peuple le receut avec bon accueil, lui fai-
sant présens de peaux de chamois: & à non loïn
de l'embouchure de ladite riviere, il fit planter

*Amirauté
de France
placée
dans la ri-
vière de
May en la
Florida.*

dans la rivière même vne colonne de pierre de taille sur vn côté de terre sablonneuse, en laquelle les armoiries de France étoient empreintes & gravées. Et entrant plus avant pour reconnoître le païs il s'arrêta en l'autre côté d'icelle rivière, où ayant mis pied à terre pour prier Dieu & lui rendre grâces, ce peuple euidoit que les François adoraient le Soleil, par ce qu'en peux ils dressoient la vent vers le ciel. Le Capitaine des Indiens de ce côté de la rivière (que l'historien de ce voyage appelle Roy) se presenta avec

*Présent des
Indiens aux
François.*

Ribaut d'un panache d'agoutte teint en rouge, d'un panier fait avec des palmiers, rempli fort artificiellement, & d'une grande peau figurée par tout de divers animaux lanvages si vivement représentés & pourtraits que rien n'y restoit que la vie.

*Présent du
Capitaine
Ribaut
aux Indiens.*

Le Capitaine François en recipit ce lui bailla des petits brasselets d'étain argentez, vne serra, vn miroir, & des couteaux, dont il fut fort content. Et au contraire contristé du départ des François, lesquels à l'adieu ils chargèrent de grande quantité de poissons. De-là traversans la rivière ces peuples se venoient jusques aux aisselles pour recevoir les nôtres avec présens de miel & morues blanches & corges, & pour les porter à terre. Là ils allerent voir le Roy (que j'aimis mieux nommer Capitaine) de ces Indiens, lequel ils trouverent assis sur vne ramée de cedres & de lauriers, ayant pres de soy ses deux fils beaux & puissans au possible, & environné d'une troupe d'Indiens, qui tous avoient l'arc en main & la trouffe pleine de fleches sur le dos merveilleusement bien en couche. En cette terre il y a grand

Vol. 2, 630

quantité de vers à soye, à cause des moutiers. Et pour ce que nos gens y arrivèrent le premier jour de May, la riviere fut nommée du nom de ce mois.

De là poursuivans leur route ilz trouverent une autre riviere laquelle ilz nommerent Seine pour la ressemblance qu'elle a avec nôtre Seine. Et passans outre vers le Nord-est trouverent encore une autre riviere qu'ilz nommerent Somme, si où il y avoit un Capitalne non moins affable que les autres. Et plus outre encore une autre qu'ilz nommerent Loire. Et conséquemment cinq autres auxquelles ilz imposèrent les noms de nos rivieres de Cherente, Garonne, & Giroude, & les deux autres ilz les appellerent Belle, & Grande, toutes ces neuf rivieres en l'espace de soixante lieues, les noms desquelles les Hespagnols ont changés en leurs Tables geographiques: & si quelques-unes se trouvent où ces noms soient exprimés, nous devons cela aux Hollandois.

Or d'autant que celui qui est en plein drap choisit où il veut, aussi nos François trouvant toute cette côte inhabitée de Chrétiens ilz desireront se loger à plaisir, & passans outre toujours vers le Nord-est trouverent une plus belle & grande riviere, laquelle ilz pensoient estre celle de Jordan, dont ils estoient fort desireux, & par aventure est cette-ci même, car elle est une des belles qui soit en toute cette universelle côte. La profondeur y est telle, nommément quand la mer commence à fluer dedans, que les plus grans vaisseaux de France, voire les ca-

*Pour Royal.
Cibacra,
Cobres,
Lentisque,*

*Poules
d'Indes,
Pardis.*

raques de Venise y pourroient entrer. Ainsi ils mouillèrent l'ancre à dix brasses d'eau, & appellerent ce lieu & la rivière même **LE PORT ROYAL**. Pour la qualité de la terre il ne se pouvoit voir de plus beau, car elle étoit toute couverte de hauts chênes & cedres en infinité, & au dessus d'iceux de lentisques de si suave odeur, que cela seul rendoit le lieu desirable. En cheminant à travers les ramées ils ne voyoient autre chose que poules d'Indes s'en voler par les forêts, & pardis grises & rouges quelque peu différentes des nôtres, mais principalement en grandeur. Ils entendoient aussi des cerfs bousille parmi les bois, des ours, loup-cerviers, leopard, & autres espèces d'animaux à nous inconnus. Quant à la pecherie un coup de ligne étoit suffisant pour nourrir un jour entier tout l'équipage.

Cette rivière est à son embouchement large de cap en cap de trois lieues Françaises. Ils pénétrèrent fort avant dedans, & trouverent fort Indiens, qui du commencement fuirent à leur vue, mais par après furent bien-tôt apprivoisés, se faisoient des présents les uns aux autres, & vouloient ces peuples les reconnoître avec eux, leur promettans merveilles. En un des bras de cette rivière trouvant lieu propre ils planterent en une petite île une borne où étoient gravées les armes de France. Au reste ces peuples là sont heureux en leur façon de vivre, qu'ils ne la voudroient pas quitter pour la nôtre. Et en cela est

*Armes de
France pro
posées en ces
lieux.*

*Les conditions
des peuples
de deça plus
civilisés
que celle des
Indiens.*

la condition de ce peu de monde de deça bien misérable (se laisse à part le point de la religion) qu'ils n'ont rien qu'avec une incroyable peine & de

voit, & ceux-là ont abondance de tout ce qui leur est nécessaire à vivre. Que s'ils ne sont habillez de velours & de satin, la felicité ne gît point en cela, ains ie diray que la cupidité de telles choses, & autres superfluités que nous voulons avoir, sont les bourreaux de nôtre vie. Car pour parvenir à ces choses, celui qui n'a son diner prêt, a besoin de merveilleux artifices, lesquels bien souvent la conscience demeure interestede. Mais encore chacun n'a-il point ces artifices: car tel a envie de travailler qui ne trouve point à quoy s'occuper: & tel travaille, à qui son labeur est ingrat: & de là mille pauvretés entre nous. Et entre ces peuples tous sont riches s'ils avoient la grace de Dieu, car la vraie richesse du monde, c'est d'avoir contentement. La terre & la mer leur donnent abondamment ce qu'il leur faut, ils en usent sans rechercher les façons de deguiser les viandes, ni d'ar de faulces qui bien souvent content plus que le poisson. Et pour les avoir se faut donner de la peine. Que s'ils n'ont point d'appareils que nous, ils peuvènt d'aire tout ce que nous n'avons point d'aire la chasse de cerf & autres bêtes des bois, comme eux: ni des escureux, serpens, & mille autres poisons à foison.

Notz François caressèrent fort long temps deux jeunes Indiens pour les amener en France & les presenter à la Royne, suivant le commandement qu'ils en avoient eu, mais il n'y eut moyen de les retenir, ains se sauverent sans emporter les habits qui leur avoient été donnés. Au temps de Charles V. Empereur, les Espagnols habitans de saint Domingue en

attirerēt cauteufement quelques vas de cette côte, jusques au nombre de quarante pour travailler à leurs mines, mais ilz n'en eurent point le fruit qu'ils en attendoient, car ils se laisserent mourir de faim excepté vn qui fut meslé l'Empereur, lequel il fit peu après baptizer, & lui donna son nom. Et parce que cet Indé parloit toujours de son Seigneur (ou Roy) *Chapala*, il fut nommé Charles de *Chapala*. Ce *Chapala*, estoit vn des plus grans Capitaines de cette contrée, habitant avant dans les terres en vne ville, ou grand enclos, où il y avoit de belles & hautes maisons.

Or le Capitaine Ribaut apres avoir bien reconnu cette riviere, desirieux de l'habiter il sembla ses gens, auxquels il fit vne longue harangue pour les encourager à se résoudre à cette demeure, leur remontrant combien ce leur seroit chose honorable à tout jamais d'avoir entrepris vne chose si belle, quoy que difficile. Enquoy il n'oublia à leur proposer les exemples de ceux qui de bas lieu estoient parvenus des choses grandes, comme de l'Empereur *Pertinax*, lequel estant fils d'un cordonnier se donna de publier la bassesse de son condition, ains pour exciter les hommes de courage, quoy que pauvres, à bien esperer, fit reconstruire la boutique de son pere d'un marbre bien élaboré. Aussi du vaillant & redoublé *Agasicles*, lequel estant fils d'un portier de terre, depuis Roy de Sicile, & parmi les vaiselles d'or & d'argent se faisoit aussi servir de poterie de terre en memoire de la condition de son pere

L'Empereur Pertinax estoit fils d'un cordonnier.

Agasicles.

De Rusten Bascha, de qui le pere estoit vacher, & toutesfois par sa valeur & vertu parvint à tel degré qu'il épousa la fille du grand Seigneur son Prince. A peine est-il achevé son propos, que la plupart des soldats respondirent qu'vn tel grand heur ne leur pouroit avenir, que de faire chose qui deust reussir au contentement du Roy, & à l'accroissement de leur honneur. Supplians le Capitaine avant que partir de ce lieu leur bâtir vn fort, ou y donner commencement, & leur laisser munitions necessaires pour leur defense. Et ja leur tardoit que cela ne luy fut fait.

Le Capitaine les voyant en si bonne volonté, en fut fort rejouï, & choisit vn lieu au Septentrion de cette riviere le plus propre & commode, & au contentement de ceux qui y devoient habiter, qu'il fut possible de trouver. Ce fut celle qui finit en pointe vers l'embouchere d'icelle riviere, dans laquelle il entre vne autre petite riviere, neantmoins assez profonde pour recevoir galieres & galliotes en assez bon nombre: & poursuivant plus avant au long de cette riviere, il trouva vn lieu fort esplané joignant le bord d'icelle, auquel il descendit, & y bâtit la forteresse, qu'il garnit de vivres & munitions de guerre pour la defense de la place. Puis les ayant accommodé de tout ce qui leur estoit besoin, résolut de prendre congé d'eux. Mais avant que partir, appellunt le Capitaine Albert (lequel il laissoit chef en ce lieu) Capitaine Albert dit-il) j'ay à vous prier en presence de tous que vous soyiez à vous acquiescer si sagement de vostre devoir, et

Premier
fort bâti en
la Nouvelle-
de France.

Establi
de Capitaine
ou Albert.

si modestement gouverner la petite troupe que ie vous laisse (ils n'écoient que quarante) laquelle de si grande gayeté demoura sans, voire obéissance, quia. mais ie n'aye occasion que de vous louer, & ne s'en (comme i' en ay bonne envie) devant le Roy le plus seruite qu'en la presence de nous tous lui prometrez faire en sa Nouvelle France. Et vous compagnons (dit il aux soldats) je vous supplie aussi recevoir le Capitaine Albert comme si c'éroit moy-même qui demourast, luy rendre obéissance telle que le vray soldat doit faire à son chef & Capitaine, vivans en fraternité les uns avec les autres, sans aucune dissension, & ce faisant Dieu vous assistera & beura ou contraindra.

*Retour du Capitaine Jean Ribaut en France
Confederation des François avec les chefs
des Indiens; Fêtes d'iceux Indiens: Mes-
sage de vivres. Courtoisie des Indiens: Dis-
sension des François: Mort du Capitaine
Albert.*

CHAP. VI.

Cherifan. Le Capitaine Ribaut ayant fini ses propos, il imposa au Fort des François le nom de CHARLES-FORT, en l'honneur du Roy Charles, & à la petite riviere celui de CHENSA-
Cherifan. ceau. Et prenant congé de tous il se retira avec sa troupe dans ses vaisseaux. Le lendemain levant les voiles, il salua les François floridans de

moins canonnades pour leur dire adieu, eux de leur part ne s'oublierent à rendre la pareille.

Les voiles donc à la voile tirans vers le Nord-est pour découvrir davantage la côte, & à quinze lieues du Port Royal trouverent vne riviere, laquelle ayans reconu n'avoir que demie brassée d'eau en son plus profond, ils l'appelle-^{Strius} rent la Riviere basse. ^{bas.} Delà gaignans la cam-^{Barron} pagne salée, ils se trouverent en peine, & ne sça-voient que faire étant réduits à six, cinq, quatre, & trois brasses d'eau, encorés qu'ils fussent six lieues en mer. Mettons donc les voiles bas le Capitaine print conseil de ce qu'ils auroient à faire, ou de poursuivre la découverte, ou de se mettre en mer par le Levant, attendu qu'il avoit de certain reconu, n'estant laissé des François qui ja possédoient la terre. Les uns lui dirent qu'il vroit occasion de se contenter ven qu'il ne pouvoit faire davantage, luy remontrans devant les yeux qu'il avoit découvert en six semaines plus que les Espagnols n'avoient fait en deux ans de conqueres de leur Nouvelle-Hespagne: & que ce seroit vn grand service au Roy s'il lui portoit nouvelles en si peu de temps d'une si heureuse navigation. D'autres lui proposerent la perte & degat de ses vivres, & d'ailleurs incon-^{Arrivé en} venient qui pnrroit avenir pour le peu ^{Frappé} d'eau qui se trouvoit de jour en jour le long de la côte. Ce que bien debattu il se resolut de quitter ceste route, & prendre la partie Ori-^{Arrivé en} tale pour rebourner droit en France, en laquelle ^{Frappé} arriva le vindesme de Juillet, mil cinq cens soixante deux.

D

Confeder-
aux 1611
Abenou.

Cependant le Capitaine Albert s'étudia de faire des alliances & confederations avec les *Paranous* (ou Capitaines) du pais : entre autres avec un nommé *Audoula*, par lequel il eut la conoissance & amitié de quatre autres, sçavoir *Moyu, Hoya, Tappa, & Scalame*, lesquels il visita & s'honorèrent les uns les autres par mutuel présents. La demeure dudit *Scalame* estoit distante de *Charle-fore* de quinze grandes lieues à la partie Septentrionale de la riviere : & par confirmation d'amitié, il bailla audit Capitaine Albert son arc & ses fleches & quelques peaux de chamois. Pour le regard d'*Audoula* l'amitié étoit si grande entre eux qu'il ne faisoit ny entreprenoit rien de grand sans le conseil de nos François. Mémes il les invitoit aux fêtes qu'ils celebrent par certains saisons. Entre lesquels y en a une qu'ils appellent *Taya*, où ils font des ceremonies étranges. Le peuple s'assemble à la maison (ou cabanne) du *Paranous*, & après qu'ils se sont peints & emplumés de diverses couleurs ils s'acheminent au lieu du *Taya*, qui est une grande place ronde, là où arrivés ils se rangent en ordonnance, puis trois autres surviennent peints d'autre façon, chacun une tabourette au poin, lesquels entrent au milieu du cercle dans des chants à mesure, suivis de toutes qui leur répondent. Après trois courtoisemens faits de cette façon ils se prennent à courir comme chevaux de bridez par mille equalités fortes. Là dessus les femmes commencent à pleurer & continuent tout le long du jour lamentablement que rien plus : & en telle fa-

Trois des
Taya.

ne empoignent les bras des ieunes filles, lesquelles elles decouperent cruellement avec des scailles de moules bien aigües, si bié que le sang en decoule, lequel elles jettent en l'air, s'écrians *Ne foy* par trois fois. Les trois qui commencent la fête sont nommez *Issari* & sont comme les Prêtres & sacrificeurs des Floridiens, auxquels ils ajoutent foy & creance, en partie pour autant que de tace ils sont ordonnés aux sacrifices, & en partie aussi pour autant qu'ils sont si subtils magiciens, que toute chose egale est incontinent recouvrée par leur moyen. Or ne sont ils reverez seulement pour ces choses, mais aussi pour autant que par ie ne scay quelle science & conoissance qu'ils ont des herbes, ils guerissent les maladies.

En toute nation du monde la Pretrise a toujours esté reverée, & ce d'autant plus que ceux de cette qualicé sont cōme les mediateurs d'envers Dieu (ou ce qu'on estime Dieu) & les hommes. Au moyen dequoy ils ont souvent possédé le peuple & assujettis les ames à leur devotion, & sous cette couleur se sont autorisés en beaucoup de lieux par dessus la raison. Ce qui a vain plusieurs Roys & Empereurs d'envier leur dignité, reconnoissant que cela-pouvoir beaucoup servir à la manutention de leur état. Mais aussi qui peut receler les choses absentes pour lesquelles nous sommes en peine, non sans que est honoré de nous, & principalement quand avec ceci il a la conoissance des choses propres à la guerison de nos maladies, chose merveilleusement puissante pour acquerir du

Issari
ceux qui
sont ordonnés
des Prêtres
des Floridiens.

Ambrosius
de la Pret-
rise.

Dei Dei

non

Dei Med-
non

*Les Indes
par. 31.*

credit & authoisié entre les hommes : ce que l'Écriture sainte a remarqué quand elle a été par la bouche du Sage fils de Sirach : *Honorez le Médecin de l'honneur qui lui appartient pour le bien que vous se : La science du Médecin lui fait lever la tête, & le rend admirable entre les Français.*

Ces Prêtres donc, ou plutôt Devins, qui s'en font ainsi fuir par les bois, retournent deux jours après : puis étant arrivés, ils commencent à danser d'une gayeté de courage tout au beau milieu de la place, & à rejouir les bons peres Indiens, qui pour leur vieillesse ou indisposition ne sont appellés à la feste : mais se mettent à banquet, mais c'est d'une avidité si grande, qu'ils semblent plutôt devorer que manger. Or ces *Indes* durant les deux jours qu'ils sont ainsi par les bois font des invocations à *Frya* (qui est le daim qu'ils consultent) & par caracteres magiques le font venir pour parler à lui, & lui demander plusieurs choses selon que leurs affaires le demandent. A cette feste furent nos Français invités comme aussi au banquet.

Mais après s'en être retournés à Charlevoix, je ne trouve point à quoy ils s'occupoient : & est bien croire qu'ils firent bonne chère tout ce temps leurs vivres durèrent sans se soucier du lendemain ; ny de cultiver & ensemençer la terre, & qu'ils ne devoient obmettre puis que c'étoit l'ordonnance du Roy de faire habiter la province, & qu'ils y étoient demeurés pour cet effect. Le sieur de Bouterincourt en fit tout auement & notre voyage. Car dès le lendemain que nous fumes arrivés au PORT ROYAL (PORT QUINÉ)

de l'œuvre, duquel nous avons parlé, en tout ce qui peut estre du contentement des lieux) il employa ses ouvriers à cela, comme nous dirons en son lieu, & prit garde aux vivres de telle façon que le pain ni le vin n'a jamais manqué à personne, ni nous avions dix barriques de farines de reste, de du vin autant qu'il nous falloit, voire encore plus : mais ceux qui nous vindrent querir devant on avoit fait chef un jeune fils de Saint-Malo nommé Chevalier) nous aidèrent bien à le boire, au lieu de nous apporter du soulagement.

Nos François dont de Charle-forest soit une de provoyance, ou autrement, au bout de quelque tēps se trouverent courts de vivres, & furent contraints d'improviser leurs voisins, lesquels se dépouillerēt pour eux, se réservans seulement les grains nécessaires pour ensemençer leurs champs, ce qu'ils font environ le mois de Mars. En quoy je conjecture que dès le mois de Janvier ils n'avoient plus rien. C'est pourquoy les Indiens leur donnerent avis de se retirer par les bois & de vivre de glands & de racines, en attendant la moisson. Ils leur donnerent aussi avis d'aller vers les terres d'un puissant & redouté Capitaine nommé Casseré, lequel demouroit plus lointin la partie meridionale abondante en toutes sortes de mil, farines, & sèves: d'ailleurs que par le cours de celui-ci & de son frere aussi un grand Capitaine, ils pourroient avoir des vivres pour un fort long tēps, & seroient bien aises de les voir & prendre connoissance à eux. Nos François pressés ja de nécessité accepterēt l'avis,

*Non des d
en l'air
de fieur de
l'air
surtout*

*Nous firent
de un peu
entre les
Français.*

& avec vn guide se mitent en mer, & trou-
 rent *Oualé* à vingt-cinq lieux de *Charle-foin*
 la rivière *Belle*, lequel en son langage lui témoi-
 gna le grand plaisir qu'il avoit de les voir ve-
 nuz, protestant leur estre si loyal amy à l'aveni-
 que contre tous ceux qui leur voudroient être
 ennemis il leur seroit fidele defenseur. Sa mai-
 son étoit tapissée de plumasserie de divers
 couleurs de la hauteur d'une picque, & son
 couvert de blanches couvertures tissées ou
 compartimens d'ingenieux artifice, & frange
 tout à l'entour d'une frange teinte en couleur
 d'écarlate. Là ils exposèrent leur nécessité, à la
 quelle fut incontinent pourveu par le Cap-
 taine Indien, lequel aussi leur fit present de
 piéces de ses tapisseries telles que nous avons
 dites. En récompense dequoy les François lui
 baillèrent quelques serpes & autres maché-
 dises : & s'en retournèrent. Mais comme il
 pensoient être à leur aisé, voïst que de nuit
 son aisé du vent, se print à leurs maisons d'une
 telle apreté, que tout y fut consummé fors quel-
 que peu de munitions. En cette extrémité les
 Indiens ayans pitié d'eux les ayderent de con-
 rage à rebâtir une autre maison, & pour leur
 vres ils eurent recouru vne autre fois au Cap-
 taine *Oualé*, & encores à son frere *Cevach*, sur
 lesquels ils allerent & leur racontèrent le dé-
 sire qui les avoit ruiné, que pour cette cause
 les supplioient de leur supvenir à ce besoin. Et
 ne furent trompez de leur attente. Car ces
 bons gens fort libéralement leur départirent
 ce qu'ils avoient, avec promesse de plus à l'

*Desastre de
 son.*

*Charle-foin
 Indien.*

se fuffisoit. Présens aussi ne manquèrent d'une
 part & d'autre : mais *Ousé* bailla à 1502 Fran-
 çois nombre de perles belles au possible, de la
 mine d'argent, & d'eux pierres de fin cristal que
 ces peuples fouillent au pied de certaines hautes
 montagnes, qui sont à dix journées de là. A
 tant les François se départens & retirèrent en leur
 Fort. Mais le mal-héur voulut que ceux qui
 n'avoient peu être dommez par les eaux, ni par
 le feu, le fussent par eux-mêmes. Car la divi-
 sion se mit entr'eux à l'occasion de la radeille
 ou cranté de leur Capitaine, lequel perdit lui-
 même un de ses soldats sur un assez maigre sujet.
 Et comme il menaçoit les autres de chascun d'eux
 (qui par aventure ne luy obéïssent, & il est bien
 à croire) & mettoit quelquefois ses menaces
 à exécution, la matinerie s'enflamma si avant
 entr'eux, qu'ilz le firent mourir. Et qui leur
 en donna la principale occasion, ce fut le de-
 gradement d'armes qu'il fit à un autre soldat
 qu'il avoit envoyé en exil, & lui avoit man-
 qué de promesse. Car il lui devoit envoyer
 des viures de huit en huit jours, ce qu'il ne
 faisoit pas, mais au contraire disoit qu'il fe-
 roit bien aïse d'entendre sa mort. Il disoit da-
 vantage qu'il en vouloit charier encore d'au-
 tres, & vivoit de langage si malsonnant, que
 l'honneur se defend de le reciter. Les soldats qui
 voyoient ses furies s'augmenter de jour en jour,
 & craignans de tomber aux dangers des pre-
 miers, se résolurent à ce que nous avons dit, qui
 est de le faire mourir.

Un Capitaine qui a la conduite d'un nombre

*Disgrace
 morte des
 François.
 Crainté de
 Capitaine ?
 Adieu.*

d'hommes, & principalement volontaires, comme étoient ceux-ci, & en un país tant éloigné, doit user de beaucoup de discrétion, & ne prendre au pié levé tout ce qui se passe entre soldats, qui d'eux-mêmes aiment la gloire & le point d'honneur. Et ne doit aussi tellement se dévenir d'amis, qu'en une troupe il n'en ait le meilleur parti à son commandement, & la part pour ceux qui sont de mise. Il doit aussi considérer que la conservation de ses gens c'est sa force, & le dépeuplement sa ruine. Le pais du sieur de Poutrecoeur (& ce sans flatterie) qu'en tout notre voyage il n'a jamais frappé un seul des siens, & si quelqu'un avoit failli il feroit tellement semblant de le frapper qu'il lui donnoit loisir d'évader. Et néanmoins la correction est quelquefois nécessaire, mais nous voyons point que par la multitude des supplices le monde se soit jamais amendé. C'est pourquoy Senecus disoit que le plus beau & le plus digne ornement d'un Prince estoit cette couronne, **POVA AVOIR CONSERVÉ SES CITOYENS.**

*Le Jour de
Poutrecoeur
1692.*

*Assez de
la Chronique,
et, ch. 24.*

*Élection d'un Capitaine au lieu du Capitaine
Albert. Difficulté de retourner en France
sans de navire. Secours des Indiens à des-
sein de retour : Étrange & cruelle famine
Abord en Angleterre.*

CHAP. VII.

LE dessein de nos mutins exécuté ilz
retournerent querir le soldat exilé
qui étoit en une petite île distante
de Charle-fort de trois lieues, là où
ilz le trouverent à deminort de faim.
Oréans de retour ilz s'assemblerent pour élire
un Capitaine, esquoy l'élection tomba sur Ni-
colas Barré homme digne de commandement,
& qui véquit en bonne concorde avec eux. Ce-
pendant ilz commencèrent à bâtir un petit her-
minis en esperance de repasser en France, s'il ne
leur venoit secours, comme ils attendoient de
jour en jour. Et encores qu'il n'y eut homme
qui entendit l'art, toutefois la nécessité qui ap-
porta toutes choses, leur en tra les moyens.
Mais c'est peu de chose d'avoir du bois assemblé
en cas de vaisseaux de mer. Car il y faut un si grand
attail, que la structure du bois ne semble qu'une
petite partie. Ilz n'avoient ni cordages, ni voiles,
ni de quoy calfeuter leur vaisseau, ni moyen d'en
secourrir. Néanmoins en fin Dieu y provout. Car
comme ils estoient en cette perplexité, vint
venir *Andasta & Maria* Princes Indiens accom-

*Élection
d'un nou-
veau Cap-
taine.*

pagnés de cent hommes, qui sur la plaine des François promirent de retourner dans deux jours, & apporter si bonne quantité de cordages, qu'il y en auroit suffisamment pour en fournir le bergantin. Cependant nos gens allerent par les bois recueillir tant qu'ils purent de gommes de sapins dont ils brayerent leur vaisseau. Ils se servirent aussi de moelles d'arbres pour le calage ou calfeutrage. Quant aux voiles ils en firent de longues chemises & draps de lin. Les indiens ne manquèrent à leur promesse. Ce qui contenta tant les dits François qu'il leur laissèrent à l'usage de ce qui leur restoit de marchandises. Le bergantin achevé, ils se mettent en mer assez bien pourvus de vivres, & partant inconsidérément, attendu la longueur du voyage & les grands accidents qui peuvent survenir en une si spacieuse mer. Car ayant tant seulement fait le tiers de leur route, ils furent surpris de calmes si continuelles qu'en trois semaines ils n'avancerent pas de vingt-cinq lieues. Pendant ce temps les vivres se diminuèrent & vindrent à telle petitesse, qu'ils furent contraints ne manger que chacun deux grains de mil par jour, qui sont environ de la valeur de douze poissons: car tel heur ne leur donnoit gueres: car tout à coup les vivres leur défaillirent, & n'eurent plus assuré recours qu'aux ferriers & colets de cuir qu'ils mangèrent. Quant au boire, les uns se servoient de l'eau de la mer, les autres de leur urine; & demourerent en telle nécessité un fort long temps, durant lequel un partie mourut de faim. D'ailleurs leur vaisseau faisoit eau, & étoient bien empêchés à l'écou-

*Flouvent
des Indes.*

*Partance
du Brésil.*

*En voyant
ceux des
vies.*

cher, même la mer étant en cœ, comme elle fut beaucoup de fois, si biē que comme des-espérés ilz laissoient là tout, & quelquefois recevoient un peu de courage. En fin au dernier desespoirs quelques-uns d'entr'eux proposerent qu'il étoit plus expedit qu'un seul mourut, que tant de gēs peussent survivre suivant quoy ils arretterent quel'un mourroit pour sustenter les autres. Ce qui fut executé en la personne de *Lachon*, celui qui avoit été envoyé en exil par le Capitaine Albert, la chair duquel fut departie également entr'eux tous, chose si horrible à reciter, que la plume m'en tombe des mains. Après tant de travaux en fin ilz decouvrirent la terre, dont ilz furent tellement réjouis, que le plaisir les fit demeurer un long-temps cōme insensés, laissans entre le bergantin çà & là sans conduire. Mais vne petite Roberge Angloise aborda le vaisseau, en laquelle y avoit un François qui étoit allé l'an précédent en la Nouvelle-France, avec le Capitaine Ribaut. Ce François les reconut & parla à eux, puis leur fit donner à manger & boire. Incontinent ilz reprindrent leurs naturels esprits, & lui discoururent au long leur navigation. Les Anglois considérèrent long-temps de ce qu'ils devoient faire. En fin ilz résolurent de mener les plus débiles en terre, & mener le reste vers la Royme d'Angleterre.

Deux choses sont à remarquer en ce que dessus, l'une de n'avoir cultivé la terre, puis qu'on la vouloit habiter, l'autre de n'avoir réservé ou fait baïque d'honneur quelque vaisseau, pour en cas de nécessité retourner d'où l'on étoit venu. Il fait

*Roberge
Angloise
aborda
le François*

bon avoit un cheval à l'étréble pour se sauver quand on ne peut résister. Mais ie me doute que ceux que l'on avoit envoyé là étoient gens ramassés de la lie des faintans, & qui aymeroient mieux besogne faire, que prêter plaisir à la faire.

Voyage du Capitaine Landöniere en la Floride dite Nouvelle France. Son arrivée à l'île de saint Dominique: puis en ledite province de la Floride: Grand âge des Floridiens: bannissement d'iceux: Bastiment de la forteresse des François.

CHAP. VIII.

Trois villes
de France.



VAND le Capitaine Ribaut arriva en France il y trouva les guerres civiles allumées, lesquelles furent cause en partie que les François ne leur furent secourus ainsi qu'il leur avoit esté promis que le Capitaine Albert fut tué, & le pais abandonné. La paix faite, l'Admiral de Châillon, qui ne s'étoit souvenu de ses gens tandis qu'il faisoit la guerre à son Prince, en parla au Roy au bout de deux ans, lui remontrant qu'on n'en avoit aucune nouvelle, & que ce seroit dommage de les laisser perdre. A cause dequoy sa Majesté lui accorda de faire équiper trois vaisseaux, l'un de six vingts tonneaux, l'autre de cent, l'autre de soixante, pour les aller chercher & secourir, mais il en étoit bien tard.

Trois vais-
seaux pour
le voyage de
la Floride.

Le Capitaine Loudonniere Gentilhomme Poitevin eut la charge de ces trois navires, & fit voile de Havre de Grace le vingt deuxieme Avril mille cinq cents soixante quatre, droit vers les îles For-

1564.

muées, dites maintenant Canaries, en l'une desquelles appellée *Teneriffé*, autrement le Pic, y a une chose émerveillable digne d'estre couchée ici par éscript. C'est une montagne au milieu d'icelle si excessivement haute, que plusieurs afferment l'avoir veüe de cinquante à soixanté lieues loin. Elle est presque semblable à celle d'*Etna* jetant des flammes comme le mont Gibel en Sicile, & va droit comme un pic, & au haut d'icelle on ne peut aller sinon depuis la mi-May jusques à la mi-Aoust à cause de la trop vehemente froidure; chose d'autant plus émerveillable qu'elle n'est distante de l'Equateur que de six-sept degrez & demi. Mesme il y a des neiges encores au mois de May. À raison dequoy Solin l'a appellée *Misaria*, comme qui diroit l'île Neigeuse. Quelques uns pensent que cette montagne soit ce que les anciens ont appellé, le mont d'*Aclar*, d'où la mer Atlantique a pris son nom.

Dès par un vent favorable en quinze jours nos François vindrent aux Antilles, puis à sainte *Sainte* *Donnigue*, qui est une des plus belles îles de l'Occident, fort montagneuse, & d'assez bonne odeur. Sur la côte de cette île deux Indiens voulus aborder les François, l'un eut peur & s'enfuit, l'autre fut arrêté, & en cette sorte ne sçavoit quel geste venit tât il étoit espouvanté, crainte être entre les mains des Espagnols, qui autrefois lui avoient coupé les genetoires, come il monstroït.

Cristof
M. Magellan

En fin toutesfois il s'assenta, & lui bailla-on vne chemise, & quelques petits loyaux. Ce peuple jaloux ne veut qu'on approche de leurs cabanes, & tuèrent vn François pour s'en estre trop avoüiné. La vengeance n'en fut faite, pour trop de considerations, lesquelles les Hespagnols ne pouuans auoir, ont parauenture esté quelquefois induits aux cruautés qu'ils ont commises. Vray est qu'elles ont esté excessives, & d'autant plus abominables qu'elles ont paruenü jufques aux François, qui possedoient vne terre de leur jure, & loyal conquest, sans leur faire tort, comme nous dirons à la fin de ce liure. En ceste ile de saint Dominique il y a des serpens enormement grans. Nos François cherchans par le bois certains fruits excellens appellés *Anana*, tuèrent vn de ces serpens long de neuf grans piés, & gros comme la jambe.

Grand serpent.

Arrivée en la Floride.

Reuue des Dauphins.

Arrivée de la riviere de May.

L'arrivée en la Nouuelles-France fut le vint-deuxième Juin à trente degrez de l'Equateur, dix lieues au dessus du Cap-François, & trois lieues au deflux de la riviere de May, où les nôtres mouillerent l'ancre en vne petite riviere qu'ils nommerent la riviere des Dauphins, où ils furent receuz fort courtoisement & humainement des peuples du pais, & de leur *Souuerain* (qui veut dire Roy ou Capitaine) au grand regret dequels ils tirent en vnt la riviere de May, à laquelle arrivez, le *Parangis* appellé *Larouant* avec deux siens fils beaux, grans & puissans, & grand nombre d'Indiens vindrent au-devant d'eux, ne sçachans quelle contenance tenir pour la joye qu'ils avoient de leur venue. Ils leur mon-

rent la borne qu'y avoit plantée le Capitaine
 l'ayant deux ans auparavant, laquelle par hon-
 neur ils avoient environnée de sautoirs, & au
 ded mis force petits paniers de nil qu'ils appél-
 lent *capaga, papia*. Ils la baisèrent plusieurs fois, &
 vécirent les François à en faire de même. En-
 voy le reconnoit combien la Nature est puissan-
 te d'avoir mis une telle sympathie entre ces pen-
 sées-ci & les François, & une totale antipathie
 sur'eux & les Espagnols.

*Evénement
 des Bonnes-
 ges à la Bor-
 ne misé par
 les François*

Je ne veux m'arrêter à toutes les particulié-
 res de ce qui s'est passé en ce voyage, craignant
 l'ennuyer le lecteur en la trop grande curiosité,
 mais seulement aux choses plus générales, &
 plus dignes d'estre scéës. Noz gens donc desir-
 eux de reconnoître le païs, allèrent à-mont la ri-
 vière, en laquelle étans entré bien avant & re-
 tour du chemin, ils trouverent quelques In-
 diens, lesquels voyans être enérés en effroy, ils les
 appellerent criant *Ampia, Binasfa*, qui veut di-
 re Frere, ami (comme là où nous avons demeuré
 à *Amah*, & en autres endroits *Binas*) A cette pa-
 role ils s'approcherent: & reconnoissans noz Fil-
 lois que le premier étoit suivi de quatre qui ven-
 oient la queue de son verement de peau par
 derrière, ils se doutèrent que c'étoit le *Paravahé*,
 & qu'il falloit aller au devant de lui. Ce *Paravahé*
 fit une longue harangue tendant à ce que les In-
 diens allaissent à sa cabane, & en signe d'amitié
 jalla sa robe, ou manteau de chamois, au con-
 ducteur de la troupe François nommé le sieur
 Otrigné. En passant qu'elque mariage, les In-
 diens portoient les indres sur leurs épaules.

*Il venoit des
 Filles de
 leur Cap-
 tain.*

Age d'au-
vant son
conuance
par les In-
diens.
Cedres,
Palmettes,
Lauriers,
Figiers,
& d'égui-
nes, propres
à la guéri-
son de la ve-
role.

Saint.

Semence.

Profiter.

En fin arrivés ils furent receus avec beaucoup d'amitié, & virent vn vieillard pere de cinq generation; & de l'age duquel s'étans informés, ils trouuerent qu'il avoit environ trois cents ans. Il n'estoit tout de charné, auquel ne paroilloit rien que ce qu'on voit ordinairement en son fils ainé, auoit mis de pouvoir à vie encore plus de trente ans. Pendant ces choses le Capitaine Landonniere visita quelque pays de la Floride où il trouva des Cedres, Palmettes, & Lauriers plus odorans que le baume; Item des vignes en telle quantité qu'elles suffisoient pour faire le pain: & outre ce, grande quantité d'Espines escorillées à l'entour des arbrisseaux: Item de prairies estre coupées en illes & ilertes le long de la riviere chose fort agreable. Cela fait ils partirent de là pour aller à la riviere de Seine dite de la riviere de May d'environ quatre lieues, puis à la riviere de Somme là où il mit pied à terre, & fut fort humainement receu du *Paroussi* homme haut, grès, & bien formé, comme est sa femme, & cinq filles qu'elle avoit d'une tres agreable beauté. Cette femme lui fit present de cinq boulettes d'argent & le *Paroussi* lui bailla son arc & ses fleches, qui est vn signe ordinaire de confederation, & alliance perpetuelle. Il vit bien l'effect de nos arquebuses; & comme vit que cela faisoit vn trop plus grand effort sur ses arcs & fleches, il en devint tout courroucé, & ne voulut faire semblant que cela l'étonnoit.

Après avoir rodé la côte il fallut en fin partir de se loger. Conseil pris, on voyoit qu'un Cap de la Floride c'est vn pays tout noyé; au Royall c'est vn lieu fort agreable, mais non est

conuol

commode ni convenable qu'il leur étoit de be-
soin, voulans planter vne colonie nouvelle.
Parant trouverent meillieur de s'attreter en la
riviere de May, où le pais est abondant non
seulement en miel (que nous appellons autre-
ment blé Satazin, d'Inde, ou de Turquie, ou du
Mahis) mais aussi en or & argent. Ainsi le vint-
troisième de Juin tournans la prouë s'en alle-
rent vers ladite riviere, dans laquelle ilz choisirent
vn lieu le plus agreable qu'ilz peurent, où
de rendirent graces à Dieu, & se mirent à qui
s'entre-aidereux mieux à travailler pour dresser vn Fort,
& des habitations necessaires pour leurs loge-
mens, aidés du *Parasou* de cette riviere, dit *Sa-*
lianous, lequel employa ses gens à recouvrir
des palmiers pour couvrir les granges & logis.
Chose qui fut faite en diligence. Mais est nota-
ble qu'en cette contrée on ne peut bâtir à hauts
étages, à-cause des vës impetueux auxquels elle
est sujette. Je croy qu'elle participe aucuns-
ment de la violence du *Howagan*, duquel nous
parlerons en autre endroit. La Fortresse ache-
vée, on lui donna nom, LA CAROLINE, en
l'honneur du Roy Charles, l'endroit de laquelle
je le pourra remarquer par la delineation que
nous avons faite, & joindre ici du pais que les
François ont decouvert en la Floride.

Basin
de Fort des
François en
l'endroit de
May.
Pelle faite
aux usages.

E



" "

Navigation dans la rivière de May : Hoyt des Capitaines & Paracouillis qui font dans les terres. A. meur de vengeance : Cérémonie étrange des Indiens pour réduire en esclaves la veuve de leurs peres.

CHAP. IX.



QUAND le Capitaine Landonniere partit de la rivière de May, pour tirer vers la rivière de Seine, il vouloit sçavoir d'où procedoit ce lingot d'argent que le Paracouilli *Saturiens* lui avoit

donné; & lui fit dire que cela se conquistoit à force d'armes, quand les Floridiens allèrent à la guerre contre un certain Paracouilli nommé *Timogana*, qui demouroit bien avant dans les terres. Partant, la Caroline achevée, le Capitaine Landonniere ne voulut demeurer oisif, mais se souvenant dudit *Timogana* il envoya son Lieutenant à-mont la rivière de May avec deux Indiens pour decouvrir le pais, & sçavoir si demouroit. Ayant cinglé environ vingt lieues, les Indiens qui regardoient çà & là decouvrirent trois *Alouettes* (ou bateaux legers) & s'avançerent à crier *Timogana, Timogana*, & ne parlerent que de s'avancer pour les aller combattre, jusques à se vouloir jeter dans l'eau pour en effier, car le Capitaine Landonniere avoit promis à *Saturiens* de ruiner ce *Timogana* son ennemi.

Decouverte
d'un lingot
d'argent
dans la
rivière de
May.

Le dessein des François n'étant de guerroyer ces peuples, ains plutôt de les reconcilier les uns avec les autres, le Lieutenant dudit Laudonniere (dit le sieur d'Origni) assura les Indiens qui étoient dans les dites *Alouettes*, & s'approchant il leur demanda s'ils avoient or, ou argent. A quoy ils répondirent que non, mais que s'il vouloit envoyer quelqu'un des siens avec eux ilz le meneroient en lieu où ils en pourroient recouvrer. Ce qui fut fait. Et cependant Origni s'en retourne. Quinze jours après un nommé le Capitaine Vallier accompagné d'un soldat fut despatché pour aller sçavoir des nouvelles de celui que les Indiens avoient mené. Après avoir monté la rivière deux jours, ils apperçurent deux Indiens joignant le rivage, qui étoient au guet pour surprendre quelqu'un de leurs ennemis. Ces Indiens se doutans de ce qui étoit, dirent à nos François que leur compagnon n'étoit point près-eux, ains en la maison du *Paroussi Melana*, dit-on de d'un autre grand *Paroussi*, nommé *Olati*, Paroussi ou *Olati*, où ilz leur donnerent adresse. Le *Melana*, *Paroussi Melana* traita nos François honnêtement à la mode, & discourut de ses voisins, alliés & amis, entre lesquels il en nomma neuf, *Catecha*, *Chili*, *Eslevo*, *Evasappe*, *Calaney*, *Onaraqans*, *Mitiqua*, *Acouera*, *Miquisa*, tous lesquels, & autres avec lui jusques au nombre de plus de cinquante, il assura être vassaux du tres-redouté *Oné Ouina*. Cela fait, il se mit semblablement à discourir des ennemis d'*Oné Ouina*, au nombre desquels il mit comme le premier *Paroussi Saurina* Capitaine des confus

*Nammité
le gain
est d'un
Capitaine
Indien.*

*On voit
de plusieurs
d'or &
d'argent.*

de la riviere de May, lequel a toutz son obeis-
sance trente *Paravilla*, dont il y en avoit dix qui
tous étoient ses freres. Puis il en nomma trois
autres non moins puissans que *Saturava*. Le
premier *Potapou*, homme cruel en guerre, mais
pitoiable en l'exécution de sa fureur. Car il per-
mettoit les prisonniers à merci, content de les mar-
quer sur le bras gauche d'un signe grand com-
me celuy d'un cachet, lequel il imprimoit com-
me si le fer chaud y avoit passé, puis les ren-
voyoit sans leur faire autre mal. Les-deux au-
tres étoient nommés *Ouaraguas* & *Houaguas*,
abondans en richesses, & principalement *Ou-
araguas* habitant près les hautes montagnes lo-
candées en beaucoup de singularités. Quelque
est *Milana* receivoit que ses alliés vassaux de
grand *Ouars* s'armoient l'estomach, bras, cuisses,
jambes & front avec larges plumes d'or &
d'argent, & que par ce moyen les fleches ne
pouvoient endommager. Lors le Capitaine
Vasseur lui dit que quelque jour les François
iroient en ce pais, & se joindroient avec souve-
igneur *Ouars* pour desfaire tous ces gens là. Il
fut réjoui de ce propos, & répondit quel
moindre des *Paravilla* qu'il avoit nommez, lui
feroit au chef de ce secours la hauteur de dou-
bles d'or & d'argent qu'ils avoient ja com-
pté *Ouaraguas* & *Houaguas*. J'ay mis ces dis-
cours pour montrer que généralement ces
peuples n'ont autre but, autre pensée, au-
tre souci que la guerre, & ne leur sauroit-on
plus grand plaisir que de leur promettre de
l'aide contre leurs ennemis.

Et pour mieux entretenir le desir de la vengeance, ils ont des façons étranges & dures pour en faire garder la memoire à leurs enfans, ainsi que se peut voir par ce qui s'ensuit. Au retour du Capitaine Vasseur, icelui ne pouvant (contericé du flot) arriver au gite à la Caroline; il se vint chés un *Parasité* qui demouroit à trois lieues du *Saporiana*, appellé *Melona* cōme l'autre dans lequel nous avons parlé. Ce *Melona* fut merveilleusement réjoui de la venue de nos François, cuidant qu'ils eussent leur barque pleine de cōtes d'ennemis, & qu'ils ne fussent allés vers le país de *Amigous* que pour le guerroyer. Ce que le Capitaine Vasseur entendant, lui fit à croire que de venir il n'y étoit allé à autre intention, mais que son entreprisse ayant esté découverte, *Amigous* avoir gagné les bois, & s'entretenus que lui & ses cōpagnons en avoient; souppé quelque nombre à la poursuite qui s'en avoient point porté les nouvelles chés eux. Le *Parasité* trouva de joye pria le Vasseur de lui conter l'affaire tout au long. Et à l'instant un des cōpagnons dudit Vasseur tirant son espee, lui montra par signes de qu'il ne pouvoit de paroles; s'est qu'au trenché d'icelle il en avoit fait passer deux qui fuyōt par les forêts, & que les cōpagnons n'en avoient pas fait moins de leur côté. Que si leur entreprisse n'eût esté découverte par *Amigous* ils l'eussent eue; & lui-même & bagagé tout le reste. A ceste romantade le *Parasité* ne sçavoit quelle cōmance tenit de joye qu'il avoit. Et fut ce proposé un quidam pīnt une javeline qui estoit fi-

patience pour l'heure. A tant nos François sortirent pour aller voir l'homme qu'on avoit transporté, lequel ils trouverent accompagné de trois ou quatre Indiens, & les jeunes filles chauffées sans force mouillée en lieu de linge dont elles lui froctoient le côté. Sur cela le Paravalli fut de nouveau interrogé comme dessus. Il fit réponse que cela n'étoit qu'une cérémonie par laquelle ils conservoient en memoire la mort & persécution de leurs ancêtres Paravalli, faite par leur ennemi l'Indien. Alléguant au surplus que toutes les fois que quelqu'un d'entre-eux venoit de ce pays-là sans rapporter les têtes de leurs ennemis, ou sans amener quelque prisonnier, il faisoit en perpétuelle memoire de ses prédécesseurs, toucher le mieux aimé de tous ses enfans par les mêmes armes dont ils avoient été tués, afin que renouvelant la playe, la mort d'eux fut de rechef plourée.

Atrophia des Indiens.

Caricatures d'effigies pour se faire peur de la persécution des Indiens.

Guerre entre les Indiens : Caricatures avant que d'y aller : Et une suite de leurs succès & pertes en fait. Leurs triomphes : L'indien qui demandoit aux autres prisonniers s'il estoit : Etrange accident de naufrage : Simplicité des Indiens.

CHAP. X.

PAR ces choses le Paravalli Satorre ne envoya vers le Capitaine Laudonniere sçavoir s'il vouloir continuer en la promesse qu'il lui avoit faite à son arrivée, d'être ami de ses amis, & ennemi de ses

ennemis, & l'aider d'un bon nombre d'acque-
 busiers à l'exécution d'une entreprise qu'il fa-
 isoit contre *Parassia*. A quoy ledit Landouit-
 re fit réponse qu'il ne vouloit pour son amir
 encourir l'inimitié de l'autre, & que quand bien
 il le voudroit; il n'avoit pour lors moyen de le
 faire, d'autant qu'il étoit après à se munir de
 vivres & choses nécessaires pour la conserva-
 tion de son Fort; joint que ses barques n'étoit
 pas prêtes, & que s'il vouloit attendre deux
 lunes, il auroit de faire ce qu'il pourroit. Ce-
 te réponse ne lui fut gueres agreable; d'autant
 qu'il avoit ja ses vivres appareillés, & dit se-
 rament qu'il étoient venus trouver; si bien
 qu'il ne pouvoit différer. Ainsi il s'en alla. Mais
 avant que s'embarquer il commanda que
 promptement on lui apportast de l'eau. Ce fut
 jetté le vévil-antiel; il se mit à discourir de
 plusieurs choses esgées, ne oubliant ni
 en lui qu'une ardente colere. Il jetoit souvent
 son regard au Soleil, lui témoignant victoire de
 ses ennemis; puis versa avec la main sur les
 têtes des *Parassia* partis de l'eau qu'il tenoit
 en un vaisseau, & le resté comme par suite & dépe-
 dans un feu préparé là tout exprès, & les
 s'écria par trois fois, *Ne s'imaginez* voulant
 guérir par telles ceremonies qu'il prioit le So-
 leil lui faire la grace de répandre le sang de ses
 ennemis, & aux *Parassia* de retourner avec
 les têtes d'iceux, qui est le seul & souverain
 triumphe de leurs victoires. Arrivé sur les ro-
 ces ennemies, il ordonna avec son Conseil que
 cinq des *Parassia* iroient par la riviere avec

Circum-
 ma des sa-
 ches avoit
 qui estoit à
 la guerre,

moitié des troupes, & se rendroient au point du jour à la porte de son ennemi: quant à lui il s'achemineroit avec le reste par les bois & forêts le plus secrètement qu'il pourroit: & qu'éans là arrivés au point du jour, on donneroit dedans le village, & tueroit-on tout, excepté les femmes & petits enfans. Ces choses furent exécutées comme elles avoient été arrêtées, & enleverent les ^{Les Indiens} têtes des morts. Quant aux prisonniers ils en prin- ^{apportèrent} dirent vingt-quatre, lesquels ils emmenerent en ^{vingt des femmes} leurs tentes, chantans des loüanges au Soleil, ^{avec il jouit} auquel ils rapportoient l'honneur de leur victoire. Puis mirent les peaux des têtes au bout des javalos, & distribuèrent les prisonniers à chacun des *Parasissis*, en sorte que *Sassarions* en eut trois. Avant qu'arriver il envoya annoncer cette bonne nouvelle à ceux qui étoient demeurés en la maison, lesquels incontinent se prirent à pleurer, mais la nuit venue ils se mirent à danser & faire la feste. Le lendemain *Sassarions* arrivant, fit ^{Triomphe} planter devant sa porte toutes les têtes (c'est la ^{des Indiens} peau enlevée avec les cheveux) de ses ennemis; & les fit environner de branches de laurier. Incontinent pleurs & gentillemens; lesquels avecant la nuit, furent changés en danses.

Le Capitaine Laudonniere averti de ceci pria le *Parasissis* *Sassarions*, de lui envoyer deux de ses prisonniers: ce qu'il refusa. Occasion que Laudonniere s'y en alla avec vingt soldats; & entra, ^{Les Indiens} ^{se demandent} ^{quelques prisonniers} ^{avec il se} ^{joit.} ^{parle} ^à ^{Sassarions. En fin au bout de deux heures il demanda où étoient les prisonniers que l'on avoit pris à l'insu, & commanda qu'ils fussent amenés. Le *Sa-*}

enfi depinté & étonné tout ensemble fut long temps sans repondre. En fin il dit qu'étans épuvantés de la venue des François ils avoient pris la fuite par les bois. Le Capitaine Laudonniere faisant semblant de ne le point entendre, demanda derechef les prisonniers. Lors *Savanna* commanda à son fils de les chercher. Ce qu'il fit & les amena vne heure après. Ces pauvres gens voulans se prosterner devant Laudonniere, il ne le souffrit, & les emmena au Fort. Le *Paraschi* n'eut gueres content de cette bravade, & songeoit les moyens de s'en venger, mais dissimulant son mal-talent ne laissoit de lui envoyer des messages & presents. Laudonniere homme accort l'ayant remercié de ses courtoisies lui fit savoir qu'il desiroit l'appointer avec *Tingoua*, moyennant quoy il auroit passage ouvert pour aller contre *Onahagua* son ancien ennemi : & que ses forces jointes avec celles d'*Olaro* & d'*Oyias* haut & puissant *Paraschi*, ils pourroient vaincre tous leurs ennemis, & passer les confins des plus lointaines rivières meridionales. Ce que *Savanna* fit semblant de trouver bon, supplia le dit Laudonniere y tenir la main, & que de la part il garderoit tout ce qu'en son nom il pourroit avec *Tingoua*.

*Envié de
celui de
fondre.*

Après ces choses il tomba à demi lieu écarté des François un foudre du Ciel tel qu'il n'en a jamais été veu de pareil, & partant sans bon d'en faire ici le récit pour clore ce chapitre. Ce fut à la fin du mois d'Août, auquel temps juroit que les prairies fussent toutes vertes & couronnées d'eau, si eût-ce qu'en un instant ce foudre en eût

somma plus de cinq cens arpens, & brula par la cha-
 leur ardée tous les vifieux des prairies chûtes qui
 dura trois jours en feu & éclair continuels. C'e-
 qui d'ancor bien à pèser à nos François, non moins
 qu'àux Indiens, lesquels pensans que ces conner-
 res faisoient coups de canons tirez sur eux par les
 Indiens, en voyerent au Capitaine Laudonniere
 des charangueurs pour lui témoigner le desir que
 le *Parasit* *Alisamant* avoit d'entretenir l'alli-
 ce qu'il avoit avec lui, & d'être employé à son
 service: & pour-ce, qu'il trouvoit fort étrange la
 canonnade qu'il avoit fait tirer vers sa demeure, la
 quelle voit fait bruler une infinité de verdes prai-
 ries, & icelles cõformées jusques dedans l'eau,
 approché même si près de la maison qu'il pen-
 soit qu'elle deust bruler: pour-ce, le supplioit de
 cesser, autrement qu'il seroit contraint d'aban-
 donner la terre. Laudonniere ayant entendu la
 sole opinion de cet homme, dissimula ce qu'il
 en pensoit, & répondit joyeusement qu'il avoit
 fait tirer ces canonnades pour la rebellion faite
 par *Alisamant*, quand il l'envoya sommer de lui
 envoyer les prisonniers qu'il detenoit du grand
Mont Royal Ontario, non qu'il eût envie de lui mal-
 faire, mais s'éroit contenté de tirer jusques à mi-
 chesin, pour lui faire paroître sa puissance: l'as-
 surant au reste que tant qu'il demeureroit en
 amitié solonné de lui rendre obéissance, il lui se-
 roit loy de défendre cõtre tous ses ennemis: Les
 Indiens contentez de cõtre réponse retournerent
 vers leur *Parasit*, lequel nonobstant l'assu-
 rance l'absence de la demeure l'espace de

*Fielle de
montant.*

*Simplicité
des Indiens*

deux mois, & s'en alla à vingt-cinq lieues de là. Les trois jours expirés le tonnerre cessa; l'ardeur s'éteignit de tout. Mais es deux jours suivs il survint en l'air une chaleur si excessive, que la riviere préque en bouilloit, & mourus vnt si grande quantité de poissons & de tant d'especes, qu'en l'emboncheure de la riviere il s'en trouva de mortz pour charger plus de cinquante charriots, dont s'en suivit une si grande putrefaction en l'air qu'elle causa force maladies contagieuses, & diverses maladies aux François, dequels toutefois par la grace de Dieu, aucun ne mourut.

Retour des prisonniers Indiens à leur Capitaine. Guerre entre deux Capitaines Indiens. Victoire à l'aide des François. Conspiration contre Laudonniere: Retour de Capitaine Bourdet en France.

CHAP. XI

LA fin pour laquelle le Capitaine Laudonniere avoit demandé les prisonniers à Sasurians étoit pour les renvoyer à Quafonias, & par ce moyen pourvoir par son amitié plus facilement pénétrer dans les terres. Mais le dixième Septembre s'étant embarqué le Capitaine d'Arac, le Capitaine Vasseur, le Sergent, & des soldats, ils navigerent jusques à quatre vint

Retour des prisonniers.

lieux, bien receuz par tout, & en fin rendirent les prisonniers à *Ouina*, lequel après bonne chere pria le sieur d'Arzac de l'assister à faire la guerre à vn de ses ennemis, nommé *Pitawa*. Ce qu'il lui accorda, & renuoya le Vasseur avec cinq soldats. Or pource que c'est la coutume des Indiens de guerroyer par surprise, *Ouina* delibera de prendre son ennemi à la Diane, & fit marcher ses gens toute la nuit en nombre de deux cens, lesquels ne furent si mal avisés qu'ils ne priassent les arquebuses François de se mettre en tête, afin (disoient-ils) que le bruit de leurs arquebuses étonnast leurs ennemis. Toutefois ils ne sceurent aller si faiblement que *Pitawa* n'en fust averti, encores que distant de vingt-cinq lieux de la demeure d'*Ouina*. Ils se mirent donc en bon devoir & marchent en grande compagnie, mais se voyans chargez d'arquebuses (qui leur étoit chose nouvelle) & leur Capitaine du premier coup par terre d'un coup d'arquebuse qu'il eut au front tiré par le sieur d'Arzac, ils quitterent la place: & les Indiens d'*Ouina* prindrent hommes, femmes, & enfans, prisonniers par le moyen de nos François, ays toutefois perdu vn homme. Cela fait, le sieur d'Arzac s'en retourna, ayant receu d'*Ouina* quelque argent & or, des peaux peintes, & autres hardes, avec mille remerciemens: & promet davantage fournir aux François trois cens hommes quand ils auroient affaire de lui.

Pendant que Landonniere travailloit ainsi à acquiescer des amis, voyés des conspirations contre lui. Vn Perigourdin nommé la Roquette déboucha quelques soldats, disant que par la magie

Quatre cent dix-neuf.
son Capitaine
indien.

Effect de
quelques
François.

Conspiration
contre
Landonniere

il avoit decouvert une mine d'or ou d'argent, montrant la riviere; de laquelle ilz devoient tous s'enrichir. Avec la Roquette y en avoit encore vn autre nommé le Genre, lequel pour mieux former la rebellion disoit que leur Capitaine les entretenoit en travail pour les frustrer de ce gain, & partant falloit élire vn autre Capitaine, & se depecher de celui-ci. Le Genre lui-même porta la parole à Landonniere du sujet de leur plainte. Landonniere fit réponse qu'ilz ne pouvoient tous aller aux terres de la mine, & qu'avant partir il falloit rendre la Forteresse en defense contre les Indiens. Au reste qu'il trouvoit fort étrange leur façon de proceder, & que s'il leur sembloit que le Roy n'eût fait la dépense de voyage à autre fin, que pour les enrichir de plaine arrivée, ilz se trouvoient. Sur cette réponse ilz se mirent à travailler portans leurs armes quant & eux en intention de tuer leur Capitaine s'il leur eût tenu quelques propos facheux, mérites aussi son Lieutenant.

Entreprise pour enlever Jean de Lau. danriere.

Le Genre (que Landonniere tenoit pour son plus fidel) voyant que par voye de fait ilz pouvoient venir à bout de son mechant dessein, voulut tenter une autre voye, & pria l'Apotecaire de mettre quelque poison dans certains remedes que Landonniere devoit prendre, ou lui bailler de l'arsenic ou sublimate, & que lui-même le mettroit dans son breuvage. Mais l'Apotecaire le renvoya éconduit de la demande, comme aussi fit le maître des artifices. Se voyant frustré de ses mauvais desseins, il resolut avec d'autres de cacher sous le lit dudit Landonniere

barillet de poudre à canon, & par vne trainee, y ^{avec} mettre le feu. Sur ces entrepries vn Genril-ho- ^{me} me quiceluy Laudonniere avoit ja despeché pour retourner en France, voulant prendre congé de lui, l'oyent que le Genre l'avoit chargé d'un libelle furci de toutes sortes d'injures contre lui, son Lieutenant, & tous les principaux de la compagnie. Au moyen dequoy il fit assembler tous les soldats, & le Genril-homme nommé le Capitaine Bourdet, avec tous les siens (léquels dès le quatrième de Septembre étoient arrivés à la cote de la rivière) & fit lire en leur presence à haute voix le contenu au libelle diffamatoire, afin de faire conoitre à tous la mechanceté du Genre, lequel s'étant evadé dans les bois demanda pardon au sieur Laudonniere, confessant par ses lettres qu'il avoit mérité la mort, se soumettant à sa miséricorde. Cependant le Capitaine Bourdet se mit à la voile le deuxième Novembre pour retourner en France, étant chargé de remener sept ou huit de ces seditieux, non compris le Genre, lequel il ne voulut, quoy qu'il lui offrit grande somme d'argent pour ce faire.

*Erreur de
Capitaine
Bourdet en
France le
20. Novem-
bre.*

Autres diverses conspirations contre le Capitaine Laudonniere: Et ce qui en avint.

CHAP. XII.



TROIS jours. apres le départ du Capitaine Bourdet, Laudonniere après avoir evadé vne conspiration, retombe en vne autre, voire en deux & en trois:

de maison comme ils étoient de s'occuper ainsi à un travail abject & une charrue, attendu qu'ils pouvoient se rendre galans, hommes & riches s'ils vouloient busquer fortune au Perou & aux Indes, avec les deux barques qui se battoient. Que si le fait étoit trouvé mauvais en France ils auroient moyen de se reciter en Italie ou ailleurs, attendant que la colere se passeroit : puis il surviendrait quelque guerre qui seroit tout oublie. Ce mot de richesse sonna si bien aux oreilles de ces soldats, qu'en fin après avoir bien consulté l'affaire ils se trouverent jusques au nombre de soixante-six, lesquels prièrent ^{soixante-} ~~de cent~~ ^{seize} ~~deux~~ de remonter à leur Capitaine le peu de vivres qui leur restoit pour se maintenir jusques à ce que les navires vinssent de France. Pour à ce cas remédier leur sembloit nécessaire de les envoyer à la Nouvelle-Hespagne, au Perou, & à toutes les îles circonvoisines, ce qu'ils le supplioient leur vouloir permettre. Le Capitaine qui se doutoit de ce qui étoit, & qui sçavoit le commandement que la Roynie lui avoit fait de ne faire tort aux sujets du Roy d'Hespagne, ne ^{Le Roy de France} ~~choisit~~ ^{de France} ~~choisit~~ ^{desirant à} ~~choisit~~ ^{Le Gouverneur} ~~choisit~~ ^{de faire tort} ~~choisit~~ ^{aux Hespagnols.} chose dont il peût concevoir jalousie, leur fit réponse que les barques achenées il donneroit si bon ordre à tout qu'ils ne manqueroient point de vivres, joint qu'ils en avoient encore pour quatre mois. De cette réponse ils firent semblant d'être contents. Mais huit jours après voyant leur Capitaine malade, oubliant tout honneur & devoir, ils commencent de nou-
 veau à rebattre le fer, & proposent de se saisir du corps de garde & du Fort, voire de violenter

leur Capitaine s'il ne vouloit condescendre à leur méchant desit.

*André de
valart.*

Ainsi les cinq principaux auteurs de la sedition armez de corps de cuirasse, la pistole au poing, & le chien abbattu entrerent en la chambre, disans qu'ils vouloient aller à la nouvelle Hespagne chercher leur aventure. Le Capitaine leur remontra qu'ils regardassent bien à ce qu'ils vouloient faire. A quoy ils répondirent que tout y étoit regardé, & qu'il falloit leur accorder ce point, & ne estoit plus sinon de leur bailler les armes qu'il avoit en son pouvoir, de peur que (si vilainement outragé par eux) il ne s'en aidit à leur desavantage. Ce que ne leur ayant voulu accorder, ils prindrent tout de force, & transporterent hors de sa maison: même apres avoir offensé vn Gentil-homme qui s'en formalisoit. Puis se saisièrent dudit Capitaine, & l'envoyerent prisonnier en vn navire qui étoit à l'ancre au milieu de la riviere, où il surquint jours, assisté d'vn homme seul, sans visite d'aucun: & desarmèrent tous ceux qui tenoient son parti. En fin ilz lui envoyerent vn congé pour signer, lequel ayant refusé ilz lui randerent que s'il ne le signoit ilz lui droient couper la gorge. Ainsi contrainct de signer son congé, il leur bailla quelques mariniérs avec vn pilote nommé Trenchant. Les barques parachevées, ilz les armerent des munitions du Roy, de poudres, de balles, & d'artillerie, & contrainquirent le Vasseur leur livrer l'enseigne de son navire: puis s'en allerent en incertitude

*Le Capitaine
Lan-
Jussart
prisonnier.*

s'éleva en un lieu des *Swissers* nommé *Les-^{Arbans}*
goss, & y prendre terre la nuit de Noël, à fin de ^{arriver}
 faire un massacre & pillage pendant qu'on di- ^{de matin,}
 soit la Messe de minuit. Mais comme Dieu
 n'est parmi telles gens, ils eurent de la division
 avant que partir, de sorte qu'ils se separerent
 au fort de la riviere, & ne se veirent qu'au
 bout de six semaines: pendant lequel temps
 l'une des barques prit un bergantin chargé
 de quelque nombre de *Cassas* espee de pain ^{Cassas}
 de farine blanc & bon à manger, avec quel-
 que peu de vin: & en cette conquête perdirent
 quatre hommes, sçavoir deux tués, & deux
 prisonniers: toutefois le bergantin leur de-
 vint, & y transporterent une bonne partie
 de leurs hardes. De là ils resolurent d'aller à
 un village de l'île *lanatique*, où arrivés ils
 trouverent une caravelle de cinquante à soi-
 xante tonneaux, qu'ils prirent: & après
 avoir fait bonne chere au village cinq ou six
 jours, ils s'embarquerent dedans abandonnant
 leur seconde barque, & tirerent vers le cap de
St. Louis, où ils rencontrerent une patache qu'ils
 prirent de force après avoir longuement
 combattu. En cette patache fut pris le Gou-
 verneur de la *Jamaïque*, avec beaucoup de ri-
 chesses tant d'or & d'argent, que de marchan-
 dises, dequelles noz soldateux ne se conten-
 tèrent, delibetèrent en chercher encore en leur
 caravelle, & tirerent vers la *Jamaïque*. Le ^{Rest de}
 Gouverneur fin & accort se voyant conduit ^{Gentils}
 en lieu où il demandoit & commandoit, ^{neut pris}
 fut tant par ses douces paroles, que ceux qui ^{flatter.}

l'avoient prins lui permitent mettre dans une barquette deux petits garçons pris quant de lui, & les envoyer au village vers la femme, à fin de l'avertir qu'elle eût à faire provisions de vivres pour les lui envoyer. Mais au lieu d'écrire à la femme, il dit secrettement aux garçons qu'ils se mit en tout devoir de faire venir les vaisseaux des ports circonvoisins à son secours. Ce qu'ils fit si dextrement, qu'un matin à la pointe du jour comme les séditieux se tenoient à l'embouchure du port ils furent pris n'ayans peu decouvert les vaisseaux Hespagnols, tant pour l'obscurité du temps, que pour la longueur du port. Il est vray que les vint cinq ou vint-six qui étoient subséquentin les apperceurent, mais ce fut quand ils furent près, & n'ayans le loisir de lever les ancres, couperent le cable, & s'enfuyent, & vindrent passer à la Veuë de la *Navarre* en l'île de *Cuba*. Or le pilote *Trenchant*, le trompette & quelques autres matiniérs qui avoient été emmenés par force en ce voiage ne desistés autre chose que s'en retourner vers leur Capitaine *Laudonnière*, s'accorderent ensemble de passer la traversé du canal de *Abasco*, tandis que les séditieux demouroient, s'ils voyoient le vent à propos: & qu'ils firent si bien que le matin au point du jour environ le vint-cinquième de Mars, ils trouverent à la côte de la *Floride*, où considérant le mal par eux commis, ils se mirent par manière de moquerie à contrefaire les luges (mais ce fut après vin boire) d'autres contrefaisoient les Aduocats, un autre conchait disant, Vous serez vos causes telles que vos

Captain de
Jedimus.

27 de Mars
1715.

semblera, mais si étans arrivés au Fort
 de la Caroline le Capitaine ne vous fait trevous
 sonder le ne le tiendray jamais pour homme de
 bien. Leur voile ne fut plutôt découverte en la
 baie qu'un *Parasit*, nommé *Patou* en envoya
 advertir le Capitaine Landonniere. Sur ce le tri-
 guncis affamé vint surgir à l'embouchure de la
 riviere de May, & par le commandement d'i-
 celi Capitaine fut amené devant le Fort de la
 Caroline. Trente soldats lui furent envoyez
 pour prendre les quatre principaux auteurs
 de la sedition, auxquels on mit les fers aux piés,
 & tous le Capitaine Landonniere fit vne re-
 monstrance du service qu'ils devoient au Roy,
 duquel ils recevoient gages, & de leur trop
 grande oubliance : adjouant à ceci qu'ayans
 échappé la justice des hommes ilz n'avoient
 pu éviter celle de Dieu. Après quoy les quatre
 enfrez furent condamnés à être pendus &
 étranglez. Et voyans qu'il n'y avoit point d'hu-
 sarderie contre cet Arret, ilz se mirent en
 devoir de prier Dieu. Toutefois l'vndes qua-
 tre pensant mutiner les soldats leur dit ainsi
 Comment, mes freres & compagnons, souffri-
 rez-vous que nous mourions ainsi honteuse-
 ment? A cela Landonniere prenant la parole
 répondit qu'ils n'étoient point compagnons
 de seditieux & rebelles au service du Roy.
 Néanmoins les soldats supplierent le Cap-
 itaine de les faire passer par les armes, & que
 puis après si bon lay sembloit les corps se-
 roient penduz. Ce qui fut executé. Voila l'issue
 de leur mutinerie, laquelle je croy avoit été

*Retour Fuy-
 or partie
 d'ajusti-
 cation.*

*Agrement
 de mort af-
 mes les au-
 teurs de la
 sedition.*

cause de la ruine des affaires des François en le Floride, & que les Espagnols irrités les allerent par-après forcer, quoy qu'il leur en ait coûté la vie. Ici est à remarquer qu'en toutes conquêtes nouvelles, soit en mer, soit en terre, les entrepries sont ordinairement troublées, & les rebellions aisées à se lever, rât par l'audace que donne aux soldats l'éloignement du secours, que par l'espoir qu'ils ont de faire leur profit, cômme il se voit assez par les histoires anciennes, & par les hystoires avenües de nôtre siecle à Christophe Colomb, après sa premiere découverte : à François Pizarre, à Diego d'Almagre au Perou & à Fernand Cortés.

Ce que fit le Capitaine Landonniere étant delivré de ses fers : Deux Espagnols réduits à la vie de Sauvages. Les disputes qu'il eut avec tout l'ensemble, que des peuples Indiens : Habitans de Sempé ravisseurs de fibres : Judicis de simulacres.

CHAP. XIII.



YANT parlé de ces rebellions, il faut maintenant reprendre nos etres, & aller tirer de prison le Capitaine Landonniere à l'ayde du sieur d'Orge son Lieutenant & de son Sergent, qui après le depart des murins l'allerent chercher & le remenerent au Fort, là où arrivé il assemble ce qu'il estoit, & leur remontra les fautes commises par ceux qui l'avoient abandonné, les pria de leur en souvenir pour en témoigner un jour en espece de lieu. Là dessus chacun promet bône obéissance.

De l'évasion de Landonniere.

à quoy ils n'ont oncques depuis failli, & travail-
 lés de courage, qui aux fortifications, qui aux
 barques, qui à autre chose. Les Indiens le viscoût
 souvent lui apportans des presens, comme pois-
 sons, oisifs, poules d'Inde, leopats, petites ours,
 & autres vivres qu'il récompensoit de quelques
 amas de marchandises. Un jour il eut avis qu'en
 la maison d'un Paravisi, nommé Anathaque de-
 meurant à quelque cinquante lieus loin de la Ca-
 rolme vers le Sud, y avoit deux hommes d'autre na-
 tion que de la leur: par promesse de récompense il
 les fit chercher & amener. C'étoient Hespagnols
 nuds, portés cheveux longs jusques aux pieds, Deux Hys-
pagnols de-
votés, sans
paille.
 bref ne différés plus en rien des Sauvages. On leur
 coupa les cheveux, lesquels ils ne voulurent per-
 dre, ains les enveloppèrent dans un linge, & dans
 qu'ils les vouloit reporter en leur pays, pour te-
 moigner le mal qu'ils avoient enduré aux Indes.
 Aux cheveux de l'un fut trouvé quelque peu
 d'or caché pour environ vingt cinq écus, dont il
 se present au Capitaine. Enquis de leur venue
 en ce pays-là, & des lieux où ils pouvoient avoir
 été: ils répondirent qu'il y avoit déja quinze ans
 qu'ils étoient trois navires dans l'un desquels ils
 étoient, & perdirent au travers d'un lieu nommé *La Me-*
Cable sur des balles quel'on dit *Les Martyres*, & *1790*
 que le Paravisi de *Cable* retira la plus grande part
 des richesses qui y étoient, mais la plupart des
 hommes se sauva, & plusieurs femmes, entre les-
 quelles y avoit trois ou quatre Dameselles ma-
 riées deux années encor, & leurs enfans aussi, avec
 ce Paravisi de *Cable*: qui étoit puissant & riche,
 & avoit une femme de la hauteur d'un homme & large

*Platines
d'or larges
comme vus
estoit.*

comme vn tonneau, pleine d'or & d'argens, laquelle il étoit fort aisé d'avoir avec quelque nombre d'arquebuziers. Disoient aussi que les hommes & femmes es danses portoient à leurs ceintures des platines d'or larges comme vne assiette, la pesanteur dequelles leur faisoit empêchement à la danse. Ce qui provenoit la plupart des navires Hespagnoles qui ordinairement se perdoient en ce détroit. Au reste que ce *Paraselli* pour être reveré de ses sujets leur faisoit à croire que les sorts & charmes étoient cause des biens que la terre produisoit : & sacrifioit tous les ans vn homme au temps de la moisson, près un nombre des Hespagnoles qui par fortune s'étoient perdus en ce détroit.

*Savoyé.
A bon usage
de daton.
Racine cro-
quisse pour
faire du
pain.*

L'un de ces Hespagnoles étoit aussi qu'il avoit long temps servi de messager à ce *Paraselli* de *Calis*, & avoit de la part visité un autre *Paraselli* nommé *Oaschaque*, demeurant à cinq journées loin de *Calis* : mais qu'en milieu du chemin avoit vne ile située dans un grand lac d'eau douce, appelée *Savoyé*, grande environ de cinq lieues, & fertile principalement en dattes qui proviennent des palmes, dont ils font un merveilleux trafic, non toute fois si grand que d'une certaine racine propre à faire du pain, dont quinze lieues entourent tout le pays est nourri. Ce qui apporte de grandes richesses aux habitans de l'ile; lesquels d'ailleurs sont fort belliqueux, comme ils ont que lques fois témoigné contre la fille de *Oaschaque*, & ses compagnes, laquelle jeune fille envoyoit au *Paraselli* de *Calis* pour la lui donner en mariage. Ce qu'ils repurent à vne glo-

rière victoire, car ilz se marient puis après à ces filles, & les aiment éperduément.

Davanage comme le *Parouffu* Satourius sans celle important le Capitaine Landonniere de se joindre avec lui pour parfaire la guerre à *oual* *ouais*, disant que sans son respect il l'eût plusieurs fois deffait: & en fin eût accordé la paix: les deux *Hespagnols* qui connoissoient le naturel des *Indiens* donnerent avis de ne se point fier à ce pontec que quand ilz faisoient bon vilage, c'estoient lors qu'ils machinoient quelque trahison: étoient les plus grands dissimulateurs du monde. Aussi ne s'y soient nos François que bien à point.

*Les Indiens dis-
sent qu'ils ont*

Comme Landonniere fait provision de vivres: Découverte d'un Lac grand à perte de veul. Montagne de la Mine: Avarice des Sauvages: Guerre: Victoire à l'aide des François.

CHAP. XIV.

LE mois de Janvier venu, le Capitaine n'étoit sans souci à cause des vivres qui tous les jours appelloient: partant il envoyoit de tous côtés vers les *Parouffu* ses amis, qui le secouroient. Enere entre la veuve du *Parouffu* *Amois* demourante à domes lieux du Port des François, lui envoya deux barques pleines de maïs & de glé, avec quelques hortis plei-

nes de feuilles de *Cassia*, dequoy ils font leur brouvage. Cette vèuve étoit tenue pour la plus belle de toutes les Indiennes, tant hono-
Dans l'In-
deuxième
ré.
 réo de ses sujets, que la plupart du temps ils la portoi-
 ent sur leurs épaules, ne voulans qu'elle
 allât à pied. Il survint en certains-là une telle
 manne de ramiers par l'espace d'environ sept se-
 maines, que nos François en ruoïst chacun jour
 plus de deux cens par le bois. Ce qui ne leur ve-
 noit mal à point. Et comme il n'est pas bon de
 tenir un peuple en oïiveté, le Capitaine em-
 ployoit ses gens à visiter ses amis, & ce faire
 découvrir le dedans des terres, & acquérir ou-
 jours de nouveaux amis. Ainsi envoyant quel-
 ques-uns des siens à monter la rivière, ils allèrent
 si avant qu'ils furent bien ences lieux au dessus
 d'un lieu nommé *Atahiqua*, & là découvrirent
 l'entrée d'un Lac, à l'autre côté duquel ne se
 voyoit aucune terre, selon le rapport des Indes,
 qui même bien souvent avoient monté sur les
 plus hauts arbres du país pour veoir la terre, sur
 la pouvoir découvrir. Et quand je considère ce-
 ci, & en fais un rapport avec ce qu'écrît Cham-
 plain au voyage qu'il fit en la grande rivière de
Canada en l'an mille six cens trois d'un grand lac
 qui est au commencement de cette rivière &
 d'où elle sort, lequel a treize journées de long
 & au bout l'eau est salée, étant douce au com-
 mencement; je suis presque induit à croire que
 c'est ici le même lac, & qui aboutit à la mer du
 Sud. Toutefois le même dit au rapport des Sa-
 vages qu'en la rivière des Iroquois (qui se de-
 charge en ladite rivière de *Canada*) y a deux lac

Les grands
à près de
vois.

longs chacun de cinquante lieues, &c. que du dernier sort une riviere qui va descendre en la Floride à cent ou sept-vingt lieues d'icelui lac. Mais ceci n'étant encore bien averé, je m'arrête aussitôt à ma premiere conjecture.

Nos François ayans borné leur découverte à celle, ne pouvans passer outre, revindrent par les villages *Edelane*, *Esquape*, *Chutli*, *Patia*, &c. *Cpa*, d'où ils alloient visiter le grand *Oné-Ontana*, lequel se tint qu'il revint six de nos François, bien aise de les avoir près de lui. Avec la barque s'en retourna un qui étoit demeuré là il y avoit plus de six mois, lequel rapporta que jamais il n'avoit veu un plus beau pais. Entre autres choses, qu'il avoit veu un lieu nommé *St-Joseph* d'où le *Parangé* étoit si puissant, qu'il pouvoit met-

Parangé
puissant.

treis ou quatre mille Sauvages en campagne, avec lequel si les François se vouloient entendre ils assujettiroient tout le pais en leur obéissance &c. posséderoient la montagne de *Patia*, au pied de laquelle sort un ruisseau, où les Sauvages puisent l'eau avec une calebasse creusée & sèche jusques à ce que la calebasse soit remplie, puis ils la secotent, &c. trouvent que parmi le sable y a force grains de cuivre & d'argent.

En ces quartiers avoit demeuré fort long temps un François nommé *Pierre-Gambie* pour apprendre les langues, & se familiariser avec les Indiens, & comme il retournoit à la Caroline conduit dans un *Canoë* (petit bateau tout d'une piece) par deux Sauvages ils le tuèrent pour avoir quelque quantité d'or & d'argent qu'il avoit amassé.

Arrivée des
Savages.

Quelques jours après le *Parassiti* *Ouina* demanda des forces aux François pour guerroyer son ennemi *Parawa*, afin d'aller aux montagnes sans empeschement. Sur ce conseil pris, le Capitaine lui envoya trente arquebuziers, quy qu'*Ouina* n'en eût demandé que neuf ou dix (car il se faut desfier de ce peuple) lesquels arrivés, on chargea de vivres femmes, enfans, & hermaphrodites, dont y a quantité en ce pais-là. Ne pouvans arriver en vn jour vers *Parawa*, ils campent dans les bois, & se partissent six à six faisant des feux alentour du lieu où est couché le *Parassiti*, pour la garde duquel sont ordonnées certains archers, auxquels il se fie le plus. Le jour venu ils arrivent près d'un lac, où découvrent quelques pêcheurs, ils ne passèrent outre (car ils ne font point la pêche sans avoir nombre de fermettes au guet). En fin pensans les surprendre ilz s'en peurent attraper qu'un, lequel fut mil coups de fleches, & tout mort les Sauvages le menerent à bord, lui enleverent la peau de la tête, & lui couperent les deux bras, réservans les cheveux pour en faire des triphes. *Ouina* se voyant découvert, consulta son *Sarwa*, c'est à dire Magicien, lequel apres avoir fait quelques signes le deux à voix, & prononcé quelques paroles, dit *Ouina* qu'il n'étoit pas bon de passer outre, & que *Parawa* l'attendoit avec deux mille hommes, lesquels étoient tous fournis de cordes pour lier les prisonniers qu'ils s'alloient prendre. Cette réponse ouïe, *Ouina* ne voulut passer outre. Dequoy le lieutenant d'Origni fâché, dit qu'on lui donnât un guide, & qu'il les vouloit aller att-

Expédition de guerre au riv. Sarwa. 200.

Garde du Parassiti.

Expédition pour lever la peau de la tête au criminel.

Courage du sieur d'Origni.

quer avec sa petite troupe. *Ousma* eut hâte de re-
 ci, & voyant ce bon courage delibera de tenter
 la fortune. Il ne faillit pas de trouver l'enne-
 my au lieu ou le Magicien avoit dit, & là se fit
 l'écarouche, qui dura bien trois grosses heu-
 res: en laquelle veritablement *Ousma* eût esté de-
 fait sans les arquebuziers François qui portèrent
 tout le faix du combat, & tuerent un grand nom-
 bre des soldats de *Pawon*, qui fut cause de les
 mettre en route. *Ousma* se contentant de cela fit
 recurer les gens, au grand mécontentement du
 sieur d'Origni, qui eût oit fort de pour suivre la
 victoire. Apres qu'*Ousma* fut arrivé en sa maison
 il envoya les messagers à dix huit ou vingt *Paw-
 on* de ses vassaux, les avertir de se trouver aux
 fêtes & dances qu'il entendoit celebrer à cause
 de la victoire. Cela fait, Origni s'en retourne
 lui laissant douze hommes pour son assistance.

*Grande necessité de vivres entre les François
 attirés jusques à une extreme famine: Guer-
 re pour avoir la vie: Prise d'Outina: Com-
 bat des François contre les Sauvages: Fa-
 çon de combattre d'iceux Sauvages.*

CHAP. XV.



OR François Floridiens avoient eu
 promesse de rafraichissement & so-
 cours dans la fin du mois d'Avril.
 Cet espoir fut cause qu'ils ne se don-
 nent gueres de peine de bien ménager leurs

vivres, qui leur étoient également distribués par l'ordonnance du Capitaine, autant au plus petit qu'à lui-même. Or n'en pouvoient ils plus reconvenir du païs, par-ce que durant les mois de Janvier Février, & Mars, les Indiens quittent leurs maisons, & vont à la chasse par les vagues des bois. Cela fut cause que le mois de May venant sans qu'il arrivât rien de France, ils se trouverent en nécessité de vivres jusques à couvrir les racines de la terre, & à quelques cozeilles qu'ils trouvoient par les bois & les champs. Car on que les Sauvages fissent de retour, ayans au paravant trouvé leur mil, sèves, & fruits, pour de la marchandise, ils ne donnoient aucun secours que de poisson, sans quoy véritablement les autres fussent morts de faim. Cette famine dura six se maines, pendant lequel temps ils ne pouvoient travailler, & s'en alloient tous les jours sur le haut d'une montagne en sentinelle voir s'ils découvroient point quelque vaisseau François. Fin hn frustrés de leur esperance, ils s'assemblerent & prirent le Capitaine de donner ordre au retour, & qu'il ne falloit laisser passer la saison. Il n'y avoit point de navire capable de les recevoir tous, si bien qu'il en falloit bâtir un. Les charpentiers appellez promirent qu'en les fournissant les choses nécessaires ils le rendroient parfait dans le huitième d'Août. Là dessus commençant au travail : il ne restoit qu'à trouver des vivres. Ce que le Capitaine eut epté faire avec quelques-uns de ses gens & les matelots. Pour quoy accomplir il s'embarqua sur la rivière sans aucuns vivres pour en aller chercher, se faisant

Grandes nécessités de vivres.

Désidera-
tion pour le
retour en
France.

tant seulement de framboises, & d'une certaine
 graine petite & ronde, & de racines de palmiers
 qui étoient es côtes de cette riviere, en laquelle
 après avoir navigé en vain, il fut contraint de re-
 tourner au Fort, où les soldats commençans à
 s'enuyer du travail, à cause de l'extrême famine
 qu'ils pressoit, proposerent pour le remede de
 leur vie, de se saisir d'un des *Parasillis*. Ce que le
 Capitaine voulut faire du commencement,
 mais les envoya avertir de leur nécessité, & les
 pria de leur bailler des vivres pour de la mar-
 chandise; ce qu'ils firent l'espace de quelques
 jours qu'ils apportèrent du gland & du poisson,
 mais les Indiens reconnoissans la nécessité des
 François, ils vendoient si chèrement leurs den-
 rées, qu'en moins de rien ils leur tiroient toute
 la marchandise qu'ils avoient de reste. Qui pis
 est enignans d'être forcés, ils n'approcherent
 plus du Fort que de la portée d'une arquebaze.
 Les soldats alloient tout extenués & le plus
 souvent se depouilloient de leurs chemises pour
 avoir un poisson. Que si quelquefois ilz remon-
 troient le prix excessif, ces méchans répondoient
 insolentement: Si tu fais si grand cas de ta marchan-
 dise, mange-la, & nous mangeras nôtre poisson,
 mais ils s'éclatoient de rire & se moquoient d'eux:
 Et que les soldats ne pouvant souffrir, avoient
 envie de leur en faire payer la folle enchere,
 mais le Capitaine les apaisoit en mieux qu'il
 pouvoit. A la fin il s'avisâ d'envoyer vers
 eux le père de le secourir de gland & de miel.
 Ce qu'il fit assez petitement, & en lui baillant
 ses foies autant que la marchandise valoit,

*Souvent
 imprudens
 par orgueil
 sont.*

*Pas plus
 orgueilleux.*

Sur ces entrefaites se presenta quelque occasion de respirer sur ce qu'*Ouisia* manda qu'il vouloit faire prendre & chasser un *Paroussi* de ses Indes, lequel avoit des vivres; & que si on le vouloit tirer de quelques forces il conduiroit les François au village de ceui-là. Ce que fit le Capitaine Laudonniere, mais arrivez vers *Ouisia* il les le marcher contre ses autres ennemis. Ce qui deplut au sieur d'Otigni conducteur de l'œuvre, & eut mis *Ouisia* en pieces sans le respect de son Capitaine. Cette mocquerie rapportee au Fort de la Caroline, les soldats s'entrent en leur premiere deliberation de punir l'audace & mechanceté des Sauvages, & prendre un de leur *Paroussi* prisonnier. Laudonniere comme forcé à ceci en voulut être le conducteur, & s'embarquerent cinquante des meilleurs soldats en deux barques cinglans vers le pais d'*Ouisia*, le quel ils prirent prisonnier, ce qui ne fut sans grands cris & lamentations des liens, mais on leur dit que ce n'étoit pour lui faire mal, ains pour recouvrer des vivres par son moyen. Le lendemain cinq ou six cens Archets Indiens vindrent annoncer que leur ennemi *Paroussi* avoit de la capture de leur *Paroussi* étoit entré en leur village, cloigné de six lieues de la riviere, & avoit tout brulé, & partant peioient les François de le courir. Cependant ils voyoient des gens en embuscade en intention de les charger s'ils fussent descendus à terre. Se voyans decouvertz ils envelopperent quelque peu de vivres. Et mesmes les François à leur occulté, qui est de faire mourir tous les prisonniers qu'ils tiennent, & paroit

Temps
d'Otigni.

Fin
d'Otigni.

de se plaindre

Malheureux de la liberté d'*Oumias*, ils procéde-
 rent à l'élection d'un nouveau *Parasuffis*, mais le Médus
 beau-père d'*Oumias* éléua dessus le siege Royal d'un autre
 (pour vider de nôtre mort) l'un des petits enfans Parasuffis.
 d'*Oumias*, & fit tant que par la pluralité des
 voix l'honneur lui fut rendu d'un chacun. Ce
 qui fut préque cause de grands troubles entre-
 eux. Car il y avoit le parent d'un *Parasuffis* vol-
 lin de là qui y pretendoit, & avoit beaucoup de
 voix entre ce peuple. Ce-pendant *Oumias* de-
 meuroit prisonnier avec un sien fils; & entendoit
 par les fuyers le bon traitement qu'on luy faisoit,
 & le sursens visiter avec quelques vivres. Les
 ennemis d'*Oumias* ne dormoient point, & ve-
 noient de toutes parts pour le voir, s'efforçans
 de persuader à *Laodonnere* qu'il le fist mourir,
 & qu'il ne manqueroit de vivres, même *Sarou-
 nias*, lequel envoya plusieurs fois des potions de
 mortelles pour l'avoir en sa puissance, dont se
 voyant éconduit il se desista d'y plus pretendre.
 La famine ce-pendant pressoit de plus en plus
 car il ne se trouvoit ni mal, ni fibres par tout, ayt
 été employé ce qui restoit aux semailles; & fut
 à grande la disette, qu'on faisoit bouillir & piler gastres
 dans un mortier des racines pour en faire du famine.
 pain; même un soldat ramassa dans les baïoueres
 toutes les arêtes de poisson qu'il peut trouver,
 & les mit sécher pour les mixer beiser, & en faire
 aussi du pain, si bien qu'à la pluspart les os per-
 soient la peau, même la riviere étoit en sterilité de
 poisson: & en cette deffiance il étoit difficile
 de se deffendre si les Sauvages eussent fait quel-
 que effort.

En ce defefpoir vint fur le commencement de Juin vn avis des Indiens voisins, qu'au haut païs de la riviere y avoit du mil nouveau. Les donneurs y alla avec quelques-uns des siens, & trouva qu'il étoit vray. Mais d'un bien avint mal: Car la pluspart de les soldats pour en avoir plus mangé que leur estomac n'en pouvoir oire, en furent fort malades. Et de verité il y avoit quatre jours qu'ils n'avoient mangé que de petits pinoes (fruits verds qui croissent parmy les herbes des rivieres, & sont gros comme ceffa) & quelque peu de poisson.

Pinoes.

Edelans.

De là il s'achemina pour aller surprendre le *Paravilla d'Edelans*, lequel avoit fait tuer vn de les hommes, pour avoir son or, mais le *Paravilla* ent levé, & gagna aux piés avec tout son peuple. Les soldats François brûlèrent le village, qui fut vne maigre vengeance: car en vne hebre ce peuple aura bati vne nouvelle maison. Arrivé à la Caroline, les pauvres soldats & ouvriers affamez ne prendrent le loisir d'egrener le mil qui leur fut distribué, ains le mangeront épis. Et est chose étrange qu'il faut garder les champs en ce païs-là, depuis que les blés (ou mils) viennent à maturité, non seulement à cause des malors, mais aussi des larrons, ains qu'on fait pardeça les raiïns en temps de vendange. Ce que ne sçachans deux Charpeutiers François ils furent toez pour en avoir euilleu peu. La canne, ou tuyau de ce mil est si dure & si crée, que les petits animaux de la terre la mangent bien souvent par le pied, comme il m'est avvenu en nyant semé en nôtre voyage.

Grande des blés.

Deux charpeutiers François toez. Tuyen de mil duré.

fait avec le fleur de Pontreincourt.

Ainsi que ces choses se passoient deux des sujets d'*Ouisia*, & un hetnaphrodite apportèrent nouvelles que dès-ja les mils étoient meurs en leur terroir. Ce qui fut cause qu'*Ouisia* en promit, & des fèves à foison si on le vouloit remener. Conseil pris, sa requête lui fut accordée, mais sans fruit, car étant près de son village, on y envoya, & ne s'y trouva personne, toutefois son beau-pere & sa femme en éant avertis; vindrent aux barques Françoises avec du pain, & entretenant d'esperance le Capitaine tâchoient de le surprendre. En fin se voyant découverts, dirent ouvertement que les grains n'étoient encotes meurs. De manière qu'il fallut remener *Ouisia*, lequel pensa être tué par les soldats, voyans la méchanceté de ces Indes.

Quinze jours après *Ouisia* pria detecher le Capitaine de le remener, s'asseurant que ses sujets ne seroient difficulté de baillet des vires, & que le mil étoit meur: & en cas de refus, qu'on fit de lui tout ce qu'on voudroit. Loudonniere en personne le conduisit jusqu'à la petite rivière, qui venoit de son village. On envoya *Ouisia* avec quelques soldats moyennant oranges, qui furent mis à la chéne, craignant l'évasion. Sur ces divers pourparlers, *Ouisia* avec sa troupe s'en alla en la grande maison d'*Ouisia*, où les principaux du pais se trouverent: & pendant qu'ils faisoient couler le temps, ils amassoient des hommes, puis se plaignoient que les François tenoient leurs me:

ches allumées, demandans qu'elles fussent éteintes, & qu'ils quitteroient leurs arcs: ce qui ne leur fut accordé. *Orona* cependant demeurait clos & couvert, & ne se trouvoit point de rassemblées. Et comme on se plaignoit à lui de taire de longueurs, il répondit qu'il ne pouvoit empêcher les Sujets de guerroyer les François, qu'il avoit vu par les chemins des branches plantées, au bout desquelles y avoit des chevrons longs, signe certain de guerre dénoncée & ouverte: & que pour l'amitié qu'il portoit au François il les avertissoit que les Sujets avoient délibéré de mettre des arbres au travers de la petite rivière, pour arrêter là leurs barques, & les combattre à l'aise. Là dessus on ouït la voix du François qui avoit presque toujours été parmi les Indiens, lequel crioit pourtautant qu'on le vouloit poquer dans le bois pour l'égorger, dont il fut secouru & délivré. Toutes ces choses considérées le Capitaine arrêta de se retirer le 17. de Juillet. Parquoy il fit mettre ses soldats en ordre, & leur bailla à chacun un sac de mail: par lequel chemin vers les barques, enidant prevoit l'entrepue des Sauvages. Mais il rencontra le bout d'une allée d'arbres de deux à trois cents Indiens, qui les saluèrent d'une infinité de traits bien succéssement. C'est effort fut vaillamment soutenu par l'Enseigne de Landonniere, si bien que ceux qui tombèrent morts modestement peu la colonne des survivans. Cela fait, les autres poursuivirent leur chemin en bon ordre pour gagner pais. Mais au bout de quatre cens pas ils furent rechargés d'une nouvelle troupe de Sa-

Signal de guerre au vent.

17. Juillet.

Examen de cette les Sauvages & des Ind.

vages en nombre de trois cens, qui les assail-
 lèrent front, ce pendant que le reste des pre-
 miers leur donnoient en queue. Ce second al-
 lant fut couronné avec tant de valeur qu'il est pos-
 sible par le sieur d'Origni. Et bien en fut bo-
 fon dans si petit nombre contre tant de bar-
 bares qui n'ont autre étude que la guerre.

Leur façon de combattre étoit telle, que quand
 deux cens avoient tiré, ils se retiroient & fai-
 soient place aux autres qui étoient derrière : &
 avoient ce pendant le pied & l'œil si prompts,
 qu'aussi-tôt qu'ils voyoient coucher l'arque-
 buse en joue, aussi tôt étoient-ils en terre, &
 aussi-tôt relevez pour répondre de l'arc, & se dé-
 tourner si d'aventure ils sentoient que l'on vou-
 lait venir aux prises : car il n'y a rien que plus ils
 craignent, à cause des dagues & des épées. Ce
 combat dura depuis neuf heures du matin jus-
 qu'à ce que la nuit les separa. Et n'eût été
 qu'Origni s'avisa de faire rompre les flèches
 qu'ils trouvoient par les chemins, il n'y a point
 de doute qu'il eût eu beaucoup d'affaires : car les
 flèches par ce moyen desfaillirent aux barbares,
 & furent contraints se retirer. La revue faite,
 se trouva faire de deux-hommes qui avoient
 été tués, & vingt-deux y en avoit de blessés, lé-
 gers, à peine peuvent être conduits jusques aux
 barques. Tout ce qui se trouva de miel se fit
 que la charge de deux hommes, qui fut distri-
 bué également. Car lors que le combat avoit
 commencé, chacun fut contraint de quitter son
 sac pour se défaire de son poids.

Voilà comme pendant la guerre on est contraint de

*Galilé, ou
le dessein.*

11.

rompre les plus étroites amitez. La pestilence (disoit vn Ancien *) est chose heurieuse, le danger d'vne bataille perduë chose heurieuse, toute sorte de mort est aisée: mais la cruele & epaisse la vie, saisir les entrailles, tourment d'esprit, deslochement du corps, maistrice & transgression, la plus dure de toutes les necessitez, la plus difforme de tous les maux, la plus la plus intolérable qui soit même aux enfers. Ce fut vne pauvre providence aux François de porter des vivres si écharcement qu'il n'y en eût que pour vne chetive année. Et puis qu'on en vultoit habiter en la province, & qu'on en tenoit pour bonne, & de bon rapport, il falloit ma d'vn coup se pourvoir de vivres pour deux ou trois ans, puis que le Roy embrassoit cet éfaire; & s'adonner courageusement à la culture de la terre, ayans l'amitié du peuple. Les accidens de mer sont si journaliers, qu'il est difficile d'exécuter les promesses à point nommé quand bien on auroit bonne volonté de ce faire. Nos voyages, graces à Dieu, n'ont été conduits à certe misere, ny en ont approché. Et quand telle disgrâce nous fist arriver en adent Port Royal, les rives d'ice lui sont en tout respect rompies de coquillages, comme de moult corques, & palourdes, qui ne manquent point au plus long & plus rigoureux hiver.



penfions de mal : Arrivée de quatre navires Anglois : Reception du Capitaine & general Anglois : Honneur & courtoisie d'eux envers les François.

CHAP. XVI.

PRÈS que Laudonnière eut rendu & fait rendre grâces à Dieu de la délivrance de ses gens, se voyant frustré de ce côté, il fit diligence de trouver des vires d'ailleurs. Et de fait en trouva quantité à l'autre part de la rivière aux villages de *Sauvages de mal, au village de S. Estienne.* Il envoya aussi vers la rivière de Soame, dite par les Sauvages *Jeana*, où le Capitaine Vasseur & son Sergent allèrent avec leur barques, & y trouverent une grande assemblée des *Parauille* du pais, entre lesquels étoit *Atibre* fils de *Saturon*, *Apalen*, & *Sacudum*, assembles là pour se rejouir, poutce qu'il y a de belles femmes & filles. Nos François leur firent des presens; en contre-change dequoy leurs barques furent incontinent chargées de mal. Se voyans honêtement pourveus de vires ils diligenterent au parachèvement des navires pour retourner en France, & s'embarker à miner ce qu'avec beaucoup de peines ils avoient basti. Ce pendant il n'y avoit celui qui n'eût un extreme regret d'abandonner un pais de venue fort riche & de bel'espoir, auquel il avoit esté endure pour découvrir ce que par la propre

faute des nôtres il falloit laisser. Car si en temps & lieu on leur eût tenu promesse, la guerre ne se fût meüe aleancontre d'eux, lequel, & autres, ils avoient entretenus en amitié avec beaucoup de peines, & n'avoient encore perdu leur alliance, nonobstant ce qui s'étoit passé.

Comme vn chacun dilcouroit de ces choses en son esprit, voüti paroître quatre voiles en mer le troisiéme jour d'Aoust, dont ilz furent épris d'excessive joye melée de crainte tout ensemble. Apres que ces navires eurent mouillé l'ancre ilz découvrirent comme ils envoyeroient vne de leurs barques en terre, surquoy Laudonniere fit armer en diligence l'vne des siennes pour envoyer au-devant, & sçavoir quels gens c'étoient. Ce-pendant de crainte qu'ils ne fussent Hespagnols, il fit mettre ses soldats en ordre & les tenir prêts. La barque renvoyée, il eut avis que c'étoient Anglois, & vit eux vn Dieppoïs, lequel au nom du general Anglois vint prier Laudonniere de permettre qu'ils prinssent des eaux, dont ils avoient grande necessité, sans entendre qu'il y avoit plus de quinze jours qu'ils rodoient le long de la côte sans en pouvoir trouver. Ce Diepoïs apporta deux saccons de vin avec du pain de ferment, qui furent departis à la pluspart de la compagnie. Chacun peut penser si cela leur apporta de la rejoüissance. Car le Capitan même n'avoit point beu de vin il y avoit plus de sept mois. La requeste de l'Anglois accordée il vint trouver Laudonniere dans vne grande barque acompagné de ses gens honn

Le jour
de l'arrivée.

Arrivée
d'Anglois.

blément vôtux, toutefois sans armes & fit apporter grande quantité de pain & de vin pour en donner à un chacun. Le Capitaine ne s'oublia à lui faire la meilleure chère qu'il pouvoit. Et à cette occasion fit tuer quelques montons & porcs qu'il avoit jusques alors soigneusement gardés, esperant en peupler la terre. Car pour toutes sortes de maladies & de nécessités qui lui faisoient survenir, il n'avoit voulu qu'en soul poulet fut tué. Ce qui fut cause qu'en peu de temps il en avoit amassé plus de cent chefs.

Or ce-pendant que le general Anglois étoit là, on-jours se passeroit, pendant lesquels les Indiens abordoient de tous côtés pour le voir, demandans à Landoumiere si c'étoit pas son frere, ou qu'il leur accorderoit & ajoutoit qu'il l'étoit venu secourir avec si grande quantité de vivres, que de là en avant il se pourroit bien passer de prendre aucune chose d'eux. Le bruit incontinent en fut répandu par toute la terre, si bien que les ambassadeurs venoient de tous côtés pour traiter alliance au nom de leurs maîtres avec lui, & ceux mêmes qui par-avant avoient envie de lui faire la guerre, se déclarer ses amis & serviteurs à quoy ils furent reçus. Le general eut incontinent le desir & la nécessité qu'avoient les François de retourner en France: & pour ce il offrit de les passer tous. Ce que Landoumiere ne voulut étant en doute pour quelle raison il s'offroit si libéralement, & ne sachant en quel état étoient les affaires de France avec les Anglois: & craignant encore qu'il ne voulut obtenir quelque chose en la Floride au nom de sa maîtresse,

Les François
sont accu-
sés de
s'être
faites
pour se
faire
Ang-
lais.

Grand
a-
bord des
Sauvages.

Sauvages
qui de l'Es-
pagne

la Reine d'Angleterre-Parquoy il fut refusé touz à plain dont s'éleva un grand murmure entre les soldats, lesquels disoient que leur Capitaine avoit envie de les faire tous mourir. Ilz vindrent donc trouver le Capitaine en sa chambre, & lui firent entendre leur dessein, qui étoit de ne refuser l'accession. L'aud'vieux ayant demandé une heure de temps pour leur répondre, mais les principaux de la compagnie, lesquels (après communication) répondirent tous d'une voix qu'il ne devoit refuser la commodité qui se presentoit, & qu'étrangers de l'indolence étoit possible de se servir des moyens que Dieu avoit envoyés.

*Accepte
d'un navire
en Angli.*

Ilz achetèrent donc un des navires de l'Anglois à prix honnête pour la somme de sept cent escus, & luy baillèrent partie de leurs canons & poudres en gage. Ce marché ainsi fait, il considéra la nécessité des François qui n'avoient par toute nourriture que du mil & de l'eau: dont

*Humilité
de gens
Anglois.*

émou de pitié il s'offrit de les aider de vingt boiques de farine, six pipes de fibres, un poinçon de sel, & un quintal de cire pour faire de la chandelle. Or pourtant qu'il voyoit les pauvres soldats pieds nuds, il offrit encore cinquante pains de soulers. Ce qui fut accepté, & accordé à prix avec lui. Et particulièrement encore il li presenta le Capitaine d'une jarre d'huile, d'un litre de vinaigre, d'un baril d'olives, d'une affe grande quantité de ris, & d'un baril de biscuit blanc. Et fit encore plusieurs autres présents au principal officier de la compagnie selon leur qualitez. Somme, il ne se peut exprimer sa mode plus grande courtoisie que celle de cet ho-

quois, appelé maître Jean Hawkins, duquel si on oublioit le nom, on penseroit avoir contre lui commis ingratitude.

Incontinent qu'il fut parti, on fait diligence de se fournir de biscuit, au moyen des faïnes que les Anglois avoient Lussé, on retie les fusils les necessaires pour les provisions d'eau. Ce qui fut d'autant plutôt expédié que le désir de retourner en France fournissoit à vn chacun de courage. Etans prêts de faire voile il fut aviné de mener en France quelques beaux Indiens & Indiennes, à fin que si derechef le voyage s'entreprendroit ils peussent raconter à leurs *Parons* la grandeur de nos Rois, l'excellence de nos Princes, la bonté de notre pais, & la façon de vivre des François. A quoy le Capitaine avoit fort bien pourvu, si les affaires ne se fussent ruinées, comme il sera dit aux chapitres prochainement suivans.

*Preparation
pour faire
voile.*

Departion du Capitaine Laudonniere pour ses courses en France: Arrivée du Capitaine Jean Ribaut: Combats contre Laudonniere: Navires Espagnols ramassés: Deliberation sur leur venue.

CHAP. XVII.

N n'attendoit plus que le vent & la marée, lesquels le trouverent; apres le vint-huitième jour du mois d'Avril, qu'il fut sur le point de la sortie) voici que les Capitaines Vassart & Verdier commencerent à découvrir des voiles en la mer, dont ils avertirent leur

général Landonniere surquoy il ordonna de bâtir
 une barque pour aller découvrir & reconnoi-
 tre quelles gës c'étoit, & ce pendant fit mettre les
 siës en ordre & en tel équipage que si c'eussent été
 ennemis: enquoy le téps apporta sujet de doute
 car les gës étoient arrivés vers le vaisseau à deux
 heures après midi, & n'avoient fait sçavoir aucu-
 nes nouvelles de tout le jour. Le lendemain
 matin entre deux en la rivière environ sept ba-
 ques (entre lesquelles étoit celle qu'avoit envoyé
 Landonniere) chargées de soldats, sous le
 commandement de l'archevêque & le marquis de
 Lédiès barques toutes en bataille le long des ri-
 vères où étoient quelques serainelles François,
 auxquelles ils ne voulurent donner aucune ré-
 pôle, non obstant toutes les demandes qu'on leur
 fit: tellement que l'une des serainelles fut obli-
 gée de leur tirer une arquebuzade, sans tou-
 voir les assésés à cause de la trop grande dis-
 tance. Landonniere pensant que ce fussent ennemis
 dressa deux pièces de campagne, qui lui étoient
 restées. De façon que si approchant du Fort il
 n'eussent eu que c'étoit le Capitaine Ribaut, il
 n'eût failli à leur faire tirer la volée. La cause
 pour laquelle ledit Capitaine étoit venu de
 cette façon, étoit pour ce qu'on avoit fait de
 rapports en France que Landonniere trahoit
 du grand, & du Roy, & qu'à grand'peine pour-
 roit-il endurer qu'un autre que lui eût le
 Chateau de la Caroline pour y commander. Ce
 qui étoit calomnieux. Étant donc fait certain
 que c'étoit le Capitaine Ribaut, il sortit du Fort
 pour aller au-devant de lui, & lui rendre tout le

*Arrivée du
 Capitaine
 Ribaut.*

honneurs qu'il lui étoit possible. Il le fit saluer par une garnille de pelopetier de ses arquebuziers, laquelle il répondit de même. La joie de la nouvelle que chacun se peut facilement imaginer. Sur les faux rapports susdits, le Capitaine Ribaut vouloit arrêter Laudonniere pour le mener là avec lui, disant qu'il seroit en France, & seroit évanouir tous ces bruits. Laudonniere dit qu'il ne lui seroit point honorable de faire telle chose, d'être inférieur en valieu où il auroit commandé en chef, & où il auroit enduré tant de maux. Et que lui-même Ribaut, mettant la main à la conscience, ne lui conseilleroit point cela. Plusieurs autres propos furent tenus tant avec ledit Ribaut, qu'après de sa compagnie, & répondu par Laudonniere aux calomnies qu'on avoit mis sus en Court, même sur ce qu'on avoit fait trouver mauvais à monsieur l'Admiral qu'il avoit mené une bonne femme pour subvenir aux nécessitez du ménage, & des malades, laquelle plusieurs là même avoient demandée en mariage, & de fait a été mariée depuis son retour en France à un de ceux qui la desiroient étant en la Floride: Au reste qu'il est nécessaire en telles entreprises se faire reconnoître & obéir suivant la charge, de peur que chacun ne vueille être maître se sentant éloigné de plus grandes forces. Que si les rapporteurs avoient appelé cela respect, cette chose venoit plutôt de la desobéissance des compaignans, que de la nature moins sujette à être rigoureuse qu'ils n'étoient à être rebelles comme les effets l'ont montré.

Faux rap-
ports contre
Laudonniere

Le lendemain de cette arrivée voici venir les diens de toutes parts pour sçavoir quelles gens étoient. Aucuns reconurent le Capitaine Ribaut à sa grande barbe, & lui firent des prostern, disans qu'en peu de jours ils le meneroient aux montagnes du *Ualan*, où se trouvoit du cuivre rouge, qu'ils nomment en leur langage *Pirapira*, duquel le Capitaine Ribaut ayant fait faire quelque essay par son Orfèvre, il lui rapporta que c'étoit vray or.

Cette res-
se de l'année
1617.

4. de Septem-
bre 1617.
Si c'est en
1617.

Pendant ces parlemens comme le Capitaine Ribaut en fait décharger ses vivres, voici que le quatorzième de septembre six grands navires Espagnols arrivèrent en la rade où les quatre plus grandes des François étoient dorés, & les autres mouillèrent l'ancre en plusieurs nos François de bonne amitié. Ils demandent comme se portolent les chefs de cette entreprise, & les nommèrent tous par noms & surnoms. Mais le lendemain sur le point du jour ils commencerent à canonner sur les nôtres, lesquelz reconnoissans leur équipage être trop petit pour leur faire tête, à raison que la plupart de leur gens étoient en terre, ils abandonnerent leur ancres, & se mirent à la voile. Les Espagnols voyans découverts leur lacherent encore quelques volées de canons, & les pourchasserent tout le jour; & voyans les navires François meilleures de voiles que les leurs, & aussi qu'ils ne se vouloient point depouiller de la côte, ils se retirèrent en la riviere des Dauphins, que les Espagnols nomment *Sely*, distante de huit ou dix lieues de la Caroline. Les nôtres donc se sentans fort

devoiles les suivirent pour voir ce qu'ils feroient, puis revindrent en la riviere de May, li où le Capitaine Ribaut étant allé dans une barque, en lui fist le récit de ce qui se passoit, même qu'il y étoit entré trois navires Hespagnols dans la riviere des Dauphins, & les trois autres étoient demeurés à la rade: Aussi qu'ils avoient fait desfrôler leur infanterie, leurs vivres & munitions. Ayant entendu ces nouvelles il revint vers la Forteresse, & en présence des Capitaines & autres Genzils-hommes, il proposa qu'il étoit nécessaire pour le service du Roy de s'embarquer avec toutes les forces, & aller trouver les trois navires Hespagnols qui étoient en la rade; sur-
proposant
pour le service
des Hespagnols.
quoy il demanda avis. Le Capitaine Laudonniere malade au lit, remontra les perilleux coups de vent qui surviennent en cette côte, & que li où il viendront qu'il la déponillast, il seroit mal-ade de la pouvoir reprendre: que cependant ceux qui demeureroient au Fort seroient en peine & danger. Les autres Capitaines lui en remontrèrent encore davantage, & qu'ils n'étoient point d'avis que telle entreprise se fit; mais étoit beaucoup meilleur de garder la terre, & faire diligence de se fortifier. Et nonobstant il se resolut de le faire, & persista en son embarquement: prit tous les soldats qu'il avoit sous sa charge, & les meilleurs de la compagnie de Laudonniere, avec son Lieutenant, son Enseigne, & son Sergier. Laudonniere lui dit qu'il avoit bien à ce qu'il vouloit faire, puis qu'il étoit chef dedès le pays, de craince qu'il n'arrivât quelque chose de fâcheux. A quoy il répondit qu'il ne pouvoit moins faire que de continuer

parce qu'il
est en la
côte de la
Floride.

cette entreprise: & qu'en la lettre qu'il avoit receüe de Monsieur l'Admiral y avoit vne apostrophe, laquelle il montra écrite en ces termes: Capitaine Jean Ribaut, en servant cette lettre j'ay en vain vain comme Don Pedro Melandes se port d'Espagne pour aller à la côte de la Nouvelle-France. Vous regarder de s'endurer qu'il entreprenne sur vous, non plus qu'il veut que nous entreprenions sur eux. Vous voyez (ce dit-il) la charge que j'ay de vous laisse à juger à vous-même si vous en ferez moins, attendu le certain avertissement que nous avons que des ja ils sont en terre; & nous veulent courir sus. A cela Laudonniere ne sceut que repliquer.

Opiniasteté du Capitaine Ribaut: Prise du Fort de France: Retour en France: Mort dudit Ribaut et des siens: brief recit de quelques cruautés Espagnoles.

CHAP. XVIII

à de Septemb.
bre 1565.



LE Capitaine Ribaut opiniastroit en la première proposition, s'embarqua le huitième de Septembre, & emmena avec lui trente-huit des gens du Capitaine Laudonniere ensemble son Enseigne. Ainsi ne lui demoura aucun homme de commandement, car chacun suivit ledit Ribaut comme chef, au nom duquel depuis son arrivée tous les cris & hauts se faisoient. Le dixième Septembre survint une tempête si grande en mer, que jamais ne s'en étoit vu.

vent une pareille. Ce qui fut cause que Laudon-
 niere remontra à ce qui lui restoit de gens de dan-
 ger, où ils étoient d'endurer beaucoup de maux,
 Il seroit inconvénient au Capitaine Ribaut
 & ceux qui étoient avec lui : ayans les Hespagnols
 si près d'eux, qui le forçoient. Partant
 qu'il falloit aviser à se remparer & racourir ce
 qui avoit été démoli. Les vivres étoient peus,
 car même le Capitaine Ribaut avoit emporté le
 biscuit que Laudonniere avoit fait faire des fa-
 ctions Angloises, & ne s'étoit réservé d'aucune
 courtoisie dudit Ribaut, qui lui avoit distribué
 son vivre comme à un simple soldat. Nonob-
 stant toute leur diligence ils ne purent achever
 leur clore. En cette nécessité donc on fit la
 revue des hommes de défense, qui se trou-
 vait en bien petit nombre. Car il y avoit plus de
 quatre-vingt que de gajats, que femmes, & en-
 fans, & bon nombre de ceux d'icelui Laudon-
 niere encore estropiez de la journée qu'ils eu-
 rent contre *Swine*. Cette revue faic le Capiti-
 ne ordonna les gardes, dequelles il fit deux es-
 cadres pour se soulager l'une l'autre.

La nuit d'entre le dix-neuf & vingtième de
 Septembre un nommé la Vigue étoit de garde 19. Septemb.
1612.
 avec son escouade, là où il fit tout le devoir, en-
 vers qu'il pleut incontinent. Quand donc le
 vent fut veu, & qu'il vit la pluie continuer mieux
 que devant, il eut pitié des sentinelles ainsi
 veillées : & pensant que les Hespagnols ne
 viendroient venir en un si étrange temps, il les fit re-
 tourner, & de fait lui-même s'en alla en son logis,
 pendant quelqu'un qui avoit à faire hors la

*Abord des
Espagnols.*

Fait, & le trompette qui étoit allé sur le rempart, apperçurent une troupe d'Espagnols qui descendoient d'une montagne, & commencent à crier alarmes, & même le trompette. Ce qu'entendu, le Capitaine sort la rondelle & l'épée au poing, & s'en va au milieu de la place criant après ses soldats. Aucuns de ceux qui avoient bonne volonté, allerent devers la breche, là où étoient les munitions de guerre, où ils furent forcés & tués. Par ce même lieu deux enseignes entrèrent, lesquelles furent incontinent plantées. Deux autres Enseignes aulli estoient du côté d'Ouest, où y avoit aulli une autre breche, à laquelle ceux qui se presenteront furent tués & défaits. Le Capitaine allant pour secourir une autre breche, trouva en tête une bonne troupe d'Espagnols, qui ja étoient entrés, & le repousserent jusques en la place, là où étant il découvrit un nommé François lea, l'un des mainists qui déroberent les bagages dont n'est parlé ci-dessus, lequel avoit amené & conduit les Espagnols. Et voyant Landeniero il commença à dire, c'est le Capitaine: & lui firent quelque coups de piques. Mais voyant la place déja prise & les enseignes plantées sur les remparts, & n'ayant qu'un homme auprès de soy, il entra en la cour de son logis, dans laquelle il fut pourluisi; & n'eût été un pavillon qui étoit tendu, il eust été pris: mais le Espagnols qui le suivoient s'amalferent à couper les cordes du pavillon, & cependant il se lava par la breche du côté d'Ouest, & s'en alla dans les bois, là où il trouva une quantité de

*Un mainist
d'un Espagnol
qui avoit
amené
Landeniero.*

Les hommes qui s'étoient sauvés, du nombre
 égaux y en avoit trois ou quatre fust blessés.
 Mais il leur dit : Estans, puis que Dieu a vou-
 lu que la fortune nous soit avoüé, il faut que
 nous mourons peine de gagner à travers les
 ruis jusques aux navires qui sont à l'embou-
 chure de la riviere. Les uns voulurent aller en
 un petit village qui étoit dans les bois, les au-
 tres se suivirent au travers des roseaux dedans
 l'eau, il est ne pouvant plus aller pour la ma-
 ladie qui le tenoit, il envoya deux hommes sça-
 vans bien nager, qui étoient auprès de lui,
 vers les vaisseaux, pour les avertir de ce qui
 leur avenoit, & qu'ils le vinssent secourir. Ils
 ne sçavoient pour ce jour là gagner les vaisseaux
 pour les avertir, & sçabot que toute la nuit il de-
 bancha l'eau jusqu'aux épaules, avec un de
 ses hommes, qui jamais ne le voulut abandon-
 ner. Le lendemain pensant mourir là, si se mit
 en devoir de prier Dieu. Mais ceux des navires
 veyant feu où il étoit, le vindrent trouver en
 plein état, & le porterent en la barque. Ils
 allèrent aussi le long de la riviere pour re-
 cueillir ceux qui s'étoient sauvés. Le Capitai-
 ne ayant changé d'habits, dont on l'accoutu-
 ma, ne voulut entrer dans les navires, que pro-
 visoirement il n'allat avec la barque le long des
 roseaux chercher les pauvres gens qui étoient
 dans l'eau, là où il en recueillit dix-huit ou vingt.
 Lors arrivé aux vaisseaux on lui conta comme
 le Capitaine Jacques Ribaut neveu de l'autre
 (qui étoit en son navire distant du fort de
 deux arquebuzades) avoit parlementé avec

les Hespagnols, & que François Jean étoit allé en son navire, où il avoit long-temps été, dont on s'émerveilla fort, vu que c'étoit l'ambition de cette entreprise.

Après s'être rassemblés en parlement de revenue en France, & des moyens de s'accommoder. Ce que fait, le vingt-cinquième de Septembre Landonniere & Jacques Ribaut firent voiles, & arrivèrent le vingt-huitième Octobre de couvriront l'île de Flores aux Açores, ayant fait heureusement navigé, mais avec telle incommodité de vives, qu'ils n'avoient que du biscuit & de l'eau. L'onzième de Novembre ils se reverent à soixante-quinze brasses d'eau, & étant trouvé le Capitaine Landonniere perdit la côte de l'Angleterre en Galles, il y mit pied terre, & renvoya le navire en France, attendu qu'il se fût vu petit rafraichi, & peu après ne trouver le Roy pour lui rendre compte de sa charge.

Voilà l'issue des affaires qui ne marchent pas bonne conduite. Le long-délay fait en l'espace de quatre mois du Capitaine Jean Ribaut: & les quinze jours de temps qu'il employa à côtoyer la Floride avant que d'arriver à la Caroline, ont été cause de la perte de tout. Car s'il fût arrivé quand il pouvoit, sans s'amuser à aller de riviere en riviere, il eût eu du temps pour décharger ses vivres, & se mettre en bonne défense, & les autres eussent revencu paisiblement en France. Mais lui a il fort mal pris d'avoir voulu plutôt faire les conceptions de son esprit, que son devoir. Car il n'eût point plutôt laissé le Fort France

La Floride
de 15. Sept.
1564.

pour se mettre en mer après les navires Hespagnols, que la tempête le print, laquelle à la fin le contraignit de faire naufrage contre la côte, là où tous ses vaisseaux furent perdus, & lut à peine se peut-il sauver des ondes, pour tomber entre les mains des Hespagnols qui le firent mourir & tous ceux de sa troupe : je dy moule, mais d'une façon telle que les Canibales & Les *Moule de*
 Sings en auroient horreur. Car après plu- *Iron de*
 sieurs tourmens ils l'écorcherent cruellement *haut.*
 (contre toutes les loix de guerre qui furent ja-
 mais) & en voyerent sa peau en Europe. Exem-
 ple indigne de Chrétiens, & d'une nation qui
 est que l'on croye qu'elle marche d'un zèle de
 religion en la conquête des terres Occiden-
 tales, ce que tout homme qui sçait la vérité de
 leur histoire ne croira jamais. Je m'en rappor-
 tede qu'en a écrit Dom Barthelme de las Ca-
 sas Moine Hespagnol, & Evêque de Chiapa, qui *Cruautés*
 a été présent aux horribles massacres, bouche- *Hespa-*
 ries, cruautés, & inhumanités exercées sur les *guilip.*
 pauvres peuples qu'ils ont domés en ces par-
 ties-là, entre lesquels il rapporte qu'en quarante-
 cinq ils en ont fait mourir & détruit vint-
 millions concluant que les Hespagnols ne vont
 point es Indes y éans menes de l'honneur de
 Dieu, & du zèle de sa loy, ni pour secourir &
 avancer le salut à leurs prochains, ni aussi pour
 servir à leur Roy, de quoy à faulces enseignes ils
 se vantent mais l'avarice & l'ambition les y pouls-
 se, à fin de perpetuellement dominer sur les In-
 diens en tyrans & diables. Ce sont les mots de
 l'Auteur lequel recite qu'on n'avoit au temps

qu'il y a été) non plus de soin d'endoctriner & amener à salut ces pauvres couples-là, que s'ils eussent été des bœufs, des porcs, des chiens, ou des chats : ajoutant qu'un Jean Colmeiro homme fantastique, ignorant, & sot, à qui l'on donna une grande ville en commande, & lequel avoit charge d'âmes, étant une fois par lui examiné, ne sçavoit seulement faire le signe de la Croix : & ensuite quelle chose il enseignoit aux Indiens, il répondit qu'il les donnoit aux diables, & que c'étoit assez qu'il leur disoit : *Pejoris sans fin amens*. Cet auteur nous a laissé un Recueil, ou abrégé intitulé, *Destruction de l'Inde par les Espagnols* : men à ce faire voyez que tous ceux qui en écrivent les histoires, se font pour agréer, tant par crainte, ou qu'ils soient pensionnaires, passent sous silence leurs vices, cruautés, & tyrannies, afin qu'on les repete peu de bien. Je mettray ici seulement ce qu'il reste de ce qu'ils ont fait en l'île de Cuba, qui est la plus proche de la Floride.

De mines
de l'Inde.

En l'an mille cinq cens & onze (dit il) partirent à l'île de Cuba, où il avint chose fort remarquable. Un Cacique (c'est ce que les Indiens appellent *Parasiffi*, Capitaine, ou Prince) grand seigneur nommé *Nathour*, qui s'étoit transporté de l'île Hespagnole à celle de Cuba, avec beaucoup de ses gens pour fuir les cruautés & actes inhumains des Hespagnols : Comme quelques Indiens lui disoient les nouvelles que les Hespagnols venoient vers Cuba, il assembla son peuple, & leur dit : Vous sçavez le bruit que court que les Hespagnols viennent par-deçà,

Mais aussi par curiosité comme ilz ont traité
 de tels & tels, & les gens de *Mexico* (qui est l'île
 Espagnole voisine de Cuba) ilz viennent faire
 le même ici. Sçavez vous pourquoy ilz le font?
 Répondirent que non, sinon (disoient-ils)
 qu'ilz font de leur nature cruels & inhumains.
 Il leur dit : Ilz ne le font point seulement pour
 cela, mais aussi parce qu'ils ont vu Dieu lequel
 adorent, & demandent avoir beaucoup; & afin
 d'avoir de nous autres pour l'adorer, ilz mectent
 peine à nous subjuguer, & ilz nous tuent. Il a voit
 après de soy vu coffret plein d'or & de joyaux,
 & dit: Voici le Dieu des Espagnols. Faisons
 lay s'il vous semble bon *Ayeyu* (qui sont bals &
 danses) & en ce faisant lui donnerons contem-
 plement, & commanderai aux Espagnols qu'ilz
 ne vous fassent point de déplaisir. Ilz répondi-
 rent tous à claire voix, C'est bien dit, c'est bien
 dit. Et ainsi ilz danserent devant lui jusques à se
 lasser. Et lors le seigneur *Mexico* dit: Regardez,
 quoy qu'il en soit, si nous le garderons afin qu'il
 nous soit oisé, car à la fin ilz nous tueront. Par-
 quoy jettons-le en la rivière. A quoy ilz s'ac-
 corderent tous, & ainsi jetterent ce Dieu en une
 grande rivière qui étoit là tout près.

Ce seigneur de Carque alloit toujours fuyant
 les Espagnols incontinent qu'ils arrivoient à
 l'île de Cuba, comme celui qui les connoissoit
 trop, & il se défendoit quand il les rencontroit. C'est ainsi
 qu'il se défendit
 A la fin il fut pris, & brûlé tout vif. Et comme
 il étoit attaché au pal, un Religieux de saint
 François homme saint lui dit quelques choses

de notre Dieu, & de notre Foy, lesquelles il n'a veit jamais ouïes, & ne pouvoient l'instruire en si peu de temps. Le Religieux adjouta que si vouloit croire à ce qu'il lui disoit, il iroit au ciel, où y a gloire & repos éternel; & s'il ne le croyoit point, il iroit en enfer pour y être tourmenté perpétuellement. Le *Coyue* après y avoir un peu pensé, demanda si les *Hespagnols* alloient au ciel. Le Religieux répondit qu'ouï, quant aux bons. Le *Coyue* à l'heure sans plus parler dit qu'il ne vouloit point aller au ciel, mais en enfer, afin de ne le trouver en la compagnie de telles gens. Et voici les louanges que Dieu à notre Foy ont receu des *Hespagnols* qui sont allés aux Indes.

*Relation
de la
voyage*

*Autre
fois.*

Une fois (pour suit l'Auteur) les Indes venoient au devant de nous nous recevoir des vivres & viandes délicates, & avec nous autre cassette, de dix lieues loin, & arrivés de nous donnerent grande quantité de poisson, de pain, & autres viandes. Voila inconduent que le diable se met es *Hespagnols*, & passés par l'épée en ma presence, sans cause quelconque, plus de trois mille ames, qui étoient assis devant nous, hommes, femmes, & enfans, & vîs là si grandes cruautés, que jamais hommes vivans n'en virent, ni n'en verraient de semblables.

*Autre
fois.*

Une autre fois & quelques jours après, j'en voyay des messagers à tous les Seigneurs de la province de *Havana*, les assurant qu'ils n'alloient point en peur (car ils avoient ouï de mon credit) & que sans s'absenter ils nous viendrez y voir, &

leur seroit fait aucun déplaisir : car tout ce qu'ils étoient effrayés des maux & ruées passées ; ce fut par l'avis du Capitaine même. Quand nous fumes venus à la province, vint & un autre nous vindrent recevoir, lesquels le Capitaine print incontinent, rompant l'assurance que leur avoy donné, & les voulut le jour ensuyvant beuler vifs, disant qu'il étoit expedient de leur ainsi : qu'autrement ils seroient quelque jour en mauvais tois. Je me trouvoy en une très grande peine pour les sauver du feu toutefois à la fin ils échapperent.

Après que les Indiens de cette ile furent mis en la servitude & esclavité de ceux de l'ile Hespagnole ; & qu'ils virent qu'ils mourroient & peussent tous sans aucun remède, les uns commencent à s'enfuir aux montagnes, les autres non desesperez se pendirent, hommes, & femmes, pendans quant & quant leurs enfans. Et par le cruauté d'un seul Hespagnol que ie conoy, il se pendit plus de deux cens Indiens, & est mort de cette façon une infinité de gens.

Il y avoit en cette ile un officier du Roy, à qui ils donnerent pour sa part trois cens Indiens, dont au bout de trois mois il lui en étoit mort au travail des mines deux cens soixante ; après ilx lui en dōnerent encore une fois autā, & plus, & les tua aussi bien : & autant qu'on lui en donnoit, autant en devoit-il, jusques à ce qu'il mourut, & que le diable l'emporta.

En trois, ou quatre mois, moy present, il est mort plus de six mille enfans, pour leur être otez leurs pères & meres qu'on avoit mis aux mines. Je

Autre 26.
Bonne

Autre.

Autre.

vis aussi d'autres choses épouvantables au de-
 plement de celle, laquelle c'est grand pi-
 tié de voir ainsi maintenant desolée.

Je n'ay voulu mettre que ceci des cruautés
 des Hespagnols en l'ile de Cuba. Car qui vou-
 droit écrire ce qu'ils ont fait en trois mille lieus
 de terre, on en pourroit faire un gros volume
 tout de même étendue que ce que dedus. Comme
 par exemple j'adjunctay ce que le méisme dieu
 cruautés faites es Isles de Saint-Jean de Looise.
 Les Hespagnols (dit-il) passerent à l'ile Saint-Jean
 & à celle de *Juana* (qui étoient comme de ju-
 dins & ranches d'abeilles) en l'an mille-cinq cent
 neuf, s'étant proposé la même fin & but qu'ils
 voient en l'ile Hespagnole, faisant, & com-
 mettrant les brigandages & pechez suidés, & y
 adjouans davantage beaucoup de tres-grands
 & notables cruautés, tuans, brulans, rochans, &
 jettans aux chiens, puis après aussi opprimans,
 tourmentans, & vexans en des manieres, & par
 autres travaux, jusques à consumer & estriper
 tous ces pauvres innocens, qui étoient en ces
 deux iles, jusques à six cens mille: voire le roy
 qu'ils étoient plus d'un million: & il n'y a point
 aujourd'hui en chacune Ile 200. personnes, &
 tous sont peris sans foy & sans sacremens.

Cruautés
 Hespagnoles.

Toutes séquelles cruautés, & cent mille autres,
 ce bon Eveque ne pouvant supporter, il en fit
 ses remonstrances & plaintes au Roy d'Espa-
 gne, qui ont esté rédigées par écrit, au bout des-
 quelles est la proclamation qu'il en a faite, appel-
 lant Dieu à témoin, & toutes les hierarchies des
 Anges, & tous les Saints de la Cour celeste, &

tous les hommes du monde, même ceux-là qui viroient ci après, de la certification qu'il en donne, & de la décharge de la conscience, en l'année mille cinq cents quarante deux. Chose curieuse en ceci de laquelle paraissoit ceux qui ont l'Espagne en l'âme ne me croiroient: mais ce que j'ay dit n'est qu'une petite parcelle du contenu au livre de cet Auteur, lequel les Espagnols mêmes ne se dédaignent de citer avec ce que dessus les livres qu'ils ont intitulés: Histoire du grand empire de la Chine. Et pour mieux confirmer les scrupuleux, je les renvoye encore à un autre qui a décrit l'histoire naturelle & morale des Indes tout Orientales qu'Orientales, Joseph Acosta, lequel quoy qu'il couvre ces horribles cruautés (comme étant de la nation) toutefois en adoucissant la chose il n'a peu se tenir de dire: *Mais nous autres à présent ne considérons pas de ce qu'il parle de la bonne police, & entendement des Mexicains) mais y entrans par l'épée sans les voir ni entendre, &c.* Et ailleurs tendant la raison pourquoy les Iles qu'on appelle de Barbotino, c'est à sçavoir l'Espagnole, Cube, Port-riche, & autres en ces environs, sont aujourd'hui si peu habitées: *Pource, dit il, qu'il y est resté peu d'Indiens naturels par l'insolence & desordres des premiers conquerrans & peuples.* Par ces paroles se reconnoît qu'ils disent une même chose, mais l'un parle par cela, & l'autre comme un homme qui ne veut scandaliser son païs.

Que s'ils ont fait telles choses aux Indiens: étant del-jà accoutumés au carnage, il ne se faut étonner de ce qu'ils

*Je sçay bien
que les Indes
sont
chap. 1.*

ont fait au Capitaine Ribaut, & aux siens : & s'ils eussent tenu Laudonniere, il n'en eût pas eu tout leur marché. Car les François demeurés avec lui qui tomberent entre leurs mains furent tous pendus, avec cet écritau : *Je n'ay été nommé François, mais ennemi à Lutheriens, le ne veux déshonorer les Lutheriens, mais je diray que ce n'est pas aux Hespagnols de conceître de la Religion de sujets du Roy, mémesment n'étans sur les terres d'eux Hespagnols, mais sur ce qui appartient au Roy de son propre conquest. Et puisque les François s'étoient abstenus de les troubler (car la rébellion de laquelle nous avons parlé dessus ne vient point ici en consideration) ils leur devoient tout-de-même laisser en leurs limites, & n'empêcher l'avancement du nom Chrétien. Car quoy qu'il y eût des pretendus Reformés, y avoit aussi des Catholiques, & y en eût en plus abondamment avec le temps : Il eût maintenant ces pauvres peuples-là sont encore en leur ignorance premiere.*

Quelques hommes sots & trop scrupuleux diront qu'il vaut mieux les laisser tels qu'ils sont, que de leur donner une mauvaise religion : Mais je repliqueray que l'Apôstre saint Paul se justifia de ce que quoy que par envie & occasion, & non parment en quelque maniere que ce fust, ni par faulx, ni en verité, Christ eût annoncé. Il est difficile, voire impossible aux hérétiques d'amener tous les hommes à une même opinion, & principalement où il y va de choses qui peuvent être sujettes à controversion. L'Empereur Charles V. apporta le Diet de Ausbourg, voyant qu'en vain il s'étoit

avec Phi.
lipp. l. i. vers.
17. 16. 17. 18.

travaillé après vne telle chose, se depleur au monde de le fix moine auquel genre de vie vou-
 lant parmi son loisir accorder les horloges, puis ^{Précédentes}
 qu'il n'avoit sçeu accorder les hommes, il y per- ^{1^{re} de}
 dit aussi la peur, & ne sçeut onques faire qu'el- ^{Charles P.}
 les leussent toutes ensemble, quoy qu'elles
 fussent de pareille grandeur, & faites de même
 main. C'est esté beaucoup d'avoir donné à ce
 peuple quel que connoissance de Dieu, & par sa
 bonté & l'assistance de son saint Esprit il eût
 sans le reste. L'Admiral de Colligny n'a pas tou-
 jours vécu sans avoir eût fait des colonies pure-
 ment Catholiques, & eût revocé les autres &
 ne trouve point quant à moy que les Hespagnols
 soient plus excusables en leurs cruautés, que les
 Luthériens en leur religion. Au reste les Terres-
 taves & Occidentales éans d'une si grande
 étendue que toute l'Europe ne suffiroit à peu-
 pler ce qui y est de vague, c'est vne envie bien
 malicieuse, vne ambition damnable, & vne avarice
 aveugle aux Hespagnols de ne pouvoir souffrir
 que personne y abonde pour y habiter, & vne fo-
 lie de se dire seuls seigneurs de ce dequoy per-
 sonne y ayant droit ne les a fait héritiers. Or cet-
 te cruauté barbare que exerçoit alencontre des
 François fut vengée deux ans après par le gentil
 courage du Capitaine Gourgues, comme sera
 veu au chapitre suivant.



*Extrait de la lettre & protestation du Capitaine Gourgues
pour le titre d'honneur des Français en la Floride;
& nouvellement d'obliger avec les Sauvages
des deux plus petits Forts des Indes.*

CHAP. XIX.

1567.



À mille cinq cens soixante-sept
le Capitaine Gourgues Gené-
hon me Bourdelois pouillé d'un
courage vrayment François, & de
deut ne se eut l'honneur de la na-
tion, se en emprunt à ses amis, & vendit une par-
tie de ses biens pour dresser & fournir de toute
le trois-moyens navires portans cent cin-
quante soldats, avec quatre-vingt mariniers
choisis sous le Capitaine Cazenove son Lieu-
tenant, & François Bourdelois maître sur les ma-
telots. Puis partit le vingt deuxième d'Avost
suivant, & après avoir quelque temps combattu
les vents & tempêtes contraires, en fin arriva &
territ à l'île de Cuba. De là fut au Cap Saint An-
toine au bout de l'île de Cuba éloignée de la Flo-
ride environ deux cens lieues, où ledit Gourgues
declara à ses gens son dessein qu'il leur avoit six
jours celé, les priant & admonestant de ne se
ban donner si près de l'ennemi, si bien pour vent,
& pour une telle occasion. Ce qu'ils lui jurèrent
tous, & ce de si bon courage qu'ils ne pouvoient
att. n'être la pleine lune à passer le détroit de To-
bago, ainsi découvrirent la Floride à l'est, de
Fort de laquelle les Espagnols les salverent.

22. Août
1567.

Des cour-
ge de J. P.
dans l'Inde

deux canonniers, allians qu'ils fussent de leur
 canon, & Gourgues leur fit pareille salutation
 pour les cotretenir en cet espoir, afin de les sur-
 prendre avec plus d'avantage, passant outre
 incertumains, & seignant aller ailleurs, jusques
 à ce qu'il eut perdu le lieu de vent, si que la nuit
 venue il descend à quinze lieues du Fort devant
 la riviere *Tarasconne*, que les François ont nom-
 mée Seine, pource qu'elle leur semble telle que
 celle de France. Puis ayant découvert la rive tou-
 te bordée de Sauvages pourvus d'arcs & fle-
 ches, leur envoya son Trompette pour les avertir
 d'ouvrir le signe de paix & d'amitié qu'il leur
 faisoit faire des navires) qu'ils n'étoient là ve-
 nus que pour renouër l'amitié & confederation
 des François avec eux. Ce que le Trompette
 occupa si bien (pour y avoir demeuré sous Lan-
 demiere) qu'il rapporta du *Parassiti Sacroriens*
 beaucoup d'ail & autres viandes pour rafraichisse-
 ment puis se retirerent les Sauvages dansans en
 signe de joye, pour avertir tous les *Parassiti* d'y
 retourner le lendemain. A quoy ilz ne manque-
 rent; & entre autres y étoient le grand *Sacrorien*
Tou d'arcs, *Halmacouir*, *Athou*, *Berapaba*, *Brim-
 épi*, *Beljopale*, *St elois*, & autres avec leurs ar-
 mes accoustumées, lesquelles reciproquement ils lais-
 sèrent pour conferer ensemble avec plus d'affi-
 rance. *Sacrorien* étant allé trouver le Capitaine
 Gourgues sur la rive, le fit seoir à son côté
 droit; & comme Gourgues voulut parler,
Sacrorien l'interrompit, & commença à lui de-
 crire des maux incroyables & continuelles in-
 dignitez que tous les Sauvages, leurs femmes

abord de
 François à
 l'ouverture
 de la rive.

Envoïe
 d'aller au
 voir les Sau-
 vages les
 jours
 suivants.

Nature des
 Sauvages
 contre les
 François

& enfans avoient receus des Hefpagnols depuis leur venue, & le bon deſir qu'il avoit de s'en eſcaper pourveu qu'on le voulût aider. A quoy Gourgues preſtant le ferment, & la confédération entr'eux jurée, il leur donna quelques dugues, couteaux, miroirs, haches, & autres marchandises à eux propres. Ce qu'ayant fait ils demandoient encores chacun une chemiſe pour ſe vêtir en leurs jours ſolemnels, & être enſeuſés avec eux à leur mort. Eux en recompenſe firent des preſens au Capitaine Gourgues de ce qu'ils avoient, & ſe retirèrent dans ſon fort joyeux & promeſſe de tenir le tout ſecrec, & d'amenera même lieu bonnes troupes de leurs ſujets ou embatonnés pour ſe bien vèger des Hefpagnols. Ce pendant Gourgues ayant interrogé Pierre de Bré naïf du Havre de Grace, autrefois échappé du Fort à travers les bois, tandis que les Hefpagnols tuoient les autres François, & depuis nourri par *Saturisna*, qui le donna audit Gourgues, il ſe ſervit fort de ſes avis, ſur lesquels il envoya reconnoître le Fort & l'état des ennemis par quelques-uns des ſiens conduits par *Odin* *le neveu de Saturisna*.

*Le 25. Juin
de l'année
1622. vers
demi
Cinq heures
de l'après-midi.*

La demarche conclue, & le rendez-vous donné aux Sauvages au-delà la rivière *Sabianon*, autrement *Somma*, il burent tous en grande ſolemnité leur breuvage de *Caſſin* fait de quelques taines herbes, lequel ils ont accoutumé prendre quand ils vont en lieux hazardés, parce qu'il leur ôte la ſoiſ & la ſainc par vingt-quatre heures & fallut que Gourgues fit ſemblant d'en boire puis leverent les mains, & jurèrent tous de ne l'abandonner

l'abandonner jamais. Ils eurent des difficultés grandes pour les pluies & lieux pleins d'eau qu'il fallut passer avec du retardement qui leur accroissoit la faim. Or avoient-ils sceu que les Hespagnols étoient quatre cens hommes de desuë, repartis en trois Forts dressés & flanqués, & bien accommodés sur la riviere de ^{400. Homs} May. Car outre la Caroline, ils en avoient en- ^{peuprés de la} core fait deux autres plus bas vers l'embou- ^{Caroline,} chure de la riviere, aux deux côtez d'icelle. Eant donc arrivé assez près, Gourgues delibere d'assailir le Fort à la diane du matin suivant ce qu'il ne peut faire pour l'injure du ciel & obscurité de la nuit. Le *Parasulle* *Hesperus* le voyût fâché d'y avoir failly l'affaire de le conduire par un plus aisé, bien que plus long chemin; si que le guidant par les bois il le mene en veü du Fort, où il reconut un quartier qui n'avoit que certains commencemens de fossés, si bien qu'après avoir fait sonder la petite riviere qui se tend là, ilz la passerent, & aussi-tôt s'appre- tent au combat la veille de *Quasimodo* en Avril mil cinq cens soixante-huit. Tellement ^{Fort de} que Gourgues pour employer ce feu de bonne ^{Hesperus} volonté, donne vint arquebuziers à son Lieute- ^{estonné,} nant *Cazenove*, avec dix mariniers chargez de ^{par les} pots & grenades à feu pour bruler la porte: puis ^{françois,} attaque le Fort par autre endroit, après avoir un peu harangué ses gens sur l'étrange trahison que ces Hespagnols avoient joué à leurs compa- gnons. Mais appereux venans à tête baissée, à deux cens pas du Fort, le canonier monté sur la cornuë d'iceluy, ayant crié Arme, Arme, ce

font François, leur envoya deux coups d'un
coulevrine portant les armes de France près
sur Landonnière. Et comme il vouloit rechar-
ger pour le troisième coup, *olâtes* transporté
de passion sortant de son rang monta sur un
plate-forme, & lui passa sa pique à travers le
corps. Surquoy Gourgues s'avançant, & ayant
ouïcrier par Caseno ve que les Hespagnols for-
tis armés au cri de l'alarme s'enfuyoyent, vin-
rent cette part, & les enferma de force entre lui & son
Lieutenant, que de foizance il n'en recharpa
que quinze réservés à même peine qu'ils avoient
fait porter aux François. Les Hespagnols de
l'autre Fort cependant ne cessent de tirer des
canonades, qui incommodoyent beaucoup les
nôtres. Gourgues voyant cela, se jette (suivi de
quatre-vingt arquebuziers) dans une barque
qui se trouva là bien à point pour passer dans le
bois joignant le Fort, duquel il jugeoit que les
assiégés sortiroient pour se sauver à la hâte
dudit bois dedans le grand Fort, qui n'en étoit
éloigné que d'une lieue à l'autre part de la rivie-
re. Les Sauvages impatiens d'attendre le re-
tour de la barque se jettent tous en l'eau tenant
leurs arcs & fleches élevés en une main, & re-
gards de l'autre : en sorte que les Hespagnols
voyans les deux rives couvertes de si grand
nombre d'hommes pensoient fuir vers les bois,
mais tirés par les François, puis repoussés par
les Sauvages, vers lesquels ils se vouloyent tra-
ner, on leur ota la vie plutôt qu'ils ne fu-
rent demandée : Somme que tous y finirent
leurs jours hors-mis les quinze qu'on réservoit

*Affaire de
l'autre part
des
Hespagnols*

tion exemplaire. Et fit le Capitaine Gour-
gues transporter tout ce qu'il trouva du deuxi-
ème Fort au premier, où il vouloit se fermer pour
prendre resolution contre le grand Fort, duquel
il ne sçavoit l'état.

*Mesquès déguist en Sauvage : Grande resolution
des Indes : Approches & prise du grand Fort
Demi-cercle d'acier, & des deux autres : Execu-
tion des Espagnols prisonniers : Regret des Sauvages
au partir des François : Retour de Gourgues en
France : Et ce qui lui a vint depuis.*

CHAP. XX.



E n'étoit peu avancé d'avoir
fait l'exécution que nous avons
dit en la prise des deux petits
Forts, mais il en restoit encore
une bien importante & plus
difficile que les deux autres en-
semble, qui étoit de gagner le
grand Fort nommé la Caroline par les François,
où y avoit trois cents hommes bien munis, sous un
bon Gouverneur, qui étoit homme pour se fai-
re bien battre en attendant secours. Gourgues
d'abord en le plan, la hauteur, les fortifications
& avenues dudit Fort par un Sergent de bande
Espagnol son prisonnier, il fit dresser huit
bonnes échelles, & soutever tout le pais contre
l'Espagnol, & delibera sortir sans lui dou-
ter de débaucher les peuples voisins pour

*Il est regardé
comme dé-
guisé en
sauvage.*

le vint secourir. Cependant le Gouverneur envoya un Hespagnol déguisé en Sauvage pour reconnoître l'état des François. Et bien que dé- couvert par *Atenas* il subtiliza tout ce qu'il peut pour faire croire qu'il étoit du second Fort, duquel échappé, & ne voyant que Sauvages de toutes parts, il s'étoit ainsi déguisé pour mieux parvenir aux François, de la miséricorde de- quels il esperoit plus que de ces barbares. Con- fronté toutefois avec le Sergent de bandes, & convaincu être du grand Fort, il fut de las- serve, après qu'il eut assuré Gourgues qu'on le disoit accompagné de deux mille François, crainte de quels ce qui restoit d'Hespagnols au grand Fort étoient allés étonnés. Sur ce Gourgues résolut de les presser en telle épou- vante, & laissant son Enseigne avec quinze a- quebouxiens pour la garde du Fort, & de l'autre de la riviere, fait de nuit partir les Sauvages pour s'embusquer dans les bois deçà & delà la riviere; puis part au matin, menant avec lui le Ser- gent & l'espion pour lui montrer à l'entrée qu'ils n'avoient fait entendre qu'en peignant. S'étant acheminez, *Atenas* déterminé Sau- vage, qui n'abandonnoit jamais le Capitaine, lui dit qu'il l'avoit bien servi, & fait tout ce qu'il lui avoit commandé: qu'il s'assuroit de mourir au combat du grand-Fort. Parens le pria de donner à sa femme après sa mort ce qu'il lui donneroit s'il ne mouroit point, afin qu'elle l'enterrât avec lui, pour être mieux venu au sé- lage des esprits. Le Capitaine Gourgues qui l'avoit loué de sa fidélité & de sa vaillance, amour

*Il est regardé
comme dé-
guisé en
sauvage.*

*Sauvages
étaient les
êtres de
leur pays
eux.*

*Opinion des
Sauvages
sur les
deux am-
prolantes.*

jeu & genereux courage digne d'un honneur immortel, répond qu'il l'aimeit mieux honorer ve'que mort, & que Dieu aidant il le rameneroit victorieux.

Dès la découverte du Fort, les espagnols ne firent cliques de canonades, mêmement de deux doubles coulevrines, lesquelles montées sur un boulevard commandoient le long de la riviere. Ce qui fit reciter Gourgues dans le bois, où étant il eut assez de couverture pour s'approcher du Fort sans offense: Et avoit bien delibéré de demeurer là jusques au matin, qu'il étoit résolu d'assailir les espagnols par eschelle du côté du mont où le fossé ne lui sembloit être flanqué pour la descente de ses courtines; mais le Gouverneur avança son desastre, faisant sortir soixante arquebuziers, lesquels eurent le long des fossés s'avancerent pour découvrir le nombre & valeur des François: vint dequels semaines sont Cazenove entre le Fort & les espagnols ja sortis, leur coupent retraite, pendant que Gourgues commande au reste de les charger en tête, mais ne tira que de près & coups qui portassent, pour puis après les sagement plus aisément à coups d'épée. Ce qui fut fait, mais tournant le dos aussi-tôt que chargés, & resserrez d'ailleurs par Cazenove, tous y demourerent. Dont le reste des alliés furent si effrayés qu'ils ne sceurent prendre autre resolution pour garantir leur vie; que par la fuite dans les bois prochains, où neantmoins furent par les flèches des Sauvages qui les y attendoient, furent aucuns contrains de

*Approché
de grand
Fort.*

*Descente
des Espagnols.*

tourner tête, ainsin mieux mourir par les mains des François qui les pouruoyent, s'assurant de ne pouuoir trouver lieu de miséricorde en l'un ni en l'autre nation qu'ils auoient également & si fort outragés.

*Mention
trouuée
dans le grand
Fort.*

Le Fort pris fut trouvé bien pourueu de toute chose nécessaire, nommément de cinq doubles couleuérines, & quatre moyennes, avec plusieurs autres pièces de toutes sortes: & dix huit arquebuses de poudre, & toutes sortes d'armes, que Gourgues fit fondais charger en la barque, ou les poudres & autres meubles, d'autant que le feu emporta tout par l'inadvertance d'un Sauvage, le quel faisoit cuire du poisson, soit le feu que trainée de poudre faite & cachée par les Hespagnols pour fécoyer les François au premier allait.

*Estimation
du Sr. Gourgues
par
son
frère.*

Les restes des Hespagnols menés avec la querre, après que Gourgues leur eut reconstruit l'imure qu'ils auoient fait sans occasion toute la nation Françoisse, furent tous pendés aux branches des mêmes arbres qu'auoient été les François, cinq desquels auoient été éranglez par un Hespagnol, qui se trouua à un défaut, confessa la faute, & la juste punition que Dieu lui faisoit souffrir. Et comme ils auoient mis des écriteaux aux François, on leur en mit tous de même en ces mots: Je ne soy pas comme à Hespagnols, ni comme à mansans, mais comme à traitres, voleurs, & meurtriers. Puis se voyant foible de gens pour garder ces Forts, moins encore pour les peuples, & craints aussi que l'Hespagnol n'y retourne,

fide des Sauvages les mit tous rez pied, rés
 entre en un jour. Cela fait il renvoye l'artillerie
 par eau à la rivière de Seine où étoient ses vais-
 seaux : & quant à lui retourne à pied, accom-
 pagné de quatre-vingt arquebusiers armés sur
 la dos & meches allumées, suivis de quaran-
 te maronniers portans pieques, pour le peu
 d'assurance de tant de Sauvages, toujours
 marchans en bataille, & trouvant le chemin
 tout couvert d'Indiens qui le venoient hono-
 rer de présens & loüanges, comme au libe-
 raux de tous les pais voisins. Une vieille entre
 autres lui dit qu'elle ne se soucioit plus de
 mourir, puis que les Espagnols chassent elle
 avoit une autre fois veu les François en la
 stonde. En fin arrivé, & trouvant les navires
 prêts à faire voile, il conseilla les Paraisits
 de persister en l'amitié & confederation an-
 cienne qu'ils ont eue avec les Rois de France,
 qui les defendra contre toutes nations. Ce
 que tous lui promirent, fondans en larmes pour
 son départ, & sur tous *obsecres*. Pour lesquels
 appaiser il leur promit estre de retour dans
 deux lunes (ainsi comptent-ils leurs années) &
 que son Roy leur enverroic armée, & force
 présens de couteaux, haches, & toutes autres
 choses de besoin. Cela fait il rendit graces à
 Dieu, avec tous les siens, faisant lever les
 ancres le troisieme May, cinq cens soixante
 huit, & singlerent si heureusement qu'en dix-
 sept jours ils firent onze cens lieues, d'où con-
 tinuant le sixieme Juin arriverent à la Rochelle.

*Demolition
 de trois
 forts.*

*Grande a-
 mitié sur
 leurs co-
 venies
 François.*

*Regret des
 Sauvages
 au départ
 des Fran-
 çois.*

Les autres
livrés le 3.
Moy 1568.
Arrivés en
France le 4.
juin.

Après les carelles qu'il receut des Rochelois ;
fit voile vers Bourdeaux : mais il l'échappabes
le. Car le jour même qu'il partit de la Rochelle
arriverent dix-huit pataches de vne roberge de
deux cent tonneaux chargés d'Espagnols, les
quels assurez du desastre de la Floride, venoient
pour l'emléver, & lui faire vne merveilleuse
feste, & le suivirent jusques à Blaye, mais il eut
ja rendu à Bourdeaux.

Plainte de
Roy d'Esp.
payée au
Roy Char-
les.

Quoy que
malin.

Diverses
services de
Duquesne
de Gues-
1670.

Depuis le Roy d'Espagne averti qu'on n'
l'avoit sçeu attraper, ordonna vne grande som-
me de deniers à qui lui pourroit apporter l'
tête : priant en oustre le Roy Charles d'en sçavoir
l'instance, comme d'un infacteur de lents bornes
alliance & confederation, sans faire mention
que les siens premierement avoient esté in-
flects de cette confederation. Tellement que
Gourgas vint à Paris pour se presenter au
Roy, & lui faire entendre avec le succès de son
voyage le moyen de remettre tout le pais en
son obéissance, à quoy il protestoit d'em-
ployer sa vie & ses moyens, il eut vne re-
sponse tant diverse, qu'il fut en fin forcé
de se celer long temps en la ville de Roan
environ l'an mille cinq cens soixante-dix : &
sans l'assistance de ses amis il eût esté en dan-
ger. Ce qui le facha merveilleusement, con-
siderant les services par lui rendus tant au
Roy Charles, qu'à ses predecesseurs Rois de
France. Car il avoit esté en toutes les armées
qui s'étoient levées l'espace de vint-cinq
trente ans, & avec trente soldats avoit soutenu
en qualité de Capitaine les efforts d'une partie

de l'armée Hespagnole en vne place près Sicue, en laquelle ses gens furent tués en pieces, & lui mis en galere pour témoignage de bonne guerre & bien rare faveur Hespagnole. Enfin pris de Ture, & depuis par le Commandeur de Malte, il retourna en sa maison, où il ne demeura oisif: mais dressa vn voyage au Bresil, & en la mer du Sud, & depuis en la Floride: si que la Royne d'Angleterre desira l'avoir pour le merite de ses vertus. Somme qu'en l'an quatre-vingt il fut choisi par Dom Anthoine pour conduire en titre d'Admirall la flotte qu'il deliberoit envoyer contre le Roy d'Hespagne lors-qu'il s'empara du Royaume de Portugal. Mais arrivé à Tours il fut saisi d'une maladie qui l'enleva de ce monde, au grand regret de ceux qui le conoissoient.

Mort de
Capitaine
Gargues.





S E C O N D

LIVRE DE L'HISTOIRE

DE LA NOUVELLE-

FRANCE.



Contenant les voyages faits sous le Sieur de
Villegagnon en la France An-
tactique du Brésil.

AVANT-PROPOS.

TROIS choses volontiers induisent
les hommes à rechercher les païs
lointains, & quitter leurs habita-
tions naturelles, & le lieu de leur nais-
sance. La première est l'espoir de mieux. La secon-
de qu'une province est tellement inon-
dée de peuple, qu'il faut qu'elle déborde, & en-
voie ce qu'elle ne peut plus contenir sur les régions
avuisées, ou éloignées: ainsi qu'après le déluge
les hommes se disperserent selon leurs langues &
familles jusques aux dernières parties du mô-
de, comme en l'Arabie, en l'Asie & autres lieux en l'O- Gen. 10.
rient & en l'Italie & les Gaules en Occident: & les

parties Septentrionales se répandirent par tout l'Empire Romain, jusques en Afrique, au temps des Empereurs Honorius & Theodose le Jeune, & autres de leur siècle. Les Espagnols qui ne sont si abondans en generation, ont eu d'autres suiets qui les ont tiré hors de leurs provinces pour courir la mer, & a eüe la pauvreté, n'étant leur terre d'assez ample rapport pour leur fournir les necessitez de la vie. La France n'est pas de même. Chacun est d'accord que c'est l'aül de l'Europe, laquelle d'emprunterien d'autrui s'elle ne veut. Sa fertilité se reconoit en la proximité des villes & villages, qui se regardent de tous côtez: ce qui ayant quelquefois observé, j'ay pris plaisir étant en Picardie, à compter dix-huit & vingt villages à l'estour de moy, lesquels reçoivent leur nourriture en un petit pourpris comme de deux ou trois lieües Françoises d'estenduë de tous pars. Nos Rois sçavent de cette félicité, & à leur exemple leurs vassaux & suiets qui avüent moyen de faire quelque belle entreprise, sans qu'ils ne pouvoient trouver mieux qu'en leur pais, ne se sont autrement soüciens des voyages d'autre l'Océan, ni de la conquête des Nouvelles terres. Toüit qué (comme a est dit ailleurs) depuis la découverte des Indes Occidentales la France a toujours est travaillé

de guerres intestines & externes, qui en ont
 eue plusieurs de tenter la même fortune
 qu'on fait les Espagnols.

La troisième chose qui fait sortir les peuples
 hors de leurs païs & s'y déplaire, est la divi-
 sion, les querelles, les procès, suites qui fit iadis
 sortir les Gaulois de leurs terres, & les aban-
 donner pour en aller chercher d'autres en Ita-
 lie (à ce que dit Justin l'Historien) là où ils
 chassèrent les Toscans hors de leur païs, & bâ-
 uèrent les villes de Milan, Come, Bresse, Ve-
 rone, Bergame, Treuve, Vicence, & autres.

Quoy que ce soit qui ait poussé quelques
 François à traverser l'Océan leurs entreprises
 n'ont encore bien réussi. Vray est qu'ils sont
 excusables en ce qu'ayant rendu des témoi-
 gnages de leur bonne volonté & courage, ils
 n'ont point été véritablement soutenus, & n'a-
 ont point eu de secours en ces affaires ici que comme par ma-
 nière d'aquiescement. Nous en avons veu des exem-
 ples Es deux voyages de la Floride; & puis que
 nous sommes si avant passés du Tropique de
 Cancer à celui du Capricorne, & voyons s'il est
 mieux arrivé au Capricorne, & voyons s'il est
 mieux arrivé au Chevalier de l'île de Madagascar en
 la France Antarctique du Brésil: puis nous ven-
 drons visiter le Capitaine Jacques Quartier Je-
 quel est dès à l'og tēps à la découverte des Ter-
 res nouvelles vers la grāde riviere de Canada.

Justin.
 10.

*Entreprise du Sieur de Villegagnon pour aller au Brésil
Desicors detant son voyage jusques à son arrivée en
ce pays-là: Epidemie pestilente à cause des eaux pain-
tes: Maladies des François, & mort de quelques uns:
Zone terride renvoyée: Nécessité de prison: J'le de
l'Asiaton: Arrivée au Brésil: Evénement de Gau-
bata: Fort des François.*

CHAP. I.

1555.

FN l'an mille cinq cens cinquante-
cinq le sieur de Villegagnon Che-
valier de Malte, se sachant en France,
& même ayant (à ce qu'on dit) eue
quelque mécontentement en Brezagne, où il se re-
noit lors, se scevoit en plusieurs endroits le de-
sir qu'il avoit de se retirer de la France, & habi-
ter en quelque lieu à l'écart, éloigné des soies
qui rongent ordinairement la vie à ceux qui se
trouvent enveloppés aux affaires du monde de
deçà. Partant il jette l'œil de son desir sur les ter-
res du Brésil, qui n'étoient encores occupées par
aucuns Chrétiens, en intention d'y mener des
colonies Françaises, sans troubler l'Espagnol
en ce qu'il avoit découvert & possédé. Et d'au-
tant que telle entreprise ne se pouvoit bonne-
ment faire sans l'aveu, entremise, consentement
& autorité de l'Admiral, qui étoit pour lors
Messire Gaspar de Colligny l'un des opinions
de la Religion prétendue réformée, il fit enten-
dre (soit par feinte ou autrement) audit sieur Ad-

Amiral, & à plusieurs Geneïs-hommes & autres
 protestans reformez, que dès long temps il avoit
 eu non seulement un desir extrême de se ranger en
 quelque pais loincain où il peût librement, &
 purement sui vir à Dieu selon la reformation de
 l'Evangile : mais aussi qu'il desiroit y pre-
 parer lieu à tous ceux qui s'y voudroient re-
 tirer pour éviter les persecutions : lequel
 des de fait étoient telles en ce temps contre les
 protestans, que plusieurs d'entr'eux & de toute
 leur & qualité, étoient en tout lieu du Royanne
 de France, par Edits du Roy, & par arrests de la
 Cour de Parlement, boutez vis, & leurs biens
 confisquez. L'Admiral ayant entendu cette re-
 solution en porta au Roy Henry II. lors regnant,
 auprès duquel il étoit bien venu, & lui discou-
 rut de la conséquence de l'affaire, & combien ce-
 la pouroit à l'avenir être utile à la France si
 Villegagnon homme entendu en beaucoup de
 sciences, étant en cette volonté, entreprenoit le
 voyage. Le Roy facile à persuader, mémement
 en ce qui étoit de son service, accorda volontiers
 ce que l'Admiral lui proposa, & fit donner à Vil-
 legagnon deux beaux navires équippez & fournis
 d'artillerie, & de mille francs pour faire sa navi-
 gation. De laquelle j'avois omis les particulari-
 tés pour n'en avoir sçeu recouvrer les memoï-
 res, mais sur le point que l'Imprimeur achevoit
 ce qui est de la Floride, un de mes amis m'en a
 fourni de très amples, lesquels en ce tēps-là ont
 été envoyez par deçà de la France Antarctique
 par un des gens du dit sieur de Villegagnon, dont
 voici la teneur.

chens d'eau, qu'en moins de deux heures l'on
 tiroit par des sentines le nombre de huit à neuf
 cens baronnies d'eau, c'est à dire quatre cens
 feux: Qui étoit chose étrange & encore non
 usée à Navire qui sort d'un port. Pour toutes ces
 choses nous entrâmes dans le havre de Dieppe,
 à grande difficulté, parce que ledit havre n'a que
 trois brassées d'eau, & nos vaisseaux tiroient
 deux brassées & demie. Avec cela il y avoit grâ-
 de levée pour le vent qui venoit, mais les Diep-
 pois (selon leur coutume loisible & honnête) se
 trouvèrent en si grand nombre pour haler les
 remes & cables, que nous entrâmes par leur
 moyen le dix septième jour dudit mois. De cel-
 le venue plusieurs de nos Gentils-hommes se
 concertèrent d'avoir vu la mer, accomplissant
 le proverbe: *Mare mare est fugis*. Aussi plusieurs
 soldats, manouvriers & artisans furent depourvez
 & se retirèrent. Nous demeurâmes là l'espace de
 trois semaines, tant pour attendre le vent bon,
 & second, que pour le radoubement desdits na-
 vires. Puis après le vent retourna au Northest,
 auquel nous-nous mêmes encore en mer, espé-
 râmes toujours sortir hors les côtes & prendre la
 haute mer. Ce que ne peûmes, ains nous convint
 relâcher au Havre d'où nous étions partis, par
 la violence du vent qui nous fut autant contrai-
 re qu'apportant. Et là demeurâmes jusques à la
 veille d'ordre Dame de la mi-Aoust. Entre lequel
 chacun s'efforça de prendre nouveaux rafraî-
 chissans pour s'entretenir en mer, & pour la col-
 léction de la bonté & benignité de notre bon Dieu: car il

Huit ou
 500. baro-
 nies d'eau
 valloient
 400. feux
 Le havre
 de Dieppe a
 seulement 3
 brasses
 d'eau.
 Dieppoisi
 avallin.

second em-
 barquement.

Trois fois
 embour-
 nés.

Le Mont de
148 d'Amf.
1511.
 appaisa le courroux de la mer, & le ciel finit
 contre nous, & les changea selon que nous lui
 avions demandé par nos prières. Quoy voyant,
 & que le vent pourroit durer de la bande d'où il
 étoit, derechet avec plus grand espoir que n'a-
 vions encor eu, pour la troisième fois nous nous
 embarquames & fimes voile ledit jour quator-
 zième d'Aoust. Celui vent nous favorisa tant, qu'il
La Médite.
 fit passer la Manche * (qui est un détroit entre
 l'Angleterre & Bretagne) le gousfre de Guyane
 & de Biscaye, Hespagne, Portugal, le Capé
 Saint Vincent, le détroit de Gibraltar appelé
 les Colonnes de Hercules, les isles de Madag
 & les sept isles Fortunées, dites les Canaria.
 L'une dequelles reconnues, appelée le Pic Ta-
 nariffé, des anciens le Mont Atlas; & de ce nom
 selon les Cosmographes est dite la mer Atlan-
 que: Ce Mont est merveilleusement haut; il se
 peut voir de vingt cinq lieues. Nous en appro-
 chames à la portée du canon le * Dimanche
Le Pic Ta-
nariffé selon
les anciens,
se dit au dé-
troit.
 * Ce Dieu d'
 des isles le
 s. de Sept.
Le
 autre ce
 grand com-
 bre s'y de
 bon vent en
 s'il. Terc-
 rfi.
 vintième jour de notre troisième embarque-
 ment. Du Havre de Grace jusques audit lieu il y
 a quinze cens lieues. C'est par les vingt & huit
 degrés au Nord de la ligne Torride. Il y croit, à
 ce que je puis entendre, des sucres en grande
 quantité, & de bons vins. Cette ile est habitée
 des Hespagnols, comme nous le vimes: car com-
 me nous pensions mouiller l'autre pour deman-
 der de l'eau douce, & des rafraichissemens d'une
 belle Forteresse située au pied d'une montagne,
 ils deployerent une enseigne rouge nous firent
 deux ou trois coups de canonn. L'un dequels
Le Pic d.
se voit de
 perça le Vice-Amiral de notre espagne, & c'est
 sur l'heure de onze ou douze du jour, qu'il se

j'avois chaleur merveilleuse sans aucun vent. Ain-
 si nous eûmes soutenir leurs coups. Mais au lieu
 de rendre part nous les canonames tant qu'il y eut
 plusieurs maisons rôpues & brisées: les femmes &
 enfans fuyoyent par les chûps. Si nos barques & ba-
 teaux en l'ist étoient hors les navires, je croi que nous
 yussions fait le Brestil en cette belle ile. Il n'y eut
 qu'un de nos canoniers qui se blessa en tirant d'un
 canonic, dont il mourut dix jours après. A la fin l'ô-
 tre que nous ne pouvions rien pratiquer là que des
 coups: & pour ce nous nous retirâmes en mer, ap-
 prochâmes la côte de Barbarie, qui est une partie d'A-
 frique. Notre vent se ôta nous continuâmes & passâmes
 au delà de Loyre en Barbarie, le Promontoire
 blanc, qui est sous le Tropicque de Cancer: &
 finmes le huitième jour dudit mois en la hau-
 teur du Promontoire d'Ethiopic, où nous eû-
 mes à sentir la chaleur. De l'ile qu'avions
 touchée, jusques audit Promontoire, il y a trois
 cents lieues. Cette chaleur extrême causa une fiè-
 vre pestilencieuse dans le vaisseau où étoit ledit
 seigneur, pour raison que les eaux étoient puau-
 tes de tant insectes que s'étoit pitié, & les gens
 dudit navire ne se pouvoient garder d'en boire.
 Cette fièvre fut tant contagieuse & pernicieuse,
 que de cent personnes elle n'en épargna que dix,
 qui ne fussent malades: & des nonantes qui étoient
 malades, cinq moururent, qui étoit chose piteuse
 & pleine de pleurs. Ledit seigneur de Villega-
 gno fut ôtrant son retour dès le Vic' Admiral, où
 il n'avoit fait embarquer, dès lequel nous étions
 allés disposer de nos affaires, bien fâchés & en peine de l'accident
 qui étoit dès notre équipage. Ce promontoire est

d'un coup de
 canonic
 par les chûps
 pagnés

Rivier de
 Loyre en
 Barbarie.
 Le Promon-
 toire blanc.

Fièvre pe-
 stilencieuse
 à cause des
 eaux infectes.
 Dix.

Le Promon-
toire d'E-
thiopia.
Tourbillons
de vents im-
pitoyables et
pluies puer-
tes.

P. 1. 1. 1.

La Guinée.
La Zone
torride est
impénétra-
ble aux vents
de l'Occident.
Les îles S.
Thomas
Maurice.

quatorze degrez près de la Zone torride : & est la terre habitée des Mores. Là nous faillit d'un bon vent, & fumes persécutés six jours entiers de bonasses & calmes, & les soirs sur le Soleil couché, des tourbillons & vents les plus impétueux & furieux, joints avec pluie tant pesante, que ceux qui étoient mouillés de ladite pluie, soudain étoient couverts de grosses pustules de ces vents tant furieux. Nous n'osions partir, que bien peu, de la grand'voile du Papefuit : tou-fois le Seigneur nous secourut : car il nous envoya le vent Suroest, contraire néanmoins, mais nous étions trop Occidentaux. Ce vent fut toujours frais, qui nous recra merveilleusement l'esprit & le corps, & d'icelui nous côtoyâmes la Guinée, approchant peu à peu de la Zone Torride : laquelle trouvâmes tellement temperée (contre l'opinion des Anciens) que celui qui étoit vêtu n'avoit besoin de se dépouiller pour la chaleur. Nous passâmes ledit centre du monde le dixième Octobre près les îles saint Thomas, qui sont droit sous l'Equinoctial, prochaines de la terre de Manicongo. Combien que ce chemin ne nous étoit propre, si est-ce qu'il convenoit faire cette route-là, obéissans au vent qui nous étoit contraire : & tellement y obéismes que pour trois cens lieues qu'avions seulement à faire de droit chemin, nous en fimes mille en quatorze cens. Voir que si nous eussions voulu aller au Promontoire de Bonne esperance, qui est trente sept degrez deçà la ligne en l'Inde Orientale, nous y eussions plutôt été qu'au Brésil. Cinq degrez North dudît Equateur, & cinq degrez Sur-

oit de même Equateur, nous trouuames si grand ^{Le plus}
 nombre de poissons & de diuerses especes, que ^{indes d}
 quelquefois nous peussions être asséschez sur les ^{arrest}
 des poissons. Les especes sont Marfouins, Dau-
 phins, Balceius, Scadins, Dorades, Albacorins, ^{Poisson}
 Pelanides, & le poisson volant, que nous voyés ^{l'air en}
 voler en troupe comme les écournaux en nôtre ^{sieste &}
 pain. Là nous faillirent nos eaux, sauf celle des ^{sources}
 ruisseaux, laquelle étoit tant puante & infecte,
 que nulle infection n'est à y comparer. Quand
 nous en beuions il nous falloit boucher les
 nez, & s'écouper le nez. Erans en ces grandes per-
 plexités & presque hors d'espoir de venir au Bre-
 sil pour le long chemin qui nous restoit, qui
 étoit de neuf cens à mille lieues, le Seigneur
 Dieu nous envoya le vent au Surouest, dont
 nous conuient mettre la prore à l'Ouest, qui étoit
 le lieu où nous auions affaire. Et tant fumes por-
 tés de ce bon vent, qu'un Dimanche matin vint
 le sixième Octobre enmes conoissance d'une belle
 ile, appellée dans la Charte mariue, l'Ascension.
 Nous fumes tous rejouis de la voir, car elle ^{de la l'}
 nous monstroit où nous estions, & quelle distan-
 ce y pou voit auoir jusques à la terre de l'Améri-
 que. Elle est élevée de huit degrez & demi. Nous
 n'en peumes approcher plus près que d'une
 grande lieue. C'est vne chose merueilleuse que
 de voir cette ile étant loin de la terre ferme de
 cinq cens lieues. Nous poursuivimes nôtre che-
 min avec un vent second, & fimes tant par jour
 & par nuit que le 3. jour de Novembre, un Di-
 manche matin, nous eumes conoissance de l'In-
 de Occidentale, quatre parties du monde, dite

L'Améri-
que décou-
verte l'an
1492. par A-
merique Ves-
putius.
Arrivé au
lieu.
parade.

Amerique, du nom de celui qui la découvrit. Il n'y a pas mille quatre cens nonante trois. Il ne faut de-
mander si nous eumes grande joye, & si chacun
rendoit graces au Seigneur, veu la pauvreté, &
le long-temps qu'il y avoit que nous étions par-
tis. Ce lieu que nous découvrimus est par vne
degrez, appelle des Sauvages *Parade*. Il est habi-
té des Portugais, & d'une nation qui ont guerre
mortelle avec ceux auxquels nous avés allia-
ce. De ce lieu nous avons encore trois deguz
jusques au Tropique de Capricorne, qui valent
octante lieues. Nous arrivames le dixième de
Novembre en la riviere de *Gambura*. Elle est
droitement sous le Tropique de Capricorne. Li
nous mismes pied en terre, chantans loüanges &
action de graces au Seigneur. Nous y trouva-
mes de cinq à six cens Sauvages tout nuds, avec
leurs arcs & fleches, nous signifiens en leur lan-
gages que nous étions les bien venus, nous ab-
strans de leurs biens, & faisons les feux de joy
de ce que nous étions venus pour les défendre
contre les Portugais, & autres leurs ennemis
mortels & capitains. Le lieu est naturellement
beau & facile à garder, à raison que l'entrée en
est étroite, close des deux côtes de deux hauts
monts. Au milieu de ladite entrée (qui est pos-
sible de demie lieue de large) y a vne roche lan-
gue de cent pieds, & large de soixante, sur laquelle

Font de
Frais par les
Bris. R. de
Gambura.

le Monsieur de Villegagnon a fait vn Fort de
bois, y mettant vne partie de son artillerie, pour
empêcher que les ennemis ne viennent les en-
dommager. Cette riviere est tant spacieuse, que
toutes les navires du monde y seroient feues

vous. Elle est semée de praux & de bois fort belles, garnie de bois toujours verts: à l'une desquelles (étant à la portée du canon du lieu qu'il a fortifié) il a mis le reste de son artillerie & tous les gens, craignant que s'il se fut mis en terre ferme, les Sauvages ne nous eussent succagés pour avoir sa marchandise.

Bah 1666
1666 Par:
deyva.

Voilà le discours du premier voyage fait en la terre du Brésil, où je reconois un grand défaut, soit au Chevalier de Villegagnon, soit en ceux qui l'avoient envoyé. Car que sert de prendre tant de peine pour aller à une terre de conquête, si ce n'est pour la posséder entièrement? Et pour la posséder il faut se camper en la terre ferme & la bien cultiver: car en vain habitera-on en un pais s'il n'y a de quoy vivre. Que si on n'est assez fort pour s'en faire à-croire, & commander aux peuples qui occupent le pais, c'est folie d'entreprendre & s'exposer à tant de dangers. Il y a assez de prisonniers par tout sans en aller chercher si loin.

Quant à ce qui est des mœurs & coutumes des Brésiliens, & du rapport de la terre, nous recueillerons au dernier livre tant ce que l'auteur du Mémoire sus-écrit en a dit, que ce que d'autres nous en ont laissé.

K IIIj



*Requoy de l'un des navires en France : Expédition de
Genovis pour envoyer au Brésil : Conspiration na-
tre Villegagnon : Retour vers l'Inde : Punition de
quelques-uns : Description du lieu & retour de
François : Partement de l'Isle de Genovis.*

CHAP. II.



PAR que le sieur de Villegagnon eut déchargé ses vaisseaux, il pensa d'en r'envoyer un en France, & quant & quant donner avis au Roy, à Monsieur l'Admiral & autres, de tout son voyage, & de l'esperance qu'il avoit de faire là quelque chose de bon qui reüssist à l'honneur de Dieu, au service du Roy, & au soulagement de plusieurs de ses sujets. Et pour ne manquer de secours & rafraichissement l'an suivant, & ne demeurer là comme dégradé (ainsi que ceux qui estoient anciennement relegués en des isles par manière de punition) connoissant qu'il ne pouvoit rien faire sans ledit Admiral, & qui se falloit conformer à son humeur, ou qu'on l'entrepeise, il écrivit aussi particulièrement à l'Eglise de Genove & aux Ministres du dit lieu, les requerrant de l'aider autant qu'il leur seroit possible à l'avancement de son dessein, & à ceste fin qu'on lui envoyat des Ministres & autres personnes bien instruites en la Religion Chrétienne pour endoctriner les Sauvages, & les attirer à la conoissance de leur salut.

Les lettres receuës & lueës, les Genovis

désireux de l'amplification de leur Religion (comme chacun naturellement est porté à ce qui est de sa secte) rendirent solennellement grâces à Dieu de ce qu'ils voyoient le chemin préparé pour établir par-déà leur doctrine, & faire reluire la lumière de l'Évangile parmi ces peuples barbares sans Dieu, sans loy, sans religion. Ledit sieur Admiral sollicita par lettres Philippe de Corguilleray dit le sieur du Pont son voisin en la terre de Chatillon sur Loix (lequel avoit quitté sa maison pour aller demeurer auprès de Geneva) d'entreprendre le voyage pour conduire ceux qui se voudroient acheminer au Brésil vers Villegagnon. L'Église de Geneva eussit en prié, & les Ministres encor si bien que, quel que vieil & caduc, porté néanmoins de zèle & d'affection, il postposa le soin de sa femme & de ses enfans à cette entreprise, pour laquelle il accepta ce dont il étoit requis.

On lui trouva nombre de jeunes hommes assez bien étudié, lesquels furent par l'examen trouvés capables de pouvoir instruire ces peuples en la Religion Chrétienne. On lui fournit aussi d'artisans & ouvriers, selon que Villegagnon avoit mandé, lesquels sans apprehender la dure façon de vivre qui leur étoit proposée en ce pays-là par les lettres dudit Villegagnon (car il n'y avoit ni pain ni vin, mais au lieu de pain il falloit vivre de certaine farine faite d'une racine blanche de laquelle vivent les Brésiliens, comme sera dit en ce même chapitre) de gayeté de cœur suivirent ledit sieur du Pont en nombre de quatre-vingt, sans les manouvriers. D'autres appre-

*Extrait de
la lettre
de Geneva.*

*Durée de
vivre des
Brésiliens.*

heudans la façon de vivre de delà aimoît même flairet l'odeur des cuisines Françoises, ou de Geneve, que le boucan du Bresil : & conoître ce pais-là par theorique plustot que par pratique. Mais avant que les laisser mettre en chemin, il est besoin de dire ce qui se faisoit en la France Antartique du Bresil parmi la troupe que Villegagnon y avoit menée. Ce que le ferry faisant le memoire d'une seconde lettre envoyée en France au mois de May, l'an mil cinq cens cinquante six, conçoit en ces mots :

Comptes
maître Vil-
legagnon.

Pailleté
avec les
femmes
sauvages.

Mesfreres & meilleurs amis, &c. Deux jours après le partement des navires (qui fut le quatorzième jour de Fevrier mil cinq cens cinquante-six) nous découvrimus vne conspiration fait par tous les artisans & manouvriers qu'avions amenez, qui étoient au nombre d'une trentaine contre monsieur de Villegagnon, & tous nos autres qui étions avec lui, dont n'y en avoit que huit de defense. Nous avons sçeu que ce avoit été conduit par un Truchement, le quel avoit été donné audit Seigneur par un Gentil-homme Normand, qui avoit accompagné ledit Seigneur jusques en ce lieu. Ce Truchement étoit marié avec vne femme Sauvage, laquelle il se vouloit ni laisser, ni la tenir pour femme. Or ledit seigneur de Villegagnon, en son commencement regla sa maison en homme de bien, & craignant Dieu defendant que nul homme n'eût affaire à ces chetives Sauvages, si l'on se les prenoit pour femmes, & sur peine de la mort. Ce Truchement avoit vécu (comme les autres vivent) en la plus grande aboi-

nation & vie Epicurienne qu'il est possible de raconter : sans Dieu, sans Foy, ne Loy, l'espace de sept ans. Pourtant lui faisoit mal de laisser sa putain, & vie supérieure, pour vivre en homme de bien, & en compagnie de Chrétiens. Premièrement il proposa d'empoisonner monsieur de Villegagnon, & nous aussi : mais vn de ses compagnons l'en détourna. Puis s'adressa à ceux des artisans & manouvriers, lesquels il connoissoit vivre en regret, en grand travail, & à peu de nourriture. Car par ce que l'on n'avoit apporté vivres de France, pour vivre en terre, il convint du premier jour laisser le cidre, & au lieu boire de l'eau crüe. Et pour le biscuit s'accommoder à une certaine farine du pais faite de racines d'arbres, qui ont la racine comme le *Pennis* mer : & croît plus haut en hauteur qu'un homme. Laquelle soudaine & repentine mutation fut trouvée étrange, mêmement des artisans, qui s'étoient venus que pour la lucrative & profit particulier. Toient les eaux difficiles, les lieux épars & deserts, & labour incroyable qu'on leur donnoit, pour la nécessité de se loger où nous estions : parquoy aisément les suivit, leur proposant la grande liberté qu'ils auroient, & les richesses aussi par après, desquelles ils en donneroient aux Sauvages en abandon, pour vivre à leur desir. Volontiers s'accorderent ces pauvres gens, & à la chaude voulurent mettre le feu aux poudres, qui avoient été misés en vn cellier fait légèrement sur lequel nous couchés nous-mêmes aucuns ne le trouverent

*On n'avoit
porté vivres
de France
que pour le
passage de
la mer.*

*Il n'y avoit
rien de
ce qui se
fait la
France.*

pas bon, parce que toute la marchandise, mes-
bles & joyaux que nous avions eussent été per-
dus, & n'y eussent rien gagné. Ils conclurent
donc entr'eux de nous venir saccager, & cou-
per la gorge durant que nous serions en nôtre
premier somme. Toutefois il y trouverent une
difficulté, pour trois Ecoissois qu'avoit ledit sei-
gneur pour sa garde, lesquels pareillement ils
s'efforcèrent de seduire. Mais eux, après avoir
comu leur mauvais vouloir, & la chose être cer-
taine, m'en vindrent avertir, & declarer tout

*Compromis
démouillé.
Revue.*

le fait. Ce qu'à l'heure même je declaray mit
seigneur, & à mes compagnons, pour y reme-
dier. Nous y remediames soudainement, en
prenant quatre des principaux, qui furent mis à
la chaîne & aux fers devant tous : l'auteur n'y
étoit pas. Le lendemain, l'un de ceux qui étoit
aux fers se sentant convenu, se traina près de
l'eau, & se noya miserablement : un autre fut
étranglé. Les autres servent ores comme es-
claves : le reste vit sans murmure, travaillant
beaucoup plus diligemment qu'auparavant.
L'auteur truchement (par-ce qu'il n'y étoit
pas) fut averti que son affaire avoit été décou-
verte. Il n'est retourné depuis à nous, & se tient
maintenant avec les Sauvages, ayant débauché
tous les autres Truchements de ladite terre, qui
sont au nombre de vingt ou vingt-cinq : lesquels
font & disent tout du pis qu'ilz peuvent, pour
nous étonner, & nous faire reculer en France. Et
par-ce qu'il est venu que les Sauvages ont été
persecutés d'une fièvre pestilenteuse depuis que
nous sommes en terre, dont il en est mort plus

*Vingt ou
vingt-cinq
truchements
truchés.
Fâcheux pe-
stiferieux
contre les
Sauvages.*

de huit cens : ilz leur ont persuadé que c'étoit Monsieur de Villegagnon qui les faisoit mourir : parquoy ilz conçoivent vne opinion contre nous en telle sorte qu'ilz nous voudroient faire la guerre, si nous étions en terre continentale mais le lieu où nous sommes les retient. Ce lieu est une îlette de six cens pas de long, & de cent de large, environnée de tous côtés de la mer, large & long d'un côté & d'autre de la portée d'une conlevance, qui est taillée qu'eux n'y peuvent approcher, quand leur frenchie les prend. Le lieu est fort naturellement, & par art nous l'avons flanqué & remparé, tellement que quand ilz nous viennent voir dans leurs auges & abasties, ilz tremblent de crainte. Il est vray qu'il y a une incommodité d'eau douce, mais nous y faisons une citerne, qui pourra garder & contenir de l'eau, au nombre que nous sommes, pour six mois. Nous avons de depuis perdu un grand bateau & une barque, contre les roches : qui nous ont fait grande faute, pour ce que nous ne savions recouvrer ni eau, ni bois, ni vivres, que par bateau. Avec ce, un maître charpentier & deux autres manouvriers se sont allés rendre aux Sauvages, pour vivre plus à leur liberté. Nonobstant Dieu nous a fait la grace de résister constamment à toutes ces entreprises, ne nous deffians de sa miséricorde. Lesquelles choses il nous a voulu envoyer, pour montrer que sa parole prend difficilement racine en un lieu, afin que la gloire lui en soit rapportée : mais aussi quand elle est enracinée elle dure à jamais. Ces troubles m'ont empêché, que je n'ay peu reco-

*De l'origine
de la de-
nomme des
Français.*

Citérus.

*Grande in-
commodité.*

noître le país, s'il y avoit minéraux, ou autres choses singulieres: qui sera pour une autre fois. L'on nous menace fort que les Portugais nous viendront assieger, mais la bonté divine nous en gardera. Je vous supplie sous deux de m'écrire amplement de vos nouvelles, &c. De la riviere de *Gambara* au país du Brésil en la France Antarctique, sous le Tropicque de Capricorne, ce vint-cinquième jour de May, mille cinq cens cinquante-six. Votre bon amy N. B.

Partement
de Genève
le dixième
Septembre
1616.

Or pour revenir aux termes de ce que nous avions commencé à dire touchant le voyage de *fiour du Pont*, les volontaires qui se rangirent de sa troupe partirent de Genève le dixième de Septembre mille cinq cens cinquante-six, & allerent trouver ledit *fiour Admiral* en sa maison de *Chasillon sur Loir*, où il les encouragea à poursuivre leur entreprise, avec promesse de les assister pour le fait de la marine. De là ils vindrent à Paris, où durant un mois qu'ils y sejournerent, plusieurs *Gentils-hommes* & autres avertis de leur voyage se joignirent avec eux. Puis s'en allerent à *Houffleur*, où ils apprendirent que leurs navires fussent prêts & appareillés pour faire voiles.

Rendrez-
vous à *Houffleur*.



Seconde navigation faite au Brésil aux dépens du Roy : Accident d'une vague de mer : Discours des Isles de Cavaris : Barbarie peïs fier bar : Peissons volans, & autres pris en mer : Tortois merveilieuses.

CHAP. III.

ANDIS que les Genevois disposoient les choses comme nous avons dit, le sieur de Bois-le-Côte neveu du sieur de Villegagnon préparoit les vaisseaux à Honfleur, lesquels il fit équiper en guerre au nombre de trois, aux dépens du Roy. Fourniz qu'ilz firent de vivres & autres choses necessaires, les ancres furent levées, & se mirent en mer le dix-neufiesme Novembre. L'edit sieur de Bois-le-Comte élu Vice-Admiral de cette flotte avoit quatre-vingt personnes tant soldats que matelots dans son vaisseau: dans le second y en avoit six-vingt: dans le troisieme il y avoit environ quatre-vingt-dix personnes, compris six jeunes garçons qu'on y menoit pour apprendre le langage du pais: & cinq jeunes filles de nosseigneurs pour les gouverner, afin de commencer à faire multiplier la race des François par-deça.

Au partir les canouades ne manquerent, ni l'éclair des trompettes, ni le son des tambours & des fifres, selon la coutume des navires de guerre qui

*Le Roy
fut de
Paris
le 29. Novem-
bre 1555.*

16. Decem-
bre 1596.

vont en voyage. Au bout de quelques jours ils
attriverent de bon vent aux îles Fortunées, dites
Canaries, où quelques matelots pensèrent met-
tre pied à terre pour butiner quelque chose,
mais ils furent repoussés par les Espagnols qui
les avoient aperçez de loïn. Le sixieme De-
cembre ils furent pris d'une forte tempête qui
mit à fonds vne barque attachée à vn navire, en
laquelle y avoit deux matelots pour la garde d'i-
celle, qui pensèrent boire à tous leurs amis pour
vne dernière fois. Car il est bien difficile en tel
accident de sauver vn homme parmy les feres
vagues de la mer. Neanmoins après beaucoup
de peine ils furent sauvés avec les cordages qu'on
leur jetta. En cette tempête arriva vn hazard
fort remarquable, & que je mettray volontiers
ici (quoy que je ne me vueille arrêter à tous
les particularitez qu'a écrit Jean de Lery au-
theur de l'histoire de ce voyage.) C'est que

Comme le
cuiliner eut mis vn
marin dedans

comme le cuiliner eut mis vn marin dedans
dans vn cuvier du lard pour le repas, vn coup de
mer sautant impetueusement sur le pont du na-
vire, l'empotta plus de la longueur d'une pieque
hors le bord (c'est à dire hors le navire) & vn
autre vaine venant à l'opposite, sans renverser
ledit cuvier, de grand roideur le rejecta au même
lieu dont il étoit party, avec ce qui étoit dedans.
Le même auteur rapporte à propos vn exem-
ple de Valere le Grand que j'ay dès y a long
temps admiré : sçavoir d'un matelot qui vuïssa
l'eau de la basse partie d'un navire (avec la pompe,
comme il faut présumer) fut jetté en mer
par vn coup de vague, & incontinent re-
posé.

Valere le
Grand. l. 1. chap. 6.

poullé dedans par vne autre vague contraire.

Le dix-huitième dudit mois de Decembre nos François découvrirent la grand' Canarie, ainsi appellée (je croy) à cause des Cannes de sucre qu'elle produit en abondance, & non pour-ce qu'elle produit grande quantité de chicons, ainsi que disent Plin & Solin. A cette ile est voisine celle qui est aujourd'hui appellée *Teneriffé*, de laquelle nous avons parlé ci-dessus. Et puis que nous sommes sur le propos des Iles Canaries, il n'y a point danger de nous y arrêter vn petit, mémeement veu que la possession qu'en ont aujourd'hui les Hespagnols, ilz la doivent aux François. Elles sont sept en nombre distantes de quarante, & cinquante lieues les vnes des autres, appellées par les Anciens d'un mot general Fortunées, à cause de leur beauté, & pour la temperature de l'air, n'y ayant jamais ni de froid, ni de chaud excessif, dont ne faut s'étonner si plusieurs les ont pris pour les Hesperides, dequelles les Poëtes ont chanté tant de fables. De ces sept il y en avoit ci-devant quatre Chrétiennes, à sçavoir Lazzarette, Forteventure, la Gomere, & l'ile de Fer. Les trois autres étoient peuplées d'Idolâtres, qui sont appellées la grand' Canarie, *Teneriffé*, & la Palme, mais aujourd'hui j'entens qu'elles sont toutes Chrétiennes. Ces peuples avant le Christianisme étoient barbares, toujours en guerre, & se tuoient l'un l'autre comme bêtes, & le plus fort, estoit celui qui emporroit la seigneurie & domination d'entr'eux. Ils alloient nus comme eux de la Nouvelle-France, & ne souf-

des Canes
propres
appelées
de la
70. Plin
liv. 2. c. 34.
des Cana-
ries pour
quoy dunt
Fortunées,

des Iles
des Canes
des.

étoient aucun approchet de leurs îles. Neanmoins comme les Chrétiens se mettoient quelquefois aux aguets pour les attraper, & en voyer vendre en Hespagne, il avenoit souvent qu'aux mêmes étoient pris : mais les Barbares avoient cette humanité qu'ils ne tuoient point leurs prisonniers, ains leur faisoient faire le plus vil exercice qu'ils estoient en état de faire, qui étoit d'écorcher leurs chevres, & les depecer ains que font les Bouchers, jusques à ce qu'ils eussent payé leur rançon : & lors ils étoient délivrez. C'a été par le moyen de ces prisonniers que l'on a sçeu ce qui est en leurs îles, leur coutumes & façons de vivre, que ja n'ay euepris de représenter en ce lieu, pour ne m'égarer de mon sujet. Mais je repeteray ce que j'ay dit, que les Hespagnols doivent aux François la possession qu'ils ont de ces îles, suivant le rapport qu'en fait Pierre Martyr, celui qui a écrit l'histoire des Indes Occidentales, lequel en parle en cette sorte. Ces îles (dit-il) bien qu'elles fussent venues à la connoissance des anciens, n'est-ce que la memoire en étoit effacé : & en l'an mille quatre cens cinq il y eut un François de nation nommé Guillaume de Brestre, lequel ayant congé d'une Royne de Castille de découvrir nouvelles terres, trouva les deux Canaries, qui ores se nomment Lanzarote, & Forteventure, lesquelles après la mort les Portugais vendirent aux Hespagnols, &c. Ici peut-on remarquer que les Hespagnols par envie, ou avarice, ont voulu obscurcir le nom, & la gloire du premier qui a découvert ces îles, &c.

Barbares
Sesages,
C'est ainsi
que les
de Hespagne,
Boucher
autour de.

Les Hespagnols
ont des
François
de Canaries.

être demeurées tant de siècles comme ensevelies, & hors la connoissance des hommes. Car ce Guillaume de Bencart s'appelloit Betancourt, Gentil-homme de Picardie, lequel par son festement supplia le Roy de Castille, d'estre protecteur de ses enfans: mais il aima mieux être protecteur des îles conquises par ledit Betancourt, comme il a fait, & y en a adjouté d'autres, dequelles il a peu plus justement remparer.

Quant à la situation de ces îles tous sont aujourd'hui d'accord qu'elles gisent par les vingt-sept degrés & demi au-deça de l'Equateur. Examinant les Geographes & historiens qui ont situé lesdites îles par les dix-sept degrés ou environ, en se trompant en ont trompé beaucoup d'autres, s'écartant en cela arrêtés au calcul de Ptolomée, lequel a marqué les îles Fortunées au promontoire Artinarie, qui sont les îles du Cap verd. Mais il y a lieu d'excuser Ptolomée en cet endroit, & dire que ceux qui ont transféré ses livres ne pouvant discerner les nombres des Grecs, ont été cause de l'erreur qui se trouve en cet auteur. Car il n'est point à croire qu'un homme tel que lui, qui ne marche qu'avec une grande solidité & doctrine, est si soudainement choppé en ceel.

Nos François donc ayans passé les Canaries côtoyèrent la Barbarte habitée des Morts, qui est un pais fort bas, si bien qu'il pèrte de veüe & découvroient des campagnes immenses, & leur sembloit qu'ils deussent aller fonder là dessus. Et comme ordinairement où est la forêt il est l'insolence, nos gens se sentens fort

*De quel dégré
sont les
des Canaries
sit.*

*Barbarte
est fort
bas.*

d'hommes & d'armes , ne faisoient difficulté d'attaquer quelque navire , ou caravelle si elle se rencontroit à leur chemin , & prendre ce que bon leur sembloit. En quoy je ne les voy loüer ; & valoit mieux faire des amis en s'établissant paisiblement , que de procéder par ces voyes. Aussi Dieu n'a-t-il point benis leurs entreprises. Es derniers voyages faits en la Nouvelle-France , on y est allé honnêtement équipé , & y a eu moyen quelquefois (même de sa connoissance) de prendre le dessus du vent , & faire amener les voiles à plusieurs navires qui se sont rencontrez , mais on n'a jamais rien en avant de leur faire tort. Aussi n'est-ce pas le dessein de ceux qui en ce dernier temps veulent habiter la Nouvelle-France , lesquels ne recherchent que ce que la mer & la terre par un juste exercice leur acquerront , sans envier la fortune d'autrui.



Usage de la Zone Torride : sa navigation difficile : ses pourquoy : Et suite, Réfutation des raisons de quelques auteurs : Route des Espagnols au Perou : De l'origine du flux de la mer : Vent Oriental perpétuel sans la ligne équinoxiale ; origine & cause d'icelui, & des vents d'abus, & de séche : Pluies printives sous la Zone Torride ; Effets d'icelles ; Ligne équinoxiale pour quoy ainsi dite : Pourquoy sicut icelle ne se voit ne l'un ne l'autre Pôle.

CHAP. IV.

NOS François étans en ces parties de la Zone Torride à trois ou quatre-degrez au-deça de l'Equateur, ils trouverent la navigation fort difficile pour l'inconstance de plusieurs vents qui s'assembloient là, & transportent les vaisseaux diversément, à l'Est, au Nord, à l'Ouest, selon qu'ils se rencontrent. Jean de Lery cherchant la raison de cela, presuppose que la ligne ^{Pourquoy la navigation est difficile sans la Zone Torride.} équinoxiale tirant de l'Orient à l'Occident soit comme le dos de l'échine du monde à ceux qui voyagent du Nord au Sud, tellement que pour y aborder d'une part ou d'autre, il faut comme monter à cette sommité du monde, ce qui est difficile. Il adjoute une seconde raison, c'est que là est la source des vents, qui soufflans opposément l'un à l'autre assaillent les vaisseaux de toutes parts. Et pour un troisième il dit que les Courans de la mer prenant à leur

*Reflations
des vents
de tous
côtés.*

commencement en rendent les approches difficiles. Or j'ajoit que ces raisons soient étudiées & recherchées, si est-ce que je ne puis bien sçavoir m'y accorder. Car quant à la première il est certain que la terre & la mer faisant un globe rond il n'y a point d'ascendant plus difficile & opposé de la ligne équinoxiale, qu'au 20. 40. & 60. degré. Quant à la seconde, il est certain que le Nord ne prend point la source; & l'expérience journalière fait connoître que sous la ligne & dedans la Torride, les vents de Levant y regnent toujours soufflans continuellement, sans permettre leurs contraires y avoir aucun accès, ni vent d'Ouest, ni de Midi, qu'on appelle vents d'abas. Et c'est l'occasion pourquoy les Espagnols qui vont au Perou ont ordinairement plus de peine à gagner les Canaries, qu'entout le reste du voyage, à cause des vents de Midi, qui commencent là à augmenter leurs forces: mais passé icelles ils cinglent aisément jusqu'à entrer en la Torride, où ils trouvent incontinent ce vent Oriental qui suit le Soleil, & les chasse en poupe de telle sorte, qu'à peine est-il plus besoin en tout le voyage de toucher aux voiles. Pour cette raison ils appellent ce grand trait de mer, le Golphe des Dames, pour sa douceur & sérénité. Et en fin arrivent es îles de la Dominique, Guadalupe, Desirée, Marguallance, & les autres qui sont en cette part comme les faux-bourgs des Indes. Mais au retour ils prennent un autre chemin, & viennent à la Havane chercher leur hauteur hors le Tropic de Cancer, là où regnent les vents d'abas,

*Route des
Espagnols
au Perou.*

aini qu'entre les Tropiques le vent de Levant: lesquels vés d'abas leurs servent jusques à la voëe des Açores ou Terceires, & de là à Seville. Et pour le regard de la troisième raison, je di qu'en la grande & pleine mer il n'y a point de Courans, mais les Courans se font quand la mer resserrée entre deux terres ne trouve point son passage libre pour continuer son flux, de maniere qu'elle est contrainte de roidir son cours ainsi qu'un fleuve qui passe par un canal. Mais posons le cas que son flux pousse à son origine; étant lent en cette haute & spacieuse étendue, il ne fait pas grand empêchement aux navires d'aborder; si qu'après & puis s'il y a six heures de flux contre les navires, il y en a aussi pour eux au reflux, sans comprendre le chemin qu'ils avaisent d'eux mêmes sans l'aide du flot. Or ne suis-je point d'accord ^{Poi} que le principe du flot de la mer soit sous la ^{line} ligne equinoxiale, car il y a plus d'apparence de croire qu'elle n'a qu'un flux qui va d'un Pole à l'autre, en sorte que quand il est Ebe au Pole Arctique il est flux au Pole Antarctique; que de lui donner double flux: ce qu'il faudra faire si on met le principe de ce flux, sous ladite ligne: si ce n'est qu'on veuille dire que le flux de la mer est comme le bouillon d'un pot, lequel s'étend de toutes parts, & tout à la fois également. Et si l'on veut sçavoir la cause de ce vent Oriental qui est perpétuel sous cette ligne, qui fait la ceinture du monde, je n'en ai rencontré volontiers au jugement du docteur naratissime Joseph Acosta, lequel attribue ceci au premier mobile dont le mouvement circulaire est si espéré qu'il

*Elvez de
sa héliore
marquée
de tous
côtés &
Pausanias
surqu'il
guy y a tou-
jours un
Orient.*

meine à la danse non seulement tous les autres
cieux, mais aussi les elements plus légers, le feu,
& l'air, léquels tournent aussi quant & l'inde
l'Orient en l'Occident en vint-quatre heures de
terre & l'eau demeurans par leur trop grande
pesanteur au centre du monde. Or ce mouve-
ment est d'autant plus grand, vehement & puis-
sant, qu'ils s'approche de la ligne equinoctiale,
où est la plus grande circonférence du tour-
noyement du ciel, & diminue certe vchemen-
ce à mesure qu'on s'approche de l'un & de l'autre
Tropique: si bien qu'ès environs d'iceux,
par ce ne l'ay quelle repercussion du vent &
mouvement de la Zone, les vapeurs que l'air
attire quant & loy (d'où procedent les vents
qui courent d'Orient en Occident) sont con-
traintes de retourner quasi au contraire; & de
là viennent les vents d'abas & Suroest communs

*Vent d'abas
ou de Suroest
d'où vient
le vent.*

& ordinaires hors les Tropiques. Je di donc
que la plus vray-semblable cause de la difficul-
té qu'on en voz François de parvenir à la ligne
equinoctiale, a été qu'ils n'étoient pas encor
éloignez de terre (témoin les plaines quantes,
qui ne venoient d'autre part que des vapeurs
retroites, qui sont grossieres & malfaisantes) &
ainsi se trouvoient enveloppez de certains vents
terrestres, d'autant plus divers que la terre est
inégale, à cause des montagnes & vallées, ri-
vieres, lacs, & situations de pais, & de quelques
vents maritimes, léquels rencontrans ce vent
fort & Oriental conduit par la force du Soleil,
& le mouvement du premier mobile, ne pou-
voient passer outre, du moins qu'avec un grand

DE LA NOUVELLE-FRANCE. 159. Liv. II,
combat, qui arrêtoit leurs vaisseaux, & les dis-
perçoit çà & là.

Quant aux pluies puantes dequelles je viens
de parler, cela est tout commun au long de la cô-
te de la Guinée sous la Zone torride voisine de
lauxre: voire est tellement contagieuse, que si
elle tombe sur la chair il s'y levera des pustules
& grosses vessies, voire même imprime la tache
de la puanteur es habillemens. D'ailleurs l'eau
douce leur faillit du moins elle se corrompt tel-
lement par les ardentes chaleurs du climat, qu'elle
se trouve remplie de vers, & falloit en la bouvant
sur la casse d'une main & se boucher le nez de
l'autre, pour l'excrême puanteur qui en sortoit.
Le biscuit en fut de même. Car les hôques plus
qu'on penetra jusques dans la Soute, le gaterent
entièrement si bien qu'il falloit manger astant
de vers que de pain. Ce qui est esté aucunement
supportable si étans en ce mauvais passage ils en
faisent bien-est sortis, mais ils furent environ
vingt semaines à tourner sans pouvoir appro-
cher de cete ligne equinoxiale, à laquelle en fin
ils arriverent avec un vent de Nord nord Est le
jour de Fevrier 1597. Ici il est bon de dire pour
ceux moins sçavans que cette partie du monde est
toute être sous la ligne equinoxiale (autrement
sous l'Equateur) pource que le Soleil venant d
une partie du ciel qui fait le milieu entre les
deux Poles, se qui arrive deux fois l'année, sça-
voir l'onzième de Mars, quand il s'approche de
nous, & le treizième de Septembre, quand il
s'éloigne pour porter l'Est aux terres Antarcti-
ques) les jours & les nuits sont égaux par tout le

Plusieurs
autres l'ab-
sent equinox-
iale.

Les qu'on
est par
plus de cent

Quelle est la
partie de ce
vers où se
font le bis-
cuit.

Le jour equi-
noxi-
al
se passe
par deux
fois l'année.

monde. Et comme le Soleil ayant passé cette ligne nos jours s'accourcissent, aussi venant au deçà de la même ligne ils diminuent aux régions Antarctiques. Or cette ligne n'est qu'une chose imaginaire, mais il est nécessaire d'en parler pour entendre la chose, & en sçavoir discoursir. Et au surplus est à remarquer que les peuples qui habitent sous cette ligne imaginaire ont en ce temps les nuits & les jours égaux, pour raison dequoy aussi elle pourroit bien être dite ligne équinoxiale.

*Certains
des nations
du nord, font
la ligne
équinoxiale.*

Or comme en beaucoup de choses on fait de grandes cérémonies pour la solennité, aussi c'est la coutume des matelots (qui se rejouissent volontiers) de faire la guerre à ceux qui n'ont encore passé la ligne équinoxiale, quand ils y arrivent. Ainsi ils les plongent dans l'eau, ou leur donnent la bastille, ou les attachent au grand mast pour en avoir memoire. Toutefois il y a moyen de s'enchercher de cette condamnation en payant le vin des compagnons.

Aydez de ce vent de Nord-nord-Est (comme nous avons dit) ils franchissent quatre degrés au delà de l'Equateur, d'où ils cōmencent à découvrir le pôle Antarctique, ayans demeuré long-temps sans voir ni l'un ni l'autre, tant à cause de quelques calmes, que des vents divers qui se rencontrent environ le milieu du monde (que je puis sous ladite ligne équinoxiale) allans certains pour combattre & deposséder ce vent Oriental que nous avons dit, lequel ne s'en étourdit gueres. Bien que néanmoins encor qu'on eût le vent propre, si est-ce, qu'etant au milieu d'une si gran-

de circonférence qu'est celle du ciel, il n'est pas possible de voir l'un ou l'autre pôle, moins les deux ensemble, si tôt qu'on est venu sous ladite ligne, ains fait s'approcher de quelques degrez de l'un ou de l'autre d'autant que les deux poles sont comme deux points imaginaires & immobles, ainsi que le point milieu d'une roue à l'entour duquel se fait le mouvement d'icelle, ou comme les deux points invisibles qu'on se peut imaginer aux deux côtes d'une boule roulante, pour lequel voir tous ensemble il faudroit être au centre de ladite boule; aussi pour voir les deux poles on estieux du monde, il faudroit être au centre de la terre, mais y ayant grâde distance de ce centre à la superficie d'icelle, ou de la mer de là vient que nonobstant la rondour de ces deux plus bas elements, on ne peut si tôt appercevoir le pôle quand on est parvenu à la ligne equinoxiale.

Deux vents de la terre du Brésil: M'argajas quels peuples: Fays de traquer avec les On et ceax peuple le plus barbare de tous les autres: Et que rache appelle l'Esperance de Mag-his: Cap de Fries: Arrivée des François à la rivière de Guanabara, où étoit le Sieur de Villegagnon.

CHAP. V.



LE troisième Fevrier les maîtres de nos navires François ayans pris hantout à l'astrolabe, se trouverent avoir le Soleil droit pour Zenith: & apres quelques tourmentes & calmes, par un bon vent

De la découverte de la terre du Brésil
à l. 1. Chapitre
1517.

d'Est qui dura quelques jours, ils eurent la vue de la terre du Brésil le vingt-sixième de Février mille cinq cens cinquante-sept, au grand contentement de tous, comme on peut penser, après avoir demeuré près de quatre mois sur la mer sans prendre port en aucun lieu.

Atorgais,

La première terre qu'ils découvrirent est nommée, & s'appelle *Atorgais* par les Sauvages de ce pais. Il, à l'abord de laquelle (selon la coutume) ils firent quelques coups de canons pour avertir les habitans, qui ne manquèrent de le trouver en grande troupe sur la rive. Mais les François ayans reconnu que c'étoient *Mayja* alliés des Portugais, & par conséquent leurs ennemis, ils ne descendirent point à terre, sinon quelques matelots qui d'un vne botte allerent près du rivage à la portée de leurs fleches, leur montrant des couteaux, miroirs, peignes, & autres bagatelles, pour lesquelles ils leur demandent des vivres. Ce que les Sauvages firent en diligence, & apporterent de leur farine de racines, des jambons, & de la chair d'une certaine espece de singlier qu'ils ont, avec autres victuailles, & font telz que le pais les porte: car en ceste saison li, quoy que ce fût le mois de Février, les arbres étoient tous verds qu'ils sont icy en Juin. Les Sauvages ne furent point tant scrupuleux d'aborder les navires François. Car il y en vint six avec une femme entierement nuds, peints, & noircis par tout le corps, ayans les lèvres de dessous percées, & en chaque trou vne pierre verte, bien polie, & proprement appliquée, & de la largeur d'un teston, pour être plus coines & jolis. Mais

quand la pierre est levée, ils font effroyablement froids, ayans comme deux bouches au dessous du nez. La femme avoit les oreilles de même si hideusement percées, que le doigt y pourroit entrer, auxquelles elle portoit des pendans d'os blancs, qui lui battoient sur les épaules. Ces Sauvages eussent fort désiré qu'on le fût arrêté là, mais on ne s'y voulut pas fier, joint qu'il falloit tendre ailleurs. A neuf ou dix lieus de là les François se trouverent à l'endroit d'un Fort des Portugais dit par eux *Spírito Santo*, & par les Sauvages *Atab*, qui est par les vingt degrés au delà de l'Équateur. Les gardes de ce Fort reconnoissans à l'équipage que ce n'étoient de leurs gens, tirent trois coups de canon sur les François, lesquels firent de même envers eux, mais l'un & l'autre en vain. De là passerent auprès d'un lieu nommé *Tapiari*, & plus avant vindrent cotoyer les *Parabes*: outre lesquels tirans vers le Cap de File il y a des basses & écueils entremêlés de pointes de rochers qu'il faut soigneusement éviter. Et à cet endroit y a une terre plaine d'environ quinze lieus de longueur habitée par un certain peuple farouche & étrange nommé *Ou-eta* au-dessus du pied antarc & plus que les cerfs & biches, lesquels ils prennent à la courre: portent les cheveux longs jusqu'aux fesses, c'estte la coutume des autres Brésiliens qui les congnêt par derrière mangêt la chair crüe: ont liège particulier n'ont aucun trafic avec les nations de deça, d'autant qu'ils ne veulent point que leur pays soit com semblable aux Espagnols de l'Amérique, qui ne souffrent aucune nation étrangere vivre parmi eux. Toutefois quand les voisins de ces

Peuple particulier
ont
général
farouche.

*Maniere de
travailler à
voies des O-
étrats.*

Ou-étrats ont quelques marchandises dont ils les veulent accommoder, voici leur façon & maniere de permuter. Le *Margaja*, *Caraja* ou *Tiam-pouamboué* (qui sont les peuples voisins d'iceux) ou autres Sauvages de ce pais-là, sans se fier, ni approcher de l'*Ou-étrat*, lui montrant de loin ce qu'il aura, soit serpe, soit couteau, peigne, miroir, ou autre chose, si lui sera entendu par signes s'il veut échanger quelque chose à cela. Que si l'*Ou-étrat* s'y accorde, lui montrant au reciproque de la plumasserie, des pierres vertes, pour tenir d'ouïsement à la lèvre d'enfus ou autre chose provenant de leur terre, le premier mettra la marchandise sur une pierre, ou piece de bois, & se retirera, & lors l'*Ou-étrat* apportera ce qu'il aura & le laissera à la place, puis se retirant permutra que le *Margaja*, ou autre le vienne querir: & jusques là se tiennent promesse l'un à l'autre. Mais chacun ayant son change, si tôt que l'un & l'autre est retourné en ses limites d'où il avoit pactementé, les trêves rompues, c'est à qui pourra attrapper son compagnon: ainsi que nos soldats és dernières guerres sortans le quelquel vilen eue; telle qu'étoit la petite ville de *Veris*

Veris en
Tierache.

lieu de ma naissance, appartenant la tres-illustre maison de Couci. Apres avoir habité derrière ces espiegles d'*Ou-étrats*, ils passerent à la Veüe d'un autre pais voisin nommé *Ataké*, d'où certes les habités n'ont besoin de sejourner, dormir, ayés de tels reveils-matin auprès d'eux: En cette terre, & sur lebord de la mer se voit une grosse roche faite en forme de tour, laquelle aux rayons du Soleil reluit & brille si fort, qu'on

Mat-ki.

cans pensoit que ce soit une forte d'Emeraude.

Et de fait les mariniers tant Portugais que François l'appellent l'Emeraude de *Stak-hé*. Mais le lieu est inaccessible étant environné de mille pointes de rochers qui se jettent fort avant en mer.

Là près y a trois petites îles dites les îles de *Stak-hé*, où ayans mouillé l'ancre, vne tempête de nuit se leva si furieuse que le cable d'un des navires fut rompu, tellement que porté à la merci des Sauvages contre terre il vint jusques à deux brasses d'eau. Ce que voyans le Maître & le Pilote, comme au désespoir ils crièrent deux ou trois fois nous sommes perdus. Toutefois en ce

besoin les matelots ayans fait diligence de jeter vne ancre ancre, Dieu voulut qu'elle tint, & par ce moyen furent sauvés. C'est chose rude qu'une espèce en pleine mer où l'on ne voit que montagnes d'eau, & profondes vallées, mais encore n'est ce que j'en ay pris du peril où est réduit un vaisseau qui est sur vne côte en perpetuel danger de s'aller échouer sur la rive; ou heister contre les rochers. Mais en pleine mer on ne craint point

tout cela, quand on a fait diligence d'amener les voiles à temps. Y ray est qu'on est baloté de merveilleuse façon en telle occasion, mais le peril en est dehors, l'encren en un bon vaisseau;

car un coup de mer enportera quelquesfois un quartier d'un mauvais navire, comme j'ay vu reciter n'a pas long temps d'un Capitaine qui fut enporté étant dans sa chambre vers le gouvernail. La tempête passée le vent vint à souhait pour gagner le Cap

*Assavoir
mer de mer-
rue, signifie
heister.*

Capitaine.

de Frie, port & havre des plus renommés en ce
païs-là pour la navigation des François. Là
pres avoir mouillé l'ancre & tiré quelque
coups de canons, ceux qui se mirent à terre es-
verent d'abord de grand nombre de Sauvage
nommez *Tampinamboustrallic* & confédérés
de nôtre nation, lesquels outre la carelle & bou-
ne reception dirent à nos François des mot-
les de *Pagoua* (ainsi nommoient-ils le sieur de
Villegagnon). En ce lieu ils virent nombre de
petroquers, qui volent par troupees, & fort haut,
& volontiers s'accouplent comme les turre-
lles. Par là de là ayant vent à propos ils arri-
verent au bras de mer & rivière nommée *Guada-
ra* par les Sauvages; & Genève par les Por-
tugais, le septième Mars mil cinq cens cinquans-
sept, où d'environ un quart de lieue loin ils li-
bèrent l'edit sieur de Villegagnon à force de ca-
nonades, & lui leur rendit la parole en grand
rejoissance.

Portugais.

Guadara.

Arrivé au
Fret de Col-
lige le 7-
Mars 1557.

*Comme le sieur du Pont expose au sieur de Villegagnon la cause de sa venue, & de ses compaignons
Espace dudit sieur de Villegagnon: Et ce qui se
fit au Fret de Collige apres l'arrivée des François.*

CHAP. VI.

ET ANS descendus à terre en l'île où
le sieur de Villegagnon s'étoit logé
la troupe rendit grâces à Dieu, puis
alla trouver ledit sieur de Villegagnon
qui les attendoit en une place; où il les
receut

recout avec beaucoup de demonstration de joye
 & contentement. Apres les accolades faites le
 fleur du Pont commença à parler & lui exposa
 les causes de leur voyage fait avec tant de perils, *Exposition*
 peines, & difficultez, qui étoient en un mot pour *de la venue*
 dresser une Eglise, qu'il appelloit reformée se- *des Pr. J. de*
 lon la parole de Dieu en ce païs-là, suivant ce *partie de*
 qu'il avoit écrit à ceux qui les avoient envoyés. *Geneve.*
 A quoy il répondit (ce dit l'Auteur) qu'ayant *Réponse de*
 veu comme dès long temps & de tout son cœur *Dieu de Pé-*
 désiré telle chose il les recevoit volontiers à ces *lagreux.*
 conditions: même par ce qu'il vouloit leur Eglise
 être la mieux reformée par-dessus toutes les au-
 tres, il déclara qu'il entendoit dès lors que les
 vices fussent réprimés, la superstition des ac-
 coustumez reformés (je ne puis croire qu'il en
 fût si éde de besoin) & en somme tout ce qui
 pourroit apporter de l'empêchement au ser-
 vice de Dieu. Puis levant les yeux au ciel, & joi-
 gnant les mains: Seigneur Dieu (dit-il) je te rend
 grâces de ce que tu m'as envoyé ce que dès si
 long temps je t'ay si ardemment demandé. Et
 derechef s'adressant à eux dit: Mes enfans (car
 je veux estre votre pere) comme Iesus. Christ
 étant en ce monde n'a rien fait pour lui, sans
 tout ce qu'il a fait a été pour nous; aussi ayant
 cette esperance que Dieu me préservera en vie
 jusques à ce que nous soyons fortifiés en ce païs,
 & que vous-vous puissiez passer de moy, tout ce
 que je pretens faire ici, est tant pour vous, que
 pour tous ceux qui y viendront à même fin que
 vous êtes venus. Car ie délibere de faire une
 retraite aux pauvres fideles qui seroient persécutés

en France, en Espagne, & ailleurs outre mer, si fin que sans crainte ni du Roy, ni de l'Empereur, ou d'autres Potentats ils y pouvoient purement servir à Dieu selon sa volonté.

Après cet accueil la compagnie entra dans une petite salle qui étoit au milieu de l'île, & chantaient le Psaume cinquième, qui commence selon la traduction de Marot, *aux paroles qu'il veut dire Sec*, lequel fut suivi d'un préche, où le Ministre Richer print pour texte ces vers du Psaume 26. & entre les Hebreux 27. *Je demande une chose au Seigneur, laquelle je requiers avec pureté, C'est que j'habite en la maison du Seigneur tous les jours de ma vie*: durant l'exposition de quel Villegagnon ne cessoit de joindre les mains, lever les yeux au ciel, faire des soupirs, & autres semblables contenance, si-bien que chacun s'en émerveilloit. Après les prières tous se retirèrent hors finis les nouveau venus, lesquels dînèrent en la même salle, mais ce fut un dîner de Philosophe, sans croûtes. Car pour toutes viandes ils n'entraient que de la farine de racines, à la façon des Sauvages, du poisson boucané, c'est à dire séché, & quelques autres sortes de racines cuites aux croûtes. Et pour breuvage (parce qu'en cette île n'y a point d'eau douce) ils beutoient de l'eau des égouts de l'île, lesquels on faisoit venir dans un certain réservoir, ou citernes en façon de ces bûches où barbotent les grenouilles. Vray est qu'elle valoit mieux que celle qu'il falloit boire de la mer. Mais il n'est pas besoin d'être toujours en souffrance. C'est une des principales parties de la habitation d'avoir les eaux douces à craindre.

Prêche fait au Fort de Coligny.

Préface de Jean de Villégagnon.

mandement. La vie depend de li, & la conservation du lieu qu'on habite, lequel ayant ce defaut ne peut souffrir vn long siege. Le sieur de Més, ces années dernières s'étant logé en vne ile semblable, fut incommodé pour les eaux, mais vis à vis en la terre ferme y avoit de beaux ruisseaux gazouillans à-travers les bois, où ses gens alloient faire la lécive & autres necessitez du ménage. Ce qui me fait dire que puis qu'il faut bâtir en vne ile & s'y fortifier, il vaut beaucoup mieux employer ce travail sur la rive d'une riviere qui servira toujours de rempart en son endroit. Car ayant la terre ferme libre, on y peut labourer & avoir les commoditez du país plus à l'aise, soit pour se fortifier, soit pour préparer les moyens de vivre.

Je trouve vn autre defaut en ceux qui ont fait tant les voyages du Brésil que de la Floride, c'est de n'avoir porté grande quantité de blés & farines, & chairs salées pour vivre au moins vn an ou deux, puis que le Roy fournissoit, honnêtement aux frais de l'equipage, sans s'en aller par-delà pour y mourir de faim, par maniere de dire. Ce qui étoit fort aisé à faire, veu la fécondité de la France en toutes ces choses qui lui sont propres, & ne les emprunte point ailleurs.

Le sieur de Villegagnon ayant ainsi traité ses nouveaux hôtes, s'avisa de les embesogner à quel que chose, de peur quel'oisiveté ne leur engourdisse les membres. Il les employa donc à porter des pierres & de la terre pour le Fort commun qu'ils avoient nommé Colligné. En quoy ils eurent assez à souffrir, attendu le travail de la mer,

*Exercice
des Français.*

duquel ils se ressentoient encor', le mauvais lo-
gement, la chaleur du pais, & l'écharcé nourri-
ture, qui étoit en somme par chacun jour deux
gobelets de fatigue dure faiz de racines, d'un
partic de laquelle ils faisoient de la bouillie, avec
de l'eau que nous avons dit des égouts de l'Isle.
Toutefois le desir qu'ils avoient de s'établir à
faire quelque chose de bon en ce pais-là leur fai-
soit prendre le travail en patience, & en oublier
la peine. Même le Ministre Racher pour les en-
courager davantage, disoit qu'ils avoient trouvé
un second Saint Paul en la personne dudit Vil-
legagnon, comme de fait tous lui donnoient ces
louanges de n'avoir jamais eût mieux parler de la
Religion & reformation Chrécienne qu'il lui.
Ce qui leur augmentoit la force & le courage
parmi la débilité où ils se trouvoient.

*Ordre pour le fait de la Religion: Penney Villegagnon
à diplomate sa Religion: Sauvages enrés en France
Mariage célébré en la France Antarctique: Debat
pour la Religion: Conspiration contre Villegagnon:
Reguar d'icelui: Les Genevois se retirent à bord
Questions touchant la célébration de la Cène à just
de pais & de vin.*

CHAP. VII.



D'A UTANT que la Religion est le bon
qui maintient les peuples en concor-
de, & est comme le pivot de l'Est.
dès la première semaine que les Fran-
çois furent arrivés auprès de Villegagnon, il

diablit vn ordre pour le service de Dieu, qu'on-
 tre les prières publiques qui se faisoient tous les
 feirs apres qu'on avoit laissé la besongne, les Mi-
 nistres prechoient deux fois le Dimanche, &
 tous les jours ou vincts vne heure durant: decla-
 rant aussi par exprés, qu'il vouloit & entendoit
 que sans aucune addition humaine les Sacre-
 mens fussent administrés selon la pure parole de
 Dieu, & qu'on eust la discipline Ecclesiastique
 sit pratiquée contre les defaillans. Suivant quoy
 le Dimanche vint-unième de Mars ils firent la
 celebration de leur Cene, apres avoir catechisé
 tous ceux qui y devoient communier. Et ce fai-
 sant firent sortir les marcelots & autres Catholi-
 ques, cõsans qu'ils n'estoient pas capables d'vn
 tel mystere. Et lors Villegagnon s'étant mis à
 genoux sur vn carreau de velours, lequel son page
 portoit ordinairement après lui, fit deux prieres
 publiques & à haute voix, rapportées par Jean
 de Lescar son historien du Brezil, léquelles finies
 il se presenta le premier à la Cene, & recout à
 genoux le pain & le vin de la main du Ministre.
 Et neantmoins on tient qu'il y avoit de la firmu-
 lation en son fait: car quoy que lui & vn certain
 Maître Jean Gointa (qu'on dit avoir été Do-
 cteur de la Sorbonne) eussent abjuré publique-
 ment l'Eglise Catholique-Romaine, si est-ce
 qu'ils ne demourerent gueres à émeouvoir des
 disputes touchant la doctrine, & principalement
 sur le point de la Cene. Voire-mème il y a ap-
 parance que Villegagnon ne fut jamais autre
 que Catholique, en ce qu'il avoit ordinairement
 en main les croixes du tabell'Escot pour se tenir

*Credo pour
le fait de la
Religion.*

*Prieres pu-
bliques*

*Villegagnon
s'adressant
au Ministre,
et Priere.*

peçà la defense contre les Calvinistes sur toutes les disputes schismes. Mais il luy sembloit être nécessaire de les réajuster, ne pouvant venir à chef d'une telle entreprise s'il n'eût eu apparence d'être des pretendus reformez, du côté dequel d'ailleurs s'il se fût voulu maintenir, il étoit en danger d'être accusé envers le Roy (qui le tenoit pour Catholique) par les Catholiques qui étoient avec lui, & de perdre une occasion de quelques mille de livres que sa Majesté lui bailloit. Toutefois faisant toujours bonne mine, & protestant ne desirer rien plus que d'être droitement enseigné, il renvoya en France le Ministre Charrier, dans l'un des navires, lequel (après qu'il fut chargé de Brezil, & autres marchandises du païs) partit le quatrième de Juin pour s'en revenir, afin que sur ce différent de la Cause rapportât les opinions des Docteurs de la secte. Dans ce navire furent apportés en France de jeunes garçons Breziliens, âgés de neuf à dix ans & au dessous, lesquels ayans été pris en guerre par les Sauvages amis des François, avoient été venduz pour esclaves audit Villegagnon. Le Ministre Richer leur imposa les mains, & prières furent faites pour eux avant que partir, à ce qu'il pleût à Dieu en faire des gens de bien. Ils furent présentés au Roy Henry second, lequel en fit présent à plusieurs grans Seigneurs de la Court.

Navire ren-
voyé en
France le
quatrième
de Juin.

Un autre
fut envoyé
à la Cour de
France le
1. d'Avril.

Premiers
mariages
faits en la
France au
Catholique.

Au surplus le troisième d'Avril precedent se célébrerent les premiers mariages des François qui ayent jamais été faits en ce païs-là ce fut de deux jeunes hommes domestics de Villegagnon avec

deux de ces jeunes filles que nous avons dit avoir été menées au Brésil. Il y avoit des Sauvages presens à telles solemnitez, lesquels étoient tout étonnez de voir des femmes Françaises réunies & parées au jour des nocces. Le dix-septième de May ensuivant se maria semblablement maître Jean Cointa (que l'on nommoit monsieur Hector) à vne autre de ces jeunes filles. Comme le feu fut mis aux éroupes deux autres filles qui restoient ne demeureroient gueres à être mariées, & s'il y en eût eu davantage s'en eût été bien-tot fait. Car il y avoit là force gens deliberez qui ne demandoient pas mieux que d'aider à remplir cette nouvelle terre. Et de prendre en mariage des femmes infideles il n'étoit pas juste, la loy de Dieu étant rigoureuse

alencontre de ceux qui font telle chose, laquelle même en la loy Evangelique est aussi défendue par l'Apôtre saint Paul, quand il dit: *Ne crede accouplez point avec les infideles*, là où j'ajout qu'il discourt de la profession de la foy, toutefois cela se peut fort commodement rapporter au fait des mariages. Eten l'ancien Testament il étoit défendu d'accoupler à la charraix deux animaux de diversités especes. Il est vray qu'il est usé en ce pais-là de faire d'une infidèle vne Chrétienne, & se fassent peu tels mariages contracter s'il y eût eu vne demeure bien solide & arrêtée pour les François.

Ce sujet de conjunction charnelle avec les femmes infideles fut cause que par l'avis qu'eut Villegagnon que certains Normans s'étoient autrefois déz y avoit long tēps sauvés du naufrage, &

*Parlement
avec les
seigneurs &
les Sages
après de
fondes.*

devenus comme Sauvages, paillardoient avec les femmes & filles, & en avoient des enfans, pour obvier à ce que mal des siens venabils de cette façon, par l'avis du Conseil fut défendu à peine de la vie que nul ayant titre de Chrétien n'habitât avec les femmes & filles des Sauvages, sinon qu'elles fussent instruites en la conoissance de Dieu, & baptisées. Ce qui n'aurait point en tous les voyages des François par-delà, car ce peuple est si peu susceptible de la Religion Chrétienne (dit Jean de Leti) qu'il n'a point été possible en trois ans d'en donner aucunement fondement au cœur de pas un d'eux. Ce qui n'est pas en nôtre Nouvelle-France. Car toutes & quantes fois que lon voudra (par la grace de Dieu & de son saint Esprit) les dits Chrétiens, & sans difficulté recevront la doctrine de Jésus, le body, pour ce que je le voy par mon experimce, & en ay fait des plaines à mon Adieu à La Nouvelle France.

*Nouveaux
debat pour
le fait de la
Eglise.*

Or pour revenir au différent de la Cene, le Pentecoste venuë, nouveau debat s'éleve encore tant pour ce sujet qu'autres points. Car je çoy que Villegagnon eût au commencement déclaré qu'il vouloit bannir de la Religion toutes inventions humaines, toutefois il mit en arêt qu'il falloit mettre de l'eau au vin de ladite Cene, & vouloit que cela se fit, disant que saint Cyprien & saint Clement l'avoient écrit : qu'il falloit mêler l'usage du sel & de l'huile avec l'eau du baptême : qu'un Ministre ne se pouvoit marier en secondes nopces; amenant pour preuve le passage de S. Paul à Timothée: Quel Evêque

soit mariée vne seule femme. Somme il s'en fit à croire: & fit faire des leçons publiques de Theologie à Maître Jean Coinez, lequel se mit à interpreter l'Evangile selon saint Jean, qui est la Theologie la plus sublimée & relevée. Le feu de division ainsi allumé entre ce petit peuple; Villegagnon sans attendre la resolution que le Ministre Chartier devoit apporter, dit ouvertement qu'il avoit changé l'opinion qu'il disoit autrefois avoir eue de Calvin, & que c'étoit vn heretique deveyé de la Foy. On tient que le Cardinal de Lorraine par quelques lettres l'avoit fort àprement repris de ce qu'il avoit quitté la Religion Catholique-Romaine, & que cela lui donna sujet de faire ce qu'il fit, mais comme l'ay des-jà dit, il ne pouvoit bonnement entreprendre les voyages du Bresil sans le support de l'Admiral, pour à quoy parvenir il fallut faire du reformé. Dès lors il commença à devenir chagrin, & menacer par le corps de Saint laques (c'étoit son surnom ordinaire) qu'il romproit bras & jambe au premier qui le facheroit. Ces rudesses, avec le mauvais traitement, firent conspirer quelques-uns contre lui, lesquels ayant découvert, il en fit jeter vne partie en l'eau, & châtia le reste. Entre autres vn nommé François la Roche qu'il renvoya à la cadence; l'ayant fait venir il le fit coucher tout à plat contre terre, & par vn de ses esclaves lui fit battre le ventre à coups de baston, à la mode des Turcs, & au bout de là il falloit aller travailler. Ce que quelques-uns ne pouans supporter, s'allèrent rendre parmi les Sauvages. Jean de Lery qui n'aime gueres la me-

*Villegagnon
renvoit à la
desseins de
Calvin.*

*Chastiver
de quelques
esquaves*

Preuve faite par les habits de Villegagnon moine de Villegagnon, rapporte d'autres ades de sa jeunesse : & remarque que par ses habits (qu'il prenoit à rochange tous les jours, & de toutes couleurs) on jugeoit dès le matin s'il seroit de bon humeur, ou non, & quand on voyoit le jaune, on le vert en pais, on se pouvoit assurer qu'il n'y faisoit pas beau : mais le tout quand il étoit paré d'une robe de camelot jaune bordée de velours noir, ressemblant (se disoient eux-mêmes) son enfant sans souci.

Finalement les François venus de Genève, se voyans frustrés de leur attente, lui firent dire par leur Capitaine le sieur du Pont, que puis qu'il avoit rejeté l'Euagile ilz n'étoient plus à son service, & ne vouloient plus travailler au Fort.

Le transport de farine de racines qu'on avoit accoutumé leur servir de nourriture de Villegagnon Là dessus on leur retranche les deux gobelets de farine de racines qu'on avoit accoutumé leur bailler par chacun jour, de quoy ilz ne se tourmenterent gueres : car ils en avoient plus pour se servir, ou deux ou trois costaux qu'ils étoient portés aux Sauvages, qu'on ne leur en eût eût bailler en demi an. Ainsi furent bien aises d'être délivrés de sa sujétion. Et neustmoins cela n'agréoit pas beaucoup à Villegagnon, lequel avoit bien envie de les domter, s'il eût peu, & comme il est bien à presumer : mais il n'étoit pas le plus fort. Et pour en faire preuve, certains d'eux en ayant pris congé du Lieutenant de Villegagnon, sortirent vne fois de l'île pour aller parmi les Sauvages, où ilz demorerent quinze jours. Villegagnon feignant ne rien sçavoir d'eux, & par ainsi procédant qu'ils eussent enfreint son ordonnance, portant défense de sortir de l'île

ils sans licence, leur voulut mettre les fers aux piés, mais se sentans supportez d'un bon nombre de leurs compagnons mal-contens & bien vuis avec eux, lui dirent tout à plat qu'ils ne souffriroient pas cela, & qu'ils étoient affranchis de son obéissance, puis qu'il e les vouloit maintenant en l'exercice & liberté de leur Religion. Cette audace fit que Villegagnon appaisa sa colere. Sur ceste ren contre il y en eût plusieurs & des principaux de ses gens (pretendus reformez) qui desiroient fort d'en voir une fin & de le jeter en l'eau, à fin (disoient-ils) que sa chair & les grosses es-paules servissent de nourriture aux poissons. Mais le respect de monsieur l'Admiral (qui sous l'autorité du Roy l'avoit envoyé) les retint. Aussi qu'ils ne laissoient de faire leur preche sans lui, horsins que pour obvier à trouble ils faisoient leur Cene de nuit, & sans son sceu. Sur laquelle Cene comme le vin porté de France vient à defaillir, & n'y en avoit plus qu'un verre, il y eût question entre-eux, sçavoir si à faute de vin ils se pourroient servir d'autres bruvages communs aux païs où ils étoient. Cette question ne fut point résoluë, mais seulement de battuë, les uns disans qu'il ne falloit point changer la substance du Sacrement, & plutost que de ce faire il vaudroit mieux s'en abstenir : Les autres au contraire disans que lors que Jesus-Christ institua sa Cene, il avoit vû du bruvage ordinaire en la Province où il étoit : & que s'il eût esté en la terre du Brésil, il eût vû semblable qu'il eût vû de leur farine de racine en lieu de pain, & de leur breuvage au lieu

*Il n'est d'être
Villegagnon.*

*Qu'il n'y
est le
de la Cene
est.*

dé vin. Et partant faut qu'au défaut de notre pain & de notre vin ilz ne seroient point difficulté de s'accommoder à ce qui tient lieu de pain & de vin. Et de ma part, quand ie considère la variété du monde, & que la terre en tout endroit ne produit pas mêmes fruits & semences, ains que les païs meridionaux en rapportent d'une autre sorte, & les Septentrionaux d'une autre, ie trouve que la question n'est pas petite, & eût bien mérité que saint Thomas d'Aquin en eût dit quelque chose. Car de reduire ceci tellement à l'étré qu'il ne soit loisible de communiquer la Sainte Eucharistie que sous l'espece de pain de froment, sous ombre qu'il est écrit *Cibus est adips frumens*, cela est bien dur & faut considérer qu'il y a plus des deux parts du monde qui n'vsent pas de notre froment, & toutefois à faute de cela ne dévoient pas être exclus du Sacrement, s'ils se trouvoient disposés à le recevoir digne ment, ayans du pain de quelque autre sorte de grain. Et si l'on considère bien le passage susdit du Psaume 81. on trouuera qu'il ne donne point loy en ces endroits, d'autant que là, nôtre Dieu dit à son peuple que s'il eût écouté sa voix, & cheminé en ses voyes, il lui eût fait des biens exprimez audit lieu du Psaume, & l'eût reposé de la graisse de froment, & saoulé du miel tiré de la roche. Pour le vin il n'y en a point sous la ligne equinoctiale non plus qu'au Nord, Ceux-ci boivent de l'eau, & ceux-là font du vin des palmiers, & du fruit d'iceux nommé Coecos. En somme l'Eglise qui scait dispenser de beaucoup de choses selon le temps, & lieux, & personnes, com-

elle a dispensé les laïcs de l'usage du Calice, & en certaines Eglises du pain sans levain, aussi pourroit elle bien dispenser là de l'usage, étant une même chose : Car elle ne veut point que ses enfans meurent de faim non plus sous le Pole qu'és autres lieux. Si quelqu'un dit qu'on y en peut porter des païs lointains, je lui repliqueray qu'il y a plusieurs peuples qui n'ont de quoy fournir à la dépense d'une navigation : & on ne va point en païs étranger (nommément au Nord) pour plaisir, mais pour quelque profit. Joins à ceci que les navigations sur l'Océan sont, par maniere de dire, en core recentes, & étoit bien difficile auparavant l'invention de l'equille marine, de trouver le chemin à de si lointaines terres. Ceci soit dit sous la correction des plus sages que moy.

Or enfin Villegagnon se voulant depeurer des peccards reformez, detestant publiquement leur doctrine, leur dit qu'il ne vouloit plus les souffrir en son Fort, ni en son Ile, & partit qu'ils en sortissent. Ce qu'ils firent (quoy qu'ils eussent peu aimer du ménage) après y avoir demeuré environ huit mois, & se retirèrent en la terre ferme, au casans qu'un navire du Havre de grace là vint pour charger du bresil silt, prêt à partir, où par l'espace de deux mois ils eurent des frequents visitez des Sauvages circonvoisins.



Description de la rivière, au Port de Ganabara; En-semble de l'île où est le Port de Collign. Villa-Roy de Fievet; Balance dans le Port de Ganabara; Balance échauffée.

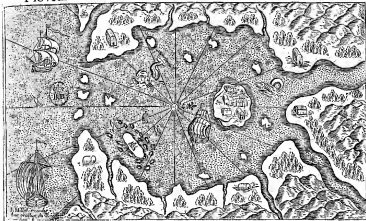
CHAP. III.

DE VANT que retourner aux Genevois en France, après avoir vu leurs établissements au Brésil, & ceux du lieu de Villegagnon, il est à propos de contenter les plus curieux en décrivant un peu plus amplement qu'il n'a été fait ci-devant, le lieu où ils avoient jeté les premiers fondemens de la France Antarctique. Car quant aux mœurs du peuple, animaux quadrupodes, volatiles, reptiles, & aquatiques, bois, herbes, fruits de ce pays-là, selon qu'il viendra à propos nous les toucherons au troisième livre en parlant de ce qui est en nôtre Nouvelle-France Arctique & Occidentale.

Nous avons dit que Villegagnon arriva au Brésil, au lieu en l'rivière dite par les Sauvages *Ganabara*, & Genevre par les Portugais, parce qu'ils la découvrirent le premier de Janvier qu'ils nomment ainsi. Cette rivière demeure par les vingt-trois degrés au-delà de la ligne équinoxiale, & droit sous le Tropique de Capricorne. Le port en est beau & de facile défense, comme le peut voir par le portraict que l'en ay ici représenté, & d'une étendue comme d'une lieue. Car il s'avance environ de douze lieues dans les

Le port de Ganabara.

FIGURE DV PORT DE GANABARA AV BRÉSIL



serres en longueur, & en quelques endroits il a sept ou huit lieus de large. Et quant au reste il est environné de montagnes de toutes parts, si bien qu'il ne ressembleroit pas mal au lac de Geneve, ou de Lemane, si les montagnes des environs étoient aussi hautes. Son embouchure est assez difficile, à cause que pour y entrer il faut côtoyer deux petites îles inhabitables, contre lesquelles les navires sont en danger de heurter & se briser si elles ne sont bien conduites. Apres cela il faut passer par un détroit, lequel n'ayant pas demi quart de lieu de large est limité du côté gauche (en y entrant) d'une montagne de roche pyramidale, laquelle n'est pas seulement d'émerveillable & excessive hauteur, mais aussi à la voir de loin on croit qu'elle est artificielle. Et de fait par ce qu'elle est ronde, & semblable à une grosse tour, nos François l'appelloient le pot de beurrer. Un peu plus avant dans la rivière y a un rocher assez plat, qui peut avoir cent ou six-vingts pas de tour, sur lequel Villegagnon à son arrivée, ayant premierement déchargé ses meubles & son artillerie s'y pensa fortifier, mais le flux & reflux de la mer l'en chassa. Une lieue plus ou tre est l'île où demouroient les François ayans seulement une petite demie lieue de circuit, & écouep plus longue que large, environnée de petits rochers à fleur d'eau, qui empêche que les vaisseaux n'en puissent approcher plus près que de la portée du canon, ce qui la rend merveilleusement forte. Et de fait il n'y a moyen d'aborder; même avec les petites barques, si non du côté du Port, lequel est encore à l'opposite de l'avenue de la grande mer

Demoiselle
de François.

Or cette île étant rehaussée de deux montagnes aux deux bouts, Villegagnon fit faire sur chacune d'icelles une maisonnette, comme aussi sur un rocher de cinquante ou soixante piés de haut qui est au milieu de l'île, il avoit fait bâtir sa maison. De côté de d'autre de ce rocher on avoit aplani des petites places, & qu'on devoit bâtir sur la salle où l'on s'assembloit pour faire les prières publiques & pour manger, qu'autres loges, & qu'on y comprit les gens de Villegagnon environ quatre-vingt personnes qu'étoient nos François faisoient leur retraite. Mais faut noter que (excepté la maison qui est sur la roche, où il y a un peu de charpenterie, & quelques boulevens mal-bâts, sur lesquels l'artillerie étoit placée) toutes ces demeures ne sont pas des Loges, mais de loges faites de la main des Sauvages, couvertes d'herbes & gazons, à leur mode. Voilà l'état du Fort que Villegagnon pour agréer à l'Admiral, nomma Colligny en la France Anticthique, nom de triste augure) dit un certain Historien) digne de faute de bonne garde il s'est laissé chasser par les Portugais, au grand deshonneur de lui & du nom François, après tout de frais, de peines, & de difficultés. Il vaudroit beaucoup mieux demeurer en sa maison, que d'entreprendre pour être moqué par après, principalement quand on a déjà un pied bien ferme en la terre que l'on veut habiter. Je ne sçay quand nous serons bien résolus en nos résolutions, mais il me semble que c'est trop prophéter le nom François & la Majesté de nos Rois de parler tant de la Nouvelle-France, & de la France Anticthique

Fort de Colligny.

matique, pour avoir seulement un nom en l'air, une possession imaginaire en la main d'autrui, sans faire aucun effort de se redresser après une chute. Dieu doit meilleur succès aux entreprises qui se renouvellent aujourd'hui pour le même sujet, lesquelles sont véritablement saintes, & sans autre ambition que d'accroître le royaume-celste. Je ne veux pas dire pourtant que les autres eussent un autre désir & but que celui-ci, mais on peut dire que leur zèle n'étoit point accompagné de science, ni d'une ferveur suffisante à telle entreprise.

Es chartes géographiques qu'André Thevet fit imprimer au retour de ce pais-là, il y a à côté gauche de ce port de *Ganabara* sur la terre fermée une ville depeinte, qu'il a nommée *VILLAGE HENRY* en l'honneur du Roy Henry II. Ce que quelques-uns blament, attendu qu'il n'y eut jamais de ville en ce lieu. Mais soit qu'il y en ait, ou non, je n'y trouve sujet de reprendre si l'on a égard au temps que les François possédoient cette terre, ayant fait cela à fin d'inviser le Roy à avancer cette affaire.

Pour continuer donc ce qui reste à décrire tant de la rivière de *Ganabara*, que de ce qui est situé en icelle, quoy que nous en ayons touché quelque chose ci-devant en la relation du premier voyage, toutefois nous adjousterons encore, que quatre ou cinq lieues, entre le Port de Colligny il y a une autre île belle & fertile contenant environ six lieues de tout costé habitée de Sauvages nommez *Théopipicambault* allies des François. Davantage il y a beaucoup

d'autres petites illes inhabitées, & celles se trouve de bonnes & grosses huîtres. Quant aux autres poissous il n'en manque point en ce port, ni en la rivière, comme mulets, requiens, raye, marchoins; & autres. Mais principalement est admirable d'y voir des horribles & épouvantables baleines montrans journellement leurs grandes narquoires comme ailes de moulin; vent hors de l'eau, s'égayans dans le profond de ce port, & s'approchant souvent si près de l'île, qu'à coups d'argyebuze on les pouvoit tirer: ce qu'on faisoit quelquefois par plaisir, mais cela ne les offensoit gueres, au point du cost. Il y en eut vne qui se vint échouer à quelques lieus loin de ce Port en tirant vers le Cap de Frie (qui est à la partie Orientale) mais nul n'en osa approcher tant qu'elle fût morte d'elle-même, tant elle étoit effroyable. Car en se deboutant (à sorte d'eau) elle faisoit trembler la terre tout autour d'elle, & en oyoit-on le bruit & étonnement à plus de deux lieus loin. On la mit en pièces, & tant les François que grand nombre de Sauvages en prirent ce qu'ils voulurent, & neustmeins il y en demeura plus des deux tiers.

Baleines
dans le Port
de Guaya-
quil.

Poisson
de l'île.

Le 20^{me} de
Septembre
Fuy de l'île
de Guaya-
quil.

La chair n'en est gueres bonne, mais du lait on en fait de l'huile en grande quantité. La langue fut mise en des barils, & envoyée au sieur Admiral, comme la meilleure pièce.

À l'extremité de son cal de sic de ce Port il y a deux fleuves d'eau douce, sur lesquels nos Frères alloient souvent se rejouir en découvrant pain.

À vingt-huit, ou trente lieus plus outre en allant vers la Place, ou le détroit de Magellan, il y a

DE LA NOUYELLE-FRANCE. 197 Liv. II.
un autre grand bras de mer appelé par les François *Le riviere des Fasis*, en laquelle ceux qui vont *Riviere de*
pardelà prennent Port, comme ilz font encore *Vasin*.
au havre du Cap de Frie qui est de l'autre côté
vers l'Orient.

*Que la division est mauvaisé, principalement en Reli-
gion: Révélé des François venus de Geneve en Fran-
ce: Divers périls en leur voyage: Mer herboüe.*

CHAP. IX.



OMME la Religion est le plus
solide fondement d'un Etat,
contenant en soy la Justice, &
conséquemment toutes les ver-
tus; Aussi faut-il bien prendre
garde qu'elle soit uniforme s'il
est possible; & n'y ait point de
variété en ce que chacun doit croire soit de
Dieu, soit de ce qu'il a ordonné. Plusieurs au
moyen de la Religion vraie ou faülse ont donné
des peuples farouchés, & les ont maintenus en
concorde; là où ce point venant à être debattu, *Dispos*
les esprits alterés ont fait des bandes à part, & *mauvaisé*
causé la ruine & desolation des royaumes & re- *en la Reli-*
publicques. Car il n'y a rien qui touche les hom- *géné.*
mes de si près que ce qui regarde l'ame & le salut
d'icelle. Et si les grandes assemblées des hom-
mes qui sont fondées de longue main, sont
bien souvent ruinées par cette division, que
pourra faire une petite poignée de gens fai-
ble & imbocille de soy qui ne se peut à peü
se soutenir. Certes elle deviendra en proye

au premier qui la viedra attaquer, ainsi qu'il est arrivé à cette petite troupe de François, qui avec tant de peines & de périls s'étoit transporté au Brésil, & comme nous avons rapporté de ceux qui s'étoient divisés en la Floride, encor qu'ils ne fussent en discord pour la Religion.

Doncques ravis que les François venus de Genève étoient logés en quelques cabanes défectées en la terre ferme du port de *Capibon*, & qu'un navire étoit à l'ancre dans ledit port, attendant qu'il eût sa charge parfaite, le sieur de Villegagnon envoya dire au Capitaine de ce navire de la main d'une lettre au maître du navire par laquelle il lui mandoit (car le maître n'osoit s'en oser faire sans le volenté du Villeagnon, lequel étoit comme Vice-Roy de ce pays-là) qu'il ne se desloieroit de les repasser en France pour son regard, disant que comme il avoit été bien aise de leur venue pensant avoir trouvé ce qu'il cherchoit, aussi que puis qu'ils ne s'accordoient pas avec lui il étoit content qu'ils s'en retournaissent. Mais on se plaint que sous ces beaux mots il leur avoit baillé une étrange tragédie, ayant donné à ce maître de navire un petit coffret enveloppé de toile écriée (à la façon de la mer) plein de lettres qu'il envoyoit par deçà plusieurs personnes, parmi lesquelles y étoit aussi un proces qu'il avoit fait contre-eux à leur desceu, avec mandement espris au premier juge auquel on le bailleroit en France; qu'en vertu d'icelui il les retint & fit brûler comme hérétiques: mais il en vint autrement; comme nous dirons après que

*Cesly avec
François de
Genève
pour être
renvoyé
en France.*

nous les aurons amenés en France.

Ce navire donc étant chargé de bresil; poivre
Indie, corons, guenons, saguins, perroquets; & 4.^{tes}
autres choses, le quatrième de Janvier mille 1612.
cinq cens cinquante-huit ils s'embarquerent
pour le retour quinze en nombre, sans l'equi-
page du navire, non sans quelque apprehension,
estendu les difficultez qu'ils avoient eues en
venant. Et se fussent volontiers quelques-uns
résolus de demeurer là perpétuellement, sans la
revolte (ainsi l'appellent-ils) de Villegagnon,
reconcilians les traverses qu'il faut souffrir par-
deça durant la vie, laquelle ils ne vivoient aisé
parde là après un bon établissement, lequel étoit
d'autant plus assuré, que sans cette division sept
ou huit cens personnes avoient délibéré d'y pas-
ser cette même année dans des grandes bour-
gues de Flandre, pour commencer à peupler
l'environ du port de *Amabara*, & neussent man-
qué les nouvelles peuplades des années ensui-
vantes, lesquelles à présent seroient accrues in-
finiment, & auroient là planté le nom François
sous l'obéissance du Roy, si bien qu'aujourd'hui
notre nation y auroit un facile accès, & y seroient
les voyages journaliers; pour la commodité & le
retour de plusieurs pauvres gens dont la Fran-
ce n'abonde que trop, lesquels pressés ici de ne-
cessité, ou autrement, s'en feroient allés cultiver
cette terre plutôt que d'aller chercher leur vie
en Hespagne (comme font plusieurs) & ailleurs
hors le Royaume.

Or (pour revenir à notre propos) le com-
mencement de cette navigation ne fut sans dif-

*Grand
drape.*

*Environ
deux
Toison
de la.*

ficulef : car il falloit doubler des grandes baïes, c'est à dire des sables & rochers entremeléz, qui se jettent environ trente lieues en mer (ce qui est fort à craindre) & ayant veu mal propre, ils furent long-temps à louver sans gueres avancer : & parmi ceci vn inconvenient arrive qui les pensa tous perdre. Car environ la minuit les matelots tirans à la pompe pour vuidér l'eau selon la coutume (ce qu'ils font par chacun quart) ils ne la peurent epaïssir. Ce que voyant le Commandaire il descendoit en bas, & vit que non seulement le vaïseau étoit entr'ouvert, mais aussi dés-jà si plein d'eau, que de la pesanteur il se gouvernoit plus, & se laïssoit aller à fonds. S'il y en avoit des étonnés ic le laïssé à penser : car si un vaïseau bien enjêr on est (comme on dit) à deux doigts près de la mort, ie croy que ces-dà n'en étoient point éloignés de demi doigt. Toutefois apres que les matelots furent harassés, quel quos vns prindrent tel courage, qu'ils s'attindrent le travail de deux pompes jusques à midi, vuidans l'eau, qui étoit aussi rouge que sang à cause du bois de Bresil duquel elle avoit pris la teinture. Cependant les charpentiers & maîtres ayans trouvé les plus grandes ouvertures ils les étouperent, tellement que n'en pouvant plus ils eurent un peu plus de relache, & découvrirent la terre, vers laquelle ils tournerent le cap. Et sur ce fut dit par iceux charpentiers que le vaïseau étoit trop vieil & tout mangé de vers, & ne pouvoit retourner en France. Partant alloit mieux en faire un neuf, ou attendre qu'il y en vint quelqu'un de deçà. Cela fut bien de-

beu. Neantmoins le Maître mettant en avant que s'il retournoit en terre les matelots le quitteroient, & qu'il aimoit mieux hazarder la vie que de perdre son vaisseau & la marchandise, il conclut, à tout peril, de poursuivre sa route. Et pource que les vivres étoient courts, & la navigation se prevoit devoir être longue, on en mit dix dans une barque, lesquels à la mal heure on renvoya à terre, car ilz n'y feroient pas de vieux os.

Ainsi se mit dorénavant le vaisseau en mer passant avec grand hazard par dessus les dites basses, & après nos gens éloigné la terre d'environ deux cents lieues ilz découvrirent une île inhabitée ronde comme une tour, de demi lieu de circuit, fort agréable à voir à cause des arbres y vendoyans en nôtre plus froide saison. Plusieurs oyseaux en estoient qui se venoient reposer sur les mats du navire, & se laissoient prendre à la main. Ils étoient gros en apparence, mais le plumage n'en étoit quasi que passereaux. En cinq mois que dura le voyage, on ne découvrit autre terre que cette île, & autres petites à l'environ, lesquelles n'étoient marquées sur la carte marine.

Sur la fin de Février n'étant encore qu'à trois degrés de la ligne équinoxiale (qui n'étoit pas la troisième partie de sur route). voyans que leurs vivres defaillirent ilz firent en délibération de relâcher au Cap saint Roch (qui est par les cinq degrés en la terre du Brésil) pour y avoir quelques rafraichissemens : toutefois la plupart fut d'avis qu'il valoit mieux passer outre, & en un besoin manger les gaenons &

perroquets qu'ils portoiēt. Et arrivés qu'ils furent vers ladite ligne ils n'eurent moins d'empeschement que devant, & furent long temps rouloyer sans pour oir franchir ce pas. Poursy rends la raison ci-dessus au chapitre quatrième, où j'ay aussi dit que les vapeurs qui s'élèvent de la mer es environs de l'Equateur, attirées par l'air & traînées quant & lui en la course qu'il lui suppose le mouvement du premier mobile, venant à rencontrer le cours & mouvement des Zones sont contraintes par la répétition de rencontrer quasi au contraire, d'où viennent les vents d'abas, c'est à dire du Ponant, & du Suroest aussi sur ce un vent de Suroest qui tira nos François hors de difficulté & les porta outre l'Asipanoze, lequel passé, peu après ils commencerent découvrir notre pôle arctique.

*Pres le 16.
Mars.*

*Entre, de
les cordes
qui attachent
la grande
voile à l'île.*

Autre part.

Or comme il y a souvent de la jalousie entre matelots & conducteurs de navires, il arriva vne querelle entre le Pilote & le Contre-maître, qui pensa les perdre tous. Car en dépit l'un de l'autre ne faisant pas ce qui étoit de leur charge, un grand vent s'éleva la nuit, lequel s'enveloppa tellement dans les voiles, que le vaisseau fut presque renversé la quille en haut: & n'eut-on plus beau que de couper en grande diligence les écoutes de la grande voile: & en cet accident tomberent & furent perdus dans l'eau les cables, cages d'oïseaux, & toutes autres hardes qui n'étoient pas bien attachées.

Quelques jours après rencontrans en nouveau danger, un charpentier chechant au fonds du vaisseau les fonges par où l'eau y entroit, s'illa

près la quille (ou la quille est le fondement du navire, comme l'eschisse à l'homme des animaux, sur laquelle sont enées & arrangées les côtes) une pièce de bois large d'un pied en quarré, laquelle fit ouverture à l'eau en si grande abondance, que les matelots qui assistoient ledit charpentier montans en haut tout éperdus ne securoient dire autre chose sinon; Nous sommes perdus, nous sommes perdus. Surquoy les Maître & Pilote voyans le peril évident, firent jeter en mer grande quantité de bois de bresil, & les parreaux qui couvroient le navire, pour tirer la barque dehors; dans laquelle ils le vouloient sauver: Ils craignans qu'elle ne fût trop chargée (parce que chacun y vouloit enner) le Pilote se tint dedans l'épee à la main, disant qu'il couperoit les bras au premier qui seroit semblant d'y enner de nasier qu'il le falloit refondre à la mort, comme quelques-uns faisoient. En fin toutefois le charpentier petit homme courageux n'ayant point abandonné la place avoit bouché le trou avec son caban ou capot de mer soutenant tant qu'il pouvoit la violence de l'eau qui par fois l'emportoit: & après qu'on lui eut fourni de plusieurs hardes & lits de coton, à l'ayde d'aucuns il racourra la pièce qui avoit été levée. & ainsi evaderēt ce danger, l'ayans échappé belle. Mais il en falloit encore bien souffrir d'autres, étans à plus de mille lieues du port où ils pretendoient aller.

Après ce danger ils trouverent forces vents contraires, ce qui fut cause que le Pilote (qui n'étoit pas des mieux entendus en son métier) perdit sa

Mer her-
bre.

Herbes sans
racines.

route, & navigerēt en incertitude jusques au Tropique de Cancer. Pendant lequel temps ils rencontrēt vne mer si epaisseēt herbeuse qu'il falloit trāscher les herbes avec vne coignée, & cōme ils pensoient être entre des marais ils jeterēt le fonde & ne trouverent point de fonds. Aussi ces herbes n'avoient point de racines, ains s'entretenoient l'vue l'autre par longs filamens comme lierre terrestre, ayēt les fueilles assez semblables à celles de Roē de jardins, la graine ronde, & non plus grosse que celle de Genevre. Es navigations de Cristophe Colomb se trouve qu'au premier voyage qu'il fit à la découverte des Indes (qui fut l'an mille quatre cens nonante-deux) ayant passé les illes Canaries, après plusieurs journées il rencontra tant d'herbes qu'il sembloit que ce fūt vn pré. Ce qui lui donna de la peur, & eust qu'il n'y eût point de danger.

Famine extrême, & les effets d'estelle: Poncey en la Roie de Sévil: Découverte de la terre de Brésil: Le compte pour s'affermir le vótre: Princes d'Orléans Brâns Genevois en vey en France: Retour de Villegaignon.

CHAP. X.



LE Tropique passé, & étant encoré plus de cinq cens lieus de France, il fallut retrancher les vivres de moitié, s'étant la provision consommée par la longueur du voyage causée par les vents contraires, & le défaut de bonne conduite. Car (comme nous avons dit)

le Pilote ignorant avoit perdu la connoissance de la route: si bien que pensant être vers le Cap de Fino-terre en Hespagne, il n'étoit qu'à la hauteur des Açores, qui en sont à plus de trois cens lieues. Cet erreur fut causé qu'à la fin d'Avril dépourvez de tous vivres il se fallut mettre à balayer & nettoyer la Soute (c'est le lieu où l'on met la provision du biscuit) en laquelle *La Soute* après trouvé plus de vers & de crottes de rats, que de miétes de pain; néanmoins cela se passoit avec des culottes, & en faisoient de la bouillotte sur cela on fit apprendre aux gens & perroquets des gambades & langages qu'ils ne sçavoient pas: car ils servoient de pâture à leurs maîtres. Bref dès le commencement de May que tous vivres ordinaires étoient faillis, deux matelots moururent de mal-rage de faim, & furent ensevelis dans les eaux. Quatre plus durant cette famine la tourmente continuant jour & nuit l'espace de trois semaines, ils ne furent pas seulement contraints de plier les voiles & amarrer (*arracher*) le gouvenail, mais aussi durant trois semaines que dura cette tourmente ils ne purent pêcher un seul poisson: qui est chose pitoyable, & sur toutes autres déplorable. Somme les voiles à la famine jusques aux dents (comme on dit) aillies d'un impitoyable element, & par dedans & par dehors.

Or sans ja si maigres & affoiblis qu'à peine se pouvoient-ils tenir debout pour faire les manœuvres du navire, quelques uns s'avisèrent de couper en pieces certaines rondelles

*Famine
extrême.*

*Mangent
les rats.*

faites de peaux, lesquelles ils firent bouillir pour les manger, mais elles ne furent trouvées bonnes ainsi, à cause dequoy quelques-uns les firent rôtir en forme de carbonades: & étoient ceux qui en pouvoit avoir. Après ces rondelles succedèrent les colers de cuir, de liers, & de corues de lactones qui ne furent point épargnées. Et nonobstant, tant peins de couler à fond, il falloit perpetuellement être à la pompe pour vuider l'eau.

*Mort de
faim.*

En ces extremités le douzième May mourut un cores de rage de faim le canônier, de qui le métier ne pouvoit gueres servir alors, car quand ils eussent fait rencontre de quelques pyrares, ce leur eût été grand plaisir de se donner à eux: mais cela n'ayant point, & en tout le voyage ils ne virent qu'un vaisseau, duquel à cause de leur trop grande foiblesse ils ne purent approcher.

Tant qu'on eut des caits on ne s'avisâ point de faire la guerre aux rats, qui sont ordinairement beaux & peçez dans les navires: mais se ressouvenans de cette fumine, & trottans continuellement pour chercher à vivre, ils donneront avis qu'ils pouvoient bien servir de viande à qui en pourroit avoir. Ainsi chacun va à la chasse, & dressent tant de pièges, qu'on en prend quelques-uns.

*Le chef
sauve.*

Ils étoient à si haut prix qu'un fut vendu quatre écus. Un autre fit promesse d'un habit de good en cas à qui lui en vendroit bailler un. Et comme le Contre-maître en eût appreté un pour le faire cuire, ayant coupé & jeté sur le tillac les quatre pattes blanches, elles furent soigneusement recueillies, & grillées sur les charbons, disant co-

lui qui les mangea n'avoit jamais trouué ailes de perdrix si bonnes. Mais cette necessité n'éroit seulement des viandes, sins aussi de toute sorte de boisson: car il n'y avoit ni vin, ni eau douce. Seulement restoit vn peu de cidre, duquel chacun n'avoit qu'un petit verre par jour. A la fin fallut rögarder le brasil pour en tirer quelque substance: que fit le sieur du Pont, lequel desiroit avoir donné bonne quitance d'une partie de quatre mille francs qui lui étoient deus, & avoir vn pain d'un sol, & vn verre de vin. Que si ceci-ci étoit tellement pressé, il faut estimer que la misere étoit venue au dessus de tout ce que la langue, & la plume peuvent exprimer. Aussi mourut-il encores deux mariniers le quinze^{me} ^{Mois de} & sixieme de May, de cette miserable pauvreté, ^{juin,} laquelle on sans cause est appellée rage, d'autant que la nature defaillant, les corps étans atteints, les sens alienés, & les esprits dissipés, cela rend leurs personnes non seulement farouches, mais aussi engendré vne colere telle qu'on ne se peut regarder l'un l'autre qu'avec vne mauvaise attention, comme faisoient ceux-ci. Et de telle chose Moysé ayant conoissance il en menaça encores autres chastimens le peuples' Israel quand il viendra à oublier & mépriser la loy de son Dieu. *Alors düt-il) N'homme le plus tendre, & plus delicé d'entre vous regardera d'un ail malin son frere, & sa femme bien-aimée, & le demeureu de ses enfans: Et la femme la plus delicate, qui pour sa tendreté n'aura point essayé de mesurer son pied en terre, regardera d'un ail malin son mari bien-aimé, son fils, & sa fille, &c.* Cette famine & miserable necessité étoit si

D'autre: 12. vof. 14. 12. 36.

d'étrange, je n'ay que faire de m'amuser à rapporter les exemples des sieges des villes, où l'on trouve tousjours quelque sac, ni de ceux que l'on rapporte être morts en passant les deserts de l'Afrique: car il n'y auroit jamais de fin. Cet exemple seul est suffisant pour émouvoir les plus endurcis à compassion. Et quoi que ceux-ci ne soient venus jusques à se user l'un l'autre pour se repaître de chair humaine, comme firent ceux qui retournerent du premier voyage de la Floride (ainsi que nous avons veu au chapitre septiesme de première livre.) toutesfois ils ont esté reduits à une pareille, voire plus grande necessité: car cela n'attendirent point que si extreme faim qu'ils en mourir: & ne feroient mention l'hillon qu'ils ayent rongé le bois du Brésil, ou grillé les cornes de lanternes.

Voit de la terre le 24. May 1588. Or à la parfin Dieu eut pitié de ces pauvres affligés, & les amena à la voûe de la baïe Breugne le vingt-quatrième jour de May, mille cinq-cens cinquante-huit, étans tellement abbez, qu'ils gisoient sur le tillac sans pouvoir remuer ni bras, ni jambes. Toutefois par-ce que plusieurs fois ils avoient esté trompés cuidans voir terre, où c'en étoit que des rochers, ils pensoient que ce fût illusion, & quoy que le matelot qui étoit à la hune criât par plusieurs fois Terre, terre, encore ne le pouvoient-ils croire, mais ayans vent propice, & mis le cap droit dessus, tôt après ils s'en assenterent, & en rendirent grâces à Dieu. Après quoy le Maître du navire dit tout haut que pour certain s'ils fussent demeurés encor vingt-quatre heures en cét état, il avoit délibéré se résoudre

cuer quel qu'un sans dire mot, pour servir de pa-
ture aux autres.

Approchez qu'ils furent de terre ils mouillè-
rent l'ancre, & dans une chaloupe quelques uns
s'en allerent au lieu plus proche dit Moderne,
acheter des vivres mais il y en eut qui ayans pris
de l'argent de leurs compagnons, ne redonnèrent
point au navire, & laissèrent là leurs coffres &
hardes, protestans de jamais n'y retourner, tant
ils avoient peur de s'y entrer au pais de famine.
Tandis il y eut quelques pêcheurs qui s'étans
approchés du navire, comme on leur demandoit
des vivres ils se voulurent reculer, pensans que
ce fut pour les acquiescer, & que sous ce pretexte on leur
voudroit faire tort : mais nos affaires se faisoient
d'eux, & se jetterent si impetueusement dans leur
barque, que les pauvres pêcheurs pensoient tous
être rassurez : toutefois on ne prit rien d'eux
que de gré à gré & y eut un vilain qui prit deux
reales d'un quartier de pain bis qui ne valoit pas
un liart au pais.

Or ceux qui étoient descendus à terre
étans retournez avec pain, vin, & viandes,
il leur vint en l'esprit qu'on ne les laissa point moullir,
ni aigrir. Ils leverent donc l'ancre pour aller
à la Rochelle, mais avertis qu'il y avoit des
pyrates qui rôdoient la côte, ils cinglerent
droit au grand y beyan, & spacieux havre
de Blavet pais de Bretagne, là où pour
lors arrivoient grand nombre de vaisseaux
de guerre tirans force coups d'artillerie, & faisant les bravades accoustumées au
autant victorieux dans un port de mer.

Reglemyt
de vivre de
peu. La faim
est.

Il y avoit des spectateurs en grand nombre, dont quelques-uns vindrent à propos pour souzainnés Brasilienz par dessus les bras, n'ayant aucune force pour se porter. Ils eurent avis de se garder de trop manger, mais d'user peu à peu de bouillons pour le commencement, de vieilles gouldilles bien consommées, de lait de chieze, & autres choses propres pour leur élargir le boyau, lequel par le long jeune-étoient trop recitez. Ce qu'ils firent mais quant aux marchez la plupart gens gouldins & indiscrets, il en mourut plus de la moitié, qui furent crevez subitement pour s'estre voulu remplir le ventre du premier coup. Apres cette fagune s'ensuivit un degoutement si grand, que plusieurs abhorroient toutes viandes, & même le vin, lequel seroit

D'ignorer
mesme ay-
jeu de rendre
après la fa-
mure.

ils tombaient en desfaillance: outre ce la plupart devindrent enflés depuis la plante des piés jusques au sommet de la tête, d'autres tant seulement depuis la ceinture en bas. De vantage il survint à tous un cours de ventre & tel devoyment d'estomach, qu'ils ne pouvoient rien retenir d'iceux.

Recepte
pour ressus-
citer le mort.

Mais on leur enseigna une recepte d'iceux du jus de herbe terrestre, du ris bien cuit, lequel esté de dessus le feu il faut faire écouler des lepos, avec force vieux drap peaux à l'entour, puis prendre des moyens d'œufs, & mêler le tout ensemble dans un plat sur un-rechauf. Ayant dit je naïgé cela avec des cuillers en forme de bouillie ils furent soudain r'asservis.

Néantmoins ce ne fut ici tout, ni la fin des perils. Car après tant de maux, ces gentils auxquels les flots enragés, & l'horrible famine avoit por-

deux, portoit quant & est les outils de leur mort, si la chose fut arrivée au desir de Villegagnon. Nous avons dit au chapitre precedent qu'icelui Villegagnon avoit baillé au Maître de navire un coffret plein de lettres qu'il envoyoit à diverses personnes, parmi lesquelles y avoit aussi un proces par lui fait contre-eux à leur dessein, avec mandement au premier juge auquel on le bailleroit en France qu'en vertu d'icelui il les retint & fit bruler comme heretiques. Avint que le sieur du Pont chef de la troupe Genevoise, ayant pris connoissance à quelques gens de justice de ce pais-là, qui avoient sentiment de la Religion de Geneve, le coffret avec les lettres & le proces leur fut baillé & delivré, lequel ayant vu tout s'en faut qu'ils leur fissent aucun mal ni injure, qu'au contraire ils leur firent la meilleure chere qu'il leur fut possible, offrans de l'argent à ceux qui en avoient à faire: ce qui fut accepté par quelques-uns, auxquels ils baillèrent ce qui leur fut nécessaire.

Ils vindrent puis apres à Nantes là où comme si leurs sens eussent été entièrement renversés: ils furent environ huit jours oyse si dur & ayant la veüe si obscurcie qu'ils pensoient devenir sourds & aveugles ceci causé, à mon avis, par la perception des nouvelles viandes, de qui la force s'étendant par les veines & conduits du corps chassoit les mauvaises vapeurs, lesquelles cherchant une sortie par les yeux, où les oreilles, & n'en trouvant point étoient contraintes de s'arrêter là. Ils furent visités par le soin de quelques doctes Medecins qui appoiterent suvens

*Processus
tre de Geneve
au
y en France
64.*

*Autre ef-
fets de la
faim.*

cux ce qui étoit de leur art & science : puis chacun prit parti où il avoit affaire.

Trad. 154. Quant aux cinq légués nous avons dit resté au débarquement du Brésil s'envoyés à terre, Villegagnon en fit noyer trois comme schismatiques & hérétiques, légués ceux de Geneve en mis au catalogue de leurs martyrs.

Extrait de Villegagnon ou 2. tome. Pour le regard du dit Villegagnon Jean de Lery dit qu'il abandonna quelque temps après le Port de Colligni pour revenir en France, y laissant quelques gens pour la garde, qui mal conduits, & foibles, soit de vivres, soit de nombre, furent surpris par les Portugais, qui en firent cruelle boucherie. J'ose croire que les soupçons de Villegagnon envers ceux de la Religion prétendue réformée le disgracièrent de leur Admiral, & n'ayant plus le rafraichissement & secours ordinaire il jugea qu'il ne feroit plus bon séjour pour lui, & valoit mieux s'en retirer. En quoy faisant il eût eu plus d'honneur de réparer son peccé, étant bien certain que les Portugais ne les laisseroient gueres en repos, & de vivre toujours en apprehension, c'est perpetuellement mourir. Et davantage, si vn homme d'autorité a assez de peine à se faire obéir, même en vn país éloigné de secours : beaucoup moins obéira on à vn Lieutenant, de qui la crainte n'est si bien entée en escur des sujets qu'est celle d'vn gouverneur en chef. Telles choses considérées, ne se faut émerveiller si cette entreprise s'est mal réussie, mais elle n'avoit gué de subsister, veu que Villegagnon n'avoit point envie de résider là. Qu'il n'en ait point eu

d'envie je le conjecture, parce qu'il ne s'est adonné à la culture de la terre. Ce qu'il falloit faire dès l'entrée, & ayant pais découvert semer abondamment, & avoir des grains de réserve sans en attendre de France. Ce qu'il a peu & du faire en quatre ans ou environ qu'il y a été, puis que c'étoit pour posséder la terre. Ce qui lui a été d'autant plus facile, que cette terre produit en toute saison. Et puis qu'il s'étoit voulu mêler de dissimuler il devoit attendre qu'il fût bien fondé pour découvrir son intention : & en cela git la prudence. Il n'appartient pas à tout le monde de conduire des peuplades de colonies. Qui veut faire cela, faut qu'il soit populaire & de tous métiers, & qu'il ne se dédaigne de rien : & sur tout qu'il soit doux & affable, & éloigné de cruauté.

O ij





TROISIEME LIVRE
DE L'HISTOIRE DE LA
NOUVELLE-FRANCE

Contenant les navigations & découvertes de
François faites dans les Golfe &
grande riviere de Canada.

AVANT-PROPOS.



L'HISTOIRE bien décrite et
chose qui donne beaucoup de con-
tentement à celui qui prend pla-
isir à la lecture d'elle, mais prin-
cipalement cela arriue quand
l'imagination qu'il a conceüe des choses y de-
duites, est aidée par la representation de la
peinture. C'est pourquoy en lisant les écrits des
Cosmographes il est difficile d'y auoir de la
delectation ou de l'utilité sans les Tables geo-
graphiques. Or ayant en ce livre des recueils
des voyages faits en la Terre-neuve &
grande riviere de Canada tant par le Cap-
taine Jacques Quartier que de fresche memoir.

re par Samuel Champlain (qui est une même chose) & les découvertes & navigations faites sous le gouvernement du sieur de Monts : considérant que les descriptions d'édits Capitaine Quartier & Champlain sont des îles, ports, caps, rivières & lieux qu'ils ont vus, lesquels estant en grand nombre apparteroient plutôt au degout au lecteur, qu'un appetit de lire, ayant moy même quelquefois en semblable sujet passé par dessus les descriptions des provinces que Plinè fait les livres III. IV. V. & VI. de son histoire naturelle : ce que je n'eusse fait si j'eusse en la Chartre géographique présentée. L'ay pensé être à propos de représenter avec le discours, le pourrais tant de saines Terres-neuves, que de ladite rivière de Canada jusques à son premier saut, qui sont de quatre à cinq cens lieux de pais, avec les noms des lieux plus remarquables, afin qu'en lisant le lecteur voye la route suivie par nos François en leurs découvertes. Ce que j'ai fait au mieux qu'il m'a été possible, aiant rapporté chacun lieu à sa propre elevation & hauteur : enquoy se sont equivouqué tous ceux qui s'en sont mêlez jusques à présent.

Quant à ce qui est de l'histoire j'avois en volonté de l'abréger, mais j'ay considéré que ce seroit faire tort aux plus curieux, voir même aux marinièrs, qui par le discours entier peu-

de reconnoître les lieux dangereux, & se prendre garde de toucher. Soit que Plinè & autres géographes n'estiment point être hors de leur sujet d'écrire de ceste façon, jusques à particulariser les distâces des lieux & provinces. Ainsi j'ay laissé en leur entier les deux voyages dudit Capitaine Jacques Quartier: le premier lequel étoit imprimé; mais le second je l'ai pris sur l'original présenté au Roy écrit à la main, ouvert en satin bleu. Et en ces deux se trouve de la discordance en une chose, c'est qu'au premier voyage il est mentionné que ledit Quartier ne passa point plus de quinze lieues par delà le cap de Mont-morenti: & en la relation du second il dit qu'il remena en la terre de Canada qui est au nord de l'île d'Orléans (à plus de six cents lieues dudit cap de Mont-morenti) les deux Sauvages qu'il y avoit pris l'an précédent. J'ay donc mis au front de ce troisième livre la chartre de l'isthme grande rivière, & du Golfe de Canada tout environné de terres & îles, sur lesquelles le lecteur semblera être porté quand il y verra les lieux désignez par leurs noms.

Au surplus ayant trouvé en tête du premier voyage du Capitaine Jacques Quartier quelques vers François qui me semblent de bien grand âge, je n'en ay voulu frustrer l'auteur, duquel j'ay effacé le nom, si il se fût donné à connoître.

SUR LE VOYAGE
DE CANADA.



V OY seroit-voilà toujours ef-
claves des foyes et
Gémirent-voilà sans fin des eter-
nels mal-heurs
Le Soleil a vuilà quarante an-
nées voyages,
Et a fait seureté pour nous venir

de nous que de voyages;

D'un delicté mourant un autre pire est né,
Et n'apparut pas le deslin obliuï
(Christi) qui ne se conçoit au vage comme l'onde
Qui de l'eau des mers submergeant vagabonde
D'un royaume s'y prend, au des Alpes seureté,
Entrant les rivières, et les chutes brachées;
Ou comme passam-voilà une tempête brisée
La fraque chaloupe en l'Orme surpraise,
Cedant, sages, cedant au ciel qui dépit
Contre votre erreur prophane, en songlant
De monstres fraternels, et tout puant de cruces,
Crimel qui font barrière aux infernaux abymes,
Nour chaste à coups de foudre à des bords plus brachées
Afin de s'occire aux altes valencus
Des rochers, et de la race abatar lie:
Comme on voit la verdure d'une plante en verdure,
Au changement de place alaysé i'oculier,
Et de pinnaculis fleurs le parterre d'oculier,
Aussi France allemande en l'Orme replantie:

.O. iij

Ainsi l'antique Saxe en l'Angleterre exé-
 Brés, les peuples confus & nouveaux, sièges traqués,
 Ont redoublé d'aillars leurs sceptres florissans
 Vus sans voir que la mer qui les autres menace,
 Et les plus aspres vents à leur vent se font place.
 Sur ses deux compagnons qui bouillirent d'un beau feu,
 Et auxquels la vertu espart avec le flux,
 Allons où le bon heur & le ciel nous appelle
 Et pourquons au loin une France plus belle.
 Quittons nos faumens, à ces vagues sans error,
 A la pelle, à la fauce, avec chats de vainqueur;
 Au vent, au desespoir, cette campagne vste,
 Haine des gens de bien, du monde la ruse,
 C'est pour vous que revient cette rabe caïste
 Deut aux braves exploits de ce François Jason,
 Au quel le Dieu marin favorable fait fête,
 D'un rude conque en ardoit le tempête.
 Les filles de Nérei se tendent vos vaisseaux;
 J'ai cessé leur prout, & balent les eaux
 De leurs paumes d'y voer en double rang foudres,
 Comme peurent les ours les voyageurs Gours,
 Quand la saison se vore & le gay à son cour
 Les canots à changer en troupe de séjour.
 C'est pour vous que de luit g'ardent les rivières
 Que m'aprouent en trous les moules menagours.
 Que le champ volontaire en deux épis s'armit:
 Que le fidèle sey sans peine se surnit
 D'un fruit qui sem le miel ne se vore la grilleffe,
 Ainsi enclat comme la vermeille lieffe,
 La mer à se y fait l'acuisse tromper:
 Ni la fièvre altérée de entrailles camper.
 Le favorable trait de Proserpine en voye
 A un champs Elysien l'ours seule de se ye

Et mille autres souhaits que vousirez, cueillans,
 Que réserve le ciel aux effrayés vaillans,
 Mais nous au demeur sermons cette promesse
 D'igno, ptaltor la terre, y surpe la vieillesse
 Des flambeaux on immortels les immortels flambeaux
 Echangeront leur lumière aux ombres des tombeaux;
 Les pré^l hument plus les montagnes fondues
 Sans montagne les vauz fondez les basses nages
 L'Angle fait ven nageant dans la glime de l'air
 Dans les fiats altimé^l la Balance voler
 Plus qu'en nître esprit le retour se figurez
 Et si nous parjurons, la mer nous fait parjurer,
 O quels recopars it voy! quelles tours se lever!
 Quels fleuves à fonds d'or de nou veaux cours lever!
 Quels rayonnans s'ouffrir d'immortables conquêtes!
 Quels lancers i ombreger de généraux siésés
 Quelle ardeur nos faulces! O vore^l - vous larges airs,
 Faire veyz à nous aile: is bords de l'P'ainiers,
 De nos cer hauts-fouant les vailliers s'entonne
 D'un effraye balliqueux, dans la terre friffans.





AV LECTEUR.

M I Lecteur, n'ayant peu bonnement à arranger en peu d'espace tant de ports, îles, caps, golfes ou bayes, detroits, & rivières dequels est fait mention és voyages que l'ay d'orenavant à te représenter en ce troisième livre, l'ay estimé meilleur & plus commode de te les indiquer par chiffres, ayant seulement chargé la Carte que je redonne des noms les plus celebres qui soyent en la Terre-neuve & grande riviere de Canada.

Lieux de la terre-neuve.

- 1 *Cap de Bonne-ville* premier abord du Capitaine Jacques Quartier.
- 2 *Port de Sainte-Catherine.*
- 3 *Île aux Oyseaux.* En cette île y a telle quantité d'oyseaux, que tous les navires de France s'en pourroient charger sans qu'on s'en apperceût : ce dit le Capitaine Jacques Quartier. Et si le croy bien pour en avoir ven préqué de semblables.
- 4 *Golfe des Chateaux*
- 5 *Port de Campus*
- 6 *Cap Rêlé*, où il y a un port dit *Régoué*.
- 7 *Cap & Port de Degrad*

- 8 *Isle sainte Catherine* ; & à même le *Port de Chateaux*
- 9 *Port des Gaultes*
- 10 *Port des Balances*
- 11 *Port de Blanc-sablon*
- 12 *Isle de Brest*
- 13 *Port de l'Estreac*
- 14 *Port de Brest*
- 15 *Port saint Antoine*
- 16 *Port saint Servais*
- 17 *Fleuve saint Jacques* , & *Port de Jacques*
Quarier
- 18 *Cap Tiennes*
- 19 *Port saint Nicolas*
- 20 *Cap de Zabaß*
- 21 *Baye de saint Laurent*
- 22 *Isle saint Guillaume*
- 23 *Isle sainte Marthe*
- 24 *Isle saint Germain*
- 25 *Les Isles des*
- 26 *Amures* dite *Chifolade* , où y a grande quantité de chevaux aquatiques dits *Hipopocames*.
- 27 *Isle de l'Assomption* , autrement dite *Anticosti* , laquelle a environ trenten lieues de longueur ; & est à l'entrée de la grande rivière de *Canada*.
- 28 *Détroit saint Pierre*

Ayant indiqué les lieux de la Terre-neuve qui regardent à l'Est, & ceux qui sont le long de la rive ferme du Nord, retournons à ladite Terre-neuve, & faisons le tour entier. Mais faut sçavoir qu'il y a deux passages principaux pour entrer

au grand Golfe de Canada. Jacques Quartier en ses deux voyages alla par le passage du Nord. Aujourd'huy pour éviter les glaces & pour le plus court plusieurs prennent celuy du Sud par le détroit qui est entre le Cap Breton & le Cap de Rays. Et cette route ayant été suivie par Champlain, la premiere terre découverte en son voyage fut

29 *Le Cap sainte Marie*

30 *Iles saint Pierre*

31 *Port du saint Esprit*

32 *Cap de Lorrain*

33 *Cap saint Paul*

34 *Cap de Rays, que je pense être le Cap saint de Jacques Quartier.*

35 *Les noms des Cabanes*

36 *Cap double.*

Maintenant passons à l'autre terre vers le Cap saint Laurent, laquelle j'appellerols volontiers l'île de *Saculin*, c'est à dire de *Monés* (ainsi qu'à peu près l'a marqué Postel) pour lui donner un propre nom, quoy que tout l'environ du Golfe de *Canada* se puisse ainsi nommer jusques à *Sachepé*, tous les ports sont propres à la pêche de desdits poissons, voire même encoré les ports qui sont au dehors & regardent vers le Sud, comme le port des Anglois, de *Campseau*, & de *Savaler*. Or en commençant au détroit d'entre le Cap de Rays & le Cap saint Laurent (lequel a dix-huit lieues de large) on trouve

37 *Les îles saint Paul*

38 *Cap saint Laurent*

39 *Cap saint Pierre*40 *Cap Dauphin*41 *Cap saint Jean*42 *Cap Royal*43 *Golfe saint Julies*44 *Passage, ou Détroit de la baye de Compsen,*
qui separe l'île de *Baratler* de la terre ferme.

Depuis tant d'annees ce détroit n'est point à peine reconnu, & toutesfois il sert de beaucoup pour abbreger chemin (ou du moins servira à l'avenir, quand la Nouvelle-France sera habitée pour aller à la grande rivière de *Canada*. Nous le vîmes l'année passée élargi au port de *Compsen*, allans chercher quelque ruisseau pour nous pourvoir d'eau douce avant nôtre retour. Nous en trouvâmes un petit que j'ay marqué vers le fond de la baye dudit *Compsen*, auquel lieu se fait grande pêcherie de moruës. Or quand je considère la route de *Jaques Quartier* en son premier voyage, je la trouve si obscure que rien plus, faute d'avoir remarqué ce passage. Car nos mariniers se seroient le plus souvent des noms de l'imposition des Sauvages, comme *Tadousac, Anticosti, Gaspé, Tregate, Misamischi, Compsen, Lebec, Saiscan, Saguenay, Chistobalac, Maurasse, Scantux*. En cette obscurité j'ay pensé que ce qu'il appelle les *Iles Colombaires* sont les îles dites *Raines* qui sont plusieurs en nombre, ayant dit en son discours qu'une îpote les avoit portées du Cap pointu à terre sept lieus loin: car il étoit ja passé de la bende du Nord vers le Su.

45 *Iles Colombaires, aliàs Iles Rains.*46 *Iles des Margaux.* Il y a trois îles remplies de

ces oiseaux comme un pré d'herbes, ainsi que dit Jacques Quartier.

47 *Ile de Brum*, où y a des Hippopotames, ou Chevaux marins.

48 *Ile d'Aloqoy*

De là il dit qu'ils firent quelques quarantelles, & trouverent.

49 *Le Cap d'Orléans*

50 *Rivière des Barques*, que je prens' pour *Misamisin*.

51 *Cap des Sauvages*

52 *Golfe Saint Louis*, que je prens pour *Tegate*.

53 *Cap d'Espérance*

54 *Baye*, ou *Golfe de chaleur*, auquel Jacques Quartier dit qu'il fait plus chaud qu'en Hespagne : En quoy je ne le croisy volontiers iniques à ce qu'il y ait fait un autre voyage, attendu le climat. Mais il se peut faire que par accident il y faisoit fort chaud quand il y fut, qui étoit au mois de Juillet.

55 *Cap du Pré*

56 *Saint Marcin*

57 *Baye des dévies*

58 *Cap Saint Louis*

59 *Cap de Montmorency*

60 *Sackpé*

61 *Hesperis*

62 *Ile de Bonneventure*

Entrons maintenant en la grande rivière de *Canada*, en laquelle nous trouverons peu de ports en l'espace de plus de trois cens cinquante

lieux car elle est fort pleine de rochers & baccures. A la bende du Sud passé *Gachepi* il y a

63 *Le Cap à l'Évesque*

64 *Rivière de Massane*

65 *Les îles saint Jean*, que le prens pour *Le Pat.*

66 *Rivière des Français*

A la bende du Nord, apres *Chishade* mis ci-dessus au numero 27.

67 *Rivière sainte Marguerite*

68 *Port de Lesquemas*, où les Basques vont à la pêche de Baleines

69 *Port de Tadoussac*, à l'emboucheure de la rivière de *Saguenay*, où se fait le plus grand trafic de pèlererie qui soit en tout le païs.

70 *Rivière de Saguenay* à cent lieus de l'emboucheure de la rivière de *Canada*. Cette rivière est si creusé qu'on n'en trouve quasi point le fond. Ici la grande rivière de *Canada* n'a plus que sept lieus de large.

71 *Île du Lièvre*

72 *Îles aux Caudres*. Ces deux îles ainsi appellées par Jacques Quartier.

73 *Île d'Orléans*, laquelle Jacques Quartier nomma *Isle de Bacchus*, à cause de la grande quantité de vignes qui y sont. Ici l'eau de la grande rivière est douce, & monte le flot plus de quarante lieus par-dela.

74 *Riot*. C'est un détroit de la grande rivière de *Canada*, que Jacques Quartier nomme *Abelaci*, où le sieur De Mones a fait un Fort & habitation de François, auprès duquel lieu y a un ruisseau qui tombe d'un

rocher fort haut & droit.

75 *Port de sainte Croix* où hiverna Jacques Quartier, & dit Champlain qu'il ne passa point plus outre, mais il se trompe: & faut conserver la memoire de ceux qui ont bien fait.

76 *Rivière de Barifcan*

77 *Île saint Eloy*

78 *La rivière de Fuis*, nommée par Champlain *Les trois rivières*.

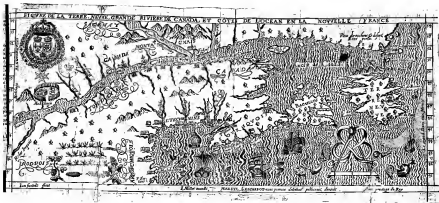
79 *Stochelaga*, ville des Sauvages, du nom de laquelle Jacques Quartier a appelé la grande rivière que nous disons *Canada*.

80 *Mont Royal*, montagne voisine de *Stochelaga*, d'où l'on s'écouure la grande rivière de *Canada* à perté de veuc au dessus du grand Saut.

81 *Saut de la grande rivière de Canada*, qui dure une lieue, tombant icelle rivière parmi des rochers en bas avec un bruit étrange.

82 *La grande rivière de Canada*, de laquelle on ne sçait en core l'origine, & a plus de trois cens lieues de connoissance, soit pour avoir vu, soit par le rapport des Sauvages. Je trouve au second voyage de Jacques Quartier qu'elle est trente lieues de large à son entrée, & plus de deux cens brasses de profond. Cette rivière a esté appelée par le même Jacques Quartier *Stochelaga*, du nom du peulle qui de son temps habitoit vers le Saut d'icelle.

SOMMAIRE



[Bibliothèque nationale de France](#)

Account de deux voyages faits par le Capitaine Jacques Quartier en la Terre-neuve : Ouffe & grande partie de Canada; Et à l'occasion des noms de Terre-neuve, Bascois, Canada : & Labrador : Et sur le fait de Bella-fort,

CHAP. I.

EN l'année mille cinq cens trente-trois Jacques Quartier excellent pilote Mallois, desirant de perpetuer son nom par quelque action signalée, s'en vint voir à Monsieur l'Admiral (qui étoit pour lors Messire Philippe Chabot Comte de Burenais, & de Chargei Seigneur de Brion) la bonne volonté qu'il avoit de découvrir des terres ainsi que les Espagnols avoient fait aux Indes Occidentales, & même douze ans auparavant Jean Vesputan par commission du Roy François I. lequel Vesputan prevenu de mort n'avoit découvert aucunes colonies estroites qu'il avoit découvertes, ains seulement remarqué la côte depuis environ le trentième degré de la Terre-neuve qu'on appelle aujourd'uy la Floride jusques au quarantième. Pour lequel dessein Vesputan il offroit ce qui étoit de son industrie & il plaisoit au Roy luy fournir les moyens à ce necessaires. Ledit sieur Admiral ayant pris de bonne part ces paroles, il les representa à sa Ma-

Deux vais-
seaux &
Armoit six
hommes.

jesté, & fit en sorte que ledit Quartier fut chargé de deux vaisseaux de chacun soixante tonneaux garnis de soixante & six hommes pour l'exécution de ce qu'il avoit proposé. Et voyant ce il fit un voyage à la Terre-neuve du Nord, là où il découvrit les îles de ladite Terre-neuve, qui sont comme un Archipelague, en nombre infini, & les côtes jusques à l'embouchure de la grande rivière de Canada tant à la bende du Nord, que du Sud, & ne cessa de rechercher les ports & havres d'édites terres, & enquire leur assiette, utilité, & nature, jusques à ce que la saison se passast, & les vents contraires le rouest de France venant d's'élever, il print asi de retourner, & attendre à une autre année à faire plus ample découverte, comme il fit incontinent après, & pensa en son second voyage jusques au grand saut de ladite rivière de Canada, laquelle il avoit delibéré de donner commencement à une habitation Françoisse au lieu de Sainte Croix décrit en la relation qu'il a faite de son second voyage: auquel lieu il hiverna, & y a encore présentement six des moules à moulin qu'il y avoit portées comme instrumens principalement nécessaires à la nourriture d'un peuple. Mais comme les plantes hors de leur province, & en leur propre province souvent transplantées ne profitent point tant qu'en leur lieu naturel: Et comme il y a des pays en la France même où plusieurs certains & étrangers ne peuvent vivre (du moins en bonne santé) comme à Nicebonne en Languedoc, & à Yeres en Provence: d'où l'entens que les habitans sont contrain-

désirer leur ville en yn autre endroit, pource
qu'ils n'y pouvoient devenir vieux: Et pour l'es-
cuse de ce ont présentée requête au Roy: surquoy
y a des oppositions par les Marseillois & les ha-
bitans de Tolon: Ainsi durant cet hiver plusieurs
de gens dudit Quartier n'ayans la disposition
du corps bien sympathisante avec le tempera-
ment de l'air de ce pais là, furent saisis de mala-
des incognés qui en emporterent yn bon nom-
bre, & eussent pis fait sans le secours du remede
que Dieu leur envoya, duquel nous s'apporte-
rent en son lieu ce que ledit Quartier en a écrit.

*Maladies
inconnues.*

Après que l'hiver fut passé les gens dudit
Quartier se fachèrent de cette demeure & vou-
lurent retourner en France, même d'autant que
autres commençoient à leur desfaillir: de ma-
niere que retourner pardeça sur l'épouvan-
te que qu'ils donnerent de cette étrange mala-
die, l'ardeur d'habiter cette Terre-neuve fut re-
venue jusques à ce qu'en l'an mille cinq cens
seize, se presenta le sieur de Roberval Gen-
eral de la France Picard pour être conducteur de l'au-
tre voyage, & sous luy ledit quartier fut cōstitué
général sur tous les vaisseaux de nier
qu'on employoit à cette entreprise: pour la-
quelle le trouva que grande depende fut faite sans
s'en voir en voy ons être reüll aucun fruit: ainsi

le plus particulièrement se reconoitra par le
troisième chapitre ci-dessous.

*Redécou-
vert de ces
Nouvelles
Terres.*

N'ayant dorénavant à parler des pais de la
Terre-neuve, de *Basada*, & de *Canada*, il est bon
de parler d'éclaircir le lecteur de certains
points, à quelques tous les Geographes ne cōviennent.

*des
Nouvelles
Terres, &
Canada.*

Terre-
neuve.

ent' eux. Quant au premier il est certain que tout ce pais que nous avons dit se peut appeller Terre-neuve, & le mot n'en est pas nouveau: car de toute memoire, & des plusieurs siecles noz Dieppoïz, Maloïz, Rocheloïz, & autres mariniers du Havre de Grace, de Honneur & autres lieux, ont les voyages ordinaires en ce pais-là pour la pécherie des Moruës dont ils nourrissent presque toute l'Europe, & pourvoyent tous vaisseaux de mer. Et quoy que tout pais de nouveau découvert se puisse appeller Terre-neuve, comme nous avons rapporté au quatrième chapitre du premier livre que Jean Veraxan appella la Floride Terre-neuve, pource qu'ayant lui aucun n'y avoit encore mis le pied: toutefois ce mot est particulier aux terres plus voisines de la France Es Indes Occidentales, lesquelles sont depuis les quarantièmes au cinquantième degré. Et par un nom plus general on peut appeller Terre-neuve tout ce qui environne le Golfe de Canada, & les Terre-neuviens indifferemment vont tous les ans faire leur pécherie: ce que j'ay de dire des plusieurs siecles; & passant ne faut qu'en-cuse autre nation se glorifie d'en avoir fait la découverte. Outre que cela est tres-certain entre noz mariniers Normans, Bretons, & Bègues, lesquels avoient imposé nom à plusieurs ports de ces terres avant que le Capitaine Jacques Cartier y allast; Je mettray encore ici le témoignage de Posiel que j'ay extrait de la Carte géographique en ces mots: *Terra hinc hincissimum piscationis utilitatem sumit hinc*

non manaris à Gallo adri. solita, & ante milia sex- Les Fran-
centi annis frequentari solita est: sed eò quòd sit verbis pro dixu
multa & varia, fuerat. De manière que nôtre 1600. au
 Terre nou-
 ve: & au
 premier
 que les Indes
 parurent d'abord
 l'Inde Ori-
 dentale.

Terre-neuve étant du continent de l'Améri-
 que, c'est aux François qu'appartient l'hon-
 neur de la premiere découverte des Indes Oc-
 cidentales, & non aux Hespagnols.

Quant au nom de *Bassé* il est de l'imposition
 de nos Basques, lesquels appellent une Morue
Bassé, & à leur imitation nos peuples de la
 Nouvelle-France ont appris à nommer aussi la
 Morue *Bassé*, quoy qu'en leur langage le
 mot propre de la morue soit *Apyé*. Et ont dès
 long temps la fréquentation d'édits Basques,
 que le langage des premières terres est à moi-
 tié de Basque. Or d'autant que toute la pêche-
 re des Morues (passé le Banc) se fait au Golfe
 de Canada, ou en la côte y adjacente qui est au
 delà hors ledit Golfe, les Ports des Anglois, & de
 France pour cette cause toute cette premiere
 terre que nous avons dite Terre-neuve en ge-
 neral, se peut dire Terre de *Bassé*, c'est à dire
 Terre de Morues.

Et pour le regard du nom de *Canada* tant ce-
 luy en l'Europe, c'est proprement l'appella-
 tion de l'une & de l'autre rive de cette grande
 riviere, à laquelle on a donné le nom de *Canada*,
 comme au fleuve de l'Inde, le nom du peuple &
 de la province qu'il arrose. D'autres ont ap-
 pelé cette riviere *Hochelaga* du nom d'une an-
 cienne terre que cette riviere baigne au dessus de
 Sainte Croix, où Jacques Quartier hiverna.
 Or j'ajoit que la partie du Nord au dessus de la

riviere de *Saguenay*, soit le *Canada* dudit *Quartier* toussefois les peuples de *Gasché*, & de la *baye de Chaleur* qui sont environ le quarante-huitième degré de latitude au Sud de ladite grande riviere, se disent *Canadaquois* (ils prononcent ainsi) c'est à dire *Canadaquois*, comme nous disons *Souiquois*, & *Iroquois*, autres peuples de cette terre. Cette diversité a fait que les Geographes ont varié en l'assiette de la province de *Canada*, les uns l'ayant située par les cinquante, les autres par les soixante degrés. Cela presuppôsé, je dy que l'un de l'autre côté de ladite riviere est *Canada*, & par ainsi justement icelle riviere en porte le nom, plutôt que de *Rocheleuse*, ou de *Saint Laurent*.

*Riviere de
Canada.*

Ce mot donc de *Canada* étant proprement le nom d'une province, je ne me puis accorder avec le sieur de *Belle-foret*, lequel dit qu'il signifie *Terre*; ni à peine avec le *Capitaine Jacques Quartier*, lequel écrit que *Canada* signifie *ville*. Je croy que l'un de l'autre s'est abusé, & est remué la deception de ce que (comme il se voit par signes avec ces peuples) quelques uns des François interrogeant les Sauvages comment s'appelloit leur pais, lui montrant leur villages & cabanes, ou un circuit de terre, il leur répondit que c'étoit *Canada*, non pour signifier que leurs villages ou la terre s'appelloient ainsi, mais toute l'étendue de la province.

Le même *Belle-foret* parlant des peuples qui habitent environ la *baye* (ou *Golfe*) de *Chaleur*, les appelle peuples de *Labrador*, contre toute Geographie universelle. En quoy il s'est

équiroqué, veut que le port de Labrador est par les 52 (cinquante) degrés, & ledit Golfe de Chaleur n'est que par les quarante-huit & demi. le ne sçay quel est son auteur. Mais quant au Capitaine Jacques Quarrier il ne fait nulle mention de Labrador en ses relations. Et vaudroit mieux que soit Belle-foret est situé le país de Beaulieu là où est le Labrador, que de l'avoir mis par les cinquante degrés. Car de verité la plus grande péchance d'iceux Moruës (que nous avons dit être appelées Beaulieu) se fait en environs de la baye de Chaleur, comme à Tregat, Misissauit, & la baye qu'on appelle des Moruës.

Relation du premier voyage fait par le Capitaine Jacques Quarrier en la Terre-neuve du Nord jusques à l'embouchure de la grande riviere de Canada. Et principalement l'estat de son equipage, avec les découvertes du mois de May.

CHAP. II.



PARS que Messire Charles de Moüy, sieur de la Milleraie, & Vic'admiral de France, eut fait jurer les Capitaines, Maîtres & Compagnons des navires, de bien & fidelement se composer au service du Roy Très-Chrestien, sous la charge du Capitaine Jacques Quarrier. Nous partimes le vintiesme d'Avril en l'an mille cinq cens trente quatre du port de Saint

Partiront
de France
le 20. d'Avril
1734.

Arrivés à
la Terre
neuve au
vingt jours.
Cap de
Bonne-vent.
Port de
Saisie
Catharins.

Mais avec deux navires de charge chacun d'environ soixante tonneaux, & armé de soixante & un hommes : Et navigant avec tel heur que le dixième de May nous arrivâmes à la Terre-neuve, en laquelle nous entrâmes par le Cap de Bonne-vent, lequel est au quarante-huitième degré & demi de latitude. Mais pour la grande quantité de places qui étoit le long de cette terre, il nous fut besoin d'entrer en un port que nous nommâmes de *Saisie Catharins*, distant cinq lieues du port susdit vers le Sud-Ouest, là nous arrastâmes dix jours attendant la commodité du temps, & cependant nous équipâmes & appareillâmes nos barques.

Il y a
Oyseau.

Le vingt-unième de May fîmes voile pour venir d'Ouest, & tirâmes vers le Nord depuis le Cap de Bonne-vent jusques à l'île des Oyseaux, laquelle étoit entièrement environnée de glace, qui toutefois étoit rompue & divisée en pièces, mais néanmoins cette glace nos barques ne laissèrent d'y aller pour avoir des oyseaux, lesquels y a si grand nombre que c'est chose incroyable à qui ne le voit, par-ce que considérant que cette île (laquelle peut avoir une lieue de circuit) en soit si pleine qu'il semble qu'ils y soient expressément apportés & presque comme semés : Néanmoins il y en a cent fois plus à l'entour d'icelle, & en l'air qu'au dedans, dequels les uns sont grands comme Pier, noirs & blancs, ayans le bec de Corbeau : ils sont toujours en mer, & ne peuvent voler haut, d'autant que leurs ailes sont pesées, point plus grandes que la moitié de la main, avec lesquelles tout-

ils ilz volent de telle vitesse à fleur d'eau, que les autres oyseaux en l'air, ilz sont excessivement
 gât, & étoient appellez par ceux du pais App- ^{Atouilles}
 tel, dequels nos deux barques se chargerent ^{si al volée}
 en moins de demi heure, cōmel on auroit peu ^{d'oiseaux.}
 face de cailloux, de sorte qu'en chāque navire
 nous en fimes sālter quatre ou cinq tonneaux,
 les cois que nous mangames frais.

En outre il y a vne autre espee d'oyseaux qui
 volent en l'air, & à fleur d'eau, loquels sont
 plus petits que les autres, & sont appellez Ge- ^{Gedje}
 les ilz s'assemblent ordinairement en ceste Ile,
 & se cachent sous les ailles des grans. Il y en a
 aussi d'une autre sorte (mais plus grans & plus)
 que des autres en vn canton de l'Ile, & sont
 plus difficiles à prendre, par-ce qu'ilz mordent
 comme chiens, & les appelloient ^{Margaux}

les que ceste Ile fait distance quatorze lieues ^{de la grande terre, neantmoins les Ouzes y vien-}
 tent à nage, pour y manger de ces oyseaux, & les ^{Chertranc}
 autres y en trouverent vn grand comme vne ^{face 24.}
 me, blanc comme vn Cygne, lequel fut en ^{Coste de}
 terre avant eux, & le lendemain de Piques qui ^{Mer.}

fut en May, voyogans vers la terre, nous le ^{Pique de}
 trouuames à moitié chemin nageant vers icelle ^{24. lieues.}
 aussi vite que nous qui allions à la voile; mais
 luy apperceu luy donnames la chasse par le
 moye de nos barques, & le prinames par force.
 la chair estoit aussi bonne & delicate à manger
 que celle d'un bouc. Le Mercredi ensuiuant
 qui étoit le vint-septiesme dudit mois de May,
 nous arrivames à la bouche du ^{Gouff des Che-}
 vaux, mais pour la contrarieté du temps, & à ^{Gharoux.}

Carpuat. cause de la grande quantité de glacez , il nous fallut entrer en un port qui étoit aux environs de cette embouchure, nommé *Carpuat*, au quel nous demeurames sans pouvoir sortir, jusques au neuvième de Juin, que nous partimes de là pour passer outre ce lieu de *Carpuat*, lequel est au cinquante sixième degré de latitude.

Cap de Degrad. La terre de puis le *Cap 227* jusques à celui de *Degrad* fut la pointe de l'entree de ce Golfe qui regarde de cap à cap vers l'Est, Nord, & Su. Toutefois cette partie de terre est faite d'elles mêmes l'une auprès de l'autre, si qu'entre icelles n'y a que comme petits fleuves, par lesquels l'on peut aller & passer avec petites barques, & là y a beaucoup de bons ports, entre lesquels sont ceux de *Carpuat* & *Degrad*. En l'une de ces îles la plus

Cap Carpuat
de Degrad
les ports
25 lieues de
Cap 227 à
Carpuat. haute de toutes, l'on peut être debout clairement voir les deux îles basses pres le *Cap 227*, & d'un quel lieu l'on compte vingt-cinq lieues jusques au port de *Carpuat*, & là y a deux entrees, l'une du côté d'Est, l'autre du Su, mais il faut prendre garde de côté d'Est, parce qu'on n'y voit que bancs & eaux basses, & faut aller à l'entour de l'île vers Ouest, la ligneur d'un demi cable ou peu moins qui veut, puis tirer vers le Su, pour aller au sésdit *Carpuat*, & aussi l'on se doit garder de trois bancs qui sont sous l'eau, & dans le canal, & vers l'île du côté d'Est y a fond au canal de trois ou quatre brasses, l'autre entrée regarde l'Est, & vers l'Ouest l'on peut mettre pied à terre.

Quitant la pointe de *Degrad*, à l'entree de Golfe susdit, à la volte d'Ouest, l'on deuit de deux îles qui restent au côté droit, de quelle-

avec est distance trois lieues de la pointe sudite, & l'autre sept, ou plus ou moins, de la premiere, laquelle est une terre plate & basse, & semble qu'elle soit de la grande terre, l'appellay ceteile du nom de *sancte Catherine*, en laquelle vers Est, y a un pais sec & mauvais perroit environ un quart de lieue, pource est-il be soïn faire un peu de chemin. En ceteile est le *Port des Châteaux* qui regarde vers le Nord-Nord-est & le Su-Sud-est, & passe de l'un à l'autre environ quinze lieues.

Dans ce port des Châteaux, jusques au *Port des Corneaux*, qui est la terre du Nord du Golfe sudit qui regarde l'Est-Nord-est, & l'Ouest-Sud-est, y a distance de douze lieues & demie, & est à deux lieues du *Port des Balises*, & se trouve qu'on la passe par le travers de de Golfe y a très bras large fond à plomb. Et de ce *Port des Balises* jusques

au *Blanc-sablon* y a vingt cinq lieues vers l'Ouest-Sud-est. Et faut remarquer que du côté du Sud-est de *Blanc-sablon* on void par trois lieues un lieu qui paroît de l'us l'eau ressembler à un barreau.

Blanc-sablon est un lieu où n'y a aucun abry du Sud, ni du Ouest, mais vers le Su-Sud-est de ce

lieu y a deux îles, l'une desquelles est appelée *l'île de la croix*, & l'autre *l'île des Oyseaux*, en laquelle y a grande quantité de *Gadets* & *Cambeaux* qui ont le bec & les pieds rouges, & font leurs nids en des trous sous terre comme conills. Passé ce Cap de terre distant une lieue de *Blanc-sablon*, l'on trouve un port & passage appelé les *lieux*, qui est le meilleur lieu de *Blanc-sablon*, & où la pêche est fort grande. De ce lieu plusieurs jusques au *Port de la croix* y a dix-huit

De sainte Catherine.

Port des charreaux.

Port des Corneaux.

Port des Balises.

Barre.

Blanc-sablon.

Île de la croix.

Île des Oyseaux.

Gadets.

Cambeaux.

Port des lieux.

Port de la croix.

lieux de circuit : & ce Port est au cinquante-unième degré cinquante-cinq minutes de latitude. Depuis les Ilotes jusques à ce lieu y a plusieurs îles, & le *Port de Sroff* est même entre les îles, lesquelles l'environnent de plus de trois lieues, & les îles sont basses, tellement qu'on peut voir par dessus icelles les terres susdites.

La navigation & découvertes du mois de Juin.

CHAP. III.

Port de Sroff



Le dixième du susdit mois de Juin, entrames dans le *Port de Sroff* pour avoir de l'eau & du bois, & pour nous apaiser de passer outre ce Golfe : Le jour de saint Barnabé après avoir ouï la Messe, nous tirames outre ce port vers Ouest, pour découvrir les ports qui y pouvoient être: Nous passames par le milieu des îles, lesquelles sont en si grand nombre qu'il n'est possible de les compter, par-ce qu'elles continuent dix lieues outre ce port. Nous demeurames en l'air d'icelles pour y passer la nuit, & y trouvames grande quantité d'œufs de Canes, & d'autres oyseaux qui y font leurs nids, & les appellames toutes en general, *les îles*.

Il y en a grand nombre.

De sainte d'oiseaux.

Port de saint Antoine.

Le lendemain nous passames outre ces îles, & au bout d'icelles trouvames un bon port, que nous appellames de *saint Antoine*, & fut de deux lieues plus outre découvrimes un port

fleur fort profond vers le Surquiest, lequel est
 entre deux autres terres, & y a là un bon port.
 Nous y plantames vne croix, & l'appellames
 le *Port saint Serwis*; & du côté du Surquiest de
 ce port & fleuve se trouue à environ vnt lieu
 une petite ile ronde comme vn fourneau, envi-
 uironnée de beaucoup d'autres petites; légères
 dans & la conuoissance de ces ports. Plus oustre à
 deux lieues, y a vn autre bon fleuve plus grand
 auquel nous péchames beaucoup de Saumons,
 & l'appellames le *fleuve de saint Iacques*. Etant en
 ce fleuve nous auisames vne grande nave qui
 vint de la Rochelle, laquelle avoit la nuit pre-
 cedente paillé oustre le port de Brest, où ils pen-
 soient aller pour pécher, mais les marins ne
 sçavoient ou étoit le lieu. Nous nous accosta-
 mes d'eux, & nous mimes ensemble en vn autre
 port, qui est plus vers Ouest, environ vnt lieu
 plus oustre que le susdit fleuve de saint Iacques,
 lequel l'estime estre vn des meilleurs ports du
 monde, & fut appelé le *Port de Jacques Guerin*. Si
 nostre correspondoit à la bûche des ports, ce seroit
 vn grand bien, mais on ne la doit point appeler
 ainsi, ains plusieurs cailloux & rochers sauvages,
 & lieux propres aux bêtes farouches, d'autant
 qu'en toute la terre devers le Nord, je n'y
 vey pas tant de terre, qu'il en pourroit en vn
 bonneau; & là toutefois je descendi en plu-
 sieurs lieux; & en l'ile de Blanc-sablon n'y
 eut autre chose que mousse, & petites épines &
 buissons çà & là seches & demi-morts. Et
 m'estime le pense que cette terre est celle que
 Dieu donna à Cain. Là on y void des hommes de

Port de
 saint Ser-
 wis.

Fleuve de
 saint Iac-
 ques.

Port de Ja-
 ques Gu-
 erin.

Z'vne de
 cailloux.
 Petit fleuve
 vers le Nord

Troisieme belle queue grande et, mais indomtes & sauvages. Ils portent les cheveux liés au sommet de la teste, & étreints comme vne poignée de foin, y attachans au travers vn petit bois, ou autre chose au lieu de clou: & y tiennent ensemble quelques plumes d'oyseaux. Ils vont vêtus de peaux d'animaux, aussi bien les hommes que les femmes, lesquelles sont toutes fois peuchées & réformées en leurs habits, & ceintres par le milieu du corps, ce que ne font pas les hommes: ils se peignent avec certaines couleurs rouges. Ils ont leurs marques faites d'écorces d'arbre de Boul, qui est vn arbre ainsi appelé au pais, semblable à nos chênes, avec lesquelles ils pêchent grande quantité de Loups-marins: Et depuis mon retour, j'ay entendu qu'ils ne faisoient pas là leur demeure, mais qu'ils y viennent des pais plus chauds par terre, pour prendre de ces Loups, & autres choses pour vivre.

Le troisieme iour dudit mois, nous retournames à nos navires, pour faire voile, parce que le temps étoit beau, & le Dimanche fimes dire la Messe: Le Landy suivant qui étoit le quinième, partimes outre le port de Brest, & prîmes nôtre chemin vers le Su, pour avoir connoissance des terres que nous avions apperçues, qui sembloit faire deux Iles. Mais quand nous fumes environ le milieu du Golfe, conumes que c'étoit vne terre ferme, où étoit vn gros cap double l'un dessus l'autre, & à cette occasion l'appellâmes *Cap double*. Au commencement du Golfe nous fondâmes aussi le fond, & le trouvâmes de cent brasses de tous costez. De Brest au Cap-double

Troisieme
de Noy
de Su.

Cap double

distance d'environ vingt lieues, & à cinq lieues
 de là, nous fondames aussi le fonds & le trouva-
 mes de quarante brasses. Cette terre regarde le
 Nord-est-Suroit est. Le jour ensuyuant qui étoit
 le sixième de ce mois, nous navigames le long
 de la côte par Suroit est & quant du Soir, environ
 vers cinq lieues loin du Cap-double, & trou-
 vâmes des montagnes très-hautes & sauvages,
 avec lesquelles l'on voyoit ie ne sçay quelles
 petites cabannes, & pour ces les appellâmes *Les*
montagnes des Cabannes; les autres terres & mon-
 tagnes sont tallees, rompuës, & entre-coupees, *Les monts*
 & entre iceilles & la mer, y en a d'autres basses, *entre des*
Cabannes.
 Le jour precedent pour le grand brouillie &
 obscurité du temps, nous ne peumes avoir
 connoissance d'aucune terre, mais le soir il nous
 apparut vne ouverture de terre raisonnée à vne
 embouchure de rivièrre, qui étoit entre ces
 monts des Cabannes. Et y avoit là un Cap vers
 Suroit est éloigné de nous environ trois lieues,
 & ce Cap en son sommet est sans pointe tout à
 l'envers, & en bas vers la mer il finit en pointe, &
 pour ce il fut appellé le *Cap pointé*. Du côté du
 Nord de ce Cap, y a vne île plate. Et d'auant
 que nous desirâmes avoir connoissance de cette
 embouchure pour voir s'il y avoit quelque bon
 port, nous mimes la voile bas pour y passer la
 nuit. Le jour suivânt qui étoit le dix-septième du
 dit mois, nous courâmes fortune à cause du vent
 de Nord-est, & fumes contraints mettre la voile
 bas, & la cappe, & cheminâmes vers Suroit est
 quelques heures au lundy matin, & fimes environ tren-
 te lieues: & nous nous trouvâmes au tra-

*du Colon-
laires.
Cap Royal.
Golfe Saint
Luis.*

vers de plusieurs Heurondes comme Colombiers, & pour ce leur donames le nom de *Colombiers*. Le *Golfe Saint Luis* est distant sept lieux d'un *Cap Royal*, qui reste vers le Sud & un quart de Suroüest. Et vers l'Oüest-Suroüest d'ce *Cap*, y en a un autre, lequel au dessous est tout entre-rompu, & est rond au dessus. Du côté du Nord y a une Ile basse à environ demi-lieu : & ce *Cap* fut appellé le *Cap de Lait*. Entre ces deux *Caps* y a de certaines terres basses, sur lesquelles y en a encore d'autres, qui demoustrer bien qu'il y doit avoir des fleuves. A deux lieux du *Cap Royal*, l'on y trouve fond de vingt brasses, & y la plus grande pêcherie de grosses Morues qu'est possible de voir, dequelles nous en prit plus de cent en moins d'une heure, en aïant la compagnie.

*Grand rû-
cheur de
Moult.*

Le lendemain qui étoit le dix-huitième de mois, le vent devint contraire & fort impetueux en sorte qu'il nous fallut retourner vers le *Cap Royal*, pensans y trouver port : & avec nous quelques hommes découvrir ce qui étoit entre le *Cap Royal*, & le *Cap de Lait* : & trouuâmes que sur les terres basses y a un grand Golfe tres-profond, dits lequel y a quelques Iles, & ce Golfe est clos & fermé du côté du Sud. Ces terres basses sont au des côtes de l'entrée, & le *Cap Royal* est de l'autre côté, & s'avancent lesdites terres basses plus de demi lieu dans la mer. Le pais est plat, & consiste en mauvaise terre : & par le milieu de l'entrée y a une Ile : & en ce jour ne trouuâmes point de port : & pour ce la nuit nous couchâmes en mer, après avoir tourné le *Cap* à l'Oüest.

Depuis

Depuis ledit jour jusques au vint-quatrième jamais qui étoit la fête de saint Jean, fumes batus de la tempête & du vent contraire : & survint telle obscurité que nous ne peumes avoir connoissance d'aucune terre jusques audit jour saint Jean, que nous découvrimés un Cap qui se voit vers Surouest, distant du Cap Royal environ trente cinq lieus : mais en ce jour le brouillard fut si épais, & le temps si mauvais, que nous ne peumes approcher de terre. Et d'autant qu'en ce jour l'on célébroit la fête de saint Jean Baptiste, nous le nommames *Cap de saint Jean*.

Le lendemain qui étoit le vint-cinquième le temps fut encores facheux, obscur, & venteux, & nous gagnes une partie du jour vers Ouest, & Nord-ouest, & le soir nous prîmes le travers jusques au second quart que nous partîmes de là, & pour lors nous courûmes par le moyen de notre quadrant que nous étions vers Nord-ouest, & un quart d'Ouest, éloignez de sept lieus & demie du Cap saint Jean, & comme nous voulûmes lâcher voile, le vent commença à souffler de Nord-ouest, & pour ce tirâmes vers Suest quinze lieus, & approchâmes de trois îles, dequelles y avoit deux petites droites comme un mur, en sorte qu'il étoit impossible d'y monter dessus, & d'où il y avoit un petit écueil. Ces îles étoient plus remplies d'oiseaux que ne seroit un pré d'herbes, dequels faisoient là leurs nids, & en la plus grande de ces îles y avoit un monde de ceux que nous appellons *Margasse* qui sont blancs & plus grands qu'Oylons, & étoient se-

*Cap de
saint Jean.*

*Oylons et
margasse
plus abun-
dants.*

Margasse.

Q

*Godets.
Apponars.*

*Nom de l'île
de l'abondance
ou l'esperance
de des*

Margaux.

de la Bre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

de la terre.

partes en un canton ; & en l'autre part y avoit
des *Godets*, mais sur le rivage y avoit de ces *Godets*
& grands *Apponars* semblables à ceux de
cette île dont nous avons fait mention. Nous
descendîmes au plus bas de la plus petite, &
enîmes plus de mille *Godets* & *Apponars*, & en
enîmes tant que voulûmes en nos barques, & en
enîmes peu en moins d'une heure remplis de
ces semblables barques. Ces îles furent appel-
lées du nom de *Margaux*. A cinq lieus de ces
îles y avoit une autre île du côté d'Orléans qui
environ deux lieus de longueur & autant de
largeur, là nous passâmes la nuit pour avoir de
l'eau & du bois. Cette île est environnée de li-
blon, & autour d'icelle y a une bonne source de
six ou sept brasses de fond. Ces îles sont de me-
diocre terre que nous enîmes ou neques venir, en
forte qu'un champ d'icelles vaut plus que toute
la Terre-neuve. Nous la trouvâmes pleine de
grands arbres, de prairies, de campagnes pleines
de froment sauvage, & de pois qui étoient de-
vis aussi épais & beaux comme l'on en a peu veu
en Bretagne, qui sembloient avoir été semés
par des laboureurs. L'on y voyoit aussi grande
quantité de raisins ayant la fleur blanche de ces
des fraises, roses incarnates, peul, & d'autres
herbes de bonne & forte odeur. A l'ouest de
cette île y a plusieurs grandes bestes comme
grands bœufs, qui ont deux dents en la bouche
comme d'un Elephant, & vivent même en la
mer. Nous en vîmes une qui dormoit sur le ri-
vage, & allâmes vers elle avec nos barques pour
sais la prendre, mais aussi-tôt qu'elle nous vit

*Beuf ma-
rin à deux
dents.*

de se jeter en mer. Nous y vîmes semblable-
ment des Ours & des Loups. Cette ile fut ap-
pellée Isle de Brion. En son contour y a de grands
rochers vers Suest & Noroüest. Je croy par ce
que j'ay peu comprendre, qu'il y ait quelques
passages entre la Terre-neuve & la terre de Brion.
Si croismaini ce seroit pour racourcir le temps
du chemin, pourveu que l'on peult trouver quelques
passages en ce voyage: A quatre lieues de cette ile
à l'autre ferme vers Oüest-Suroüest, laquelle
semble estre comme vne ile environnée d'i-
sles de sable noir. Là y a vn beau Cap que nous
appelames le Cap Dauphin, pource que là est le
plus bonement des bonnes terres.

Le vint-septiesme de luy nous circonuîmes ces
isles qui regardent vers Oüest-Suroüest, & pa-
roissent de loïn comme collines ou montagnes
estables, bien que ce soient terres basses & de
peu de fond. Nous n'y peumes aller, & moins y
descendre, d'autant que le vent nous étoit con-
traire; & ce jour nous fîmes quinze lieues.

Le lendemain allames le long de d'icelles terres
environ dix lieues iusques à vn Cap de terre
roüge qui est roide & coupé comme vn roc, d'où
quel on void vn entre-deux qui est vers le
Suest, & est vn pais fort bas, & y a aussi comme
quelques plains entre la mer & vn érig, & de ce
costé de terre & d'eau, iusques à vn autre cap qui
est fort, y a environ quatorze lieues, & la terre
est en faç d'vn demi cercle tout environné
d'icelles côme vne fosse sur laquelle l'on void
quelques & érigs aussi loïn que le peut estre
par où qu'activer au premier cap l'on trouve

*Cap
Loup,
de la terre
de passage
est en terre
d'icelles terres.
Croy
à vn. lieues
de mer en
ord' vers le
Suest.
Cap Dauphin.
Le passage
d'icelles terres
par le Suest
est de
traverser vn
passage
pour aller
par là en
Orion.*

De Alexy.
Cap. Saint
Pierre.

deux petites îles assez pees de terre. A cinq lieues du second cap y a vne île vers Surouest qui est tres-haute de pointe, laquelle fin nous mède *le Cap*. Le premier Cap fut appelle de *Saint Pierre*, par ce que nous y arrivames au jour de *Saint* dudit Saint.

Depuis l'île de *Beau* jusques en ce lieu y a bon fond de sablon, & ayans fondé également vers Surouest jusques à en approcher de cinq lieues de terre nous trouvames vingt-cinq baies; & vne lieue près, douze brasses, & près du bord si plus que moins, & bon fond. Mais par ce que nous voulions avoir plus grande connoissance ces fonds pierreux pleins de roches, mines & volles bas & de travers. Et le lendemain peritème du mois le vent vint du Su & quart Sur-ouest, allames vers Ouest jusques au *Mars* matin dernier jour du mois, sans canoïre, & moins découverte aucune terre, excepté que ne le soignous apperceumes vne terre qui sembloit faire deux îles qui demeureroit derrière nous vers Ouest & Sur-ouest à environ neuf ou dix lieues. Et ce jour allames vers Ouest jusques au lever du Soleil quelques quarante lieues. Et faisant ce chemin eonumes que ceste terre qui nous étoit apparue comme deux îles étoit terre ferme située au Sur-ouest & Nord-Nord-ouest jusques à vn tres-beau Cap de terre nomme *le Cap d'Orléans*. Toute ceste terre est basse & plate, & la plus belle qu'il est possible de voir pleine de beaux arbres & pointes, il est vray que nous n'y peumes trouver de port, pource que c'est entièrement pleine de bancs & sables. Ne

Cap d'Orléans.

descendimes en plusieurs lieux avec nos barques, & entrâmes nous engrames dans un beau havre de peu de fond, & pour ce fut appelé le *Havre des Barques* d'aupres que nous vimes quelques barques d'hommes Sauvages qui traversoient le fleuve, & n'eurent autre connoissance de nous Sauvages, parce que le vent venoit de mer & chargoit la côte, si bien qu'il nous fallut retourner vers nos navires. Nous allâmes vers Nord quelques an lever du Soleil de lendemain premier de juillet, auquel temps s'éleva un brouillard & temps, à cause de quoy nous abaissâmes les voiles quelques à environ deux heures avant midi, que le temps se fit clair, & que nous approchâmes le Cap d'Orleans, avec un autre qui en étoit éloigné de sept lieues vers le nord un quart de Nord est, qui fut appelé *Cap des Sauvages*: du côté du Nord est de ce Cap à environ demy lieue, y a un banc de pierre cret-perrilleux. Pendant que nous étions près de ce Cap; nous aperçûmes un homme qui couroit derrière nos barques qui alloit le long de la côte, & nous fit plusieurs signes que devions retourner vers ce Cap. Nous voyans tels signes commençâmes à tirer vers lui, mais nous voyans venir le malin. Etant descendus en terre mêmes de rouchi un coupeau, & une ceinture de laine sur le bouton. Ce fait nous retournâmes à nos navires. Ce jour nous allâmes courroyans cette terre, nous en dix lieues cuidans trouver quelque bon port, ce qui ne fut possible, d'autant que comme j'ay de ja dit toute cette terre est basse & est un pays environné de bancs & de labeaux.

Havre des Barques.
De quel côté qu'on s'approche on voit au Nord Est que les Sauvages font d'ordinaire.

Cap des Sauvages.

*Arbres de
grande odeur*

*Quantité
de pins,
Rafles,
Poiriers,
Mûres,
Bromes.*

Neanmoins nous descendimes ce iour en quel-
tre lieux pour voir les arbres qui y étoient très
beaux, & de grande odeur, & trouuames que
c'étoient Cedrés, Yfs, Pins, Ormeaux, Fretes,
Saules, & plusieurs autres à nous inconnus, tous
neantmoins sans fruit. Les terres où n'y a point
de bois sont très-belles & toutes pleines de
pois, de raisin blanc & rouge ayant la fleur blanc-
che dessus, de fèves, mouttes, froment sauvage,
comme segle qui semble y auoir été semé & la
bonne, & cette terre est de meilleure réputation
qu'aucune qui se puisse voir & de grande cha-
leur, l'on y voit vne multitude de Grives, Ramiers,
& autres oiseaux, en somme il n'y a faute d'au-
ce d'autre chose que de bons ports.

Les navigateurs en decouuertes du ouit de Jusit.

CHAP. IV.



Le lendemain second de telle
nous découuimes & aperce-
mes la terre du côté du Nord
notre opposite, laquelle se re-
gnoit avec celle ci devant dite.

*Golfé saint
Lazare.*

Après que nous l'eumes cirquie tout autour
trouuames qu'elle contenoit en rondeur
profond & tant de diametre. Nous l'appelle-
mes *Le Golfé saint Lazare*, & allames au Cap
avec nos barques vers le Nord, & trouuames
pâis si bas, que par l'espace d'vne lieue il n'y
auoit qu'vne brasse d'eau. Du côté vers lequel
du cap susdit on voit on sept ou huit heures

un autre cap de terre, au milieu déquels est un
 Golfe en forme de triangle qui a tres-grand fond
 de sorte que pouvions étre de la veüe d'icelui il
 estoit vers Nordest. Ce Golfe est environné de
 Monts & lieux bas par dix lieüs, & n'y a plus de
 fort basses de fond. Depuis ce cap jusques à la
 fin d'un autre cap de terre y a quinze lieüs. Et si
 au devant de ces caps, découvrimés une autre
 sorte de cap qui estoit au Nord un quart de
 Nordest pour tant que nous pouvions voir. Tout
 au milieu le temps fut fort mauvais & venteux, si
 bien qu'il nous fut besoin mettre la Cappe de la
 voile jusques au lendemain matin troisième de
 matin que le vent vint d'Ouest, & fumes portez
 au Nord pour connoître cette terre qui nous
 estoit du côté du Nord & Nordest sur les terres
 basses, entre lesquelles basses & hautes terres
 fut un grand golfe & ouverture de cinquante
 lieües de fond en quelques lieux, & large
 environ quinze lieüs. Pour la grande profondeur
 du golfe & changement des terres eumes espé-
 rance de pouvoir trouver passage comme le pas-
 sage des Chateaux. Ce golfe regarde vers l'Est-
 Nordest, Ouest, Surouest. Le terrein qui est du
 côté du Sud de ce golfe est aussi bon & beau à cul-
 ture & plein de belles espagnes & prairies que
 nous ayons veü, tout plat comme seroit un lac,
 toutuy qui est vers Nord est un país haut avec
 montagnes hautes pleines de forêts, & de bois
 si-hauts & gros de diverses sortes. Entre autres
 de tres-beaux Cedres & Sapins autant qu'il
 est possible de voir, & bons à faire mats de navi-
 res plus de trois cens toises eüx, & ne vimes

62)

60000

60000

60000

60000

60000

60000

60000

60000

60000

60000

60000

60000

60000

60000

60000

60000

60000

60000

60000

60000

60000

60000

60000

60000

60000

60000

60000

60000

60000

60000

60000

aucun lieu qui ne fût plein de ces bois, excepté en deux places que le pais étoit bas, plein de prairies, avec deux tres-beaux lacs. Le milieu de ce golfe est au quarante-huitième degré de demi de latitude.

Cap d'Espérance

Saint
Meyrie.

Le Cap de cette terre du Su fut appellé Cap d'Espérance, pour l'esperance que nous avions d'y trouver passage. Le quatrième iour de juillet allames le long de cette terre du côté du Nord pour trouver port, & entrames en vn petit port & lieu tout ouvert vers le Su, où n'y a aucun abey pour ce vû, & trouuames bon d'appeller le lieu *Saint Martin*, & demeurames li depuis le quatrième de juillet iusques au deuxième. Et pendant le temps que nous étions en ce lieu, allames le lundi sixième de ce mois pour avoir ouy la Messe avec vne de nos barques pour découvrir vn cap & pointe de terre, que est éloigné sept ou huit lieues du côté d'Orient, pour voir de quel côté se tournoit cette terre, & étant à demi-lieue de la pointe appercumes deux bandes de barques d'hommes Sauvages qui passioient d'vne rive à l'autre, & trois plus de quarante ou cinquante barques d'après, vne partie approcha de cette pointe, & étant en terre vn grand nombre de ces gens faisant grand bruit, & nous faisoient signe qu'ils alloient à terre, montrans des peaux sur quelques bois, nous d'autant que n'avions qu'vne seule barque nous n'y voulumes aller, & navigames vers l'autre bande qui étoit en mer. Eux nous voyans s'écarter ordonnarent deux de leurs barques les plus grandes pour nous suivre, avec lesquelles

pigèrent ensemble cinq autres de celles qui
 venoient du côté de mer, & tous s'approchèrent
 de notre barque sans & faisant signes d'alle-
 gresse & de vouloir amitié, disans en leur langue,
Quereas deurs offre sab, & autres paroles que
 nous n'entendions. Mais parce que, comme
 nous avons dit, nous n'avions qu'une seule bar-
 que, nous ne voulûmes nous fier en leurs signes,
 & leur donnâmes à entendre qu'ils se retiras-
 sent, ce qu'ils ne voulurent faire, ains venoient
 avec si grande furie vers nous, qu'au subito ils en-
 treprirent notre barque avec les sept qu'ils a-
 voient. Et parce que pour signes que nous fa-
 isions ils ne se vouloient retirer, sachâmes deux
 qu'ils-voloient sur eux, dont s'effrayans retour-
 nèrent vers la caudite poinee faisant tres-grand
 bruit, & de mortel là quelque peu, commen-
 cèrent d'abord à venir vers nous comme de vant,
 & si-tôt qu'étans approchez de la barque, de co-
 rthumes deux de nos darts au milieu d'eux, ce
 qui les épouvanta tellement, qu'ils commence-
 rent à fuir en grand' hâte, & n'y voulurent onc
 plus revenir.

Le lendemain partie de ces Sauvages vindrent
 avec neuf de leurs barques à la pointe & entrée
 du lieu d'où nos navires étoient partis. Et étans
 advertis de leur venue, allâmes avec nos barques
 au point où ils étoient, mais si-tôt qu'ils nous
 virent ils se mirent en fuite, faisant signes qu'ils
 étoient venus pour trafiquer avec nous, mon-
 trant des perles de peu de valeur, dont ils se ré-
 joissoient. Semblablement nous leur faisons signe
 que ne leur voulûs point de mal, & que signe de

Trois de
Savages
auant
Christ.

ce, deux des nôtres descendoient en terre pour aller vers eux, & leur porter couteaux & autres ferremens avec vn chappeau rouge pour donner à leur Capitaine. Quoy voyans descendiſſent auſſi à terre portans des ces peaux, & commencerent à trafiquer avec nous, montrans vne grande & merueilleuſe allégreſſe d'auoir de ces ferremens & autres choſes, dansans tousiours & faiſans pluſieurs ceſtomonies, & entre autres ils ſe jetoient de l'eau de mer ſur leur tête avec les mains: Si bien qu'ils nous donnoient tout ce qu'ils auoient, ne retenant rien de forte qu'il leur fallut d'en retourner tous nuds, & nous ſignifiaſſent qu'ils retourneroient le lendemain & qu'ils apporteroient d'autres peaux.

Le Jeudi huictième du mois par ce que le vent étoit bon pour ſortir hors avec nos nauires, appareillames nos barques pour aller découvrir ce golfe, & courumes en ce iour vingt cinq lieues dans icelui. Le lendemain ayans bon temps navigames iuſques à midy, auquel temps nous eumes connoiſſance d'vne grande partie de ce golfe, & comme ſur les terres baiſſes il y avoit d'autres terres avec hautes montagnes. Mais voyans qu'il n'y avoit point de paſſage commençames à retourner faiſans nôtre chemin le long de cette côte, & navigans vmes des Savages qui étoient ſur le bord d'vn lac qui eſt ſur les terres baiſſes, laquelle Sauvages faiſoient pluſieurs feux. Nous allames là & trouuames qu'il y avoit vn canal de mer qui entroit en ce lac, & mêmes nos barques en l'vn des bords

Le canal. Les Sauvages s'approchèrent de nous avec vne de leurs barques & nous appo-
 rent des pièces de Loups-marins entes, lé-
 quelles ils mirent sur des boisés, & puis se reti-
 rèrent nous donnant à entendre qu'ils nous les
 donnoient. Nous envoyames des hommes en
 canot avec des miroires, courreaux, chapelets, &
 autres marchandises, dequelles choses ils se re-
 joissoient infiniment, & aussi eût vndrent tout à
 coup au rivage où nous étions avec leurs bar-
 ques apportans peaux & autres choses qu'ils a-
 voient pour avoir de nos marchandises, & étoit le
 du trois cens tant hommes que femmes &
 filles. Et vnt vne partie des femmes qui ne
 s'adressent, lesquelles étoient infiques aux genoux
 vers la mer, frotans & chantans. Les autres qui
 étoient passés là où nous étions venoient présen-
 tant à nous frottans leurs bras avec leurs
 mains & apres les haussioient vers le ciel.
 Nous & vnt dans plusieurs signes de rejois-
 sance, & tellement s'assurèrent avec nous
 que nous finis trafiquoient de main à main de tout
 ce qu'ils avoient, en sorte qu'il ne leur resta au-
 cune chose que le corps tout nud, par ce qu'ils
 avoient tout ce qu'ils avoient qui étoit
 de peu de valeur. Nous conames que
 nous pourrions aisément convertir à
 leur Foy. Ils vont de lieu en autre, y vivans
 sans péché. Leur país est plus chaud que n'est
 l'Espagne, & le plus beau qu'il est possible
 de voir, tout égal de val, & n'y a lieu si petit où
 il n'y ait des arbres, combien que ce soient sa-
 vages, & où il n'y ait de frotans sauvages, qui si.

*Trois canots
 les Sauvages
 200.*

L'Autheur

est mis-

en a vnt

de tout

ce qu'ils

avoient

qui étoit

de peu

de valeur.

Nous conames

que nous

pourrions

aisément

convertir à

leur Foy.

Ils vont de

lieu en autre,

y vivans

sans péché.

Leur país

est plus

à l'epic comme le segle, & le grain comme de l'avoine, & des pois aussi épais comme s'ils y avoient été semés & cultivés, du taffin blanc & rouge avec la fleur blanche dessus, des fraises, meures, roses rouges & blanches, & autres fleurs de pliance, douce & agreable odeur. Aussi il y a là beaucoup de belles prairies, & bonnes herbes & lacs où il y a grande abondance de Saumons. Ils appellent mesme nitaine en leur langue *Cochu*, & un couteau *Bacon*. Nous appellames ce golfe, *Golfe de la chaleur*.

*Golfe de
Chaleur.*

Fais certains qu'il n'y avoit aucun passage par ce golfe, fines voile, & partimes de ce bout de saint Martin le Dimanche douzième de Juillet pour découvrir outre ce golfe, & allames vers Est le long de cette côte environ dix-huit lieues jusques au *Cap du Pré*, où nous trouvames le fleuve grand & fort peu de fond, la mer courtoise & tempérée, & pour ce il nous fallut retourner à terre en vers le *Cap susdit* & une ile voisine à environ une lieue de ce *Cap*, & là nous mouillames l'ancre pour icelle nuit. Le lendemain matin fines voile en intention de circuire cette côte, laquelle est située vers le Nord & Nord-est, mais vo venue survint si contraire & impetueuse qu'il nous fut nécessaire retourner au lieu d'où nous étions partis, & là demourames tout ce jour jusques au lendemain que nous fines voile, & vintmes au milieu d'un fleuve éloigné cinq ou six lieues du *Cap du Pré*, & étions au travers du fleuve eunes de roches le vent contraire avec un grand brouillard & obscurité, tellement qu'il nous fallut quitter en ce fleuve le *Mir*

Cap du Pré.

quatorzième du mois, & nous y entrâmes à l'orient jusques au seizième attendant le bon temps pour pouvoir sortir. Mais en ce seizième jour qui étoit le lundy, le vent creua en telle sorte qu'un de nos navires perdit une ancre, & pour ce nous fut besoin passer plus outre en ce lieu. quelques sept ou huit lieues pour galérer en bon port où il y eût bon fond, lequel nous avions été découvrir avec nos barques, & pour ce mauvais temps, tempête & obscurité qu'il fit demeurâmes en ce port jusques au vint-cinquième sans pouvoir sortir. Cependant nous vîmes une grande multitude d'hommes Sauvages qui pêchoient des tombes, dequels il y a grande quantité, ils étoient environ quelques quarante barques, & tant en hommes, femmes, qu'enfans, plus de deux cens, lesquels après qu'ils eurent quelque peu couvert en terre avec nous, venoient près à nous au bord de nos navires avec leurs barques. Nous leurs donnions des coutoux, chapelets de verre, peignes, & autres choses de peu de valeur dont ils se rejoüissoient infiniment levant les mains au ciel, chantant & dansant dans leurs barques. Ceux-ci peuvent être vraiment appellez Sauvages, & aussi qu'il ne se peut trouver gens plus pauvres au monde, & ce n'est que tous ensemble n'eussent peu avoir la valeur de cinq sols excepté leurs barques & racs. Ils n'ont qu'une petite peau pour tout vêtement, avec laquelle ils couvrent les parties honteuses du corps, avec quelques autres vieilles peaux dont ils se vêtent à la mode des Egyptiens. Ils n'ont ni lan aune, ni le lan-

Distinction de leurs usages entre les Sauvages de la Terre neuve, de ceux de la Baye de Chaleur.

gège des premiers que nous avions trouvez. Ils portent la tête entièrement rase hors-mis un bouquet de cheveux au plus haut de la tête, lequel ils laissent croître long comme une queue de cheval qu'ils lient sur la tête avec des éguillances de cuir. * Ils n'ont autre demeure que dedans

* Dans ces
degrés sans
d'autre habi-
tation que ces ca-
vités.

ces barques, lesquelles ils renversent, & s'écou-
dent sous celles sur la terre sans aucune cou-
verture. Ils mangent la chair presque crüe & la
chauffent seulement de moins du monde sur les
charbons, le même est du poisson. Nous allâmes
le jour de la Magdelaine avec nos barques au
lieu où ils étoient sur le bord du fleuve, & des-
cendîmes librement au milieu d'eux, dont ils se
rjoûirent beaucoup, & tous les hommes se mi-
rent à chanter & danser en deux ou trois bandes
& faisoient gros signes de joye pour nôtre venue.
Ils avoient fait fuir les jeunes femmes dans les
bois hors-mis deux ou trois qui étoient restées

Signes de
rejoûissance
Et congré-
tation.

avec eux, à chacune desquelles d'ornemens un
peu, & clochette d'estain, dont elles se réjouis-
sant beaucoup, remercians le Capitaine & lui
frottans les bras & la poitrine avec leurs pro-
pres mains. Les hommes voyans que nous
avions fait quelques présens à celles qui étoient
restées, firent venir celles qui s'étoient réfugiés
au bois, afin qu'elles eussent quelque chose com-
me les autres, elles étoient environ vingt femmes

Costume
de ces
de la Savoi-
gne.

lesquelles toutes en un morceau se mirent sur
ce Capitaine, le touchans & frottans avec leur
mains selon leur coutume de caresser, & donna
à chacune d'elles une clochette d'estain de peu
de valeur, & incontinent commença à dan-

fit ensemble dressai plusieurs chansons. Nous
 trouvames là grande quantité de Tombes
 qu'ils avoient prises sur le rivage avec certains
 sacs faits exprès pour pêcher, d'un fil de chanvre Gherve.
 qui croit en ce pais où ils font leur demeure er-
 dinaire, pource qu'ils ne se mettoient en mer qu'à un
 temps qui est bon pour pêcher, comme l'ay en-
 tendu. Semblablement croit aussi en ce pais du Mell, pomme-
de.
 pois gros comme pois, pareil à celui qui croit au
 Nord d'où ils mangent au lieu de pain, & en a-
 voient abondance, & l'appellent en leur langue
 Cagay; Ils ont aussi des prunes qu'ils sochent
 comme nous faisons pour l'hiver, & les appel- Pomme
Figues
Noyes
Pommes
Paves,
 lent *Messé*, mêmes ont des figes, noir, pom-
 mes, & autres fruits, & des sèves qu'ils nomment
Sala, Les noix, *Cachy*, Les figes, * Les
 pommes. * Si on leur monstrois quelque
 chose qu'ils n'ont point & ne pouvoient sca- Le langage
de ces si-
ples à
chose, car
aucun n'ai
de se parer
de point aussi.
 voir, qui est à dire qu'ils n'en ont point, & ne
 sçavent que c'est. Ils nous mettroient par signes
 le moyen d'accouttrer les choses qu'ils ont, &
 comme elles ont coutume de croistre. Ils ne man-
 gent aucune chose qui soit salée, & font grands
 furets, & dérobent tout ce qu'ils peuvent.



*S'en suivent les navigations & découvertes de nos
d'Aoust, & le retour en France.*

CHAP. V.

*Croix plantée
1603*



LE premier iour d'Aoust nous fimes
faire vne croix haute de trente piés,
& fut faite en la preséce de plusieurs
d'icellx sur la pointe de l'entrée de
ce port, au milieu de laquelle mé-
mes vn escillon relevé avec trois fleurs-de-lis,
& dessus étoit écrite en grosses lettres enlailées
en du bois, VIVE LE ROY DE FRANCE.
En apres la plantames en leur preséce sur ladite
pointe, & la regardâtes fort, tant loes qu'ouls
faisoit que quand on la plantoit. Et l'ayant le-
vée en haut, nous nous agenouillions tous
ayans les mains jointes, l'adorans à leur vouë,
& leur faisons signe, regardans & montrans le
ciel, que d'icelle dependoit nôtre redemption
de laquelle chose ilz s'émecailloient beaucoup
se tournans ens' eux, puis regardans euec
croix. Mais émans reconuzes en nos navires, le
Capitaine vint avec vne barque à nous, v'end'v-
ne vieille peau d'Ours noët, avec ses trois fils &
vn sien frere, léquels ne s'approcheront si pres
du bord comme ils avoient accoustumé, & y fe-
vne longue harangue montrans euec croix, &
faisans le signe d'icelle avec deux doits. Puis il
monroit toute la terre des environs, comme
s'il eût voulu dire qu'elle étoit toute à lui, & que
nous

*Le Cap-
taine Sam-
uël & ses
deux freres
qu'il avoit
emportés
sur sa terre.*

nous n'y devions planter cette croix sans son
 congé. Sa harangue finie nous lui montrames
 une vingtaine fraignans de lui vouloir donner en
 échange de sa peau, à quoy il prit garde, & ainsi
 peu à peu s'accosta du bord de nos navires mais
 vn de nos compagnons qui étoit dans le bateau
 mit la main sur la barque, & à l'instant sauta de-
 dans avec deux ou trois, & le contraignirent
 aussitôt d'entrer en nos navires, dont ils furent
 tout étonnez. Mais le Capitaine les assura qu'ils
 n'auroient aucun mal, leur montrant grand si-
 gne d'amitié, les faisant boire & manger avec
 bon accueil. En après leur donna on à entendre
 par signes, que cette croix étoit là plantée, pour
 donner quelque marque & connoissance pour
 pouvoir entrer en ce port, & que nous y voulbés
 retourner en bref, & qu'apporterions des ferre-
 mens & autres choses, & que desirions mener
 avec nous deux de ses fils, & qu'en après nous
 retournerions en ce port. Et ainsi nous fimes
 voir à ses fils à chacun vne chemise, vne sayon
 de couleur, & vne toque rouge, leur met-
 tant aussi à chacun vne chaîne de laiton au col
 dont ils se contentèrent fort, & donnerent
 leurs vieux habits à ceux qui s'en retournoient.
 Puis fimes present d'vne vingtaine à chacun
 des trois que nous renvoyames & de quel-
 ques courtois, ce qui leur apporta grande
 joye: Ceux éans retourner à terre, &
 nous racontés les nouvelles aux autres environ
 sur le midi vindrent à nos navires six de leurs
 barques ayant à chacune cinq ou six hommes
 qui venoient dire Adieu à ceux que nous

Deux en-
 fants de deux
 au Capitai-
 ne & deux

R.

navires ottomans, & leur apporterent du poisson, & leur tenoient plusieurs paroles que nous n'entendions point, faisant signe qu'ils n'avoient point d'artillerie.

Le lendemain se leva un bon vent & nous nous en allâmes hors du port. Etans hors du fleuve (sûl) dirigés vers Est-Nord-est; d'autant que proche l'embouchure de ce fleuve, la terre fait un croissant, & fait un Golfe en forme d'un demi-cercle, du sorte que de nos navires nous voyons tout le côté de terre laquelle nous cheminâmes, & nous mîmes à chercher la terre située vers Ouest-Nord-ouest, & y avoit un autre pareil golfe de l'autre côté du fleuve.

Nous allâmes donc le long de cette terre qui est comme nous avons dit, située au Sud & Nord-ouest, & deux jours après nous vîmes un autre Cap où la terre commença à se tourner vers l'Est, & allâmes le long d'elle quelque six lieues, & de là cette terre commença à tourner vers le Nord, & à trois lieues de ce cap j'ouvris de vingt-quatre brasses de plomb. Ces terres sont plates; & les plus découvertes de bois que nous ayons vus, & peu voit. Il y a de belles prairies & campagnes très-vertes. Ce Cap fut nommé de *saint Louis*, pour ce qu'en ce jour l'on célébroit la fête; & est au quarante-neufième degré & demi de latitude & de longitude. Ce jour au matin, nous étions vers l'Est de ce cap, & allâmes vers Nord-ouest pour approcher de cette terre, étant presque nuit & trouvâmes qu'elle regardoit le Nord & le Sud. Depuis ce Cap de *saint Louis* jusques à un autre nommé *le Cap*

Cap *saint Louis*
Long au
49. degré
1/2 de lat.

de Montserrat y a quelques quinze lieues de la Cap de Mont Cap de Mont
terre commença à tourner vers Noroüest. Nous ment.

voulames sonder le fond à trois lieues près de ce Cap: mais nous ne le peumes trouuer avec cent cinquante brasses, & pour ce allant le long de cette terre environ dix lieues jusques à la latitude de cinquante degrez.

Le Samedi ensuiuant au lever du Soleil courmes & vîmes d'autres terres qui nous ressembloient du côté du Nor. & Nordest, lesquelles estoient très-hautes & coupées, & sembloient estre montagnes, entre lesquelles y avoit d'autres terres basses ayans bois & rivières. Nous passames autour de ces terres tant d'un côté que d'autre tirans vers Noroüest, pour voir s'il y avoit quelque gibet ou bien quelque passage. D'une

Le dedens de la grotte de Conada large de quatre lieues, & de six milles au plus de long il y a environ quinze lieues, & le milieu est au cinquante & six tiers degré de latitude; & nous fut très-difficile de pouvoir faire plus de cinq lieues à cause de la marée qui nous estoit contraire & des grands vents qui y sont ordinairement. Nous ne passames outre les cinq lieues d'où l'on voyoit aisément la terre de part & d'autre, laquelle commence là à s'élargir.

Plus d'usage que nous ne faisons autre chose que d'aller & venir selon le vent; nous tirames pour cette raison vers la terre pour tâcher de gagner un Cap vers le Sud, qui étoit le plus près & le plus avancé en mer que nous peussions découvrir; & étoit distant de nous environ quinze lieues: Mais étant proches de là nous vîmes que c'étoient rochers, pierres & coraux, ce que nous n'avions encores point

trouvé aux lieux où nous avions été auparavant;
 Cap 2. Jean
 nous en
 a desjà
 vers le Su depuis le Cap saint Jean, & pour lors
 étoit la marée qui nous portoit contre le vent
 vers l'Ouest. De manière que navigans le long
 de cette côte, vne de nos barques heurta contre
 vn écueil, & ne laissa de passer outre, mais il
 nous fallut tous sortir hors pour la mettre à la
 mer.

Ayant navigé le long de cette côte environ
 deux heures, la marée survint avec telle impé-
 tuosité qu'il ne nous fut jamais possible de pas-
 ser avec treize avirons outre la longueur d'un
 jet de pierre. Si bien qu'il nous fallut quitter les
 barques & y laisser partie de nos gens pour la
 garde, & marcher par terre quelque dix ou dou-
 ze hommes jusques à ce Cap, où nous trouva-
 mes que cette terre commença à s'abaisser
 vers l'Ouest. Ce qu'ayant veu, & étant retour-
 nés à nos barques, revinmes à nos navires qui
 étoient ja à la voile qui pensoient toujours pou-
 voir passer outre: mais ils étoient arrêtés à cau-
 se du vent de plus de quatre lieues d'aligne où
 nous les avions laissés, où étant arrivés nous ne
 sembles tous les Capitaines, matinsiers, maîtres
 & compagnons pour avoir l'avis & conseil de
 ce qui étoit le plus expédient à faire. Mais après
 qu'en chacun eut parlé, l'on considéra que les
 grands vents d'Est commençoient à regner &
 devenir violens, & que le flot étoit si grand que
 nous ne faisons plus que ravalier, & qu'il n'é-
 toit possible pour lors de gagner aucune chose.
 En mesmes que les tempêtes commençoient à s'é-
 lever en cette saison en la Terre-neuve, que

D'ailleurs
 pour l'inter-
 roger.

nous étions de lointain país, & ne savions les hazards & dangers du retour, & pour ce qu'il étoit temps de se retirer, ou bien s'arrêter là pour tout le reste de l'année. Outre cela nous délibérâmes en cette sorte, que si un changement de vent de Nord nous surprenoit il ne seroit possible de partir. Lesquels avis ouïs & bien considérez nous firent voter en deliberation certaine de nous en retourner.

Et pour ce que le jour de la fête de saint Pierre nous entrâmes en ce détroit, nous l'appellâmes à cette occasion *Détroit de saint Pierre*, où ayant tenté la sonde en plusieurs lieux, trouvâmes en aucuns cène cinquante brasses, autres cent, & pres de terre foraine avec bon fond. Depuis ce jour jusques au Mercredi nous suivîmes le couchant & circonimes ladite terre du côté du Nord, Est, Sud, Ouest, & Nord-ouest : car telle est son aspect, hormis la longueur d'un cap de terre basse qui est plus tourné vers Sud, éloigné à environ vingt-cinq lieues dudit détroit. En ce lieu nous vîmes de la fumée qui étoit faite par les gens de ce país au dessus de ce Cap, mais pour ce que le vent ne chaloit vers la côte nous ne les accostâmes point, & eux voyans que nous s'approchions d'eux, douze de leurs hommes vindrent à nous avec deux barques, lesquels s'accostèrent aussi librement de nous comme si ce fussent été François, & nous donnerent à entendre qu'ils venoient du grand Gôlfe, & que leur Capitaine étoit un homme nommé Timour; lequel étoit sur ce Cap, faisant signe qu'ils se retiroient vers leur

Détroit S. Pierre.

Terres basses de la grande Rivière de Canada.

Présent du Secret.

Capitaine.

païs, d'où nous étions partis, & étoient chargés de poisson. Nous appellâmes ce Cap *Cap de France*. Passé ce Cap toute la terre est posée vers l'Est-Suest, Ouest, Nordouest, & toutes ces terres sont basses, belles, & environnées de sables, près de mer, & y a plusieurs marais; bancs par l'espace de vingt lieues, & en après la terre commenca à se tourner d'Ouest à l'Est, & Nordest, & fut entièrement environnée d'îles éloignées de terre deux ou trois lieues. Et ainsi comme il nous sembla y a plusieurs bancs perilleux plus de quatre ou cinq lieues loin de la terre.

Bancs de 4.
ou 5. lieues
de long.

Depuis le Mercredi fust jusqu'au Samedi nous eumes un grand vent de Surouest qui nous fit tirer vers l'Est-Nordest, & arrivâmes ce jour là à la terre d'Est en la Terre-neuve entre les Cabannes & le Cap-double. Ici commença le vent d'Est avec tempête & grande impetuositè & pour ce nous tournâmes le Cap au Nordest au Nord, pour aller voir le côté du Nord, qui est comme nous avons dit, entièrement environné d'îles, & c'estans près d'icelles le vent se changea & vint du Sud, lequel nous conduisit dans le golfe, si bien que par la grace de Dieu nous entrâmes le lendemain qui étoit le neuvième d'Août dans Blanc-sablon, & voilà tout ce que nous y eust découvert.

En après le quinzième Août jour de l'Assomption de nostre Dame nous partîmes de Blanc-sablon après avoir ouï la Messe, & vîmes heureusement jusques au milieu de la mer qui est entre la Terre-neuve & la Bretagne, auquel lieu

pour courir une grande fortune pour les vents d'Est, laquelle nous supportames par l'aide de Dieu, Sedu depuis eumes fort bon temps, en sorte que le cinquiesme jour de Septembre de l'année susdite nous arrivames au port de saint Michel d'où nous étions partis.

Entre en France au port de saint Michel.

Que la connaissance des voyages de Capitaine Jacques Cartier est nécessaire principalement aux Terre-neuvers qui vont à la pêche: Quelle route il a prise en cette seconde navigation: Voyage de Champlain jusques à l'embouche de la grande rivière de Canada: Ecrire présentée au Roy par ledit Jacques Cartier sur la relation de son troisième voyage.

CHAP. VI.

BUSIEURS sédentaires, & autres gens qui ont leur vie artérée es villes, & trouvesront paravanture cette curiosité: Impersuadé de mettre ici tant d'iles, passages, ports, banes, & autres particularitez, comme si en la côte d'une terre gît Est-Nordest, & Ouest-Sudouest, ou autrement. Ce que j'avois promis d'abréger au commencement du premier livre de cette histoire. Mais ayant depuis considéré que ce seroit frustrer les maritimers & Terre-neuvers de ce qui leur est plus nécessaire, le voyage des Terres-voies est en la relation précédente. Bien celle-ci, si bien dictée, & pas un grand pillage, qu'ilz ne seussent faillir de se bien conduire, & leur cette guide, j'ay pensé qu'il valloit mieux

Que le voyage de Jacques Cartier est nécessaire aux Terreneuvers.

en cet endroit changer d'avis, & s'en déveiler entièrement la mensonge de ce personnage, duquel aussi j'ay voulu insérer l'Épître liminaire qu'il adresse au Roy en tête de sâdite Relation, laquelle je croy n'avoir point encore été mise au jour, puis qu'elle est écrite à la main au livre d'où je l'ay prise, comme aussi tout le discours de cette seconde navigation, lequel a été extrait par le sieur de Belleforet; mais non en entier, ni avec la grace & naïveté que je trouve au propre écrit de l'Auteur; & s'est quelque fois equivoqué, en voulant apporter son jugement sur des choses particulières ici recitées, lesquelles nous remarquerons comme il viendra à propos. Et d'autant que le voyage de Samuel Champlain fait depuis six ans est une même chose avec celui-ci, je les conjoindray ensemble tant qu'il me sera possible, pour ne remplir inutilement le papier des vaines repetitions. Et néanmoins le lecteur sera averti qu'au temps du Capitaine Jacques Quartier les Terre-neuves n'estans pas si bien découvertes comme elles sont aujourd'hui, il prit la route plus au Nord que ne font à présent les Terre-neuvers, pour entrer au golfe de Carada, qui est cômme l'embouchure de la grande rivière, ne sachant pas au vray qu'il y eût passage par le Cap-Breton; comme nous avons veu au troisième chapitre de ce livre, où il dit que *s'il y avoit passage entre la Terre-neuve & celle de Brein se feroit pour raccourcir le temps & le chemin.* Ainsi en ce second voyage il prit la route droit au passage qui est entre la Terre-neuve & la terre ferme du Nord par les cinquante

70 degrés. Vrayest qu'au retour je trouve qu'il
 passa entre lesdites Terre-neuves & Brion, qui
 est aujourd'hui le passage plus ordinaire de nos
 navires, d'autant que prenant cette route en
 levation de quarante quatre, quarante-cinq
 & quarante-six degrés, ils ne rencontrent point
 ces grands bancs de glaces (où quelquefois
 les navires s'abrutent à leur ruine) comme font
 ceux qui tirent plus au Nord. C'est pourcequoy
 le sieur Champlain en la description de son voyage,
 dit qu'après une tourmente de dixsept jours,
 durant laquelle ils eurent plus de dechet que d'a-
 vancement, ils rencontrèrent des bancs de gla-
 ces de huit lieues de long, & autres en plusieurs
 hauts elevés, ce qui les fit aller plus au Sud cher-
 cher passage hors ces glaces par les quarante-
 quatre degrés, & en fin découvrirent le Cap
 saint Marc en la Terre-neuve, puis trois jours
 après eurent connoissance des Isles saint Pierre : &
 deutch après autres trois jours vindrent au
 Cap de Raye (où il y avoit encores des bancs
 de glace de six ou huit lieues de long) & de là
 sur les Isles saint Paul & Cap saint Laurent, lequel il
 dit être en la terre ferme du Sud, & toutefois tout
 le reste de terre jusques à la baye de *Compassé* est
 roche, d'autant qu'en un fonds de ladite baye il y a
 un passage (que plusieurs Quartiers n'ont point co-
 nu, ni beaucoup d'autres après lui) par où l'on
 va au dit golfe de *Canada*. Deux jours après ils
 découvrirent une île de vingt-cinq à trente lieues
 de longueur, qui est l'entrée de la grande riviere.
 Cette île est appellée par les Sauvages du pais
Compassé, qui est celle que Jacques Quartier a

Bancs de
 glaces.

Cap saint
 Marc.
 Isles saint
 Pierre.
 Cap de
 Raye.
 Isles saint
 Paul.
 Cap saint
 Laurent.

nommée île de l'Assumption, parce qu'il y a
rivale quinziesme d'Aoult iour de l'Assumption
notre dame, comme nous verrons quand il nous
aura conduit jusques là, qui est à peu près la bor-
ne du premier voyage représenté ci-dessus.

Voici donc l'inscription du recit qu'il pré-
senta au Roy de la seconde navigation & de cou-
vèrte en la Terre-neuve & grande rivière de Ca-
nada, autrement par lui dite *Hebelays* du nom du
païs qui est au Nord vers le Sant de ladite rivière.

*Relation du
sieur de
la Roche
de la
part de
la
nou-
velle
France.*

*Seconde navigation faite par le commandement &
voulèir du Tres-Christien Roy François premier de ce
nom au parachèvement de la découverte des terres
Occidentales estantes sous le climat & parallèle de
terres & Royaume dudit Seigneur, & par lui par-
démentement ja commencées à faire découvrir. icelle navi-
gation faite par Jacques Cartier natif de saint Malo
de l'Isle en Bretagne, pilote dudit Seigneur en l'an mil
cinq cent trente cinq.*

AV ROY TRES-CHRISTIE N.

15 Considerant, ô mon tres-çédouté Peince, les
20 grands biens & dons de grace qu'il a plu à
25 Dieu le Createur faire à ses creatures, & entre
30 les autres de mettre & allouer le Soleil, qui est
35 la vie & conoissance de toutes icelles, & sans
40 lequel nul ne peut fructifier, ni generer en lieu
45 & place où il a son mouvement & declina-
50 son contraire & non semblable aux autres pla-
55 netes, par lesquels moyemens & declinaison
60 toutes creatures étantes sur la terre en quel-
65 que lieu & place qu'elles puissent être en ont
70 ou en peuvent avoir en l'an dudit Soleil, qui
75 est trois cens soixante-cinq jours & six heures

ment de voûs oculaire, les vns que les autres
 par serais & reverbérations, ni la division des
 jours & nuits en parties égales, mais sçait
 qu'il est de telle sorte & tant de temperamment,
 que toute la terre est, ou peut estre habitée en
 quelque zone, climat ou parallèle que ce soit,
 & icelle avec les eaux, arbres, herbes, & toutes
 autres creatures de quelque genre ou espeece
 qu'elles soient, par l'influence d'icelui Soleil
 donner fruits & generacions selon leurs na-
 tures pour la vie & nourriture des creatures
 humains. Et si aucuns vouloient dire le con-
 traire de ce que dessus en allegant le dit des
 sçavans Philosophes du temps passé, qui ont écrit
 & fait division de la terre par cinq zones, dont
 ils ont dit & affirmé trois inhabitables, c'est à
 sçavoir la zone Torride, qui est entre les deux
 Tropiques, ou solistices, pour la grande cha-
 leur & reverbération du Soleil, qui passe par le
 zénith de ladite zone; & les deux zones Arcti-
 que & Antarctique, pour la grande froidour
 qui est en icelles, à cause du peu d'elevation
 qu'elles ont dudit Soleil, & autres raisons: je
 confesse qu'ils ont écrit à la manière, &
 croy fermement qu'ils le pensoient ainsi, &
 qu'ils le trouvoient par aucunes raisons na-
 turelles là où ils prenoient leur fondement,
 & d'icelles se contentoient seulement, sans
 recourir, ni mettre leurs personnes aux
 dangers équels ils eussent peu enchoir à
 chercher l'expérience de leur dire. Mais je
 deuy pour ma repliche que le Prin-
 ce d'icieux Philosophes a laissé parmi ses

*Les Philo-
 sophes ont
 écrit de
 trois zones
 inhabitables,
 sans sçavoir
 la verité.*

24 écritures vn bres mot de grande consequence,
 25 qui dit que *Experientia est rerum magistra*: par
 26 l'enseignement duquel j'ay osé entreprendre
 27 d'adresser à la veüe de vötre Majesté Royal
 28 cetui propos, & maniere de prologue de ce
 29 mien petit labour. Car suivant vötre Royal
 30 commandement les simples marisiers de pre
 31 sents non ayans eürant de crainte d'eux meism
 32 en l'auenture d'iceux perils & daugers qu'ils
 33 ont eu, & ont de vous faire tres-humble ser
 34 uice à l'augmentation de la tres-saincte Foy
 35 Chrétienne, ont come le contraire de ce
 36 opinion d'édits Philosophes par vraye expé
 37 rience: J'ay allegué ce que devant, pour ce que
 38 je regarde que le Soleil qui chacun iour se lève
 39 à l'Orient & se reconse à l'Occident, fait tout
 40 tour & circuit de la terre, donnant lumiere &
 41 chaleur à tout le monde en vint-quatre heures,
 42 qui est vn iour naturel. A l'exemple de quoy j'
 43 pense en mon simple entendement, & sans au
 44 tre raison y alleguer, qu'il ploust à Dieu par sa
 45 divine bonté que toutes humaines creature
 46 étantes & habitantes sur le globe de la terre,
 47 ainsi qu'elles ont veüe & conoissance d'iceluy
 48 Soleil, ayent eu, & ayent pour le temps de leur
 49 conoissance & creance de nostre saint Foy.
 50 Car premierement icelle nostre tres-saincte
 51 Foy a été semée & plantée en la Terre-sainte
 52 qui est en l'Asie à l'Orient de nostre Europe: &
 53 depuis par succession de temps apportée &
 54 divulguée iusques à nous. Et finalement en
 55 l'Occident de nostre dite Europe à l'exemple
 56 dudit Soleil portant sa clarté & chaleur d'U-

10 nient en Occident, comme dit est. Et mainte-
 11 nant le temps semble se preparer, auquel nous
 12 la verrons portée de votre France Orientale
 13 en l'Occidentale d'outre-mer. A l'effect de-
 14 quoy a été faite la presente navigation par vô-
 15 tre Royal commandement & terres non au-
 16 paravant nous connues, par le recit de laquel-
 17 le pourrez voir & sçavoir la bonté & fertilité
 18 d'icelles, l'innombrable quantité des peuples y
 19 habitans, la bonté & paisibilité d'iceux & pa-
 20 reillement la fécondité du grand fleuve qui
 21 decourt & arrouse le parmi d'icelles vos ter-
 22 res, qui est le plus grand sans comparaison, C'est la
grandes;
 23 qu'on sçache jamais avoir veu. Quelles cho- vins de
Canada.
 24 ses donnent à ceux qui les ont vus certains
 25 esperance de l'augmentation future de nôtre
 26 tres-sainte Eoy, de vos Seigneuries & nom
 27 tres-Chrétiens, ainsi qu'il vous plaira voir par
 28 ce present petit livre, auquel sont amplement
 29 contenuës toutes les choses dignes de memoir-
 30 es qu'avons vues, & qui nous sont avenues
 31 tant en faisant ladite navigation, qu'en
 32 faisant séjour en vosdits pais & terres, les rou-
 33 tes, dangers, & gisemens d'icelles terres. Dieu
 34 vueille par sa grace vous inspirer, Sire, à em-
 35 brasser seulement cette sainte entreprise,
 36 Sec.



*Préparation du Capitaine Jacques Quartier & de
son voyage de la Terre-neuve, Embarquement : Sa
vue d'Espagne : Découverte d'un lieu suspect
au commencement de la grande rivière de Canada,
par lui dite Hochelaga : Largeur & profondeurs
incomparables d'elle : son commencement incertain.*

CHAP. VII.

18. May
1534



Le Dimanche jour & fête de Pentecôte sixième de May audit an mille cinq cents trente-cinq, de commandement du Capitaine, & bon vouloir de tous, eurent le conseil, & délibérations tous ensemble au port de Creteil en l'Eglise cathédrale dudit lieu de Malouines lequel avoit reçu, James nous présent en chœur de ladicte Eglise devant reverend Père en Dieu Monsieur de saint Malo lequel en son état Episcopal nous donna sa bénédiction.

19. May.

*Appareil
En nom
du Capitaine
&
Maître de
navire.*

Et le Mercredi ensuyvant dix-neufième jour de May, le vent vint bon & convenable, & s'y appareillames avec lesdits trois navires, savoir, la grande Herminie du port d'environ à cent ou six vingt tonneaux, où étoit ledit Capitaine general, & pour Maître Thibaut Froment, Claude du Pont-Briant fils du sieur de Mon-real, & Eschanson de Monseigneur le Dauphin, Charles de la Pommeraye, & autres Gentils-hommes. Au second navire nommé La petite Her-

deur du port d'environ soixante tonneaux étoit Capitaine sous ledit Quartier-Maître Lalobert, & maître Guillaume le Marié. Et au tiers navire & plus petit nommé *S. Amour* du port d'environ quarante tonneaux; en étoit Capitaine Guillaume le Breton, & maître Jacques Mingart. Et na vigames avec bon temps jusques au vint-sixième dudit mois de May que le temps se trouva en ire & tourmente, qui nous a duré en vens contraires & féroces tant que jamais navires qui passassent-là n'ont eussent sans aucun amendement. Tellement que le vint-cinquième jour de Juin par ledit mauvais temps & feroce, nous entre-perdmes tous trois, sans que nous-ayons en nouvelles les vns des autres jusques à la Terre-neuve, li où nous avions limité nous trouver ensemble.

Terre-neuve

Et depuis nous être entre-perdus avons été avec la nef generale par la mer de tous vens contraires jusques au septième jour de Juillet que nous arrivames à ladite Terre-neuve; & prîmes terre à l'Isle des Oysseaux; laquelle est à quinze lieues de la grande terre; & si tres-plaine & défrayée, que tous les navires de France y pourroient facilement charger sans qu'on s'appareille qu'on en ait tiré; & li en prîmes deux barques pour parties de nos vivandises. Celle de est en l'elevation du pôle en quarante-neuf degrés quarante minutes.

Arrivé à la Terre-neuve le 7. Juillet. l'Isle des Oysseaux.

Un pays de multiples d'oiseaux.

Et le huitième jour dudit mois nous appareillames de ladite Ile, & avec bon temps vimmes au hablé d'Authem écrit ainsi ce que nous difons

bayes) de Blanc-sablon. étant en la baye des Chateaux, le quinziesme jour dudit mois, qui est le lieu où nous desvions prendre : auquel lieu fimes attendans nos compagnons lesquels au vint-sixiesme jour dudit mois qu'ils arrivèrent tous d'eux ensemble, & là nous accoustames & primmesaux, bois, & autres choses nécessaires & appareillames & fimes voiles pour passer le 25. jour dudit mois à l'aube du jour & fimes porter le long de la côte du Nord gisant Est-Nord-est, & Ouest-Suroest jusques environ les huit heures du soir que mines les voiles ba le travers desdus îles que nous nommames les îles saint Guillaume, lesquelles sont environ six

des 2. Costes
lignes.

Tous ces
bords &
plages s't.

lieux outre le hable de Breck. Le tout de l'air este depuis les Chateaux jusques-ici gir Est-Nord-est, & Ouest-Suroest, rangée de plusieurs îles & terres toutes hachées & piercées, sur aucunes terres, ni bois, lors en anciens valées.

Le lendemain peulsiemesme jour dudit mois nous fimes courir à Ouest pour avoir conuissance d'autres îles qui nous demouroient environ descellènes & dernier entre lesquelles îles se fait vne couche vers le Nord, toute à îles & grandes bayes appareillastes y avoir plusieurs bôs hables

des saints
Mars.

Nous les nommames les îles sainte Marie, hors lesquelles environ vne lieue & demie la mer y a vne basse bien dangereuse, où il y a quatre ou cinq rocs qui demorent le travers desdites bayes en la route d'Est & Ouest d'édites îles saint Guillaume, & autres îles qui demorent à Ouest-Suroest des îles sainte Marie environ sept

sept lieux de quelles illes nous vîmes queirir le
dit jour environ vne heure apres midi. Et depuis
ledit jour jusques à l'orloge virante fines courir
environ quinze lieues jusques le travers d'un
Cap d'illes basses que nous nommames Les illes
saint Germain: Au Suest duquel Cap environ ^{est fait}
trois lieues y a vne autre basse fort dangereuse: ^{Gervais}
& pareillement entre ledits Cap saint Germain
& sainte Marie y a vn banc hors d'édites illes en-
viron deux lieues; sur lequel n'y a que qua-
tre braises: & pour le danger de ladite côte-
minmes les voiles bas, & ne fîmes porter ladite
mit.

Le lendemain dernier jour de Juillet fines
courir le long de ladite côte, qui gi Est & Ouest
quart de Suest, laquelle est toute rangée d'illes &
basses, & côtes fort dangereuse: laquelle contîe
d'empis ledit Cap de illes saint Germain jus-
ques à la fin des illes environ dix-sept lieues &
demie: & à la fin d'édites illes y a vne moult belle
terre basse pleine de grands arbres & hauts: &
est icelle côte toute rangée de sablons sans y
avoir aucune apparoissance de hable jusques au
Cap de Tiemo, qui se rabbat au Nor-Ouest, ^{Cap de Tiemo}
qui est à environ sepe lieues d'édites illes: lequel ^{est.}
Cap conuissions du voyage precedent: & pour-
cehmes porter toute la nuit à Ouest-Norouest
jusques au jour que le vent vint contraire: &
allâmes chercher vn havre où unimes nos na-
vires, qui est vn bon petit havre outre ledit
Cap Tiemo environ sept lieues & demie, &
est entre quatre illes sortantes à la mer; nous ^{est une saint}
le nommames Le havre saint Nicolas, & ^{Nicolas}

Croix plantée. Sur la plus prochaine ile plantames vne grande Croix de bois pour merthe (*il vnt dite, marquée*) il faut amener ladite Croix au Nord est, puis à l'île qu'on de la laisser de tribort (*mer de mer, s'entendant, à droite*) & trouverez de profond les brasses, poses dedans ledit hablé à quatre basses: & se faut donner de garde de quatre basses qui demourēt des deux côtés à demie lieu hon. Toute cette dite côte est fort dangereuse, & pleine de basses. Nonobstant qu'il semble y auoir plusieurs hables, n'y a que basses & platcis. Nous fimes audit hablé d'empris ledit iour iusques au Dimanche huitième d'Aoust, auquel nous appareillames, & vimmes querir la terre du Sud vers le Cap de Raboit, qui est distant dudit hablé environ vint lieues, gisant Nord-nord est, & Sud-Suroil est. Et le lendemain le vent vint contraire: & pource que ne trouuames nuls hables à ladite terre du Sud, fimes porter vers le Nord oultre le precedent hablé d'environ dix lieues, où trouuames vne fort belle & grande baye pleine d'iles & bonnes entrees, & passage de tous les temps qu'il pourroit faire, & pour conuillancer d'icelle baye y auoit grande ile comme vn cap de terre, qui s'ayct de bois plus que les autres, & fut la terre environ deux lieues y a vne montagne faite comme vn tas de blé. Nous nommames ladite baye *la baye saint Laurent*.

Descriptio de la baye saint Laurent.
Le quatorzième dudit mois nous partimes de ladite baye saint Laurent, & fimes porter à Ouest, & vimmes querir vn cap de terre deuers le Sud qui gist environ l'Ouest vn quart de Suroil est dudit hablé saint Laurent environ vint-cinq lieues.

Et par les deux Sauvages qu'auons prins le premier voyage, nous fut dit que c'étoit de la terre devers le Su, & que c'étoit vne ile; & que par le Su d'icelle étoit le chemin à aller de *St-Auguste* où nous les auons prins le premier voyage, à *Canada*; & qu'à deux journées de là dudit Cap de ile commençoit le *Loguonay* à la terre de vers le Nord allant vers ledit *Canada*. Le travers dudit Cap environ trois lieues y a de profond eau, bralles & plus, & n'est memoire de iamais auoir veu tant de Baillames que nous vîmes celle journée le travers dudit Cap.

Baillames

Le lendemain jour nôtre Dame d'AOUST quinze jours dudit mois nous passâmes le détroit: la nuit devant, & le lendemain eumes conoissance de terres qui nous demeutoient vers le Su, qui est vne terre à hautes montagnes à merveilles, d'icelle cap la tête de ledite ile que nous auons nommée

C'est le détroit saint Pierre.

St de l'Assomption, & vn cap de dites hautes terres, gisant Est-nord Est, & Ouest Surouest, & y a entre eux vintcinq lieues, & voit-on des terres du Nord encore plus hautes que celle du Su à plus de trente lieues. Nous rangâmes ledites

St de l'Assomption.

terres du Su d'empis ledit jour jusques au Midi que le vent vint Ouest, & mimes le cap du Nord pour aller querir les dites hautes terres que voyions; & nous étans là trouvâmes ledites terres vnies & basses vers la mer & des montagnes de devers le Nord par sur ledites basses terres, gisâtes icelles Est & Ouest au quart de Surouest: & par les Sauvages qu'auons prins, nous a été dit que c'étoit le commence-

Revue vers le Nord de la terre de St Pierre.

ment du Saguenay, & terre habitée, & que de là venoit le cuivre rouge, qu'ils appellent *Cayou*. *de l'É.* Il y a entre les terres du Su & celles du Nord environ trente lieues, & plus de deux cens brasses de parfond. Et nous ont ledits Sauvages certifié être le chemin & communement de grand fleuve de *Stichelaga* & chemin de *Canada*, lequel alloit toujours en étroitissant jusques à *Canada*: & puis, que l'on trouve l'eau douce au dit fleuve, qui va si long que jamais homme n'a voit été au bout, qu'ils eussent oui, & qu'aucun passage n'y avoit que par bateaux. Et voyant leur dire; & qu'ils affermoient n'y avoir aucun passage, ne voulut ledit Capitaine passer outre jusques à avoir vu la riste & côté de vers le Nord, qu'il avoit obtenu à voir depuis la baye saint Laurent pour aller voir la terre du Su, pour voir s'il y avoit aucun passage.

Comment
arriva de Sa-
gues. *de l'É.*
de la terre
habitez.
Cours.
Entrer de
la rivière de
Canada
large de
cinq
lieues.
Et comme
voilà
duquel on
se fait l'a-
rivage.

Retour du Capitaine Jacques Quartier vers le baye saint Laurent: Hippopotames: Continuation du voyage dans la grande rivière de Canada, jusques à la rivière de Saguenay, qui sont ces lieux.

CHAP. VIII.

Écrit vers
la baye
de Nord.



Le Mercredi dixhuitième jour d'Avoust ledit Capitaine fit retourner les navires en arriere & mettre le cap à l'autre baye & rangerames ladite côte du Nord, qui gist Nordest & Surouest, faisant un

demi arç, qui est vne terre fort haute, non tant
 comme celle du Su, & arrivames le lundy à sept
 lies moult hautes, que nous nommames *Les lies* Les lies des
raies, qui sont à environ quarante lies des raies.
 terres du Su, & s'avanceent hors en la mer trois
 ou quatre lieues le travers dequelles y a vn cõ-
 mencement de basses terres pleines de beaux
 arbres, lequelles terres nous rangames le Ven-
 dredy avec nos barques, le travers dequelles y a
 plusieurs banes de sablons plus de deux lies à
 la mer fort dangereux, lequels demeurent de
 basse mer: & au bout d'icelles basses terres (qui
 contiennent environ dix lies) y a vne riviere Riviere de
 d'eau douce sortante à la mer, tellement qu'à St-Jehan.
 plus d'une lieue de terre elle est aussi douce que
 eau de fontaine. Nous entrames en ladite rivie-
 re avec nos barques, & ne prouvames à l'entrèe
 que brasse & de mie. Il y a dedans ladite riviere
 plusieurs poissons qui ont forme de chevaux,
 lequels vont à la terre de nuit, & de jour à la mer
 ainsi qu'il nous fut dit par nos deux Sauvages: Hippocai
 & de cesdits poissons vinnmes grand nombre ma, au Che
 dedans ladite riviere. vous de vi-
vier.

Le lendemain vint-vnième jour dudict Lequel est
 mois au matin à l'aube du jour fines voiles, & appelé au
 porter le long de ladite côte tant que jourd'hui
 nous eumes connoissance de la reste d'i- Christophe
 celle côte du Nord que n'avions veu, & de l'insule d'Armen.
 de l'île de l'Assumption que nous avions esté nom des
 querir au partir de ladite terre: & lors que nous Sauvages.
 fumes certains que ladite côte étoit rangée,
 & qu'il n'y avoit nul passage, retournames
 à nos navires qui étoient edites sept îles,

ou il y a bonnes rades à dix huit & vingt brasses, & sablon ; auquel lieu avons esté sans pouvoir sortir, ni faire voiles pour la cause des vents & vens contraires, jusques au vingt quatrième dudit mois, que nous appareillames, & avons esté par la mer chemin faisant jusques au vingt neuvième dudit mois, que sommes arrivés à l'hable de la côte du Su, qui est environ quarante lieues de l'hable de sept Iles, lequel est le travers de trois Iles petites, qui sont par le milieu du fleuve, & environ le mi-chemin de deux Iles, & ledit hable devers le Nord, y a une très grande rivière, qui est entre les bords & hables de terre, laquelle fait plusieurs bances à la mer à plus de trois lieues, qui est un pays fort dangereux, & sonne de deux brasses & moins, & la choiste d'iceux bances trouve en vingt-cinq ou trente brasses bott à bott. Toute cette côte du Nord est Nord-nord-est, & Sud-Sud-ouest.

Cette rivière est appelée Manoussou au départ de Chempin

Les bances sont de

Le hable-devant-dit où posames, qui est à l'extrémité du Sud est hable de marée, & de peu de valeur. Nous les nommames Les bances saint Jean, par ce que nous y entrames le jour de la Dédication dudit saint. Et auparavant qu'arriver à l'hable y a une Ile l'Est d'icelui, environ cinquante lieues, où il n'y a point de passage en terre & elle que par bateaux. Ledit hable de bances saint Jean assèche toutes les marées, & y marine l'eau de deux brasses. Le meilleur lieu pour mettre navires est vers le Sud d'un petit îlot qui est au milieu dudit hable de l'hable d'icelui. Nous appareillames dudit hable le premier jour de Septembre pour aller vers Canada. Et est

son quinze lieus dudit sable à l' Ouest & auoit est
 y trois lies au parmy dudit fleuve, le travers de
 quelles y a une riviere fort profonde & couran-
 te, qui est la riviere & chemin du Royaume de
 terre de Saguenay, ainsi que nous a été dit par
 nos hommes du pais de Canada : & est icelle ri-
 viere entre hautes montagnes de pierre nue, &
 icy y avoir que peu de terre, & nonobstant y
 croit grande quantité d'arbres, & de plusieurs
 sortes, qui croissent sur ledite pierre nue, com-
 me sur bonne terre. De sorte que nous y avons
 vu tel arbre suffisant à mastier navire de grosse
 mâture aussi vers qu'il est possible, lequel étoit
 si en roc, sans y avoir aucune fleur de terre.

A l'entrée d'icelle riviere, trouvant quatre
 banques de Canada, qui étoient là venues pour
 faire pêcheries de Loups-marins, & autres pois-
 sons. Et nous étant posés dedans ledite riviere,
 vîrent deux dedites banques vers nos navi-
 res, lesquelles venoient en une peur & crainte, de
 sorte qu'il en ressortit vap, & l'autre approcha si
 près, qu'ils peurent entendre l'un de nos Sauge-
 ges, qui se nomma & fit sa connaissance, & les fit
 venir sagement à bord.

Or maintenant laissons le Capitaine Jacques
 Quantier deviser avec ses Sauvages au port de la
 terre de Saguenay, qui est Tadoussac, & allons au
 dérant de Champlain, lequel nous avons cy-
 dessus laissé à Anticosti (qui est ile de l'Assum-
 ption) car il nous décrira Tadoussac, & Saguenay, se-
 lon le rapport des hommes du pais, au pais dessus de
 ce qu'il a vu : voire encore nous dira-il la recep-
 tion que leur auroit fait les Sauvages à leur arrivée

En quoy si, rapportant les mots de l'Authentique, trouve quelquefois un langage moins orné & poli, le Lecteur se souviendra que ie n'y ay de voulu changer: bien ay-je retrenché quelque chose de moins nécessaire. Voici donc comme il continue le discours que nous avons laissé: chapitre sixième.

Voyage de Champlain depuis Anicosti, jusqu'à Tadoussac; Description de Gashpé, rivière de St. tannoc, port de Tadoussac, Baye des Martyrs, Bayes, Baye de Chaleur; Remarques des lieux, de parts, bays, rivières, ports, & rivières qui font le bord du Nord en allant à la rivière de Saguenay; Description du port de Tadoussac; & de la rivière de Saguenay, Contradictions de Champlain.

CHAP. IX.

*C'est l'Arme
de l'Assom-
prou.*



Pres avoir découvert des esdi, le lendemain nous eumes connoissance de Gashpé, terre fort haute. C'est une baye du côté du Su, laquelle contient quelque sept ou huit lieues de long: & à son estre quatre lieues de large. Là y a une rivière qui va quelques lieues dans les terres. Ici est le commencement de la grande rivière de Canada, sur laquelle il y a Montross. de du Su y a la rivière *St. anne*, laquelle va quelques dix huit lieues des terres. Elle est peu

& à soixante lieues dudit *Geokopé*. Mais les Sauvages étans au bout d'icelle portent leurs canots (qui sont petits bateaux d'écorce) environ vne lieue par terre, & se viennent rendre en la Baye de Chaleur; par où ils font des grands voyages. De ladite riviere de *Matane* on vient vers le Pic où il y a vingt-lieues; & delà en traversant la riviere on vient à *Tadousiac*, d'où il y a quinze lieues. C'est le chemin que nous suivames en allant. Mais comme nous eumes là séjourné quelque temps, & après que nous fumes allé au fait de ladite grande riviere de *Canada*, nous retourneries quelque nombre de *Tadousiac* à *Geokopé*, & de là nous allames à la *Baye des Miracis*, laquelle peut tenir quelque nous lieues de long, & autant de large à son entrée: Puis vîmes à *l'île percée*, qui est comme vn rocher fort haut élevé des deux côtés, où il y a vn trou par où les chaloupes & bateaux peuvent passer de haute mer, & de basse mer on peut aller de la grande terre à ladite île, qui n'en est qu'à quatre ou cinq cens pas. Et à l'environ d'icelle y a vne autre île dite *l'île de L'entrave*, & peut tenir de long de vne lieue: En tous lesquels lieux se fait grand' pecherie de poisson sec & vend. Et passé ladite île percée on vient à ladite Baye de Chaleur, qui va comme à l'Ouest-Sur-ouest quelques quatre-vingt lieues dans les terres, contenant de large en son entrée quelque quinze lieues. Et disent les Sauvages qu'en icelle baye il y a vne riviere qui va quelque vingt lieues dans les terres, au bout dequoy est vn lac qui peut tenir quelques vingt

*Tadousiac.**Baye des Miracis, le percé.**Île de l'Entrave.**Baye de Chaleur.*

lieux, auquel il y a fort peu d'eau, & qu'on en a
 aïléché: auquel six trouvens (survint vn pit
 dans la terre) vne maniere de metal, qui ressem-
 ble à l'argent, & qu'en vn autre lieu presche de
 dit lac il y a vne autre mine de cuivre. Apres
 trouvé ceux que nous cherchions à l'île perçie,
 nous retournames derechef à l'adouffir. Mais
 comme nous fumes à quelques trois lieus de
 cap l'Evêque nous fumes contrainct d'vn
 tourmente laquelle dura deux jours, qui nous
 relacher dedans vne grande anse en attendant le
 beau temps. Le lendemain nous en partimes
 fumes en ces contraires d'vne autre tourmen-
 te: Ne voulans relacher, & pensans païsser
 chemin nous fumes à la côte du Nord le ven-
 huitième jour de Juillet mouiller l'ancre à vne
 anse qui est fort mauvaise, à cause des bancs &
 rochers qu'il y a. Cette anse est par les cin-
 quante-unième degrés & quelques minutes. Le
 lendemain nous vinmes mouiller l'ancre pres-
 che d'vne riviere qui s'appelle *Sainte Margu-
 rite*, où il y a de pleine mer quelques trois bras-
 ses d'eau, & bras & demie de basse mer elle se
 allez avant. A ce que j'ay veu, dans terre du côté
 de l'Est il y a vn saut d'eau qui entre dans ladite
 riviere, & vient de quelques cinquante ou soix-
 ante brasses de haut, d'où procede la plus grant
 part de l'eau qui descend dedans. A son entrée il
 y a vn banc de sable, où il peut avoir de basse
 eau demie brassie. Toute la côte du côté de l'Est
 est sable mouvant; où il y a vne pointe à quel-
 que demie lieue de ladite riviere, qui avance
 vne demi lieue en la mer: & du côté du Ouest

*Cap de
 Nipon.*

Tourmente.

*Côte du
 Nord en
 une anse
 mauvaise.*

*De la ri-
 viere, Sainte
 Margu-
 rite.*

*Côte de
 l'Est.*

Il y a vne petite île de ce lieu est par les cinquante
 degrés. Toutes ces terres sont tres mauvaises
 & coupées de sapins: la terre est quelque peu hau- ^{Terrain}
 te, mais non tant que celle du Sud. A quelques ^{taillé}
 trois lieues de là nous passames proche d'une ^{Roche}
 autre riviere laquelle sembloit estre fort grande,
 mais néanmoins la pluspart de rochers. A
 quelques huit lieues de là il y a vne pointe qui
 avance vne lieue & demie à la mer, où il n'y a que
 basse & demie d'eau. Passé cette pointe il y en
 avoit vne autre à quelque quatre lieues où il y
 avoit d'eau: Toute cette côte est terre basse & ^{d'une}
 sablonneuse. A quelques quatre lieues de là il y ^{est}
 avancee où entre vne riviere, il y peut aller ^{à terre}
 beaucoup de vaisseaux du côté de l'Ouest, & à ^{peu}
 vne pointe basse qui avance environ vne lieue ^{de}
 en la mer. Il faut ranger la terre de l'Est comme ^{si}
 de trois cens pas, pour pouvoir entrer dedans.
 Vois le meilleur port qui est en toute la côte du
 Nord, mais il faut fort d'anges eux y aller pour les
 basses, & bancs de sable qu'il y a en la pluspart
 de la côte près de deux lieues à la mer. On trou-
 ve quelque six lieues de là vne baye, où il y a
 vne de sable. Toute ladite baye est fort baro-
 que, si ce n'est du côté de l'Est, où il peut avoir
 quelque quatre brasses d'eau: dis le canal qui tra-
 verse cette baye à quatre lieues de là,
 où il y a vne belle ancre où entre vne riviere: Toute
 cette côte est basse & sablonneuse, il y descend vu
 lant d'eau qui est grand. A quelques cinq lieues de
 là il y a vne pointe qui avance environ d'une lieue
 en la mer où il y avancee, & a vne pointe d'au-
 tre y a trois lieues; mais ce n'est que barres où il

y a peu d'eau. A quelque deux lieues il y a vne
 plage où il y a vn bon port, & vne petite rivie-
 re, où il y a trois îles, & où des vaisseaux se pour-
 roient mettre à l'abry. A quelques trois lieues
 de là il y a vne pointe de sable qui avance en-
 ron vne lieue, où au bout il y a vn petit île. Puis
 allant à Lesquemain vous rencontrez deux peti-
 tes îles basses, & vn petit rocher à terre. Ces î-
 les sont environ à demi lieue de Lesquemain
 qui est vn fort enauvais port, entourné de ro-
 chers, & asséché de basse mer, & faut passer
 pour entrer dedans au derrière d'vne petite
 pointe de rocher, où il n'y peut qu'vn vaisseau.
 Vn peu plus haut, il y a vne rivière qui va quel-
 que peu dans les terres : c'est le lieu où les Es-
 quims font la pêche des baleines. Pour dire ver-
 rité le port ne vaut du tout rien. Nous vî-
 mes de là audir port de Tadaoussac. Toutes côtes
 terres ei-dessus sont basses à la côte, & dans les
 terres fort hautes. Elles ne sont si plaisamment
 fertiles que celles du Su, bien qu'elles soient
 plus basses.

Port de Lesquemain.
Rivière de Siguanay.
 Ayans mouillé l'ancre devant le port de Ta-
 daoussac à nostre première arrivée, nous entrâmes
 de dans ledit port le vint-sixième iour de May.
 Il est fait comme vne anse, gisant à l'entrée de
 la rivière du Siguanay, en laquelle il y a vn cou-
 rant d'eau & marée fort étrange, pour la vitesse
 & profondeur, où quelque fois il vient des vents
 impetueux lesquels amènent avec eux de gran-
 des froidures. L'on tient que ladite rivière
 quelque quarante-cinq ou cinquante lieues té-
 nues au premier fait, & vient du côté du No-

marocq. Ledit port de *Tadoussac* est petit, où il ne pourroit que dix ou douze vaisseaux: mais il y a de l'eau assez à Est à l'abry de ladite riviere de *Saguenay* le long d'une petite montagne, qui est presque coupée de la mer: le reste ce sont montagnes hautes élevées, où il y a peu de terre, sinon rochers & sables remplis de bois, de pins, cèpres, sapins, bouleaux, & quelques manières d'arbres de peu: il y a un petit étang proche dudit port renfermé de montagnes couvertes de bois. A l'entrée dudit port il y a deux pointes, l'une du côté d'Ouest contenant une lieue de mer, qui s'appelle la pointe de saint Mathieu, & l'autre du côté de Suest, contenant un quart de lieue, qui s'appelle la pointe de tous les diables, les vents du Su & Su-suest, & Sursuest, frappent dedans ledit port. Mais de la pointe de saint Mathieu jusques à ladite pointe de tous les diables, il y a près d'une lieue: l'une & l'autre pointe aïe che de basse mer.

Quant à la riviere de *Saguenay* elle est très belle, & a une profondeur incroyable. Elle procede selon que j'ay esté du, d'un lieu fort haut, d'où descend un torrent d'eau d'une grande impetuosité; mais l'eau qui en vient, n'est point capable de faire un tel fleuve comme celui là, & fait qu'il y ait d'autres rivieres qui s'y déchargent: & y a depuis le premier saut, jusques au port de *Tadoussac* (qui est l'entrée de ladite riviere de *Saguenay*) quelques 40. ou 50. lieues, & une bonne lieue & demie de large au plus, & un quart au plus étroit, qui fait qu'il y a grand courant d'eau. Toute la terre que j'ay veu ne

*Description
du port de
Tadoussac*

*Riviere de
Saguenay.
Pays et
distance au
chap. 22. et
ci-dessus
de la riv.
port de Sa-
guenay et
sur.*

*Trois de
montagnes
de rochers
mal plus
sains.*

sont que montagnes de rochers la pluspart, ces
vertes de bol, de sapins, cyprès, & bouilles, ce-
te soit mal plaisante, où je n'ay point trouvé un
lieu de terre pleine, tant d'un côté que d'autre.
Il y a quelques montagnes de sable & illes en la
dite riviere, qui sont hautes élevées. En leur
fond de vrais deserts habitables tant seulement
aux animaux & oyseaux; car je vous assure
qu'allant chasser par les lieux qui me semblent
les plus plaisans, je ne trouvoy rien qu'il fût, si-
non de petits oyseaux qui sont comme ras-
quols, & hirondelles, lesquels y viennent en très
car autrement je croy qu'il n'y en a point. A-
insi de l'excès de froid qu'il y fait, cette riviere
venant de devant le Nord-ouest. Les Sauvages
me firent rapport, qu'ayant passé le premier
saut d'où vient ce torrent d'eau, ils passent huit
autres sauts, & puis vont une journée sans
trouver aucun, puis passent autres dix sauts, &
viennent dedans un lac, où ils sont deux jours
passer & en ché que jour ils peuvent faire à leur
aise quelques douze à quinze lieues. Au dit bout
du lac il y a des peuples qui sont esbahnez: soit
ou entre dans trois autres rivieres, quelques
trois ou quatre journées dans chacune, où
sont dédites rivieres, il y a deux ou trois ma-
nières de lacs, d'où prend sa source le *Saguenoy*,
de laquelle source jusques au dit port de *Redou-
sac*, il y a dix journées de leurs Canots. Au bout
dédiites rivieres, il y a quantité de cabanes, où il
vient d'autres nations du côté du Nord-ouest
avec les Montagnais qui vont là, des peaux de
castor & martre, avec autres marchandises que

*Rapport
touchant le
cours de la
riviere de
Saguenoy.*

montent les vaisseaux François audits Montca-
gnés. Lesdits Sauvages du Nord disent, qu'ils
voient une mer qui est salée.

Voilà ce qu'a écrit Champlain dès l'an six cens
cinq, de la rivière de Saguenay. Mais depuis il
dit en sa dernière relation que du port de Ta-
dasgac, jusques à la mer que les Sauvages de Sa-
guenay découvrent au Nord, il y a de quarante à
cinquante journées; ce qui est bien éloigné des
six que maintenant il a dit. Or s'ils font de douze
à quinze lieues par jour, voilà plus de six cens
lieues tirant au Nord: D'où je collige qu'il n'a eu
soit de nous bailler une charte géographique de
la Nouvelle-France, en laquelle ayant voulu
faire celle que les Anglois ont publiée de leur
dernière découverte de l'an mille six cens onze,
il n'est du tout contraire à ce qu'il écrit. Car de-
puis *Tadasgac* jusques à cette mer (qui n'est
point au Nord, mais à l'Ouest du *Saguenay*) il n'y
a pas deux cens lieues. Et si on y veut aller par
la rivière dite *Les trois rivières* en la charte, il ne
s'en trouvera que six-vingt. Et toutefois je ne
voudrais aisément croire lesdits Anglois, disant
qu'il se trouve une mer dans les terres au cin-
quanteième degré. Car il y a long temps qu'elle
seroit découverte étant si voisine de *Tadasgac*,
et en même élévation.

*Contradi-
ctoire de
Champlain.*



*Bonne réception faite aux François par le grand Sa-
gans des Sauvages de Canada, leurs festins et
dances, La guerre qu'ils eut avec les Iroquois.*

CHAP. X.

LE vingt-septième d'Avril nous fu-
mes trouver les Sauvages à la poin-
te de saint Mathieu, qui est au
lieu de Tadoussac, avec les deux
Sauvages que mena le sieur du Pé-
ro Honneur, pour faire le rapport de ce qu'ils
avoient veu en France, & de la bonne réception
que leur avoit fait le Roy. Ayans mis pied à
terre nous fumes à la cabanne de leur grand
Sagane, qui s'appelle *Chedabigon*, où nous le
trouvames avec quelques quatre-vingt ou cent
de ses compagnons qui faisoient *Tadogin* (qui
vent dire festin) lequel nous recut sur les
selon la coutume du païs, & nous fit assoir après
lui, & tous les Sauvages arrangez les uns auprès
des autres des deux côtez de ladite cabanne.
L'un des Sauvages que nous avies amené com-
mença à faire sa harangue, de la bonne réception
que leur avoit fait le Roy, & le bon traitement
qu'ils avoient receu en France, & qu'ils s'adres-
sèrent que ladite Majesté leur vouloit du bien,
& desiroit peupler leur terre, & faire pais avec
leurs ennemis (qui sont les Iroquois) ou les
envoyer des forces pour les vaincre: ce leur
estant aussi les beaux chateaux, palais, maisons
& par

*François
avec eux
par les Sau-
vages.
Narration
de ce qui des
Sauvages
qui nous a-
voient amené
avec.*

& peuples qu'ils avoient veus, & nôtre façon de vivre. Il fut entendu avec un silence si grand, qu'il n'y se peut dire de plus. Or après qu'il eut achevé sa harangue, ledit grand *Sagamo Anadokys* l'ayant attentivement ouï, il commença à prendre du petun, & en donner audit sieur du Pont, & à moy, & à quelques autres *Sagamos* qui étoient auprès de lui. Ayant bien petuné, il commença à faire sa harangue à tous, parlant polé-
ment, s'arrêtant quelque fois un peu, & puis re-
prenant sa parole, en leur disant: Que véritable-
ment ils devoient estre fort contents d'avoir sa-
dire *Maieslé* pour grand ami. Ilz répondirent,
ous d'un voir, *he, he, he*, qui est à dire, *oui, oui*.
Lui continuant toujours sadite harangue, dit:
Qu'il estoit fort aisé que sadite *Maieslé* peuplat
leur terre, & fit la guerre à leurs ennemis; qu'il
n'y avoit nation au monde à qui ilz voulussent
plus de bien qu'aux François. En fin il leur fit
entendre à nous le bien & utilité qu'ilz pourroient
recevoir de sadite *Maieslé*. Après qu'il eut ache-
vé sa harangue, nous sortimes de sa cabanne, &
eux commencerent à faire leur *Falopie*, qu'ilz
font avec des chairs d'*Orignac* (qui est comme
Bouff)'*Ours*, de Loups-marins, & Castors, qui
sont les viandes les plus ordinaires qu'ils ont,
& du gibier en quantité. Ilz avoient huit ou dix
chaudières pleines de viandes au milieu de ladi-
te cabanne, & étoient éloignés les uns des autres
quelques six pas, & chacune a son feu. Ilz sont
assis des deux costez (comme j'ay dit cy-dessus)
avec chacun son écuille d'écorce d'arbre: & se
lors que la viande est cuite, il y en a un qui fait

*Harangue
du grand
Sagamo.*

*Fallois des
Sagamos.
Comme ils
font cuire
leurs viandes.*

les partages à chacun dans les dites écuelles,
 où ils mangent fort sagement : car quand ils
 ont les mains grasses, ils les frottent à leurs
 cheveux sans de serviettes, ou bien au poil
 de leurs chiens dont ils ont quantité pour le
 chasser. Premièrement que leur viande fût cuite,
 il y en eut un qui se leva, & prit un chien,
 & s'en alla fumer autour des dites chaudières
 d'un bout de la cabanne à l'autre : Etant
 devant le grand *Sagame*, il jeta son chien à
 terre de force, & puis tous d'une voix s'é-
 crirent *ha, ha, ha*, ce qu'ayant fait s'en alla
 seoir à sa place. En même instant un autre se
 leva, & fit le semblable, continuant ces-
 jours jusques à ce que la viande fût cuite.
 Or après avoir achevé leur *Tabaye*, ils com-
 mencèrent à danser, en prenant les têtes de
 leurs ennemis, qui leur pendoient par derriè-
 re. En signe de joie il y en eut un ou deux
 qui chantaient en accordant leurs voix par la
 mesure de leurs mains qu'ils frappent sur leur
 genoux, puis ils s'arrêtoient quelquefois et
 s'écriaient, *ha, ha, ha*, & recommencèrent à dan-
 ser en soufflant, comme un homme qui est
 hors d'haleine. Ils faisoient cette joie
 pour la victoire par eux obtenue sur les In-
 diens, dont ils en avoient tué quelques-uns,
 auxquels ils couperent les têtes, qu'ils a-
 voient avec eux pour leur cérémonie. Il y
 avoit trois nations quand ils furent à la guerre,
 les *Etechemins*, *Algoumequans*, & *Moitig-
 nans* au nombre de mille, qui alloient faire

Mangent
fort sagement

Sagame
des
chaudières.

Victoire sur
les Indiens.

Trois nations
de la guerre.

guerre audits Iroquois qu'ils rencontrèrent à l'entrée de la rivière d'édits Iroquois, & en assemblerent vne cénzeine. La guerre qu'ils font n'est que par surprises, car surtement ils auroient peur, & craignent trop l'édits Iroquois, qui sont en plus grand nombre que l'édits Montagnais, Etchemins, & Algonnequins. Le vint-huitième jour dudit mois ils se vindrent cabanner audit port de Tadoussac où étoit notre vaisseau. A la pointe du jour le grand Sagamé sortit de sa cabanne, allant autour de toutes les autres cabannes, en criant à haute voix, qu'ils eussent à déloger pour aller à Tadoussac, ou étoient leurs bons amis. Tout aussitôt vn chacun d'eux dessus sa cabanne en moins d'un rien, & ledit grand Capitaine le premier commença à prendre son canot, & le porter à la mer où il embarqua sa femme & ses enfans, & quantité de fouritures, & s'enfuyent ainsi près de deux cens canots, qui vont étrangement: car encore que notre chaloupe fût bien armée, si alloient-ils plus vite que nous. Ils étoient au nombre de mille personnes tant d'hommes que femmes & enfans.



Les rejoiffances que font les Sauvages après qu'ils en ont vaincu sur leurs ennemis; Leurs danses : Ses cérémonies; Leur croyance & faulx opinions. Et leurs devins parlent vifiblement avec Diabls.

CHAP. XL.

*Rejoiffance
de des Sau-
vages pour
le victoire
contre les
Iroquois.*



*Dans le
chiffre des
femmes
sauvages.*

Le neuvième jour de Juin les Sauvages commencerent à se rassembler ensemble & faire leur *Teogah*, comme l'ay dit ci-dessus, *Sodillet*, pour la dite victoire qu'ils voient obtenue contre leurs ennemis. Or après avoir fait bonne chère, les *Algoomequins*, de des trois nations, sortirent de leurs Cabannes, & se rassemblerent à part d'as une place publique, fut arranger toutes leurs femmes & filles les une près des autres, & eux se mirent derrière chantans tous d'une voix comme l'ay dit ci-devant. Aussi tôt toutes les femmes & filles commencerent à quitter leurs robes & peaux, & se mirent toutes nues montrans leur nature, neantmoins parées de *Metachis*, qui sont parénôtres & cardés entre-laissez faits de poil de *Por-épic*, qu'ils ont de diverses couleurs. Après avoir achevé leurs chants, ils dirent tous d'une voix, *ho, ho, ho*. A même instant toutes les femmes & filles se couvrirent de leurs robes (car elles les jettent à leurs pieds) & recommencerent quelque peu de puis aussi tôt recommençans à chanter elles laisserent aller leurs robes comme auparavant.

Or en faisant cette danse, le *Sagamo* des *Algon-* *Sagamo*
mequins qui s'appelle *Besouar*, étoit assis devant *Algonme-*
 lesdites femmes & filles, au milieu de deux ba- *tant.*
 gons où étoient les têtes de leurs ennemis pen-
 dant lequelqu'efois il se levoit & s'en alloit haran-
 grant & dansant aux *Montagnés* & *Erechemins*,
 voyez comme nous-nous rejouissions de la vi- *Profes de*
 gloire que nous avons obtenue de nos ennemis, *Montagnés*
 à fin que vous en faciés autant, afin que nous *Algonme-*
 soyons contents puis tous ensemble disoient, *tant.*
ho, ho. Retourné qu'il fut en sa place, le grand
Sagamo avec tous les compagnons dépouille-
 rent leurs robes estans tout nuds (hors-mis
 leur nature qui est couverte d'une petite peau)
 & prendrent chacun ce que bon leur sembla,
 comme *Armes*, haches, épées, chanderons,
 guilles, chair d'*Orignac*, *Loup-marin*: bref cha-
 cun avoit un présent qu'ils allerent donner aux
Algonmequins. Après toutes ces ceremonies la
 danse cessa, & lesdits *Algonmequins* hommes &
 femmes emporterent leurs présents en leurs ca-
 banes. Ils firent encores mettre deux hommes
 de chacune nation des plus diâpes qu'ils firent
 venir & celui qui fut le plus vuë à la course eut
 un présent.

Tous ces peuples sont tous d'une humeur assez *Humor de*
 joyeux, ils rient le plus souvent, toutefois ils *Sagamo.*
 font quelque peu *Saturniens* ils parlent fort pos-
 sivement, comme se voulans bien faire entendre,
 & s'arrestent aussi tôt en songeant une grâde es-
 pace de temps, puis reprennent leur parole. Ils
 vont bien souvent de cette façon de faire parmi
 leur haraneues au cōseil, où il n'y a que les plus

prin eipa ux, qui sont les anciens; Les femmes & enfans n'y assistent point.

*Crépuscu-
le Saens-
in.* Ce sont la pluspart gens qui n'ont point de loy, selon que l'ay peu voir & m'informier audit grand *Sagana*, lequel me dit Qu'ils croyent véritablement qu'il y a vn Dieu qui a creé toutes choses. Et lors je luy dis, Puis qu'ils croyent à un seul Dieu : Comment est-ce qu'ils avoient au monde, & d'où ils étoient venus ? Il me répondit. Apres que Dieu eut fait toutes choses, il print quantité de fleches, & les mit en terre, d'où sortirent hommes & femmes, qui se multiplièrent au monde jusques à présent, & sont venus de cette façon. Je luy répondis que ce qu'il disoit étoit faux: mais que véritablement il y avoit un seul Dieu, qui avoit creé toutes choses en la terre, & aux cieux. Voyant toutes ces choses si parfaites, sans qu'il y eût personne qui gouvernât en ce monde, il print du limon de la terre, & en crea Adam nôtre premier Pere, & comme il sommeilloit, Dieu print vne de ses côtes, & en forma Eve, qu'il lui donna pour compagne, & que c'étoit la verité qu'eux & nous estions venus de cette façon, & non de fleches comme ils croyoient. Il ne me dit rien, sinon Qu'il avoit plutôt ce que je lui disois, que ce qu'il m'édifioit. Je luy demanday aussi s'il ne croyoit point qu'il y eût un autre qu'un seul Dieu. Il me dit

*Crépuscu-
Duo, ve
Fib, 100
M. 17, 17
in 2010.* que leur croyance étoit : Qu'il y avoit un seul Dieu ; un Fils, vne Mere & le Soleil, qui étoient quatre. Neantmoins qu'un Dieu étoit pardessus tous ; mais que le Fils étoit bon. Je luy remontray son erreur selon

nôtre Foy, enquoy il adjouta quelque peu de
 creanco. le lui demanday s'ils n'avoient point
 veu, ni ouï dire à leurs aïeux que Dieu fût
 venu au monde : Il me dit, Qu'il ne l'avoit
 point veu : mais qu'anciennement il y eut cinq <sup>De cinq ou
six parles
sauvages</sup>
 hommes qui s'en allerent vers le Soleil cou-
 chant, lesquels rencontraient Dieu, qui leur de-
 manda, Où allez-vous ? Ils dirent, Nous allons
 chercher nôtre vie : Dieu leur répondit, Vous la
 trouvez ici. Ils passèrent plus outre, sans faire
 cas de ce que Dieu leur avoit dit, lequel print
 une pierre & en toucha deux, & fut en trans-
 mis en pierre, & dit derechef aux trois autres,
 Où allez-vous ; & ils répondirent comme à la
 première fois : & Dieu leur dit derechef, Ne
 passez plus outre, vous la trouvez ici. Et voyés
 qu'il ne leur venoit rien, ils passèrent outre : &
 Dieu print deux bâtons, & il en toucha les deux
 premiers, qui furent transformés en bâtons, & le
 troisième s'arrêta, ne voulût passer plus outre,
 Et Dieu lui demanda de quel chef, Où vas-tu ? Tu
 vas chercher ma vie : Demande, & tu la trouve-
 ras : Il demeura sans passer plus outre, & Dieu
 lui donna de la viande, & en mangea : Après a-
 voir fait bonné chère, il retourna avec les autres
 Sauvages, & leur raconta tout ce que dessus. Il
 me dit aussi, Qu'une autre fois il y avoit un hom-
 me qui avoit cueilli de l'Abé (qui est une herbe <sup>de son pays
les Sauvages
qui ont
parlé à Dieu</sup>
 dequoy ils prennent la fumée) & que Dieu vit
 cet homme, & lui demanda où étoit son péché :
 L'homme peina son péché, & le donna à Dieu,
 qui peina beaucoup. Après avoir bien peiné,
 Dieu rompit ledit péché en plusieurs pièces

& l'homme lui demanda, Pourquoi as-tu perdu mon pouvoir, & tu vois bien que j'en en ay point d'autre: & Dieu en print un qu'il avoit & le lui donna, lui disant en voila un que le ce donne, porte-le à ton grand Sagam, qu'il le garde, & s'il le garde bien, il ne manquera point de chair que l'on que, ni tous les compagnons: ledit homme print le petunoir, qu'il donna à son grand Sagam, le quel tandis qu'il l'eut, les Sauvages ne manquerent de rien du monde: Mais que du depuis ledit Sagam avoir perdu ce petunoir, que est l'occasion de la grande famine qu'ils ont quelquefois parmi eux. Le lui demanda, s'il croyoit tout cela. Il me dit qu'oui, & que c'étoit venté. Or je croy que voila pourquoy ils disent que Dieu n'est pas trop bon. Mais je luy repliquay & luy dis, Que Dieu étoit tout bon, & que sans doute c'étoit le diable qui s'étoit monté à ces hommes là, & que s'ils croyoient comme nous en Dieu, ils ne manqueraient de ce qu'ils auroient besoin. Que le Soleil qu'ils voyent, la Lune & les Etoilles avoient esté créés de ce grand Dieu, qui a fait le ciel & la terre, & n'ont nulle puissance que celle que Dieu leur a donné. Que nous croyons en ce grand Dieu, qui par sa bonté nous avoit envoyé son cher Fils, lequel étoit du saint Esprit, print chair humaine dans le ventre virginal de la Vierge Marie, ayant esté soixante-trois ans en terre, faisant une infinité de miracles, résuscitant les morts, guérissant les malades, chassant les démons, illuminant les aveugles, enseignant aux hommes la volonté de Dieu.

Père, pour le servir, honorer, & adorer, a épandu ^{Le sang}
 son sang, & souffert mort & passion pour nous ^{pour que}
 & pour nous pecher, & racheté le genre humain, ^{contre l'hu-}
 deus enfermé, & ressuscité, descendu aux enfers, ^{manité, & par-}
 & monté au ciel, où il est assis à la droite de Dieu ^{le ciel pour}
 son Père, Que c'étoit la croyance de tous les ^{à ce point}
 Chrétiens, qui croyoient au Père, au Fils, & ^{qu'on}
 au saint Esprit, qui ne sont pourtôt trois Dieux, ^{même en}
 & en un même, & un seul Dieu en vne Trinité, ^{trois}
 & laquelle il n'y a point de plus, ou d'après, ^{personnes}
 ou de plus grande de plus petit. Que la Vierge ^{sur les ges,}
 Marie mere du Fils de Dieu, & tous les hom-
 mes & femmes qui ont vécu en ce monde, sui-
 vant les commandemens de Dieu, & ont enduré
 martyre pour son nom, & qui par la permission
 de Dieu ont fait des miracles, & sont salvez au
 ciel en son Paradis, priant tous pour nous cette
 sainte Majesté divine, de nous pardonner nos
 crimes & nos pechez que nous faisons contre sa
 loy & ses commandemens: Et ainsi par les prieres
 des saints au ciel, & par nos prieres que
 nous faisons à la divine Majesté, il nous donne
 ce que nous avons besoin, & le diable n'a nulle
 puissance sur nous: & ne nous peut faire de mal.
 Que si ils avoient cette croyance, ils seroient
 sçavoir nous, que le diable ne leur pourroit plus
 faire de mal, & ne manqueroient de ce qu'ils au-
 roient besoin. Alors ledit *Sagamo* me dit, qu'il
 vouloit ce que je disois. Je lui demanday de
 quelle cérémonie ils vsoient à prier leur Dieu:
 Il me dit, Qu'ils n'vsoient point autrement de
 nous parler, sinon qu'en chacun prioit en son
 esprit comme il vouloit: Vaisla souchever le

croÿ qu'il n'y a aucune loy parmi eux, ne sçavent que c'est d'adorer & prier Dieu, & vivent la plupart eomme bêtes brutes, & croÿ que promptement ils seroient reduits bons Chrétiens si l'on habitoit leurs tentes, ce qu'ils desiroient la plupart. Ils ont parmi eux quelques Sauvages qu'ils appellent *Piscassa*, qui parlent au Diable visiblement, & leur dit ce qu'il faut qu'ils fassent, tant pour la guerre que pour autres choses, & que s'il leur commandoit qu'ils allaissent mettre en execution quelque entreprise, ou tuer un François, ou un autre de la nation, ils obéissent aussitôt à son commandement. Aussi ils croÿent que tous les songes qu'ils font sont véritables; & de fait, il y en a beaucoup qui disent avoir veu & songé choses qui aviennent ou avieront: Mais pour se parler avec vérité, ce sont visions du diable, qui les trompe & seduit.

Quels Sauvages parlent au diable.

Les songes croÿent pour eux être tous songes.

Comme le Capitaine Jacques Quartier part de la rivière de Saguenay pour chercher son port, & s'en va à Sainte-Croix; Possession d'un Grand Terrain sur l'Isle aux Canots; Fils d'Orléans; Rapport de la terre du pays; Accueil des François par les Sauvages; Rencontre des Capitaines Sauvages.

CHAP. XII.

ALIONS maintenant Champ plain faire la *rabagie*, & discuter avec les *Sagons*; *Amidéligna*, & *Aréner*, & allons reprendre le Capitaine Jacques Quartier, lequel nous veut mener à mont la rivière le Ca-

C'est à dire Sauvages.



aller jusques à Sainte-Croix lieu de sa remite, où nous verrons quelle ehere on lui fit, & ce qui lui vint parmi ces peuples nouveaux (j'en ten nouveaux, parce qu'ayant lui jamais aucun n'avoit entré seulement en cette riviere) Voici donc comme il poursuivit.

Le deuxieme jour de Septembre nous fortir hors de ladite riviere pour faire le chemin vers Canada, & trouvames la merée fort eou-

Depuis de la riviere de Segueney

verte & dangereuse, pour ce que devers le Sud de ladite riviere y a deux isles à l'entour dequel-

les

les à plus de trois lieues n'y a que deux ou trois hautes femées de gros perrons comme con-

Elle est grande la merée vers le Sud

naux & pippes, & les marées decevantes par cause de l'écit des isles: de sorte que cuidames y per-

Et aller l'Es- que est pour

dre s'écit gallion, sinon le secours de nos barques, & à la choiste de dits placis (c'est à dire, à la

Les isles, et tendans par le nord sans bagne.

choise d'écit rochers) y a de profond trente bras-

Les isles, et tendans par le nord sans bagne.

ses & plus. Passé ladite riviere du Segueney, & l'écit des isles environ cinq lieues vers le Sud-ouët

Les isles, et tendans par le nord sans bagne.

il y a une autre ile vers le Nord, aux côtes de laquelle y a de moult hautes terres, le travers de-

quelles cuidames poser l'ancre pour étaller l'Es, & n'y pomes trouver le fond à six-vints brasses & vu trait d'arc de terre, de sorte que

l'Es fut contraint de retourner vers ladite ile, où se pesames trente-cinq brasses & beau fond.

Le lendemain au matin fines voiles, & appareillames pour passer outre, & eumes conoissance d'une sorte de poissons, dequels il n'est memoire d'homme avoir veu, ni ouï. Lesdits poissons sont aussi gros comme Moroux, s'is avoir

côte de la façon d'un levrier, aussi blancs comme neige, sans aucune tache, & y en a moult grand nombre dedans ledit fleuve, qui vivent encloumer & l'eau douce. Les gens du païs les nomment *Albatours*, & nous ont dit qu'ils sont fort bons à manger, & si nous ont affirmé n'y en avoir en tout ledit fleuve ni païs qu'en ce endroit.

*Admirable
pêche.*

*Nombre
inestimable
de grandes
saumon.*

Le sixième jour dudit mois avec bon vent & mes courir à-mont ledit fleuve environ quatre lieues, & vîmes poser à vne île qui est bornée par le nord du Nord, laquelle fait vne petite baie & couche de terre, à laquelle y a vn nombre inestimable de grandes tortues, qui sont les environs d'icelle île. Pareillement par ceux du païs se fait

*Ille, c'est
quand les
saumon
se renouent
en dessein,
de grand
elle se renouent.*

és environs d'icelle île grande pécherie de *Albatours* ci-devant écrits. Il y a aussi grand courant és environs de ladite île, comme devant Bourdeaux, de flot & ebe. Iceille île contient environ trois lieues de long, & deux de large, & est vne fort bonne terre & grasse, pleine de beaux & grands arbres de plusieurs sortes: & entre autres y a plusieurs Coudres franches que trouuames fort chargés de noixilles aussi grosses & de meilleure saveur que les nôtres, mais vn peu plus dures. Et par-cela nous nommes d'icelle *île des Coudres*.

*De deux
Coudres.*

Le septième jour dudit mois jour de *Notre Dame*, après avoir ouï la Messe, nous partîmes de ladite île pour aller à-mont ledit fleuve, & vîmes à quatre îles qui étoient distantes de ladite île des Coudres de sept à huit lieues, qui est le commencement de la terre & province de

Canada: dequelles y en avne grande environ dix lieues de long, & cinq de large, où il y a gens de nosmans qui font grande pêcherie de tous les poissons qui sont dans ledit fleuve selon les saisons, dequoy sera fait ci-apres mention. Nous étans pointés à l'ancre entre icelle grande ile & la terre du Nord, fumes à terre & prames les deux hommes que nous avions prins le precedent voyage & trouvasmes plusieurs gens du pais, lesquels commencerent à fuir, & ne voulurent approcher jusques à ce que d'édits deux hommes commencerent à parler & leur dire qu'ils étoient Français, & Demogoya, & lors qu'ils eurent conoissance d'eux, commencerent à faire grand chere dansans & faisans plusieurs commoies, & vindrent partie des principaux à nos bateaux, lesquels nous apporterent force angilles, & autres poissons, avec deux ou trois charges de gros mil, qui est le pain duquel ils vivent en ladite terre, & plusieurs gros melons. Et icelle journée vindyret à nos navires plusieurs barques dudie pais chargées de gens tant hommes que femmes pour faire chere à nos deux hommes, lesquels furent tous bien receuz par ledit Capitaine, qui les feroya de ce qu'il peut. Et par l'avis sa conoissance leur donna aucuns peaux presens de peu de valeur, dequels se contentent fort.

Le lendemain le Seigneur de Canada nommés Agabansa en nom, & l'appellant pour Seigneur Agabansa, vint avec deux barques accompagnés de plusieurs gens devant nos navires, puis en fit reculer en arriere dix, & vint seulement avec

Comme-
ment de
lettre de
Canada.

Cette drap-
peur de l'
le d'Orléans.

Il n'est
fait mention
de ces
peux
voyage.

Pais des
Canadiens
Males.

Agabansa
est de Sei-
gneur ou
Capitaine.

*Harangue
du Seigneur
à Agou-
bama de
Cassala.*

deux à bord deditz navires acompagné de seize hommes, & commença ledit *Agoubama* le tra- vers du plus petit de nos navires à faire vne predication & prechement à leur mode en demenant son corps & membres d'une merveilleuse sorte, qui est vne ceremonie de joye & asseurance. Et lors qu'il fut arrivé à la nef generale où étoient leditz *Saignony*, & *Danappa*, parla ledit seigneur à eux, & eux à lui, & hi commencerent à conter ce qu'ils avoient veu en France, & le bon traitement qui leur avoit esté fait, dequoy sur ledit seigneur fort joyeux, & pria le Capitaine de lui bailler ses bras pour les baiser & accolles, qui est leur mode de faire chere en ladite terre. Et lors le Capitaine entra dedans la barque dudit *Agoubama*, & commanda qu'on apportât pain & vin pour faire boire & manger ledit Seigneur & sa bande. Ce qui fut fait. Dequoy furent fort contents: & pour lors ne fut autre present fait audit Seigneur, attendant lieu & temps. Après lesquelles choses faites se departirent les vns des autres, & prirent congé, & se verra ledit *Agoubama* à ses barques, pour soy retirer & aller en son lieu. Et pareillement ledit Capitaine fit apporter nos barques pour passer outre, & aller à mondict fleuve avec le flot pour chercher habde & lieu de sauveté, pour mettre les navires, & furent outre ledit fleuve environ dix lieues côtoyant ladite ile, & au bout d'icelle trouvames vne source d'eau fort beau & plaisant, auquel lieu ya vne petite rivière, & habde de barde maréé de deux à trois brasses, que trouvames lieu

*Habde de
barre, d'icelle
à dire Ha-
ure qui est
le fleuve de
la rivière.*

vous propice pour mettre nosdites navires à l'ancre. Nous nommames le dit lieu **SAINTE-**

CHOTIX, par ce que ledit jour y arrivames. Au- Saint
Grais, où
Arvoma
Lespar
Quarvix.
Stadonai,
c'est au-
jourd'hui
Kaban.
près d'iceul lieu y a un peuple d'ôt est Seigneur
ledit **Stadonai** & y est la demeure, laquelle se
nomme **Stadonai**, qui est aussi bonne terre qu'il
est possible de voir & bien fructiférante, plei-
ne de moult beaux arbres de la nature & force
de France, comme Chênes, Ormes, Fraines,
Noyers, Pruniers, Ifs, Cedres, Vignes; Aubé-
pains, qui portent fruit aussi gros que prunes de
Dumet, & autres arbres, sous lesquels croit aussi
bon Chanvre que celui de France, lequel vient
sans semence ni labour. Après avoir visité le dit
lieu, & trouvé être convenable, se retira ledit
Capitaine & les autres dedans les barques pour
revenir aux navires. Et ainsi que fortimes
hors ladite riviere, trouvames au dévât de nous
l'un des Seigneurs dudit peuple de **Stadonai**
accompagné de plusieurs gens tant hommes
que femmes, lequel Seigneur commença à faire
un rapprochement à la façon & mode du païs, qui
est joye & assurance, & les femmes dansoient
& chantoient sans cesse étés en l'eau jusques aux
genoux. Le capitaine voyant leur bon amour &
bon vouloir, fit approcher la barque où il étoit
de leur dôna des couteaux & peignes parement
de verre, dequoy menèrent vne merveilleuse
joye de sorte que nous étés départis d'avec eux
estans d'une lieue ou environ, les oyions chan-
ter, danser, & mener fête de nôtre venoil.

*Harogve?
d'un autre
Capitaine
Canada.*

Retour du Capitaine Jacques Quartier à l'île d'Orléans, par les nommés l'île de Bacchus, & à qu'il y trouve des Isles sèches au port Sainte Anne. Fait d'alliance : Merveille mis à ses pour lui-même. Sauvages ne trouvent rien que le Capitaine allie Hochelaga : Etonnement d'eux au bordement des Canots.

CHAP. XIII.



A faisons s'avangoit des-jà fort & pressoit le Capitaine Jacques Quartier de chercher vne retraite pour l'hiver, ce qui le faisoit hâter, se trouvant en pais incognu, où jamais aucun Chrétien n'avoit esté: mais vouloit voir vne fin à la découverte de cette grande riviere de Canada, dans laquelle jusques nos mariniers n'estoient entrez, caidans à cause de son incroyable largeur) que ce fust un golfe: & pour ce ledit Capitaine Quartier ne s'arrêta puères ni en la riviere de Saguenay, ni en la aux Chedres & d'Orléans (ainsi s'appelle aujourd'hui celle où il mit à terre les deux Sauvages qu'il avoit s'amenez de France) Il prit donc chemin sans perdre temps, & ayant rencontré un lieu assez commode pour loger les navires (ainsi que nous avons n'aguères veu) il delibera de s'y arrêter. Et pour ce tetout querir les navires qu'il avoit laissés en l'île de d'Orléans, comme nous verrons par la suite de
les

de son histoire, laquelle il continuoït ainsi :

Après que nous fumes arrivés avec les Barques ou ditz navires, & retournés de la riviere Sainte-Croix, le Capitaine commanda appréhender les ditz barques pour aller à terre à ladite ile voir les arbres (qui sembloient à voir fort beaux & de la nature de la terre d'icelle) Ce qui fut fait. Et sans à ladite ile, la trouvames pleine de fort beaux arbres, comme Chénes, Ormes, Pins, Cedres, & autres bois de la sorte des nôtres, & par ailleurs y trouvames force vignes, ce que n'avions veu par ci-devant en toute la terre. Et pour ce la nommames *l'ile de Bacbus* : l'icelle ile est de longueur environ douze lieues, & est une si belle terre & vnie, pleine de bois, sans y avoir aucun labourage, fors qu'il y a petites maisons, où ilz font pécherie, comme par ci-devant est fait mention.

Le lendemain partimes avec nos ditz navires pour les mener audit lieu de Sainte-Croix, & y arrivames le lendemain quatorzième dudit mois, & vindrent au-devant de nous leditz *Dominique, Taguequi, & Damagaya*, avec vingt-cinq barques chargées de gens, lesquels venoient du lieu d'où étoient partis, & alloient audit *Stadaconé* où est leur demeure. & vindrent tous à nos navires faisant plusieurs signes de joye, fors les deux hommes qui avions apporté, sçavoit *Taguequi* & *Damagaya*, lesquels étoient tout chargés de propos & de courage, & ne voulerent entrer dans nos ditz navires, non obstant qu'ils en fussent plusieurs fois priés: dequoy eumes aucuné assistance. Le Capitaine leur demanda s'ils vou-

loient aller (comme ils lui avoient promis) avec lui à *Wscheloge* : & ils répondirent qu'ouy, & qu'ils étoient délibérés d'y aller : & alors chacun se retira.

*Et par ce
mois au d'y
a quatre de
profond en
plaine de
balste &
remontons
pour le cō-
daine des
voisins.*

Et le lendemain quinziesme dudit mois le Capitaine accompagné de plusieurs de ses gens se rendit à terre pour faire planter balles & meches, pour plus sèchement mettre les navires à secouré. Auquel lieu trouvames & se rendirent devant de nous grand nombre des gens du païs, entre autres ledits *Donatus*, nos deux hommes, & leur bande, lesquels se tindrent par certaine pointe de terre, qui est sur le bord dudit fleuve, sans qu'aucun d'eux vint environ nous, comme les autres qui n'étoient de leur bande faisoient. Et apres que ledit Capitaine fut adverti qu'ils étoient, commanda à partie de ses gens aller avec lui, & furent vers eux sous ladite pointe, & trouverent ledits *Donatus*, *Tajuragui*, *Dumoyse*, & autres. Et apres s'être entretenus, s'avancèrent *Tajuragui* de parler, & dit au Capitaine que ledit seigneur *Donatus* étoit marié d'une ledit Capitaine & ses gens, portoit tant de barres de guerre, parce que de leur pays n'en portoit nuls. A quoy répondit le Capitaine que pour le mariage ne laisseroit à les porter, & que c'étoit la coutume de France, & qu'il le sçavoit bien. Mais pour toutes ces paroles ne laisserent ledit Capitaine & *Donatus* de faire grand' chere ensemble. Et lors apperceumes que tout ce que disoit ledit *Tajuragui* ne venoit que de lui & son compaignon. Car avant que partir dudit lieu firent une assurance ledit Capitaine

*Sauvages
faibles de ce
que les
Français
portent d'ar-
mes.*

Le Seigneur de forte merveilleux. Car tout le peuple dudit *Danversus* ensemblement jetterent leurs trois cris à pleine voix, que c'étoit chose horrible à ouïr. Et à tant prièrent congé les uns des autres.

Le lendemain troisième dudit mois nous mis nos deux plus grandes navires dedans ledit habile *Striviore*, où il y a de pleine mer trois bras d'eau, & de basse eau d'environ-brasse, & fut laissé le galion dedans la fade pour mener à *Nechele*. Et tout le continent que ledits navires furent dedans ledit habile à sec se trouvaient devant ledits navires ledits *Danversus*, *Tajouagni* & *Danagaya*, avec plus de cinq cens personnes tant hommes, femmes, qu'enfants. Et entra ledit Seigneur avec dix ou douze autres des plus grands personnages, lesquels furent par ledit Capitaine & autres, festoyés & receus selon leur état, & leur furent données quelques petits presents: & fut par *Tajouagni* dit ledit Capitaine que ledit seigneur étoit marié avec une fille de *Nechele*, & que ledit seigneur ne vouloit point que lui qui parloit allant avec lui comme il avoit promis, parce que la riviere ne valoit rien (*c'est une façon de parler des Sauvages pour dire qu'elle est dangereuse, comme de venir à la fin de la Riviere de Sainte-Croix.*) A quoy fit réponse ledit Capitaine, que pour tout ce ne lui seroit d'y aller s'il luy estoit possible, parce qu'il avoit commandement du Roy son maître d'aller au plus avant qu'il lui seroit possible: mais si ledit *Tajouagni* y vouloit aller, comme il avoit promis, qu'on lui feroit tout de quoy il seroit content, & grand

Grand est le nombre de gens pour repayer le port.

Hublége ville des Sauvages en la Riviere de Sainte-Croix.

chere, & qu'ils ne feroient seulement qu'aller voir *Bachelaga*, puis retourner. A quoy répondit ledit *Saigneur* qu'il n'iroit point. Lors se retirèrent en leurs maisons.

Le lendemain dix-septième dudit mois ledit *Danarous* & les autres revindrent comme devant, & apportèrent force anguilles & autres poissons, duquel se fait grande pêche rie audit fleuve, comme sera ci-après dit. Et lors qu'ils furent arrivés devant nosdits navires, ils commencerent à danser & chanter comme ils avoient de coutume. Et après qu'ils eurent ce fait, fist ledit *Danarous* mettre tous ses gens d'un côté, & fit vn corne sur le sablon, & y fit mettre ledit Capitaine, & ses gens, puis commença vne grande harangue tenant vne fille d'environ de l'âge de dix ans en l'une de ses mains, puis la vint présenter audit Capitaine, & lors tous les gens dudit seigneur se prirent à faire trois cris en signe de joye & alliance, puis derechef presenta deux petits garçons de moindre âge l'un après l'autre, desquels firent tels cris & ceremonies que devant. Duquel présent fut ledit Seigneur par ledit Capitaine remercié. Et lors le *Seigneur* dit audit Capitaine que la fille étoit la propre fille de la sœur dudit Seigneur, & l'un des garçons frere de lui qui parloit: & qu'on les lui donnoit sur l'intencion qu'il n'alloit point à *Bachelaga*. Lequel Capitaine répondit que on les lui avoit donné sur cette intencion, qu'on les reprint, & que pour rien il ne iureroit à aller audit *Bachelaga*, par-ce qu'il avoit commandement de ce faire. Sur lesquelles pa-

Harangue
d'un Capitaine
indien avec
lequel se
fit un traité
de mariage
entre les
Français.

voies *Damagaya* compagnon dudit *Taignagui* dit audit Capitaine que ledit sieur luy avoit donné ledits enfans pour bon amour, & en sign d'assurance, & qu'il étoit content d'aller avec ledit Capitaine à *Sahelég* ; dequoy eurent grosses paroles ledits *Taignagui*, & *Damagaya*. Dont apperceumes que ledit *Taignagui* ne valoit rien, & qu'il ne fongeoit que confusion, tant par ce, qu'autres mauvais tours que lui avions ven faire. Et sur ce ledit Capitaine fit mettre ledits enfans dedans les navires, & apporter deux épées, vn grand bassin d'alun, plein, & vn covré à laver les mains, & en fit présent audit *Damagaya*, qui fort s'en courrouça, & remercia ledit Capitaine, & commanda à tous ses gens chanter & danser : & pria le Capitaine faire tirer vne pièce d'artillerie, par ce que *Taignagui* & *Damagaya* lui en avoient fait être, & aussi que jamais n'en avoient ven ni oui. Lequel, Capitaine répondit qu'il en étoit content, & commanda tirer un douzaine de bergez avec leurs boulers le travers du bois qui étoit joignant ledits navires & hommes Sauvages ; dequoy furent tous si étonnez, qu'ils pensoient que le ciel fût chassé sur eux, & se prendrnt à hurler & hucher si tresfort, qu'il sembloit qu'enfer y fût vuïdé. Et auparavant qu'ils se retirassent, ledit *Taignagui* fut dite par interposées personnes que les compagnons du gallion lesquels étoient en la tête, avoient tiré deux de leurs gens de coups d'artillerie, dont se retirèrent tous si à grand bruit qu'il sembloit que les volutions tuez.

Sauvages malheureux.

Chœur de danse, façon de remerciement au Roi.

Étonnement des Sauvages à un coup de canon.

Ce qui ne se trouva verité: car durant ledit jour
pe fut dudit gallion tirée artillerie.

*Reste inscript des Sauvages pour détourner le Capitaine
Jacques Quartier du voyage en Hochelaga: Com-
me il s'figurent le diable: Depart de Champlain
de Tadoussac pour aller à Sainte-Croix: nature et
rapport du pays: Ile d'Orléans. Kebec: Dumesnil
audis Kebec: Riviere de Batiscan.*

CHAP. XIV.

IL ne trouvoit en tout ce discours
le sujet pourquoy les Sauvages
de Canada habitez près Sainte
Croix ne vouloient que le Ca-
pitaine Quartier allât en Hochel-
aga qui est vers le fond de la
grande riviere. Neantmoins je pensé que c'é-
toient leurs ennemis, & pour ce n'avoient
point ce voyage agreable: on leur en craignoit
que ledit Capitaine ne les abandonnât, & allât
demeurer en Hochelaga. Et pour ce voyant que
pour leurs beaux yeux icelui Capitaine ne vo-
loit différer son entreprise, ils s'avisoient d'une
ruse grodliere (de vené) envers nous, qui som-
mes armés du bouclier de la foy, mais qui n'est
impertinente entre eux & leurs semblables.
Voici donc ce quel Ancheur en dit.

Le dix-huitième jour dudit mois de Sep-
tembre pour nous cuider toujours empêcher
d'aller à Hochelaga, songerent vne grande ruse.

qui fut tellexilz firent habiller trois hommes en
 la façon de trois diables, léquels étoient vêtus
 de peaux de chiens noirs & blancs, & avoient
 cornes aussi longues que le bras, & étoient peints
 par le visage de noir comme charbon : & les fi-
 rent mettre dans une de leurs barques à moitié
 non équ. Puis vindrent avec leur bande comme
 venant de contrées, auprès de nos navires, & se
 jetèrent dedans le bois sans apparoir, en y fon-
 dent leurs tentes attendant que l'heure & marée fût
 venue pour l'arrivée de ladite barque à laquelle
 leurs sortirent tous, & se présentèrent devant
 nosdites navires sans eux approcher ainsi qu'ils
 faisoient usage. Et commença Taignage à parler
 le Capitaine, lequel luy demanda s'il vouloit
 voir le bateau. A quoy lui répondit ledit Tai-
 gage que non point l'heure, mais que tantôt
 il viendroit dedans ledits navires. Et inconten-
 tement arriva ladite barque ; où étoient ledits
 trois hommes appareillans être trois diables,
 yuns de grande cornes sur leurs têtes, & fai-
 soient celui du milieu, en venant, un merveil-
 leux sermon, & passèrent le long de nos navi-
 res avec leur dite barque, sans aucune crainte tour-
 ner leur vue vers nous, & allèrent assés &
 donner en terre avec leur dite barque ; & tous
 abandonnèrent ledit Demeure & ses gens prin-
 drent ladite barque & ledits hommes lesquels
 étoient laissés choir au fond d'icelle, comme
 gens morts, & portèrent le tout ensemble dans
 le bois, qui étoit distant de dix navires d'un
 jet de pierre, & ne demoura une seule person-
 ne que nous ne se venissent dedans ledit bois.

Et eux étans retirez commencerent une predicacion & preachement que nous oyions de nos navires, qui dura environ demie heure. Apres laquelle sortirent ledits *Taignagui* & *Damagay* quidit bois marchans vers nous ayans les mains jointes & leurs chappeaux sous leurs couds, faisans vne grande admiration. Et commença ledit *Taignagui* à dire & profeter par trois fois

*Il avoit ap-
preu avec sa
sœur de parier
en breton.*

Iesus, Iesus, Iesus, levant les yeux vers le ciel. Puis *Damagay* commença à dire, Iesus Maria, Jacques Quartier regardant le ciel comme l'autre. Et le Capitaine voyant leurs mines & entendant leur commença à demander qu'il y avoit, & que c'estoit qui estoit survenu de nouveau, à quels répondirent qu'il y avoit de pitoules nouvelles, en disant, Nenni est-il bon (c'est à dire qu'elles ne sont pas bonnes.) Et le Capitaine leur demanda derechef que c'estoit. Et ilz lui dirent que leur dieu nommé *Cadmagui* avoit parlé à *Bacholaga*, & que les trois hommes devant dits estoient venus de par lui leur annoncer de nouvelles, & qu'il y avoit de la glace, & nequ'ilz mourroient tous. Dequelles paroles nos printmes tous à rire, & leur dire que *Cadmagui* n'estoit qu'un sot, & qu'il ne sçavoit ce qu'il disoit, & qu'ilz se dissent à ses messagers, & que les uns les garderoient bien de froid s'ils lui vouloit croire. Et lors ledit *Taignagui* & son cōpagn demanderent audit Capitaine s'il avoit parlé Iesus. Et il répondit que ses Pretres y avoient parlé, & qu'il seroit beau temps. Dequoy nous mercierent fort le dit Capitaine, & s'en retournèrent dedans le bois dire les nouvelles à

*Dies de
Casualité.*

autres, lesquels à l'instant sortirent dudit bois seignant être joyeux d'édictes paroles. Et pour mesmes qu'ils en écospoit joyeux, tout incontinent qu'ils furent devant les navires commencent d'une commune voix à faire trois cris & ^{Cris de joye} hardemens, qui est leur signe de joye, & se prin- ^{assent} dirent à danser & chanter comme avoient de ^{Sauvages} coutume. Mais par resolution ledits *Tague-qui* & *Dowagays* dirent audit Capitaine que le- ^{dit} *Dumarsais* ne vouloit point que nul d'eux allât à *Nabelaga*, avec lui s'il ne bailleroit plus ^{Sauvages} qui demorât à terre avec ledit *Dumarsais*. ^{A demandant} *quoy* leur répondit le Capitaine que s'ils n'é- ^{pié} point délibérez y aller de bon courage, qu'ils demeurassent, & que pour eux ne seroient mesprisés à y aller.

Or devant que nôtre Capitaine Jacques Quartier s'embarque pour faire son voyage, nous querir Champlain, lequel nous avons laissé à *Padausac* entretenant les Sauvages de discours Theologiques, & le conduisons jusques à Sainte-Croix, où l'ayans laissé, nous reprendrons ledit Capitaine pour nous conduire à *Nabelaga*, & au haut de la grande rivière : en quoy faisant nous remarquerons paraventure avec ledit Champlain quelques particularitez que nous n'avons veues. Car j'en estime pas qu'il y ait peu fait d'avoir remarqué, & comme pon- tillé jusques aux petites roches & battures qui sont dans icelle rivière pour la sûreté des na- viges, & à fin qu'en moins de temps ils puissent pénétrer par tout, marchés sans cece conduite comme sur un chemin tout frayé. Il dit donc.

*Page de-
sus l'a-
dresse inf-
que à Sa-
in-Croix.*

*De au Lit.
109.*

*De au Cou-
de.*

Le Mercredi dix-huitième jour de Mai nous partimes de *Tadesfor* pour aller au Sag. Nous passames près d'une île qui s'appelle l'île du Lièvre qui peut être à deux lieus de la terre & beside du Nord, à quelque sept lieus de *Tadesfor*, & à cinq lieus de la terre du Su. De l'île au Lièvre nous cingrames la côte du west, environ demie lieue, jusques à vne pointe qui avance à la mer, où il faut prendre plus au large. Ladite pointe est à vnelieue d'une île qui s'appelle l'île au Condre qui peut tenir environ deux lieus de large, & de ladite île à la terre du Nord, il y a vnelieue. Cette île est quelque peu vaine, venant en amoindrissant par les deux bouts. Au bout de l'Ouest il y a des prairies & pointes de rochers qui avancent quelque peu dans la si- vière. Elle est quelque peu agreable pour les bois qui l'environnent. Il y a force ardoise, & y est la terre quelque peu gravelouse; au bord de laquelle il y a vn rocher qui avance à la mer environ demie lieue. Nous passames au Nord de ladite île, distante de l'île au Lièvre de deux lieus.

Le Jeudi ensuivant nous en partimes & vin- mes mouiller l'ancre à vne anse dangereuse de côté du Nord, où il y a quelques prairies, & vne petite rivière, où les sauvages cabanent quel- quefois. Cedit iour rangeant toujours ladite côte du Nord, jusques à vn lieu où nous relas- chames pour les vns qui nous étoient con- traites, où il y avoit force rochers & lieux fort dangereux, nous fumes trois jours en attendant le beau temps. Toute cette côte n'est que mon-

*Côte dan-
gereeuse.*

regardant du côté du Su, que du côté du Nord,
le plus part ressembloit à celle du Saguenay.

Le Dimanche vingt-deuxième jour dudit mois
nous en partimes pour aller à l'île d'Orleans,
où il y a quantité d'îles à la bende du Su, les
quelles sont basses, & couvertes d'arbres, sem-
blans estre fort agréables, contenant (selon que
j'ay peu juger) les vnes deux lieues, & vne
lieue, & autres demie : Autour de ces îles ce ne
sont que rochers & basses, fort dangereux à pas-
ser, & sont éloignés quelques deux lieues de la
grande terre du Su. Et delà vinmes ranger à
l'île d'Orleans du côté du Su. Elle est à vne
lieue de la terre du Nord, fort plaisante & vaie,
contenant de long huit lieues. Le côté de la
terre du Su est terre basse, quelques deux lieues
avant en terre, ledites terres commencent à être
basses à l'endroit du ladite île, qui peut être à
deux lieues de la terre du Su. A passer du côté
du Nord, il y fait fort dangereux pour les bancs
de sable & rochers qui sont entre ladite île & la
grande terre, & assèche presque toute de basse
mer. Au bout de ladite île se vis un torrent d'eau
qui débordoit de dessus vne grande montagne
de ladite rivière de Canada, & dessus ladite
montagne est terre vne & plaisante à voir, bien
que dedans ledites terres l'on voit de hautes
montagnes qui peuvent estre à quelques vingt
ou vingt-cinq lieues dans les terres, qui sont
proches du premier Saut du Saguenay. Nous
vinmes mouiller l'ancre à Kébé, qui est un dé-
troit de ladite rivière de Canada, qui a quelque
peu de pas de large. Il y a à ce détroit de côté

île de Kébé
de Saguenay.

île d'Or-
leans.

Depuis le
même Châ-
teau de
Québec on
peut voir
à quel point
il est bas.

Torrent
d'eau.

Description
de Kébé.

du Nord une montagne assez haute qui va en
 abbaissant des deux côtés. Tout le reste est paisi-
 vni & beau, où il y a de bonnes terres pleines
 d'arbres comme chênes, cyprès, boullés, fu-
 pins, & trembles, & autres arbres fruitiers sus-
 vages, & vignes: qui fait qu'à mon opinion
 elles étoient cultivées elles seroient bonnes
 comme les nôtres. Il y a le long de la côte de-
 dit Kébé des diamans dans des rochers d'a-
 doise, qui sont meilleurs que ceux d'Alençon.
 Dudit Kébé jusques à l'île au Coude il y a vint
 neuf lieues.

*De la Sa-
 moue que
 l'on trouve
 à Kébé.*

*De la paisi-
 que est entre
 Kébé &
 Sainte-
 Croix.*

Le Lundi vint-troisième dudit mois nous par-
 tîmes de Kébé où la rivière commença à s'élar-
 gir quelques fois d'une lieue, puis de lieue & de-
 mie, ou deux lieues au plus. Le pais va de plus
 en plus en embellissant. Ce sont toutes terres
 basses, sans rochers, que fort peu. Le côté du
 Nord est rempli de rochers & bancs de sable, il
 faut prendre celui du Sud, comme d'une demi-
 lieue loin de terre. Il y a quelques petites rivie-
 res qui ne sont point navigables, si ce n'est pour
 les canots des Sauvages, auxquelles y a grande
 quantité de sautes. Nous vîmes mouiller l'a-
 cre jusques à Sainte-Croix, distance de Kébé de
 quinze lieues. C'est une pointe basse qui va en
 haussant des deux côtés: Le pais est beau & vert,
 & les terres meilleures qu'en lieu que j'avois
 veu, avec quantité de bois: mais fort peu de fu-
 pins & cyprès. Il s'y trouve en quantité de vi-
 gnes, poires, noisettes, setises, grozelles rouges
 & vertes, & de certaines petites racines de la
 grosseur d'une petite noix, ressemblent au goût

*Pointe de
 Sainte-
 Croix.*

Voilà.

comme truffes , qui sont tres-bonnes cotées & bouillies ; Toute cette terre est noire , sans aucuns rochers , sinon qu'il y a grande quantité d'ardoise : elle est fort tendre , & si elle étoit bien cultivée , elle seroit de bon rapport. Du côté du Nord il y a vne autre riviere qui s'appelle *Rivière de Saisson*, qui va fort avant en terre , par où quelque-fois les Algonmequins viennent : & vne autre de même côté à trois lieues dudit Sainte-Croix sur le chemin de Kébec , qui est celle où fut l'ancien Quartier au commencement de la découverte qu'il en fit , & ne passa point plus outre.

Voyage du Capitaine Jacques Quartier à Hochelaga : Nature & fruits du pays : Reception des François par les Sauvages. Abandon de vignes & raisins : Grand lac : Rats musqués : Arrivée en Hochelaga : Miraculeuse ressemblance des Sauvages.

CHAP. XV.

N Poëte Latin parlant des langues & dialectes qui peussent bien souvent , & se tenoient sus selon les humeurs & usages des temps , dit fort bien ,

Mais remeuantur que non eridere, cademque. *Et ecce res*
 Ainsi est-il des faits de plusieurs personnages, *in ore Pat-*
 desquels la memoire se peut bien souvent avec *risque*
 les hommes & sont frustrez de la louange qui leur appartient. Et pour n'aller chercher des

exemples externes, le voyage de nôtre Capitaine Jacques Quartier depuis Sainte-Croix jusques au fiant de la grande rivière, étroitement en ce temps icel, les ans & les hommes (car Bellefleur n'en parle point) lui en avoient eu la louange, si bien que Champlain pensoit d'en le premier qui en avoit gagné le pris. Mais fait rendre à chacun ce qui lui appartient, & suivant ce, dira que ledit Champlain a écrit l'histoire du voyage dudit Quartier: Et nous moins ne laïsse d'être loisible en ce qu'il a fait. Mais j'en étonne que le sieur du Pont Gené Capitaine hantant dès long temps les Terrenouvelles, & conducteur de la navigation de Champlain pour le sieur de Monts, ait ignoré cela. Or pour ne nous amuser, voila la description du voyage d'icelui Quartier au dessus du port de Sainte-Croix.

*De la description
du port de
Sainte-Croix
pour aller à
Bechebourg.
Le 20. du
1600.
Ecrivez en
abondance.*

Le dix neuvième jour de Septembre nous appareillames & fimes voile avec le gallion & les deux barques pour aller avec la marée au dit fleuve, où trou vames à voir des deux côtés d'icelui les plus belles & meilleures terres qu'il soit possible de voir, aussi vnies que l'eau, plines des plus beaux arbres du monde, & tant de vignes chargées de raisins le long du fleuve, qu'il semble mieux qu'elles y ayent été plantées de main d'homme, qu'antrement. Mais pour ce qu'elles ne sont cultivées, ni taillées, ne sont icelles raisins si doux, ne si gros comme les autres. Pareillement nous trou vames grand nombre de maisons sur la rive dudit fleuve, lesquelles sont habitées de gens qui font grande pécherie

de tous bons poissons selon les saisons. Et venant en nos navires en aussi grand amour & respect que si eussions été du pais, nous apportans force poisson & de ce qu'ils avoient pour avoir de notre marchandise, tendans les uns vers le ciel, faisant plusieurs ceremonies & prières de joye. Et nous étans posés environ à

vingt-cinq lieues de *Canada* en vn lieu nommé *Abasco*, qui est vn détroit dudit fleuve fort court & dangereux tant de pierres, que d'autres choses, là vindrent plusieurs barques à bord, & entre autres y vint vn grand seigneur du pais, lequel fit vn grand sermon en venant à arriver à bord, montrant par signes evidens avec les mains & autres ceremonies, que ledit

fleuve étoit vn peu plus à-mont fort dangereux, nous avertissant de nous en donner garde. Et presenta celui Seigneur au Capitaine vn de ses enfans à don, lequel print vne fille de l'âge d'environ huit à neuf ans, & refusa vn petit garçon de deux ou trois ans, parce qu'il étoit trop petit. Ledit Capitaine festiva ledit Seigneur & sa bête de ce qu'il peut, & lui donna aucun petit present, auquel remercia ledit Seigneur le Capitaine, puis s'en allerent à terre. Depuis sont venus celui Seigneur & sa femme voir leur fille jusques à *Canada*, & apporter aucun petit present au Capitaine.

Depuis ledit jour dix-neuvième jusques au vingt-huitième dudit mois nous euds été navigans à-mont ledit fleuve sans perdre heure de jour, durant lequel temps avons veu & trouvé aussi beaucoup de pais & terres aussi

Canada
Abasco
Carrefo de
peuple Can-
adois
avec Fran-
cois

A bord fai-
re de ser-
mon
par signes
evidens
dans le na-
vis

Arbres.
Vignes.

Oyseaux.

vines que l'on sçavoit desirer, plusieurs de plus beaux arbres du monde, sçavoir chânes, cornes, noyers, pins, cedres, pruches, fraises, bralles, fous, oziers, & force vignes (qui est le meilleur) lesquelles avoient si grande abondance de raisins, que les compagnons (s'il est à dire les matelots) en venoient tous chargés à bord. Il y a particulièrement force gros, cygnes, outardes, oyes, cannes, abouettes, faisans, perdrix, merles, murris, tourtres, chardonnerets, serins, linottes, rossignols, & autres oyseaux, comme en France, & en grande abondance.

Grandes
dées par
Changé
ci-de-
sus.
chap. 19.

Ledit vingt-huitième de Septembre nous arrivames à vu grand lac & plaise dudit fleuve large d'environ cinq ou six lieues, & deux de long. Et navigames ce jour à-mont ledit lac sans trouver par tout icelui que deux brasses de profond également sans haüster ni baüster. Et nous arrivans à l'un des bouts dudit lac nous apparoissoit aucun passage, ni sortie, ains nous sembloit icelui être tout clos, sans aucun déversiere, & ne trouvames audit bout que brasse de demi, dont nous courvime poser & mettre l'ancre hors, & aller chercher passage avec nos barques, & trouvames qu'il y a quatre ou cinq brasses toutes sortances dudit fleuve ou icelui lac, & venances dudit *Stacholega*. Mais en icelles ainsi sortances y a barres & traverses faites par le cours de l'eau où il n'y avoit pour lors que de brasse de profond, & ledites barres passées y a quatre ou cinq brasses, qui étoit le temps des plus petites eaux de l'année, ainsi que venant par les flots dedites eaux qu'elles estoient

plus de deux huiffes de pie.

Toutes icelles rivières circuiſſent ſeuviron-
cinq ou ſix belles iſles qui font le bout d'ice-
lles, qui ſe caſſemblyent environ quinze lieues

*Cinq ou ſix
des au bout
de la.*

mont toutes en vne. Celuy jour nous fumes à
l'entree d'icelles ou trouuames cinq hommes qui

*Prisont
des Sauve-
urs.*

deſſent des bêtes ſauuages, léquelz vindrent
à nous priuement à noz barques que s'ilz nous

euſſent veuz toute leur vie, ſans en auoir peur ni
curioſité. Et nos dites barques arrivées à terre, il'vn

*Prisont
des Sauve-
urs.*

de nos hommes print ledit Capitaine enre ſes
bras, & le porta à terre ainſi qu'il euſt fait vn en-
fant de ſix ans, tant eſtoit iceluy homme fort &

*Prisont
des Sauve-
urs.*

robſt. Nous leur trouuames vn grand morceau de
corail, & ſont leur trouuames vn grand morceau de

*Prisont
des Sauve-
urs.*

corail ſauuages qui vôt en l'eau, & ſont gros co-
ralliers, & bœs à merveilles à manger, de léquelz

*Prisont
des Sauve-
urs.*

le Capitaine prit auſſy vn peu, qui leur donna des
pains & patenôtres pour recompence. Nous

leur demōdames par ſignes ſi c'étoit le chemin
de *Becheley*, & ilz nous répondirent qu'oui, &

qu'il y avoit encore trois journées à y aller.

Le lendemain vingt-neuſième de Septembre

le Capitaine voyt qu'il n'étoit poſſible de pou-
voir pour lors paſſer ledit gallion, ſic'aviſtailler

à raccourter les barques, & mettre vſtunilles
pour le plus de temps qu'il fût poſſible, &

à attendre les barques en poſſent accueillir, & ſe

parant avec icelles à acompagné de partie des
ſeuils-hommes, ſçavoir de Claude du Pon-

trant Echancon de Monſieur le Dauphin,

Charles de la Pommelaye, Jean Goyon

de vingt-huit mariniers y compris Maer Talou-
er, & Guillaume le Breton, ayant la charge

Nombre de ceux qui alleront en Hérédaga, Arriva à Hérédaga.
 sous ledit *Quartier* des deux autres navires, pour aller à l'embouchure d'iceluy fleuve au plus loïn qu'il nous seroit possible. Et navigames de temps à gré jusques au dernier jour d'Octobre, que nous arrivames à *Hérédaga*, qui est distant du lieu où étoit demouré le gallion d'environ quarante-cinq lieues.

Grandes souffrances de Sauvages.
 Durant lequel temps & chemin faisant, trouvames plusieurs gens du pais qui nous apportèrent du poisson & autres victuailles, d'uns & menans grand' joye de nôtre venue. Et pour les atraire & tenir en amitié avec nous leur donnoit ledit *Capitaine* pour récompense des contoux, painnières, & autres menues hardes, de quoy se contentoient fort. Et nous arrivés audit *Hérédaga*, se rendirent devant de nous plus de mille personnes tant hommes, femmes, qu'enfans, lesquels nous firent un bon recueil que jamais pere fit à enfant, menans une joye merveilleuse. Car les hommes en une bande dançoient, & les femmes de leur part, & leurs enfans d'autre, lesquels nous apportoiēt force poisson & de leur pain fait de gros mil, lequel ilz jettoient dedans nédites barques, en sorte qu'il sembloit qu'il tombât de l'air. Voyant ce le *Capitaine* descendit à terre accompagné de plusieurs de ses gens, & si tôt qu'il fut descendu, s'assemblerent tous sur lui, & sur les autres, en faisant une chere inestimable; & apportoiēt les femmes leurs enfans à braslets pour les faire toucher audit *Capitaine*, & es autres qui étoient en sa compagnie, en faisant une fest

Feste des Sauvages.

qui dura plus de demie heure. Et voyant ledit Capitaine leur largesse, & bon vouloir, fit alleoir & manger toutes les femmes, & leur donna certaines parçues d'écin, & autres menues besongnes; & à partie des hommes des couteaux. Puis se retira à bord d'édites barques pour souper & passer la nuit : durant laquelle demeura icelui peuple sur le bord dudit fleuve, au plus près d'édites barques, faisant toute nuit plusieurs feux & danses, en disant à courtes heures *Aguia?d* qui est leur dire du salut & joye.

*Mes de
fabricative.*

Comment les Capitaines & les Gentils-hommes de sa compagnie, avec ses manieres bien armex & en bon order allerent à la ville de Hoebelaga. Situation d'icelle. Fruits de plusieurs batimens: & maniere de vivre des Sauvages.

CHAP. XVI.

LE lendemain au plus matin le Capitaine s'accoutra, & fit mettre les gens en ordre pour aller voir la ville & demeurance dudit peuple, & vne montogne qui est joincte à ladite ville, où allerent avec ledit Capitaine les Gentils-hommes, & vint Maribors, & laissa le par-fus pour la garde des barques, & print trois hommes de ladite ville de *Hoebelaga* pour les mener & conduire audit lieu. Et nous eûs en chemin, le trouvant aussi battu *C'est un
battu.* qu'il soit possible de voir en la plus belle terre de

*Il faut che-
rcher par
glans.*

*Seigneur del
cité de Cap-
taine.*

*Montagne
de Cap-
taine Seigneur.*

*Capitaine
le Baron de
roy m'ont.
Ville de
Montaigne.
Mont Royal
par la Roche-
laige.
Mont de la
ville de Mo-
ntaigne.*

meilleure plaine des chênes aussi beaux qu'il
en ait en forêt de France, sous lesquels elle
toute la terre couverte de glans. Et nous ayent
fait environ lieuë & demie trouuantes sur le
chemin l'un des principaux seigneurs de ladite
ville de *Montaigne*, avec plusieurs personnes, le
quel nous fit signe qu'il se falloit reposer audit
lieu près un feu qu'ils auoyent fait audit chemin.
Et lors commença ledit seigneur à faire un ser-
mon & prechement, comme ci-deuant est de
être leur coutume de faire joye & conuivialité,
en faisant celui seigneur electe audit Capitaine
sa compagnie, lequel Capitaine lui donna un
couple de haches & vne couple de couteaux, a-
vec vne Croix & remembrance du Crucifix qu'il
lui fit baïser, & ls lui pendit au col. Dequoy ledit
dit grace audit Capitaine. Ce fait marcher
plus outre, & environ demie lieuë de là comen-
çames à trouuer les terres labourées, & belle
grandes campagnes plaines de blé de leurs en-
rées, qui est comme mil de Breuil, aussi gros ou
plus que pois, duquel ils vivent ainsi que nos
traisons de froment. Et au parmy d'icelles cam-
pagnes est située & assise ladite ville de *Montaigne*,
près & joignant vne montagne qui est à l'en-
trée d'icelle, bien labourée & fort fertile, de des-
sus laquelle on voit fort loïn. Nous nommas
icelle montagne *le Mont Royal*. Ladite ville est
toute ronde, & close de bois à trois rings, en-
uiron d'vne Pyramide croisée par le haut, ayant
rengeé du parmy en façon de ligne perpendi-
culaire, puis rengeé de bois couchés de long bien
joins & couins à leur mode, & est de la hauteur

d'environ deux lances. En'y a en icelle ville
 qu'une porte & entrée, qui ferme à barres, sur
 laquelle & en plusieurs endroits de la dite clo- *Maison, U*
 re y a manieres de galleries & échelles à y mon- *sur fonce*
 ter, lesquelles sont garnies de rochers & cailloux
 pour la garde & défense d'icelle. Il y a dans icel-
 le ville environ cinquante maisons longues d'en-
 viron cinquante pas ou plus chacune, & douze
 ou quinze pas de large, toutes faites de bois,
 couvertes & garnies de grandes écorces & pelu-
 res d'édits bois, aussi larges que tables, bien cou-
 lées artificiellement selon leur mode: & par de-
 dans icelles y a plusieurs aires & chambres: &
 semblen d'icelles maisons y a une grande salle
 par terre où sont leur feu, & vivent en commu- *C'est une*
 nauté, puis se retirent en leurs dites chambres *et de son.*
 les hommes avec leurs femmes & enfans, & pa-
 reillement ont greniers au haut de leurs mai- *Maniere de*
 sons où mettent leur blé, duquel ils font leur pain *sur le bois*
 qu'ils appellent *Carami*, & le font en la maniere *avec les*
 d'après. Ils ont des piles de bois, comme à piler *la verge d'*
 charne, & battent avec pilons de bois le- *en, frot,*
 dit blé en poudre, puis l'amassent en pâte, & en *pas, com-*
 font des tourteaux, qu'ils mettent sur une *meuse.*
 pierre chaude, puis le couvrent de cailloux
 chaudi, & ainsi cuisent leur pain en lieu de
 four. Ils font pareillement force poceges du- *Prevision*
 dit blé & de fèves & pois, de quels ils ont as- *pour l'hyver*
 sez: & aussi de gros concombres, & autres
 fruits. Ils ont aussi de grands vaisseaux comme
 mecoques en leurs maisons, où ils mettent leur
 poisson, sçavoir anguilles & autres qui seichent
 à la fumée durant l'Esté, & vivent en Hiver,

N'usit de sel. & de ce font vn grand usage, comme averti par experient. Tous leur vivre est sans au goût de sel, & couchent sur écorces de bois d'aûs sur la terre, avec méchances couvertu de peaux, dequoy font leurs vêtements. Par Loires, Blésres, Marites, Renars, Charsauges, Dams, Cerfs, & autres sauvagines; mai plus grande part d'eux sont quasi tout nuds.

Leur robe. *Parolement.* *Amorcez.* La plus précieuse chose qu'ils ayent en ce de est *Esurgu*, lequel est blanc, & le prennent audit fleuve en Cornibots en la maniere ensuit. Quand vn homme a deservi la mort ou qu'ilz ont prins aux gens ennemis à la guerre le tuent, puis l'écortent par les fesses & oses, & par les jambes, bras, & épaules à grand taillades. Puis es lieux où est ledit *Esurgu* jettent ledit corps au fond de l'eau, & le laissent dix ou douze heures, puis le retirent à eux & trouvent dedans ledites taillades & incisés ledits Cornibots, dequels ilz font des parquets, & de ce vident comme nous faisons d'or d'argent, & le tiennent la plus précieuse chose du monde. Il a la vertu d'étrancher le sang des veilles, car nous l'avons expérimenté. Ceste plante ne s'adonne qu'à labouillage & pécheries de vivre. Car des biens de ce monde ne sont ce que, parce qu'ils n'en ont connoissance, & qu'ils ne boient de le ur pays, & ne sont ambalato comme ceux de Canada, & du Saguenay; non obstant que ledits Canadiés leur soient sujets, à huit ou neuf autres peuples qui sont sur le fleuve.

Peuples ar- rivez. *Et d'autres ambalato- res.*

Arrivée du Capitaine Quantier à Hochelaga: Accueil & carefse à des fautes de maladies lui font apporter pour les toucher: Mont-Royal; Saute de la grâs de recevoir de Canada: Etat de ladite riviere entre ledit Saint-Mines; Armes de bois, duquel vscot ont ains pleurez Regret de sa départe.

CHAP. XVII.



Insti comme fumes arrivés auprès d'icelle ville se rendirent au-devant de nous grand nombre des habitans d'icelle, lesquels à leur façon de faire nous firent bon recueil, & par nos guides & conducteurs fumes

rennerez au milieu d'icelle ville, où y a vne place entre les maisons spacieuse d'un jet de pierre en quaré, ou environ, lesquels nous firent signe que nous accoustions audit lieu ce que nous fimes: & tout soudain s'assemblerent toutes les femmes & filles de ladite ville, dont l'une partie étoient charges d'enfans entre leurs bras, qui nous vindrent baiser le visage, bras, & autres endroits de dessus le corps où ils pouvoient toucher, pleurant de joye de nous voir, nous faisant la meilleure chere qu'il leur étoit possible en nous faisant signe qu'il nous peût toucher leursdits enfans. Apres ces choses faites les hommes firent retirer les femmes, & s'assirent sur la terre à l'entour de nous comme

Arrivée à Hochelaga.

Entrée de nos soldats.

si eussions voulu iouer un mystere. Et tout incontinent revindrent plusieurs femmes qui aporтерene chacune une natte quadrée en façon de tapisserie, & les étendirent sur la terre au lieu de ladite place, & nous firent mettre sur icelles. Apres léquelles choses ainsi faites, fut apporté par neuf ou dix hommes le Roy & Seigneur du pais, qu'ils appellent en leur langue *Agambana*, lequel estoit assis sus une grande peau de enf & le vindrent poser dans ladite place sur icelles nattes près du Capitaine, en faisant signe qu'il étoit leur Seigneur. Celui *Agambana* étoit de l'âge d'environ cinquante ans, & n'étoit point mieux accourcé que les autres, fors qu'il avoit le contour de sa tête une maniere de lièze ou de pont la Corone, faite de poil d'herissons, & étoit celui Seigneur tout perclus & malade de ses membres. Apres qu'il eut fait son signe de salut audit Capitaine & à ses gens, en leur faisant signes evidens qu'ils fussent les bien venus, il montra ses bras & jambes audit Capitaine, & pria les vouloir toucher, comme s'il leur demandé guérison & santé. Et lors le Capitaine commença à lui frotter les bras & jambes avec les mains, & print ledit *Agambana* la lièze de Corone qu'il avoit sur sa tête, & la donna audit Capitaine. Et tout incontinent furent guérés audit Capitaine plusieurs malades, estant aveugles, borgnes, boiteux, impotens, & gens si très-vieux, que les paupieres des yeux leur pendoient sur les joues, & sejoient & couchés près ledit Capitaine pour les toucher: tellement qu'il sembloit que Dieu fût là descendu

Roy & Seigneur du pais, qu'ils appellent en leur langue Agambana, lequel estoit assis sus une grande peau de enf & le vindrent poser dans ladite place sur icelles nattes près du Capitaine, en faisant signe qu'il étoit leur Seigneur.

Il y avoit à plusieurs Sauvages de telle sorte de lièze ou de pont la Corone, que l'on ne sçait pas si c'est un mal ou un bien.

Malades & impotens, estant aveugles, borgnes, boiteux, impotens, & gens si très-vieux, que les paupieres des yeux leur pendoient sur les joues, & sejoient & couchés près ledit Capitaine pour les toucher: tellement qu'il sembloit que Dieu fût là descendu

pour les guerir. Ledit Capitaine voyant la pitié & foy de cedit peuple, dit l'Evangile saint Jean, *ſçavoir l'vs principis*, faisant le ligne de la Croix ſur les pauvres malades, priant Dieu qu'il leur donnât ſoſoiſſance de nôtre ſainte foy, & de la paſſion de nôtre Sauveur, & grace de recouurer Chrétiéité & Bapréme. Puis print ledit Capitaine vne paire d'Henres, & tout haſtément leut mor à mor la Paſſion de nôtre Seigneur, ſi que tous les aſſiſtans la pourcoûr, où tous ce pauvre peuple ſit vn grâd ſilence, & furent merueilleuſement bien entendibles, regardans le ciel & faiſans pareilles ceremonies qu'ilz nous voioient faire. Apres laquelle ſit ledit Capitaine rager tous les hommes d'vn côté, les femmes d'vn autre, & les enfans d'autre, & donna és principaux & autres des conreux & des hachots & és femmes des pœnoères, & autres menus choleſ; puis jerra parmi la place entre lédits enfans des perles bagues, & Agnus Dei d'éRAIN; de quoy menerent vne merueilleuſe joye. Ce fait, le Capitaine commanda former les trompettes & autres inſtrumens de Muſique, de quoy ledit peuple fut fort rejouï. Apres léquelles choleſ nous primés eongé d'eux, & nous recitames. Voyans ce, les femmes ſe miſent au devant de nous pour nous arréter & nous apportèrent de leurs vivres, léquels ilz nous avoient apprêtés, ſçavoir poiſſon, potages, ſeves, pain, & autres choleſ, pour nous aider faire reſpaitre, & ſiner audit lieu. Et pource que lédits vivres n'étoient à nôtre gout, & qu'il n'y avoit gout

Leſſons de la Paſſion de nôtre Sauveur.

Leſſons de la Paſſion de nôtre Seigneur.

Vivres des Sauvages.

de sel, les remerciames, leur faisant signe que n'avions besoin de repaire.

*Monsieur Royal
par le Sieur
de la Roche,
d'un
en tant bien
honte vi-
vire de
Canada
par le Sieur de
la Roche.*

Après que nous fumes sortis de ladite ville, fumes conduits par plusieurs hommes & femmes d'icelle sur la montagne devant dite, qui est par nous nommée Mont-Royal, distant dudit lieu d'un quart de lieu. Et nous étant sur ladite montagne eumes cognoissance de plus de trente lieues à l'environ d'icelle, dont y avoit le Nord vne rangée de montagnes, qui sont Est & Ouest gisances, & auant vers le Surouest. Quelles montagnes est la terre la plus belle qu'il soit possible de voir, labourable, vnie, & plane.

*Saut de la
grande vi-
vienne
possible.
Ledit vi-
vire possible
est vivien-
se au dessus
du Saut, à
plus de trois
quarante
de son en-
trepreneur.*

Et par le milieu d'édices terres voyions ledit fleuve outre le lieu où étoient demourées nosdites barques, où il y a vne Saut d'eau le plus impetueux qu'il soit possible de voir, lequel ne seut sur possible de passer, & voyions ledit fleuve tant que l'on pouvoit regarder grand, large, & spacieux, qui alloit au Surouest, & passoit par auprès de trois belles montagnes coudes que nous voyions, & estimoies qu'elles étoient à environ quinze lieues de nous; & nous fut de & montré par signes par les trois hommes qui nous avoient conduit, qu'il y avoit trois lieux Sauts d'eau audit fleuve, comme celui où étoient nosdites barques; mais nous ne peumes entendre quelle distance il y avoit entre l'un & l'autre. Puis nous montreroient que ledits Sauts passés l'on pouvoit naviger plus de trois lunes (c'est à dire trois jours) par ledit fleuve. Et là-dessus nous souvient que *Demas* seigneur des Canadiens nous a dit quelquel fois avoir été à vne terre, où

ils font vne lanté à aller avec leurs barques depuis *Canada*, jusques à ladite terre, en laquelle il y eroit force canelle & girofle. Et appellent ladicte canelle *Adisabui*, le girofle *Canasiba*. Et entre nous monstroient que le long d'édifices inditignes estant vers le Nord y a vne grande riviere qui descend de l'Occident comme ledit fleuve. Nous estimons que c'est la riviere qui passe par le royaume & province du *Saguway*. Et sans que leur fissions aucune demande & signe, prindrent la chaîne du sifflet du Capitaine qui est d'argent, & un manche de poignard qui estoit de laiton jaune comme or, lequel estoit au côté de l'un de nos mainiers, & monterent que cela venoit d'amont ledit fleuve, & qu'il y avoit des *Agesuda*, qui est à dire mauvaises gens, qui estoient armés jusques sur les doigts, nous montrant la façon de leurs armes, qui sont de cordes & bois lattes & tissés ensemble, nous desirans à entendre que ledits *Agesuda* mençoient la guerre continuelle les uns es autres, mais par desant de langue ne peumes avoir connaissance combien il y avoit jusques audit pays. Ledit Capitaine leur montra du cuivre rouge, qu'ils appellent *CaignedaXi*, leur montrant vers ledit lieu, & demandant par signes s'il venoit de là. Ils commencerent à secouer la tête disant que non, & montrant qu'il venoit du *Saguway*, qui est au contraire du precedent. Après lesquelles choses ainsi veues & entendues nous retirames à nos barques, qui ne fut sans avoir conduit de grand nombre dudit peuple, dont partie d'eux

Les Sauvages peussent aller par la suite de riviere, au pays où soit le soleil. &c.

Monsieur

Armeres du peuple que j'ai observé avec ledit de *Stade* &c.

Partisans
de Loquax
Quarante
regret de
peuple.

quand venoient nos gens les les chargeoient sur eux comme sur chevaux, & les perdoient. Et nous arrivés à nos barques sines voiles pour retourner à nôtre gallion pour deux qu'il n'eût aucun encombrer. Lequel paiement ne fut sans grand regret dudit peuple. Car tant qu'ils nous peurent suivre à val de la fleuve, ils nous suivirent. Et tant sines que nous arrivâmes à nôtre dit gallion le Lundi quatrième jour d'Octobre.

Retour de Jacques Quartier au port de Sainte-Croix, après avoir été à Hochelaga : Sauvages gardés les têtes de leurs canots ; les Toudamons ennemis des Canadiens.

CHAP. XVIII.



LE Mardi cinquième jour d'Octobre nous sines voiles, & appareillâmes avec nôtre dit gallion & barques pour retourner à la province de Canada au port de Sainte-Croix où étoient demeurés nôtre dit navires : & le septième jour nous vîmes passer le travers d'une rivière, qui vient de vers le Nord sortant audit fleuve, à l'encor de laquelle y a quatre petites-iles, & plaines d'arbres. Nous nommâmes icelle rivière, *Le nom de Four* (je croy qu'il doit dire Foix.) Et parce que l'une d'icelles iles s'avance audit fleuve, & la voit-on de loïn, ledit Capitaine fit placer

Rivière de
Four, la
quelle Ché-
pierre appé-
la Les trois
rivières.

une belle Croix sur la pointe d'icelle, & com-
manda apporter les barques, pour aller avec
marée dedans icelle riviere, pour voir le par-
fond & nature d'icelle. En nagrents celui jour
à-mont ledit fleuve. Mais parce qu'elle fut
survée de nulle experience, ni profonde, re-
tournerent, & appareillames pour aller à-val.

Le Lundy vniésime jour d'Octobre nous ar-
rivames au hable de Sainte-Croix où étoient
nos navires, & trouvames que les Maîtres &
matrimiers qui étoient demeurés avoient fait
un fort devant ledits navires tout clos de
groses pieces de bois plantées debout joignant
les unes aux autres, & tout à l'entour garni
d'artillerie, & bien en ordre pour se defendre
contre tout le pais. Et tout inconcinement que le
Seigneur du pais fut averé de nôtre venuë,
vint le lendemain accompagné de *Tauguaga,*
Douagey, & plusieurs autres pour voir ledit
Capitaine, & lui firent une merveilleuse fête,
sçavoirs avoir grand' joye de sa venuë, lequel
paraillement leur fit assez bon recueil, toute-
fois qu'ils ne l'avoient pas desservi. Le Sei-
gneur *Douagey* prin le Capitaine d'aller le len-
demain soir à *Canada*. Ce que lui promit ledit
Capitaine. Et le lendemain trezième dudit
mois ledit Capitaine accompagné des Gentils-
hommes & de cinquante compagnons bien en
ordre, allerent voir ledit *Douagey* & son peup-
le, qui est distant du lieu où étoient nos navires
de demi lieuë, & se nomme leur demou-
rance *Stadarey*. Et nous arrivés audit lieu, vint *Douagey* du
dehors les habitans au devant de nous loin de

*Gros
Plains.*

*Arrivé à
Sainte-
Croix. Et
dans le
voyage il
y en eut
deux.*

*Stadarey,
nom de la
riviere de
Canada.*

Cocins leurs relations d'un jet de pierre, ou mieux; & à se rangerent & assirent à leur mode & façon de faire, les hommes d'une part, & les femmes de l'autre debout; charcahs & dansans sans cesse. Et apres qu'ils s'entrefirent saluer & faire chere les uns aux autres, le Capitaine donna es hommes des couteaux & autre chose de peu de valeur, & fit passer toutes les femmes & filles par deson lei, & leur donna à chacune une bague d'ivoire, doquoy ils remercièrent ledit Capitaine qui fit par ledit *Dansons* & *Tapagams* mener voir leurs maisons; lesquelles étoient bien étoitées & vivres selon leur terre pout passer leur hiver. Et fut par ledit *Dansons* non cré audir Capitaine les peaux de cinq têtes d'hommes étendus sur des bois, comme peaux de parchemin: & nous dit que c'étoit des *Tandans* de devant le Sa, qui leur menoiert continuellement la guerre. Ouere nous fut dit qu'il y a deux ans passés que ledits *Tandans* les vindrent assaillir jusques dedans ledit fleuve à une ile qui est le travers de *Sagway*, où ils étoient à passer la nuit tendus aller à *S'ogande* leur mener guerre avec environ deux cens personnes tant hommes, femmes, qu'enfans, lesquels furent surpris en dormant dedans un Fort qu'ils avoient fait: où mirent ledits *Tandans* le feu tout à l'entour, & comme ils sortoient les tuèrent tous restez cinq, qui échapperent. De laquelle détresse se plaignent encore fort, nous montrans qu'ils en avoient vengeance. Apres lesquelles choses vout nous retirames en nos navires.

Cocins
Tapagams
Quartier
ou voir les
Sagway.

Têtes de
cocins
gardés par
les Sa-
ways.

Tandans
marons de
Canada.

Grande
peur
des Ca-
nadiens.

*Voyage de Champlain depuis le Port de Sainte-Croix
jusques au Saict de la grande riviere, en sont re-
marquées les rivieres, îles, & autres choses qu'il
a découvertes audit voyage : & particuliere-
ment la riviere, le peuple, & le pays des In-
quois.*

CHAP. XIX.

LA le rapport des quatre derniers chapitres nous avons veu que (contre l'opinion de Champlain) le Capitaine Jacques Quartier a pénétré dans la grande riviere jusques où il est possible d'aller. Car de gagner le dessus du Saut, qui dure une lieue, combat toujours ladite riviere en precipices & sur des roches, il n'y a pas de moyen avec bateau. Aussi le même Champlain ne l'a point fait : & ne recite point de plus grandes merveilles de ceste riviere que ce que nous avons entendu par le récit dudit Quartier. Mais il ne nous fait pourtant negligier ce qu'il nous en a laissé par écrit. Car on pourroit par aventure accuser iceluy Quartier d'avoir fait à croire ce qu'il auroit voulu, & par le témoignage de rapport d'un qui ne sçavoit point la verité de ses découvertes la chose sera mieux confirmée. Car en la fin de deux ou trois années toute parole sans résolu & arrêté, loint qu'en un voyage de quelques

*Dist. 19.
1571.*

deux cens lieues qu'il y a depuis Sainte-Croix jusques audie Sauc, ledie Champlain a remarqué des choses à quoy ledit Quartier n'a pu pris garde. Ouyez donc ce qu'il dice en l'ordon de son voyage.

Le Mercredi vint-quatrième jour du mois de Juin, nous partimes dudie Sainte-Croix, où nous retardames vne marée & demie, pour le lendemain pouvoir passer de jour, à cause de la grande quantité de rochers qui sont au travers de ladite rivière (chose étrange à voir) quasi-secche presque toute la basse mer: Mais à grand flot, l'on peut commencer à passer librement, toutefois il faut y prendre bien garde avec la sonde à la main. La mer y étoit près de vne brasses & demie. Plus nous allions en avant & plus le país est beau: nous fumes à quelques cinq lieues & demie mouiller l'ancre à la bende du Nord. Le Mercredi ensuyuant nous partimes de ce lieu, qui est plus plat que celui de devant, plein de grande quantité d'arbres comme à Sainte-Croix: Nous passames près d'une petite ile qui étoit remplie de vignes, & vintmes mouiller l'ancre à la bende du Sud, près d'un petit côteau: mais étant dessus ce sont terres vides. Il y a vne autre petite ile à trois lieues de Sainte-Croix, proche de la terre du Sud. Nous partimes le Jeudi ensuyuant dudie côteau, & passames près d'une petite ile, qui est proche de la bende du Nord, où se sus à quelques six petites rivières, dont il y en a deux qui peuvent porter batteaux assez avant, & vne autre qui a quelques trois cens pas de large à son entrée il y a quel-

Rochers
dangereux.

Une rivière
de vignes.

Autre pe-
tite ile.

ques Iles, & va fort avâit, dans terre. C'est la plus
 coruse de toutes les autres; lesquelles sont fort
 plaisantes à voir, les terres étant pleines d'arbres
 qui ressemblent à des noyers, & en ont la même
 odeur, mais le n'y ay point veu de froit. ce qui
 meurt en d'ouste. Les Sauvages m'ont dit qu'il
 porte son fruit comme les nôtres. Passant plus
 vaine, nous rencontrames vne ile, qui s'appelle
Santilly, & vne autre petite ile, laquelle est tout
 proche de la terre du Nord. Nous passames en-
 tre ladicte ile & ladicte terre du Nord, où il y a de
 l'une à l'autre quelques cent cinquante pas.
 De ladicte ile jusques à la bande du Su vne
 lieue & demie passames proche d'une riviere,
 où peuvent aller les Canoes. Toute cette côte
 du Nord est assez bonne. L'on y peut aller li-
 brement, neanmoins la sonde à la main,
 pour éviter certains poinçes. Toute cette cô-
 te que nous tangames est sable mouvant,
 mais creant quelque peu dans les bois la
 terre est bonne. Le Vendredi ensuivant nous
 partimes de cette ile, côroyans toujours la
 bande du Nord tout proche terre, qui est bas-
 se, & pleine de tous bons arbres & en quan-
 tité jusques aux trois rivieres, où il commence
 d'y avoir temperature de temps, quelque peu
 assenblable à celui de Sainte-Croix, d'au-
 tant que les arbres y sont plus avancez qu'en
 aucun lieu que l'enlle encore veu. Des trois
 rivieres jusques à Sainte-Croix il y a quinze
 lieues. En cette riviere il y a six Iles, trois des-
 quelles sont fort petites, & les autres de quel-
 que cinq à six cents pas de long, fort plaisantes

*Arbres
 semblables
 à noyers.*

De S. Ely.

*De trois rivieres, les
 quelles ser-
 vent à con-
 venir de bois.*

& fertiles pour le peu qu'elles contiennent. Il y en a vne au milieu de ladite riviere qui regarde le passage de celle de Canada, & commande aux autres éloignées de la terre, tant d'un côté que d'autre de quatre à cinq cens pas. Elle est élevée du côté du Sud, & va quelque peu en baissant du côté du Nord. Ce seroit à mon jugement vn lieu propre pour habiter, & pourroit-on le fortifier promptement, car la situation est forte de soy, & proche d'un grand lac qui n'en est qu'à quelques quatre lieues, lequel préque joint la riviere du Saguenay, selon le rapport des Sauvages qui vont près de cent lieues au Nord, & passent nombre de Sauts, puis vont par terre quelques cinq ou six lieues, & entrent dedans vn lac, d'où ledit Saguenay prend la meilleure part de sa source; & ledits Sauvages viennent dudit lac à Tadoussac. Aussi que l'habitation des trois rivieres seroit vn bien pour la liberté de quelques nations qui n'osent venir par là, à cause dedit Saguenay leurs ennemis, qui tiennent toute ladite riviere de Canada bordée; mais est habitée, ou pourroit rendre ledits Saguenay & autres Sauvages amis, ou à tout le moins faire la faveur de ladite habitation ledits Sauvages viendroient librement sans crainte & danger; d'autant que ledit lieu des trois rivieres est vn passage. Toute la terre que le vois à la terre du Nord est sablonneuse. Nous entrames environ vne lieue dans ladite riviere, & ne peumes passer plus outre, à cause du grand courant d'eau. Avec vn esquif nous fumes pour voir plus avant; mais nous ne fumes pas

D'vne lieue
qui est pro-
pre à habiter.

Grand lac
d'eau.

pas d'une lieue que nous rencontrâmes un lac d'eau fort étroit, comme de douze pas; ce fut l'occasion que nous ne peumes passer plus outre. Toute la terre que le vis aux bords de la dite riviere va en haussant de plus en plus, qui est remplie de quantité de sapins, & cypres, & fort peu d'autres arbres.

Le Samedi ensuivant nous partîmes des trois rivières & vimmes mouiller l'ancre à un lac où il y a quatre lieues. Tout ce pais depuis les trois rivières jusques à l'entrée dudit lac, est terre d'iceux par leur d'eau, & du côté du Su quelque peu plus haute. La dite terre est tres-bonne & la plus plaine que nous eussions encores veüe, les bois y sont assez clairs, qui fait que l'on les pourroit traverser aisément. Le lendemain vingt-neufième de Juin nous entrâmes dans le lac, qui a quelque quinze lieues de long, & quelques sept ou huit lieues de large. A son entrée du côté du Su environ une lieue il y a une riviere qui est assez grande, & va dans les terres quelques soixante ou quatre-vingt lieues, & continuant du même côté il y a une autre petite riviere qui entre environ deux lieues en terre, & fort de dedans un autre petit lac qui peut contenir quelques trois ou quatre lieues du côté du Nord, où la terre y paraît fort haute, on voit jusques à quelques vingt lieues, mais peu à peu les montagnes viennent se diminuant vers l'Ouest comme pais plaines. Les Sauvages disent que la plus part de ces montagnes sont mauvaises terres. Le dit lac a quelques trois bœufes d'eau par où nous passâmes, qui fut presque au milieu. La longueur gir d'Est

*Lequel
Quartier
n'est pas
que deux li
deux mois
d'ici en-
dehors.
Trente pe-
tites îles à la
fontaine de
la rivière de
la Sagoué-
rie.*

Figure.

*Sauvages
cabanés,
fortifiés à
l'entrée de
la rivière
des Français.*

*Rivière de
la Sagoué-
rie.*

& Ouest, & la largeur du Nord au Sud. Je croy
qu'il ne laisseroit d'y avoir de bons poissons, co-
me les especes que nous avons par deçà. Nous la
traversâmes en ce même jour & vîmes en quel-
ler l'ancre environ deux lieues dans la rivière
qui va au haut, à l'entrée de laquelle il y a trois
petites îles: selon ce que j'ay peu voir, les deux
sont de deux lieues, d'autres de lieue & demie, &
quelques vûes moindres, lesquelles sont remplis
de quantité de Noyers, qui ne sont gueres
différens de nôtres, & croy que les noix en font
bonnes en leur saison. L'en vîs en quantité sous
les arbres, qui étoient de deux façons, les uns pe-
tites & les autres longues, comme d'un poire,
mais elles étoient pourries. Il y avoit quantité de vi-
gnes sur le bord de ces îles; mais quand les
eaux sont grandes, la plupart d'icelles sont cou-
vertes d'eau, & ce pais est encores meilleur
qu'aucun autre que j'ay vû. Le dernier de juin
nous en partîmes, & vîmes passer à l'embou-
che de la rivière des Français, où étoient cabanés &
fortifiés les Sauvages qui leur alloient faire la
guerre. Leur forteresse est faite de quantité de
bâtons fort pressés les uns contre les autres,
laquelle vient jointe d'un côté sur le bord
de la grande rivière, & l'autre sur le bord
de la rivière des Français, & leurs canots ar-
rangent les uns contre les autres sur le bord, pour
pouvoir promptement fuir, si d'avec leurs îles
sont surpris des Français: car leur forteresse est cou-
verte d'écorce de chênes, & ne leur sert que
pour avoir le temps de s'embarquer. Nous fu-
mes dans la rivière des Français quelques cens

ou six lieus, & ne peumes passer plus outre avec
 nôtre barque, à cause du grand cours d'eau qui
 descend, & aussi que l'on ne peut aller par terre
 à travers la barque pour la quantité d'arbres qui
 sont sur le bord. Voyans ne pouvoir avancer da-
 vantage, nous prîmes nôtre équip pour voir si
 le courant étoit plus addoucy, mais allant à
 quelques deux lieus il étoit encores plus fort,
 & ne peumes avancer plus avant. Ne pouvans
 faire autre chose nous-nous en retournames en
 nôtre barque. Toute cette riviere est large de
 quelques trois à quatre cens pas, fort saine.
 Nous y vîmes cinq îles, distantes les unes des
 autres d'un quart ou demie lieue, ou d'une lieue
 ou plus, une dequelles contient une lieue, qui
 est la plus proche, & les autres sont fort petites.
 Toutes ces îles sont couvertes d'arbres, &
 d'unes basses, comme celles que j'avois ven
 auparavant, mais il y a plus de sapins & cypres
 qu'aux autres lieux. La terre n'est d'y estre
 bonne bien qu'elle soit quelque peu sablon-
 neuse. Cette riviere va comme au Suroïst.
 Les Sauvages disent, qu'à quelques quinze
 lieus d'où nous avons esté, il y a un haut qui vient
 de fort haut, où ils portent leurs Canoes pour le
 passer environ un quart de lieue, & entrent de-
 dans un lac, où à l'entrée il y a trois îles, & étran-
 ges, dans ils en rencontrent encores quelques-
 unes. Il peut contenir quelques quaranté ou
 cinquante lieus de long, & de large quelques
 six-cinq lieus, dans lequel descendent
 quantité de rivieres jusques au nombre de dix,
 lesquelles portent canots assés avant. Puis ve-

fin.

Rapport des
 Sauvages
 de la riviere
 de laquoy.

nant à la fin dudit lac, il y a un autre lac, & un
trois cent des uns un autre lac, qui est de la grande
dudit premier, au bout duquel sont cabans
les Iroquois. Ils disent aussi qu'il y a une rivière
qui va rendre à la côte de la Floride, d'où il
pour avoir dudit dernier lac quelques est Iroq.

*Quel est le
pays des
Iroquois.*

Tout le pays des Iroquois est quelque peu mou-
gneux, neantmoins tres bon, tempéré, & a
beau coup d'hiver, que fort peu.

*Arrivee au fort : Sa description, & ce qui s'y voit.
remarquable : Avec le rapport de l'usage
touchant la fin ou plutôt l'origine, de la guerre
rivière.*

CHAP. XX.



V partir de la rivière d'
Iroquois, nous sommes mes-
ler l'ancre à trois lieus
là, à la bende du Ne
Tout ce pays est une es-
balle, remplie de cources
fortes d'arbres que l'on
ci-dessus. Le premier

de suille nous eçoyames la bende du Ne
le bois y est fort clair plus qu'en aucun lieu q
nous eussions encores veu auparavant, & un

*Il est que
une ferme,
des pays* bonne terre pour cultiver. Je me mis dans
canot à la bende du Su. ou je vis quantité
les, lesquelles sont fort fertiles en fruits, co-
me Vignes, Noix, Noisettes, & une maniere

foule qui semble à des Charaignes, Cerifes, Ché-
 nes, Tremble, Pibla, Houblon, Frene, Erable,
 Heur, Cypres, fort peu de Pins & Sapins: Il y a
 aussi d'autres arbres que ie ne conois point, lé-
 quels sont fort agreables. Il s'y trouue quanti-
 té de Fraises, Framboises, Grozelles rouges,
 vents & bleuës, avec force peçies fruijes qui y
 croissent parmi grande quantité d'herbages. Il y ^{En d'au-}
 a aussi plusieurs bêtes sauvages, comme Ori- ^{l'auvages.}
 gnacs, Cerfs, Biches, Daims, Ours, Porc-epics,
 Lapins, Renards, Castors, Louës, Rats mus-
 qués, & quelques autres sortes d'animaux que
 ie ne conois point, léquels sont bons à manger,
 & de quoy vivent les Sauvages. Nous passâmes
 contre vne ile qui est fort agreable, & contiët
 quelques quatre lieues de long, & environ de-
 me de large. Je vis à la heüde du Su deux hau-
 tes montagnes, qui paroïssöient comme à quel-
 ques vingt lieues dans le terres. Les Sauvages me
 dirent que c'estoit le premier fruit de ladite rivie-
 re des *Jouguis*. Le léd creüdi ensuivant nous par-
 times de celieu, & fimes quelques cinq ou six
 lieues, nous vimes quantité d'iles. La terre y
 est fort basse, & sont couüertes de bois, ainsi
 que celles de la riviere des *Jouguis*. Le jour en-
 suite nous fimes quelques lieues, & passâmes
 aussi par quantité d'autres iles qui sont tres-böites
 & plüfantes, pour la quantité des prairies qu'il
 y a, tant du côté de terre ferme, que des autres
 iles: de tous les bois y sont fort petites, au regard
 de ceux que nous avöions passé. En fin nous ar-
 rivâmes cedit jour à l'entréed' du Saüt, avec vent ^{Estrois}
 capoupe, & rencontrâmes vne ile qui est près ^{de Saüt.}

que au milieu de ladite entrée, laquelle contient
 yn quart de lieu de long, & passames à la bende
 du Sud de ladite ile, où il n'y avoit que de trois à
 quatre ou cinq pieds d'eau, & aucuns spots ne
 brasse ou dem, & puis tout à un coup n'en sou-
 vions que trois ou quatre pieds. Il y a fort en-
 chers, & petites iles, où il n'y a point de bois, &
 fort à fleur d'eau. Du commencement de la li-
 dite ile, qui est au milieu de ladite entrée, l'air
 commence à venir de grande force : bien que
 nous eussions le vent fort bon, si ne peumes sen
 en toute nôtre puissance beaucoup avancer,
 toutefois nous passames ladite ile qui est à l'en-
 trée dudit sang. Voyans que nous ne pouvions
 avancer, nous vimmes mouiller l'ancre à la ben-
 de du Nord, contre une petite ile qui est sem-
 blable en la plus part des fruits que j'ay dit ci-dessus.
 Nous appareillames aussi tôt nôtre esquif, car
 l'on avoit fait faire exprès pour passer ledit sang
 dans lequel nous entrames ledit lieu du Penté
 moy avec quelques autres Sauvages que nous
 avions mené pour nous montrer le chemin.
 Partans de nôtre barque, nous ne fumes pas
 trois cens pas qu'il nous fallut descendre, &
 quelques Matelots se mettre à l'eau pour pas-
 ser nôtre esquif. Le canot des Sauvages passa
 aisément. Nous respondrames une infinité de pe-
 tites rochers qui estoit à fleur d'eau, où nous
 avions souvent fait, & des iles en grand nombre
 grandes & petites, voire si grand, qu'on ne
 peut à peine courir, lesquelles passées il y a
 une manière de lac, où sont toutes ces iles, lequel
 contient quelques cinq lieux de long, & pe-

Grand cou-
 rant d'eau.

est tant de large, où il y a quantité de petites
 rivières qui sont rochers. Il y a proche d'udit lac
 une montagne qui découvre assez loin dans les
 terres, & une petite rivière qui vient de la
 dite montagne tomber dans le lac. L'on voit du
 côté du Su quelques trois ou quatre monta-
 gnes qui paroissent comme à quelques quinze
 ou seize lieues dans les terres. Il y a aussi deux
 rivières, l'une qui va au premier lac de la rivie-
 re des Français, par où quelquefois les Algériens
 leur vont faire la guerre, & l'autre qui est
 proche du lac qui va quelque peu dans les ter-
 res. Venans à approcher d'udit lac avec nôtre
 petit esquif, & le canot, je vous assure que ja-
 mais je ne vis un torrent d'eau déborder avec
 une telle impetuôsisé comme il fait, bien qu'il
 ne soit pas beaucoup haut, n'étant en d'aucuns
 lieux que d'une brasse ou de deux, & au plus de
 trois: il descend comme de degré en degré, &
 en chaque lieu où il y a quelque peu de hauteur
 il se fait un éboullement étrange de la
 force & roideur que va l'eau en travaillant ledit
 lac, qui peut contenir une lieue: il y a force ro-
 chers de large, & environ le milieu il y a des îles
 qui sont fort étroites & fort longues, où il y a
 tout tant du côté de d'icelles îles que sont au Su,
 comme du côté du Nord, où il fait si dangereux,
 qu'il est hors de la puissance d'hommes d'y pas-
 ser en bateau, pour petit qu'il soit. Nous sommes
 parvénu dans les bois pour en voir la fin, où il y
 a une lieue, & où l'on ne voit plus de rochers ni
 de sauts, mais l'eau y va si vite qu'il est impossi-
 ble de plus; & ce courant contient quelques

*Montagne
 proche du
 lac, entre
 le Mont-
 Royal par
 Jacques
 Quercier.*

*Arrière au
 lac à l'Est
 d'icelle.*

*Hauteur
 du lac.*

*de passer le
 lac par le
 bateau.*

Les gens
S'amusent
à en aller
par terre.

trois ou quatre lieues. Outre ce saut premier, il y en a dix autres, la plupart difficiles à passer de façon que ce seroit de grandes peines & travaux pour pouvoir voir, & faire ce que l'on pourroit se promettre par bateau, si ce n'étoit à grands frais & dépens, & encores en danger de travailler en vain: mais avec les canots des Sauvages l'on peut aller librement & promptement en toutes les terres, tant aux petites rivières comme aux grandes: Si bien qu'en le gravissant, par le moyen d'édits Sauvages & de leurs canots, l'on pourra voir tout ce qu'il peut, bon & mauvais, dans un an ou deux. Tout ce peu de país du côté dudit saut que nous avons nommé par terre, est bois fort clair, où l'on peut aller aisément avec armes sans beaucoup de peine: l'air y est plus doux & temperé, & de meilleure terre qu'en lieu que j'eusse vu, où il y a quantité de bois & fruits, comme en tous les autres lieux ci-dessus, & est par les quarante-cinq degrés & quelques minutes. Voyant que nous ne pouvions faire davantage, nous en retournames en notre barque, où nous interrogames les Sauvages que nous avions, de la fin de la rivière, que le leur fit figurer de la main, & de quelle partie procédoit la source.

Les sauts
sont par les
45 degrés
et quelques
minutes.

De l'en-
trée du
grand saut
de la Ca-
mada.

Ils nous dirent que passé le premier saut que nous avions vu, ils faisoient quelques dix ou quinze lieues avec leurs canots dedans la rivière, où il y a une rivière qui va en la demeure des *Algonquins*; qui sont à quelques soixante lieues éloignés de la grande rivière; & par là venoient à passer cinq sauts, lesquels peussent

construit du premier au dernier huit lieues, de- *Algon-
 quels il y en a deux où ils portent leurs canots, dé-
 pour les passer, chaque fait peut tenir quelque *quis n'a fi-
 demi-quart de lieue, ou un quart au plus. Et *tail.*
 puis ils viennent dedans un lac, qui peut tenir *Cinq lieues.*
 quelques quinze ou seize lieues de long. De là *Lac.*
 ils entrent dedans une rivière, qui peut conte-
 nir une lieue de large, & font quelques deux
 lieues dedans, & puis r'entrent dans un autre
 lac de quelques quatre ou cinq lieues de long, *Lac.*
 venant au bout duquel ils passent cinq autres
 lacs, distans du premier au dernier quelques *Cinq lieues.*
 vingt-cinq ou trente lieues, dont il y en a trois
 où ils portent leurs canots pour les passer, &
 les autres deux ils ne les font que traîner de-
 dans l'eau, d'autant que le cours n'y est si fort
 ni mauvais comme aux autres. De tous ces
 lacs aucun n'est si difficile à passer comme ce- *Lac.*
 lui que nous avons veu. Et puis ils viennent
 dedans un lac qui peut tenir quelques quatre- *Lac.*
 vint lieues de long, où il y a quatre d'îles, &
 qu'au bout d'icelles l'eau y est salubre, & l'hiver *Lac.*
 doux. A la fin dudit lac ils passent un lac, qui est
 quelque peu élevé, où il y a peu d'eau, laquelle *Lac.*
 descend: là ils portent leurs canots par terre en- *Lac.*
 viron un quart de lieue pour passer ce lac. De *Détroit.*
 là entrent dans un autre lac qui peut tenir quel-
 ques soixante lieues de long, & que l'eau en est
 fort salubre. Et à la fin ils viennent à un détroit
 qui est de deux lieues de large, & va assez avés *Lac inégal.*
 des terres: Qu'ils n'avoient point passé pl^{us} ou-
 tre, & n'avoient en la fin un lac qui est à quelque
 quinze ou seize lieues d'où ils ont été, ni que ceux**

*Merveille
d'un lac
faisant des
rivières op-
posées.*

qui leur avoient dit eussent veu l'homme qui l'eut veu, d'autant qu'il est si grand, qu'il ne se regarde pas de se mettre au large, de peur que quelque tourmente, ou coup de vent, ne le surprins: Disent qu'en été le Soleil se couche au Noct dudit lac, & en l'hiver il se couche comme au milieu: que l'eau y est riel-mauvaise, comme celle de cette mer. Le leur demanday, si depuis cedit lac dernier qu'ils avoient veu, l'eau descendoit toujours dans la rivière venant à *Gachopé*: ils me dirent que non, que depuis le troisième lac, elle descendoit seulement venant audit *Gachopé*, mais que depuis le dernier saut, qui est quelques peu haut, comme j'ay dit, que l'eau étoit presque pacifique, & que ledit lac pouvoir prendre cours par autres rivières, lesquelles vont dedans les terres, soit au Su ou au Noct, dont il y en a quantité qui y affluent, & dont ils ne voyent point la fin.

*Retour de Saint à Tadoussac, avec la construction
du rapport de plusieurs Sauvages, touchant le lan-
guent, & commencement de la grande rivière du
Canada: Du nombre des Saints & Lacs qu'il y a
versé.*

CHAP. XXI.



NOUS partimes dudit lac le Vê-
dredi quatrième jour de Juillet, &
revinmes cedit jour à la rivière des
Iroquois. Le Dimanche ensuivant
nous en partimes, & vinnmes résoudre l'acte

22. *lac.* Le Lundi ensuivant nous fumes mouil-
 ler l'avare aux trois rivières. Cedit jour nous
 fimes quelques quatre lieues par delà lesdites
 trois rivières. Le Mardi ensuivant nous vin-
 mes à *Rebo*, & le lendemain nous fumes au
 bord de l'île d'Orleans, où les Sauvages vin-
 dent à nous, qui étoient esbauez à la grand'
 cote du Nord. Nous interrogeâmes deux ou
 trois *Algonquins*, pour sçavoir s'ils se con-
 formeroient avec ceux que nous avions inter-
 rogez, couchant la fin & le commencement de
 la dite rivière de *Canada*. Ils dirent, comme ils
 l'ont figuré, que passé le saut que nous avions
 vu, environ deux ou trois lieues, il y a vne ri-
 vière en leur demeure, qui est à la bende du
 Nord, continuant le chemin dans la dite grande
 rivière, ils passent vn saut, où ils portent leurs
 canots, & viennent à passer cinq autres sauts,
 lesquels peuvent contenir du premier au der-
 nier quelques neuf ou dix lieues, & que ledits
 sauts ne sont point difficiles à passer, & ne sont
 que trainer leurs canots en la plus part d'édits
 sauts horsmis à deux où ils les portent. De-là
 viennent à entrer dedans vne rivière, qui est
 comme vne marinière de lac, laquelle peut
 contenir quelque six ou sept lieues, & puis pas-
 sent cinq autres sauts, où ils trament leurs ca-
 nots comme ausdits premiers, horsmis à deux,
 où ils les portent comme aux premiers, & que
 du premier au dernier il y a quelques vingt ou
 vingt-cinq lieues: puis viennent dedans vn lac
 qui contient quelques cent cinquante lieues de
 long, & quelques quatre ou cinq lieues à l'en-

*deux sauts
 part des
 Sauvages
 Algonquins.*

Cinq sauts.

Les.

Cinq sauts.

*Rivière de
 Algonquins
 qui*

Riviere des
Iroquois.
Sant.
Grand lac
Elyngton.

trée dudit lac il y a vne riviere qui va aux *Algonnequins* vers le Nord: Et vne autre qui va aux *Iroquois* par où ledits *Algonnequins* & *Iroquois* se font la guerre. Et un peu plus haut à la bende du Sud dudit lac, il y a vne autre riviere qui va aux *Iroquois*: puis venant à la fin dudit lac, ils rencontrent un autre lac, où ils portent leurs canots: de là ils entrent dedans un autre tres-grand lac, qui peut contenir autant comme le premier. Ils n'ont esté que fort pendant ce deintre; & ont esté dire qu'à la fin dudit lac il y a vne mer, dont ils n'ont veu la fin, ne où dieu qu'aucun l'ait veüe. Mais qu'elle ou ils ont esté, l'eau n'est point mauvaise, d'autant qu'ils n'ont point avancé plus haut, & que le cours de l'eau vient du côté du Soleil couchant venant à l'Orient, & ne sçayent si passé ledit lac qu'ils ont veu, il y a autre cours d'eau qui aille du côté de l'Occident: que le Soleil se couche à main droite dudit lac, qui est selon mon iugement au Nordouest, peu plus ou moins, & qu'au premier lac l'eau ne gele point, ce qui fait juger que le temps y est temperé, & que toutes les terres des *Algonnequins* est terre basse, remplie de fort peu de bois; & du côté des *Iroquois* est terre montaigneuse, neantmoins elles sont tresbonnes & fertiles, & meilleures qu'en aucun endroit qu'ils ayent veu. Ledits *Iroquois* se tiennent à quelques cinquante ou soixante lieues dudit grand lac. Voilà au certain ce qu'ils m'ont dit avoir veu, qui ne differe que bien peu au rapport des premiers.

Cedit jour nous fumes proches de l'île au Condre, comme environ trois lieues. Le lundi

dixième dudit mois, nous vîmes à quelques
 lieues de demi de l'île au Lièvre, du côté du
 nord, ou il vint d'autres Sauvages en notre bar-
 que, entre lesquels il y avoit un jeune homme ^{Rapport}
 Algonquain, qui avoit fort voyagé dedans ledit ^{d'un Sauvage}
 grand lac. Nous l'interrogeâmes fort particu- ^{lièrement}
 lièrement comme nous avions fait les autres ^{Algonqui-}
 Sauvages. Il nous dit, que passé ledit saur que ^{qu'on}
 nous avoit vu, à quelques deux ou trois lieues, ^{Algonqui-}
 il y a vne riviere qui va aux dits Algonquains, on ^{riviere des}
 la fourcabannes, & qu'allant en ladite grande ^{Algonqui-}
 riviere il y a cinq sauts, qui peuvent contenir du ^{premier}
 premier au dernier quelques huit ou neuf ^{Cinq sauts}
 lieues, dont il y en a trois où ilz portent leurs ^{Canots,}
 canots, & deux autres où ilz les trainent : que ^{Car,}
 chacun desdits sauts peut tenir un quart de lieue ^{de long,}
 de long, puis viennent dedans un lac qui peut ^{contenir}
 contenir quelque quinze lieues. Puis ilz pas- ^{Cinq sauts}
 sent cinq autres sauts, qui peuvent contenir du ^{premier}
 premier au dernier quelques vingt à vingt-cinq ^{lieues,}
 lieues, où il n'y a que deux desdits sauts qu'ils ^{Grand saut}
 passent avec leurs canots, aux autres trois ilz ^{ou les de}
 se les font que trainer. De-là ils entrent de- ^{trois sauts}
 dans un grandissime lac, qui peut contenir ^{lieues.}
 quelques trois cents lieues de long. Avançant ^{quelques}
 quelques cent lieues dans ledit lac, ilz ren- ^{contrent}
 contrent vne île qui est fort grande, où au de- ^{de l'île}
 li de ladite île, l'eau est salubre; mais que pas- ^{l'eau}
 sée quelques cent lieues plus avant, l'eau est ^{encore}
 encore plus mauvaise: Arrivant à la fin dudit ^{lac,}
 lac, l'eau est du tout salée: Qu'il y a un saut qui ^{peut}
 peut contenir vne lieue de large, d'où il descend ^{un}
 un grandissime courant d'eau dans ledit lac.

Que passé ce faut, on ne voit plus de terre, ni d'un côté ni d'autre, sinon vne mer si grande qu'ils n'en ont point veu la fin, ni ouï dire qu'aucun l'air vent: Que le Soleil se couche maindroict dudit lac, & qu'à son entrée il y a vne riviere qui va aux *Algonniquois*, & l'autre aux *Troquois*, par où ilz se font la guerre. Que la terre des *Troquois* est quelque peu montagneuse, neantmoins fort fertile, où il y a quantité de blé d'Inde, & autres fruits qu'ils n'ont point en leur terre. Que la terre des *Algonniquois* est basse & fertile. Ic leur demanday s'ils n'avoient point connoissance de quelque mines. Ils nous dirent, qu'il y a vne nation qu'on appelle les bons *Troquois*, qui viennent pour troquer des marchandises que les vaisseaux François donnent aux *Algonniquois*, lesquels disent qu'il y a à la partie du Nord vne mine de frappe toire, dont ilz nous en ont montré quelques brasselets qu'ils avoient eu d'édits bons *Troquois*: Que si l'on y vouloit aller ils y meneroient ceux qui seroient deputez pour cet effet. Voila tout ce que j'ay peu apprendre des vns & des autres, ne se differans que bien peu, sinon que les seconds qui furent interrogez dirent n'avoir point veu de l'eau salée, aussi ilz n'ont pas été si loin dans ledit lac comme les autres: & different quelque peu de chemin, les vns le faisant plus court, & les autres plus long: De façon que selon leur rapport, du faut où nous avons été, il y a jusques à la mer salée, qui peut être celle du Su, quelques quatre cens lieues. Le Vendredi onzième dudit mois nous fumes de retour à

Tadoussac

*Riviere des
Algonniquois.*

*Les bons
Troquois.*

*Cairns.
Pays le plus
est au lac
l'ancien de
Troquois
Quartier.*

Tadoussac ou étoit notre vaisseau, le 16 Jour apres
le departir.

Brue à
Tadoussac.

*Description de la grande riviere de Canada, & au-
tres qui s'y déchargent : Des peuples qui habitent
le long d'icelle : Des fruits de la terre : Des bêtes &
oiseaux : & particulièrement d'une bête à deux
pieds : Des poissons abondans en ladite grande ri-
viere.*

CHAP. XXII.



MAIS avoit parcouru la gran-
de riviere de Canada jusques
au premier & grand saut, &
r'amené nos voyageurs vn cha-
cun en son lieu, sçavoir le Ca-
pitaine Jacques Quartier au port
Sainte Croix, & Champlain à Tadoussac,
il est besoin, utile, & nécessaire de sçav-
oir le comportement de nos François, ce
qui leur arriva, & leurs diverses fortunes,
durant vn hiver & vn prin-temps ensulvant
qu'ils passerent a icelle port Sainte-Croix. Et
quant vedit Champlain nous-nous contente-
rons de le r'amener de Tadoussac en France
(par-ce qu'il n'a point hiverné en ladite rivie-
re de Canada) apres que nous aurons combattu
le *Sagoye*, & dissipé les Chimeres des Ar-
monchiçois.

Mais avant que ce faire nous reciterons ce
que ledit Capitaine Quartier rapporte en gene-

ral des merveilles du grand fleuve de *Canada* ensemble de la riviere de *Saguenay*, & de celle des *Iroquois*, afin de esfronger le discours qu'il en a fait avec ce qu'en a écrit ledit *Champlain* duquel nous avons rapporté les paroles ci-dessus.

Entre de la province de Canada Ledit fleuve dont (ce dit-il) commence (par l'île de l'Assomption) le travers des hautes montagnes de *Montguede* & des sept îles: & y a de distance en travers trente-cinq ou quarante lieux, & y a au parmi plus de deux cens lieues de profond. Le plus profond, & le plus sûr à naviger est du costé de vers le *Su*, & de vers le *Nord*, sçavoir es dites sept îles y a d'un costé & d'autre environ sept lieux loin de dites îles de grosses rivières qui descendent des monts de *Saguenay*, lesquelles font plusieurs bancs à la mer fort dangereux. A l'entrée de dites rivières avons veu grand nombre de *Baillames* & *Chaux de mer*.

Baillames, Mispipatan Le travers de dites îles y a une petite rivière qui va trois ou quatre lieux en la terre par dessus les rivières, en laquelle y a un merveilleux nombre de tous oyseaux de rivière. Depuis commencement dudit fleuve jusques à *St. Basile* y a trois cens lieux & plus: & le commencement d'icelui à la riviere qui vient de *Saguenay*, laquelle sort d'entre hautes montagnes, & entre dedans ledit fleuve auparavant qu'elle arrive à la province de *Canada*, de la bande de vers le *Nord*. Et est icelle riviere fort profonde, étroite, & dangereuse à naviger.

Canada Apres ladite riviere est la province de *Canada*

Langue de la riviere de Saguenay

où il y a plusieurs peuples par villages non clos. Il y a aussi és environs dudit *Canaie* dedans le-
dit fleuve plusieurs îles tant grandes que peti-
tes. Et entre autres y en a vne qui contient plus
de dix lieus de lōg, laquelle est pleine de beaux
de grands arbres, & force vignes. Il y a passage
des deux côtés d'icelle. Le meilleur & le plus
sain est du côté devers le Su. Et au bout
d'icelle ille vers l'Ouest y a vn affourq d'eau
bel & delectable pour mettre navires : au-
quel il y a vn déroit dudit fleuve fort cou-
rant & profond, mais il n'a de large qu'en-
viron vn tiers de lieue : le travers du quel y a vne
terre double de bonne hauteur toute labou-
rée, aussi bonne terre qu'il soit possible de
voir. Et là est la ville & demurance du sei-
gneur *Domasans* & de nos hommes qu'avons
pris le premier voyage : laquelle demurance
le nomme *Stadacord*. Et auparavant qu'arriver
audit lieu y a quatre peuples & demurances,
à sçavoir *Apassé*, *Irarnatan*, *Tanla*, qui est sur vne
montagne, & *Stadon*, puis ledit lieu de *Stadaco-
rd*, sur laquelle haute terre vers le Nord est la
riviere & hable de Sainte-Croix : auquel lieu
avons esté depuis le quinzième jour de Septem-
bre jusques au sixième jour de May mil cinq cēs
rente six : auquel lieu les navires demorerent
à sec, comme cy-devant est dit. Passé ledit lieu est
la demurance du peuple de *Tiquanoday*, & de
Stichelag : le quel *Tiquanoday* est sur vne monta-
gne, & l'autre en vn plain pais.

Toute la terre des deux côtés dudit fleuve
jusques à *Stichelag*, & outre, est aussi belle &

de
d'ice
l'eau
vignes.

Apassé
Irarnatan
Tanla
Stadacord
Sainte
Croix

Tiquanoday
Stichelag

vnie que jamais homme regarda. Il y a aussi
des montagnes assez loin dudit fleuve qu'on
voit par sus ledites terres, dequelles il descend
plusieurs rivières qui entrent dans ledit fleuve.

Toute ceste dite terre est couverte de pleine de
bois de plusieurs sortes, & force vignes, occu-
Terre vi-
uésse. pré à l'entour des peuples, laquelle ils ont de-
sertee pour faire leur demeureance & labeur.

Il y a grand nombre de grands cerfs, daims,
ours, & autres bêtes. Nous y avons veu les por-
Bête à deux
piés. d'une bête qui n'a que deux piés, laquelle nous
avons suivie longement pardessus le sible & le
vaze, laquelle a les piés en ceste façon, grand
d'une paume & plus, Il y a force Loups,
Bièvres, Martres, Renats, Chats sauvages,

Animans
de petit de
Canada. Lièvres, Conins, Escureux, Rats, lesquels
sont gros à merveilles, & autres sauvages.

Ilz s'accoutrent des peaux d'icelles bêtes, par-
ce qu'ils n'ont nuls autres accoutremens. Il y a
grand nombre d'oiseaux: sçavoir Grœs, Outar-
Oyseux de
Canada. des, Cygnes, Oyes sauvages blanches & grises,
Canes, Canars, Merles, Mauvis, Tourterres,
Raniers, Chardonnerets, Tarins, Sorins, Linco-
tes, Rossignols, Passes solitaires, & autres oi-
seux comme en France.

Aussi, comme par ci-devant est fait men-
Abondance
de poisson de
Canada. tion és chapitres precedens, cedit fleuve est le
plus abondant de toutes sortes de poissons qu'il
soit en memoire d'homme d'avoir jamais veu, ni
ouï. Car depuis le commencement jusques à la
fin y trouverez selon les saisons la pluspart des
sortes & especes de poisson de la mer & en
deux. Vous trouverez jusques audit *Canada*

force Baillames, Marsoins, Chevaux de mer, *Albucays*, qui est une sorte de poisson duquel nous n'avions jamais vu, ni oûi parler. Ils sont blancs cômme neige, & grands cômme marsoins, & ont le cors & la tête comme lièvres, lesquels se tiennent entre la mer & l'eau douce, qui commence entre la riviere du *Saguenay* & *Canada*. Item y trouverés en Juin, Juillet, & Aoust force maquereaux, Mulets, Bars, Sarrtes, grosses Anguilles, & autres poissons. Ayans leur saison passée y trouverés l'Eplan aussi bon qu'en la riviere de Seine. Puis au renouveau y a force Lamproyes & Sammons. Passé ledit *Canada* y a force Brochets, Truites, Carpes, Brame, & autres poissons d'eau douce, & de toutes ces sortes de poissons fait ledit peuple de chacun selô leur saison grosse pecherie pour leur substance & vivandaillie.

De la riviere de Saguenay : Des peuples qui habitent vers son origine : Autre riviere venant dudit Saguenay au-dessus du fauc de la grande riviere: De la riviere des Iroquois venant de vers la Floride, pais sans nege ni glaces: Singularitez d'iceul pais: Soupçon sur les Sauvages de Canada : Et sur nosse avec l'education d'une fille échappée : Rencontre des Sauvages avec les Français.

CHAP. XXIII.

Quand nous eûmes arrivés à *Stochelays* avec le pillon & les barques, avons convertis, allé & venu avec les peuples les plus prochains de nos navires en deux ou trois semaines, fors que par fois avons eu

cuns differens avec aucuns mauvais gens, dont les autres étoient fort marcis & courtochez. Eavons entendu par le Seigneur *Domanne, Targuagui, Demegaya, &* autres, que la riviere devant dite, & nommée la riviere du *Sagony*, va jusques audit *Sagony*, qui est loin du commencement de plus d'une ligue de chemin vers l'Ouest-Norouest : & que passé huit ou neuf journées, elle n'est plus profonde que par le rous : mais le droit & bon chemin de plus loin est par ledit fleuve jusques au-dessus de *Stachelaga* à une riviere qui descend dudit *Sagony*, & entre audit fleuve (ce qu'avons veu) & que là sont une lune à y aller. Et nous ont fait entendre qu'audit lieu les gens sont habillés de draps, comme nous, & y a force villes & peuples, & bonnes gens, & qu'ils ont quantité d'or & de cuivre rouge. Et nous ont dit que le tour de la terre d'erapois ladite premiere riviere jusques audit *Stachelaga* & *Sagony* est une île, laquelle est circonnée de rivieres & dudit fleuve : & que passé ledit *Sagony* ladite riviere entre en deux ou trois grans lacs d'eau fort larges puis, que l'on trouve une mer douce, de laquelle n'est mention avoir vers le bout ainsi qu'ils ont ouï par ceux du *Sagony* : car ils nous ont dit n'y avoit île. Quant nous ont donné à entendre qu'au lieu où avions été notre gallion quand fumes à *Stachelaga* y a une riviere qui va vers le Surouest, où semblablement sont une lune à aller avec leurs barquet depuis Sainte-Croix jusques à une terre où il n'y a jamais glaces ni neiges, mais qu'en cet

Recit de la riviere du Sagony.

Recit de la riviere du Sagony.

Recit de la riviere du Sagony.

Recit de la riviere du Sagony.

Recit de la riviere du Sagony.

ditte terre y a guerre continuelle des vns contre les autres, & qu'en icelle y a Oranges, Aman- Fruits di-
des, Noix, Prunex, & autres sortes de fruits & ctés.
en grande abondance. Et nous ont dit les hom-
mes & habitans d'icelle terre être vévus & ac-
coustrez de peaux comme eux. Apres leur avoir
demandé s'il y a de l'or & du cuivre, nous ont
dit que non. L'estime à leur dire, ledit lieu estre
vers la Terre-neuve où fut le Capitaine Jean
Verzazan à ce qu'ils montrent par leurs signes
& merches.

Et depuis de jour en autre venoit ledit peu-
ple à nos navires. & apportoient forces Anguil-
les & autres poissons pour avoir de nôtre mar-
chandise, dequoy leur étoient baillez courtois,
aleux, parolotres, & autres mêmes choses,
dont se contenoient fort. Mais nous apper- Méchans-
ceumes que les deux méchans qu'avions ap- ci de l'ale-
porté leur disoient & donnoient à entendre que garage Et
ce que nous leur bailloions ne valoit rien, & Desvrayz.
qu'ils auroient aussi-tôt des hachors comme à cause
des courtois pour ce qu'ils nous bailloient, les Savoir
monstrant que le Capitaine leur eut fait beau- est en
coup de présents, & si ne cessoient à toutes hou- France.
res de demander audit Capitaine, lequel fut
avertit par un Seigneur de la ville de *Bayou-*
cheva qu'il se doant garde de *Durossens*, &
dédits deux méchans, & qu'ils étoient *Ag-*
isla, qui est à dire traîtres, & aussi en fut avertit
par aucuns dudit *Canada*, & aussi que nous ap-
perceumes de leur malice, par ce qu'ils vou-
loient retrour les trois enfans que ledit *Duross-*
ens avoit donné audit Capitaine. Et de faire si-

rent fuir la plus grande des filles ; du matin. Apres laquelle ainsi fuir, fit le Capitaine prendre garde aux autres : & par l'averissement d'édits *Faymagoué* & *Domagoué* s'abstindrent & de porcerent de venir avec nous quatre ou cinq jours, sinon aucuns qui venoient en grande peur & crainte.

Recherche
par le
Fort.
Fort. de
Gare et
deux et
la nuit.
Tromper
soudain
d'un
quart.

Mais voyans la malice d'eux, doutans qu'ils ne songeassent aucune trahison, & venir avec un amas de gens sur nous, le Capitaine fit renforcer le Fort tout à l'entour de gros fosses, larges, & parois, avec porte à pont-levis & renfort de pans de bois au contraire des premiers. Et fut ordonné pour le guet de la nuit pour le jour à venir cinquante hommes à quatre quarts, & à chacun changement desdits quarts les trompettes sonantes. Ce qui fut fait selon ladite ordonnance. Et lesdits *Domagoué*, *Faymagoué*, & *Domagoué* estans avertis dudit renfort, & de la bonne garde & guet que l'on faisoit, furent courroucez d'être en la malgrace du Capitaine, & envoyèrent par plusieurs fois de leurs gens feignans qu'ils fussent d'aillieurs, pour voir si on leur seroit déplaisir, de quels on ne tint compte, & n'en fut fait ny montré aucun semblant. Et y vindrent ledits *Domagoué*, *Faymagoué*, *Domagoué*, & autres plusieurs fois parler audit Capitaine, une riviere entre-deux, lui despayans si il étoit marié, & pourquoy il n'alloit les voir. Et le Capitaine leur répondit qu'ils n'étoient que traîtres, & méchans, ainsi qu'on lui avoit rapporté : & ainsi qu'il l'avoit apperceu en plusieurs sortes, comme de n'avoir eus promesse d'aller à *St. Louis*.

Recherche
par le
Fort.
Fort. de
Gare et
deux et
la nuit.
Tromper
soudain
d'un
quart.

& d'avoit retiré la fille qu'on lui avoit donnée, & autres mauvais tours qu'il lui nomma. Mais pour tout ce, que s'ils vouloient être gens de bien, & oublier leur mal-volonté, il leur pardonnoit, & qu'ils vinssent serrement à bord faire bonne chère comme portevant. De quelques paroles remercièrent ledit Capitaine, & lui promirent qu'ils lui rendroient la fille qui s'en étoit faite, dans trois jours. Etle quatrième jour de Novembre *Domingo* accompagné de six autres hommes, vindrent à nos navires pour dire au Capitaine que le Seigneur *Damasco* étoit allé par le pais chercher ladite fille, & que le lendemain elle lui seroit par lui menée. Et outre ce que *Tiguaragué* étoit fort malade, & qu'il prioit le Capitaine lui envoyer un peu de sel & de pain. Ce que fit ledit Capitaine, lequel lui manda que c'étoit Jesus qui étoit marié avec lui pour les mauvais tours qu'il avoit euidés jadis.

Et le lendemain le dit *Damasco*, *Tiguaragué*, *Domingo*, & plusieurs autres vindrent & amenèrent ladite fille, la représenterent audit Capitaine, lequel n'en tint conte, & dit qu'il en vouloit point, & qu'ils la remenaissent. A quoy répondirent faisant leur excuse, qu'ils ne lui avoient pas conseillé s'en aller, ains qu'elle s'en étoit allée parce que les pages l'avoient battué, ainsi qu'elle leur avoit dit : & prièrent derechef ledit Capitaine de la reprendre, & eux-mêmes la menerent jusques aux navires. Apres lesquelles choses le Capitaine commanda apporter pain & vin, & les fétoya. Puis prièrent

*Remarques
de la
page 360
le Capitaine
Damasco.*

congé les uns des autres. Et de puis sont allé & venu à nos navires, & nous à leur demeure en aussi grand' amour que pardevant.

Mortalité entre les Sauvages; Maladie étrange qu'il a eue entre les François; Devotions & vœux; découverte d'un corps mort; Dissimulation envers les Sauvages sur l'état malade & mortel; Curiosité merveilleuse d'une maladie.

CHAP. XXIV.

Mortalité entre les Sauvages.



V mois de Decembre fumes accris que la mortalité s'étoit mise en ce dit peuple de *Sadamaé*, tellement que ja en étoient morts par leur confession plus de cinquante. Au moyen desquoy leur fines defenses de non venir à nôtre Fort, ni entour nous. Mais nonobstant les avoir chassé commença la mortalité entour nous d'une merveilleuse force, & la plus inconnüe. Car les uns perdoient la fourme, & leur devoient les jambes grosses & enflées, & les nerfs retirez, & noircis comme charbons, & aucunes toutes semées de gouttes de sang, comme pourpre. Puis monroit ladite maladie aux hanches, cuisses, épaules, aux bras, & au col. Et à tous venoit la bouche si infecte & pourrie par les gencives, que toute la chair en tomboit jusques à la racine des dents, lesquels tomboient presque toutes. Et tellement s'éprit ladite maladie en nos trois navires, qu'il

Maladie inconnüe entre les François.

4

le six-Fevrier de cent dix hommes que nous
 étions il n'y en avoit pas dix sains, tellement
 que l'un ne pouvoit secourir l'autre. Qui étoit
 chose pitoyable à voir, considéré le lieu où nous
 étions. Car les gens du païs venoient tous les
 jours devant notre Fort qui peu de gens voy-
 oient debout, & j'en avoit huit de morts,
 & plus de cinquante où on n'espéroit plus de
 vie. Nôtre Capitaine voyant la pitié & mala-
 die ainsi emené fait mettre le monde en prieres
 & oraisons, & fit porter vne image & rémem-
 brance de la Vierge Marie contre vn arbre dis-
 tance de nôtre Fort d'un trait d'arc le travers les
 neiges & glaces, & ordonna que le Duroche
 ensuivant son droit audit lieu la Messe, & que
 tous ceux qui pourroient cheminer tant sains
 que malades iroient à la procession chéans les
 sept Pseaumes de David, avec la Litanie en
 priant ladite Vierge qu'il lui pleüst prier son cher
 enfant qu'il eût pitié de nous. Et la Messe dite
 & chantée devant ladite image, se fit le Cap-
 itaine pelerin à nôtre Dame, qui se fait de prier
 à Roquemadon (ou pour mieux dire, à Roque-
 madon, c'est à dire des anses. C'est un bourg en Quercy,
 où vont faire pelerin) promettant y aller si Dieu
 lui donnoit grace de retourner en France. Ce-
 lui jour respassa Philippe Rougemont natif
 d'Amboise, de l'âge d'environ vingt ans.

Et pource que ladite maladie étoit inconnue
 le ledit Capitaine ouvrit le cors pour voir si
 auoir aucune conoissance d'icelle, pour pre-
 férer si possible étoit le parfus. Et fut trouvé
 qu'il avoit le cœur tout blanc, & séché, environné

C'est une
 maladie
 qui est
 l'épuyse
 de l'esprit ;
 & ainsi.

Direction
 contre la
 maladie.

Vne de-
 me dans
 de Roque-
 madon.

Direction
 d'un corps
 mort de la
 maladie ju-
 cécité.

de plus d'un pot d'eau rouille comme d'acte. Le foye bean, mais avoit le poulmon tournoisié & mortifié, & s'étoit retiré tout son sang au dessus de son cœur. Car quand il fut ouvert, sortit au dessus du cœur une grande abondance de sang noir & infect. Pareillement avoit la rate ven l'échine un peu enflamée environ deux doigts, comme si elle eût été frottée sur une pierre rude. Après cela veu lui fut ouvert & incisé une veine, laquelle étoit fort noire par dehors, mais par dedans la chair fut trouvée assez belle. Ce fait fut inhumé au motus mal que l'on port. Dieu par sa sainte grace pardonne à son ame, & à tous trépassés, Amen.

*Grande
debilité.*

*Morts sous
le verg.*

*Difficulté
de la
maladie de
Froygès.*

Et depuis, de jour en autre s'est tellement continuée ladite maladie, que telle heure a été que par tous ledits trois navires n'y avoit pas trois hommes sains. De sorte qu'en l'un d'iceux navires n'y avoit homme qui eût peu descendre sous le tillac pour tirer à boire tant pour lui que pour les autres. Et pour l'heure y en avoit plusieurs de morts, lesquels il nous convint mettre par faiblesse sous les neiges. Car il ne nous étoit possible de pouvoir pour lors ouvrir la terre qui étoit gelée, tant étions foibles, & avions peu de puissance. Et si étions en une crainte merveilleuse des gens du pays qu'ils s'aperçoussent de notre pitié & faiblesse. Et pour couvrir ladite maladie, lors qu'ils venoient près de notre Fort, notre Capitaine, que Dieu toujours préservé debout, sortoit au devant d'eux avec deux ou trois hommes, tant sains, que malades, & puis il faisoit sortir après lui

Et lors qu'il les voyoit hors du parc, faisoit semblant les venloit battre, & criant, & leur jetant batons après eux les envoyant à bord, montrant par signes édicts Sauvages qu'il faisoit besonger les gens dedans les navires: les vns à gaillesfer, les autres à faire du pain & autres besonges, & qu'il n'estoit pas bon qu'ils vissent chasser de horne ce qu'ils croyoient. Et faisoit ledit Capitaine battre & mener bruis édicts malades dedans les navires avec batons & cailloux fringans gaillesfer: Et pour lors étions si épris de ladite maladie qu'avions quasi perdu l'esperance de jamais retourner en France, si Dieu par sa bonté infinie & miséricorde ne nous eût regardé en pitié, & donné connoissance d'un remède contre toutes maladies le plus excellent qui fut jamais veu ni trouvé sur la terre, ainsi que nous dirons maintenant. Mais premièrement sauventen dire que depuis la mi-Novembre jusques au dix-huitième jour d'Avril avés esté continuellement enfermés dedans les glaces, lesquelles avoient plus de deux brasses d'épaisseur: & dessus la terre y avoit la hauteur de quatre piez de neige & plus de deux brasses d'épaisseur: tellement qu'elle étoit plus haute que les bords de nos navires, lesquelles ont duré jusques audit temps: en sorte que nos bouvages étoient tout gelez dedans les fustilles, & par dedans ledit navires tant bas que haut étoit la glace contre les bois à quatre doits d'épaisseur: & étoit tout ledit fleuve par autant que l'eau douce en contient jusques au dessus de Nobelegé, gelé. Auquel temps nous deceda jusques

*Remède
contre la peste*

*Grand-
pays de
d'oubré
dit.*

*Plus cinq
personnes
d'indie de
le malade
Juydes.*

au nombre de vingt-cinq personnes des plus
pauvres & bons compagnons qu'eussions, lesquels
moururent de la maladie susdite. & pour l'hon-
re y en avoit plus de quarante en qui on s'i-
perçoit plus de vie, & le plus tous malades,
que nul n'en étoit exempté, excepté trois ou
quatre. Mais Dieu par sa sainte grace nous re-
garda en pitié, & nous envoya un remède de
notre guérison & santé de la sorte & manière
que nous allons dire.

*Et comme
c'est le re-
mede de la
maladie
deux jours
après la
même ma-
ladie.*

Un jour nôtre Capitaine voyant la maladi-
si ement & les gens si fort épais d'icelle, être
fort hors du Fort, soy promenant sur la glace,
apperceut vint une bande de gens de *Tadava-
re*, en laquelle étoit *Dawagya*, lequel le Cap-
taine avoit vu depuis dix ou douze jours fort
malade de la propre maladie qu'avoient les
gens. Car il avoit une de ses jambes aussi grolle
qu'un enfant de deux ans, & tous les nerfs d'i-
celle retirés, les dents perdues & gâtées, & les
gencives pourries & infectées. Le Capitaine
voyant ledit *Dawagya* sain & guéri fut fort
joyeux esperant par lui sçavoir comment il s'é-
toit guéri, afin de donner ayde & secours à les
gens. Et lors qu'ils furent arrivés près le Fort,
le Capitaine lui demanda comment il s'étoit gué-
ri de la maladie: lequel *Dawagya* répondit qu'a-
vec le jus des feuilles d'un arbre & le maig il
s'étoit guéri, & que c'étoit le singulier remède
pour cette maladie. Lors le Capitaine deman-
da s'il y en avoit point là ensoit, & qu'il leur
monstrât, pour guérir son serviteur qui avoit
pris ladite maladie en la maison du Seigneur

*Remède
contre la
maladie
susdite.*

On ne sçavoit lui vouloir declarer le nombre des
compagnons qui estoient malades. Lors ledit
Comandant envoya deux femmes avec nostre Ca-
pitaine pour en chercher, lesquelles en apporte-
rent neuf ou dix canaux, & nous montrèrent
qu'il falloit piler l'écorce & les feuilles dudit
arbre, & mettre le tout bouillir en eau, puis boire
de ladite eau de deux jours l'un; & mettre le
suc sur les jambes enflées & malades, & que
de toutes malades ledit arbre guerissoit. Et
l'appelle ledit arbre en leur langage *Ancelle*.

Tôt-après le Capitaine fit faire du breuvage
pour s'en boire es malades, desquels n'y avoit
nul d'eux qui voulût icelui essayer, sinon vn ou
deux qui se mirent en aventure d'icelui essayer.
Tôt-après qu'ils en eurent bien ils eurent l'avan-
tage, qui se trouva être vn vray & evident mira-
cle. Car de toutes maladies dequoy ils estoient en-
touchés, après en avoir beu deux ou trois fois, re-
couverent santé & guérison, tellement que tel des
compagnons qui avoit la verole puis cinq ou six
ans auparavant la maladie, a été par icelle mede-
cine curé nettement. A pres ce avoir veu y a eu
telle presse qu'on se vouloit tuer sur ladite me-
decine à qui premier en auroit: de sorte qu'un
arbre aussi gros & aussi grand que je vis jamais
arbre, a été employé en moins de huit jours; le-
quel a fait telle operation, que si tous les mede-
cins de Loivain & d'Alexèdrie, ilz n'eussent été avec
toutes les drogues d'Alexèdrie, ilz n'eussent pas
fait en vn an, que ledit arbre en a fait en huit
jours. Car il nous a tellement profité, que tous
ceux qui en ont voulu user ont recouvert santé
& guérison, la grace à Dieu.

Ancelle
arbre d'ad-
mirable
vertu.

Ancelle
guérison.

Guérison de
verole.

Soupçon sur la langue absente du Capitaine des Sauvages : Retour à icelles avec multitude de gens de la Colonie des François : Navire delassé pour s'en aller le force de le remonter : Récit des richesses du Sagoumay, & autres choses merveilleses.

CHAP. XXV.



DURANT le temps que la maladie de mortalité regnoit en nos navires, le pasteur Benardus, Fagoragn, & plusieurs autres seignans aller prendre des cerfs & autres bêtes, lesquels ils nomment en leur langage *Ajavalla*, & *Asquanda*, par ce que les neges étoient grands. Et que les glaces étoient ja rompues dedans le cours du fleuve : tellement qu'ils pourroient naviger par icelui. Et nous fut par *Doungiya*, & autres, dit, qu'ils ne seroient que quinze jours ce que croyions : mais ils furent deux mois sans retourner. Au moyen dequoy eumes suspicion qu'ils ne se fussent allés amasser grand nombre de gens pour nous faire déplaisir, par ce qu'ils nous voyoient si affoiblis. Non obstant qu'on vions mis si bon ordre en notre fait, que si toute la puissance de leur terre y eût été, ils n'eussent sçeu faire autre chose que nous regarder. Et pendant le temps qu'ils étoient dehors venoient tous les jours force gens à nos navires, comme ils avoient de coutume, nous appren-

*Soupçon sur
les Sauvages.*

de la chair fraîche de cerfs, daims, & poissons
frais de toutes sortes qu'ils nous vendent as-
sez cher, ou mieux l'ainoient remporter, parce
qu'ils avoient besoin de vivres pour lors, à
cause de l'hiver qui avoit été long, & qu'ils
avoient mangé leurs vivres: & étoient ainsi.

Le vingt-sixième jour du mois d'Avril *Da-*
magoye vint à bord de nos navires accompagné
de plusieurs gens, les quels étoient beaux & puis-
sants, & n'avoient accoutumé de les voir, qui
nous dirent que le seigneur *Damasca* seroit le
lendemain venu, & qu'il apporteroit force
chairs de cerf, & autre venaison. Et le lendemain

Grande es-
semblé de
Savagen.

arriva ledit *Damasca*, lequel amena en sa com-
pagnie grand nombre de gens audit *Stadaceni*.
Ne sçavons à quelle occasion, ni pourquoy.
Mais comme on dit en un proverbe, qui de tout
se garde & d'autre s'échappe. Ce que nous étoit
de nécessité nous étoit si affoiblis, tant de
maladies, que de nos gens morts, qu'il nous fa-
lut laisser un de nos navires audit lieu de Sainte
Croix.

Un navire
laissé pour
n'aller au
lieu de
la terre de
la croix.

Le Capitaine étant averti de leur venue, &
qu'ils avoient amené tant de peuple, & aussi que
Damagoye le vint dire audit Capitaine, sans vou-
loir passer la rivière qui étoit entre nous & ledit
Stadaceni, sans sa difficulté de passer, Ce que n'a-
voit accoutumé de faire, au moyen de quoy es-
mes suspects de trahison. Voyant ce ledit Cap-
itaine envoia son serviteur nommé Charles Guyot,
lequel étoit plus que nul autre aimé du peuple
de tout le pays, pour voir qui étoit audit lieu, &
ce qu'ils faisoient, ledit serviteur feignant être

allé voir ledit seigneur *Dumoulin*, par ce qu'il avoit demeuré long rans avec lui, lequel lui porta aucun present. Et lors que ledit *Dumoulin* fut averti de sa venue, sic le malade, & se coucha, disant audit serviteur qu'il étoit fort malade, après alla ledit serviteur en la maison de *Saguraga* pour le voir, où par tout trouva les maisons si pleines de gens qu'en ne se pouvoit tourner, lesquels on n'avoit accoustumé de voir: & ne voulut permettre ledit *Saguraga* que ledit serviteur allât es autres maisons, ains le conduy vers les navires environ la moitié du chemin: & lui dit que si le Capitaine lui vouloit faire plaisir de prendre un seigneur du pais nommé *Agwa*, lequel lui avoit fait plaisir, & l'emmener en France, il feroit tout ce que voudroit ledit Capitaine, & qu'il reconnoist le lendemain dire la réponse.

Quand le Capitaine fut averti du grand nombre de gens qui étoient audit *tradoué*, ne sachant à quelle fin, se delibera leur jouer une belle, & prendre leur Seigneur, avec *Saguraga*, *Dumoulin*, & des principaux: & aussi qu'il estoit bien deliberé de mener ledit Seigneur *Dumoulin* en France, pour conter & dire au Roy ce qu'il avoit veu es pais Occidentaux des merveilles du monde. Car il nous a certifié avoir esté à la terre du *Saguraga*, où y a infini Or, Rubis, & autres richesses: & y sont les hommes blancs comme en France, & accoustrez de draps de laine. Maudit avoit veu notre pais où les gens ne mangent point, & n'ont point de fondement, & ne s'agrent point, ains font tellement eau par la voye

*Historie du
pays de Sa-
guraga.*

Plus dit avoir été en autre país de *Pequepiant*, Rois ser-
viteurs de
Savage
Danao-
ne. & autres país où les gens n'ont qu'une jambe, & autres merveilles longues à raconter. Ledit Seigneur est homme ancien, & ne se fa jamais d'aller par país depuis sa conoissance, tant par terres, rivières, que par terre.

Après que ledit serviteur eut fait son message, & dit à son maître ce que ledit *Taignagui* lui avoit dit, renvoya le Capitaine son dit serviteur le lendemain dire audit *Taignagui* qu'il le vint voir, & lui dire ce qu'il voudroit, & qu'il lui seroit bonne chère, & partie de son vouloir. Ledit *Taignagui* lui manda qu'il viendroit le lendemain, & qu'il meneroit *Danao*, & ledit homme qui l'avoit fait déplaire. Ce que ne fit, ainsi fut deux jours sans venir, pendant lequel temps ne vint personne es navires dudit *Stadone*, comme avoient de coutume, mais nous fuloient comme si les eussions voulu tuer. Lors aperçumes leur mauvaisité. Et pource qu'ils furent avertis que ceux de *Stadis* alloient & venoient entour nous, & que leur avions abandonné le fond du rivage que laissions pour avoir les vieux clous, vintrent tous le tiers jour dudit *Stadone* de l'autre bord de la riviere, & passerent la plus grand partie d'eux en petits bateaux sans difficulté. Mais ledit *Danao* n'y voulut passer, & furent *Taignagui* & *Danagaya* plus d'une heure à parler ensemble avant que vouloir passer, mais en fin passerent & vindrent parler audit Capitaine. Prent ledit *Taignagui* le Capitaine vouloir prendre & mener ledit homme en France. Ce que refusa ledit Capitaine,

disant que le Roy son maistre lui avoit desdésiré de non amener homme ni femme en France, mais bien deux ou trois petits garçons, pour apprendre le langage. Mais que volétiers l'ameneroit en Terre-neuve, & qu'il le menroit en vne Ile. Ces paroles disoit le Capitaine pour les asséurer, & à celle fin d'amener ledit *Dennacous*, lequel étoit demeuré de-là l'océan. Dequelles paroles fut fort joyeux ledit *Japouqui*, esperant ne retourner jamais en France, & promit audit Capitaine de retourner le lendemain, qui étoit le jour de Sainte-Croix, & amener ledit seigneur *Dennacous*, & toute peuplé audit *Stadaconé*.

Croix plantée par les François : Capture des principaux Sauvages, pour les amener en France, & fait recit au Roy des merveilles du Saguenay : Lamentations des Sauvages : Présens reciproques du Capitaine Quartier, & d'un Sauvage.

CHAP. XXVI.

Croix plantée.



Le troisième jour de May jour & fête sainte Croix, pour la solennité & fête le Capitaine fit planter vne belle Croix de la hauteur d'environ trente cinq piez de longueur, sous le crozillon de laquelle y avoit un écusson en boucle des armes de France: & sur son luy étoit écrit en lettre Attique **FRANCOIS**

Le Roy qu'il vint dire Attique

XVI PRIMVS DEI GRATIA FRANCO-
 RVM REX REGNAT. Et celui jour environ
 midi vindrent plusieurs gens de *Sadaco* tant
 hommes, femmes, qu'enfans qui nous dirent
 que leur Seigneur *Damasca*, *Tajuragai*, *Dama-
 gya*, & autres qui étoient en sa compagnie, Ve-
 noient de quoy sommes ioyeux, espérant nous en
 faire, lesquels vindrent environ deux heures a-
 près midi. Et lors qu'ils furent arrivés devant
 nos navires nôtre Capitaine alla saluer le sei-
 gneur *Damasca*, lequel pareillement lui fit
 grand'chère, mais toütesfois avoit l'œil au bois
 & me crainte merveilleuse. Tôt-après arriva
Tajuragi, lequel dit audit seigneur *Damasca*
 qu'il n'entrât point dedans le Fort. Et lors fut
 par l'un de leurs gens apporté du feu hors du
 dit Fort, & allumé pour ledit seigneur. Nôtre
 Capitaine le pria de venir boire & manger de-
 dans les navires, comme avoit de coutume, &
 semblablement ledit *Tajuragi*, lequel dit que
 ses outils iroient. Ce qu'ils firent, & entrèrent
 dedans ledit Fort. Mais auparavant avoit été nô-
 tre Capitaine averti par *Damagya* que ledit
Tajuragi avoit mal parlé, & qu'il avoit dit au
 seigneur *Damasca* qu'il n'entrât point dedans
 les navires. Et nôtre Capitaine voyant ce sortir
 hors du port, où il étoit, & vit que les femmes
 s'enfuyoient par l'avertissement dudit *Tajura-
 gi*, & qu'il ne demouroit que les hommes lé-
 quels étoient en grand nombre. Et commanda
 le Capitaine à ses gens prendre ledit seigneur
Damasca, *Tajuragai*, *Damagya*, & deux autres
 des principaux qu'il montra: puis qu'on fit reti-

Prise des
pellicanes
d'ours les
Sourcils.

rer les autres. Tot-après ledit Seigneur entra
dedans avec ledit Capitaine. Mais tout soudain
ledit *Tauguagu* vint pour le faire sortir. Ni-
tre Capitaine voyant qu'il n'y avoit autre me-
die se print à crier qu'on les prius. Auquel
sortirent les gens dudit Capitaine, lesquels pen-
drent ledit seigneur, & ceux qu'on avoit de-
libéré prendre. Lédits Canadiens voyans les
tois pris, commencerent à fuir & courir en
me brachis devant le loup, les uns le traversant
riviere, les autres parmi les bois, cherchant à
gagner son avantage. Ledite prise ainsi faite de
difficultés, & que les autres se firent tous re-
tirer, furent mis en seure garde ledit seigneur, &
ses compagnons.

L'entrain-
ement des
Sourcils.

La nuit venue vindrent devant nos tentes
(la riviere entre-deux) grand nombre de pe-
ple dudit *Donacona* huchans, & hurlant toute
la nuit comme loups, crians sans cesse *Ayho-
na, Ayhoana*, pensans parler à lui. Ce que e-
permis ledit Capitaine pour l'heure, n'eut rien
jusques en-viron midi. Parquoy nous fîmes
signe que les avions tué & pendu. Et en-
viron l'heure de midi retournerent de rechef, &
aussi grand nombre qu'avions veu de nos-
tre voyage pour un coup, eux tenans cachés
dans le bois, fors aucuns d'eux qui criaient &
appelloient à haute voix ledit *Donacona*.

Donacona
Capitaine
des Cana-
diens qui
fut être
présent au
R. y.

lors commanda le Capitaine faire monter le
dit *Donacona* haut pour parler à eux. Et lui dit
ledit Capitaine qu'il fit bonne chere, & qu'il
pres avoit parlé au Roy de France son maistre
& conté ce qu'il avoit veu au *Laguery*, & que

lieux, il reviendroit dans dix ou douze lites, & que le Roy lui feroit un grand present. Dequoy fut fort joyeux ledit *Dominicus*, lequel le dit es autres en parlant à eux, lesquels en firent trois merveillex cris en signo de joye. Et à l'heure firent ledits peuples de *Dominicus* encore plusieurs predications & ceremonies, lesquelles il n'est possible d'écrire par faute de l'entendre. Notre Capitaine dit audit *Dominicus* qu'ils vinssent seulement de l'autre bord pour mieux parler ensemble, & qu'il les assuroit. Ce que leur dit ledit *Dominicus*. Et sur ce vindrent une barque des principaux à bord de dix navires, lesquels de rechef commencerent à faire plusieurs prechemens en donnant loüanges à notre Capitaine, & lui firent present de six-quatre colliers d'*esferai*, qui est la plus grande richesse qu'ils ayent en ce monde. Car ils l'estiment mieux qu'or ni argent.

Après qu'ils eurent assez parlé, & devisés les uns avec les autres, & qu'il n'y avoit rien de dire seigneur d'échapper, & qu'il falloit qu'il vine en France, il leur commanda qu'on lui apportât vivres pour manger par la mer, & qu'on les lui apportât le lendemain. Notre Capitaine fit present audit *Dominicus* de deux pailles d'airain, & de huit haches, & autres menues besognes, comme coupeaux & paronôtres de quoy fut fort joyeux, à son semblant, & les envoya à ses femmes & enfans. Parcelllement donna ledit Capitaine à ceux qui étoient venus parler audit *Dominicus* aucuns petits presents, de quoy remercièrent fort ledit Capi-

Presens de
Sauvages
au Capitaine
ou Quartier

Esferai.

Presens de
Capitaine
à quatre
Quartiers.

raire. A tant se retirèrent, & s'en allerent à leur logis.

Le lendemain cinquiesme jour dudit mois le plus marin ledit peuple retourna en grand nombre pour parler à leur seigneur, & envoyèrent une barque qu'ils appellent *Casow*, en laquelle étoient quatre femmes, sans y avoir aucun homme, pour le donce qu'ils avoient qu'on ne les venist, lesquelles apporterent force vivres savoir gros mil, qui est le blé auquel ils vivent, chair, poisson, & autres provisions à leur mode lesquelles apres être arrivées es navires fit le Capitaine bon accueil. Et pria *Dessawé* le Capitaine qui leur dit que dedant douze lunes il n'y retourneroit, & qu'il ameneroit ledit *Dessawé* *Canada*: & ce disoit pour les esjouer. Ce que le dit Capitaine: dont ledites femmes firent un grand semblé de joye, & montrés par signes & paroles audit Capitaine que mais qu'il retourneroit & ameneroit ledit *Dessawé*, & autres, & lui feroient plusieurs presents. Et lors chacune d'elles donna audit Capitaine un collier d'Esorgni, puis s'en allerent de l'autre bord de la riviere, où étoit tout le peuple dudit *Sassicoué*: puis se retirèrent, & peindrent congé dudit seigneur *Dessawé*.

Vieux apparence, & de l'usage pour passer en France.

Esorgni
d'usage
d'usage en
Capitaine
Quarier.



*Journal du Capitaine Jacques Quartier en France.
Rencontre de certains Sauvages qui avoient des cano-
aux de cuivre: Présens reciproques entre ledits
Sauvages & ledit Capitaine: Description des lieux
où le reste s'est adressé.*

CHAP. XXVII.



LÉ Samedi sixième jour de May nous appareillames du havre ^{Entre en} Sainte-Croix, & vîmes poser ^{France.} au bas de l'île d'Orleans environ douze lieues dudit Sainte-Croix. ^{Il s'Or-} Et le Dimanche vîmes à l'île des Goudres, où ^{leau.} nous étés jusques au Lundi sezième jour dudit mois laissant arborer les eaux, lesquelles étoient trop courantes & dangereuses pour avaller le dit fleuve. Pendant lequel temps vîdrent plusieurs barques des peuples sujets de ^{Des} Demasens, lesquels venoient de la rivière du Saguenay. Et lors que par ^{Des} Demasens furent avertis de la prise d'eux, & la façon & maniere, comme on menote ledit Demasens en France, firent bien étonnez. Mais ne laissèrent à venir le long des navires parler audit Demasens, qui leur dit que dans douze lunes il les retrouveroit, & qu'il avoit ^{Demasens} bon traitement avec le Capitaine & compa- ^{travaillé} gnons. Dequoy tous à une voix remercièrent ledit Capitaine, & donnerent audit Demasens ^{qu'il a bon} trois poquets de peaux de Bièvres, & longs ^{traitement.} ^{Contes de} tapis, avec un grand coqueau de cuivre rouge, ^{cuivre.}

qui vient dudit Saguenay, & autres choses, il donnerent aussi au Capitaine un collier d'Esquimaux. Pour lesquels priens leur fit le Capitaine donner dix ou douze hachots, de quels furent fort contents & joyeux, remerciaient ledit Capitaine: puis s'en retourneront.

De quel côté
est le port
de l'île
des Cap-
dres.

Le passage est plus seur & meilleur entre le Nord & ladite île, que vers le Sud, pour le grand nombre de basses, bancs, & rochers qui y sont, & aussi qu'il y a petit fond.

Le lendemain scélent de May nous appareillames de ladite *Fle de Capdres*, & vîmes passer à une île qui est à environ quinze lieues de celle *île de Capdres*, laquelle est grande d'environ cinq lieues de l'ég. & là posames celui jour pour passer la nuit, & après le lendemain passer les dangers du Saguenay, lesquels sont fort grands. Le lendemain

Dangers du
Saguenay.

fîmes à ladite île, où trouvasmes grand nombre de lièvres, de quels nous eumes quantité. Et pour ce la nommasmes *île de Lièvres*. Et la nuit le vent vint contraire, & en tourmens, tellement qu'il nous fallut relacher à l'île de Capdres d'où étions partis, par ce qu'il n'y a sans passage entre ledites îles, & y fîmes jusques au . . . jour du dix mois, que le vent vint bon, &

île de Li-
èvres.

Marguade.

tant fîmes par nosioirmes que nous passames jusques à *Marguade*, entre l'île de l'Assommoir & ledit *Marguade*: lequel passage n'avoit point tant été découvert: & fîmes ainsi jusques à travers du Cap de prats, qui est le commencement de la Baye de Chaleur, & par ce que le vent étoit convenable & bon à passer, fîmes pour le jour & la nuit. Et le lendemain vîmes que

Cap de prats.

le corps *isle de Brax*, ce que voulions faire pour
 charge de notre chemin, gisant les deux ter-
 res *Socil & Nocoül* un quart de l'Est & de
 l'Oest: & y a entre eux cinquante lieues. Ladite
 terre est en quarité sept degrés & demi de latitude.

Le lundy vingt-cinquième jour dudit mois
 sur & fête de l'Ascension notre Seigneur, nous
 partames à une terre & filon de baïes araines,
 qui demeurent au Sud-est de ladite *isle de Brax*
 environ huit lieues, par sus lesquelles y a de gros-
 ses terres pleines d'arbres, & y a une mer en clo-
 sée, dont n'avions veu aucune entrée ni ouver-
 ture par où entre icelle mer.

Le vendredi vingt-sixième, parce que le
 vent changeoit à la côte, retournames à ladite
isle de Brax, où fumes jusques au premier jour de
 juin, & vîmes querir une terre haute qui de-
 meure au Sud-est de ladite *isle*, qui nous apparut
 à être voisine, & à laquelle nous environâmes
 environ deux & demie, faisant lequel chemin
 eumes connoissance de trois autres *isles* qui de-
 meuroient vers les araines: & pareillemēt lesdites
 terres de terre, & ladite terre, qui est terre hau-
 te & vne étroite terre certaine se rabissant au
 Sud-est. Apres lesquelles choses conués retour-
 nâmes au cap de ladite terre qui se fait à deux
 ou trois caps hauts à merveilles, & grand profond
 d'eau, & la mer se courante qu'il n'est possible
 de plus. Nous nommâmes celui cap *Le cap de*
Corraïe, qui est en quarante-six degrés & demi:
 duquel cap y a une basse terre, & sembler
 de terre de civet: mais il n'y a habite qui vaille,
 & des lesquelles vers le Sud demeure un cap que

Cap de
Corraïe.

Cap saint Paul. nous nommames *Le cap saint Paul*, qui est au quantant-le pt degrez vn quart.

Le Dimanche troisiéme iour dudit mois 1602 & fête de la Pénitence eumes conoissance de la côte d'Est-Suest de Terre-neuve, étant à environ vint-deux lieues dudit cap. Et pour ce que le vent étoit contraire, fumes à vn hable que

Hable de saint Esprit. nous nommames *Le hable du saint Esprit*, iniques au Mardi qu'appareillames dudit hable & reconames ladite côte iniques aux *Isles de saint Pierre*. Lequel chemin failant tournames le long de ladite côte plusieurs iles & basses fort dangereuses étant en la route d'Est-Suel, & Oest-Nor-oest à deux, trois, & quatre lieus à la mer. Nous fumes audices *Isles saint Pierre*,

Isles saint Pierre. & trouuames plusieurs nauires tant de France que de Bretagne.

Terrains de la Nouvelle France. Depuis le iour saint Barnabé viziéme de Juin iniques au sixiéme dudit mois qu'appareillames dedites *Isles saint Pierre*, & vintames au *Cap de Rays*, & entrames dedans vn hable nommé *Raymond*, où prîmes eau & bois pour traverser la mer, & là laissames vne de nos barques: & appareillames dudit hable le lundi dix-neufiéme iour dudit mois: & avec bon temps auons navigé par la mer: tellement que le sixiéme iour de Juillet sommes arrivés au hable de Saint Malo, la grace au Ciel: le priant, failant fin à nostre navigation, nous donner la grace, & Paradis à la fin. Amen.

Retour des Montagnois (Sauvages de Tadoussac) & Iroquois : Privilège de celui qui est blessé à la guerre : Cerimonies des Sauvages de vant qu'aller à la guerre : Contes fabuleux de la monstruosité des Armouchiquois : & de la Mer refusant au Soleil : & du Gougon : Arrivée au Heur de Grav.

CHAP. XXVIII.



Y A NS r'ameué le Capitaine Jacques Quartier en France, il nous fait retourner querir Samuel Champlain, lequel nous avons laissé à Tadoussac, à fin qu'il nous dise quelques nouvelles de ce qu'il aura veu & est parmi les Sauvages depuis que nous l'avons quitté. Et afin qu'il ait un plus beau champ pour rejouir les auditeurs, ie voy le sieur Prevost de saint Malo qui l'attend à l'île Perose en intention de lui en bailler d'une : & s'il ne se concorde de cela, lui bailler encore avec la fable des Armouchiquois la plaisante histoire du Gougon qui fait peur aux petites enfans, afin que par après l'Historiographe Cayet soit aussi de la partie en prenant cette monnoye pour son duey. Voici donc ce que ledit Champlain en rapporte en la conclusion de son voyage.

Etans arrivés à Tadoussac nous trouvames les Sauvages que nous avions rencontrés en la riviere des Iroquois, qui avoient fait reconnoître au premier lac de trois canots Iroquois, lesquels

*Sauvages
rapportent
cette fable*

ils battirent & apporterent les têtes des trois
quois à Tadoussac, & en y eut qu'un Montagnais
blessé au bras d'un coup de flèche, lequel son-
geant quelque chose, il falloit que toutes les de-
autres le missent en execution pour le rendre
content, croyant aussi que sa playe s'en doit
mieux porter. Si eodit Sauvage meurt, ses pa-
rens vengeront sa mort, soit sur leur nation, ou
sur d'autres, ou bien il faut que les Capitains
facent des presens aux parens du defunt, afin
qu'ils soient contents, ou autrement, (comme
j'ay dit) ils vseroient de vengeance: qui est une
grande méchanceté entre-eux. Premiers que

Circumstances
au sujet de la
guerre.

lédits Montagnais partissent pour aller à la
guerre, ils s'assemblerent tous avec leurs plus
riches habits de fourrures, castors, & autres
peaux, parcs de patenôtres & cordons de di-
verses couleurs, & s'assemblerent dedans une
grande place publique, où il y avoit au devant
d'eux un Saganou qui s'appelloit *Agewar* qui les
menoit à la guerre, & étoient les uns derrière
les autres, avec leurs arcs & fleches, maillets, &
rondelles, dequoy ils se parent pour se battre
& alloient l'un apres les autres, ou
faisans plusieurs gestes de leurs corps, ils fai-
soient maints tours de limaçon: apres ils com-
mencerent à danser à la façon accoustumée,

C'est Bar-
tré.

Ce fut
les danses
carreuses
les danses.

comme j'ay dit ci-dessus, puis ils firent leur Te-
bagie, & apres l'avoir fait, les femmes se dé-
pouillèrent toutes nuës, parées de leurs plus
beaux *Marachis*, & se mirent dedans leurs es-
pines ainsi nuës en dansant, & puis elles se vie-
drent mettre à l'eau en se battans à coups de

nous vivrons, se jettans quantité d'eau les vides
 sur les autres toutefois elles ne se faisoient point
 de mal, car elles se paroient des coups qu'elles
 s'encouroient. Apres avoir fait routes ces ce-
 remonies elles se retirerent en leurs cabannes, ^{Portuaire}
 & les Sauvages s'en allerent à la guerre contre <sup>de Tadou-
sac.</sup>
 les François. Le sixième jour d'Aoust nous par-
 tiront de Tadoussac, & le dix-huitième du dit mois
 arrivames à l'île perdue, où nous trouvames le
 sieur Prevost de Saint Malo, qui venoit de la
 mine où il avoit été avec beaucoup de peine ^{Cette vallée}
 pour la crainte que les Sauvages avoient de fai- ^{est une des}
 rencontre de leurs ennemis, qui sont les Ar- ^{Armes de}
 nassachquois, lesquels sont hommes sauvages du ^{quatre.}
 tout monstrueux, pour la forme qu'ils ont: car
 leur tête est petite, & le corps court, les bras
 courts comme d'un eschelet, & les cuisses sem-
 blablement les jambes grosses & longues, qui
 sont courtes d'une venue, & quand ils sont assis
 sur leurs talons, les genoux leur passent plus d'un
 demi pied par dessus la tête, qui est chose étrange,
 & semblent estre hors de nature: ils sont
 néanmoins fort dispos, & déterminés: & sont
 sur les meilleures terres de toute la côte de la Ca-
 die: Aussi les Souriquois les craignent fort. Mais
 avec l'assurance que ledit sieur de Prevost leur
 donna, il les mena jusques à ladite mine, où les
 Sauvages le guidèrent. C'est une fort haute moun-
 taigne, avançant quelque peu sur la mer, qui est ^{Mont de}
 fort relevée au Soleil, où il y a quantité de ^{cuivre &}
 veines de gris qui procedent de ladite mine de cui- ^{de vers de}
 vre. Au pied de ladite montagne, il dit que de basse ^{grain.}
 terre avoit en quantité de morceaux de cuivre,

comme il nous a été montré, lequel tombe du haut de la montagne. Cedit lieu où est la mine est par les quarante-cinq degrez & quelques minutes.

Il y a encore vne chose étrange digne de raconter que plusieurs Sauvages m'ont assuré être vraye; C'est que proche de la baye de Chales tirant au Su, est vne ile, où fait résider vne monstre épouventable, que les Sauvages appellent *Gogues*, & m'ont dit qu'il avoit la forme d'une femme; mais fort effroyable, & d'une telle grandeur, qu'ilz me disoient que le bout des mains de nôtre vaisseau ne lui fût pas venu jusques à ceinture, tant ilz le peignent grand: & quelquevent il a devoré & devoré beaucoup de Sauvages, lesquels il met dedans vne grande poche quand il les peut attrapper & puis les mange; & disoient ceux qui avoient évité le peril de cette mal-heureuse bête, que sa poche étoit si grande, qu'il y est peu ment de nôtre vaisseau. Ce monstre fait des bruits horribles dedans cette ile, que les Sauvages appellent *Gogues*; & quand ilz en parlent, c'en est qu'avec vne peur si extraordinaire qu'il ne se peut dire de plus, & m'ont assuré plusieurs l'avoit veu: Même le dieu Prevost de Saint-Malo en allant à la découverte de mines, m'a dit avoir passé si proche de la demeure de cette effroyable bête, que lui & ceux de son vaisseau entendoient des sifflements étranges du bruit qu'elle faisoit; & que les Sauvages qu'il avoit avec lui, lui dirent, que c'étoit la même bête, & avoit vne telle peur, qu'il se cachoit de toutes parts, craignant qu'elle le vint

Mémoire
de ce voyage.

Gogues.

porté à eux pour les emporter : & qui me fait croire, ce qu'ils disent, c'est que tous les Sauvages en general la craignent, & en parlent si étrangement, que si je mettois tout ce qu'ils en disent, l'on le tiendrait pour fables : mais je sers que ce soit la résidence de quelque diable qui les tourmente de la façon. Voilà ce que j'ai appris de ce *Gougon*.

Le vingt-quatrième jour d'Aoust, nous partimes de *Gahspé*. Le deuxième jour de Septembre, nous faisons état d'être aussi avant que le Cap de *Asché*. Le cinquième jour dudit mois nous enrames sur le Banc où le fait la pécherie du poisson. Le sixième dudit mois nous étions à la sonde, qui peut être à quelques cinquante lieues d'Orléans. Le vingtième dudit mois nous arrivâmes par la grace de Dieu avec con-
Arrivé au
Francois.
 tement d'un chacun, & toujours le vent favorable, au port du Havre de Grace.

*Distins sur le Chapitre précédent : Consulés les
 Arménichouls quels Sauvages toujours en train
 au Couste des terres Paris quel fausse vision ; Et
 imaginatiou : Gougon proposant que c'este Au-
 tisme d'Artois ; Arme de curieuse Anne Carthagi-
 naise : Consulés sur terre aux auteurs qui ont écrit de
 la Nouvelle-France, Consulé pour l'illustration des
 Sauvages.*

CHAP. XXX.

R pour revenir aux Arménichouls, & à la rivale-bère du *Gougon*, il est arrivé en cet endroit à Champlain ce qu'écrivit Plin de
Dist. ch. 1.
 Cocceius Nepos, lequel il dit avoir creu très-

imaginations semblables à celles des hypo-
 chondriaques, leur étant avis qu'ils voyent &
 oyent des choses qui ne sont point comme l'hy-
 menoitte d'avoir ven certains hommes bien res-
 tolus, & qui le cas avenant fissent aller coura-
 geusement à vne becche, neantmoins par vne le-
 ne sçay quelle maladie d'esprit, bien beuvans &
 bien mangeans, étoient tourmentez de l'ap-
 prehension continuelle qu'ils avoient qu'un an-
 traïs demon les suivoit incessamment, les frap-
 pait & se reposoit sur eux. Ainsi en voyons
 nous qui s'imaginent être des loups garbans.
 Ainsi plusieurs gens & peüs ont peur des es-
 peüs (quand ilz sont seuls) au mouvement
 d'un souris. Ainsi les malades ayans l'imagi-
 nation troublée disent quelquel fois qu'ils voyent
 tantôt vne vierge Marie, tantôt vn diable, &
 autres fantaisies qui leur viennent au devant: ce-
 ci causé par le défaut de nourriture, ce qui fait
 que le cerveau se remplit de vapeurs melanco-
 liques, qui apportent ces imaginatiöns. Et ne
 sçay si on point mettre en ce rang plusieurs
 malades qui par les longs jeünes (que saint Basile
 rapporte point) avoient des visions qu'ils neus
 ont données pour chose certaine, & y en a
 des livres pleins. Mais celle chose peut aussi
 arriver à ceux qui sont sans de corps, com-
 me nous avons dit. Et les causes en sont par-
 tie exterieures, partie interieures. Les exte-
 rieures sont les facheries & ennuis; les inter-
 ieures sont l'usage des viandes melancholiques
 & corrompues, d'oü s'élèvent des va-
 peurs malignes & pernicieuses au cerveau, qui

*Causés des
 jeünes in-
 sés & in-
 convenans.*

pervertiffent les fens, troublent la memoire, & égarent l'encendement. Item ces caufes intérieures proviennent d'un fang melancholique & brulé, contenu dans un cerveau trop chaud, ou difperfé par toutes les veines, & toute l'habitude du corps, ou qui abonde dans les hypochondres, dans la rate, & melantete: d'où font fufcitées des fumées & noires exhalaiſons, qui rendent le cerveau obſcur, tenebreux, offuſqué, & le noirciſſent & couvrent ni plus ni moins que les tenebres font la face du ciel: d'où reflait immédiatement que ces noires fumées ne peuvent apporter aux hommes qui en font couverts, que frayeurs & craintes. Or ſelon la diverſité de ces exhalaiſons provenant d'une diverſité & variété de fang, duquel font produites ces fumées & fuyes, il y a diverſes ſortes d'apprehenſions & melancholies, qui arrivent diverſement, & depravent ſur tout les facultés de la faculté imaginative. Car comme la variété du fang diverſifie l'encendement, ainſi l'action de l'ame changée, change les humeurs du corps.

De ceste mutation & depravation d'humeurs, même ment aux temperamens melancholiques ſurviennent des bigerres & étranges imaginations cauſées par ces fumées ou fuyes noires engeſcées de cette humeur melancholique.

Telle eſt la nature & l'humeur de quelques Sauvages, de qui toute la vie ſon illée de menſures qu'ils commencent les uns ſur les autres, & particulièrement ſur leurs ennemis, ils ont des apprehenſions grandes, & s'imaginent un

qui est le bourreau de leurs consciences: *Orges*
 ainsi que Cain après l'assassinat de son frere *Propreus*
 Abel avoit sire de Dieu qui le talonnoit, & n'a- *C'est le ser-
ment de
confession.
Cain.*
 voit en nulle part assurance, pensant toujours *Orges*
 avoir ce *Orges* devant les yeux: de sorte qu'il
 fut le premier qui donna le cheval pour pren-
 dre la fuite; & qui se renferma de murailles
 dans la ville qu'il bâtit: Et encores ainsi qu'*Orges*
 rethés, lequel on dit avoir été agité des fuites
 pour le parricide par lui commis en la person-
 ne de sa mere. Et n'est pas incroyable que le
 diable possédant ces peuples ne leur donne
 beaucoup d'illusions. Mais proprement, & à *Caste de*
 dire la verité, ce qui a fortifié l'opinion du *Castor*
sur Pe-
 gre a été le rapport dudit Prevert, lequel con- *voit con-
thors de
Gagne.*
 noit un jour au sieur de Poutrincourt une fable
 de même aloÿ, disant qu'il avoit veu un Sau-
 vage jouer à la croce contre un diable, & qu'il
 voyoit bien la croce du diable jouer, mais qu'à
 Monsieur le diable il ne le voyoit point. Le
 sieur de Poutrincourt qui pensoit plaisir à
 l'entendre, faisoit semblant de le croire pour
 lui en faire dire d'autres.

Et quant à la mine de cuivre reluisante au So-
 cil, il s'en fait beaucoup qu'elle soit comme *Les mines de
cuivre.*
 l'Émerinde de *Maké*; de laquelle nous avons
 parlé au discours du second voyage fait au Bre-
 sil. Car on n'y voit que de la roche, au bas de
 laquelle se trouve des morceaux de franc cui-
 vre, tels que nous avons rapporté en France: &
 parmi ladite roche y a quelquefois du cuivre,
 mais il n'est pas si luisant qu'il eblouisse les

Or si ledit Champlain a été crédule, vus-
vant personnage que j'honore beaucoup pour
sa grande littérature, est en core en plus grand
faute, ayant mis en sa Chronologie septentrion
de l'histoire de la paix imprimée Van mille de
cens cinq, tout le discours dudit Champlain,
sans nommer son auteur, & ayant baillé les
fables des Armouchiquois & du Graya pour
bons moungye. Je croy que si le conte d'uti-
ble jointur à la croce est aussi été imprimé
l'eût ce eu, & mis par escrit, comme le iche.

*Plin. l. 3.
ch. 2.
Il n'y a point
de vérité.*

Plin. recite que Hanno Capitaine Cartho-
ginois ayant eu la commission pour découvrir
toute l'Afrique, & le circuit d'icelle, avoit baï-
sé des amplex commensuraires de ses voyes,
mais ils étoient trop amples, car ils contenoit
plus que la verité, & étoient vraiment com-
mensuraires, par ce qu'ils étoient accompagnés de mé-
troies. Plusieurs Grecs & Latins Dayis suis, &
s'auteurs s'y firent, en ont fait à croire à beau-
coup de gens par après, ce dit l'auteur. Il faut
croire, mais non pas toutes choses. Les faut con-
siderer premierement si cela est vray-sembla-
ble, ou non. Du moins quand on a corrigé son
auteur on est hors de reproche.

Il y en a qui ont touché de certe maladie
peut être impuissamment en cet endroit qui n'ont
le loisir de relire ce que j'écris, que le Pute-
venal appelle *assuetudo scribendi carum*, & le
quel écrit ont beaucoup travaillé digger, de
quoy j'accuserois ici au commencement le sieur de
Belle-forest, n'étoit la reverence que le port
sa memoire. Car ayant eu des avis du Capitaine

*Principales
de l'écrit
du sieur de
Belle-forest.*

Jacques Quartier, & par aventure extraic par
 Humbaux, ceux que l'ay rapporté ci dessus, il
 n'apas quelquefois bien près les choses, étant
 précipité d'écorce : comme quand au premier
 dedit voyage il dit que les isles de la Terre,
 nouve sont séparées par peies flouves : Que la
 riviere des Esquizes est par les cinquante-deg-
 rez de latitude : Quand il appella *Lebrador* de
 pais de la Royne de Chaleur, laquelle il a pré-
 mierement mise en la terre de Norumbega, &
 li où il dit qu'il fait plus chaud qu'en Hesp-
 gne, & toute fois est si froide. *Lebrador* est par
 les soixante-degrez. Item quand en la relation
 du second voyage dudit Quartier, il dit par
 conjecture que les Canadiens sacrifient des
 hommes, parce qu'iceul Quartier allant voir
 un Capitaine Sauvage (que Belle-Isle appelle
 le Roy) il vit des rétes de ses ennemis tendues
 sur des bois comme des peaux de parchemin.
 Item que les Canadiens qui ont quantité de
 vignes, & au pais de quels est assés le vin d'Ot-
 tawa, autrement dit de Bacchus) sont à l'egal
 du pais de Danemarck & Norwege. Que le poi-
 tin d'iceul (ils s'ent ordinairement de du poi-
 vre & gingembre, & n'est point poivre) Qu'ils
 mangent leurs viandes crues. Et là dessus il dit
 qu'ores qu'ils le fissent, ce qui peut prouver
 quelque fois ce n'est chose éloignée de nous.
 car l'ay veu plusieurs fois nos marchois prendre
 une morue sèche, & morde dedans de bon ap-
 petit. Et qu'il mer en vue il le village *Stato-*
na où il dit qu'est la maison de galéopoc que
 ce n'étoient que cabannes couvertes d'écorce.

du seigneur Canadien; Item quand il me la terre de *Sagoy* c'est à dire de *Morue* vis à vis de sainte Croix, où hiverna Jacques *Quarier* & *Bebelays* Norz de la grande riviere; lequel país auparavant il avoit eüls au Sa d'icelle l'on quand il dit que la riviere de *Sagoy* fait de l'es où il y a quantité de vignes: ce que son oncle n'a point dit: Item que les Sauvages de la riviere du *Sagoy* s'approchoient familièrement des François, & leur monstrent le chemin à *Bebelays*; Item que les Canadiens appellent les François fils du Soleil: Item est plus fait quand au village de *Bebelays* il figure cinquante Palais; outre de maison Royale, avec trois éages. Item que les Chrétiens appellent la ville de *Bebelays* Mont-Royal: Item que le village *Bebelays* est à la pointe de embouchure de la riviere de *Sagoy*; & par là d'égrec de cinquante-cinq à soixante: Item quand il dit que les Sauvages adorent un Dieu qu'ils appellent *Cadavog*; car de vérité ils ne font aucune adoration: Item quand il represente que dix hommes appoyent par honneur le Roy de *Bebelays* dans une peau de venz le Capitaine François, sans dire qu'il étoit paralytique. Item qu'il se faisoit entendre par truchement, & lesques *Quarier* dit le contraire: c'est à dire qu'il faisoit de truchement il ne pouvoir entendre ceux de *Bebelays*. Item que le Roy de *Bebelays* prit ledit Capitaine de lés bailler secours contre les ennemis, &c.

Or quand ie considere ces précipitations des arrivées à un personnage tel que ledit *Be-*

force homme de grand jugement, je ne m'égou-
ce pas s'il y en a quelques-uns de anciens au-
teurs, & s'il s'y trouve des choses de quelques
côtés encore en telle expérience: Il me sem-
ble qu'on se doit contenter de suivre, après les
auteurs originaux; lesquels on est contraint de
suivre, sans extravaguer à des choses qui ne sont
point, & sortir hors les limites de ce qu'icelux
auteurs ont écrit: principalement quand cela
est sans besoin, & ne revient à aucune utilité.

Quelqu'un pourroit accuser le Capitaine
Quartier d'avoir fait des contes à plaisir, quand
il dit que tous les habitants de France pourroient
se charger d'oyseux en fille qu'il a nommée
Dauphine; & de vérité je croy que cela est un
peu hyperbolique: Mais il est certain qu'en cet
coteau y en a tant d'une chose incroyable.
Nous en avons vu de semblables en notre roya-
ume: Il ne falloit qu'aller au Mont, recueillir, &
charger notre vaisseau. Item quand il a rap-
porté avoir vu plusieurs une bête à deux pieds, &
qu'il est persuadé de son verité il y a des hommes accou-
tumez de s'apercevoir d'une comme nous, d'autres qui
ne mangent point, & n'ont point de fond-
ment, d'autres qui n'ont qu'une jambe. Item
qu'il y a par delà un pays de Pygmées, & une mer
étroite. Quant à la bête à deux pieds je ne sçay
quel est l'uy esquisse, car il y a des merveilles
plus étranges en la Nature que celle-ci: Mais ces
contes là ne sont si bien découverts, qu'on pût
sçavoir tout ce qui y est. Mais pour le reste il
est l'auteur qui l'a fait le récit, homme
d'ailleurs, lequel avoit couru des grandes con-

*C'est in-
croyable &
ceux qui
l'ont vu
sont
d'usage
pour de là.*

très-touche sa vie. Et cet atheur il l'amena par force en Roy pour lui faire récit de ces choses par sa propre bouche, afin qu'on y adjouste la loy qu'on voudroit. Quant à la mer dont c'est le grand lac qui est au bout de la grande rivière de Canada, duquel un des Sauvages de ce pays n'a veu l'estremité Occidentale, & estoit venu par le rapport fait dudit Champlain qu'il faict de journées de long, qui sont deois cent trente dix lieues par jour. Cela peut bien être appelé mer par ces peuples, voyant la mer sous une grande étendue d'eau. Sous le regard des Pyrénées, j'écry par le rapport de plusieurs, que les Sauvages de ladite grande rivière disent qu'il y a des montagnes des Iroquois il y a des peuples hommes fort vaillans, que les Sauvages plus Chastoux redoutent & ne leur osent faire la guerre. Quant aux hommes armés jusques au bout des doigts, les mêmes m'ont recité avec leurs armures, semblables à celles que donne le Quartier, lesquelles résistent aux coups de l'eschot. Tout ce que je doute en l'histoire de ce voyage d'icelui Quartier, est quand il parle de la Baye de Chaleur, & dit qu'il y fait plus chaud qu'en Hespagne. A quoy je répons que comme une seule brande ne fait pas le Printemps aussi que pour veoir faire chaud une fois en une Baye, ce n'est pas coustume. Le doute aussi est ce que dit le même Quartier, qu'il y a des adobeables, & comme des collages, où les filles sont prostituées à plusieurs, à ce qu'ils soient mariés : & que les femmes, comme ne se remarquent point : ce que nous avons

réservé à dire en son lieu. Mais pour retourner
 au dit Champlein, ie voudrois qu'avec le Gouven
 il n'eust point mis par écrit que les Sauvages de
 de la Nouvelle-France preussent quelque chose de
 faire se mangent l'un l'autre: à tant de discours
 de nôtre sainte Foy, lesquels ne se peuvent ex-
 primer en langue de Sauvages, ni par truche-
 ments, ni autrement: Car ilz n'ont point de
 mots qui puissent représenter les mysteres de
 nôtre Religion: & seroit impossible de traduire
 seulement l'Oracion Dominicale en leur lan-
 gue, sinon par periphrases, Car entre eux ilz ne
 savent que c'est de sanctification, de regne ce-
 leste, de pain super substantial (que nous disons
 eucharistie) ni d'induire en tentation. Les mots
 de gloire, vertu, raison, beatitude, Trinité, Saint
 Esprit, Anges, Archanges, Resurrection Parâ-
 dis, Enfer, Eglise, Baptême, Foy, Esperance, Cha-
 rité, & autres infinis ne sont point en usage chés
 eux. De sorte qu'il n'y seroit pas besoin de grans
 Docteurs pour le commencement: Car par ne-
 cessité il faudra qu'ils apprennent la langue des
 peuples qu'ils voudront reduire à la Foy Chrê-
 tienne: à puis en nôtre langue vulgaire, sans
 leur peser imposer le dur fardeau des langues
 mortes. Ce qu'estant de commandé & de droit
 possible, & non d'aucune loy divine, se fera de la
 prudence des Pasteurs de les enseigner vile-
 ment & non par fantasies: & chercher le che-
 min plus court pour parvenir à leur conversion.
 Dieu vueille en donner les moyens à ceux qui
 ont sa volonté.


Les myste-
 res de nôtre
 Foy ne se
 peuvent
 exprimer
 par la lan-
 gue des
 Sauvages.

C'est à quel
 point il est
 dit: Sans
 leur peser
 imposer le
 dur fardeau
 des langues
 mortes.

HISTOIRE

*Entreprise du Sieur de Roberval pour l'habitation de
la terre de Canada, aux despens du Roy. Commen-
cée par le Capitaine Jacques Quartier. Fin de ledite
Entreprise.*

CHAP. XXX.

 **P**AR la decouverte de la grande riviere de Canada faite par le Capitaine Quartier en la maniere que nous avons recité ci-dessus, le Roy en l'an mille cinq cens quarante fit son Lieutenant general des terres neuves de Canada, Richelieu, Saguenay, & autres circonvoisines messire Jean François de la Roque dit le Sieur de Roberval gentil-homme du pais de Vipers en Picardie, auquel il fit delivrer sa Commission le quinzeieme de Janvier audit an, à l'effect d'aller habiter ledites terres, y bair des Forts, & recueillir des familles. Et pour ce faire sa Majesté lui delivra quarante cinq mille livres par les mains de Messire Jean du Val Tresorier de son Epargne. Jacques Quartier fut nommé par ledite Majesté Capitaine general & maître Pilote sur tous les vaisseaux de mer qui seroient employz à cette entreprise, qui furent cinq en nombre de six cents de quatre cens cinquante de charge, ainsi que se trouve par le compte rendu d'édits de mandats par ledit Quartier, qui m'a esté communiqué par le sieur Samuel Georges bourgeois de la Rochelle.

*Le sieur de
Roberval.*

*Le Roy lui
a donné
vingt cinq
mille li-
vres pour
l'entreprise
de Canada.*

Où n'ayant peu jusques ici recouvrer ladite Commission de Roberval, je me contenteray de donner aux lecteurs celle qui peu apès fut donnée audit Quartier, dont voici la teneur.

Commission pour le Capitaine Jacques Quartier sur le voyage & habitations des terres nouvelles de Canada, du Belotage &c.

FRANÇOIS par la grace de Dieu Roy de France, A tous ceux qui ces présentes lettres verront, Salut. Comme pour le desir d'entendre & avoir connoissance de plusieurs pais qu'on dit inhabitez, & autres être possidez par gens Sauvages vivans sans connoissance de Dieu, & sans usage de raison, eussions dès pieçà, à grands frais & mises envoyé découvrir esditz pais par plusieurs bons pilotes, & autres nosz sujets de bon entendement, sçavoir, & experiance, qui d'iceux pais nous auroient amené divers hommes que nous avons par long tēps tenus en nostre Royaume, les faisant instruire en l'amour & crainte de Dieu & de la sainte Loy & doctrine Chrétienne en intention de les faire remener esditz pais en compagnie de bon nombre de nosz sujets de bonne volonté, afin de plus facilement induire les autres peuples d'iceux pais à croire en nostre sainte Foy: & entre autres y eussions envoyé nostre cher & bien aimé Jacques Quartier, lequel auroit découvert grand pais des terres de Canada & du Belotage faisant un bouç de l'Asie du côté de l'Occident: lesquels pais il a trouvé (ainsi qu'il nous a rapporté) garnis de plusieurs bones

commodités, & les peuples d'iceux bien four-
 nis de corps & de membres & bien disposez
 d'esprit & entendement, déquels il nous a lam-
 blablement amené au cun nombre, que nous
 avons par long temps fait voir & instruire con-
 tredite sainte Foy avec nô-dits sujets. En con-
 sideration dequoy, & de leur bonne inclination
 nous avons a visé & delibéré de renvoyer ledit
 Quartier esdits pais de *Canada* & *Stabelaga*, &
 jusques en la terre de *Saguenay* (s'il peut y abor-
 der) avec bon nombre de navires, & de toutes
 qualitez, arts, & industrie, pour plus avant ca-
 rier esdits pais, convertir avec les peuples di-
 ceux, & avec eux habiter (si besoin est) afin de
 mieux parvenir à nô-tredite intencion, & à faire
 chose agreable à Dieu nôtre createur & redem-
 preur, & que soit à l'augmentation de son saint
 & sacré Nom, & de nôtre mere sainte Eglise
 Catholique, de laquelle nous sommes diu &
 nommez le premier fils : Parquoy soit besoyn
 pour meilleur ordre & expedition de ledit en-
 treprise de parer & établir un Capitaine gene-
 ral & maître Pilote d'édits navires, qui ait en-
 gard à la conduite d'iceux, & sur les gens, offi-
 ciers, & soldats y ordonnés & établis : *S Ç A-
 V O I R* FAISONS que nous à plein conseil de
 la personne dudit Jacques Quartier, & de sa sa-
 sens, suffisance, loyauté, preud'homme, hardes-
 se, grande diligence, & bonne experiance de-
 lui, pour les causes & autres à ce nous mou-
 vans, Avons fait, constitué, & ordonné, faisons
 constituons, ordonnons, & établissons par
 ces presentes, Capitaine general & maître

Pilote de tous les navires, & autres vaisseaux de
 mer par nous ordonnés être menés pour ladite
 entreprise & expedition, pour leur être & char-
 ge de Capitaine general de maître Pilote d'i-
 ciaux navires & vaisseaux avoir, tenir, & exercer
 par ledit Jacques Quartier aux honneurs, pre-
 rogatives, prééminences, franchises, libertez,
 gages, & bien-faits, tels que par nous lui seront
 par ce ordonnées, tant qu'il nous plaira. Et lui
 avons donné & donnons puissance & auctorité
 de même, établir, & instituer auxdits navires
 & Lieutenans, patrons, pilotes & autres mini-
 stres nécessaires pour le fait & conduite d'iceux,
 & en tel nombre qu'il verra & conoitra être be-
 soins & nécessaire, pour le bien de ladite expedi-
 tion. Si donnons en mandement par cesdites
 lettres présentes à notre Admiral, ou Vic-Admiral,
 que prins & receu dudit Jacques Quartier le
 serment pour ce deub & accoustumé, iceul
 tenent & instituteurs, ou facent mettre & insti-
 tuer de par nous en possession & saisine dudit
 estat de Capitaine general & maître Pilote : &
 de l'ensemble des honneurs, prerogatives,
 prééminences, franchises, libertez, gages, &
 bien-faits tels que par nous lui seront pour ce
 ordonnées, le facent, souffrent, & laissent jouir
 & user pleinement & paisiblement, & à lui o beis
 & entendre de tous ceux, & ainsi qu'il appar-
 tiendra es choses touchant & concernant
 ledit estat & charge. Et outre lui face souf-
 fire, & permette prendre le petit-Gallion ap-
 pelé l'Emorillon que de present il a de nous, l'Emorillon
 lequel est ja veillé, & caduc, pour servir à l'adoub

de ceux des navires qui en auront besoin, & le
 quel nous voulés être prins & appoliqué par ledit
 Quartier pour l'effect de satisfaire en qu'il soit ve-
 nu en rēdre aucun autre cōpōne reliqua: Et de
 quel compte & reliqua nous l'avés déchargé & dé-
 chargéons par icelles presentes: par lesquelles
 nous mandons aussi à nos Prevosts de Paris,
 Baillifs de Rouēn, de Caen, d'Orléans, de Blois,
 & de Tours, Seneschaux du Méine, d'Anjou, &
 Guienne, & à tous nos autres Baillifs, Senes-
 chaux, Prevosts, Alloués, & autres nos Justi-
 ciers, & Officiers, tant de notre Royaume, que
 de notre païs de Bretagne vai à secului, par des-
 quels sont aucuns prisonniers, a ceulx, ou ven-
 venus d'aucuns crimes que la qu'ils soient, les
 de crimes de lesd's Majesté divine & humaine es-
 vers nous, & de faux monnoy & de qu'ils avec
 incōstinent à delivrer, rēdre & bailler es mains
 dudit Quartier, ou ses cōtantis & deputies: par
 ces presentes, ou le *duplicat* d'icelles pour
 notre service au ladic's entrepris & expēdies
 ceux dēdies prisonniers qu'il conoitra estre pro-
 pres, suffisans, & capables, pour servir en icelle
 expēdition, jusqu'à un nombre de cinquante per-
 sonnes & selon le choix que ledit Quartier en
 fera, leaux premieres ent. jugés, & condamnés
 selon leurs delictes, & la gravité de leurs delictes,
 si jugés & condamnés ne sont: & satisfai-
 ction aussi préalablement ordonné e sur parties
 civiles & interstellés, si faire n'a voie esté pour le
 quelle tout fois nous ne voulans la delivrance
 de leurs personnes dēdies: mains dudit Quar-
 tier (s'il les trouve de service) être retardés

revisé.

revisé.

contenté ! Mais se prendra ladite satisfaction sur
 leurs biens seulement. Et laquelle delivrance
 deditz prisonniers, accusés ou prevenus, nous
 voulons être faite édites mains dudit Quartier
 pour l'effect d'ellusité par nosditz Justiciers &
 Officiers respectivement, & par chacun d'eux
 en leur regard, pouvoir & jurisdiction, nonob-
 stant oppositions ou appellations quelconques
 faites, ou à faire, relevées, ou à relever, & sans
 que par le moyen d'icelles, icelle delivrance en
 l'un ou l'autre desusditz soit aucunement différée.
 Et afin que plus grand nombre n'en soit tiré,
 aux leditz cinquante, Nous voulons que la
 delivrance que chacun de nosditz Officiers en
 l'un dudit Quartier soit écrite & certifiée en la
 marge de ces présentes, & que neanmoins
 copie en soit par eux fait & envoyé incontu-
 nent par devers nostre amé & feul Chancelier
 pour connoître le nombre & la qualité de ceux
 qui auroit été haillés & delivrés : Car tel est
 nostre plaisir. Et témoin de ce nous avons fait
 mettre nostre seel à eddites présentes : Donné
 à Saint-Pris le dixseptieme jour d'Octobre
 l'an de grace mille cinq cens quarante, & de
 nostre regne le vingt-sixieme. Ainsi signé sur
 le repli, Par le Roy, vous Monseigneur le
 Chancelier, & autres presens. De la Ches-
 naye. Et scellées sur le repli à simple queue de
 cinquante.

Les affaires expédiées ainsi que dessus, leditz ^{habitation}
 De Roberval & Quartier firent voiles aux ^{de Roberval}
 Trente-neuves, & se fortifierent au Cap Bre- ^{au Cap}
 ton, où il restoit encores des vestiges de leur ^{Breton.}

edifice. Mais s'appuyans trop sur le bien du Roy, sans chercher le moyen de vivre du pais même; & le Roy occupé de grandes affaires qui pressoient la France pour lors, il n'y eut moyen d'envoyer nouveau rafraichissement de vivres à ceux qui devoient avoir rendu le pais capable de les nourrir, ayans eu un si bel avancement de la Majesté, & par aventure que ledit De Roberval fut mandé pour servir le Roy par deçà: car on trouva par le compte dudit Quartier qu'il employa huit mois à l'aller querir après y avoir demeuré dix-sept mois. Et n'a bien penser que l'habitation du Cap Breton ne fut: moins saine que celle de Sainte-Croix en la grande riviere de Canada, où avoir hiverné ledit Quartier. Car ce pais: étant allé sur les premières terres, & sur le Golfe de Canada, qui est glacé tous les ans jusques sur la fin de May, il n'y a point de doute qu'il ne soit nouvellement séché & rude, & sous un ciel tout plein d'inclemence. De manière que cette entreprise ne réussit point, sans des'écarter en un climat temperé. Ce qui se pouvoit aisément faire, étant la province de telle étendue qu'il y avoit à choisir vers le Midi, autant qu'on vers le Nord.



*Plainte sur nôtre inconstance & lacheté, Nouvelle
entreprife & Commission pour Canada : Escrite
des Marchands Matons. Apres la mort de ladite
Commission.*

CHAP. XXXI.

I le dessein d'habiter la terre de
Canada n'aci devant reüssi, il n'en ^{l'accomplir}
faut ja blamet la terre, mais accuser ^{de lacheté,}
nôtre inconstance & lacheté. Car
voici qu'après la mort du Roy
François premier on entreprend des voyages
au Mexic & à la Floride, lesquels n'ont pas eu
meilleur succès, quoy que ces provinces soyent
si riches, & jouissent d'une verdure perpe-
tuelle. Il est vray que l'ennemi public des
hommes a forcé les nôtres de quitter le país
par-delà, mais cela ne nous excuse point, & ne
peut nous garantir de faire. Tandis qu'on a eu
esperance en ces entreptises plus meridionales,
& sur le Equateur, on a oublié les déconver-
tes de Jacques Quartier: de sorte que plusieurs
voies se sont écoulées, auxquelles nos Fran-
çois ont esté en dormis, & n'ont rien fait de me-
morable par mer; Non qu'il ne se trouve des
bienes ailleurs, qui pourroient faire quelque
chose de bon; mais ils ne s'ont ni soulgex: ni sou-
tenus de ceux sans lesquels toute entreprife est
vain. Ainsi en l'an mille cinq ces quatre vins
le sieur de la Lannaye Chaté, & Jacques Noel

nouveaux & habitants dudit Quartier, s'étant ef-
 forcéz de cōtinuer à leurs dépēs les estimens de
 leur dit oncle, souffrirēt des pertes notables par
 le brullement qui leur fut fait de trois ou quatre
 paraches par les hommes de deçà. De sorte
 qu'ils furent estraits d'avoir recours au Roy,
 auquel ils presenterent requête aux fins d'obte-
 nir Commission pareille à celle dudit Quarter
 rapportée ci-dessus, en consideration de ses
 services, & qu'au voyage de l'an mille cinq cens
 quarante, il avoit employé la somme de sept
 cens trentenx livres par dessus l'argent qu'il
 avoit receu, dont il n'avoit été remboursé: Re-
 querant en outre pour ayder à former une ha-
 bitation François, un privilege pour douze an
 de traffiquer seuls avec les peup les sauvages é-
 dites terres, & principalement au regard des
 pelleteries qu'ils amassent tous les ans: & de-
 sées être faites à tous les sujets du Roy de s'en-
 tremettre dudit traffiq, ni les troubler en la
 jouissance dudit privilege & de quelques mines
 qu'ils avoient découvertes, pendant ledit temps.
 Ce qui leur fut accordé par lettres patentes &
 commission qu'ils en eurent du quatorzième
 de Janvier, mille cinq cens octante huit. Mais
 après s'être bien donné de la peine à obtenir ce-
 la, ils en eurent peu, ou plutot rien de contem-
 temment. Car incontinent voici l'envie des mar-
 chans de Saint-Malo qui prend les armes pour
 ruiner tout ce qu'ils avoient fait, & empêcher
 l'avancement & du Christianisme & du non
 François en ces terres-là: comme ils ont esté
 fort bien praiquer depuis en même sujet à l'en-

*Requête
 pour Casse-
 de.*

*Commission
 pour Casse-
 de en l'an
 1788.*

*Fuite des
 Malois.*

droit du fleur de Monts. Si-tôt donc qu'ils eurent la nouvelle de ladite Commission portant le privilège susdit, incontinent ils présentèrent leur requête au Conseil privé du Roy pour la faire révoquer. Sur quoy ils eurent Arrêt à leur desir du cinquiesme de May ensuivant.

On dit qu'il ne faut point empêcher la liberté naturellement acquise à toute personne de traffiquer avec les peuples de delà. Mais le demanderois volontiers qui est plus à préférer ou la Religion Chrétienne, & l'amplification du non François, ou le profit particulier d'un marchand qui ne fait rien pour le service de Dieu, ni du Roy? Et cependant cette belle dame Liberté a seule empêché jusques ici que ces pauvres peuples errans n'ayent été faits Chrétiens, & que les François n'ayent parmi eux planté des colonies, qui eussent receu plusieurs des notions, lesquels depuis ont enseigné nos arts & métiers aux Allemands, Flamens, Anglois, & autres nations. Et cette même Liberté a fait que par l'envie des marchans les Castors se vendent aujourd'hui dix livres piece, lesquels au temps de ladite Commission ne se vendoient qu'environ cinquante sols. Certes la considération de la Foy & Religion Chrétienne merite bien que l'on octroye quelque chose à ceux qui employent leurs vies & fortunes pour l'accroissement d'elle, & en un mot, pour le public. Et n'y a rien plus juste que celui qui habite une terre jouisse du fruit d'elle;

*Voyage du Marquis de la Roche aux Terres neuves
de la Roche. Son retour en France d'une nouvelle
façon. Ses gens cinq ans en ladite île. Leur retour,
Commission deudit Marquis.*

CHAP. XXXII.

D'AVTANT que jusques ici nous n'avons parlé que d'entreprises vaines, lesquelles n'ont été secondées comme il falloit, l'en adjou-teray encor ici vne pour le passe-vement de ce livre, qui est du sieur Marquis de la Roche Gent homme Breton tout rempli de bonne volenté, mais auquel on n'a tenu les promesses qu'on lui avoit faites pour l'exécution de son dessein.

En l'an mille cinq cents novante huit le Roy ayant audit Marquis confirmé le don de Lieutenant generale des terres dont nous parlons, à luy fait par le Roy Henry II L. & octroyé la Commission, il s'embarqua avec environ soixante hommes, & n'ayant encoere reconu le pais il fit descendre en l'île de Sable, qui est vint-cinq ou trente lieues de Campseau: il est étroite, mais longue d'environ vint lieues, gisante par les quarante quatre degres assez florissante, mais où y a quantité de vaches & pourceaux, ainsi que nous avons touché ailleurs.
Ayant là dechargé ses gens & bagage, il fit question de chercher quelque bon port en l'

1598.

*Embarques
sur ces
Iles de Sable.*

*Et de la
des. L. ch. 3.*

ture ferme: & à cette fin ils'y en allèrent dans une
 petite barque: mais au retour il fut surpris d'un
 vent si fort & violent, que contraint d'aller au
 gré d'icelui, il se trouva en dix ou douze jours
 en France. Et pour montrer la petitesse de la
 barque, & qu'il falloit céder à la force du vent,
 j'ay plusieurs fois ouï dire au Sieur de Poyssi-
 court, que du bord d'icelle il avoit les mains
 dans la mer. Etant en France le voilà prison-
 nier du Dieu de Mercure! & celui à qui les
 dieux les plus inhumains Aeole & Neptune
 avoient pardonné, ne trouve point d'humanité
 entre. Cependant les gens demeurèrent cinq
 ou six jours en ladite ile, se mutinent, & cou-
 pent la gorge l'un à l'autre, tant que le nombre
 se réduisit de jour en jour. Pendant ledits
 cinq ans ils ont là vécu de pèche, & des
 chairs des animaux que nous avons dit, dont ils
 avoient apprivoisés quelques uns qui leur
 fournissoient de laitage, & autres peches bôtes-
 modues. Ledit Marquis étant delivré fit recit au
 Roy à Rouë de ce qui lui étoit survenu. Le Roy
 commanda à Chef-d'hotel-Pilote d'aller reunir
 les ces pauvres hommes quand il irait aux vérge-
 nures. Ce qu'il fit, & en trouva douze vie
 ble, auxquels il ne dit point le commandement
 qu'il avoit du Roy, afin d'en rapporter bien mérité
 de ceux, & peaux de Loups-marins de ile avoient
 fait réserve durant ledits cinq années. Son
 retour en France ils se présentèrent à sa Majesté
 vêtus de leurs peaux de Loups-marins. Le Roy
 leur fit bailler quelque argent, & se retirer. Mais
 il y eut procès entre eux & ledit Pilote, pour

*Le marquis
 de Poyssi-
 court en
 France.*

*Les gens de
 mer
 se
 mutinent
 pendant
 le
 voyage.*

*Le Roy
 envoie
 le
 chef
 d'hotel
 pilote.*

les cuirs & pelleteries qu'il avoit extorquées d'eux; dont par après ils composèrent amiablement. Et d'autant que ledit Marquis fit de moyens, ne connaît ses voyages, & peu après deceda, je veux ici adjouster seulement l'extrait de ladite Commission; ainsi que s'en suit.

Edict du Roy contenant le pouvoir Et Commission accordé par sa Majesté au Marquis de Catinet, & de la quelle pour la conquête des terres de Canada, Labrador, Ile de Sable, Norumbegue, & pais adjacens.

LE N. R. E. par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, A tous ceux qui en présentes lettres verront, Salut. Le feu Roy François premier, sur les avis qui lui seroient été donnez, qu'aux Iles & pais de Canada, Ile de Sable, Terre-neuve & autres adjacentes, où terres fertiles & abondans en toutes sortes de commoditez, il y avoit plusieurs sortes de peuple bien formés de corps & de membres, & bien disposés d'esprit & d'entendement; qui eussent sans aucune connoissance de Dieu auroit (pour en avoir plus ample connoissance) iceux pais fait découvrir par aucuns bons pilotes & gens à ce connoissans. Ce qu'ayant eue en vraye & véritable, il auroit (poussé d'un zele & affection de l'exaltation du nom Chrétien) dès le quinzième Janvier mille cinq cens quarante, donné pouvoir à Jean François de la Rôque, Sieur de Roberval, pour la conquête d'icelles pais

Le sieur de Roberval.

Ce que n'ayant été exécuté dès lors, pour les grandes affaires qui seroient survenues à cette Couronne: Nous avons resolu pour perfection d'un si bel œuvre & de si sainte & louable entreprise, au lieu dudit feu sieur de Rober-val: de donner la charge de cette conquête à quelque vaillant & expérimenté personnage; dont la fidélité & affection à notre service nous fait con-
 val, avec les mêmes pouvoirs, autoritez, pro-
 rogatives, & preeminences qui étoient accor-
 dées audit feu sieur de Rober-val par ledites
 lettres patentes dudit feu Roy François premier.

SCÀ VOIR FAISONS, que pour la
 haute & entiere confiance que nous avons de
 la personne de notre aimé &oyal Troillus de Mes-
 gottes Chevalier de notre Ordre, Cōseiller en
 notre Conseil d'Etat, & Capitaine de cinquante
 hommes d'armes de nos ordonnances, le sieur
 de la Roche Marquis de Cottenmeul, Baron de
 Lu, Vicomte de Carenten & Saint Lo en Nor-
 mandie, Vicomte de Trevallor, sieur de la Ro-
 che, Gommard & Quermoniac, de Gornac,
 Bonégnigno, & Litaist, & de ses loüables ver-
 tez, qualitez & merites; aussi de l'entiere affe-
 ction qu'il a au bien de notre service & avancé-
 ment de nos affaires, Iceuy pour ces causes &
 autres à ce nous mouvans, Nous avons confor-
 mément à la volonté de feu Roy d'ernier de ce-
 dite notre tres-honoré sieur & frere qui ja a-
 voit fait election de sa personne pour l'exécution
 de ladite entreprise, icelui faire, faisons, creons,
 ordonnons, Établissions par ces presentes li-
 tres d' nostre main, notre Lieutenant general

*Le sieur de
 la Roche.*

*C'est l'entree
de
Canada.*

*Le Roy en
vint entre-
prendre sur
les terres ja
occupées.*

*Pouvoir du
Roi de la
Barbe.*

Édits pais de Canada, *Barcelaga*, Terres-voisines, *Labrador*, rivières de la grand' Baye, de *Novos-Begus* & terres adjacentes dedites provinces & rivières, lesquelles étant de grande longueur & étendue de pais, sans icelles être habitées par sujets de nul Prince Chrétien, à pour cette sainte œuvre & agrandissement de la foy Catholique, établissons pour conducteur, chef, Gouverneur & Capitaine de ladite entreprise : Ensemble de tous les vivres, vaisseaux de mer, & particulièrement toutes personnes, tant gens de guerre, que autres par nous ordonnées & qui seront par lui choisis pour ladite entreprise & execution avec pouvoir & mandement special d'élire, choisir les Capitaines, Maîtres de navire & Pilotes : commander, ordonner & disposer sous notre autorité : prendre, commander & faire partir des ports & havres de notre Royaume les nefs, vaisseaux mis en appareil, équipés & munis de gens, vivres & artillerie & autres choses nécessaires pour ladite entreprise, avec pouvoir en vertu de nos commissions de faire la levée de gens de guerre qui seront nécessaires pour ladite entreprise, & iceux faire conduire par ses Capitaines au lieu de son embarquement, & aller, venir, passer & repasser Édits ports étrangers, descendre & entrer en iceux & mettre en notre aide tant par voyes d'amitié ou amiable composition si faire se peut, que par force d'armes, main forte, & toutes autres voyes d'hostilité, assaillir villes, châteaux, forts & habitations

leurs mettre en nôtre obéissance, en consi-
 derer & edifier d'autres, faire loix, statuts & or-
 donnances politiques, leurs faire garder, ob-
 server & entretenir, faire punir les delinquans,
 leur pardonner & remettre selon qu'il verra
 bon estre, pourveu toutefois que ce ne soient
 pas occupés ou étans sous la suzeraineté & obéis-
 sance d'aucuns Princes & Potentats nos amis,
 allies & cōtederees. Et à fin d'augmenter & accrois-
 ser le bon vouloir, courtoisie & affection de ceux
 qui serviront à l'execution & expédition de ladite
 entreprise, & mêmes de ceux qui demeureront
 en ces terres, nous lui avons donné pouvoir
 d'acquiescer & de faire baillie pour en iustice par
 ceux à qui elles seront affectées & leurs succes-
 leurs en tous droits de propriété. A sçavoir aux
 Gentils hommes & ceux qu'il iugera gens de
 merite, en Fiefs, Seigneuries, Chastellenies,
 Comtez, Vicomtez, Baronnies & autres
 dignitez relevantes de nous, celles qu'il iugera
 convenir à leurs services: à la charge qu'ils ser-
 viront à la milice & defenſe d'édits pays. Et aux
 autres de moindre condition, à telles charges &
 redevances annuelles qu'il avisera, dont nous
 consentons qu'ils en demeurent quittes pour les
 six premières années ou tel autre tēps que nô-
 stre Lieutenant avisera bon estre & conoitra leur
 estre nécessaire: excepté toutefois du devoir &
 service pour la guerre. Aussi qu'au retour de nô-
 stre Lieutenant il puisse departir à ceux qui au-
 ront fait le voyage avec lui les gaignages & profits
 en plusieurs lieux provenus de ladite entreprise, & q-

par lui
 d'édits
 par les
 de ces

vantager du tiers ceux qui auroit fait ledit voyage entre un autre tiers pour lui pour ses loix & dépens, & l'autre tiers pour être employé en œuvres communes, fortifications du port & frais de guerre. Et afin que nôtre dit Lieutenant soit mieux assisté & accompagné en ladite entreprise, nous lui avons donné pouvoir de se faire assister en ladite armée de tous Gentilshommes, Marchans, & autres nos sujets qui voudront aller ou envoyer audit voyage, payezes & équipages & munir nels à leurs despens. Et que nous leurs defendons tres-expresses faire, ni trafiquer sans le seu & consentement de nôtre dit Lieutenant, sur peine à ceux qui le font trouvez, de perdicion de tous leurs vaisseaux & marchandises. Prions aussi & requérons

*Prions du
Roy nos très
chers,*

*Commandez
à tous nos
sujets*

à tous nos sujets en cas de rencontres par mer ou par terre, de lui être en ce secourables & se joindre avec lui: revoquans dès à présent tous pouvoirs qui pourroient avoir été donnez tant par nos prédécesseurs Roys, que nous, à quelques personnes & pour quelque cause & occasion que ce soit, au préjudice dudit Marquis nôtre dit Lieutenant general. Et d'autant que pour l'effet dudit voyage il sera besoin passer plusieurs

*Contrasts
valides, pour
le plus du
Lieutenant,*

contrasts & lettres, nous les avons dès présent validé & approuvé, validons & approuvons, ensemble le sceing & seaux de nôtre

Lieutenant & d'autres par lui commis pour ce regard. Et d'autant qu'il pourroit survenir à nô-
 tre dit Lieutenant quelque inconvenient de ma-
 ladie, on arrivera faute d'icelui, aussi qu'à son re-
 tour il sera besoin laisser un ou plusieurs Lieu-
 tenants : Voulons & entendons qu'il en puisse
 nommer & constituer par testament & autre-
 ment comme bon lui semblera, avec pareil pou-
 voir ou partie d'icelui que lui avons donné. Et
 afin que nôtre dit Lieutenant puisse plus facile-
 ment mesurer ensemble le nombre de gens qui
 lui est nécessaire pour ledit voyage & entrepri-
 se, que del'un que de l'autre sexe : Nous lui a-
 vons donné pouvoir de prendre, élire & choisir,
 & lever telles personnes en nôtre dit Royaume,
 villes, terres & Seigneuries qu'il conoitra être
 propres, utiles & nécessaires pour ladite entre-
 prise, qui conviendront avec lui aller, lesquels il
 fera conduire & cheminer des lieux où ils se-
 ront par lui levés jusques au lieu de l'embar-
 quement. Et pour ce que nous ne pouvons avoir
 particulière concédances d'édits païs & gens é-
 trangers pour plus avant spécifier le pouvoir
 qu'entendons donner à nôtre dit Lieutenant ge-
 néral, voulons & nous plaît qu'il ait le même
 pouvoir, puissance & autorité qu'il étoit ac-
 cordé par ledit feu Roy François aûdit sieur de
 Roberval, encores qu'il n'y soit si particulière-
 ment spécifiés : & qu'il puisse en cette charge sui-
 vre, disposer, & ordonner de toutes choses opi-
 nées & inopinées concernant ladite entreprise,
 comme il jugera à propos pour nôtre service les
 nécessités & nécessitez le requerra, & tout ainsi &

Pouvoir de
 substituer
 Lieutenants.

Pouvoir de
 lever les gens
 étrangers.

comme nous-mêmes serions & faire pourriez si presens en personne y étions, j'agis quelle tu requit mandement plus special validans d'iceulz, present comme pour lors tout ce que par nōtre dit Lieutenant sera fait, dit, confecté, ordonné & établi, contracté, chevi & composé, tu par armes, amitié, confederation & autrement en quelque sorte & maniere que ce soit ne puisse être pour raison de ladite entreprise, tu par mer que par terre: & avons le tout approuvé, agréé & ratifié: agréons, approuvons & ratifions par ces présentes & l'avouons & tenons, & voulons être tenu bon & valable, comme s'il avoit été par nous fait.

SI DONNONS en mandement à nōtre oncle & feal le Sieur Comte de Clermont Chancelier de France, & à nos amez & fealz Conseillers, les gens tenans nos Cours de Parlement, grand Conseil, Baillif, Seneschau, Prvots, Juges & leurs Lieutenans & tous autres nos Jufficiers, & Officiers chacun endroit toy comme il appartiendra, que nōtre dit Lieutenant de quel nous avons ce jour hui pris le rocu le serment en tel cas accoustumé, & si cent & l'issent, souffrent jouir & user pleinement & paisiblement, à iceulz obeir & exécuter, & à tous ceuz qu'il appartiendra es choses touchans & concernans nōtre dite Lieutenante.

MANDONS en outre à tous nos Lieutenans généraux, Gouverneurs de nos Provinces, Admiraux, Vic' Admiraux, Maîtres de ports havres & passages, lui bailler clef en l'estenduë de son poavoir, aide, confort,

passage, secours & assistance, & à ses gens
 avoués de lui, dont il aura besoin. Et d'aurant
 que de ces présentes l'on pourra avoir affaire
 en plusieurs & divers lieux: Nous voulons qu'au
~~colours~~ d'icelles debütement collationné par un
 denot auez & seuz Conseillers, Notaires ou
 Secretaires, ou fait par-devant Nosseignes
 Roiaux, soy soit adjoutée comme au présent
 original: Car tel est nôtre plaisir. En témoin de-
 quoy nous avons fait mettre nôtre seel esdites
 présentes. Donné à Paris le douzième jour de
 Janvier l'an de grace mille cinq cens quatre-
 vint six-huit, Et de nôtre regne le neuvième.

Signé,

HENRI,





QVATRIÈME
LIVRE DE L'HISTOIRE
DE LA NOUVELLE FRAN-
CE, CONTINANT LES VOYAGES
des Sieurs de Mons & de
Pontrincourt.

*Intention de L'Auteur. Avoir au Regard l'Authen-
tication de la Nouvelle-France, Concessions au
Sieur de Mons, Desseins pour le trafic du pè-
teret.*

CHAP. I.

*Intention de
l'Auteur.*

L'AY à reciter en ce livre le
plus contagieux de toutes les
entreprises que nos Français
ont faittes pour l'habitation
des Terres, neues d'un
l'Océan, & le moins ayde à
secours. Le lieu de Mons
dit en son nom PIZAR DE GVA, Gentilhomme
Xaintongois en est le premier motif, lequel
voyant la France en repos par la paix heureuse-
ment traitée à Veruin lieu de ma naissance, pro-
piti

par le Roy un expedient pour faire une habi-
 tation solide & sçavoir par quel titre sans rien
 tirer des coffres de la Majesté, qui étoit le même
 (à peu près) que nous avons vu ci-dessus avoir
 été octroyé à Estienne Cheton sieur de la Lau-
 roye, & Jacques Noel Capitaine de la marine,
 neveux & heritiers de feu Jacques Quartier,
 sans que toutefois ledit sieur de Monts eût eu
 avis telle chose avoir été auparavant par eux
 impetree. Ce conseil trouvé bon & utile, let-
 tres incontinent furent expedées audit sieur
 pour la Lieutenance generale du Roy és terres
 comprises sous le nom de la Nouvelle-France,
 jusques à certains degrez : & consequemment
 autres lettres portans defenses à tous sujets de
 la Majesté autres qu'icelui sieur de Monts &
 les alliez, de traffiquer de pelletterie, &
 autres choses, avec les peuples habitans les-
 dites terres, sur grandes peines : en la maniere
 qui s'ensuit.

*Commission du Roy au sieur de Monts, pour
 l'habitation & terres de la Cadie, Canada,
 & autres endroits en la Nouvelle-France.*

*Ensemble les defenses à tous autres de traffiquer avec
 les Sauvages d'icelles terres.*

HENRY par la grace de Dieu Roy de France,
 de Navarre, A notre cher & bien
 aimé le sieur de Monts Gentilhomme ordinaire
 de nostre Chambre, Salut. Comme nostre

plus grand soin & travail soit & sic toujours
 été depuis nôtre avènement à cette Couronne,
 de la maintenir & conserver en son ancienne
 dignité, grandeur, & splendeur, d'étendue &
 amplifier autant que légitimement se peut fai-
 re, les bornes & limites d'icelle: Nous étans
 dès long temps a, informez de la situation &
 condition des pais & territoire de la Cade,
 Meuz sur toutes choses d'un zele singulier &
 d'une devoue & ferme resolution que nous
 avons prisee, avec l'aide & assistance de Dieu
 author, distributeur & protecteur de nos
 Royaumes & Etats; de faire convertir, amener
 & instruire les peuples qui habitent en ces
 contrées, de presens gens barbares, achés, sans
 foy ne religion, au Christianisme, & en la crea-
 ce & profession de nôtre foy & religion: & les
 retirer de l'ignorance & infidelité où ils sont.
 Ayans aussi dès long temps reconu sur le rap-
 port des Capitaines de navires, pilotes, mar-
 chans & autres qui de longue main ont esté
 fréquenté, & traffiqué avec ce qui seroit ces
 peuples d'icels lieux, combien peut être fructueu-
 se, commode & utile à nous, à nos Etats & su-
 jets, la demeure, possession & habitation d'ic-
 eux pour le grand & apparent profit qui se re-
 tirera par la grande frequentation & habitude
 que l'on aura avec les peuples qui s'y trouvent,
 & le trafic & commerce qui se pourra par ce
 moyen seulement traiter & negocier. Nous
 pour ces causes à plein confians de vobre gran-
 de prudence, & en la confiance & esperance
 que vous avez de la qualité, condition & sus-

tion dudit pais de la Cadie pour les diverses
 navigations, voyages, & fréquentations que
 vous avez fait en ces terres, & autres proches
 & circonvoisines nous asseurant que cette ré-
 solution & intention, vous étans com-
 mis, vous la fîtes avec attention, diligen-
 ment & non moins courageusement, & va-
 leureusement exécuter & conduire à la perfe-
 ction que nous desirons, Vous avons expresse-
 ment commis & établi, & par ces présentes si-
 gnées de notre main, Vous commettons, or-
 donnons, faisons, constituons & établissons
 nôtre Lieutenant general, pour représenter
 nôtre personne aux pais, territoires, côtes &
 confins de la Cadie: A commencer dès le qua-
 rantième degré, jusques au quarante-sixième.
 Et en icelle descendu ou partie d'icelle, tant &
 si avant que faire se pourra, établir, étendre
 & faire connoître nôtre nom, puissance & au-
 thorité. Et à icelle asservir, submettre & faire
 obéir tous les peuples de ladite terre, & les
 circonvoisins: Et par le moyen d'icelles &
 toutes autres voyes licites, les appeller, faire
 instruire, provoquer & émouvoir à la conoi-
 sance de Dieu; & à la lumière de la Foy & re-
 ligion Chrétiens, là y établir: & en l'exerci-
 ce & protection d'icelle maintenir, garder, &
 conserver ledits peuples, & tous autres habi-
 tans d'icelle lieux; & en paix, repos & tranqui-
 lité y commander tant par mer que par terre
 Ordonner, décider, & faire exécuter tout ce
 que vous jugerez se devoir & pouvoir faire,
 pour maintenir, garder & conserver ledits

lieux sous nôtre puissance & auctorité, par les formes, voyes & moyens prescrites par nos ordonnances. Et pour y avoir égard avec vous, commettre, établir & constituer tous Officiers, tant es affaires de la guerre que de justice & police pour la premiere fois, & de li en avant nous les nommer & presenter, pour en estre par nous disposé & donner les lettres, chartres & provisions tels qu'ilz seront nécessaires. Et selon les occurrences des affaires, vous mêmes avec l'avis de gens prudeus & capables, prescrire sous nôtre bon plaisir, des loix, statuts & ordonnances auant qu'il se pourra conformes aux nôtres, notamment es choses & matieres, auxquelles n'est pourueu par iceulx traités & contractés à même effet paix, alliance & confederation, bonne amitié, correspondance & communication avec ledits peuples & leurs Princes, ou autres ayans pouvoir & commandement sur eux: Entrecoste, garder & soigneusement observer les traités & alliances dont vous conviendrés avec eux: pourueu qu'ilz y satisfassent de leur part. Et à ce defaut, leur faire guerre ouverte pour les contraindre & amener à celle raison que vous jugerez nécessaire pour l'honneur, obéissance & service de Dieu, & l'établissement, maintenance & conservation de nostre dite auctorité parmi eux: de moins pour hanter & frequenter par vous, & tous nos sujets avec eux en toute assésance, liberré, frequencation & communication, ynegocier & trafiquer amiablement & possiblement. Leur donner & octroyer graces & privi-

legs, charges & honneurs. Lequel enſuyv pou-
 voir ſuſdit voulons nuſſi & ordonnons que
 vous ayez ſur tous noſdits ſujets & naves qui
 ſe tranſporteront & voudront s'habiter, ar-
 tifier, negotier & reſider édas lieux ; tenir,
 prendre, reſerver, & vous approprier ce que
 vous voudrez & verrez vous étre plus com-
 mode & propre à vótre charge, qualité & vſa-
 ge d'édites terres, en departir telles parts &
 portions, leur donner & attribuer tels titres,
 honneurs, droits, pouvoirs & facultez que vous
 verrez beſoín étre, ſelon les qualités, condi-
 tions & merites des perſonnes du pais ou au-
 tier. Sur tout peupler, cultiver & faire habi-
 ter édités terres le plus promptement, ſoi-
 gneufement & dextrement, que le temps, les
 lieux, & commoditez le pourront permettre ;
 en fait ou faire faire à cette fin la découverte
 & reconnoiſſance en édiéndit des côtes mari-
 times & autres contrées de la terre ferme, que
 vous ordonnerez & prefererez en l'eſpace ſuſ-
 dit du quarantième degré juſques au qua-
 rant-fixième, ou autrement tant & ſi avant
 qu'il ſe pourra le long d'édites côtes, & en la
 terre ferme. Faire ſoigneufement rechercher
 & reconnoitre toutes fortes de mines d'or &
 d'argent, cuivre & autres metaux & mineraux,
 les faire fouillet, tirer, purger & affiner, pour
 étre convertis en vſage, diſpoſer ſuivant que
 nous avons preferit par les Edits & reglemens
 que nous avons faits en ce Royaume du profit
 & emolument d'icelles, par vous ou ceux que
 vous aurés établis à cet effet, N O U S A R-

SERVANT seulement le dixième denier de ce qui proviendra de celles d'or, d'argent, & cuivre, vous affectans ce que nous pourrions prendre ausdits autres métaux & minéraux, pour vous aider & soulager aux grandes dépenses que la charge susdite vous pourra apporter. Voullans cependant ; que pour vótre service & commodité, & de tous ceux de nos sujets qui s'en iront, habitueront & trafiqueront dans terres : comme généralement de tous autres qui s'y accommoderont : sous notre puissance & autorité, Vous puissiez faire bâtir & construire vn ou plusieurs forts, places, villes & autres autres maisons, demeures & habitacions, ports, havres, retraites, & logemens que vous conuistrez propres, utiles & nécessaires à l'exécution de ladite entreprise. Etablir garnisons & garrisons de guerre à la garde d'iceux. Vous ayder & pourvoir aux effets susdits des vagabonds, personnes oysieuses : sans auoir, ni des villes qu'aux champs, & des condamnés à banissement perpétuel, ou à trois ans au moins hors notre Royaume, pourveu que ce soit par avis & consentement & de l'autorité de nos Officiers. Outre ce que dessus, & qui vous est d'ailleurs prescrit, mandé & ordonné par les commissions & pouvoirs que vous a donné notre tres-cher cousin le sieur d'Anville Admiral de France, pour ce qui concerne le fait & la charge de l'Admirauté, ce l'exploit, expédition & exécution des choses susdites, faire généralement pour la conquête, peuplement, habituation & conservation de ladite terre de la Cadix, & des côtes, rivières

convocations & de leurs appartenances & de-
pendances sous nôtre nom & autorité, ce que
nous mêmes ferions & faire pourrions si pré-
sens en personne y étions, jaçoit que le cas re-
quie mandement plus spécial que nous ne le
vous prescrivés par ces lettres: Au con-
sens d'icelles, Mandons, ordonnons & très-
expressément enjoignons à tous nos justiciers,
officiers & sujets, de se conformer: Et à vous
de être & entendre en toutes & chacunes les
choies susdites, leurs circonstances & depen-
dances. Vous donner aussi en l'exécution d'icel-
les tout ayde & confort, main-forte & assistan-
ce dont vous aurez besoin, & seront par vous
exécutés, le tout à peine de rébellion & de désobé-
issance. Et à fin que personne ne préende cause d'ig-
norance de cette nôtre intention, & se vueille
excuser en tout ou partie, de la charge, digni-
té & autorité que nous vous donnons par ces
lettres: Nous avons de nos certaines science,
plaine puissance & autorité Royale, révoqué,
supprimé & déclaré nuis & de nul effet ci-apres
& des à présent, tous autres pouvoirs & Com-
missions, Lettres & expéditions données & de-
livrés à quelque personne que ce soit, pour dé-
couvrir, conquérir, peupler & habiter en l'é-
tats susdites dédiées terres situées depuis le
quarantième degré, jusques au quaran-
tiséptième, queles qu'elles soient. Et outre ce
mandons & ordonnons à tous nosdits Officiers
de quelque qualité & condition qu'ils soient,
présens & absens, ou d'ailleurs deventement-col-
locés d'icelles par l'un de nos amés & feaux

Conseillers, Notaires & Secretaires, ou autre Notaire Royal, ils feroit à v^{ost}re requête, poursuite & diligence, ou de nos Procureurs, lire, publier & registrer es registres de leurs iurisdic-
tions, pouvoirs & décrets, cessans en t^{out} ce qui
eux appartient, tous troubles & empêche-
mens à ce contraires. Car tel est nôtre plaisir.
Donné à Fontaine bleau le huitième jour de
Novembre l'an de grace mille six cens trois &
de nôtre regne le quinziesme. Signé, HENRI,
Et plus bas, Par le Roy, P O T I E R. Esché
sur simple queue de cirianne.

Defenses du Roy à tous ses sujets, autres que le fleur de Monts en ses affaires, de trafiquer de l'or, de l'argent & autres choses avec les Espagnols de l'Inde, de pouvoir par luy devant audit fleur de Monts, et ses officiers, sur grandes peines.

HENRI par la grace de Dieu Roy de Fr^{an}ce & de Navarre. A nos amez & feaux Conseillers, les officiers de nôtre Admirault de Normandie, Bretagne, picardie & Guienne, & à chacun d'eux endroit luy; & en l'extendit de leurs ressorts & iurisdic^{ti}ons, Salut. Nous avons pour beaucoup d'importances occ^{ur}sions, ordonné, commis & établi le fleur de Monts centilhoime ordinaire de nôtre chambre, nôtre Lieutenant general, pour peupler & habiter les terres, côtes, & pais de la Costie, & autres circonvoisins, en l'extendit de quartiesme degré jusques au quartiesme sixiesme & là établir nôtre authorité, & autrement

s'y loger & afferuer: en sorte que nos sujets dé-
 ses-mois puissent être receus, y habiter, résider &
 traffiquer avec les Sauvages habitans deditz
 lieux: comme plus expressément nous l'avons
 déclaré par nos lettres patentes expedées & de-
 livrées pour cet effet au dieu lieu de Montreuil
 le sixième jour de Novembre dernier: suivant
 les conditions & articles moyennant lesquels il
 s'est chargé de la conduite & execution de cer-
 tes entreprises. Pour faciliter laquelle, & à ceux
 qui s'y sont joints avec lui, & leur donner quel-
 que moyen & commodité d'en supporter la de-
 pense: Nous avons eu agréable de leur permet-
 tre, & afferuer; Qu'il ne seroit permis à aucun
 autres nos sujets, qu'à ceux qui entendoient en
 association avec lui, pour faire ladite dépense, de
 traffiquer de pelleteries, & autres marchandises,
 durant dix années, es terres, pais, ports, rivieres
 & avenues de l'étendue de sa charge. Ce que
 nous voulons avoir lieu. **Nous** pour ces causes,
 & autres considerations à ce nous mouvans,
 Vous mandons & ordonnons Que vous ayez
 chacun de vous en l'exécution de vos pouvoirs,
 instructions & décrets (à l'insu de notre part)
 comme de notre pleine puissance & autorité
 Royal, nous faisons telles & diverses inhibitions &
 défendes à tous marchans, maîtres, & Capitai-
 nes de navires, matelots, & autres nos sujets de
 quelque état, qualité & condition qu'ils soient,
 autres néanmoins, & fors à ceux qui sont en-
 treus en association avec ledit sieur de Mont-
 reuil pour ladite entreprise; selonc les articles
 & conventions d'icelles par nous arretées ainsi

que de est: D'équiper aucuns vaisseaux, & en ic eux aller ou envoyer faire trafic & traquer de pellerie, & autres choses avec les Sauvages: Frequenter, negocier, & communiquer durant le dit temps de dix ans, depuis le Cap-de-Race, jusques au quarantième degé, compriz toute la côte de la Cadie, terre & Cap Barton, Bayes de saint Cler, de Chaleur, de percée, Gachapé, Chichodee, Mesamichi, Le squamin, Tadoussac, & la riviere de Canada, sans d'un côté que d'autre, & toutes les Bayes & rivieres qui entrent au dedans d'édites côtes: A peine de desobeissance, & désobéissance entière de leurs vaisseaux, vivres, armes & marchandises, au profit dudit sieur de Monts & de ses associez, & de trente mille livres d'amende. Pour l'assurance & acquit de laquelle, & de la coercion & punition de leur desobeissance Vous permettez (comme nous avons aussi permis & permettons) audit sieur de Monts & associez, de faire, apprehender, & arrester tous les contrevenans à nôtre presence, défense & ordonnance, & leurs vaisseaux, marchandises, armes, & victuailles, pour les amener & remettre es mains de la justice, & être procedé tant contre les personnes, que contre les biens desditz desobeissans, ainsi qu'il appartiendra. Ce que nous voulons & vous mandons & ordonnons de faire incessamment publier & lire par tous les lieux de audiences publics de vosdits pouvoirs & jurisdiction, où vous jugerez besoin être: à ce qu'aucun de nosdits sujets n'en puisse prétendre cause d'ignorance: Ainsi que chacun obeit & se conduit:

façé à nôtre volonté. De ce faire nous vous avons donné, & dénoncé pouvoir & commission & mandement special. Car tel est nôtre plaisir. Données à Paris le dix huitième Decembre, l'an de grace mille six cés trois. Et de nôtre regne le quinzième. Ainsi signé HENRI. Et plus bas, Par le Roy, PORTIER. Et scellé du grand scel de cire blanche.

Ces lettres ont été confirmées par autres lettres de delences du vingt-deuxième Janvier mille six cés cinq.

Et quant aux marchandises vendus de la Nouvelle-France, voici la teneur des lettres patentes du Roy portées en exemption de subides pour lesdites,

Declaracion de Roy.

HENRY par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, A nos amez & feuz Conseillers les gens tenans nôtre Cour de Aydes à Rouën, Maître de nos ports, Lieutenans, Juges & Officiers de nôtre Admirauté, & de nos traites foraines établis en nôtre province de Normandie, & chacun de vous endroit icy, Salut. Nous avons ci-devant par nos lettres patentes du huitième jour de Novembre mille six cés trois, dont copie est ci jointe sous le contrescel de nôtre Chancellerie, ordonné & établi nôtre cher & bien amé le sieur de Montaubert Lieutenant general representant nôtre personne es côtes, terres & confins de la Cadie, Canada, & autres endroites en la Nouvelle-France, pour habiter ledites terres: Et par ce moyen amener à la connaissance de Dieu, les peuples y étans, & là établir nôtre authorité. Et pour subvenir aux

frain qu'il conuientoit faire, par nos autres lettres patentes du dix-huitième Decembre ensuiuant nous auions donné, permis & accordé audit sieur de Monts, & à ceux qui s'associeront avec lui en ceste entreprise, la traite des pelles, riers & autres choses qui se troquent avec les Sauvages d'édites terres à plein spécifiées par ledites patentes cyuus par le moyen de ce que est allé donné à entendre que ledits peïs eussent par nous reconuz de nôtre obeissance, & louant & auoir comme dependantes de nôtre

*Avant de
Roy pour la
Nouvelle-
France.*

Royaume & Couronne de France. Neanmoins nos Officiers des traites foraines, ignorans par elle jusques à ceste heure nôtre volonté, ont tenua prejudice d'icelle contraindre ledit sieur de Monts & ses associez de payer les mêmes drois d'entrée des marchandises venans d'icel peïs, qui sont deus par celles qui viennent d'icel peïs, & autres contrées étrangères, ne se contentans que pour icelles l'on ait paid nos drois d'entrée deus aux lieux où elles ont été déchargées, & aux autres endroits où elles ont depuis passé par nôtre Royaume, que doivent les marchandises y venans de nos autres provinces & terres de nôtre obeissance étans du costé d'icelles. Et de fait vnalement François le Russe, l'un des gardes à cheval du bureau de nos traites foraines à Caën, auoit arrêté sous ce pretexte de l'voisième jour de Novembre deuener au lieu dit

*Arrest de
marchandi-
sies fait
de Monts.*

Condé sur Narrrean, vint deux balle de Castor appartenans audit sieur de Monts & ses associez venans d'édites terres de la Casse & Canad, prentendant pour le fermier general d'édites ter-

nos fermes de Normandie, nôtre Procureur
 pour, la confiscation d'édites marchandises. Ce
 qui est & seroit grandement préjudiciable audit
 sieur de Monts & ses associés, frustrés de l'espe-
 rance qu'ils avoient de faire promptement ar-
 river d'iceilles marchandises, pour subvenir &
 employer à l'achat des vires, munitions & au-
 tres choses nécessaires qu'il convient envoyer
 ceste année avec nombre d'hommes pour l'ex-
 ecution de ladite entreprise. L'effect de la quelle
 demeurant par ce moyen travé & interrom-
 pu au prejudice de nôtre service, Et voulés y re-
 medier & sur ce faire conoître à chacun nô-
 tre intention, à fin que l'on n'en puisse preten-
 dre à l'avenir cause d'ignorance. Pour ces
 causes, & pour la considération & merite
 particulier de ceste affaire, du bon succès duquel
 par la prudente conduite dudit sieur de Monts,
 nous espérons un grand bien devoir veulir à la
 gloire de Dieu, salut des Barbares, honneur &
 grandeur de nos Etats & seigneuries. Nous a-
 vons déclaré & déclaré par ces presentes, Que
 toutes marchandises qui à l'avenir viendront
 d'édits pays de la Cadie, Canada, & autres en-
 droits qui sont de l'estenduë du pouvoir par nous
 donné audit sieur de Monts, & spécifiés par nô-
 dices lettres, des huitième Novembre & dix-
 huitième Decembre mil six cens trois, lesquelles
 ledit sieur de Monts & sesdits associés feront a-
 mener d'édits lieux en nôtre Royaume, suivant
 la permission qu'ils en ont, ou autres de leur
 gré, congé & exprés consentement, ne paye-
 ront autres ne plus grands subides, que les droits

*Exemptes de subsi-
des, & qui se
payent par
les autres
de la N. Br.*

d'entrée, & ceux qui se payent d'ordinaire pour les marchandises, qui passent de l'une de nos provinces en l'autre, & qui sont du cru d'icelles. Et pour le regard des vins-deux baillies de cahors luis & serrez, comme dit est, par ledit François le Basse auditeur de Condé sur Normans. Pour les mêmes raisons & considerations susdites: Nous avons fait & faisons audit sieur de Monts & ses associés pleins & entiers maîtres, levés d'icelles vins-deux baillies de cahors. Voulons & nous plairprompte & entiere restitution & delivrance en être faite, en payant par iceux pour icelles les droits d'entrée en nostre province de Normandie, que doivent ledites marchandises, selon qu'ils le payent au bureau établi au lieu de la Barre, entre les mains de nostre fermier general délégué, ou autres commis audit Bureau de Caën, sur autres fraiz ny dépens. Et en ce faisant, voulons & ordonnons, que chacun de vous endroit icy, vous faites, souffrez & laissez tout ledit sieur de Monts & ledits associés, pleinement & paisiblement de l'entier & prompt effet de nostre presente declaration, vouloir & intention. Et vous mandons publier, lire & registrer nos presentes, chacun en l'étendue de vos ressorts que besoin sera, à la diligence dudit sieur de Monts & de ledits associés: Cellans & faisons cesser tous troubles & empeschemens à ce contraires: Constatnans & faisons couraindre les faire, souffrir & y obéir tous ceux qu'il appartiendra. Mêmes ledit le Basse, ensemble notredit fermier du bureau de Caën & ses commis,

Et ailleurs

la délivrance & restitution d'édits vint-deux
baillies de castors, & de mêmes à la décharge des
pénalités & caution, si aucuns sont baillies pour
la délivrance d'édits castors, & généralement tous
autres, qui pource feront à contredire par tou-
tes voyes deus & raisonnables, Non obstant
oppositions ou appellations quelconques, pour
lesquelles, & sans prejudice d'icelles, ne sera par
nous différé. De ce faire vous avons donné &
donnons pouvoir, autorisé, commission &
mandement spécial. Et par ce que de ces présen-
tes, l'on aura affaire en plusieurs lieux, nous vou-
lons qu'en l'ordonne d'icelles deusment collatio-
né par l'un de nos ames & feux Conseillers,
Notaires & Secretaires, ou autre Notaire
Roya, soy soit adjoucté comme au présent ori-
ginal. Car tel est nostre plaisir. Donné à Paris le
vingtisme jour de Fevrier, l'an de grace mille six
centz cinq, Et de nostre regne le seziesme. Ainsi fi-
nit HENRI I. Et plus bas, Par le Roy, PORTER.
Et scellée en simple queue du grand sceau, de ce
jour.

Lesdites lettres patentes du dix-huitieme No-
vembre & dix-huitieme Decembre mille six
centz trois, & autres du dix-neufieme Janvier
mille six centz cinq, ont esté veriffices en la Cour
du Parlement de Paris le seziesme Mars mille
six centz cinq.

*Voyage du sieur de Monts en la Nouvelle-France: De
accidens survenus audit voyage: Conter du lieu
de glaciers en la Terre-Neuve: Impositions de nous
à certains ports: Perplexité pour le retardement de
l'empereur.*

CHAP. II.

LE sieur de Monts, ayant fait publier les Commissions & édits précédés par la France, & particulièrement par les villes maritimes de ce Royaume, fit équiper deux navires, l'un sous la conduite du Capitaine Timothée du Havre de Grace, l'autre du Capitaine Morel de Honfleur. Dans le premier il se mit avec bon nombre de gens de qualité & de Gens-hommes, qu'il avoit. Et d'autant que le sieur de Pourincoort étoit desiréux d'ery voir long temps, de voir ces terres de la Nouvelle-France, & y choisir quelque lieu propre pour s'y retirer, avec sa famille, femme & enfants, pour n'être des derniers qui courroient & participeroient à la gloire d'une si belle & générale entreprise: il lui print aussi envie d'y aller. Et fit fait il s'embarqua avec ledit sieur de Monts, quant & lui fit porter quantité d'armes & munitions de guerre, & leverent les ancres de l'Havre de Grace le septième jour de Mars l'an mil le six cens quatre. Mais étant parti de bonne heure avant que l'Hiver eût encor quitté sa robe

*Portons
de l'eau
de Grace.*

besourée de neige, ils ne manquèrent de trou-
ver des bancs de glaces, contre lesquels ils
pensèrent heurter, & se perdre: mais Dieu qui
jusques à présent a favorisé la navigation de ces
voyages, les préserva.

On se pourroit étonner, & non sans cause,
pourquoy en même parallèle il y a plus de gla-
ces en cette mer qu'en celle de France. A quoy
je répond que les glaces que l'on rencontre en
cette-estre mer, ne sont pas toutes originaires
du climat, c'est à dire de la grande baye de Ca-
nada, mais viennent des parties Septentrio-
nales, poussées sans empêchement par les
pluies de cette grande mer, par les ondes,
bourrasques & flots impetueux que les vents
d'Est & du Nord elevent en hiver & au prin-
temps, & les chassent vers le Su. & l'Ouest.
Mais la mer de France est couverte de l'Ecosse,
Angleterre & Irlande: qui est cause que les gla-
ces ne s'y peuvent décharger. Il y pourroit
aussi avoir vne autre raison prise du mouve-
ment de la mer, lequel se porte davantage vers
ces parties-là, à cause de la grande plus grande
qu'il a à faire vers l'Amérique que vers les ter-
res de deçà. Or le peril de ces bancs de glaces,
mais aussi aux tempêtes qu'ils eurent à souffrir,
dont y en eut vne qui rompit les galleries de
noir. Et en ces affaires y eut vn meunier qui
d'un coup de vague fut porté au chemin de
perdition, hors le bord, mais il se retint à vn
cordage qui d'avenant pendoit hors icelui
navire.

Ce voyage fut long à cause des vents contraires: ce qui toutefois arrive peu souvent ceux qui partent au mois susdit pour aller aux Terres-neuves, lesquels sont ordinairement poussés de vent d'Est ou de Nord propres à la route d'icelles terres. Et ayans pris leur route au Sud de l'Isle de Sable pour éviter les glaces susdites, ils penserent tomber de Carybé ou Seylle, & s'aller échouer vers ladicte Ile durant les brumes épesses qui sont ordinaires en cet tînt.

En fin le sixième de May ils terrèrent à un certain port, qui est par les quarante-quatre degrez & un quart de latitude, où ils trouverent le Capitaine Rossignol du Navire de Guaz, lequel troquoit en pelleterie avec les Sauvages, contre les defenses du Roy. Occasion qu'on lui confisqua son navire, & fut appelé ce port, *le port du Rossignol*: ayant eu en ce lieu estre un bien, qu'un port bon & commode en ces côtes là est appelé de son nom.

De là côtoyans & découvriens les terres ils attirerent à un autre port, qui est tres-brande- quel ils appellerent *le port du mouron*, à l'occasion d'un mouron qui s'estant noyé revint à bord, & fut mangé de bonne guerre. C'est ainsi que beaucoup de noms anciennement ont été donnez brusquement, & sans grande deliberation. Ainsi le Capitole de Rome est son nom parce qu'en y fouillant on trouva yne tête de mort. Ainsi la ville de Milan a été appelée *Moldanum*, c'est à dire demi-laine, par ce que les Gaulois jettans les foin demens d'icelle trouve-

Voyez dans le
dictionnaire
geographique
de la 2^e par-
tie.

Port de
Rossignol.

Port de
Mouron.

Capitole.

Milan.

deux vne troye qui étoit à moitié couverte de laine & ainsi conséquemment de plusieurs autres.

Estus au Port du Mouon ils se cabannerent à la mode des Sauvages, attendant des nouvelles de l'autre navire, dès lequel on avoit mis les vivres, & autres choses nécessaires pour la nourriture & entretenement de ceux qui étoient de la reserve pour hiverner en nombre d'environ cent hommes. En ce Port ils arêdierent un

mois en grande perplexité, de crainte qu'ils n'avoient que quelque sinistre accident fût arrivé à l'autre navire parti dès le dixième de Mars, où étoient le Capitaine du Port de Honneur, &

ledit Capitaine Motel. Et ceci étoit d'autre p^r ^{De là vient} important, que de la venue de ce navire depen- ^{de sa re-} doit tout le succès de l'affaire. Car même sur ^{ce point} cette longue attente il fut mis en deliberation, ^{de l'issue.} sçavoir si l'on retourneroit en France, ou non.

Le sieur de Pourincourt fut d'avis qu'il valoit mieux là mourir. A quoy se conforma ledit sieur de Mours. Cependant plusieurs alloient à la

chasse, & plusieurs à la pecherie, pour faire va- ^{Quantité} loir la cuisine. Près ledit Port du Mouon il y ^{de Lapins.} avoit un endroit si rempli de lapins, qu'on ne man-

geroit presque autre chose. Tandis on envoya

Chaupelein avec vne chaloupe plus avant chercher un lieu propre pour la restaitte, & ^{car} demeura en cette expedition, que sur la ^{de} deliberation du retour on le pensa abandon- ^{ner} ner car il n'y avoit plus de vivres, & se servoit- ^{on} de ceux qu'on avoit trouvé au navire de ^{la} l'assignol, sans lesquels il eust fallu quitter le ^{port} port, & rompre vne belle entreprisse à sa nais-

fauce, ou mourir là de faim après avoir fait
 chasse aux lapins, qui n'eussent toujours duré.
 Or ce qui causa ce retardement de la venue,
 dédiés sieurs du Pont & Capitaine Morel, fu-
 rent deux occasions, l'une que manquant de
 barreau, ilz s'amuserent à en faire un en la ter-
 re où ils arriverent premierement, qui fut le
 Port aux Anglois : l'autre qu'étant venu au Port
 de Campsean ils y trouverent quatre navires de
 Basques qui troquoient avec les Sauvages
 contre les denrées sulfides, lesquels ils de-
 penillèrent, & en amenèrent les maîtres au-
 dit sieur de Monts, qui les traicta fort huma-
 nement.

Trois semaines passées icelui sieur de Monts
 n'ayant aucunes nouvelles dudit navire qu'il
 attendoit, delibera d'envoyer le long de la côte
 les chercher, & pour cet effect depecha quel-
 ques Sauvages, auxquels il bailla un François
 pour les accompagner avec lettres. Lesdits Sau-
 vages promirent de revenir à point nommé
 dans huit jours à quoy ils ne manquèrent, mais
 comme la société de l'homme avec la femme
 bien d'accors est vne chose puillante, ces Sau-
 vages devant que partir eurent soin de leurs
 femmes & enfans, & demanderent qu'on leur
 baillât des vivres pour eux. Ce qui fut fait. Et
 s'étant mis à la voile, trouverent au bout de
 quelques jours ceux qu'ils cherchoient en un
 lieu dit La Baye des six, lesquels n'avoient trou-
 vé en peine dudit sieur de Monts, que lui d'eux
 n'ayant en leur voyage trouvé les marques &
 enseignes qui avoient été dites, c'est que le sieur

Port aux
 Anglois.
 Port de
 Campsean.

Les Sauvages
 furent au
 point pour
 venir.

Le 10^{me} jour
 de Mars.

de Monts passant à *Campseau* devoit laisser quelque Croix à un arbre, ou millive y attaché. Ce qu'il ne fit point, ayant outre-passé ledit lieu de *Campseau* de beaucoup pour avoir pris la route trop au Su à-causé des bancs de glaces, comme nous avons dit. Ainsi apres avoir leu les lettres, ledits Capitaines du Pont & Motel se dechargent des vivres qu'ils avoient apportés pour la provision de ceux qui devoient hiverner, & s'en retournerent en arriere vers la grande riviere de *Canada* pour la suite des pelleteries.

Débarquement du Port au Mouton : Atterrissement d'un homme perdu seize jours dans les bois : Baye Française : Port-Royal : Riviere de l'Equille : Mine de cuivre : Mal-heur des mines d'or : Diamants Turqueses.

CHAP. III.

L O V T E la Nouvelle-France en fin assemblée en deux vaisseaux, on leve les ancres du *Port au Mouton* pour employer le temps & découvrir les terres tant qu'on pourroit avant l'hiver. On va gagner le *Cap de Table*, & de là on fait voile à la *Baye Sainte Marie*, où nos gens furent quinze jours à l'ancre, tandis qu'on reconnoissoit les terres & passages de mer & de rivieres: Cette Baye est un fort beau lieu pour habiter, d'autant qu'on est là tout porté à la mer sans varier. Il y a de la mine de fer & d'argent: mais elle n'est point abondante selon l'é-

*Cap de Table.
Baye Sainte Marie.*

Accident
d'un hom-
me perdu
16. jours
à la mer.

preuve qu'on en a fait pareil à & en France. Après avoir là séjourné douze ou treze jours, il arriva un accident étrange tel que je vay dire. Il avoit pris envie à un jeune homme d'Eglise Parisien de bonne famille, de faire le voyage avec le sieur de Mons, & ce (dir-on) contre le gré de ses parens, lesquels envoyèrent exprés à Monsieur pour le divertir & ramener à Paris. Mais le zele n'en étoit que lonable. Car si en beaucoup de choses on suivoit l'avis des gens sédentaires, on perdroit maintes belles occasions de bien faire. Or les navires étans à l'ancre au-delà Baye sainte Marie, il se mit en la troupe de quelques vns qui s'alloient égayer par les bois. Avint que s'étant arrêté pour boire à un ruisseau il y oublia son épée, & poursuivoit son chemin avec les autres quand il s'en aperçut. Lors il retourna en arriere pour l'aller chercher : mais l'ayant trouvée, oubliens de la part d'où il étoit venu, sans regarder s'il falloit aller vers le Levant, ou le Ponant, ou autrement (car il n'y avoit point de sentier) il prit la voye à contre-pas, tournant le dos à ceux qu'il avoit laissés, & tant fait par ses allées & venues qu'il le trouve au rivage de la mer, là où ne voyoit point de vaisseaux (car ils étoient en l'autre part d'une langue de terre qui s'avance à la mer, & s'appelle l'Isle Langue) il s'imagina qu'on l'avoit délaissé, & se mit à lamenter sa fortune sur un roc. La nuit venue chacun étant retiré, on le trouve manquer : on le demande à ceux qui avoient été es bois, ils disent en quelle façon il étoit parti d'avec eux, & que depuis ils n'ont

avoient eu nouvelles. Déjà on accosoit un certain de la religion prétendue réformée de l'avoir tué, pource qu'ils le piquoient quelquefois de propos pour le fait de ladite religion. Somme on fait sonner la trompette parmi la forêt, on tire le canon plusieurs fois. Mais en vain. Car le bruit de la mer plus fort que tout cela redouloit en arriere le son des canons & trompettes, Deux, trois, & quatre jours se passerent. Il ne comparoit point. Ce pendant le temps pressoit de partir, de maniere qu'à pres avoir attendu jusques à ce qu'on le tenoit pour mort, on leva les ancres pour aller plus loin, & voir le fond d'une baye qui a quelques quarante lieues de longueur, & quatorze, puis dix-huit de largeur, laquelle a été appellée la *Baye Française*.

En cette Baye est un quarante-cinquième degré, le passage pour entrer en un port, lequel nos gens furent desirieux de voir, & y firent quelque séjour, durant lequel ils eurent le plaisir de chasser un *Ellan*, lequel traversa à nage un grand lac de mer qui fait ce Port, sans se forcer. Cedit port est couvert de montagnes du côté du Nord, qui durent plus de quinze lieues Nordest & Suroest. Vers le Sud se sont ceux, lesquels (avec les dites montagnes) versent mille ruisseaux, qui rendent le lieu agreable plus que nul autre du monde, & y a de fort belles choses pour faire des moulins de toutes sortes. A l'Est est une riviere entre lesdits côaux & montagnes, dans laquelle les navires peuvent faire voile jusques à quinze lieues ou plus: & durant cet-

Rivière de
l'Equille.

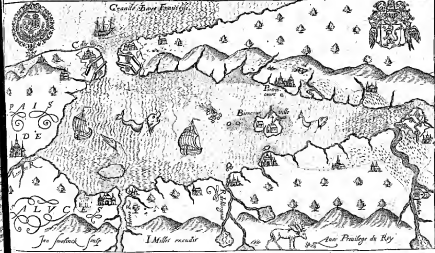
Le Port-
Royal.

Rivière de
Dauphin.

espace et ne font que prairies d'une part & d'autre de ladite rivière, laquelle fut appelée l'Equille, parce que le premier poisson qu'on y prit fut une Equille. Mais ledit Port pour sa beauté fut appelé LE PORT-ROYAL, non par le choix de Champlain, comme il se vance en la relation de ses voyages; mais par le sieur de Monts Lieutenant du Roy. Le sieur de Pourincourt ayant trouvé ce lieu à son gré, il le demanda, avec les terres y continentes, au sieur de Monts, auquel sa Majesté avoit par sa commission inférée ci-dessus baillé la distribution des terres de la Nouvelle-France depuis le quarantième degré jusques au quarante-huitième. Ce qui lui fut octroyé, & depuis en apertres lettres de confirmation de ladite Majesté, & intention de s'y retirer avec sa famille, pour y établir le nom Chrétien & François tant que son pouvoir s'étendra, & Dieu lui en doit le moyen. Ledit Port a huit lieues de circuit comprenant la rivière de l'Equille dix milles avant la rivière du Dauphin. Il y a deux îles de dans fort belles & agréables; l'une à l'entrée de ladite rivière, qui se fay d'une lieue Française de circuit l'autre à côté de l'embouchure d'une autre rivière large à peu près comme la rivière d'Oise, ou Marne, entrant dans ledit Port: ladite île préque de la grandeur de l'autre; & toutes deux forestières. C'est en ce Port & vis à vis de la première île, que nous avons demeuré deux ans après ce voyage. Nous en parletons plus amplement en ce lieu.

FIGURE DV PORT ROYAL EN LA NOUVELLE FRANCE, Par Marc Lescopet delin.

Grande Baye Française



Au port du Port Royal ils firent voile à la Mor. de. vi
 ment de cuivre de laquelle nous avons parlé ci-
 dessus. C'est vn haut rocher entre deux bayes de. Co. de. Ge. l. vi. Chap. 18. E. 19.
 de mer où le cuivre est encaillé dans la pierre
 fort beau & fort pur, tel que celui qu'on dit cui-

vre de rosette. Plusieurs orfèvres en ont veu en
 France, lesquels disent qu'au dessous du cuivre il Negre, le
 y pourroit avoir de la mine d'or. Mais de s'amu-
 ler à la rechercher, ce n'est chose encore de
 sçavoir. La premiere mine c'est d'avoir du pain Chap. 14. l. vi. §. à la fin touchant le mystere des mines.
 & du vin, & du bestial, comme nous disions di-

finsi au commencement de cette histoire. Nô-
 tre idicé ne gêne point és mines, principale-
 ment d'or & d'argent lesquelles ne serrent au
 labourage de la terre, ni à l'usage des métiers.
 Au contraire l'abondance d'icelles n'est qu'une
 fardes, vn fardes, qui tient l'homme en per-
 puelle inquietude, & tant plus il en a, moins
 a-t-il de repos, & moins lui est sa vie assenée.

Avec les voyages du Perou on pouvoit ser-
 vir beaucoup de richesses en peu de place, au
 lieu qu'aujourd'hui l'or & l'argent étans avil-
 lis par l'abondance, il faut des grands coffres
 pour reciter ce qui se pouvoit mettre en vne
 petite bouge. On pouvoit faire vn long trait de
 chemin avec vne boule dans la manche au- Repub. de
 Bodin liv. 1. c. 10. l. 1.
 jour d'hui il faut vne valise, & vn cheval exprés,
 à ce propos Bodin en sa Republique dit avoir liv. 1. c. 10. l. 1.
 veu en la Chambre des comptes qu'au temps
 de saint Louis le Chancelier de France n'avoit
 pour soy, ses cheuaux & valets à cheval, & pour
 vaine & toute chose que sept sels parisis par
 jour. Ce que considéré, nous pourrons à bon-

droit maudire l'heure quand jamais l'avarice
 a porté l'Espagnol en l'Occident, pour les
 mal-heurs qui s'en sont ensuivis. Car quand je
 me represente que par son avarice il a allumé
 & entretenu la guerre en toute la Chrétienté, &
 s'est étudié à ruiner ses voisins, & non point le
 Turc, je ne puis penser qu'autre que le diable
 ait esté autheur de ses voyages. Et ne faut m'alleguer
 ici le pretexte de la Religion. Car comme
 nous avons dit ailleurs ils ont touché les es-
 pagnoles du pais avec des supplices les plus in-
 humains que le diable a peu leur suggerer: Et
 par leurs cruautés ont rendu le nom de Dieu ve-
 nom de scandale à ces pauvres peuples, & l'ont
 blasphémé continuellement par chacun jour &
 malice des Gentils, ainsi que le prophete le rap-
 proche au peuple d'Israël. Temoins ce lui qui a
 ma mieux estre damné que d'aller au Paradis
 des Espagnols.

Espe. 2. 1. 1. 1.

5.

Espe. 2. 1. 1. 1.

Espe. 2. 1. 1. 1.

1. 1.

Espe. 2. 1. 1. 1.

1. 1.

Les Romains (de qui l'avarice a toujours esté
 insatiable) ont bien guerroyé les nations de la
 terre pour avoir leurs richesses, mais les cruautés
 des Espagnols ne se trouvent point dans leurs
 histoires. Ils se sont contentés de dépouiller les
 peuples qu'ils ont vaincus, sans leur ôter la vie.
 Un ancien autheur Payen faisant un essay de la
 veine Poétique ne trouve plus grand crime en
 eux, sinon que s'ils découvroient quelque peu-
 ple qui eût de l'or, il estoit leur ennemy. Les
 vers de cet Autheur ont si bonne grace que je
 ne me puis tenir de les coucher ici, quoy que
 ce ne soit mon intention d'alleguer gueres de
 Latin.

*Ordes jam tacito Remota veller habebat,
 Quæ mare, quæ terra, quæ sidus currit orbemque,
 Sic fœditas erat, & videri forte pulsa carinus
 Jam peragrabantur: si quis fœdit abderis ultra,
 Si qua fœdit telles que fulcrum miraretur aurum
 Nilis erat fœdit que in tropha bella paratis,
 Quærebantur spes.*

Mais la doctrine du sage fils de Sirach, nous en-
 seigne toute autre chose. Car reconnoissant que
 les richesses qu'on fouille jusques aux antres de
 Pluton sont ce que quelqu'un a dit, *veramente* *Ecclesiast.*
malum, il a prononcé celui-là heureux qui n'a *1^o vers. 2.*
rien avant après l'or, & n'a mis son espoir en ar-
gent & s'iraqui, adjourant qu'il doit être estimé a-
voir fait choses merveilleses, entre tous ceux de son
peuple, & être l'exemple de gloire, lequel a été con-
tempné, & est demeuré parfait. Et par un sens
 contraire celui-là malheureux qui fait autro-
 ment.

Or pour revenir à nos mines, parmi ces ro-
 ches de cuivre se trouvent quelque fois des pe-
 tres rochers couverts de Diamans y attachés. Je *Diamans.*
 ne veux alléguer qu'ils soient fins, mais cela est
 ayable à voir. Il y a aussi de certaines pierres
 blanches transparentes, lesquelles ne valent moins
 que les Turquoises. Le dit Champ-doré notre *Turquoises.*
 conducteur des navigations de ce pais-là, ayant
 allé dans le roc vine de ces pierres, au re-
 tour de la Nouvelle-France il la rampe en
 deux, & en bailla l'une au sieur de Monts,
 l'autre au sieur de Poutrincourt, lesquelles ils
 firent mettre en œuvre, & furent trouvées di-

gues d'estre presentées, l'une au Roy par ledit sieur de Pourin-court, l'autre à la Reine par ledit sieur de Monts, & furent fort bien receues. L'un memoire qu'un orfèvre offrit quinze escus au dit de Pourin-court de celle qu'il presenta à Sa Majesté. Il y a beau-copp d'autres secrets & belles choses dans les terres, dont la connoissance n'est en-cote venuë jusques à nous, & se decouvriront à mesure que la province s'habitera,

*Description de la riviere Saint Jean & de l'Isle Saint
Crest: Il y a eu perdu dans les bois & rivières les
meilleurs Exemples de quelques abstinence étrange
Differens des Sauvages remis au jugement du
Dieu de Monts: Anthonie paterne entre l'Isle Saint
Jean & l'Isle Marie chassé par à leurs filles.*

CHAP. III.



P R E S avoirs recouu ladite rive, le troupe passa à l'autre de la Baye de la Coïse, & allerent vers le profond de celle; puis en tournant le Cap vers l'Isle de Saint Jean, ainsi appellée (à mon avis) pour ce qu'ils y arriverent le vingt-cinquieme Juin, qui est le jour & fête de S. Jean Baptiste. Là est yn beau port d'environ quatre lieues de longueur; mais l'entrée en est dangereuse & on n'en sçait les adresses, & au bout d'icelui se presente yn fault impetueux de ladite riviere, hors le se precipite en bas des rochers, lors qu'on est en haïlle, avec yn bruit merveilleux car étant qu'on estoit à l'ancre en mer nous l'avous oï de p

*Riviere de
Saint Jean.*

de deux lieus loin. Mais de haute mer on y peut passer avec de grans vaisseaux. Cette riviere est une des plus belles qu'on puisse voir, ayant quantité d'îles, & fourmillant en poissons. Cette année dernière mille six cens huit Champ-doré avec un des gens dudit sieur de Monts, a été quelques cinquante lieues à monticelle, & témoignent qu'il y a grande quantité de vignes le long du rivage, mais les raisins n'en sont si gros qu'en pois des Arrouchois, il y a aussi des oignons, & beaucoup d'autres sortes de bonnes herbes. Quant aux arbres ce sont les plus beaux qu'il est possible de voir. Lors que nous y étions nous y reconnoismes des Cedres en grand nombre. Au regard des poissons le même Champ-doré nous a rapporté qu'en mettant la chaudière sur le feu ils en avoient pris suffisamment pour eux dîner avant que l'eau fût chaude. Au reste cette riviere s'étendant avant dans les terres, les Sauvages abbregeant merveilleusement de grans voyages par le moyen d'icelle. Car en six jours ils vont à *Sarapé* gagnans la baye ou gulfé de Chaleur quand ils sont au bout, en portent leurs canots par quelques lieus. Et par la même riviere en huit jours ils vont à *Tadesfar* par un bras d'icelle qui vient de vers le Nord-ouest. De sorte qu'à un Port Royal on peut avoir en quinze ou dix-huit jours des nouvelles des François habitans en la grande riviere de *Canada* telles voyes: ce qui ne se pourroit faire par mer en un mois, ni sans hazard.

Quittans la riviere Saint-Jean, ils vindrent suivre la côte à vingt lieus de là en une grande

Cedres.

Abondance de poissons.

Commodité de voyager par la riviere.

*De l'Isle
Cris.*

446

riviere (qui est proprement mer) où ils se campent en six petites îles au milieu d'elle, laquelle ayant reconnoissance de nature & de facile garde, sont que la saison es commençoit à passer, & partant s'illoient penser de se loger, sans plus contraindre, ils resolurent de s'y arrêter. Je ne veux rechercher entieusement les raisons des uns & des autres sur la resolution de ceste demeure; mais je seray toujours d'avis que quiconque va en un pais pour le posséder, ne s'arrête point aux îles pour y estre prisonnier. Car avant toutes choses il faut se proposer la culture de la terre. Et ie demanderois volontiers cōme on la cultivera s'il faut à toute heure, matin, midi, & soir passer avec grand' peine un large trajet d'eau pour aller aux choses qu'on requiert de la terre ferme: et si on estant l'ennemi, cōme se savaient celui qui sera au labourage ou ailleurs en affaires nécessaires, éstant pour l'avenir on ne trouve pas toujours des bateaux à point nommé, ni deux hommes pour les conduire. D'ailleurs nostre vie ayant besoin de plusieurs commodités une île n'est pas propre pour commencer l'établissement d'une colonie s'il n'y a des sources d'eau douce pour le boire, & le menage; ce qui n'est point en des petites îles. Il faut du bois pour le chauffage, ce qui n'y est semblablement. Mais sur tout il faut avoir les abris des mauvais vents, & des froidures, ce qui est difficile en un petit espace environné d'eau de toutes parts. Neanmoins la compagnie s'arrêta à un milieu d'une riviere large où le vent de Nord & Nord-ouest bat à plaisir. Et d'autant qu'à deux lieues

*Qui veut
visiter la
terre des
compagnons
s'arrête.*

au-dessus il y a des ruisseaux qui viennent cōme en croix se décharger d'ns ce large bras de mer, ceste ile de la retraite des François fut appellée SAINTE-CROIX, à vingt-cinq lieues plus loin que le Port Royal. Or ce pendant qu'on commençoit à couper & abattre les Cèdres & autres arbres de ladite ile pour faire les batimens necessaires, retournons chercher Maître Nicolo Aubri perdu dans les bois, lequel on tient pour mort Il y a long temps.

Comme on étoit après à desferter l'ile Champ-doré fut'envoyé à la Baye Sainte-Marie avec un mineur de mines qu'on y avoit mené pour tirer de la mine d'argent & de fer : ce qu'ils font. Et comme ils eurent traversé la Baye française, ils entrerent en ladite baye Sainte-Marie par un passage étroit qui est entre la terre du Port Royal, & une ile dite l'ile longue : là où après quelque sejour, allans pêcher, ledit Aubri les apperçut, & commença d'une foible voix à crier le plus hautement qu'il peut. Et pour secondier sa voix il s'avisâ de faire ainsi que Judis Ariados à Thésée, comme le recite Ovide en ces vers

Je mis un linge blanc sur le bout d'une lance

Pour leur donner de moy nouvelle souvenance,

Mettant son mouchoir à son chapeau au bout d'un bâton. Ce qui le donna mieux à connoître. Car comme quelqu'un eut ouï la voix, & dit à sa compagnie si ce pourroit point être ledit Aubri, on s'en moquoit. Mais quand on eut vu le mouvement dit drappeau, & du cha-

Retour à la Baye Sainte-Marie, où l'histoire perdu fut trouvé.

l'ile longue.

peau, on crut qu'il en pouvoit être quelque chose. Et s'étant approchés ils reconurent parfaitement que c'étoit lui même, & le recueillirent dans leur barque avec grande joye & contentement, le lendemain jour a près son égarement.

Plusieurs en ces derniers temps se flattent plus que de raison, on carci leurs livres & histoires des maints miracles où n'y a pas grand sujet d'admiration qu'ici. Car durant ces sept jours il ne vécut que de ic ne scay quels petits fruits semblables à des cerises sans noyau, qui se trouvent assez communément dans ces bois. Le croy que ce sont de ceux que les Latins appellent *Myrtala* & les Bourguignons du *Poisson*. Mais il ne faut penser que cela soit capable de subvenir entièrement bien mangeant & bien buvant, sans confesser que Dieu ait ceci a opéré par dessus la Nature. Et de vérité en ces derniers voyages s'est reconuë speciale grace, & faveur en plusieurs occurrez, lesquelles nous remarquerons selon que l'occasion se présentera. Le pauvre Aubricie l'appelle ainsi à cause de son affliction étoit merveilleusement extenué, comme on peut penser. On lui bailla à manger par mer, & le remena-on vers la troupe à l'Isle Saint Croix, dont chacun receut vne incroyable joye & consolation, & particulièrement le sieur de Monts, à qui cela touchoit plus qu'à tout autre. Il ne faut ici ni aller guer les histoires de la bible de Consolans en Poitou, qui fut deux ans sans manger, il y a environ six ans : ni d'une autre d'après de Berne en Suisse, laquelle perdit sept

peut pour toute sa vie en l'an mille six cens vn,
 & autres semblables. Car ce sont accidens avenus par vn debauchement de la nature. Et qu'il
 à ce que reciterline qu'aux dernières extremitez ^{Mus. 17.}
 de l'Indie, & parties basses de l'Orient, autour ^{ib. 2.}
 de la fontaine & sources du Gange, il y a vne ma-
 tion d'Asbestos, c'est à dire sans bouche, qui ne ^{Alanus.}
 vit que de la seule odeur & exhalation de cer-
 tains racines, fleurs, & fruités, qu'ils tirent par
 le nez, je ne l'en voudrois aisément croire: ni
 pareillement le Capitaine Jacques Quartier
 quand il parle de certains peuples du Saguenay
 qu'il dit n'avoit point ailli de bouche, & ne
 manger point (par le rapport du Sauvage Dem-
 massis, lequel il a u en France pour en faire
 cadeau Roy) avec d'autres choses éloignées de
 commune croyance. Mais quand bien cela se-
 roit, telles gens ont la nature disposée à cette
 façon de vivre. Et ici ce n'est pas de même. Car
 ledit Asbet ne manquoit d'appetit: & a vécu
 toujours nourri en partie de quelque force nu-
 tritive qui est en l'air de ce pais-là, & en partie
 de ces petits fruits que j'ay dit: Dieu lui ayant
 donné la force de soutenir cette longue disette
 de viues sans franchir le pas de la mort. Ce que
 je trouue étrange, & s'est véritablement: mais és hi-
 stories de nôtre temps recueillies par le sieur
 Goulet Senlisien, sont recitées des choses qui
 semblent dignes de plus grand étonnement. ^{Jean Perier}
 Entre autres d'un Henri de Hasfeld marchand ^{de Trois.}
 arabe allant des pais bas à Berg en Norwege: le- ^{De jeun-}
 queluyant eut vn gourmand de Precheur par- ^{nils com-}
 un mal des jeunes miraculeux, comme s'il n'e- ^{mentésif.}

*Et au vil-
lreys de l'eglise
mou.*

toit plus en la puissance de Dieu de faire ce qu'il a fait par le passé ; indigné de cela, essaya de jeuner, & s'abstint par trois jours : au bout dequels pressé de faim il prit vn morceau de pain en intention de l'avaller avec vn verre de biere : mais tout cela lui demeura tellement en la gorge qu'il fut quarante iours & quarante nuits sans boire ni manger. Au bout de ce tēps il rejeta par la bouche de la viande & le breuvage qui lui étoient demeurés en la gorge. Vne si longue abstinence l'affoiblit de telle sorte, qu'il fallut le sustenter & remettre avec du lait. Le Gouverneur du pais ayant euecū cette merveille, le fit venir, & s'enquit de la verité du fait : à lequoy ne pouvant adjoindre de foy, il en voulut faire vn nouvel essay, & l'ayant fait soigneusement garder en vne chambre, trouva la chose veritable. Cet homme est recommandé de grande pieté, principalement envers les pauvres. Quelque temps apres éant venu pour ses affaires à Bruxelles en l'Esbat, vn sien débiteur pour gagner ce qu'il lui devoit l'accusa d'herésie, & le fit bruler en l'an mil cinq cents quarante-cinq.

Là même.

Et depuis encore vn Chanoine de Liege voulant faire essay de ses forces à jeuner, ayant continué iusques au dix-septième iour, se sentit tellement abattu, que si soudain on ne l'eût soutenu d'vn bon restaurant, il defaillit du tout.

Là même.

Vne ieune fille de Buchold au territoire de Mansfeldt en Vvestphalie affligée de tristesse, & ne voulant bouger de la maison, fut battue à

triale de cela par sa mere. Ce qui redoubla tellement son angoisse, qu'ayant perdu le repos elle fut quatre mois sans boire ni manger, fors que par fois elle machoit quelqué pome culre; & se lavoit la bouche avec vn peu de prisane.

Les histoires Ecclesiastiques eutré vn grand nombre de jeüneurs, sont mention de trois saints hermites nommez-Simeon, lesquels vivoient en austerité étrange, & longs jeüneis, comme de huit & quinze iours, voire plus n'ayans pour toute demeure qu'vne colonne où ils habitoient & passoient leur vie: à raison dequoy ils furent surnommez Stèles, c'est à dire Colonnaires, comme habitans en des Colomnes.

*En apient
1. de l'hist.
Ecclesi.
chap. 11.
Barnier
sur la Mar?
1704.
Rom. 2.
1688.*

Mais tous ces gens icis étoient partie resolu à relz jeüneis, partie s'y étoient peu à peu accoustumés: & hé leur étoit plus étrange de tant jeüer. Ce qui n'apas été en celui duquel nous parlons. Et pource son jeüne est d'autant plus admirable, qu'il ne s'y étoit nullement disposé, & n'avoit accoustumé ces longues austerités.

Or après qu'on l'eut féoyé, & seibarné encore par quelque temps à ordonner les affaires, & reconnoître la terre des environs Isle Sainte-Croix, on parla de l'envoyer les navires en France avant l'hiver, & à tant se disposent au retour ceux qui n'étoient allés là pour hiverner. Cependant les Sauvages de tous les environs venoient pour voir le train des Français, & se retgeoient volontiers auprès d'eux: & en certains differens faisoient le leur.

*Différent
des Sauvages
qui venent au
logement
des Français
de l'Isle de
Monte.*

de Monts juge de leurs débats, qui est un commencement de sujétion volontaire, & où l'on peut concevoir une espérance que ces peuples s'accoutumeront bien-tôt à notre façon de vivre.

Entre autres choses survenues avant le paiement d'édits navires, avint un jour qu'un Sauvage nommé *Beuas* trouvant bonne la cuisine dudit sieur de Monts, s'y étoit accrédé, & y rendoit quelque service: & néanmoins faisoit l'amour à une fille pour l'avoir en mariage, laquelle ne pouvant avoir de gré & du consentement du pere, il la ravit, & la print pour femme. Là dessus grosse querrelle: & lui est la fille enlevée, & renoncée à son pere. Un grand débat se préparoit, n'eust été que *Beuas* s'étant plaint de cette

Autorité des pères & maritages.

Cause de l'aveugle plaidée par devant le sieur de Monts.

injure audit sieur de Monts, les autres vindrent défendre leur cause, disant, à sçavoir le pere allié de ses amis, qu'il ne vouloit, laisser la fille à un homme qui n'eût quelque industrie pour nourrir elle & les enfans qui proviendroient du mariage: Que qu'il lui il ne voyoit point qu'il sçeut rien faire: Qu'il s'amusoit à la cuisine de lui sieur de Monts, & ne s'exerçoit point à chasser. Somme qu'il n'auroit point la fille, & devoit se contenter de ce qui s'étoit passé. Le sieur de Monts les ayant ouys il leur remontra qu'il ne le detenoit point, qu'il étoit gentil garçon, & iroit à la chasse pour donner preuve de ce qu'il sçavoit faire. Mais pour tout cela, si ne voulurent-ils point lui rendre la fille qu'il avoit montrée par effet ce que ledit sieur de Monts promettoit. Bref il va à la chasse (du poisson)

gent force gamons : La fille lui est rendüe, & le lendemain il vint revêtu d'un beau manteau de castors tout neuf bien orné de *Marabouts*, au fort qu'on commençoit à bâtir pour les François, amenant la femme quant & lui, comme triomphant & victorieux, l'ayant gagnée de bonne guerre: laquelle il a toujours depuis fort estra gardé sur la coutume des autres Sauvages: donnant à entendre que ce qu'on acquiert avec peine on le doit bien chérir.

Par cet acte nous reconnoissons les deux points les plus considérables en affaires de mariage les observés entre ces peuples conduits seulement par la loy de Nature: c'est à sçavoir l'autorité paternelle, & l'industrie du mari. Chose que j'ay plusieurs fois admirée: voyant qu'en nôtre Eglise Chrétienne, par le ne sçay quels abus, on a vécu plusieurs siècles, durant lesquels l'autorité paternelle a été haïssée & vilipendée, jusques à ce que les assemblées Ecclesiastiques ont débendé les loix; & reconu que cela étoit contre la nature même: & que nos Rois justes ont remis en son entier cette paternelle autorité: laquelle neantmoins es mariages spirituels & vœux de Religion n'est point encore entrée en son lustre, & n'a en ce regard son appui que sur les Arrêts des Parlemens, lesquels souventfois ont contraint les dévotieux enfans de les rendre à leurs pères.

*Les Sarris
voient
servent les
leurs desfr
plussouffra
sables au
mariage.*

• Ff ij



Description de l'Isle Sainte-Croix: Entreprise du sieur de Monts difficile, guerreuse: Et perdue à un an: Retour du sieur de l'Entrécœur en France: Perils du voyage.

CHAP. V.

*Description
de l'Isle
Sainte-
Croix.*

DEVANT que parler du retour des navires en France, il nous faut dire que l'Isle de Sainte-Croix est difficile à trouver à qui n'y a été. Car il y a tant d'Isles & de grandes bayes à passer devant qu'y parvenir, que je m'étonne comme on avoit en la patience de pénétrer si avant pour l'aller trouver. Il y a trois ou quatre montagnes eminentes par dessus les autres aux côtes: mais de la part du Nord d'où débouche la riviere, il n'y en a sinon une pointue éloignée de plus de deux lieues. Les bois de la terre ferme sont beaux & relevés par admiration & les herbages semblablement. Il y a des ruisseaux d'eau douce tres-agreables vis à vis de l'Isle, où plusieurs des gens du sieur de Monts faisoient leur ménage, & y avoient cabonné. Quant à la nature de la terre, elle est tres-bonne & heureusement abondante: Car ledit sieur de Monts y ayant fait cultiver quelques quartiers de terre, & icelui ensemencé de seigle (se n'y avoit point veu de froment) il n'eut moyen d'attendre la maturité d'icelui, pour le recueillir: & néanmoins le grain tombé à terre & recien-

si merveilleusement, que deux ans après nous en recueillimes d'aussi beau, gros, & pesant, qu'il y en a point en France, que la terre avoit produit sans culture & de présent il continue à regabuler tous les ans. Ladite île a environ demi lieue François de tour, & au bout du côté de la mer il y a un terre, & comme un îlot séparé où étoit placé le canon dudit sieur de Mons, & là aussi est la petite chappelle bâtie à la Sauvage. Au pied d'icelle il y a des moines tant que c'est merveilles, lesquelles on peut aller de basse mer, mais elles sont peües. Je croy que les gens dudit sieur de Mons ne oublieroient à prendre les plus grosses, & n'y différencent que la semence de menüe generation. Or quant à ce qui est de l'exercice de occupation de nos François durant le temps qu'ils ont été là, nous le toucherois sommairement après que nous aurons reconduit les navires en France.

Les frais de la marine en telles entreprises que celle du sieur de Mons sont si grands que qu'à les reins fort succumbent facilement: & pour éviter aucunement ces frais il convient s'incommoder beaucoup, & se mettre au peril de demeurer dégradé parmi des peuples qu'on ne conoit point, & qui pis est, en une terre inculte & toute stérile. C'est en quoy cette chose est d'autant plus genereuse, qu'on y voit le perleminé, & neanmoins on ne laisse de braver la Fortune, & sauter par dessus tant d'épaves qui se présentent. Les navires du sieur de Mons retournés en France, se voila demeuré en un tréste

*Entreprise
de voyage
de sieur de
Mons chose
difficile &
perilleuse.*

lieu avec vn bâtiment & vne barque tant seulement. Et ores qu'on lui prometto de l'envoyer querir à la revolution de l'an , qui est ce qu'il se peut assurer de la fidelité d'Acis & de ne point de deux mauvais maîtres , furieux , incoustants , & impitoyables : Voila l'état auquel ledit sieur de Monts se reduisoit n'ayant point d'avancement du Roy comme ont en ceux déquels (hormis le feu sieur Marquis de la Roche) nous avons èi-devant rapporté les voyages. Et toutefois c'est celui qui a plus fait que tous les autres, n'ayant point jusques bei laché prise. Mais en fin ie crains qu'il ne faille là tout quitter, au grand vitupere & reproche du nom François, qui par ce moyen est rendu ridicule & la fable des autres nations. Car comme si on se vouloit opposer à la conversion de ces pauvres peuples Occidentaux , & à l'avancement de la gloire de Dieu , & du Roy , il se trouve des gens pleins d'avarice & d'envie, gens qui ne voudroient avoir donné vn coup d'épée pour le service de sa Majesté , ni souffert la moindre peine qu'on ne tire quelque profit de la province même pour fournir à ce qui est nécessaire à l'établissement d'un tel œuvre, si sans miroir que les Anglois & Hollandois s'en travaillent que les François, & voulans faire que le nom de Dieu demeure inconn en ces parties là. Et ces gens , qui n'ont point de Dieu (car s'ils en avoient ils seroient zelateurs de son nom) on les écoute , on les croit , on leur donne gain de cause.

*Les Isles sur
le privilège
des Castors
adressé au
sieur de
Monts.*

Orfus appareillons, & nous mettons bientôt à la voile. Le sieur de Pontreincourt avoit fait ce voyage par-delà avec quelques hommes de mise, non pour y hiverner, mais comme pour y aller reconquer son logis, & reconnoître une terre qui lui fût agréable. Ce qu'ayant fait, il n'avoit besoin d'y séjourner plus long temps. Par ainsi les navires étoient prêts à partir pour le retour, il se mit & ceux de sa compagnie dedans l'un d'eux. Ce-pendant le bruit étoit par-déjà de toutes parts qu'il faisoit merveilles dedans Ostende pour lors assiégée dès; y avoit trois ans passé par les Altesses de Flandres. Le voyage ne fut sans tourmens & sans perils. Car en un autre s'en réciteray deux ou trois que l'on pourroit mettre par mil les miracles, n'étoit que les accidens de mer sont assez journaliers: sans toutefois que je vueille obscurcir la faveur spéciale que Dieu a toujours montrée en ces voyages.

Le premier est d'un grain de vent qui fut le milieu de leur navigation vint de nuit en un instant donner dans les voiles avec une impetuosité si violente, qu'il renversa le navire en sorte que d'une part la quille étoit presque à fleur d'eau, & le voile nageant dessus, sans qu'il y eût moyen, ni loisir de l'ammener, ou de former les écoutes. Incontinent voila la mer comme en feu (les mariniérs appellét ceci le feu saint Gouderan.) Et de mal-héur, en cette surprise ne se trouvoit un seul copeau pour couper les tables, ou le voile. Le pauvre vaisseau cependant mees fortuné demouroit en l'état que nous a-

*Raison de
sieur de Pon-
treincourt en
France.*

*Premier pe-
ril.*

*Amener,
avec deman-
der, le
deformer-
ent, de-
clarer.*

*Le
ce fut les
cordes qui
passent de
voile made.*

vous dix, porté haut & bas. Bref plusieurs s'attendoyent d'aller boire à leurs amis, quand vint ci vn nouveau renfort de vent qui brisa le vaisseau en mille piéces inutiles par apres à toutes chosés. Voile heureux d'avoir par sa ruine sauvé tout ce peuple. Car s'il eût esté nous le port eust esté rencontré beaucoup plus grand. Mais Dieu tence souvêr les siés, & les conduit jusques au port de la mort, afin qu'ils reconnoissent sa puissance, & le craignent. Ainsi le navire commença à se relever peu à peu, & se remettre en état d'aller.

Le deuxième fut au Casquet (sic, ou rochers) forme de casque entre France & Angleterre où n'y a aucune habitation) à trois lieues duquel érans parvenus il y eut de la jalousie entre les maîtres de navire (mal qui ruine souvent les hommes & les affaires) l'un disant qu'on doubleroit bien ledit Casquet, l'autre que non, & qu'il falloit dériver vn petit de la droite route pour passer au-dessus de l'île. En ce fait le mal étoit franché, qu'on ne sçavoit l'heure du jour, parce qu'il faisoit obscur, à cause des brumes, & par conséquent on ne sçavoit s'il étoit ebe ou flot. Or s'il eût esté flot ils eussent aisément doublé l'île, quand le ebe se trouva que la mer se retirait, & par ce moyen l'ebe avoit retardé & empêché de gagner le dessus. Si bien qu'approchant dudit lieu, quand ils se virent au desespoir de se pouvoir sauver, & de mourir, falloit nécessairement aller choquer au cap de Roffignol (de qui on avoit pris le navire en la

Nouvelle-France comme nous avons dit) tira
 un grand couteau pour tuer le Capitaine Timas-
 the gouverneur du present voyage, lui disant,
 Tu es le comestres point de m'avoir ruiné, & tu
 veux encore ici faire perdre! Mais il fut ro-
 tenu & empêché de faire ce qu'il vouloit. Et de
 vint c'étoit en lui une grande folie, ou plutôt
 rage, d'aller tuer un homme qui s'en va mourir,
 & que celui qui veut faire le coup soit en même
 peril. En fin cōme on alloit donner dessus le roc le
 sieur de Pourtincourt demanda à celui qui étoit à
 bâbord s'il n'y avoit plus d'esperance: lequel res-
 pondit que non. Lors il dit à quelques uns qu'ils
 laissent à charger les voiles. Ce que firent deux
 mirois seulement, & ja n'y avoit plus d'eau que
 pour tourner le navire, quand la faveur de Dieu
 leur vint en aide, & d'éviter le vaisseau de peril sur
 lequel ils étoient ja portés. Quelques uns avoient
 mis le pourpoint bas pour essayer de se sauver en
 grimpant sur le rocher. Mais ils n'en eurent que la
 peur pour ce coup: fors que quelques heures ap-
 près étant arrivés près un rocher qu'on appelle *Pointe*
 le nid à l'Aigle, ils esuidèrent l'aller aborder pen- *point.*
 sās que ce fût un navire, parmi l'obscurité des
 brumes: d'où étant d'abord échappés, ils atti-
 vèrent en fin au lieu d'où ils étoient partis: ay-
 tant fait le sieur de Pourtincourt laissé ses armes &
 munitions de guerre en l'île Sainte-Croix en la
 garde dudit sieur de Monts, cōme un autre dega-
 ge de la bonne volonté qu'il avoit d'y retourner.

Mais le pourray bien mettre ici encore un *Quatrième*
 merveilleux danger, duquel ce même vaisseau *Point.*
 fut garezci peu après le depart de Sainte-Croix,
 & ce par l'accident d'un mal duquel Dieu sceut

tirer vn bien. Car vn certain alteré éstant de nuit
 furtiuement descendu par la couille au fôd du na-
 uire pour boire son froul & remplir de vin la bou-
 reille, il trouua qu'il n'y auoit que trop à boire,
 & que ledit nauire étoit dés-ja à moitié plein
 d'eau. En ce peril chacun se leue, & travaille à la
 pôpe, tant qu'à toute peine s'étans garés, ils
 mouurent qu'il y auoit vne grand' voye d'au-
 par la quille, laquelle ils étouperent en dili-
 gence.

*Batimens de l'île Sainte-Croix: Futurobiel, des
 François audit lieu: Maladies venéres: Ample
 discours sur celles: De leurs causes: Des peuples qui
 y font sujets: Des viandes, manvaires, cer-
 uents, lact, pourriture des bois, sauzes, disposition de
 crepe des jeunes, des vieux: Auis de l'Auteur sur
 le gouvernement de la sauté & guerison d'icelles
 maladies.*

CHAP. VI.

*Batimens
 de l'île sainte
 Croix.*

DENDANT la navigation susditee des
 de Mons faisoit travailler à son Fort
 lequel il auoit assis au bout de l'île à
 l'opposite du lieu où nous auons dit qu'il auoit
 logé son canon. Ce qui étoit prudemment con-
 sideré, à-fin de tenir toute la riuere sujette en
 haut & en bas. Mais il y auoit vn mal quele-
 dit Fort étoit du côté du Noet, & sans aucun ar-
 bri, fors que des arbres qui étoient sur la riuere

Ile, lesquels tout à l'environ il avoit defendu
 d'abatre. Et hors icelui Fort y avoit le logis des
 Saïtes grand & ample, & autres petits repre-
 sentans comme un faux-bourg. Quelques-uns
 s'étoient tabannés en la terre ferme pres le ruis-
 seau. Mais dans le Fort étoient le logis dudit
 sieur de Mons fait d'une belle & artificielle
 charpenterie, avec la bannière de France au des-
 sus. D'une autre part le magasin où reposoit le
 filz & le vie d'un chacun, fait semblablement
 de belle charpenterie, & couvert de bardeaux. Et
 au dedans du magasin étoient les logis & maisons
 du sieur d'Orville, de Champlain, Cham-doré,
 & autres nobles personnages. A l'opposite du
 logis dudit sieur de Mons étoit une galerie
 ouverte pour l'exercice soit du jeu ou des ou-
 vières en temps de pluie. Et entre ledit Fort &
 la Murforme du canon, tout étoit répli de jar-
 danges, à quoy chacun s'exerçoit de galeté de
 vent. Tout l'Automne se passa à ceci : & ne fut
 pas mal allé de s'être logé & avoir desfriché l'île
 avant l'hiver, tandis que pardeça on faisoit cou-
 rir les livres sous le nom de maitre Guillaume,
 sachant de toutes sortes de nouvelles : par lesquels
 avec autres choses ce prognostiqueur disoit
 que le sieur de Mons attachoit des épines en
 son âme. Et quand tout est bien considéré, c'est
 bien vrayement attacher des épines que de faire
 de telles entreprises remplies de fatigues & pe-
 rils continuels, de soins, d'angoisses & d'incom-
 modités. Mais la vertu & le courage qui dom-
 pent toutes ces choses, fait que ces épines ne sont
 qu'à villets & roses à ceux qui se résolvent à ces

actions heroïques pour se rendre recommandables à la mémoire des hommes, & braver les yeux aux philistins des douillettes qui se font bons qu'à garder la chambre.

Les choses plus nécessaires faites, & le pere guilart, c'est à dire l'hiver étant venu, on fut de garder la maison, & vivre chacun chez soy. Durant lequel temps nos gens eurent trois

Trois inconvénients, ou
biens à
Éviter-
Crain.

inconveniences principales en cette Ile, à savoir faute de bois (car ce qui étoit en ladite Ile avoit servi aux bâtimens) faute d'eau douce, & le ger qu'on faisoit de mille craignoit que' que surprise des Sauvages qui étoient cabanés au pied de ladite Ile, ou aueré ennemi. Car la malediction de nos

Mémoires
de plus
sans Chré-
tiens,

de beaucoup de Chrétiens est telle, qu'il se faisoit plus donner garde d'eux, que des peuples infidèles. Chose que je dis à regret mais à la miséricorde que je fusse menteur en ce regard, & que le sujet de le dire fût ôté. Or quand il falloit avoir de l'eau ou du bois on étoit contraint de passer par viers qui est plus de trois fois en si large que la Seine à Paris de chacun côté. C'étoit chose possible de longue haleine. De sorte qu'il falloit retenir le bateau bien souvent vu jour de travers le pouvoir obtenir. Là dessus les froidures de ces ges arrivent & la gelée si forte que le côté du glacé des tonneaux, & falloit à chacun baloter la mesure au poids. Quant au vin il n'étoit débrouillé que par certains jours de la semaine. Pro-

Mémoires
inconvénients,
Ce des
chap. 4.
in. 3.

fitieurs paresseux buvoient de l'eau de neige, & en prenoient la peine de passer la rivière. Il survint des maladies inconnues semblables à celles que le Capitaine Jacques Cartier nous à regrettées.

ties ci-dessus, léquelles pour cete cause ie ne
 desiray pas, pour ne faire vne repetition vai-
 en. De remede il nes'en trouvoit point. Tandis
 les pauvres malades languissoient se conform-
 mais peu à peu, n'ayans aucune douceur com-
 me de laitage, ou bouillie, pour sustenter cet
 estomac qui ne pouvoit recevoir les viandes
 solides, à cause de l'empchement d'vne chair
 mauvaise qui croissoit & durab& doit dès la bou-
 che, & quand on la pensoit enlever elle renaiss-
 oit de iour au lendemain plus abondamment
 que devant. Quant à l'arbre *Amada* duquel
 le Sr. Quartier fait mention, les Sauvages de ces
 pays ne le conoissent point. Si bien que c'étoit
 grande pitié de voir tout le monde en langueur,
 excepté bien peu, les pauvres malades mourir
 par milliers sans pouvoit être secourus. De cete
 maladie il y en passa trente-six, & autres trente-
 six, ou quarante, qui en étoient touchés guéri-
 rent à l'aide du Printemps si-tot qu'il fut venu.
 Mais la saison de mortalité en icelle maladie
 fut la fin de Janvier, les mois de Fevrier & Mars
 lesquels meurent ordinairement les malades cha-
 cun son âge selon qu'ils ont cōmencé de bone
 heure à être indisposés : de manière que celui
 qui commencera la maladie en Fevrier & Mars
 pourra échapper: mais qui se hatera trop, & vou-
 dra se mettre au lit en Decembre & Janvier il
 est en danger de mourir en Fevrier, Mars, ou au
 commencement d'Avril, lequel temps passé il
 est en esperance & cōme en allegance de salut.
 Le Sr. de Momis crût de recour en France cō-
 sulter deux medecins sur le sujet de cete maladie,

Nombre des
 malades.
 Mortes des
 années.

laquelle ils trouverent fort nouvelle, à mon avis, car ie ne voy point qu'à nôtre voyage, qui fut postérieur à celui-là, nôtre Apothicaire fut chargé d'aucune ordonnance pour la guérison d'icelle. Et toutefois il semble qu'Hippocrate en a eu connoissance, ou au moins de quelqu'une qui en approchoit. Car au livre de *interius affect.* il parle de certaine maladie où le ventre, & puis après la rate s'enfle & endurcit, & y rellement des pointures douloureuses, la peau devient noire & palle, rapportant la couleur d'une grenade verte; les oreilles & gencives rendent des mauvaises odeurs, & se séparent icelles gencives d'avec les dents : des pustules viennent aux jambes: les membres sont amenez &cc.

Peuples Septentrionaux sujets au mal de terre de la Nouvelle France.

Mais particulièrement les Septentrionaux sont sujets plus que les autres nations plus méridionales. Témoins les Hollandois, Frisces, & autres leurs voisins, entre lesquels iceux Hollandois écrivent en leurs navigations qu'allant en indes Orientales plusieurs d'entre eux furent pris de ladite maladie, &ans sur la côte de la Guinée: côte d'Éperouise, & portant en air périrent plus de cent lieues avant en mer. Et les mêmes estans allés en l'an mille six cents six sur la côte d'Espagne pour la garder & empêcher l'armée Espagnole, furent contraints de s'en retourner à cause de ce mal, ayans jetté vingt-deux de leurs morts en la mer. Et si on veut encoire ouïr le témoignage d'*Ulric Magnus* traitant des nations Septentrionales d'où il estoit, Voici ce qu'il en rapporte: il y a (dit-il) encore une ma-

deux de
le chap. 31.

ladie militaire qui tourmente & afflige les af-
 siegez, telle que les membres epellus par vne
 certaine stupidité charnelle, & par vn sang
 corrompu, qui est entre chair & cuir, s'écou-
 lant comme tince: ils obéissent à la moindre
 impression qu'on fait dessus avec le doigt: &
 étouardit les dërs comme près à choir: chan-
 ge la couleur blanche de la peau en bleu: &
 apporte vn engourdissement, avec vn dégoût
 de pouvoir prendre medecine: & s'appelle
 vulgairement en la langue du païs *Arbore*, en
 Grec *αξία*, paraventure à cause de cette
 melisse punitte qui est sous le cuir, laquelle
 semble provenir des vîsage des viandes salées
 & indigestes, & s'entretenir par la froide ex-
 halaison des murailles. Mais elle n'aura pas
 tant de force là où on garnit de planches le
 dedans des maisons. Que si elle continuë da-
 vantage; il la faut chasser en prenant tous les
 iours du bruvage d'absinthe, ainsi qu'on pou-
 se dehors la racine du calcul par vne deco-
 ction de vieille cervoise beuë avec du beurre.
 Le même Auteur dit encore en vn autre lieu
 vne autre chose fort remarquable: Au com-
 mencement (dit-il) ilz soutiennent le siege
 avec la force, mais en fin le soldat étant par la
 continuë affoibli, ils enlevent les provisions
 des assiegeans par artifices, sieges, & embu-
 scades, principalement les brebis, lesquelles
 ils emmenent, & les font paître es lieux her-
 bus de leur maisons, de peur que par défaut
 de chairs fresches ilz ne tombent en vne ma-
 ladie la plus triste de toutes les maladies, ap-

*Adamo est
 de hinc de
 tempo quod
 puto les
 viandes.*

*C'est à
 la p. chap.*

*C'est à
 la p. chap.*

Sympt.

pellée en la langue du pais *Arabie*, c'est à dire
 vn estomac navré, desséché par cruelles
 mens, & longues douleurs. Car les viandes
 froides & indigestes prises gloutonnement,
 semblent être la vraye cause de cette maladie.
 J'ay pris plaisir à rapporter ici les mots de vn
 Antheur, pource qu'il en parle comme sçavoir,
 & represente assez le mal qu'a assailli les indus
 en la Nouvelle-France, sinon qu'il ne fait men-
 tion que les nerfs des jarrets se roidissent, ni
 d'une abondance de chair, comme livide qui
 croit & abonde dans la bouche, & si on la peult
 ôter elle repullule toujours. Mais il dit bien de
 l'estomac navré. Car le sieur de Pourriacour
 fit ouvrir vn Negre qui mourut de cette mala-
 die en vobre voyage, lequel se trouva voir les
 parties bien saines, hors-mis l'estomac, lequel
 avoit des rides comme vlcérées.

*Conjecture
d'un corps
mort.**Causés de
la maladie
susdite.**La con-
servation
de vie.
De vivre,
seuls, &
luc.*

Et quant à la cause des chales salées, ceci est
 bien veritable, mais il y en a encore plusieurs
 autres concurrentes, qui fomentent & entien-
 nent cette maladie: entre lesquelles je me-
 tray en general les mauvais vivres, comprenant
 sous ce nom les boissons, puis le vice de l'air du
 pais, & après la mauvaise disposition du corps.
 J'allant aux Médecins à rechercher ceci plus
 curieusement. A quoy Hippocrate dit que le
 Medecin doit prendre garde soigneusement,
 en considerant aussi les saisons, les vents, les as-
 pects du Soleil, les eaux, la terre même, la natu-
 re & situation, le naturel des hommes, les man-
 gers de vivres & exercices.

Quant à la nourriture, cette maladie est cau-

se par des viandes froides, sans suc, grossieres, ^{Quelle} & corrompues. Il faut donc se garder des vi- ^{est la}
 andes salées, enfumées, rances, moïssies, crées, & ^{cause de}
 qui sentent mauvais, & semblablement de ^{est de la}
 poissons seches, comme moruës & rayes em- ^{viande à}
 panées, beef de saoures viandes melancholi- ^{fait.}
 ques lesquelles se cuisent difficilement en Fe-
 bruaire, & corrompent bien-tot, & engendrent
 un sang grossier & melancholique. Le se vou-
 droy pourtant être si scrupuleux que les Medec-
 ins, qui meurent les chairs de bouës, d'oars, de
 langlers, de pourceaux: ils pourroient bien aus-
 si ajouter les Castors, lesquels neanmoins nous
 avons trouvé fort bons) entre les melancho-
 liques & grossieres: comme ils font entre les
 poissons, les coons, dauphins, & tous ceux qui
 portent lard: entre les oiseaux les herons, ca-
 sans, & tous autres de riviere: car pour être
 trop religieux observateur de ces choses on
 courroit en atrophie, en danger de mourir de
 faim. Ilz meurent encore entre les viandes
 qu'il faut faire le bisentis, les sèves, & lentilles,
 le frequent usage du lait, le fromage, le gros
 vin & celui qui est trop delié, le vin blanc, & l'u-
 sage du vinaigre, la biere qui n'est pas bien cu-
 ite, ni bien ecumée, & où n'y a point assez de
 houblon: Item les eaux qui passent par les pour- ^{Mais les}
 tances des bois, & celles des lacs & marais ^{eaux.}
 détrempées & corrompues, telles qu'il y en a
 beaucoup en Holste & Frise, là où on s'obser-
 vé que ceux d'Amsterdam sont plus sujets aux
 paralyties & roidiffemens de nerfs, que ceux
 de Rotterdam, pour la cause fufdite des eaux dor-

manges : lesquelles outre-plus engendrent des hydropiques, dysenteries, flux de ventre, fièvres quartes, & ardantes, enflures, vicières de poulmons, difficultés d'haleine, bergnes aux enfans, enflures de veines & vicières aux jambes, sem-
me elles sont du tout propres à la maladie de laquelle nous parlons, & sans attirées par la rate où elles laissent toute leur corruption.

Quelquesfois aussi ce mal arrive par un vice qui est même es eaux de fontaines coulans, comme si elles sont parmi ou près des marais, ou sortent d'une terre bouëuse, ou d'un lieu qui n'a point d'aspect du Soleil. Ainsi Plinè raconte qu'au voyage que fit le Prince César Germanicus en Allemagne, ayant donné ordre de faire passer le Rhin à son armée, afin de gagner toujours pais, il la fit catoper le long de la merie es côtes de Frise en un lieu où ne se trouvoit qu'une seule fontaine d'eau douce, laquelle neanmoins fut si pernicieuse, que tous ceux qui en burent perdirêt les dents en moins de deux ans: & eurent les genoux si lâches & deuoiez, qu'ils ne se pouvoient soutenir. Ce qui est proprement la maladie de laquelle nous parlons, que les Medecins appelloient *apostoma*, c'est à dire Mal de bouche, & *exartrosis*, qui veut dire Tremblement de cuisses, & de jambes. Et ne fut possible d'y trouver remede sinon par le moyen d'une herbe dite *Stramonium*, qui d'ailleurs est fort bonne aux nerfs, aux malades & accidens de la bouche, à la squinancie, & aux morsures de serpens. Elle a les feuilles longues tirans sur le verd-brun, & produit une racine

Plin. lvi.
l. 17. c. 17.

Stramonium
est
Scythorum.

Stramonium
est, herba.

noire, de laquelle on tire le jus, comme on fait des feuilles. Strabon dit qu'il en print auant à l'armée qu'Ælius Gallus mena en Arabie par la commission de l'Empereur Auguste. Et auant encoré à l'armée de saint Loys en Egypte, selon le rapport du sieur de Loquville. On voit d'autres effets des mauvaises eaux assés près de nous, sçavoir en la Savoye, où les femmes (plus que les hommes, à cause qu'elles sont plus froides) ont ordinairement des enflures à la gorge grosses comme des bouteilles.

males.

Le sieur de Loquville, les Guisards de Savoye.

Aprés les eaux, l'air aussi est vne des causes effectuelles de cette maladie és lieux marécageux & humides, & opposés au Midi, où volontiers il est pluvieux. Mais en la Nouvelle-France il y a encoré vne autre mauvaise qualité d'air, à cause des lacs qui y sont frequents, & des pourritures qui sont grandes dans les bois, l'odeur dequelles les corps ayans humé és plaies de l'Automne & de l'Hyver, ils accueillent aisément les corruptions de bouche & enflures de jambes dont nous avons parlé, & vn froid insensiblement s'insinue là dedans, qui engourdit les membres, roidit les nerfs, courraint d'aller à quatre piés avec deux potences & en fin venir le liét.

Quel air est creusé à la saison.

Et d'autant que les vents participent de l'air, voire font vn air constant d'vne force plus vehemente que l'ordinaire, & en cette qualité ont vne grande puissance sur la sante & les maladies des hommes, disons-en quelque chose, sans nous éloigner neantmoins du fil de nôtre histoire.

Part.

Quels vents
sont les
plus sains.

Ontient le vent de Levant (appelé par les Latins *Sulphureus*, qui est le vent d'Est) pour le plus sain de tous, & pour cette cause les bons architectes donnent avis de dresser leurs baux à l'aspect de l'Aurore. Son opposé est le vent qu'on appelle *Favonius*, ou Zephyrus, que nos marins nomment Ouest, ou Poire, lequel est doux & germéux pardeça. Le vent de Midi, qui est le Su (appelé *Auster* par les Latins) est chaud & sec en Afrique: mais en traversant la mer Méditerranée, il acquiert une grande humidité, qui le rend tempereux & rafraichissant en Provence & Languedoc. Son opposé est le vent de Nord, autrement dit *Nortus*, Bise, Transmontane, lequel est froid & sec, chasse les nuages & balaye la région aérée. On le tient pour le plus sain après le vent de Levant. Or ces qualités de vents reconus par des

Les vents
n'ont ces
mes qualités
qu'en leur
lieux.

font point une règle generale par toute la terre. Car le vent de Nord au delà de la ligne équinoxiale n'est point froid comme pardeça, ni le vent de Sud chaud, pour ce qu'en une large traverse ils empruntent les qualités des regions par où ils passent: joint que le vent de Sud en son origine est rafraichissant, à ce que rapportent ceux qui ont fait des voyages en Afrique. Ainé il y a des regions au Perou (comme en Lima, & aux plaines) où le vent de Nord est malaisé & ennuyeux: & par toute cette idee, qui dure plus de cinq cens lieues, ils tiennent le Sud pour le vent sain & frais, & qui plus est tressec & gracieux: en émes que jamais il n'en pleut (à ce que recite le curieux Ioseph Acosta) tout au

Liv. 3. de 3.

contraire de ce que nous voyons en nôtre Europe. En Espagne le vent de Levant que nous avons dit être bon, le même Acosta rap-
 porte qu'il est esmuveux & mal-fain. Le vent
 Cin^e, qui est le Nordest, est si impetueux &
 bruyant & nuisible aux rives Occidentales de
 Norvege, que s'il y a quelqu'un qui entre-
 prent de voyager par là quand il souffle, il faut
 qu'il face étau de sa porte, & qu'il soit suffoqué;
 & est ce vent si froid en cette region qu'il ne
 souffre qu'aucun arbre, ni arbrisseau y uaille:
 tellement qu'à faute de bois il faut qu'ils se ser-
 vent d'oz de grands poillons pour cuire leurs
 viandes. Ce qui n'est pas de ça. De même avons
 nous expérimenté en la Nouvelle-France que
 les vents de Nord ne sont pas bons à la santé: &
 ceux de Nordouest (qui sont les Aquilons roï-
 des, & secs, & tempéruez) encores pires: lé-
 quels non malades, & ceux qui avoient la li-
 vrené l'an précédent, redoutoient fort, pourcé
 qu'il y tomboit volontiers quelqu'un lors que
 ce vent souffloit, aussi en avoient-ils quelque
 ressentiment: ainsi que nous voyons ceux qui
 sont sujets aux hernies & enterocelles suppor-
 ter de grandes douleurs lors que le vent de Mi-
 di est en campagne: & comme nous voyons les
 ansans mêmes par quelques signes prognô-
 liquer les changemens des temps. Cette mau-
 vaise qualité de vent (par mon avis) vient de la
 nature de la terre par où il passe laquelle (com-
 monement avons dit) est fort remplie de lacs, &
 beaux rief, grands, qui sont ceux de quaires, par

Colas
 Magoni.
 1. 16. 10.

Il y a
 un
 vent
 qui
 est
 si
 fort
 qu'il
 fait
 tomber
 les
 arbres
 &
 les
 maisons
 &
 les
 villages.

maniere de dire. A quoy l'adionte les exhalaj.
fons des pourritures des bois, que ce vent ap-
porte, & ce en quantité d'autant plus grande
que la partie du Noroest est grande, spacieuse,
& immenso en ceste terre.

Seser.

Les saisons aussi sont à remarquer en ceste
maladie, laquelle ie n'ay point veu, ni ouï dire
qu'elle commence sa barriere au Prin-temps, ni
en l'Été, ni en l'Automne, si ce n'est à la fin; mais
en l'Hiver. Et la cause de ceci est que comme la
chaleur renaissance du Printemps fait que les
humeurs resserées duris l'Hiver se dispersent
iufques aux extremités du corps, & se dechar-
gent de la melancholie, & des sucs exorbitans
qui se sont amassés durant l'Hiver: ainsi l'Aut-
ne à mesure que l'Hiver approche les fait rec-
ter au dedans, & montre cesteumeur melan-
cholique & noire, laquelle abonde principale-
ment en ceste saison, & l'hiver venu fait paro-
ître ses effets aux dépens des patients. Et Galien
en rend la raison, disant que les sucs du corps
ayans été rotis par les ardeurs de l'été, ce qu'il y
en peut rester apes que le chaud a été expulsé,
de vient incontinent froid & sec: c'est à sçavoir
froid par la privation de la chaleur, & sec ensis
qu'on desséchement de ces sucs tout l'humide
qui y étoit a été consommé. Et de là vient que
les maladies se fomentent en ceste saison, & plus
on va ayant plus la nature est faible, & les in-
temperies froides de l'air s'ensuivent en ceste
vn corps ja disposé, elles le manient à baguette,
comme on dit, & n'en ont point de pitie.

L'adoutteray volontiers à tout ce que dessus

Galien.
Causa. 33.
liv. 2. de
nat. hum.

les mauvaises nourricures de la mer, lesquelles apportent beaucoup de corruptions aux corps humains en un long voyage. Car il faut par nécessité après quatre ou cinq jours vivre de salé: ou mençer des montons viés, & force pouillailles, mais ceci n'est que pour les matrops & gouverneurs des navires: & nous n'en avions point en notre voyage sinon par la reserue & multiplication de la terre où nous allions. Les matelots donc & gens passagers souffrent de l'incommodité tant au pain qu'aux viandes, & boissons. Le biscuit devient rance & pourri, les morues qu'on leur baille sont de mêmes: & les eaux empenaïtes. Ceux qui portent des douceurs soit de chair, ou de fruits, & qui usent de bon pain & bon vin & bons potages, evitent aisément ces maladies, & oserois par manière de dire, répondre de leur santé, s'ils ne sont bien mal-sains de nature. Et quand ie considère que ce mal se préce aussi bien en Hollande, en Frize, en Hespagne, & en la Guinée, qu'en Canada: Bref que tous ceux de deçà qui vont au Levant y sont sujets, ie suis induit à croire que la principale cause d'icelui est ce que ie vien de dire, & qu'il n'est particulier à la Nouvelle-France.

Or après tout ceci il faut bon en tout lieu être bien composé de corps pour se bien porter, & vivre longuement. Car ceux qui naturellement accueillent des sucs froids & grossiers, & ont la masse du corps poreuse, ient ceux qui sont sujets aux oppilations de la rate, & ceux qui mectent une vie sédentaire, ont une aptitude plus grande à recevoir ces maladies. Par ainsi vn de

*Mauvais
nourriture
Et
malgré de
la mer.*

de cein dira qu'un homme d'étude ne vaudra rien en ce païs là, c'est à dire qu'il n'y vivra point sagement: ni ceux qui aiment au travail, ni les fange-ereux, hommes qui ont des ravissements d'esprit, ni ceux qui sont souvent assaillis de fièvres, & autres telles forces de gens. Ce que je croitoy bien, d'autant que ces choses occasionent beaucoup de melancholie, & d'humeurs froides & superflues. Mais toutefois l'ay éprouvé par moy-même, & par autres, le contrainc d'être l'opinion de quelques vns des nôtres, voire même du *Sagame Maslerou*, qui fait le devin entre les Sauvages, lesquels (arrivant en ce païs là) disoient que je ne retournerois jamais en France, ni le sieur Boullot (jadis Capitaine du regiment du sieur de Pourtineourt) lequel le pluspart du temps y a esté en fièvre (mais il le traitoit bien) & ceux-là mêmes conseilloient

Exercice de l'Auteur en la Nouvelle France.

nos ouvriers de ne gueres se pener au travail (ce qu'ils ont fort bien reconnu). Car je puis dire sur moi-même que jamais ien'ay tant travaillé du corps, pour le plaisir que je prenois à dresser & cultiver mes jardins, les fermer contre la gourmandise des porceaux, y faire des parterres, aligner les allées, bairer des cabinets, semer froment, seigle, orge, avoine, fèves, pois, herbes de jardin, & les arroser, tant j'avois desir de reconnoître la terre par ma propre expérience. Si bien que les jours d'Espé m'étoient trop courts: & bien souvent au Printemps j'y étois encore à la hâte. Quant est du travail de l'esprit j'en avois beaucoup. Car chaenn étant retiré au soir, j'allois avec moi les cacquets, beyes, & tintamares, l'émbar-

Travail de l'esprit.

mes amon étude lisant ou écrivant quelque ^{Office de}
 chose. Même ie ne seray bêteur de dire qu'ayit ^{pué de}
 en pôt par le sieur de Pomriacout n'adere chef ^{l'Antioeur}
 de donner quelques heures de mon industrie à ^{de croie}
 désigner Chrétieusement nôt. e petit peuple, ^{lydroie.}
 pour ne vivre en bécas, & pour donner exemple
 d'une façon de vivre aux Sauvages, je l'ay fait en
 de nécessité, & en étant requis, par chacun Di-
 manche, & quelquefois extraordinairement,
 consacrant le temps que nous y avons est. Et
 par bien à point que l'avoÿ porté ma Bible &
 quelques livres, sans y penser: Car autrement
 une telle charge m'eût fort fatigué, & eût est
 inutile que ie m'en fusse excusé. Or cela ne fut
 sans fruit, plusieurs m'ayans rendu té-
 moÿnage que jamais ils n'avoient tant oüy par-
 ler de Dieu en bonné part, & ne sachans au pa-
 sés ne aucun principe de ce qui est de la do-
 ctine Chrétienne: qui est l'estat auquel vit la
 plupart de la Chrétienté. Et s'il y ent de l'edifi-
 cation d'un côté, il y ent aussi de la médifance de
 l'autre, par ce que d'une liberté Gallicane ie di-
 soy volontiers la verité. A propos de quoy il me
 souvient de ce que dit le prophete Amosi ^{Amos 9. 7}
 qui est tel que les arg sont à la porte, ^{vers. 30.} Et ont en en aban-
 donnés celui qui parlat en voyeuré. Mais en fin
 nous avons tous esté bons amis. Et parmi
 ces choses Dieu m'a toujours donné bonne &
 triere santé, toujours le gout genereux, tou-
 jours gay & dispos, sinon qu'ayant une fois
 touché dans les bois près d'un ruisseau en teps
 de vege, j'en comme une crampe ou sciatique
 est en le l'espace de quinze jours, sans touc-
 quer d'appoint. Aussi prenoy-je plaisir

Defect.

à ce que ie faisoÿ, desiroux de confiner si ma vie, si Dieu benilloit les voyages.

Ie seroy trop long si ie vouloy ici rapporter ce qui est du naturel de toutes personnes, & dire quoy aux enfans qu'ils sont plus sujetz que les autres à cette maladie, d'autant qu'ils ont bien souuent des vlceres à la bouche & aux genciuves, à cause de la sustance aigreusle dont leur corps abonde: & aussi qu'ils amassent beaucoup d'humens crûs par leur dereglement de vivre, & par les fruits qu'ils mangent en quantité & ne s'en faoulet jamais, au moyen dequoy ils accueillēt grande quantité de sang seroux, & ne peut la rate oppilé & absorber ces serosités: Vtcilars, Et qu'àux vieux, qu'ils ont la chaleur muvée, & ne peuvēt résister à la maladie, étās cōstés de crudités, & d'une temperature froide & humide, qui est la qualité propre à la promouvoir, susciter & nourrir, ie ne veux entreprendre si l'office des Medecins ensignant la verge consoriale. Et toutefois avec leur permission, sui toucher à leurs ordonnances d'aguric, alois reubarbe, & autres ingrediens, ie diray ici ce qui me semble être plus prompt aux pauvres gens qui n'ont moyen d'envoyer en Alexandrie, car pour la conservation de leur santé que pour le remede de la maladie.

*Remède sur la
maladie de
la Nouvelle
France.
Bon vin.*

C'est un axiome certain qu'il faut guerir un contraire par son contraire. Cette maladie dée provenant d'une indigestion de viandes mades, grossieres, froides & melancholiques qui estroient l'estomac, ie trouve bon (sans meilleur cost) de les accompagner de bonnes saultes soit de

beurre, d'huile, ou de graisse, le tout fort bien
 épicié, pour corriger tant la qualité des viandes,
 que du corps intérieurement refroidi. Ceci est
 de pour les viandes rudes & grossières, comme
 fibres, pois: & pour le poisson. Car qui mangera
 de bons chappons, bonnes perdrix, bons canars
 & bons lapins, il est assuré de sa santé, ou il a-
 n-
 le corps bien mal-fait. Nous avons eu des ^{Bonne}
 malades qui sont ressuscitez de mort à vie, ou ^{viande.}
 peu'en faut, pour avoir mangé deux ou trois
 fois du consommé d'un coq. Le bon vin pris se-
 lon la nécessité de la nature, est un souverain
 preservative pour toutes maladies, & particulie-
 rement pour celle-ci. Les sieurs Macquin &
 Georges honorables marchans de la Rochelle
 comme associez du sieur de Monts, nous en
 avoient fourni quarante-cinq tonneaux en nô-
 tre voyage, dont nous nous sommes fort bien
 nourris. Et nos malades mêmes ayant la bou-
 che partie, & ne pouvans manger, n'ont jamais
 perdu le gout du vin, lequel ils prenoient avec
 plaisir. Ce qui en a garanti plusieurs de la
 mort. Les herbes tendres au printemps sont
 aussi fort souveraines. Et outre ce que la raison ^{Herbe}
 veut qu'on le croye, ie l'ay expérimenté en é- ^{printemps.}
 tant moy-même allé cueillir plusieurs fois par
 les bois pour nos malades avant que celles de
 nos jardins fussent en usage. Ce qui les remet-
 toit en gout, & leur confortoit l'estomac de-
 bilité. Depuis quelques jours l'ay eu avis que
 l'essence de Vitriol y seroit bonne la gargarisant
 de la bouche, ou froissé d'icelle cette chair su- ^{Essence de}
 cessante à l'entour des dents. Ie croy que l'ess ^{vitriol.}
 soussente.

Lang. seconde des Chirurgiens n'est point mauvais ; & que macher souvent de la Sauge serroit beaucoup à prévenir ce mal. Quelques uns trouvent bon aussi le frequent gargarisme de jus de citron. Mais il me semble que sécher sous la langue ne seroit pas mauvais, ou scier cette vilaine chair surcroissante, & la frotter de quelque liqueur mordicante : puis resoudre le malade à petits cocuers à la façon de Suisse & d'Allemagne.

Galeches. Et pour ce qui regardé l'exterieur du corps, nous nous sommes fort bien trouvés de porter des galeches avec nos souliers pour éviter les humidités. Ne faut avoir aucun ouverturea logis du côté d'Oest, ou Notoest, vents dangereux : ains du côté de l'Est, ou du Su. Fais bon estre bien couché (& m'en a bien pais d'avoir porté les choses à ce necessaires) & surtout se tenir nettement. Mais ie trouveroy bon l'usage des bains chauds, ou des poëles tels qu'ils ont en Allemagne, au moyen dequels il n'y font point d'hiver, sinon tant que qu'il leur plaît étans en la maison. Voire même estir- dins ils en ont en plusieurs lieux qui temperent tellement la froidure de l'hiver, qu'en cette saison äpre & rude on y void des oranges, limoniers, figuiers, grenadiers, & toutes telles sortes d'arbres, produire des fruits tels qu'en Provence : Ainsi que j'ay veü à l'le chez le sçavant Docteur Medecin Felix Platerus. Ce qui est d'autant plus facile à faire en cette nouvelle terre, qu'elle est toute couverte de bois (hors-mis quand on vient

Pieds.

Pieds à indus.

du pays des Armonchiquois, à cent lieues plus loin que le Port-Royal) & en faisant de Huron un esclave on découvrit la terre : laquelle n'ayant plus ces grands obstacles, qui empêchent que le Soleil lui face l'amour & l'excès de la chaleur, il n'y a point de doute qu'elle ne devienne tempérée, & ne rende un air tres-doux : & bien sympathique à nôtre humeur, n'y ayant (même à présent) ni froid, ni chaud excessif.

Or les Sauvages qui ne savent que c'est l'Allemagne, ni de leurs coutumes, nous enseignent cette même leçon, lesquels, à cause des mauvaises nourritures & entretene-
mens, sont sujets à ces maladies (comme nous vons vus au voyage de Jacques Quartier) vint souvent de lueurs, comme de mois en mois, & par ce moyen se garantissent, chassans par la sueur toutes humeurs froides & mauvaises qu'ils pourroient avoir amassées. Mais un singulier preservatif, contre cette maladie est de traire l'urine, qui vient insensiblement, & depuis qu'elle s'est logée ne veut point sortir, c'est de suivre le conseil du sage des Sages, lequel après avoir considéré toutes les afflictions que l'homme se donne durant sa vie, n'a trouvé meilleur que de se rejeter & bien se divertir, & prendre plaisir à ce que l'on fait. Ceux qui ont fait ainsi en nôtre compagnie se sont bien portés : au contraire quelques uns toujours querelleux, grenguans, mal-contens, fainctans, ont esté surpris. Vray-est que pour se bien porter il faut bon avoir les douceurs des vi-

Savages.

Evitez.

Evitez.

Evitez.

Evitez.

des frêches, chairs, poissons, laitages, beurres, huiles, fruits, & semblables: ce que nous n'auons pas à souhait (j'entens le commun: car en la table du sieur de Pourtincourt quelqu'un de la troupe apportoit toujours quelque gibier, ou venaison, ou poisson frais.) Et si nous eussions eu demie douzaine de vaches, le croy qu'il n'y fût mort personne.

Reste vn presertif necessaire pour l'accomplissement de reiouissance, & afin de prendre plaisir à ce que l'on fait, c'est d'auoir l'honneur compagnie en chacun de sa femme legitime: car sans cela la chere n'est pas entiere, on a toujours la pensée tendue à ce que l'on aime & desire, il y a du regret, le corps devient cacochyme, & la maladie se forme.

*Arbre de vie.
voyez de des-
sus tab. 3. ch.
24.
Sassafras.*

Et pour vn dernier & souverain remede, le renvoye le patient à l'arbre de vie (car ainsi le peut-on bien qualifier) lequel Iacques Quatier ci-dessus appelle *Sassafras*, non encoires connu en la côte du Port Royal, si ce n'est d'auenture le Sassafras, dont y a quantité en la terre des Armonchois à cent lieues dudit Port: & est certain que ledit arbre y est fort singulier, ainsi que nous remarquerons encore ci-aprés au liure dernier chap. 24.

Dessus



*Remarque de nouvelles terres par le fieur de Monts:
Contre fabuleux de la riviere & velle fieur de
Norombega: Agitation des Auteurs qui en
ont écrit: Ranc des Marobis en la Terre-neuve; Ki-
nibeki: Chouakott: Malabarre: Armouchi-
ques: Mars d'un François tué: Mortalité des An-
glois en la Virginie.*

CHAP. VII.



LA saison dure étant passée, le fieur de Monts ennuyé de cette triste demeure de Sainte-Croix delibera de chercher vn autre port en païs plus chaud & plus au Suëc à cet effet fit armer & garnir de vivres vne barque pour suivre la côte & aller en découvrant païs nouveaux, chercher vn plus heureux port en vn air plus temperé. Et d'autant qu'en cherchant on ne peut pas tant avancer comme lors qu'on vad pleins voiles en la haute mer, & que trouvant des bayes & golfes gisans entre deux terres il faut pénétrer dedans, pour ce que là on peut aussi-tôt trouver ce que l'on cherche comme ailleurs, il ne fit en son voyage qu'environ cent lieues, comme nous dirons à ceste heure. Depuis Sainte-Croix iusques à cinquante lieues de là en avant la côte git Est & Oest, & par les quarante-cinq degrez au bout dequelles cinquante lieues est la riviere dite par les Sauvages *Kinibeki*, depuis lequel lieu jusques à Malabarre elle git Noit & Su, & y a de l'eau à

*Page de
fieur de
Monts pour
la décou-
verte de
nouvelles
terres.*

202-111

H h

l'autre encore soixante lieues à droite ligne, sans suivre les bayes. C'est où se termina le voyage dudit sieur de Mons, auquel il avoit pour conducteur de sa barque le pilote Champ-doré. En toute cette côte jusques à *Amoy* il y a beaucoup de lieux où les navires peuvent être à couvert parmi les lies, mais le péchery est frequent comme il est au-delà : & n'y a rien de remarquable (du moins qu'on ait veu au dehors des terres) qu'une riviere de laquelle plusieurs ont écrit des fables à la suite l'un de l'autre, de mêmes que ceux qui sur la foy des Commentaires de Hanno Capitaine Carthaginois avoient feint des villes en grand nombre par lui baties sur la côte de l'Afrique qui est arrosée de l'Océan, parce qu'il fit un compte rolique de naviger jusques aux lies du Cap Vert, & long temps depuis lui personne n'y avoit été, la navigation n'estant alors tant assurée sur cette grande mer qu'elle est aujourd'hui par le benifice de l'aiguille marine.

Sans donc menter ce qu'ont dit les premiers Hespagnols & Portugais, je reciteray ce qui est au dernier livre intitulé, *Histoire véritable de Jesus Occidentales*, imprimé à Douay l'an dernier mille six cens sept, lors qu'il parle de *Norumbega*, Car en rapportant ceci, j'auray aussi dit ce qu'ong écrit les précédents, de quiles dantes sont tenants.

Contes fa-
bleux de la
vraie de
Norumbega.
24.

Plus outre vers le Septentrion (dit l'Auteur, après avoir parlé de la Virginie) *Norumbega* laquelle d'une belle ville, & d'un grand fleuve est assez connu, encore que l'on ne voit

point d'où elle tire ce nom : car les Barbares
 l'appellent *Aggonis*. Sur l'entrée de ce lieu
 il y a une île fort propre pour la pêche.
 La région qui va le long de la mer est abon-
 dante en poisson, & vers la Nouvelle-France
 a grand nombre de bêtes sauvages, & est
 fort commode pour la chasse, & les habitans
 vivent de même façon que ceux de la Nou-
 velle-France. Si cette belle ville a onques été
 en ruine, je voudroy bien sçavoir qui l'a de-
 molle depuis octante ans : car il n'y a que des ca-
 banes par ci par là faites de perches & couvertes
 d'écorces d'arbres, ou de peaux, & s'appellent
 habitation & la riviere tout ensemble *Pesspa-*
gon, & non *Aggonis*. La riviere hors le flux de
 la mer ne vaut pas nôtre riviere d'Oise. Et ne
 pourroit en cette côte là y avoir de grandes ri-
 vieres, pource qu'il n'y a point assez de terres
 pour les produire, à cause de la grande riviere de
Canada, qui va comme cette côte à peu près, Est
 & Ouest, & n'est point à soixante lieues loin de
 là, en traversant les terres ; & d'ailleurs cette ri-
 viere en reçoit beaucoup d'autres qui prennent
 leur sources de vers *Narumbega* à l'entrée de la-
 quelle tant s'en fait qu'il n'y aie qu'une île, que
 plus le nombre en est (par manière de dire)
 insai, d'autant que cette riviere s'elargissant
 comme en *Lambda* lettre Grecque Λ , la sortie
 d'icelle est toute pleine d'îles ; dequelles y en a
 une bien avant (& la première) en mer, qui est
 haute & remarquable sur les autres.

Mais quelqu'un dira que je m'équivoque
 sur la situation de *Narumbega*, & qu'elle n'est

Réponse.

pas là où ie la prens. A cela ie répons que l'Auteur de qui l'ay n'agueres rapporté les parties, n'est suffisante caution en ceci, lequel en la Chartre géographique a faict l'entrée de cette riviere par les quarante-quatre degrez, & la pretendue ville par les quarante-cinq. Ce que luy ayant accordé, il faudra necessairemēt qu'il me confesse que c'est celle-ci, par ce qu'elle passée, & celle de *Xiwiki* (qui est en même hauteur) il n'y a point d'autre riviere plus avant dont on doive faire cas jusques à la *Virginie*.

*Autre récit
faict par
le capitaine
de Narvemberg.*

Et comme de main en main vn abus s'est vu
autre, vn Capitaine de marine nommé Jean Al-
fonse Xaindi-Speots en la relatiō de ses voyages
aventureux, s'est aventuré d'écrire chose de
même foy, disant que passé l'ile de Saint Iean
(laquelle ie prens pour celle que j'ay appellé
ci-dessus L'ile de Bacillos) la côte tourne à
l'Oest & Oest-Sur-Oest, jusques à la riviere
de *Narvemberg* nouvellement découverte
dit-il) par les Portugalois & Espagnols, la-
quelle est à trente degrez : adjouct qu'une
riviere en son entrée beaucoup d'Isles, bacs,
& rochers : & que dedans bien quinze, ou
vint lieues est bade vne grande ville, où les
gens sont petits & noirs, comme ceux des
Indes, & sont vrus de peaux dont ils ont
abondance de toutes sortes. Item que li
vient mourir le Banc de Terre-neuve : & que
passé cette riviere la côte tourne à l'Oest &
Oest-Norocest plus de deux cens cinquante
lieues vers vn país où y a des villes & cha-
teaux. Mais ie ne reconoy rien, ou bien peu de

verité en tous les discours de cet homme ici & peut-il bien appeller ses voyages aventureux, non pour lui, qui jamais ne fut en la centième partie des lieux qu'il décrit (au moins il est aisé à le conjecturer) mais pour ceux qui voudront suivre les routes qu'il ordonne de suivre aux mariniérs. Car si ladite riviere de *Narumbeg* est à trente degrez, il faut que ce soit en la Floride qui est contredire à tous ceux qui en ont jamais écrit, & à la verité même. Quant à ce qu'il dit du *Sanc de Terre-neuve*, il finit (par le rapport des mariniérs) en viron l'île de *Sable*, à l'endroit du *Cap-Breton*. Bien est vray qu'il y a quelques autres bancs, qu'on appelle *Le Banc-querou*, & *Le Banc-Jacquet*, mais ils ne sont que de cinq, ou six, ou dix lieues, & sont separez du grand *Sanc de Terre-neuve*. Et quant aux hommes ils sont de belle & haute stature en la terre de *Narumbeg*, dit-on que passé cette riviere la côte git *Oest* & *Oest-Noroest*, cela n'a aucune preuve. Car depuis le *Cap-Breton* jusques à la pointe de la Floride qui regarde l'île de *Cuba*, il n'y a aucune côte qui gisse *Oest-Noroest*, seulement y a en la partie de la vraye riviere dite *Narumbeg* quelque cinquante lieues de côtes qui git *Est* & *Oest*. Semme, de tout le royaume dudit *San-Alfonse*, je ne reçois si non ce qu'il dit que cette riviere dont nous parlons a en son entrée beaucoup d'îles, bancs, & rochers.

Passé la riviere de *Narumbeg* le sieur de *Monts* alla toujours coroyés jusques à ce qu'il vint à *Koubé*, où y a vne riviere qui peut servir de chemin pour aller à la grande riviere

Grand Banc de la Terre-neuve.

Riviere de la Terre-neuve.

Monts.

de Canada. Il y a là nombre de Sauvages canadiens, & y commence la terre à être plus peuplée. De *Kambé* en allant plus outre on trouve la Baye de *Marcus* nommée du nom du Capitaine qui y commande. Ce *Marcus* fut l'année que nous partîmes de la Nouvelle-

Choukour.

France mille six cents sept. Plus loin est une autre Baye dite *Choukour*, où y a grand peuple au regard des païs précédens. Aussi cultivent-ils la terre, & commencent la region à être plus tempérée s'élevant par-dessus le quarante-quatrième degré: & pour témoignage de ceci ils y ont quantité de vignes en cette terre. Voire même il y en a des îles pleines (bien que plus exposées aux injures du vent & du froid) ainsi que nous dirons ci-après. Entre *Choukour* & *Malebarre* y a plusieurs bayes & îles, & est la côte sablonneuse, avec peu de fond approchant de-

Malebarre.

dit *Malebarre*, si qu'à peine y peut-on aborder avec les barques.

Les peuples qui sont depuis la rivière *Saint Jean* jusques à *Kambé* (en quo y sont comprises les rivières de *Sainte-Croix*, & *Narumbé*) s'appellent *Starbewan*: & depuis *Kambé*, jusques à *Malebarre*, & plus outre ils s'appellent *Amouchiquois*. Ils sont traîtres & lâches, & s'en font donner de garde. Le sieur de Mont s'étant arrêté quelque peu à *Malebarre* les vivres commençant à lui defaillir, & fallut penser au retour, inégalement voyant toute la côte si fâcheuse qu'on ne pouvoit passer outre sans peril, pour les haïsses qui se terrent fort avant en mer, & de telle façon que plus on s'éloigne de terre, moins il y a de fond. Mais avânt que partir

Amouchi-
quois tra-
îtres &
lâches.

Il arriva un accident de mort à un charpentier Maloin, lequel allant querir de l'eau avec quelques chauderons, un Armouchiquois voyant l'occasion propre à dérober l'un de ces chauderons lors que le Maloin, n'y prenoit pas garde, le prit & s'enfuit hâtivement avec sa proye. Le maloin voulût courir après fut ené par cette mauvaise pens: & otes que cela ne lui fût arrivé, c'étoit en vain poursuivre son larron: car tous ces peuples Armouchiquois sont legers à la course cōme levriers, ainsi que nous dirons encore ci-après en parlés du voyage que fit là même le sieur de Poutrincourt en l'an mille six cens six. Le sieur de Monts eut un grand regret de voir telle chose, & étoit les gens en bonne volonté d'en prendre vengeance (ce qu'ils pouvoit fuit, attendu que les autres Barbares ne s'éloigneroit tant des François qu'un coup de mousquet ne les eût peu gêner: & de fait ils avoient chacun le sien couché en touë, pour mirer chacun son hōme) mais icelui sieur de Monts sur quelques confidérations que plusieurs autres eus en sa qualité n'eussent eues, & pour ce que les meurtriers s'étoient évadés, fit bailler à chacun le serpens, & les laisserent, n'ayās usques le trouvé lieu agréable pour y former vne demeure arrêtée. Et à tant ledit sieur fit appareiller pour retourner à Sainte Croix, où il avoit laissé un bon nombre de ses gens encore infectés de la fouille des maladies hivernales, de la santé desquels il étoit soucieux.

Plusieurs qui ne savent que c'est de la marine pensent que l'établissement d'une habitatiō

*Mort d'un
sieur d'un
Francois de
Saint-Ma-
lo.*

*Difficulté
des entre-
priſes de
ſaint de
Monsi.*

entente in connue ſoit choſe facile, mais par le
discours de ce voyage, & autres ſuivans, ils
trouvent qu'il eſt beaucoup plus aisé de dire
que de faire, & que le ſieur de Monsi a beau-
coup exploié de choſes en cette premiere an-
née d'avoir veu toute la côte de cette terre juſ-
ques à Malebarre qui ſont plus de quatre cens
lieues entreprenant icelle côte, & viſitant juſ-
ques au fond des bayes: outre le travail des
logemens qu'il lui étoient faire édifier & des-
ſer, le ſoin de ceux qu'il avoit à menés, & de
retour en France, le cas avenant de quelque
peuil ou naufrage à ceux qui lui avoient pro-
mis de l'aller querir après l'an revola. Mais on
a beau courir, & ſe donner de la peine pour
chercher des ports où la Parque ſoit propa-
ble. Elle eſt toujours ſemblable à elle-même.
Il eſt bon de ſe loger en vn doux climat, puis
qu'on eſt en plein drap, & qu'on a à choiſir,
mais la mort nous ſuit par tout. J'ay entendu
d'vn pilote du Havre de Grace qui fut avec les
Anglois en la Virginie il y a vingt quatre ans,
qu'éans arrivéz là il y en mourut trente ſix en
trois mois. Errentefois on tient la Virginie
être par les trente ſix, trente ſept, & trent
huitième degrez de latitude, qui eſt bon tem-
perament de païs. Ce que conſiderant, je croy
encore vn coup (car ic l'ay des ja ci devant dit)
que telle mortalité vient du mauvais traite-
ment: & eſt du tout beſoin en tel païs d'y avoir
dés le commencement du beſtial domeſtique
& privé de toute ſorte: & porter force ar-
bres fruitiers & entes, pour avoir bien-rot le

*Mortalité
des Anglois
en la Vir-
ginie.*

*Remarques
trahement
principale
cauſe de
mortalité.*

recreation necessaire à la santé de ceux qui des-
sirent y peupler la terre. Que si les Sauvages
mêmes sont sujets aux maladies dont
nous avons parlé, c'est rarement, & cela
arrive, se l'attribue à la même cause du
mauvais traitement. Car ils n'ont rien qui
puisse corriger le vice des viandes qu'ils prennent; & toujours sont nés parmi les humidités
de la terre; ce qui est le vray moyen d'accroître
quantité d'humeurs corrompues qui
leur causent ces maladies aussi bien qu'aux
étrangers qui vont par delà, quoy qu'ils soient
en cette façon de vivre.

La nouvelle habitation y ayde aussi beaucoup, comme on a observé par expérience
admire. Car où il faut arracher les arbres
les ouvriers sont contraints de humer les
vapours qui s'exhalent de la terre, qui leur cor-
rompent le sang & pervertissent l'estomac
(surtout qu'à ceux qui travaillent aux mines) &
causent les mêmes maladies; là où la même expe-
rience nous a montré qu'après l'habitation
saine, elles n'ont plus eu tant de prise sur les
hommes.

*Morale
historique.*



Arrivée du sieur du Pont à l'île Sainte-Croix; Habitation transférée au Port Royal; Retour du sieur de Monts en France; Difficulté des manières à bras, Equipage du sieur du Pont pour aller découvrir les Terres neuves entre Malabar; Malusage; Prévoyance pour le retour en France; Comparaison de ces voyages avec ceux de la Floride; Blâme de ceux qui méprisent la culture de la terre.

CHAP. VIII.



A la fin du printemps passés le voyage des Arrouchaquois, le sieur de Monts attendit à Sainte-Croix le temps qu'il avoit convenu, dans lequel s'il n'avoit nouvelles de France il pourroit partir & venir chercher quelque vaisseau de ceux qui venoient à la Terre-neuve pour la pecherie du poisson, afin de repasser en France dans icelui avec la troupe, s'il étoit possible. Ce temps delà devoit expirer, & étoient prêts à faire voile, n'attendans plus aucun secours ni rafraichissement, quand voici le quinziesme de Juin mil six cens cinquante.

Arrivée du river le sieur du Pont surnommé Gravé, demeurant à Houffleur, avec une compagnie de quelques quarante hommes, pour relever le sentinelle ledit sieur de Monts & sa troupe. Ce fut au grand contentement d'un chacun, car on pouvoit penser de canonnades ne manquant à l'abord, selon la coutume, ni de clat des mon-

pour. Ledit sieur du Pont ne sachant encore
 l'état de nos François, pensoit trouver là vne
 demeure bien assurée, & ses logements prêts
 mais attendu les accidens de la maladie étrange
 dont nous avons parlé, il fut avilé par Conseil
 de changer de lieu. Le sieur de Mons eût
 bien désiré que l'habitation nouvelle eût
 été choisie par les quarante degrez, seroit
 à six degrez plus au Midi que le lieu de Sain-
 te-Croix: mais après avoir vu la côte jusques à
 Malbarre, & avec beaucoup de peine, sans
 savoir ce qu'il desiroit, on delibera d'aller au
 Port Royal faire la demeure, attendant qu'il y
 eût moyen de faire plus au ple découverte. Ain-
 si voit chacun emboldigné à troubler son pac-
 que: on demolit ce qu'on avoit basti avec mille
 travaux, hoer-mis le magazin, qui étoit vne pie-
 ce trop grande à transporter, & en execution de
 ces plusieurs voyages se font. Tout étant arri-
 vé au Port Royal voici nouveau travail: on
 choisit la demeure vis à vis de l'île qui est à l'en-
 trée de la riviere de l'Équille dite aujourd'hui la
 riviere du Dauphin, là où tout étoit couvert de
 bois si épais qu'il n'est possible d'avantage. La le
 mois de Septembre arriva, & falloit penser de
 décharger le navire du sieur du Pont pour faire
 place à ceux qui devoient retourner en France.
 Comme il y avoit de l'exercice pour tous. Quand
 le navire fut en état d'être mis à la voile, le sieur
 de Mons aynt vu le commencement de la nou-
 velle habitation, s'embarqua pour le retour & a-
 ver lui ceux qui voulurent le suivre. Néanmoins
 plusieurs de bon courage demourerent sans ap-

*Trouvai-
 grans de
 Saine
 Croix au
 Port Royal.*

*Nouveaux
 habitans.*

*Retour du
sieur de
Mont de
France.*

prehender le mal passé. Avant on met la voile au vent & demeure ledit sieur du Pont pour Lieutenant par de la, lequel ne manquoit précipitudo (selon son naturel) à faire & passer ce qui estoit requis pour loger soy & les siens en ce pais la. Car de s'eloigner du pais d'été l'hiver, mêmes apres un si long haraslement: il n'y avoit point d'apparence. Et quant au labourage de la terre, se croy qu'ils n'eurent le temps commode pour y vacquer: car ledit sieur du Pont estoit par hōme pour demeurer en repos, et pour laisser ses gés ouïs, s'il y eût eu moyē de ce faire.

*Trafic des
Savages.*

L'hiver venu les Sauvages du pais s'assembloient de bien loin au Port Royal pour traquer de ce qu'ils avoient avec les François, les uns apportans des pelletteries de Castors, & de Louvres (qui sont celles dont on peut faire plus d'état en ce lieu là) & aussi d'Ellans, dequelles on peut faire de bons buffles: les autres apportans des chairs fresches, dōt ils firent maintes tabagies, vivans joyeusement tant qu'ils eurent de quoy. Le pain oncques ne leur manqua, mais le vin ne leur dura point jusqu'à la fin de la saison. Car quand nous y arrivames l'an suivant il y avoit plus de trois mois qu'ils n'en avoient plus, & furent fort rejouis de nous venir, qui leur en fit reprendre le goût.

*Trafic des
Savages
qui
sont
à
la
fin.*

*Mais à
la fin.*

La plus grande peine qu'ils avoient estoit de moudre le bled pour avoir du pain. Ceci est chose fort penible en moulins à bras, on il faut employer toute la force du corps. Estant ce non sans cause anciennement on menoit

les mauvais gens de les envoyer au moulin, c'est à la chose la plus pénible qui soit : auquel métier on employoit les pauvres esclaves avant l'usage des moulins à vent & à eau, comme nous témoignent les histoires prophantes : & celles de la sortie du peuple d'Israël hors du pais d'Egypte, là où pour la dernière playe que Dieu veut envoyer à Pharaon, il denonce par la bouche de Moïse, qu'il avoit en la main il passera au travers de l'Egypte, & tout premier-né y mourra jusques au premier-né de Pharaon qui devoit être assis sur son throne, *Exod. 12. vers. 43.*

jusques au premier-né de la servante qui est employé à moulin. Et ce travail étant si grand, les Sauvages, quoy que bien pauvres, ne le sçavoient supporter, & aymeroient mieux se passer de pain que de prendre tant de peine, comme il a esté expérimenté de nôtre temps, que leur voulant bailler la moitié de la mouture qu'ils feroient, ils aymoient mieux n'avoir point de blé. Et croyoy bien que cela, avec d'autres choses, a aidé à favoriser la maladie de laquelle nous avons parlé, en quelques uns des gens du sieur du Pont : car il y en mourut vne douzaine durant cete hiverné, sa compagnie. Vray est que le trouve un desastres bairmens de nos François, c'est qu'il n'y avoit point de fosses à l'entour, & s'écouloient les eaux de la terre prochaine par dessous leurs chambres basses : ce qui étoit fort contraire à la santé. A quoy j'adjoute encor les eaux mauvaises dequelles ils se servoient, qui n'étoient point d'une source vive, comme celle que nous trouvames assez prez de nôtre Fort, qui est le plus prochain ruisseau.

*Nombré des
dardes,*

Après que l'hiver fut passé, & la mer propre à naviguer, le sieur du Port voulut parachever l'entreprise commencée l'an précédent par le sieur de Monts, & aller rechercher un port plus au Sud, où la température de l'air fût plus douce, selon qu'il en avoit eu charge dudit sieur. Et de

*Equipe
du sieur du
Port pour
aller décou-
vrir un
nouvel
port.*

fait il équipa la barque qui lui étoit restée pour cet effet: Mais étant sorti du port, & à la voile pour tirer vers Malabarre, il fut contraint par le vent contraire de relâcher deux fois, & la troisième ladite barque se vint perdre contre les rochers à l'entrée du passage dudit port. En cette disgrâce de Neptune les hommes furent épuisés, & la meilleure partie des provisions & marchandises. Mais quant à la barque elle fut

*Naviga-
tion.*

mise en pièces. Et par ce desastre fut rompu le voyage, & interromis ce que tant l'on desiroit. Car encore ne jugeoit-on point bonne l'habitation du Port Royal: & toutefois il est hastement abrité de la part du Nord & Nord-est, & montagnes éloignées tantôt d'un lieu, tantôt de demi du Port & de la riviere de l'Esquille. Voilà comme les entreprises ne serment pas au desir des hommes, & sont accompagnées de beaucoup de perils. Si bien qu'il ne se faut empresser s'il y a de la longueur en l'établissement des colonies, principalement en des terres lointaines desquelles on ne sçait la nature, ni le temperament de l'air, & où il faut combattre & abattre les forêts, & être contraint de se donner de garde, non des peuples qui nous disent Sauvages, mais de ceux qui se disent Chrétiens, & n'en ont que le nom, gent maudite & abominable.

DE LA NOUVELLE-FRANCE. 499 LIV. IV.
noble, pite que des loups, ennemis de Dieu, &
de la nature humaine.

Ce coup donc étant rompu, le sieur du Pont
ayant fait emmener Champdoré, & informer
contre luy, ne sceut que faire, sinon d'attendre
la venue du secours & rafraichissement que le
sieur de Monts lui avoit promis envoyer l'an
suivant, lors qu'il partit du Port Royal
pour revenir en France. Et neantmoins à tout
instant, ne laissa de préparer une autre bar-
que, & une patache, pour venir chercher des
vaisseaux François es lieux où ils font la se-
cherie des morues (comme les Ports Campfish
des Anglois, de Misamicin, Baye de Chaleur, &
des Morues, & autres en grand nombre) ainsi
qu'il avoit fait le sieur de Monts l'an precedent,
à fin de se mettre dedans & retourner en France,
le cas avenant qu'aucun n'avisé ne vint le se-
courir. En quoy il se fageaement: car il fut en dan-
ger de n'avoir aucunes nouvelles de nous, qui
étions destinés pour lui succéder, ainsi que se
vint par le discours de ce qui suit. Mais ce-
pendant il faut considérer que ceux qui se sont traf-
portés par delà en ces derniers voyages ont en ve-
rité par dessus ceux qui ont voulu habiter la
Floride c'est d'avoir ce recours que nous avons
dit aux navires de France qui fréquentent les Terres-
seures, sans avoir la peine de façonner des grâs
vaisseaux, ni ardeur des famines extremes, co-
me ont fait ceux-là, de qui les voyages ont esté à
déplorer en ce regard, & ceux-ci au sujet des ma-
ladies qui les ont persecuté. mais aussi ceux de la
Floride ont ils eu de l'heur en ce qu'ils étoient en un
païs doux, fertile, & plus ami de la sçté humaine

*Provision
de sieur de
Pont.*

*Comparai-
son des der-
niers voya-
ges avec
ceux de la
Floride.*

que la Nouvelle-France Septentrionale, de laquelle on nous a parlé en ce livre. Que s'ils ont eu de la famine, il y a eu de la grêle faite de leur part de n'avoir nullement cultivé la terre,

laquelle ils avoient trouvée découverte: Ce qui est un préalable de faire avant toute chose, qui veut s'aller habiter si loin de secours. Mais les François, & presque toutes les nations du jourd'hui (s'enten de ceux qui ne sont nés au labourage) ont cette mauvaise nature, qu'ils estiment d'oroger beaucoup à leur qualité de s'abandonner à la culture de la terre, qui neanmoins est à peu près la seule vacation où reside l'innocence. Et de là vient que chacun faisant ce noble travail, exercé de nos premiers peres, des Rois anciens, & des plus grands Capitaines du monde, & cherchant de se faire Général. homme aux dépens d'autrui, ou voulant apprendre tacitement le métier de tromper les hommes, on se gratter au soleil, Dieu ôte la benediction à nous, & nous bat aujourd'hui, & dès l'og temps,

en verge de fer, si bien que le peuple languit miserablement en toutes parts, & voyons la France remplie de gueux, & Mendians de toutes espèces, sans comprendre un nombre infini qui gemit sous son poids, & n'ose faire paroître sa pauvreté.

M



*trois, Et acceptation du voyage du sieur de Pour-
tincourt, ensemble de P. Autbours, en la Nou-
velle-France: Parlement de la ville de Paris pour ab-
lir à la Rochelle. Adieu à la France.*

CHAP. IX.



EN VIRON le temps du naufrage mentionné ci-dessus, le sieur de Monts songroit par deça aux moyens de dresser nouvel équipage pour la Nouvelle-France. Ce qui lui sembloit difficile tant pour les grands frais que cela apportoît, que pour ce que cette province avoit été tellement décriée à son retour, que ce sembloit être chose vaine & infructueuse de plus continuer ces voyages à l'avenir. loint qu'il y avoit grande occasion de croire qu'on ne trouveroit personne qui s'y vouloit aller hazarder. Neanmoins sachant le desir du sieur de Pourtincourt (auquel auparavant il avoit fait partage de la terre, suivant le pouvoir que le Roy luy en avoit donné) qui étoit d'habiter pendela, & y établir sa famille & sa fortune, & le nom de Dieu tout ensemble; il lui écrivit, & envoya homme exprés, pour lui faire convenir du voyage qui se presentoit. Ce que ledit sieur de Pourtincourt accepta quittant toutes affaires pour ce sujet: quoy qu'il eût des

procès de conséquence, à la poursuite de des-
 tensé dequels la présence étoit bien requise, &
 qu'à son premier voyage il eût éprouvé la ma-
 lice de certains qui le poursuivoient rigoureu-
 sement absents, & devindrent souples & muets
 à son retour. Il ne fut plutôt rendu à Paris, qu'il
 fallut partir, sans avoir à-peine le loisir de pour-
 voir à ce qui lui étoit nécessaire. En ayant eu
 l'honneur de le connoître quelques années au-
 paravant, il me demanda si je voulois être de la
 partie. A quoy je demanday un jour de course
 pour lui répondre. Apres avoir bien consulté en
 moy-même, desirant non tant de voir le pais
 que de reconnoître la terre oculairement, à la-
 quelle j'avois ma volonté portée, & fait un
 monde court-cour, je lui donnay parole: étant
 même induit par quelque injustice qui m'avoit
 été peu au-paravant faite, laquelle fut réparée
 mon retour par Arrêt de la Cour, dont j'en ay
 particulièrement obligation à Monsieur Ser-
 uin Avocat general du Roy, auquel propre-
 ment appartient cet éloge attribué selon la let-
 tre au plus sage & plus magnifique de tous les
 Rois: *TV AS AIMS' IUSTICE, ET AS ET
 EN HAINE INIQUITE'.*

C'est ainsi que Dieu nous reveille quelque-
 fois pour nous exciter à des actions générales
 telles que de ces voyages, lesquelles (comme le
 monde est divers) les uns blâment, les autres
 approuvent. Mais n'ayant à répondre à per-
 sonne en ce regard, je ne me soucie des discours
 que les gens oisifs, ou ceux qui ne me peuvent
 ou veulent ayder, pourroient faire, ayant mon

*Motif de
 voyage de
 l'Asie.*

*Plat. 44.
 Plat. 45.
 voy. 9.*

ementement en moy-même, & étant prêt de rendre service à Dieu & au Roy es terres d'ou-
 vrer qui porteront le nom de France, si ma
 fortune, ou condition m'y pouvoit appeler,
 pour y vivre en repos par un travail agreable, &
 faire la dure vie à laquelle le roy pard es la plus-
 part des hommes reduits.

Pour revenir donc au sieur de Poutrin-court
 comme il eut fait quelques affaires, il s'infor-
 ma en quelques Eglises s'il se pourroit point
 trouver quelque Prêtre qui eut du sçavoir pour
 le mener avec lui, & soulager celui que le sieur
 de Monts y avoit laissé à son voyage, lequel
 nous pensions être encore vivant. Mais d'au-
 tant que c'étoit la semaine sainte, temps auquel
 ils sont occupés aux confessions, il ne s'en pre-
 senta aucun, les uns s'excusans sur les incom-
 moditez de la mer & du long voyage, les autres
 sur leurs affaires apres Pâques. Occasion qu'il
 n'y eut moyen d'en tirer quelqu'un hors de Pa-
 ris, parce que le temps pressoit, & la mer n'est-
 toit perfo nner par ainsi falloir partir.

Restoit de trouver les ouvriers necessaires au
 voyage de la Nouvelle-France. A quoy fut pour-
 vu en brief car sous le nom de Poutrin-court il
 se trouvoit plus de gens qu'on ne vouloit, pris
 fut de leurs gages, & argent donné à chacun par
 avance d'iceux gages, & pour se trouver à la
 Rochelle, où étoit le Rendez-vous, chez les
 sieurs Macquin & Georges honorables mar-
 chands de ladite ville associés de sieur de Mâtes,
 lesquels fournissoient nôtre equipage.

Ce menu peuple étant parti, nous-nous ache-

minimes à Orleans trois ou quatre jours après, qui fut le Vendredi saint, pour aller faire nos Pâques en ladite ville d'Orleans, où chacun fit le devoir accoutumé à tous bons Chrétiens de prendre le Viatique spirituel de la divine Communion, immédiatement puis que nous allions en voyage.

Adieu à la France fait par les anglais.

Déuant qu'arriver à la Rochelle, me tenant quelquefois à quartier de la compagnie, il me prit envie de mettre sur mes tablettes un adieu à la France, lequel ie fis imprimer en ladite ville de la Rochelle le lendemain de nôtre arrivée, qui fut le troisième jour d'Avril mil six cens six & fut receu avec tant d'applaudissemens du peuple, que ie ne dedaigneray de le coucher ici.

ADIEU A LA FRANCE.

ORS que la saison du printemps vous invite
A sillonner le dos de la vague Amphitrite,
 Et vogler vers les lieux où Phœnix chaque jour
Fa faire tout l'été son humide séjour,
 Je veux avec que partir dire Adieu à la France
Celle qui m'a prodoin, & nourri dès l'enfance,
Adieu non pour toujours, mais bien sans cet espoir
Qu'encore quelque jour ie la pourray revoir.
 Adieu donc de nos mers, Adieu France amie:
Adieu celle qui m'a en son ventre porté,
 Et des fruits de son sein doucement allaité.
Adieu, de mes aussi que a votre calice
Avez conduit mes pas dès mon adolescence:

Adieu riches palais, Adieu nobles coteés
Dans l'aspet de mes yeux mille fois contentés:
Adieu lambris dorés, jailli temple de Justice,
Où l'honneur aux humains d'un prouvé exercice
Qu'il le Droit, & l'Ethos d'un parler eloquent
Contre l'oppression défend l'homme innocent.
Adieu rurs & clochers dans les pointes couronnés,
Aussuans les yeux s'élevent sur les nués:
Adieu près en allez d'un million de fleurs
Qu'on me voit offrir de leurs süléces adours:
Adieu belles forêts, Adieu larges campagnes,
Adieu paraillement fourailloises montaignes:
Adieu cités vivans, & superbes châteaux:
Adieu l'honneur des évêqs, verdure & gras troupeaux
Et vous, ô ruisselets, fontaines, & rivières,
Qui avez delecté en tant mille manières,
Et mille fois charmé au doux & à merveille
De vos berrantes eaux, Adieu semblablement:
Nous allons recherchant deffus l'onde d'azurés
Les journaliers hazars d'un tempeux Nords,
Pour parvenir aux lieux où d'une ample moisson
Le present aux Chrétiens une belle saison.

Ô combien se prépare & d'honneur & de gloire,
Et sans cesse sera louable la memoire
A ceux-là qui pousser de sainte intention
Devant le bel objet de cette ambition
Les peuples à jamais beniront l'entreprise
Des Aviseurs d'un tel bien: & d'une plume apprize
A graver dans l'airain de l'immortalité
J'oublieraï memoire à la posterité.
Partez que Christ amis pasteurs de son Eglise,
A qui parlant il a sa parole commise,
D'ho de l'acquiesce par vous ces Puviers,

Et à sa loy ranger par elle les peuples,
 Semblable à vous, hélas ! pourquoy de vobis ?
 Ne faisoit- vous pas une vobis évincelle
 Sur ces peuples estrans qui sont proye à l'ense,
 Du salvement de quels vous devriez triompher
 Pourquoy n'employez vous à ce saint ministère
 Ce que vous employez seulement à vous plaindre
 Cependant le troupeau que Christ a racheté
 Accuse devant lui vobis tardiveté,
 Quey dans souffrir, vous l'arche du mariage
 Sur vobis vobis sacré avoit ces avantages
 D'avoir eu devant vous le desir le vouloir,
 Le te equal, & le feu de ce Christen de vobis ?

D E M O N T S tu es celui de qui le haut ouvrage
 A tracé le chemin à un si grand ouvrage
 Et pour ce de ton nom malgré l'effort des ans
 La suable vobis degra d'un éternel printemps.
 Que si en ce de vobis que d'ay des-ja tracé
 Ambitiossement se ne suis de vobis,
 Je vobis de ton mérite exalter la louange
 Sur l'Equille, & le Nil, & la Seine, & le Gange.
 Et faire l'Fue vers braves de ton renom,
 So bien qu'en tous endroits on révère ton nom.
 Mais se ne pourray pas faire de toy memoire.
 Qu'a la suite de vobis ne vobis en l'histoire
 Citée duquel ayant tant la probité,
 Le sens & la valeur & la fidélité,
 Tu l'es digne trouvé à qui ta bienvenance
 Fuis seurement commis en la Nouvelle-France.
 Pour se servir d'Hercole, & seulager le laid
 Qu'ite surchargeront au dessein que tu fais.

P O U T R I N G O U R T, c'est deux roy qui en l'Es-
 ché men avec,

L'Equille
 c'est l'au-
 vobis du
 Portroyal
 dix mois
 remant la
 civice du
 Dauphin.

Et lui a inspiré vos devoirs flammes
 A célébrer son loz, & faire par vos vers
 Qu'il s'acquitte son nom vole par l'Univers
 Tu vales dès long temps en la France tenuë
 Cherche une nation aux hommes inconnue
 Pour la rendre sujette à l'empire François,
 Et censure assure le thronne de nos Rois
 Sans plater (car en toy la Justice eternelle
 A mis sa nef qui digne d'une ame belle)
 Remarf qui premier a suscitè son cœur
 A s'aller rechercher un immortel bonheur,
 Et le Zèle de vous & l'affection grand
 Previens à l'Eternel une agreable offrande,
 Invoquant toy, par biens, sa vie, & ses enfants,
 Qui se vont repaër à la merci des vents,
 Et voyant incertain comme à un autre pôle
 Pour son nom exalter & sa sainte parole.
 Ainsi tous deux portés de même affectueux
 Ainsi l'un secondant l'autre en invention,
 Neantmoins vous acquerrez une immortelle vie,
 Qui de felicitè toujours sera suivie:
 Prenez point semblable à celle de ces dieux
 Quel antique ignorance a feinte dans les yeux
 Pour vous (comme vous) reformer la nature,
 Les mœurs & la raison des hommes sans culture,
 Mais une vie à gis votre felicitè
 Que les arades saints de la Divinitè
 Ont libéralement promis aux saintes ames
 Que le ciel a formé de ses plus pures flammes.
 Tel est votre dessein & cependant que les
 Pères si glorieux ne craignent le trépas,
 Et la postérité de votre gloire éprise,
 Sera content à suivre une même entrepryse.

Mais vous serez le centre où se rapportera
 Ce que l'âge futur en vœux suivans fera,
 Toi qui par la terreur de ta sainte parole
 Regis à ton vouloir les peuples d'Esse,
 Qui des flets irrités pour l'orgueil abbaisses,
 Et les vallées des ruis en un moment baises,
 Grand Dieu sois nôtre guide en ce douteux voyage,
 Fais que tu neuy as enflammi le courage;
 Lache de tes rivières un favorable vent
 Qui puisse nôtre nef en peu d'heures au Portent,
 Et soy que là plusieurs arrivés par ta grace
 Jeter le fondement d'un Chrétienisme sage.

Pour m'engager l'esprit des vœux le composoit
 Au premier que te vi les murs des Rochelois.

*Je me vœux de nôtre navire; Mer basse à la Rochelle cas-
 se de difficile fort; La Rochelle ville reformée; Un
 peu de peuple insolent; Croquant; Accident de naufrage
 du Jonas; Nouvel équipage; Faibles soldats; et
 doivent être mis aux frontières; Messieurs jurez
 pour la conversion des Sauvages; Peu de xpi de
 nôtre; Eucharistie persé par les anciens Chrétiens
 en voyage; Diligents de Poutreincourt sur le pont de
 l'embarquement.*

CHAP. X.



*Navire de
 Jonas.*

R A P I V E Z que nous fumes à la Ro-
 chelle nous y trouvames les Sieurs
 de Monts & de Poutreincourt qui
 y étoient venus en poste, & nô-
 tre navire appelé LE JONAS du port de

cent cinquante tonneaux, prêt à sortir hors les chaînes de la ville pour attendre le vent. Cependant nous faisons bône chere, voire si bône, qu'il nous tardeit que ne fussions sur mer pour faire diete. Ce que ne fimes que trop quod nous y fimes vne fois: car deux mois se passerent avant que nous vissions terre, comme nous dirons tantot. Mais les ouvriers parmi la bône chere (car ils avoient chacun vingt sols par jour) faisoient de merveilleux simramarres au quartier de Saint Nicolas, où ils étoient logez. Ce qu'on trouvoit fort étrange en vne ville si reformée que la Rochelle, en laquelle ne se fait aucune dissolution apparence, & faut que cha-
La Rochelle
ville reformée.

 on marche l'œil droit s'il ne veut encourir la casure soit du Maître, soit des Ministres de la ville. De fait il y en eut quelques vns prisonniers, lesquels on garda à l'hôtel de ville jusques à ce qu'il fallut partir, & eussent été chatiez sans la considération du voyage, auquel on sçavoit bien qu'ils n'auroient pas sonnes leurs ailes: car ils payerent assez par apres la folle enchere de la peine qu'ils avoient baillée aux sieurs Melacquin & Georges bontgeois de ladite ville, pour les tenir en devoit. Je ne les veux toutefois met-
 tre tous en ce rang, d'autant qu'il y en avoit quelques vns respectueux & modestes. Mais je puis dire que c'est vn étrange animal qu'un meunier-peuple. Et me souvient à ce propos de la pierre des Croquans, entre lesquels je me suis trouvé vne fois étant en Quercy. C'étoit la
Ces croquans
passeront
un siècle.

 chose la plus bigearre du monde que cette confusion de porteurs de sabots, d'où ils avoient

pris le nom de Croquans, par ce que leurs habits cloüez d'avant & derrière faisoient Cocq à chaque pas. Cette sorte de gens confus s'entendoient ni time, ni raison, chacun y étoit maître, armés les vns d'une serpe au bout d'un baton, les autres de quelque épée entrouillée, & ainsi conséquemment.

Nôtre Ionas ayant sa charge entiere, eût son tiré hors la ville à la rade, & pensions partir le huitième ou neuvième d'Avril. Le Capitaine Foulques s'étoit chargé de la sûreté du voyage. Mais comme il y a ordinairement de la négligence aux affaires des hommes, avint que ce Capitaine (homme néanmoins que j'ay reconnu fort vigilant à la mer) ayant laissé le navire mal garni d'hommes, n'y étant pas lui-même, ni le Pilote, ains seulement fix ou sept matelots tant bons que mauvais, un grand vent de Sud s'éleva la nuit, qui rompt le cable du Ionas retenu d'une ancre tant seulement, & le chassa contre un avant-mur qui est hors la ville adossé la tour de la chaîne, contre lequel il choqua tant de fois qu'il se creva & coula à fonds. Et bien vint que la mer pour lors se retirait. Car ce désastre s'étant arrivé de flot, le navire étoit en danger d'être en versé, avec une perte beaucoup plus grande qu'elle ne fut, mais il se tint debout, & y eut moyen de le redoubter qui fut fait en diligence. On avertit nos officiers de venir ayder à cette nécessité, soit à tirer à la pompe, ou pousser au capellan, ou à autre chose, mais il y en eut peu qui se missent en devoir, & s'en estoient la pluspart. Quelques vns s'étoient

*Négligence
à la garde
du navire.*

Désastre.

*Quelques
L'avis, pour
s'en tirer.*

acheminés jusques là parmi la vase, s'en reconnoissant, se plaignans qu'on leur avoit jeté de l'eau, ne considérons pas qu'ilz s'écoiër mis du côté par où seroit l'eau de la pôpe que le vent éparpilloit sur eux. Y'allay avec le sieur de Pontreucour & quelques autres de bonne volonté, où nous ne fumes inutiles. A ce spectacle étoit préposé pour la ville de la Rochelle fut le répar. La mer étoit encore irritée, & pensâmes aller choquer plusieurs fois contre les grosses tours de la ville. En fin nous entrâmes dedans bagues saüves. Le vaisseau fut vuidé entierement, & fallut faire un nouvel équipage. La perte fut grande & les voyages presque rompus pour jamais. Car après tant de coups d'essais, ie croy qu'à l'avenir nul n'est hazardé d'aller planter des colonies par-delà ce pays étant tellement décrié, que chacun nous plaignoit sur les accidens de ceux qui y avoient esté par le passé. Neantmoins le sieur de Mons & ses associés souündrent vilement cette perte. Et faut que ie die en cette occurrence, que si jamais ce pays-là est habité de Chrétiens & peuples civilisés, c'est (après ce qui est dû au Roy) aux auteurs de ce voyage qu'en appartient à juste titre la premiere gloire.

Erreur de l'auteur dans le voyage.

Coyrage de monsieur de Mons & de ses associés.

Cet esclandre nous retarda de plus d'un mois, qui fut employé tant à décharger qu'à recharger notre navire. Pendant ce temps nous allions quelquefois promener es voisinages de la ville, & particulièrement aux Cordeliers, qui n'en font qu'un demi lieu, là où étant un jour au sermon par un Dimanche, ie m'émerveillay come en

*Frontiers
deuant r-
ste parais
de bmsit-
dats d'us-
ses priant
pour la con-
version de
Savages.*

Pande 261.

ces places frontieres on ne mettoit meilleure garnison, ays de si forts ennemis auprès d'eux. Et puis que l'entreprenez une halloie narrative des choses en la façon qu'elles se sont passées, je diray que ce nous est chose honteuse que les Ministres de la Rochelle priaient Dieu chaque jour en leurs assemblées pour la conversion des pauvres peuples Sauvages, & même pour notre conduite, & que nos Ecclesiastiques ne fissent pas le semblable. De verité nous n'avions prié ni les uns, ni les autres de ce faire, mais on celi se reconoit le zelo d'un chacun. En son pourparavant notre depart il me souvint de demander au sieur Curé ou Vicair de l'Eglise de la Rochelle s'il se pourroit point trouver quelques sien confrere qui vouloit venir avec nous: que j'esperoy se pouvoir aisément faire, pour qu'ils étoient là en assez bon nombre, & join qu'étant en une ville maritime, le cuidoy qu'ils ptissent plaisir de voguer sur les flots: mais il ne peu rien obtenir. Eme fut dit pour ce cas qu'il faudroit des gens qui fussent poussés de grand zelo & pieté pour aller en tels voyages: & seroit bon de s'adresser aux Peres Jésuites. Ce que nous ne pouvions faire alors, notre vassilsz ayant préque sa charge. A propos dequoy il me souvient avoir plusieurs fois oüy dire au sieur de Pourrincourt qu'après son premier voyage étant en Court, un Jésuite de Court lui demanda ce qui se pourroit esperer de la conversion des peuples de la Nouvelle-France, & s'ils étoient en grand nombre. A quoy il répondit qu'il y avoit moyen d'acquies cent mille-

mes à Iesus-Christ, mettant vn nombre certain pour vn incertain. Ce bon Pere faisant peu de cas de ce nombre, dia là dessus par admiration, N'y a il que cela comme si ce n'étoit pas vn sujet si grand pour employer vn homme. Certes quand il n'y en auroit que la centième partie, voire encore moins, on ne devoit la laisser perdre. Le bon Pasteur ayant d'entre cent brebis vne égarée, la tra les nonante-neuf pour aller chercher la centième. On nous enseigne (& ie le croy ainsi) que quand il n'y eût eu qu'un homme à sauver, nôtre Seigneur Iesus-Christ s'eût dédaigné de venir pour lui, comme il a fait pour tout le monde. Ainsi ne faut faire si peu de cas de ces pauvres peuples, quoy qu'ils ne fournissent en nombre comme dans Paris, ou Constantinople.

Mat. 18.
17/18, 19.

Voyant que ie n'avoÿ rien avancé à demander vn homme d'Eglise pour nous administrer les Sacremens, soit durant nôtre route, soit sur la route: il me vint en memoire l'ancienne coutume des Chrétiens, lesquels allans en voyage portoiert avec eux le sacré pain de l'Eucharistie: & ce faisoient-ils, pour ce qu'en tous lieux ils ne rencontroient point des Prêtres pour leur administrer ce Sacrement, le monde étant lors encore plein de paganisme, ou d'heresies. Si bien que non mal à propos il étoit appelé Viatic, lequel ilz portoiert avec eux allans par voyes: & néanmoins ie suis d'accord que cela s'entend spirituellement. Et considerant que nous pourrions être reduits à cette necessité, ny étant demeuré qu'un Prêtre en la demeure

Coutume
des anciens
Chrétiens
parlé de
Eucharistie en
1094/5.

de la Nouvelle-France (lequel on nous dit être mort quand nous arrivâmes là) se demandoit si on nous voudroit faire de même qu'aux anciens Chrétiens, lesquels n'étoient moins sages que nous. On me dit que cela se faisoit en ce temps-là pour des considerations qui ne sont plus aujourd'hui. Je remontray que le frere de saint Ambroise *Sagew* allant en voyage sur mer se servoit de cette medecine spirituelle (laquelle nous lisons en sa harangue funebre faite par le dit *Salut Ambroise*) laquelle il portoit en son sac, ce que je prens pour un linge, ou taffetas : & bien lui en print: car ayant fait naufrage il se fit va sur un ais du bois de son vaisseau. Mais en ceci je fus conduit comme au reste. Ce qui me donna sujet d'étonnement: & me sembloit être bien rigoureuse d'être en pire condition que les premiers Chrétiens: Car l'Eucharistie n'est pas aujourd'hui autre chose qu'elle étoit alors: & s'il la tenoient precieuse, nous ne la demandois pas pour en faire moins de compte.

Revenons à notre *Logis*. Le voila chargé & mis à la rade hors de la ville: il ne reste plus que le temps de la marée à point: c'est le plus difficile de l'ouvrage. Car es lieux où il n'y a gueres de fonds, comme à la Rochelle, il faut attendre les hautes marées de pleine & nouvelle lune, & lors par aventure n'aura-on pas vent à propos: & l'on dra remettre la partie à quinzaine. Cependant la saison se passe, & l'occasion de faire voyage: ainsi qu'il nous pensa arriver. Car nous vîmes l'heure qu'après tant de fatigues & de de-

Salut Ambroise en la harangue funebre de son frere.

Difficulté de faire d'un port.

pesées nous étions demeurés faute de vent, & pour ce que la lune venoit en détours, & conséquemment la marée, le Capitaine Foulques sembloit ne se point affeotionner à sa charge, & ne demendoit point au navire, & disoit-on qu'il étoit secrètement sollicité des marchans autres que de la société de Chef-de-Monts, de faire rompre le voyage: & par aventure n'étoit-il encore d'accord avec ceux qui le mettoient en œuvre. Quoy voyant ledit sieur de Poutincourt, il fit la charge de Capitaine de navire, & s'y en alla coucher l'espace de cinq ou six jours pour sortir au premier vent, & ne laisser perdre l'occasion. En fin à tout retardé l'onzième de May mille six cens six à la faveur d'un petit vent d'Est il gagna la mer, & se conduire notre Jonas à la Palisse, & le lendemain douzième revint à Chef-de-bois (qui sont les endroits où les navires se mettent à l'abri des vents) là où l'Espoir de la Nouvelle-France s'assembla. Le dit Espoir, pour ce que de ce voyage dependoit l'entretennement, ou la réputation de l'entreprise.

*Marcelle
Juyon fit
le Capitaine
de l'Espoir.*

*Diligence
fit faire de
Chef-de-bois
l'Espoir.*

*Marcelle
Juyon.*



Partement de la Rochelle: Rencontre de deux de navires, & Furban: Mer tempesteuse à l'embouche des Effires, & pourquoy l'Est d'Ouest pourquoy fréquente en la mer du Peuar: D'où viennent les vœux, Maisiens prognostiques de tempête: Façon de les prendre: Tempêtes: Effets d'iceilles: Calmes: Cause de vent que c'est: comme il se forment: Ses effets: Affaires de Marchés: Reverence commune rend au service Royal: Supputation de voyage: Mer chaude, puis si rude: Raision de ce: & des lances de glace en la Terre-neuve.

CHAP. XI.

11. May
1606.



LE Samedi veille de Pentecostez treizième de May nous levâmes les ancres & fîmes voiles en pleine mer tant que peu à peu nous perdimus de veüe les grâdes cours & la ville de la Rochelle, puis l'estoit de Ren & d'Oleron, disans Adieu à la France. C'étoit vne chose apprehensive à ceux qui n'avoient accoustumé vne telle danse, de se voir portez sur vn element si peu solide, & être à tout momēt (comme on dit) à deux doitz de la mer. Nous n'eumes fait long voyage que plusieurs firent le devoi de rendre le tribut à Neptune. Ce pendant nous allions toujours avant, & n'estoit plus question de reculer en arriere depuis que la planche fut levée. Le seizième jour de May nous eumes en rencontre treze navires Flamands.

Flamendes allans en Hespagne, qui s'enquient
 de nôtre voyage, & passèrent outre. Depuis ce
 côté nous fumes vn mois entier sans voir autre
 chose que ciel & eau hors nôtre ville flottante,
 sans vn navire environ l'endroit des Effors
 (ou Açores) bien garni de gens mêlez de Fla-
 mands & Anglois. Ils nous vîndrent couper
 chemin, & joindre d'assez près. Et selon
 ce qu'ils nous leur demandames d'où étoit le
 navire. Ils nous dirent qu'ils étoient Terre-
 sermens, c'est à dire qu'ils alloient à la peche-
 rie des Morues aux Terres-neuves, & deman-
 dèrent si nous voulions qu'ils vissent avec
 nous de compagnie : dequoy nous les remer-
 ciames. Là dessus ils heurent à nous & nous à
 eux, & prièrènt vne autre route. Mais après
 avoir considéré leur vaisseau, qui étoit tout
 chargé de mouffe verte par le ventre & les cô-
 tes nous jugames que c'étoient des Forbans,
 & qu'il y avoit long temps qu'ils busoient la
 mer en esperance de faire quelque prise. Ce
 fut lors plus que devant que nous commen-
 çames à voir sauter les moutons de Neptune
 (ainsi appelle-on les flots blanchissans quand
 le vent se veut emouvoir) & ressentir les rudes
 chocades de son Trident. Car ordinairement
 la mer est temperaeuse en l'endroit que j'ay
 dit. Que si on m'en demande la cause, je diray
 que l'assise cela provenis de certain confli-
 des vents Orientaux & Occidentaux qui se
 rencontrent en cette partie de la mer, & prin-
 cipalement en Esté quand ceux d'Oest s'ele-
 vent, & d'vne grande force penetrent vn grand

Rassemble
 de 12. na-
 vires.

Rassemble
 d'un nombre
 de Forbans
 etc.

Moutons de
 Neptune.

Compagnie de
 12.
 p. 117. etc.
 l'endroit des
 Effors.

espace de mer jusques à ce qu'ils trouvent les vents de deçà qui leur font résistance; & à ces rencontres il faut mauvais se trouver. Or cette raison me semble d'autant plus probable, que jusques environ les Eslores nous avions en vû allés à propos, & depuis presque toujours vûs debout, ou Surcels, ou Noroest, peu du Nord & de Sud, qui ne nous étoient que bons pour aller à la bouline. De vent d'Est rien du tout, sinon vne ou deux fois, lequel ne nous dura point en faire cas. Il est bien certain que les vents d'Oest regnent fort au long & au large de cette mer, soit par vne certaine repercussion du vent Oriental qui est rapide sous la ligne equinoxiale, duquel nous avons parlé ci-dessus; ou par ce que cette terre Occidentale étant grande, le vent aussi qui en soit abonde davantage. Ce qui arrive principalement en été quand le soleil a la force d'attirer les vapeurs de la terre. Car les vents en viennent & volentiers sortent des hautes & cavernes d'icelle. Et pour les Poëtes seignent qu'Æole les tient en des prisons d'où il les tire, & les fait marcher en campagne quand il lui plaît. Mais l'espoir de Dieu nous le confirme en core mieux, quand il dit par la bouche du Prophete, que Dieu est puissant entre autres merveilles tire les vents de ses thresors, qui sont ces cavernes dont il parle. Car le mot de thresor signifie en Hebreu lieu secret & caché.

Tin d'Oest
en des vents
ou le monde
l'ouest.

Livre 4.
Chap. 4.

D'où vient
à son
vint.

Psalm. 134.
Job. 33.
Isaï. 7.

*Des vents de la terre, où ses limites sont,
Les pestantes vapours, et sentent en avant,*

*Il change les celaires en plusieurs voyages,
Tient de ses harpons les ours & les magots.*

Et sur cette considération Christophe Colomb
Genois premier navigateur en ces derniers sic-
cles aux Isles de l'Amérique, jugea qu'il y avoit
quelque grande terre en l'Occident, s'est fit pris
garde en allant sur mer qu'il y en venoit des
vents continuels.

Poursuivans donc nôtre route nous eumes
quelques autres tempêtes & difficultés causées
par les vents que nous avions presque toujours
esquaires pour estre partis trop tard : Mais *Mars*
eux qui partent en Mars ont ordinairement *par les vents*
les vents, pour ce qu' alors sont en vogue les *vents de l'Est*
vents d'Est, Nordest, & Nord, propres à ces *vents*
voyages. Or ces tempêtes bien souvent nous
doivent presagées par les Marsoins qui envi-
ronnoient nôtre vaisseau par milliers de jolis
d'une façon fort plaisante. Il y en eut quelques
uns qui mal print de s'être trop approchés. *par leurs*
Car il y avoit des gens au guct sous le beau-pré
(ils prent du navire) avec des harpès en main
qu'ils dardoient quelquefois, & les faisoient
venir à bord à l'aide des autres matelots, lé-
gers avec des galfes les tiroient en haut. Nous
en avons pris plusieurs de cette façon allant
à venant, qui ne nous ont point fait de mal.
Cet animal à deux doigts de lart sur le dos tout
en pin. Quand il étoit fendu nous lavions noz
vols en son sang tout chaud, ce qu'on disoit
estre bon à conforter les nerfs. Il a merveil-
leuse quantité de dents le long du mustau, &
peut qu'il tiene bien ce qu'il attrape une fois.

que la Nouvelle-France Septentrionale, de la-
quelles nous avons parlé en ce livre. Que s'ils
ont eu de la famine, il y a eu de la grêle sur de
leur pays de n'avoir nullement cultivé la terre,

Blame de ceux qui vont d'ici, qui ne profitent de ce pays de la terre.
de laquelle ils avoient trouvée découverte: Ce qui
est un préalable de faire avant toute chose, qui
veut s'aller habiter si loin de secours. Mais les
Français, & presque toutes les nations du jour-
d'hui (l'entend de ceux qui ne sont nés au labou-
rage) ont cette mauvaise nature, qu'ils estiment
de roger beaucoup à leur qualité de s'adonner
à la culture de la terre, qui neantmoins est à peu
près la seule vacation où réside l'innocence. Et
de là vient que chacun fuyant ce noble travail,
exercice de nos premiers peres, des Rois an-
ciens, & des plus grands Capitaines du monde,
& cherchant de se faire Gentil-homme un di-
pens d'autrui, ou voulant apprendre tant seu-
lement le métier de tromper les hommes, on
se gratter au soleil, Dieu ôte la benediction de
nous, & nous bat aujourd'hui, & dès l'og temps,

Punition de Dieu.
Trop de Mendians.
en verge de fer, si bien que le peuple languit in-
ferablement en toutes parts, & voyons la Fran-
ce remplie de gueux, & Mendians de toutes
especes, sans comprendre un nombre infini qui
gemit sous son toit, & n'ose faire paroître à
pauvreté.

Mij.



vaisseau pour soutenir les vagues. Quelquefois C'est un ca-
 aussi nous avions des calmes bien importuns temps.
 dans lesquels on se baignoit en la mer, on dan-
 soit sur le tillac, on grimpoit à la hune, nous
 chantonns en Musique. Puis quand on voyoit
 sortir de dessus l'horizon vn petit nuage, c'é-
 toient loez qu'il falloit quitter ces exercices, & se
 prendre garde d'un grain de vent enveloppé la Grain, ou
 dessus, lequel se desletraoit, grondant, rouillir, trouillie de
 siffant, bruant, semperant, bourdonnant, étoit vent, que
 capable de renverser nostre vaisseau c'en dessus est : dans
 de dessous, s'il n'y eût eu des gens prêts à exécuter il se forme,
 ce que le maître du navire (qui étoit le Capita- il se ef-
 ine) soulques homme fort vigilant) leur com-
 mandoit. Or ces grains de vents lesquels autre- Grain de
 ment on appelle orages, il n'y a danger de dire vent, que
 comme ilz se forment, & d'où ilz prennent ori- est.
 gine. Pline en parle en son Histoire naturelle, & Pline liv. 2.
 dit en forme que ce sont exhalations & va- ch. 43.
 peurs legeres elevées de la terre jusques à la
 froide region de l'air: & ne pouvés passer outre,
 ains plutôt contraintes de retourner en arri-
 ere, elles rencontrent quelquefois des exhala-
 tion sulfurées & ignées, qui les environnent &
 sollicitent de si près, qu'il en surient vn grand
 combat, émotion & agitation entre le chaud
 & l'airéux & l'airéux humide, lequel forcé par
 son plus fort ennemi, de fuir, il s'élargit, se fait
 furoeur, & si ille, bruit, tempête, bref se fait
 vent, lequel est grand, ou petit, selon que l'ex-
 halation sulfurée qui l'enveloppe se romp &
 la fait ouverture, rasroyt tout à comp, ainsi que
 nous avons posé le fait ci dessus, aïtôt avec plus

de temps, selon la quantité de la matière de laquelle elle est composée, & selon que plus ou moins elle est agitée par contraires qualités.

Merveil-
leux effra-
naux des
hauts mont-
ains aux ma-
giques an-
nées.

Mais ie ne puis laisser en arriere l'alleurance merveilleuse qu'ont les bons matelots en ces combats de vents, ceages, & tempêtes, lors qu'un navire étant porté sur des montagnes d'eau, & de la ghlé comme aux profonds abysses du monde, ilz grimpent parmi les cordages non seulement à la hune, & au bout du grand

Ephé-

Orgue.

Mardi
grès
d'un
à Laon.

mast, mais aussi, sans degrez, au sommet d'un autre mast qui est ené sur le premier, soutenus seulement de la force de leurs bras & pieds entortillés à l'entour des plus hauts cordages. Voici ie dicay plus, qu'en ce grand branlement s'il arrive que le grand voile (qu'ils appellent Paphil, ou Papetuit) soit dénoué par les extrémités d'esaut, le premier à qui il sera commandé se mettra à cheval sur la Vergue (c'est l'arbre qui traverse le grand mast) & avec un marteau à la ceinture & demie douzaine de clous à la bouche ira l'attacher au peril de mille vies ce qui étoit de coutume l'ay autrefois oui faire grand cas de la hardiesse d'un Suisse, qui après le siège de Laon, & la ville rendu à l'obéissance du Roy) grimpa, & se mit à cheval sur les nervets de la Croix du clocher de l'Eglise Notre Dame d'adit lieu, & y fit l'arbre fourchu, les pieds en haut: qui fut une action bien hardie: On en dit autant d'un qui une fois l'an fait le même sur la pointe du clocher de Strasbourg, qui est encore plus haut que celuy de Laon: mais cela ne me semble rien au ptes de ceci. *Étant le*

Suivie & l'autre, sur un corps solide & sans mou-
vement; & celui-ci (au contraire,) pendant sur
un mer agitée de vents impétueux, comme
nous avons quelquefois vu.

Depuis que nous eumes quitté ces Forbans,
désquels nous avons parlé ci-dessus, nous fumes
jusques au dix huitième de Juin agitez de vents
divers & presque tous contraires sans rien dé-
couvrir qu'un navire fort éloigné, lequel nous
abordames, & néanmoins cela nous conso-
loit. Et ledit jour nous rencontrames un navire

et de trois.
Mars.

de Honneur où commandoit le Capitaine la Ro-
che allitantz Terres-neuves, lequel n'avoit eu
si bonne meilleure fortune que nous. C'est la

Auteurs
vire.

comme on met que qu'il quelque navire par-
ticulier rencontre un navire Royal (cōme étoit
le nôtre) de se mettre au dessous du vent, & se
présenter non point cōte à cōte, mais en biais-
ant: même d'abattre son enseigne: ainsi que fit
ce Capitaine la Roche, hors-mis l'enseigne qu'il
n'avoit point non plus que nous: n'en étant be-
soin en si grand voyage si ce quand on approche
la terre, ou qu'il se faut battre. Nos mariniere

Revenez
d'un autre
de marcher
au navire
Royal.

font alors leur estime sur la route que nous
avons faite. Car en tout navire les Maître Pi-
lots, & Contremaitre, font registre chaque jour
des routes, & airs de vents qu'ils ont suivi, par es-
ties d'heures, & l'estimation des lieux. Ledit la
Roche d'éc estimoit être par les quarante- cinq
degrés & à cent lieues du Banc: Nôtre Pilote
surné Maître Olivier Fleuriot de Saint-Malo,
par sa supputatiō disoit que nous n'êrions qu'à
soixante lieues: & le Capitaine en oulques à six vingt

Supputatiō
de voyage.

& je croy qu'il iugeoit le mieux. Nous eumes beaucoup de contentement de ce rencontre, & prîmes bon conta ge puis que nous cōvenions à rencontrer des vaisseaux, nous étant ains que nous entrions en lieu de connoissance.

Mais il faut remarquer vne chose en passant que l'ay trouvée admirable, & où il y a à philosopher. Car environ cedit iour dixhuitième de

*Eau de mer
froide, par
fond.*

Jun nous trouvames l'eau de la mer l'espace de trois jours fort tiède, & en étoit noir vin de même au fond du navire, sans que l'air fût plus échauffé qu' auparavant, Et le vin vint me dudit mois tout au rebours nous futti deux ou trois jours tant environnez de brailles & froidures, que nous péissions être au mois de Janvier: & étoit l'eau de la mer extrêmement froide. Ce qui nous dura iusques à ce que nous vîmes sur le Banc, pour le regard des bruyllas qui nous causoient cette froidure au

*Raisons
de cette eau
froide, par
profondeur
c. est. des
glaces de la
Terre au-
ran.*

déhors: Quand je recherche la cause de cette antique usure, je l'attribuë aux glaces du Nord qui se deschargent sur la terre & la mer voisine de la Terre neuve, & de Labrador, lesquelles nous avons d'ailleurs été là portées par le mouvement naturel de la mer, lequel se fait plus gré à l'ouest qu'à l'est, à cause du grand espace qu'elle a à courir comme dans un golfe au profond de l'Amérique, où la nature se fit de la terre vntverle la Porte aisément. Or ces glaces qui quelquefois se voient en bancs longs de haut, ou d'un lieu, & hautes comme monts & collines, & trois fois autant profondes dans les eaux, se tiens comme un camp en cette mer.

châssent loin d'elles ce qui est contraire à leur froideur, & conséquemment font reserver par-deça ce peu que l'esté peut apporter de doux tempérament en la partie où elles se viennent camper. Sans toutefois que le veuille nier que cette région li en méisme parallèle ne soit quelque peu plus froide que celles de nôtre Europe, pour les raisons que nous dirons ci-après, quand nous parlerons de la rarité des saisons. Telle est mon opinion : n'attendant qu'un autre ne dise la sienne. Et de cette chose mémorable, s'y voulu prendre garde au court de la Nouvelle-France, & trouvoy là méisme tout d'un coup (ou peu s'en falloit) quoy qu'un mois de Septébre, à cinq ou six journées au-deça dudit Banc duquel nous allons parler.

Cité 17.

Seconde partie.

De grand Banc des Morues : Arrivée au dit Banc. Description d'icelui: Pêcheeries de Morues & d'autres: Guerre de la Baye-frois : Perle découverte: Faveurs de Dieu : Causes des fréquentes Eruptions de la terre: Veni d'icelle: Odeurs merveilleuses. Arrivée de deux Chaloupes: Descence au port des Morues: Arrivée au Port Royal: De deux Français, & d'une seule parmy les Sauvages.

CHAP. XII.

DE VA NT que parvenir au Banc duquel nous avons parlé ci-dessus, qui est le grand Banc où se faisoit la pêcheerie des Morues vertes (ainsi les appelle-on, quand elles ne sont seches; car pour les

*Descrip-
tion de
grand Ile.*

secher il faut aller à terre) les Mariniers, surch
supparation qu'ils font de leurs routes, ont des
avertissemens qu'ils en approchent, par les oi-
seaux, tous ainsi qu'on fait en revenant en Fran-
ce, quand on en est à quelques cent ou six ving
lieus près. De ces oiseaux les plus frequens

*Code, Fin,
gout, il q-
fuyez.*

vers ledit Banc sont des Codes, Fouquets, & au-
tres qu'on appelle Happe-foyes, pour la raison
que nous dirons tantot. Quand donc on en re-
couva de ces oiseaux qui n'étoient pas sem-
blables à ceux que nous avions veu au tribes
de la même mer, on jugea que nous n'étoions qu'
loin d'icelui Banc. Ce qui occasionna de jeter la

*Arrivée au
Banc des
Morues.*

sonde par un lundi vint-dernièrre de Juin, &
lors ne fut trouvé fond. Mais le même jour le
le soir on la jeta d'erechef avec meilleur succès.
Car on trouva fond à trente six brasses. Je ne
sçurois exprimer la joye que nous eumes de
nous voir là où nous avions tant desiré d'être
parvenus. Il n'y avoit plus de malades, chacun
lantoit de liesse, & nous sembloit être en si bon
pais, quoy que ne fussions qu'à moitié de notre
voyage, du moins pour le temps que nous y em-
ployames devant qu'arriver au Port Royal, où
nous rendions.

*De tout de
Banc il de
suyvien de
Banc des
Morues*

Ici devant que passer outre le vent échaloire
mot de Banc qui par aventure tient quelque va
en peine de sçavoir que c'est. On appelle Banc
quelquefois un fond arceux où n'y a gueres
d'eau, ou qui alleche de basse mer. Et tels en-
droits sont funestes aux navires qui les rencon-
trent. Mais le Banc duquel nous parlons ce sont
montagnes allées sur le profond des abymes

alloient jusques à trente, trente-six, & quatre-
 vingt brasses près de la surface de la mer. Ce banc
 on le tient de deux cens lieues de long, & dix-
 huit, vingt, & vingt quatre de large: par où le quel on
 se trouve plus de fond non plus que pardeça,
 jusques à ce qu'on aborde la terre. Là dessus les
 navires étans arrivés, on plie les voiles, & fait
 en la pêche rie de la Morue verte, comme j'ay
 dit, de laquelle nous parlois au dernier livre.
 Pour le contentement de mon lecteur je l'ay si-
 gné en ma Charte géographique de la Terre-
 nouvelle des points, qui est tout ce qu'on
 peut faire pour le représenter. Au milieu du lac
 de Neuf chasteil en Suisse se rendroit chose sem-
 blable. Car les pêcheurs y pechent à six brasses
 de profond, & hors delà ne trouvent point de
 fond. Plus loïn que le grand banc des morues
 s'en trouve d'autres, ainsi que j'ay marqué en
 ma Charte, sur lesquels on ne laisse de faire
 bonne pêche rie: & plusieurs y vont qui savent
 les endroits. Lors que nous partimes de la Ro-
 chelle il y avoit comme vne foret de navires à
 Chef-de-bois (d'où aussi ce lieu a pris son nom)
 qui s'en allerent en ce país là tout d'une volée,
 nous ayans devancé de deux jours:

Après avoir reconnu le Béc nous nous remîmes
 à la voile & fîmes porter toute la nuit, suivans *Porte, c'est*
 toujours notre route à l'Oest. Mais le point du *à dire Cas-*
 jour vint qui étoit la veille saint Jean Baptiste, à *deux.*
 son jour bonne œuvre, ayans mis les voiles
 bas, nous passâmes la journée à la pêche rie des *Pêche rie des*
 morues avec mille rejoüissances & contente- *Morues.*
 ment, à cause des viandes seches que nous eu-

mes tant qu'il nous pleut, après les avoir long
 temps désirées. Parmi la pecherie nous avons
 aussi le plaisir de voir prendre de ces oiseaux que
 les mariniens appellent Happe. foyes, à cause de
 leur avidité à recueillir les foyes des Moruës
 que l'on jette en mer, après qu'on leur a ouvert
 le ventre, de quels ils sont si trüans, que ceux
 qu'ils voient vne grand perche ou gaffe dessus
 dont tête prête à les assommer ils se hantent
 d'approcher du vaisseau pour en attraper à quel
 que pris que ce soit. Et à cela passoient leur tÿpe
 ceux qui n'étoient occupés à ladite pecherie:
 fient tant par leur industrie & diligence, que
 nous en eumes en vne semaine. Mais en ce
 te action vn de nos charpentiens de navire se
 failla tomber dans la mer: & bien vint que le
 vite ne derivoit gueres. Ce qui lui donna moyen
 de se sauver & gagner le gouvernail, par où on
 le tira en haut, & au bout fut charité de sa suit
 par le Capitaine Fouques.

En cette pecherie nous prenions aussi quel
 quefois des chiens de mer, les peaux de quel
 nos Menuisiers gardoient soigneusement pour
 adoucir leur bois de menuiserie: item des ble
 bas qui sont meilleurs que les Moruës: & quel
 quefois des Bars: laquelle diversie augmentor
 nostre contentement. Ceux qui ne tendoient sur
 moruës, ni sur oiseaux, passoient le temps à re
 cueillir les coeurs, tripes, & parties interieures
 plus delicates desdites Moruës qu'ils mettoient
 en hachis avec du lait, des epices, & de la chair
 d'icelles Moruës, dont ils faisoient d'assez bons
 corvelets qu'on se vuoit dans Paris. Et au mar-

*Happe foyes,
 pecherie
 des Happe
 foyes.*

*Navire
 de dans la
 mer
 Dervier,
 c'est faict
 le manoir
 sur de la
 mer.*

*Peaux de
 chiens de
 mer.*

*Corvelets
 cuillies à
 fins de ma
 rail.*

gaines de fort bon appetit.

Sur le soir nous appareillames pour nôtre route pour suivre, après avoir fait bondir donner nos canons tant à-causé de la fête de saint Jean, que pour l'amour du Sieur de Pontrecoart qui porta le nom de ce saint. Le lendemain quelques uns des nôtres nous dirent qu'ils avoient vu un banc de glaces. Et là dessus nous fûmes avis que l'on procedent en navire Olonois s'étoit perdu pour en être approché trop près, & que deux hommes s'étant saurez sur les glaces avoient eu ce bon heur qu'un autre navire passant les avoit recuillés.

*Remarque
faite sur
les bancs de
glaces.*

Fut remarquer que depuis le dix-huitième de Juin jusqu'à nôtre arrivée au Port Royal nous avons trouvé temps tout divers de celui que nous avions eu auparavant. Car (comme nous avons dit ci-dessus) nous eumes des froidures & brumilles (ou brumes) devant qu'arriver au Banc (où nous fumes de beau soleil) mais le lendemain nous retournames aux brumes, lesquelles nous voyions venir de loïn nous envelopper & tenir prisonniers ordinairement plusieurs jours pour deux jours de beau tēps qu'elles nous permettoient. Ce qui étoit toujours accompagné de froidures par l'absence du soleil. Voire même en divers lieux nous nous sommes vus huit jours consécutifs en brumes épesses par deux fois sans apparence du soleil que bien peu, comme nous réciterons ci-après. Et de tels effects l'ameney vne raison qui me semble probable. Comme nous voyons que le feu ôte l'humidité d'un linge mouillé

*Temps au-
dessus de
de la glace.*

*Cause de
la grêle
sur la mer
occidentale*

qui lui est opposé, ainsi le soleil attire des humi-
ditez & vapeurs de la terre & de la mer. Mais
pour la resolution d'icelles il a ici vne vertu, &
par de la vne autre, selon les accidens & circon-
stances qui se presentent. Es païs de deçà il nous
enleve seulement les vapeurs de la terre & de
ses rivieres, lesquelles éans pesantes & grossie-
res, & tenans moins de l'element humide, non
causent vn air chaud: & la terre dépeuillée de
ces vapeurs en est plus chaude & plus roüe. De
là vient que ces solées vapeurs ayans la terre d'u-
ne part & le soleil de l'autre qui les échauffe,
elles se resoudent aisément, & ne demourent guere
en l'air, si ce n'est en hiver, quand la terre est
refroidie, & le soleil au-de la de la ligne equino-
ctiale éloigné de nous. De cete raison vient au-
si la cause pour quoy en la mer de Frée les bru-
mes ne sont si frequentes ne si longues qu'en la
Terre-neuve, par ce que le soleil passant de son
Orient par dessus les terres, come mer à la ve-
nuë d'icelui ne reçoit quasi que des vapeurs ter-
restres, & par vn long espace il conserve cete
vertu de bien-tôt resoudre les exhalations qu'il
a attirées à soy. Mais quand il vient au milieu
de la mer Occéane, & à ladite Terre-neuve,
nyant élevé & attiré à soy en vn si long voyage
vne grande abondance de vapeurs de toute cete
plaine humide, il ne les resout pas aisément,
tant pource que ces vapeurs sont froids d'e-
les-mêmes & de leur nature, que pource que le
deffous sympathise avec elle & les conserve, &
ne sont point les rayons du soleil secondés à la
resolution d'icelles, comme ils sont sur la mer

Ce qui se reconoit même en la terre de ce pais-
 ll : laquelle encores qu'elle ne soit gueres é-
 chauffée, à-causé de l'abondance des bois, tou-
 jours elle aide à dissiper les brumes & brouil-
 lés qui y sont ordinairement au matin durant
 l'hiver, mais non pas comme à la mer, car étant é-
 levés après la minuit sur les huit heures elles
 cèdent à s'évanouir, & lui seruit de rousée.

J'espère que ces petites digressions ne seront
 dégoûtantes au Lecteur, puis qu'elles viennent
 à notre propos. Le vingt-huitième de Juin nous
 nous trouvâmes sur vn Banqueton (autre que

Europeen

le grand Banc duquel nous avons parlé) à qua-
 tre brasses: & le lendemain vn de nos mate-
 lous tomba de nuit en la mer, & étoit fait de lui
 s'il n'étoit retenu par un cordage pendant en l'eau.
 Delli en ayant nous commençames à avoir des
 sentimens de la terre (c'étoit la Terre-nou-
 ve) par des herbes, mousses, fleurs, & bois que
 nous reconnoissions toujours plus abondam-
 ment plus nous en approchions. Le quatrième
 de Juillet nos matelots qui étoient du dernier
 quart appareterent dès le grand matin les îles

Martin & de nos en

de mer.
de l'île de la
1697.

de St Pierre, chacun étant encore au lit. Et le
 Vendredi septième dudit mois nous découvri-
 mes à estibortve côte de terre relevée longue
 d'une lieue de vent, qui nous remplit de joie & de
 plus qu'au paravant. En quoy nous eumes une
 grande faveur de Dieu d'avoir fait cette décou-
 verte de bon temps. Et étant encore loin les
 plus hardis montoient à la hune pour mieux
 voir tant nous étions tous desirux de cette ter-
 re vraye habitation de l'homme. Le sieur de
 Pourincoury monta & moy aussi, ce que

De l'île de St Pierre

de l'île de St Pierre

de l'île de St Pierre

de l'île de St Pierre

n'avoient onques fait. Nos chiens mettoient le museau hors le bord pour mieux flairer l'air ce-
 gestre, & ne se pouvoient tenir de témoigner par
 leurs gesticules l'aïse qu'ils avoient. Nous en approu-
 chames à vne lieue près de (voiles basses) l'encein-
 ture de moruës celle que nous avions faite au banc
 commençant à faillir. Ceux qui paravant nous
 avoient fait des voyages pardela jugerent que
 nous étions au Cap Breton. La nuit venue nous

Cap Breton.

*Baye de
Campston.*

*Huit jours
s'e leverent,
L'aveuë,
C'est aller
à venir.*

*Faveur de
Dieu ne per-
dit.*

Et le lendemain huiti-
 ème dudit mois, comme nous approchions de
 la Baye de *Campston* vindrent les brumes sur le
 vépres, qui durèrent huit jours entiers, pendant
 lesquels nous nous souvînmes en mer courans
 toujours, sans avancer, contrariés des vents
 d'Ouest & Suroest. Pendant ces huit jours, qui
 furent d'un Samedi à un autre Dieu (qui a tou-
 jours conduit ces voyages, auxquels ne s'est per-
 du vn seul homme par mer) nous se prouit
 vne speciale faveur, de nous avoir envoyé par-
 mi les brumes épaisses vn éclaircissement de so-
 leil, qui ne dura que demie heure: & lors nous
 eumes la venue de la terre ferme, & conuîn-
 mes que nous nous allions perdre sur les bri-
 sans si nous n'euissions vicieusement tourné le cap
 en mer. C'est ainsi qu'on recherche la terre d'é-
 nue vne bien-aimée, laquelle quelque fois rebou-
 te bien rudement son amant. En fin le Samedi
 quinzeime de Juillet, sur les deux heures après
 midi le ciel commença de nous saluer à coups
 de canonnades, pleurant comme fâché de nous
 avoir si long temps tenu en peine. Si bien qu'
 le beau temps revenu, voici droit à nous (qu'
 estoit

*Breton et
sans parler
à leur d'auë*

*L'empire
relin.*

fions à quatre lieues de terre) deux chaloupes
 à voile déployées parmi vne mer encouë enuë.
 Cela nous donna beaucoup de contentement.
 Mais tandis que nous poursuivions en mere route,
 voici de la terre des odeurs en suavitè nonpa-
 rables apportées d'un vent chaud & abondant
 tout, que tout l'Orient n'en içauroit produire
 deantage. Nous tendions nos mains, comme
 pour les prendre; tant elles étoient palpables:
 insi qu'il avint à l'abord de la Floride à ceux
 qui y furent avec Laudonniere. A tant s'appro-
 chés les deux chaloupes, l'une chargée de Sau-
 vages, qui avoient vñ Eilan peint à leur voile,
 l'autre de François Maloins, qui faisoient leur
 jéorie au port de *Campden*. Mais les Sau-
 vages furent plus diligens, car ils arriverent les
 premiers. N'en ayant jamais veu l'admiray du
 premier coup leur belle corpulence & forme
 de visage. Il y en eut vn qui s'excusa de n'avoir
 apporté sa belle robe de Castor, par-ce que le
 temps avoit été difficile. Il n'avoit qu'une pè-
 ce de tisse rouge sur son dos: & des *Matachins*
 au col, aux poignets & au dessus du coude, & à
 l'heureuse. On les fit manger & boire: & ce fai-
 sants nous dirent tout ce qui s'étoit passé de-
 puis au Port-Royal, où nous allions. Ce-
 pendant les Maloins arriverent; & nous en di-
 sés tout autant que les Sauvages: Adjoinans
 que le Mercredi auquel nous évitames les bri-
 ques, ils nous avoient veu, & vouloient venir à
 nous avec bédits Sauvages, mais que nous étans
 mourez en mer ils s'en étoient desistez: & da-
 vantage, qu'à terre il avoit toujours fait beau-

*Odeurs
 mer vant-
 lesfrivent-
 tendre la mer
 ra.*

*Abord de
 il est cha-
 loupes.*

*Sauvages
 beaux beaux
 rois.*

*Matachins
 Ce sont ces
 qu'on voit, ces
 bords, les effe-
 lets, &
 errière
 ouverte.*

*Pendant les
brumes de
la mer fait
beaucoup de
à terre.*

temps: ce que nous admirames fort; mais la cause en a été renduë ci-dessus. De cette incommodité se pour sicer à l'advenir un bien, que ces brumes serviroient de rempar au pais, & sçaura-on toujours en diligence ce qui se passera en mer. Ilz nous dirent aussi qu'ils avoient eu avis quelques iours auparavant, par d'autres Sauvages, qu'on avoit veu un navire au Cap Breton. Ces François de saint Malo freres gens qui faisoient pour les associez du fleur de Monts, & se plaignirent que les Basques, contre les defentes du Roy, avoient entulé & trafiqué avec les Sauvages plus de six mille Castors. Ilz nous donnerent de leurs poissons, comme Bars, Murlus, & grans Fletans. Quant aux Sauvages, avant partir ilz demanderent du pain pour porter à leurs femmes: Ce qu'on leur accorda. Et le meritoient bien, d'estre venus de si bon courage, pour nous dire en quelle pais nous étions: Car depuis nous allames conjours assésément.

*Seis des
Sauvages,
pour leurs
femmes.*

*Separation
de quelques
des des
seis pour aller
à terre.*

*Sauvages
expedient
beaucoup de
choses en
prou de l'is.*

Adieu quelque nombre de ceux de notre compagnie s'en allerent à terre au Port de Caspissou, tant pour nous faire venir du bois de l'eau douce, que pour de là suivre la côte jusques au Port-Royal dans une chaloupe: car nous avions craince que le Capitaine du Port n'en fust déja parti: lors que nous ardivions. Les Sauvages s'offrirent d'aller vers lui à terre dans six jours, pour l'avertir de nostre venue afin de l'atréier, d'autant qu'il y avoit le mot de partir si dans le sixième du mois, il n'avoit

tous : à quoy il ne faillit point ; toute fois nous
gens desirieux de voir la corpe de près, empê-
chèrent cela, & nous promirent nous apporter
le lendemain l'eau & le-bois susdit si nous nous
trouvions près ladite terre. Ce que nous ne fis-
mes point, & pour suivrimez d'ice route.

Le Mardi six-septième de Juillet nous fismes
à l'accoustumée près de brumes & de vent con-
traire. Mais le Jeudi nous eumes du calme, si
bien que nous n'avancions rien ni de brumes,

Brumes
Calme.

ni de beau temps. Durant ce-calmé sur le soir
vachant entier de navire se baignant en la mer
après avoir trop-beu d'eau-de-vie se trouva sub-
prie, le froid de la marine combattant estra l'e-
chauffement de cet esprit de vin. quelques ma-
lades voyans leur compaignon en peril, se jes-
tèrent dans l'eau pour le secourir, mais ayant l'es-
prit troublé il se moquoit d'eux, & n'en pou-
voit-enjouit. Ce qui occasionna en ce de dis-
cours malades d'aller au secours, & s'empêche-
rent tellement l'un l'autre que tous se virent
en peril, en fin il y en eut vn qui parmi estra es-
chappé avec la voix du sieur de Pourtincourt qui
est à l'Isle, Jean Hay (c'estoit son nom) regardé-
ment, & print le cordage qu'on lui presentoit.
Cela tira en haut, & le resta quant & quant
sur l'air. Mais l'autheur de la noise tomba en
une maladie donç il pensa mourir.

Peril de plus
survenant
deux.

Après ce calme nous retournames pour deux
jours au pais des brumes. Et le Dimanche vint
le sixième dudit mois eumes concellance de
l'Isle du Rossignol, & le même jour après midi
le beau soleil nous mouillames l'ancre en mer

Par ce
Rossignol

Part au
Menton.

Rapport de
la terre de
port au
Menton.

à l'entrée du Port au Monton, & penâmes tou-
cher, étans venus jusques à deux brasses & de-
mie de profond. Nous allâmes en nombre de
dix-sept à terre pour querir de l'eau & de bois
qui nous defailloient. Là nous trouvâmes en-
core entières les cabannes & logemens du bar-
de-Monts qui y avoit sejourné l'espace d'un
mois deux ans auparavant, comme nous avons
dit en son lieu. Nous y remarquâmes paré
vne terre sablonneuse force chiènes pont-glé,
cyprés, sapins, lauriers, roses muscades, go-
zelles, pourpier, framboises, fougères, hyéma-
chia, espèce de scammonee, Calamus odoratus,
Angelique, & autres Simples en deux heures
quenous y fumes: Et reportâmes nombre sa-
vire quantité de pois sauvages quenous trou-
vâmes bons. Ils croissent sur les rives de la
mer, qui les courve deux fois le jour. Nous
neutmes le loisir d'aller à la chasse des lapins qui
sont en grand nombre non loin dudit Port: mais
nous en recouvâmes si sûr quenous en charge-
d'eau & de bois fut faice: & nous mimes à la
voile.

Cap de Sa-
ble.

Ne longes
Rays Japais
Marie.

Arrivé au
Port Royal.
Eux y
quand la
mer se fuyt.

Le Mardi vingt-cinquiesme. étions à l'entrée
du Cap de Sable de beau-temps, & fimes bonne
journee, car sur le soir nous eumes en vent l'île
longue & la baye sainte Marie, mais à cause de
la nuit nous reculâmes à la mer. Et le lendemain
vintmes mouiller l'ancre à l'entrée du Port
Royal, où ne pûmes entrer pour ce quil estoit
obs. Mais deux coups de canons furent tirés de
notre navire pour saluer ledit Port & avertir les
François qui y étoient.

Le Jeudi, vingt-septième de Juillet nous en-
trâmes dedans avec le flot, qui ne fut sans beau-
coup de difficultés, pourde que nous avions le
vent opposite, & des roylins entre les moua-
ges, qui nous penserent porter sur les rochers.
Mais ces affaires nôtres navire alloit à rebours
le poupe devant, & quelquesfois cournois, sans
qu'on y peult faire autre chose. En fin étans de-
dans le port, ce nous étoit chose émerveillable
de voir la belle étendue d'iceux, & les montagnes
& coteaux qui l'environnent : & m'étonnois
comme un si beau lieu demeureroit desert & cost
nu de bois, vu que tant de gens languissent
sur le monde qui pourroient faire profit de cette
terre ils avoient seulement un chef pour les y
conduire. Peu à peu nous approchâmes de l'Isle
qui est vis-à-vis du Fort où nous avons depuis
demouré de dix-sept, la plus agreable qui se puisse
voir, desirans en nous-mêmes y voir porter de
si beaux baciemens qui sont inutiles par d'ça, &
ne servent que de retraite aux hibous & cerce-
lles. Nous ne savions encore si le sieur du
Fort étoit parti, & partant nous nous atten-
dions qu'il nous deust envoyer quelques gens
à notre secours. Mais en vain car il n'y étoit plus dès
j'avois deux jours. Et cependant que nous
vigiâmes par le milieu du port, voici que *Mess-*
sieur le plus grand *Sagou* des Souriquois (ainsi
s'appellent les peuples chez lesquels nous
sommes) vint au Fort François vers ceux qui
s'étoient demourés en nombre de deux sur seu-
lement, et leur conta un homme lasché, disant
en son langage. *Quey* vous-vous amulés ici à

Grand de Port.

*Sagou
le plus
grand
Sagou*

diner (il étoit environ midi) & ne voyez point vn grand navire qui vient ici, & ne sçavez quel- les gens ce sont. Soudain ces deux hommes cou- rent sur le boulevéri, & apperçent les canots en diligence, lesquels ils garnissent de boulets & d'amorces. *Membreux* sans dilayer vient dans son canot fait d'écorce, avec vne femme fille, nous reconoitre: & n'ayant trouvé qu'amour, & nous reconoitant François; il ne fit point d'alarme. Neanmoins l'vn de ces deux hom- mes li demeure, dit La Taille, vint sur la rive du côté la moche sur le serpentín pour sçavoir qui nous étions (quoy qu'il le sçeut bien, car nous avions la bannière blanche déployée à la pointe du mast) & si eût voila quatre volées de canons qui font des Echos innombrables: & de nostre part le Fort fut salué de trois canons; & plusieurs mousquetades: en quoy ne manquoit nostre Trompette à son devoir. *Alors* nous descendons à terre, visitons la maison, & passons la journée à rendre grâces à Dieu, voir les cabanes des Sauvages, & nous aller promener par les prairies. Mais ie ne puis que se louer beaucoup le gentil Courage de ces deux hommes, de quels j'ay nommé l'vn, *Fustres* ap- pelle Miqueler: & meurtier bien d'être ici es- chassés, pour avoir exposé si librement leur vies à la conservation du bien de la Nouvelle- France. Car le sieur du Pont n'ayant qu'une barque & vne pataché, pour venir chercher vers la Terre-neuve des navires de France, et pouvoit se charger de tant de meubles, tant de farine, & marchandises, qui étoient par-delà

Estimation de canons de la.

Estimation de deux François de la Terre-neuve.

lorsqu'il eût fallu jeter dans la mer (ce qui eût été à notre grand préjudice, & en avions bien senti) si ces deux hommes n'eussent pris le hazard de demeurer là pour la conservation de ces choses. Ce qu'ils firent volontairement, & de gayeté de cœur.

Nouveaux recensement du fleur du Pont : Son retour au Port-Royal : Réjouissance : Description des environs du dit Port : Conjectures sur l'origine de la grande rivière de Canada : Description des lieux : Retour du fleur du Pont en France : Voyage du fleur de Poutincourt au pair des Amérindiens : Deux siècles perçus sur certains : Exercices & fêtes de voire au Port-Royal : Cause des prairies de la rivière de l'Equalle.

CHAP. XIII.

LE Vendredi lendemain de notre arrivée le fleur de Poutincourt ^{Colonne de la mer.} affecté à cette entreprise comme pour soy-même, mit une partie de ses gens en besogne en labourage & cultiver de la terre, tandis que les autres s'occupoient à nettoyer les chambres, & chacun appareiller ce qui étoit de son métier. Le désir que j'avois de sçavoir ce qui se pourroit espérer de cette terre, me rendit avide ^{Revenant du fleur de} de lui labourer plus que les autres. Cependant ^{de la mer de} deux des nôtres qui nous avoient quittés à ^{Can. Pont.} Cap. Pont. pour venir le long de la côte, rencontrèrent comme miraculeusement le fleur du Pont par mi des îles qui sont si équarées en ces paries là.

[L. III]

Lesai, nom
de navire.

De dire combien fut grande la joye d'une part
& d'autre, c'est chose qui ne se peut exprimer.
Ledit sieur du pont à cette heureuse rencontre
retourna en arrière pour nous venir voir au port
Royal, & se mettre dans le loyat pour repasser
en France. Si ce hazard lui fut utile, il nous le
fut aussi par le moyen de ses vaisseaux qu'il nous
laisa. Et sans cela nous étions en vne telle pe-
ne, que nous n'eussions seu aller ni venir par
eau apres que nôtre navire eust esté de retour en
France. Il arriva le Lundi dernier jour de Juil-
let, & demeura encore au Port-Royal jusques
au vint-huitieme d'August. Et pendant ce mois
grande rejouissance. Le sieur de Pourricour
fit mettre sur cal un mui de vin l'un de ceux
qu'on lui avoit baillé pour sa bouche, & permis-
sion de boire à tous venans tant qu'il dera si
bien qu'il y en eut qui se firent beaux en-
fans.

De sçavoir
sa les. 4.
chap. 10.

Dés le commencement nous fumes desirés
de voir le pais à mont la riviere, où nous tra-
vames des prairies presque continuellement
ques à plus de douze lieues, parmi lesquelles de-
coulent des ruisseaux sans nombre qui ven-
nent des collines & montagnes voisines. Les
bois y sont fort épais sur les rives des eaux, & si
que quelquefois on ne les peut traverser. Je
voudroy toutefois les faire tels que Joseph avec
sa recite être ceux du verou, quand il dit: Un
de nos freres homme digne de foy nous con-
toit qu'étoit egaré & perdu dans les montagnes
sans sçavoir quelle part, ni par où il devoit al-
ler, il se trouva dans des buissons si épais qu'il

seux contraint de cheminer sur iceux sans met-
tre les pieds en terre, par l'espace de quinze
journs entiers. Je laisse à chacun d'en croire ce
qu'il voudra, mais cette croyance ne peut venir
jusques à moy.

Or en la terre de laquelle nous parlons les
bois sont plus clairs loïn des rives, & des lieux
humides: & en est la felicité d'autant plus gran-
de à esperer, qu'elle est semblable à la terre que
Dieu promettoit à son peuple par la bouche de
Moïse, disant: *Le Seigneur ton Dieu te va faire en-
core un bon pais de rivières d'eau, de fontaines, &
de ruis, qui s'écoulent par campagnes, &c. Pêlé où tu
arriveras point le pain en déficte, auquel rien ne te
défaut, pais duquel les parres font ser, & des coun-
teyn duquel tu t'achteras l'airain.* Et plus outre con-
firmant les promesses de la bonté & situation
de la terre qu'il lui devoit donner. *Le pais* (dit-il)
*enquel vous allez passer pour le posséder n'est pas com-
me le pais d'Egypte, auquel vous estes sortis, là où tu se-
mait semence, & l'arroses avec le travail de tes
pied, comme un jardin à herbes. Mais le pais auquel
tu allez passer pour le posséder est un pais de monta-
gny & campagnes, & est arrosé d'eau selon qu'il
faut des rivières.* Or selon la description que nous
vous fait ci-devant du Port Royal & de ses
environs, en décrivant le premier voyage du
Sieur de Monts, & comme nous le disons ici, les
ruisseaux y abondent à souhait par toute cette
ture, dont rendent témoignage les frequentes
& grandes rivières qui l'arrosent, En confide-
non dequoy elle ne doit être estimée moins
haute que les Gaules. (qui ont une felicité

Deuxies.
1. vers. 7.

Deuxies.
11 vers. 10

Ci desus
du 4.
Abundant
de ruisseaux

*Pierre de
fer.
Montagnes
d'airain.*

*Les Orvèr
sans fer et
magnèr.*

*Forme d'arc
en air fort
une grotte.
Pays de
tout bois
dans le bas*

particulière en ce regard) si jamais elle vient à être habitée d'hommes industrieux, & qui la sçait se faire valoir. Quant aux pierres que nôtre Dieu promet devoir être fer, & les montagnes d'airain, cela ne signifie autre chose que les mines de cuivre & de fer, & d'acier déquelles nous avés del-jà parlé ci-dessus, & parlerons encore ci-prés. Et au regard des espagnes (dût nous avés encore parlé) il y en a presque tout à l'envirron dudit Port Royal. Et au dessus des montagnes y a de belles espagnes où l'ay vu des lacs & des ruisseaux ne plus ne moins qu'aux vallées. Mémes au passage pour sortir d'icelui Port & se mettre en mer, il y en a un qui tombe des hauts rochers en bas, & en tombant s'épandit en pluie menue, qui est chose fort delectable en Esté, par ce qu'au bas du roc il y a des grottes où l'on est à couvert tandis que cette pluie tombe si agreablement, & se fait comme un arc en ciel dedans la grotte où tombe la pluie de ruisseau, lors que le soleil luit: ce qui m'a causé beaucoup d'admiration. Vue fois nous allâmes depuis nôtre Port jusques à la mer à travers les bois, l'espace de trois lieues, mais au bout nous fumes plaisamment trompés. Car au bout de nôtre carrière pensâmes être en plat pais nous nous croyâmes au sommet d'une haute montagne, & nous fallut descendre avec assez de peine à cause des neges. Mais les montagnes en cette contrée ne sont point peü peüelles. A dix lieues de nôtre demeure, le pais où passe la rivière de del'Equille est tout plat. l'ay vu par de là plusieurs contrées où le pais est tout uni, & le plus

beau du monde. Mais la perfection est qu'il est bien arrosé. Et pour témoignage de ce ^{non} ^{parli} ^{hier} ^{seul} ^{au} ^{Port} ^{Royal}, mais aussi en toute la Nouvelle-France, la grande riviere de *Canada* en fait foy, laquelle au bout de quatre cōst-lieux est aussi large que les plus grandes rivieres du monde, remplie d'iles & de rochers innumera-

bles; prenant son origine de l'un des lacs qui se rencontrent au fil de son cours (& se le pense

aisi) si bien qu'elle a deux cours, l'un en l'O-

rient vers la France: l'autre en Occident vers la mer du Su. Ce qui est admirable, mais non sans exemple qui se trouve en nôtre Europe. Car

appoyez que la riviere qui descend à Trente & à Verone procede d'un lac qui produit vne au-

riviere dont le cours tend oppositement à la

riviere du Danube, lequel se décharge au Danube. Mais nos Geographes nous font croire que le Nil procede d'un lac qui produit d'autres rivieres, lesquelles se déchargent au grand Ocean.

Revenons à nôtre labourage: car c'est là où il

est fait tendre, c'est la premier emino qu'il

est fait chercher, laquelle vaut mieux que les

champs d'Arabalippe: & qui aura du blé, du vin, du bestail, des toiles, du drap, du cuir, du fer, & au bout des Morées, il n'aura que faine d'autres

chevres, quant à la necessité de la vie. Or tout cela est, ou peut être, en la terre que nous décriv-

re: sur laquelle y a le fleur de roucine ou roucine fleur à la quinzaine en second labourage: & moy

même, nous les ensemencames de nôtre blé François mesmement que segle: & à la huitaine

l'écarter vit son travail, n'avoir été vain, ainsi

*C'est l'issue
sur la jour-
née de la pré-
sente de la riviere
de Canada.*

*Sur le 15^e de
juin 1673*

*Remarque de
M. de la Roche*

*Il est possible
de s'en servir*

une belle espérance par la production que la terre avoit des-jà fait des semences qu'elle avoit recu. Ce qu'ayant été montré au sieur du Port ce lui fut visujet de faire son rapport en France de chose toute nouvelle en ce lieu là.

Il étoit des-jà le vintième d'Aoust quand ces belles montres se firent, & admonetoit le temps ceux qui étoient du voyage, de trouver bagage à quoy on commença de donner ordre, tellement que le vingt-cinquième dudit mois, après maintes canonades, l'ancre fut levée pour venir à l'emboucheure du Port, qui est ordinairement la premiere journée.

*Sesje du
voyage fait
aux Indes
chinoises.*

Le sieur de Monts ayant désiré de s'élever au Su tant qu'il pourroit & chercher un lieu bien habitable par delà Malebarre, avoit prié Sieur de Poutrin court de passer plus loin qu'il n'avoit été, & chercher un Port convenable en bonne temperature d'air, ne faisant plus de cas du Port Royal que de sainte Croix, pour ce qui regarde la santé. A quoy voulant obtempérer ledit sieur de Poutrin court, il ne voulut attendre le printemps, sachant qu'il auroit d'importants exercices à s'occuper. Mais voyant ses semences faites, & la verdure sur son champ, résolut de faire ce voyage & découverte avant l'hiver. Ainsi il disposa toutes choses à ce qu'il fit, & avec sa barque vint mouiller l'ancre près du Ionar, afin de sortir par compagnie. Tandis qu'ils furent là attendant le vent propre l'espace de trois jours il y avoit une moyenne balaine (que les Sauvages appellent *Ataris*) laquelle venoit tous les jours au matin dans le Port avec le flux,

*Balaine au
Port Royal*

posant là dedans pour à son aise, & s'en retour-
noit d'ebe. * Et lors prenant un peu de loisir, ie
fa en rhime François un Adieu audit sieur du
Pont de sa troupe, lequel est-ci après couché
parmi LES MUSES DE LA NOUVELLE-
FRANCE.

* C'est
quand la
vieur l'ais-
ser.

Le vint-huitième dudit mois chacun print sa
part qui deça, qui delà, diversement à la garde
de Dieu. Quant au sieur du Pont il déliberoit en
passant d'attaquer un marchand de Rouën nom-
mé Boyer (lequel contre les desseins du Roy
estoit allé par delà troquer avec les Sauvages a-
pres avoir esté delivré des prisons de la Rochel-
le par le consentement du sieur de Poutrincour,
& sous promesse qu'il n'iroit point) mais il é-
toit ja parti. Et quant audit sieur de Poutrin-
cour il print la volte de l'île sainte Croix pre-
mier demeure des François, ayant Champdozé
pour maître & conducteur de la barque, mais
certain de vent, & pour ce que la barque faisoit
eau, il fut contraint de relâcher par deux fois. En
sa il franchit la Baye Françoisé, & vint à
la terre, là où il trouva du blé meut de celui
que deux ans auparavant le sieur de Moëts avoit
semé, lequel étoit beau, gros, pesant, & bien
nettoyé. Il nous en envoya au Port Royal, où l'é-
voque demeuroit, ayant esté de ce prié pour avoir
l'usage de la maison, & maintenir ce qui y restoit de
gens en concordé. A quoy l'avey condescendu
(encores que cela eust esté laissé à ma volépté)
pour l'assurance que nous nous donnions que
l'on feroit l'habitation se feroit en pais, plus
clair par delà la Malebarre, & que nous irions

remède de
son Regne.

Bien fait
trouve à
Pierre Corneille

tous de compagnie avec ceux qu'on trouva
voyez de France, pendant ce temps j'employai
à préparer de la terre, & faire des clois de
compartimens de jardins pour y semer des
legumes, & herbes de ménage. Nous fîmes au-
si faire un fossé tout à l'entour du Fort, lequel
étoit bien nécessaire pour recevoir les eaux
humides qui paravant descendoient par des-
sous les logemens parmi les racines des arbres
qu'on y avoit défrichés, & ce qui paravant
gendoit le lieu mal sain.

Je ne veux m'arrêter à décrire ici ce que ces
autres ouvriers faisoient chacun en particulier.
Il suffisoit que nous avions un nombre de menuisiers,
charpentiers, maçons, tailleurs de pierres, serru-
riers, mailandiers, courtisiers, seigneurs d'armes,
loges, &c. qui faisoient leurs exercices, et quoy
ils étoient fort humainement traités. Car on leur
queroit pour trois heures de travail par jour.
Le surplus du temps ils l'employoient à recueillir
des Moules qui sont de basse mer en grande
quantité devant le Fort, ou des Houmors (si-
cepe de Lan goûtes) ou des Crappes, qui sont
abondamment sous les roches au Port, sous
ou des Cocques qui sont sous la voûte de tout
part écrivies dudit port. Tout cela se prenoit
facilement & sans bateau. Il y en avoit qui prenoit
quelques fois du gibier, mais n'étoient de leur
la ilz gardoient la chasse. Et pour notre regard,
nous avions à notre table un des gens de bien
de Mons, qui nous pourvoyoit en son que
n'en manquions point, nous apportant quel-
ques fois demi douzains d'Oustres, quelques
fois autant de canars, ou oytes sauvages giles.

D'histoire
ment fait.

Quelle ser-
ont d'au-
vriers en la
Moule de
France.

Lesseur
cette M
nière de
vies.

Enseur
cette M
nière de
vies.

blanches, bien souvent, deux & trois douzaines de bouvettes, & autres sortes d'oiseaux. De pain nul n'en manquoit: & avoit chacun trois choises de vin pur & bon. Ce qui aduré tant que nous avons esté par delà, sinon que quand ceux qui nous vindrent querre, au lieu de nous apporter des espodités nous eurent aidé à en faire vendange (comme nous le pourrons repe-ter ci-après) il fallut redouber la portion à vne pinte. Et neanmoins bien souvent il y a eu de l'extraordinaire. Ce voyage en ce regard a esté le meilleur de tous: dont nous en devons beaucoup de loü-ge audit sieur de Més & a ses associez les sieurs Macquin & Georges Rochelois, qui nous en pourvoit très honnêtement. Car certes le trou-vo que cette liqueur Septébrale est entre autres choses un souverain preservatif contre la mala-die du Scorbut: & les epicoeries, pour coerriger le vice qui pourroit étre en l'air de cette region, le-quel neanmoins n'y a toujours reconu bien pur & subtil, nonobstant les raisons que l'air pour-roit avoir touchés par là: ci-dessus d'icelle ma-lie. Pour la pitance, nous avids pois, fèves, ris, pizeaux, raisins, moutons seches, & chairs sal-ées, sans cōprendre les huïles & le beurre. Mais nous & quantes fois que les Sauvages habi-tans pres de nous avoient pris quelque quanti-té d'Estrogs, Saumōs, ou menus poissons: nous en apportoit le motif: & ce qui est plus, nous en apportoit quelquefois en veste en pit-ance publique, & ceux qui en vouloient troquer:

Pablo
en quelle
quantité.

Preferme
c'est chose
maladie de
la Nouvelle
France.

Poisson.

Motif
Sauvages
motif.

du pain aien contre. Voilà en partie notre façon, de vivre par de là. Mais jaçoit que chacun de nous ait son métier particulier, usant néanmoins il falloit s'employer à tous usages, comme plusieurs faisoient. Quelques maistres & tailleurs de pierres se mirent à la boulangerie, lesquels nous faisoient d'aussi bon pain que celui de Paris. Ainsi vn de nos sciens d'ici nous fit plusieurs fois du charbon en grande quantité.

Charles
fait en la
Nouvelle-
France.

En quoy est à noter vne chose dont ici ie ne souvien. C'est que comme il fut nécessaire de lever des grans ponts pour couvrir la pile de bois asséssemblée pour faire ledit charbon, il se trouua dans les prez plus de deux pieds de vertige terre, mais herbes melées de limon qui se font entassées les vnes sur les autres amassées depuis le commencement du monde, sans auoir esté fauchées. Neanmoins la verdure en est bellement servant de pasture aux Ellans, lesquels nous

Syndes
de prairies

Est à prai-
rie.

avons plusieurs fois veu en nos prairies de de là en troupe de trois ou quatre, grands & petits, se laissant aucunement approcher, puis guignier les bois. Mais ie puis dire d'auantage auoir vu en traversant deux lieux de nosdites prairies, iceelles toutes souillées de vestiges d'Ellans, qui n'y seay point d'autres animaux à pié fourrés. Eren fut tué vn non loin de nostre Fort, en vn endroit où le fleur de Monseigneur ayant fait faucher l'herbe deux ans deuant, elle estoit venue la plus belle du monde. Quelqu'un pourra se tonner comment se font ces prairies, veu que toute la terre en des lieux là est couuert de bois.

Comme
font les prai-
ries.

bois pour à quoy satisfaire. Le curieux sejour
 qu'on trouve marqués, principalement en celles
 de Mars & de Septembre, le flot couvre ces
 mesmes lieux qui empêche les arbres d'y prendre racine.
 Mais pas pour où l'eau ne fait pas point,
 s'il y a de la terre il y a des bois.

*Journal de l'Isle Sainte-Croix: Pays de Marchip
 Choukoi: Cigues & rasius: Et larges de Saup-
 en Terre: Et de la Arimochiquis: Cure d'op
 Arimochiquis: de la: Simplicité & ignorance de
 peuple: Vue des Arimochiquis: d'op: Peuple
 et si fait de vêtements: Et de la & d'op
 plantés en la terre des Arimochiquis: d'op
 de la: Abondance de peuple: Et de la.*

CHAP. XIV.



EN SOMMA au sieur de Pon-
 trincoart, lequel nous avons
 laissé en l'Isle Sainte-Croix.
 Apres avoir li s'isne receu,
 de excellence des Sauvages qui
 y étoient, il s'en alla en quel-
 ques jours à Pomperout, qui est ce lieu tant re-
 nommé sous le nom de Natanoga. Et ne sal-
 vait en si long temps pour y passer, mais il
 vint sur la route à faire, raconter sa barquer
 par l'ense fin il avoit mené un seronier de un
 charpenter, & qu'on ne d'ais. Il traversa les Isles
 qui sont à l'embouchure de la rivière, & vint à
 l'embouchure, li où la barque fute n'peu il à cause de
 deux entrans d'eux que la nature du lieu y

fait. C'est pourquoy il ne s'y arrêta point, mais
 passa outre à la Baye de *Marebin*, qui est le nom
 d'un Capitaine Sauvage, lequel à l'entrée d'icelle
 sient commença à crier hautement *Hi Hi* quoy
 on lui répondit de même. Il repriqua deman-
 dant en son langage Qui êtes-vous? On lui ré-
 -ques étoient amis. Et là dessus s'approcha le
 sieur de *Poutrincourt* et vint à bras armé avec lui, &
 lui fit des presens de couteaux, haches, & ar-
 mes, c'est à dire écharpes, catquins, & bris-
 lets faits de plombières, on ne sçayant de vers
 blanc & bleu, dont il fut fort aise, même de la
 consideration que l'édit sieur de *Poutrincourt*
 faisoit avec lui, & connoissant bien que cela
 seroit beaucoup de support. Il distribua à quel-
 ques uns d'un grand nombre de peupl qu'il
 avoit avecout de soy, les presens dudit sieur de
Poutrincourt, auquel il apporta force chair
 d'*Orignac*, ou *Ellon* (car les Basques appellent
 un Cor, ou Ellon, *Orignac*) pour rafraichir de
 viettes la *Compagnie*. Cela fait on tint le
 voiles vers *St. Augustin*, où est la riviere du *Cap-
 taine Marebin*; de où se fit l'année suivante la
 prise de *St. Augustin* & *St. Charles* sur l'oc-
 cident de *St. Augustin*, laquelle fut tirée
 en vers rappörter de *Mézer* de la Nouvelle
 France. A l'entrée de la Baye dudit *St. Augustin*
 il y a un grand cône de terre de demie lieue de
 long, sur laquelle nos gens découvrirent pré-
 -mièrement la vigne (car entores qu'il y eut
 autres terres plus voisines du port-Royal comme
 le long de la riviere saint Jean, toutefois on n'
 avoit encoré eu connoissance) laquelle ils ont

Roy de
Marebin.

Coups de
armes.

Riviere
d'Orignac.

Port de
Charles.

Le cap de
St. Augustin.

voient en grande quantité, ayant le tronc haut de bois à quatre piez, & par bas gros comme le poir, les caufins beaux, & gros, les uns comme prunes, les autres moindres: au refte fi noies qu'ils laiffaient la ceinture où se repandoit leur liqueur: Ils étoient couchés fur les buiffons de rochers qui font parmi cette ile, en laquelle les arbres ne font fi grêlez qu'ailleurs, mais élogez comme de fix à fix toifes. Ce qui fait que le rifin y meurt plus aifément, ayant d'ailleurs une terre fort propre à cela fableufe & gravelleufe. Ils n'y furent que deux heures; mais fut remarqué que du côté du Nord n'y avoit point de vignes, ainfi qu'en l'ile Sainte-Croix & y ades Cedres que du côté d'Orient.

De cette ile ils allerent à la riviere d'*Omaghia* par de *Chouabier*, Il où *Martin* & ledit *Omag*, des antierement un prifonnier Souriquois (& rotant leur ennemi) au fleur de *Pourincourt*, lequel ilz lui donnerent liberalement. Deux heures après arriverent deux Sauvages l'un Escadon nommé *Chyodon* Capitaine de la riviere Sainte Jean dite par les Sauvages *Agendé*: l'autre Souriquois nommé *Mafouer* Capitaine de la riviere du port de la Heve; fur lequel on avoit pris ce prifonnier. Ilz avoient fort de marchandifes troquées avec les François, fçavoir des pelles ils venoient à debiter, fçavoir chaudieres de bois, moyennes, & petites, haches, couteaux, couteaux; capots, camifoles rouges, pois, fèves, fèves, & autres chofes. Sur ce voiet arriver deux ou quinze bateaux pleins de Sauvages de la riviere d'*Omaghia*, iceux en bon ordre,

Riviere
d'*Omag*;
ibid.

Galonifé
des Sauvages

*Harangue
faite aux
sauvages.*

*Harangue
de Mefmes
au Roy.*

tous peints à la face, selon leur coutume, quand ils veulent être beaux, ayans l'arc, & la flèche en main, & le carquois auprès d'eux, lesquels ils mirent bas à bord. A l'heure Mefmes commença à haranguer devant les Sauvages, leur remontrant comme par le passé ils estoient en souvenr de l'amitié ensemble; & qu'ils pouvoient facilement dompter leurs ennemis: ils se vouloient entendre, & se servit de l'amitié des François, lesquels ils voyoient li présent pour reconnoitre leur païs, à fin de leur porter des commodités à l'avantage, & les secourir de leurs forces, lesquelles il sçavoit, & les leur représentoit d'autant mieux, que lui qui jadis étoit autrefois venu en France, & y avoit demouré en la maison du sieur de Grandmont Gouverneur de Bayonne. Somme, il se fit d'une heure à parler avec beaucoup de véhémence & d'affection, & avec un couronnement de corps & de bras tel qu'il est requis en valant Orateur. Et à la fin jeta toutes les marchandises (qui valoient plus de trois-cens escus) dans le bateau de l'Amiral, comme lui faisoit présent de cela en assésant de l'amitié qu'il lui vouloit récompenser. Ce fut la nuit s'approchoit, & chacun se coucha. Mais Mefmes n'étoit pas content de ce qu'il avoit fait, ne lui avoit fait pareille harangue, & satisfaction de son présent: car les Sauvages ne tiennent pas cela de noble qu'ils donnent libéralement sans aux piéz de celui qu'ils veulent honorer, & de recevoir quelques honneurs reciproques.

*Harangue de
Mefmes.*

est une façon de contract que nous appellons
 sus nom, *Je te donne à fin que tu me donnes*, Et ce-
 la se fait par tout le monde. Parant Messawet
 dès ce jour là songea de faire la guerre à Oua-
 des. Neantmoins le lendemain matin lui & ses
 gens retournerent avec un bateau chargé de co-
 quils avoient, sçavoir blé, petun, fèves, & cou-
 ges, qu'ils distribuèrent deça & de là. Ces deux
 Capitaines Oua-des & Atarchis ont depuis été
 tués la guerre. A la place dequels avoit été
 des par les Sauvages un nommé *Sesobé*: lequel
 depuis être retour a été tué par les Anglois &
 au lieu d'iceul ont fait venir un Capitaine de
 dedans les terres nommé *Astou*, homme grave,
 vaillant, & redouté, lequel d'un clin d'œil amas-
 sa mille Sauvages, ce que faisoient aussi Oua-
 des & Atarchis. Car nos barques y étoient, in-
 cessamment la mer se voyoit toute couverte de
 leurs bateaux chargés d'hommes dispos, s'écou-
 rant d'un côté là dedans: ce que nous ne sçaurions
 fait sans peril, n'étant iceux bateaux que des
 simples creuxes à la façon que nous disons au
 dernier livre. De là donc le Sieur de Poutrin:
 court poursuivant sa route, trouva un certain
 port bien agréable, lequel n'avoit été vu par le
 Sieur de Monts: & durant le voyage ils virent
 beaucoup de gens à la rive, qui les invitoient
 à s'approcher d'eux: & voyans qu'on n'en te-
 noit compte, ils suivoient la barque le long de la
 rive si abondamment, voire la devoient le plus
 souvent, tant ils sont agiles, ayms l'air en noain,
 & le carquois sur le dos; dansins toujours & sans
 s'arrêter, sans se soucier de quoy ils viroient par

*Petit de lui,
 sans cour-
 ges, & de
 rasiou. ¶*

*Agiles de
 Amouable.*

*Peuple bon
sans mal ce-
néfite
Dieu.*

Figura.

les chemins. Peuple heureux, voire mille fois plus que ceux qui se font adorer par-deus, n'avoit la connoissance de Dieu & de son salut.

Le sieur de Poutincoort ayant pris terre à ce port, voici parmi vne multitude de Sauvages des filles en bon nombre, qui jouoyent de certains flageolets longs, faits comme de cannes de roseaux, peints par dessus, mais non avec telle harmonie que pourroient faire nos bergers : & pour montrer l'excellence de leurs, ils sifflotent avec le nez en gambadant selon leur coutume.

Et comme ces peuples accouroient précipitamment pour venir à la barque, il y eut vn Sauvage qui se blessa grièvement au talon contre le tranchant d'une roche, dont il fut contraint de demeurer sur la place. Le Chirurgien du lieu de Poutincoort à l'instant voulut apporter à ce mal ce qui étoit de son art, mais ilz ne le vouldrent permettre que premierement ilz n'eussent fait à l'entour de l'homme blessé leurs chimerées. Ils le couchèrent donc par terre l'un d'eux lui tenant la tête en son giron, & firent plusieurs

*Chimé grés
de Sauvages
qui s'accom-
modent d'un
des leurs
blessé.*

criaillemens, danses & chansons, à quoy le malade ne répondoit sinon Hé, d'une voix plaintive. Ce qu'ayant fait ilz le permirent à la cour dudit Chirurgien, & s'en allèrent, comme vni de patient après qu'il fut péché, mais deux heures passées il recouvra le plus gaillard du monde ayant mis à l'entour de sa tête le bandeau dont étoit enveloppé son talon, pour être plus beau fil.

Le lendemain les nôtres entrèrent plus avant dans le port, là où étoient allé voir les cabarets

des Sauvages, une vieille de cent ou six-vingt ans vint jetter aux pieds du sieur de gouernours un pain de blé qui on appelle Mahis, & pardeça blé de Turquie, ou Sarazin, puis de la chanve fort belle & haute, item des fèves, & castinafrain aillis, pour ce qu'ils en avoient veu manger aux François à Chouacot. Ce que voyans les autres Sauvages qui n'en sçavoient rien, ils en apportèrent plus qu'on ne vouloit à l'envi l'un de l'autre, & en récompense on leur attachoit au front une bande de papier mouillée de crachats, dont ils étoient fort glorieux. On leur montra, en pressant le raisin dans le verre, que de cela nous faisons le vin que nous benvions. On les voulut faire manger du raisin, mais l'ayés en la bouteille le crachotent, & pensoient (ainsi que Anisim Marcellin recite de nos vieux Gaullois) que ce fût poison, tant ce peuple est ignorant de la meilleure chose que Dieu ait donnée à l'homme, après le pain. Néanmoins si ne manquent-ils point d'esprit, & feroient quelque chose de bon s'ils étoient civilisés, & avoient l'usage des métiers. Mais ils sont cauteleux, lârons, & méchans, & quoy qu'ils soyent nuds on ne se peut parler de leurs mœurs: car si on découvre quelque peu d'œil, & voyent l'occasion de dérober quelque couteau, hache, ou autre chose, ils n'y manquent point, & mettent le larcin sur leurs fesses, ou le cachent sous le sable avec le pied si dextremens, qu'on ne s'en appercevra point. L'ay leu en quelque voyage de la Floïde, que cent de cette province sont de merveilleux voleurs, & ont la même inclination de dérober. De

Mais le
naturel des
Amérindi-
quais.

C'est sans
doute le
Amérindi-
quais.

verité le sieur Étienne par le peu-ple pauvre de
nos est l'écrit, mais quand il y a de la malice ou
deux, cela s'est plus excusable. Ce peuple est tel
qu'il le faut traiter avec terreur, car par envie il
on leur donne trop d'accès ils machinent de quel-
que surprise, & même s'est reconnu en plusieurs
occasions, ainsi que nous avons vu ci-dessus &
verrons encor ci-après. Et sans aller plus loin, le
deuxième jour après être la arrivez, comme ils
voyoient nos gens occuper sur la rive du res-
seau qui est là, à faire la fête, ils vindrent quel-
ques cinquante à la file, avec arcs, flèches, & cer-
quois, en intention de faire quelque mauvais
tour, comme on en a eu coniecture sur la ma-
nière de proceder. Mais on les prévint, & alla-
on au devant d'eux avec musiques de la même
sur le serpent; Ce qui fit les uns fuir, & les au-
tres étant enveloppés après avoir mis les armes
bas, vindrent à une pointe où étoient nos
gens, & faisant beau semblant de demander à
croquer du petit qu'ils avoient, contre une
marchandise.

Suspension
de la venue
d'Alon-
so.

Le lendemain le Capitaine dudit lieu se per-
vint voir le sieur de Pourrincoût en sa barque.
On fut fronté de le voir accompagné d'Alon-
so, ven que la traite étoit metveille faite en
l'origine de venir là par terre, & beaucoup plus
brûlé par la mer. Cela donna sujet de mauvais
suspçon, encor que'il eût précédé quelque
Français. Néantmoins ils furent humains & sans
recours, & hulla le sieur de Pourrincoût en ha-
bit complet audit Alonso, duquel étoit vé-
nu, il se regarda en un miroir, & étoit de se voir

diff. Mais peu après sentant que cela l'empê-
choit, quoy qu'au mois d'Octobre, quand il fut
retourné aux ébannes il le distribua à plusieurs
de ses gens, afin qu'un seul n'en fût trop impe-
ché. Ceci devoit servir de leçon à tant de mi-
grons & migroines de deçà, qui il faut faire des
habits & corsets dans ces bois, où le corps
est si misérablement gelé, qu'ils sont dans
leurs vêtements inhabiles à résister. bonnes cho-
ses Et s'il fait trop chaud le soir, on se couche dans leurs
poux culs à mille reptils, des chaleurs insupporta-
bles, qui font passer les douleurs que l'on fait
quelquefois sentir aux criminels.

Or durant le temps que ledit sieur de Pou-
vrincourt fut là ; étant en doute si le sieur de
Monts viendroit point faire une habitation sur
une côte, comme il en avoit desir, il y fit culti-
ver un peu de terre pour y semer du blé & plan-
ter la vigne, comme il fit à l'aide de nostre Apô-
tre M. Louis Hebert, homme qui outre l'ex-
périence qu'il a en son art, prend grand plaisir au
labourage de la terre. Et peut-on se comparer
ledit sieur de Povrincourt au bon pere Nô, Je-
sus, qui après avoir fait la culture la plus nécessai-
re qui regarde la semence des blés, semés à plat
ou à la vigne, de laquelle il ressentir les effets
peu après.

Sur le point qu'on déliberoit de passer outre,
à l'embouche de la barque pour voir le lieu de
Povrincourt, il eut après s'être arrêté par quel-
ques heures soit à deviser, soit à manger, il dit
que le lendemain devoient arriver cent bateaux
chargés chacun six hommes: mais la venue

Importance
de Hebert.

Est d'insigne
de son pla-
cier.

C'est la
venue de
Sarrasin.

de telles gens n'estant qu'on creuse, le sieur de
Poutrin court ne les voulut attendre: ains s'en
alla le jour même à Malebarre, non sans beau-
coup de difficultés à cause des grans courans de
du peu de fond qu'il y a. De maniere que la bar-
que ayant touché à trois piez d'eau seulement
on pouloit être perdu, & commença-on à le dé-
charger & mettre les vivres dans la chaloupe
qui étoit derrière, pour se sauver en terre: mais
la mer n'estant en son plein, la barque fut relé-
vée au bout d'une heure. Toute cette mer est une
terre v'supée comme celle du Mont saint Mi-
chel, terre sablonneuse, en laquelle ce qui reste
est tout plat pais jusques aux montagnes que
l'on voit à quinze lieues de là. Et ny opinion que
jusques à la Virginie c'est tout de même. Au
surplus ici grède quantité de raisins comme de
vant, & plus fort peuplé. Le sieur de Mont
étant venu à Malebarre en autre saison recueillit
seulement du raisin vert, lequel il fit confire, &
en apporta au Roy. Mais ç'a esté un heur d'y être
venu en Octobre pour en voir la parfaite ma-
turité.

Puis.

*Ci-dessus
chap. 8.*

*Mardi de
deux heures
Malabarre.*

Jay dit ci-devant la difficulté qu'il y a
d'entrer au port de Malebarre. C'est pourquoy
le sieur de Poutrin court n'y entra point avec la
barque, ains y alla seulement avec une chalo-
pe, laquelle estoit de cinquante Sauvages allé-
rent à mettre dedans, & comme la marée fut
haute (car ici la mer ne hausse que de deux bras-
ses, ce qui est rare à voir) il en sortit de se rendre en
ladite barque, pour dès le lendemain, si bon qu'il
pourroit, passer outre.

très: Langage incertain: Structure d'une forge, & d'un feu: Croix plantée: Abondance: Conspiration: Défiance: Assassinat: Fuite de trois croix contre deux: Agilité des Arctomichiquois: Prophecie de nôtre temps, Barben-Margous & Anco: Accident d'un naufrage: Injustice, injustice, injustice, & fuite de Sauvages: Port fermé: Débarquement, Pêche: Câlif & esculapin sur le retour: Nouveaux perils: Evénement de Dieu: Arrivée du sieur de Pourcin-court au Port Royal: & la réception à lui faire.

CHAP. XV.

LA nuit commençant à piler bagage pour faire place à l'aurore on mit la voile au vent, mais ce fut avec une navigation fort périlleuse. Car avec ce petit vaisseau, qui n'étoit que de dix-huit tonneaux, il étoit fâcheux de côtoyer la terre, où nos gens ne trouvoient point de fond: reculans à la mer s'étoit encoché: de manière qu'ils touchèrent deux ou trois fois, étans relevés seulement par les vagues, & fit le gouvernail rompu, qui étoit chose effroyable. En cette extrémité firent concertins de mouiller l'ancre en mer à deux brasses d'eau & à trois lieues loin de la terre. Ce que fait, le sieur de Pourcin-court envoya Daniell-Iay (homme qui étoit plus de nôtre la vertu aux perils de la mer) sur la côte, pour la reconnoître, & voir s'il y avoit point de port. Et comme il fut près de terre il vit un Sauvage qui disoit chautant 31 32 33, le fit

*Sauvage de
diverses
manieres en
tous les ports*

approcher, & par signes lui demanda s'il y avoit point de lieu propre à retirer nauirés ; & où il y eût de l'eau douce. Le Sauvage ayant fait signe qu'oui, il le recout en sa chaloupe, & le mena à la barque, dans laquelle étoit *Chloandou* Capitaine de la riviere *Ogouidi*, autrement *Saint Jean*, lequel confronté à ce Sauvage, il ne l'entendoit non plus que les nôtres. Vray est que par signes il comprenoit mieux qu'eux ce qu'il venoit dire, Ce Sauvage montra les endroits où il y avoit des basses, & où il n'y en avoit point. Et si bien en serpensât, toujours la fondo à la main, qu'en fin on parvint au port qu'il avoit dit, lequel y a peu de profond là où est la barque arrivée, on fit diligence de faire une forge pour le raconter avec son gouvernail ; & un four pour cuire du pain, par ce que le biscuit étoit fâché.

*Croix plantée
sur.*

Quinze jours se passèrent à ceci, pendant lesquels le sieur de *Poutrincourt* selon la loisible coutume des Chrétiens, fit charpenter & planter une Croix sur un tertre, ainsi qu'avoit été deux ans auparavant le sieur de *Monsi* à *Kumbi*, & *Malebarre*. Or parmi ces laboureur esticides on ne laissoit de faire bonne chere de ce que la mer & la terre peut en cette part fournir. Car en ce port il y a quantité de gibier, à la chasse duquel plusieurs de nos gens s'employoient ; principalement les *Alouettes* de mer y sont en si grandes troupes que d'un coup d'arquebuse le sieur de *Poutrincourt* en tua vingt-huit. Pour le regard des poissons il y a des marfins & safflans en telle abondance, que la mer en semble toute couverte. Mais on n'avoit les cholestre-

*Abondance
d'abouir
de poisson.*

est fait à faire cette pécherie, ainsi on s'arrêtoit
 seulement aux coquillages, comme huîtres, ca- Capitaine
 leudes, ciguenaux, & autres dequoy il y avoit
 moyen de se contenter. Les Sauvages d'autre
 part apportoient du poisson & des raisins pleins Reines.
 de paniers de joncs, pour avoir en échange quel-
 que chose de nos denrées. Ledit sieur de Pon-
 tencourte voyant li les raisins beaux à merveil-
 les avoit commandé à son homme de chambre
 de ferrer dans la barque un fais de vignes où ils
 avoient esté pris. Mais le Loys Hebert n'entreA po-
 neire desireux d'habiter ce pais-li, en avoit re-
 mecté un bonne quantité, afin de les planter au
 Port Royal, où n'y en a point, quoy que la terre
 y soit fort propre au vignoble. Ce qui toutefois
 par un stupide oubliance ne fut fait, au grand
 déplaisir dudit sieur & de nous tous.

Après quelques jours, voyant la grande assen-
 blée de Sauvages, en nombre de cinq à six
 cens, icelui sieur descendit à terre; & pour
 leur donner quelque veireur, fit marcher de- Prêtre de
 la Nouvelle-Fran-
 ce, & de la
 Nouvelle-Angle-
 terre.
 vant lui un de ses gens jouant de deux épées,
 & faisant avec icelles maints molinets. Dequoy
 ils étoient étonnés. Mais bien encore plus qu'il
 tiroient que nous en plusieurs percevoient des pie-
 rres de bois épaisses, où leurs fleches n'eussent
 sçavant seulement mordre. Et pour ce ne s'ac-
 quierent ils jamais à nos gens tant qu'ils se
 virent en garde. Et est été bon de faire semer
 la trompette au bout de chascune heute, com-
 me faisoit le Capitaine Jacques Quartier. Car
 comme dit bien souvent le dit sieur de Pourtin-
 court) Il ne faut jamais tendre aux Indiens, c'est

Belle-Isle
 171

qu'il ne faut donner sujet à un ennemi de penser qu'il puisse avoir prise sur vous sans toujours montrer qu'on se défie de lui, & qu'on ne dort point. & principalement quand on a affaire à des Sauvages, lesquels n'attaqueront jamais celui qui les attendra de pied ferme. Ceci ne fut fait en ce lieu par ceux qui portèrent la folle recherche de leur négligence, comme nous allons dire.

Au bout de quinze jours le sieur de Poutrincourt voyant sa barque racourcée, & n'y rester plus qu'une fournée de pain à chercher, il s'en alla environ trois lieues dans les terres pour voir s'il découvroit quelque singularité. Mais au retour lui & ses gens apperçurent les Sauvages fuyans par les bois en diverses troupes, je vint, et cote, & plus, les uns se baillans comme gens qui ne veulent être vus; d'autres se baillans dans les herbes pour n'être aperçus d'autres transportans leurs bagages, & autres pleins de blé, comme pour deguerpir. Les femmes d'ailleurs transportans leurs enfans, & ce qu'elles pouvoient de bagage avec elles. Ces façons de faire donnerēt opinion au sieur de Poutrincourt que les gens lui machinoient quelque chose de mauvais. Partant quand il fut arrivé il commanda à ses gens qui estoient le plus de se retirer en la barque. Mais comme tous gens sont bien souvent oublieux de leur devoir, ceux-ci ayant quelque goute ou envie de faire un peu de commerce suivirent leur appetit, que ce qui leur étoit commandé, & laisserent venir le soir sans se retirer. Sur la minuie le sieur de Poutrincourt ramenant fut ce qui s'étoit passé

*Signes de
conspiration*

*fautes gens
de s'obstiner*

journée précédente, demanda s'ils étoient de-^{ant de leur}
 dans la barque! Et ayant entendu que non, il ^{de l'aveu-}
 leur envoya la chaloupe pour les prendre & a-^{river.}
 mener à bord: à quoy ils ne voulurent entendre;
 fors son homme de chambre; qui craignoit d'é-
 tre battu, ils étoient cinq armés de mousquets
 & épées lesquels on avoit averty d'être tou-
 jours sur leurs gardes, & neantmoins ne faisoit
 aucun guet: & par là étoient arrivés de leurs
 colottes. Il étoit bruit qu'ils avoient
 tiré deux coups de mousquets sur les Sauvages
 parce que quelque'un d'eux avoit dérobé une
 bache. Soit que les Sauvages en indignés de
 cela, ou par un mauvais naturel; fut le point du
 jour vindrent sans bruit (ce qui leur est aisé à fai-
 re, n'ayant ni chevaux, ni charrues, ni sabots)
 jusques sur le lieu où ils dormoient: & voyant
 l'occasion belle à faire un mauvais coup, ils dé-
 rent dessus à trois de flèches & coups de
 massés, & en tuèrent deux: le reste demen-
 tant blessé se maintinrent à crier sans
 sur la rive de la mer. Lors celui qui faisoit la
 sentinelle dans la barque, s'écria tout effrayé,
 Arrames, on tue nos gens, on tue nos gens. A
 cet avis chacun se leva: & hâtivement sans
 perdre le loisir de s'habiller; ni d'allumer sa
 pipe: se mirent dix dans la chaloupe, des
 noms dequels il ne me souvient: sinon de
 Champlain, de Robert Gravé fils du sieur du
 Parc, Daniel Hay, les Chirurgiens: So Apothé-
 caire, & le Frère Pierre: tous lesquels séjournant
 avec le sieur de Plessis: coururent, qui avoit son
 fusil avec lui, descendirent à terre, en pur corps.

De plusieurs

de plusieurs
par les Sau-
vages.

Sirens.

Mais les Sauvages s'enfuirent belle erre, enco-
res qu'il fussent plus de trois cens, sans ceux qui
pouvoient être occis dans des herbes selon leur
coutume) qui ne se montroient point. En quoy, je
reconnois comme Dieu imprime, & usé par quelle
terreur en la face des Indes, à l'encontre des
mécréans, suivant sa parole, *quod illis à suo*

Proterus,
et vers. 24.

peplo eliqui ut se passis subsisteretis vobis
Seigneur vobis. Dum vultis esse super eos terram
de vobis super omnia terra super, super omnia montes.

Ainsi nous voyois que cent trente-cinq petites
combattans & adroites s'enfuirent & s'encom-

legit 7. 8.

merent eux-mêmes au-devant de Godeon qui
n'avoit que trois cents hommes. Or de quelle

Armaschi-
quon agitur.

poursuivie ceux-ci d'eux, est péssime, perdue, car
ils sont trop légers à la courir: Mais qui sont

des chevaux, il les gacheroit bien; car ils ont ser-
pentiés frustes, pour aller d'un lieu à autre (ce

qui n'est au Poux Royal) & ne font leurs bois é-
pais, & d'autre icy encoy que la terre décou-

verte, où sont leurs maisons, ou cabanets avec
dieu de leur labourage.

Pendant que le sieur de Pourville estoit venu
à terre, en fin de la barque, quelques coups de

petites pieces de fonte, font certains Sauvages
qui étoient sur un côté, & qu'il y en eut quel-
ques uns tombés; mais ils sont si habiles à sauter leur

mort, qu'on n'en saist qu'en pensée. Les Indes
voyant qu'ils n'alloient pas à terre, se firent

voiant qu'ils n'alloient pas à terre, se firent
voire, fit faire des balles pour équiver ceux qui é-

toient de ce côté, lesquels j'ay dit être deux, mais
icy en est un qui mourut sur le bord de l'eau pen-

dant se sauver, & en quatrième qui fut à fort au-

voit de fleches qu'il mourut étant rendu au Port Royal. Le cinquième avoit vne fleche dans la poitrine, mais il échappa pour cette fois là : & vaudroit mieux qu'il y fût mort ; car on nous a freschement rapporté qu'il s'est fait pendre en l'habitation que le sieur de Monts entretenoit à 1200 sur la grande riviere de Canada, ayant été auteur d'une conspiration faite contre Champlain. Et quant à ce desastre il a été causé par la folie & desobeissance d'un que je ne veux nommer, puis qu'il y est mort, lequel faisoit le coquerre des jeunes gens à lui trop credules, qui auement étoient d'assez bonne nature ; & pour ce qu'on ne le vouloit enlever, avoit juré (selon l'usage) qu'il ne retourneroit point dans la barque, ce qui arriva aussi. Car il fut trouvé mort la face en terre ayant un petit chien sur son dos, tous deux coulés ensemble & transpercez d'une même fleche.

Sur l'occurrence de cette prophete il me plait d'en rapporter deux de même étoffe & terriblement avénus à la conservation de la France, la veille Saint-Marc en cette année mille six cent dix-sept, lesquelles n'ont point été remarquées par tous ceux qui ont fait des libelles sur le mort du Marquis d'Ancre. La premiere est de Bachin, qui fut fait Controleur general des finances en la place de Monsieur le Président Jeannin, lequel n'étoit agreable, par ce qu'il étoit trop bon François. Cet homme voyant trois ou quatre Plincks & quelques Saigneurs fous & foibles, s'opposer à la tyrannie que ledit Marquis avoit occupée sous

*devenoit
compagnon
avec des
jeunes gens.*

*Prophecie
de ce temps.*

Bachin.

le nom du Roy, disoit ordinairement que ces affaires ne dureroient point jusques à la fin de May, & que dans ce temps ces Princes & Seigneurs (qui se suscitoient pour leur partie) seroient réduits à la nécessité de se rendre. Ce qui en apparence étoit véritable, Mais Dieu punge y pourcut, ayant contre l'esperance commune sacrifié l'esprit & le courage de ce jeune Prince Roy, en sorte qu'en moins d'un mois, bilon cette haute puissance qui vouloit croquer jusques où à quel point & degré la Fortune pouvoit elever un homme, fut couru par abaque, & entièrement ruinée par la mort de cet ambitieux trop enivré des faveurs qu'il méritoit point.

Le 23. sept.
d'Avant.

L'autre Prophete que ie veux dire a esté celui même, lequel en son dernier voyage sicut Paris, passant par Ecouë à sept lieues de Roan, est plainte d'une servante de l'épée Royale, où il étoit logé, que la guerre leur coustoit beaucoup, & ne leur venoit plus d'hostes : Surquoy il repartit, disant: Ma fille ie m'en vay à Paris: & ie revourne nous aurons la guerre; Simon, nous aurons la paix. Ce qui est arrivé, mais en un autre sens qu'il ne l'entendoit. Car certes il n'attendoit pas de mouir si tôt; & sa mort un desiré & nécessaire nous a en un moment obtenué la paix, a garenti ces bons & gentils Princes d'une entière ruine, & a sauvé le Roy & la maison Royale, de qui l'Etat & la vie ne pouvoit qu'à un filer que pretendoit bien-tôt couper ce mal-heureux Pisandre.

Ainsi plusieurs prophoizent quelquefois

avoir leur féus & entente, d'ont l'exemple
est assez notoire en l'histoire sainte par la
prophétie de Balaam. Mais retienons à nos Ac-
tuechiquois.

En cette mauvaise occurrence le fils du frere
du Pont susnoyé eut trois doigts de la main *Adieux*
emportez de l'éclat d'un moine qui se creva *d'un coup*
pour être trop chargé. Ce qui troubla fort la *querrelle.*
compagnie, laquelle étoit assez affligée d'ail-
leurs. Neanmoins on ne laissa de rendre le
devoir devoit aux morts, lesquels on enterra
auprès de la Croix qu'on avoit là plantée, com-
me on le doit. Mais l'insolence de ce peuple bar-
bare fut grande après les menées par eux com-
mises, en ce que comme nos gens chantoient sur
les morts les oraisons & prières funebres ac-
coutumées en l'Eglise, ces marauds di-je, dan-
sèrent & husloyent loin de là se rejoüissent *Fouilles*
de leur malheur : & pourtant, quoy qu'ilz fus-
sent grand nombre, ne se hazardoyent pas de *des Savoy-*
venir attaquer les nôtres, lesquels ayans à leur *gens.*
loin fait ce que dessus, pource que la mer bail-
loit fort, se retirèrent en la barque, dans quel-
le estoit demeuré Champ-doré pour la garde
d'elle. Mais comme la mer fut basse, & *Inspire des*
il n'y avoit moyen de venir à terre, cette mé- *Savoyens.*
chante gent vint de roche en lieu où ils avoient
fait le menestre; arracherent la Croix, deterrè-
rent l'un des morts, prièrent sa chemise,
& la vèritent, menèrent leurs depouilles qu'ils
avoient emportées: & parmi ceci eurent tous-
jours le dos à la barque jectoyent du sable à
leurs mains par entre les selles en derision,

hurlés comme des loups, ce qui facha merveilleusement les nôtres, lesquels ne manquoient de tirer sur eux leurs pieces de fonte, mais la distance étoit fort grande, & avoient des-ja couru de se jeter par terre quand ils voyoient mettre le feu, de sorte qu'on ne sçavoit s'ils avoient été blessés ou autrement : & fallut par nécessité boire ce calice, attendant la marée, laquelle étant venue & suffisante pour porter le terre, comme ilz virent nos gens s'embarquer en la chaloupe, ilz s'enfuirent comme levins, se fians en leur agilité. Il y avoit avec les nôtres un *Jagou* nommé *Chaudas*, auquel nous avons parlé ci devant, lequel avoit grand plaisir de tout ceci : & vouloit seul aller combattre cette multitude, mais on ne le voulut permettre. Et à tant on releva la Croix avec reverence, & enterra-on de rechef le corps qu'ils avoient deterré. Et fut ce port appelé le Port

Fait de Sauvages.

Fut fait par un.

Le lendemain on mit la voile au vent pour passer outre & découvrir nouvelles terres, mais on fut contraint par le vent contraire de relâcher & s'entrer dans ledit Port. L'autre lendemain on tenta de rechef d'aller plus loïn, mais ce fut en vain, & fallut encores relâcher jusqu'à ce que le vent fût propre. Durant cette nuit les Sauvages pensans, je croy, que ce ne fût que ce qui s'étoit passé voulurent se rapprocher, & demandèrent à troquer, faisant semblant que ce n'étoient pas eux qui avoient fait le mal, mais d'autres, qu'ils monstroient s'en être allés. Mais ilz n'avoient pas l'avilement de ce que

d'en une fable, que la Cigogne ayant été prise
 parmi les Grands qui furent trouvées en dom-
 mage, fut punie comme les autres, nonobstant
 qu'elle dit que tant s'en fallût qu'elle fit mal
 qu'au contraire elle purgeoit la terre de serpens
 qu'elle mangeoit. Le sieur de Pourtincourt
 dont les laïfs approcher, & fit semblant de
 vouloir prendre leurs denrées, qui étoient du
 poisson, quelques chaines, colliers, & brassières
 des de coquilles de Vignaux (appellés *Esve-
 gai*, au discours du second voyage de Jacques
 Cartier) fort estimés entre eux item de leurs
 Méduses, arcs, fleches, carquois, & autres me-
 nées bagatelles. Et comme la société fut re-
 venue, ledit sieur commanda à neuf ou dix
 qu'il avoit avec lui de mettre les meches de
 leur moufquets en façon de laqs, & qu'au si-
 gnal qu'il feroit chacun jetât son cordons sur
 le côté de celui des Sauvages qu'ils auroient
 visé, & s'en saisist, comme le maître des
 autres œuvres fait de sa proye : & pour l'effect
 de ce, que la moitié s'en allaient à terre, tandis
 qu'en les amuseroit à troquer dès la chaloupe.
 Ce qui fut fait : mais l'exécution ne fut pas du
 tout selon son desir. Car il pretendoit se servir
 de ceux que l'on prendroit comme de serpens
 mouffins à bras & à couper des bois. A quoy
 par trop grande précipitation on manqua.
 Néanmoins il y en eut six ou sept charpentés
 & taillés en pièces lesquels ne peuvent point
 si bien courir dans l'eau comme en la cam-
 pagne, & furent attendus au passage par ceux
 les autres qui étoient demourés à terre. Le

Sable.

Strater-
gens.

Vingnaire.

Sauvage *Abkanaw* mentionné ci-devant, rap-
portoit vne des têtes de ceux-là, mais par for-
tune elle tomba dans la mer, dont il fut tant de
regret, qu'il en pleuroit à chaudes larmes.

Cela fait, le lendemain on s'efforça d'aller plus
avant, nonobstant que le vent ne fût à propos,
mais on avança peu, & vit-on tant seulement
vne île à six ou sept lieues loing, à laquelle il n'y
eut moyen de parvenir, & fut appelé *Isle des*
Jeux. Ce que considéré, & que d'une part on
craignoit manquer de vivres, & d'autre que l'i-
ver n'empêchât la course; & d'ailleurs encore,
qu'il y avoit deux maladies, auxquelles on n'eust
point de remède: Conseil pris, fut résolu de re-
tourner au Port-Royal, étant, outre ce que des-
sus, encore le sieur de Pourcheour en suivoit
pour ceux qu'il avoit laissés. Ainsi on vint pour
la troisième fois au Port-Forané, là où ne fut
veu aucun Sauvage.

Au premier vent propre ledit sieur fit lever
l'ancre pour le recour, & memoratif des dan-
gers passés, fit dingler en pleine mer: ce qui
abbegea sa route. Mais non sans vn grand de-
sastre du gouvernail qui fut d'abord rompu de
maniere qu'étant à l'abandon des vagues, les
rivierent en fin au milieu qu'ils pensoient être
de *Norumbega*, où ils le reconterent. Et en sortit
d'icelles vindrent à *Stevane* île d'environ six
lieues de loing entre *Sainte-Croix*, & le Port-
Royal, où ils attendirent le vent, lequel étant
venu automenent à l'ouhair, au partir de là, se
vint desfastres. Car la chaloupe qui étoit at-
chée à la barque surpeussée d'un coup de vent

L'île des
Jeux.

Expédition
de la course.

Peril.

Stevane.

radement, que de la pointe eüe rompît tout le fond, derrière d'icellui, où étoit ledit fleur de Poutin-court, & autres. Et d'ailleurs n'ayans peu gagner le passage dudit Port-Royal, la marée qui coule en cet endroit) Les porta vers le fond de la Baye Françoisë, d'où ils ne sortirent point à leur aise, & se couvrirent en aussi grand danger qu'ils eussent été enques auparavant : d'autant que voulans retourner d'où ils étoient venus ils se virent portez de la marée & du vent vers la côte, qui est de hautes rochers & precipitez: là où s'ils n'eussent doublé une pointe qui les mençoit de nunc, s'eût été fait d'eux. Mais en des hautes escarpées Dieu veut éprouver la constance de ceux qui combattent pour son nom, & voit s'ils se branleront point: il les mena jusques à la porte de l'enfer, c'est à dire du sa-pulchre, & seutemoins les tient par la main, afin qu'ils ne tombent dans la fosse, ainsi qu'il est écrit: *Ce suis-je, et suis-je amy, et n'y a point de Dieu avec moy de say-mourir, et say-vivre: au monde, et au genre: et n'y a personne qui puisse delivrer aucun de nous.* Ainsi avous-nous dit quelqnois ci-dessus, & ven par effet, que combien qu'en ces navigations se soient presencé mille dangers, toutefois il ne s'est jamais perdu un seul homme par mer, ja que que de ceux qui vont tant seulement pour les denrées, & le trafic des pelleteries, il y en demeure assez souvêt: néanmoins quatre pécheurs Malois qui furent Anglois de ceux étant allés à la pêche: lors que nous allions sur le secours en France: Dieu voulant que nous reconnoissions toute ebénéfice de lui, &

F. 102.

D'après
p. 102 59.D'après p.
ch. 102 59.

manifester la gloire de cette façon , afin que sensiblement on voye que c'est lui qui est auteur de ces saintes entreprises, lesquelles ne se font par avarice, ni par l'injuste effusion du sang, mais par un zele d'établir son nom, & la grandeur parmi les peuples qui ne le connoissent point. Or après tant de faveurs du ciel, c'est à faire à ceux qui les ont receus à dire comme le Psalmiste-Roy bien aimé de Dieu:

Psalm. 72.
vers. 21.

*Fais m'or tesu la dette, & tu fais valoir
Et'a souverainement grand, jusqu'à me faire voir
M'aime honorable grace
En cette terre basse.*

Arrivé de
sieur de
Pontascon-
court.

Après beaucoup de périls (que je ne veux comparer à ceux d'Ulysse, ni d'Enée, pour ne souiller nos voyages saints parmi l'impureté) le sieur de Pontasconcourt arriva au Port-Royal le quatorzième de Novembre, où nous le reçûmes joyeusement & avec une solennité toute nouvelle pardela. Car sur le point que nous attendions son retour avec grand desir, (& ce d'autant plus, que si mal lui fût arrivé nous eussions été en danger d'avoir de la confusion) ie m'avisay de représenter quelque gibbardise en allant au devant de lui, comme nous fimes. Et d'autant que cela fut en chimes Françaises saintes à la hâte, ie l'ay mis avec *Les Mœurs de la Nouvelle-France* sous le titre de THOMAS NAFFYNE, où ie renvoye mon Lecteur. Au surplus pour honorer davantage le retour de notre action, nous avions mis au dessus de la porte de notre Fort les armes de France, environnées de couronnes de lauriers (dont il y a

grande quantité au long des rives des bois) avec la devise du Roy, *DEO PROTEGIT VRSVS*. Et au dessous celles du sieur de Monts avec cette inscription, *DABIT DEVS HIS QUOCVS FINEM*: & celle du sieur de Poutrineourt avec cette autre inscription, *IN VIA VIRTVTI NULLA EST VIA*, toutes deux aussi ceintes de chapeaux de bucciers.

Stat de familles Institution de l'Ordre de Bon-temps: Comparaison des Sauvages parmi les François: Etat de l'ivoire: Pourquoi en ce temps pluis & lieux rares: Pourquoi pluis frequents entre les Tropiques: Mores utiles à la terre: Etat de Janvier: Comparaison de temps en l'antique & Nouvelle-France: Pourquoi Printemps tardif: Culture de jardins: Appas d'iceux: Mores à eau: Mores de l'air: Préparation pour le retour: Invention du sieur de Poutrineourt: Admirations des Sauvages: Nouvelles de France.

CHAP. XVI.



PRES la rejoüissance publique cessée, le sieur de Poutrineourt eut soin de voir les blés, dont il avoit semé la plus grande partie à deux lieux loin de nôtre Fort au mont de la riviere de l'Equille, dite du Daut-^{Etat des} pin: & l'autre à l'angou de nôtre dit Fort: Et trouva les premiers semés bien avancés, & non les derniers qui avoient esté semés les sixième &

dixième de Novembre, lesquels toutefois ne laissent de croûre sous la neige durant l'hiver, comme je l'ay remarqué. Ce seroit chose longue de vouloir décrire tout ce qui se faisoit durant l'hiver entre nous : comme de dire quelle fleur fit faire plusieurs fois du charbon, celui de forge étant tuillé : qu'il fut ouvert des chemins parmi les bois : que nous allions à travers les forêts sous la guide du Kadran, & autres choses selon les occurrences. Mais ie diray que pour

*Destination
de l'Ordre
des Religieux*

nous tenir joyeusement & nettement, qu'à ce viures, fut établi un Ordre en la Table d'ice fleur de Pontineourt, qui fut nommé *l'ORDRE DE SON-TEMPS*, mis premierement en avant par Champlain, suivi lequel considecalle table estoient Maîtres-d'hotel chacun à son tour, qui étoit en quinze jours une fois. Ce avoit-il le soin de faire que nous fussions bien & honorablement traités. Ce qui fut si bien observé, que (quoy que les gourmés de deça nous disent souvent que il nous n'avions point tanté aux Ours de Paris) nous y avons fait ordinairement aussi bonne chere que nous sçavions faire en cette roë aux Ours, & à moins de frais.

*Office de
Maître
d'hotel.*

Car il n'y avoit celui qui deux jours devant que son tour vint ne fût soigneux d'aller à la chasse, ou à la pecherie, & n'apportat quelque chose de rare, outre ce qui étoit de nôtre pedumie. Si bien que jamais au déjeuner nous n'avons manqué de saumignons de chair ou de poissons : au repas de midi : & du soir encor moins : car étoit le grand festin, là où l'Architrudin, ou Maître-d'hotel (que les Sauvages appellent *Architrudin*)

quant fait préparer toutes choses au cuisinier, marcheoit la serviere sur l'épaule, le bas d'office en main, le collier de l'Ordre au col, & nous eut d'icelui Ordre après lui portans chacun son plat. Le même frois au dessert, non taute-fois avec tant de suite. Eran soir avant rendre grâces à Dieu, il resignoit le collier de l'Ordre avec un verre de vin à son successeur en la charge, & buvoient l'un à l'autre. J'ay dit ci-devant que nous avions du gibier abondamment, Canards, Outardes, Oyes grises & blanches, perdrix, alouettes, & autres oiseaux. Plus des chairs d'Ellan, de Castors, de Castors, de Loures, d'Ours, de Lapins, de Chats-Sauvages, ou l'ours, de *Misobés*, & autres telles que les Sauvages prenoient, dont nous faisions chose qui valoit bien ce qui est en la rostillerie de la rue de *St. Ours* : & plus encor : car entre toutes les viandes il n'y a rien de si tendre que la chair d'Ellan (dont nous faisois aussi de bons pastiches) ni de si delictueux que la queue du Castor. Mais nous avés en quelquefois demie douzaine d'Esquimaux tout à coup que les Sauvages nous ont apportés, dequels nous prenions une partie en payant, & le reste on le leur permettoit vendre publiquement & troquer contre du pain, de notre peuple abondoit. En quant à la viande militaire portée de France cela étoit distribué également autant au plus petit qu'au plus grand. Si ainsi étoit du vin, comme a été dit.

Les belles actions nous avions toujours vint ou trente Sauvages, hommes, femmes, filles, & enfans, qui nous regardoient officier. On leur bailloit du pain gratuitement comme un frois à des

*Page de chap.
22. No. 6.
où est parlé
de St. Ours.
ibid.*

*23. des
chap. 14.*

*Travail
des Sauvages.
201.*

pauvres. Mais quant au *Sagamo* *Mandetan*, & autres *Sagamo*s quand il en arrivoit quelquel un, ils étoient à la table mangeans & buvans comme nous: & avions plaisir de les voir, comme au contraire leur absence nous étoit triste: ainsy qu'il arriva trois ou quatre fois que tous s'en allerent es endroits où ils sçavoient y avoir de la chasse, & emmenerent vn des nôtres lequel véquit quelques six semaines comme eux sans sel, sans pain, & sans vin, couché à terre sur des peaux, & ce en temps de neiges. Au surplus il avoient soin de lui (comme d'autres qui s'en sont allés avec eux plus que d'en- uiesmes, disans que s'ils mouroient on leur imposeroit qu'ils les auroient tués: & par ce se conoit que nous n'étions comme dégradés en vne île des que le sieur de Villegagnon au Brésil. Car ce peuple aime les François, & en vn besoin s'aideront tous pour les soutenir.

Sagamo
est plus des
François.

Mandetan.

Mandetan
vant.

Or, pour ne nous égarer, tels regimens dont nous avons parlé, nous seroient de préservatiõ contre la maladie du pays. Et toutesfois il nous en deceda quatre en Fevrier & Mars de ces qui étoient ou chagrins, ou paresseux: & me souvient de remarquer que tous ils avoient leur chambres du côté d'Oest, & regardant sur l'estenduë du Port, qui est de quatre lieues presque en ovale. D'aillours ils étoient mal couchés, & me tous. Car les maladies précédentes, & le contact du sieur du Pont en la façon que nous avons dit, avoient fait que l'on avoit jecté dehors les matelats, & étoient pourris, & ceux qui s'en alloient avec ledit sieur du Pont emportoient

qui estoit de draps de lictz disans qu'ils étoient
 mal. De manière que quelques vns des nôtres
 eurent le mal de bouche, & l'enflure de jambes,
 à la façon des phthifiques : qui est la maladie
 que Dieu envoya à son peuple au desert en pu-
 nition de ce qu'ils s'étoient voulu engraisser de
 chair, ne se contentans de ce que le desert leur
 fournissoit par la volonté divine.

Nous eumes beau temps presque tout l'hiver,
 Car les pluies, ni les brumes, n'y sont si frequen-

tes qu'ici, soit en la mer, soit en la terre : & ce
 pour autant que les rayons du soleil en cette sa-
 lon n'ont pas la force d'élever les vapeurs d'ici
 bas, même ment en un pais tout forestier. Mais

malgré cela se fait sur tous les deux, lors que
 leur force est augmentée, & se rescondent ces va-
 peurs subitement ou tardivement selon qu'on
 approche de la ligne equinoctiale. Car nous

voyons qu'entre les deux tropiques les pluies
 sont abondantes en mer & en terre, & spéciale-
 ment au Peru, & en Mexique plus qu'en l'Afri-
 que, pour ce que le soleil par un si long espace
 de mer ayant humidé beaucoup d'humidités de
 tout l'Océan, il les reso ut en un moment par la
 grande force de sa chaleur, là où vers la Terre-
 stove ces vapeurs s'entrescondent long temps
 en l'air devant que se condenser en pluie, ou
 être dissipées: ce qui est en Esté (comme nous a-
 vons dit) & non en hiver: & en la mer plus qu'en
 la terre. Car en la terre les brouillans du matin
 s'évont de roullée, & tombent sur les huit heu-
 res: & en la mer ils durent deux, trois, & huit
 jours, comme nous avons souvent expérimenté,

Phthique;
Mont. 11.
107-118
Phth. 109.
107-118.
109 de
107-118

Parquoy
pluies d'été
en l'été en
été.

Parquoy
pluies entre
les Tropi-
ques.

Or puis que nous sommes sur l'hiver, disons que les pluies en tel temps étans rares par-delà uall'y fait-il beau soleil après que la neige est tombée, laquelle nous avons eüe sept ou huit fois, mais elle se fondoit facilement es lieux découverts, & la plus constance a été en Février. Quoy que ce soit, la neige modérée est fort utile aux fruits de la terre, pour les conserver contre la gelée, & leur servir comme d'une robe fourrée. Ce que Dieu fait par une admirable providence, pour ne ruiner les hommes, & comme dit le Psalmiste.

Neige velle
in.

Psal. 147.
vers. 3.

*Il donne la neige comme
Cesant l'air à les blanchissant,
Et comme la cendre meslée
Répand les frimas brouillans.*

Grain
qu'on s.

Fait de
maie de
l'orient.

Et comme le ciel n'est gueres souvent couvert de nuëes vers la Terre-neuve en temps d'hiver, aussi y a il des gelées maritimes, lesquelles se renforcent sur la fin de Janvier, en Février, & au commencement de Mars: car iniques années de Janvier nous y avons estonné été en port-paint: & me souvenir que le quatorzième de ce mois par un Dimanche après midi nous nous relostions chantans Musique sur la riviere de l'Equille: & qu'en ce même mois nous allâmes voir les bleds à deux lieues de nôtre Fort, & en-names ioyusement au soleil. Je ne vouldroy toutefois dire que toutes les années fussent semblables à celle-ci. Car comme cet hiver l'est semblablement doux par-deçà, le dernier hiver de l'an mil six cens sept, le plus rigoureux qu'on ait jamais, a eu été de même par-delà, en sorte

Confermé
de temps en
la France
Orientale
Orindale.

que beaucoup de Sauvages sont morts par la rigueur du temps ainsi qu'en France beaucoup de pauvres, & de voyageurs. Mais ie diray que l'Espece de devant que nous fussions en la Nouvelle-France, l'hiver n'avoit point esté rude, ainsi que n'ont réüssi ceux qui y avoient demeuré sur nous.

Voilà ce qui regarde la saison de l'hiver. Mais ^{Parcequy} ie ne suis point encore bien satisfait en la recherche de de la cause pourquoy en même parallèle la saison est par-dela plus tardive d'un mois qu'ici, & n'apparoissent les feuilles sur arbres que sur le commencement du mois de May. Il ce n'est que nous disons que l'épaisseur des bois & grandeur des bois empêche le soleil d'échauffer la terre : iné que le pais où nous étions est voisin de la mer, & par sujet au froid comme participant du Peçon qui est semblablement froid à l'égard de l'Afrique : & d'ailleurs que cette terre n'ayant jamais esté cultivée, est plus condensée, & ne peuvent les arbres & plantes aisément tirer le suc de leur racine. En recompense de quoy aussi l'hiver y est plus tardif, comme nous avons n'agueres dit.

Les froidures étant passées, sur la fin de Mars toutes les voléscailles d'entre nous se mirer à l'environ de l'autre à cultiver la terre, & faire des semences pour y semer, & en recueillir des fruits. Ce qui vint bien à propos. Car nous fames fort incommodes l'hiver faute d'herbes de jardins. Quand chacun eut fait les semences, c'estoit un merveilleux plaisir de les voir croître & profiter chacun jour, & encore plus grand contentement d'en voir subodanément que nous fimes si bien que de continuer de bonne esboissance nous faisoit ^{nossement}

Culture de jardins.

Un rapport de la terre

oublier notre pais originaire, & principalement quand le poisson commença à r&ch&cher l'eau douce & venir à foison dans nos rivi&res, tant que nous n'en sçavions que faire. Ce que quand ie considere, ie ne me sçavrois assez imaginer comme il est possible que ceux qui ont esté en la Floride ay&ent souffert de si grandes famines, veula température de l'air qui est presque stable, & que leur famine vint és mois d'Automne, May, Juin, auquels ils ne devoi&ent manquer de poisson.

Tandis que les uns travailloient à la terre, le sieur de Poutincourt fit preparer quelques b&timens pour loger ceux qu'il esperoit nous devoi&ent succeder. Et considerant c&omment le moulin bras apportoit de travail, il fit faire un moulin à eau, qui fut fort admiré des Sauvages. Aussi est-il une inv&ntion qui n'est pas venue és esprits de nos mes dès les premiers siecles. Depuis cela mesme v&er&es eur&ent beaucoup de repos, car ils ne faisoient presque ri&en pour la pluspart. Mais ie puis dire que ce moulin nous soustruisoit des Ha&eres trois fois plus qu'il ne nous en e&st fallu pour vivre, à la l&ig&ee de nos M&embres: car la mer e&st haute & basse nuit jusqu'au moulin, au moy& dequoy le tam&is allant s'égayer par deux heures en l'eau de ce moulin pe&t de b&ne part au retour. Le sieur de Poutincourt en fit faire deux barriques, & une barrique de Sardines, pour en faire montre en France.

Parmi toutes ces choses le sieur de Poutincourt ne laissoit de penser au retour. Ce qui étoit un fait d'homme sage. Car il ne se laissoit pas tant fier aux promesses des hommes, que l'on ne considere qu'il y arrive bien souvent.

*Inv&ntion
d'un moulin
à eau.*

*M&embres de
Ha&eres.*

beaucoup de delastre en peu d'heure. Et partant
 le mois d'Avril il fit accommoder deux bar-
 ques, une grande, & une petite, pour venir cher-
 cher les navires de France vers Camysau, ou la
 Terre-neuve, car avenant que n'eussions point
 de secours. Mais la charpenterie faite, vn seul
 nous pouvoit arreter, c'est que nous n'a-
 vions point de boy pour caister nos vaisseaux:
 Cels qui étoit la chose principale avoit été ou-
 blié au partir de la Rochelle. En cette necessité
 importante, ledit sieur de Poutrincourt s'avisâ
 de recueillir par les bois quantité de gommes de
 sapin. Ce qu'il fit avec beaucoup d'etravail,
 & lui-même avec vn garçon ou deux le plus
 propre bien qu'en fin il eut quelques cent li-
 vres. Or pres ces fatigues ce ne fut encore tout.
 Il falloit fondre & purifier cela, qui étoit vn
 résineux, & incorn à notre Maître de
 la Terre, Champ-doré, & à ses marcelots, d'autant
 que la bay que nous avons vient de Norvege,
 & de Danzig. Neantmoins ledit sieur de
 Poutrincourt inventa le moyen de tirer la quin-
 tessence de ces gommes & écorces de sapins:
 Il fit faire quantité de briques, de quelles il façâ
 vn fourneau tout à jour, dans lequel il mit vn
 alambic fait de plusieurs chaudrons enchasser
 dans l'autre, lequel il emplissoit de ces gom-
 mes & écorces puis étant bien couvert on met-
 toit le feu tout à l'entour, par la violence duquel
 se devoit la gomme enclosé dans ledit alambic,
 se lever par en bas dans vn bassin. Mais il ne
 pouvoit pas dormir à l'entour, d'autant que le feu
 venant à la matiere tout étoit perdu. Cela

*Preparatif
 pour le res-
 tant.*

*Le résidu
 du four de
 Poutrincourt
 restant.*

priguis

*Sauvages
parques ay
p. 101. tout
parques
H. 101111.*

étoit admirable pour un personnage qui n'a
voit jamais vu faire: dont les Sauvages étoient
disoient en mots empruntez des Basques *Ende
d'auy Normandie*, c'est à dire, que les Normans
sçavent beaucoup de choses. Or appellent-ils
tous les François Normans (exceptes les Bas-
ques) par ce que la pluspart des pêcheurs qui
vont aux *Mogues* sont de ceste nation. Comme
de nous vint bien à point: car ceux qui nous ven-
droient querir étoient tombés en même fault que
nous.

Or comme celui qui est en attente n'a point
de bien ni de repos jusques à ce qu'il tiensse
qu'il desire: Ainsi en cette saison nous per-
toient souvent l'œil sur la grande entrée du
Port Royal pour voir s'ils découvroient par
quelque vaisseau arriver. En quoy ils faisoient plu-
sieurs fois tromper, se figurans tantot avoir eu
un coup de canon, tantot appercevoir les mâts
d'un vaisseau: & prenans bien souvent les cha-
loupes des Sauvages qui nous venoient voir par
des chaloupes Françaises. Car alors grande com-
pagnie de Sauvages s'assemblerent au passage du
Port pour aller à la guerre cōtre les Amoté-
quois, cōme nous dirés au livre suivit. En fin
cria tant Noé qu'il vint, & eumes nouvelles de
France le jour de l'Ascension avant midi.

*Nouvelles
de France.*



*Amour des François : Secret du sieur de Monts rem-
plu, & pourquoy. Avarice de ceux qui volent les
nouveaux de joys pour la naissance de Monseigneur
d'Orléans: Portement des Sauvages pour aller à la
courte Baye aux Membres ou: Voyages sur la côte de
la Baye Française: Traite féroce: Pile d'Ouzou-
de Sauvages comme font de grands voyages: Man-
sage convention d'armes: Mors d'acier: Pile de Loups-
marins: Etat de Pile Sainte-Croix: Erreur de Cham-
plain: Amour des Sauvages envers leurs enfans: Re-
tour au Fort Royal.*

CHAP. XVII.

LE Soleil commençoit à échauffer
la terre, & caillauder sa maîtresse
d'un regard amoureux, quand le
Sieur de Membres (après nos prie-
res solennellement faites à Dieu, &
de donner distribution au peuple, selon la coutu-
me) vint avertir qu'il avoit veu une voile
au large, c'est à dire dans le port, qui venoit vers
le Fort. A cette joyeuse nouvelle chacun va
voir, mais encore ne se trouvoit-il personne qui
en eût bonne veüe que lui, quoy qu'il soit âgé de
plus de centans. Néanmoins on découvrit bien-
tôt ce qui en étoit. Le sieur de Pourthincourt fit
suffisance appreter la petite barque pour aller
connoître. Champ-doré & Daniel Hay y alle-
rent, & par le signal qu'ils nous donnerent éans
moins que s'étoient amis, incontinent firent
tirer quatre canons, & une douzaine de feu-

*Une voile
de Sauvages
général.*

*Salutation
par un
du.*

*Sicet d'elles
sur l'écrit
au fleur de
Postris
1697.*

*Service du
fleur de
Montes
1697.*

convenez, pour saluer ceux qui nous venoient
voir de si loin. Eux de leur part ne manquèrent à
commencer la fête, & décharger leurs pièces,
au quels fut rendu le reciproque avec viant. C'é-
roit tant seulement une petite barque marchant
sous la charge d'un jeune homme de Sain-Ma-
lo nommé Chevalier, lequel arrivé au Fort bu-
la ses lettres au sieur de Pontreincourt, lesquelles
furent lues publiquement. On lui mandoit que
pour ayder à sauver les frais du voyage, le navire
(qui étoit encor le TOMAS) s'attacheroit au port
de Campées pour y faire pecherie de Morues. Les
marchans associés du sieur de Mors ne sçachant
pas qu'il y eût pecherie plus loin que ce lieu
roulefois que s'il étoit nécessaire il fit venir ledit
navire au Port Royal. Au reste, que la société se
voit rompue, d'autant que contre l'honneur de
devoit les Holandois (qui ont tant d'obligation
à la France) conduits par un traître François nom-
mé La Jeunesse, avoient l'an precedent enlevé
les Castors & autres pelleteries de la grande Li-
viere de Canada: chose qui tournoit au grand dé-
triment de la société, laquelle parant ne pou-
voit plus fournir aux frais de l'habitation de ce-
la, comme elle avoit fait par le passé. Joint que le
Conseil du Roy (pour ruiner cet affaire) ou avoit
nouvellement revu que le privilege octroyé pour
dix ans au sieur de Montes pour la traite de
Castors, chose que l'on n'eût jamais esperé.
pour cette cause n'envoyoient personne pour
trouver là après nous. Si nous eussions eu le joyeu
de voir nôtre secours assenté, nous eussions eu
une grande tristesse de voir une si belle & si

accourprise rompiu: que tant de travaux & de peules passés ne serviroient de rien & que l'esperance de planter là le nom de Dieu, & la Foy Catholique s'en alloit evanouir. Neantmoins apres que le sieur de Pourtincourt eut long temps songé sur ceci, il dit que quand il y devoit venir tout seul avec sa famille, il ne quitteroit point la parie.

Ce nous estoit, di-je, grand d'ueil d'abandonner une terre qui nous avoit produit de beaux bleds, & tant de beaux ornemens de jardins. Tout ce qu'on avoit peu faire jusques là s'avoit esté de trouver lieu propre à faire une demeure arecée, & une terre qui fût de bon rapport. Et cela étant fait, de quitter l'entreprise, c'étoit bien manquer de courage. Car passée une certaine année il ne falloit plus entretenir d'habitation. La terre étoit suffisante de rendre les necessités de la vie. C'est le sujet de la douleur qui pouvoit ceux qui étoient amateurs de voir la Religion Chrétienne établie en ce pais là. Mais d'ailleurs le sieur de Monts, & ses associés érans en terre, & n'ayans point d'avancement du Roy, n'estoit chose qu'ils ne pouvoient faire sans beaucoup de difficulté, que d'entretenir une habitation par delà.

Voilà les effets de l'envie, qui ne s'est pas glissée seulement es cœurs des Hollandois pour ruiner une si sainte entreprise, mais aussi des nôtres. Apres, donc s'est moostree grande & insupportable envie des Marchans qui n'avoient part à l'entreprise du sieur de Monts. Et sur ce je diray abondant, que de ceux qui nous souvenus que

*nostre si-
sieur de Pour-
tincourt,*

*Envisage-
ant le sieur
de Monts,*

*L'oratoire
sur la mort*

*L'oratoire
sur la mort
noble.*

*Basle trom-
pée de Sa-
maritan.*

tir en ce pais là il y en a en qui ont ôté méchan-
ment aller dépouiller les morts, & voler les Ca-
stors que ces pauvres peuples mettoient pour le
dernier bien-fait sur ceux qu'ils enterraient, sans
que nous dirons plus amplement au demis li-
vre. Chose qui rend le nom François odieux &
digne de mépris parmi eux, qui n'ont rien de
semblable, mais le cœur véritablement noble
& généreux, n'ayans rien de particulier, ainsi que
les choses communes, & qui font ordinairement
des présents (& ce fort libéralement, selon leur
moyen) à ceux qu'ils aiment & honorent. Erro-
re ce mal, est arrivé que les Sauvages, lors que
nous étions à *Caspéan*, tuèrent celui qui vint
monstré à nos gens les sépulcres de leurs mort.
Je n'ay que faire d'alléguer ici ce que raconte He-
rodote de la ville de du Ruy Darius, lequel pré-
sant avoir trouvé la mere au nid (comme on dit)
s'est à dire des grands thresors au tombeau de
Semiramis Royne des Babyloniens, car un peu de
noz, ayant au dedans trouvé un écrit au caracte-
re au premier, qui le tensoit aigrement de sa va-
rieuse & méchanceté.

Revenons à nos tristes nouvelles & aux re-
grets sur icelles. Le sieur de Pourtincourt vint
fait proposer à quelques uns de nôtre compa-
gnie s'ils vouloient là demeurer pour un an, &
s'en presenta huit, bons compagnons, auxquels
on promettoit chacun une barrique de vin, de ce
ui qui nous restoit, & du blé suffisant pour
une année; mais ils demanderent si hauts prix
qu'il ne peût pas s'accommoder avec eux. Ain-
si fallut résoudre au retour. Le jour de départ
nous fimes les feux de joye de la naissance de

Monsieur le Duc d'Orléans, & recomman- Faux de 1673 de la naissance de Monsieur d'Orléans.
dames à faire bouillonner les canots & fuscon-
naires, accompagnés de force mousquetades, le
soir après avoir sur ce sujet chargé le Fr. Deum.

Le dit Chevalier apporteur de nouvelles avoit
en charge de Capitaine au navire qui étoit de-
partir à Compostela, & en cette qualité on lui avoit
baillé pour nous amener six montons, vingt-quin- Refraichij
sont en-
voyé au
sieur de Pen-
necourt.
ze peules, six livres de poivre, vingt livres de ris,
autant de raisins, & de pruniaux, un millier d'a-
mandes, six livres de muscades, un quatteron de
saule, demi livre de giroffles, deux livres d'e-
corces de citrons, deux douzaines de citrons, au-
tant d'escargots, un jambon de blajones, & six au-
tres jambons, six barriques de vin de Gascogne,
autant de vin d'Espagne, une barrique de
beuf salé, quatre pots & demi d'huile d'olive, un
baril d'olives, un baril de vinaigre, & deux pains
de sucre : Mais tout cela fut perdu par les che-
utes par fortune de gneule, & n'en vimes pas

grand cas: néanmoins l'ay mis ici ces denrées a- Tout de
garnis
fait au sieur
de Penne-
court.
fin que ceux qui voudroient aller sur mers'en pour-
voient. Quant aux peules & moutons on nous
dit qu'ils étoient morts durant le voyage: ce que
nous crumes facilement: mais nous desirions en
avoir qu'on nous en eût apporté les os. On nous
dit encore pour plus ample resolution, que l'on
souloit que nous fussions tous morts. Voilà sur
ceuy fut fondée la miséricorde. Nous ne lassâ-
mes toutefois de faire bonne chère: audit Che-
valier & aux siens, qui n'étoient pas peul nom-
bre, ni buveurs semblables à feu Monsieur
de Marquis de Pisani. Occasion qu'ils ne se

deplaisoient point avec nous: car il n'y avoit que du cidre bien arrosé d'eau dans le navire où ils étoient venus pour la portion ordinaire. Mais quant audit Chevalier, dès le premier jour il parla du retour. Le sieur de Pourrascoert le vit quelques huit jours en esperance: au bout de quels voulant s'en aller, ledit sieur mit des gens dans sa barque, & le recing sur quelque rattaché que ledit Chevalier avoit dit qu'étant à *Campas* il mettroit le navire à la voile, & nous lairait li.

*Messieurs
Parole de
Chevalier
rattaché
sieur de Pourrascoert.*

A la quinzaine ledit sieur envoys une barque nommée *Campas* chargée d'une partie de nos ouvriers, pour commencer à detrapper la maison. Au commencement de Juin les Sauvages en nombre d'environ quatre cens partirent de la cabane que le *Sagamo Membertis* avoit façonnée de nouveau en forme de ville environnée de hautes palissades, pour aller à la guerre contre les *Atouchiquois*, qui fut à *Chéséer*, à environ quatre-vingt lieues loin du Port Royal, d'où ils retournerent victorieux, par les stratagemes que je diray en la description que j'ay faite de cette guerre en vers François. Les Sauvages furent près de deux mois à s'assembler là. *Makouak* grand *Sagamo* les avoit fait avertir d'aller & avant l'hiver j'ay envoyé hommes espies, qui étoient les deux fils *Atandes* & *Atandevé*, pour leur donner là le rendez-vous. Ce *Sagamo* est homme des-ja fort vieil, & a vu le Capitaine Jacques Quartier en ce pais là auquel temps il étoit des-ja marié, & avoit enfans, & neantmoins ne paroît point avoir plus de cinquante ans. Il a été fort grand guerrier & long

*Savages
vous à la
guerre.*

*Membertis
qu'il venoit
à ça.*

aïre en son jeune âge & durant sa vie. C'est
 pourquoy on dit qu'il a beaucoup d'ennemis, &
 est bien aise de se tenir auprès des François pour
 vivre en leurs loix. Durant cette assemblée il fallut
 lui faire des presens & dons de blé & fèves, mê-
 me de quelque baïll de vin, pour fétoyer ses a-
 mi. Car il remoneroit au sieur de Poutrincourt
 « Je suis le *Sagamos* de ce pays ici, j'ay le baïll
 « d'élection aini, & de tous les Normis (car ain-
 « si appellé- ilz les François, ainsi que j'ay dit) &
 « que vous faites cas de moy: ce me seroit vn re-
 « proche si je ne monstrois les effets de telle
 « chose. Et neantmoins soit par envie ou surre-
 « ment, vn autre *Sagamos* nommé *Chéaudan*, lequel
 « d'ibien ami des François nous fit rapport que
 « *Amétois* machinoit quelque chose contre nous,
 « & avoit harangué sur ce sujet. Ce qu'entendu
 par le sieur de Poutrincourt, soudain il l'envoya
 querir pour l'étonner, & voir s'il obéiroit. Au
 premier mandement, il vint seul avec deux gens,
 & ne fit aucun refus. Occasion qu'on le laissa re-
 tonner en paix apres avoir receu bon traite-
 ment, & quelque bouteille de vin, lequel il aime,
 parce (dit-il) que quand il en a beu il dort bien,
 & n'a plus de loïn, ni d'apprehension. Ce *Amé-
 tois* nous dit au commencement que nous vîn-
 mes là qu'il vouloit faire vn present au Roy de
 sa mine de cuivre, par ce qu'il voyoit que nous
 faisons cas des métaux, & qu'il faut que les *Sa-
 gams* soient honnêtes & liberaux les uns envers
 les autres. Car lui étant *Sagamos* il s'estime pareil
 au Roy, & à tous les Lieutenans: & disoit sou-
 vent au sieur de Poutrincourt qu'il lui étoit

Remoneroit-
ce de *Amé-
tois*.

Amétois
rapporte con-
tre *Amétois*
100.

Chéaudan
de *Amétois*
100.

Amétois
de *Amétois*
100.

Amétois
100.

grand ami, frere compaignon, & égal, montrant cette égalité par la fonction des deux doigts de la main que l'on appelle *roses*, ou le doigt de *demôn* ainsi. Or voyoit que le present qu'il vouloit faire à sa Majesté fût chose d'été elle ne se soucioit, néanmoins cela lui parloit de bon courage, lequel doit être prisé comme si la chose étoit plus grande, ainsi que fit ce Roy des Perles qui receut d'aussi bonne volonté vne pleine main d'œuf d'un païsien comme les plus grands presents qu'on lui avoit fait. Car si *Mendocino* eût eu davantage il l'eût offert liberalement.

*Peuget fut
la car de la
Roya Fran-
çoise.*

*Assemblé
de Sauvages
par François
Peuget.*

Le sieur de Pontreincourt n'ayant point osé de partir de là qu'il n'eût vu l'issue de son affaire, c'est à dire la maturité des b'és, il debboit après que les Sauvages furent allés à la guerre, se faire voyages le long de la côte. Et pour ce que Chevalier desiroit aller quelques Castors, il envoya dans vne petite barque à la riviere de Saint-Jean, dite par les les Sauvages *Ojigoué*, & de Saint-Croix: & lui Pontreincourt s'en alla dans vne chaloupe à ladite mine de cuivre. Le fardé voyage dudit Chevalier: se traversa par le Bep François pour aller à ladite riviere: là où si tôt que fumes arrivés nous fut apportée demie douzaine de Saumons fraîchement pris: & y feismes quatre jours, pendant lesquels nous allâmes es embouches du Sagamos *Côchouan*, là où nous vîmes quelques quatre-vingt ou cent Sauvages tout nus, hors-mis le brayer, qui faisoient Tabagie des farises que ledit Chevalier avoit troqué contre leurs vieilles pipes péchées de bois (car ilz ne lui bailloient que ce

qu'il ne vouloit point.) Ainsi fit-il là un trafic fortide que la prise peu. Mais il peut dire que Po- Trade pr-
 deur du sucre est suave & donnee de quelque cho- de.
 se que ce soit, & ne dedaignoit pas l'Empereur
 Vespasien de recevoir par sa main le tribut qui
 lui venoit des pilloçiers de Rome.

Etant parmi ces Sauvages le *Sagou Chikendua*
 son vintut donner le plaisir de voir l'ordre &
 geste qu'ils tiennent allans à la guerre, & les fit
 nos passer devant nous, ce que je reserve à dire
 en décrivant l'ivre. La ville d'*Ouignade* (ainsi l'ap- Liv. 4. chap
 pelle la demeure dudit *Chikendua*) étoit un grand 25.
 cados sur un tertre fermé de hauts & menus Vill. d'ou-
 arbres attacher l'un contre l'autre, & au dedans gnade.
 plusieurs cabannes grandes & petites, l'une dé-
 quelles étoit aussi grande qu'une halle, où se re-
 tenoit beaucoup de menages : & quant à celle
 où il faisoit la Tabagie elle étoit un peu moi-
 des. Une bonne partie d'édits Sauvages étoient
 de *Sachopé*, qui est le commencement de la
 grande riviere de *Canada*, & nous dirent que
 de lay demeure ils venoient là en six jours, dont
 nous fest étonné, veu la distance qu'il y a par
 ter : mais ils abbregeant fort leurs chemins, Sauvages
 & font des grans voyages par le moyen des lices comme font
 écripières, au bout dequelles quand ils sont de gabarces
 jerveaux, en portant leurs canots trois ou 40.
 quatre lieues ils gaignent d'autres rivieres qui
 ent un couraire court. Tous ces Sauvages
 sient là venus pour aller à la guerre avec
 les autres contre les *Armonchiquois*.

Or d'autant que j'ay parlé de cette riviere

d'ouïsant au voyage du fleur de Montz, je n'en diray ici autre chose. Quand nous retournâmes à nôtre barque qui étoit à demie lieue de là à l'entrée du Port à l'abri d'une chanliée que la gu y a fait, nos gens (& particulièrement Champ-doré, qui nous conduisoit) étoient en peine de nous, & ayans vu de loïn les Sauvages en armes pensôient que c'étoit pour nous mal faire; qui eût été aisé, pource que nous n'étions que deux. Et par ainsi furent bien aises de nôtre retour. Après que le lendemain vint le Devin du quartier crier comme vn desesperé à l'endroit de nôtre barque. Ne sachans ce qu'il vouloit dire on l'envoya querir dans vn petit bateau, & nous vin haranguer, & dire que les Armouchiquois étoient dans les bois, & les venoient attaquer, & qu'ils avoient tué de leurs gens qui étoient à la chasse; & partant que nous descendissions à terre pour les assister. Ayés ouï ce discours qui ne me doït à riende bon selon nôtre jugement, nous lui dimes que nos iournees étoient limitées, & ne vivres aussi, & qu'il nous convenoit gagner tôt. Se voyant éconduit il dit que devant qu'il fit deux ans il faudroit qu'ils tuassent tous les Normans, ou que les Normans les tuassent. Nous nous moquâmes de lui, & lui dimes que nous allions mettre nôtre barque devant leur Fort pour les aller tous facerger. Mais nous ne le fîmes pas. Car nous partîmes ce jour là: & eut vent contraire, nous nous mîmes à l'abri d'une petite île, où nous fumes deux jours pendant lesquels l'un alloit tirer aux Canars pour la provision; l'autre faisoit la cuisine: Champ-doré &

*Rafé d'un
Aout-mois,
ou Devin
Sauvage.*

roy allions le long des rochers avec marteaux & ciseaux cherchant s'il y avoit point quelques mines. Ce que faisant nous trouvâmes de l'acier *Mine de* en quantité entre les roches, dont nous fîmes *com.* provision pour en faire monter au sieur de Pouincourt.

De là nous allâmes en trois journées à l'île Sainte-Croix étant souvent contrariés des vents. Et parce que nous avions mauvaise conjecture sur les Sauvages que nous avions vus en grand nombre à la rivière de Saint-Jean, & que la troupe partie du Port Royal étoit encore à Memans (île entre le dit Port Royal & Sainte-Croix) de laquelle *Memoir.* nous voulions pas fier, nous faisons bon *Des part.* parti la nuit: pendant lequel nous oyions souvent la voix des Loups-marins, qui cessent bloient *Voix de* presque celle des Chat-huans: chose contraire à *Loups-mar-* l'opinion de ceux qui ont dit & écrit que les pois- *sons.* sons n'ont point de voix.

Arrivés que fîmes en ladite île de Sainte- *Arrivés en* Croix, nous y trouvâmes les batimens y laissez *l'île Sainte-* tout entiers, fors que le magasin étoit décomposé *Croix.* sur un côté. Nous y trouvâmes encore du vin *Etat d'In-* d'Espagne au fond d'un tonneau, duquel nous beu- *dr.* mûmes, & n'étoit guère gâté. Quand aux jardins nous y trouvâmes des choux, oseille, & laitues, dont nous fîmes cuisine. Nous y fîmes aussi de bons parez de tourtres qui sont là fréquentes dans les bois. Mais les herbes y sont si hautes, qu'on ne pouvoit les trouver quand elles étoient mûres & tombées à terre. La cour y étoit pleine de tonneaux entiers, lesquels quelques matelots mal disciplinez brisèrent pour

*Sauvages de
multitudes
sans que
l'usage de
Chouettes.*

leur plaisir, dont j'eus horreur quand je le vi, & jugeay mieux que devant que les Sauvages étoient (du moins civilement) plus humains & plus gens de bien que beaucoup de ceux qui portoit le nom de Chrétien, ayés depuis trois ans pardonné à ce lieu, auquel ils n'avoient seulement pris un morceau de bois, ni du sel qui y étoit en grande quantité dur comme roche.

Champlain

Je ne sçay à quel propos Champlain en la relation de ses voyages imprimée l'an mille six cents treize, s'amuse à écrire que le n'ay point plus loin que Sainte-Croix, veu que l'ensigne le côterait. Mais il est peu mémoratif de ce qu'il fait, disant il même (pag. 171.) que l'indit Sainte-Croix se port Royal, n'y a que quatorze lieues, & en la pa. 93. il avoit dit qu'il y en a 27. Et si on regarde la charte géographique il s'en trouve pour le moins quarante.

Au partir de là nous vîmes moniller l'océan parmi un grand nombre d'îles confuses, où nous vîmes quelques Sauvages, & criames pour les faire venir. Ilz nous s'envoyèrent le même jour. A quoy un des nôtres repliqua *Oïm xias*, c'est à dire, qui êtes-vous? Ilz ne voulurent se déclarer. Mais le lendemain *Oagwaw Sagamos* de cette riviere nous vint trouver, & commença à nous dire que nous avions ouï. Il se dispoisoit à faire *Motobow* & sa troupe à la guerre, en laquelle il fut gravement blessé, comme j'ay dit en mon vers sur ce sujet. Ce *Oagwaw* a une fille âgée d'environ onze ans bien agreable, laquelle se sient de *Poutrincourt* de sçavoir, & l'a plusieurs fois demandée pour la bailler à la Reine, lui promettant que jamais il n'auroit fait

*Aimer de
Sagwaw
avec sa fille
enfant.*

de blé, ni d'autre chose; mais onques il ne s'y est
 nous accorder.

Enst entré en nôtre barque, il nous accom-
 pagna jusques à la plaine mer, là où il se mit en sa
 chaloupe pour s'en retourner, & de nôtre part
 arrivâmes au Port Royal, à l'entrée duquel nous
 arrivâmes avant le jour, mais fumes devant nô-
 tre Fort instantement sur le point que la belle Au-
 gure commençoit à montrer sa face vermeille
 sur le sommet de nos coraux chevelus. Le mon-
 de étoit encore endormi, & n'y en eut qu'un qui
 se leva au continuel abbayement des chiens; mais
 nous fumes bien réveiller le reste à force de
 maquetsades, & d'éclats de trompettes. Le
 fleur de Pourincourt étoit arrivé le jour de de-
 vant de son voyage des mines, où nous avons dit
 qu'il devoit aller; & l'autre jour précédant étoit
 arrivée la barque qui avoit porté partie de nos
 vivres à Caupson. Si bien que tout assemblé il
 ne estoit plus que de préparer les choses neces-
 saires à nôtre embarquement. Et en cette affaire
 nous vint bien à point le moulin à eau. Car au-
 trement il n'y eût eu aucun moyen de préparer
 assez de farines pour le voyage. Mais en fin nous
 en eumes de reste, que l'on bailla aux Sauvages
 pour se souvenir de nous.

*Arrivée au
 Port Royal.*



Part de Campfeau: Partement du Port Royal: Jours de huit jours: Aro-en-ciel paroiffant dans l'eau: Port Savant: Culture de la terre en trois lieux. Ite: Regrets des Sauvages au départ du fleur de France: Retour en France: Voyage au Mont Saint Michel: Fruits de la Nouvelle-France: Fruits présents au Roy: Voyage en La Nouvelle-France depuis le retour dudit fleur de Poutrincoort: Lettre au fleur de France au Saint Père à Rome.

CHAP. XVIII.

*Deffcription
du Port de
Campfeau.*



*Partement
du Port
Royal.*

V A le point qu'il falloit dire Adieu au Port Royal, le fleur de Poutrincoort envoya son peuple les uns apres les autres avec le navire à Campfeau, qui est un Port au large ou huit lies où les navires peuvent être à l'abri des vents: & li y a une baie profonde de plus de dix lieues, & large de trois lieues, ledit lieu distant dudit Port Royal de plus de cinquante lieues. Nous avions une grande barque, deux petites & une chaloupe. Dans l'une des petites barques on mit quelques gens que l'on envoya devant. Et le trentième de l'année partirent les deux autres. L'éclair dans la grande conduite par Champ-doré. Mais le fleur de Poutrincoort voulant voir une fin de nos lies femez, attendit la maturité d'iceux, & de

meur encoce onseieurs apres nous. Cepen-
dant nostre premiere iournée ayans esté au Pas-
sage du Port-Royal, le lendemain les brumes ^{Brumes de}
virent s'étendre sur la mer, qui nous tindrent ^{deux iours.}
deux iours entiers; durant lesquels c'est tout ce
que nous fecumes. faire que de gagner le cap
de-Sable, lequel ne vimes point.

En ces obscuritez Cymmeriennes ayans vi-
suer partré en mer à cause de la nuit, nostre an-
cre vint tellement qu'au matin la marée nous
amena partré parmi des îles, & m'écroule que ne-
vous perdimus au choc de quelque rocher. Au-
toit pour le vivre le poisson ne nous m'acquoy-
point. Car en vne demie heure nous pouvions ^{habiter me.}
prendre des Moruës pour quinze iours; & des ^{deux ou trois}
plus belles & grasses que j'aye iamais veu, icel-
les de couleur de carpes: ce que ie n'ay oncques
aperçeu qu'en cet environ d'icel cap de Sa-
ble lequel après avoir passé la marée (qui vole
en cet endroit) nous porta en peu de temps ^{Part de la}
à l'île de la Héve, ne pensans être qu'au port ^{Héve.}
de Mouton. Là nous demeurames deux iours;
dans le port même nous voyions moëde la
craie à l'ameçon. Nous y trouvames force
de corail rouge; & de la marcaélite de mine de
cuivre. On y lit aussi quelque troquement de
lettres avec les Sauvages.

De là en avant nous eumes vent à souhait, & en
peu de temps avins vne fois qu'étant sur la
mer le vent à notre conduéteus Champ-do-
que nous allions roucher; pensant voir le
cap de la mer: mais ie fus decen par l'Arc-en ^{des îles de}
ciel qui paroilloit avec toutes ses couleurs de ^{parcilles}

dans l'eau, & se paill' ombraige, que faisoit sa
 icelle noire voile de Beau-pré, opposé au So-
 leil, lequels se semblant les rayons dans le fond
 dudit voile, ainsi qu'il fait dans la nuit, les
 rayons étoient contraints de reverberer dans
 l'eau, & faisoit certe merveille. Enfin nous ar-
 vâmes à quatre lieues de Campson à un Port où
 faisoit le pécheur un bon vieillard de Saint-Jean
 de Luz nommé le Capitaine Savalet, lequel
 nous recut avec toutes les courtoisies du mon-
 de. Et pour autant que ce Port (qui est petit,
 mais très-beau) n'a point de nom, le Roy quel-
 qu'un de ses Chanciers en graphique du nom de Sa-
 valet. Ce bon personnage nous dit que ce voyage
 étoit le quarante-deuxième qu'il faisoit par-
 la, & toutefois les Terrenouviers n'en font tout
 les ans qu'un. Il étoit merveilleusement con-
 tent de sa pêche, & nous disoit qu'il faisoit
 tous les jours pour cinquante escus de Morue.
 Si que son voyage vaudroit dix-mille francs. Il
 avoit seize hommes à ses gages, & son vaisseau
 étoit de quatre-vingt tonneaux, qui pouvoit
 porter cent mille livres de morues seches. Il étoit
 quelquefois inquiet des Sauvages, lesquel-
 les, lorsqu'ils s'approvoient & s'approchoient
 alloient dans son navire, & lui emportoient
 qu'ils vouloient. Et pour éviter cela il les me-
 nageoit, & nous venions & les mettoit
 tous au fil de l'épée, s'ils lui faisoient tort. Ce
 les intimidoit, & ne lui faisoient pas tout le mal
 qu'autrement ils eussent fait. Neanmoins
 toutes les fois que les pécheurs arrivoient à
 leurs chaloupes pleines de poissons, en Sa-

Port Sava-
 let.
 A. d. 1672.
 fait en la
 Tour.
 M. de la
 Harpe.
 de la
 Harpe.

A. d. 1672.
 Sauvages
 inquiets.

A. d. 1672.
 qu'ils em-
 portoient
 qu'ils vou-
 loient. Et
 pour éviter
 cela il les
 menageoit,
 & nous ven-
 ions & les
 mettoit
 tous au fil
 de l'épée, s'ils
 lui faisoient
 tort. Ce les
 intimidoit, &

A. d. 1672.
 toutes les
 fois que les
 pécheurs ar-
 rivoient à
 leurs chalou-
 pes pleines
 de poissons,

vigner choisissent ce que bon leur sembloit, & ne s'arrêtoient point aux Morues, ains prenoient des Merles, Bars, & Flotans qui vaudroient ici à Paris quatre écus, ou pl^s. Car c'est vn merveilleusement bon manger, quand principalement ils sont grands & épais de six doigts, comme ceux qui se péchoient là. Et eussent été difficile de les empêcher en cette insolence, d'autant qu'il eût toujours fallu avoir les armes en main, & la besogne s'écendoit. Or l'honnêteté de cet homme ne s'écendoit pas seulement envers nous, mais aussi envers tous les autres qui passèrent à son Port, car c'étoit le passage pour aller & venir au Port Royal. Mais il y en eut quelques uns de ceux qui nous vindrent querir, qui faisoient pis que les Sauvages, & se gouvernoient avec lui comme fait ici le gen-d'arme chez le bon homme chose que j'ouy faire à regret.

Nous fumes là quatre jours à-coste du vent contraire. Puis vintmes à Compton, où nous abordâmes l'autre bargue, qui vint dix iours après nous. Et quant au lieu de Pouetincourt & c^o où j'eus vu que le blé se pouvoit cueillir, il arracha un épi avec la racine pour en montrer par-dessus la beauté, bonté & demeurée hauteur. Il fit aussi des glaines des autres sortes de semences, comme de l'orge, avoine, chanvre, & autres, à mémoire de ce que ceux qui sont allés ci-devant au Canada, & à la Floride n'ont point fait. En quoy j'ay mesme jouy d'avoir été de la partie, & des autres culteurs de cette terre. Et ce se me fait plus d'aucune plus que si me venoit de voir les yeux de nos Ancien pers. Nos grand Roy, &c.

Culture de
le terre est
en l'année
de 1634.

*Strabon.**L. Cincius
L. Cincius*

grand Prêtre, & grand Prophete, de qui le mé-
tier étoit d'estre laboureur & vigneron : & les
luciens Capitaines Romains Terrens, qui fut
trouvé semant son champ lors qu'il fut mandé
pour conduire l'armée Romaine : & *Quintus
Cincius*, lequel tout poudreux laboureur
quatre arpens de terre à tête nue & estomach
deouvert, quand l'huissier du Senat lui appor-
ta les lettres de Dictature : de sorte que ce
huissier fut contraint le prier de vouloir se cou-
vrir avant que lui declarer sa charge. M'étant
plû à cet exercice, Dieu a benim mon petit tra-
vail, & e y en en mon jardin d'aussi beau fru-
itment qu'il y sçauroit avoir en France, daup
ledit fleur de Pourraincourt me donna une
glanne quand il fut arrivé audit Port de Com-
plegn, laquelle j'avec vint de segle (je garde avec
son grain dès il y a dix ans.

*Strabon des
Sarmates,
de sa guer-
re.**L'histoire des
Sarmates
en partie
des François*

Il étoit prêt de dire Adieu au Port Royal,
quand voicy arriver *Memberton*, & sa compa-
gnie, victorieux des Armouchiquois. Et pour-
te que j'ay fait une description de cette guerre
en vers François, je n'en veux ici remplir mon
papier, étant desirieux d'abréger plutôt que de
chercher nouvelle matiere. - A la priete dudit
Memberton il demeura encôre un jour. Mais
ce fut la patrie au partir, de voir pleurer ces pau-
vres gens, lesquels on avoit toujours tenu en
espectance que quelques uns des nôtres détachés
seroient auprès d'eux. En fin il leur fallut per-
mettre que l'air suivant on y envoyeroit de
ménages & familles pour habiter rocalement
leur terre, & leur enseigner des métiers pour

les faire vivre comme nous. En quoy ils se
consolent aucunement. Il y restoit dix bar-
ques de farine qui leur furent baillées avec les
blez de nôtre culture, & la possession du ma-
noir, s'ils vouloient en user. Ce qu'ils n'ont pas
fait. Ces gens peuvent être constants en une
place vivans comme ils sont.

L'onzième d'August ledit sieur de Pour-
tours partit lui-même dudit port-Royal des
deux chaloupes pour venir à Campseau: chose
merveilleusement hazardouse de traverser six
de bayes & mers en un si petit vaisseau chargé
de neuf personnes, des vivres nécessaires au
voyage, & assez d'autres bagages. Erans arrivés
audit port de ce bon homme Savalet, leur fit
recevoir bon accueil qu'il lui fut possible: & de là
nous vindrent voir audit Campseau, où nous dé-
meurâmes encore huit jours.

Le troisième de Septembre nous levâmes les
ancres, & avec beaucoup de difficultez forçâmes
hors les brisans qui sont aux environs dudit
Campseau. Ce que nos marins firent avec
deux chaloupes qui portoient les ancres bien
avant en mer pour soutenir notre vaisseau, à fin
qu'il n'allât donner contre les rochers. En fin
cinq en mer on laissa à l'abandon l'une des
chaloupes, & l'autre fut tirée dans le bonas, de
quel costé nôtre charge portoit cent milliers
de Morues, que seches que vertes. Nous eumes
assez bon vent jusques à ce que nous approchâ-
mes les terres del'Europe. Mais nous n'avions
point le bon traitement du monde, par ce
que, comme j'ay dit, ceux qui nous vindrent

querir présumans que nous fussions mort, & voient accommoder de nos rafraichissemens. Nos ouvriers ne beurent plus de vin depuis qu'ilz nous eurent quittés au Port-Royal: Et nous n'en avions gueres, par ce que ce qui nous abondoit fut peu joyeusement en la compagnie de ceux qui nous apportentent nouvelles de France.

Tout des Isles de l'Occident par où l'on va en France.

Le vingt-troisième Septembre nous eumes en vûe les Isles de Sorlingues, qui sont à la pointe de Cornouille en Angleterre. Et le vingt-huitième pensans venir à Saint-Malo, fumes obligés de relâcher à Roscoff en la basse Bretagne, où nous demeurâmes deux iours & demi à nous rafraichir. Nous avions un Sauvage qui se devoit assez étonné de voir les batimens, clochers, & moulins à vent de France: mêmes les femmes qu'il n'avoit oncques veu vêues à notre mode. De Roscoff nous vimmes avec beaulté rendre grâces à Dieu audit Saint-Malo. En quoy ie ne puis que te ne loue la providence & la vigilance de nostre Maître de navire Nicolas Martin, de nous avoir si dextrement conduit, en une telle navigation, & parmi tant d'écueils & capotées rochers d'éc est remplie la côte d'entre le cap d'Ouessans & ledit Saint-Malo. Car si cecy ei est loisible en ce qu'il a fait, le Capitaine Foulques se l'est moins de nous avoir mené parmi tant de vents contraires en des terres incognues où nous nous sommes efforcés de jeter les premiers fondemens de la Nouvelle-France.

Avans demeuré trois ou quatre iours à Saint-

Malo, nous allâmes le lieu de Positioncourt, ^{Voisage de} son fils, & moy au Montsaint-Michel, où nous ^{Monsieur de} vîmes les Reliques dudit lieu, & le Bouclier ^{Saint Mi-} de ce saint Archevêque. Il nous fut dit que le sieur ^{chel.} Evêque d'Avranches depuis quatre ans avoit ^{de} défendu de le plus monter. Quant au bâtiment ^{Saint Mi-} il meritoit d'être appelé la huitième merveille ^{chel.} du monde, tant il est beau & grand sur la pointe ^{de} d'une roche seule au milieu des ondes, la mer ^{de} hante son plain. Vray est qu'on peut dire que ^{de} la mer n'y venoit point quand ledit bâtiment ^{de} fut fait. Mais je repliqueray, qu'en quelque fa- ^{de} çon que ce soit il est admirable. La plainte qu'il ^{de} y parvoit en ce regard est, que tant de super- ^{de} bes édifices sont inutiles pour le jourd'hui, ainsi ^{de} qu'en la plupart des Abbâtes de France. Et à la ^{de} même veion est que par les engins de quelque ^{de} Archimede ils puissent être transportés en la ^{de} Nouvelle-France pour y être mieux employés ^{de} au service de Dieu & du Roy. Au retour nous ^{de} allâmes voir la pêcherie des huîtres à Cancale ^{de} & delà à Saint-Malo : où après avoir en core se- ^{de} journé huit jours, nous vîmes dans une bat- ^{de} te de beaucoup l'expérience du sieur de Pou- ^{de} tincourt, lequel voyant que nos conducteurs ^{de} étoient au bout de leur Latin, quand ils se vi- ^{de} rent entre les îles de Jerzey & Sarré n'ayant ^{de} osé osé de prendre cette route, où nous ^{de} avions été poullés par un grand vent d'Est- ^{de} sud, accompagné de brumes & pluyes) il ^{de} prit la Chartre marine en main, & fit les ai- ^{de} mes de navire, de manière que nous passâmes

le Raz-Blanchart (passage dangereux à des petites barques) & s'y immes à l'aide sur vau la côte de Normandie audit Houlleur. Dont Dieu soit loisé éternellement. Amen.

Adressé de
le Nouvelle
France
renouvé au
Roy.

Pier. Des.
et. ch. 2.

Quarante
premier
au Roy.

Estans à Paris ledit sieur de Poutrincourt presenta au Roy les fruits de la terre d'où il venoit, & spécialement le blé, froment, segle, orge & avoine, comme étant la chose la plus précieuse qu'on puisse rapporter de quelque pais que ce soit. Il eût été bien-faict de vouer ces premiers fruits à Dieu, & les mettre entre les enseignes de triphoe en quelque Eglise, à trop meilleure raison que les premiers Romains, lesquels s'enseignoient à leurs dieux & decesses champêtres *Terminus, Sais, & Serepta* des premiers fruits de leur culture par les mains de leurs sacrifices des champs initiés par *Romulus*, qui fut le premier ordre de la Nouvelle-Rome, lequel avoit pour blason un chapeau d'épics de blé.

Le même sieur de Poutrincourt avoit acheté une douzaine d'Ourdes grises au forcé de la coquille, lesquelles il pensoit faire toutes apporter en France, mais il y en a eu cinq de perdus, & les autres cinq il les a baillées au Roy, qui m'a eu beaucoup de contentement, & sont à France tant-bien.

Et d'autant que son premier but est d'étendre la Religion Chrétienne en la terre qu'il a pleuré sa Majesté lui octroyer, & à celle amener les pauvres peuples Sauvages, lesquels ne desirer autre chose que de se consacrer à nous en religion; il a été d'avis de demander la bénédiction du Pape de Rome premier Evêque en l'Eglise

par une missive faite de ma main au temps que j'ay commencé cette histoire, laquelle a esté envoyée à sa Sainteté avec lettres de sadite Majesté, en Octobre, mille six cens huit, laquelle comme servant à nôtre sujet, j'ay bien voulu coucher ici.

BEATISSIMO DOMINO
NOSTRO PAPA PAVLO V.
Pontifici Maximo.

BEATISSIME Pater, divina Veritas, & vera Divinitatis oraculo scimus Matth. 24. v. 14.
Evangelium regni cælorum prædicandū fore in vniuerso orbe in testimonium omnibus gentibus, antequam veniat consummatio. Unde (quoniam in saecum occasum ruit mundus) Deus hū postremis temporibus reuerens misericordia sua suscitavit homines fidei Christianae athletas fortissimos virisque militiae duces, qui zelo propagandæ religionis insulamati per multa pericula Christiani nominis gloriam non solum in vltimas terras, sed in mōdos nos (ut ita loquar) depurauerunt. Res ardua quidem, sed in via virtuti nulla est via—
inquit scito quidam veter. Ego IOANNES DE BIENCORVA, vulgò DE POUTRINCORVA, à tua religionis amator & assertor perpetuus, vestra Beatitudinis servus minimus,

pari (si fallor) animo dultas, unus ex multis
 devovi me pro Christo & salute populorum ac
 filii vestriam (ut vocant) hominum qui Nova
 Francia novas terras incolunt: idque nomine
 iam relinquo populum meum, & domum pa-
 tris mei, uxoremque & liberarum periculum mu-
 ram consortes facio, memor scilicet quod A-
 braham pater credentium idem fecerit, igno-
 ramque sibi regionem Deo dante peragravit, qui
 possessorum esset populus de semine eius vero
 Dei, veraque religionis cultor. Non equidem
 peto terram aureo argenti que beatam, non ce-
 teras spoliare gentes: mihi est in anima: sed
 mihi gratia Dei (si hanc aliquo modo consequi
 qui possim) terraque mihi Regia dono concessa
 & maris annuus proventus, tumendo popu-
 los sacrificium Christi. Mellis quidem mu-
 ta, operarii pauci: Qui enim splendide vi-
 vunt, aurumque sibi cogitare curant hoc quod
 negligunt, scilicet hoc seculum plus a quo de-
 gites. Quibus vero res est angusta divitiis
 ea rei nullè suscipere iniquitas, & haic auri
 rēda certi sunt impares. Quid igitur Au-
 ferendum negotium veri Christiani & pluri-
 mium. Et si frustra sex iam ab anno tot salu-
 tumus labore, tot evasimus periculis, ut
 cimus (dum ista meditamur) animi pericu-
 tione: sed in timore vero. Cum enim iumentis
 Deum omnia cooperentur in bonum.

Genes. 12.

Matth. 9.
 vers. 17.

Rom. 2.
 vers. 22.

*est dabitur quia Deus pro cuius gloria Hercules
 calceam istud opus agere dimar, adspiret votis
 nostris, quod quidam populum suum Israhalem
 portavit super alas aquilarum, & perduxit
 in terram melle & lacte fluentem. Et sic spe fre-
 tuus, qui quid est mihi seu facultatum, seu cor-
 poris vel animi verium, in re tam nobili li-
 benter & alacri animo expendere non vereror,
 hoc presertim tempore quo silent arma, nec
 datur virtuti sua fructus munere, nisi si in Tur-
 carum mentes nostras converterimus. Sed est
 quod utilius pro re Christiana faciamus, si
 populus istos latissimè patentes in Occidentali
 plaga ad Dei cognitionem adducere conemur.
 Illis enim armorum vi sunt ad religionem
 cogendi. Verbo tantum & doctrina est opus,
 omnia bonorum morum disciplina: quibus ar-
 ritibus olim Apostoli, sequentibus signis, maxi-
 me in hanc partem sibi, Deoque & Chri-
 stianis concilia verunt: itaque veram existit
 illud quod scriptum est: Populus quem non
 cognovi servivit mihi, in auditu auris o-
 cedavit mihi, &c. Filij alieni mentiti sunt
 mihi, &c. Filij quidem alieni sunt populi
 orientales iam à fide Christiana alieni, in-
 que propterea torqueri potest illud Evange-
 lio quod iam adimpletum videmus. Auferetur
 vobis regnum Dei &c dabitur gèti facienti*

Exod. 19.
vers. 4.

Psal. 17.
vers. 43.

Math. 23.
vers. 49.

fructus eius. Nunc autem ecce tempus accipibile, ecce nunc dies salutis, qua Deus visitabit & faciet redemptionem plebi sue, & populus qui eum non cognovit serviet ipsi, sed & in auditu auris obediet, si me indignum servum tanti maneris ducem esse patiatur. Quare in re Beatitudinis vestrae charitatem precifera misericordia Dei nostri deprecor, utilitatem imploro, adiuro sanctitatem, ne mihi ad istud opus iam iam properanti, vixi durissima, ac liberum, necnon domesticum, sociisque meis vestram benedictionem impertiri dignemini, quam certa fide credo nobis plurimum ad salutem non solum corporis, sed etiam animae, ab deo & ad terram nostram libertatem & prosperam vestri felicitatem profutarum. Faxit Deus Optimum Maximum, Faxit Dominum noster & Salvator Iesus Christus, Faxit una & Spiritus sanctus, ut in aliisima Principis Apostolatus puppi sedentes per multa secula Ecclesie societate clavam tenere possitis. Et in diebus vestris (qua vestra sane maxima gloria est) illud de propheta vaticinatum est: Adorabunt eum omnes Reges terrae: omnes gentes servient ei.

Plalm. 71.
vers. 11.

Velle Beatitudinis hinc hinc
mus ut deo collatum. I. A. A. S.
An. D. 1520. 1521.



CINQVIEME

LIVRE DE L'HISTOIRE

DE LA NOUVELLE- France.

Commençant ce qui s'y est exploié depuis nôtre
recour en l'an 1607.

*Statuts de nôtre grand Roy HENRI sur le sujet des
grands entreprizes : Ensemble des Sieurs de Monts
Et de Fontenay, Revocation du privilege de la
ville des Casters, Repensé aux envieux, Dignité
de sainte Chrétiens, Perils du fleur de Monts.*

CHAP. I.

LES grandes entreprizes sont
bien-leançes aux grans, & nul
ne peut s'acquiesir un renom ho-
norable envers la posterité, que
par des actions extraordinaires,
de difficile & de difficile execution. Ce qui de-
voit d'autant plus emouvoir nos François au
sujet duquel nous traitons, que la gloire y est
plus grande, & la recompense insstimable, telle

que Dieu l'a preparée à ceux qui gayment employent pour l'exaltation de son nom. Si notre grand Roy HENRI III. de glorieux memoire n'eust eu des desseins plus relevés tendans à assembler & rendre uniformes tous les costez de la Chrestienté, voire de tout l'univers, il estoit assez porté à ce que affaire ici. Mais l'ennemy qui a tranché ses jours au grand malheur non de nous seulement, mais de ces pauvres peuples Sarroges, pour lesquels nous esperions un prompt remedes pour parvenir à leur entiere conversion. Il ne faut pourtant perdre courage. Car nous faisons les plus desesperées Dieu souvent invente & se montre se courable.

*Calanité
de la mort
de Henry III.*

*De Mont.
De Bour.
court.*

Jusques icy il n'y a eu que les Sieurs de Mont & de Pontin court qui ayent pris le hazard de cette entrepryse, & ayent montré par effect le desir qu'ils avoient de voir cette terre Chrestianisée. Tous deux se sont par maniere de dire) mesvés pour ce sujet ; & néanmoins ont qu'ils pourroient respires de tant soit peu le soustenir, si ne veulent-ils quitter la partie pour ne decourager ceux qui ja se trouvent disposés à suivre leur trace. Ces deux icy donc ayans fait la planche aux autres, & jusques à presere (sont seuls qui (comme chefs) ont fait de la despense pour avancer cet ouvrage) est deux de de ce qu'il est fait, qu'il le discours de colivre doit être par. Et pour commencer par l'ordre des choses, le pres que nous eumes representé au feu Roy. A Monsieur le Chancelier, & autres personnes de qualité, les fruits de nostre culture. Je suis de Monts prescheur que je à sa Majesté pour

*Voit de
court.*

voit confirmation & renouvellement du privilège de la mine des Castors, qui lui avoit esté accordé l'année dernière à la poursuite des marchands de Saint Malo, qui cherchent leur profit, & non l'avancement de l'honneur de Dieu, & de la France. Sa requête lui fut accordée au Conseil, mais pour un an seulement. Ce n'étoit pour faire de grands projets sur un fondement si foible, & de si peu de durée. Et toutefois il n'y a rien de si naturel que de laisser à un chacun (privativement aux Français) la jouissance des biens qui sont en la terre qu'il habite: & particulièrement ici, où la cause est d'elle même si favorable, qu'elle ne devoit avoir besoin d'intercessions. Les causes principales de la revocation de la mine, étoit la cherté des Castors, que l'on avoit vendus au sieur de Monts: item la liberté du commerce octroyée aux sujets du Roy en une terre qu'ils fréquentent de temps immémorial: joint à ceci que ledit sieur ayant par trois ans joui du privilège, il n'avoit encore fait aucuns Chrétiens. Je ne suis point aux gages d'icelui pour défendre sa cause. Mais je sçay qu'aujourd'hui depuis la liberté remise ledits Castors se vendent au double de ce qu'il en retiroit. Car l'avidité y a esté grande: qu'à l'envi l'un de l'autre les marchands en ont gâté le commerce. Il y a plusieurs que pour deux gateaux, ou deux courtes en cuir ou un Castor, & aujourd'hui il en a pour quatre, ou vingt: & en a cette année mille. Plusieurs dits qui ont donné gratuitement & toute leur vie à la mission aux Sauvages, afin d'empêcher que le péché de la mine du sieur de Pontreuve, n'eût

Cause de la revocation des Castors.

Et si pour le bien de la France.

est grand l'avarice des hommes: Tant s'en faut donc que ceste liberté de commerce soit veüe la France, qu'au contraire elle y est extrêmement prejudiciable. C'est vne chose fort favorable que la liberté du trafic, puis que le Roy ayme les sujets d'un amour paternel: mais la cause de la religion, & des nouveaux habitans d'une province est encore plus digne de sa veue.

Coup favorable.

Tous ces Marchans ne donneront point un coup d'espée pour le service du Roy, & à l'armir sa Maesté pourra trouver là de bons hommes pour exécuter ses commandemens. Le public ne se ressent point du profit de ces particuliers, mais d'une Nouvelle-France toute l'antique France se pourra vn iour ressentir avec veüe, gloire, & honneur. Et quant à l'ancienneté de la navigation le diray qu'avant l'entreprise du Sieur de Monts nul de nos Mariniers n'avoit passé Tadoussac, fors le Capitaine Jacques Cartier. Et sur la côte de l'Océan nul Terrenavien n'avoit passé la baye de *Amptem* avant nostre voyage pour faire pêcherie. Pour n'avoir fait des Chrétiens il n'y a suiet de blâme: Le caractère Chrétien est trop digne pour l'appliquer de premier abord en vne contrée inconnüe, à des barbares qui n'ont aucun sentiment de religion. Et si cela eût été fait; quel blâme & regret eût-ce été de laisser ces pauvres gens sans pasteur, ni sans secours, lors que par la revocation dudit privilège nous sommes contrainctz de quitter tout, & reprendre la route de France: l'nom Chrétien ne doit estre profané, & ne faut donner occasion aux infideles de blasphemer contre.

Comme
Christ est
heureux.

Ain

Ainsi ledit Sieur de Monts n'y peu mieux faire, devant notre homme s'y fût trouvé bien empêché. Trois ans se sont passés devant qu'avoir trouvé une habitation certaine où l'air fût sain, & la terre plantureuse. Il s'est vu en l'île Sainte-Croix environné de malades de toutes parts parmi la rigueur de l'hiver, avec peu de vivres: chose qui n'étoit que trop suffisante pour étonner les plus résolus du monde. Et le prince en peu de son courage se porta parmi ces perils à cent lieus plus loin chercher un port plus salutaire qu'il ne trouva point, ainsi que nous avons dit ailleurs. En un mot je coucheray ici ce court quarrain du Prince de nos Poëtes:

*Perils de
leur de
Monts.*

*Il est bien aisé de reprendre,
Et mal-aisé de faire mieux.*

*Equipage du Sieur de Monts. Ketch. Commission de
Chapelain. Conspirateurs de terre. Femmes naturelles
de la terre. Serbur. Nouvelle. Défense par Jac-
ques Guartier.*

CHAP. II.

LE Sieur de Monts ayant obtenu prorogation du privilège sus-mencionné pour un an, quoy que ce fût une maigre esperance, toutefois pour les causes que j'ay dites au chapitre précédent, il résolut de faire encore un equipage, & avec quelques associés envoya trois

*De quel-
qu'un
au lieu
de la
ville de
Monts.*

vaisseaux garnis d'hommes & de vivres en son
 gouvernement. Et d'autant que le sieur de Bou-
 rin courtois pris son passage sur la côte de l'O-
 cean: pour ne l'empêcher, & pour le desir qu'a
 ledit sieur de Monts de pénétrer dans les ces-
 tes jusques à la mer Occidentale, & par li par-
 venir quelque jour à la Chine, il delibera de se
 fortifier en un endroit de la riviere de Canou
 que les Sauvages nomment *Kéou*, à quarante
 lieues au dessus de la riviere de Sagouay. Li ché
 est reduire à l'éroit, & n'a que la portée d'un
 canon de large: & par ainsi est le lieu fort com-
 mode pour commander par toute cette grande
 riviere. Champlain print la charge de commander
 & gouverner cette premiere colonie envoyée à
Kéou: où étant arrivé il fallut faire les logements
 pour lui & sa troupe. Enquoy il y eut de la fa-
 gueur à bon escient, celle que nous nous pouvons
 imaginer à l'arrivée d'un Capitaine Jacques Quer-
 rier au lieu de la dite riviere où il hiverna & de
 sieur de Monts en l'île Sainte-Croix: d'où s'en sui-
 virent des maladies qui en emporterent plusieurs
 au dela de fleuve Acheron. Car on ne trouva
 point de bois prêt à mettre en œuvre, ni aucun
 batimens pour reciter les ouvriers; Il fallut cou-
 per le bois à son tronc, desfricher le païs, & im-
 ter les premiers fondemens de l'osulte.
 Or cômme nos François se sont préquoyon-
 jours trouvez mutins en telles actions, ainsi
 en eut-il entre ceux-ci qui conspirerent contre
 ledit Champlain leur Capitaine.
 Le chef de cette cōspiration fut un sergent
 Normand, dit Jehan du Val, qui avoit été blessé

Esq. 1674
 de sieur de
 Monts.

Kéou. 1674.
 Sagouay.
 14.

Champlain

Ci desus
 les 1. chap.
 24. & 167.
 4. ch. 6.

Cōspiration

par les Amoschiquois au voyage du lieu de
 Poamcoust. Il s'étoit assuré de trois qui ne
 valent pas mieux que lui, & ceux-ci de plu- <sup>Voyez la def-
 sive des q.
 chap. 19</sup>
 sieurs autres, pour faire mourir Champlein, leur
 seigneur des méconvenemens sur la nourri-
 ture, & le trop grand travail, & disant que Cham-
 plein mort ils pourroient faire une bonne main
 par le pillage des provisions; & marchandises
 apportées de France, lesquelles ayans partagées
 retourneroient en Espagne dans des vaisseaux
 de leurs Espagnols qui étoient à Tadou-
 ssa, pour vivre heureusement. Cette entrepre-
 nse fut découverte par un autre Serracier dit An-
 drosin Navel plus timoré & conscientieux que
 les autres lequel déclara audit Champlein qu'ils
 avoient arrêté de le prendre au dépourveu, &
 de le tuer, ou luy donner de saivre faulx aila-
 rons, & comme il sortiroit luy tirer un coup de
 fusil: ce qui se devoit faire dans quatre
 jours; & cependant, que le premier qui en ou-
 vroit la bouche seroit poignardé. Ces choses <sup>Page 211
 despremier</sup>
 passés en évidence, les quatre chefs furent pris;
 & envoyés à Tadoussac à la garde du sieur du
 Port de Honfleur. Tandis on informe, & cela
 fut on ramena les prisonniers à Kebec pour é-
 tre confrontés. Par un d'eux ne nie, ains imple- <sup>Page 212
 despremier</sup>
 te les autres furent condamnés à être pen-
 dus & étranglés. Ce qui fut veulement exécuté
 sur la personne dudit Du Val, & les trois autres
 envoyés en France avec leurs informations au
 grand sieur pour en connoître plus ample-
 ment quels il a fait grace. Champlein racon- <sup>Page 213
 despremier</sup>

tant ce fait se met au nombre des Inges , & dit que du Val en déboucha quatre , comme s'il étoit que par son discours il ne s'en trouvoit que trois. Plus dit que les conspirateurs, qui de tout excusent leur entreprise dès quatre jours avoit proposé de livrer la place aux Espagnols, lequel le toutefois n'étoit à peine commencé à bailler.

Les autres manouvriers mêlés en ladite conspiration après s'être reconus , & avoir eu pardon, se trouverent en grand repos d'esprit, & de là en avant se comporterent fidèlement, travaillans de courage aux logemens, & premierement au magasin pour y ramener les vivres, & dedans ger les barques. Ce pendant d'autres s'occupoient au labourage & semailles de blés & graines de jardin, & à replanter en ordre des vignes du pais. Pour le rapport de cette terre il a été fort particulièrement déclaré ci-dessus par le Capitaine Jacques Quartier là où il parle de sa arrivée au lieu qu'il nomma sainte-Croix près Sudaconé, qui est au nord d'hui Kébec. Les maux de cette terre sont tels que ceux de par le Royal. Toutefois j'ay veu des peaux de mards de ce quartier à longs poils noirs mêlés de quelques blancs , de si exorbitante beauté , qu'elles semblent faire honneur à la Merne. Ainsi se continuerent les affaires jusques à la venue de l'hiver, auquel commençait neiger assez bonnement le dix-huitième Novembre, mais la nege se fonda en deux jours plus forte nege tomba le cinquième Février, dura jusques au commencement d'Avril, pendant lequel temps plusieurs furent saisis & atteints de cette maladie qu'on appelle Scorbute.

Liv. 3. ch.
72.

destruy parlé ci-dessus. Quelques vns en ^{Soubstant} manquent fautes de renouveau prompt. Quand à ^{à chap. 2.} lachie. ^{Ci-dessus} ^{liv. 3. chap. 24.} *Amadé* tant célébré par Jacques *Quartier*, il ne se trouve plus aujourd'hui. Ledit *Châ-plain* en a fait diligente perquisition, & n'en a rien voir nouvelle. En tous-cas sa demeure est à Kebec voisine du lieu où hiverna ledit *Quartier*. Surquoy je ne puis penser autre chose, si non que les peuples d'alors ont été exterminés par les Iroquois, ou autres leurs ennemis. Car de demeurer clous *Quartier*, comme quelques ^{par le} ^{liv. 3.} ^{chap. 24.} *françois*, ce n'est point de mon humeur: n'étant pas croyable qu'il eût eu cette impudence de peigner le rapport de son voyage au Roy autrement que véritable, ayant beaucoup de gens doubles compagnons de son voyage pour le celer: s'il en allégué fausement une chose si remarquable. Somme de vint-huit il en mourut, soit de cette maladie, soit de la dysenterie: causée (à ce que l'on presumoit) pour avoir mangé d'anguilles.

Voyage de Champlain contre les Iroquois, & suite des Iroquois, & suite de celle. Comme vint les sauvages allés à la guerre. Disposition de leur grande guerre. Croquis ou pages. Les des Iroquois. Alpes de Iroquois.

CHAP. III.

LE Printemps venu, Champlain dès long-temps desirans de découvrir ^{1603.} nouveaux pays delibera ou de tēdre aux Iroquois, ou de pēnerer entre les du grand fleuve de Canada: sur ce cōsē-

Q quij

tant que les païs méridionaux font toujours les plus agréables pour leur douce température, il se resolut de voir l'édit *Iroquois* (qui sont par les quarante trois degres) la première année, mais la difficulté gisoit à y aller. Car de nous mêmes ne sommes capables de faire ces voyages sans l'aide des Sauvages. Ce ne sont en les plaines de nôtre Champagne, ou de Vaucanson, ou les Landes de Bretagne, ou de Guyenne. Tout y est couvert de hautes forêts qui menacent les noës. Comme il étoit sur ces côtes voici arriver à *Kebeoc* quelques deux ou trois cens Sauvages d'amont la rivière, par la partie d'Algonquin, par la partie d'Onontogonno ennemis d'édits *Iroquois*. Les premiers ont leur demeure au Nord dudit fleuve au dessus du grand lac. Ceux-ci en l'autre part vis à vis d'eux, *Iroquois*, mais ennemis des autres de même nom: & partant sont appellés *bons Iroquois*. Ils venoient partie pour troquer leurs pelletteries de rivier de Tadoussac, partie pour faire la guerre au mauvais *Iroquois* s'ils étoient assistés des *François*, ainsi que Champlain leur avoit promis l'an précédent. Donc les voyant délibérer il print ceux qui étoient pour la guerre, avec quelques *Métagnais* (qui sont ceux que Jacques Quartier nomme *Canadiens*) & dix ou douze *François*, & partirent de *Kebeoc* le dix-huitième Juin mille six cens neuf. Je ne veux m'arrêter inopinement à conter par le menu toutes les occurrences du voyage, fustise de dire, que sans parvenir au premier sent de la rivie

Algonquin
Onontogonno
Iroquois.

Bons Iroquois
bons Iroquois.

Métagnais.

des Iroquois, la barque dudit Champlain ^{Sans de la} ne peut passer outre, ains seulement les canots ^{traverser des} des Sauvages. Occasion qu'il retint, seule- ^{ment.}

ment deux François avec lui, & renvoya les autres. Ce fait est large de six cens pas, & long de trois lieues, la rivière tombant toujours li parmi les rochers. Ayans gagné le dessus le deuxième Juillet ont fait raseoir des gens, & se trouverent seulement soixante hommes en vint quatre canots, à ce que dit Champlain, qui ne seroit pas trois en chacun, ce qui ne semble croyable. Montans la rivière ils rencontrerent plusieurs îles grandes &

moynes fort agreables à voir. Le pais ^{entre les} entre-moies n'est aucunement habité à cause ^{de la} des guerres.

Cependant faut que le Sauvage vive. Et sur ce le voy mon locteur en ^{Comme on} peine de sçavoir comment : ce que je voy dis- ^{voit les Sau-} se en un mot. Etans loin de l'ennemi ils se ^{voient d'élè-} divisent en trois bandes : en avant cou- ^{vers.}

rent, corps d'armée, & chasseurs. Les premiers decourent de trois lieues & font la découverte sans bruit : tandis les autres restent. Mais les Chasseurs demeurent decouverts pour ne donner avis de leur venue à l'ennemi par le cri de la chasse. A deux ou trois journées du lieu où l'on veut aller ils se divisent plus ains se joignent un corps, & ont vivans de la chasse prise & des farines de maïs qu'ils portent pour la necessité, pour ils font de la bouillie.

D'ailleurs il ne vont plus lors que de nuit, & le

*Sauvages
1707 1708 1709
1710*

*Disposition
de l'armée
des Sauvages
1711*

*Lac du ba-
guai.*

jour se retirent dans l'épais des bois, où ils se tiennent sans faire bruit, ni feu, pour n'être découverts. Ilz sont fort credules aux songes, & après le sommeil chacun s'enquiert de ce que son camarade a songé: de sorte que si le songe porte victoire, ilz la tiendront pour assurée: au contraire, ilz se retireront. Aussi leurs devins interrogent leurs demons sur l'évenement de l'entreprise, & s'ils promettent bien, & qu'il faille marcher: les Capitaines s'acharment autant de batons qu'il y a de soldats, & en l'ordre qu'ilz veulent qu'on tienne à la guerre: puis les appellent l'un après l'autre, les soldats garderont sans varier le rang qui leur aura été donné selon la disposition de ces batons: & pour ne tomber en desordre à l'abord de l'ennemi ilz font plusieurs fois la faction militaire, se mêlant confusément comme les danseurs d'un bal, & se trouvant au bout au même lieu & rang qui leur a été ordonné.

Les Sauvages dont nous parlons ayant fait ces exercices en fin arrivent au lac qu'ils choisisent, lequel Champlain dit être long de soixante ou cent lieues, & toutefois il ne s'aperçoit, que de la longueur de trente-cinq lieues. Ce lac est embelli de quatre grandes îles forestières, & environné d'arbres de toutes parts, parmi lesquels y a force de châtaignes & de fort belles vignes que la nature y a plantées. Non loin du lac à l'Orient y a des Alpes couvertes d'un manseau de neiges au plus chaud de l'Été: & au Midy

autres qui les semblent éгалer en hauteur, mais plusieurs sans neiges. Au dessous sont de belles vallées fertiles en peuples, blés, & fruits, *Iroquois* mais ce blé est celui qu'*aucuns* appellent blé secain, ou maïs, & non blé de nôtre Europe.

Revue des Iroquois. Barricade. Message à Pennesé, Combat. Effet d'arquebuse. Pillage. Entrée. Retour des victorieux. Traitement des prisonniers. Convoies à l'arrivée des victorieux en leur pays.

CHAP. IV.

LE VINE-NEUZIÈME JUILLET la troupe guerrière des Sauvages eut au lac à la faveur de la nuit, sur les dix heures eut en rencontre les Iroquois plutôt qu'elle n'avoit pensé. Lors grans cris & hubes d'une part & d'autre: chacun met pied à terre & arrange ses canots le long de la rive: Les Iroquois puis s'empourveu se barricadent, coupans du bois avec de mechantes haches qu'ils gagnent quelquefois à la guerre, & de pierres aiguës qui leur servent à même effect. Les autres se parent aussi de leur côté, & s'avancans à la portée d'une fleche del'enemi en l'ordre qui avoit été dit, ils leur envoient deux canots, sçavoit s'ils ont envie de combattre. Les Iroquois répondent qu'ils ne sont venus que pour cela, mais quel'heure

*Revue
d'une troupe*

*Fig. 10. 6.
abst. du
daufr. 3.
vins.*

n'est propre, & font d'avis d'attendre le jour. Ceci est trouvé bon par les autres. Cependant la nuit se passe en danses & chansons avec rixes, défis, & reproches, de part & d'autre.

*Table de
sur. chap.
25 De la
guerre.*

L'avant-courrière du jour n'eut plus rencontrée la face vermeille sur l'horizon oriental, que chacun s'apprêta, & se rango en bataille. Les Iroquois en nombre d'environ deux cent hommes sortent de leur barricade d'une grande cacemonienne. Les autres s'avancent aussi le même ordre, lesquels indiquent à Champlain que les trois premiers de la troupe Iroquois paroissent avec des plumes beaucoup plus grandes que celles des autres, étoient les Capitaines, & qu'il devoit viser à ceux-là. Là dessus luy font ouverture (est il demeureroit caché parmi la troupe) & s'avance de quelques uns de l'ennemi, lequel voyant cet homme nouveau armé d'un corselet, d'un morion, & d'un arquebuse, s'arrêta tout court, & Champlain s'assit, se contemplant l'un l'autre. Et comme les Iroquois branloient pour le tirer, il coucha son arquebuse (chargée de quatre balles) en joue, fut l'un des trois chefs, dont deux combattent par terre de ce coup, & un autre fut blessé, qui mourut peu après. Cet effet excita de grands cris de joye en la troupe de Champlain, & donna grand étonnement aux Iroquois, voyans que ni les armes ni les fils de coton, ni les pavois de leurs Capitaines ne les avoient garantis d'une si prompte mort. Cependant une grêle de fleches combatte les uns & les autres, & tienent bon les Iroquois

*Combat.
Effet d'ar-
quebuse.*

jusques à ce que l'un des compagnons de Champlain ayant tiré un autre coup, ilz prirent l'épouvante, & quittèrent la partie, résoluins par les bois, où ilz furent poursuivis de mal menés en sorte qu'outre les ^{Prisonniers.} un il y eueut dix ou douze prisonniers. Le butin fut du blé mafis, des farines, & des armes ^{Butin.} des ennemis. Et apres avoir dansé & chanté on parla du retour. Mais il fut triste pour les prisonniers de guerre. Car dès le jour même le groupe étant allée jusques à huit lieues du B, on soit bon commença à haranguer l'un d'eux sur les cruautés qu'ils avoient autrefois exercée contre ceux de leur nation, sans proposer que le hazard de la guerre est incertain, & leur pouvoit un jour arriver la calamité en laquelle ilz se voyoient. Et il desfaisoit le songer, mais c'étoit un chant plein d'amertume & fort melancholique. Puis ayant allumé du feu chacun print un tison & le beutoit sans pitié, & par intervalles lui jectoit de l'eau pour allonger son tourment. Apres lui arracherent les ongles, ^{Traitemens} mettoient des charbons aux lieux d'icelles, & sur ^{d'un prisonnier de} le bout du membre viril: Puis lui écorchoient ^{la} tête, sur laquelle ilz firent degoutter de la gomme fondue, ce qui attachoit des cin pitoyables à ce pauvre malheureux. D'ailleurs lui perçans les bras près les poignets, lui tiroient par force les nerfs avec des harons fichés dedans. C'estoit là un miserable spectacle à Champlain & ses compagnons,

qui étans invités de faire le semblable, Champlain répondit que s'ils vouloient il lui tiendroit un coup d'arquebuse, mais ne pouvoit plus souffrir de voir une telle cruauté. La troupe barbare ne vouloit y accorder, disant qu'il mourroit tout d'un coup sans sentir mal. En fin plusieurs voyans qu'il se retiroit d'eux tout indigné, ils le rappellèrent pour faire ce qu'il avoit dit; ce qu'il eut à gré, & delivra en un moment ce pauvre corps des tourmens qui lui ressoient à souffrir. Ce peuple brutal non content de ce qui s'étoit passé ouvrit encore le ventre de mort, & jeta ses entrailles dans le lac; lui attaché le cœur qu'ils couperent en morceaux & le baillèrent à manger à ses frères aussi prisonnier & autres ses compagnons, qui ne le voulerent avaler. En fin coupans la tête, les bras, & les jambes à ce pauvre mort, ils en jetterent les pièces deçà & de là ne pouvans plus faire davantage. Il vaudroit beaucoup mieux mourir au combat, ou se tuer soy-même à faire de ce (puis que ce peuple n'a point de Dieu) que de se réserver à de si horribles tourmens. Et croyez que nous n'en ferions pas moins si nôtre guerre se traitoit ainsi: n'estant sans exemple tant en la sainte Ecriture qu'en homme ait mieux aimé se donner la mort, que de tomber es mains de ses ennemis, de qui en tout cas il est à presumer qu'il n'eust reçu qu'une mort commune & ordinaire aux prisonniers de guerre. Je n'ay point leu, ni oüy dire qu'aucun autre peuple Sauvage se comporte ainsi avec les ennemis.

2. M. 1710.

10-

Mais on repliquera que ceux-ci rendent la partie aux Iroquois, qui par actes semblables ont donné sujet à cette tragédie. Cela fait, les autres prisonniers spectateurs de ces tourmens se baillèrent de s'en aller toujours chantans avec la troupe victorieuse, quoy que sans esperance de meilleur traitement. Au fait de la riviere des Iroquois la troupe se divisa, & chacun prit la route de son pais. Un Sauvage des Montagnais ayât songé que l'ennemi les poursuivoit, ilz partirent à l'instant, quoy qu'il fit une nuit fort facheuse pour les pluies & grans vents, & ayans trouvé des grans rochers au lac saint Pierre, ils s'y mirent à couvrir jusques au jour, & delà en quatre journées arriverent à Tadoussac, ayans mis chacun au bout d'un baronatta, c'est-à-dire de la proue de leurs canoes les têtes de leurs ennemis, & chantans pour leur victoire à l'abbord de la terre. Ce que voyans leurs femmes, elles se jetterent nuës dans l'eau allans au devant d'eux pour prendre les dites têtes, lesquelles elles lependirent au col comme un joyau precieux, & passerent plusieurs iours de cette façon en danses & chansons.



*Retour de Champlain en France. 1600. de François Co-
nada. Ravage de Canada quand navigable. Tref-
s'accident. Etat de Kébec. Guerre contre les Inquiés.
Séjour. Fort d'Ironis pris à l'aide de Champlain.
Avarice de Marthens. Crisante de Sauvage sur
leurs prisonniers de guerre. Garsin François tué
par les Sauvages. Salcine Armande formé au
retour en France.*

CHAP. V.

*Provoquant
pour cette
la maladie
de l'hiver.*



ES choses ainsi passées, le Ca-
pitaine du Pont de Champlain
prennent conseil de retourner
en France, laissant le gouver-
nement de Kébec au Capitai-
ne Pierre Chauvin. Et d'autant
que l'on craignoit au prochain

Hiver les accidens des maladies passées, le
du Pont fut d'avis de faire couper du bois pour
la provision de cinq ou six mois, afin de delivrer
de certe fatigue ceux qui resteroient pour la de-
meure. Ce qu'il fit en telle sorte que les uns
s'en faisoient provoyans qu'ils ne s'occuperoient
qu'oy s'occuper durant la froide saison. Nean-
moins cela se passa ainsi, & en consequence en
Hiver ne leur apporça aucune mortalité, ayant
aussy en souvenz de la viande fraîche durant ce
Hiver.

*Retour en
France.*

Cela expédié, les souldits se mettent à la voile
le premier de Septembre, se trouvant sur le grand

L'un des Mornés le quinzième, & le troisième
 Octobre arrivent à Monsieur. Le sieur de Més
 fit ses efforts pour obtenir nouvelle commis-
 sion & privilège pour la traite des Castors *La traite*
 par lui découverte : ce qu'il ne peut, *des Castors*
 quoy qu'il semble cela lui être bien deu. Neant-
 moins après ce rebut il ne laissa de rentrer fortu-
 ité, & faire encore vn nouvel embarquement à *refaire sa*
 ses despens, tant il est desireux de belles entre- *fiour de*
 prises & de penetrer dans le profond de ces *Monts.*
 terres.

De cet embarquement furent gouverneurs
 les filz Capitaine du Pour & Champlain, le *Batter en*
 premier pour la traite des pelletteries, & l'autre *Canada.*
 pour la découverte des terres.

Ayant donc pris quelque nombre de manou-
 vriers avec eux, pour renforcer l'habitation de *Favorable*
 Sable, ils partirent de Monsieur le 18. Avril *navigation.*
 mille six cens dix, & arriverent à Tadoussac le
 treizième May. Là ils trouverent des vais-
 seaux arrivez dès huit jours auparavant, chose *La grande*
 qu'on n'estoit venu il y avoit plus de soixante *riviere de*
 ans, ce que disoient les vieux mariniers. Car *Canada*
 l'on avoit les entrées du golfe de Canada long *est*
 de soixante lieues de glaces jusques à la fin de May. Erans *traversé à*
 franches dans la grande riviere, vn malheur *la fin de*
 arriva que rencontrans vn vaisseau de Saint- *May.*
 Judo, vn jeune homme qui étoit en icelui *Prochess*
 vint boire à la santé dudit Capitaine du *don.*
 Pour se laisser glisser hors le bord, & alla boire
 jusqu'il ne vouloit dans l'eau salée, sans qu'il
 eût moyen de le secourir, les vagues étant
 éphémères.

des Iroquois.

Les Sauvages qui étoient ja arrivés à Tadoussac furent forcés de la venue de Champlain desirans faire avec lui quelque exploit de guerre, suivant la promesse qu'il leur avoit fait l'an precedent. Les Basques & Mistigoches (ainsi appellent-ils les Normans & Malois) leur avoient aussi promis d'aller à la guerre avec eux, dont se desians ils demanderent à Champlain s'il estoit qu'ils fussent hommes de promesse, lequel ayant répondu que non, & que ce n'étoit que pour attrapper leurs pelletteries. Ils se dit vray (repliquerent-ils) ils ne veulent faire la guerre qu'à nos Castors; mais en effect ils ne font que des femmes.

Illec de Kebec.

C'est l'ancien Peuple, chap. 12.

Quitant Tadoussac ledit Champlain vint à Kebec tous ceux qu'il y avoit laissés en bonne santé, & quelque nombre de Sauvages qui s'y rendoient, auxquels il fit la Tabagie, & eut à lui & huit de ses compagnons, qui furent traités à la mode du país.

Le rendez-vous ayant esté donné à l'entrée de la riviere des Iroquois, Champlain partit de Kebec le quatorzième de Juin, pour y aller trouver les Sauvages des trois nations descombrées au chapitre precedent. Il ne manqua de vain-coueurs pour le presser de s'avancer, & sans que dans deux jours les Algonquins & Ojatséguins se devoient trouver avec lui. Il se rendez-vous avec quatre cens hommes, la plupart de la conduite du Capitaine Iroquet, qui étoit l'écarboucle de l'an passé. L'un d'eux étoit vain-coueurs, qui étoit aussi Capitaine, dont Champlain vne lame de cuivre de la loque

d'un pied qu'il avoit pris en son país, où s'en trouvoit près un grand lac que les Français qu'ils fondoient, le mettoient en lingots, & l'emportoient avec des pierres.

Champlein arriva à la riviere de Foix, par lui nommée (je ne sçay à quel sujet) les trois rivieres, quoy qu'elle se décharge en un seul canal dans le fleuve de Canada. Il y rencontra les Montagnais, avec lesquels il arriva le dimanche dudit mois à une ile proche l'entrée de la riviere des Iroquois, où nouvelles vindrent en diligence que les Algonnequins avoit fait reconnoître des Iroquois, qui étoient en nombre de cent, & étoient barricadés de hauts arbres couchés & enfilés l'un parmi l'autre, & n'y avoit moyen de les emporter sans le secours des Madagaches. Aussi-tot l'alarme au camp, chacun constamment prit ses armes & s'embarqua, & Champlein avec eux assisté de quatre des siens, vint baillé charge au pilote la Route (qu'il bailla à la garde de sa barque) de lui envoyer encore quelques gens de secours, n'ayant loisir de les appeller. Là y avoit quelques barques de Madagaches, dequels aucun n'eut le courage de la hardiesse d'aller acquerir de l'honneur à une telle rencontre, ni d'assister leurs compatriotes, mais un nommé le Capitaine Thibaut. Et par ce les Sauvages se moquoient d'eux, & disoient que c'étoient des femmes, qui ne sçavoient que guerroyer leurs Castors, & emporter leurs poudres. Ils ne laisserent de se haïr à force de ruses, & s'efforcèrent de gagner la terre, où chacun prend ses armes, & s'ent

Iroquois est figure

Ces gens de marchés

Avidité des Sauvages à la guerre

se souvenir de Champlain content à travers les
 bois d'une telle legereté, qu'inconsciemment il le
 perdit de veüe, & demoura sans guide, s'avan-
 çant tant qu'il peüt avec ses compagnons leur bruit
 avec beaucoup de difficultés, tant pour la pe-
 santeur de leurs armes & corps de cuirasse, que
 pour la nature des bois pleins d'eau & palustre
 l'importunité étrange des mouches bécasses
 qui sont par tout ce pais-là, comme nous di-
 rons ailleurs. Ilz n'eurent pas fait long chemin
 qu'ilz perdirent toute cognoissance, & ne s'ap-
 pyoient à quoy se résoudre: mais ilz apperçurent
 deux Sauvages qu'ils appellèrent pour les en-
 duire: après quoy en survint un autre accouru
 pour les faire avancer, disant que les Algonquins
 & Montagnais, ayans voulu forcer la barrière
 des Iroquois, avoient été repoussés avec perte
 de leurs meilleurs hommes, sans les biclis, &
 s'étoient retirés en attendant secours. Ilz ou-
 rent pas beaucoup cheminé qu'ils ouïrent les
 exclamations des uns & des autres émus un
 jour sur l'écartouchet. Mais les affairans s'oc-
 cupierent bien d'autre façon à l'arrivée de ces
 tres, qui à l'instant s'appoyèrent de la barrière
 pour la reconnoître, comme si ce n'estoit pas
 Sauvages nos amis, lors nos arquebusiers de la
 leur leur devoit, & les Iroquois de résister voyant
 l'effect des arquebuses qui n'épargnoient les
 bouchers, & faisoient tomber plusieurs de leur
 gens, lesquels étoient d'autant plus aisés à tuer
 que ledites arquebuses se reposoient sur la bar-
 rière de même. Champlain y fut blessé d'une
 de fleche, & un sien compagnon aussi. Et voyant

Liv. 4. ch.
 20.

Histoire de
 Champlain.

Champlain
 liv. 4.

que la munition cōmençoit à leur faillir il cria aux Sauvages qu'il falloit emporter l'ennemi de force & rompre la barricade, & pour ce faire se ruger de leurs pavois, & attacher des cordes aux arbres plancez debout soutenans les autres; & les renverser afin de faire ouverture. D'ailleurs qu'il falloit abattre quelques arbres à l'environ & les faire tomber dans le clos pour les escalader: & que de sa part avec ses compagnons il empêcheroit l'ennemi à coups d'arquebuses de les en dommager. Ce qui fut proprement exécuté. Depuis que l'arquebuserie commença à jouer tout qui étoient demeurés aux barques avec bruit & demie de là entendoient toute le tintement, ce qui ément un jeune hōme de Saint-Malo nommé des Prairies, de reprocher à ses compagnons leur couardise & ignominie, de parler aussi leurs compatriotes parmi des Sauvages en une telle affaire sans s'en émoouvoir, & les secourir, disant que pour son regard il y alloit aller, & n'attendoit point le reproche de n'y avoir été, sinon des premiers, au moins encore assez à temps pour faire quelque chose de bien. Ce courage en enflamma d'autres, qui y furent avec lui dans sa chaloupe, & avec eux mis pied à terre près le Fort des Iroquois, & à trouver Champlain, lequel à leur venuë fit appeler les Sauvages, afin que ledit Fort ne fût pris sans qu'ils eussent eu part à la gloire du combat. Mais se mirent en devoir de tirer sur l'ennemi, & en diminuer le nombre, de sorte que n'étant plus capables de résistance, ouverture fut faite par le feu des arquebuses qui donnoient

Des Prairies

par dedans, restant néanmoins la hauteur d'un homme d'arbres couchés l'un sur l'autre, qui n'empêcherent de donner vivement l'assaut, & ce qui restoit d'Iroquois perdant leur commencement à prendre la fuite, se noyans les uns au courant de la rivière, les autres passés par le de l'épée, ou par les armes des Sauvages; de sorte que de tout le nombre qu'ils étoient il n'en demeura que quinze vivans réservés en tourmens tels qu'au chapitre précédent. Des Alleghens trois furent tués, & cinquante blessés. Après cette victoire arriva encore une chaloupe tout à point pour avoir part au butin, lequel on laissa à ces gens rapaces. Se avare de miroirs, n'y ayant que de la poudrière de ces pauvres misérables Iroquois, qui étoit pleine de sang: & de cette vilaine avidité, les Sauvages se moquoient avec mille reproches.

*Avant de
de l'Algon.*

*Suite de la
mission.*

Ils leverent selon leur coutume, les têtes de tête des morts pour en faire des trophées au retour en la façon qu'a été dit ci-dessus. Ils demembrent un corps en quatre quartiers pour le manger, ce disoient-ils, tant coutume barbare est enragée contre ses ennemis. Nos Sauvages de la côte marine sont plus humains, & se contentent de la mort commune de leurs ennemis, ou de les recevoir par des claves.

Le reste du jour se passa entre ceux-ci en des fesses chansons, n'ayant que trois sortes d'occupations en toute leur vie, ou ce que ie viens de dire, ou la chasse, ou la guerre. Le lendemain arrivés hors la rivière des Iroquois, ils attaché

trois de leurs prisonniers à un arbre près de
 Paris, & ne cessèrent de les bruler & leur jetter
 en pas intervalles jusques à ce que ces pauvres
 corps tomberent en pièces, & lors éans morts
 chacun en coupoit un morceau & le bailloit à
 son chien. Les autres prisonniers furent réservés
 pour contenter les femmes, lesquels adjointent
 encore à ces horribles supplices sans pitié ni mis
 séricorde. Champlain en sauva un qui lui fut don
 né, mais il se sauva, enoy qu'il eût assurance
 qu'il n'auroit point de mal.

Pendant ces exécutions les mercadens ne lais
 sèrent de ramasser des pelletées que les Sauvages
 avoient amassées, & emportoient le profit qui
 se pouvoit attendre de cette nation que Cham
 plain avoit assistée avec tant de travaux.

Le lendemain arriva le Capitaine Troquet
 mentionné ci-dessus avec deux cens hommes
 dont il n'avoit été de la partie, la plus part
 des Sauvages qui se trouvoient là n'ayans jamais
 vu de Chrétiens demouroient fort étonnés, con
 siderans nos façons, nos vestemens, nos armes,
 nos équipages.

Comme les troupes étoient prêtes de se reti
 rer chacune en son pais, Champlain trouva bon
 de laisser aller un jeune garçon volontaire avec
 le dit Troquet, pour apprendre le langage des Al
 gonquins, & remarquer les lacs, rivières, m
 tagnes, & autres choses nécessaires tandis qu'il re
 tourneroit en France. Ce qui fut accordé, mais
 ces autres Sauvages en firent difficulté, craignant
 que si on ne lui avoit n'ayât accoutumé de vivre
 de ce mode, qui est dure en toute façon, & qu'ar

*Grandes des
 Sauvages
 sur leurs
 prisonniers*

*Page 77
 parles les
 si parmi les
 Sauvages.*

rivant quelque accident audit garçon il n'of-
 fent les François pour ennemis. Champlain s'en
 formalisa, & dit que s'ils lui refusoient cela ne
 les tenoit pas pour amis. Et pour répondre à leur
 difficulté, que s'il arrivoit accident de maladie ou
 de mort au jeune garçon sans leur fault il ne leur
 en voudroit point de mal, sçachant que tous
 hommes sont infirmes & sujets à mourir. A ce
 ils s'accorderent que Champlain prendroit
 des leurs en échange, lequel il ramèneroit fixé
 suivant, & reprendroit le sien, lequel ils traicte-
 roient esme leur enfant, l'ay veu souz ce tra-
 vage de Champlain nommé Savignon, à Paris,
 gros garçon & robuste, lequel se moquoit
 voyant quelquefois deux hommes se quereler
 sans se battre, ou trois, disant que ce n'estoit que
 des femmes, & n'avoient point de courage.

*Assistés de
 Monts.*

Cette année le refus fait au sieur de Monts de
 lui continuer son privilege, ayant été divulgué
 par les portes de mer, l'avidité des Mercaders
 pour les Castors fut si grande que les trois ports
 cuïdant aller conquérir la toison d'or sans coup
 ferir, ne conquirerent pas seulement des toisons de
 laine, tant étoit grand le nombre des conquereurs.

*Nouvelle
 de la mort
 de Roy.*

La triste nouvelle de la mort du Roy ayt été
 portée jusques là par les derniers venus, fut en-
 le de hater le depart des vaisseaux du sieur de
 Monts, & de donner ordre à l'habitation de
 la Baye, où fut laissé pour chef de la compagnie
 nommé du Parc. Ainsi partirent le Capitaine de
 Pont & Champlain de Tadoussac le premier
 Aoust, & le vingt-septième Septembre arrivés
 à Honneur. Mais il ne faut omettre un cas fort

*Establir en
 France.*

nouveau & rare avénu en ce voyage, que leur vaisseau ait passé par-dessus une Balaine endormie en pleine mer, & lui ait tellement endormi le train de derrière, qu'elle en jetta grande abondance de sang, sans peril dudit vaisseau. Et néanmoins quelques auteurs écrivans de la nature des poissons, disent qu'entte iceux le seul Singot est capable du dormir, comme nous diront plus amplement au chapitre de la peche de la troisième.

Journal de Champlein en Canada. Sans de glaces long de cent lieues. Arrivée à la Terre-neuve, Comment les Sauvages passent le Saut de la grande rivière, Saut du Rhin. Mesures de quelque un qui a écrit en son voyage en Mexique.

CHAP. VI.

ERVIS le voyage sus-écrit, Champlein en a fait quelques autres qui ne sont ro^u venus à ma conoissance, mais seulement ceux des années six cés vintz, & six cés treize, équels il a découvert quelques terres & lacs outre le grand Saut du Saut de Canada és pais des Algonquins, qui s'ont opposé des Iroquois séparés par un grâ lac de quatre journées de longueur. Le premier des voyages fut accompagné de beaucoup de dangers & perils, non pour la terre, mais pour la rigueur. Car cette année les vents & la saison furent contraires, de sorte que n'ayst peu s'éloigner, ains toujours jecté au nord iniques à la hauteur de 48. degrés de latitude, il recourra de qu'il arriver au site des morues pl^u de cœlieux.

de glaces élevées de trente & quarante toises hors de l'eau, dans lesquelles se trouvoit souvent enveloppé, on peut penser si le vaisseau étoit en sécurité la glace obéissant au vent, & pourvus un moindre choc, mettre ledit vaisseau en pièces. Souvent après avoir long temps vogué sans voir iceux, ou vne nuit entre les bancs de glaces, n'ayant trouvé vne sortie, on les trouvoit isolés, & falloit retourner en arriere chercher passage. Vn autre mal augmentoit le peril, que durant ces travaux les brumes épaisles empochoient de voir plus loin que la longueur du vaisseau. Par les pluies, les neiges, le froid incommodeoit & engourdilloient tellement les matelots, qu'ils ne pouvoient manœuvrer, ni à peine se tenir sur le tillac. En fin après avoir été plusieurs semaines cuidans voir la terre au lieu des glaces, ils se trouverent à *Campden*, d'où retournant au Nord, ils tirerent au cap Breton, avec petite fortune que devant, jusques à ce qu'un grand vent s'éleva, qui balaya l'air, & leur fit reconnoître l'île dudit Cap-Breton à quatre lieues au Nord d'eux. Mais n'estoient encore pourtir hors les glaces, & doutoient que le passage pour entrer au golfe de Canada fût ouvert. Ils commeils cotoyoient ledites glaces ils apperçurent le premier de May un vaisseau entré en peine qu'eux, où commandoit le sieur de la Potherie de Pourtineourt, qui étoit parti de France il y avoit trois mois, & alloit trouver son port de Port-Royal. Cette rencontre lui fut favorable d'autant qu'il n'avoit encore eu la vent d'occident, & s'en alloit engouffrer entre le Cap Breton

*Campden.**Cap-Breton.*

Rencontre
de deux
Vaisseaux
en mer.

Lacôt & le Chap de Raye, qui étoit le chemin de Canada, & non dudit Port-Royal: & en cette route entra le lendemain ledit Champlain, qui de là en avant eut meilleur temps & arriva à Tadoussac le treizième dudit mois de May écrivit par le sieur de Hautfort avec le sieur du Pont le premier de Mars mille six cents vint.

Arrivé à Tadoussac.

Tout étoit encore plein de neiges à cette arrivée. Et cependant quelques Sauvages n'avoient laissé de venir du près d'en haut entre le Saut, jusques au lieu de Tadoussac pour troquer quelques pelletteries, qui étoit peu de chose: & ce qui encore le vouloit-ils bien employer assurés qu'il y eût nombre de vaisseaux: or y en avoit-il des-jà trois, entre Champlain pour avoir meilleur marché de nos denrées: à quoy ils sont fort bien instruits depuis que l'avisée de ces Marchands s'est fait reconoitre par cela. Car sans les entreprises du sieur de Monts à peine voit-on on parler de Tadoussac, ains les Sauvages par maniere d'esquite, voire seulement sur des premières terres, venoient trouver les pêcheurs des Moruës vers Bacillos, & là troquoient ce qu'ils avoient, presque pour néant. Mais l'esprit & rapacité les a aujourd'hui portés jusques au Saut de la riviere de Canada, & ne s'osoient aller qu'il n'eût vué douzaine de Barques à sa quoy pour lui ravir ce que son travail & industrie lui devoit avoir acquis, ainsi qu'il a été pratiqué au voyage précédent, & en celui-cy.

Cela, & le desir de découvrir des terres nouvelles, a fait résoudre ledit Champlain de faire

vn fort près ledit Saut, étant le lieu fort commode, d'autant que deçà & delà le grand fleuve, tombent des rivières qui vont assez avant dans les terres, & y a beaucoup d'espace découvert, ou lieu où feroit cy-devant la ville de Hochelaga déécrite par Jacques ^{Cartier} Quartier, laquelle par les guerres a été ruinée, & les habitans exterminés, ou chassés.

** Cy-dessus
liv. 1. chap.
14.*

*Comment
les Hurons
ont passé
le Saut.*

*Saut de
Rhins.*

*Ce lieu se
trouve en
passant par ce
que Jacques*

Jusques ici on a estimé que ledit Saut étoit impénétrable, mais les Sauvages y passent (en se nectans tout nus) par dessus les bouillors d'eau, avec leurs canots d'écorce, & çà de l'autre côté du Nord, car en l'autre part vn jeune garçon du Saut de Monts nommé Louïs (auquel j'ay grand regret) y a été noyé cette année avec vn Sauvage, qui tentaitement y voulut passer comme le vis d'vn autre qui se sauva ayant toujours empoigné le canot de dessus & de dessous l'eau. Si le pais étoit habité on pourroit trouver moyen de faciliter ce passage par engins pour les barques, comme on a fait celui du Saut de Rhins peu au dessous de Schaffouse, qui est beaucoup plus haut que chacun de ceux dont est composé celui-ci.

Cette année devoient venir trois cens Algonquins Charioquois, & Ocharaguins faire la guerre aux Hoquois, & furent long-temps attendus. Mais la mort d'vn des Capitaines empêcha cette entreprisse. De sorte que ce voyage n'esté utile qu'à la marchandise, n'ayant ^{rien} fait autre découverte que de voir vn grand lieu qui est à huit lieues du Saut de la grande Rivière, où les Sauvages l'inviserent d'aller, se sachant

de voir tant de barques de gens avides, avares, ^{Qu'on a} curieux, sans chef, & sans accord. Là ils confèrent avec luy des affaires de l'état present du ^{à ce d'aujourd'hui} pais, & de l'avenir, par le truchement du jeune ^{du 3. chap.} garçon qu'il y avoit laissé l'an precedens, lequel ^{17.} avoit fait bien appris la langue: & de Savignon Sauvage qu'il avoit remené de France, lequel

quelques marchans envieux avoient fait croire être mort. L'un & l'autre se loua fort du traitement qu'il avoit receu; & se faisoit ledit Savignon d'aller reprendre sa dure vie du temps passé.

Il avoit vn frere nommé *Treguier* Capitaine au pais des Omchateguins à cent cinquante lieues dudit *Sauv.* Parmi les discours qu'eut ledit Champlein avec eux, il apprit de quatre voyagers, que très loïn ils avoient veu vne mer.

Mais qu'il y avoit des deserts & lieux facheux à ^{à traverser de} passer. Et que vers eux venoient quelquefois ^{grand} *Saut*

de hommes d'entre le pais des Iroquois, qui avoient la mer du midi (qui sont les Floridais)

Mais il n'est aucune nouvelle qu'il y ait des vil- ^{de plusieurs} ^{en qu'il a}

lages, ni des maisons à trois & quatre e- ^{est de Mexi-}

toiles, ni du bestial domestique, comme recite y ^{17.}

avait au profond des terres en tirant de Mexi- ^{17.}

que au Nord, celui qui a fait l'histoire de la ^{17.}

Chine, où incidemment, il parle aussi d'un ^{17.}

voyage indè Mexique qui me fait croire que ce ^{17.}

est un pays habitable.

Après ces choses Champlein ayant laissé ^{17.}

deux garçons parmi les Sauvages pour s'en- ^{17.}

quérir du pais, & le reconnoître, & donné or- ^{17.}

dre à l'habitation de Kebec, il s'en retourna en ^{17.}

France avec l'Hyver.

*Commission de Champlain pourant règlement pour le
traffice avec les Sauvages, Etat de Kebec, Traicté
et de Champlain à son départeur. Ses travaux en suite
de ce Sauvage leissent le mariage, l'usage
en vinen. Observations sur le voyage de Cham-
plain aux Algouaquins, Ceremonies des Sauvages
peu avant le fest du Bapin, Peuples divers, Division
de Champlain.*

CHAP. VII.

1612.



L'AN six cens douze Champlain voyant ses entreprises ruinées par l'avarice des Marchands si l'on n'y apportoit quelque règlement au traffice des Castors & pelleteries avec les Sauvages, delibera de se mettre en la protection de quelque Prince, qui print son affaire en affection; & suivant ce, à la faveur de Monsieur le Prince de Condé obtint commission du Roy l'an six cens treze, par laquelle ne fust loisible à aucun des sujets de sa Majesté de traquer dans la grande riviere avec les Sauvages, qu'à ceux qui seroient de l'association par lui proposée, à laquelle chacun pourroit estre receu. Ce qu'ayant fait publier par les ports de France, ils embarquer avec quatre vaisseaux & soixants hommes qui lui devoient fournir chacun quatre hommes tant pour faire ses découvertes, que pour guerroyer avec les Sauvages où besoin seroit: & à l'arrivée à Tadoussac trouve les Mo-

*Commission
de Cham-
plain en
1612.*

regardés réduits à vne extrême faim à cause que
 l'air avoit esté doux, & par conséquent la chas-
 sance avais. Quant à ceux de Kebec il les trou-
 vèrent en bonne santé sans avoir esté atteints
 d'aucune maladie. Puis devant qu'aller au Saut
 de ladicte rivière, il fit signifier sadite commission
 aux vaisseaux là arrivés, qui étoient partis de
 France devant lui.

Le profit n'y fut pas si grand que les Marchés
 alloient s'étoient proposé, parce que les Sauvages
 n'ayant esté mal-traités d'aucuns François
 France précédente que Champlain étoit en
 France, ils s'étoient résolus de ne plus venir : &
 de fait, peu de gens se trouverent la pour lors,
 mais étoient tous allés à la guerre, ou demeurés,
 sinon que trois canots arrivèrent audiz Saut a-
 vec peu de pelletteries, lesquelles ayés troquées,
 Champlain obtint (quoy qu'avec difficulté)
 de ces dëdits canots pour reconnoitre par les ri-
 vières de lacs le pais des *Algonquins*, ayant seu-
 lement peis quatre hommes avec soy, de quels y
 en avoit un nommé Nicolas Vignan, qui reco-
 noissant son desir principal être de trouver quel-
 que passage pour aller à la Chine, luy fit à croi-
 re avoir veu vne mer en la patt du Nord à dix
 sept journées dudiz Saut, & e qu'il afferma étant
 en France, secondement étant porté pardela, avec
 un peu de sermons (dit Champlain) que force lui
 vint de s'engager au voyage qu'il alloit entre-
 prendre, joint que ce discours amenoit des cir-
 constances qui rendoient son mensonge fort
 croyable, sçavoir que sur le bord de cer-
 tain lieu imaginaire, il avoit veu le bois d'un vais-

Etat de Roj
 sur.

Expres-
 sion d'un ac-
 cusé Nicolas
 de Vignan.

Un Anglois qui s'estoit là perdu, & les deux de quatre-vingt Anglois échappés de ce naufrage, que les Sauvages avoient tués, pour ce qu'ils leur vouloient ravir leurs blés; Adjoûtant que d'édits Anglois avoit esté réservé un jeune garçon que les Sauvages lui vouloient donner. Ce qui le rapportoit exactement à ce qui avoit publié les Anglois peu auparavant, du voyage de Henry Hudson, lequel en l'an six cés vint trouva (disent-ils) un détroit au dessus de Labrador par les soixante & soixante six degrés, dans lequel ayant vogué quelques cent lieues, l'eau s'étendoit au Su jusques au cinquantième degré. Ce que toutefois il ne croy point, car si c'est étoit, il y viendrait des Sauvages tous les ans à Tadoussac de beaucoup plus loins qui en droient quelques nouvelles. Champlain toutefois s'est laissé porter au dire de ce bourdeur, qui lui baillé autant de fatigue que l'homme ne peut supporter. Car on trouve par son discours que bien souvent il luy falloit tirer son canot à côté des rivieres avec une corde, & ce quelquefois dans l'eau où il étoit contraint de se mettre bien avant, ny ayant aucun chemin sur les rives de la terre. Il a fallu passer des Sautes en nombre de plus de dix, à chacun de quels il falloit dedaiger & porter par terre sur les épaules tout le bagage une lieue durant, plus ou moins, Adjoûtons à ceci l'incommodité, ou plutôt cruauté des mouches boçageres, qui comme essaims d'abeilles environnent & picquent par milliers incessamment la chair humaine, dont elles font

Nouvelle découverte de Henri Hudson.

Le sieur de la Roche.

Gravité de Champlain, et son manoir pour voir.

Hardes. Et apres tout representons nous encore la façon de vivre qu'il étoit contraint de suivre en cet exploit, néanmoins son courage passa par dessus toutes ces difficultés. Si bien que le douzième jour il arriva chés un Capitaine nommé *Naharbu*, qui fut plus que ravi de le voir, à fin qu'il falloit qu'il fût tombé des nues, d'estre venu là parmi de si mauvais país. Ce Capitaine apres l'avois traité au mieux qu'il peut, fit équiper deux canots pour le conduire à huit lieues de là vers un autre ancien Capitaine nommé *Tegouat*, lequel ne fut moins étonné que l'autre de chose tant inespérée. Ce *Tegouat* est logé sur le bord d'un grand lac par les quarante sept degrés, en lieux agréés, & du tout sauvage, joy qu'il y ait de belles & bonnes terres à labourer. Mais pour éviter les surprises des ennemis ces pauvres peuples sont contraints de se lever ainsi à l'avantage. Et voudroient bien vivre en République s'ils avoient quelque Fort ou ville pour se retirer, & un Gouverneur pour les défendre. Telles incommodités ont aux premiers siècles contraint les hommes de habiter ensemble, & se remputer contre les invasions des voleurs, qui veulent vivre du travail d'autrui.

Le lendemain *Tegouat* fit la Tabargie à *Tegouat* de *Champlain*, à laquelle il avoit convoqué tous les *Savages*, *Indiens*. Les mets exquis furent une bouillie faite de *Mahis* écrasé entre deux pierres, avec du chat & poisson bouilli, & de chair grillée sur les charbons, le tout sans sel.

Celui qui
trouva tant
grosier.

De vin il ne s'en parle point parde là. *Restoit en-
trecenoit la compagnie sans manger, selonc la
coustume: & les jeunes hommes gardoient les
portes des cabanes. Il n'y a en tels festins
tables ni bancs, ains chacun apporte son écuelle
& sa cuillere, il s'assoit où il trouve bon le cul
sur les talons, ou contre terre.*

Proposé
de Cham-
plain.

Quand chacun fut bien repes, la jeunesse sor-
tit, & peruna-on à la rengette vne bonne demie
heure sans dire mot: puis on entra en Conseil,
où Champlain leur dit qu'il avoit grandement
desiré de les voir pour leur témoigner son as-
fection, & le desir qu'il a de les assister en leur
guerres, & vouloir faire alliance avec les *Nabi-
rus* qui sont à six journées plus oultre qu'eux, a-
fin de les mener aussi à la guerre. Et d'au-
tant qu'oultre leur país il a entendu y avoir v-
ne mer qu'il desiroit bien voir, il les prie
de l'assister en cette entreprise. Les *Sauvages*

Réponse de
Sauvages.

apres plusieurs paroles de compliment re-
presenterent qu'oultre les experiences d'amiti-
té passées, s'en étoit encore icy vn grand tene-
gnage à Champlain d'avoir tant pris de peine
les venir voir. Que l'an precedent deux mille
hommes s'étoient trouvez au fauc de la grande
riviere pour aller à la guerre. Mais qu'il leur a-
voit manqué, & cuidans qu'il fût mort n'y
voient esté cette année. Loins qu'ils avoient
mal traités de quelques François: Que pour le
Nabirus ilz ne lui conseilloyent ce voyage qu'il
étoit trop difficile, & n'en pourroit venir à bout
que le peuple de là étoit méchant, feroit
empoisonneurs, & ne l'en estoient amis: Au

avoir l'ennemi sur le dos, se jetta qui çà qui là en l'eau pour se sauver. A ce bruit Champlain & les siens reveillés furent tout ébahis de voir ces gens en cet état sans qu'aucun les pousuivirent. Etis éstant enquis du fait, tout le trouva en rade.)

Observation sur le voyage de

2. Ce qui est à remarquer en tout ce voyage, sont le nombre des lacs que Champlain a passé en nombre de six. & de sauts ordinaires de six lieues de ce pays, entre lesquels y en a deux remarquables, l'un large de quatre cens pas, & haut de vingt-cinq brasses, ou environ, auquel est tombant sur une arcade sous laquelle passent les Sauvages sans se mouiller. L'autre est large de demie lieue, & haut de six à sept brasses, sous lequel l'eau par la longue continuation de la chute a fait un bassin de merveilleuse grandeur, dans le quel.

Cerimonie de la fête de la sainte Anne

Quand les Indiens parurent par là pour venir en Canada, ils font une cérémonie digne de remarque. Après avoir porté leurs valises au bas du saut, & de la compagnie y faire la quête, & y plaindre la misère, & quel chacun pour un morceau de poisson. La quête achevée tous dansent alentour de plusieurs chants à leur mode, & après la danse des Capitaines fait une harangue rememorant aux jeunes gens depuis le temps de leurs pères, font là une prière de Dieu, qui les garantisse de leur ennemis, laquelle ils ont coutume de leur leur, & le droit. Puis le harangueur se met sur un banc dans le dit bassin, & tous ensemble font une grande exclamation, & se croisent par là

voyage devoit être heureux sans cette offrande, & ordinairement leurs ennemis les attendent, & ne passent plus outre pour la difficulté du pays & des passages d'iceul. Et appellent ledit pays *Astora*, qui signifie en leur langage un *labyrinthe*, ou *chaudière*.

Cette terre produit des raisins naturels, & des cedres blancs, dont Champlain a fait des croix en plusieurs lieux où il a passé, & en icelles gravé les années de son voyage.

Les peuples voisins des Algonquins, & d'iceux s'appellent *Nebicerini*, & *Quefcarini*, au *Maro-ouestocini*; à l'Occident sont les *Chanoquois*, & *Ochateguins*; à l'Orient, les *Onnagois* de Canada.

Les particularités de ce dernier voyage, & luytes est recitée par un *Genil-homme* certain qui alloit en Italie, & se depuis *Paroissien de Champlain* revint par la relation qu'en a fait par long ledit *Champlain*, lequel se ne trouvoit toujours consultant en ses discours. Car en voyant il dit que le lac au dessus du haut de grande riviere de Canada est à huit lieues de long, & par apres il dit qu'il n'y a que deux lieues, & se le fait que de douze lieues de circuit, comme ainsi soit que sur sa charte il le fait de quinze journées de long, & d'autour de plus de cinquante lieues, sans qu'il y ait aucun autre plus près. En quoy il est nécessairement qu'il y ait de l'erreur, veu que le *Quartier* étant sur le *Mont-*

Cy des
17.

Royal voisin dudit lieu, dit que delà il voyoit
au-dessus ce grand fleuve tant que l'on pouvoit
regarder large & spacieux, qui passoit au pied de
trois belles montagnes rondes éloignées de
quinze lieues ; sans qu'il soit parlé d'aucun lac.
Bien voy-le qu'il s'accorde avec ledit Cham-
plein en ce que découvrant de ces montagnes
trente lieues de pays à la ronde, si dit que vers le
Nort y a vne rangée de montagnes gisantes Est
& Ouest (qui sont les Algouquins) . & d'autres
vers le Su, qui sont celles des Iroquois mention-
nées ci-dessus : de quoy entre toutes est la plus
plus belle qu'il soit possible de voir, si possible
vue, & plaines : & par le milieu le cours de ce
grand fleuve. Dit en outre que d'icelles mon-
tagnes du Nort sortoit vne grande rivière, qui
est à mon avis) celle par laquelle ledit Cham-
plein est allé tant : Algouquins ; laquelle
dit avoir lieu de demie de la largeur, & d'icelle
montée l'espace de huit cens ans que l'on
a veu du métal plus comme or, &c. qui se rap-
porte à ce qui a été dit qu'un Sauvage Algon-
quin donna à ledit Champlain vne tige de cui-
vre prise & appliquée en son pays :



*Qu'il ne se faut fier qu'à soy-même. Embarkement du
sieur de Pointencourt. Langue navigatoire. Confes-
sion. Arrivée au Port Royal. Baptême des
sauvages. Il se faut contraindre en Religion. Moyen
d'attirer les peuples. Mission pour l'Eglise de La
Nouvelle-France.*

CHAP. VIII.

L est maintenant à propos de parler
du sieur de Pointencourt, Gentil-
homme dès loing temps resolu à ces
choies, lequel depuis nôtre retour de
la Nouvelle-France s'étant rendu trop crédule
aux paroles de deux Seigneurs qu'il desiroit en-
tendre tant qu'ils faisoient semblant de vou-
loir faire un grand appareil pour ces Terres-
nouves, est tombé en grand intérêt, ayant perdu
deux années de temps, & fait de grandes dépen-
ses à cette occasion, même perdu son équipage,
lequel étoit prêt dès l'an mille six cents neuf. *A ce se font*
cause dequoy voyant par vne mauvaise expe-*ser à au-*
rience que les hommes sont trompeurs, il se re-*convulsiq' d'*
solut de ne s'attendre plus à personne, & ne se fit *le 21. d'octob.*
qu'à soy-même, ainsi que le laboureur prêt à
messanger dont la fable est recitée par Aule *A. G. 648.*
Gelle. Ayant donc fait son appareil à Dieppe, il
se mit en mer le vint-cinquième de Fevrier mil-
le six cents dix, avec un nombre d'honnêtes hom-
mes & d'artisans, Cette navigation fut fort lon-*Navigati*
gineuse & fâcheuse. Car dès le commencement *le 21. d'octob.*

ilz furent brettez à la veüe des Eslores, & de li quasi perpetuellement batus de venes courrales l'espace de deux mois durant lesquels (comme gens oyfifs occupent volontiers leur esprit à mal) quelques uns par sectes & entrees avoient osé conspirer contre luy, proposant après d'être rendus les muictes, d'aller en certains endroits où ils entendoient y avoir quantité de Sauvages, afin de les piller & voler, puis se rendre picoteurs de mer, & en fin revenir en France partager leurs depouilles, & se tenir (sans gôd chemin de Paris pour continuer le même train) portés à ce qu'estoit gorgez de bôis ils vouloit mesme de se retirer & passer leurs ans en repos. Voila le sort & le sort de ces misérables, auxquels néanmoins il pardonna selon la debonnaire & necessaire

*Tertre, d'op
à dier, de
mourir la
1671.*

Ces nuages de rebellion étans dissipés en fin repit à l'île des incens deserts, qui est à l'embouchure de la baye qui va à la riviere de Norombega de laquelle nous avons parlé en son lieu. D'icelle vint à la riviere Sainte-Croix, où il eut plaisir (ainsi que j'ay veu par ses lettres) qu'un certain François arrivè là devant lui envenenoit par le le Sauvage promise en mariage à un jeune homme meussi Sauvage dont ledit sieur fit informer se souvenant de la recommandacion mesme presse que le sieur de Montz lui avoit fait de prendre garde à ce que tels abus ne se commissent plus par delà, & principalement la pollution de ce traÿva Chrétien & une infidèle. Chose que le legagnon avoit aussi fort abhorré être au fort.

*Amédée
Port Royal.*

Après avoir fait une revue par cette île, il vint au Port Royal, où il appporta beaucoup

consolider aux Sauvages du lieu, lesquels s'in-
formoient de la santé de tous ceux qu'ils avoient
avec quatre ans auparavant en sa compagnie
& particulièrement Membertou grand. Capi-
taine, entendant que l'avozy fait éclater son nom
en France, demandoit pourquoy ie n'y étoy
point allé. Quant aux bastimens ilz furent trou-
vez tout entiers, excepté les couvertures, de cha-
cun meuble en la place où on les avoit laissez.

*Rafimons
& autres
capitaines*

Le premier soin qu'ont ledit sieur fut de faire
cultiver la terre & la disposer à recevoir les se-
mens de blés pour l'année suivante. Ce qu'é-
tant achevé il ne voulut laisser de qui étoit du
service, & qui regardoit le principal but de sa

*Culture de
la terre.*

mission, de procurer le salut de ces pau-
vres peuples sauvages & barbares. Lors que nous
y étions nous leur avions quelquefois donné de
bonnes impressions de la conoissance de Dieu,
comme l'on peut voir par le discours de nôtre voya-
ge, & en mon Adieu à la Nouvelle-France. Au
moy d'icelle Sieur il leur inculqua derechef
ce qu'auyfois il leur avoit dit, & ce fut l'or-
dre de son fils le Baron de Saint Inis, jeuné

*Le passage
du Sarcou-
pé.*

Grand homme de grande esperance, & qui s'a-
donna de tout à la navigation, en laquelle il a eu
deux voyages acquis une grande experience. A-
près les instructions nécessaires faites, ilz furent bapti-
mez le jour Saint Jean Baptiste, vint-quatrième
de l'ain mille six cents dix, en nombre de vint-un
chacun de quels fut donné le nom de quelque
saint, ou notable personnage de deçà. Ainsi
Membertou fut nommé Hôparat, au nom de
celuy que l'on crüoit être encore vivant. Son

*Premier
Baptême
fait en la
Nouvelle-
France.*

La seconde fille dudit Louis âgée de douze 7.
 ans aussi baptisée & nommée ELIZABETH par
 ledit sieur de Pourtincourt au nom de Madame
 la fille puînée de France.

ARNET cousin dudit Henri a été tenu par 8.
 ledit sieur de Pourtincourt au nom de Mon-
 sieur le Nonce, & nommé ROBERT, de son
 nom.

Le fils aîné de Membertoncolchis dit à pré- 9.
 sent Louis Memberron, âgé de cinq ans, bap-
 tisé & tenu par Monsieur de Pourtincourt, qui l'a
 nommé JEAN, de son nom.

La troisième fille dudit Louis tenue par 10.
 ledit sieur de Pourtincourt au nom de Madame
 Isbette aussi baptisée, nommée CLAUDE.

La quatrième fille dudit Louis tenue par 11.
 Monsieur Robin, pour Madame Isbette sa mère,
 au nom CATHERINE.

La cinquième fille dudit Louis a eu nom 12.
 ISABELLE, ainsi nommée par ledit sieur de Pou-
 rtincourt au nom d'une de ses filles.

ACVOSSOYEN cousin dudit Henri a été 13.
 nommé N E O T A par ledit sieur de Pôécé-
 tait au nom de Monsieur des Noyers Advo-
 cat au Parlement de Paris.

La femme dudit Nicolas tenue par ledit sieur 14.
 de Pourtincourt au nom de Monsieur son ne-
 veu au nom PHILIPPE.

La fille aînée d'icelui Nicolas tenue par ledit 15.
 sieur pour Madame de Belloy sa mère, & nom-
 mée LOÏSE, de son nom.

La puînée dudit Nicolas tenue par ledit sieur 16.

pour Jacques de Salazar son fils, a été nommée
LACQUILLINE.

17. L'autre femme dudit Louis tenuë par ledit
sieur de Pourrin-court au nom de Madame de
Dampierre.

18. L'une des femmes dudit Louis tenuë par
Monsieur de Loui pour Madame de Sigogre,
nommée de son nom.

19. La femme dudit Loui a été nommée RASTU
du nom de Madame d'Ardeville.

20. La sixième fille dudit Louis tenuë par René
Mabeu a été nommée CHARLOTTE du nom
de sa mere.

21. Une niece dudit Henri tenuë par ledit sieur
Robis, a été nommée ANNE, maintenant donc
il faut confesser que c'est à bon escient, & non
par feintise que marche en cette entreprise ledit
sieur de Pourrin-court, auquel toute la Chrétienté
doit ses premières de l'offense faite à Dieu de ces
ames perduës, lesquelles il a recueillies & ame-
nées au chemin de salut. Tâche que les choses ont
été douloureuses il n'a point, été à propos d'impe-
ner le caractère Chrétien au front de ces peu-
ples infidèles, de peur qu'étant content de les
abandonner ils ne reconnaissent à leur vouté-
ment au scandale du nom de Dieu. Mais par
que ledit sieur a donné ce témoignage de sa ve-
louté, & que son desir est de vivre & mourir au
pres d'eux, il semble qu'il a peu passer eses
fondé sur l'exemple des enfans que nous bapti-
zons sùr la foy de leurs parins & marines.

Chap. CXXI.
1687.

Membrerou premier. Regames de ces contrées

Il, possédé d'un zèle religieux, mais sans science, dit qu'il déclara la guerre à tous ceux qui refuseront d'être Chrétiens. Ce qu'il faut prendre en bonne part de lui, & ne le soit recevable en nous. Car il est certain que la Religion se veit pas être contraindre: & par cette voye es n'est jamais vu bon Chrétien. Aussi n'elle est reprouvée de tous ceux qui ont esté de ce tin vu peu méusement. Notre Seigneur n'a point induit les hommes à croire son Evangile par le glaive (ceci est propre à Mahomet) mais par la parole. Les loix des anciens Empereurs Chrétiens y sont expressées. Et quoy que l'on l'Apostat fit grand ennemi des Chrétiens, si n'estoit il point d'avis de les contraindre aux sacrifices des faux Dieux; ainsi que nous pouvons recueillir de ses Epistres. Je scay que saint Augustin a quelquefois esté d'avis contraire. Mais quand il y eut bien pensé il se rétracta. Et ainsi fit l'Empereur Maximus, lequel la persuasion de saint Martin révoqua un Edit qu'il avoit fait contre les Donatistes, de dit Sulpice Severus.

Le meilleur moyen d'attirer les peuples de nous parloit; c'est de leur donner du pain, de les assembler, leur en seigner la doctrine Chrétienne, & les arts: ce qui ne se peut faire tout d'un coup. Les hommes du jour d'hui ne sont pas tous si sages que les Apôtres. Mais le ne voy leur changer l'esprit de tant de choses qui dépendent de l'institution des hommes, vu que Notre Seigneur a dit: *Nonne est deus, & non* *dominus*. Les Apôtres ont laissé aux simples

Religions n'est est cogne religionem, quæ spõte suscipi debet, non vi. Tertul. Ad Scapulan.

L. Christianis G. de Regamin.

Page 2. Videtur quæ. La sainte d'entre, en l'usage qui est de nous l'Épître 19.

Mand. 22. vers. 30.

gens le Credo pour la croyance, & le Pater noster pour la prière; le tout premierement entendu, pour ne croire & prier vñ chose qu'on ne sçait pas. Ce qui est pardessus est pour les plus relevés qui se veulent rendre capables d'instruire les autres. Ceci s'oit dit par maniere de conseil & d'avis à ceux qui dresseront les premières colonies: n'estimant pas qu'il en soit moins louable de le dire par écrit, que de le dire de bouche si l'y étoit.

Le Pasteur qui a fait ce chef-d'œuvre de pieté Chrétienne, est Messire le S^r Floché, Prévôt du Diocèse de Langres homme de bonne vie & de bonnes lettres; envoyé par Monsieur le Noye Robert Ybaldin, quoy qu'à mon avis la mission d'un Evêque de France est bien sé aussi bonne que de lui qui est Evêque étranger. Il lui bailla par ses parentes (que l'ay examinés à l'original) permission d'ouvrir pardessus les confessions de toutes personnes, & les absoudre de tous péchés & crimes non réservés expressément au Siège Apostolique, & leur enjoindre des pénitences selon la qualité du péché. En outre luy donna pouvoir de consacrer & bénir des chasubles & autres vetemens sacerdotaux, & des paramens d'autels, excepté des copeaux, biers, eslices, & penons. C'est en substance le pouvoir contenu en la mission.

26466 pour
l'Église de
la Nouvelle-
France.

Titul du fleur de Pentecosteur Zelo des Sauvages à la Religion Chrétienne! Remarques des faueurs de Dieu depuis l'entréepise de la Nouvelle-France.

CHAP. IX.

Ces generations spirituelles ainsi acheuées, le fleur de Pentecosteur pensa de renvoyer son fils en France, pour luy enuoyer une nouvelle charge de vivres & marchandises propres pour la troque avec les Sauvages. Apres sa il partit le huitiesme de Juillet mil six cent dix, avec l'obtempérance d'estre de retour dans quatre mois. Son père le conduisit jusques au port de la Trêve à cent lieues loin, au port du port Royal, auquel y haboit retour il fut surpris d'un vent de terre à Pentecost du Cap-Policeff, & par ce flux en mer, qu'il fut six jours sans voir rien que Ciel & eau, sans autres vivres que de quelques oiseaux peüs qu'il avoit en des lies, & sans autre eau douce que celle qui se pouvoit recueillir tombant de Dieu dans les voiles d'une pinasse dans laquelle il estoit. En fin par son industrie & ingénierie il arriva à la côte del'Isle Sainte-Croix, où Ouyseau Capitaine du quartier le secourut de quelques galeres de biscuit, & dell' traversa plusieurs ports de la Nouvelle-France, où il parvint cinq semaines apres sa departie au grand contentement des

*Remarques
France le 8.
juillet 1600*

*Esquadrille
de la fleur de
Pentecosteur
sans fau-
veurs*

siens, qui ja desespéroient de lui, & protestent
un changement qui ne pouvoit être que sa-
nelle.

*Sauvages
Demandent
le Baptême.*

La plusieurs Sauvages sur le bruit de ce qui
s'étoit passé le jour saint Jean Baptiste, étoient
arrivés pour aussi recevoir le saint Baptême. A
quoy ils furent admis, & plusieurs autres en
suite, mais paraventurés trop tot, & par un
zele trop ardent. Car ceux qu'il leur est venu
pos de baptiser, les embrassés, & la fille qui
demeuroient au Port-Royal, se n'est pas in-
vencailon des autres, qui en sont éloigné, &
n'ont point de Pasteur pour les tenir en deuil.
Mais qui ont fait à cetu le lieu de Poutin-
court. Car il étoit important des Sauvages
qui se fussent sentis méprisés au refus. Vont
leur zele étoit tel, qu'il y en eut un tout en-
chamé n'ayant plus que les os, lequel se porta
à toute peine en trois cabannes chercher le Pa-
triarche (ainsi appelloit on le Pasteur) pour être
instruit & baptisé.

*Sauvages
Demandent
le Baptême.*

Un autre demeurant à la baye Sainte Made-
d plus de deux lieus de là, se trouvant malade
envoya en diligence faire dire à son Pasteur
che qu'il étoit malade, & craignant de mourir
sans être Chrétien, qu'il desireroit être baptisé.
Ce qui fut fait.

De même.

Un autre nommé cy devant, se trouvant
tenant Loth, se trouvant aussi malade, envoya
son fils en diligence de plus de vingt lieus pour
recommander aux prieres de l'Eglise, & de
s'il mourait, il vouloit être enterré avec
Chrétiens.

Vincent le frere de Bourcin court étant allé à *Desoines.*

Indepouille d'un cerfaisé par Louis fils de Hen-
ri Memberrou, au retour comme chacun vo-
yent sur le large du Port Royal, avint que la
matte dudit, Louis, accoucha : & voyans les
Savages que bon luns étoit de petite vie, il s'é-
crient *Tegaria, Tegaria, Venez ça, Venez ça.*
On y alla, & fut l'enfant baptisé.

Ceci soit dit entre plusieurs choses pour té-
moigner le zèle de ce pauvre peuple non encore
(sic) confesse) assés instruits par les pots de la re-
ligion, mais plus capable de posséder le Royau-
me des Cieux, que ceux qui savent beaucoup
& font des œuvres mauvaises. Car quant il eut
ce qu'on leur dit, ils la croyent & gardent so-
igneusement, & nous par de ça ne voyons qu'im-
piété entre les hommes. Que si on leur repro-
che leur ignorance, il la faudra d'après reprocher
à plusieurs de nous autres qui ne sommes Chré-
tiens que de nom. En un mot je conchery ici

en Latin ce que disoit saint Augustin *Augustinus dicit de
sola, & rapimus calas, ut non sciamus vestra ver-
ba, nisi sermone.*

J'achoveray un trait de la simplicité d'un simple
peuple par un nommé Magin du port de la Heve, *de un sim-
ple* qui étant malade de la maladie dont il mou-
ra, *non Chris-
tiano.*

comme on lui parloit du Paradis celeste,
quand il s'il on mangeoit des herbes aussi
bonnes que celles qu'on lui avoit fait man-
ger. A quoy il lui fut répondu, qu'il y avoit
des mille ans, & qu'il y avoit centent. Peu
de jours après il deceda : & fut enterré

à la fin de l'année par le port de la Heve.

avec les Chrétiens, non sans combat, & plusieurs Sauvages qu'il eût inferés avec les peres, d'au- tant qu'il l'avoit desiré.

Il eusse fait icy regret de ceux de deça qui ont eu l'honneur d'avoir des filiales, & filiales par- della, & en faveur desquels on a imposé les noms (voir les leurs propres) plusieurs Sauvages ba- ptisés en nombre de plus de cent. Mais ils ne sont point redoublés, & y en a-t-il un seul qui se soit touché de quelque charitable pitié envers eux.

Reproche aux peres du Sauvage.

Et cependant Dieu a montré en divers lieux, & endroits qu'il veut favoriser cette entreprise. Mais comme le proverbe dit qu'il nous veut entretenir par travail & peine. Aussi veut-il que par labeur & patience. Cette terre soit habitée.

Remarque des peres de Dieu.

Il est à remarquer que jamais ne s'est perdue un seul vaisseau pour cette affaire. Qu'il y a eu des maladies inconnues aux François lors qu'il n'y a point eu de nécessité: mais qu'au temps de la- mine Dieu a fait cesser cette verge. Qu'il y a des obstacles & envies étrangères contre les en- trepreneurs, mais ils subsistent encore. Que quand la rigueur de vivre s'adonne, nous pal- lons d'après est venue. Dieu a fait trouver des racines, qui sont aujourdhuy des herbes de plus- leurs tables en France, lesquelles s'ignominent quelques uns appellent d'Autre, & qui sont les autres plus vertueuses. On a de l'espérance de les vendre icy. Et l'ay que de l'Espere de la Terre, & de l'Espere de l'Espere.

Ci-dessus a esté veu que maître Nicolas Aubert

n'est perdu dans les bois, & ne fut trouvé que le
sixième jour.

Sur la fin du Printemps en l'an mille six cents
deux les fils de Memberton ayans fait un long se-
jour à la chasse, avint qu'un d'eulx Memberton
fut pressé de faim. En cette disette il lui souvint
ceux antrefois ouï dire à nez gens, que Dieu
qu'on voit les oiseaux de l'air, & les bêtes de la
terre, ne délaisse jamais ceux qui esperent en lui.
Li fallut il se met à le prier, & envoya sa fille au
moulin du moulin. Il n'eut esté gueres long
temps en ce devoir que la voicy arriver criant à
haut voix, *Neuchich, Sogis peib' kwak, Sogis
peib' kwak* : Pere, le haren est venu, le haren est
venu & est abondance de vivres.

Cy voy deux hommes toujours malades &
poureux en France, qui l'a n'ont senti aucune
douleur.

Le seroy trop long si le vouloy particulariser
tout ce qui se pourroit rapporter en ce sujet, où
ny a mot de miracle qu'en ceux que le Pere
dieu dit avoir esté faits es lieux où il s'est ren-
contré à la visite de quelques malades. Mais le
peut donner quelque chose à la Nature, la quel-
le se joint continuellement à nous faire voir ses
merveilles, qui paroissent en mille sortes, tant
en choses inanimées, qu'en la guertion de nos
corps, lesquels nous voyons souvent se r'averir
par qu'ils sont abandonnez des Medecins, &
par l'esperance de santé en est du tout perdue.

Sur la nouvelle des Captivités des Sauvages, les Jésuites se présentent pour la nouvelle France. Enjoindement. Retardement à la ruine de Pontreucourt. Affection des Jésuites pour le trafic. L'Église est en la République. Bains de glace d'eau douce en mer. Justice de Pontreucourt. Mauvais marchandise des Jésuites avec Pontreucourt. Polygame.

CHAP. X.



Oys avons es-devant laissé le fils du sieur de Pontreucourt (que nous nommerons d'orenavant le sieur de Biencourt) au port de la Heve. Voyons maintenant la suite de son voyage. Après qu'il fut arrivé sur le Banc aux Morues, il eut nouvelle de la mort du Roy : ce qui le mit en grande angoisse d'esprit, cuidant que la France seroit tout en trouble & confusion. Pour qui, ni commēt cette mort il ne le peüst sçavoir, fors que quelques Anglois très propres à croire en accusoient les Jésuites. Ce fut une merveille qu'en vn si grand desastroy de France ils demeurēt en soncalme, voire qu'en même tēps l'on eût poursuivi le dessein du siege de Luben. Or pour ne nous éloigner de nôtre sujet, le sieur de Biencourt s'étant présenté à la Royne regente, elle fut fort contente d'entendre ce qu'il s'étoit passé aux regenerations spirituelles des Sauvages. En cette rencontre les Jésuites de Pontreucourt, qui virent l'occasion opportune, ne manquerent de l'empoigner par les cheveux, disans que le feu Roy leur avoit promis d'envoyer de leurs gens, avec deux mille livres

*Le sieur de
voyage de
la nouvelle
France.*

de pension. Et de fait long temps auparavant
 un nommé du Larric de Bordeaux l'avoit écrit.
 Aussy la Royne enclinant, elle recommanda
 fort étroitement, (comme aussi madame de
 Guicheville) au sieur de Pourincourt, ceux
 qui estoient destinés à cela, sçavoir les Peres Pier-
 re Bard, & Evemond Maille. Mais ils me par-
 donneront si je repete ici ce que je leur dis lors,
 & leur avoit dit auparavant ledit sieur de Pou-
 rincourt, qu'il n'estoit pas encore temps, & ne
 devoient tant haser d'aller là, où ils ne ver-
 roient que solitude, & une façon de vivre diffi-
 cile & insupportable à gens de leur sorte : de
 maniere que leur travail pourroit être mieux
 employé paroçà. Toutefois soit par zèle, ou
 plutôt de courir & connoître, & de s'établir
 partout, ils poursuivirent leur point, & fi-
 nirent bien avec ledit Biencourt, âgé pour lors
 de dix-huit ans, que le rendez-vous leur fut
 donné à Dieppe au vingt-quatrième d'O-
 ctobre.

Le sieur de Pourincourt ayant fait de gran-
 des pertes, comme nous avons veu ci-devant,
 & ne pouvant seul suffire à l'entreprise, ré-
 solut d'être associé avec deux honorables Marchans
 de la ville de Dieppe, Du Tassin, & du
 Bont. Le navire étoit quasi prêt à faire voile
 pour se rendre en la Nouvelle-France dans
 le temps ordonné, & s'écourit ledit Pourin-
 court. Mais il eut tout loisir d'attendre, &
 d'apporter les denes lui & sa troupe jusques
 au fin de Juin, & ce par l'occasion qui
 étoit.

Arreché.
me et de
1572.

Quand les marchans susdits virent les Jésuites en état de se vouloir mouvoir dans leur navire avec leur équipage (chose du tout éloignée de leur intention) ils ne les y voulurent recevoir, disant que la mort du Roy leur étoit assez trop recente, qu'ils ne vouloient point fournir à une habitation qui seroit à la dévotion de l'Espagnol, & qu'ils ne pouvoient tenir leur bien aisément en la compagnie de ces gens-là. On leur neantmoins recevoit toutes autres sortes d'ordres, Capucins, Cordeliers, Recollets &c. Mais non les Jésuites, sinon que la Royne leur voulût tous ensemble envoyer par delà. Auant qu'on leur rendit leur argent.

Là dessus des plaintes à sa Majesté, qui m'écrivit au sieur de Cigogne Gouverneur de Dieppe. Mais pour cela les marchans ne fléchirent point: ains persistèrent au remboursement de leurs deniers. Trois mois se passèrent allés & venus. En fin la Royne ordonna deux mille écus pour ledit remboursement. Belle occasion pour faire des collectes par les maisons des Princesses, & Dames dévotes à Paris, Rouen & ailleurs. Ce qui fut fait avec un fruit qui paroît aisément l'affaire à perfection. Mais les femmes n'y employèrent que quatre mille livres, moyennant quoy ils débaisquerent ledits marchans, prirent leur association, pour participer aux profits & emolumens de la navigation, & en fut passé contrat le vingtième Janvier mil six cent vingt, pardevant le Vasseur Notaire à Dieppe, & Benoît son aîné, ainsi que s'en suit.

Affociation
des Jésuites
à l'association
des marchans.

A VEU CEUX qui ces presentes lettres verront au vray, Daniel de Guentreville Escuyer Conseiller Escheve de la ville de Dieppe, & garde du fond au dit lieu de la Viconté dudit lieu, pour tres-haut & tres-puissant Seigneur, Monsieur le Roy, Monsieur de France & Illustrissime Francois de Joyeuse par personnes devotes Cardinal du saint Siege Apostolique, Archevesque de Reims, Primate de Normandie, Cite & Seigneur dudit Dieppe au droit du Roy nostre sire, Jean-Pierre Jusseux que pardevant Thomas le Passieur Tablinus Juré audit Dieppe, & Roy Escuier son adjuvant furent presens Thomas Rabiu Escuyer sieur de Calixau, demourant en la ville de Paris, & Charles de Demours Escuyer sieur de Saint Luff, de presens residant en ceste ville de Dieppe; lesquels volontiers & sans aucune contrainte par ces presentes reconurent & confessent avoir affaire avec eux les venerables peres Pary Biard superieur de la mission de la nouvelle-France, & Euemond Massé de la compagnie de Jesus presens & sepulcraux, & ont pour eux que pour la Province de France, en ladite compagnie de Jesus, pour la manutention & chacune les marchandises, vestimens, & généralement en la totale cargaison des navires nommés la Grace de Dieu, appartenant audit sieur de Demours, étant de present en ce port & havre de ceste dite ville de Dieppe, prêt à son voyage au premier temps convenable qu'il plaira à Dieu envoyer, en ladite terre & pays de la nouvelle-France. Toute laquelle cargaison s'est trouvée monter par le compte, pris & calcul que lesdites parties ont dit avoir fait entre eux & deux dix six denzeurs d'acord & content, à la somme de sept mil six cent livres, plusieur de jet & calcul: La presente assignation faite

augmentant le prix & furent de trois mil trois cent li-
vres que ledits sieurs de Biencourt & Robin ont ven-
du & confessé avoir receu par avance, par ladite
vente en ladite cargaison dudit navire, d'iceluy pere
Board & Massé, tant pour eux qu'audit veu, dont
iceux sieurs Robin & de Biencourt se font toujours
contens, au moyen dequoy ils ont accordé & résolu
que ledits peres Board & Massé, tant en leur nom
qu'en la qualité susdite, jouissent & aient à leur pro-
fit la totale moitié de toutes & chacunes les marchan-
dises, profits & autres choses, circonstances & depen-
dances que pourront provenir de la traite qui se fera
audit lieu de la nouvelle France. Et en outre icele-
dits sieurs Robin & de Biencourt receus & confessé
avoir receu d'iceluy pere Board & Massé, en leur nom
& en la dite qualité, la somme de sept cent trente sept
livres en par & loyal prêt qu'ils reconnaissent leur
avoir été fait par iceux sieurs Board & Massé, d'iceluy
quatrevingt, laquelle somme de sept cent trente-sept livres
iceux sieurs Robin & de Biencourt se sont obligés &
obligent payer & rendre audit sieur Board & Massé,
ou autres ayens d'eux pouvoir & mandement, en la
dite ville de Paris, ou en la ville de Rouen, au lieu
audit voyage. Et ledit sieur de Biencourt de sa part
accusé & confessé avoir été payé par ledits peres Board
& Massé, & sieur Robin, de la somme de deux cent ven-
ting livres pour le rachat dudit navire La grace le
Dieu, promettant ledit sieur de Biencourt payer &
rendre icelle somme de deux cent vingt cinq livres
reue dudit navire audit voyage de la nouvelle Fran-
ce, ou icelle somme rabaier & diminuer sur le fret de
dit navire, qui se monte à la somme de mille livres, &
le reste montant à deux cent vingt cinq livres sans plus

par ledit sieur de Bonaventure audit retour, ainsi que des
 et pour l'accomplissement & effect de quelques choses
 suivantes & autres portées en cet obligé, chacun pour son
 fait & regard, tous & chacune leurs biens & reve-
 nues présents & à venir, jurant n'en aller jamais au con-
 traire & requies faire contrôler ces presentes suivant
 l'edit : En témoin de ce, nous à la relation d'édits Ta-
 bellion & Adjoint, avons mis à ces presentes ledit
 scel. C'est fait & passé audit Dieppe en la maison
 dite la Barbe d'Or, le Jedy après midi vintième
 jour de Janvier, l'an de grace mille six cent soixante.
 Présens à ce honorable homme Jacques Baudouin Mar-
 chand demourant audit lieu de Dieppe, & Abra-
 ham Laurent Atariner dit de Dieppe, témoins qui ont
 signé à la minute avec ledits sieurs contractans, Ta-
 bellion & Adjoint suivant l'ordonnance, signé le
 Pasquier & Bonifé, & scellé. Plusieurs ont crié &
 porté de ce contract au desadvantage des Jésuites,
 si bien ou mal ie m'en rapporte.

Le surplus des aumones nous ne voyons pas
 à quoy il a été employé. Bien est-il certain que
 ce n'a point été à cet affaire. Que si le jugement
 de Rouen avoit lieu, lequel (au rapport d'Agel-
 gelius) condamnoit celuy qui avoit em-
 porté une bête de charge à autre usage qu'il
 d'avoit été en la prenant, les Pères qui ont receu
 d'elles aumones se trouveroient avoir tort.
 Celles telles voyes sont d'autant plus à blâmer,
 qu'elles ôcent la volonté de bien faire & ayder
 à une entreprise à ceux qui autrement y seroient
 disposés. C'est pourquoy s'il falloit donner

A. Gaillet,
 lib. 7. c. 13.

Idem Bro-

ton scilicet

dever, scilicet

dever, scilicet

esse qui ca-

verum ali-

damus,

quod

quod

venit ad

reperit. Idem

l'empereur

de l'Empire

de l'Empire

de l'Empire

de l'Empire

quelque chose, c'étoit à Pourtincourt & non
 à Ielme, qui ne peut subsister sans lui. Le vœu
 dieu qu'il falloit premierement ayder à établir
 la République, sans laquelle l'Eglise ne peut
 être; d'autant que (comme disoit un ancien
 Evêque) *l'Eglise est en la République, & non la Ré-
 publique en l'Eglise.*

Qu'on
 Malois.

Le navire équipé, on le met en mer le ving-
 tième Janvier. Mais tous les vents contraires
 s'éleveront en cette saison, que c'est chose in-
 croyable. Ayant passé le grand Banc des Ma-
 rtes nos gens rencontrerent des bancs de glace
 hauts comme des montagnes, de plus de cin-
 quante lieues d'étendue, que l'on pensoit dé-
 charger de la grâde rivière de Canada à la mer,
 & ne viennent pas toutes de la mer glaciale,
 comme on pourroit penser. Car la longue na-
 vigation ayant épuisé d'eau douce le vaisseau,
 la nécessité en fit faire l'expérience.

Evêque de
 glan.

Le saint Esprit consolateur des affligés vint
 en fin le sieur de Biencourt au Port-Royal le
 jour de Pentecôte, dont furent rendues grâces
 solennelles à Dieu. Mais le voyage se trouva
 involontairement & ruineux, d'autant que faute d'être ve-
 nu comme il avoit été ordonné, les Sauvages
 (qui ne vivent de provision) ayant eu besoin
 de vivres durant l'hiver (car lors ils ne peuvent
 pêcher, & la chasse leur est difficile quand la faim
 est trop douce) avoient trahi une partie de leur
 pèlerinerie, & ce qui étoit resté avoit presque été
 troqué par des Malois & Rochelais arrivés en
 ces cotes li long temps auparavant.

Archevêque
 de la,

La même longueur de voyage avoit fait con-
sommer beaucoup de vivres, & n'étoit que-
llist d'employer le surplus à la troque des Ca-
nons. En conséquence il falloit faire argent pour
payer les pages des marcelots, & reconner sa se-
cours. Occasion que l'on bailla à la troque le
moins de vivres qu'il fut possible. Cependant le
frat de Pourricourt ayant eu avis par les Sau-
vages que l'écrit Rochelois & Malois étoient
sur le chemin en un port dit La pierre blanche,
il y alla partie pour recouvrer quelques vivres
(le souvenir de l'année précédente) partie pour ré-
dresser justice auxdits Sauvages sur la plainte qu'ils
luy faisoient qu'un de Hôstieur les avoit pillé, &
en un de leurs femmes, & un autre avoit ravi une
de leurs filles. Là on procéda juridiquement con-
tre ceui-ci. Son procès luy est fait & parfait &
son à l'autre, qui ne fut trouvé. Le Pere Biati se
red médiateur pour le captif jusques à l'exoés
& importunité. Si bien que sur quelques consi-
dérations il impetra la grace, toutefois avec cer-
tain honnre remontrance audit Biati: *Mon pere*
(dit Pourricourt) je vous prie me laisser faire ma
chose, je la sçay bien, & espere aller aussi bien en Pa-
rieux avec mes yeux, que vous avec votre hermine,
Mettez moy le chemin du ciel, je vous conduiray bien
mon. Par ceci se reconoit qu'il y avoit déjà
de la mauvaise intelligence entre les Jésuites &
les Capiteins, dont on attribue la cause à ce
qu'ils vouloient trop entreprendre, & se mêler
de trop de choses, qui seroient longues à dedul-
re, à quoy ne se pouvoit accommoder ledit Sieur

Justice de
Pourricourt.

Remontrance
de Pour-
ricourt
au pere
Biati.

de Pourincourt. Ce qui a tousiours cōtinué de puis, & apporté beaucoup de ruine à cet affaire, comme sera veu par la suite de cette histoire.

Et non seulement cette antipathie s'est rencontrée de mauvais augure dès les commencemens entre les Iesuites & les François, mais aussi entre eux & les Sauvages baptisés, lesquels ayans par la liberté naturelle l'usage de la polygamie, c'est à dire de plusieurs femmes, ainsi qu'aux premiers siècles de la naissance & renaissance du monde, ils les ont de premier abord voulu reduire à la monogamie, c'est à dire, à la société d'une seu le femme, chose qui ne se pouvoit faire sans beaucoup de scandales à ces peuples, ainsi qu'il est arriué: car les Sauvages voyis qu'on leur cōmandoit de quitter leurs femmes, ont dit que les Iesuites étoient de méchantes gens, au lieu de cōcevoir vne bōne opinion d'eux. Il falloit apporter en telle affaire la prudence que nôtre Sauueur a recommandée & commandée à ses Apôtres, en sorte que cela fût veu de gré à gré, ou autrement laisser les choses en leur qu'elles se trouuoient par vne tolérance telle que Dieu l'auoit eue enuers les anciens Peuples, auxquels la polygamie n'est en nul lieu blâmée ni tournée à vice, ni cette permission que nous voyons en la loy de Nature & en la loy écrite, expressément reuocquée en la loy Euangelique. J'ay quelquefois, me trouuant de loisir, luy écrit sur cette matiere en faueur de la polygamie, auquel ie n'ay trouué personne qui m'eût sçeu valablement respondre: non qu'il m'eût soulié de cela, mais pour defendre par moy

siècle de paradoxe, l'honnête liberté de la nature, qui par tant de siècles a été approuvée par tout le monde, hors-mis en l'Empire Romain, dans lequel la plupart des Apôtres ayans exercé leur ministère, se sont aisément accommodés à la loy civile & politique, sous laquelle ils vivoient.

Agnes de Pourtincourt en France. Diffiance sur les Jésuites: Accusation d'inceste. Rébellion. Mort du grand Membreton. Un Jésuite en un espy de vivre à la Sauvage. Plainte présentée à un Sauvage: Association de la dame de Gourdville avec Pourtincourt. Et la salutation des Jésuites elle se fait danser la terre, et prend pour ad-mostrateurs leurs Jésuites.

CHAP. XI.

QU'AVONS DIT ci-dessus que la longueur du dernier voyage avoit consommé beaucoup de vivres, & étoit besoin de retourner en France sans beaucoup de fruit, pour faire un nouvel avaissement. Ledit sieur de Pourtincourt en print la charge, laissant à son fils le gouvernement de l'Isle. Il y avoit lors (c'étoit au mois d'Août) quelques navires sur la côte des Etchemins, sçavoir le Capitaine Plazier de Dieppe à la rivière Saint-Croix, & à la rivière Saint Jean Robert le fils du Capitaine Dupont de Niçois, &

Retour de Pourtincourt en France.

*Desians
sur les Indes
en,*

vn nommé Chevalier de saint Malo. Le pere Biart, duquel on étoit en defiance, se fachant au Port Royal, demanda d'aller trouver le sieur Dupont pour apprendre la langue du pais, & tourner en icelle l'oraison Dominicale, le symbole des Apôtres, & dresser quelque catechisme pour l'instruction des Sauvages. Ce que ne voulut permettre le sieur de Biencourt sur le soupçon qu'il avoit que le Jesuite ne machinast quelque chose pour le desposseder. Mais s'offrit à y mener lui-même dans peu de jours, voire de le traduire, ce qu'il desiroit selon que la langue pourroit permettre, n'étant ledit Dupont plus sçavant que lui en cela. A quoy le Jesuite n'eust voulu accorder.

*Biencourt se
vint faire
reconnoître
pour Vice-
Admiral.*

Sur la fin du mois le sieur de Biencourt alla aux Eschennins pour se faire reconnoître par les Indes en qualité de Vice-Admiral dont il étoit pourveu dès y avoit quelques années, & apporter leur charge-passe. Plusieurs lui firent les submissions deus, & se soumit à payer le cinquième des Costors qu'il avoit troqué, & assister ledit sieur, se plaignant de l'empeschement que lui faisoient les Anglois en son trafic. Mais les autres ne firent pas de même. Car il y eut (comme l'on precedent) des rebellions, & violences que l'on veut raconter ici.

Rebellions.

*Mort de
Memberton.*

Au retour de ce voyage deceda le grand Sagamos des Sauvages Memberton, le dix-huitiesme Septembre mille six cens vnze. Il receut les derniers Sacremens, & fit beaucoup de belles remonstrances à ses enfans sur la concorde qu'ils devoient maintenir entre eux, & l'amour qu'ils

devoient porter au sieur de Pourincourt (qu'il appelloit son frere) & les siens. Et sur tout leur recommanda d'aymer Dieu, & d demeurer fermes en la foy qu'ils avoient receuë, & la dessus leur donna la benediction. Etant passé de cette vie on alla querir le corps en armes, le tambour battant, & fut enterré avec les Chrétiens.

En ceste saison tandis que le temps permettoit encor d'aller au loïn, il print envie au compaignon du pere Biant dit Evemond Maffé d'aller passer quelques jours à la riviere Saint-Jean avec Louis fils de feu Henri Membergon, se proposant avoir assez de force pour vivre à la ^{La foy des} amadique, ou plus tot à la Sauvage. Mais luy & ^{Maffé se} un valet qu'il avoit mené se virent bientôt de- ^{voient estre} chies de leur emboupoint, & tellement dimi- ^{le Sauvage} nués, que le lesuite en devint malade, & quasi ^{deux} pochés des deux fronts de bon appareil. Ledit ^{le Sauvage} Lesie le voyant en ce mauvais estat, craignoit qu'il ne mourût. Et pour ce lui dit: Ecoute Pe- ^{Proffesse} re, Tu' en vas mourir. Je le devins. Ecri donc à ^{provision} Biencourt, & à son frere, que tu es mort de mala- ^{de son Sauv.} vage, & que nous ne t'avons pas tué. Je m'en gar- ^{deuy} deuy bien (dit le lesuite) car possible qu'a prés ^{avoir} avoir eue la lettre tu me serois, & cette lettre ^{poteroit} poteroit que tu ne m'aurois pas tué. Là dessus le Sauvage se vint à foy, & se prit à rire: Bien ^{deux} deus dieu il prie Iesus que tu ne moure pas, afin ^{qu'on} qu'on ne nous accuse de t'avoir fait mourir.

Une autre fois le Pere Biant voulut accom- ^{pagner} pagner le sieur de Biencourt au fond de la baye ^{Françoise} Françoise qui est encre le Port Royal & la ri- ^{viere} viere Saint-Jean. Ils eurent vent à propos en al-

lant, mais au retour ils le virent en double
 peril, & des vents, & des vivres, car ils n'en a-
 voient porté que pour huit jours, & n'avoient
 atteint le quinzième. En cette extrémité le le-
 ſuite perfuade à la compagnie de faire un vent
 nôtre Seigneur & à la benoîte Mère, que s'il
 leur plaisoit leur donner vent propice, les qua-
 tre Sauvages qui étoient avec eux se firent
 Chrétiens. Le vent fut le lendemain propice.
 Mais les Sauvages ne furent Chrétiens.

Voilà ce qu'il paffoit pardela, tandis que le
 ſieur de Postrincourt travailloit à un nou-
 vel embarquement pardeça pour ſecourir ſes gens.
 Et d'autant que comme a été veu ci-deſſus les
 lieux d'avancer il s'étoit depuis quatre ans laſſé
 piper à toutes fortes de gens, & avoir fait des
 voyages ruineux, ſon fond s'étant fort épuisé,
 les Iſolotes qui avoient intérêt à l'affaire lui fi-
 rent offrir pour quelque ſomme la dame
 Marquile de Guercheville. Mais l'aymeroy
 mieux oûr dire qu'ils euſſent libéralement em-
 ployé les ſummes par eux reçues à cela, puis
 qu'elles avoient été données à cette fin. Au
 moyen de cette aſſociation elle prenoit bonne
 part en la terre de la Nouvelle France, ſans
 toutefois que ledit ſieur luy eût ſeul veſſé ce qui
 étoit de la réſerve, pour n'avoir en main ſes ti-
 tres, léquels il avoit laiſſés en la Nouvelle-Fran-
 ce. Quoy voyant ladite Dame elle fut conſail-
 lée (le Pere Biart dit qu'elle fut bien l'engh) de
 prendre reſceſſion du ſieur de Monts de tous
 ſes droits, actions, & prétentions qu'il avoit en-
 ques en en la Nouvelle-France par don du Roy

*Affaires des
 de la Dame
 de Guercheville.*

Henry III. hors-mis seulement le Port Royal, *Ledit de-
mande de
un si fait
devenir la
ville.*
lequel ledit Iesuite dit que Pontreuecourt fut
pris & confiné comme en prison. Voila belle
recompense de tant de pertes & travaux. Mais
de ne du point que ledits titres portent que le
Roy donne audit lieu le port Royal & terres adjai-
cantes tant & si avant qu'il se pourra habiter. De sorte
que s'il a la force en main il aura bien le tour.

Un Iesuite nommé Gilbert du Ther fut en-
voyé par icelle dame administrateur de son al-
legiance, & nommé conducteur aux autres de
dehors, comme s'ils en eussent eu affaire. Ainsi le
passa par de Dieppe à la fin de Decembre
sous la conduite du Capitaine l'Abbé, & arriva
au Port-Royal un mois après au grand contentement
des attendans, le dit lieu de Pontreue-
court étant demeuré en France.

*Contention entre les Iesuites & ceux de Pontreuecourt
Iesuites s'embarquent fortis venant pour retourner
en France. Sans succès, Bient est venu un Bien-
tout & les siens. Illecques de Religion de laiffé
Arrestation siuivie. Saiffé du navire de Pontreue-
court, terre de lui-même plainte de cõtre les Iesuites*

C H A P. XII.

LA venue dudit Gilibert ne gué-
rit pas la maladie de conten-
tion & mes-intelligence qui
dés long temps s'étoit formée
en cette petite compagnie. Car il
se voulut mesler d'accuser un nommé Simon
Robert d'avoir vendu du blé del'embarquement.

*Arresté de
l'Adminis-
trateur en
l'Université.
en.*

*Accusation
contre l'Ad-
ministra-
teur.*

à Dieppe, & mis en cõpce deux barils de biscuit plus qu'il n'y en avoit : Et ceul-ci accusa de plusieurs discours tenus dans le navire au voyage, qui ressembloient vn fort mauvais-François. Et à ce coup ne pare point le Pere Biar en son apologie, sinon qu'il dit qu'il y a de bons & authentiques actes de l'innocence dudit Gillesbert à Dieppe.

*Même des-
fa.*

Aussi a-il bien froidement paré à la plainte du sieur de Biécourt, lequel allegue qu'en vñné Merveille avoit projecté de le tuer sous vn banc de confession sacramentale, aynt près de soy vn pistolet bendé, amarré, & le chican abbena au même lieu où il se confessoit, se pourmeant il mené seculier Bienecourt à la riviere Saint-Jean.

Le même pere Biar passe sous silence sept mois de temps, sçavoir depuis Janvier jusques à la fin d'August, durant lesquels y eut vn divorce entre eux fort memorable, & qui sert à l'histoire. Car on dit, & le sieur de Pourtinecourt écrit, que les Jesuites après avoir reconu le pais, & vñné des tables geographiques d'iceul, voulurent faulser compagnie, & s'en retourner furtivement en France dans le navire du Capitaine l'Abbé. A l'effect dequoy ils s'y retirèrent discrettement sans dire Adieu. Dont le sieur de Bienecourt ayant eu avis, il aprea ledit Capitaine (qui étoit à terre) jusques à ce qu'il luy eut rendu ses gens. Car il devoit prudemment que peut être, ils avoient consulté ensemble de mener le navire en Espagne, ou ailleurs, & non à Dieppe. Item que le Roy & la Roynes regens sa mere les avoient fort recommandés à son pe-

*Eschiera-
peu avoir
raison de
peu venir
retourner
en France
sans dire
Adieu.
Empieles
mon.*

re, & par ainsi ne les pouvoit pendre de veuf.
 D'ailleurs qu'il ne voyoit aucune révocation de
 l'ay general, ni d'autre quelconque. Et en sou-
 venant, qu'ils ne devoient laisser là vne troupe de
 Chrétiens sans exercice de religion, & qu'ils de-
 voient le souvenir à quelle fin ils étoient à ve-
 nir. Adjoignant qu'à leur occasion étoit retour-
 né en France vñ honnête homme Prêtre, du-
 quel chacun se contenoit fort. Le Capitaine se
 voyant pris, par les Jésuites de sortir de son
 vaisseau, mais après interatives prieres ilz n'en
 valurent rien faire, ainsi le Pere Blanc envoya
 par écrit audit Biencourt vne Excommunication
 non tres-amplie tant contre luy que ses adhe-
 rens, laquelle est couchée tout au long au Fa-
 steau du sieur de Pourincourt contre ledits
 luy, & deffilé. Ce qu'entendant Louis fils de
 Momberton il s'offrit de les dépêcher, mais le-
 dit Biencourt leur defendit fort expressement
 de leur faire tort, disant qu'il avoit à en respon-
 dre au Roy. Bref il fallut rompre les portes, *Grande of-
 fension.*
 & luy faire commandement de par le Roy, &
 de luy faire descendre à terre, &
 venir parler à luy. A quoy fut répondu qu'il n'en
 avoit rien, & ne le reconoilloit que pour vñ vo-
 lant (le procès verbal porte cela) & excommu-
 niqué tous ceux qui lui toucheroient. Il vult
 sçavoir que la corderie lui faisoit parler ainsi, & dire
 beaucoup d'autres choses: car quand il fut ap-
 près descendu, voyant qu'il falloit passer par
 là. Mais ils furent plus de trois mois sans être
 au service, ni acte public de religion. *dit de l'err-
 reur de luy*
 En fin le lendemain de la saint Jean Baptiste

*Extrait
de son
livre.*

ledit Biart regardant plus loïn vint à demander la paix & reconciliation, s'excusant avec un ample discours de tout ce qui s'étoit passé, & pria de l'oublier. Cela fait il dit la Messe, & sur le vèpre prin ledit sieur de faire passer ledit Gilibert en France dans quelques navires qui étoient aux Eschemins (car l'Abbé étoit parti dès le mois de Mars) ce que lui étant accordé, il écrivit une lettre au sieur de Pourcincoart pleine de louanges de son fils, avec tant d'honneur & de humilité que rien plus. Mais auparavant l'Abbé n'avoit pas été plusôt arrivé à Dieppe que les Jésuites de Rouen & d'Eu firent faire son nom de ladite Dame tout ce qui étoit dans le navire, qui fut consommé en allets & venis & frais de justice. De sorte que voila le pauvre Gentilhomme mis au blanc, dont s'éleva une maladie qui pensa l'exterminer du tout. Cependant l'hiver venant n'y eut moyen d'y envoyer nouveau secours à ceux qui étoient au delà en grande misère, couronnés d'aller chercher du gland pour vivre : en quoy faisant ils trouverent des racines fort bonnes à manger dont je parle ci-dessous au chapitre de la Terc. Après vint le Printemps qui leur apporta du poisson à foison.

*Le sieur de
Pourcincoart
par son
livre.*

Ex. 6.

1611.

*L'avis de
Pourcincoart
sur son
livre.*

Pour entendre ce qui suivit ladite affaire est bon de représenter ce que m'en écrivit ledit sieur par une lettre datée à Paris du quinziesme May mille six cens vrese, moy étant en Suisse car le Pere Biart n'en fait aucune mention, que qu'il soit fort exact à répondre au Factum publié contre luy & ses allies : Comme le vesde

11 dit il faire declarer l'excommunication aboli-
 12 ve, le Pere Coëd me fait rechercher par un nō-
 13 mē de Saulloy pour renouveler l'amitié & le-
 14 cent nos gēs. Je m'y accorde volontiers ven-
 15 la nécessité où ils étoient. Ix me mettent un
 16 Marchant en main, auquel ma femme & moy
 17 nous obligames par corps pour la somme de
 18 sept cēs cinquante livres. Ix supposent la Mar-
 19 quise en avoit donné autans par un écrit si-
 20 gné de sa main. Ledit Du Saulloy prend l'at-
 21 gent & s'oblige de faire le voyage. Mais com-
 22 me il étoit prêt à partir, votel arrive ledit
 23 Gilebert, qui renverse l'affaire. en sorte que
 24 Du Saulloy fut ostremandé, le secours aban-
 25 donné, & mon argent perdu. Me voyant ainsi
 26 misté je fais appeller le Pere Coëd au Cha-
 27 telet pour me représenter ledit Du Saulloy, ou
 28 me rendre mon argent, ou l'obligation. Il dit
 29 qu'il ne connoissoit ledit Du Saulloy. rontefois
 30 il est leur Lieutenant general en leur entre-
 31 prise couverte du nom de ladite Marquise. Je
 32 fus condamné par corps à payer le Marchant.
 33 Comme je faisois radouber nôtre navire à
 34 Dieppe ils me font arrêter prisonnier. Ces
 35 longues traverses m'ont beaucoup retardé.
 36 Mais après Dieu a permis que mon navire est
 37 arrivé à la Rochelle, où Messieurs George de
 38 Maquon en mis ce qui y manquoit, & au cō-
 39 mencement de ce mois a fait la route. Dieu
 40 le vueille conduire. Je fay ce que je puis pour
 41 me déchainer des miseres de deça. Monsieur le
 42 Prince ha l'affaire de la Nouvelle-France, re-
 43 levé ce qui m'est codé, &c.

Embarquement des Jezuïtes pour aller posséder la Nouvelle-France. Leur arrivée. Contestations avec eux, sont attaqués, pris pillés, & ravuis par les Anglois. Un Jezuïte tué, avec deux autres, Lacheté de Capitaine, Chevalier des Sauvages. Retour de Anglois en Virginie avec leur butin & les Jésuites. Et retour d'eux-mêmes vers les Jezuïtes en la côte de la Nouvelle-France.

CHAP. XIII.



O I LA le fruit de la reconciliation mentionnée ci-dessus, qui ne demeura pas là: Car il parut un bon entendeur que les Pers

après avoir reconu la terre, voutent avoir part au gâteau, & régner sous le nom emprunté d'une dame. Ils firent donc un embarquement au temps qu'ils venoient le fies de Pontrecoirt en arde, pour aller en son voisinage par delà prendre possession de ladite terre. A l'effect de quoy ils avoient mené bon nombre d'hommes, & recollé de grandes amours. La Royne (dit le Pere Blanc) leur avoit baillé quatre tentes, ou pavillons du Roy, & les munitions de guerre. Il ne dit parvenoit a pastout. D'autres avoient contribué pour fournir au plus. Et ainsi bien équipés partirent de Honneur le 12. Mars, mille six cens treze.

Leur arrivée.

Arrivans à la Heve ils y plantent cent vne Croix, & y apposèrent les armes de ladite Dame pour

Embarquement des Jezuïtes pour posséder la Nouvelle-France.

instinct de prise de possession. Puis vindrent au Port Royal, où ils ne trouverent que deux hommes (car le sieur de Biencourt étoit allé avec ses gens à la découverte) & les deux Jésuites Biart & Massé, les quels ils receurent dans leur navire pour les accompagner au lieu où ils alloient planter leur colonie, savoir à Pempsegoet, autrement dit la rivière de Norombegue, où des contestations s'élevèrent dès le commencement, qui furent les avant-courrières de leur destitute & ruine. En quoy semble qu'il y ait quelque effet du jugement de Dieu qui n'a peu approuver cette entreprise apres tant de torts faits au sieur de Peurincourt. Car ils ne furent plus arrivés que quelques Sauvages en avertirent certains Anglois de Virginia, qui étoient à la côte, lesquels venans voir quels gens s'étoient, amis ou ennemis, on dit que Gillebert du Thor Jésuite commença à crier Arme, arme, ce sont Anglois, & li dessus tira le canon, auquel fut répondu vigoureusement, & de telle sorte que l'Anglois apporta en avoir tué trois (du nombre desquels fut le sieur Gillebert) & blessé cinq, il s'empara du navire, lequel il pillà entièrement, puis descendant à terre fit tout de même sans résistance: Car le Capitaine du Saulny s'en étoit lachement fui avec quatorze de ses gens dans les bois, & le Pilote sieur Baillieul étoit semblablement resté derrière une île avec autres quatorze attendant l'issue de l'affaire. Le reste étoit ou mort, ou prisonnier. Le lendemain sur parole d'assurance vint du Saulny, auquel on demanda ses commissions & la chartre, ce que n'ayant reçu

Contestations au la temps de la destitute.

Jésuite tira le canon, auquel fut répondu vigoureusement, & de telle sorte que l'Anglois apporta en avoir tué trois (du nombre desquels fut le sieur Gillebert) & blessé cinq, il s'empara du navire, lequel il pillà entièrement, puis descendant à terre fit tout de même sans résistance.

Le capitaine du Saulny.

représentet, on l'arguë d'être vn forban & pa-
 rare, & en conséquence de ce on disubâ le
 batin aux soldats. Le Capitaine Anglois rap-
 pelloit Samuel Argal, & son Lieutenant Guil-
 laume Turnel, lesquels ne se voulans charger
 de tant d'hommes, retindrent seulement les
 suites, le Capitaine de marine Charles Fleuri
 d'Abbeville, vn nommé la Motte, & vne dou-
 zaine de manouvriers, renvoyans le reste dans
 vne chaloupe avec peu de vivres chestercha-
 taine où ils pourroient, lesquels par vn bô-hez
 non attendû, en cet équipage rencontrèrent
 le pilote Bailloul avec quatorze de leurs com-
 pagnons parmi des îles, & s'en allèrent le long
 de la côte avec beaucoup de peines jusques à
 l'île de Menage, qui est entre le Port Royal &
 les îles Sainte-Croix première demeure des
 François. De là traversans la baie François ils
 gagnèrent l'île longue, où ils butinèrent vne
 gazin de sel appartenant au fleur des ourincois,
 qui leur servit à faire provision de poisson. Puis
 traversans la baie sainte-Marie vindrent au
 Cap fourchu, où Louis fils de Membertou leur
 fit bagie (c'est à dire festin) d'vn oignon, ou
 Ellan. Plus outre vers le port au Montou illes-
 rent en rencontre quatre chaloupes de Sava-
 ges qui leur donnerent libéralement à chacun
 demie galette de biscuit, qui est chose bien es-
 tîderable, & en quoy se reconoit vne merveil-
 leuse charité de ces peuples, laquelle vint bien
 à point à ces pauvres gens qui n'avoient mangé
 pain il y avoit trois semaines. Ces Sauvages leur
 donnerent avis que non loin de là y avoit des

Anglois en
 voyage sur
 parole de l'a-
 voir page.

Batis fait
 sur Pontou-
 court par.

Châtin de
 Sauvages.

DE LA NOUYELLE-FRANCE. 63; LIV. V.
autres François de Saint-Malo, dans lesquels
ils repassèrent en France.

Les Anglois cependant reprindrent la route
de Virginia avec leurs brigandages, où arrivés,
le Pere Biart dit que le nom de Iesuite fut
à odieux qu'on ne parloit que de gibets & de
les pendre metous. A quoy résulta le Cap-
taine Argal, parce qu'il leur avoit donné pa-
role d'assurance. Mais le même dit que con-
sillé sur tout, & résolu d'envoyer les trois vais-
seaux suivies court le côste, raser toutes les pla-
cades François, & mettre au fil de l'épée tout ce
qu'ileroit résistâce, pardonnant neanmoins à ceux
qui se rendroient volontairement, lesquels on ré-
voyroit en France. Argal étoit dans la Capitai-
nelé Angloise & avec lui le Capitaine Fleuri, &
quatre autres François. Turnel avec les Iesuites é-
toit dans le navire captif. La barque sus-men-
tionnée suivoit aussi.

*Retour des
Anglois en
Virginia.*

*Retour de
Argal en
la côte de la
N. P. avec
les Iesuites.*

*Expédition des Anglois. Lettre de Jean de Purchamant au roi
à propos de ce qui est arrivé. Que plusieurs autres les Iesuites Plainte
de Purchamant. Extrait d'une réponse aux lettres Iesuites par
les Anglois. Anglois remarquant en Virgini ne contes; divers ser-
mons. Les Iesuites Iesuite parti par leurs contraires en Europe.*

CHAP. XIV.

EN cette expédition les Anglois re-
tournerent premierement à Psequoget,
où ils brulerent les fortifications com-
mencées des Iesuites, & au lieu de
leur Croix en dresserent une portant le nom
du Roy de la grande Bretagne. Ils en

*Marches
et le brig.
de la grande
Bretagne.*

firent tant à l'ile Sainte-Croix, d'où ils traversèrent au Port Royal, & n'y ayans trouvé personne (car le sieur de Blencourt ne se doutant d'aucun ennemi étoit allé à la mer, & par où de ses gens étoient au labourage à deux lieues de Port) ils firent beau jeu pour voler tout ce qui y étoit, à quoy ils ne manquèrent, ni à ravir le bétail qui étoit au dehors, chevaux, vaches, & porceux, puis brûlerent l'habitation, & à force de pics, & ciseaux effacerent les fientes de l'is, & les noms des sieurs de Monts & de Poutincour gravés dans un roc près icelle habitation. Le pere Blanc écrit qu'il se mit deux fois à genoux devant Argal, à ce qu'il eût pitié des pauvres François qui étoient là, & leur laissât une chaloupe, & quelques vivres pour passer l'Hiver. Item que l'Anglois lui a voulu mal pour ne lui avoir voulu montrer l'ile Sainte-Croix, ni le conduire au Port Royal: Mais qu'un Sagamos des Sauvages fut couru & attrappé, lequel fit cet office. Mais le sieur de Poutincour décrit cette affaire autrement en une lettre que le recen de la part luy suit: mille six cents quatre-vingt, étoit encore en Sale

1684.
Lettre du
sieur de Poutincour
sur ce qui
s'est passé.

Les Français au lieu (dit-il) où ces ennemis ont esté des de regner firent grande à part ne pouvant mettre à leurs intentions de faire cettere mon fils & moy, dit de nous à venir à leur ruine, nous nous fians que les 420 restés de la disgrâce. Les indiens dont que je suis au sein de mes six cents quatre-vingt se trouvoient maître les habitans les uns, les armes des uns & les autres brisées, puis au lieu d'aller au combat, & n'être au lieu respecté, par ce qu'ils n'y firent aborder, d'autant que la mer étoit & que de nos gens étoient au labourage, &

parlà avec l'un des habans de son ordre, leur voulant
 proposer de se retirer avec les Anglois: que c'étoient
 leurs gens; qu'ils estoient qu'ils vouloient faire avec leur
 Capitaine (parlant de mon fils) de servir de voyers,
 avec lequel ils seroient entrés dans de vivre comme bé-
 nés. A quoy répondit un nommé la France, Agriez say,
 carroit de se en voyer le sol de cette habbe, id est un
 de terre d'un lacana. A l'instinct mon fils, qui étoit
 de cet le langue, avers par les images, avers, et
 pasarele carroit seul à seul, tout pour tant. Mais
 carroit de ce le Capitaine Anglois demanda de parler
 à leur serenté. Ce qui lui fut accordé, et un son de
 ceux par à terre, carroit que mon fils étoit Gentil-
 homme avers regret de ce qui s'étoit passé; mais que
 carroit avers suscit leur general de la Virginie
 à voyer carroit et malbe avers alla, lui ayant fait
 avers que nous avions pris un navire Anglois, ce qui
 étoit sans: que se vendroit avec trente carroit pour
 se justifier sur le Parc-Royal, et qu'il seroit impos-
 sible après de nous avoir: que si on nous permettait ar-
 te, la France étoit remplie de peuple il y en viendrait
 plus qu'on en les depossiderait de la Virginie,
 carroit qu'il étoit le fleur de Beauport le est foible, et
 vouloir qu'en le fit voyer s'il se venoient à bout de
 lui: que s'il étoit tué, on seroit obligé de vivre, lui et
 de se en mourant de sans: que le pays perdroit tout
 voyer, et ne pourroit venir à chef de son entreprise.
 carroit et vous de l'instinct de Londoune, en voyer
 dequel ceux qui vouloient se separer attireront les dis-
 guals sur eux. Si vous sçavez toutes les particu-
 larités, il y auroit bien de quoy en fier votre affaire. A
 et en un cher ami.

Je ne veux me mêler d'être juge en ces tap-

Sanjeffon
contre les
Indiens.

Pag. 279.
Et 273.

ports contraires. Mais par le discours du Pere Biart il y a lumiere pour croire qu'ils ont conduit des Anglois en ces choses. Car à quel propos le mener là pour par apres retourner en Virginia, là où (dit-il) Argal s'accendoit de le faire mourir en acquérant loiauge de fidei à son office) Et le sujet de le faire mourir, c'est pour ne lui avoir voulu montrer l'Isle Saint-Croix, & le Port-Royal. Il est donc à presumer qu'il l'avoit promis. Mais qui avoit de aux Anglois qu'il y avoit du bestial, même des pontecaux aux glands dans les bois, & des hommes au labourage à deux lieues de là, si ce n'est Pere Biart? D'ailleurs il ne dit point qui étoit Sagamos qui fut attrappé, ni où il fut venu terre. Et me semble impossible de pouvoir attrapper par force un Sauvage qui peut aisément nous devancer par les bois à la course, & s'en aller dans un canot d'écorce.

T'adjoute à ceci (& le Pere Biart en est d'accord) que les Sauvages n'aiment nullement les Anglois à cause des outrages qu'ils leur ont fait de sorte qu'iceux Sauvages tuent si il y a quelques années un de leurs Capitaines. Sur quoi peut n'y a point d'apparence qu'un Capitaine Sauvage leur eût voulu rendre ce bon office, s'il n'eût plutôt fait mordre en pieces.

La desfray
des Indiens
est au cent-
volant.

Or si en justice le premier complainant & informant est receu au prejudice de celui qui vient en recriminant, le sieur de Pontreouart aura sans doute gain de cause en ceci. C'est la pologie du Pere Biart n'est que de l'année mille six cents seze, & la plainte dudit sieur est

deyant le fuge de l'Admirauté de Guyenne au
 fage de la Rochelle, est de dix-huitième Juillet
 à ces quatorze, dont voici la teneur.

Messire Jean de Biencourt Chevalier fieur *Messire de*
 de Pouzin-court, Baron de Saine-Just, Sei- *Pouzin-*
 gneur du Port-Royal & pais adjacens en la *court de*
 Nouvelle-France, vous remontre que le der- *le fage de*
 nier jour du mois de Decembre dernier il *l'Admiral.*
 partit de ceste ville, & fit sortir hors le port
 & havre d'icelle un navire de soixante-dix
 tonneaux, ou environ, nommé La prime de la
 urablade, pour faire voile, & aller de droite
 route au Port Royal, où il seroit arrivé le dix-
 septième Mars dernier. Et y étant il auroit ap-
 pris par le rapport de Charles de Biencourt
 son fils aîné Vice-Admiral & Lieutenant gen-
 eral des pais terres & mers de toute la Nou-
 velle-France, que le general de quelques An-
 glois étant en Virginia distoit six-vints lieues,
 ou environ du fudist Port, auroit à la persua-
 sion de Pierre Biac: Insuite envoyé audit port
 un grand navire de deux à trois cens tonneaux,
 quatre de cent tonneaux, ou environ, & une
 grande barque, avec nombre d'hommes, le
 quel au jour & fête de Touffains dernière
 auroient mis pied à terre, & conduits par le
 dit Biac seroient allés où ledit fieur de Pou-
 zin-court auroit fait son habitation & pour la
 commodité d'icelle, & des François y demeu-
 rans, fait un petit Fort carré, qui se seroit
 trouvé sans garde, ledit fieur de Biencourt
 s'est allé le long des côtes visiter ces peuples
 avec la plupart de ses gens, afin de les entre-

tenir en amitié : outre qu'audit lieu n'y avoit
 sujet de crainte pour n'y avoit guerre connue
 aucun, & par ainsi n'y avoit apparence qu'au-
 dit temps aucuns navires étrangers peussent
 venir au dit port & habitation : & pour le sus-
 plus de ses hommes ils étoient à deux lieus
 de là au labourage de la terre. Et sur ce que ven-
 contre ledits Anglois pillèrent tout ce qui
 étoit en ladite habitation, prirent toutes les
 munitions qui y étoient, & tous les vivres,
 marchandises, & autres choses, demolirent &
 demontèrent les bois de charpenterie & me-
 nuiserie qu'ils jugerent leur pouvoir servir, &
 les porterent dans leurs vaisseaux. Ce faisant,
 firent le feu au passage. Et non content de ce
 (poullés & conduits par ledit Biart) ils rem-
 pièrent avec une masse de fer les armes du Roy
 nôtre Sire, gravées dans un rocher, ensemble
 celles dudit sieur de Pousincourt, & celles
 du sieur de Monts. Puis allerent en un bois
 distant d'une lieue de ladite habitation, pres-
 de nombre de pourceaux, qui y avoient cou-
 tumez pour paître & manger du grain : & de là
 en une prairie où lon avoit accoustumé de
 mettre les chevaux, juments, & poullains, &
 prirent tout. Puis sous la conduite dudit
 Biart se seroient transportés au lieu où se faisoit
 soit le labourage, pour se saisir de ceux qui
 étoient, la chaloupe d'où ils peindroient
 ne pouvant les prendre (pour ce qu'ils étoient
 volent retirez sus une colline) ledit Biart se sé-
 paré des Anglois, & seroit allé vers le

les collines, pour induire ceux qui y étoient
 à quitter ledit de Biencourt, & aller avec lui
 & ledits Anglois audit lieu de la Virginie. A
 quoy n'ayant voulu condescendre, il se fitoit
 retiré avec ledits Anglois, & embarqué dans
 l'un d'édits navires. Mais premier qu'ils suf-
 sent fait voile seroit arrivé ledit sieur de Bien-
 court, lequel voyant ce qui s'étoit passé, se fe-
 roit mis dans un bois, & auroit fait appeller
 le Capitaine d'édits Anglois, feignant de vou-
 loir traiter avec lui, afin de le pouvoit enve-
 lopper, & tacher par ce moyen de tirer raison
 du mal qu'il avoit fait. Mais il seroit en-
 ré en quelque défiance, & n'auroit voulu
 mettre pied à terre. Ce que ledit sieur de
 Biencourt voyant, il auroit paru. Et sur ce que
 ledit Capitaine dit vouloir parler à lui, il lui
 auroit fait réponse que s'il vouloir mettre pied
 à terre il n'auroit aucun déplaisir. Ce fait,
 sous être respectivement donné la foy, &
 promis ne se mesfaire ne médire, ledit Capiti-
 taine auroit mis pied à terre lui deuxième, &
 seroit demeuré près de deux heures avec ledit
 de Biencourt, auquel icelui Capitaine auroit
 fait entendre les artifices dequels ledit Biencourt
 auroit usé pour disposer le General d'édits an-
 glois à aller audit lieu, où ledit de Biencourt
 auroit demeuré avec ses gens depuis le jour &
 fête de Toussains jusques au vingt-septieme
 Mars (que ledit sieur de Poutrincourt son
 preuy seroit allé) sans aucuns vivres, réduits
 à manger des racines, des herbes, & des
 berrons d'arbres. Et lors que la terre fut

13 gelée, ne pouvant avoir ni herbes, ni racines,
 14 ni aller par les bois, auroient esté contraints
 15 d'aller dans les rochers prendre des herbes
 16 attachées contre iceux, dont aucuns, & de
 17 plus robustes, n'ayans peu se nourrir, seroient
 18 morts de faim, & les autres auroient esté
 19 malades, & fussent aussi morts sans l'assistance
 20 qu'ils receurent par l'arrivée dudit Sieur de
 21 Pontreincourt, auquel tout ce que dessus
 22 a esté représenté plusieurs & diverses fois
 23 par sondit fils & autres étans avec lui en
 24 l'enceinte de ceux de l'équippage dudit navire
 25 nommé La prime, qu'il y auroient esté de cent
 26 ville, en laquelle il est arrivé le ... jour de
 27 ... mois. Et quoy que lui & sondit fils ayent
 28 fait procès verbaux de tout ce que dessus, à
 29 quels soy doit être adjouctée, attendu leurs
 30 qualités, neantmoins desice les prescours de
 31 Majesté & de Monseigneur l'Admiral, d'après
 32 ledit de Biencourt est Lieutenant esdits ports,
 33 afin d'y pourvoir au tout comme il appartiendra,
 34 pour d'autant moins revogner en tout
 35 la veine d'iceux. Et à cette fin ledit Sieur de
 36 Pontreincourt voudroit faire ouïr & entendre
 37 ledit équippage sur les faits susdits, & sur
 38 l'état auquel il a trouvé le lieu où étoit la
 39 habitation audit Port-Royal, selon qu'il en
 40 rapporté par le procès verbal qu'il en a
 41 dressé. Ce considéré &c. Soit commise au
 42 Procureur du Roy &c. le disputer &c. le
 43 let 1614. signé P. Guillaudeau. Le Procureur
 44 du Roy ne veut point empêcher &c. Il est
 45 permis audit suppliant, &c.

Que si tels actes ci-dessus recitez sont véritables, nous pourrions à bon droit approprier à cette cause cette parole d'une requête elegie présentée par les Anciens de la ville de Canton en la Chine contre les Jesuites, rapportée par eux-mêmes en leurs histoires en ces mots: *Unde uniservus servandam nos (Jesuitas) esse catervatim (Luteitanorum) exploratores, qui secreta nostra sunt adlaborant, quos post multum sermo tempus veniente se cum rerum novarum cupiditate nostri casu vestra gente grande aliquid recipi. Sicut si alius calumniateque procurent, & gratiam nostram per vestra maria et passus ac tota dispergant. Hoc quomodo quod libri nostri sunt praeferant, Sympus & rivas in nostris solum seminibus serpentes de nostris que in alio vestro induxerit &c.* Cela veut dire en François: Ce qui nous donne juste sujet de craindre qu'ils (c'est à dire les Jesuites) ne soient les espions des autres (c'est à dire des Portugais) par le moyen dequels ils s'efforcent de découvrir nos secrets. Et ne pouvons que nous en tenir en grande apprehension du temps à venir, que conspirés avec ceux qui desirét chosir nouvelles, ils ne tramét quelque grand mal & calamité à la Republique Chinoise par le moy de nostre propre nation, & chassés de nostre pais nous envoyét comme poissons errans par l'espace de la mer. C'est parquoy il se que nous predissent nos livres, & dôt ilz nous menacent: Vous avés (disent ils) planté des epines & semé des orties en vos terre & vous & aimable, & avés introduit des serpents & dragons dans vos maisons &c.

Mem. Ri-
pau. lib. 1.
De Gibu-
stano appo-
ditore ad
Sicut. c. 11.

*Anglois au
cours de leur
voyage.*

*Les Anglois par-
ti par vents
citraires en
Europe.*

Ces beaux exploits achevés au Port-Royal les Anglois en partirent le neuvième Novembre en intention (dit Biart) de s'aller rendre à la Virginie, mais le lendemain vn si grand orage s'éleva, qu'il écarta les trois vaisseaux, légers depuis ne se sont point revus. Le ton Citrinelle vint heurtusement à port en l'off Virginie, quant à la barque il n'en est nouvel mais le vaisseau espris des Isulaires où eux en mes étoient, après avoir long temps combu les vents, par commun conseil prius la route d'Ellorez pour se raffre chir, & delà en Anglorn

Picti du fieur de Ponttrincourt. Dernier exploit, & mort d'iceul. Epitaphes en sa memoire.

CHAP. XV.

*Picti de
Ponttrin-
court.*



O I L A la fin des voyages trans-
rins du brave, généreux; & redou-
Ponttrincourt, de qui la memoire
soit en benediction. Voilà les
prochables témoignages de son incompara-
piété, aiguillon qui lui a fait entreprendre
de travail & de hazars, dont il a été si mal
compensé. Il bruloit d'un si grand desir de ve-
sa terre de la Nouvelle-France Chrétienné
que tous les discours & desseins ne bannit
qu'il cela, & à cela même il a conformé si
bien. Je relis souvent & avec plaisir entret
de regrets, plusieurs lettres qu'il m'a écrites
sujet de ses voyages, mais particulièrement

confirmative de ce que le viens de dire, qui commence ainsi.

Monsieur, *mon portement* (de France) fut si précieux, que je vous en ay de vous dire. *Adieu que par mesage, ayant un extrême respect de ne vous avoir rien, & autre plus grand de ce que n'estes icy (au Fort-lyal) pas travaillé si bien à la culture de votre jardin, & abattez bois pour l'ornement d'icelui : pour essayer à travailler au jardin de Dieu, & abbatre le diable. Car il y a toujours des efforts de contradictions. J'ay bonne envie de vous voir hors des tumultes où vous savez bien est pressé en France, & de pouvoir venir joir de votre bonne compagnie. Maintenez moy en toutes graces, & si vous maintes deay en celles du grand Seigneur. V. invincible Monsieur, qui est aujourdhuy par la grace de Dieu Chrétien avec sa famille, &c.*

Autemps de son retour en France, survint le mouvement excité par Monsieur le Prince & ses associés à cause du mariage du Roy, durant lequel il fut recherché par les habitans de la ville de Troyes, & commandé par sa Majesté de s'en aller de la ville de Mezi sur Seine, & Champagne-Thierry, où ledit Seigneur Prince avoit des garnisons. Il commença donc par Mezi, & le print. Mais il y fut tué en la façon que chacun sçait, & qu'il se peut reconnoître par les Epitaphes suivantes, dont l'un est à Saint-André en Champagne, où il est enterré, l'autre est envoyé en la Nouvelle-France.

NOBILISSIMI HEROIS
POTRINCURTII

EPITAPHIUM.

AETERNA MEMORIA HEROIS NA-
GNI POTRINCURTII, qui peccati-
osum Gallix bellis (in quibus præcipuam mil-
itæ laudem consequutus est) factionisque ma-
gna Erici Magni virtute repressâ, opus Chri-
stianum instaurandæ Franciæ novæ aggressus,
dum illic monstra varia debellare conatur, oc-
casione novi tumultus Galliciâ proposito as-
census, & Mericum oppidum in Tricasti agro ad
deditionem cogere à Principe iussus; voti com-
pos, militaris gloriæ emulatione multis ve-
neribus confusus, cacapulâ pectori adhaer-
ens à Pisandro interfectus Mense Decemb.
M. DC. XV. ætatis anno LVIII.

*M. J. pia recordationis ergo
Heri benemerito
L. M. F. S.*



EIVSDEM HEROIS MAGNI
Epitaphium in Nova Franciæ oris val-
gatum, & marmotibus atque ar-
boribus incisum.



CHARA DEO SIBOLES, NEOPHYTI MEI
NOVÆ FRANCIAE INCOLÆ,
CHRISTICOLA,
QVOS EGO.

ME EGO SVM MAGNVS SACAMOS VESTER
POTRINCVRTIVS
SVPER ÆTHERA NOTVS,
IN QVO OLIM SPES VESTRÆ.

VOS SI PEPELLIT INVIDIA,
LYGETE.

VIRTVS MEA NE PERDIDIT VOBIS.
GLORIAM MEAM ALTERI DARE
NEQVIVL
ITERVM LYGETE.



SIXIÈME
LIVRE CONTENANT
LES MOEURS ET FAÇONS
DE VIVRE DES PEUPLES DE LA
Nouvelle-France, & le rapport des terres
& mers dont a été fait mention en livres
precedens.

PREFACE.

DIEU Tout-puissant en la création de ce monde s'est tout plus en l'homme versé, que soit au ciel, au en la terre, sans veiller, au au profit de ce monde en tout lieu relâchant les efforts de sa puissance & de sa gloire. Mais c'est une merveille qui surpasse toutes les autres, qu'en une même espèce de creature, je veux dire en l'Homme se trouvent beaucoup de variétés plus qu'en autres choses créées. Car si on le considère en la face, il ne se trouvent pas deux qui se ressemblent en tout point, si on le prend par la voix, l'un est tout de même si par parole, tout es nations ont leur langage propre & particulier, par lequel l'un est distingué de l'autre. Mais

nous & faisons de vivre, il y a une merveilleuse di-
 versité. Ce que nous voyons à l'ailen nôtre voisinage,
 nous nous mettrois en peine de passer des mers pour en
 avoir l'expérience. Or d'aurant que c'est peu de chose
 de sçavoir que des peuples sont différents de nous en
 usages & coutumes, si nous ne sçavons les particuliari-
 tés d'autres peu de chose aussi de ne sçavoir que et qui
 nous est proche : ainsi est une belle science de concevoir la
 maniere de vivre de toutes les nations du monde, pour
 nous enquoy Ulysses a esté estimé d'avoir beaucoup
 vu & connu : il en a semblé nécessaire de m'occuper en
 ce siècle le livre sur ce sujet, pour ce qui regarde les na-
 tions dequelles nous avons parlé, puis que si n'y suis
 obligé, & que c'est une des meilleures parties de l'Éti-
 que, laquelle sans nous seroit fort défildueuse, n'ayant
 que legerement & par occasion touché en-dessus ce que
 s'y rapporte à dire ici. Et que se sçay aussi, afin que s'il
 plaît à Dieu avoir pitié de ces pauvres peuples, & sui-
 vi par son Esprit qu'ils soient amenés à sa bergerie,
 nos usages sçachent à l'avenir quels seroient leurs
 pen, & benissent ceux qui se seront employés à leur
 instruction, & à la reformation de leur incurabilité. Pre-
 nez donc quel homme par sa naissance, & après avoir à
 peu près remarqué ce qui est du cours de sa vie, nous
 le conduisons au tombeau, pour le laisser reposer, &
 nous donner aussi du repos.



CHAP. I.

De la sagesse.

*Sup. 7.
v. 1. d.*



LAVTEUR du livre de la Sagesse nous témoigne une chose tres-venable, qu'une parole est tres-est à tous à la vie, et une parole est. Mais chacun peuple a apporté quelque ceremonie après ces choses accomplies. Car les uns ont pleuré de voir que l'homme vint naître sur le theatre de ce monde, pour y être comme un spectacle de misere & calamitez. Les autres s'en sont réjouis, tant pour ce que la Nature a donné à chacune creature un desir de la conservation de son especes, que pour ce que l'homme ayant été rendu mortel par le peché, il desire rentrer avecement en ce droit d'immortalité perdu, & laisser quelque image visible de foy par la generation des enfans. Je ne vent icy découvrir sur chacune nation, car ce seroit chose infinie. Mais le doy que les Hebreux à la naissance de leurs enfans leurs faisoient des ceremonies particulieres respondes par le Prophete Ezechiel, lequel ayant charge de représenter à la ville de Jerusalem les abominations, il lui reproche & dit qu'elle est extraite & née du pais des Cananéens, que son pere étoit Amorrhéen, & sa mere Hethienne. Et quant à sa naissance (dit-il) au sein que tu as qui est ton nombre ne fut point coupé, & tu ne fu

*Sup. 16.
v. 1. 3. 4.*

parlavie en eau, pour être adoucie, ni faite de sel,
ni autrement convenable. Les Cimbres met-
 toient leurs enfans nouveau-nés parmi les ro-
 ges, pour les endurcir. Et les François les plon-
 geroient dedans le Rhin, pour connoître s'ils
 étoient legitimes: car s'ils alloient au fond ils
 étoient réputés batars: & s'ils nageoient dessus
 sans ils étoient legitimes, quasi comme vou-
 laudre que les François naturellement doivent
 nager sur les eaux. Quant à nos Sauvages de la
 Nouvelle-France, lors que l'étois par-dela ne
 pensant rien moins qu'à cette hystoire, je n'ay
 jamais gardé à beaucoup de choses que l'au-
 trey pou observer; mais toutefois il me souvient
 que comme vne femme fut delivrée de son en-
 fanton vint en nôtre Fort demander fort in-
 stamment de la graisse, ou de l'huile, pour la lui
 faire avaler avant que teter, ni prendre aucune
 nourriture. De ceci ils ne savent rendre au-
 cune raison, sinon que c'est vne longue cou-
 tume. Surquoy je conjecture que le diable (qui
 toujours emprunté les ceremonies de l'Eglise
 tant en l'ancienne, qu'en la nouvelle loy) a voulu
 que son peuple (ainsi l'appelle ceux qui ne
 trayaient point en Dieu & sont hors de la com-
 munion des Saints) fût oint comme le peuple
 de Dieu: laquelle onction il a fait interieure,
 par ce que l'unction spirituelle des Chrétiens est
 telle.

Julien.
 Prop.
 Siden.
 Cas. 7.
 Claudian.
 de Ruffia.
 lib. 1.
 August.
 epist. ad
 Maxim.
 Philof.

CHAP. II.

De l'imposition des Noms.

D O V s l'imposition des noms et les donnent par tradition, & est à dire qu'ils ont des noms en grande quantité & lesquels ils choisissent & imposent à leurs enfans. Mais le fils aîné volontiers porte le nom de son pere, et adjoutant un mot diminutif au bout: comme l'aîné de *Masbertus* s'appellera *Masbertusle*, quasi Le petit, ou le jeune *Masbertus*. Quant au puîné il ne porte le nom du pere, mais on lui en impose un à voloncé: & son puîné portera son nom avec vne addition de syllabe: comme le puîné de *Masbertus* s'appelle *Amandus*, celui qui suit apres s'appelle *Amandusle*. Ainsi *Masbertus* avoit un fils nommé *Semond*, & son puîné s'appelloit *Semondusle*. Ce n'est pas toutefois une regle necessaire d'adjouter cette terminaison *le*. Car le puîné de *Pomouet* (à quel est mention en la guerre de *Masbertus* contre les Armoûchiens que l'ay décrit entre les Indes de la Nouvelle-France) s'appelloit *Pomouet*: de maniere que cette terminaison se fait selon que le nō precedent le desire. Mais on a une coutume que quand ce frere aîné, ou le pere est mort, ils changent de nom, pour éviter la tristesse que la remembrance des deces leur pourroit apporter. C'est pourquoy apit

le décès de *Montcalm*, & *Sauvot* (qui sont
morts cet hiver dernier, mille six cents sept) *Sauvot*
Sauvot a quitté le nom de son frere, & a'a point
pris celui de son pere, ains s'est fait appeller *Pa-*
ris, parce qu'il a demeuré à Paris. Et après la
mort de *Panemier*, *Panemier* quitta son nom, &
fut appellé *Roland* par l'un des noirs. Ce que
se passa mal & inconsiderément fut de pro-
panser ainsi les noms des Chrétiens & les im-
périal des infideles: comme j'ay memoire d'vn
noir qu'on a appellé *Martin*. *Alexandre* le
grand (quoy que *Payen*) ne valloit qu'aucun
fit honorer de son nom qu'il ne s'en rendit di-
gne par la vertu. Et comme un jour vn soldat
porta le nom d'*Alexandre* fut accusé devant
lui d'être volapoureux & paillard, il lui commanda
de quitter ce nom, ou de changer sa vie.

*Abus de
cette que
imposent les
noms des
Chrétiens
aux infi-
dels.*

Il ne voy point dans nos livres qu'aucun
peuple ait eu cette coutume de nos Sauvages
de changer de nom, pour éviter la tristesse qu'a-
porit la remembrance d'vn décès. Bien trou-
ve je que les Chinois changent quatre, ou cinq
fois de nom en leur vie. Car il y a le nom de
l'enfant, le nom d'escolier, celui du mariage, &
le nom d'honneur lors qu'ils ont atteint l'âge
viril. Item le nom de religion, quand ils en-
trent en quelque secte. Mais rien de semblable
à nos Sauvages. Plusieurs anciennement &
encore aujourd'hui changent d'état & de for-
me ont changé & chagent leurs noms. *Abram*
au commencement avoit vn nom excellent si-
gnifiant Pere haut. Mais après les promesses
Dieu voulut qu'il s'appellât *Abraham*, Pere de

*De chage-
ment de nom.*

Genf. 12.

Genf. 17.

plusieurs gens & nations. Et à même intention la femme Sarah (*Dame*) fut appelée Sara (*Dame de grande multitude*) Ainsi Jacob après la nocte qu'il eut avec l'Ange (ou Dieu) fut appelé Israël , c'est à dire *Prince avec Dieu* , & *sermentant le Dieu fort*. De même Esau (*Isid*) fut appelé Edom (*Roussin*) à cause d'en broier du potage roux qu'il acheta de son frere Jacob au prix de sa primogeniture. Depuis ces premiers siècles plusieurs Rois ont suivi cette trace. Et premièrement ceux de Perse remarqués par le sçavant Joseph Scaliger en son livre si célèbre de la correction des temps. Item les Empereurs Grecs, dont quelques exemples sont rapportés par Zonari au troisième de ses Anales. Et les Rois de France, ainsi que dit Aymerik Moyne au livre quatrième de son histoire, auquel s'accorde Ado Archevêque de Vienne et la Chronique sous l'an six cents soixante ans. Les Papes aussi à l'imitation de l'Apôtre saint Pierre (que premièrement on appelloit Simon) ont voulu participer à ce privilège principalement depuis l'an huit cents de nôtre salut, le quoy (dit Platine) donna occasion le nom Isid d'un quis appelloit Groin de porc, lequel se nommâ Sergius. Plusieurs ordres nouveaux de Moines & autres prirent le nom de religieux & de même aujourd'hui entre le peuple, soit pour être invités à oublier le monde, soit pour seconder mieux à couvrir les enfans qu'ils retirent eux contre le gré de leurs parens.

Et ainsi. Les Bresiliens (à ce que dit Jean de Leão) offrent à leurs enfans les noms des premières chos

Gen. 22. 18.

Gen. 25.

E. 2. 1. 1. 1.

Aymerik

Moyne

lib. 4. c. 37.

Ado

Archevêque

de Vienne

et

la

Chronique

sous

l'an

six

cents

soixante

ans.

Les

Papes

aussi

à

l'imitation

de

l'Apôtre

saint

Pierre

(que

premièrement

on

appelloit

Simon)

ont

voulu

participer

à

ce

privilège

principalement

depuis

l'an

huit

cents

de

nôtre

salut,

le

quoy

(dit

Platine)

donna

occasion

le

nom

Isid

d'un

quis

appelloit

Groin

de

porc,

lequel

se

nommâ

Sergius.

Plusieurs

ordres

nouveaux

de

Moines

&

autres

prirent

le

nom

de

religieux

&

de

même

aujourd'hui

entre

le

peuple,

soit

pour

être

invités

à

oublier

le

monde,

soit

pour

seconder

mieux

à

couvrir

les

enfans

qu'ils

retirent

eux

contre

le

gré

de

leurs

parens.

Les

Bresiliens

(à

ce

que

dit

Jean

de

Leão)

offrent

à

leurs

enfans

les

noms

des

premières

chos

qu'ils viennent au devant; cōme s'il leur vient
 en imagination un arc avec sa corde, ils appelle-
 nt leur enfant *Om-parew*, qui signifie l'arc & la
 corde. Et ainsi conséquēment. Pour le regard de
 nos Sauvages ils ont aujour d'hui des noms sans
 significatiō, lesquels par aventure en leur premiere
 imposition signifioient quelque chose. Mais cō-
 me les langues changēt, on en perd la conoissance.
 De tous les noms de ceux que j'ay conu il n'y
 a point finō que *Chéowda* signifie une Truite: &
Wéowda de la riviere dudit *Chéowda*, qui signi-
 fie Voie. Il eût bien certain que les noms n'ont
 point été imposez s'is sū jet à quelque chose que
 c'est. Car Adā a donné le nom à toute creature
 vivante selon sa propriété de nature: & par ainsi
 les noms ont été imposez aux hommes signifiant
 quelque chose cōme *Adam* signifie homme, ou
 quel il fait de terre: *Eve*, signifie mere de tous vi-
 vans: *Abel*, Pierre: *Cain*, Possession: *Seth*, Sauveur:
Abel, Calōniateur: *Satan*, Adversaire, &c. Entre
 les Romains les uns furent appellez *Latin*, pour
 avoir été nais au point du jour: les autres *Celer*,
 parce qu'à la naissance du premier de ce nō on
 eut par incision le ventre à sa mere de même
 que l'*Arif*, *Rif*, *Fabon*, *Céret*, &c. tous nōs de soubr-

Les noms
 n'ont été
 imposez
 sans fin.

Soubri-
 quets.

non donné par quelq; accident, ainsi que les nōs
 de nos Sauvages, mais avec plus de jugement.
 Mais nos Roys anciens ont participé à cette
 espece de noms, comme on peut remarquer en
 Charles le chevelu, Charles Martel, le grand,
 Charles le simple; Loys le debonnaire, le be-
 ne, le gros, l'aini; Pepin le bref, Hugues Ca-
 pe, &c. Mais ces soubriquets ne leur ont
 été volontiers donnez qu'après leur décès

Es entre le menu peuple cela s'est transféré aux enfans : comme vn Notaire étoit surnommé le Clerc, vn foegeron, macechal, ou serrurier, s'appelloit le Fèvre, ou Fabre, ou Faur, &c. A plusieurs on a imposé le nom de leur païs, ou des lieux où ils avoient pris naissance. D'autres ont hérité de leurs peres des noms dont on ne sçait aujourd' huy la cause ni l'origine : comme Lescarbot, qui est mon nom de famille. Et tous-fois il y a des tres-nobles maisons es païs d'Artois, du Maine, &c de la basse Bretagne près saint Paul de Leon, qui s'appellent de ce nom.

Lesloges.

Genf. 10.
Ezra. 48.
107. 11.

Quant aux noms des Provinces, nous voyés par l'histoire sacrée que les premiers hommes leur ont imposé les leurs. Ce que le psalmiste semble blâmer quand il dit :

Ils laissent pour autrui ces biens qu'ils amassent,

Leurs palais eternels des sepulchres servent,

En diversis maisons leurs terres passent,

Et ces lieux que si fiert de leurs noms ils appellent.

Mais il parle de ceux qui trop avidement recherchent cellà, & pensent être immortels par bas. Car certes s'il faut imposer quelques noms aux lieux, places, & provinces, il vaut mieux que ce soient les noms de ceux qui les établisent que d'un autre, quand ce ne seroit que pour emouvoir la posterité à bien faire ; laquelle même reçoit une tristesse quand elle ne sçait qui est son auteur & la cause de son bien. Et de cette cupidité ont été touchés eux-mêmes qui ont haï le monde, & se sont

DE LA NOUVELLE-FRANCE. 705 Liv. VI.
séparez de la compagnie des hommes, dont
plusieurs ont fait des sectes qu'ils ont appellées
à leurs noms.

CHAP. III.

*De la nourriture des enfans, & amour des peres
& meres envers eux.*



LE Tout-puissant voulant mon-
trer quel est le devoir d'une vraie
mere, dit par le Prophete Esaien ^{Esai 49.}
La femme peut-elle oublier son enfant ^{49. 15.}
qu'elle allaite, qu'elle n'ait point de fils
à ses ventres ? Cette pitié que Dieu requiert es
meres est de bailler la mammelle à leurs enfans,
& ne leur point changer la nourriture qu'elles
leur ont donnée avant la naissance, mais aujour-
d'hui la plus part veulent que leurs mammelles
servent d'attraits de paillardise: & se voulans ^{Femmes de}
donner du bon temps envoient leurs enfans ^{faucard les.}
en champs, là où ilz sont paraventure changés
ou donnés à des nourrices vicieuses, desquelles
ils fissent avec lait la corruption & mauvaise
nature. Et de là viennent des races fausses, infir-
mes & degenerées de la souche dont elles por-
tent le nom. Les femmes Sauvages ont plus d'a-
mour que cela envers leurs petits: car autres
qu'elles ne les nourrissent: ce qui est general en
toutes les Indes Occidentales. Aussi leurs tetes
ne servent-ils point de siffime d'amour, comme
peleça, ains en ces terres là l'amour se traite

*Asiaticus
à Venetis.*

par la flamme que la nature allume en chascun, sans y apporter des artifices soit par le laid, ou les poisons amousteulés, ou autrement. Et de cette façon de nourrirte sont loüées les anciennes femmes d'Allemagne par Tacite, estant que chascun nourrissoit les enfans de ses propres mammelles, & n'en fisoient vraye autre qu'elles les eût allaités : Ce que pour la plupart elles ont gardé religieusement jusques aujourd'hui. Or nos Sauvages avec la même leur baillent des viandes déquelles elles vivent, après les avoir bien machées : & ainsi peu à peu les elevent. Pour ce qui est de l'embaillonnement, és pais chauds & voisins des Tropiques ils n'en ont cure, & les laissent comme à l'abandon. Mais tirant vers le Nord les meres ont une planche bien vnie, comme la couverture d'une layette, sur laquelle elles mettent l'enfant enveloppé d'une fourrure de Castor, s'il ne fait trop chaud, & lié là-dessus avec quelque bande elles le portent sur leur dos les jambes pendantes en bas : puis retournées en leurs cabannes elles le appuyent de cette façon tout droit contre un pierre, ou autre chose. Et comme pardeça on baille des petits panaches & dorures aux petits enfans, ainsi elles pendent quantité de chapellets, & petits quareaux diversement colorés en la partie supérieure de ladite planche, pour l'ornement des leurs. Les nourrissons aussi, & avec un soin tel que doivent les bonnes meres, des les ayment aussi, comme pareillement font les peres, gardans cette loy que la Nature a esté és cœurs de tous animaux (excepté des femmes)

débanchés) d'en avoir le soin. Et quand il
 est question de leur demander (je parle des
 Souriquois, en la terre dequels nous avons
 demouré) de leurs enfans pour les amener & leur
 faire voir la France, ils ne les veulent bailler:
 que si quelqu'un s'y accorde il lui faut faire
 des prières, & promettre merveilles, ou bail-
 ler orge. Nous en avons touché quelque cho-
 se ci-dessus, à la fin du dixseptième chapitre du
 liv. quatrième. Et ainsi ie trouve qu'on leur fait
 tant de les appeller barbares, veu que les an-
 ciens Romains l'étoient beaucoup plus, qui
 voulaient le plus souvent leurs enfans, pour
 avoir moyen de vivre. Or ce qui fait qu'ils
 aiment leurs enfans plus qu'on ne fait parde-
 ça, c'est qu'ils sont le support des pères en la
 vieillesse, soit pour les aider à vivre, soit pour
 les défendre de leurs ennemis: & la nature
 conserve en eux son droit tout entier pour
 ce regard. A cause dequoy ce qu'ils souhaï-
 tent le plus c'est d'en avoir nombre, pour
 être tant plus forts, ainsi qu'és premiers sie-
 cles auxquels la virginité étoit chose repro-
 chable, pour ce qu'il y avoit commandement
 de Dieu à l'homme & à la femme de croi-
 re, & multiplier, & remplir la terre. Mais
 quand elle a été remplie, cet amour s'est
 merveilleusement refroidi, & les enfans ont
 commencé d'être vu fardeau aux pères &
 mères, lesquels plusieurs ont dédaigné &
 ont souvent ont procuré leur mort. Au-
 jourd'hey le chemin est ouvert à la France
 pour remédier à cela. Car s'il plaît à Dieu

Ci-dessus
 liv. 4. ch. 17.

Genes. 1.
 vers. 28.

*est que de
suivre les
sentiers de
France.*

*Calonid
dix temps.*

conduire & feliciter les voyages de la Nouvelle-France, quiconque pardeça se trouuera oppeslé pourra passer là, & y confiner ses jours en repos & sans pauvreté: ou si quelqu'un se trouue trop chargé d'enfans il en pourra à enuoyer la moitié, & avec vn petit partage ils seront riches & possederont la terre qui est la plus assurée condition de cette vie. Car nous voyons aujourd'hui de la peine en tous états, même: plus grans lé quels sont souvent trauersés d'auvies & desfortitions: les autres seront eent bonnetades & courrés pour vivre, & ne font que languir: les autres vivent en perpetuel seruage. Mais la terre ne nous trompe jamais si nous la voulons caresser à bon escient, Témoin la fable de celui qui par son testament déclara ses enfans qu'il avoit caché vn tresor en la vigné, & comme ils eurent bien remué profondement ils ne trouverent rien, mais au bout de l'an ils recueillirent si grande quantité de mûsins qu'ils ne sçavoient où les mettre. Ainsi prouvent l'Escriture-sainte les promesses que Dieu fait aux patriarches Abraham, Isaac, & Jacob depuis au peuple d'Israël par la bouche de Moïse, & du Psalmiste, c'est qu'ils posséderont la terre, comme vn heritage certain, qui ne peut périr, & où vn homme ha dequoy sustenter sa famille, se rendre fort, & vivre en innocence: suivant le propos de l'ancien Caton, lequel dit que les fils des laboureurs ordinairement sont vaillans & robustes, & ne pensent point à mal.

*Es. 16. v. 17.
4. 108. 21.
24. 31. 37.*

*Posseder la
terre est
vn riche
heritage.
Psa. 107. 33.
chap. 3.*

• CRAT. 10

CHAP. IV.

De la Religion.

HOMME ayât esté créé à l'image de Dieu, c'est bien raison qu'il reconnoisse, serve, adore, loué & benisse son createur, & qu'il cela il employe tout son desir, sa pensée, sa force, & son courage. Mais la nature humaine ayant été corrompue par le péché, cette belle lumière que Dieu lui avoit premièrement donnée a tellement été obscurcie qu'il en est venu à perdre la connoissance de son origine. Et tant que Dieu ne se montre point à nous par une certaine forme visible, comme seroit un pere, ou un Roy; se trouvant accablé de miseres & d'infirmité, sans s'arrêter à la contemplation des merveilles de ce Tout-puissant createur, & se rechercher comme il faut; d'un estourdi & oberi, miserable il s'est forgé des dieux à sa fantaisie, & n'y a rien de visible au monde qui n'ait été deifié en quelque part, voire même en ce rang ont été mises encor des choses imaginaires, comme la Vertu, l'Espérance, l'Honneur, la Fortune, & mille semblables des dieux infernaux, & de maladies, & de autres fortes de pestes, adorant chacun les choses auxquelles il avoit crainte. Mais toutefois comme Cicéron ait dit, parlant de la nature des dieux, qu'il n'y a gent si sauvage, si brutale,

*Origine de
l'idolâtrie.*

Y y

riété est seruienfement habitée. Car afin de commencer par ceux de Canada, Jacques Cartier est en fa deuxième relatif rapporte ce que j'ay encores dit, en ces mots, qui ne font conchez a dessus au livre troisieme.

Cedit peuple (die-ll) n'a aucune creance de Dieu qui vaille: Car liz croyent en un qu'ils appellent *Canda usgni*, & disent qu'il parle souvent à euz, & leur dit le temps qu'il doit faire. Ilz disent que quand il se courrouce à euz, il leur jette de la terre aux yeux. Ilz croyent aussi quand ilz trespasfent qu'ilz vont es écoilles, vers en beaux champs verres pleins de beaux arbres, fleurs & fruits loyn peucour. Apres qu'ilz ont euz donné ces choses à entendre nous leur avons monné leur erreur, & que leur *Candus* est un mauvais esprit qui les abuse, & qu'il n'est qu'un Dieu, qui est au ciel, lequel nous donne tout, & est createur de toutes choses, & qu'en ceuz devons croire seulement, & qu'il faut être baptizé ou aller en enfer. Et leur furent remontrées plusieurs autres choses de nôtre Foy: Ce que facilement ils ont euz & ont appellé leur *Candusgni*. Apres cela à ceste fin de les baptizer, & y sont venus ledit sieur de la Roche (c'est *Donatien*) *Taignaragni*, & *Demagaya*, & tout le peuple de leur ville pour le culte de Dieu, mais parce que ne scavoient lire, & courage, & qu'il n'y avoit qui leur remontrat la Foy, pour lors fut pris un certain *Demagaya* qui leur fistent entendre que

Religion d'un Sauvage de Canada.

Etat des ames apres la mort.

Peuple de ceste ville.

Apres la mort.

nous retournerions en notre voyage, & ap-
 portions des Prêtres, & du Chrême, leur
 donnant à entendre pour excuse que l'on ne
 peut baptizer sans ledit Chrême. Ce qu'ils
 crurent. Et de la promesse que leur fit le Ca-
 pitaine de retourner furent fort joyeux, & le
 remercièrent.

Samuel Champlain ayant és dernières années
 fait le même voyage que le Capitaine Jacques
 Quantier, a discoursé avec les Sauvages du jour-
 d'hui, & fait rapport des propos qu'il a tenus
 avec certains *Sagans* d'entre eux touchant leur
 croyance des choses spirituelles & celestes: ce
 qu'ayant esté touché ei-dessus le m'empêchant
 d'en parler. Quant à nos Souriquois, & autres
 leurs voisins, je ne puis dire sinon qu'ils sont dé-
 sitieux de toute connoissance de Dieu, n'ont au-
 cune adoration, & ne font aucun service divin,
 vivans en une pitoyable ignorance, qui devoit
 toucher les cœurs aux Princes & Pasteurs Chré-
 tiens qui employent bien souvent à des choses
 frivoles ce qui seroit plus que suffisant pour é-
 blir là maintes colonies qui posteroient leur sé-
 alentour dequelles s'assembleroient ces pau-
 vres peuples. Je ne di pas qu'ils y aillent en per-
 sonne: car ils sont plus nécessaires ici, & char-
 n'est pas propre à la mer: mais il y a tant de gens
 de bonne volonté qui s'employeroient à ce
 s'ils en avoient les moyens, que ceux qui
 peuvent faire sont du-tout inexcusables. Le
 cle du jourd'huy est tombé comme en un
 allorgie, manquant d'amour & charité Chré-
 tienne, & ne revenant quasi rien de ce que

*Ci-dessus
 les 2. ch. 11.*

haloinoz pores soit au temps de noz premiers
Rois, soit au siecle des Croisades pour la Terre-
sainte: voiez si quelqu'un employe si vie & ce-
peu qu'il haï cet ouvrage, la plupart s'en moc-
quent, semblables à la Salamandre, laquelle
se vit point au milieu des flammes, comme
quelques-uns s'imaginent, mais est d'une natu-
re si froide qu'elle les éteint par sa froideur.
Chacun veut courir après les châteaux, & les
castrois enlevés sans se donner de la peine, &
aboutit de cela se donner du bon temps; mais
s'y ruinent trop tost; & en auroient allés s'ils
voyoient comme il faut en celui qui a dit:

*Cardez vous de vouloir le Royaume de Dieu, car l'au-
mour des choses vous feront bledier par-dessus.* Liv. 11.
vers. 11.

Revenons à nos Sauvages, pour la conver-
sion dequels il nous reste de prier Dieu vouloir
par les moyens de faire une ample moisson
d'habitans de l'Évangile. Car les nations &
particulièrement tous ces peuples jusques à la Flo-
ride inclusivement, sont fort aisés à amener à la
Religion Chrétienne, selon que je puis conje-
cturer de ceux que ie n'ay point vus, par les
discours des historiens, mais ie trouve que la fa-
cilité y sera plus grande en ceux des premières
parties comme du Cap-Beuron jusques à Mala-
bar, pour ce qu'ils n'ont aucun vestige de
Religion (car ie n'appelle point Religion s'il
y a quel que Latrie, & office divin) ni la cultu-
re de la terre (du moins jusques à Chésaké)
quelle est la principale chose qui peut arrêter
les hommes à croire ce que l'on voudra, d'au-
tant que de la terre vient tout ce qui est neces-

libre à la vie, après l'usage general que nous
avons des autres elements. Notre vice besoin
principalement de manger, boire, & être à cou-
vert. Ces peuples n'ont rien de cela, par man-
que de dire, car ce n'est point être à couvert d'ô-
tre toujours vagabond & hebergé sous quinze
perches, & avoir une peau sur le dos: ni appel-
le point manger & vivre, que de manger tout à
un coup & mourir de faim le lendemain, sans
pouvoir à l'avenir. Qui donnera donc à ces
peuples du pain, & le vêtements, celui-là sera
leur Dieu, ils croiront tout ce qu'il dira. Ainsi
le Patriarche Jacob promettoit de servir Dieu
s'il lui bailloit du pain à manger & du vêtement
pour le couvrir. Dieu n'a point de nom; car
tout ce que nous sçaurions dire ne le pour-
rions comprendre. Mais nous l'appellons Dieu,
pour ce qu'il donne. Et l'homme en disant
peut être appelé Dieu par ressemblance. *Ap-
p. (dit Saint Gregoire de Naziance) que tu sois
Dieu en ces choses estimeras en faisant la ressemblance
de Dieu. Car l'homme n'a rien de si digne en soy que
le être soy.* Les Payens ont reconnu ceci, & en ont
autres Plin quand il a dit que c'est grand de par-
tir de divinité à un homme mortel d'aider de sou-
lager un autre mortel. Ces peuples doucereux
ont les fruits de l'usage des métaux & de l'usage de
la pierre, croiront tout ce qui leur sera annoncé
en paroles, & à la première voix qui leur son-
nera aux oreilles. Et de ceci l'ay des idées
graves certaines, pour ce que les ay reconnu
tout disposés à cela par la communication qu'ils
avoient avec nous: & y en a qui sont Chrétiens

*Geog. 23.
207. 29.*

*Geog.
Nazianz.
de l'usage
de tous les
peuples.*

*Plin. l. 10.
1. Chap. 7.*

de volonté &c. on font les actions telles qu'ils peuvent, au cas qu'ils ne soient baptisés: on les baptise le nom méray Chéssouan Capitaine (si l'on sçait) de la rivière de Saint Jean mentionné au commencement de cet ouvrage, lequel ne mange point un morceau, qu'il ne leve les yeux au ciel, & ne face le signe de la Croix, pour ce qu'il veut avoir faire ainsi: mêmes à trois prières il se metoit à genoux comme nous: & pour ce qu'il veut une grande Croix plantée près de notre fort, il en a fait autant chez lui, & en toutes ses cabanes: & en porté une devant la poitrine, disant qu'il n'est plus d'usage, & recevoit bien qu'ils sont bêtes (ainsi dit-il en son langage) mais qu'il est comme nous, desirant être instruit. Ce que je dis de cetui-ci je le puis affermer presque de tous les autres: & quand il seroit mal, il est capable, étant instruit, d'accepter tout le reste.

Les Armouchiquois sont un grand peuple lequel aussi n'ont aucune adoration: & étant cruels, par ce qu'ils cultivent la terre; on les peut aisément congredier, & exhorter à ce qui est de leur salut. Ils sont viciés & sanguinaires, ainsi que nous avons vus ci-dessus: mais leur insolence vient de ce qu'ils se sentent forts; à cause de leur multitude, & pour ce qu'ils sont plus à l'aise que les autres; recueillans des fruits de la terre. Leur pays n'est pas en d'autres biens, mais en ce peu que nous en avons découvert: s'y croit de la conformité avec ceux de la Virginie, hors mis en la superstition & en ce qui regarde nôtre sujet, d'autant que

Ch. 1. de 1.

Ch. 1. de 1.
liv. 4. chap.
7. & 14.

Religion de
ceux de Vir-
ginie.

les Virginienſ commencent à avoir quelque
opinion de choſe ſupérieure en la Nature, qui
gouverne ce monde ici. Ils croyent pluſieurs
Dieux (ce dit vn hiſtorien Anglois qui y a de-
menté) léquels ils appellent *Masées* : mais
de différentes ſortes & degrés. Vn ſeul eſt prin-
cipal & grand, qui a toujours été, lequel vou-
lant faire le monde fit premièrement d'autre
Dieux pour étre moyens & inſtrumens dé-
quels il ſe peut ſervir à la creation & au gou-
vernement. Puis après, le ſoleil, la lune, &
les étoiles comme d'empideux, & inſtrumens
de l'autre ordre principal. Ils tiennent quel-
que femme ſuy premièrement faire, laquelle par
conjunction d'vn des Dieux eut des enfans.
Tous ces peuples généralement croyent l'im-
mortalité de l'ame, & qu'après la mort les bons
de-huq ſont en repos, & les méchans en peine.
Or les méchans ſont leurs ennemis, & ce ſont les
gens de bien : de ſorte qu'à leur opinion ils ſont
tous après la mort bien à leur aiſe, & principalement
quand ils ont bien deſendu leur pays &
bien tué de leurs ennemis. Et pource qu'il y a
la reſurreccion des corps, encore y-a-il quel-
ques nations pardela qui en ont de l'ombage.
Car les Virginienſ ſont des copies de certains
hommes reſuſcitez, qui diſent choſes étranges
comme d'vn méchant, lequel après la mort
avoit été près l'entrée de *Papagoſe* (qui eſt le
enfer) mais vn Dieu le ſauya & lui donna con-
gé de retourner au monde, ſp pour dire à ſes amis
ce qu'ils devoient faire pour ne point venir en
ce miſérable tourment. Item en l'année que luy

Comment ſi-
bulans de
la reſurrec-
tion.

Anglois étoient là avint à foibaute-deux lieux d'écarts (ou désolés les Virginienz) qu'un corps fut trouvé, comme le premier, & remontra qu'étant mort en la fosse, son ame étoit en vie, & avoit voyagé fort loins par un chemin long & large, sur deux cotés duquel croissoient des arbres fort beaux & plaisans, portans fruits les plus bons qu'on scauroit voir : & qu'à la fin il vint à de fort belles maisons, près dequelles il trouva son pere qui étoit mort, lequel lui fit exprés commandement de revenir & déclarer à ses amis le bien qu'il falloit qu'ils fissent pour jouir des felices de ce lieu : & qu'après son message sur il s'en retourna. L'Histoire generale des Indes Occidentales rapporte qu'avant la venue des Espagnols au Perou, ceux de Cuzco, & des environs, croyoient semblablement la resurrexion des corps. Car voyans que les Espagnols, d'une avarice maudite, ouvrans les sepulchres pour avoir l'or & les richesses qui étoient dedans, jectoiens les ossemens des morts ça & là, les prioient de ne les écarter ainsi, afin que cela ne les empêchât de resusciter : qui est une croyance plus parfaite que celle des Sadduceés, & des Grecs, lesquels l'Evangile, & les Actes des Apôtres nous témoignent s'être moqué de la correction, comme fait aussi presque toute l'antiquité Payenne.

Attendant cette resurrexion quelques uns de ces Occidentaux ont estimé que les ames des bons alloient au ciel, & celles des méchans en une grande fosse (ou trou) qu'ils pensent être balon au Couchant, qu'ils appellent *Peyoguffi*,

169. 261.
des Indes
l. 4. ch. 32. 4

Luc 10.
27. 17.
Act 17.
24. 31.

pour y bruler toujours, & telle est la croyance des Virginiens : les autres (comme les Alleliens) que les méchans s'en vont après la mort avec *Aigwa*, qui est le mauvais esprit qui les tourmente ; mais pour le regard des bons, qu'ils alloient derrière les montagnes d'offrir, & faire bonne chere avec leurs peres. Plusieurs des an-

ciens Chrétiens fondés sur certains passages d'Esdras, de saint Paul, & autres, ont estimé qu'après la mort nos ames étoient sequehois,

en des lieux sous-terreins, comme au lieu d'Abraham, attendant le jugement de Dieu : & les Origens a pensé qu'elles sont comme en une école d'amour & lieu d'érudition ; où elles apprennent les causes & raisons des choses qu'elles ont veu en terre, & par raisonnement font des jugemens des conséquences du passé ; & des choses à venir. Mais telles opinions ont été rejetées par la resolution des Docteurs de Sorbone au temps du Roy Philippe le Bel, & depuis par le Concile de Florence. Quoique les Chrétiens mêmes en ont été là, c'est beaucoup à dire

pour ces Sauvages d'être entrés en ces opinions que nous avons rapportées d'eux.

Quant à ce qui est de l'adoration de leurs idoles, de tous ceux qu'ils ont hérités de leurs Hespagnols, on ne trouve sinon les Virginiens qui font quelque service divin (si est-ce qu'ils y vaille aussi comprendre ce que font les Indiens, que nous dirons ci-après) Ils ne peinent donc leurs Idoles en forme d'homme, & quels ils appellent *Quawawabach*, & un seul nommé *Quawawabach* : les autres peinent en plusieurs

+ 174.7.
1711. 11. 11.
1711. 11. 11.
1711. 11. 11.
1711. 11. 11.
1711. 11. 11.
1711. 11. 11.
1711. 11. 11.
1711. 11. 11.
1711. 11. 11.

par des faits à leur mode qu'ils nomment *Maddonnas*, lesquels ils font leurs pierres, chaux, & offrandes à ces Dieux. Et puis que nous parlons des infidèles, ils prise davantage les vieux Romains, lesquels ont été plus de cent septante ans à aucuns simulacres de Dieux, ce dit saint

Augustin, a tant sagement été defendu par Numa *Pompilius* d'en faire aucun, pour ce que quelque chose d' solide & insensible les faisoit mépriser; & de ce mépris venoit que le peuple perdoit toute crainte, n'écant rien si beau que de les

voir en esprit, puis qu'ils sont esprits. Et de *voilà* Plin dit, qu'il n'y a chose qui demontre plus l'insolence du sens humain, que de vouloir assigner quelque image en effigie à Dieu. Car en quelque part un Dieu se montre il est tout de sens, de voir, d'oïr,

d'une d'entendement; ce si devroit il est tout de sens, sans user d'aucun organe. Les anciens Alle-

mandites en cette doctrine, non seulement n'alloient point de simulacres de leurs Dieux (ce dit Tacite) mais aussi ne vouloient

rien qu'ils fussent de peints contre les parois, ni représentés en aucune forme humaine, estimant cela trop déroger à la grandeur de la puissance divine. On peut dire entre nous que les images & représentations sont les livres des ignorans. Mais laissant les disputes à part, il seroit bon de voir que chacun fût sage & bien instruit, & qu'il n'y eût point d'ignorans.

Not Sauvages Soniquois & Armouchicouois ont l'industrie de la peinture & sculpture, & font des images des bêtes, oiseaux, hommes, pierres & en bois aussi d'osier que des bons

7. Aug. 21
de la cité de
Dieu ch. 21.

Plin. liv. 2
ch. 7.

ouvriers de deçà, & toutefois ils ne s'en font point pour adoration, ains seulement pour le contentement de la veüe, & pour l'usage de quelques outils privés, comme de calames à peindre. Et en cela (comme j'ay dit au commencement) quoy qu'ils soient sans cult divin, ie les prise davantage que les Virginiens, & toutes autres sortes de gens qui plus bêtes que les bêtes adorent & reverent des choses insensibles.

Floride. Le Capitaine Laudonniere en son histoire de la Floride dit que ceux de ce pais-là n'ont connoissance de Dieu, ni d'aucune Religion, si ce n'est qu'ils ont quelque reverence au soleil & à la lune : auxquels toutefois ie ne trouve point par toute ladite histoire qu'ils fassent aucune adoration, fors que quand ils vont à la guerre le Soleil fait quelque priere au soleil pour obtenir victoire, & laquelle obtenuë, il lui en rend loüange, avec chansons en son honneur, comme j'ay plus particulièrement dit ci-dessus. Et toutefois Belle forêt écrit avoir pris de ladite histoire ce qu'il met en avant, qu'ils font des sacrifices sauglans, que les Mexicains, s'assemblés en une campagne, & y dressent leurs loges, où après plusieurs danses & ceremonies ils levent en l'air & offrent au soleil celui sur qui le sort est tombé d'être destiné pour le sacrifice. Que s'il est hardi en cet endroit, il ne l'est point moins quand il en dit autant des peuples du Canada, lesquels il fait sacrificateurs de ces humains, encores qu'ils n'y aient jamais peur. Car si le Capitaine Jacques Quartier a vu

*Livre I.
chap. 10.*

des leurs ennemis controyés, étendus sur
 des piéces de bois, il ne s'en suit qu'ils ayent été
 brûlés: mais c'est leur coutume, ainsi qu'aux
 anciens Gaulois, d'en faire ainsi, c'est à dire
 d'enlever toutes les têtes d'ennemis qu'ils au-
 roient pu tuer, & les pendre en (ou dehors) leurs
 cabanes pour trophées. Ce qui est contumier
 par toutes les Indes Occidentales.

Pour revenir à nos Floridiens, si quelqu'un
 veut appeller acte de Religion l'honneur qu'ils
 font au soleil, le ne l'enspocho. Car es vieux
 siècles de l'age d'or lors que l'ignorance semit
 parmi les hommes, plusieurs considerans les
 admirables effects du soleil & de la lune dé-
 qu'il Dieu se fait pour le gouvernement des
 choses d'ici bas, ilz leur attribuerent la reve-
 nance due au Createur, & cette façon de reve-
 nance Job nous l'explique quand il dit: *Si l'ay re-
 gardé le ciel en sa splendeur, & la lune cheminant*
lib. 31.
clair: Et si mon cœur a été séduit en secret, & ma
voix ad. 27.
main abusé ma bouche: Ce qui est une iniquité toute
impie, par l'effrayé remis le grand Dieu d'en haut. Quant
à ce bras-main c'est une façon de reverence qui
*se rend encore aux homages. Ne pou vans tou-
 cher au soleil ils étendoient la main vers lui, puis*
*ils faisoient ou touchoient son idole, après bai-
 ser la main qui avoit touché. Et en cette ido-
 latrie il quelquefois tombé le peuple d'Israël*
comme nous voyons en Ezechiel.

Au regard des Breffiliens, ie trouve par le dis-
 cours de Jean de Leri, que non seulement ilz
 ont semblables aux nôtres, sans aucune forme
 de Religion, ni connoissance de Dieu, mais qu'ilz

sont tellement aveuglés & endurcis en leur anthropophagie, qu'ils sembleroient n'être nulle ment susceptibles de la doctrine Chrétienne. Aussi sont ils visiblement tourmentés & haïs de diable (qu'ils appellent *Aygnas*) & avec cette opinion, que quand ils le voyent venir tant en guise de bête, tant d'oiseau, ou de quelque forme équivoque, ils sont comme au désespoir. Ce qui n'est point à l'endroit des autres Sauvages plus en deçà vers la terre neuve, du moins avec telle rigueur. Car Jacques Quartier rapporte qu'il leur jette de la terre *en jeu*, & l'appelle *Endoguar* & là où nous étions (où il s'appelle *Antou*) j'ay quelquefois entendu qu'ils appellent *Membertou* en qualité de devin du pays. Quand on remonte aux Brésiliens qu'ils ne croient en Dieu, ils en sont bien d'avis, mais continuent ils n'ont leur leçon, & retournent à leur vomissement, qui est une brésilienne équivoque, de ne vouloir au moins se redonner la vocation du diable par la Religion: Ce qui les rend inexcusables, mêmes qu'ils ont quelques restes de la mémoire du déluge, & de l'évangile (si ce n'est que leur rapport soit variable) Car ils font mention en leurs chansons que les eaux s'élevèrent une fois de bords de ce virent toute la terre, & furent tous les hommes noyés, exceptés les grands peres, qui se sauvèrent sur les plus hauts arbres de leur pays. Et de ce déluge ont eu quelque tradition d'autres Sauvages que je mentionne ailleurs. Quant à ce qui est de l'évangile, jedit de Leri dit qu'ayant une fois vu l'occasion de leur remontrer l'origine

du deluge
liv. 1. ch. 3.

monde, & leur miserable condition, & comme
 il faut croire en Dieu, ils l'écouterent avec gran-
 de attention, demeurans tout étonnez de ce
 qu'ils avoient ouï: & que là dessus un vieillard
 prenant la parole, dit, Qu'à la verité il leur avoit
 raconté de grandes merveilles, qui lui faisoient
 rememorer ce que plusieurs fois ils avoient en-
 tendu de leurs grands-peres, que dès fort long
 temps en là (c'est à dire un étranger vêtu de
 habits comme les François) avoit été là les pen-
 sions: l'obéissance du Dieu qu'il leur ac-
 ceptoit, & leur avoit tenu le même langage;
 mais qu'ils ne se voulurent point croire. Et par-
 tant en vint un autre, qui en signe de maledic-
 tion leur bailla les armes dont depuis se sont
 servis l'un & l'autre: & de quitter cette façon de vi-
 vre n'y avoit apparence, pour ce que toutes les
 nations de ces contrées se moquoient d'eux.

Or nos Souriquois, Canadiens, & leurs
 voisins, voire encor les Virginien & Flori-
 daniens sont pas tant endurcis en leur mauvaïse
 vie, & reçoivent fort facilement la doctrine
 Chrestienne quand il plait à Dieu susciter ceux
 qui le peuvent à les secourir. Aussi sont ils
 terriblement tourmentez, battus, déchirez du
 diable comme ce barbare peuple du Brésil,
 qui est une malediction étrange à eux particu-
 lier plus qu'aux autres nations de delà. Ce
 qu'on fait croire que la tromperie des Apô-
 tres pourroit avoir été insynalé, suivant la pa-
 role du vieillard susdit, à laquelle ayans bou-
 ché les merveilleils en portent une punition par-
 ticuliere non commune aux autres, qui par-

*Que les
 hommes
 ont autre-
 fois esté
 punis de
 Dieu.*

vertute n'ont jamais eue la parole de Dieu depuis le Deluge, dequel toutes ces nations en plus de trois mille lieüs de terre ont une obscure connoissance qui leur a esté donnée par tradition de pere en fils.

CHAP. V.

Des Deuës & Maitres des ceremonies entre les Indiens.

NE ne veux appeller (comme quelques vus ont fait) du nom de Prêtres ceux qui font les ceremonies & invocations de demons entre les Indiens Occidentaux, si on entend qu'ils ont le sages des sacrifices & dans qu'ils offrent à leurs Dieux, d'autant que (comme dit l'Apostre) tout Prêtre, ou Pontife, est ordonné pour offrir des & sacrifices : tels qu'étoient ceux de Mexique (dont le plus grand étoit appelé *Tespu*) lesquels encensoient à leurs idoles, dont la principale étoit celle du Dieu qu'ils nommoient *Uitzilopuch*, comme ainsi soit neantmoins que le nom general de celui qu'ils tenoient pour supreme seigneur & auteur de toutes choses fut *Pachacamac*, auquel ils bailloient des qualitez excellentes, l'appellans *Pachacamac*, qui est Coureur du ciel & de la terre, & *Uisapu*, qui est Adorable, & autres noms semblables. Ils avoient aussi des sacrifices d'hommes, comme encore ont du Perou, lesquels ils sacrifioient en grand nombre.

*Notr. 1.
vif. 1.*

les, ainsi qu'en discours amplement Joseph ^{liv. 1. de}
 Acosta. Ceux-là donc peuvent être appelez ^{liv. 1. c.}
 Prêtres, ou Sacrificateurs; mais pour le regard ^{10. & 11.}
 de ceux de la Virginie & de la Floride, je ne voy
 point quels sacrifices ils font, & par ainsi je les
 qualifiay Devins, ou Maîtres des ceremonies
 de leur religion, lesquels en la Floride ie trouve
 appelez *Jarawa*, & *Juarar*: en Virginia *Powan-*
can Brésil *Caribes*: & entre les nôtres (ie veur
 dire les Soutiquois) *Assumins*. Landonniere
 parlant de la Floride: Ils ont (dit-il) leurs
 Prêtres, auxquels ils croyent fort, pour-aucun
 qu'ils sont grans magiciens, grans devins, &
 invocateurs de diables. Ces Prêtres leur ser-
 vent de Medecins & Chirurgiens & portent
 toujours avec eux un plein sac d'herbes & de
 drogues pour medeciner les malades, qui s'ont
 le pluspart de verole: car ils aiment fort les
 femmes & filles, qu'ils appellent filles du su-
 cil. S'il ya quelque chose à traiter, le Roy
 appelle les *Jarawa*, & les plus anciens, & leur
 demande leur avis. Voyez au surplus ce que
 j'ay écrit ci-dessus au sixième chapitre de pre-
 mier livre. Pour ceux de la Virginie ilz ne s'ont
 pas moins matots que ceux de la Floride, & se
 croient crelle, & sont respectez par des traits
 de Religion tels que nous avons dit au prece-
 dent chapitre, parlans de quelques morts resus-
 cités. C'est par ce moyen & leur preteste de
 religion que les *Juarar* se rendirent jadis les ^{Acosta liv.}
 plus grans Princes de l'Amérique. Et de ceste ^{4. p. 19.}
 nature aussi vîe ceux de deçà qui ont voulu
 abolir le peuple, comme Numa Pom-

pillius, Lyfander, Serrorius, & autres plus re-
ceus, faifans (ce dit Plutarque) comme les
joueurs de tragedies, qui voulans reprefenter
des chofes qui paffent les forces humaines, ont
recours à la puiffance fuperieure des Dieux.

Les *Amoisins* de la dernière terre des Indes
qui est la plus proche de nous, ne font si lou-
dours qu'ilz n'en fachen bien faire: croirois au
menu peuple. Car avec leurs impostures, ils vi-
vent, & se rendent necessaires, faifans la Médo-
cine & Chirurgie aussi bien que les Floridiens.
Pour exemple soit *Atenderos* grand *Jagou*.
S'il y a quelqu'un de malade on l'envoye que-
rir, il fait des invocations à son démon, il tou-
che la partie dolente, il y fait des incisions, on
fonce le mauvais lig: Si c'est vne playe il la gué-
rit par ce même moyen, en appliquant une
roüelle de genivoires de Castor. Ors on lui fait
quelque present de chaffe, ou de peaux. S'il est
quelqu'un d'avoit nouvelles des chofes absentes
après avoir interrogé son démon il rend ses ou-
dies ordinairement douteux, & bien-souvent
faux, mais aussi quelquefois véritables: com-
me quand on lui demanda si *Pasentier* étoit
mort, il dit que s'il ne retournoit dans quinze
jours il ne le falloir plus attendre, & que le
Armouchiquois l'auroient tué. Et pour avoir
cette réponse il lui fallut faire quelque present.
Car entre les Grecs il y a vn proverbe-erroné qui
porte que sans argent les oracles de *Phobos*
sont muets. Le même rendit vn oracle vérita-
ble de nôtre vnuë au *Sieur du Pont* lorsqu'il
partit du Port Royal pour retourner en *France*.

Atenderos
de Clereux
Jagou
Amoisins

Proverbe

oyant que le quinziesme de Juillet étoit passé
 s'en avoit aucunes nouvelles. Car il soutint &
 afferma qu'il y viendrait vn navire, & que son
 diable lui avoit dit, tés quand les Sauvages ont
 fait le consulgent l'oracle de *Atemberton*, & il
 leur dit, Allés en tel endroit, & vous trouverez
 de la chasse. Il arrive quelquefois qu'ils en trou-
 vent & quelquefois non. S'il arrive que nō, l'ex-
 cuse est que l'animal est errant, & a changé de
 place; mais aussi, bien souvent ils en trouvent, &
 c'est ce qui les fait croire que ce diable est vn
 Dieu, & n'en savent point d'autre, auquel ne-
 cessaires ils ne rendent aucun service, ni adoration
 en religion formée.

Lors que ces *Astouans* font leurs chimagrées
 de plantent vn bâton dans vne fosse auquel ils
 attachent vne corde, & mettant la tête dans ce-
 te fosse ils font des invocations ou conjurations
 en langage inconnu des autres qui sont alentour,
 & ceci avec des battemens & crisaillemens jus-
 qu'à en suer d'ahan. Toutefois ie n'ay pas
 vu qu'ils éussent par la bouche comme font
 les Turcs. Quand le diable est venu, ce mai-
 tre *Astouan* fait à croire qu'il le vient atta-
 quer avec sa corde, & vient seime alencontre
 de lui, le forçant de lui rendre réponse avant
 que le lâcher. Par ceci se reconoit la ruse de
 cet ennemi de Nature, qui amuse ainsi ces
 peuples miserables: & quant & quant son or-
 sel, de vouloir que ceux qui l'invoquent lui
 feroient plus de subsistion qu'il n'ont jamais fait
 à ses Patriarches & Prophetes à Dieu,
 qui ont seulement prié sa face en terre.

Comme les
 Astouans
 se servent du
 diable.

Même l'ay' quelquefois oûi dire que ce maître diable en ce coustût égratignoit *Membertou*. Et de ceci me suis souvenu lisant en l'histoire de Plin chose semblable, que ce maître singe égratigne & bat ses sacrificateurs negligens en leur office.

Cela fait li se met à chanter quelque chose (à mon advis) à la louange du diable, qui leur a l'adiqué de la chaste; & les autres Sauvages qui sont là rependent faisant quelque accord de musique entre eux. Puis ils dansent à leur mode, comme nous dirons ci-aprés, avec chansons que ie n'enren point, ni ceux des autres qui entendoient le mieux leur langue. Mais un jour m'allant promener en nos prairies le long de la riviere, ie m'approchay de la cabane de *Membertou*, & mis sur mes tablettes vne parcelle de ce que j'entendis, qui y est encore écrit en ces termes, *Ha ha ha he he he ha ha ha ha he he he*, ce qu'ils repeterent par plusieurs fois. Le chant est sur mesdites tablettes en ces notes, *fa fa fa fa re re fa fa fa fa*. Vne chanson leur fit firent tous vne grande exclamation, disant *Hé é é é*. Puis recommencèrent vne autre chanson, disant: *Egrigna heu egrigna he he he ha ha ha he he egrigna ha ha ha ha*. Le chant de ceci estoit, *fa fa fa fa fa re re fa fa fa fa re fa fa fa fa fa*. Ayans fait l'exclamation accoutumée ils recommencèrent vne autre, qui chantoit: *aléaya taaya dou ven ha ha he he*. Le chant étoit, *fa fa fa fa fa re re fa fa fa fa fa fa fa fa*. L'écoutay attentivement ce mot *aléaya* eue par plusieurs fois, & ne sceu jamais composer

une chose. Ce qui me fait penser que ces dansons sont à la louange du diable, si toutefois ce mot signifie envers eux ce qu'il signifie en Hebreu, qui est Lotic le Seigneur. Toutes les autres nations de ce païs l'ont de même: mais personne n'a particularisé leurs dansons sans Jean de Leri, lequel dit que les Brasiliens à leurs sabbats font aussi de bons accords. Et se le nouvel un jour en telle fête, il rapporte qu'ils chantoient *hé hé hé hé hé hé hé hé hé hé*, avec cette note, *fa fa sol fa sol sol sol sol sol*. Et cela fait, s'élevoient d'une façon de hurlement épouvantable l'espace d'un quart d'heure, & suivoient les femmes en l'air avec violence jusques à en occire par la bouche: puis recommencèrent la danse, disant: *he he heurante heur heurante heurante heur*. La note est, *fa mi re sol sol sol fa mi re mi re re*. Cet auteur dit qu'en cette danson ils avoient regretté leurs peres decedez, lesquels étoient si vaillans, & toutefois qu'ils étoient consolés en ce qu'après leur mort ils iroient de les aller trouver derrière les montaignes, où ils danseroient & se reveroient avec eux. Semblablement qu'à toute autre ils avoient menacé les *Onesos* leurs ennemis d'être bien-tot pris & mangés par eux, & que leur avoient promis leurs *Carabes* & qu'ils avoient aussi fait mention du deluge dont j'ayons parlé au chapitre precedent. Je laisse à ceux qui écrivent de la demonomanie à philosopher là dessus. Mais il faut dire de plus que que nos Sauvages chantent ainsi, il y en a d'autres qui ne font autre chose que dire, *hé,*

ou *Mer* (comme vn homme qui fend de bois) avec vn mouuement de bras & dansent en rond sans se tenir l'vn l'autre, ni bouger d'vne place, frappans des piez contre terre, qui est la forme de leurs danses, semblables à celles que le *Leu* rapporte de ceux du *Bresil*, qui sont à plus de quinze cens lieues de là. Après quoy les *Indes* sont vn feu, & sautoient par dessus comme les anciens *Canaanens*, *Hammonites*, & quelques fois les *Israélites*, mais ilz ne sont si détestables car ilz ne sacrifioient point leurs enfans au diable par le feu. Avec tout ceci ilz mettoient vn dôme perche hors le faîte de la cabane où ilz sont, au bout de laquelle y a quelques *Manes*, ou auere chose attachée, que le diable emporte. C'est ainsi que l'en ay osé discouir.

On peut ici considérer vne mauuaise façon de sauter par dessus le feu, & de passer les enfans par la flamme & ceux de la sainte *Trinité*, qui dorecote aujour d'hui entre nous, & deuoit être formée. Car cela vient des abominables manes que Dieu a eue hâi, & desquelles parle *Théodoret* en cette façon: *J'ay vus, dit-il, en quelques villes adorer des buchers une fois l'an, & sauter par dessus non seulement les enfans, mais hommes & les meres percer les enfans par la flamme. Et qui leur sembloit être comme une croix & purgation. Et ce (à mon auis) est celui d'Aschur.* Ces façons de faire ont été ordonnées par vn ancien Concile tenu en *Constantinople*. Surquoy *Balsamon* remarque que le vint-troisième du mois de *Iulius* (qui est le veillé de *Saint Jean*) & les iours de mes & de

Danse des Sauvages

Leu. 24.

vers. 11.

Deut. 18.

vers. 10.

vers. 10.

vers. 4. des

Indes.

vers. 17. 18.

vers. 20.

Théod. sur

le ch. 16. du

4. des Indes.

Gen. 31.

Gen. 31.

Gen. 31.

Gen. 31.

Vie des Pa-
stors.

Doctrines & Verité : Ce qui est notable pour les Evêques & grans Pasteurs, dequolz la vie, les mœurs, & la parole ne doit être qu'une perpetuelle doctrine qui enseigne le peuple à bien vivre : & une verité immuable, qui ne flaque point, qui ne redoute rien, & qui d'un éclat semblable au son de la trompette annonce purement la parole de Dieu.

Excellence
de Prêtrise.

Et comme le sacerdoce étoit successif, non seulement en la maison d'Aaron, mais aussi en la famille du grand Pontife de Mésopotamie, de qui la charge étoit attachée à son fils aîné après lui, ainsi que dit Thyamis en l'Histoire Ethiopique d'Heliodore: De même, parmi ces gens ce métier est successif, & par une tradition se transmettent à leurs fils aînés. Car l'aîné de *Mambres* (auquel par moquerie on a imposé nom Iuda, dequoy il s'est fâché ayant entendu que c'est un mauvais nom) nous dit qu'après son pere il seroit *Aaron* au quatorze, ce qui est peu de chose : car chacun *Sagou* de son *Aaron*, si lui-même ne l'est. Mais encore sont-ils ambitieux de cela pour le profit qui en revient.

Heliodor.

Les Bresiliens ont leurs *Cerâtes*, lesquels vont devant par les villages, sans à commun au peuple qu'ils ont communication avec les esprits, moyennant quoy ils peuvent non seulement leur donner victoire contre leurs ennemis, mais aussi que d'eux depend l'abondance ou sterilité de la terre. Ils ont ordinairement une main certaine façon de sonnettes qu'ils appellent *Araçau*, faites d'un fruit d'arbre gros com-

ne venant d'auroche, lequel ilz creusent ainsi
 qu'on fait ici les calcassés des pelerins de saint
 loquer, & les ayant remplis de petites pierres,
 ilz les font sonner en maniere de vessie de pour-
 ceau, en leurs solemnitez: & allans par les villa-
 ges enpeillent le monde, disans que leur dieu
 man est là dedans. Ces *Mascos* bien parez de
 belles plumes, ilz s'achent en toute le baron qui
 passé à travors, & les arrangent tout du long &
 à milia des maisons, commandans qu'on leur
 donne à boire & à manger. De façon que ces
 structures faisant à croire aux autres idiots
 (comme jadis les Sacrificateurs de Bel, desquels
 est fait mention en l'histoire de Daniel) que ces
 dieux mangent & boivent la nuit, chaque chef
 d'hôtel ne doutant foy à cela, ne fait faire de
 neveu après de ces *Mascos*, farine, chair, pois-
 son, & breuvage, lequel service ilz continuent
 par quinze jours ou trois semaines: & durant
 ce temps sont si fols que de se persuader qu'en
 l'honneur de ces *Mascos*, quelque esprit parle à
 eux, & leur attribuent de la divinité. De sorte
 qu'il seroit grand forfait de prendre les vian-
 des qu'on présente devant ces belles femmes,
 lesquelles viandes ces reverens *Caribes* s'en-
 gissent joyeusement. Ainsi sous des faux pre-
 textes le monde est abusé de toutes parts.



CHAP. VI.

Du Langage.

LEs effects de la confusion de *La-
bel* sont parvenus jusques à ces
peuples dequels nous parlons,
nulli-bien qu'au monde deçà. Car
le voy que les Patagons parlent
naturellement que ceux du Brésil, & ceux-ci entent-
ment que les Peroviens, & les Peroviens sont
distinguez des Mexiquains : les isles sembla-
blement ont leur langue à part : en la Floride
on ne parle point comme en Virginia : les
Souriquois & Etechemois n'entendent point
les Armouchiquois : ni ceux-ci les Iroquois
brief chacun peuple est divisé par le langage.
Voice en vne même province il y a langage dif-
ferent, non plus ne moins qu'és Gaules le Fla-
men, le bas Breton, le Gascon, le Basque, ne
s'accordent point. Car l'auteur de l'histoire
de la Virginie dit que là chacun *Peuple*, ou
seigneur, ha son langage particulier. Pour
exemple soit, que le chef, ou Capitaine de
quelque quanton (que nos Historiens Jacques
Quartier & Landoumiere qualifient Roy) se
pelle en Canada *Achouas*, parmi les Sour-
quois *Sagamus*, en la Virginie *O'pissas*, en la Flo-
ride *Paranelli*, és isles de Cuba *Coupar*, les Rois
du Perou *Ingas*, &c. J'ay laissé les Armouchi-
quois & autres que ie ne scay pas, Quant

Indiens n'ont point de Rois, mais les vieillards, qu'ils appellent *Pawerapikook*, à cause de l'expérience du passé, sont ceux qui gouvernent, choisissent, & ordonnent de tout. Les langues mêmes se changent, comme nous voyons que par ici nous n'avons plus la langue des anciens Gallois, ni celle qui étoit au temps de Charlemagne (du moins elle est fort diverse) les Indiens ne parlent plus Latin, ni les Grecs l'ancien Grec, principalement es ordes maritimes, ni les Juifs l'ancien Hébreu. Ainsi Jacques Quartier a établi comme un dictionnaire du langage de Canada, auquel nos François qui y habitent aujourd'hui n'entendent rien : & pour ce je ne l'ay voulu insérer ici : seulement j'y ay trouvé *Coums*, pour dire Pain ; & aujourd'hui on dit *Coums*, ce que j'estime être un mot Basque. Pour le contentement de quelques-uns je mettray ici quelques nombres de l'ancien & nouveau langage de Canada.

Ancien	Nouveau
1 <i>Agoda</i>	1 <i>Agou</i>
2 <i>Tyousi</i>	2 <i>Nichou</i>
3 <i>Ajabe</i>	3 <i>Nichou</i>
4 <i>Nemaran</i>	4 <i>Rau</i>
5 <i>Coufou</i>	5 <i>Apateu</i>
6 <i>Indac</i>	6 <i>Coumouchin</i>
7 <i>Agaga</i>	7 <i>Nemouchin</i>
8 <i>Adégné</i>	8 <i>Nichouchin</i>
9 <i>Madélan</i>	9 <i>Poumouchin</i>
10 <i>Ajina</i>	10 <i>Nichou</i>

Les Souriquois disent Les Etochemins.

1 <i>Negant</i>	1 <i>Archéon</i>
2 <i>Tabe</i>	2 <i>Niab'</i>
3 <i>Chéché</i>	3 <i>Nach'</i>
4 <i>Nem</i>	4 <i>iam</i>
5 <i>Nan</i>	5 <i>Franché</i>
6 <i>Kamachin</i>	6 <i>Chéchin</i>
7 <i>Eregumak</i>	7 <i>Contaché</i>
8 <i>Magumachin</i>	8 <i>Erothéca</i>
9 <i>Echkonéak</i>	9 <i>Perbégum</i>
10 <i>Micou</i>	10 <i>Priéak</i>

*Confirmez
de la langue.*

Pour la conformité des langues, il se trouve quelquefois des mots de deçà, qui signifient quelque chose par delà, comme *Ican de Lené* que *Lené* signifie une huître, au Brésil & au pays des Souriquois *Marchin* signifie un loup, qui est le nom d'un Capitaine Amouchiquois ; mais de mots qui se rapportent en même signification il n'en trouve peu. En l'histoire Orientale de *Maffew l'ay leu Sagamer* en la même signification que le prennent nos Souriquois, peut dire Roy, Duc, Capitaine. Ce que considérant quelquefois, il n'est venu en la pensée de croire que ce mot vient de la première antiquité d'avant que (selon Berosé) *Noé* fut appelé *Sage*, qui signifie Prêtre & Pontife, pour avoir enseigné la Théologie, les cérémonies de service divin, & beaucoup de secrets des choses naturelles aux Scythes Arméniens (que les Auteurs cosmographiques appellent *Sages*) lesquels étoient en dépôt par écrit es mains des Prêtres.

*Deuxième
partie.*

*Deuxième
partie.*

*Les
deuxième
partie.*

Et de ces peuples *Sages* peuvent être sortis nos

Tolosains, que les anciens appelloient Tollo-
 fage. Duquel mot *Sage* ne s'éloignent point les
 Hebreux, en la langue desquels *סגן* *Sagan* (se-
 lon Rabbi David) signifie Grand Prince, &
 quelquefois celui qui tient le premier lieu après
 le souverain Pontife. En quelques lieux d'Es-
 laie & de même ce mot est pris pour Magistrat, en la
 version ordinaire de la Bible: & néanmoins
Sau Saganus, & autres, l'interpretent Prince.

Mais c'est assez philosopher là dessus: passons
 outre. Ceux qui ont esté en Guinée disent que
Boisier signifie là un petit enfant, ou le frion
 d'un animal en la sorte que ledits Soudanois
 prennent ce mot. Ainsi en France nous avons
 plusieurs mots non tirez du Grec, mais que les
 Grecs ont pris de nous: comme de Moustache,
mustachia &c de ce que nous disons Boire à tire-
 l'œil, vient *αδρυξ* *αδρυξ*: de Giboulée *γέβουλα*
 & Baler, *βαλλω*: de Lance *λάντζα*: de Botines
βουτινα: de Clapier *κλαπιερ*: de Tapis, *ταπιερ*: De Ta-
 per c'est terre, *ταπερι*: de Bâlier *βαλιερ*, de
 Dureuilie, *δουριουλι*, de Brailler *βραλλω*: de Chi-
 quier *χιγκω* songer quelque mechaunce
 pour rompre: de Colle, *κολω*: du mot Tolosain
τολω, c'est à dire moquer, *τολω*, &c. Et les
 Grecs ont pris de nous *αδρυξ*, viennent de l'He-
 breu *סגן* & *סגן* *Parde*, & *בשר*.

Il y a ainsi que les Grecs & Latins du mot
Ray (*ῥα*) en parlant à qui que ce soit: & n'est
 venu entre eux venu l'usage de parler à une
 personne par le nombre pluriel, ainsi que par re-
 sponse ont indistinct les Hebreux, & font au-
 tant à nos nations de l'Europe.

Cause de Quant à la cause du changement de langage
abandonné en Canada, auquel nous avons parlé, j'estime que
de langage cela est venu d'une destruction de peuple. Car
 il y a quelques années que les Iroquois s'affa-
 blerent jusques à huit mille hommes, & défi-
 rent tous leurs ennemis, léquels ils surprindrent
 dans leurs enclos. L'ajoute à ceci pour le chan-
 gement du langage, le commerce qu'ils firent
 d'ordnavant avec leurs pellereries depuis que
 les François les vont quérir: car au temps de
 Jacques Quartier on ne se soucioit point de Ca-
 stors. Les chapeaux qu'on en fait ne sont en vi-
 ge que depuis ce temps-là: non que l'instruc-
 tion soit nouvelle: car des vieilles panchistes du
 Chappeliers de Paris il est dit qu'ils seront des
 chapeaux de fins Bisvres (qui est le Castor) mais
 soit pour la cherté, ou autrement, l'usage en
 esté long temps intermis.

Chapeaux
de Bisvres.

Au regard de la prononciation, ils ont les
 mots fort faciles, & ne les tirent point du pro-
 fond de la gorge comme font quelquefois les
 Hebreux, & entre les nations d'aujourd'hui les
 Suisses, Allemans & autres: & ne prononcent
 aussi à l'ayde du né comme en cote quelquefois
 lédits Hebreux: ce qui me semble être un
 avantage pour s'accommoder avec eux. Et
 pour exemple de ceci je proposeray quelques
 mots communs, léquels ils prononcent com-
 me ie les ay ici écrites: où faut observer que
 les (ch) se prononcent non comme le
 Grec, mais à la façon que nous disons che-
 cheval, beche,

Homme,	<i>Mataboujan, ou Kéjéna</i>
Femme,	<i>Matoujan</i>
Mari,	<i>Toutch'</i>
Femme mariée,	<i>Nidrach, ou Kéka</i>
Père,	<i>Nouchich'</i>
Mère,	<i>Neksch'</i>
Fraternel,	<i>Necis</i>
Frère germain,	<i>Shinich'</i>
Frère de ma femme,	<i>Nemaïou</i>
Fratrui,	<i>Nigwach'</i>
Nous,	<i>Narnac</i>
Vous,	<i>Nehich'</i>
Il,	<i>Neksché</i>
Elle,	<i>Natouch', ou Kérenemoudé'</i>
Enfant,	<i>Bahouic</i>
Feu,	<i>Bouktau</i>
Fumée,	<i>Nedatouxi</i>
Charbon,	<i>Féhou</i>
Poulet,	<i>Féhou</i>
Père,	<i>Krouden</i>
En,	<i>Chabellan, ou Oréperé</i>
Tout,	<i>Negemange</i>
Montagne,	<i>Pandrouir</i>
Del,	<i>oujék</i>
Chien,	<i>Achére</i>
Laine,	<i>Késch'aminan</i>
Bois,	<i>Kérensch'</i>
Chèvre,	<i>Méougi</i>
Chèvre,	<i>Méoujéou</i>
Chèvre,	<i>Séoujéou</i>

Front,	<i>Tigaja</i>
Yeux,	<i>Nepugnaw</i>
Sourcil,	<i>Nakou</i>
Né,	<i>Chuk'kan</i>
Bouche,	<i>Mema</i>
Lèvre,	<i>NéKau</i>
Dent,	<i>Nchidre</i>
Langue,	<i>Nirou</i>
Barbe,	<i>Migidin</i>
Gorge,	<i>Chidou</i>
Col,	<i>Chitagan</i>
Bras,	<i>Pifpachan</i>
Mains,	<i>Nipeda</i>
Déjàs,	<i>Troguen</i>
Ventre,	<i>Migidi</i>
Nombell,	<i>Niri</i>
Membre viril,	<i>Carcaris, ou Jroy</i>
Celui de la femme,	<i>Maré</i>
Testicules,	<i>Nerjou, ou Marju.</i>
Col,	<i>Menogy</i>
Genoux,	<i>Caguen</i>
Jambes,	<i>Merat</i>
Pied,	<i>Nebur.</i>
Robbe,	<i>Aman, ou Aou</i>
Manche,	<i>Arguquen</i>
Chapeau,	<i>Agich'en</i>
Chemise,	<i>Atoury</i>
Chausses,	<i>Mexibedie'egou</i>
Bas de chausses,	<i>Pifagan, ou Pifagan</i>
Souliers,	<i>Mekagen</i>
Lit,	<i>Enzi.</i>

Aiguil

Aiguille,	<i>Macousibis</i>
Eponge,	<i>Macousichib'</i>
Alent,	<i>Macous</i>
Corde, ou fil,	<i>Ababich'</i>
Crot,	<i>Napou</i>
Chaudron,	<i>Atiou, ou Affikou</i>
Bois,	<i>Kemouch', ou Makis</i>
Boivre,	<i>Bomous</i>
Forêt,	<i>Nibemk</i>
Feuille,	<i>Nibir</i>
Hache,	<i>Temiguro, ou Acheten-</i> <i>(tagou)</i>
Colonne,	<i>Omagou</i>
Pain,	<i>Cartens</i>
Vin,	<i>Chebatien sahyr</i>
Chair,	<i>Ious,</i>
Caillé,	<i>Mimra</i>
Idé,	<i>Cramouch'</i>
Fromage,	<i>Cacous</i>
Sel,	<i>Sarad</i>
Foin, <i>Peskabouan, ou Pech'xtamay, ou Kemigou.</i>	
Farine,	<i>Oabeg</i>
Pois,	<i>Broumè</i>
Joues,	<i>Pichkageguin</i>
Gulme,	<i>Mousibroucha</i>
Coutaire,	<i>Asellégic</i>
Luc,	<i>Tali</i>
Boche,	<i>Pemis'</i>
Er de flèche,	<i>Stachintagou</i>

Carquois,	<i>Pitrain</i>
Arquebuzé,	<i>Pifinid</i>
Epéc,	<i>Eti' pada</i>
Capitaine,	<i>Sapna, Hinas</i>
Prisonnier esclave,	<i>Kichitché</i>
Cocton,	<i>Heliages</i>
Plat, ou Escuelle,	<i>Ouagas</i>
Culiere,	<i>Nemomokoula</i>
Baton,	<i>Makia</i>
Peigne,	<i>Arcomet</i>

J'ay voulu ici rapporter ce que dessus, pour mériter la facilité de leur prononciation: de ce que peu faire un plus long dictionnaire si mon sujet s'eût permis. Mais cela suffira à mon intention. D'une chose veul-je avertir mon lecteur, que quoy que j'aye cherché & demandé curieusement quelque règle pour la variation des noms & verbes de la langue de nos Sauvages, le tout ay jamais rien pu apprendre. Item sera observé qu'ils ont en leur prononciation le (r) des Grecs au lieu de nôtre (u) & terminent volontiers les mots en (a) comme Souriquois, Souriquois, Capitaine *Cep-tain*: Normand, Normand: Dabiqué, *Dajqu*: une Marre, *Marra*. Banquet, *Tebagus*: &c. Mais il y a certaines lettres qu'ils ne peuvent bien prononcer, (çavoir (v) conient) (t) au lieu de quoy ils mettent (b) & (p) comme Fèvre, *Péke*. Et pour (Sauvage) ils disent *Chabou*, & s'appellent eux-mêmes tels, ne sachans en quel sens nous avons ce mot. Et neanmoins ils prononcent mieux le surplus de

langue François que nos Gascons, lesquels
 sera l'inversion de l' (a) en (b) & du (b) en (a)
 Les autres derniers étoient encore reconus &
 mal-motés en Provence par la prononciation
 du mot *Cabre*, au lieu duquel ils disoient *Crabe*,
 ainsi que jadis les Ephraïens ayans perdu la ba- *Au lieu des*
 nalle contre les Galadines, pensans fait étoient *l'usage d'ap-*
 reconus au passage du Jourdain par la prononcia- *pr.*
 tion du mot *Sabbatim*, qui signifie un épic, au
 lieu duquel ils prononçoient *Sabbatim* (qui si-
 gne le gay d'une riviere) demandans' ilz pour-
 ront bien passer. Les Grecs aussi avoient di-
 verses prononciations d'un même mot, pour ce
 qu'il y avoit quatre langues distinctes séparées
 de la commune. Et en Plaute nous lisons que
 les Prætelins non gueres éloignés de Rome
 prononçoient *Quais*, au lieu de *Comia*. Mémes
 aujourd'hui les bonnes femmes de Paris disent
 encore nos *Couris* pour nos *Crois*, & nos *maris*,
 pour nos mari.

Or pour revenir à nos Sauvages, j'ajout que *Les langues*
 par le commerce plusieurs de nos François les *ont des lan-*
 avoient, neantmoins ils ont vu une langue par- *l'usage par-*
 ticulière qui est seulement à eux connue; ce qui *l'usage par-*
 me fait douter de ce que j'ay dit que la langue *l'usage par-*
 étoit en Canada au temps de Jacques Quar- *l'usage par-*
 tier n'est plus en vûge. Car pour s'accoutu-
 mer à nous ilz nous parlent du langage qui nous
 est plus familier, auquel y a beaucoup du Bas-
 que entremêlé; non point qu'ils se soucient
 d'apprendre nos langues: car il y en a
 quelques-uns qui disent qu'ilz ne nous viennent;

point chercher; mais par longue hantise il eût force de retenir quelque mot.

Ayant divers langages entre eux-mêmes, & ces peuples étans tous divisés les vns des autres en ce regard, & peu curieux d'apprendre nos langues (qui neantmoins est vn point bien nécessaire) se continué au propos que j'ay dit ci-dessus, que pour les enseigner vilement, & parvenir bien-tot à leur conversion, & les nourrir d'un lait qui ne leur soit point amer, il ne les faut surcharger de langues inconnûes, la Religion ne consistât point en cela. Et par ce moyen

Ci-dessus
liv. 4. c. 29.

Fait l'usage
inconnu.
1. Cor. 14.
Pag. 19.

sera satisfait au desir de l'Apôtre saint Paul, lequel écrivant aux Corinthiens, disoit, *Pensez mieux promouvoir en l'Eglise cinq paroles en une intelligence afin que s'instruisent aussi les autres, que dix mille paroles en langage vain.* Ce que saint Chrysostome interprétant: *J'y en ay de plusieurs (dit-il) plusieurs qui ont le sens de prière, et prient certainement en langue persane, en Romain, mais ils n'entendent pas ce qu'ils ont dit.* C'est vne des bonnes parties de la Religion que la prière, en laquelle il est bien nécessaire qu'on entende ce que l'on demande. Et ne puis penser

Causa de
l'indécent.

que le peu de devotion qui se voit presque en toute l'Eglise, vienne d'ailleurs, que d'une d'entendre ce que l'on prie: ce que si plusieurs personnes endurcies au vice comprennoient de l'intelligence aussi bien que des oreilles, se voy que la pluspart se fondoient en sanner bien souvent entendans le contenu soit aux Psaumes de David, soit en leurs autres prières. Ne qu'il faille changer le service ordinaire de l'E

gité: Mais si en l'assemblée Ecclesiastique de
Toute le Conseil de France a trouvé bon pour
le generale vniou de l'Eglise, & consolation des
ames, de demander entre autres choses quel-
ques prières & céniques approuvées de nos Evé-
ques & Docteurs, en langue vulgaire, & enten-
dus, cela se peut à beaucoup meilleure raison ac-
corder à ces pauvres Sauvages, dequels il faut
chercher le salut sur toutes choses, & le chemin
pour y bien-tot parvenir.

le deuy en core ici touchant les nombres (puis
que nous en avons parlé) qu'il n'en eoneé point
difficilement, comme nous, les jours, les se-
maines, les mois, les années: ains declarent les
années par soleils, comme pour cent années ilz
disent *Cach'metres achik*, c'est à dire cent so-
leils, *Siurmetrenagné achik*, mille soleils, c'est à
dire mille ans: *metres Kitchkanisau*, dix lunes,
réu metrenenax, vingt jours. Et pour demon-
strer une chose innombrable, comme le peuple
de Paris, ilz prendront leurs cheveux, ou du la-
be i pleines mains: & de cette façon de conter
ilz bien quelquefois l'Ecriture sainte, compa-
rant (par hyperbole) des années au sable qui
est sur le rivage de la mer. Ilz signifient aussi les
saisons par leurs effectes, comme pour donner à
entendre que le Sagamos Pourtincourt viendra au
Printemps, ilz dir *Simur betour*, *Sagame* (pour *Saga-
me*, not raccourci) *pourtincourt betour est, le betour*,
c'est à dire? La feuille venue, alors le Sagamos
Pourtincourt viendra, certainement. N'ayans
aucune distinction de jours, ni de saisons, ains ne
sont ils persécutés par l'impudé des creditours,

comme pardeça: & leurs Ancestrs ne leur roigment ni allongent les années pour graffier les peagers & banquiers, comme faisoient anciennement (par corruption) des Prêtres idolâtres de Rome, auxquels on avoit attribué le reglement & disposition des temps, des saisons & des années, ainsi que dit Solin.

solin p. 17
l. 1. c. 1. 3.

CHAP. VII.

Des Lettres.



HA' E V N sçait assez que ces peuples Occidentaux n'ont point l'usage des lettres, & c'est ce que vous ceux qui en ont écrit disent qu'ils ont davantage admiré, de voir que par un billet de papier se face connoître ma volonté d'un monde à un autre, & se fussent qu'en ce papier il y eust de l'enchantement. Mais ne se faut tant émerveiller de cela si nous considérons qu'au temps des Empereurs Romains plusieurs nations de deçà ignoroient les secrets d'icelles, entre lesquelles Tacite met les Allemans (qui pour le jour d'hui forment en hommes studieux) & adjoute un trait notable, Que les hommes incieux ont la plus de crédit, qu'ailleurs les bonnes loix.

Allois.

Quelc.

Quant à nos Gaullois il n'étoit parvenu d'iceux. Car dès les vieux siècles de l'âge d'or ils avoient l'usage des lettres, mêmes avant les Grecs & Latins (n'en déplaise à ces beaux Docteurs qui

les appellent barbares) Car Xenophon, qui parle d'eux, & de leur origine en ses *Equivoques*, *Xenophon* nous témoigne que les lettres que Cadmus apporta aux Grecs ne ressembloient pas les Phoeniciens, mais celles des Galates (c'est à dire Gaulois) & Mironiens. En quoy César s'est reproché ayant dit que les Druides vivoient de lettres Grecques & choses privées: car au contraire les Grecs ont vû des lettres Galloises. Et Berose dit que le troisième Roy des Galles après le deluge, nommé Sarron, *Page des* *fin des 18.* *Diodor 18.* *4. Barbares,* bâtitra des Universitez pardeça, & adjoute Diodore, qu'il y avoit des Philosophes & Theologiens appelez Sarronides (beaucoup plus anciens que les Druides) lesquels étoient fort reverés, & auxquels tout le peuple obéissoit, ainsi qu'aujourd'hui en la Chine, où les commandans & charges se donnent aux philosophes & à l'avenu. Les mêmes auteurs disent que Bardes cinquième Roy des Gaulois inventa les danses & Musique, & introduisit des Poëtes & Rhetoriciens qui furent appelez Bardes, lesquels César & Strabon font mention. Mais le même Diodore écrit que les Poëtes étoient punis en telle reverence, que quand deux d'eux étoient prêts à choquer ayans des épées ou les javelots en main pour donner dessus, ces Poëtes survenans chacun cessoit & remettoit ses armes: tant l'ire cede à la sapience, même entre les barbares *Les M V S S, dit l'Authent.* *Ainsi j'espère que*

nôtre Roy tres-Chrétien, tres-Auguste & invincible HENRY IIII. apres le conner des sieges de villes & des batailles cessé, reverant les Muses & les honorant comme il a déjà fait, non seulement il remettra sa fille aînée en son ancienne splendeur, & lui donnera, étant fille Royale, la propriété de ce Basille attaché au temple d'Apollon, lequel par une vertu occulte empêchoit que les araignes n'ourdisser leurs toiles au long de ses parois: Mais aussi établira sa Nouvelle-France, & amenera au giron de l'Eglise tant de pauvres peuples qu'elle porte assurance de la parole de Dieu, qui sont proye à l'enfer: & que pour ce faire il donnera moyen d'y conduire des Sarronides & des Bardes Chrétiens portans la Fleur-de-lis au cœur, lesquels instruiront & civiliseront ces peuples vraiment barbares, & les ameneront à son obéissance.

Tel avoit été mon desir & mon espoir. Mais un particide abominable engendré de la bave de Cerbere, imbu de la doctrine de quelques uns qui enseignent à tuer les Rois sous le nom de tyrans, a tranché le fillet de la vie à notre grand HENRY l'honneur des Rois, au milieu de ses lieffes & de sa ville capitale: Sur quoy il fit coucher au frontispice de la harangue funebre prononcée en l'Eglise saint Gervais à Paris, par le docte & subtil Docteur Theologien nôtre Maître Nicolas de Paris, en l'honneur de ce bon & grand Roy, le Sonnet qui s'ensuit,

*La fille aînée
du Roy
c'est l'Espérance
de Paris.
C'est elle qui
tient les
Serpens.*

SONNET SUR LA MORT
DU GRAND HENRY ROY DE
France & de Navarre.

QUOY doncques est-il mort ce Mars toujours
 vainqueur,
 Sire Héroïque Gaullois, ce foudre de la guerre,
 qui pouvoit bien-est le mécréant terre
 repaire par ses bras sans le iug du Seigneur!
 Plongez-le sous François, & des Toies & du cuir,
 Ce n'estuy votre gloire a nous d'un teurre
 effarés delets, & ce lieu qui l'enferre
 espere quant & lui de France le bon-heur.
 Malheureux assassin quelle mandite esle
 l'a courré d'attenter sur l'Orne du Souverain,
 Et morte de fas lui tu paricide main
 O ceux qui tuez voyez rompez votre orole,
 belidélites tey pour ne voir ce forfait,
 Pour vivre en enfers pour venger ce meffait.

CHAP. VIII.

Des Vêtements & Chevelures.

LEV au commencement avoit esté
 l'homme nud, & l'innocence rendoit
 toutes les parties du corps honnêtes à
 voir. Mais le péché nous a rendu les
 parties de la generation honteux, & non aux bé-
 nés qui n'ont point de péché. C'est pourquoy
 le premier pere & mere ayans reconu l'en-

nudité, de l'usage de vêtements, ilz coufurent ensemble des feuilles de figuier pour en cacher leur vergongne; mais Dieu leur fit des robes de peaux & les en vêtit; & ce avant que sortir du jardin d'Eden. Le vêtement donc n'est pas seulement pour garantir du froid, mais pour la bien-ſeance, & pour couvrir nôtre nudité. Et neanmoins plusieurs nations antieusement & atjourd'hui ont vécu, & vivent nuds sans apprehension de cette honte, bien-ſeance, & honnêteté. Et ne métonne des Sauvages Breſiliens qui ſont tels tant hommes, que femmes, ni des anciens Pitkes (nation de la grand' Bretagne); lesquels Herodian dit n'avoir eu aucun usage de vêtements au temps de l'Empereur *Severus*; & un grand nombre d'autres nations qui ont été & ſont encore nues; car on peut dire d'elles qu'elles ſont peuples tombés en ſens reproché & abandonnez de Dieu: mais des Chrétiens qui ſont en l'Ethiopie ſous le grand *Negu*, que nous diſons *Prée-lan*; lesquels au rapport des Portugais qui en ont écrit des hiſtoires, n'ont les parties que nous diſons honteuſes nullement couvertes. Or les Sauvages de la Nouvelle France ont mieux retenu la leçon de l'honnêteté que ceux-ci; Car ils les couvrent d'une peau attachée par-devant à une courtoye de cuir, laquelle paſſant entre les ſeſſes va reprendre l'autre côté de ladite courtoye par derrière. Et pour ce qui eſt du reſte de leur vêtement ils ont un manteau ſur le dos fait de plusieurs peaux, elles ſont de loutres ou de caſtors; & d'une ſeule peau, ſi c'eſt de cuir d'allan, ours, ou bouc.

*Hiſtoire de
Ethiopie.*

Alvarez.

rier, lequel manteau est attaché avec une lante-
 ce de cuir par en-haut, & mettenle plus sou-
 vent vo bras dehors: mais éteus en leurs caban-
 nes ils le mettent bas, s'il ne fait trop froid. Et ne
 les voyoy néleux comparer qu'aux peintures
 que l'on fait de Hércule, lequel tua un lion, &
 en prit la peau sur son dos. Neanmoins ils
 ont plus d'honnêteté, enant qu'ils couvrent
 leurs parties honneufes. Quant aux femmes
 elles font différentes seulement en vne chose,
 qu'elles ont vne ceinture pardessus la peau
 qu'elles ont veeuë: & ressemblent (sans compa-
 raison) aux peintures que l'on fait de saint Jean
 Baptiste. Mais en hiver les vns & les autres font
 de bonnes manches de Cestors attachées par
 deuiers qui les tiennent bien chaudement. Et
 de ceste façon étoient vêtus les anciens Alle-
 mans, au rapport de Césâr, & Tacite, ayans la
 plus part du corps nuë.

Quant aux Armoichiquois & Floridiens ils
 n'ont point de fourrures, ains seulement des cha-
 mouis: voire n'ont bien souvent qu'une petite
 queue sur le dos, par maniere d'aiguit, ayés neant-
 moins les parties honneufes couvertes d'une
 queue de cuir, ou de sueillages: Dieu ayant ainsi
 pourueu à l'infirmité humaine, qu'aux ^{Providence}
 pais faisoit il a baillé des fourrures, & non aux ^{de Dieu.}
 pais chauds, par ce que les hommes n'en tien-
 nent conue. Voila ce qui est du corps. Ve-
 nant aux jambes & aux piës, pais nous finirons
 en la suite.

Les Sauvages en hiver allans en mer, ou à la
 pelle, vident de bass de chaullës grans & hauts

comme nos bas à botter, lesquels ils attachent à leur ceinture, & à coëé par dehors il y a grand nombre d'aiguillettes sans aiguillon. Le ne voy point que ceux du Brésil ou de la Floride en vêt, mais puis qu'ils ont des cuirs ils en peuvent bien faire s'ils en ont besoin. Or outre ces grands bas de chausses les indées vêtent de soulers, qu'ils appellent *stexes*, lesquels ils façonnent fort proprement, mais ils ne peuvent pas long temps durer, principalement quand ils vont en lieux humides: d'autant que le cuir n'est pas corroyé, ni endurci, ains seulement façonné en manière de buffle, qui est cuir d'ellan. Quoy que ce soit, si sont-ils mieux accoutrez que n'étoient les anciens Gots, lesquels ne portoient pour leurs chausses que des bords quins qui leur venoit un peu plus haut que la cheville du pied, là où ils faisoient un nœud qu'ils serroient avec des crins de cheval, ayans la greve de la jambe, les genoux, & cuisses nus. Et pour le surplus de leurs veremens ils avoient des sayons de cuir froncez, gras comme lart, & les manches longues jusques sur le commencement des bras, & à ces sayons au lieu de clinquant d'or ils faisoient des bordures rouges, ainsi que nos Sauvages. Voilà l'éstat de ceux qui ont ravagé l'Empire Romain, lesquels Sidoine de Polignac Evêque d'Auvergne depeint de cette façon allans au conseil de l'Empereur Avins pour traiter de la paix:

---squalent vestes, ac fœdida mœna
Litos pinguetibus terga, nec saeviter pinguat

Parlement
du Gou.

Sidon.
Lett. 7.
Ep. 133.
10. l. 6.

*Alate furam pelles, ac poplite modo**Periret pauper nudus suffundit equinum, &c.*

Quant à ce qui est de l'habillement de tête nul des Sauvages n'en porte, si ce n'est que quel-
 qu'un des premières tentes troque les peaux Gouverneur de tête.

contre des chapeaux ou bonnets avec les François: ains portent les cheveux battans sur les épaules tant hommes que femmes sans être

souls, ny attachés, sinon que les hommes en ont un treuilieu au sommet de la tête de la longueur de quatre doigts, avec un bande de

oreille qu'ils laissent pendre par derrière. Mais quant aux Anichouaquois & Floridiens, tant

hommes que femmes ils ont les cheveux beaucoup plus longs, & leur pendent plus bas que la

ceinture quand ils sont détortillés. Pour d'ont Chevelure.

éviter l'empêchement que cela leur apporteroit ils troussent comme nos pallestriers font la queue d'un cheval, & y fichent les hommes quel-

que plume qui leur agréé, & les femmes une aiguille à trois pointes commençant par l'ovité à

la façon des Dames de France, lesquelles portent aussi leurs aiguilles qui leur servent en partie d'ornement de tête. Tous les anciens ont eu

cette coutume d'aller à tête nue, & n'est venu Béruin, 2. Sam. 12. vers 9.

l'usage des chapeaux que sur le tard. Le bel Ab-
 non demeure pendu par sa chevelure à un che-
 re, après avoir perdu la bataille contre l'armée
 de son pere: & n'avoient en ce temps là la tête
 couverte, sinon quand ils faisoient d'ueil pour
 éviter de faire, ainsi qu'il se peut remarquer 1681. 12.
 sur le temple de David, lequel ayant entendu la vers 30.
 capture de son fils, s'enfuit de Jérusalem &

alla par le mont des oliviers en chant & pleurant, & ayant la tête couverte, & tout le peuple qui étoit avec lui. Les Perses en faisoient de même, comme se peut recueillir de l'histoire d'Anna, lequel ayant eu commandement d'honorer celui qu'il vouloit faire pendre, alla voir Mandachée, s'en alla en sa maison pleurant, & la tête couverte : qui étoit chose extraordinaire. Les Romains à leur communement faisoient le semblable, ainsi que se collige par les mots qui portoient commandement au bourreau de faire le charge, rapportez par Cicéron & Tit-Liv : en ces termes. *Vade hinc, collige manus, caput abscide, ubi visula suspendas.* De faire tête. C'est ne porter ni bonnet, ni chapeau, marchant toujours devant ses troupes à tête nue, soit au Soleil, soit à la pluie, ce dit Suetone. Et comme il fut devenu chauve il demanda au Sénat permission de porter sur la tête un laurier. *Voulons-nous rechercher nos peuples Occidentaux & Septentrionaux ? nous trouverons que la plupart portoient longue chevelure comme ceux que nous appelons Sauvages. On ne se peut nier des Gaullois trans-Alpins, lesquels pour cette occasion donnerent le nom la Gaulle chevelue ; dequoy parlant Marcell il dit :*

--- *multique appellant Cella, cruce ---*

Frangois. Nos Rois François en ont été surnommez Chevelus, d'autrè qu'ils la portoient si grande qu'elle se battoit jusques sur l'échane & les épaules, bien que Grégoire de Tours parlant de la chevelure du Roy Clovis il l'appelle *Capillus* & se

Les Gots faisoient tout de même, & lais-
 soient pendre sur les épaules des gros flocons
 fins que les auteurs du temps appellent *grana*
 ou, laquelle façon de chevelure fut défendue
 aux Prêtres, ensemble le vêtement séculier en
 un Concile Gothique de Iornandes en l'Histoire
 des Gots recite que le Roy Atalatic voulut
 que les Prêtres portassent la tige, ou chapeau,
 faisant deux sortes de peuple, les vns qu'il ap-
 pelle *palani*, les autres *capillati*, ce que ceux-ci
 pouvoient à si grande faveur d'être appellez che-
 ves, qu'ils faisoient memoire de ce benefice
 en leurs chansons: & neanmoins ils ne faisoient
 point d'entortillemens de cheveux. Mais le trou-
 ver le témoignage de Tacite que les Schvy-
 des nation d'Allemagne, les entortilloient,
 estoient, & attachoient au sommet de la tête
 ainsi que nous avons dit des Souriquois & Ar-
 mouchiquois. En vne chose les Armoouchiquois
 se differencient des Souriquois & autres Sau-
 vages de la Terre-neuve, c'est qu'ils s'atta-
 chent le poil de devant, & sont à demi chauves,
 ce que ne font les autres. A rebours dequels
 nous recite qu'à la cheute des monts Riphees
 habitanciennement la region des Arymphiens,
 que nous appellons maintenant Moscovites,
 qu'ils se tenoient par les foyes, mais ils
 estoient tous tonsus tant hommes que femmes,
 & estoient pour chose honteuse de porter des
 cheveux. Voila comme vne même façon de
 cheute est receüe en vn lieu & reproüvée en
 l'autre. Ce qui nous est assez familièrement
 arrivé en beaucoup d'autres choses en nos-

Gott.

Concil.
Iornandes
1. 600. 23.Voyez da
chapeau.M. 600. 4.
chap. 13.
Arym-
phiens.

regions de deça, où nous voyons des manes de
façons de vivre tout diverses quelquefois sous
un même Princee.

CHAP. IX.

*De la forme, couleur, Nature, & de l'usage
& l'incendement des manes Occidentales: &
pourquoy les Americains ne font
rien, &c.*

*Forme de
l'homme est
la plus par-
faite.*

N T R E toutes les formes des choses
vivantes & corporelles celle de l'hom-
me est la plus belle & la plus parfaite.
Ce qui étoit bien-faict & à la crea-
ture, & au Createur, puis que l'homme fut
mis en ce monde pour commander à tout ce qui
est ici bas. Mais encores que la Nature s'efforce
toujours de bien faire, neantmoins quelquefois
elle est précipitée & gahennée en ses actions: &
de là vient que nous avons des monstres & des
formes exorbitantes contre la regle ordinaire des
autres. Voire même quelquefois après que la
Nature a fait son office nous aidons par nos ac-
tions à rendre ce qu'elle a fait, ridicule & de
forme: Comme, par exemple, les Breffiliens ne
sont aussi beaux que le commun des hommes
mais à la sortie du ventre on les rend difformes
par leur écraser le bout du nez, qui est la prin-
cipale partie en laquelle consiste la beauté
de l'homme. Vray est que comme en certains pays
ils présentent les longs nez, en d'autres les Ay-

*Causés des
monstres.*

les, ainsi entre les Bresiliens c'est belle chose
 forte canu, comme encore entre les Africains
 Moors, lesquels nous voyons tous être de mé-
 me. Et avec ces larges nezaux les Bresiliens ont
 coutume de se rendre encore plus difformes par
 malice, se faisant des grandes ouvertures aux
 yeux, & au dessous de la terre d'embas, pour y
 mettre des pierres vertes & d'autres couleurs de
 la grandeur d'un teston : de manière que cette
 pierre orée c'est chose hideuse à voir que ces
 gentils. Mais en la Floride, & par tout au-deça
 du Tropique de Cancer nos Sauvages sont ge-
 neralement beaux hommes comme en l'Eu-
 rope: s'il y a quelque canu c'est chose rare. Ilz
 sont de bonne hauteur, & n'y ay point veu de
 noir, ni qui en approchassent. Toutefois (com-
 me j'ay dit en quelque endroit) és montagnes
 des Iroquois, qui sont au Sur-ouest, c'est à dire à
 main gauche, de la grande riviere de Canada il y
 a (de ce costé) une certaine nation de Sauvages pe-
 tits hommes, vaillans, & redoutez par tous, lé-
 gards sont plus souvent sur l'offensive que sur la
 défensive. Mais quoy que là où nous demeu-
 rons les hommes soient de bonne hauteur, tou-
 tes fois nous ay point veu de si hauts que le sieur
 de Pointincourt, à qui la taille convient fort
 bien. Je ne veux lei parler des Paragons peuples
 qui sont outre la riviere de la Plaze, lesquels
 j'ay vus en son Voyage autour du monde, dit
 de decelle hauteur, que le plus grand d'entre
 eux ne leur pourroit à peine aller à la ceinture.
 Mais il est hors les limites de nostre Nouvelle-
 France. Mais je viendray volontiers aux autres

Bresiliens
canu.C'est de
ce costé.Pointin-
court.

circonstances de corps de nos Sauvages, plus que le sujet nous y appelle.

Couleur de
Sauvages.

Lespeuvies
des Mouches.

Description
des Mouches
de la Nive.
Franç.

Ils sont tous de couleur olivâtre, ou du moins bazarex comme les Hespagnols : non qu'ils naissent tels, mais étans le plus du temps nus ils s'engraissent les corps, & les oignent quelquefois d'huile de poisson, pour se garder des mouches, qui sont fort importunes non seulement là où nous étions, mais aussi par tout ce nouveau monde, & au Brésil même: si bien que ce n'est merveille si Belesabub prince des mouches tient là un grand empire. Ces Mouches sont de couleur tirant sur le rouge, comme du sang corrompu, ou vert: ce qui me fait croire que leur generation ne vient que des pourritures des bois. Et de fait nous avons eue qu'en la seconde année étans un peu plus à découvert, il y en a moins eu que la première. Elles ne peuvent soutenir la grande chaleur ni le vent; mais hors cela (comme en temps sombre) elles sont facheuses, à cause de leurs guillons, qui sont longs pour un petit corps: sont si tendres que si on les touche tant soit peu on les écrase. Elles commencent à venir fin quinziesme de Juin, & se retirent au commencement de Septembre. Erant au port de Capisbau en Aoust j'y en ay veu en si grand nombre dont le me suis étonné, veu que c'est la qualité nature de terre, & de bois. En Septembre, & que ces marigons ici s'en sont allés, & d'autres Mouches semblables aux nôtres, & qu'elles ne sont facheuses, & deviennent fort rares. Or nos Sauvages pour se garantir des

ques de ces animaux se froissent de certaines graisses & huiles, comme j'ay dit, qui les rendent fins & de couleur bazané. Toit à ceci qu'ils font toujours ou couchés par terre, ou exposés à la chaleur & au vent.

Mais il y a sujet de s'étonner pourquoy les Indiens, & autres habitans de l'Amérique sont les deux Tropiques, ne naissent point noirs ainsi que ceux de l'Afrique, veu qu'il semble que ce soit même fait, étant sous même parallèle & pareille élévation de soleil. Si les fables des Poëtes étoient raisons suffisantes pour

ser ce scrupule, on pourroit dire que Phaëton que fait la folie de conduire le chariot du soleil, l'Afrique tant seulement auroit été brûlée, & les chevaux remis en leur droite route devant que venir au nouveau monde. Mais j'aymé mieux dire que les ardeurs de la Libye cause de cette noirceur d'hommes, sont engendrées des grandes terres sur lesquelles passe le soleil devant que venir-là, d'où la chaleur est portée toujours plus abondamment par le rapide mouvement de ce grand flambeau celeste. A-quoy ajoutent aussi les grans sables de cette province, lesquels sont fort susceptibles de ces ardeurs, même ment n'étant point arrosés de quantité de rivières, comme est l'Amérique, laquelle abonde en fleuves & ruisseaux autant que presque du monde: ce qui lui donne des perpétuels rafraichissemens, & rend la région beaucoup plus temperée: la terre aussi y étant plus sèche & retenant mieux les rayons du ciel, lesquelles y sont abondantes & les plantes aussi

Ramole des Sarrasins avec les moutons.

Pourquoy les Amériquains ne sont noirs.

Près vint l'arrivée de l'Afrique.

D'où vient la fraîcheur de la terre.

deux n'en ont point porté jusques à l'Empereur Adrien, qui premier a commencé d'en porter. Ce qu'ils reputoient tellement à honneur qu'un homme accusé de quelque crime n'avoit point ce privilege de faire taire son poil, comme se peut recueillir par le témoignage d'Aulus Gellius parlant de Scipion fils de Paul. *A. Gell. lib. 4. de noct. div. comment. chap. 204.* Le docteur saint Augustin dit que la barbe est une marque de force & de courage. Pour ce qui est des parties inferieures, nos Sauvages n'empeschent point que le poil n'y vienne & prenne accroissement. On dit que les femmes y en ont aussi. Et comme elles sont curieuses, quelques uns de nos gens leur ont fait à croice que celles de France ont de la barbe au menton, & les ont laissés en cette bonne opinion: de sorte qu'elles furent fort desiruses d'en voir, & leur façon de s'en faire. De ces particularités on peut entendre que tous ces peuples generalement ont moins de poil que nous: car au long du corps *part.* il n'en ont nullement; & se macquoient quelquefois de quelques uns des nôtres, qui en avoient à la poitrine: tant s'en faut qu'ils soient rudes, comme quelques uns pourroient penser. Cela appartient aux habitans des isles Gorgées, d'où le Capitaine usino Carthaginois rapporta deux peaux de femmes tout velues, lesquelles il mit au temple de Juno par grande singularité. Mais est ici remarquable ce que nous avons dit que nos peuples Sauvages ont presque tous le poil noir: car les François en même despit ne font point ordinairement ainsi. Les auteurs anciens Polybe, Cesar, Strabon, Diodore.

*Les Grecs
expliquent
des anciens
Gaulois.*

Sicilien, & particulièrement Ammian Marcellin, disent que les anciens Gaulois avoient pré- que tous le poil blond comme or, étoient de grande stature, & épouvantables pour leur regard affreux; au surplus querelleux, & hardi la main: la voix effroyable, ne parlans jamais qu'en menaçant. Aujourd'hui ces qualitez sont toutes changées. Car il n'y a plus eue de blondeurs, si tant de gens de haute stature, que les autres nations n'en ayent d'aussi grans: quant au regard affreux, les delices du joned'hui ont modéré cela: & pour la voix menaçante, ien n'y a-peine veu en toutes les Gaules que les Gascons & ceux du Languedoc, qui ont la façon de parler vn peu rude, ce qu'ilz retiennent du Gocisme & de l'Espagnol par voisinage. Mais quant au poil il s'en fait beaucoup qu'il soit si communément noir, si ce n'est aux Gaulois plus méridionaux. Le même aucteur Ammian dit encore, que les femmes Gaulloises (léquelles il remarque avoir bonne tête, & être plus fortes que leurs maris quand elles sont en colere) ont les yeux bleuz: & conséquemment les hommes: & toutesfois aujourd'hui nous sommes fort médiocres en ce regard. Ce qui est venu en faveur de l'Amour, lequel par la diversité des ioux a plustost liberté de se repaître, & trouvo mieux de quoy se contenter. Car les uns aiment les noirs, les autres les bleuz, les autres les verds. Plusieurs des anciens ont fait cas des noirs, comme font vne bonne partie de la beauté. Et tels étoient les ioux de Venus, selon Pindare & Hesiodé. Tels ceux de Chryseis en l'Illiade d'Homere, lequel

*Femmes
Gaulloises.*

*Beauté des
Gaulois.*

appelle aussi les Muses *traximela*, c'est à dire,
aux yeux noirs. Horace en ses Odes:

Et Lycos nigri oculi, nigroque

Crius decorum ----

Pour l'œil bleu, je ne trouve point qu'il ait tenu
aucunement les parfaites beautés. Mais quant
aux yeux verts, ie voy que dès long temps la
France les a honorés. Car entre les chansons du
Sire de Conci (qui fut jadis si grand mairre en
amours, qu'on en faisoit des Romains) il y en a
un qui dit ainsi:

Au commencement la trouvoy si douce

Qu'en se cuiday pour li maux endurer,

Més se clara vis, & sa fraîche bouche,

Et si bel œil vert, & triant & cler,

M'ont si surpris &c.

Et Ronsard en vne Ode à Jacques Pelletier,

Mais ie veux l'œil, & brun le triant,

Plus que l'œil verd toute la France adere.

Deverité l'œil verd est par Homere attribué à
Minerve, lequel au 2. del' Iliade l'appelle *οὐρανίου*
οὐρανοῦ *ἄδελός*, Minerve la Doctrice aux yeux
verts. Je laisse aux Amans à discourir en eux-
mêmes s'ils préfent plus l'œil moyen, ou l'œil de
bleu, tel que les Poëtes l'ont attribué à Junon,
pour reprendre mes erreurs sur le changemēt que
les Sectes ont apporté aux corps humains.

Les Allemans ont mieux gardé que nous
les qualitez que Tacite leur donne, semblables
à ce qu'Ammien recite des Gaullois: *Et non si*
parva membra d'homines (dit Tacite) *il n'y a qu'une*
petite partie d'homme (dit Tacite) *et affreux, la*
part d'habiter s'ils ont les yeux bleus, & sont fort corpulens.
de colore celosante crum et, & sint fort corpulenti.

B b b iij

Plinè donne les mêmes qualitez corporeles aux peuples de la Taprobane, disant qu'ils ont les cheveux roux, les yeux pers, & la voix horrible & épouvantable. En quoy ie ne scay si ic le doy croire, attendu le climat, qui est sous la ligne æquinoctiale, si la Taprobane est l'ile d'aujourd'hui Sumatra: ou du moins l'ile de Ceylan, qui est par les six & septieme degres au delà de ladite ligne. Car il est certain que plus loïn au Royaume de Calicut les hommes sont noirs, & à plus forte raison ceux-ci. Mais quant à ces Sauvages, pource qui regarde les yeux ils ne les ont ni bleus, ni verts, mais noirs pour la plupart, ainsi que les cheveux: & neantmoins sont petits, comme ceux des anciens Seycher, ou des Chinois, mais d'une grandeur bête apprèble. Et puis dire en assurance & verité y aroit ven d'aussi beaux fils & filles qu'il y en seroit avoir en France. Car pour le regard de la bouche ilz n'ont point de lèvres à gros bords, comme en Afrique, & même en Hespagne: ils sont bien membrés, bien ossus, & bien costés, robustes à l'avenant: C'est pourquoy étras sans delicateste on en feroit de fort bons hommes pour la guerre, qui est-ce à quoy ils se plaisent le plus. Au reste il n'y a point parmi eux de ces hommes prodigieux dequels Plinè fait mention, qui n'ont point de nez, ou de lèvres, ou de langue, item qui sont sans bouche, n'ayans que deux petits trous, dequels l'un sert pour avoir vent, l'autre sert de bouche: item qui ont des têtes de chiens, & vn chien pour Roy: item qui ont la tête à la poitrine, ou vn seul œil sur l'estomac.

Lèvres.

Ces hommes
Seycher.Plin. liv. 6.
chap. 31.

du front, ou vn pié plus & large à conuers la tête
quod il plest, & semblables monstres. N'y a
point aussi de ceux qu'vn *Arbans* Sauvage
dicit un Capitaine Jacques Quartier avoit vtu
à Saguenay, dont nous avons parlé ci-dessus. *Ci-dessus*
Ils n'ont point aussi la face quarrée & le nez plat, *br. 1. ch. 15.*
comme les Chinois. Mais ils sont bien formés
en perfection naturelle. S'il y a quelque borgne
ou boiteux (comme il arrive quelquefois) c'est
chose accidentaire, & du fruit de la chaille.

Etambien composés, ils ne peuvent faillir *Agilidés*
d'être agiles & dispos à la course. Nous avons *cap.*
parlé ci-devant de l'agilité des Brasiliens *Mar. Liv. 2. ch. 1.*
pl. de Br. et de Br. mais toutes nations n'ont ces
dispositions corporelles. Ceux qui vivent és
montagnes ont plus de dexreteté que ceux des
vallées, pour ce qu'ils respirent vn air plus pur &
plus subtil, & que les vivres qu'ils mangent sont
meilleurs. Aux vallées l'air est plus grossier, &
les terres plus grasses, & conséquemment plus
mal-saines. Les peuples qui sont entre les Tropi-
ques sont aussi plus dispos que les autres, par-
tirant d'avantage de la nature du feu que ceux
qui en sont éloignez. C'est pourquoy Plin par-
lant des Gorgones & iles Gorgonides (qui sont *Gorgones.*
celles du Cap Verd) dit que les hommes y sont
si légers à fuir, qu'à peine les peut-on suivre de
si près, de manière que Hanno Carthaginois n'en
peut attrapper aucun. Il fait même recit des
Troglodytes nation de la Guinée, lesquels il dit
sont appellés Theroshoëus, pour ce qu'ils sont
si légers à la chaille par terre, que les Ichthyo-
loges sont prompts à noyer en mer, lesquels s'y

Maffius.

laissent quasi aussi pes qu'un poisson. Et Maffius en ses histoires des Indes rapporte que les Naires (ainsi s'appellent les Nobles & guerriers) du Royaume de Malabaris sont si agiles, & ont une telle promptitude que c'est chose incroyable, & munient si bien leurs corps à voler, qu'ils semblent avoir point d'os, de manière qu'il est difficile de venir à l'écarouche contre telles gens, d'autant qu'avec cette agilité ils s'avancent & reculent à plaisir. Mais pour se rendre tels ils ayent la nature, & leur étend-on les nerfs dès l'âge de sept ans, lesquels par après on leur engraisse & froite avec de l'huile de sésame.

Estius, of-
pne de bit.
Pline li. 11.
chap. 20.

Ce que le di se reconoit même es animaux car un Genet d'Espagne ou un Barbe est plus gailard & léger à la course qu'un roussin ou cavaud d'Allemagne, un cheval d'Italie plus qu'un cheval François. Or jay ois des nations hors les Tropiques qui par exercice & artifice acquierent cette agilité. Car la sainte Escriture fait mention d'un Hazael Israelite, auquel elle témoigne qu'il étoit léger du pié comme un chevreuil qui est es champs. Et pour venir aux peuples Septentrionaux, les Herules sont celebrés d'être vites à la course, par ce vers de Sidoine de Polignae,

Herul. 1.
Sens. ch. 2.

*Cursu Herulus, iaculis Hunorum, Francorum
natura,*

Ca. d'Est.
liv. 4. ch. 17.

Et par cette legereté les Allemans donnaient autrefois beaucoup de peine à Jules César. Mais nos Armouchiquois sont dispos comme les vices, comme nous avons dit ci-dessus, &c.

Les Sauvages ne leur cedent gueres, sans que quelquefois ils violentent la nature, ni vident d'aucun artifice pour bien courir. Mais (comme les anciens Gaullois) étans addonnés à la chasse (c'est leur vie) & à la guerre, leurs corps sont alaires, & si peu chargez de graisse, qu'elle ne les empêche de courir à leur aise.

Où la dextérité des Sauvages ne se reconoit pas seulement à la course, mais aussi à nager. Ce qu'ils savent tous faire : mais il semble que les uns plus que les autres. Quant aux Bresiliens ils sont tellement nés à ce métier qu'ils nageroient barbotans dans la mer, si la faim ne les pressoit, & est plutôt crainte que quelque poisson les étouffe, que de peir par la strada, ainsi que remarque Jean de Leri. C'en est de même en la Floride, où les hommes suivront un poisson dans la mer, & le prendront, s'il n'est trop gros. Joseph Acosta en dit tout auant de ceux de Peru. Et pour ce qui est de la respiration ils ont un artifice de humer l'eau & la rejeter, au moyen dequoy ils demeurent facilement dedans par un long temps. Les femmes tout de même ont une disposition merveilleuse à cet usage : car l'Histoire de la Floride rapporte qu'elles peuvent passer à nage de grandes rivières tenant leurs enfans sur un bras : & grimpent avec disposition sur les plus hauts arbres du pays de neveux des Armouchiquois, si de nos Sauvages, pour n'y avoir pris garde : mais il est bien certain que tous savent fort bien nager. Pour les autres parties où j'ay jeté les yeux ont fort parfaites, comme aussi

Distinction à nager.

les sens de nature. Car *Membertou* (qui plus de cent ans) voyoit plutôt vne chaloupe, ou vn canot de Sauvage, venir de loin au Port-Royal, que pas vn de nous : & dit-on des Breiliens & autres Sauvages du Pecos caches par les montagnes, qu'ils ont l'odorat si bon qu'au fait de la main ils connoissent si vn homme est Hespagnol, ou François : & s'il est Hespagnol ils le tuent sans misericorde, tant ils le haïssent, pour les maux qu'ils en ont receus. Ce que le *Isidore* confesse quand il parle de laiffes vivres Indiens selon leur police ancienne, arguant satisfaction en cela. *Et pour ce (dit-il) ce n'est chose prejudiciable, par ce que de là il n'y prendra aucun mal, mais abhorrer (noies qu'il parle de ceux qui obéissent à l'Hespagnol) comme gens qui en font, soit au bien, soit au mal, leur avont eue, & seront toujours contrainctz.*

*Coste liv.
chap. 1.*

CHAP. X.

Des Peintures, Marques, Incisions, & Ornaments du corps.



*Item. 4.
vry. 30.*

Il n'est merveille si les Dames du jourd'hui se hardent: car de long temps, & en maints lieux le métier en a cōmencé. Mais il est blâmé des livres sacrez, & mis en reproche par la voix des Prophetes: comme quand le Seigneur remie menace la ville de Ierusalem: *Quand*

ann(dit-il) *est détruire que ferai-tu ? quand tu te
seras vainc de gramish, et par le d'armemens d'or, quand
tu te seras fardé la face, tu te seras embellie en vain,
meilleurs l'ont rebuyté, et chassé ta vie.* Le

Prophete Eszechiel fait un semblable reproche
aux villes de Ierusalem & de Samarie, qu'il com-

pare à deux femmes debauchées, lesquelles ont
envoyé chercher des hommes venans de loïn,
& dans venus elles se sont lavées, & fardé le vi-
sage, & ont chargé leurs beaux ornemens. La

Royne Isabel ayant voulu faire de même ne
l'est d'être jettée en bas de la fenestre, & porter
la punition de sa mechante vie. Les Romains

anciennement se peindoient le corps de vermil-
lan (ce dit Plin) quand ils entroient en triom-

phes à Rome: & adjoûte que les Princes & Grans
Seigneurs d'Ethiopie faisoient grand état de

cette couleur, de laquelle ilz se rougissoient
entièrement: même les uns & les autres s'en ser-

voient pour faire leurs Dieux plus beaux: & que
la premiere depense qui étoit allouée par les

Consuls & Maitres des Comptes à Rome étoit
des deniers employés à vermillonner le visage

de Jupiter. Le même auteur en autre endroit
raconte que les Andares, Marhites, Mosagebes, &

Hipporens peuples de Libye s'emplatroient
tout le corps de croye rouge. Bref cette façon

de faire passoit jusques au Septentrion. Et de-
ll est venu le nom qu'on a imposé aux Pictes

ancien peuple de Scythie voisin des Gots, lé-
quel en l'an octante-septième après la nati-
vité de Jesus-Christ sous l'Empire de Domitian vin-

de faire des courses & ravages par les illes qui

247. 248.
249. 250.

4. des Rois
p. 247. 250.

Plin. lib. 11.
chap. 7.

Plin. lib. 4.
chap. 10.

cirent vers le Nord, là où ayans trouvé gens qui leur firent forte résistance, ilz s'en retournerent sans rien faire, & vequirent encores nuds parmy les froidures de leur païs jusques à l'an trois cent septantième de nôtre salut, auquel temps sous l'Empire de Valentinian joints avec les Saxons Ecoislois ilz commencerent fort ceux de la grande Bretagne, à ce que recite Ammian Marcellin & résolus de s'arreter là (comme ilz firent) ils demanderent aux Bretois (qui sont aujourd'hui les Anglois) des femmes en mariage. Sur quoy ayans esté éconduits, ilz s'adresserent aux Ecoislois, qui leur en fournirent, à la charge & condition que la ligne masculine des Rois entre-venant à faillir les femmes succederoient au Royaume. Or ces peuples ont esté appellez Pictes à cause des peintures qu'ils appliquoient sur leurs corps nuds, lesquels (dit Herodian) ne vouloient couvrir d'aucuns habillemens, pour ne cacher & obscurcir les belles peintures damassées qu'ils avoient appliquées dessus, là où étoient représentées des figures d'animaux de toutes sortes, & imprimées avec un ferrements si avant qu'il étoit impossible de les ôter. Ce qu'ils faisoient (ce dit Solin) dès l'enfance de maniere que comme l'enfant croissoit aussi croissoient ces figures, ainsi que sont les marques que l'on grave dès les jeunes années. Le Poëte Claudian nous rend aussi plusieurs témoignages de ceci en ses Panegyriques comme quand il parle de l'aveul de l'Empereur Honorius,

*Ammian
lib. 27.*

*Herod.
lib. 5.*

Jérôme Maures, par faïts noires Filles

Salmoit ----

Et en la guerre Gothique,

----. Feroïque noires

Preloir exomies Pisse mariente figures,

Cela est remarqué par le docteur Savaron sur la
 rencontre qu'en fait Sidoine de Pologne. Et
 bien que nos Poitevins Celtiques appelez par
 les Latins *Pictaves*, ne soient venus de la race de *Pictavins*
 ceux-là (car ils étoient fort anciens Gaullois
 dès le temps de Jules César) toutefois le veuz
 bien croire que ce nom leur a été baillé pour
 méme occasion que le leur aux Pictes. Et com-
 me des coutumes vne fois introduites parmi un
 peuple ne se perdent que par la longueur de plu-
 sieurs siècles (comme nous voyons durer encor
 les folies du Mardi gras) ainsi les vestiges des
 peintures dont nous avons parlé sont demeu-
 rées en quelque nation Septentrionale. Car
 on y quelquefois ouï dire à Monsieur le Comte
 d'Égmont qu'il a veu en son jeune âge ceux de
 Beauvrich venir en la maison de son pere avec
 la face graissée de peinture, & tout noircis par le
 visage, d'où par aventure pourroit être venu le
 nom de Beauvrich qui signifie Noircis en Picar-
 die. Et généralement je croy que tous ces peu-
 ples Septentrionaux vsoient de peintures quand
 ils se vouloient faire beaux fils. Car les Ge-
 rmans & Agathyrses peuples de Scythie, com-
 me les Pictes, étoient de cette confratrie, &
 par des serremens se bigatroient les corps. Ce
 que faisoient aussi les Anglois lors appelez
 Goths, au dire de Tertullian. Les Gots outre

*Tertul. de
 virgin.
 sermo de
 de tribu. 16.
 16. c. 17.*

les ferremens visioens de cinabre pour se rouger la face & le corps; Bref d'évoir un plaisir & vaine fiocles de voir tant de Pantalons hommes & femmes: car il se trouve encore des vieux portraits, léquels celui qui a fait l'histoire du voyage des Anglois en Virginia a gravez en taille d'once, où les Pistes de l'un & de l'autre sexe sont des peints avec leurs belles incisions, & les épis pendantes sur la chair nuë, ainsi que les décrit Herodion.

*In l'art Or
et l'art.*

Cette humeur de se peindre ayant esté generale par-deça, il n'y a de quoy se moquer si le peuples des Indes Occidentales en ont fait si font encore de même. Ce qui est universel, & sans exception entre ces nations. Car si qu'on qu'un fait l'amour il sera peint de couleur bleue ou rouge, & sa maitresse aussi. S'ils ont de la chasse abondamment, ou sont joyeux de quelque chose, c'en sera de même par tout. Mais lors qu'ils sont tristes, ou qu'ils machinent quelque trahison, ils se placquent toute la face de noir, & sont hideusement difformes.

Pour ce qui est du corps, nos Sauvages n'y appliquent point de peinture, mais si font bien les Bresiliens, & ceux de la Floride, dont la plupart sont peints par le corps, les bras & les cuisses, de fort beaux compartimens, la peinture de laquelle ne se peut jamais ôter, à cause qu'ils sont peints dedans la chair. Toutefois plusieurs Bresiliens se peignent seulement le corps (sans incision) quand il leur en prend envie: & ce avec jus d'un certain fruit qu'ils appellent *couy* lequel noircit si fort, que quoy qu'ils se lavent

Ils ne peuvent être débrouillez de dix ou douze
 jours. Ceux de Virginia, qui sont plus au-de-
 ça, ont des marques sur le dos, comme celles
 que nos Marchans imprimant sur leurs balles,
 par lesquelles (ainsi que les esclaves) on reco-
 noît sous quel Seigneur ils vivent; qui est une
 belle forme d'état pour ce peuple; vu que les
 anciens Empereurs Romains en ont usé envers
 leurs soldats, lesquels étoient marquez de la mar-
 que Imperiale, ainsi que nous témoignent
 saint Augustin, saint Ambroise, & autres. Ce
 que faisait aussi Constantin le Grand, mais la
 marque étoit le signe de la Croix, lequel il fai-
 soit imprimer sur ses paules à ses tyrons & gens-
 d'armes, comme luy-même dit en un epi-
 tre qu'il écrit au Roy des Perses rapportée par
 Théodoret en l'histoire Ecclesiastique. Les
 premiers Chrétiens, comme marchans sous la
 bannière de Iesus-Christ prenoient cette mê-
 me marque, laquelle ils imprimoient en la
 main, ou aux bras, afin de se reconnoître, prin-
 cipalement en temps de persecution, ainsi que
 saint Procope expliquant ce passage d'Esaié: *Je suis
 de Dieu, & l'autre se réclamera du vif 17.*
Je suis de Dieu, & l'autre se réclamera du vif 17.
Je suis de Dieu, & l'autre se réclamera du vif 17.
 saint Apôtre saint Paul portoit bien les mar-
 ques engravées du Seigneur Iesus-Christ, mais
 il étoit encore d'une autre façon, sçavoir par
 des sillons qu'il avoit en son corps des fla-
 geures qu'il avoit reçues pour son nom. Et
 les Hebreux avoient pour marque la Circon-
 cision du prépuce, par laquelle ils étoient segregez

des autres nations, & reconus pour peuple de Dieu. Mais quant aux autres incisions de corps telles que les faisoient anciennement les Piettes, & les font encore aujourd'uy quelques Sauvages, elles ont esté fort expressement defendues anciennement en la loy de Dieu donnée à Moÿse: Car il ne nous est pas loisible de deffaire l'image & la forme que Dieu nous a donnée. Voire les peintures & fards ont esté blamés & reprouvés par les Prophetes, ainsi que nous avons remarqué. Et Tertullian dit que les Anges, qui ont découvert & enseigné aux hommes les fards & artifices d'iceux ont esté condamnés de Dieu, alleguant pour preuve de son dire le livre de la Prophetie d'Enoch. Par ce que dessus nous reconnoissons que le monde de deça a esté anciennement autant informe & sauvage que ceux des Indes Occidentales, mais ce qui me semble plus digne d'étonnement, c'est la nudité de ces peuples en pays froid; à quoy ilz prenoient plaisir, jusques à endurcir leurs enfans dans la neige, dans la glace, & parmi la glace. Nous l'avons touché ci-devant en vn autre chapitre, parlant des Cimbares & François. Ce qui a esté leur principale force en leurs conquêtes.

Levit. 19.
vers. 28.
Deuter. 14.
vers. 4.

ci-dessus
liv. 4. ch. 1.



CHAP. XL.

*Deux cyff
de civilité.*
Du *commerce* extérieur du corps, *Drusiliati*, *Carquenas*,
Pendans d'oreilles, &c.



Ous qui vivons par-deça sous l'au-
thorité de nos Princes, & des Re-
publiques civilisées, avons deux
grans tyrans de nôtre vie, auxquels
les peuples du nouveau monde n'ont point en-
core été assujettis, les excès du ventre, & de l'ô-
ment du corps, & bref tout ce qui va à la pom-
pe, lesquels si nous avions quittés, ce seroit un
neyer pour s'appeller l'ancien âge d'or, & ôter
l'incivilité que nous voyons en la plupart des
hommes. Car celui qui possède beaucoup fai-
t peu de dépense, seroit liberal, & secourroit
l'indigent, à quoy faire il est retenu voulant bien
seulement maintenir, mais aussi augmenter son
train, & paroître, bien souvent aux dépens du
pauvre peuple, duquel il succe le sang, qui de-
vient plus ou moins fier & sans pitié, dit le P^{re} *1621.*
salle. Je laisse ce qui est du vivre, n'étant mon *1621.*
de s'en parler en ce chapitre ici. Je laisse aussi
les excès qui consistent en meubles, retiroyant
le Lecteur à Plaine qui a parlé amplement des *1621.*
tempes & superfluités Romanesques, comme *1621.*
les vaisselles à la Fursienne; & à la Clodienne,
les chaires à la Delaïque, & des tables le tout
de & d'argent ouvrés en bois; là où aussi il
est en avant un esclave *Drusiliatus* *1621.*

lequel étant Thresorier de la haute Hespagne
 fit faire vne forge pour mettre en œuvre vn plat
 d'argent de cinq quintaux ; accompagné de
 huit autres tous pelans demi quintal. Le veur
 seulement parler des *Matathias* de nos Sauvages,
 & dire que si nous-nous contentions de leur
 simplicité nous évitacions beaucoup de tour-
 mens que nous-nous donnons pour avoir des
 superfluités, sans lesquelles nous pourrions heu-
 reusement vivre (d'autant que la nature se con-
 tente de peu) & la cupidité dequelles nous fait
 bien souuent de cliner de la droige voye, & detra-
 quer du sentier de la justice. Les excès des hon-
 mes consistēt la plus part és choses que j'ay dit
 vouloir omettre, lesquelles ie ne huray dénom-
 mener à point s'il vœur à propos. Mais les Da-
 mes ont toujours eu certe reputation d'aimer
 les excès en ce qui est de l'ornement du corps
 & tous les Moralistes qui ont fait état de repré-
 mēter les vices les ont mises en jeu, là où ils ont
 eut ou vé ample sujet de parler. *Clement Alexan-*
drin faisant vne longue enumeration de l'au-
 rail des femmes (qu'il a pris la plus part du *Pro-*
phete Esai) dit en fin qu'il est las d'en tant com-
 ter, & qu'il s'étonne comme elles ne sont accu-
 blées d'vn si grand fais.

Pretons-les donc par les parties d'ont on
 plaint. *Tertullian* s'emeueille de l'audace de
 l'orgueil qui se bende contre la parole de nō-
 stre Sauueur, lequel disoit qu'il n'est pas en vous d'au-
 uoir quelque chose à la mesure que Dieu nous a don-
 née; Et peut-estre les Dames s'efforcent de faire le con-
 traire aduancans sur leurs têtes des coqs de diable.

Matathias
 ce font les
 plus, est
 d'auoir
 d'auoir
 d'auoir

Clement Alexan-
drin

Tertullian
 l'orgueil
 du femme

*est en forme de paine, chapeaux, fanniers, ou ventres
 de coudre. Si elles n'ont honte de cette encrement super-
 flus, au moins (dit-il) qu'elles ayent honte de l'ordure
 qu'elles portent, & ne couvrent point un chef saint &
 d'écuyer de la dépouille d'une autre tête par aventure
 innocente ou criminelle, & destinée à un bûcher suppi-
 ca. Et là même parlant de celles qui colorent
 leur cheveux : J'en vey (dit-il) qui font chan-
 ger de couleur à leurs cheveux avec du safran. Elles
 ont honte de leur pays, & voudroient estre Gasconnes
 ou Allemandes, tant elles se dépoussent. Par ceci le
 coëst combien la chevelure rousse étoit esti-
 mée anciennement. Et de fait l'Ecrivain prise
 celle de David qui étoit telle. Mais de la recher-
 cher par artifice, saint Cyprius & saint Hierome, *Cyp. lib.*
 secondre Tertullian, disent que cela presage le *De l'heret.*
 feu d'enfer. Or nos Sauvages en ce qui regarde *des vierges.*
 l'empent des cheveux ne sont point repre- *S. Hieron.*
 hensible : car leur vanité ne s'étend point à ce- *Epist. à Les.*
 la : mais bien en ce qui est de la couleur, d'autre *et.*
 que quand ils ont le cœur joyeux, & se peindent
 blanche, soit de bleu, soit de rouge, ils fardent
 aussi leurs cheveux de la même couleur.*

Venons maintenant aux oreilles, au col, aux
 bras & aux mains, & là nous trouverons de quoy
 nous arrêter : ce sont parties où les joyaux sont
 bien en évidence : ce qu'aussi les Dames sçavent
 fort bien reconoitre. Les premiers hommes qui
 ont eu de la piété ont fait conscience de violent-
 er la nature, & percer les oreilles pour y pen-
 der quelque chose de précieux : car nul n'est
 si aveugle de ses membres pour en mal user, ce
 que l'uniconsulée Vespian. Et pour-ce quand

Celles qui
 ont honte
 de leur
 pays, &
 voudroient
 estre Gasconnes
 ou Allemandes,

Cyp. lib.
 De l'heret.
 des vierges.
 S. Hieron.
 Epist. à Les.
 et.

317
 318

Genes. 4.
177. 47.

Prov. 11.
22. 11.

Senec. Ep. 7
de brev. vite.
chap. 4.

Plin. lib. 7.
ch. 11.

le serviteur d'Abraham alla en Mesopotamie pour trouver femme à Isaac, & entreconté Rebecces, il lui mit une bague d'or sur le bras pendant entre les yeux, & des brassélets aussi d'or aux mains; suivant quoy il est dit aux Proverbes, *qu'une femme belle & folle est comee une bague d'or au milieu d'une croix.* Mais les humains ont pris des lierces qu'ils ne devoient pas, & ont defait en eux l'ouvrage de Dieu pour complaire à leurs fantasies. En quoy le ne m'étonne pas des Breiliens dont nous parlerez tantot, mais des peuples civilisez, qui ont appellez les autres nations barbares, mais encore des Chrétiens du joud'hui. Quand Senecque se plaint de ce qui se passoit de son temps: *Les fols des femmes* (dit-il) *n'ont point assez affecté les humains, il leur a fallu encore pendre deux ou trois patrimoines aux oreilles.* Mais quels patrimoines! Elles portent (ce dit Tertullian) *des dols & majus chappeires sur leurs cols, & des gros rayures aux oreilles tant enas le revenu d'un grand richier, & cha cun doit de la main gauche sa ou patrimoine pour se jouer.* En fin il ne les peut mieux comparer qu'aux criminels qui sont aux cachots en Etlépie, lesquels tant plus sont coupables, tant plus sont riches, d'autant que les menottes & barreaux auxquelles ilz sont attachez sont d'or. Mais il est horrible les Chrétiennes de ne point être telles, d'autant que ce sont là des marques certains d'impudicité, lesquelles appartiennent à ces malheureuses victimes de la lubricité publique. Pline, quoy que Payen, ne deteste pas moins ces excès. Car nos Dames (dit-il) pour être bar-

res portés pendues à leurs doigts de ces gran-
 des perles qu'on appelle *Elechow* en façon de
 gales, & en ont deux, voire trois à aureilles.
 Mémes elles ont inventé des noms pour s'en
 servir à leurs maudites & facheuses supersti-
 tions. Car elles appellent *Cymbales* celles qu'el-
 les portent pendues aux aureilles en nombre,
 comme si elles prenoient plaisir de les y oit-
 gibonner. Qui plus est les femmes ménage-
 res, & même les pauvres femmes, s'en parent
 d'elles qu'aussi peu doit aller une femme sans
 perles, qu'un Consul sans ses huiffiers. Fina-
 lement on est venu jusques à en parer les sou-
 liers, & jarretières, voire encore les bot-
 tes on sont tout chargées & garnies. De sor-
 te que maintenant il n'est plus question de por-
 ter perles, ains les faut faire servir de pavé, afin
 de ne marcher que sur perles. Le même dit,
 que *Lollia Paulina* relaiſſée de *Caligula* & com-
 mune ſelſins des gens mediocres, étoit tât char-
 gée d'emeraudes & de perles par la tête, les che-
 veux, les aureilles, le col, les doigts, & les bras, ^{lib. 6. p.}
 tant en colliers, jaſarfs, que braſſelets, que tout ^{ibid.}
 encheſoit, & qu'elle en avoit pour un million
 d'or. Cela étoit exceſſif : mais c'étoit la pre-
 miere Princeſſe du monde, & ſi ne dit point
 qu'elle en portoit aux ſoulers : comme encore
 ſe plaint ailleurs que les Dames de Rome
 porteroient de l'or aux pieds. *Quid deſideri !* (dit-
 il) *ſolentibus aux femmes de porter tout d'or qu'elles*
wolent en braſſelets & doigts, au col, ſur aureilles, &
aux pieds & brides, &c. Faut-il ſe contenter pour
elles parer les pieds ? Ce ne ſeroit ; mais ſait ſi j'

vouloy continuer ce propos. Les Hespagnoles du Perou font encore davantage, car ce ne sont que lames & platines d'or & d'argent, & garnitures de perles en leurs patins. Vray est qu'elles sont en un païs que Dieu a felicité de toutes ces richesses abondamment. Mais si tu n'as tant ne t'en faches point, & ne sois tant d'envie: telles choses sont terre fouillée & epusée avec mille gehennes au fond des enfers, par le travail incroyable, & au pris de la vie de tes semblables. Les perles ne sont que de la rouille recuë dans la coquille d'un poisson, qui se pêche par des hommes que l'on force à être poissons, c'est à dite être toujours plongés au profond de la mer. Et pour avoir ces choses, & pour être habillées de soye, & pour avoir des robes à mille replis, nous nous tourmentons, nous prenons des soucis qui abbregeñt nos jours, nous rongent les os, sucent la moelle, atterviuent le corps, & consomment l'esprit: Qui ha à diner est suffisant que cela s'il le sçait considerer. Et où abondent ces choses, là abondent les delices, & consequemment les vices: & au bout voici que Dieu dit par son Prophete: *Ilz retreront leur argent à riens, & leur or ne sera que fiente, & ne les delivreront point au jour de sa grande colere. Qui veut avoir conoissance plus ample des chascimens dact Dieu menace les femmes qui abusent des turquois & joyaux, qui n'ont autre soin que de s'orniffer & farder, vont la gorge tendue, les bras égarés, & d'en marcher fier, lise le septiesme chapitre du Prophete Esais. Je ne veux point tant blamer les vierges qui ont quelques dent-*

Voilà que d'or.

*Exph. 7.
796. 29.*

ou chaines de perles, ou autres joyaux, ensem-
 ble un habillement modeste; car cela est de bien-
 seigneurie, & toutes choses s'ont faites pour l'usage de
 l'homme; mais l'excès est ce qui tombe en blâme,
 parce que bien souvent sous cela git l'impudici-
 e. Heureux les peuples qui n'ayés point les oc-
 casions du peché servent purement à Dieu, & pos-
 sèdent une terre qui leur fournisse ce qui est ne-
 cessaire à la vie. Heureux nos peuples Sauvages
 s'ils avoient l'entiere connoissance de Dieu: car
 en cét état ils sont sans ambition, vaine gloire,
 envie, avarice, & n'ont soin de ces pompes que
 nos vices de représenter; mais se contentent
 d'avoir des *Staschus* pendus à leurs oreilles,
 & l'entour de leurs cols, corps, bras &
 jambes. Les Bresiliens, Floridiens & Armo-
 uiquois font des carquans & brassélets (appel-
 les *Carquans* au Bresil, & *Matambay* par les nôtres) *Carquans*
 avec des os de ces grâdes coquilles de mer qu'on
 appelle Vignols, semblables à des limaçons, lé-
 gers ils découpent & amassent en mille piéces,
 puis les polissent sur un grès tant qu'ils les ren-
 dent fort menues, & percées qu'ils les ont, en
 font des chappelets dont les grains sont noirs
 & blancs, qui n'ont pas mauvaise grace: Et s'il
 faut estimer les choses selon la façon, c'èst comme nous
 voyons qu'il se pratique en nos marchandises,
 en colliers, écharpes, & brassélets de Vignols,
 au Peurecaine, sont plus riches que les perles
 (tant qu'on ne m'en croie point) aussi les
 peuples du plus que perles, ni or, ni argent: &
 c'est ce que ceux de la grande riviere de *Canada*
 au temps de Jacques Quartier appelloient

Ci dessus
long etc.

211

HISTOIRE

esquels (dequoy nous avons fait mention ci dessus) mot que j'ay eu beaucoup de peine à comprendre, & que Belleforest n'a point eue du quand il en à voulu parler. Aujourd'hui il n'en ont plus, ou en ont perdu le motier : car il se servent fort des *Mataschies* qu'on leur porte de France. Or comme entre nous, ainsi en ce pais là ce sont les femmes qui se parent de telle chose, & en font vne douzaine de tous à l'en tour du col pendantes sur la poitrine, & à l'en tour des poignets, & au-dessus du coude. Elles en pendont aussi des longs chapelets aux oreilles qui viennent jusques au bas des épaules. Que si les hommes en portent ce sera quelques jeunes amoureux tant seulement. Au pais de Virginia où il y a quelques perles, les femmes en portent des catquans, colliers, & bracelets ou bien des morceaux de cuivre arondis comme des boulettes, qui se trouve en leurs montagnes, où y en a des mines. Mais au pais Royal & es environs & vers la Terre-neuve à Tadoussac, où ilz n'ont ny Perles, ny Vignes les filles & femmes sont des *Mataschies* avec des arrêtes ou aiguillons de Porc-epic, lesquels les teindent de couleurs noires, blanche, & de mille, aussi vives qu'il est possible, car de scarlatte n'a point plus de lustre que leur couleur rouge : Mais elles püent davantage des *Mataschies* qui leur viennent du pais des Mouchiquois, & les achètent bien chèrement. Et d'autant qu'elles en recouvrent peu, à cause de la guerre que ces deux nations ont eue l'une contre l'autre, on leur porte de France

matiaux faits de petits tuyaux de verre melé
 fin, ou de plomb, qu'on leur troque à la bes-
 soigne d'acume: & c'est en ce pais là ce que les
 Indes appellent *Mandar matiaux*. Elles en font
 aussi des petits carreaux melangés de couleurs,
 mises ensemble, qu'elles attachent aux cheveux
 des petits enfans, par derrière. Les hommes
 ne s'amusent gueres à cela, sinon que les Bresi-
 liens portent au col des Croissans d'os fort blancs,
 qu'ils appellent *Tai* du nom de la Lune: & nos
 Sauvages semblablement quelques Joliveré
 de même étoffe, sans excès. Et ceux qui n'ont
 de cela portent ordinairement un courtau de-
 vant la poitrine, ce qu'ils ne font pour ornement,
 mais sans de poche, & pour ce que ce leur est
 fort nécessaire à toute heure. Quelques uns
 ont des ceintures faites de *Matiaux*, de quelles
 ils se servent seulement quand ils veulent paroi-
 tre, & se faire braves. Les *Aoutains*, ou de *St. J.*
 ceux, portent aussi devant la poitrine quelque
 chose de leur métier, ainsi que nous avons
 vu ailleurs. Mais quant aux *Armoouchiquos*
 ils ont une façon de mettre aux poignets, & au-
 dessus de la cheville du pied, des lances de cuivre
 en forme de menottes: & au défaut du
 corps, c'est à dire aux hanches, des ceintures fa-
 ites de tuyaux de cuivre longs comme le
 bras du milieu, enfilés ensemble de la longueur
 d'une ceinture, proprement de la façon qu'He- *Moulin*
 l'Inde nous a vu être en usage entre les *Pictes* *47. J.*
 dans un recit avoir été en usage entre les *Pictes*
 nous avons parlé, qu'il dit qu'ils se cein-
 toient le corps & le col avec du fer, estimans cela
 être un grand ornement, & un grand té-

moynage qu'ilz font bien riches, ainsi qu'aux autres barbares d'avoir de l'or alemtout d'un. Et de cette race d'hommes Sauvages encor y en a-il en Ecosse, lequelz ni les siecles, ny les ans, ni l'abondance des hommes, n'a peu encore civiliser. Et isoit que, cōme nous avons dit, les hommes ne soient tant soucieux des *Marachas* que les femmes, toutefois ceux du Bresil n'ayant encore de vétemens prennent plaisir à se parer & bigarrer de plumes d'oiseaux, prenant celles dont nous-nous servons à coucher, & les decouper menu comme chair à parer, lesquelles ilz teignent en rouge avec leurs bois de Bresil, puis s'étans frotté le corps avec certaine gomme qui leur sert de colle, ilz se couvrent de ces plumes & puis font un habit tout d'une venue à la Perse, talonnece qui a fait croire (ce dit Jean de Lez en son histoire de l'Amérique) aux premiers qui sont allés pardela, que les hommes qu'on appelle Sauvages fussent veins, ce qui n'est point. Ce les Sauvages des terres d'ouze mer en quelque part que ce soit ont moins de poil que nous. Ceux de la Floride se servent aussi de cette maniere de duvet, mais c'est seulement à la tête pour se rendre plus effroyables. Outre ce que nous avons dit, les Bresiliens font encore des frontaux de plumes qu'ilz lient & arrangent de toutes manieres, ressemblans à ceux frontaux (quant à la façon) à ces raquettes ou raterpenades dont les Dames font par deça, l'invention de laquelle on semble avoir apprise de ces Sauvages. Quant à ceux de notre Nouvelle-France es jours de leurs solennels & de rejoissance, & quand

Sauvages
d'Amériq.

De là est
né l'opinion
que les Sau-
vages s'ajou-
tent.

Frontaux.

sorti la guerre, ils ont à l'entour de la tête comme une couronne faite de longs poils d'Ellan peints en rouge collez, ou sur remst attachés, à une bande de cuir large de trois doigts, telle que le Capitaine Jacques Quartier dit avoir vu au Roy (ainsi l'appelle-il) & Seigneur des Sauvages qu'il trouva en la ville de *Aschelaga*. Mais ils ^{Par un des} n'ont point de tant de plumasseries que les ^{sur les p.} *Broliens*, l'équels en font des robes, bonnets, ^{ch. 17.} buffets, ceintures, & paremens des jupes & des sandales sur les reins de rouges couleurs, qui soient plutost ennuyeuses que delectables à veoir, étant aisé à un chacun de supplier à cela, & s'imaginer que c'est.

CHAP. XII.

De Mariage.

PARCE que nous n'avons parlé des véremens, parures, ornemens, & peintures des Sauvages, il me semble bon de les marier, afin que la race ne s'en perde, & que le pais ne demeure desert. Car la premiere ordonnance que Dieu fit jamais ce fut de germer & produire & rapporter fruit, une chacune creature capable de generation selon son espece. Et afin de donner courage aux jeunes gens qui se marient, les Sauvages avoient anciennement une coutume de prendre de terre une auge, dans laquelle pendant les nopces ils semoient de l'orge, & icelle

*C'est est en
la page de
7 ans, au
7 ans de
l'histoire.*

germée ils la porroient aux époux & épouse, di-
sant : *Reportez vous & multipliez, comme ces oy-
selle produit plus et que toutes les autres femmes.*

Or pour venir au sujet de nos Sauvages, plu-
sieurs cuidans (le croy) qu'ils soient des buchet-
ou s'imaginans vne republicque de Platon, de-
mandent s'ils font des mariages, & s'il y a des
Prêtres en Canada pour les marier. En quoy ils
monstrent qu'ils sont gens bien nouveaux d'en-
rendre en ces peuples tel autant de ceremonies
qu'il y a entre les Chrétiens, lesquels par vne
sainte coutume font que les mariages soient rai-
sés au ciel. Mais si sont-ils plus sages que les
anciens Garamantes, Scythes, Nomades, &
Massagetes, entre lesquels tout étoit comme
& que le fustit Platon, qui trouvoit bon cela.
Item que les Arabes, entre lesquels plusieurs he-
res traçoient qu'une femme, laquelle étoit
l'ainé durant la nuit, & aux autres durant le jour.

Carle Le Capitaine Jacques Quartier parlant de ma-
riage des Canadiens en sa seconde Relation, dit
ainsi : Ils gardent l'ordre du mariage, soit qu'
les hommes prennent deux ou trois femmes.
Et depuis que le mary est mort jamais les he-
mes se remarient, ains font le deuil de leur
mort toute leur vie, & se teignent le visage
de charbon pilé, & de graisse, de l'espaisseur de
couteau, & à cela conoit-on qu'elles sont
veuves. Puis il poursuit : Ils ont vne
coutume fort mauvaise de leurs filles. Car
puis qu'elles sont d'âge d'aller à l'homme
les sont toutes mistes en vne maison de bois
deux abandonnés à tout le monde qui ven-

jusques à ce qu'elles ayent trouvé leur parti,
 Et tout ce avons veu par expérience. Car nous,
 avons vus les maisons aussi pleines de filles ^{Souriquois,}
 la même est vne école de garçons en France,
 l'unoy pensé que ledit Quartier eût avancé du
 les au regard de cette proximité de filles, mais
 le discours de Champlain me confirme la mé-
 me chose, horsmis qu'il ne parle point d'assem-
 blées: ce qui me retient d'y contredire. Entre
 les Souriquois, il n'est point nouvelle de cela:
 ces que ces Sauvages ayent grand' cure de la
 chasteté & virginité, car ilz ne pensent point
 mal faire en la corrompant: mais soit par la fre-
 quation des François, ou autrement, les fil-
 les ont honte de faire vne impudicité publique,
 Et si arrive qu'elles s'abandonnent à quelqu'un,
 c'est en secret. Au reste celui qui veut avoir
 une fille en mariage il faut qu'il la demande à
 son pere, sans le consentement duquel elle ne
 va point à lui, comme nous avons des-ja dit
 ci-dessus, & rapporté l'exemple d'un qui avoit ^{Ci-dessus}
 fait ainsi. Et voulant se marier il fera quel- ^{liv. 4. ch. 4.}
 qu'un présent l'amour, non point à la façon des Es-
 pagnols, lesquels (ce dit Joseph) éprouvoient par ^{Joseph.}
 eux mesmes les filles avant que les prendre en ma- ^{De la guerre;}
 riage, mais par l'espace de six mois, ou un an, ^{le des Indes}
 en en abuser, se peindra le visage de rouge ^{liv. 2. ch. 22.}
 ou de bleu plus beau, & aura vne robe neuve
 de Castors, Loutrés, ou autre chose, bien garnie
 de Martres, avec des rayes & bandes qu'ilz fi-
 sent dessus en forme de large passément d'or
 d'argent, ainsi que faisoient jadis les Gots.
 Mais outre qu'il se mêce vaillant à la chasse,

de leur part aussi ilz n'étoient point come us à ce-
 heacores que peche-mele les hommes & les fem-
 mes jeunes & vieux se baignassent dans les ri-
 vieres: Aussi ie puis dire pour nos Sauvages que
 le n'y ay jamais veu un geste, ou regard impudi-
 que, & ose asseurer qu'ilz s'ont beaucoup moins
 sujetz à ce vice que pardeça: dont j'attribue la
 cause partie à ce qu'ils sont nudité, & principalement de
 l'autre où est la source des esprits qui excite
 la generation: partie au defaut du sel, des epice-
 ries, du vin, & des viandes qui provoquent les
 maladies, & partie à l'usage ordinaire qu'ils
 ont de Poton, la fumée du quel eto arde les reins,
 & tenant au cerveau empêche les fonctions
 de Venus. Jeau de Lori loue les Brebisiers en
 cette contrée: toutefois il adjouste que qu'il
 se fist chascun l'un contre l'autre ilz s'appellent
 quelquefois *T'voirs*, qui est à dire bougre, d'où
 on peut conjecturer que ce peché regne entre
 eux, comme le Capitaine Laudonniere dit qu'il
 s'en fait en la Floride: outre que les Floridiens ayment
 le sexe féminin. Et de fait l'ay entendu que
 pour agreer aux Dames ilz s'occupent fort aux
 maladies dont nous venons de parler, & pour
 y parvenir ils viennent fort d'ambre gris, dont ilz
 ont une grande quantité, voire avec un fouët d'or-
 re, ou autre chose semblable, font enfler les
 parties à cette idole de Mancha que le Roy Asa
 a mise en cendres, lesquelles il jeta dans le
 ruisseau de Cedron. Les femmes d'autre part
 ont certaines herbes s'efforcent tant qu'elles
 peuvent de faire des restrictions pour l'usage de
 leurs maladies, & pour le droit des parties.

*Chrest de
mariage.*

*Degrez de
conjugat
més.*

et

*Étant San-
regardé
un à l'offe
Poissons.
Foisné
des Gaulois
fils.*

Revenons à nos mariages qui valent mieux que toutes ces droberies là. Les coutumiers ne donnent point la foy entre les mains des Notaires, ni de leurs Devins, ains simplement demandent le consentement des parens : & se fait par tout ainsi. Mais il faut remarquer qu'ilz gaident, & au Bresil aussi, trois degrez de conjugation, dans lesquels ilz n'ont point accoutumé de faire mariage, sçavoir est du fils avec la mere, du pere avec la fille, & du frere avec sa sœur. Mais ces toutes choses sont permises. De dot ilz ne s'en parle point. Aussi quand arrive divorce le mari n'est tenu de rien. Et j'avoit que(comme a été dit) il n'y ait point de promesse de loyns donnée pardevant quelque puissance supérieure, quelque fois en quelque part que ce soit les femmes gardent chasteté, & peu s'en trouve qui abusent. Voite j'ay oui dire plusieurs fois qu pour réde le devoir au mari elles se fôc sous cōgraindrece qui est race pardeça. Aussi les femmes Gaulloises sont-elles celebrés par son bon pour être bonnes pottieres(l'entéd fôc des) & nourrisseuses : & au contraire le ne ve point que ce peuple là abonde comme nous, encôr que toutes personnes s'employent à la generation, & que pardeça vne partie d'hommes vivent sans mariage, & se travaillent bien souvent qu'à coups perdus. Vray est que nos Sauvages se tuent les vns les autres tout fâchement, & sont toujours en crainte de se faire ennemis, n'ayans ny villes murées, ni murailles fortes pour se garder de leurs embûches, & est entre eux l'vne des causes du défaut de multiplication.

Ce refroidissement de Venus apporte une chose admirable & incroyable entre les femmes, lequel ne se peut trouver même entre les femmes du saint Patriarche Jacob, c'est qu'encores qu'elles soient plusieurs femmes d'un mari (car la polygamie est receüe par tout ce monde nouveau) toutefois il n'y a point de jalousie entre elles. Ce qui est au Brésil pais chaud aussi bien qu'en Canada; mais quant aux hommes, en plusieurs lieux ils sont jaloux: & si la femme est trouvée fautive la bête à deux dos, elle sera repudiée, sans danger d'être tuée par son mari: & à cela (quant à l'esprit de jalousie) ne faudra tant de ceremonies que celles qui se faisoient entre les Indes rapportées au livre des Nôbres. Et quant à la repudiation, n'ayant l'usage des lettres ils ne l'ont point par écrit en donnant à la femme un billet signé d'un Notaire public, comme remarque saint Augustin parlant des mêmes Indes: mais se contentent de dire à ses parens & à elle qu'elle se pourvoye: & lors elle vie en compagnie avec les autres jusques à ce que quelqu'un la cherche. Cette loy de repudiation a esté précepte entre toutes nations, fors entre les Chrétiens, lesquels ont receu ce précepte Evangelique, *ce que Dieu a unis, que l'homme ne le separe point*. Ce qui est le plus expedient & moins scandaleux: quoy qu'aujourd'huy ceux qui se sont séparés de l'Eglise Romaine fassent autrement. Car nous avons souvent veu aux Indes & en Allemagnez les mariés ayans quelque mariage l'un de l'autre, se separer d'un commun consentement, & prendre autre parti avec pro-

Remb. j.
art. 12. Et
suivant.
S. Aug. au-
tre Mann-
chou. l. 1.
19. 2. 2.

mission du Magistrat. Ce qui seroit plus tolérable si cette licence étoit le restreinte au cas de fornication, suivant la parole du Sapeur, & l'interprétation de saint Ambroise sur ces mots de saint Paul : *Quæ Pharisææ ne quitte point sa femme.* Car la femme qui s'abandonne, ayant rompu la promesse faite à son mari en la face de Dieu & de l'Eglise, il est aussi quitte de la sienne. Mais en tout autre cas le meilleur est de suivre le conseil de Ben-Sira (que l'on dit avoir été le vers du Prophète Jérémie) lequel enquis par un qui avoit une mauvaise femme, comment il la devoit faire : *Répondit-il) L'argent qu'il est sâben.*

Quant à la femme veuve, je ne veux asseurer que ce qu'en a écrit Jacques Quatier son général, mais se diry que là où nous avons été elle se teindent le visage de noir quand il leur prennoit envie; & n'ôtoit toujours : si leur mari étoit tué elle ne se remarieroit point, ni ne mangeroit point qu'elles n'ayent eu la vengeance de cette mort. Et ainsi l'avons vu pratiquer à la fille de Mithridate, laquelle depuis la guerre faite aux Indes, qu'on l'avoit d'écrite ci-après, s'est remariée. Hors le cas de telle mort elles ne font autre difficulté d'accepter les secondes, non en ce qu'elles trouvent parti propos.

Quelquesfois nos Sauvages ayans plusieurs femmes en bailleroient une à leur ami s'il étoit de la prendre en mariage; & seroit d'autant chargé. Mais s'il n'en a qu'une, il ne sera point tenu de se marier. Caron ce grand Sénateur Romain quel pour faire plaisir à Hotentot, lui prescrivit femme Martia; à la charge de la lui en-

*Mont. 17.
voy. 2.*

*1. Cor. 7.
voy. 11.*

*1. Voy la Com.
muni. de Ben-Sira.*

*1. Caron
voy. de
1. Romain.*

qu'il en auroit eu des enfans: ainsi la garde se
 pour loy. Au regard des filles qui s'abandon-
 nent, si quelqu'un en a abusé elles le diront à la
 première occasion, & par ainsi fait dangereux de
 s'y hasarder: car il ne faut mêler le sang Chrétien
 parmy l'infidèle, & de cette justice gardée est
 fait Ville-gagnon même par les de Leri, quoy
 qu'il n'en dise pas beaucoup de bien: & Phinée
 fils d'Aaron pour avoir été zé-
 larde de la loy de Dieu, & apaisé son ire qui al-
 lait exterminant le peuple, à cause d'un tel for-
 fait, sur l'alliance de sacrifice perpétuelle,
 laquelle Dieu lui promit, & à sa posterité. Vray
 est que nous sommes en la Loy Evangelique,
 qui peut avoir moderé la rigueur de l'ancien-
 ne en ceci, comme en l'estroite observation
 de Sébath, & beaucoup d'autres choses.

CHAP. XCV.

La Pêche.



Es anciens ont dit *Neque Cerere* & *Le Cerere*
Arche fruges Esau, & nous Fran- *des Esau.*
 çois disons, Vive l'amour mais *que, c'est à*
 qu'on dine. Après donc avoir ma- *des Esau.*
 rié nos Sauvages il faut appretter
 à diner, & les traiter à leur mode. En pour de *Mais pour*
 ce il faut considerer les temps du mariage. *moyens à*
 car si c'est en Hiver ils auront de la chaille des *tant.*
 pois, si c'est au Printemps, ou en Esgé, ils feront
 mention de poisson. De pain il ne s'en parle

point depuis la Terre-neuve du Noët jusques au pais des Amionchiquois, si ce n'est qu'ils en troquent avec les François, lesquels se retiennent sur les rives de mer accroupis comme singes, si-tôt que le printemps est venu, & reçoivent en contr' échange de leurs peaux (car ils n'ont autre marchandise) du biscuit, fèves, pois, & farine.

*Quelques
des Amionchi-
quois de blé.*

Les Amouchiquois & toutes nations plus éloignées, outre la chasse & la pecherie ont du blé etabli, & des fèves, qui leur est un grand soulagement pour le temps de necessité. Ils n'en font point de pain : car ils n'ont ni meulin, ni four, & ne savent le pestre autrement qu'en le pilant dans un mortier : & semblans ces petites le mieux qu'ils peuvent, en font des pains courtés qu'ils cuisent entre deux pierres chaudes. Le plus souvent ils sechent ce blé au feu & le torrifient sur la braise. Et de cette façon vivoit

*Plin. lib. 2.
ch. 4. §. 10.*

les anciens Italiens, à ce que dit Plin. Et par ainsi ne se faut tant étonner de ces peu plez, plus que ceux qui ont appellé les autres barbares ont été avant barbares qu'eux.

*Ch. de l'Asie
des peuples.*

Si je n'avois couché ci-dessus la forme de Tabagiet (ou Banquet) des Sauvages j'en ferois ici plus ample description : mais se diray seulement que lors que nous allames à la rivière de Jean, étans en la ville d'Outre-mer (ain si peut bien appeller un lieu clos & peuplé) nous vimes dans un grand hallier environ quatre-vingt Sauvages tout nus, hors-mis le brayec, faire Tabagiet des farines qu'ils avoient eu de nous dont ils avoient fait de la bouillie pleine de chaudrons. Chacun avoit une écuelle d'écou-

à vne colliere grãde cõme la paumõ de la main, se plus de avec ce avoient encores de la chaille; Le leur noter que celui qui traite les autres, ne seoit point, ains sert la compagnie comme ici les hommes nos Epouses: & cõme l'hãstoire de la Chine recite qu'il se pratique entre les Chinois.

Les femmes estoient en vn autre lieu à part, & ne marioient point avec les hommes. En quoy on peut remarquer vn mal entre ces peuples là qui n'a jamais été entre les nations de deçà, principalement les Gaullois & Allemands, lesquels non seulement ont admis les femmes en leurs banquets, mais aussi aux cõseils publics, mêmement pour aux Gaullois) depuis qu'elles eurent appaisé vne grosse guerre qui s'eleva entre eux, & viderent le differend av ec telle equité (se dit Plutarque) que de là s'ensuivit vne amitié plus grãde que jamais. Et au traitè qui fut fait avec Antiochus étant entré en Gaule pour aller contre les Romains, il estoit dit que si les Carthaginois avoient quelque differend contre les Gaullois, il se videroit par l'avis des femmes Gaulloises. A Rome il n'en a pas été ainsi, là où leur condition estoit si basse, que par la loy Porcia le pere propre les pouvoit instituer heritieres de plus de biens de son biẽ: & l'Empereur Justinus en ses Ordõnances leur defend d'accepter l'arbitrage qui leur auroit été deféré: qui montre ou vne grãde severité envers elles, ou vn argumẽt qui on ce peut là elles ont l'esprit trop delille. Et de ce qu'on voit les femmes de nos Sauvages, voire en plusieurs conditions, de ne point mãger avec les hommes;

Femmes qui mangent avec les hommes. D'après cõm- pte des Femmes en- tre les Gaul- lois.

Plutarque en- des- s'ab. 25. de la condition des Gaullois. Et aussi en- des- Romains.

en leurs Tabagies: & toutefois il me semble que la chere n'en est pas si bonne: laquelle ne doit pas consister au boire & manger seulement, mais en la société de ce sexe que Dieu a donné à l'homme pour l'ayder & lui tenir compagnie.

Il semblera à plusieurs que nos Sauvages vivent pauvrement de n'avoir aucun assaisonnement en ce peu de mets que j'ay dit. Mais se res-

Spalte est d'ivoire Rom' à sa grandeur.

pliqueray que ce n'ont point été Caligula, ni Héliogabale, ni leurs semblables, qui ont élevé l'Empire de Rome à sa grandeur: ce n'a point aussi été ce cuisinier qui fit un festin à l'Impériale tout de chair de porc déguisée en mille sortes: ni ces felans léguels après avoir détruit l'air, la mer, & la terre, ne sachans plus que devenir

Plus de 2. 14.

pour allonger leur gourmandise vont chercher les vers des arbres, voire les tiennent en main & les engraissoient avec belle farine, pour en faire un mets délicieux: Ains s'ont été un *Dibran* qui mangeoit en écuelles de bois, &

Plus de 2. 14.

envoyoit des rayes au coin de son feu: item ces bons laboureurs que le Senat envoyoit quérir à la charnière pour conduire l'armée Romaine: & en fin mgt les Romains qui vivoient de bouillie, à la mode de nos Sauvages: car il n'est en

Pape de vivre des esclaves Romains d'entre nations.

l'usage du pain qu'environ six cens ans après la fondation de la ville, ny ans après avec le temps à faire quelques galletes tellement quelconques apprêtées & cuites sous la cendre, on au feroit

Plus de 2. 14.

Pain meilleur de ce d'it encore que les Turcs s'en vivent aussi de bouillie & farine crüe, comme les Brésiliens. Et toutefois c'est toujours de une nation belliqueuse & puissante, Le mé-

di que les Atymptéens (qui sont les Moscovi-
 es) vivent par les forêts (comme nos Sauvages)
 de grains & fruits qu'ils cueillent sur les arbres,
 sans parler de chair, ni de poisson. Et de fait les
 Anciens prophanes sont d'accord que les
 premiers hommes vivoient comme cela, à sa-
 voir de bleds, grains, legumages, glands, & feines,
 d'où vient le mot Grec *εσθίω* pour dire man-
 ger. Quelques nations particulieres (& non
 toutes) avoient des fruits: comme, les poires
 étoit en usage aux Argives, les figues aux Ache-
 siens, les amandes aux Medes, le fruit des can-
 nes aux Ethiopiens, le cardamin aux Perses, les
 légumes aux Babyloniens, le treffle aux Egyptiens.
 Ceux qui n'ont eu ces fruits ont fait la guerre
 en bérés des bois, comme les Gensiens, & tous
 la Septentrionaux, même les anciens Allemands,
 mais ils avoient aussi du laitage: D'autres
 étoient sur les rives de mer, ou des lacs & ri-
 vières, ont vécu de poissons, & ont été appelés
 Ichthyophages; autres vivans de Tortues ont
 été Cheloniophages. Une partie des Ethio-
 piens vivent de fustrelles, lesquelles ils font
 & cuisent à la fumée en grande quantité
 par toute saison, & en cela s'accordent les hi-
 berins du jourd'hui avec Pline. Car il y en a
 quelquefois des nuées, & en l'Orient semblable-
 ment, qui détruisent toute la campagne, si bien
 qu'il ne leur reste rien autre chose à manger que
 les fustrelles: qui étoit la nourriture de saint
 Jean Baptiste au desert, selon l'opinion de saint
 Hierome, & de saint Augustin: quoy que Née-
 pote estime que c'étoient les feuilles tendres

*Ichthyo-
phages.
Cheloni-
phages.
fustrelles.
Néespote.
Le 2. livre.
S. Hieron.
S. August.
S. Hieron.
S. August.
Néespote.
S. Hieron.
S. August.
Néespote.
S. Hieron.
S. August.
Néespote.*

des bouts des arbres, par ce que le mot Grec *Asydr* signifie aussi cela. Mais venons aux Empereurs Romains les mieux qualifiez. Ammian Marcellin parlant de leur façon de vivre, dit que Scipion *Familian*, *Metellus*, *Trojan*, & *Adriſ*, ſe contenoient ordinairement des viandes de camp, ſçavoir eſt de lard, fromage, & bœuf. Si donc nos Sauvages ont à bondamment de la chaille & du poiſſon, ie ne trouve pas qu'ils ſoyent mal; car pluſieurs-fois nous avons receu d'eux quantité d'*Eſtragon*, de *Sauvons*, & autres poiſſons, ſſus la chaille des bois, & des Caſſons, qui vivent en eſtges, & ſont amphibies. Au moins ſe reconoit vne choſe louable en eux, qu'ils ne ſont point anthropophages eſme ont été autrefois les *Scythes*, & maintes autres nations du monde de deçà : & comme encore aujourd'hui ſont les *Brefiliens*, *Canibales*, & autres du monde nouveau.

Anthropophages.

Pain.

Le mal qu'on trouve en leur façon de vivre c'eſt qu'ils n'ont point de pain. De verité le pain eſt vne nourriture fort naturelle à l'homme, mais il eſt plus aiſé de vivre avec de la chair, ou de du poiſſon, que de pain ſeul. Quo' rils n'ont ni ſage du ſel, la pluſpart du mode n'en uſe point. Il n'eſt pas du tout neceſſaire, & ſa principale utilité eſt en la conſervation, à quoy il eſt du tout propre. Neantmoins ſils en avoient pour ſe faire quelques provisions, ils ſeroient plus heureux que nous. Mais faute de ce ils paſſent quelques ſoiſſes qui avient qu'il y a l'hiver eſt trop dur, et au ſortir d'icelui. Car alors ils n'ont ny chaille ni poiſſon, qu'avec beaucoup de peine, com-

Quel temps eſt dur aux Sauvages.

nous diront en chapitre de la Chasse, & sont con-
 quints de recourir aux écorces d'arbres & ra-
 dices de peaux, & à leurs chiens, qu'ils mangent
 icelle nécessité. Et l'histoire des Floridiens dit
 qu'à l'estremité ilz mangent mille vilenies, jus-
 ques à avaler des charbons, & menue de la ter-
 re de leur bouillie. Vray est qu'à Port Royal,
 & en maints autres endroits, il y a perpetuelle-
 ment des coquillages, si bien que là en tout cas
 on ne scauroit mourir de faim. Mais encore ont
 ils une superstition de ne vouloir point manger
 de Mouton. Raison pourquoy, ilz ne la scauroient
 des, non plus que nos superstitieux qui ne vou-
 lent être treze à table, ou qui craignent de se tou-
 ger les ongles le Vendredi, ou qui ont d'autres
 simples, vrayes fangeries, telle qu'en recite en
 nombre Plin en son histoire naturelle. Tonte-
 fois en nôtre compagnie nous en voyans man-
 ger ilz faisoient de même: car il faut icidire en
 passant qu'ils ne mangeroient point de viandes in-
 connes sans premierement en voir l'essay. Pour
 les bêtes des bois ilz mangent de toutes excepté
 du loup. Ilz mangent aussi des œufs qu'ils vont
 recueillir le long des rives des eaux, & en char-
 gent leurs canots quand les Oyes, & Ourandes ont
 fait leur ponte au printemps, & mettent en be-
 soin que soient couvés que nouveaux. Pour la mo-
 délie ilz la gardent étans à table avec nous, &
 mangent sobriement: mais chés eux (ainsi que
 les Brésiliens) ilz bendent merveilleusement le
 tabourin, & ne cessent de manger tant que la
 viande dure: & si quelqu'un des nôtres se trouve
 avec leur Tabagie ilz lui diront qu'il face comme

*Superstition
 des Esca-
 ces §
 du Chapitre*

*Plin l. 27
 ch. 2.*

*Esca-
 ces §
 §.*

*sa-
 briet et
 §
 § de Sa-
 §.*

*Hercule
Mange-
bœuf.*

*Gourmand
dixi infans.*

*Viande de
Bresiliens.*

ent. Néanmoins je ne voy point une gourman-
dise semblable à celle de Hercules, lequel seul
mangeoit des bœufs tout entiers, & on devoit
vn à vn païsan nommé Diadamas, pour raisons
dequoy il fut nommé par soubriquez *Aulicus*,
ou *Pythagore*, Mange-bœuf. Et sans aller si loin
nous voyons es pais de deçà des gourmandises
plus grandes que celle que l'on voudroit impo-
ter aux Sauvages. Car en la diete d'Ausbourg
fut amené l'Empereur Charles cinquiesme vn
gros vilain qui avoit mangé vn veau *Scymma-
ton*, & n'estoit point encore saoul; & ie ne re-
conoy point que nos Sauvages engraisissent, si
qu'ils portēt gros ventre, mais sont allégres &
dispos esme nos anciens Gaullois & Allema-
ns qui par leur agilité donnoient beaucoup de pré-
judice aux armées Romaines.

Les viandes des Bresiliens sont serpens, co-
codilles, crapaux & gros lézards, légués ils est-
iment autant que nous faisons les chapons, le-
vraux & conills. Ils font aussi des farines de
Manis, ayant les feuilles de *Pennis maris*, & l'a-
bre de la hauteur du *Sambucus*: icelles racines
grosses comme la enlisse d'un homme, léquel-
les les femmes égrugent fort menu, & les met-
tent croës, ou bien les font cuire dans vn grand
vaisseau de terre, en remuant toujours, com-
me on fait les dragées de sucre. Elles sont de
bon goût, & de facile digestion, mais elles ne
sont propres à faire pain, d'autant qu'elles se
sèchent & brûlent, & toujours reviennent en
farine. Ils ont aussi avec ce du *Manis*, qui vient
en deux ou trois mois après la semaille, & les

de va grand secours. Mais ils ont vne coutume maudite & inhumaine de manger leurs prisonniers après les avoir bien engraisés. Voire (chose horrible) ils leur baillent pour compagnoys de couche les plus belles filles qu'ils y ont, leur mettant au col tant de liçols qu'ils le veulent garder de luses, & quand le temps est expiré ils font du vin des fuides mil & racines, de quel ils s'enivrent, appellans tous leurs amis. Puis celui qui a pris le prisonnier l'assème avec meniffie de bois, & le divise par pieces, & en fait des carbonnades qu'ils mangent avec vne singulier plaisir par dessus toutes les viandes du monde.

*Célestin-
idéaux.*

Au surplus tous Sauvages vivent généralement & par tout en communauté: vie la plus parfaite & plus digne de l'homme (puis qu'il est un animal sociable) vie de l'antique siècle d'or, laquelle avoient voulu ramener les saines Apotomais ayans affaire à établir la vie spirituelle, mais ne purent exécuter ce bon desir. S'il arrive donc que nos Sauvages ayent de la chasse, ou une mangaille, toute la troupe y participe. Il y a cette charité mutuelle, laquelle a été ravie entre nous depuis que Mien & Tien prennent naissance. Ils ont aussi l'Hospitalité propre aux anciens Gaullois (selon le témoignage de Panshenus en ses Eroriques, de César, Salomon, & autres) lesquels contraignoient les peuples & étrangers d'entrer chés eux & y prendre hospitalité: vertu qui semble s'être conservée seulement en la Noblesse: car pour le reste nous la voyons fort emervée. Tacite donne la même

Anglais.

l'usage aux Allemands, disant que chés eux
 toutes maisons sont ouvertes aux étrangers, &
 là ils font en telle assurance que (comme s'ils
 étoient frères) nul ne leur oseroit faire injure.
 Charité, & Hospitalité, qui se rapporte à la Loy
 de Dieu, lequel disoit à son peuple : *L'étranger*
qui séjourne entre vous, vous sera comme un qui
est né entre vous, & l'étranger, comme vous-même : car
vous avez été étrangers au pays d'Égypte. Ains
 font nos Sauvages, qui poussés d'un naturel hu-
 main reçoivent tous étrangers (hors les enne-
 mis) lesquels ils admettent à leur communauté
 de vie. Et ainsi font les Turcs mêmes presque
 en tous lieux, ayans des Hospitiaux fondés; où
 les passans (voire en quelques vns, les Chrétiens)
 sont reçus humainement sans rien payer. Chose
 qui fait honte à la France, où ne se reconoit pré-
 que rien en son Christianisme de ce qu'elle avoit
 de bien en son paganisme, souffrant voir ses rois
 payés, ses temples assésés, & ses devotions trou-
 blées d'une infinité de Mendicants valides & non
 valides, sans y mettre aucun ordre.

Mais c'est assez manger, parlons de boire. Je
 ne sçay si le doyt mettre entre les plus grands avan-
 agemens des Indiens Occidentaux d'avoir abso-
 lument le fruit le plus excellent que Dieu nous
 ait donné, & n'en sçavoit l'usage. Car je voy que
 nos anciens Gaullois en étoient de même; &
 pensoient que les raisins fussent poison; ce dit
 Ammian Marcellin. Et Plin rapporte que les
 Romains furent long temps sans avoir ni vin-
 gnes, ni vignobles? Vray est que nos Gaullois
 faisoient de la biere, de laquelle est encore

Les frequent en toute la Gaule Belgique: & de
 cette sorte de breuvage vsoient aussi les Egyp-
 tiens et premiers temps, ce dit Diodore, lequel
 en attribue l'invention à Osiris. Toutefois de-
 puis qu'à Rome la boisson du vin fut venue, les
 Gaulois y prirent si bien gout es voyages
 qu'ils y firent à main armée, qu'ils connois-
 srent après la même peste. Et depuis les Marches
 d'Italie epuisoient fort l'argent des Gaulois avec
 leur vin qu'ils y apportent. Mais les Allemans
 connoissans leur naturel sujet à boire plus qu'il
 s'est de besoin, ne vouloient point qu'on leur en
 portât, de peur qu'étans ivres ils ne fussent en
 pays à leurs ennemis: & se concoitoient
 à boire: Et mesm'ois pour ce que la boisson
 fut continuelle engendre des crudités en l'es-
 tomach, & de là des grandes indispositions, les
 Grecs communement ont trouvé meilleur le
 modéré usage du vin, lequel a été donné de Dieu
 pour réjouir le cœur, ainsi que le pain pour le
 sustenter, comme dit le Psalmiste: & l'Apôtre
 saint Paul même conseille son disciple Timo-
 thée d'en user un peu à cause de son infirmité.
 Et le vin (ce dit Oribasius) retarde & recueille le
 chaud: d'où par conséquent les digestions se font
 mieux, & s'empêche un peu sang & une bonne neu-
 rone par toutes les parties du corps où le vin les force
 le pousser: & pourtant ceux qui sont atteints de
 maladie en prennent une plus forte habitude, & recou-
 rent semblablement par ce vin l'appétit de manger. Il
 évacue la pituite, il expurge l'humeur bilieuse par les
 urines, & de sa plaisante odeur & substance
 il se réjouit l'ame, & donne force au corps.

Strabus;

Cesar.

Tacite.

Vie des Em-
per. de chez les
Allemans.1^{er} Cor. 10. 4.1^{er} Tim. 5. 23.

Oribasius.

lib. 3. des

mal. de la

1^{re} partie.

ch. 11.

Platon en
son Timée.

Le vin dont peu modérément est cause de tout ce bien-
la : mais s'il est béu enuy mesure et produit des effets
tout contraires. Et Platon voulant demontrer en
vn mot la nature & propriété du vin : Ce qu'
le chaste (dit-il) faine avec le corps, c'est ce qu'on ap-
pelle vin.

Petres.

Les Sauvages qui n'ont point l'usage du vin,
ni des épices, ont trouvé vn autre moyen d'é-
chauffer ces elliquach, & adoucement corrom-
pe tout de crudités provenantes du peillon
qu'ils mangent, lesquelles autremes échoindroient
la chaleur naturelle : c'est l'herbe que les Bre-
liens appellent *Pawa*, les Fluidiens *Tabar*, dont
ils prennent la fumée préque à toute heure,
ainsi que nous dirons plus amplement au cha-
pitre De la Terre, lors que nous parlerons de
cette herbe. Puis, comme pardeça on boit
l'vn à l'autre, en presentans (ce qui se fait en plu-
sieurs endroits, & particulièrement en Saillé)

Breil en la
France.

le verre à celui qui l'on a béu: Ainsi les Sau-
ges voulans fétoyer quelque vn, & lui mou-
tigne d'amitié, après yoit peuné, présentent le
peuné à celui qu'ils ont agreable. Laquelle
coutume de boire l'vn à l'autre n'est pas nou-
uvelle ni particulière aux Belges & Allem-
car Heliodore en l'Histoire Ethiopique &
Charicles nous témoigne que c'étoit vne cou-
tume toute vstée anciennement & puis de-
quels il parle, de boire les vns aux autres en non
d'amitié. Et pour ce qu'on en abusoit, & que
toit-on gens pour contraindre ceux qui ne vou-
loient point faire raison, Adherus Roy des Per-
ses en vn banquet qu'il fit à tous les principaux
Seigneurs

estade.
les v. ch. 1.
Thoug. ch.
1.

Princes & Gouverneurs de ses païs, défendit par loy expresse de contraindre aucun, & commander que chacun fût servi à sa volonté. Les Egyptiens n'usôient pas de ces contraintes, mais néanmoins ils buvoient tout, & ce par grande dévotion. Car depuis qu'ils eurent trouvé l'invention d'appliquer des peintures & *Maraboz* sur l'argent, ilz prenoient grand plaisir de voir leur Dieu Anubis depeint au fond de leurs coupes, & dit Plin.

Plin. lib. 35. p.
ch. 2.

Nos Sauvages Canadiens, Souriquois, & autres, sont éloignés de ces délices, & n'ont que le Pain, & que l'on nous avés parlé pour se réchauffer l'estomach & donner quelque poinee à la bouche, ayans cela de commun avec beaucoup d'autres nations qu'ils aiment ce qui est médicinal, tel que leur pain, lequel (ainsi que le vin de la même sorte) pris en fumée, étouffit les sens & enlève entièrement : de maniere que le mariage est entre eux en usage par cette distillation, aussi bien qu'entre nous.

Les Floridiens ont une sorte de bruvage dit *Cofé*, qu'ils boivent tout chaud, lequel ils font avec certaines feuilles d'arbres. Mais il n'est loisible à tous d'en boire, ainsi seulement aux *Paravassés*, & à ceux qui ont fait preuve de leur valeur à guerre. Et ha ce bruvage telle vertu, qu'incontinent qu'ils l'ont bu ilz deviennent tout en feu, laquelle étant passée, ilz sont reparez pour une heure & la force nutritive d'iceux.

Bruvage
des Floridiens
dit.

Quant à ceux du Brésil ilz font une certaine sorte de bruvage qu'ils appellent *Cassé*, avec des racines & du miel, qu'ils mettent cuire & amolli,

Bruvage
des Brésiliens.

dans des grand vafte de terre, en maniere de cuvier, fur le feu, & éans amollis c'eft l'office des femmes de macher le tout, & les faire bouillir derechef en autres vafte : puis ayans laiffé le tout couvrir & écumer, elles couvrent le vafteufeu jufques à ce qu'il faille boire: & eft ce breuvage épais comme lie, à la façon du *défraux* des Launs, & du goût de lait nigre, blanc & rouge c'eft un bon vin: & le font en toute faifon, pour ce que ledites racines y fructifient en tout temps, au refte de boivét ce *Carie* un peu chaud, mais c'eft avec tel excés qu'ils ne partent jamais du lieu où ils font leurs Tabagies jufques à ce qu'ils ayent tout beu, y en eût-il à chascun tonneau. Si bien que les Flamens, Allemans, & Suiffes ne font en ceci que peits novices au prix d'iceux. Je ne veux ici parler des cidres, & poirés de Normandie, ny des Hydromels, dequels (antepost de Plutarque) l'vfrage étoit long temps auparavant l'invention du vin: puis que nos Sauvages n'en vécus point. Mais j'ay voulu toucher le fruit de la vigne, en considération de ce que la Nouvelle-France en est heureufement pourvue.

Histoy.
de l'Art
de l'vfrage
de J.

CHAP. XIV.

Des Pains & Champans.



Pars la panse vient la denté (c'est un proverbe) Donc il n'est point de propos de parler de la denté après la Tabagie. Car même il est de coutume de l'Israël au'après s'être bu

Exod 30.

open il se leva de table pour jouer & danser
 pour de son veau d'or. La danse est vne cho-
 se fort ancienne entre tous peuples. Mais fut
 premierement faite & instituée de choses di-
 vines, comme nous en venons de remarquer
 par exemple : & les Cananéens qui adoroient le
 jeu faisoient des danses a leur tour & lui sacri-
 foient leurs enfans. Or la façon de danser n'é-
 toit de l'invention des idolâtres, ains du peuple
 de Dieu. Car nous lisons au livre des Juges qu'il
 y avoit vne solennité à niem en Scila, où les filles
 venoient danser au son de la flûte. Et David fai-
 sant amener l'Arche de l'alliance en Jerusalem
 étoit devant en chemise, dansant de toute sa
 force.

*Danse in-
 stituée de
 choses di-
 vines.*

*Juges et vi.
 17.22.*

*2. des Rois
 chap. 6.*

Quant aux Payens ils ont suivi cette façon.
 Ce Plutarque en la vie de Nicias dit que les
 villes Grecques avoient tous les ans coutume
 d'aller en Delos chercher des danses & chansons
 à l'honneur d'Apollon. Et en la vie de l'Orator
 Lycorgue le même dit qu'il en instituâ vne
 fort solennelle au Pyrée à l'honneur de Ne-
 ptune, avec un jeu de pris de la valeur au mieux
 dansant, de cent écus, à l'autre d'après de qua-
 tre-vingt, & au troisième de soixante. Les Muses
 filles de Jupiter aymoient les danses : & tous ceux
 qui en ont parlé nous les font aller chercher sur
 le mont de Parnasse, où ils disent qu'elles dan-
 sent au son de la lyre d'Apollon.

*Danse de
 Muses.*

Quant aux Latins le même Plutarque en la
 vie de Numa Pompilius dit qu'il institua le col-
 lege des Saliens (qui étoient des Prêtres fai-
 sant des danses & gambades, & chantans des
 chansons.)

*College des
 Saliens.*

chanson à l'honneur du Dieu Mars) lors qu'un
bouclier d'airain tomba miraculeusement du
ciel, qui fut comme un gage de ce Dieu pour la
conservation de l'Empire. Et ce bouclier étoit
appelé *Angyle*, mais de peur que quelqu'un ne
le dérochât il en fit faire douze pareils nommez
Angyla, lesquels on portoit en guerre, comme
jadis nous faisons nôtre *Oriflamme*, & com-
me l'Empereur Constantin le *Liberans*. Or de
ces Saliens le premier qui mettoit le pied en
danse s'appelloit *Præful*, c'est à dire premier dan-
seur, *præfuls saliens*, ce dit Festus, lequel porte
de là le nom des peuples François qui furent ap-
pellez Saliens, parce qu'ils aymoient à danser,
sauter & gambader: & de ces Saliens sont venues
les loix que nous disons Saliques, c'est à dire loix
des danseurs.

Ainsi donc, pour reprendre nôtre propos, les
danfes ont été premièrement instruites par
les choses saintes. A quoy j'adjousteray le té-
moignage d'Artian, lequel dit que les Indes
qui adoroient le Soleil levant, n'estimoient pas
l'avoir deüment salué, si en leurs cantiques
prieres il n'y avoit eu des danfes.

Cette maniere d'exercice fut depuis appri-
quée à un autre usage, sçavoir au regimé de
santé, comme dit Plutarque au Traicté d'icelle.
De sorte que Socrates même quoy que bien
formé, y prenoit plaisir, pour raison de quoy
desiroit avoit une maison ample & spacieuse,
ainsi qu'écrivit Xenophon en son *Convite*: & les
Perfes s'en servoient expressément à cela, &c.
Duis au septième de ses Histoires.

*Angyle.**Oriflamme.
Liberans.**Præful.
Festus.
26.**Loix Sali-
ques.**Artian, Des
gestes d'ad-
mirable.**Danses in-
struites par
le.**Xenophon.**Duis.*

Mais les débaîes, lubricités & débauchemens
 les débauchent depuis à leur usage, & ont les
 dîes servi de proxénètes & courtisanes d'im-
 pudicité, comme nous ne le voyons que trop,
 dequoy avons des témoignages en l'Évangile,
 où nous trouvons qu'il en a coûté la vie au plus
 grand qui se leva jamais entre les hommes, qui
 dit être Jehan Baptiste. Et disoit fort big Ace-
 flins, que les danses sont des venins plus aigus
 que toutes les poisons que la terre produit, & dequoy
 d'autant que par un certain doux clustouille-
 ment ils se glissent dedans l'ame, où ils com-
 mencent & impriment la volupté & delecta-
 tion qui est proprement affectée aux corps.

Nos Sauvages, & généralement tous les peu-
 ples des Indes Occidentales ont de tout temps
 usage des danses. Mais la volupté impudique
 n'a point gagné cela sur eux de les faire danser
 à son sujet, chose qui doit servir de leçon aux
 Chrétiens. L'usage donc de leurs danses est à
 quatre-fins, ou pour aggrèter à leurs Dieux
 (qu'on les appelle diables si l'on veut, il ne m'im-
 porte) ainsi que nous avons remarqué en deux
 endroits ci-dessus, ou pour faire fête à quel-
 qu'un, ou pour se rejouir de quelque victoire,
 ou pour prévenir les maladies. En toutes ces
 danses ils chantent, & ne font point de gestes
 bizarres, comme en ces bals dont parle l'oracle
 de la Pichienne, quand il dit: *Il faut que le specta-
 tateur de la ballade enlève, avec qu'il fait unet, &
 qu'il est, combien qu'il ne parle point: mais com-
 me en Delos on chantoit en l'honneur d'A-
 polon & les Saltens en l'honneur de Mars,*

ainsi les Floridiens chantent en l'honneur du Soleil auquel ils attribuent leurs victoires: non toutefois si vilainement qu'Orphée inventeur des diableries Payennes, duquel se moque saint Gregoire de Nazize en vne Oraison, parce qu'entre autres folies en vn hymne à Iupiter

*Sous chan-
son à Iupit-
ter.*

Iupiter en cette façon : *O glorieux (après le plus grand de tous les Dieux, qui resides en leurs firmes de frontes sans de boches, que de chevrons & de males, &c.* Et en vne autre hymne qu'il fait à Ceres, il dit qu'elle découvroit ses cuisses pour courre son corps à ses amoureux, & se faisoit culver. Nos Souriquois aussi font des danses & chansons en l'honneur du démon qui leur indique de la chasse, & qu'ils pensent leur faire du bien : doquoy on ne se doit émerveiller, d'autant que nous-mêmes qui sommes mieux instruits chantons (sans comparaison) des Pseaumes & Cantiques de loüage à notre Dieu, pour ce qu'il nous donne à diner: & ne voy point qu'un homme qui a faim soit gueres échangé ni à chanter, ni à danser. *Neque enim salus sit sibi.* dit Ciceron.

*Chanson
du Christ-
nisme à Dieu.*

*Cicéron en
l'Oraison pour
Murena.*

*Danses &
chansons des
Souriquois
Souriquois.*

Aussi quand ils veulent faire fête à quelqu'un, en plusieurs endroits ils n'ont plus beaux gestes que de danser: comme semblablement si quelqu'un leur fait la Tabagie pour toutes actions de graces ils se mettent à danser, ainsi qu'il est arrivé quelquefois quand le sieur de Pourricourt leur donna à diner, ils lui chantoient des chansons de loüage, disans que c'étoit un brave Seigneur, qui leur avoit bien traité, & qui leur étoit bon ami.

qu'ils comprennent fort mystiquement sous ce troit mots *Epique* *Heroique*: ic dy mystique-ment: car le n'y a jamais peu sçavoir la propre signification de chacun d'iceux, ni des autres chan-sons. Je croy que c'est du vieil langage de leur pays, lequel n'est plus en usage, de même que le vieil Hebreu n'est point la langue des Juifs du jourd'hui: & des-Ja étoit changé du temps des Apôtres.

Ils chantaient aussi en leurs Tabagies commu-
nales les loüanges des braves Capitaines & Jeunes, qui ont bien eü de leurs ennemis. Ce Les loüanges
des braves
Capitaines. qui est pratiqué en maintes nations ancien-
nement, & se pratique encore aujourd'hui
entre nous: & se trouve approuvé & être de
bon sens en la sainte Ecriture au Cantique Jegh ch. 5.
de Debora, après la defeat du Roy Sisara. Et 1. de David
quand le Jeune David eut tué le grand Goliath, 11. v. 6.
où le Roy victorieux retournoit en Ierusalem, 7.
les femmes sortoient de toutes les villes, & lui
vinsient au-devant avec tabours & rebecs, ou
ébales, *dsfana*, & chantaient joyeusement à deux
choix qui se respondoient l'un après l'autre, di-
sant: *Eau en a frappé mille*, & *David en a frappé dix*. Gaulois.
Dont on
se sçavoit
liv. 6. d.
Bassinet
du Sagen.
Athénée dit que nos vieux gaullois avoient
des Poëtes nommez Bardes, lesquels ils reveroient
fort: & ces poëtes chantoient de vive voix les faits
des Rois & des Princes illustres: mais ils n'écri-
voient rien en public, par ce que l'écriture rend
les hommes paresseux & negligens à apprendre.
Toutefois Charlemagne print en autre avis. Chanson
des Erigés.
Car il fit faire des Lais & Vaudevilles en lan-
guage vulgaire contenant les gestes des anciens,

& voulut qu'on les fît apprendre par cœur aux enfans, & qu'ils les chantaient, afin que la mémoire en demeurât de père en fils, & de race en race, & que par ce moyen d'autres fussent incités à bien faire, & à écrire les gestes des vaillans hommes. Le veulx eue ore ici dire en passant que les Lacedemoniens avoient vne maniere de bal ou dantes dont ils vsoient en toutes leurs fêtes & solennités, laquelle representoit les trois temps : sçavoit le passé, par les vieillars, qui disoient en chantant ce refrain, *Nous fumes jadis valeureux* : Le present, par les jeunes hommes en fleur d'âge disans : *Nous le sommes presentement* : L'à-venir par les enfans, qui disoient : *Nous le serons à nôtre tour.*

Plutarq. en
le vie de
Lycorgus.
Lacedemoniens.

Apollon s'en
les dantes
des Sauvages.
242.

Le ne veulx m'amusier à décrire toutes les façons de gambades des anclens, mais il me suffic de dire que les dantes de nos Sauvages sont sans bouger d'une place, & neantmoins sont tous en rond (ou à pen près) & dansent avec véhémence, frappans des piez contre terre, & s'élevant comme en demi-saut : ce qui me fait souvenir d'un vers d'Horace, où il dit :

*Nunc est bibendum, nunc pede libero
Pulsanda tellus.---*

Et quant aux mains ils les tiennent fermées, & les bras en l'air en forme d'un homme qui menace, avec mouvement d'iceux. Au regard de la voix il n'y en a qu'un qui chante, soit homme ou femme ; Tout le reste fait & dit, *Et, Et,* comme quelqu'un qui aspire avec véhémence : & au bout de chacune chanson ilz font tous vne haute & longue exclamation, disans *Et, Et,*

Pour être mieux dispos ils se mesgent ordinairement tout nus, par ce que leurs robes de peau les empêchent : Et s'ils ont quelques blessures ou bras de leurs ennemis, ils les portent pendus au col, dansans avec ce beau joyau, dont loquel ils mordent quelquefois, tant est grande leur haine même dessus le mort. Et pour finir ce chapitre par son commencement, laissez faire jamais de Tabagie que la danse ne finisse : & après s'il prend envie au *Sagamois*, *Harangue* d'aller l'état de leurs affaires, il haranguera vne, *du Sagamois*, ou trois heures, & à chaque remontrance demandant l'avis de la compagnie, si elle approuve ce qu'il propose, chaacun entera la terre en signe d'aveu & ratification. En voy il est fort attentivement écouté, comme nous avons veu maintefois : & même lors le sieur de Poutrincourt faisoit la Tabagie avec les Sauvages, *Membertou* après la danse haranguoit avec vne telle vehemence, qu'il étonnoit le monde, remontrant les courtoisies & témoignages d'amitié qu'ils recevoient des François, ce qu'ils en pouvoient espérer à l'avenir : combien la présence d'iceux leur étoit utile, voire nécessaire, pour ce qu'ils dormoient seurement ; & n'avoient rien de leurs ennemis, &c.



CHAP. XV.

De la digestion corporelle: & de la Medecine
& Chirurgie.



NOUS avons dit au prochain chapitre que la danse est vaine à la conservation de la santé. C'est aussi l'opinion des Sujets pourquoy nos Sauvages n'y plaisent. Mais ils ont encore d'autres secrets vains, dont ils usent souvent, c'est à sçavoir les sucs, par lesquels ils previennent les maladies. Car ilz sont quelquefois touchés de cette Phtisie de laquelle furent endormis les gens du Capitaine Jacques Quartier & du Sieur de Monts, ce qui quelquefois est rare: & quand il la vient ils ont au dé devant en *Canada* l'arbre *Amouida*, (que l'appelle l'arbre de vie, pour son excellence) duquel ilz se guerissoient: & au pays des *Armouchiquois* ils ont encore le *Sassafras*, & l'*Esquine* en la Floride. Les Sauvages qui n'ont point ces sortes de bois vient à sucquer que nous avons dit, & pour Medecine ont leurs *Amouides*, lesquels à cet effect ont fait dans terre, & font une fosse qu'ils couvrent de bois, & de gros grez par dessus: puis y mettent le feu par un conduit, & le bois échauffé ilz font un berceau de pèche, lequel ils couvrent de tout ce qu'ils ont de peaux & autres couvertures, si bien que l'air n'y entre point: & jettent de l'eau sur ledits grez, & les courants

Phitose.
Ci-dessus
liv. 3. ch.
14. & 15.
4. chap. 3.
Amouida.

Esquine.

Evier de
Savoye.

pas se mettent dans ledit berceau, & avec des
 batemens *L. Acoustois* chantant, & les autres di-
 vers (comme en leurs danses) *Beu, bé, beu*, ils
 se font saer. S'il arrive qu'ils tombent en ma-
 ladie (car il faut en fin mourir) *L. Acoustois*
 guisse avec des exorcismes, la partie dolente, la
 teste & le cou: & si cela n'est assez il donne la
 liqueur au patient en lui déchiquetant la chair
 sur le bout d'un couteau, ou autre chose. Que
 s'ils ne guerissent toujours il faut considerer
 que les nôtres ne le font pas.

En la Floride ils ont leurs *Jarros*, qui portent *Medecins*
 continuellement un sac plein d'herbes & dro. *Floridans*
 guises pendu au col pour medociner les ma-
 ladies, qui sont la plus-part de venole: & souf-
 font les parties dolentes jusques à en tirer le
 sang.

Les medecins des Bresiliens sont nommez *Pa-Medecins*
 pierreux (ce ne sont point leurs *Carabes*, ou *Bresiliens*
 deus) qui en sucçant, comme dessus, s'ef-
 forcent de guerir les maladies. Mais ils en ont
 une incurable qu'ils nomment *Prau*, prove-
 nue de paillardise, laquelle néanmoins les
 petits enfans ont quelquefois, ainsi que par-
 des ceux qui sont poqueux de verole, ce
 qui leur vient (à mon avis) de la corruption
 des penes & mores. Cette contagion se com-
 mence en pustules plus larges que le poulce, & é-
 tendues s'épandent par tout le corps & jusques
 au visage, & en étant touchés ils en portent
 la marque toute leur vie, plus laids que des la-
 deurs Bresiliens, que d'autre nation. Pour le
 traitement du malade ils ne lui donnent rien s'il

ne demande, & sans s'en soucier autrement laissent point de faire leurs bruits & incantations en sa presence, beuvans, sautans, & chantans selon leur coutume.

Chirurgie des
Savoyens.

Quant aux playes, les *Amuvains* de nos *Savoyens* & leurs voisins les lechent & sucotent, se servant du roispi de Castor, duquel ils tirent une roselle sur la playe, & se consolident ainsi. Les vieux Allemands (dit Tacite) n'ayant encor l'art de Chirurgie, en faisoient de même: *Ils rapportent* (ce fait-il) *leurs playes à leurs meres & à leurs femmes, lesquelles n'ont point d'effroy de les sucer, ni de les sucer: voire leur parent à vivre au camp, & les exhortent à bien combattre: si bien que quelquefois les armées branlantes ont été remises par les prieres des femmes, ou par leurs puirins à leurs maris. Et depuis se font volontiers servis de leur art & conseil, auquel ils estiment qu'il y a quelque chose de saint.*

Et comme entre les Chrétiens plusieurs ne se soucient de Dieu que par benefice d'inventaire, cherchent la guérison de leurs playes par charmes & l'aide des devins: ainsi entre nos *Savoyens* & *Amuvains* ayant quelque blessé à guérir, interroge souvent son démon, pour sçavoir si guérira ou non: & jamais n'a de réponse que si (si tant est que le démon parle à eux) Il y a quelquefois qui font des cures incroyables, comme de guérir un qui auroit le bras coupé. Ce que toutefois je ne sçay si se doy croire étrange quand je considère ce qu'écrivit le *Seigneur de Bullbeque* au discours de son ambassadeur en *Turquie*, Epistre quatrième.

Approchans de Bude, le Baïffa nous envoye Pro des au-
rings re-
chuck & de
sire Clau-
lars Traub-
fres.
 au-devant quelques uns de ses domestiques,
 avec plusieurs heraux & officiers : Mais entre
 autres vne belle troupe de jeunes hommes à
 cheval remarquables à cause de la nouveauté
 de leur equipage. Ils avoient la tête découverte
 & rase, sur laquelle ils avoient fait vne lon-
 gue raillade sanglante, & fourré diverses plu-
 mes d'oiseaux dedans la playe, dont rutilloit
 le pur sang : mais au lieu d'en faire semblant
 ils marchoient à face riante, & la tête levée.
 Devant moy cheminoient quelques piétons,
 l'un d'eux avoit les bras nuds, & sur les cô-
 tes : chacun de quelz bras au dessus du coude
 étoit percé d'outre en outre d'un coutelas qui
 y étoit. Vn autre étoit decouvert depuis la
 tête jusques au nôbril, ayant la peau des reins
 tellement decoupée haut & bas en deux en-
 droits, qu'à-travers il avoit fait passer vne
 masse d'armes, qu'il portoit comme nous fa-
 rions vn coutelas en écharpe. J'en vis vn au-
 tre lequel avoit fiché sur le sommet de sa tête
 vn fer de cheval avec plusieurs clous, & de si
 long temps, que les clous s'étoient tellement
 enfoncés & attachés à la chair, qu'ils ne bou-
 geoient plus. Nous entrâmes en cette pompe
 dans Bude, & fumes menés au logis du Baïffa
 avec lequel ie traitay de mes affaires. Toute
 cette jeunesse peu soucieuse de blessures étoit
 dans la basse cour du logis : & comme ie m'a-
 vançois à les regarder, le Baïffa m'enquir & de-
 manda ce qu'il me sembloit : Tout bien, fis-je,
 excepté que ces gés là font de la peau de leurs

corps ce que ie ne voudroy pas faire de ma
 robbe: car l'essayeroiy de la garder en deue. Le
 Bassin se print à rire, & nous donna congé.

Épreuves de la constance des Sauvages.
 Noz Sauvages font bien quelquefois des
 épreuves de leur constance, mais il faut consé-
 der que ce n'est rien au pris de ceci. Car tout ce
 qu'ils font est de mettre des charbons allumés
 sur leurs bras, & laisser bruler le cuir, de sorte
 que les marques y demeurent toujours: ce
 qu'ils font aussi en autres endroits du corps, &
 monstrent ces marques pour dire qu'ils ont gaidé
 contage. Mais l'ancien Mutius Scœvola en
 avoit bien fait davantage, roüissant coura-
 gement son bras au feu après avoir sailli à sec-
 le Roy Persenna. Si ceci étoit mon sujet je te
 presenteroiy les couronnes des Lacédæmoniens
 qui faisoient tous les ans une fête à l'honneur de
 Diane, où les jeunes garçons s'éprouvoient à
 se fouërter: Item la coutume des anciens Perses,
 lesquels adorans le Soleil, qu'ils appelloient Mithra,
 nul ne pouvoit être receu à la confraternité
 qu'il n'eût donné à connoître sa constance par
 quatre-vingt sortes de tourmens, du feu, de
 l'eau, du jeune, de la solitude, & autres.

Mais revenons à noz Medecins & Chirurgiens
 Sauvages. Il estoit que le nombre en seroit
 petit, si est-ce que l'esperance de leur vie n'est
 point du tout en ce metier. Car pour les ma-
 ladies ordinaires elles sont si rares par delà
 que le vers d'Ovide leur peut bien être ap-
 proprié,

Si visent homines aut tuas Phœbe iacet:
 en disant si, par Quia, aussi ces peuples vivent

Sobriété.

L'ose bien attribuer aussi la cause de cette disposition & longue santé de nos Sauvages à leur façon de vivre qui est à l'antique, sans appareil. Car chacun est d'accord que la sobriété est la mere de santé. Et bien qu'ils fassent quelquefois des excès en leurs Tabagies, ils sont assez de dixte après, vivans quelquefois six jours, plus ou moins, de fumée de Petun, & ne retournans point à la chasse qu'ils ne commencent à avoir faim. Et d'ailleurs qu'étans aigrés ils ne manquent point d'exercice soit d'vne part, soit d'vne autre. Bref il ne parle point entre eux de ces âges tronquez qu'ins passent point quarante ans, qui est la vie de certains peuples d'Ethiopie (ce dit Plin) qui vivent de locustes (ou sauterelles) salées & sechées à la fumée. Aussi la corruption n'est-elle point entre eux, qui est la mere nourrice des Medecins & des Magistrats, & de la multiplicité des Officiers, & des Concionateurs publics, erés & instruits pour donner ordre, & retrancher le mal. Et néanmoins c'est signe d'vne cité bien malade où ces sortes de gens abondent. Ils n'ont point de procès burresaux de nos vies, à la poursuite desquels il faut consumer nos âges & nos moyens, & bien souvent on n'a point ce qui est juste, soit par l'ignorance du Juge, à qui on est deguisé le fait, soit par la malice, ou par la malchanceté d'un Procureur qui vendra sa partie. Et de telles afflictions viennent les pleurs, chagrins, & desolations, qui nous meinent au tombeau avant le terme. Car tristesse (dit le Sage) a tel beaucoup, & n'y a point de profit en elle. *Enfin*

Multiplicité
d'Officiers
signe d'une
Cité cor-
rompue.

DE LA NOUYELLE-FRANCE. *561* Liv. VI.
*Et déja abrégé la vie, Et feroit encore quelque dé-
voir le temps. Mais la baste du caser est la vie de
l'homme, Et la rejoiffante de l'homme lui allonge
la vie.*

CHAP. XVI.

Exercices des hommes.



PREMIÈREMENT, parlons des exerci-
ces qui en font supports & prolon-
deurs. Nos Sauvages n'ont aucun
exercice foudide, tous leur déduits
étant ou la Guestre ou la Chasse
(dequels nous parlerons à-part) ou faire les ou-
tils propres à cela (ainsi que Cesar témoigne
des anciens Allemans) ou danser (& de ce nous
avons desja parlé) ou passer le temps au jeu. Ils
font donc des arcs & fleches, arcs qui sont forts,
à bras mignardise. Quant aux fleches c'est cho-
si d'yue d'etonnemēt comme ils les peuvēt fai-
re si longues, & si droites avec un couteau, voire
avec une pierre tant seulement la où ils n'ont
point de couteaux. Ils les empenndēt de plumes
de queue d'Aigle, parce qu'elles sont feumes, &
se font bien porter en l'air: & lors qu'ils en ont
faite ils battent une peau de Castor, voire
deux, pour recouvrir une de ces queues. Pour
la pointe, les Sauvages qui ont le trafic avec les
Francois, y mettent au bout des fers qu'on leur
apporte. Mais les Armouchiquois, & autres plus
loignés, n'ont que des os faits en langue de ser-
pent.

*Siccupif
fin.* pent, ou des queues d'un certain poisson appelé *Siccup*, lequel poisson se trouve aussi en Virginia sous le même nom (du moins l'Historien Anglois l'a écrit *Serchouak*.) Ce poisson est comme une écrevisse logé dans une coquille fort dure, grande comme une écuelle, au bout de laquelle est une pointe longue & fort dure. Il a les yeux sur le dos, & est bon à manger.

*Atglin
Duchon.* Ils font aussi des bâilles de bois en forme de croûte, pour la guerre, & des Pavois qui couvrent tout le corps, ainsi qu'avoient nos anciens Gaulois. Quant aux Carquois, c'est le métier des femmes.

*Figurâ po
chor.* Pour l'usage de la Pêcherie, les Armouchiquois (qui ont de la chanve) font des lignes à pêcher, mais les nègres qui n'ont aucune culture de terre, en trouvant avec les François, comme aussi des balms à appâter les poissons seulement ils font avec des boyaux, des cordes d'arcs, & des Raquettes qu'ils s'attachent au pîcz pour aller sur la nuit à la chasse.

*Caroten
Duchon.* Et d'autant que la nécessité de la vie les contraint de changer souvent de place, soit pour la pêche, soit (car chacun en droit de ses peuples particuliers, qui y viennent en certains lieux) ils ont besoin de chevaux au changement pour porter leur bagage. Ces chevaux sont des Carots & petites nalleilles d'écorces, et vont légèrement au possible sans voile. Et dedans changeans de lieu ils mènent tout ce qu'ils ont, femmes, enfans, chiens, chaudières, haches, machettes, arcs, Beches, et quoils, peaux, & couvertures de mailles.

font faits en telle sorte qu'il ne faut point vaciller, ni se tenir droit, quand on est dedans, sans être accroupi, ou assis au fond, autrement la marchandise renverseroit. Ils sont larges de quatre piés ou environ, par le milieu, & vont en appointissant par les extrémités, & la pointe intérieure pour commodément passer sur les vagues. J'ay dit qu'ils les font d'écorces d'arbres, pour lesquelles tenir en mesure, ils les garnissent par dedans de deux cercles de bois de Cedre, sur tout souple & obéissant, dequoy fut faite l'Arche de Noé. Et afin que l'eau n'entre point dedans, ils enduisent les coutures (qui joignent deux écorces ensemble, lesquelles ils font de trois) avec de la gomme de sapins. Ils en ont aussi d'autres faits proprement, lesquels ils estiment de la même matiere gluante de sapin: chose qui témoigne qu'ils ne manquent point d'espice là où la nécessité les presse.

Plusieurs nations de deçà en ont eu de même au temps passé. Si nous recherchons l'Écriture sainte nous trouverons que la mere de Moïse voyant qu'elle ne pouvoit plus élever son enfant, elle le mit dans un coffre (c'est à dire un petit Canot: car l'Arche de Noé & ce Coffre ont un même mot *אָרְכָה*, *Arche*, en Hébreu) avec ses deux piés, & l'enduisit de bitume & de poix, puis mettant en dedans, & le plaça en son ruisseau sur la rive de la mer. Et le Prophète Ésaïe menaçant les rois d'Éthiopiens & Assyriens: Malheur dit-il sur le Canot de papier (ou joncs) sur les canes, des vents.

Atque Messageri intinuit, &c. Les Egyptiens voisins des Athiopiens avoient au temps de Jules César des vaisseaux de même, c'est à sçavoir de papier, qui est une écorce d'arbre, témoin Lucain en ce vers:

Lucan. l. 4.

Cognovit in libulis Memphis quæque papyri.

Mais venons de l'Orient & Midi au Septentrion. Plinot dit qu'anciennement les Anglois & Ecoissois alloient querir de l'étain en l'île de Mollé avec des canots d'osiers coufus en cuir. Solin en dit autant, & Isidore, lequel appelle cette façon de canots *Carakas* fait d'osiers & environné de cuir de bœuf tout crud, duquel (ce dit-il) vîent les pirates Saxons, qui avec ces instrumens sont legers à la fuite. Sidoine de Polignac parlant des mêmes Saxons, dit

--- cum pelle salum sulcare Britannum

Sidon.

Carac. 7.

Indus, & affere glaucum mare sinderelenti.

Les Sauvages du Nord vers Labrador ont de certains petits canots longs de treze ou quatorze piés, & larges de deux, faits de cette façon, tout couverts de cuir, même par-dessus, & n'y a qu'un trou au milieu où l'homme se met à genoux, ayant la moitié du corps dehors, si bien qu'il ne sçairoit perir, garnissant son vaisseau de vivres avant qu'y entrer. L'osé croire que la fable des Syrenes vient de là, les leoréaus estiment que ce fussent poissons à moitié hommes ou femmes, ainsi qu'on a feint des Centaures pour avoir veu des hommes à cheval.

Origine de la fable des Syrenes.

Caquet d'Ardenne enroulé.

Les Armouchiquois, Virginiens, Floridiens & Bresiliens font d'une autre façon leurs canots (ou canoas) Car n'ayans ni haches, ni cor-

tant (si non quelques uns de cuivre) ils brûlent un grand arbre bien droit, par le pied, & le font tomber, puis prennent la longueur qu'ils desirant, & se seruent de feu au lieu de scie, grates le bois brûlé avec des pierres: & pour le creuser du vaisseau ils font encote de même. Là dedans ils se mettroient demie douzaine d'hommes avec quelque bagage, & feroient de grans voyages. Mais de cette sorte ils font plus peulieu que les autres.

Or font-ils aussi des voyages par terre aussi bien que par mer, & entreprendront (chose incroyable) d'aller vers trente, & quarante lieues par les bois, sans rencontrer ni sentier, ni habitation, & sans porter aucuns vivres, fors du Pain, & un fusil, avec l'arc au poins, le carquois sur le dos. Et nous en France sommes bien empeschez quand nous sommes tant soit peu égarés dans quelque grande forêt. S'ils ont une presse de soit ils ont l'industrie de sucer certains arbres, d'où distille une douce & forte spirituelle liqueur, comme je l'ay expérimenté quelques fois.

Au pais de labour, comme des Armouchiquois, & plus oultre continuellement, les hommes font de la poterie de terre en façon de bonnet de nuit, dans quoy ils font cuire leurs viandes de poisson, fèves, blé, courges, &c. Nos Sauvages en faisoient aussi anciennement & labouraient la terre; mais depuis que les François leur ont porté des chauderons, des fèves, pois, bifeuit, & autres manigailles, ils sont devenus paresseux, & n'ont plus tenu compte de ces cat-

*Les voyageurs
sont dans les
bois.*

*Poteries de
terre.*

Labour de
la terre.

Aliment.

Savages
ou faux la-
borieux.

Le labourage
des Flori-
diens.
Semez
deux fois
l'année.

ciens. Mais qu'il aux Armonchiçois qui n'ont encore aucun commerce avec nous, & ceux qui sont plus éloignés, ils cultivent la terre, l'engraissent avec des coquillages, ils ont leurs familles distinctes, & leurs parterres à l'écure, au contraire des anciens Allemans qui (ce dit César) n'avoient aucun champ propre, & ne demeuroient plus d'un an en un lieu, ne vivant presque que de laitage, chair, & fromage, leur étant chose trop ennuieuse d'acquiescer un an de pied quoy pour recueillir une moisson. Ce qui est aussi de l'humeur de nos Soniquois & Canadiens, lesquels il faut confesser n'être point laborieux qu'à la chasse. Et quant aux Armonchiçois, ils doivent le fruit qu'ils recourent de la terre à leurs femmes, qui ont la peine de la enlever, & ce avec un erce de bois, comme l'ay dit ailleurs, érans employées à toutes ceuvres serviles. Et par ainsi n'ont aucun commandement, ne font filer la quenouille à leurs maris, & ne les envoient au marché, comme en plusieurs provinces de deçà, & particulièrement au pais de Jaloufie.

Au regard du labourage des Floridiens, void ce que Laudonniere en dit: Ils sement leur mil deux fois l'année, c'est à sçavoir en Mars, & en Juin, & tout en une même terre. Le dit mil, depuis qu'il est semé jusques à ce qu'il soit prêt à cueillir, n'est que trois mois. Les six autres mois se laissent reposer la terre. Ils recueillent aussi des belles courtilles & de fort bonnes fèves. Ils ne sement point leur terre: seulement qu'ilz veulent semer, ils mettent le feu dedans la

trées qui sont creuës durant les six mois, & les
font toutes bruler. Ilz labourent leur terre d'un
instrumēt de bois qui est fait comme une
carré ou hoüë large, dequoy l'oulabourent les vi-
gers en France: Ilz mettent deux grains de
mil ensemble. Quand il faut ensemencer les
terres, le Roy commande à vn des sirs de
lancens les jours assembler ses sujets pour se
conferer au labour, durant lequel le Roy leur
fait faire force breuvage duquel nous auons
parlé. En la saison que l'on recueille le mil, il
est tout porté en la maison publique, là où il est
distribué à chacun selon sa qualité. Ilz ne se-
nt que ce qu'ilz pensent qui leur est necessai-
re pour six mois, encore bien petitemēt: car
deuant l'Hiver, ilz se retirent trois ou quatre
mois de l'année dedans les bois où ilz font de
petites maisons de palmites pour se tenir à cou-
uer, & vivent là de gland, de poisson qu'ilz pe-
chent, d'huîtres, de cerfs, poules d'Inde, & au-
res animaux qu'ilz prennent.

Enpis qu'ilz ont des villes & maisons, ou
tribunes, de pais bien enoüe meure cœci entre
l'auxerçions. Quant aux villes ce sont multi-
tude de cabannes faites les vnes en pyramides,
les autres en forme de volée, les autres comme
des bertaux de jardin, environnées comme de
hautes pallissades d'arbres joints l'un auprès de
l'autre, ainsi que l'ay representé la ville de Sa-
delap en ma Charte de la grãde riviere de Ca-
nada. Au surplus ne se faut étonner de cette face
de ville qui pourroit sçbler cheuueu que les
M'elles de nos oëes vie ne s'ôt pas mieux fermées.

F i i diu

Les anciens Lacedemoniens ne vouloit point d'autres murailles que leur courage & valeur.

Origine des villes. Avant le Deluge Cain edifia vne ville qu'il nomma *Erem*, mais il sembloit l'ire de Dieu qui le poursuivoit, & avoit perdu toute affection. Les hommes n'avoient que des cabannes & pavilions, comme il est écrit de Iabal fils de Hada, qu'il fut pere des habitans de tabernacles, & des pasteurs. Apres le Deluge on edifia la tour de Babel, mais ce fut folie. Tacite décrivit les usages des Allemans, dit que de son temps ils n'avoient aucun usage ni de chaux, ni de tuilles. Les Bretons Anglois encore moins. Noz Gaulois étoient alors des plusieurs siècles civilisez. Mais si furent-ils long temps au commencement sans autres habitations que de cabannes : & le premier Roy Gaullois qui batit villes & maisons fut *Magus* lequel succeda à son pere le sage *Samethus* trois cens ans après le deluge, huit ans apres la natiuité d'Abraham, & le cinquante-vnieme du regne de *Néus*, ce dit Berose Chaldeen. Et nonobstant qu'ils eussent des edifices ils couchoit neanmoins à terre sur des peaux comme oz Sauvages. Et comme on impose anciennement des noms qui contenoient les qualitez & gestes des personnes, *Magus* fut ainsi appellé, pource qu'il fut le premier edificateur. Car en langue Scythique & Armenique (d'où sont venus les Gaullois peu après le Deluge) & en langue antique Gaulloise *Magus* signifie Edificateur, dit le même auteur, & l'a fort bien remarqué Iehan Annias de Viterbe: d'où viennent noz noms de villes *Reims* & *Neu-magus*.

Magus.

nommez. Ainsi *Samothe* signifie Sage, & les
 deux Philosophes Gaulois furent (avant les
 Grecs) appellez *Samotheens*, comme rap-
 porte *Diogenes Laërtius*, lequel confesse que
 la Philosophie a commençé par ceux que la Va-
 rui Gregois a appellé *Barbares*.

*Philosophes
 Gaulois.
 Orig. Latr
 au commen-
 cement des
 vies des
 Philosophes.
 Livre de
 Sauvages.*

J'ajouteray ici pour exercice de nos Sauva-
 ges le jeu de hazard, à quoy ils s'affectionnent
 de telle façon, que quelquefois ils jettent tout
 ce qu'ils ont, jusques à leurs femmes: & *La-
 que* *Quartier* écrit le même de ceux de *Canada*
 au temps qu'il y fut. Vray est que quant aux
 femmes jouées la délivrance n'en est pas aisée,
 & se moquent volontiers du gaigneur en le
 montrant au doigt. Or quant à leur manière de
 jeu le n'en puis distinctement parler. Car étant
 jadis en pensant point à écrire ceci, je n'y ay
 ny pris garde. Ils mettent quelque nombre de
 bois colorés & peints d'un côté, dans un
 plat: & ayans étendu une peau contre terre,
 jettent là dessus, frappans du plat sur cette
 peau, & par ce moyen les sèves sautent en
 l'air, & ne tombent pas toutes de la part qu'el-
 les sont colorées, & en cela gie le hazard: & se-
 lon la rencontre ils ont certains nombres de
 noix de jones qu'ils distribuent au gaigneur
 pour faire le compte.



CHAP. XVII.

Des Exercices des femmes.

LA femme dès le commencement a été baillée à l'homme non seulement pour l'aider & assister, mais aussi pour être le receptacle de la generation. Le premier exercice donc que le loi veut donner après qu'elle est mariée, c'est de faire des beaux enfans, & assister son mary en cet œuvre; car ceci est la fin de mariage: Et pour-ce fort bien & à propos est elle appellée *מְשֵׁבֶת* en Hebreu, c'est à dire *persée*, pour-ce qu'il faut qu'elle soit persée si elle veut imiter la Terre hôte comme mere, laquelle au renouveau desirant de produire des fruits, ouvre son sein pour recevoir les pluies & conçoit que le ciel verse dessus elle. Or je trouve que cet exercice sera fort regretté ceux qui voudront habiter la Nouvelle France, pour y produire force creatures qui chantent les louanges de Dieu. Il y a de la terre assez pour les nourrir, moyennant qu'ils veulent travailler: & ne sera leur condition si miserable qu'elle est à plusieurs pardeça, qui cherchent à s'occuper, & ne trouvent point: & ont qu'ils trouvent, bien souvent leur travail est ingrat. Mais là, celui qui voudra prendre plaisir, & comme se joüer d'un doux travail, il se verra affecté de vivre sans servitude, & que ses talens

*Femme qui
dit persée.*

firoit mieux que lui. Voilà donc le premier exercice de la femme que de travailler à la génération, qui est un œuvre si beau & si méritoire, que le grand Apôtre saint Paul, pour consoler sa sœur de sa peine & de ses douleurs, a dit, *que la femme sera sauvée par la génération des enfans*, 1. Tim. 2. vers. 15. *Salvabit illas generatio* *des dévotement en (oy, & dilectum, & sanctificationem*, vers. 15. *Salvabit illas generatio* *autem sicut, c'est à dire, si elle les instruit en telle sorte qu'on reconnoisse la piété de la mère par la bonne nourriture des enfans.*

Ce premier & principal article devoit, venant aux autres. Nos femmes Sauvages après avoir produit les fruits de cet exercice, par lequel elle pratique une (sans loy) ce qui est commandé en la loy de Moïse touchant la purification. Car elles se cabannent à part de leur connaissance de leurs maris de terre, voisinant six semaines pendant lesquels néanmoins elles ne laissent d'aller deçà & delà où elles ont affaire, portant leurs enfans avec elles, & en prenant le soin.

Il y dit au chapitre de la Tabagie qu'entre les Sauvages les femmes ne sont point en si bonne condition qu'anciennement entre les Gaulois & Allemands. Car (au rapport même de Jacques Quartier) elles travaillent plus que les hommes, dit-il, soit en la pecherie, soit au labour, ou autre chose. Et neantmoins elles ne sont point forcées, ni tourmentées, mais elles sont libères en leurs Tabagies, ni en leurs conversations, & pour les œuvres serviles, à fruit de servitude. S'il y a quelque châtie morte, elles la vont dépeuiller & querir, y entrent trois lieues, &

Levi. 12.
Purificatio.

font qu'elles la trouvent à la seule circonstance du lieu qui leur sera représenté de paroles. Ceux qui ont des prisonniers les employent aussi à cela, & autres labours, comme à aller quérir du bois avec leurs femmes: qui est une folie à eux d'aller quérir du bois sec & pourri bien loin pour eux chauffer, en cores qu'ilz soient en pleine forêt. Vray est qu'ilz se fachent de la famine, ce qui peut être cause de cela.

Pour ce qui est de leurs menus exercices quand l'Hiver vient elles preparent ce qui est nécessaire pour s'opposer à ce rigoureux adversaire, & font des Nartes de jonc dont elles garnissent leurs cabannes, & d'autres pour s'allonger dessus, le tout fait proprement, mêmes busles des couleurs à leurs joncs elles y font des compartimens d'ouvrages semblables à ceux de nos jardiniers, avec telle mesure, qu'il n'y a que le dire. Et d'autant qu'il faut aussi venir le coup elles conroyent & addoçoient des peaux de Castors, d'Ellans, & autres, aussi bien qu'on scauroit faire ici. Si elles sont peuses, elles toudent plusieurs ensemble, & font des nartesaux, manches, bas de chausses, & fouliers, & toutes lesquelles choses elles font des ouvrages qui ont fort bonne grace. Item elles font des Paniers de joncs, & de racines, pour mesurer leurs necessitez, du blé, des fèves, des pois, du chair, du poisson, & autres. Des hottes aussi cuir, sur lesquelles elles font des ouvrages dignes d'admiration avec du poil de Port-épice coloré de rouge, noir, blanc, & bleu, qui sont les couleurs qu'elles font, si vives, que les admet

Nartes,

Ouvrages
mes de
joncs.

Paniers.

Hottes.

Fouliers.

semblent point en approcher, Elles s'exercent
 aussi à faire des écuelles d'écorces pour boire, & ^{Esquies}
 faire leurs viandes, qui sont fort belles selon
 le pays. Item les écharpes, carquans, & bras-
 lets qu'elles & les hommes portent (lesquels
 s'appellent *Maschia*) sont de leurs ouvrages. *Maschia*
 Quand il faut dépouiller des arbres sur le Prin-
 temps, ou l'Été, pour de l'écorce couvrir leurs
 cabans, ce sont elles qui font cela; comme
 aussi elles travaillent à l'œuvre des Canots & ^{Canoes}
 pour bateaux quand il en faut faire: & au la-
 bouage de la terre es pais où ils s'y addonnent:
 en quoy elles prennent plus de peine que les
 hommes, lesquels treuvent du Gentil-homme,
 & ne peuvent qu'à la chasse ou à la guerre. Et
 subsistant leurs travaux encesayment elles
 communement leurs maris plus que deça. Car
 on n'en voit point entre-elles qui se remarient
 si le bonbeau d'iceux, c'est à dire ^{Amour de} ^{l'homme}
 n'est leur deccet, ains attendent vn long temps.
 Si l'un a esté tué elles ne mangeront point de
 pain, ny ne convoleront à secondes nocces
 si elles n'en ayent veu la vengeance faite: té-
 moynage de vraye amitié (qui se trouve rare-
 ment entre nous) & de pudicité tout ensemble.
 Mais viens il peu souuent qu'ils ayent des di-
 uices, que volontaires. Et s'ils étoient Chrés-
 tiens ce seroient des familles entre lesquelles
 on se plaindroit & demeureroit, comme il est
 au fait qu'il soit pour avoir vn parfait repos
 & sagement ce n'est que tourment & tribu-
 lion que le Mariage. Ce que les Hebreux
 des Speculateurs & perquisiteurs es choses

*De la chry-
sostome sur
les noms de
l'homme &
de la femme.
Aben
Heracl sur
le ch. 2. des
Ezechiel.
Ezechiel.
vers. 17.*

sainces, par vne subtile animadversion enu fort bien remarqué, disant Aben Heracl qu'au nom de l'homme est Esh, & de la femme est Eshah, le nom de Dieu est Eshah, Seigneur, est conuenus Et si on ôte les deux lettres qui sont en nom de Dieu, il y demeure à ces deux mots Esh & Eshah, qui signifient seu & seu, c'est à dire que Dieu dit, ce n'est qu'angoisse, tribulation, amertume & douleur.

CHAP. XVIII.

De la Civilité.

*Matth. 23.
vers. 2.*



Le ne faut attendre de nos Sauvages cette civilité que les Scribes & Pharisiens requeroient es Disciples de nostre Seigneur. Aussi leur curiosité trop grande leur fit faire vne réponse digne d'eux. Car ils avoient introduit des ceremonies & coutumes en la Religion, qui repugnoient au commandement de Dieu, lesquelles ils vouloient étroitement observer, enseignant l'impierie sous le nom de pieté. Car si vn mauvais enfant bailloit au monde ce qui appartenoit à son pere, on à sa mere, ils insultoient (pour tirer ce profit) contre le commandement de Dieu, qui a sur toutes choses commandé aux enfans l'obeissance & respect envers ceux qui les ont mis au monde, qui sont l'image de Dieu, lequel n'a que faire de biens, & n'a point agreable l'oblation que

est faite du bien d'aucun. Or cette civilisé dont ^{Divers} parle l'Évangile, regardoit le lavement des ^{bras pour} mains, lequel nôtre Seigneur ne blâme point ^{les actions} ^{de l'ind'au-} ^{ral.} pour tant qu'à faute de l'avoir gardé ils en faisoient un gros péché.

En ces manières de civilitez ie n'ay de quoy louer nos Sauvages, car ils ne se lavent point es repas s'ils ne sont exorbitamment sales: & n'aynt ^{Sauvage.} aucun usage de linge, quand ils ont les mains grasses ils sont contraincts de les toucher à leurs cheveux, ou aux poils de leurs chiens. De profiter échois les mauvais vents de l'estomach, ils n'en font difficultéz parmi le repas: comme ne font par deçà plusieurs Allemans & autres.

N'ayans les artifices de menuiserie, ils dînent sur la grande table du monde, étendant une peau où ils veulent manger, & sont assis en terre. Les Turcs en font de même. Nos vieux ^{Turcs.} Gaulois n'étoient pas mieux, lesquels Diodore ^{Gaulois.} dit avoir fait pareille chose, étendant à terre des peaux de chiens, ou de loups, sur lesquelles ils devoient & soupoient, se faisant servir par des jeunes garçons. Les Allemans encore plus rudement. Car ils n'avoient pas tant de délicatesse que nôtre nation, laquelle César dit avoir l'usage de mille choses par le moyé des navigateurs de mer, dont ils accommodoient les peuples frontiers des Allemônes, qui tenoient un peu de civilisé, & pl^s d'humanité que les autres de leur nation, par la communication des nôtres.

Quant aux carcasses qu'ils se font les uns aux autres arrivans de loin, le recir en est fort sommaire. Car plusieurs fois nous avons veu arriver

Saluages
arrivans au
quelque
lieu.

des Sauvages forains au Port-Royal, lesquels descendus à terre, sans discours s'en alloient droit à la cabanne de Mandreux, là où ils s'asseoient, & se mettoient à petuner, & après avoir bien petuné, bailloient le petunoir au plus apparent, & delà consecutivement aux autres puis au bout de demie heure commençoient à parler. Quand ils arrivoient chez nous, la salutation estoit *Ha, ha, ha*, & ainsi font ordinairement : Mais de faire des reverences & battemains, ilz ne se conoissent point à cela, sans quelques particularités qui s'efforcent de se conformer à nous, & ne nous venoient gueres voir sans chapeau, afin de nous saluer par une. *Dis plus solennelle.*

Salutations
des Sam-
oyes.

Les Floridiens ne font aucune entreprisé, qu'ilz n'assemblent par plusieurs fois leur Conseil : & en ces assemblees ilz se saluent quand ils arrivent. Le *Parasolla* (que l'Indoienne appelle Roy) se met seul sur un siege qui est plus haut que les autres : là où les uns après les autres le viennent saluer, & commencent les plus anciens leur salut, haussans les deux mains par deux fois à la hauteur de leur visage, disans *Ha, ha, ha, ha, ha*, & les autres répondent *Ha, ha*. En tel-lesient chacun sur des sieges qui sont tout à l'en-
tour de la maison du Conseil.

Salutations
des Flori-
diens.

Or soit que la salutation *Ha, ha* signifie quel-
que chose, ou non (car ie n'y voy aucune signi-
fication particulière) c'est toutefois une saluta-
tion de joye, & la seule voix *Ha, ha*, ne se peut
faire que ce ne soit quasi en riant, témoignage
par là qu'ilz sont joyeux de voir leurs amis. *La*
Gir

Grecs n'ont jamais eu autre chose en leurs salu-
 ations qu'un témoignage de joye avec leur
χαίρει, qui signifie, *χαίρει* *χαίρει* : ce que Platon
 ne trouvant bon étoit d'avis qu'il vaudroit
 mieux dire *εὐχαίρει*, *εὐχαίρει* sage. Les Latins ont
 en leur *Ave*, qui est un souhait de bon-heur:
 quelquefois aussi *Salve*, qui est un desir de santé
 à celui qu'on salue & ne sçay à quel propos on
 use à souvenr ce mot parmi nos prieres. Les
 Hebreux avoient le Verbe *שָׁלוֹם* *Shalom*, qui
 est un mot de paix & de salut. Suivant quoy
 notre Sauveur commanda à ses Apôtres de sa-
 luer les maisons où ils entroient, c'est à dire
 (selon l'interprétation de la version ordinaire)
 de leur annoncer la paix: laquelle salutation de
 paix étoit dès les premiers siècles parmi le peu-
 ple de Dieu. Car il est écrit que Jerro beau-
 pere de Moÿse venant se joindre avec lui des
 prières que Dieu lui avoit fait & à son peuple
 par la délivrance du pais d'Egypte, *Moÿse sortit* *Exod. 18.*
en-tendant de son beau-pere, & l'étant parvenu, le *vers. 7.*
salua: & se saluèrent l'un l'autre en paroles de paix.
 Nous autres disons *Dieu vous garde*, *Dieu vous*
donne le bon jour. Item *Le bon jour*. Toutefois il
 y en a plusieurs qui ignoramment disent, *Je*
vous donne le bon jour, le bon soir: Façon de parler
 qui seroit mieux faite par desir & priere à Dieu
 que cela soit. Les Anges ont quelquefois salué *Jesús*
 les hommes, comme celui qui dit à Gedeon: *vers. 12.*
Pro-fert & vallans venant, le Seigneur est avec toy.
 Et celui qui dit à la Vierge mere de notre Sau-
 veur: *Item te soit plains de grace, le Seigneur est avec* *Luce. 1. vers.*
 17. Mais Dieu ne salue personne: car c'est à

lui donner le salut, non point à le souhaiter par priere.

Les Payens avoient encore vne civilité de saluer ceux qui étoient odieux, laquelle nous avés receuë d'eux. *Et l'Empereur Robert donna le plus triste du monde (ce dit Plin) vœux et qu'on le saluât co-étroitement, eurent qu'il fut en exil, &c. Tous ces ceremonies & usages (dit le même) ont vœux de l'opinion de ceux qui estoient les Dieux offrir à ses affaires. De ces paroles se peut aisément conjecturer que les salutations des Payens étoient prieres de vœux de santé, ou autre bonheur, qu'ils faisoient aux Dieux.*

Et comme ils faisoient telles choses aux rencontres, aussi avoient-ils le mot *Salve* (parlez vous bien : soyez sain) à la departie : même en lettres missives, lesquelles aussi ils commençoient souvent par ces mots : *Si vobis vobis parit, dico, valeat vos bene, et me parit bene.* Mais Seule que de que cette bonne coutume faillit de son temps comme entre nous, c'est aujourd'hui écrit en villageois de mettre au bout d'une lettre missive, *Je prie Dieu qu'il vous tienne en santé* qui étoit vne façon sainte & Chrétienne par le passé. Au lieu de ce *Vale*, qui se trouve souvent en l'Ecriture sainte, nous disons en nôtre langage, *Adieu*, desirans non seulement santé à nôtre salut, mais aussi que Dieu soit sa garde.

Les Chinois (qui sur tous les peuples du monde sont cérémonieux) n'ont aucun mot significatif en leurs salutations, disans seulement *Tchiou*, à la rencontre, qui ne signifie rien : ainsi est le mot de civilité. Et côme la robe légut à long

*Salutations
en grecques
Plin. lib.
2. chap. 2.*

*Antoine
Figuier de
commodité
leure 159.
faut, 159.
278. 15.*

*Salutations
des Chinois.*

marches, est leur vêtement ordinaire; ayans les bras croisés dans icelles, ils les haussent & baissent seulement, en disant leur *Yes, yes*, sans accolade ny baiser, ou inclination de tête.

Or nos Sauvages n'ont aucune salutation pour la départie, sinon l'Adieu qu'ils ont appris de nous. Mais encore ont ils l'usage du baiser soit en l'absence de l'amour, soit à l'arrivée, ou au partir de quelque lieu, soit à céder l'honneur par l'inférieur au supérieur, côme c'étoit la coutume des siècles passiez, ainsi que nous le voyons en l'histoire de la Genèse, où le Roy Pharaon dit à Joseph: *Je t'embrasse ma maison, & tout mon peuple te baisera* Genes 41. vers. 40. Psal. 135. *le salut.* Et au Psalmiste deuxième: *Baisez le Roi* Ps. 132. *avant qu'il se le couronne, &c.* qui est une façon d'hommage gardée même envers nos Rois, cômme on obtient le surnom de Tuteur en son Recueil de maximes de France. Le même se remarque en l'histoire de la passio où le traître Judas baïsa, son maître nôtredamevent en signe d'honneur. Ce qui a été ainsi envers plusieurs Empereurs Romains, cômme on peut voir es Memoires de Grégoire, Ammian Marcellin, & au Panegyric de Trajan, où est remarqué que Maximin le jeune n'est superbe des salutations, donnant les mains à baiser, & permettant qu'on luy baïsat les pieds, & permettant qu'on luy baïsat les pieds. Ce que Maximin l'ainé n'avoit voulu souffrir, disant: *Je les donne* à qui veut. *à qui veut de franches esclaves* ne baïse les pieds. Car il n'y avoit que les esclaves qui fissent cette submission. Et à ce propos Salvastien Evêque de Marseille écrivant à Hypatius: *Je ne puis (dit-il) à cause de son absence, baiser des* esclaves.

*lèves les pieds de tes pères & mere, baise-les au moins par
desir & prieres comme esclave : baise-leur les mains
comme nourrisseur : baise-leur la bouche comme fils.*

*Tertull. au
Traict de
l'Idolatrie.*

Tertullian grand censeur des abus met entre
les actes d'idolatrie beaucoup de choses min-
dres que tels baise-piés, disant que *c'est idolatrie
tout ce qui s'élève entre la mesure de l'honneur hu-
main à la ressemblance de la hauteur divine. Car ceste*
(ajoute-il) *l'inclination de la teste n'est point due
à la chair, ni au sang, mais à Dieu seul.* Plusieurs
Princes d'aujourd'hui se font servir à genou.
Mais le grand Seigneur Empereur des Turcs
ne soufrite point d'agenouillemens devant
soy, disant qu'il faut laisser ce devoir à Dieu,
auquel on ne peut réder d'avantage sans se con-
tenter d'une humble submission de tête, la main
à la poitrine. Ce qui étoit l'adoration de la Bi-
ble, quand on faisoit la reverence au Roy, ou le
Roy la faisoit à autrui : ainsi qu'il est escri-
t de Salomon qu'il adora sa mere Berisabée.

*1. des Rois.
2. vers. 19.*

Mais je laisse ceci pour revenir à nos baise-
salutatoires, dequels les Payens anciens vsoient
aussi bien à la departie, comme à l'arrivée, ainsi
que nous pouvons recueillir de Suetone en la
vie de Neron, là où il dit que *se arrivant, si l'on
alloit, si ne daignoit onq donner un baiser à aucun.* Ce
est aussi une coutume fort ancienne & authen-
tice par la Nature de se baiser entre les amou-
reux, dequoy même sont mention les loix he-
braïques. Mais nos Sauvages étoient, le plus
braveux avant la venue des François en leur
contrées: car ilz n'avoient l'usage de ce doi-

*Sueton. de
Nerone.
19. 17.*

*1. 2. à pas-
s. C. D. de
mor. 200.
sup.*

ciel que succout les amans sur les levres de leurs maîtresses, quand ils se mettent à coloniser & préparer la Nature à rendre les offrandes de l'amour sur l'autel de Cypris. Neanmoins s'il faut conclurre ce discours par son commencement, ils sont loüables en l'obeissance qu'ils rendent aux peres & aux meres, aux commandemens dequels ils obeissent, les nourissent en leur vieillesse, & les defendent contre leurs ennemis. Et ici (chose malheureuse) on voit souvent des procès des enfans contre les peres : on voit des livres publics. *De la passion parentelle*, sur ce que les enfans se déroberent de leur obeissance. Acte indigne d'enfans Chrétiens, auxquels on peut approprier le propos de *Florus Bernardus* recité en *Trois Livres*, *lib. 1. Dist. 1.* disant que *Nulle plus bonne conissance de cause & cupidité ne peut être que celle d'entre le pere & le fil, dont les differens se peuvent voider à peu de paroles. S'il n'obey à son pere, sans aucune doute malheur lui advendra.* Et la parole de Dieu qui foudroye, *Deut. 17. dit : Maudit celui qui a' honore son pere & sa mere, & tout le peuple dira, Amen.*

CHAP. XIX.

Des Vertus & Vices des Sauvages.

LA Vertu, comme la Sagesse, ne laisse pas de loger sous un vil habit. Les nations Sentimentales ont été les dernières civilisées. Et neanmoins avant cette civilisé elles ont fait de

*deff. 6.
Ioh. ch. 23.*

*Ancien
Gaulois le
mort sans
peur.
Quoy-
qu'on
appelle Sau-
vages crai-
gneux.*

*Mediocrité
Sauvages
sans vindi-
catifs.*

grandes choses. Nos Sauvages, quoy que nuds, ne laissent d'avoir les Vertus qui se trou- vent es hommes civilisés. Car *En charius* (dit Aristote) *dés sa naissance les en sèy les principes & semences des Vertus.* Prenant donc les quatre Vertus par leurs chefs, nous trouverons qu'ils en participent beaucoup. Car premièrement pour ce qui est de la Force & du Courage, ils en ont autant que pas vne nation des Sauvages (le parle de nos Saurinois, & leurs allies) de maniere que dix d'entre eux se hazarderont toujours contre vingt Armouchiquois: non qu'ils soient de tout sans crainte (chose que le sus-allegué Aristote en ses Ethiques reproche aux anciens Celtes-Gaullois, qui ne craignoient rien, ny les mouvemens de la terre, ni les tempétes de la mer, disant que cela est le propre d'un étourdi) mais avec le courage qu'ils ont, ils estiment que la prudence leur donne beaucoup d'avantage. Ils craignent donc: mais c'est ce que tous les hommes sages craignent, qui est la mort, laquelle est terrible & redoutable, comme celle qui rasle tout où elle passe. Ils craignent le deshonneur & le reproche, mais cette crainte est cousine germaine de la Vertu. Ils sont excités à bien faire par l'honneur, d'autant que celui en tre eux est toujours honoré, & s'aquiert du renom, qui a fait quel- que bel exploit. Ayés ces choses à eux propres, ils sont en la Mediocrité, qui est le lieu de la Vertu. Vn point rend en eux cette Vertu de Force & Courage, imparfaite: qu'ils sont trop vindicatifs, & en cela moquent leur Souverain

convenement, ce qui dégénere à la brutalité. Mais ils ne sont seuls : car toutes ces nations tant qu'elles se peuvent étendre d'un pôle à l'autre, sont frappées de ce coït. La seule religion Chrétienne les peut faire venir à la raison, comme elle fait aucunement entre nous (je dy aucunement, pour ce que nous avons des hommes fort imparfaits aussi bien que les Sauvages) & en la Chrétienté est ce bien que deux Roys se guerroyans, il y a un Pere commun, qui (quasi semblable en ce regard aux anciens Fecialiens de Rome) met la pais entre eux, & compose le différend, s'il y a moyen, ne permettant qu'on en vienne aux mains, sinon quand tout est desespéré : Celni que je veux dire est le grand Evêque de Rome dispensateur des secrets de Dieu, lequel en mox jours nous a procuré le bénéfice de la pais de laquelle heureusement nous jouissons, traitée à Vervin lieu de ma naissance, où elle (après icelle conclüe & arrêtée) deus adiens de graces en forme de Panegyrique à Monsieur le Legat Alexandre de Médicis Cardinal de Florence, depuis Pape Leon XI. imprimées à Paris.

La Temperance est vns autre vertu consistant en la Modicité des choses qui concernent la volupté du corps : car pour ce qui regarde l'esprit celui n'est point appelé temperant ou intemperant, qui est poussé d'ambition, ou de desir d'apprendre, ou qui passe les journées à baguender. Et pour ce qui est du corporel la temperance, ou intemperance, ne vient point à toutes choses qui pourroient être sujettes à

noir sens, si ce n'est par accident: comme à vye couleur, à vn pointille, l'ém à des Beux & bonnes odeurs: item à des chansons & auditions de harangues, ou comedies: mais bien à ce qui est sujet à l'attouchement, & à ce que l'odorat recherche par des artifices, comme au boire & manger, aux parfums, à l'acte Venerien, au jeu de paume, à la lusse, à la course, & semblables. Or toutes ces choses dependent de la volenti. Ce qu'estant, c'est à faire à l'homme à sçavoir commander à son appetit.

Noz Sauvages n'ont point toutes les qualitez requises à la perfection de cette Vertu. Car pour les viandes il faut confesser leur intemperance quand ils ont de quoy, & mangent perpetuellement iusques à se lever la nuit pour fous Tabagie. Mais attendu que pardeça plusieurs sont auct vicieux qu'eux, ie ne leur veus point être rigoureux censent. Quant aux autres adité il n'y a rien plus à reprendre en eux qu'en nous: voire ie diray que moins, en ce qui est de l'acte Venerien, auquel ils sont peu addonnez: les toutefois comprendre ici ceux de la Floride & pais plus chauds, dequels nous avons parlé ci-dessus.

La Liberalité est vne vertu auant louable comme l'avarice & la Prodigalité ses collatéraux sont blamables. Elle consiste à donner & recevoir, mais plutot à donner en temps & lieu, & par occasion, sans excès. Cette vertu est propre & bien-seante aux grans, qui sont comme dispensateurs des biens de la terre, que Dieu mis entre leurs mains pour en vser liberalité,

Guerre de
1678.

Et de la
1678.

Liberalité.

c'est à dire en flarger à celui qui n'en a point : ne point être excessif en dépense non nécessaire, ny trop retenu là où il faut montrer de la magnificence.

Nos Sauvages sont loüables en l'exercice de cette Vertu, selon leur pauvreté. Car comme nous avons quelquefois dit, quand ilz se visitent les uns les autres ilz se font des présents mutuels. Et quand il arrive vers eux quelque *Sage* ou François ilz luy font de même, jettans à ses pieds quelque paquet de Castors, ou autre pelotonne, qui sont toutes leurs richesses. Et firent un jour au lieu de Poverincourt, mais il ne les pria point à son usage, ains les mit au magasin du lieu de Mâts, pour ne contrevenir au privilège à luy donné. Cette façon de faire dédités Sauvages ne provient que d'une ame liberale, & qu'ilz quelque chose de bon. Et quoy qu'ilz soyent bien aises quand on leur rend la pareille, à ce qu'ilz commencent la chance, & se mettent en hazard de perdre leur marchandise. Et puis, qui est-ce d'entre nous qui fait plus qu'eux, c'est à dire, qui donne si ce n'est en intention de recevoir. Le Poëte dit,

Nemo sine gratis perdere vellet apte.

Il n'y a personne qui donne à perte. Si un grâd donne à un petit, c'est pour en tirer du service, & même ce qui se donne aux pauvres, c'est pour recevoir le concuple, selon la promesse de l'Evangile. Et pour montrer la galantise de nos Sages Sauvages, ilz ne marchandent point volontiers, & se contentent de ce qu'on leur baille honnestement, ne prians & blâmés les façons de faire

de nos mercadens qui barguignoient vne cheue
pour marchander vne peau de Castor: com-
me ie vi éstant à la riuere Saint-Iehan, dont j'ay
parlé ci-dessus, qu'ils appelloiét Cheualier jea-
ne Marchant de Saint-Malo, *Mercatoris*, qui est
mot d'injure entre eux emprunté des Balques,
signifiant comme vn racque-de-narze. Mais ils
n'ont rien que d'honnête & liberal en manien
de permutation. Et voyans les façons de fais
fordides de quelques vns des nôtres, ils deman-
doient quelquefois qu'est-ce qu'ils venoient
chercher en leur pais, disans qu'ils ne vous
point au nôtre: & que puis que nous sommes
plus riches qu'eux nous leur deuions bailler
liberalement ce que nous auons.

De cette vertu nait en eux vne Magnificence,
laquelle ne peut paraitre, & dementie cachée,
mais ils ne laissent d'en être éguillonnés, faisant
tout ce qu'ils peuvent pour recevoir leurs amis
quand ils les viennent voir. Et vouloit bien sé-
bastes qu'on luy fit l'honneur de tirer nôtre ca-
non quand il arriuoit, pource qu'il voyoit qu'on
faisoit cela aux Capitaines François en tel cas
disant que cela luy étoit deu puis qu'il étoit
Sapienter. Et quand les confreres le venoient voir
il n'étoit pas honteux de venir demander de
vin pour leur faire bonne chere, & moustrer
qu'il auoit du credit.

Ici se peut rapporter l'Hospitalité, de la
quelle toutefois ayant parlé ci-dessus, ie réu-
eray le Lecteur au chapitre de la Tabagie, où
ie leur donne la louange Gaillioise & Française
en ce regard. Vray est qu'il y a quelques endro-

Ci dessus
des. 4. ch.
17.

Magnific.
ca.

Hospitalité.
Ci dessus
chap. 19.

y en a qui sont amis du temps, prennent leur a-
 vantage en la nécessité, comme a été remarqué
 au voyage de Laudonniere. Mais en cela nous
 ne les faisons accuser que nous ne nous accu-
 sions aussi, qui faisons le même. Une chose di-
 gné qui regarde la piété paternelle, que les
 enfans ne sont point si maudits que de mépri-
 ser leurs pere & mere en la vieillesse, ains leur
 pourvoient de chaste, comme les cigognes font
 envers ceux qui les ont engendré. Chose qui est
 à la honte de beaucoup de Chrétiens, qui se fa-
 isent de la trop longue vie de leurs peres &
 meres, bien-souvent les font de posséder devant
 aller coucher, & les laissent nuds.

Ils ont aussi la Mansuetude & Clemence en
 la victoire envers les femmes & petits enfans
 de leurs ennemis, auxquels ils sauvent la vie, mais
 ils demeurent leurs prisonniers pour les servir,
 selon le droit ancien de servitude introduit par
 toutes les nations du monde de deçà, contre la
 liberté naturelle. Mais quant aux hommes d'e-
 de deçà ils ne pardonnent point, ains en tuent tant
 qu'ils en peuvent attraper.

Pour ce qui est de la Justice ils n'ont aucune
 en divine, ni humaine, sinó celle que la Nature
 leur enseigne, qu'il ne faut point offenser au-
 cun. Aussi n'ont-ils gueres de querelles. Et si tel-
 le chose arrive, le *Sagittaire* fait le *Hola*, & fait rai-
 son à celui qui est offensé, baillant quelques
 coups de bâton au seditionier, ou le conduisant à
 son des presens à l'autre pour l'appaiser: qui est
 de petite forme de seigneurie: en ce point de
 justice du premier âge lors que la belle Astrée

*Grands de
procès*

vivoit parmi les hommes. Il n'y a ny procès, ni auditoires entre eux, ainsi que Plinè dit des insulaires de la Taprobane, en quoy il les repete particulièrement heureux de n'être tourmentez de cette graille qui mange aujourd'hui nôtre France, & consume les meilleures familles. Je dis aujourd'hui : car sous les deux premieres familles de nos Roys, & long temps sous la troisième, nous ne sçavons que c'estoit des formalitez de procès, mais depuis que le Cour de Rome est venuë en Avignon nous les avons si bien apprises, que nous y sommes passez maîtres. Nos Sauvages donc n'ont vn petit avantage d'être exemptz de cette vermine. Que si c'est vn de leurs prisonniers qui a échiqué, il est en danger de passer le pas. Car quasi il sera tué personne ne vengera sa mort. C'est la même consideration du monde de deça. On fait peu d'état de la vie & de l'honneur d'un homme qui n'a point de support. Et quant ceux qui sont de condition tant soit peu relevée, il est impossible en France qu'ils puissent éviter les procès car (dit le Proverbe) qui tombe a guerre a. Et me souvient en ce lieu d'un propos fort notable & veritable, que me ditot un tresois Maître Claude Picquart Procureur au Parlement de Paris, qu'en France il faut être matton, ou enclume: il faut ou courtoiser par trais, ou être tourmenté.

*Prophète
sable.*

*Exemple de
justice faite
par les Sau-
vages.*

Retournons à nos Sauvages. Vn jour il y eut vne prisonniere Armouchiquoise, qui avoit été cracher vn prisonnier de son país, & afin de passer chemin elle avoit detobé en la cabane d'

Membertou un fusil (car sans cela ils ne font rien) & une hache. Ce que venu à la cognoissance des Sauvages, ils n'en voulurent point faire la justice près de nous, mais s'en allerent cabaner à quatre ou cinq lieues loin du Port-Royal, où elle fut tuée. Et pour ce que c'étoit une femme, les femmes & filles de nos Sauvages en firent l'exécution. *Kimberlé-oué* jeune fille de dix huit ans bien portée, & belle, lui bailla le premier coup à la gorge, qui fut d'un coup : Une autre fille de même âge d'assez bonne grace, dite *Micembrecht*, continua, Et la fille de *Membertou*, que nous appellions *Membertou-oué-oué*, acheva. Nous leur fimes une

Tout pour
malincent.

grande réprimande de cette cruauté, dont elles étoient tous honneuses, & n'osèrent plus se montrer. Voilà leur forme de Justice.

Une autre-fois un prisonnier & une prisonnière s'en allerent tout-à-fait sans fusil, ni aucune provision de viandes. Ce qui étoit de difficile exécution, pour la longueur du chemin, qui étoit de plus de cent lieues par terre, pour ce qu'il leur convenoit aller en cachette & se

Exécution :
exécutions
dans des
maisons :
qu'ils.

garder de la rencontre de quelques Sauvages. Néanmoins ces pauvres créatures dépouillèrent quelques arbres & firent un petit bateau d'écorce, dans lequel ils traversèrent la Baye Française, qui est large de dix ou douze lieues, & gagnèrent l'autre terre opposée au Port-Royal, d'où ils se sauverent en leur pays des Arnauchiquois.

J'ay dit en quelque endroit qu'ils ne font la chasse qu'à l'air de la Chasse, & de la Pêche.

*Sauvages à
quoy d'au-
gers de pa-
reilles.*

rie, ayans aussi le travail de la Mer : pacifique à tout autre exercice de peine, cōme aux bo-
rains, & à nos mestiers mechaniques : même à
moudre, du blé pour leur vûage. Car quelque-
fois ils le feront plustot bouillir en grains, que
de le moudre à force de bras. Neanmoins si on
feront-ils pas inutiles : car il y aura moyen de les
occuper à ce à quoy leur nature se porte, sans la
forcer : comme faisoient jadis les Lacédemoniens
à la jeunesse de leur Republique. Quant
aux enfans n'ayés point encore pris de pl, il se-
ra plus aisé de les arrêter à la maison & les occu-
per à ce qu'ils voudra. Quoy que ce soit la Chas-
se n'est pas mauvaise, ni la Pecherie. Voyons
donc de quelle façon ils s'y comportent.

CHAP. XX.

La Chasse.

*Genf. 1.
Presq. 9.*

Les y avant le peché avoit deux
pour nourritures à l'homme tout
herbe de la terre portant semence,
& tout a bec ayant en soy fruit d'a-
bec portant semence : sans qu'il soit permis de
repandre le sang des bêtes : & neanmoins après
le bannissement du jardin de plaisir, le travail
ordonné pour la peine dudit peché requit une
plus forte nourriture & plus substantielle que
la précédente. Ainsi l'homme plein de char-
nalisé s'accoutuma à la nourriture de la chair,
& apprivoilà des bestiaux en quantité pour

lui servir à cet effect: quoy que quelques uns
ayent voulu dire qu'avant le Deluge ne s'es-
toit point mangé de chair: car en vain Abel

est-il esté pasteur, & le bal pere des pasteurs.
Mais après le Deluge l'alliance de Dieu se re-
noüant avec l'homme: La crainte & frayeur de
vous (dit le Seigneur) fut sur tous bêtes de la ter-
re, & sur tous oyseaux des cieux, avec tout ce qui se
meut sur la terre, & toutes bestes de la mer: ils
vous font trembler comme aux autres. Tout ce qui se meut
quant vous sera pour viande. Sur ce privilege

voici le droit de la Chasse formé: droit le plus
roble de tous les droits qui soyent en l'usage de
l'homme, puis que Dieu en est l'auteur. Et pour
cette cause ne se faut émerveiller si les Roys &
les Noblesse se le sont réservé par une raison
bien concluante, que s'ils commandent aux hom-
mes, à trop meilleure raison peuvent-ils com-
mander aux bêtes. Et s'ils ont l'administration
de la justice pour juger les mal-faiteurs, dom-
ter les rebelles, & amener à la société humaine
les hommes farouches & sauvages: A beaucoup
meilleure raison l'auront-ils pour faire le même
avec les animaux de l'air, des champs, & des
campagnes. Quant à ceux de la mer nous en

parlerons en autre lieu. Et puis que les Rois ont
esté du commencement eleux par les peuples
pour les garder & defendre de leurs ennemis

est qu'ils sont aux manoeuvres, & faire la guerre
estant que besoin est pour la réparation de l'un-
vers & réparation de ce qui a esté usurpé, ou ra-
pillé est bien-seant & raisonnable que soit eux que
la Noblesse qui les assiste & sert en ces choses,

Genesi. 4.
Pov. 4. 10.
Genesi. 9.
Pov. 25.

Origine de
droit de
Chasse.
Parquoy
appartient
aux Rois,
or à leur
Noblesse.

A quelle
fin les Rois
ont été
establis.

HISTOIRE

ayent l'exercice de la Chasse, qui est une image de la guerre, afin de se degourdir l'esprit, & être toujours à l'erte prêt à monter à cheval, aller au-devant de l'ennemi, lui faire des embûches, l'assailir, lui donner la chasse, lui marcher sur le ventre. Il y a un autre & premier but de la Chasse, c'est la nourriture de l'homme, à quoy elle est destinée, comme se reconoit par le passage de l'Ecriture allegué ci-dessus: voire di-je, tellement destinée qu'en la langue hébreu ce n'est qu'un même mot *ציד* *Tsid*, pour signifier Chasse (ou Venaison) & viande: comme cent passages certni-ci du Psaume CXXXII. là où nôtre Dieu ayant eleu Sion pour son habitation & repos perpétuel, il lui promet qu'il benira abondamment ses vivres, & relâchera de pain ses souffreteux. Auquel passage saint Hierome dit *Prophetas* ce que les autres translateurs appellent *Proph.* mieux à propos que *Ps.* en la version commune, *Prophetas cum benedictis benedictis*, qui est un error des Ecrivains, lesquels ont mis *ציד* *Tsid* au lieu de *צדק* *Tsid*.

La Chasse donc ayant été pètruyée à l'homme par un privilege celeste, les Sauvages par tous les Indes Occidentales s'y exercent sans distinction de personnes, n'ayans aussi ce bel ordre établi pardeça, par lequel les vns sont nés pour le gouvernement du peuple & la defense du pais, les autres pour l'exercice des arts & l'instruction de la terre, de maniere que par cette belle économie cha cun vit en assurance.

(Cette Chasse se fait entr'eux principalement

Premiere
su de la
Chasse.

Psal. 132.
vers. 17.

Interpreta-
tion.

[116]

l'hiver. Car tout le Printemps & l'Été & partie de l'Automne ayans du poisson abondamment pour eux & leurs amis, sans se donner de la peine, ils ne cherchent guères autre nourriture.

Mais sur l'arriver lors que le poisson se retire sentant le froid, ils quittent les rives de mer, & se cabatent dans les bois là où ils sçavent qu'il y a de la proyece qui se fait jusques aux lieux qui avoient le Tropique de Cancer. Es païs où il y a des Galions, comme par toute la grande riviere de Canada, & sur les côtes de l'Océan jusques au païs des Amouchiquois, ils hivernent sur les rives des lacs, pour la capture de dits Caribons, dont nous parlerons à son tour, mais presently nous parlons de l'Ellan lequel ils appellent *Esquaptes*, & nos Basques *Orignac*.

C'est un animal le plus haut qui soit après le Dornadate & le Chameau, car il est plus haut que le cheval. Il a le poil ordinairement gris, & quelquefois brun, long quasi cômme les doigts de la main. Sa tête est fort longue & a un fort long ordre de dents qui paroissent doubles pour compenser le defaut de la machoire superieure, qui n'en a point. Il porte son bois double comme le Cerf, mais large cômme une planche, & long de trois pieds, garni de cornichons d'un côté, & au dessus. Le pied en est fourchu cômme le Cerf, mais beaucoup plus plantureux. La queue en est courte & fort delicate. Il paît aux herbes, & vit aussi des tendres pointes des arbrustes. C'est la plus abondante chasse qu'ayent les Sauvages après le poisson.

Il faut donc que le meilleur temps & plus favorable

H h h

*Tempor-
pre à la
Chasse.*

commode pour lesdits Sauvages à toute chasse terrestre est la plus vieille saison, lors que les forêts sont cheuues & les neiges hautes, & principalement si sur ces neiges vient une forte gelée qui les endurecisse. Lors bien revêtus d'un manteau fourré de Castors, & de manches aux bras attachées ensemble avec une courroyement de bas de chanilles de cuir d'Ellé (semblable au boeuf) (qu'ils attachent à la ceinture) & des fouliers aux pieds du même cuir, faits bien proprement, ils s'en vont l'arc au poin, & le carquois sur le dos la part que leur *Aumais* leur aura indiqué

*Chasse
chap. 3.*

(car nous avons dit-ci-dessus qu'ils consulent l'Oracle lors qu'ils ont faim) ou ailleurs où ils penseront ne devoir perdre temps. Ils ont des Chiens presque semblables à des Renards en forme & grandeur, & de tous poils, qui les suivent, & nonobstant qu'ils ne jappent point, toutefois ils savent fort bien découvrir le gîte de la bête qu'ils cherchent, laquelle trouvée, ils la poursuivent couragement, & ne l'abandonnent jamais qu'ils ne l'ayent terrassée. Et pour plus commodement la poursuivre, ils attachent au dessous des pieds des Raquettes étroites aussi grandes que les nôtres, moyennant quoy ils courent légèrement sur cette neige dure sans enfoncer. Or si elle n'est assez ferme ils ne laissent de chasser, & poursuivire trois jours durant si besoin est. En fin l'ayant navrée à mort ils la font tant harceler par leurs chiens, qu'il faut qu'elle tombe. Lors ils luy ouvrent le ventre, baillent la curée à leurs chiens, & en prennent leur part. Ne faut penser qu'ils

*Raquettes
aux pieds.*

*Confiance
à la chasse.*

maingne la chair crüe : comme quelques uns
 s'imaginent, même Jacques Quartier l'a écrit : Sauvages
 parcourent sou-
 vent dans les
 bois.
 car ils portent toujours allans par les bois un
 feu au-devant d'eux pour faire du feu quand
 la Chasse est faite, où la nuit les contraint de
 s'arrêter.

Nous allames vne-fois à la depotille d'un
 Eln demeuré mort sur le bord d'un grand ruis-
 ses environ deux lieues & demie dans les ter-
 reux où nous passames la nuit, ayés esté les ne-
 ges pour nous cabanmer. Nous y fimes la Taba-
 ge fort voluptueuse avec cette venaison si ren-
 due qu'il ne se peut rien dire de plus : & après le
 nous eumes du bouilli & du potage abon-
 damment appeté en un instant par un Sauvage
 qui liguons avec sa hache un bar, ou auge, d'un
 usac d'arbre, dans quoy il fit bouillir la chair.
 Chose que j'ay admirée, & l'ayté proposée à plu-
 sieurs qui pensent avoir bon esprit, n'en ont
 peu trouver l'invention, laquelle toutefois est
 fort simple, qui est de mettre des pierres rouges
 mises dans ledit bar, & les renouveler jusques
 à ce que la viande soit cuite. Ce que Joseph A-
 coté recite que les Sauvages du Perou font
 ainsi. On trouve cela ainsi après que l'invention
 m'est donnée, ainsi que de faire tenir un œuf
 debout en luy cassant le cul. Mais de premiers
 nous on s'y trouve empêché. Les Sauvages
 d'Escole font chose non moins étrange en
 leur Tabagies. Cassant ils ont tué un bœuf,
 ou un mouton, la peau toute fraîche leur sert de
 murte, la remplians d'eau, & y faisons cuire
 le bar chair.

*Devoir des
femmes.*

Or pour revenir à nos gens, le chasseur étant retourné aux cabanes il dit aux femmes ce qu'il a exploité, & qu'en tel endroit qu'il leur nomme elles trouveront la venaison. C'est leur devoir d'aller dépouiller l'Ellan, Caribou, Cerf, Ours, ou autre chasse, & de l'apporter à la maison. Lors ils font Tabagie tant que la provision dure : & celui qui a chassé est tel qui en a le moins. Car c'est leur coutume qu'il faut qu'il serve les autres, & ne mange point de sa chasse. Tant que l'hiver dure il n'en manquent point : & y a tel Sauvage qui par une forte saison en a tué cinquante à la fois, à ce que j'ay quelquefois entendu.

*C'est
pourquoy on
se prend au
été.*

Quant à la chasse du Castor c'est aussi en Hiver qu'il la font principalement, pour double raison, dont nous en avons dit l'une ci-dessus, l'autre pource qu'après l'hiver le poil tombe à cet animal, & n'y a point de fourrure en Été. Loins que quand en telle saison ils voudroient chercher des Castors, la rencontre leur en seroit difficile, pour-ce qu'il est amphibie, c'est à dire terrestre & aquatique, & plus certin-ci que cetui-là : & n'ayans point l'invention de se prendre dans l'eau, ils seroient en danger de perdre leur peine. Toutefois si par hazard ils en rencontrent en temps d'été, printemps, ou automne; ils ne laissent d'en faire Tabagie.

*Devises
de pêche-
rie des Ca-
stors.*

Voici donc comme ils les pêchent en temps d'hiver, & avec plus d'utilité. Le Castor est un animal à peu près de la grosseur d'un mouseton, les jeunes sont moindres, la couleur de son poil est champaignée. Il a les pieds courts

cent de dents faits à ongles, & ceux de derrière
 à trois doigts comme les oyces; la queue est cōme
 écaillée, de la forme presque d'une Sole: toute-
 fois l'écaille se lève point. C'est le meilleur &
 plus délicat de la bête. Quant à la tête elle est
 courte & presque ronde, ayant deux rangs de
 mâchoires aux côtes, & au devant quatre gran-
 des dents tranchantes l'une auprès de l'autre,
 deux en haut & deux en bas. De ces dents il cou-
 pe des petits arbres, & des perches en plusieurs
 pièces dont il batit sa maison. Chose admirable
 & incroyable que je vay dire. Cest animal se lo-
 ge sur les bords des lacs, & là il fait première-
 ment son lit avec de la paille, ou autre chose pro-
 pre à coucher, tant pour lui que pour sa femelle
 laquelle vne fosse avec son bois coupé & pro-
 paré, laquelle il couvre de gazons de terre en
 telle sorte qu'il n'y entre nul vent, d'autant que
 tout est couvert & fermé, sius un trou qui con-
 duit dessous l'eau, & par là se va pourmeurer où
 il veut. Et d'autant que les eaux des lacs se haus-
 sent quelquefois, il fait vne chambre au dessus
 du bas manoir pour s'y retirer le cas d'inonda-
 tion avenant: de sorte qu'il y a telle cabanne de
 Castor qui a plus de huit piez de hauteur tou-
 versée de bois dressé en pyramide, & maçonné
 avec de la terre. Au surplus on vient qu'étant
 amphibie, comme dit est, il fait qu'il cessente
 toujours l'eau, & que sa queue y trempe: oc-
 casion qu'il se loge si près du lac. Mais ainsé qu'il
 est, il nè se contente point de ce que nous avons
 dit, mais ha d'abondant vne forêt en vne autre
 part hors le lac, sans cabane, par où il va à terre,

H h ij

Cabanne
de Castor

& trompe le chasseur. Mais nos Sauvages bien avertis de cela, y donnent ordre, & occupent ce passage.

Comme je
passe le
Castor.

Voulans donc prendre le Castor, ils percent la glace du lac gelé à l'endroit de sa cahanne, puis l'un d'eux Sauvages met le bras dâs le trou attendant la venue dudit Castor, tandis qu'un autre va par-dessus cette glace frappant avec un bâton sur icelle pour l'étonner, & faire retourner à son gîte. Lors il faut être habillé à le prendre au collet, car si on le happe en part où il puisse mordre il fera vne mauvaise blessure. La chair en est tres-bonne quasi comme du mouton.

Et comme toute nation ordinairement la ne se sçay quoy de particulier qu'elle produit, lequel n'est point si commun aux autres. Ainsi anciennement le Royaume de Pont avoit la vogue pour le rapport des Castors, comme on l'apprens de Virgile, où il dit.

----- *Parsaque Pontus Castores.*

Sidon.
Apollon.
Cecr.

Et après lui de Sidoine de Polignac Evêque d'Auvergne en ces vers.

----- *Pars Indus ubi Chaldaei antea sunt,*

Affrica pumice, ser videra, thura Sabae,

Atia mel, Phoenia palmae, Lacedaemon theae,

Argos equos, Iberus equos, pecunia Gallis,

Arma Celybi, frumenta Liber, Campanus sacchar,

Aurum Lydiae, Arabis guttae, Panchaer myrrham.

Pontus castorea, Naxos Tyrus, ara Caribae, &c.

Mais aujourd'hui la terre de Canada en est le pris pour ce regard, encores qu'il en vienne quelques uns de Moscovie, mais ils ne sont pas si

Guards prolifère abondamment. Ledit Sieur de Pontreincourt print au fort de la coquille des petites Onardes, qu'il éleva fort bien, & les bailla au Roy à son retour. Quand le pais sera une fois peuplé de ces animaux & autres, il y en aura tant qu'on n'en sçaura que faire, tout de même qu'en Perou, là où y a aujourd'hui & dès long temps telle quantité de bœufs, vaches, porceaux, chevaux, & chiens, qu'ils n'ont plus de maîtres, ains appartiennent au premier qui les tué. Eans tout on caleve les cuirs pour tanner, & laisse-on là les charognes: ce que j'y plusieurs fois ont de ceux qui y ont esté, outre le témoignage de Joseph Acosta.

*Merveilles
de la mal-
optimité
d'amerika.*

Je ne veux accompagner la chasse aux Rats à la chasse noble & courtoise: mais il n'y a point d' danger de dire que nous en avons bñe provision, auxquels nous avons fait bonne guerre. Les Sauvages ne connoissent point ces animaux auparavant nôtre venue. Mais ils en ont esté importunés de notre temps, par ce que de notre Fort ils alloient jusques à leurs cabanots, à plus de quatre cens pas, manger, ou sucer les huiles de poisson.

*Abondance
de la Floride.*

Venant au pais des Arrouchiquois & allant plus avant vers la Virginie & la Floride, il n'y a plus d'Ellans, ni de Castors, ains seulement des Cerfs, Biches, Chevreaux, Daims, Ours, Leopards, Loups-cerviers, Onces, Loups, Chats Sauvages, Lièvres, & Couneils, des peaux dequels ils se couvrent le corps. Mais comme la chaleur y est plus grande qu'és pais Septentrionaux, aussy ne se servent-ils point de fourrures,

des arrachent le poil de leurs peaux, & bien souvent pour tout vêtement n'ont qu'un heaube, ou un petit quartier de leurs nattes qu'ils mettent sur eux du côté que vient le vent.

En la Floride ils ont encore des Crocodils qui les assillent souvent en nageant. Ils en tuent quelquefois & les mangent. La chair en est belle & blanche, mais elle font le mal. Ils ont aussi une certaine espèce de Lions qui ne diffère gueres de ceux d'Afrique, mais ne sont si dangereux.

Quant aux Breuilis ils sont tant éloignés de la Nouvelle-France qu'étans come en un autre monde, leurs animaux sont tous divers de ceux que nous venons de nommer, comme le *Tapi*, *Tapirot*, *masu*, lequel si on desire voir, il se faut imaginer maintenant demi-lion & demi-vache, fors que sa queue est fort courte. Il a le poil rougeatre, point de cornes, oreilles pendantes, & le pied étroit. La chair en est comme de bœuf.

Ils ont une certaine sorte de bestes Cerfs & Cerfs riches qu'ils appellent *seru-afou*, à poil long comme les chevres.

Mais ils sont persécutés d'une male-bete, comme qu'ils appellent *l'ann-ouf* presque aussi honte & légère qu'un levrier, ressemblance allés à l'Once. Elle est cruelle, & ne leur pardonne point si elle les peut attraper. Ils en prennent quelquefois en des chausse-trappes, & les font mourir à longs tourmens. Quant à leurs Crocodils ils ne sont point dangereux.

Leurs Sangliers sont fort meigres & de leur espèce, & ont un groignonnet qui est étonnable. Mais il y a en eux une difformité étrange, c'est

qu'ils ont vn trou au-dessus du dos par où ils soufflent & respirent. Cestroyz sont les plus grans animaux du Brésil. Quant aux petits ilz ont de sept ou huit sortes, de la chaille dequels ilz vivent, ensemble de chair humaine: & sont meilleurs menagers que les nôres. Car on ne les scauroit trouver au depourveu, ains on trouuoit sur le *Sabras* (c'est vne grille de bois assés haute, batis sur quatre fourches) quel que poisson, ou chair d'homme: & de cela vivent joyeusement & sans souci.

Mais eôme nous recitons le bien, & les commoditez d'vn pais, aussy en faut-il rapporter les incommoditez, afin que chacun se consulte avant qu'entreprendre le voyage. Il y a au Brésil certaine nature de vers * qui s'engendrent dans la terre & s'attachent aux pieds des hommes, cheuchans de là, les détrois des ongles & de la chair, & les jointures des pieds & mains & autres parties, où ilz se logent volontiers, & causent vne demangeaison violente. Les femmes prennent cet oïlce de les dénicher. Mais c'est vn plaisir de les voir ôter cette vermine quand elle se place sous le prepace, ou es parties secretes d'entre elles. Ce qui est plus frequenc aux nouueaux arriuez par-dela, qu'à ceux qui en ont desja esté l'air, de la chair desquels ces insectes se font si frians.

*La fleur de
Ragibi.*


Ces années dernières, le sieur de Razilli Cortil-homme Normant a voulu entreprendre de faire vne habitation en la riuere de Maragnon, qui ne lui a pas bien réussi, pour ne luy auoir esté tenuës les promesses qui lui auoient esté

lâtes. Là ils ont été persecutés de semblable
 vermine (aucuns disent que ce sont des pulce-
 rons qui i tombent avec la playe, ainsi que par-
 deçà des grenouilles) & ne faut manquer de la
 nettoyer chaque iour, car autrement penetrant
 dts la chair il y faudroit appliquer le fer chaud.
 Là mesme y a des moucheronz qui percent les
 arides de vin, de sorte qu'il faut tenir la boisson
 en des vases de terre. Le blé y est i nécessité m'ô-
 gé de vermine; & y est la terre si sablonneuse qu'ô
 y met un pié avânt chaque pas. Il se peut faire
 que plus loïn il y a de meilleur pais, mais les in-
 commoditez des mouches de nôtre Nouvelle-
 France ne sont rien au pris de celles-là; nô d'ail-
 leurs les hommes sont plus humains & traite-
 bles, nullement anthropophages, ne vivans que
 de ce que Dieu a donné à l'homme, sans devo-
 ir leurs semblables. Aussi faut-il dire d'eux
 qu'ils sont vraiment Nobles, n'ayans aucune
 adion qui ne soit genereuse, soit que l'on consi-
 dere la chasse, soit qu'on les employe à la Guer-
 re, soit qu'on vueille éplucher leurs actions do-
 mestiques, équelles les femmes s'exercent à ce
 qui leur est propre, & les hommes à ce qui est
 de armes, & autres choses à eux convenables
 selon que nous avons dites, ou dirons en son
 lieu. Mais ici on considerera que la plus grand'
 part du monde a vécu ainsi du commencement,
 & peu à peu les hommes se sont civilisez lors
 qu'ils se sont assemblés, & ont formé des repu-
 bliques pour vivre sous certaines loix, regle &
 police.

*Extrait de la Nou-
 velle Fran-
 ce voya-
 gant au
 Nord.*

CHAP. XXI.

Le Fauconnier.

 Vrs que nous chassons en terre, ne nous en éloignons point, de peur que si nous-nous mettons en mer nous ne perdions nos oiseaux: car le Sage

Prover.
vers. 17.

dit qu'en vain on tend les rets au-dessus des animaux qui ont ailes. Or donc si la chasse est vn exercice noble, auquel même se plaisent les Muses, à cause du silence & de la solitude, qui s'amuse de belles choses en la pensée: de sorte que *Dion* (ce dit *Plin*) ne court pas plus aux montagnes qu'il fait *Minerve*. Si, di-je, la Chasse est vn exercice noble, la Fauconnerie l'est encore plus, d'autant qu'elle butte à vn sujet plus relevé, qui participe du ciel, puis que les hôtes de l'air sont appellés en l'Écriture sacrée *Volucres caeli*, les oiseaux du ciel. Aussi l'exercice d'icelle ne convient il qu'aux Rois, & à la Noblesse, sur laquelle rayonne la splendeur d'iceux, comme la clarté du soleil sur les étoiles. Et nos Sauvages dont d'un cœur noble qui ne fait cas que de la Chasse & de la Guerre, peuvent bien certainement avoir droit de prise sur les oiseaux que leur terre leur fournit. Et quoy qu'avec beaucoup de difficultés ils en viennent à bout, pour n'avoir (comme nous) l'usage des arquebuses, si ont-ils assez souvent des oiseaux de proye Aigles, Faucons, Tiercelets, Epreyiers, & autres qui

Pl. Grand
Ép. 6. du
liv. 1.

Voyez spécifiez dans mon Adieu à la Nouvelle-France: mais ilz n'ont l'industrie de les dresser, comme fait la Noblesse Françoisë: & par ainsi perdent beaucoup de bon gibier, n'ayans autre moyen de le pourchasser que l'arc & la fleche, avec lesquels instrumens ilz font chose ceux qui pardeça tirent le Gray à la mi-Quarantaine; ou bien se glissent au long des herbes, & vont attaquer les Outardes, ou Oyes sauvages qui paissent au Prin-temps & sur l'Été par les prairies. Quelquefois aussi ilz se portent doucement & sans bruit dans leurs canots & vaisseaux legers faits d'écorces, jusques sur les rives où sont les Canars, ou autre gibier d'eau, & les enferment. Mais la plus grande abondance qu'ils ont vient de certains Îles où il en y a telle quantité, savoir de Canars, Margaux, Roquentes, Outardes, Murves, Cormorans, & autres, que c'est chose merveillemëse, voire à quelques-uns semblera du tout incroyable, ce qu'en recite le Capitaine Jacques Quantier ci-dessus. Lors que nous retournames en France, étans encore par-delà Capisfron, nous passames par quelques vnes, où en un quart d'heure nous en chargeames nôtre barque. Il ne falloit qu'assommer à coups de batons, sans s'arrêter à recueillir jusques à tête qu'on fût las de frapper. Si quelqu'un demande pourquoy ilz ne s'en-volent, il faut qu'il sache que ce sont oyseaux de deux, ou trois, & quatre mois seulement, qui ont esté là convés au Prin-temps, & n'ont pas encor les ailes assez grandes pour prendre la volée, quoy que bien corsus & en bon point. Qu'ist à la demeure du Port Royal

Ci-dessus
 liv. p. 242.
 67.

galer de
Pier Bupal.

nous avions plusieurs de nos gens qui nous en pourvoyoient, & particulièrement François Adamin domestique du sieur de Mons, lequel le nomme ici, afin que de lui soit memoire, par ce qu'il nous en a toujours fourni abondamment. Durant l'Hiver il ne nous faisoit vivre que de Canards, grôles, herons, perdrix, becasses, meules, alouettes, & quelques autres especes d'oiseaux du pais. Mais au Princcps d'étéoit un plaisir de voir les Oyes grises & les grosses Outardes tenir leur empire dans nos prairies, & en l'Aulne les Oyes blanches de quelques y en demeuré toujours quelques vnes pour les pages; puis la Alouettes de mer volantes en grosses troupes sur les rives des eaux, lesquelles aussi bien-souvent étoient mal menées.

— Pour les oiseaux de proye certains des arbres avoient dentché un aigle de dessus un ph de la plus exorbitante hauteur que le ri iamis arbre, lequel Aigle le sieur de Pourtaingavoit nourri pour le présenter au Roy: mais il rompit son attache voulant prendre la volée, & se perdit dans la mer en venant. Les Sauvages de Campsas en avoient six perchés auprès de leurs cabanes quand nous y arrivames, lesquels ne voulumes troquer, par ce qu'ils leur avoient attaché les queues pour faire des ailerons à leurs flèches. Il y en a telle quantité par delà qu'ils nous mangeoient souvent nos pigeons, & falloit de près y avoir l'œil.

Les oiseaux qui nous étoient connus, le luy enroller (comme j'ay dit) en nous Adieu à la nouvelle-France, mais il y en a plusieurs qui

oy omis pour n'en sçavoir les noms. Là se
 verra aussi la description d'un oiseau que les
 Sauvages appellent *Ariden*, lequel ne vit que
 de fleurs, & me venoit bruire aux oreilles, pas- *Ariden*
 sant invisiblement (tant il est petit) lors qu'un *Arden est*
 matin l'alloy faire la promenade à mon jardin, *Arden*
 se verra aussi la description de certaines Mou- *Mouche*
 ches nuisances sur le soir au Printemps, qui vo- *Mouche*
 lent parmi les bois haut & bas en telle multitude
 de que c'est chose incroyable. Pour ce qui est
 des oiseaux de Canada, je renvoye aussi mon
 Lecteur à ce qu'en a rapporté ci-dessus le Ca-
 pitaine Jacques Quartier.

Les Armouchiquois ont les mêmes oiseaux, *ci dessus*
 dont plusieurs y en a qui ne nous sont connus *liv. 1.*
 par-deça. En particulierement y en a une espèce *chap. 12.*
 à laquelle qui ont le bec fait comme deux
 crochets ayant les deux trenchans l'un dessus
 l'autre: & ce qui est digne d'étonnement, la
 partie supérieure d'udit bec est de la moitié plus
 longue que l'inférieure: de manière qu'il est dif-
 ficile de penser comme cet oiseau prend sa viande.
 Mais au Printemps les Coqs & Poules que *Cap. 174.*
 nous appellons d'Inde y avoient comme oi- *es.*
 seaux passagers, & y sejournerent, sans passer plus
 indéça. Ils viennent de la part de la Virginie, & *Oiseau*
 de la Floride, là où avec ce y a encor des Per- *de la Floride*
 dits, Perroquets, Pigeons, Ramiers, Tourterel- *es.*
 les, Merles, Corneilles, Tiercelets, Faucons,
 Laniers, Herons, Grues, Cigognes, Oyes san-
 vages, Canars, Cormorans, aigrettes blanches,
 rouges, noires, & grises, & une infinité de sor-
 tes de bécots.

Oyseaux de
Basil.

Cassus.

Faisan.

Perdre.

Au regard des Bresiliens ils ont aussi force Poules & Coqs d'Inde, qu'ils nomment *Arigou-noujou*, dequels ils ne tiennent compte, ni des ceufs: de maniere que ledites poules elevent leurs petits comme elles l'entendent sans tant de façon, comme pardeça. Ils ont aussi des Canes, mais pour ce qu'elles vont pesamment ils n'en mangent point, disans que cela les empêcheroit de courir vite. Item des especes de Faisans qu'ils appellent *Jasou*: d'autres oyseaux, qu'ils nomment *stouos*, gros comme Faon: des especes de Perdrix grosses come des Oyes, dices *Mataouas* des Perruquets de plusieurs especes, & maintes autres especes du tout dissimilables aux nôtres.

CHAP. XXII.

La Pecherie.

Comparai-
son entre la
Pecherie,
Fouissance,
et la Pa-
cherie.



PETAN au livre qu'il a fait sur ce sujet, dit qu'en la Chasse aux bécots & aux oyseaux, outre la félicité, on a plus de contentement & de délectation qu'en la Pecherie, parce qu'on a beaucoup de courtoises, on se peut mettre à l'ombre, on rencontre des ruisseaux pour étancher la soif, on se couche sur l'herbe, on prend le repas sous quelque couverture. Quant aux oyseaux on les prend au nid & à la glu, voire d'eux-mêmes bien souvent tombent dans les filets. Mais les pauvres Pecheurs jet-
tent

est leur amorce à l'incertain, voire doubles se
incertain, tant pour ce qu'ils ne sçayent quelle
aventure leur atravera, que pour ce qu'ils sont
sur un element instable & indormé, dont le re-
gard seulement est effroyable: ils sont toujours
vagabonds, serfs des tempêtes & battus de pluies
& de vents. Mais en fin si conclut-il qu'ils
ne font point desirer de tout plaisir, sans en
est assez quand ils sont dans un navire bien ba-
ti, bien joint, bien fermé, & léger à la voile. Lors
se dans les flots ilz se meurent en mer, là où
sont les grans troupeaux des poissons gourmés,
& dans un vent ligne bien torté dans l'eau, son
pois n'est pas si tost au fond, que voici l'ansor-
ce happée, & soudain on tire le poisson en haut
avec grand plaisir. Et à cet exercice se delectoit
surtout Marc Antonin fils de l'Empereur Severus: *Empereur*
considant la raison de Platon, le quel formant *se delectoit*
la République a interdité à ses citoyens l'exer- *à la pêche.*
cède la Pecherie, comme ignoble, illiberal, *via.*
& nourrisseur de fainéantise. En quoy il s'est
lourdement requisogé principalement quane
il se qu'il taxe de fainéantise les pecheurs de
poisson. Ce qui est si clair que ie ne daigneroy
le refuter. Mais ie ne m'excuse pas de ce qu'il dit
de la Pecherie, puis qu'avec elle il rejette aussi
sous mêmes conditions la Fauconnerie. *Pêcheur qui*
Plu-
tisque dit qu'il est plus loisible de prendre un
coq, ou un chevreuil. ou un lievre, que de l'a-
cheter; mais il ne va pas si avant que l'autre.
Quoy que ce soit, l'Eglise qui est le premier
ordre en la société humaine, de qui le Sacerdo-
ce est appellé Royal par le grand Apôtre saint

*1 Pict. 1.
vers 3.*

*Arist. lib. 8.
de l'histoire
des ani-
maux. lib. 9.*

*Poiss. de
France
l'Ét. 1.*

*Ronde-
let des
poiss.*

Pierre, a permis aux Ecclesiastiques la Pecherie & defendu la Chasse & la Fauconnerie. Et de vérité, s'il faut dire ce qui est vray-semblable, la nourriture du poisson est la meilleure & plus saine de toutes, d'autant que (comme dit Aristote) il n'est sujet à aucunes maladies: d'où vient le proverbe ordinaire: *Plus sain qu'un poisson*. Et bien qu'és anciens hieroglyphiques le poisson est le symbole de santé. Ce que toutefois le voudroit entendre du poisson mangé frais. Car autrement (ce dit Plauce) *Piscis nisi recens nequis est*, il ne vaut rien.

Or nos Sauvages le mangent assez fraiz tant que la pecherie dure: ce que je croy dire l'us des meilleurs instrumens de leur santé & longue vie. Qu'éd l'Hiver viés tous poissons se trouvent étonnés & font les orages & tempêtes chacun là où il peut: les uns se cachent dans le sable de la mer, les autres sous les rochers, les autres cherchent un pais plus doux où ils puissent être mieux à repos. Mais si-tot que la sérénité du Printemps revient, & que la mer se tranquillise, ainsi qu'après un long siege de ville, la trêve étant faite, le peuple au-paravant prisonnier sort par bandes pour aller prendre l'air des champs & se rejouir: Ainsi ces bourgeois de la mer après les horribles & furieuses tourmentes, viennent à s'élargir par les campagnes libérées, ils sautent, ils trespignent, ils font l'amour, ils s'approchent de la terre & viennent chercher le rafraichissement de l'eau douce. Et les nos Sauvages susdits qui sçavent les rendez-vous de chacun & le temps de leur retour, se

vont les attendre en bonne devotion de leur faire le bien-venu. L'Eplan est tout le premier poisson qui se présente au renouveau. Et pour n'aller chercher des exemples plus loin que nôtre Port Royal, il y a certains ruisseaux où il y en vient une telle manne, que par l'espace de cinq ou six semaines on y en prendroit pour nourrir toute une ville: Tel qu'est le plus voisin de l'entrée dudit port à la main droite. Il y en a d'autres, où après l'Eplan vient le Harrenavec la même foule, ainsi que nous avons delà remarqué ailleurs. Les Isles Sardines arrivent en leur saison en telle abondance, que quelquefois voulis avoir quelque chose d'avantage que l'ordinaire à souper, on moins d'une heure nous en avions pris pour trois jours. Les Eurgeons & Saumons gagnent le haut de la rivière du Dauphin audit Port Royal, où il y en a telle quantité, qu'ils emportent les rets que nous leur avons tendus. En tous endroits le poisson y abonde de même, telle est la fécondité de ce pays. Et pour les prendre, les Sauvages font une claye qui traverse le ruisseau, laquelle ils tiennent quasi droite, appuyée contre des barres de bois en manière d'arcz-boutans: & y laissent un espace pour passer le poisson, lequel se trouve arrêté au retour de la marée en telle multitude qu'ils le laissent péler. Et quant aux Eurgeons, & Saumons, ils les prennent de même, ou les harponnent, tellement qu'ils sont heurtés: Car au monde il n'y a rien de si bon que ces viandes fraîches; Et trouve par mon calcul que Pythagore étoit bien ignorant de de-

Harren.
E-plan.
Les. 4.
ib. 16.

Eurgeon.

Fecondité
des Saumons
etc.

Abas de
Pythagore.

fendre en ses belles femences dorées l'usage des poissons, sans distinction. On l'exuse sur ce que le poisson écart muet ha quelque conformité avec la secte, en laquelle la muetité (ou silence) étoit fort recommandée. On dit encore qu'il le faisoit pource que le poisson se nourrit parmi vn element commun de l'homme. Item que c'est grand pechié de uer & manger vn animal qui ne nous nuit point. Item que c'est vne viande de delices & de luxe, non de nécessité (comme de fait es Hieroglyphiques d'Oris Apollon le poisson est mis pour marque de mollesse & volupté) Item que lui Pythagore ne mangeroit que de viandes que les poules offrir aux Dieux, & qui ne se fait pas des poissons : & autres semblables bagatelles Pythagoriques rapportées par Plutarque en ses Questions conviviales. Mais toutes ces superstitions là sont folles & vaines, bien demander à vn tel homme si étant en Canada il aymeroit mieux mourir de faim que de manger du poisson. Ainsi plusieurs anciennement pour suivre leurs fanasies, & dire, *Ce sont mes Dieux*, ont defendu à leurs sectateurs l'usage des viandes que Dieu a données à l'homme, & quelquefois imposé des iours qu'eux-mêmes n'ont voulu porter. Or quelle que soit la philosophie de Pythagore, ie ne suis point des fins. Je trouve meilleure la regle de nos bons Religieux qui se plaisent à l'abstynence, laquelle m'a bien aggréé en la Nouvelle-France, & ne me deplait point encores quand ie m'y rencontre. Que si ce Philosophie vit d'Ambrosie & de la viande des Dieux, & non de poissons,

Oris
Apollon

Superstitions
Pythagoriques

àquels on ne leur sacrifie point, nosdiz bons Religieux, cōme les Cordeliers de Saine-Malo & autres des villes maritimes, ensemble les Curés peuvent dire qu'en mangeant quelquefois du poisson ilz mangent de la viande consacrée à Dieu. Car quand les Terre-neuviens rencontrent quelque Morue exorbitamment belle ils en font un sacrifice (ainsi l'appellent ils) & le vouēnt & consacrent au nom de Dieu à Monsieur saint François, saint Nicolas, saint Lienars, & autres, avec la tête, cōme ainsi sōit que pour les pecherie ilz jettent les têtes dans la mer.

Il me faudroit faire un livre entier si le vouldy discourir sur tous les poissons qui sont cōmuns aux Breziliens, Floridiens, Armonchiens, Canadiens, & Souriquois. Mais je me restreindray à deux ou trois, après avoir dit qu'au Port Royal y a des grans parterres de Moules dont nous remplissons nos chaloupes quand quelquefois nous allons en ces endroits. Il y a aussi des Paleurdes deux fois grosses cōme des Huîtres en quantité; il en des Coques, qui ne nous est jamais manqué: comme aussi y a force Cavagnes de mer, poisson le plus délicieux qu'il est possible; plus des Crappes & Houmars, ce sont là les coquillages. Mais il se faut dévot le plaisir de les aller querir, & ne sōit pas tous en un lieu. Or ledit Port étant de huit lieues de tour le limitant; assavoir à l'île de Boncourt il y a de la volapté à voguer là-dessus allant à une si belle chasse, & m'en déplaist aux Philosophes mallogés.

Et puis que nous sommes en païs de Morues,

encore ne quitteray-je point ici la besongne que ie n'en dise un mot. Car tant de gens & en si grand nombre en vont querir de toute l'Europe tous les ans, que ie ne sçay d'où peut venir cette formilicere. Les Moruës qu'on apporte par deçà s'ôt ou seches ou vesttes. La peche des verres se fait sur le Banc en pleine mer, quelques foisante lieues au deça de la Terre-neuve, ainsy que se peut remarquer par ma Carte géographique. Quinze ou vingt (plus ou moins) matelots ont chacun vne ligne (c'est vn cordeau) de quarante ou cinquante brasses, au bout de laquelle est vn grand hameçon anorcé, & vn plomb de trois livres pour le faire aller au fond. Avec cet outil ils pechent les Moruës, lesquelles sont si gouluës que si-tot devalé, si-tot happé, si-tôt il y a bonne pecherie. La Moruë tirée à bord, il y a des ais en forme de tables étroites le long du navire où le poisson se preparé. Il y en a vn qui coupe les têtes, & les jette communement dans la mer: vn autre les éventre & éstrappe, & renvoye à son compaignon, qui leve la partie plus grosse de l'arrete. Cela fait on les met au saloir pour vint-quatre heures: puis on les sere: & en ceste façon on travaille perpetuellement (sans avoir egard au Dimanche, qui est chesj temps, car c'est le jour du Seigneur) l'espace d'environ trois mois, veilles bas, jusques à ce que la charge soit parfaite. Quelquefois ils hâillent les voiles pour aller plus loin chercher meilleure pecherie. Et pour ce-que les pauvres matelots souffrent là du froid parmy les broüilles, principalement les plus hâtes, qui partent en

Pecherie de
la Meres.

Nav. Voy-
er de l'ist.
liv. 4. ch.
46.

Février : de là vient qu'on dit qu'il fait froid en Canada.

Quant à la Morue sèche il faut aller à terre ^{à terre de} pour la sécher. Il y a des ports en grand nombre ^{la Mer.} en la Terre-neuve, & de Bacillos, où les navigateurs se mettent à l'ancre pour trois mois. Dès le point du jour les marins vont en la campagne ^{à six à vue}, deux, ou trois liens prendre leur charge. Ils ont rempli chacun leur chaloupe à vue ou deux heures après midi, & retournent au port, où érant il y a un grand échaffaut ^{sur le bord de la mer}, sur lequel on jette le poisson à la façon des gerbes par la fenestre d'une grange. Il y a une grande table sur laquelle le poisson jetté est accommodé comme dessus. Après avoir esté au falloit on le porte sécher sur les rochers exposés au vent, ou sur les galets, c'est à dire chaullées de pierre que la mer a amoncelées. Au bout de six heures on le tourne, & ainsi par plusieurs fois. Puis on recueille le tout, & le met-on en piles, & détaché au bout de huitaine à l'air. En fin étant sec on le sere. Mais pour le sécher il ne faut point qu'il face de brumes, car il pourrit : ni trop de chaleur, car il rouillera : ains un temps temperé & venteux.

La nuit ils ne pechèt point, par ce que la Morue ne mord plus. L'oséroy croire qu'elle est des poissons qui se laissent prendre au sommeil, ^{si la Mer est libre} entores qu'Oppiâ tiens que les poissons, se querroyent & devorans l'un l'autre comme les Bretilens & Canibales, ont toujours l'œil au ject & ne dorment point : mettant toutefois

hors de ce sang le seul Sargot, lequel il dit se retirer en certains cachots pour prendre son sommeil. Ce que je croiroy bien, & ne meritoit ce poisson d'être guernyé, puis qu'il ne guernoye point les autres, & vit d'herbes: à raison dequoy tous les Auteurs disent qu'il rumine comme la brebis. Mais comme le même Oypian a dit que ceui-ci seul en ruminant rend vne voix humide, & c'est en cela trompé, par ce que moy-même ay plusieurs-fois vû les Loups marins en pleine mer, ainsi que l'ay dit ailleurs: Aussi pourroit-il bien s'être acquis-qué en ceci. Comme aussi en la Baleine, laquelle nous avons montré ci-dessus avoir été trouvée dormant en pleine mer, au retour du Capitaine du Pont, & de Champin en France, l'on m'ille six cens dix, si bien que leur vaisseau passant dessus, la reveilla, par la playe qu'il luy fit sur le derrière, dont il se grande quantité de sang.

Cette même Morue ne mord plus passé le mois de Septembre, ains se retire au fond de la grand' mer, ou va en vn país plus chaud jusques au Prin-téps. Sur quoy je diray ici ce que Plus remarque, que les poissons qui ont des pierres à la tête craignent l'Hiver, & se retirent de bonne heure du nombre dequels est la Morue; laquelle a dans la cervelle deux pierres blanches faites en gondole & crenelées à l'entour: Ce quen'ont celles qu'on prend vers l'Ecosse, à ce que quelque homme sçavant & curieux m'a dit. Ce poisson est merveilleusement guernyé, & en devore d'autres préques aussi grand que lui, même des Houmats, qui sont cœux gré-

ci-dessus
liv. 4. tit.
27.

liv. 3. tit. 3.

Plus. liv. 3.
tit. 16.

Pierre en la
tête de la
Morue.

les Langoustes, & m'économie comme il peut digérer leurs grosses & dures écailles. Des foyes de Mornés noz Terre-neuviens font de l'huile, huile d'poisson. jansans iceux foyes dans des barils exposés au soleil, où ilz se fondent d'eux mêmes.

C'est vn grand trafic que l'on fait en Europe des huiles des poissons de la Terre-neuve. Et pour ce sujet plusieurs vont à la pecherie de la Baleine, & des Hippopotames, qu'ils appellent la bête à la grande dent: de quoy il nous faut dire quelque chose.

Le Tour-pouillant voulant montrer à Iob combien admirables sont ses œuvres: *Ararat tu (dit il) Leviathan avec un homereu, et sa langue avec un ardeur que tu n'as plus.* Par ce Leviathan est entendu la Baleine, & tous les poissons ceux de, dequels (& mémes de la Baleine) l'essorité est si grande que c'est chose épouvantable, comme nous avons dit ci-dessus, par les d'vres qui fut échouée au Brezil: & Plinè dit qu'és Indes il s'en trouve qui ont quatre arpens de terre de longueur. C'est pourquoy l'homme est à admirer, voire plutôt Dieu, qui lui a laissé l'audace d'attaquer vn monstre tant effroyable, qui n'a son pareil en terre. Je laisse la façon de le prendre décrite par Oppian, & saint Basile, pour venir à noz François & particulièrement Basques, lesquels vont tous les ans en la grande riviere de *Canada* pour la Baleine. Ordinairement la pecherie s'en fait à la riviere dite *Apparais* vers *Padouar*. Et pour ce faire ilz vont par quatrez faire la sentinelle sur des pointes de rochers, pour voir s'ils auront point l'évent de

*Job. 40.
vers. 29.
Proverbe de
la Baleine.*

*Ci. deffus
liv. 2. ch. 8.
Pline. liv. 9.
ch. 3.
Oppian de
la Pecherie
liv. 5.
2. Basile
Hercul. 20.
sur la façon
manière de
la pecherie.*

quelqu'un : & lors qu'ils en ont découvert, ils contiennent ils vont après avec trois, ou quatre chaloupes, & l'ayant industrieusement abordée, ils la harponnent jusques au profond de son lard & à la chair vive. Lors cet animal se sentant rudement piqué, d'un impetueux redoutable s'élançe au fond de la mer. Les hommes cependant sont en chemise, qui filèt & fait couler la corde (qu'ils appellent haufière) où est attaché le harpon, que la Baleine emporte. Mais au bord de la chaloupe qui a fait le coup il y a un homme prêt avec une hache à la main pour couper ladite corde, si d'aventure quelque accident arrivoit qu'elle fût enroullée, ou que la force de la Baleine fût trop violente laquelle néanmoins ayant trouvé le fond, ne pouvant aller plus outre, remonte tout à loisir au-dessus de l'eau : & lors desceuf on l'attaque avec des langues de bœuf (ou larges percutines) bien émoullés si vivement, que l'eau salée lui pénétrant dans la chair, elle perd la force, & demeure sur l'onde sans plus y rentrer. Alors on l'attache à un cable, au bout duquel est une ancre qu'on jette en mer, si le temps n'est propre pour l'amener, puis au bout de quelques jours on la va querir quand le temps & l'opportunité le permettent, la mettent en pièces, & dans des grandes chaudières font bouillir la graisse qui se fond en huile, dont ils pourroient remplir quatre cens barriques, plus ou moins, selon la grandeur de l'animal : & de la langue ordinairement on tire cinq & six barriques.

Que si ceci est admirable en nous qui avons de l'industrie, il l'est encore plus és peuples Indiens nuds & sans commodités: & néanmoins ils font la même chose, qui est recitée par Joseph Acosta, disant que pour prendre ces grands monstres ils se mettent en vne canoe, ou petit bateau, & abordans la Baleine ils lui saignent legerement sur le col: & là se tiennent comme à cheval attendans la commodité de la prendre bien à point, & voyans le jeu beau, le plus hardi siche va grand pal aign dans l'un des évans de la Baleine (qui sont ses narines, où les pertuis par où elle jette deux lances d'eau de haut en l'air) & le fait entrer le plus profondement qu'il peut. Cependant la Baleine bat furieusement la mer, & Eleve des montagnes d'eau, s'ensfonçant dedans d'une grande violence, puis ressort incontinent, ne sçachant que faire est elle de rage. L'Indié néanmoins demeure toujours ferme & assis, & pour lui faire payer l'acorde du mal qu'elle lui donne, lui siche un autre pal semblable au premier dans l'autre narine si avant qu'il la met au desespoir, & lui fait perdre toute respiration. Cela fait il se remet en lieu sec, qu'il tient attaché au coré de la Baleine avec vne corde, puis se retire vers terre, avec premierement attaché sa corde à la Baleine, laquelle il va tirant & lachant, selon le mouvement d'icelle Baleine, qui cependant qu'elle rouve beaucoup d'eau, saute d'un côté & d'autre, côme troublée de douleur, & en fin s'approche de terre, où elle demeure incontinent à sec par la grande enocmité de son corps, sans qu'el-

*Caricature
Indienne sur la Ba-
line.*

*Joseph Acosta
de l'v. 3. ch.*

le puisse plus se mouvoir ni se manier, & lors grand nombre d'Indiens viennent trouver le veingneux pour cueillir ses depoüilles, & pour ce faire ils achevent de la user, la decoupaux, & faisant des morceaux de sa chair (qui est assez mauuaise) lesquels ils sechent & pilent pour en faire de la poudre, dont ils viuent pour viande, qui leur dure long temps.

Cherchez de
Foulers.

Co. des Indes

liv. 1. ch. 1

§ 2.

Regis Char-

se par le Capitaine

941. num.

16. § 47.

Pour le regard des Hippopotames, nous avons dit es voyages de Jacques Quartier qu'il y en a grand nombre au Golfe de *Canada*, de particulièrement à l'île de *Beion*, & aux îles adjacentes, qui est la riviere de *Chybadet*. C'est un animal qui ressemble mieux à la vache qu'à un cheval. Mais nous l'avons nommé Hippopotame, c'est à dire cheval de riviere, par ce que Plin appelle ainsi ceux qui sont en la riviere de *Nil*, lesquels toutefois ne ressemblent point du tout au cheval, ains participent aussi de bœuf, ou vache. Il est de poil tel que le *Loup marin*, sçavoir gris-brun & un peu rougeâtre, le cuir fort dur, la tête monstrueuse; à deux rangs de dents de chaque côté, entre lesquels y en a deux en chacune part pendantes de la mâchoire supérieure en bas de la forme de cornes d'un jeune *Elephant*, & deux pareils, qui vêttoient droit, & en pointe, dequels cet animal s'aide pour grimper sur les roches. Il a les oreilles courtes, & la queue aussi, & mangé comme le bœuf. Aux pieds il a des ailerons, ou nagatoires, & fait ses petits en terre. Et d'autant qu'il est des poissons, estacées, & portant beaucoup de lart, noix, Balques & autres matieres

ou font des huiles, comme de la Balaime, & le serpensent en terre.

Ceux du Nil (se dit Plin) ont le pié four-^{Plin. l. 2. ch. 25.}
du, le crin, le dos, & le harnoisement du cheval,
les dents sortans dehors, comme au Sangher. Et
ajoute que quand cet animal a été en un blé
pour paître, il s'en retourne à secalon, de peur
qu'on ne le suive à la piste.

Je ne say état de discourir icy de toutes les
fortes de poissons qui sont par delà, cela étant
en trop ample sujet pour mon histoire: & puis,
m'ay enfilé un bon nombre en mon Adieu à
la Nouvelle France. Seulement je diray qu'en
passant le temps és côtes de ladite Nouvelle
France j'en prendray en un jour pour vivre plus
de six semaines és endroits où est l'abondance
du Moruë: (car ce poisson y est le plus fréquent)
& qui aura l'industrie de prendre les Macreaux
mer, il en aura été qu'il n'en sçaura que faire.
Car en plusieurs endroits j'èy ven des troupes
fortes, qui occupoient trois fois plus de place
que les Halles de Paris. Et nonobstant ce, je voy
beaucoup de peuple en nôtre France tant an-
sochali, & si truan toujours d'hui, qu'il s'y me-
meurt de faim, ou vivre serf, du moins
baigner sur son miserable fumier, que de s'ever-
ter à sortir du bourbier, & par quelque action
généreuse changer sa fortune, ou mourir à la
peine.

Activité
esprit de
liberté
etc.

Faire tout
de peuple
d'aujourd
d'icy.

CHAP. XXIII.

De la Terre.



O v savons es trois derniers cha-
pitres fait provision de venaison, de
gibier, & de poissons : Ce qui est
beaucoup. Mais ayans accoutu-
me la nourriture de pain & de vin en abus
Antique-France, il nous seroit difficile de nous
arrêter ici si la terre n'étoit propre à cela. Con-
siderons-la donc ; mettons la main dans son
sein, & voyons si les mammelles de cette
mere rendront du lait pour subvenir les en-
fants, & au surplus ce qui se peut esperer d'elle.
Atilius Regulus, jadis deux-fois Consul à Ro-
me, disoit ordinairement qu'il ne falloit choisir
les lieux par trop gras, pour ce qu'ils sont
mal-sains ; ni les lieux par trop maigres, enco-
re qu'ils soyent fort sains. Et d'un tel fond que
cela Caton aussi se contenoit. La terre de la
Nouvelle-France est telle pour la part de
sable gras, au dessous d'oquel nous avons sou-
vent tiré de la terre argilleuse, dont le Sieur de
Pontrécourt fit faire quantité de briques, &
bâtir cheminées, & vu fontneau à fondre
gomme de sapin. Je diray plus que de ce que
l'on peut faire les mêmes opérations que de
la terre que nous appellons Sigillée, ou de la
terre de
la Sicile.
France.

Voyez les
ch. 5.

Quelle est
la terre de
ce

Terre de
la Sicile.
France.

faisoient en son art, en a fait l'expérience, par Paris dudit Sieur de Pourincourt : même lors que le fils du Sieur du Pont eut trois doigts emportés d'un coup de mousquet crevé au pais des Armoûchiqois.

Cette province ayant les deux natures de terre que Dieu a baillée à l'homme pour posséder, qui peut douter que ce ne soit un pais de promission quand il sera cultivé ? Nous en avons fait essay, & y avons pris plaisir, ce que n'avoient jamais fait tous ceux qui nous avoient devant et soir au Bresil, soit en la Floride, soit en Canada. Dieu a beni nôtre travail, & nous a baillé de beaux fromens, seigles, orges, avoines, pois, fèves, chanve, navettes, & herbes de jardin : & ce li plantureusement que le segle étoit aussi haut que le plus grand homme que se puisse voir, & craignons que cette hauteur ne l'empêchât de grener : Mais il a si bien profité qu'un grain de France li semé à rendu des épis tels, que par le témoignage de Monsieur le Chancelier, la Sicile, ni la Beaulle n'en produisent point de plus beau. J'avois semé du froment sans avoir pris le loisir de laisser reposer ma terre, & sans luy avoir donné aucun amendement : & toutefois il est venu en aussi belle perfection que le plus beau de France, quoy que le blé, & tout ce que nous avions semé fust suranné. Mais le blé nouveau que ledit Sieur de Pourincourt sema avant partir est venu en telle beauté qu'il ne me reste que l'admiration après le récit de ceux qui y ont été un an après nôtre départ. Surquoy je diray ce

*Blé de Dieu sur
à la Floride
à la Beaulle
à la Sicile*

propos de cette améloration de terre de laquelle nous venons de parler, quelque ancien Auteur dit que les Censeurs de Rome affermoient les fumiers & autres immondices, qui se tiroient de cloaques, mille talents par chacun an (qui valent six cens mille écus) aux jardiniers de Rome, pour ce que c'étoit le plus excellent sien de tous autres; & y avoit à cette fin des Commissaires établis pour les nettoyer, avec le flic & canal du Tybre, comme font icy des inscriptions antiques que j'ay quelque fois lues.

La terre des Armouchiginois porte annuellement du blé tel que celui que nous appelons blé Sarazin, blé de Turquie, blé d'Inde, qui est *Ptris* ou *Trifolium fruges* de Plin, & Columelle. Mais les Virginien, Floridiens, & Beffiliens, plus méridionaux font deux moissons. Tous ces peuples cultivent la terre avec un grand nombre de bois, nettoient les mauvaises herbes & les brûlent, engraisent leurs champs de coquillages de poissons, n'ayant ni bestial privé, ni sien: puis assemblent leur terre en petites moettes éloignées l'une de l'autre de deux pées, & le mois de May venu ils plantent blé dans ces moettes de terre à la façon que nous faisons les sèves, sachant un boisseau, & mettent quatre grains de blé séparés l'un de l'autre (par certaines superstition) dans le trou, & entre les plantes dudit blé (qui croit comme un arbrisseau, & meurt en bout de deux mois) ils plantent aussi des sèves noires de toutes couleurs; qui sont fort délicates, le-

*Plus de 11.
ch. 7. 11
10.
Fagon d'ensemencer les terres.*

quelles pour n'être si hautes, croissent fort bien parmi ces plantes de blé. Nous avons semé du dit blé cette dernière année dedans Paris en bonne terre, mais il a peu profité, n'ayant rendu chaque plante qu'un ou deux épis affaiblement où par-delà un grain rendra quatre, cinq, & six épis, & chaque épi l'un portant l'autre plus de deux cens grains, qui est un merveilleux rapport. Ce qui démontre le proverbe tiré de Theophraste être bien véritable, que c'est l'air qui produit, & non le champ : c'est à dire, que la temperie de l'air & condition du temps est ce qui fait germer & fructifier les plantes plus que la nature de la terre. En quoy est émerveillable, que nôtre blé profite si mieux, que celui de-delà ic. Temoignage certain que Dieu benit ce pais depuis que son Nom y a été invoqué : mêmes que par-deçà depuis quelques années Dieu nous bat (comme j'ay dit ailleurs) un verge de fer, & par-delà il a été abondamment la benediction sur nôtre labeur, & ce en même parallèle & elevation de soleil.

Ce blé croissant haut comme nous avons dit, le tuyau en est gros comme de roseau, voire encore plus. Le roseau & le blé pris en leur verdure, ont le goût sucrin. C'est pourquoy les mulots, & raux des champs se font frians, & m'en garentent yn parquet en la Nouvelle-France. Les grans animaux aussi comme cerfs, & autres bêtes sauvages, eôme encor les oiseaux, en font degot. Et sont cõtrains les Indiens de les garder comme on fait ic les vignes.

*Théophraste
sur l'air, &
des plantes.*

La moisson faire ce peuple serre son blé dans la terre en des fosses qu'ils font en quelque p^{ar}tie de colline ou terre, pour l'égoût des eaux, ^{Grains} garnissans de diverses ces fosses, ou mettant ^{sur ces} leurs grains dans des sacs d'herbes, qu'ils cou- ^{trasse.} vrent par après de sable : & cela font ils pource qu'ils n'ont point de maisons à érages, ni de cellres pour le serer autrement; puis le blé con- servé de cette façon est hors la voye des rats & souris.

Plusieurs nations de deça ont eu cette inven- tion de garder le blé dans des fosses. Car Sui- ^{taides} des en fait mention sur le mot *Σιλας*. Et Pro- ^{Procy} cope au second livre de la guerre Gothique dit que les Gots assiegeans Rome, tomboient sou- vent dans des fosses où les habitans avoient ac- coutumé de retirer leurs blez. Tacite rapporte aussi que les Allemans en avoient. Et siés par- toulant davantage, en plusieurs lieux de Frà- ce, & par plus meridionaux, on garde aujour- d'hui le blé de cette façon. Nous avons dit ci- ^{Ci-dessus} dessus de quelle façon ils pillent leurs grains & ^{chap. 13.} en font du pain, & comme par le tesmôignage de Pline les anciens Italiens n'avoient pas plus d'industrie qu'eux.

Ceux de Canada & Hochelaga au temps de Jacques Quartier labourent tout de même, & la terre leur rapportoit du blé, des fèves, des pois, melons, courges, & co-cômbres, mais de- puis qu'on est allé rechercher leurs pelleteries, & que pour celles ils ont eu de cela sans autre peine, ils sont devenus pareilleux, comme aussi les Souriquois, lesquels s'addonnent au labou- ^{C'est pour- que ceux de Canada ont perdu le blé.}

1673 au même temps.

Chanve.

Les uns & les autres ont encorés à-présent quantité de Chanve excellente que leur terre produit d'elle-même. Elle est plus haute, plus délicate, & plus blanche, & plus forte que la nôtre de deçà. Mais celle des Armoëchiquois porte au bout de son troyan une coquille pleine d'un coton semblable à la soye, dans laquelle est la graine. De ce coton, ou quoy que ce soit, on pourra faire de bons liëts plus excellens mille fois que de plume, & plus doux que de coton commun. Nous avons semé de ladite graine en plusieurs lieux de Paris, mais elle n'a point profité.

Vignes.

Nous avons vu par nôtre Histoire comme on la grande Rivière, passé Tadoussac, on trouvoit des vignes sans nombre, & raisins en la saison. Ici n'en ay point veu au Port Royal, mais la terre & les côtes y sont fort propres. La France n'en portoit point anciennement, si ce n'étoit d'a véture la côte de la Méditerranée. En ayant les Gaullois rendu quelque signalé service à l'Empereur Probus, ils lui demandèrent pour récompense permission de planter la vigne: ce qu'il leur accorda; ayant toutefois auparavant refusé par l'Empereur. N'est-ce pas que vous le mettez en jeu les Gaullois, ainsi qu'à un Brésil pais chaud il n'y en avoit point, & que les François & Portugais y en eussent planté. Ainsi ne faut faire de uce que la vigne ne vienne planter au semet audit Port Royal, veu même qu'à la rivière saint-Jehan (qui est plus au Nord que celui Port) il y en a beaucoup; non com-

Aud. V.
des m. Fran-
de.

Vignes
probus
par l'Empereur.
N'est-ce pas
que vous le
mettez en
jeu les
Gaullois,

soit si belles qu'au pais des Arrouschiquois, où il semble que la Nature ait esté en ses premières années quand elle y en a produit.

Et d'autant que nous avés touché ce sujet par là du voyage qu'y a fait le sieur de Poutrincourt, nous passerons outre, pour dire que cette terre ha la pluspart de ses bois de Chenes & de Noyers portant poires noix à quatre ou cinq côtes si delicates & douces qu'en plus: & semblablement des prunes tres-bonne: comme aussi le Sassafras arbre ayant les feuilles comme de Chene, mais crenelées, dont le bois est d'une bonne odeur & tres-excellent pour la guerdison de beaucoup de maladies, telles que la verole, & la maladie de Canada que l'appelle Nihilie, de laquelle nous avés amplement dit couru ci-dessus. Et sur le propos de guerdison, il ne souvient avoir ouï dudit Pourincourt qu'il avoit fait essay de la vertu de la gomme des Sapins du Port Royal, & de l'huile de navette sur un garçon fort mangé de la mauvaise herbe, & qu'il en étoit guéri.

Les Sauvages font aussi grand labouage de cette chose tres-precieuse entr'eux, & parmi toutes peuples universellement. C'est une plante de la forme, mais plus grande que celle de la sauge, dont ils succent la fumee avec un tuyau de la face que se voy dit pour le contentement de ceux qui n'en savent l'usage. Après qu'ils ont enillé cette herbe ils la mettent secher dans un panier, & ont certains sachets de cuir pendants à leur col ou ceinture, dans lesquels ils en ont toujours, & qu'ils se quât un calomet, on peu-

noir, qui est vn cornet troué par le côté, & dans lequel ils fichent vn long cañon, duquel ils tirent la fumée du petun qui est dans ledit cornet, après qu'ils l'ont allumé avec du charbon qu'ils mettent dessus. Ils soustiendront quelquefois la faim cinq ou six jours avec cette fumée. Et nos François qui les ont hamé sont pour la pluspart tellement affollez de ceste yragnerie de Petun qu'ils ne s'en scauroient passer non plus que du boire & du manger, & à cela dépendent de bon argent, car le bon Petun qui vient du Brésil coûte quelquefois vn écu la livre. Ce que ie raporte à folle, à leur égard, pour ce que d'ailleurs ils ne laissent de boire & manger autant qu'un autre, & n'en perdent point vn tour de dents, ny de verre. Mais pour les Sauvages il est plus excusable, d'autant qu'ils n'ont autre plus grande delice en leurs Tabagies, & ne peuvent faire fête à ceux qui les vont voir de plus grande chose, comme par de ça, quand on présente de quelque vin excellent à vn amide sorte que si on refuse à prendre le petunoir quand il le présentent, c'est signe qu'on n'est point adhésivé, c'est à dire ami. Et ceux qui ont eueux quelque tenebreuse nouvelle de Dieu, disent qu'il petune comme eux, & croyent que ce soit le vray Noëtar décrit par les Poëtes,

Cette fumée de Petun prise par la bouche et sucçât come vn enfant qui tette, ilz la font sortir par le nez, & en passant par les conduits de la respiration le cerveau en est rehaussé, & les humides d'iceluy chassés. Cela aussi écourch & enivre auquement, lache le ventre, refroidit les

*Wells aindi
et d'auant
nos gens
après de Pe-
tun.*

*Les Sauvages
gardent que
Dieu a pe-
tun.*

meurs de Venus, endort, & la fusille de cette Prinde
 herbe, ou la cendre qui reste au petunoir conso- Passe.
 lides playes. Je diray encore que ce Nectar
 l'est si suave, que les enfans humêt quelque-
 fois la fumée que leurs peres jettent par les na-
 rines, afin de ne rien perdre. Et d'autant que ce-
 la a un gout moedicant, Belleforet recevant ce Belleforet.
 que Jacques Quartier (qui ne sçavoit que c'é-
 toit) en dit, il veut faire croire que c'est quel-
 que espèce de poivre. Or quelque suavité qu'il
 y trouve le ne m'y ay jamais sceu accoutumer,
 & ne m'en chaut pour ce qui regarde l'usage &
 costume de le prendre en fumée.

Il y a encore en cette terre certains sorte de
 Racines grosses cōme navets, ou ruffes, tres- Racine.
 excellentes à manger, ayans un gout resist aux Afrodite.
 cures, voire plus agreable, lesquelles plantées
 multiplient comme par dépôt, & en telle façon
 que c'est merveille. Je croy que ce soient Afro-
 dites, suivant la description que Plin en fait. Ses Pl. lib. vi.
 racines (dit-il) sont faites à mode de petites na- ch. 17.
 vets, & n'y a plante qui ait tant de racines que
 cette-ci car quelquefois on y trouve bien qua-
 tre-vingt Afrodilles attachées ensemble. Elles
 sont bonnes cuites sous la cendre, ou mangées
 crues avec poivre, ou sel & huile.

Voilà ce qu'en dit cet auteur. Nous avons
 apporté quelques uns de ces racines en Fran-
 ce, lesquelles ont tellement multiplié, que tous
 les jardins en sont maintenant garnis, & les
 mange-on à la façon que dit Plin, ou avec
 beurre & un peu de vinaigre cuites en eau. Mais
 je veux mal à ceux qui les font nommer Tou-

penamboux aux crieurs de Paris. Les Sauvages les appellent *Chiqués*, & s'engendrent volontiers près les champs.

*Considé-
rations sur la
nature de
plusieurs*

Sur la considération de ceci il me vient en pensée que les hommes sont bien misérables qui pourvus demeurer aux champs en repos & faire valoir la terre, laquelle paye son créancier avec une telle usure, passent leur âge des villes à faire des bénéfices, à solliciter des procès, à travailler de ça, de là, à chercher les moyens de tromper quelqu'un, se donnant de la peine jusques au tombeau pour payer des loüanges de maisons, être habillez de soye, avoir quelques meubles précieux, bref pour paroître & se repaître d'un peu de vanité où n'y a jamais contentement. *Pauvres sots* (ce dit Hesiod) qui

*Hesiod.
l. vi. Des
travaux &
jours.*

ne savent combien une moitié de ces choses en repos vaut mieux que toutes ensemble aux champs : ni combien est grand le bien de la *Manve* & de l'*Afrodite*. Les Dieux certes depuis le forfait de *Prométhée*, ont caché aux hommes la manière de vivre heureuse. Car autrement le travail d'une journée seroit suffisant pour nourrir l'homme tout un an, & le lendemain il mettroit sa charue sur ses fusils, & donneroit du repos à ses bœufs, à ses valets, & à lui même.

*Extrait de
la lettre aux
américains.*

C'est le contentement qui se prépare pour ceux qui habiteront la Nouvelle-France, que les sots méprisent ce genre de vie, & la culture de la terre le plus innocent de tous les exercices corporels, & que je veux appeler le plus noble, comme celui qui soutient la vie de

tous les hommes. Ils méprisent, di-je, la culture de la terre, & toutesfois tous les agrimens qu'on se donne, les procès qu'on pourfuit, les guerres que l'on fait, ne sont que pour en avoir. Pauvre mere qu'as tu fait qui on te méprise ainsi? Les terres elemés nous sont bien-souvent contrai-<sup>Après-
prie.</sup> res, le feu nous consume, l'air nous empêche, l'eau nous engloutit, la seule Terre est celle qui venant au monde & meurtans nous reçoit humainement, c'est elle seule qui nous nourrit, qui nous chauffe, qui nous loge, qui nous vest, qui nous est en rien contraire; & on la vilipende, & on se rit de ceux qui la cultivent, on les met après les faineans & sangsûs du peuple. Cela se fait ici où la corruption tient un grand empire. Mais en la Nouvelle France il faut ramener le siècle d'or, il faut renouveler les antiquités Carones d'épis de blé, & faire que la première gloire soit celle que les anciens Romains appelloient *Gl'ria adara*, gloire de froment, afin d'inviter chacun à bien cultiver son champ, puis que la terre se presente liberalement à ceux qui tira ont point. Il n'y faut point donner d'entrée à ces rongeurs de peuple, rats de grenier, qui ne savent que de manger la substance des autres; ny souffrir cette vilaine gueuserie qui des honnêtes France antique, en laquelle on fait gloire de la mendicité,

Etans assurez d'avoir du blé & du vin, il ne reste qu'à pourvoir le p^ois de bestial privé: car il y profite fort bien, ainsi que nous avons dit au chapitre de la Chasse.

D'arbres fruitiers, il n'y en a gueres outre les

Nis Liv.
13. ch. 1.

*Arbres
fruitiers.*

Noyers, Pruniers; petits Cerisiers, & Avellaniers. Vray est qu'on n'a point tout decouvert ce qui est dans les terres. Car au pais des Iroquois & au profond d'icelles terres il y a plusieurs especes de fruits qui ne sont point sur les rives de la mer. Et ne fait trouver ce defaut étrange si nous considerons que la pluspart de nos fruits sont venus de dehors; & bien souuent ils portent le nom du pais d'où on les a apportés. La terre d'Allemagne est bien fructiferauce; mais Taché dit que de son temps il n'y avoit point d'autres fruitiers.

*Arbres
fruits de la
terre du
Port Royal.*

Quant aux arbres des forêts les plus ordinaires au Port Royal ce sont Chenes, Hêtres, Fraxines, Bouleaux (fort bons en menuiserie) Erables, Sycomores, Pins, Sapins, Aubépins, Gondriers, Saule, petits Lauriers, & quelques autres encores que je n'ay remarqué. Il y a force Fraizes & Framboises & noisettes en certains lieux, item des petites fruits bleus & rouges par les bois. Je croy que c'est ce que les Latins ont appellé *Myrtillus*. J'y ay veu des petites poires fort delicates: & dans les prairies tout du long de l'Hiver il y a certains petites fruits comme des pommes d'or, colozes de rouge, dequels nous faisons du cognac pour le dessert. Il y a force grozelles semblables aux nôtres, mais elles deviennent rouges: item de ces autres grozelles rondelones que nous appellions Gueders. Et des Pois en quantité sur les rives de mer, dequels au retour du nous prenions les feuilles, & les mettions parmi les nôtres, & par ce moyé nous étoit avis que nous mangions des pois verds.

Au-delà de la Baye Françoisé, sçavoir à la rivie-
re saint-Jean, & sainte Croix il y a force Cedres,
aussi ceux que le vien de dire. Quant à ceux
de la grande riviere de Canada ils ont été spé-
cifiés au 5. liv. en la relation des voyages du
Capitaine Jaques Quartier & de Champlain.
Vray est que pour le regard de l'arbre *Anasida*
par nous célébré sur le rapport dudit Quartier
aujourd'hui il ne se trouve plus. Mais l'ayme
meur en attribuer la cause au changement des
peuples par les guerres qu'ilz se font, que d'ar-
gler de mensonge icelui Quartier, veu que ce-
luy lui pouvoit apporter aucune utilité.

Ceux de la Floride sont Pins (qui ne portent *Arbres de*
point de pepins dans les primes qu'ilz produi- *la Floride.*
sent) Chenes, Noyers, Vertifiers, Lentilles,
Cucaigniers (qui sont naturels cōme en Fran-
ce) Cedres, Cyprés, Palmiers, Houx, & Vigues
savages, lesquelles montent au long des arbres
comme en Lōbardie, & apportent de bons rai-
sins. Il y a vne sorte de Mèliers, dont le fruit est
meilleur que celui de France, & plus gros: Aussi
y il des Pruniers qui portent le fruit fort beau,
mais on guerec hō, des Prāboisiers: Vne peti-
te graine que nous appellons entre nous *Blaets*
qui sont fort bonnes à manger. Item des acines
qu'ils appellent *Bafra*, dequoy en la nécessité
se font du Pain. Sur tous est excellente cette
province au rapport du bois de l'Ésquime tres-
regulier pour les diettes. Mais l'eau qui en pro-
cede est de telle vertu, que si vn hōme ou fem-
me maigre en buyoit continuellemēt par quel-
ques temps, il deviendroit fort gras, & replet.

La province du Bresil a pris son nom d'un arbre egard, d'un certain arbre que nous appellons Bresil, & les Sauvages du pais *Ambouas*. Il est aussi haut & gros que nos chenes, & ha la feuille du Buis. Nos François & autres en vont charger leurs navires en ce pais là. Le son en est préque sans fumée. Mais qui penseroit blâcher son linge à la cendre de ce bois se tromperoit bien. Car il le trouveroit teint en rouge. Ils ont aussi des palmiers de plusieurs sortes: & des arbres dont le bois des uns est jaune & des autres violet. Ils en ont encore de senteur comme de roses, & d'autres puants, dont les fruits sont dangereux à manger. Item une espèce de Guayac qu'ils nomment *Nauacas*, duquel ils se servent pour guerir une maladie entre eux appellée *Nias* aussi dangereuse que la Verole. L'arbre qui porte le fruit que nous disons Noix d'Inde, s'appelle entre eux *Sabanon*. Ils ont en outre de Cottonniers, du fruit desquels ils font des litz qu'ils pendent entre deux fourches, ou poteaux. Ce pais est heureux en beaucoup d'autres sortes d'arbres fruitiers, comme Orenge, Citronniers, Limonniers, & autres, toujours verdoyans, qui fait que la perte de ce pais où les François avoient commencé d'habiter, est d'autant plus regrettable à ceux qui aiment le bien de la France. Car il est bien croyable que le séjour y est plus agreable & delicieux que la terre de Canada, à cause de la verdure qui y est perpetuelle. Mais les voyages y sont longs, comme de quatre & cinq mois, & à les faire on souffre quelquefois des famines: néanmoins ceux de

Guayac.

Cottonniers.

Villegagnon: Mais à la Nouvelle-France où nous étions quand on part en saison, les voyages ne sont que de trois semaines, ou un mois, qui est peu de chose.

Que si les douceurs & delices n'y sont telles qu'en Mexique, ce n'est pas à dire que le pays ne vaille rien. C'est beaucoup qu'on y puisse vivre en repos & joyeusement, sans se soucier des choses superflues. L'avarice des hommes a fait qu'on ne trouve point un pays bon s'il n'y a des mines d'or. Et lors que sont ceux-là, ils ne considèrent point que la France en est à peu près dépourvue: & l'Allemagne aussi, de laquelle Tacite dit, qu'il ne savait si s'aventurer par chercher, ou par une volonté propre que les Dieux soient dénués de l'argent à cette province. Ils ne voyent point que tous les Indiens n'ont aucun usage d'argent monnoyé, & vivent plus contents que nous. Que si nous les appellons lors, bien disent autant de nous, & paraventure à meilleure raison. Ils ne savent point que Dieu prometant à son peuple une terre heureuse, il dit qu'il y aura du blé, de l'orge, de vigues, de figuiers, d'oliviers, & de miel, où il mangera son pain sans disette, &c. & ne lui donne pour ses métaux que du fer & du cuivre, de peur que l'or & l'argent ne luy face lever son cœur, & qu'il n'oublie son Dieu: & ne veut point qu'il y ait des rois qui amassent beaucoup d'or, ni d'argent. Ils ne jugent point que les Mines font les cimetières des hommes: que l'Espagnol y a consommé plus de dix millions de livres Sauvages Indiens, au lieu de les instruire

*De l'usage
des Mines,
& de l'or
& d'argent.*

*Deut. 8. 7.
Deut. 10. 1.
Deut. 17. 1.
Ps. 17.*

Plu. liv. 31.

chap. 4.

à la foy Chrétienne: Qu'en Italie il y a des Mines, mais que les anciens ne voulurent permettre d'y travailler, afin de conserver le peuple: Que dans les Mines est un air épais, grossier, & infernal, où jamais on ne sçait quand il est jour ou nuit: Que faire telles choses c'est vouloir déposséder le diable de son royaume, pour être en pire condition par aventure que luy: Que c'est chose indigne de l'homme de s'envelir au creux de la terre, de chercher les enfers, & de s'abaisser misérable en son dessous de toutes les creatures immondes: lui à qui Dieu a donné une forme droite, & la face levée, pour contempler le ciel, & luy changer loüanges: Qu'en pais de Mines la terre est stérile: Que nous ne mangeons point l'or & l'argent, & que cela de soyne nous tient point changement en Hiver: Que celui qui a du blé en son grenier, du vin en sa cave, du bestail en ses prairies, & au bout des blés & des Cañons, est plus assuré d'avoir de l'or & de l'argent, que celui qui a des Mines d'en trouver à vivre, Et néanmoins il y a des Mines en la Nouvelle-France, dequelles nous avons parlé en son lieu.* Mais ce n'est pas la premiere chose qu'il faut chercher. On ne vit point d'opinion. Et ceci ne gie qu'en opinion, ni les pierres niuës (qui sont jouërs de fols) auxquelles on est le plus souvent trompé, si bien l'artifice sçait contrefaire la Nature: témoin celui qui vendoit il y a cinq ou six ans des vases de verre pour être Emeraude, & se fit fait riche de la folie d'autrui s'il eût sçeu bien jouer son rolle.

du chap.

21. de liv.

3. & chap.

3. de liv.

4.

tirer en la Nouvelle-France du profit des diverses pelletteries qui y sont, lesquelles se trouvent à mépriser, puis que nous voyons qu'il y a tant d'envies contre un privilège que le Roy avoit octroyé au sieur de Monts pour yder à y établir & fonder quelque colonie Française, & maintenant par le ne sçay quelle haine est revocé. Mais il se pourra tirer une commodité générale à la France, qu'en la nécessité de vitres, une province secourra l'autre: ce qui se feroit maintenant si le pais étoit bien habité: veu que depuis nos voyages es Indes y ont toujours esté bonnes, & pardeça rudés au pauvre peuple, qui meurt de faim & n'ait qu'en disette & langueur: au lieu que là plusieurs pourroient être à leur aise, lesquels il vaudroit mieux conserver, que de les laisser périr comme ils sont, tant il y a de sangsues du peuple de toutes sortes. D'ailleurs la Pecherie se faisant en la Nouvelle-France, les Terre-neuvers n'auroit à faire qu'à charger leurs vaisseaux arrivans là, au lieu qu'ils sont contraints d'y demeurer trois mois: & pourroient faire trois voyages par an au lieu d'un.

De bois exquis le n'y sache que le Cedre, & le Saillastromais des Sapins, & Prus, se pourra tirer un bon profit, par ce qu'ils rendent de la pomme forte abondamment, & meurent bien-touvent de trop de graisse. Cette gomme est belle comme la Terobentine de Venise, & forte souveraine à la Pharmacie. J'en ay baillé à quelques Eglises de Paris pour encense, laquelle a été trouvée forte bonne. On pourra davantage

Privil. à
octroyé au
Sieur de
Monts
France.

Comme
de Sapins

fournir de cédres à la ville de Paris & autres lieux de France, qui d'ancien temps s'en vont tous découverts & sans bois. Ceux qui se trouvent ici affligés pourroient avoir la vue agréable & retente, plutôt que de se rendre sujet à l'Hel pagnol, comme font plusieurs. Tant de familles qu'il y a en France surchargées d'enfans, pourroient se diviser, & prendre à leur partage avec un peu de bien qu'elles auroient. Puis, le temps découvrira quelque chose de nouveau & faut aider à tout le monde, s'il est possible. Mais le bien principal à quoy il faut buter, c'est l'établissement de la Religion Chrétienne en ce pais où Dieu n'est point connu, & la conversion de ces pauvres peuples, dont la perdition est vengence contre ceux qui peuvent & doivent s'employer à cela & contribuer au moins de leurs moyens à cet effet, puis qu'ils reculent la graine de la terre, & font consommer & consumer des choses d'ici bas.

Une chose doit remplir de consolation ceux qui sont véritablement pieux, que nôtre Saint Pere ayant recu la nouvelle que l'ay couchée à la fin du second livre, a été fort joyeux qu'en son temps une telle chose se face pour le bien de l'Eglise, & a prié Dieu pour prospérité de l'entreprise du lieu de Poutincourt sur les corps des saints Apôtres, ce qu'il propose de continuer, ainsi qu'on nous a dit: ayant donné pouvoir à Monsieur le Nonce de donner la benediction de sa part à tous ceux qui se presentent pour aller habiter la Nouvelle France.

CHA

CHAP. XXIV,

De la Guerre.

DE la Terre vient la Guerre: & quand on sera établi en la Nouvelle-France, quelque gourmand par aventure voudra venir enlever le travail des gens de bien & de courage. C'est ce que plusieurs disent. Mais l'Etat de la France est maintenant trop bien affecté, graces à Dieu, pour rendre de ces coups. Nous ne sommes plus au temps des ligots & partialitez. Nul n'est attaché à adorer Roy, & ne fera des entreprises hardies pour un petit butin. Et quand quelqu'un le voudroit faire, ie croy qu'on a desia usé aux remedes. Et puis, ce fait est de Religion, & non pour ravir le bien d'autrui. Cela fait, la Foy fait marcher en cette entreprise la plus levée, & passer par-dessus toutes difficultez. Car voici que le Tout-puissant dit par son Prophete Esaié à ceux qu'il prent en sa garde, & aux François de la Nouvelle-France: *Revenez my vous qui suiviez justice, & qui cherchiez le langage, & au regard de au rebler duquel vous avez esté tualés, & au mot de la caserne dont vous avez esté tualés, c'est à dire, Consider ce que vous êtes François. Regardez à A travail votre pays & à l'ara qui vous a enrichis, & l'ay appelé lui être tout seul, & vous l'avez multiplié. Pour certain doncques le Seigneur me fera sa gloire, &c.*

Epi. 12.
v. 1. 2.

*A quelle fin
ils font la
guerre.*

Nos Sauvages n'ont point leurs guerres fondées sur la possession de la terre. Nous ne voyés point qu'ils entreprennent les vns sur les autres pour ce regard. Ils ont de la terre assez pour vivre & pour s'y promener. Leur ambition se borne dans leurs limites. Ils font la guerre à la maniere d'Alexandre le Grand, pour dire, le vous ay battu : ou par vindiète en ressovenance de quelque injure reçue ; qui est le plus grand vice que se trouve en eux , par ce que jamais ils n'oublient les injures : en quoy ils sont d'autant plus excusables, qu'ils ne font rien que nous faisons bien. Ils suivent la Nature : & si nous remettons quelque chose de cet instinct , c'est le commandement de Dieu qui nous le fait faire , auquel toutefois la plus-part serment les yeux.

*Harangues
des Sauvages.*

Quand donc ils veulent faire la guerre , le *Sagamoy* qui a pl^s de credit entre eux leur en fait sçavoir la cause , & le rendez-vous , & le temps de l'assemblée. Etant arrivés il leur fait des longues harangues sur le sujet qui se presente , & pour les encourager. A chacune chose qu'il propose il demande leur avis, & s'ils consentent, ils font tous une exclamation, disant *Haud'vot* voix longuement trainée : sinon, quelque *Sagamoy* prendra la parole, & dira ce qu'il lui semblera, étant de l'un & l'autre bien écoutés. Leurs guerres ne se font que par surprises, de nuit obscure , ou à la lune par embusche , ou subtilité. Ce qui est general par toutes ces bandes. Car nous avons veu au premier livre de quelle façon guerroyent les *Floridiés* : & les *Bro*

*Surpris de
Sauvages.*

filles ne font pas autrement. Et après les victoires ils viennent aux mains, & combattent bien souvent de leur.

Mais avant que partir, les nôtres (j'enten les Souriquois) ont cette coutume de faire un festin, dans lequel se met contre la jeunesse de l'armée; où éans, les femmes les viennent envier & tenir comme aliégés. Se voyans ainsi enveloppés ils font des sottises pour éviter, & se libérer de prison. Les femmes qui sont au festin les repoussent, les arrêtent, font leur effort pour les perdre. Et s'ils sont pris elles chargent des coups, les battent, les despoillent, & d'un tel succès prennent bon augure de la guerre qui se va mener. S'ils échappent c'est mauvais présage.

Ils ont encore vno autre coutume à l'égard d'un particulier, lequel apportant la tête d'un ennemi, ils font de grandes Tabagies, danses, & chansons de plusieurs jours; & durant ces choses ils despoillent le victorieux, & ne lui laissent qu'un méchant haillon pour se couvrir. Mais au bout de huitaine ou environ, après la fête, chacun lui fait présent de quelque chose pour l'honneur de sa vaillance. Ils ne s'éloignent jamais des cabanes qu'ils n'aient l'arc au poing & le carquois sur le dos. Et quand quelque ennemi se présente à eux, ils mettent les armes sur, s'il est question de parlementer, ce qu'il faut être aussi réciproquement de l'autre part: ainsi s'observa au sieur de Pourtincourt en la terre des Amouchiquois.

Les Capitaines entre eux viennent par succession, ainsi que la Royauté par-deçà, ce qui

s'entend si le fils d'un *Sagamo* en suit la vertu du pere, & est d'âge competent. Car autrement ils font comme aux vieux siècles lors que premierement les peuples eleurent des Rois: de quoy parlant le chan de Meung a l'auteur du Roman de la Rose, il dit:

† *Grigneur,*
c'est *Sagamo*
dit, plus
grand.

*Un grand villain entre eux eleurent
Le plus cersu de quant qu'ils furent
Le plus esse, & le grigneur, †
Et le firent Prince & Seigneur.*

Mais ce *Sagamo* n'a point entre eux autorité absolue, ainsi telle que Tacite dit des anciens Rois Allemands: La puissance de leurs Rois (dit-il) n'est point libre, ni insule, mais ils esduisent le peuple plutôt par exemple, que par commandement. En Virginia & en la Floride ils sont davantage honorez qu'entre les Soudanois, mais au Bresil ceux qui ont plus peins de prisonniers & plus tué d'ennemis, ilz le prendront pour Capitaine, sans que ses enfans puissent heriter de cette qualité.

Armes des Sauvages.

Leurs armes sont les premieres qui furent en usage après la creation du monde, massis, arcs, fleches: car de foudres, ni d'arc-balais ils n'en ont point, ni aucunes armes de fer ou acier, moins encoee de celles que l'esprit humain a inventé depuis deux cens ans pour contre-carer le tonnerre: ni de beliers & autres anciens machines de batterie.

*Un de ces
Bra. 4. 1. 15.*

Ils sont fort adroits à tirer de la fleche: pour exemple soit ce qui est rapporté ci-dessus d'un qui fut tué par les Amouchiquois avec un petit chien couru avec lui d'une fleche en

de soin. Toutefois je ne voudroy leur donner la louange de beaucoup de peuples du monde de deçà qui ont été renommés en cet exercice, cōme les Scythes, Geres, Sammates, Gots, Ecoissois, Parthes, & tous les peuples Orientaux, dequels grand nombre étoient si adroits qu'ils valent touché vn cheveu : ce que l'Écriture sainte témoigne de plusieurs du peuple de vien, même des Benjamins, dequels allans à la guerre contre Israël : *De tout ce peuple là (dit l'Écriture) il y avoit sept cens hommes d'élite, combattans autour de la gauche que de la droite: et si assurés à jeter la pierre avec la main, qu'ils pouvoient frapper un cheveu sans destour d'un part en d'autre.* En Coree il y en a vn Alcom archer tant expert, qu'un dragon emportant son fils, il le poursuivit & le tua sans offenser son enfant. On lit de l'Emperere Domitian qu'il sçavoit adresser sa fleche de loin entre deux doigts ouverts. Les écries des anciens font mention de plusieurs qui traïsperçoient des oiseaux volans en l'air, & d'autres merveilles que nos Sauvages admireroient. Mais neanmoins ils ne laissent d'être galans hommes & bons guerriers, qui se fourrent par tout éans soutenus de quelque nombre de François : & ce qui est de perfection après le courage, ils sçavent parler à la guerre, coucher parmi les neges, & à la gelée, souffrir le chaud le froid, la faim, & par intervalles se repaître d'ambouche, comme nous avons dit au chapitre précédent. Faisans que le mot Latin *Bellus*, se trouve en eux en sa propre signification, sans autre phrase: & au contraire que le mot *Stulticia* s'il pris

*Il y a de
un versain*

*Estoit
Archer.*

Bellus.

Stulticia

en eux pour *malitia* par vne contraire signification, selon l'etymologie que lui donne le laud. consulte Vlpianquoy que l'arme mieux le derivet de *Matris*, qui veut autant à dire que *Darius*, *malis*; ou *Afflictio*, que les Grecs appellent *αδωρα*. Ainsi qu'il se prend en saint Matthieu, là où il est dit qu'à chaque jour *suisset* *se maliter quies*, c'est à dire *seu Afflictus*, *seu pime seu travail, se durté*, comme l'interprete fort bien saint Hierome. Et n'auroit point esté un mal traduit en saint Paul le mot *αδωρα* *αδωρα* de *malis* *quodammodo* *quod* *αδωρα* *duris* *seu* *malis* *Christi* *lesu*, au lieu de *Labera*. Endurez toy par patience: Ainsi qu'en Virgile

Durate, & rebus vestris servate secundū.

Et en un autre endroit il appelle les Scipions *Duros* *belli*, pour signifier des braves & excellens Capitaines: laquelle durté & malice de guerre Terrullian explique *insimulans* en li vrs qu'il a écrit aux Martyrs pour les exhorter à bien soutenir les afflictions pour le nom de Iesus-Christ: *Un gendarme*, dit-il, *ne vient point à la guerre avec desien*, & *ne va point au combat sortant de sa chambre*, *mais des tentes & pavillons bandus, & attachés à des poutres & fustaches*, *vbi omnis duritia & imbonitas & insuavitas*, au il n'y a nulle douceur.

Or jajoit que la guerre qui se fait au sortir des tentes, & pavillons soit dure, toutefois la vie ordinaire de nos Sauvages l'est encore plus, & se peut appeller vne vraye milice, c'est à dire malice, que le pens pour durté. Et de cette façon ilz traversent de grands pais par les bois

Plp. 12. p.
vlt. C. de
sum. milite.

Matth. d.
vrs. 14.
Hier. epist.
147. ad
Romad.
1. à Timoth.
vlt. vrs. 3.

pour surprendre leur ennemi, & l'attaquer au
 depourveu. C'est ce qui les tient en perpetuelle
 crainte. Car au moindre bruit du monde, com-
 me d'un Eilan qui passera à travers les branches
 & fucillages, les voila en alarmes. Ceux qui ont
 des villes à la façon que j'ay décrit ci-dessus,
 sont un peu plus assurez. Car ayans bien barré
 l'entrée, ils peuvent dire, Qui valà, & se prepa-
 rer au combat. Par ces surprises les Iro-quois
 jadis en nôbre de huit mille hommes ont exter-
 miné les *Algonquins*, ceux de *Habérags*, &
 autres voisins de la grande riviere. Toutefois
 quand nos Sauvages font la conduite de *Men-
 heres* allèrent à la guerre contre les *Armonchi-
 quois*, ils se mirent en chaloupes & canots;
 mais aussi n'entrèrent-ils point dans le port;
 ils les tuèrent à la frontiere au port de *Chou-
 bur*. Et d'autant que cete guerre, le sujet d'icel-
 le, le conseil, l'exécution, & la fin, ont été par
 moy décrits en vers François qui sont rappor-
 tés ci-aprés parmi ce que j'ay intitulé, **L'ES-
 MYSES DE LA NOUVELLE-FRANCE**,
 je prieray mon Lecteur d'avoir là recours, pour
 s'écrire une chose deux fois, Je diray seulement
 qu'étant à la riviere saint-Jehan le Sagamos
Gélandus homme Chrétien & François de cou-
 rage, fit voir à un jeune homme de *Rétel* nom-
 mé le Fèvre, & à moy, comme ils vont à la guer-
 re: & après la Tabagie sortirent environ qua-
 tre. vients de sa ville, ayans mis bas leurs man-
 toux de peluche, c'est à dire tout nus, portans
 chacun un pavois qui leur couvroit tout le
 corps, à la façon des anciens Gaullois qui passeréc

*Foyle de la
 comte de
 Savoyen.*

*Ci desus
 chap. 17.*

*Foyle de
 comte de
 Savoyen.*

en la Grece sous le Capitaine *Dromus*, dequels
 ceux qui ne pouvoient guayer les riviers, se
 mettoient sur leurs boucliers qui leur servoient
 de bateaux, ce dit *Pausanias*. Avec ces pavois ils
 avoient chacun sa masse de bois, le carquois sur
 le dos & l'arc en main, marchans comme en
 dansant. Je ne pense pas toutefois que quand ils
 approchent de l'ennemi pour combattre ils
 soient tant retenus que les anciens *Lacedemoniens*,
 lesquels dès l'âge de cinq ans on accoustu-
 moit à une certaine façon de danse, de laquel-
 le ils estoient en allant au combat, sçavoit d'vne
 cadence douce & posée, au son des flutes,
 afin de venir aux mains d'un cœur froid & ras-
 sis, & ne se troubler point l'entendement: pour
 pouvoir aussi discerner les assées d'entre
 les craintifs comme dit *Plutarque*: Mais plus-
 tost ils vont furieusement, avec des grandes
 clameurs & hurlemens effroyables, afin d'é-
 tonner l'ennemi, & se donner mutuelle assen-
 sance. Ce qui se fait entre tous les Indiens Oc-
 cidentaux.

En cette montre nos Sauvages s'en alloient
 faire le tour d'une colline, & comme le retour
 étoit un peu tardif, nous prîmes la route vers
 notre barque, où nos gens étoient en crainte
 qu'on ne nous eût fait quelque tort.

En la victoire ils ontent tout ce qui peut res-
 ter: mais ils pardonnent aux femmes & enfans.
 Les *Bresiliens* au contraire prennent tant qu'ils
 peuvent de prisonniers & les réservent pour les
 mettre en graisse, les tuer, & les manger en la
 première assemblée qu'ils feront. Qui est une

Dans
 l'ancien.

Plac. au
 Traité de
 l'histoire de
 l'Asie.

Comme les
 Sauvages
 font de la
 graisse.

manière de sacrifice entre les peuples qui ont quelque forme de Religion, d'où ceux-ci ont pris cette inhumaine coutume. Car anciennement ceux qui étoient vaincus étoient sacrifiés aux Dieux prétendus auteurs de la victoire, d'où est venu qu'on les appelloit *Victimes*, par ce qu'ils étoient vaincus : *Victims à Victis*. On les appelloit aussi *Hosties*, *à Hoste*, par ce qu'ils étoient ennemis. Ceux qui mirent en avant le nom de *Supplicer* le firent presque à un même sujet, faisant faire des *Supplications* aux Dieux des bêtes de ceux qu'ils condamnoient à mort. Telle a été la coutume en plusieurs nations de sacrifier les ennemis aux Dieux, & se pratiquoit encore au Perou, au temps que les Espagnols y allerent premièrement.

Nous lisons en la sainte Ecriture, que le Prophète Samuel mit en pièces Agag Roy des Hamalekites devant le Seigneur en Gihgal. Ce qu'on pourroit trouver étrange, veu qu'il n'étoit né de si doux que ce saint Prophète. Mais il faut ici considérer que ç'a été un special mouvement de l'Esprit de Dieu qui l'a suscité à se rendre exécuteur de la justice divine a l'encontre d'un ennemi du peuple d'Israël, au défaut de Saul contempteur du commandement de Dieu, auquel toit été enjoint de frapper Hamalek, & faire tout mourir, sans épargner aucune ame vivante : ce qu'il n'avoit fait : & pour-ee fut-il delaisé de Dieu. Samuel donc fit ce que Saul devoit avoir fait, il mit en pièces un homme condamné de Dieu, lequel avoit fait maintes femmes veuves en Israël, & justement reçeut la pareil-

leasin aussi d'accomplir la prophétie de Balaam, lequel avoit prédit long temps auparavant que le Roy des Israélites seroit élevé par-dessus Agag, & seroit son Royaume hauffé. Or ce fait de Samuel n'est point sans exemple. Car quand il a esté question d'appaiser Dieu de Dieu, Moÿse a dit: *Attends un charbon sur son frère, sur sa cuisse, & que chacun de vous tue son frère, son ami, son voisin.* Ainsi Elic fit tuer les Prophètes de Baal. Ainsi à la parole de saint Pierre Ananias & Saphira tomberent morts à ses pieds.

Num. 14. vers. 17.

Exod. 11. vers. 17.

2. Rois. 18. vers. 40.

Act. 5. vers. 5.

Pour donc revenir à notre propos, ces Sauvages qui n'ont point de religion, n'ont point de sacrifices : & d'ailleurs sont plus humains que les Hébreux, eût-ils mangé de leurs semblables, se contentans d'exterminer ce qui leur nuit. Mais ils ont une générosité de mourir plutôt que de tomber entre les mains de leurs ennemis. Et quand le sieur de Pontnacoutt fit vengeance du forfait des Armouchouois, il y en eut qui se firent tuer en pièces plutôt que de se laisser transporter : ou si par force on les enleva ils se laisseront mourir de faim, ou se tueront. Même quant aux corps morts ils ne veulent point qu'ils demeurent en la possession des ennemis, & au peril de la vie ils les recueillent & entendent ce que Tacite témoigne des anciens Allemands, & a esté chose coutumière à toute nation généreuse.

La victoite acquise d'une part ou d'autre, les victorieux rejettent prisonniers les femmes

& enfans, & leur tondent les cheveux comme on fait ~~ait~~ anciennement par ignominie, ainsi qu'il se voit en l'histoire sacrée. En quoy ils reuennent plus d'humanité que ne font quelquefois les Chrétiens, comme nous avons veu en plusieurs occasions és troubles derniers. Et celle cruauté envers les prisonniers fut reprochée par le Prophete Elisee. Car on le doit observer en tout cas de les rendre esclaves, comme font nos Sauvages : ou de leur faire r'acheter leur liberté. Mais qu'àux morts ils leur coupent les têtes en si grand nombre qu'ils en peuvent trouver, lesquelles se divisent entre les Capitaines, mais ils laissent la carcasse, se contentant de la peau, qu'ils font sécher, ou la coutoient, & en font des trophées en leurs cabanes, ayant en cela tout leur contentement. Et auant quelque fête solennelle entre eux (l'appelle fête toutes & quantes fois, qu'ils font Tabagie) ils les prennent, & dâsent avec, pendues au col, ou au bras, ou à la ceinture, & de rage quelquefois mordent dedans : qui est un grand témoignage de ce desordonné appetit de vengeance, auquel nous avons quelquefois parlé.

Nos anciens Gaullois ne faisoient pas moins de trophées que nos Sauvages des têtes de leurs ennemis. Car (s'il'en faut croire Diodore & Tite Live) les ayant coupées ils les rapportoient pendues au poicral de leurs chevaux, & les artoient solennellement avec cantiques & louange des victorieux (selon leur coutume) à leurs portes ainsi qu'à seroit une tête de lan-

Nabem. 13.
27. W. 1. 247
mesel. 10. 4.
1. 170. 6.
107. 124.

Diodor.
lib. 5. 16.
lib. 17.
Els. Diod.
1. lib. 10.
Strabo
lib. 4. 107.
107. 6.

glier. Quant aux têtes des Nobles ils les embauchoient & les gardoient soigneusement dans des caisses, pour en faire monter à ceux qui les venoient voir, & pour rien du monde ne les rendoient ni aux parens, ni à autres. Les Boiens (qui sont ceux de Bourbonnois) faisoient davantage. Car après avoir vuïdè la cervelle ils baïlloient les carcasses à des orfèvres pour les écorcher d'or, & en faire des vaisseaux à boire, dequels ils se servoient es choses sacrées, & solennites saintes. Que si quelqu'un trouve ceci étrange, il faut qu'il trouve encor plus étrange ce qui est rapporté des Hongres par Virgimere sur Titus-Live, dequels il dit qu'en l'an mille cinq cens soixante six étans près lavaris, ils lechoient le sang des têtes des Turcs qu'ils apportoient à l'Empereur Maximilliance qui passe la barbarie qu'on pourroit objecter à nos Sauvages.

Voire ie diray qu'ils ont plus d'humanité que beaucoup de Chrétiens, qui depuis eheux ont diverses occurrances ont exercé sur les femmes & enfans des cruautés plus que brutales, dont les Histoires sont pleines: & à ces deux sortes de creatures nos Sauvages pardonnent,

*Deus L'ien generose misit in laetitia,
Qui jancos ut d'atraque au fides abharu.*

*Pen du
Sour du
Bour.*



CHAP. XXV.

Des Funérailles.

PREs la guerre l'humanité nous invite à pleurer les morts, & les ensevelir. C'est un œuvre tout de piété, & le plus méritoire qui se puisse faire. Car qui donne secours à un homme vivant il en peut espérer du service, ou plaisir réciproque; Mais d'un mort nous n'en pouvons plus rien attendre. C'est ce qui rendit le saint homme Tobie agréable à Dieu. Et de ce bon office sont recommandés en l'Evangile ceux qui s'employèrent à la sépulture de nôtre Sauveur. Quant aux pleurs voici que dit le Sage fils de Sirach: *Mon enfant* *Eccl. 4.*
jettes des larmes sur le mort & commence à pleurer *vers. 11.*
comme ayant souffert chose dure. Puis caresse son corps
selon son ordonnance, & ne murmure point sa sépulture,
de peur qu'on ne soit blâmé, Parce amèrement le ducil
d'ici bas par un jour, au divin, s'il en qu'il en est digne.

Cette leçon étant parvenue, soit par quelque traditive, soit par l'instinct de nature, iniques à nos Sauvages, ils ont encore aujourd'hui cela de commun avec les nations de deça de pleurer les morts & en garder les corps après le décès, ainsi qu'on faisoit au temps des Saints Patriarches Abraham, Isaac, Jacob, & depuis. Mais ils font des clameurs étranges par plusieurs jours, ainsi que nous vîmes au Port Royal,

quelques mois après nôtre arrivée en ce païs là (çavoir en Novembre) là où ilz firent les belles funèbres d'un des leurs nommé *Panau*, lequel avoit pris quelques marchandises du magazin du Sieur de Monts; & étoit allé vers les Amouchiquois pour troquer. Ce *Panau* fut tué; & le corps rapporté es cabannes de la riviere Sainte-Croix, où les Sauvages le pleurerent & embaumerent. De quelle espee ce homme je ne l'ay peu çavoir ne m'en être pas enquis sur les lieux. Je croy qu'ilz détaillent les corps morts, & les font secher. Bien est certain qu'ilz les conservent contre la pourriture ce qu'ilz font presque par toutes ces Indes. Celui qui a écrit l'histoire de la Virginie, dit qu'ilz tirent les entrailles du corps, depouillent le mort de sa peau, coupent toute la chair arriere des os, la font secher au Soleil, puis la mettent (enclosé en des nattes) aux pieds du mort. Cela fait ilz luy rendent la propre peau, & en couvrent les os liés ensemble avec du cuir, le façonnans tout ainsi que si la chair y étoit demeurée.

Genes. 18.
vers. 2.

1. Paralip.
16. vers. 14.
Ez. 26.
vers. 19.

C'est chose toute notoire que les anciens Egyptiens embaumoient les corps morts, & les gardoient soigneusement. Ce qui (outre les auteurs profanes) se voit en la sainte-Ecriture où il est dit, que Joseph commanda à ses serviteurs & Medecins d'embaumer le corps de Jacob son pere. Ce qu'il fit selon la coutume de païs. Mais les Israelites en faisoient de même, comme se voit es Chroniques saintes, là où il est parlé du trépas des Rois Aza & Izoram.

De la rivière sainte-Croix, logé defusdt *Passes* fut apporté au Port Royal, là où derechef il fut planté. Mais pour ce qu'ils ont coutume de faire leurs lamentations par vue longue trainée de jours, comme d'un mois, craignant de nous offenser par leurs clameurs (d'autant que leurs cabannes n'étoient qu'à environ à cinq cés pas loin de notre Fort) *Atendentes* vint prier le sieur de Poutrincourt de trouver bon qu'ilz fissent leur deuil à leur mode accoustumée, & qu'ilz ne demereroiét que huit jours. Ce qu'il luy accorda facilement: & de là en avt commencé dès le lendemain au point du jour les pleurs & haultemens que nous oyions de notre-dit Fort, se donnant quelque intervalle sur le jour. Et font ce deuil alternativement chacune cabanne à son jour, & chacune personne à son tour.

C'est chose digne de merueille que des nations tant éloignées se rapportent avec plusieurs du monde de degré en ces ceremonies. Car à vieux temps les Perles (ainsi qu'il se lit en plusieurs lieux dans Herodote, & Q. Curtius) faisoient de ces lamentations, se dechiroient les vêtements, se couvroient la tête, se roveroient de l'habillement de deuil, que l'Écriture sainte appelle Sac, & Joseph *expos* *versus*. Voir encor se tondoient, & ensemble leurs cheveux & mulets, ainsi qu'a remarqué le sçavant nousin en ses Observations, alleguant à ce propos Herodote & Plutarque.

Les Egyptiens en faisoient tout assés, & *prevenant* plus, quant aux lamentations. Car

Genef. 30.

après la mort du saint Patriarche Jacob, tous les anciens gens d'état & Conseillers de la maison de Pharaon & du pais d'Egypte monterent en grande multitude jusques à l'aire d'Ashad en Chanaan, & le pleurerent avec grandes & grieves plaintes: de sorte que les Chananéens voyans cela, dirent: *Ce deuil est grand aux Egyptiens* & pour la grédeur & nouveauté du deuil ils appellerent l'aire *Abel-Misraim*, c'est à dire Le deuil des Egyptiens.

Les Romains avoient des femmes à loüage pour pleurer les morts & dire leurs loüanges par des longues plaintes & querimontes: & ces femmes s'appelloient *Prophetæ*, quasi *Propheta* pour ce qu'elles commençoient le branle quand il falloit lamenter, & dire les loüanges des morts.

Morsus que sandalia sunt alieni in funere profus

Mulus & capillus sciendum, et clamor magis,

Lucian.

ce dit Lucian au rapport de Némus. Quelquefois même les estoppes n'y étoient point épargnées; comme le temoigne Virgile en ces mots

Fi cæte clamor, plangit que tabernum.

Il ne veut ici recueillir les coutumes de toutes nations: car ce ne seroit jamais tellement en France chacun sçait que les femmes de Picardie lamentent leurs morts avec des grâdes clamours. Le fleur des Accords entre autres choses par lui observées recite d'une qui faisoit ses plaintes funebres disoit à son defunct mary: Mon Dieu mon pauvre mary tu nous as donné un petit congé! Quel congé! c'est pour tout jamais. O quel grâd cōgé! faisant vne allusio gaillardesque.

quel grand congé faisoit vne allusion gaillard-
de-là-dessus. Les femmes de Beauin sont encore
plus plaisantes. Car elles racontent par vn iour
entier toute la vie de leurs maris. *Le me amou, le
ou amou: Cara ridens, ani de splendou: Coupa long, bat
dandou: Le me b'atou, le ar'atoubat: mous de pri: fort
ard congat:* &c. choses semblables: c'est à dire,
Mon amour, mon amour: Visage riant, œil de
splendeur: il be leger e, & beau d'alent de mié vail-
lant. Je mié éveillé: matin debout, fort tard au lit,
&c. Ichâ de Leri recite ce qui suit des Femmes Cas-
cones: *per, per, O loubet renouadou, ô loubet jouga-
da qu'breu,* c'est à dire, Hélas, hélas, ô le beau
remueur, ô le beau jouëur qu'il étoit. Et là-dessus
rapporte que les femmes du Brésil hurlent &
brailent avec telle clameur, qu'il semble que
ce soient des assemblées de chiens & de loups.
Il est mort (disent les vnes en trainant la voix)
celui qui étoit si vaillant, & qui nous a tant fait
manger de prisonniers. D'autres faisant vn
cour à part, disent: O que c'étoit vn bon chas-
seur & vn excellent pêcheur! Ha le brave as-
sineur de Portugais & de *Maryjar*, de quels
il nous a si byen vengé! Et au bout de chacune
plaine dir: il est mort, celui duquel nous fai-
sons maintenant le duel. A quoy les hommes
répondent, *Asans*. Hélas il est vray, nous ne le
verrons plus jusquet à ce que nous soyons
derrière les montagnes, où nous danserons
avec lui! & autres semblables choses. Mais
de la part de ces gens ont passé leur duel en
vain, ou peu d'avantage.

Quant aux Indiens de la Floride quand quel-

Mmm

Les Femmes
parlantes;
sur leurs
mises Par.
1200.

qu'un de leurs *Parasuffis* meurt ils font trois jours & trois nuits sans cesser de pleurer, & sans manger: & font tous les *Parasuffis*, les alliés & amis semblable deuil, se coupant la moitié des cheveux tant hommes que femmes, en témoignage d'amitié. Et cela fait il y a quelques femmes déléguées qui durant le temps de six lunes pleurent la mort de ce *Parasuffi* trois fois le jour, criant à haute voix, au matin, à midi, & au soir qui est la façon des *Préfices* Romaines, de quelles nous avons naguères parlé.

Pour ce qui est du vêtement de deuil, nos *Souriquois* au contraire des Chinois, qui témoignent le deuil par le vêtement blanc, se fendent la face tout de noir: ce qui les rend formidables. Mais les *Hebitoux* étoient plus reprehensibles qui se faisoient des incisions au visage en temps de deuil, & se rasoient le poil, comme se lit en *Jeremie*:

Jerem. 41.

v. 5.

Levit. 19.

v. 27. 28.

—

Deut. 14.

v. 21.

de grande ancienneté à l'occasion dequoy cela leur fut défendu par la loy de Dieu rapportée au *Levitique*: *Vous ne rindrez point en rend votre chevelure, & ne raserez point votre barbe: & ne ferez point d'incision en votre chair par aucun mort, & ne ferez aucune figure, ni charillon estant sur vous. Je suis le Seigneur Dieu.* Et au *Deuteronomie*, *Vous ne creuserez du Seigneur votre Dieu. Vous ne vous desuyerez point, & ne vous ferez aucune plaie entre vous pour aucun trespassé.* Ce qui fut aussi défendu par les Romains es loix des XII. Tables.

Herodote & Diodore disent que les *Egyptiens* (principalement aux funérailles de leur

Rois) se déchiroient les vêtements, & embourboient le visage, voire toute la tête: & s'assembloient deux fois le jour, marchoient en rond chantant les vertus de leur Roy: s'abstenoyent de viandes cuites, d'animaux, de vin, & de tout autre appareil de table, l'espace de soixante douze jours, sans se laver aucunemēt, ny coucher sur lict, moins avoir compagnie de leurs femmes: toujours se lamentans.

Le dueil ancien de nos Roynes de France (car quant aux Rois ilz n'en portent point) estoit de couleur blanche, & pour ce seremoiē le nom de Roynes blanches après le trépas des Rois leurs maris. Mais le commun dueil aujourd'hui tant en France, qu'au reste de l'Europe, est de noir, *qu'isub profana risuiss.* Car tous ces dueils ne sont que tromperies, & de cent n'y en a pas trois qui ne soyent joyeux d'un tel habit. C'est pourquoy furent plus sages les anciens Thraces qui celebroyent la naissance des hommes avec pleurs, & leurs funeraillies avec joye, voulans demonstrier que par la mort nous sommes en repos & delivrez de toutes les calamités avec lesquelles nous naissons. Heracides parlant des Locrois, dit qu'ilz ne font aucun dueil des morts, ains des banquets, & grandes rejoissances. Et le sage Solon reconnoissant les féroces abus abolir tous ces déchiremens de pleureurs, & ne voulut point qu'on fit tant de damente sur les morts, ains que dit Plutarque en sa vie. Les Chrétiens encore plus sages châtient anciennement *Misere aux mortuaires, Psal. 114.* & ce vers du Psalme, *Revertere anima mea in re-*

*solle chap.
17.
Paley. Ser.
Labret.*

qu'on tuera, qui Dieu nous benoit sibi

Reprenez, ô mes ans adréz,

Ten en, si j'oubaistré,

Car Dieu sa misère a changié

Par sa toute bonté.

Neanmoins pour ce que nous sommes
hommes, sujets à joye, tristesse, & autres mou-
vemens & perturbacions d'esprit, lesquelles
de premier abord ne sont point en nôtre puis-
sance, ce dit le Philosophe, ce n'est chose à bla-
mer que de pleurer, soit en considétant nôtre
condition frêle & sujette à tant de maux, soit
pour la perte de ce que nous aymlés & tenions
chèrement. Les saints personnages ont esté tou-
chés de ces passions, & nôtre Sauveur même
à pleuré sur le sepulchre de Lazare, frere de
sainte Magdeleine. Mais il ne se faul laisser em-
porter à la tristesse, ni faire des ostentations de
clameurs, où bien souvent le cœur ne touche.
Suivant quoy le Sage fils de Sirach nous avor-
tit, disant : *Ne pleure sur le mort, car il a laissé la charité*
(de cette vie) non en pleure de nous-mesme, pour ce qu'il est
est repus.

Ecclij. xi.
vuy. 12. 21.

Sauvages
bruler les
meubles du
dortoir.

Bellefaym
aux esots.

Aprés que noz Sauvages eurent pleuré sa-
ment, ils allerent au lieu où étoit sa cabanne
quand il vivoit, & illec brulerent tout ce qu'il
avoit laissé, ses arcs, fleches, carquois, ses peaux
de Castors, son petun (sans quoy ilz ne peu-
vent vivre) ses chiens, & autres menus meub-
les, afin qu'aucun ne querelar pour la succes-
sion. Cela montre combien peu ilz se soucient
des biens de ce monde, faisant par ces actes une
belle leçon à ceux qui à tort & à droit courent

après ce diable d'argent, & bien souvent se rompre le col, ou s'ils attrapent ce qu'ils desirerent, c'est en faisant banque-roule à Dieu, & piller le pauvre, soit à guette ouverte, ou sous pretexte de justice. Belle leçon, di-je, à ces avares Tâtales insatiables, qui se donnent tant de peines, & font mourir tant de creatures pour leur aller chercher l'enfer au profond de la terre, sçavoir les tresors que notre Sauveur appelle *Richesses d'aujourd'hui*. Belle leçon aussi à ceux d'entre lesquels parle saint Hierosime, traitant de la vie des Cleres: *Il y en a* (dit-il) *qui font une petite somme, afin de la restituer avec bonne usure. Et sans pretendre de donner quelque chose qu'ils cherchent des richesses, ce qui est plus de une chose, qu'une somme. Ainsi prêt-és les biens, les vasaux, les poffans. On met un petit appas à un homme afin d'y attraper les biens des simples femmes.* Et en l'Épithape de Nepotian à Heliodore: *Les uns* (dit-il) *amassent argent sur argent, & faisant avec leurs biens par des façons de services, ils attrapent à la pople les richesses des bonnes maisons, & deviennent plus spolés de nos maisons qu'ils n'avoient été serviteurs.* Et pour cette avarice laquelle nous ne voyons que trop regner aujourd'hui, nos edicts Imperiaux, les reguliers & seculiers Ecclesiastiques ont iadis été exclus des testamens, dequoy le même se plaint, non pour la chose, mais pour ce qu'on en a donné le sujet.

Revenons à nos brulemens mobiliers. Les premiers peuples, qui n'avoient point encore l'avarice enracinée au coeur, faisoient le même que nos Sauvages. Car les Phrygiens (ou Troyens) apportherent l'usage aux Latins de

Luc. 19.
vers. 11.
Hieros.
epist. 2. à
Nepotian.]

bruler non seulement les meubles , mais aussi les corps morts, dressans des hauts bûchers de bois à cet effect, comme fit *Aneas* aux funeraillles de *Misenus*. ----- & robore Jesse

*Virg. 6.
Æneid.*

Incensum fruxit pyrae-----

Puis ayans lavé & oint le corps , on jettoit sur le bûcher tous les vêtemens, de l'encens , des viandes, de l'huile, du vin, du miel, des fascilles, des fleurs, des violettes, des roses, des vignettes de bonne senteur, & autres choses, comme se voit par les haboires & inscriptions antiques. Et pour continuer ce que j'ay dit de *Misenus*, *Virgile* ajoute:

*Purpureaque super vastis velaminis nata
Conspiciunt parsurgenti subire fœtore, &c.
----- cingilla tremantur*

*Æneid.
24.*

Thura, dans, d'aptes, susi cratera oliva.

Et parlant des funeraillles de *Pallas* jeune Scingneur amy d'*Aneas*.

*Fum geminas vestis, stragula, aureaque rigent
Estrulit Aeneas-----*

*Multaque præterea Laurentis præmia pugnae.
Aggerat, & longa prodaem jubet ordine dicit
Abdit opus & tela quibus spectaverat hostem.
Et plus bas.*

*Spargitur & tellus lacrimis sparguntur & ara
Binc alij spolia vacuis direpta Latinas
Conspiciunt igni gelatos, enseque decoros,
Frenaque feruntisque resque ætas mortis ætate
Ipsorum chrysei, & non felicia tela,
Scæperaque suas, parte que ex mundus agris
In flammam jugulans pecudet-----
J'ay rapporté ceci en Latin , pour ce qu'il me*

semble impossible de les rendre en François avec tant de grace.

En la sainte Ecriture se trouve les corps de ^{2. Samuel} Saul & de ses fils avoir esté brulés après leur ^{chap. der-}defaite, mais il n'est point dit qu'on ait donné ^{niers.} au feu aucuns de leurs meubles. Et me trouve bien empêché de sçavoir comment il est possible d'avoir emporté leurs os, & iceux enterrés sous vn arbre, si ce n'est faisant comme les Véginiens mentionnez ci-dessus. Je ne sçay en quel temps cette coutume a eu 'sainte entre les Juifs, mais nous voyons és Chroniques de leurs Rois, qu'ils en bruloient les corps par honneur après le trépas; tant dit du Roy Iosé, ^{2. Paroly} que pour les mechacetés (outré la rigoureux ^{21.} châtiment de Dieu) le peuple ne lui fit point les funérailles selon la maniere du brulement, ainsi qu'il avoit fait à ses predecesseurs. Ce qui avint l'an six cens dixième après la sortie d'Egypte, & le neuf cens dixième avant Iesus-Christ.

Les vieux Gaullois & Allemans, bruloient avec le corps mort tout ce qu'il avoit aimé, jusques aux animaux, papiers de compte, & obligations, comme si par là ils eussent voulu payer, ou demander, leurs debtes. En sorte que peu auparavant que Cesar y vint, il s'en trouvoit qui se leuroient sur le bucher où l'on bruloit le corps, ayant esperance de vivre ailleurs avec leurs parents, seigneurs, & amis. Pour le regard des Allemans, Tacite dit le même d'eux en ces termes: *Quæ vivæ cordi fuisse arbitrantur in ignem inferunt, ut non animalia, servos quoque clienter.*

Ces façons de faire ont esté anciennement

M. m. iij

Cesario. 6.
de la guerre
Gauloise.

communes à beaucoup de nations : & le font encore aujourd'hui en plusieurs lieux des Indes Orientales, comme en la ville de Calamine, & autres du Royaume de Coromandel. Mais nos Sauvages ne sont point si fols que cela : car ils se gardent fort bien de se mettre au feu, sachant qu'il y fait trop chaud. Ils se contentent donc de brûler les meubles du trepaillé : & quant au corps ils le mettent honorablement en sépulture. Ce *Pasquier* de quel nous avons parlé fut gardé en la cabanne de son pere *Meguer* & sa mere *Nagmaderé* jusqu'à au Printemps, lors que se fit l'assemblée des Sauvages pour aller venger sa mort : en laquelle assemblée il fut de-rechef pleuré, & devant qu'aller à la guerre ils paracheverent ses funérailles, & le portèrent (selon leur coutume) en une île écartée vers le Cap de Sable à vingt-cinq ou trente lieues loin du port Royal. Ces îles qui leur servent de cimetières sont entre eux secrètes, de peur que quelque ennemi n'aille tourmenter les os de leurs morts.

Pline & plusieurs autres, ont estimé que c'étoit une folie de garder les corps morts sous une vaine opinion, qu'on est quelque chose après cette vie. Mais on lui peut approprier ce que *Petrus Fasius* Gouverneur de Césarée disoit follement à saint Paul Apôtre : *Non est bene deservit tui grandis scire s'a reversé l'esprit.* On estime nos Sauvages bien brutaux (ce qu'ils ne sont pas) mais si ont ils plus de sagesse en cet endroit que tels Philosophes.

Nous autres Chrétiens communément

*Plin. lib. 7.
chap. 10.
lib. 26.
vers. 14.*

humons les corps morts, c'est à dire, nous les rendons à la terre (appelée *humus*, d'où vient le mot d'homme) de laquelle ils ont été pris, & ainsi faisoient les anciens Romains avant la coutume de les brûler. Ce que font entre les Indiens Occidentaux, les Brésiliens, lesquels mettent leurs morts dans des fosses creusées en forme de tonneau, quasi tout debout, quelquefois dans leur propre maison, comme les premiers Romains, ainsi que dit *Servius Sulpicius*, commentateur de Virgile. Mais nos Sauvages jusques au Pérou ne font pas ainsi, ains les gardent entiers es sépulchres, qui sont en plusieurs lieux comme des *châsses de cinq ou six piez de haut*, le plancher duquel est tout couvert de nattes, sur lesquelles ils étendent leurs trépassés arrangés selon l'ordre de leur décès. Ainsi peü que font nos-dix Sauvages, sinon que leurs sépulchres sont plus petits & plus bas, faits en forme de cages, lesquels ils couvrent bien proprement, & y mettent leurs morts. Ce que nous appellons *enterrer*, & non pas *inhumer*, puis qu'ils ne font pas dedans la terre.

Or quoy que plusieurs nations ayent trouvé bon de garder les corps morts: si est-il meilleur de suivre ce que la Nature requiert, qui est de rendre à la terre ce qui lui appartient; laquelle, ce dit *Lucrece*.

Unusquisque eadem remem est communis sepulchrum.

Ainsi est-ce la plus antique façon de sépulture, *qu'on voit* ce dit *Cicéron*: & ne voulut le grand *Cyrus* Roy des Perses être autrement servi après sa

lequel autre
que Xeno-
phan.

sa mort que d'être rendu à la terre. *Mes vœux* (ce disoit-il avant que mourir) *à mon corps en-fermés, quand j'auray terminé ma vie, ne le mettez ni en or, ni en argent, ni en autre cercueil aucun, mais le rendez incemment à la terre. Car que sçavez-vous de plus heureux & de souhaitable, que de se mêler avec celle qui produit ces nourrissemens abondans & bons ?* Ainsi repuroit-il vanité toutes les pompes & dépenses excessives de pyramides d'Égypte, des Mausolées & autres sépultures qui depuis ont été faites à l'imitation de celle, comme celle d'Auguste, la grande & superbe masse d'Adrian, le Sépulture de Severe, & autres moindres encore, ne s'estimant après la mort non plus que le plus bas des esclaves.

Les Romains quittèrent l'inhumation des corps ayans reconu que les longues guerres y apportoient du desordre, & qu'on deseroit les morts, lesquels par les loix des douze Tables il falloit enterrer hors la ville, de même qu'il étoit à Athenes. Surquoy Arnobe parlant contre les Gentils : *Mais ne craignons* (dit-il) *point, comme vous pensez, les ravagemens de nos sépultures, mais nous restons la plus ancienne & meilleure coutume d'inhumer.*

Paufanias (qui blâme tant qu'il peut les Gaullois) dit en ses Phociques, qu'ils n'avoient soin d'ensevelir leurs morts, mais nous avons montré ci-dessus le contraire: & quand cela seroit, il parle de la deroute de l'armée de Brennus. Cela seroit bon à dire des Nabates qui (selon Strabon) faisoient ce que Paufanias objecte aux Gaullois, & ensevelissoient

abus

DE LA NOUVELLE-FRANCE. 667 Liv. VI.
corps de leurs Rois, dans vn fumier.

Nos Sauvages sont plus hommes que cela, & ont tout ce que l'office d'humanité peut desirer, voire encore plus. Car après avoir mis le mort en son repos, chacun lui fait vn present ta ce qu'il a de meilleur. On le couvre de force peaux de Castors, de Loures, & autres animaux: on lui fait present d'ars, fleches, carquois, contesour, *marabiu*, & autres choses. Ce qu'ils ont commun non seulement avec eux de la Floride, qui faisoit de soustrures, mettoit sur le sepulchre le hanap où avoit incrusté de bois le defunct, & tout au-tour d'iceluy plantent grand nombre de fleches: Item les Indes du Brésil, qui entrent des plumailleries & carquans avec leurs morts: & ceux du Peru, qui remplissoient les tombeaux de thresors avant la venue des Hespagnols: mais aussi avec plusieurs nations de deça, qui faisoient le même dès les premiers temps après le Deluge, comme se peut juger par l'écriture (quoy que impie) du sepulchre de Semiramis Royne de Babylone, portant que celui de ses successeurs qui auroit affaire d'argent le fit ouvrir, & qu'il y en trouveroit tout autre qu'il voudroit. Lequoy Darius ayant voulu faire epreuve, n'y trouva sinon d'autres lettres par le dedans, d'icelle en la sorte: *tu n'es qu'un homme mort & inutile, tu n'es pas ainsi par auant de teubler le repos des morts, & de voler leurs sepulchres.* L'ethimeroy cette contenance avoir esté seulement entre les Payens, n'estoit que le trouve en l'histoire de Ioseph,

*Ioseph. lvi
7. ch. 11. des
anciens. lvi.*

son pere plus de trois millions d'or, qui furent
denrées treze cens ans après.

Cette coutume de mettre de l'or és sepulchres étant venue jusques aux Romains, fut
defendue par les loix des XII. Tables, comme
aussi les dépenses excessives que plusieurs fai-
soient à arroser le corps mort de liqueurs pre-
cieuses, & autres mystères que nous avons re-
cité ci-dessus. Et néanmoins plusieurs sim-
ples & sots hommes de femmes ordonnoient
par testament, qu'avec leurs corps on enfermât
leurs ornemens, bagues & joyaux (ce que les
Grecs appellent *adéma*) comme s'en voit
une formule rapportée par le Jurisconsulte
Sextius és livres des Digestes. Ce qui a été
blamé par Papinian & Ulpian, aussi Juriscon-
sultes: de sorte que pour l'abus, les Romains
furent contraints de faire que les Consuls des
ornemens des femmes condamnerent comme
mols & effeminés ceux qui faisoient telles cho-
ses, ainsi que dit Plutarque és vies de Sola &
de Sylla.

Néanmoins cette coutume n'a pas laissé
d'être continuée quelquefois, même entre les
Chrétiens. Car sans ramener plusieurs exam-
ples, j'apporteray seulement pour preuve de ce
ci, ce que Guillaume Paradin recite en sa Chro-
nique de Saoye être arrivé de son temps: C'est
qu'en l'an mille cinq cens quarante quatre le
Pape Paul III. faisant bâtir dans l'Eglise saint
Pierre à Rome, fut trouvé dans les fondemens
de la Chappelle des Roys de France, la sepul-
ture de Marie femme de l'Empereur Hae-

L. 30. de
De de aere,
et. etc. l. 2.
L. 1. de
aliqua. D. de
l. 1. L. 1.
p. qui.
D. de relig.
et sancto.
l. 1.

Guillaume
Paradin.

rus, & en icelle vne robbe & vn manteau imperial, d'où l'Œ tira trente-six marcs d'or: Plus vne quaife d'argent où y avoit plusieurs vases de cristal & d'agate quarante anneaux d'or garnis de pierres: vne grande emeraude enclafée en or estimée cinq cœs écus: force joyaux à pendre aux oreilles, casquans, dorures, ceintures, & autres ornemens de Dames: vn raiuin de pierres précieuses: vn grand peigne d'or, où étoit écrit d'un côté, *Deus in fine Mors*; & de l'autre, *Deus in fine Mors*: Vne image en forme d'*Agnes Dei*, à l'entour de laquelle étoit écrit, *Marianne ferentissima*: Et en vne lanse dor étoit gravé, *Michael, Gabriel, Raphael, Prich* Item vne petite Chelidonie où étoient entaillées les figures d'un rat, & d'une limace. Plus vne coupe de cristal, & un étouff d'or, qui se divisoit en deux. Bref il y avoit des pierres numétables que le Prince Scilico avoit données à ladite Marie sa fille. Et dit l'Auteur qu'une bonne partie de ces joyaux fut envoyée par ledit Pape au Roy François I. Voilà quel étoit l'opinion de ce temps li.

Mais puis que nos corps réduits en poudre n'ont plus besoin de rien, ie trouverois plus beau d'annoncer telles choses aux vivans qui en ont besoin, & garder la simplicité de ces bons Patriarches, qui avoient seulement soin de recommander leurs os à leurs enfans: Et même du grand Roy Cyrus que nous avons mentionné ci-dessus, au tombeau duquel étoit cette inscription rapportée par Arrian: *PASSANT, QVI QVI TV SOIS, ET*

DE QUELQUE PART QUE TY VIENNES, CAR
JE SVIS SEVR QUE TY VIENDRAS : JE
SVIS CE CYRVS QUI ACQVIT LA DOMI-
NATION AVE PERSIE : LE PRIS NE
M'ENVIES POINT CE PEY DE TERRE
QUI COUVRE MON PÁ VY RE CORPS.

Ainsi nos Sauvages ne sont point excusables
en mettant tout ce qu'ils ont de meilleur és
sepulchres des trépassés, veu qu'ils en pourroient
tirer de la commodité. Mais on peut dire pour
eux qu'ils ont cette coutume dès l'origine de
leurs peres: (car nous voyons que presque dès le
temps du Déluge, cela s'est fait pardeçà) à quelq
baillans à leurs morts leurs pelletteries, *mat-
shaz*, arcs, fleches, & carquois, c'étoient choses
dont ils n'avoient nécessité.

Et néanmoins cela ne met hors de coulpe les
Espagnols qui ont volé les sepulchres des In-
diens du Perou, & jetté les os à la voirie: ni ceux
des nôtres, qui ont fait le même, quant à avoir
pris les peaux de Castors, en nôtre Nouvelle-
France, ainsi que j'ay dit ailleurs. Car comme
dit Isidore de Damiette en vne Epître : *C'est à
faire à des ennemis de peüller, d'humanié, de voler des
corps morts, qui ne se peuvent defendre. La Nature vé-
rac a donné cela à plusieurs que la haine cesse par le
mort, & se reconnoissent avec les defunz. Mais les
vices rendent ennemis des morts les vivans qui
n'ont rien à leur reprocher, lesquels couramment sont
si avec contumace & injure.* Et pour ce non fait
cause les anciens Empereurs ont fait des loix,
& ordonné des peines rigoureuses contre des
violateurs de sepulchres.

L'OVE' SOIT DIEV.

*Ci-dessus
liv. 4. chap.
17.*

*Isidor. Po-
litol. Ca-
p. 16. de
Sacrificiis.
293. 294.*

F'AUTES SURVENUES EN L'impression, de la présente Histoire.

[N^o la page 27. lig. 11. pour qu'aye, lisez qu'ayan.
[Pag. 47 lig. 2. lisez embouchure. 232. lig. 8. placez,
 lieu 23. lig. 28. de, ce 254. lig. 20. de, le. 362. lig. 26.
 marchon. 403. l. 17. 5000, tout. 517. l. 2. lisez qui s'é-
 vent. 542. lig. 2. lisez et après. pag. 543 l. 22. lisez ré-
 a pag. 562 lig. 24. des, ces. 612. l. 23. lisez il en est.
 66. lig. 30. ne, lui, 190. lig. 29. lisez l'aveoye, 192.
 g. 12. que, quoy. 200. lig. 13. lisez il leur fit, 200. lig.
 lisez préparé, 200. lig. 27. lisez d'eux, 219. lig. 2.
 les ou fait le seroit. 220. lig. 2. unpen, mais malin,
 a lig. 3. mais malin 223. lig. 7. mais malin. 634.
 go change, échange 637. lig. 4. g. citations reger
 nation. 637. lig. 8. 4200, lisez 4200. 645 lig. 27.
 la à la guerre. 649. lig. 20. même, même. 651. lig. 2. lisez
 enoir, 652. lig. 2. enoir, lisez supplier public.
 66. lig. 21. lisez il ne se peut. pag. 476. lig. 14. 022
 aller. 479 lig. unpen. 602. gringons, 613. au
 commencement du chap. 2. lig. 2. lisez ces de l'op-
 bre l'ancien. 608. 484. lig. unpen. après Virgile
 qu'il est.

LES MUSES
DE LA NOUVELLE
FRANCE.
A MONSIEUR
LE CHANCELLIER.

*Actis Pieridem peritiss Jacanollis ante
Trita sola.*



A PARIS,

Chez ADRIAN PERIER, rue saint
Jacques, au Compas d'or.

M. DC. XVIII.

(2)



A

MONSEIGNEUR MESSIRE
 NICOLAS BRVLART
*Seigneur de Sillery, Chan-
 cellier de France &
 de Navarre.*



MONSEIGNEUR,

LES Muses de la
 NOUVELLE-FRANCE
 ayans passé d'un autre
 monde à celui-ci, aujourd'hui se
 presentent à voz piés en esperance
 de recevoir quelque bon accueil
 de vous, qui étant le Pere de celles
 qui resident sur le Parnasse de nôtre
 France Gaulloise & Orientale, de-

A ij

furent aussi que de cette même affection vne flamme forte, qui les environne & reçoit en sa tutele. Que si elles sont mal peignées, & rustiquement vêtues; considérez, Monseigneur, le país d'où elles viennent, incult, herissé de forêts, & habité de peuples vagabons, vivans de chasse, ayans la guetre, népri-fans les delicateesses, non civilisés, & en vn mot qu'on appelle Sauvages: & attribués à la communication qu'elles ont eüe avec eux, & aux flots de la mer, leur defect: ie veux dire, si elles ne sont en si bonne couche & en bon point comme celles qui ont accoutumé de se présenter à vous. Elles sont encore pour le present semblables à ces poissons appellés Abramides en la Pécherie d'Oppian, qui sans demeure certaine changent perpetuellement de place, se trouvant

bien en toute sorte de terre, au contraire de plusieurs qui ne peuvent vivre qu'en vn lieu. Poissons vrayment figure du peuple Hebreu, & de la vie de ce monde, soit qu'on les prenne par leur nom, soit que l'on considere leur façon de vivre, toujours étrangers, conduits par la providence de celui qui les a creés, ainsi que le grand Abraham pere des croyans, duquel non sans cause ilz portent le nom. Mais s'il arrive, Monseigneur, que par votre faveur, assistance, & support, elles soient vn jour arretées és montagnes du Port Royal & ruiffeaux qui en decoulent, & ayent le moyen de se rendre plus civiles, & mieux venantes à la cadence des fredons d'Apollon : ainsi qu'aux premiers temps és solennitez publiques & saintes on dansoit & chantoit des hymnes & cantiques,

*Jagnat.
voul. 19.
20. 67
2. 200.
101. 6*

A iij

rant de vive voix, que sur tous instrumens de Musique à l'honneur du vray Dieu: De même elles feront souz vos auspices maintes fêtes solennelles, où vôtre nom seta exalté, & en leurs chansons-rememorez les bien-faits de celui, qui après avoir bien merité de son Roy, de sa patrie, & de toute la Chrétienté, aura encore pris vn soin non indigne d'un Chancelier de France, qui sera d'ayder à l'établissement des Muses en la France Nouvelle, trans-marine, & Occidentale, pour la conversion des peuples infideles.

Vôtre tres-humble & très-
obéissant serviteur

MARC LISCARBOT
Fruiter.



LES MUSES DE LA
NOUVELLE-FRANCE.

AV ROY.

ODE PINDARIQUE
présentée à sa Majesté en No-
vembre mil six cens sept.

STROPH. I.



EST VNE, *dante moy des vers*
Propres à ressembler la gloire
Du plus grand Roy que l'Univers
A le produit de langue romaine.
Et puis que sur tes voûtes aux
Tendent leurs ailes nos vaissances,

Fay qu'avec eux aie je vole
Cernant ses rivages jusq' au pôle,
Et que paré d'un trait léger
Sur l'aile de ta large feblote,
Tu l'annonces au peuple étranger
Qui demeure au fond de sa Chine.

Ven
fines au
panie
du Port
Royal
pour
recon-
neren
France.

A iij

LES MUSES
ANTISTROPH.

*Al'istes pourrais pardonnez moy
Si pour cette heure ie ne adresse
Ailleurs qu'à vous, & si la loy
De vous invoquer ie transgresse.
Je ne bey ici d'Illecion
Les douces eaux, ni ma chanson
Ne respire les fleurs qu'on amasse
Au sommet du double Parnasse.
N'espere commander en ce lieu,
C'est à lui qu'il faut que ie rende
Ores merveilles, & qu'à ce Dieu
De mon chant le cas ie demande.*

E P O D.

*Car quoy qu'il soit quelquefois
Forcené d'ire & de rage,
Il ayne bien toutefois
Des chansons le doux ramage.
Et de cela s'occireux
A ses Syrens il donne
A saire chanson qui respire
D'un chant fort harmonieux,
Qui par ses douces merveilles
Les ceu ruse, N'amauniers
Aire par les oreilles,
Et les fait ses prisonniers.*

S T R O P H. 2.

*Vive donc mon Prince & mon Roy
Par qui respire nôtre France
Sont au feu le joug de la loy
Les doux effets de sa clemence,
Lui qui parmi tant de betears
Qu'il est suivi de tous parts*

*A vaincu l'effort de Furieux,
Lequel en lui n'a part aucun.
Car sa vertu tout seulement
Du haut des cieux favorisée
A jûsqu'en dans le Firmament
Sa Ad apesté autorisée.*

ANTISTROPH.

*Le jour qu'en France commença
A luire sa belle lumière
Le conseil des Dieux s'assembla
Pour savoir de quelle manière
Ils pourroient honorer celui
Qui devoit être un jour l'appui
De maintes gens abandonnés
A qui du ciel n'est point descendu
La connaissance de son bien
Et de maint peuple & mainte ville
Politique sans le lien
De la société civile.*

E P O D.

*Adars lui donna sa valeur,
Hercule donna sa force,
Et Jupiter sa terreur,
Qui la force même force.
Mars ou Vulcan lui sa donna
De son acier bien trempé
Vne foudroyante épée
Qu'en présent il lui donna
Pour en frapper les rebelles;
Et la regne natia
Quinon a fait des querelles
Sous sainte religion.*

STROPH. 3.

*Il n'était pas hors le berceau,
 Il n'avait quitté son enfance,
 Que son âge plus tendre & beau
 S'endurcissoit à la souffrance
 Des âpres & durs rigueurs
 Des froidures & des chaleurs
 Afin qu'un jour il peût à l'aise
 Supporter de Mal avec sa faise,
 Puis que son dessein étoit tel,
 Que parmi les chaudes alarces
 Il devoit se rendre immortel,
 Par l'effort de ses fiers arces.*

ANTISTROPH.

*Qu'il a jamais vu s'endormir,
 Ou les mains avoir endormies,
 Quand il a fallu combattre
 Deffus les trépas ennemis ?
 T'invins en fust tant de combats
 Où il a cent fois du trépas
 Loïn repoussé la violence,
 De sorte que même la France,
 France nourrice des guerriers
 Par ses lauz & ses vices fatiguée
 Est le sujet de ses lauziers
 Pour s'être contre lui ligée.*

E P O D.

*Et après s'être saumie
 La populace mont ins,
 Il a fait qu'ores Thémis
 Seurement par tout chemise
 Afin qu'une ferme paix
 Au moyen de la Justice*

*En sa maison établie
 Qui fait durable à jamais,
 Et que toujours sans son aide
 Fleurisse la patrie,
 Sous qu'onques elle chancelle
 Ni d'un, ni d'autre côté,*

STROPH. 4.

*Grand Roy nous te devotes ceul,
 Veire mille fois davantage,
 Mais il reste encor en jouci
 Digne de ton vieil: faut àge,
 Afin que la posterité
 Entende que ta pieté
 N'éuit dedans ta France enclose.
 Il faut, grand Roy, faire une chose,
 Il faut orci de T'ont-puiffans
 Porter le nom sous ta banniere
 Où son Soleil respandissant
 Chaque jour fruit sa carrière.*

ANTISTROPH.

*Aye donc que comp'ofuon
 De tant de peuples qui perissent,
 Sans loix & sans Religion,
 Et de leur misere grossissent.
 Et tu veux, grand Roy, tu les peus
 Injandre avec nous en mêmes veux,
 Et faire de tant une Eglise,
 Si ta bonté les favorise.
 Mais si tu pourrais souverain
 Ne ferois-tu si grand affaire,
 Mais si tu retirais ta main,
 Qui est-ce qui le pourra faire ?*

A-DIEU AUX FRANCOIS
retournans de la Nouvelle-France
en la France Gaulloise.

Du 25. d'Aoust 1606.



LESZ daugues, vegeés, & trou-
pe geuerose,

Qui avez surmoult d'une ame con-
rageuse

Es des vents & des flots les bar-
rières fureurs,

Et de machines saisissez les cruelles rigueurs,
Pour vassiferer les de la Française gloire
Paroi tant de hazards l'honneurable memoire.

Allez, daugues, vegeés, poussez vous outre mer
P'a chacun bien-tat voir son Libage fumer :

Et poussez nous encor au retour de l'écueil
La même troupe vail par-deça retournée.

Faites, de travaux vous nous laissez ici
Aveu également l'un de l'autre fusi,

Vous, que nous ne seyonz saisis de mal adies
Qui seceut à Pluies offrandes de nos vœux :

Nous, qu'au contraire flat, sur un secret rocher
Ne venons vōtre nef à l'impourveu secouer.

Adieu un palis curie nous met de la difference,
C'est que vous allez voir les beautés de la France,

Un repaire curidat depuis les siècles vicieux
De tout ce que le monde a de plus precieux :

Et nous sommes per dux parmi les gens d'armes

Fait au
Par
Royal
en la
Nou-
velle-
France.

Nous
avons
été
deux
mois
et demi
France.
Pour
les mo-
laires,
par les
4. ch. 4.

*Demeurez étonnez sur ce marin rivage,
Prenez du doux plaisir & du contentement
Que là vous recevrez des vôtres avouement.*

*Que di-je, si me trompe, en ce lieu solitaire,
L'homme juste a de quoy à soy-même se plaindre,
Et admirer de Dieu la haute Majesté,
S'il en veut contempler l'agréable beauté.*

De-
scri-
ption
de l'océan
Royaume.

*Car qu'en aïde redant toute la terre ronde,
Et qu'en foreste encor tous les cachotz du monde,
On ne trouve rien si beau, ne si parfait
Que l'appell de ce lieu ne passe d'un long trait.
Y desirez-vous voir une large campagne?
Lamer de toutes parts ses ondes vous boïgne.
Y desirez-vous voir des cités à l'entour?
C'est ce qui de ce lieu rend plus beau le séjour.
Y voulez-vous avoir le plaisir de la chasse?
Vo monde de forêts de toutes parts l'embrasse.
Voulez-vous des oiseaux avoir la venaison?
Par bandes ils y sont chassés en saïson.
Cherchez-vous changement au vîve nourrissement?
Lamer abandonné vous fait voir de pâturer,
Aimez-vous de ruisseau le doux gazouillement?
Les ébranx en esîs en versent largement.
Cherchez-vous le plaisir des verdoyantes îles?
Ce Port en contient deux capables de deux villes.
Aimez-vous d'un Echo la babillarderie?
Ici peut un Echo répondre trente fois.
Car lors que du Canon le tonnerre y fait donner
Trente fois à l'entour le même coup resonne,
Et semble au tremblement que Mergere à l'ouvert
Soit près d'ébranler sous ce grand Océan.
Aimez-vous voir le cours des rivières profondes?
Ici vous rendent à ce lieu le tribut de leurs ondes,*

*Dont l'Equille ayant eu plus de terre en son lot,
 Elle se porte aussi d'un plus orgueilleux flot.
 Et prét quez assure dit de son braiunt orago
 Nous le Stadisien, mais ce peuple Sauvage,
 Bref, contre l'auteur vouloir, vous tira fort
 Ce lien rien que du Ciel ne redoute l'effort,
 Car de deux bouts vers Nature a son entrée
 Sillementent unie, que toute la courbe
 Peut à l'abri d'iceux repaser sejourner,
 Et en toute saison vivre joyeusement.*

*Le bled ne manque encor, & le fruit de la vigne
 Pour faire au venant par l'ouivers industrie,
 Mais si le T ont puissant benie votre labour
 En bled te sentiras la celeste faveur
 En ton sein decouler ainsi qu'une ransee
 Qui tombe d'ensemble sur la terre embrassee
 Au milieu de l'Esté. Que si on n'a encor
 De tes veines tiré la riche mine d'or,
 L'argent, l'airain, le fer que tes forêts épesset,
 Gardent comme en despois fins de belles richesses
 Pour le commencement, & peut être qu'un jour
 Sera la mine d'or découverte à son tour.*

*Mais c'est ors assez, que tu veu puisse rendre
 Es du bled & du vin, pour après entreprendre
 F'n val plus elevé (car le bord de tes eaux
 Peut servir de pasture à mille grans troupeaux)
 Et des vales basiv, des maisons, & bourgades,
 Qui servent de retraite aux François peuplades.
 Et pour changer les mœurs de cette nation
 Qui vit sans Dieu, sans ley, & sans religion.
 O trois fois T ont puissant, à grâd Dieu que t'adert:
 Ors que ton Soleil envoie son Arcure
 Sur cette terre ici, ne vueilles plus tarder.*

Dissert.
 s. cha.
 as dit
 que le
 Nil son
 Can-
 diges
 fait en
 si grand
 fan,
 que du
 bled
 cor de
 Stadis
 tu pro-
 deat
 bouge.

Au pays
 des An-
 mon-
 chi-
 quois
 il ya
 bled &
 vignes.

*Vuilles d'un œil peux ce peuple regarder,
Qui languit attendant la parfaite lumière
Trop si dangeant bel ! sa divine carrière*

C'est la
fièvre du
Pois
de Hô-
Reu.

*DY FONT dans la vertu vole jadis aux
cieux*

*Pour avoïr secc demer d'un œux audacieux
En ces difficultés mille vœux, mille peurs,
Qui pouvoient sans le fain acc' avorter tes vœux,
Ayant été ici laissé pour custalheur
A ceux là qui pousset d'une pareille ardeur
Ont aussi senten en la Nouvelle France
De leur propre maison la dure & longue absence ;
Si-tot que tu verras la face de ton Roy
Di lui que ses ayens pour la Clergicaine ley
Ont jadis triomphé dedans la Païsivie,
Et tout apaisement de la gent Sarazine
Respousé la fureur et d'Amphitruques bers,
Et pour la même cause ont expul leurs corps
Au gré des vents, des flots, d'une marine terre,
Et au guerrier hazard du sanglant cicasterre :
Qu'ici à peu de frais, sans qu'un robuste bras
Rangisse au sang haine le meurtre et costaler,
Il se peut acquerir une gloire semblable,
Laquelle à la grandeur sera plus profitable.*

Mais
banc
est voc
côte
gleine
de halle
& son
droge-
caul.

*Allez d'écoues, vogels, à genereux François,
Cependant que plus seivores les d'us auch' h'ois
Les vœux nous servent, pour entre d'ad'elchere
Rechercher quelque Port qui vous serve de barre
Sait sur unz apposer à ton fort amant,
Ou pour y recevoir seccrement uire am,
Et la même éprouver si la Nouvelle France
A nos travaux rendra s'elun u'etre esperance
N'optant, si jamais tu as favorisé*

C'est

*Ceux qui deffus les eaux leurs viles ont eed ;
 V'ray Neptune, fay nous chacun où il desire
 A bon port arriver, afin que ton Empire
 Sair par-deça come en plusieurs regions,
 Et vive-est frequented de toutes nations.*



LE THEATRE
 DE NEPTVNE EN LA
 NOUVELLE-FRANCE

*Representé sur les flots du Port Royal le quai-
 ziesme de Novembre mille six cent six, au retour
 du Sieur de Paurincourt du pûis des Arrou-
 ainois.*

Neptune commence recûtu d'en voile de couleur bleue,
 & de brodequins, ayant la chevelure & la barbe lon-
 gues & cheutes, croûte son Trident en main, assis sur
 son chariot paré de ses coqueurs: ledit chariot tiré sur
 les ondes par six Tritons jusqu'à l'abord de la cha-
 loupe où s'étoit mis ledit sieur de Paurincourt & les
 yeux fermés de la barque pour venir à terre. Lors ledit
 chaloupe atteroché, Neptune commence ainsi,

NEPTVNE.

*REGRETS. Sagittos, arrête toy ici,
 Et regardes un Dieu qui a de toy senti.
 Site venue en vain, Saturne fut mon pere,
 J'esuis de Jupiter & de Pluton le frere.*

B

† C'est
 un mot
 de San-
 t'age,
 qui si-
 gnifie
 Com-
 mence

Entre nous trois jadis fut partit l'océan,
 Jupiter eut le ciel, Pluton eut les Enfers,
 Et moy plus hazardé en la mer en partage,
 Et le gouverneroy de ce moitte heritage.
HERCULE c'est mon nom, Ne peult l'un des Dieux
 Qui a plus de pouvoir sans la voulté des cieus.

*Sil homme veut avoir une heureuse fortune
 Il lui faut implorer le secours de Neptune.
 Car celui qui chez soy demeure estz, marier
 Ne cruit seulement le nom de caiffrier.*

*Je fay que le Flamen en peu de temps chemine
 Jusqu'à toy que le vent jusques de l'en la Chine.
 Je fay que l'homme peu, porté deffus mes voutz,
 D'un autre pole voir les incantz flambeaux,
 Et les barus franchir de la Zone torride.
 Ou bouillonnement les flots de l'océan liquide.*

*Chado-
 magis.* Sauray le Roy François d'un superbe elephant
 N'est du Persan recéle présent triumpbant :
 Et encor sans moy eut les François gendarmes
 Es terres du Levant d'effort porté leurs armes.
 Sauray le Portugais hazardé sur mes flots
 Sans remes trouperoit dans ses rives enclot.
 Et n'aurait eueut les beautés de l'Anore
 Que le monde insensé folatremens adore.
 Dressant moy le marchand, pilote, mariner
 Serait en sa maison comme d'un en patier
 Sans à peine pouvoir sortir de sa province.
 Un Prince ne pourroit secourir l'autre Prince
 Que l'ouray séparé de mes profondes eaux.
 Et toy même sans moy après tout d'elles beaux
 Que tu as exploiés en la Françoisse guerre,
 N'eusses en le plaisir d'aborder cette terre.
 C'est moy qui sur mon dos ay ces vaisseaux porté

Quand de me visiter tu as eu volenté,
 Et naguères encor t'est moy qui de la Paragne
 Ay croit fais garantir toy, les tiens, & ta baraque,
 Ainsi ie veux toujours secourir tes desirz,
 Ainsi ie ne veux point que tes efforts soient vains,
 Puis que si constamment tu as eu le courage,
 De venir de si loin rechercher ce rivage,
 Pour habiter ici en Royauté Française,
 Et y faire garder mes statuts & mes loix.

Par mon sacré Trident, par mon sceptre ie jure
 Que de favoriser tes projets auray cure,
 Et enquis ie n'auray en moy-même repos
 Qu'en tout cet environ ie ne voye mes fleus
 Abandonner sans le faire de dix mille navires
 Qui feront d'un clin d'œil tout ce que tu desirés.
 Va donc heureusement, & poursuis tes chemins
 Où le sort te conduit : car ie voy le dessein
 Préparer à la France un florissant Empire,
 En ce monde nouveau, qui bien loin fera braver
 Le renom immortel de DeMONTU & de toy
 Sous le regne puissant de HENRY vôtre Roy.

Neptune ayant achevé, vne trompette com-
 mença à éclater hautement & encourager les
 Tritons à faire de même. Ce-pendant le sieur
 de Poutincourt tenoit son épée nue en main,
 laquelle il ne remit point au fourreau iusques à
 ce que les Tritons eurent prononcé comme
 d'ensuit.

PREMIER TRITON.

Tu peux grand Sagement, tu peux te dire heureux
 Puis qu'un Dieu te promet favorable assistance

*En l'affaire important que d'un cœur vigoureux
Hardi tu entreprends, faisant la violence
D'Esle, qui toujours inconstant & léger,
T'attire adieuquidés ? tantôt pausé d'avoir,
Faut te précipiter, & les tiens au danger.*

† Mor
de Sou-
rage
qui si-
gnifie
Ami.

*Néptune est un grand Dieu, qui cette jalousie
Fera comme foudre en l'air éparvoir :
Et nous ses possessions, malgré l'effort d'Esle,
Feront en toutes parts de son courage voir
Le retour, qui déjà en toutes terres vole.*

DÉVXIEME TRITON.

*Si Jupiter est Roy des cieux
Pour gouverner sa des les hommes,
Néptune aussi l'est en ces lieux
Pour même effet; & nous qui sommes
Ses suppos, avons grand desir
De voir le temps & la journée
Qu'ayez de ces travaux plaisir
Après la course terminée,
Afin qu'en ces côtes ici
Bien-tôt retentisse la gloire
Du puissant Néptune : & qu'ainsi
T'a éternelles en mémoires.*

TROISIEME TRITON.

*France, tu as occasion
De louer la dévotion
De tes enfans dans le courage
Se montre plus grand en cet âge
Qu'il ne fit onc les siècles vieux,
Et ans ardemment curieux
De faire éclater tes laudanges
Jusques aux peuples plus égarés,
Et craver tes loz immortel*

Même sous ce monde mortel.

Aide doncques & favorise

Vne sçonnable entreprife.

Néptune t'offre à ton secours

Qui les tiens maintiendra toujours

Contre toute l'humaine force,

Si quelqu'un contre toy s'efforce.

Il ne fait jamais regretter

Le bien qu'un Dieu nous veut prêter.

QUATRIÈME TRITON.

Celui qui point ne se hazarde

Mérite qu'il ait une couronne.

Mais celui qui d'un bras vaillant

Méprise des flots la fureur

Pour un sujet rempli de gloire

Fait à obstacles aisément croire

Que de courage & de vertu

Il est tout cœur & tout veu,

Et qu'il ne veut que le silence

Tienne son nom en oubliance.

Ainsi ton nom (grand Sagamos)

Reçutira dessus les flots

D'or-en-avant, quand dessus l'onde

Tu déploreras ce nouveau monde.

Et y planteras le nom François.

Et la Majesté de tes Rois.

CINQUIÈME TRITON.

Vn Galcon prononça ces vers à peu

près à sa langue.

Sabets aqua que valio dire,

Aqueste Néptune bisillare

L'œuvre seu fuisse del bragart,

Et covear un bergelant se mira.

*N'agitez que saiso l'amour,
Et baisez une jeune fille
Qui ero plus pèide & gentille,
Et la cerqueon quand jeun.*

*Brezes, ne vous ferez pas trop
En aquels gens de barbes grises,
Car en aquedes entreprisus
Et bas les troc & lou galop.*

SIXIEME TRITON.

*Vive HENRY le grand Roy des François
Qui maintenant fait vivre sous ses loix
Les nations de sa Nouvelle-France,
Et sans lequel nous avons esperance
De voir bien-tot N'eproue recouré
Amant ici qui mesq' il fut honoré
Par ses sujets sur le Gaillais rivage,
Et en tous lieux où le braus cour age
De leurs ayculs jadis les a porté,
N'eproue aussi fera de son côté
Que leurs neveux s'employans sans s'interise
Al'ornement de leur belle entreprisè
Tous leurs desseins il favorisera,
Et prosperer sur ses eaux il fera.*

Cela fait, Neptune s'équarte vn petit port
faite place à vn canot, dans lequel étoient
quatre Sauvages, qui s'approcherent appor-
tans chacun vn present audis Poutincourt.

PREMIER SAVVAGE.

Le premier Sauvage offre vn quartier d'Ellan
ou Oriamac. dilane ainsi.

De la part des peuples Sauvages

*Qui environnent ces pais
Nous venons rendre les hommages
Deux, aux sacrés Fleur-de-lis.
Et maïs de toy, qui de ton Prince
Représentes la Majesté,
Avant que cette province
Fait florir en piété,
En amours civils, & toute chose
Qui sert à l'établissement
De ce qui est beau, & repose
En un Royal gouvernement.
Sagamos, si en nos services
Tu as quelque dévotion,
A toy en faisons sacrifices
Et à ta generation.*

*Nos esprits font un peu de chasse
Que d'un cœur entier nous t'offrons,
Et vûtre toujours en ta grace
C'est tout ce que nous désirons.*

DEUXIÈME SAUVAGE.

Le deuxième Sauvage tenant son arc & la
flèche en main, donne pour son présent des
peaux de Castors, disant :

*Voici la main, l'arc, & la flèche
Qui ont fait la mortelle breche
En l'animal de qui la peau
Peut servir à un bon manteau
(Grand Sagamos) à ta hautez
Reçoy donc de ma peitessé
Cette offrande qu'à ta grandeur
Est le du meilleur de mon cœur.*

TROISIEME SAVVAGE.

Le troisieme Sauvage offre des *Matachs*
c'est à dire, echotpos, & brassiers faits
la main de sa maîtresse, disant :

Ce n'est seulement en France

*Que commande Cupidon,
Mais en la Nouvelle-France,
Comme entre vous, son brandon
Il allume, & de ses flammes
Il voit vos pauvres ames,
Et fait planter le boudon.*

Ma maîtresse ayant nouvelle

*Que tu devois arriver,
M'a dit que pour l'amour d'elle
L'usage à te venir trouver,
Et qu'offrande ie te fero
De ce petit exercice
Que sa main à sçu enver.*

Reçois doncques d'abregés

*Ce présent que ie t'adresse
Tout rempli de gentillesse
Pour l'amour de ma maîtresse
Qui est vres en détresse,
Et n'aura point de liesse
Si d'une prompte vitesse
Je ne lui di la adresse
Que m'aura fait sa maîtresse.*

QUATRIEME SAVVAGE.

Le quatrieme Sauvage n'ayant heurcuse
chassé par les bois, se presente avec un
pon en main, & après les excuses faites
qu'il s'en va à la pêche.

SAGAMOS, pardonnez-moy

*Si ie viens en telle sorte,
Si me presentant à toy
Quelque present ie n'apporte.
Fortune n'est pas toujours
Aux bons chasseurs favorable,
C'est pourquoy ayent recours
A un maître plus traitable,
Après avoir maines fois
Invoué cette Fortune
Brossant par l'épée des bois,
Je m'en voy sèvre N'eprouve,*

*Que Diu en ses forêts
Ceux qui elle voudre caresse,
Je n'ay que trop de regrets
D'auoir perdu ma jeunesse
A la sèvre par les vauz
Auecque mille travaux,
Par les bois & par les plaines,
Sous des esperances vaines.*

*Maintenant ie m'en voy voir
Par cette côte marine
Si ie pourray point auoir
Dequoy souuir ta cuisine :
Et cependant si tu as
Quelque pari en ta chulpe
Un peu de caracou, †
Pourrais-tu moy & mon troupe.*

† C'est
dupain.

Après que Neptune eut esté remercié par le sieur de Pourtincourt de ses offres au bien de la France, les Sauvages le furent semblablement de leur bonne volonté & devotion :

Et invitez de venir au fort Royal prendre du es-
racons. A Finkant la troupe de Neptune chante
en Musique à quatre parties ce qui s'en suit.

*Froy Neptune donne ordre
Contre ces flots affourance,
Et soy que nous possédons tous
Un jour nous recour en France.*

La Musique achevée, la trompette sonne d'archet, & chacun prend la route diversément; les Canons bourdonnent de toutes parts, & semble à ce sonner que Prosperine soit en travail d'enfant : ceci causé par la multiplicité des Echoz que les canons s'envoient les uns aux autres, lesquels durent plus d'un quart d'heure.

Le Sieur de Poutrin-court arrivé près du Fort Royal, un compagnon de gaillarde humeur qui l'attendoit de pié ferme, dit ce qui s'ensuit.

*Après avoir long temps (Sagathos) desiré
Ton retour au celien, en fin le ciel a
A sa pitié de nous, & nous montrant sa face,
Nous a favorisé d'une incroyable grace.
Sur doncques ruisseaux, de pensiers, cuisiniers,
Marmiteux, patissiers, fricaisseurs, taverniers,
Mettez dessus dessus, pots & plats & cuisines,
Qu'on baille à ces gens où chacun sa quarce pleine,
Je les voy alterez licut terra sine aqua.
Garfen depeche toy, baille à chacun son K.
Cuisiniers, ces amars sont ils point à la brache ?
Qu'on tue ces pointets, que cette oye ou embroche,
V'ici venir à nous force tous courroucians*

*Antant deliberez, des deus que des roignons,
 Entrez dedans Ad'effieurs, pour v'otre bien-venue,
 Qu'ayant beire de nous hautement diernois,
 A fin de decharger toutes fraictes humeurs
 Et respirer vos cerueaux de plus douces vapeurs.*

Il paio le Lecteur excuser si ces chümes ne font si bien finies que les hommes delicieux possedent desirer. Elles ont esté faites à la haste, Mais neanmoins le les ay voulu inserer icy, tant pour ce qu'elles seruent à sçavoir Histoire, que pour monner que nous vivions joyeusement. Le surplus de cette action se peut voir à la fin du chap. 17. liv. 4. de mon Histoire de la Nouvelle-France.

A D I E V
 A LA NOUVELLE
 FRANCE.

Du 30. Juillet 1607.

Adieu A Y T-il abandonner les beautez de ce lieu,
 Et dire au PORT ROYAL *adieu*?

Adieu?

*Sevous-nous deus toujours accusez d'inconstance
 En l'establisement d'une Nouvelle-France?
 Que nous sera-il d'avoir porté tant de travaux,
 Et des flets irritéz combats les affaires,
 Si v'otre espoir est vain, et si cette province
 Ne flechia sous les loiz de HENRY v'otre Prince?
 Que vous servira-il d'avoir jusques icy
 Fait des frais inutiles, si vous n'avez faict
 De recueillir le fruit d'une langue despeché,
 Et l'honneur immortel de v'otre patience?*

Cet
 Adieu
 fut com-
 mencé
 au Port
 Royal,
 & con-
 tinué
 sur la
 mer.
 Voyez
 ch. 17.
 liv. 4. de
 mon
 Histo-
 ire de la
 Nou-
 velle
 France.
 L'Au-
 teur
 parle
 aux
 Sçeurs
 de

Monsi, *Ha que t'ay de regrets que vous ne sçavez pas*
 & les *De cette terre icelles attrayans appas.*
 mto- *Et bien que le Flammé vous ait fait une injure,*
 ticz. *L'injure bien suivent serend avec mesure.*
Il faut doucement partir, il faut appareiller,
Et au port Saint-Malo aller l'avere mouler.

PÈRE DE L'UNIVERS, qui commande
aux ondes,

Et qui peux asscher les mers les plus profondes,
Donne vous de franchir les abymes des eaux
Dont tu as séparé tous ces peuples nouveaux
Des peuples baptizés, & sans aucun naufrage
Du royaume François voir bien-tot le voyage.

Voyle *Adieu donc beaux cotaux & montagnes aussi,*
 chap. 3. *Qui d'un double rempar ceignez, ce Port icy.*
 du liv. *Adieu vallées herbues quels flots de Neptune*

4. *N'a baignant largement deux fois à chaque laxe,*
Pour danner nourriture aux herbes Elyse,
Et autres animaux qui ne font pas si frans,
Et au gibier aussi, qui pour trouver pâture
T'vient de tous côtes, tant qu'il y a verdure.
Adieu mes doux plaisir fontaines et ruisseaux,
Qui les vaux & les méurs arranzés de vos eaux.

Dans le *Pourroy je t'oublier belle ile fertile*
 Port *Riens hument de ce lieu & de cette riviere?*
 Royal *Je prise de ta sœur les aimables beautés,*
 y a deux *Mais ie prise encor plus tes singularités.*
 belles *Car comme il est seant que celui qui commande*
 illes Ces *Porte ont Adressé plus auguste & plus grande*
 te-ci est *Que son inférieur, ainsi pour commander*
 celle *Tu es le frant haqit qui se fait regarder*
 qui est *A l'envirou de toy une endoyante plaine,*
 devant *Et la terre à l'entour sujette à ton domaine*
 nôtre
 Port.

Tes rives sont fait des rivières, soit pour les habitans,
 Soit pour d'une eau jetter les fondemens.
 Ce sont en autres parts une menue arène,
 Où mille fois le jour mon esprit se pavane.
 Mais parmi tes beautés j'adoire un ruisseau
 Qui seule d'anciennement l'herbage nouveau
 D'un vallon qui se baigne au creux de ta patrie,
 Précipitant son cours dedans l'onde marine.
 Ruisseau qui cent fois de ses eaux m'a tenté,
 Sa grace me forçant lui prêter le côté.
 Ayant donc tout cela, Ne haute & profonde;
 Un digne séjour du plus grand Roy du monde.
 Ayant di-je cela, qu'est-ce qui te défaut
 A former pardeça la cité qu'il nous faut.
 Sans d'avoir près de toy en chaste sa demeure
 En la sorte que Dieu & l'Eglise l'ordonne ?
 Car ton terroir est bon & fertile & plaisant,
 Et auques son culture n'en sera déplaisant.
 Nous en pouvons parler, qui de mainte semence
 Y jette, en avons certains expérience.
 Que puis-je dire encor digne de ton beau loy ?
 Adjausteray-je ici que dedans ton enloy
 Se trouvent largement produits par la Nature
 Framboises, fraises, pois, sans aucune culture ?
 Ou bien diray-je encor tes verdoyans Lauriers,
 Tes Simples inconnus, tes rouges grozellers,
 Non, mais tout seulement sans sortir tes limites,
 Ici te toucheray les nombreux exercices
 Des peuples dévilles, qui viennent chaque jour,
 Suivans le train du flot te donner le bon-jour.
 Si-tu que du Pr interrompt la saison nouvelle
 L'Eclair vient à foison, qui t'apporte nouvelle
 Que Phœbus élevé deffait tes horizons.

A chassé loin de toy l'hivernale saison.
Le Haré vient après avecque telle presse
Que seul il peut remplir un peuple de richesse,
Mers yeux en sont témoins, & les vostres aussi
Qui de nôtre pasture avés en le souci.
Quand ailleurs occupez, vôtre main diligente
N'e pouvoit satisfaire à la chasse plaisante
Qui envoioy en voz rets l'écluse d'un moulin.
Le Har suit par après du Haré le chemin.
Et en un même temps la petite Sardine,
Le Crappe, & le Harouar, suit la côte marine
Pour un semblable effect; le Dauphin, l'Eurgous
Y vient parmi la foule avecque le Samou.
Comme font le Turbot, le Panamou, l'Anguille,
L'Alise, le Fiesau, & la Loche, & l'Equille:
Equille qui, petite, as imposé le nom
A ce fleuve de qui ie chasse le venon.
Mais cest' est ici tout, car tu as devantage
De peuples qui te font par chacun jour hommage,
Le Colin, le Soubar, l'Émernet, le Crapan,
Le Merfain, le Souffleur, l'Oursin, le Merveau,
Tu as le Loup-marin, qui en troupe nombreuse
Se venant au clair du jour sur ta vaste bourbeuse,
Tu as le Chien, la Pile, & mille autres poissons
Qui ie ne covoy point, de tes eaux nourrissons.
T'atray-je la Meruë heureusement seconde?
Qui par tout cette mer en toutes parts abonde?
M'arue si tu n'as de ces mets délicats
Dont les hommes frians assaisonnent leurs plats,
Je diray toutefois que de toy se sustente
Prisque tout l'F monde. O qui sera contente
Celle personne un jour, qui à sa perte aura
Ce qu'un monde éloigné d'elle recherchera!

C'est la
 rivière
 de l'E-
 quille,
 qui se
 déchan-
 ge au
 Fort
 Royal,
 Voyle
 ch. 3 du
 liv. 4

Belle île tu as donc à saison entre maines,
 Laquelle s'ayme mieux que de la T aprobauc
 Les beaux z, que ton sein digne des bien-heureux
 Qui vont braves des Dieux le Néclar favorableux,
 Et pour montrer encor sa puissance supreme,
 La Baleine s'honneur & te vient elle-même
 Saluer chaque jour, puis l'êbe la conduit
 Dans le vague Ocean où elle a son dodoit.
 De cetis rendray fidèle témoinag.
 L'ayant vu manifestou vififier ce rivage,
 Et à l'aise raser parmi ce port ici.

Voyez
 ch. 2p.
 liv. 4.

Mais tous ces animaux, mais tous ces peuples si
 S'accroissent quand Phœbus veut approcher la borne
 Du céleste manoir, où gît le Capricorne,
 Et vont chercher l'abri du profond de Thetys,
 Ou d'un terrain plus doux vont suivre le parais.
 Seulement près de toy en cette saison dure
 Le Palourde, la Coque, & la Mousle demeure
 Pour subsister celui qui n'a de saison
 (Ou pauvre, ou paresseux) fait aucune moisson,
 Tâche qui ce peuple ici qui n'a cure de chasser
 L'usqu'à ce que la faim le contraigne & pourchasse,
 Et le temps n'est toujours favorable au chasseur.
 Qu'ins subsiste point d'un bon temps la douceur,
 Mais une forte glace, ou des neiges profondes,
 Quand le Sauvage veut tirer du fond des eudes
 L'industriens Caïster (qui sa maison batit
 Sur la rive d'un lac, où il dresse son lit
 Voué d'une façon aux hommes incroyable,
 Et plus que nos palais mille fois admirable,
 Y laissant vers le lac un conduit seulement
 Pour l'aller fuyez soit l'humide element)
 On quand il veut qu'il se parmi les bois le gîte

Flin. li.
 p. chap.
 26. dis
 que
 sous
 poil-
 lons
 fément
 l'hiver.
 Il ya en-
 core des
 Ter-
 res au
 Port
 Royal
 & des
 Ter-
 res de
 mil-
 lons.
 On n'a
 encore
 racent
 les poil-
 lons
 de lacs.

*Soit du puissant Élan, soit du Cerf au pied-rose,
Du Lapin, du Renard, du Caribou, de l'Ours,
De l'Écurie, du Loure à la peau-de-valours,
Du Port-épice, du Chat qu'on appelle sauvage,
(Mais qui du Léopard la plupart le corpsage)
De la Martre au-doux poil dont se vêtent les Rois,*

Il ya
nallides
Louys
au POÏE
Roya
que les
Sava
ges ne
man
gent
point.
• Sca
uonle
Sava
8^e.

*On du Renard porte-muse, tous bêtes de ses bois,
On de ces animal qui sont chargés de graisse
De hautement grimper ha la subtile adresse,
Sur un arbre élevé sa tête baissant
Pour découvrir celui qui le va pourchassant,
Ernie par cette ruse en meilleure assurance
Ne craignant (celui semble) aucune violence,
Nibachis est sennon. Nais que sur le printemps
Il n'ait * à cette chasse aussi son passe-temps,
Mais alors du poisson la pêche est plus certaine.
Adieu donc ie te dis, île de beauté pleine,
Et vers viséaux aussi des eaux & des forêts
Qui serez les témoins de mes tristes regrets.
Car c'est à grand regret, & ie ne le puis taire,
Que ie quitte ce lieu, quy qu'assez solitaire.
Car c'est à grand regret qu'ares ici ie voy
Ebrauld le sujet d'y entreprendre Foy,
Et du grand Dieu le nom caché sous le silence*

Nous
avons
demi
chez
des Ai
gles.
sa tem
mer des
Fins
ura
kouz

*Qui à ce peuple avoit touché la conscience.
Aigles qui des hauts pins habitez les sommets,
Puis qu'à vous Jupiter a commis ses secrets,
Allez, dedans les cieus annoncer cette chose,
Et combien de douleur deus ay eul avec envie,
Puis revenez soudain au Mont que François
Lui dira le décret du puissant Roy des Rois
Car à lui est du ciel donné cet heritage,
Afin que sciez son nom si après en tout âge*

L'Éternel

*L'Éternel fait ici saintement adoré,
Et de tous nations son grand nom révéré:
Et pour mieux l'honneur à cette chose faire,
Par ces sortes de biens il l'a voulu avoiser,
Ayant à nos labours fait sitos nos destins,
Et iceux terminé de dix-milles plaisirs.
Car la terre ici n'est telle qu'en son l'Asie,
Elle y est plaine de biens à qui fait l'Asie
Du plaisir du jardinage & du labour des champs.*

*Et si tu veux encor des oiseaux les doux chants,
Elle a le Rossignol, le Merle, la Linotte,
Et maint autre incanté, qui plaisamment grignote
En la saison. Si tu veux de oiseaux,
Qui servent repaisans sur les rives des eaux,
Elle a le Cormoran, la Mauve, la Marquette,
L'Ouardé, le Heron, la Grue, l'Alouette,
Et l'Oye, & le Canard. Canard de six façons,
Dont auant de contes font tant d'haricots
Qui ravissent mes yeux. Desires-tu encore
De ces oiseaux chasseurs dans le Noble s'honneur ?
Elle a l'Aigle, le Duc, le Faucon, le Vautour,
Le Sacre, l'Épervier, l'Emerillon, l'Autour,
Et bref tous les oiseaux de haute volerie,
Et outre iceux encor une bande infinie
Qui ne nous sont connus. Adieu elle a le Courlis
L'Aigrette, le Couron, la Becasse, & M'ouvis,
La Palombe, le Geay, le Hibou, l'Hirondelle,
Le Ramier, la Verdier, avec la Tourterelle,
Le Bec-de-bois luppé, le lasif Passereau,
La Perdrix bigarrée, & aussi le Corbeau.*

*Que te diray-je plus ? Quelqu'un pourra-il croire
Que Dieu même ait voulu manifester sa gloire
Créant ces oiseaux semblable au papillon*

Oise-
aux.
Voy la
ch. de la
Faucon-
nerie
liv. 6.
chap.
11.

Je dis encore Adieu à vous beaux jardinages,
Qui vous avez, est un repas de vos herbages,
Voir aussi foulage nôtre necessif
Pius que l'art de l'eau n'a fait nôtre saut.
Vous nous avez rendu certes en abondance
Le fruit de nos labours silon nôtre semence.
Mais que fera ce dont t'il arrive jamais
(Ce qu'il est de besoin qu'on face désormais)
Que la terre ici soit un petit enjardis,
Et par humain travail quelquefois amendée?
Qui croira que le foye, & la chaux, et le pais,
Le chef d'un jeune pays ait surpassé deux fois?
Qui croira que le blé que l'on appelle d'Inde
Fu cette saison-ci si hautement se gainde,
Qu'il semble estre porté d'insupportable orgueil
Pour se rendre, hautain, aux arbristiaux pareil?
Ha que ce n'est grand dueil de ne pouvoir attendre
Le fruit qu'en peu de tēps vous prometiez, nous rêder
Que ce n'est grand éroy de ne voir la saison
Quand ici mûrissent la Courge, le Melon,
Et le Cucumbre aussi: Et fait en même point
De ne voir point mûri nos Froment, nos Avoine
Et mon Orge & mon Adil, puis que le Succorain
En ce petit travail m'a bien de sa main.
Et toutefois voici de ce mois le trentième,
Mais qui jadis étoit en ordre le cinquiesme.
Peuples de toutes parts qui êtes loin d'ici
Ne vous enorgueillez de cette chose-ci.
Et ne nous tenez point comme en region froide,
Ce n'est point ici Flandre, Ecosse, ni Suède,
La mer ici ne gele, & les froides saisons
Ne m'ont ordiques foret d'y garder bestifons.
Et si chez vous l'est plusot qu'ici commença,

Issu-
 d'un.

Voy le
 ch. 23.
 Ev. 6.

Beauté
 de blé.

Voy la
 ch. 16.
 Ev. 4.

Voyez
ch. 28.
liv. 4.

*Plus tôt vous ressentez de l'hiver l'inclémence,
Mais mureilles encor, Pourtincourt, attendant
Que ta moisson soit prête : & nous, nous cependant
Faisons voûte à Compeaux où l'attend le navire
Qui de là nous doit tous en la France conduire,
Cependant beaux épis mureillez vivement,
Dieu le Dieu tout-puissant vous doit accroître
Afin qu'en jour ici retentisse sa gloire
Lors que de ses bien-faits nous ferons la revue,
Entre lesquels bien-faits nous compterons aussi
Le fais qu'il aura eu de prendre à sa merci
Ces peuples vagabonds qu'on appelle Sauvages
Hôtes de ces forêts & des marins rivages,
Et cent peuples encor qui sent de tous côtes
Au Su, à l'Oest, au Nord du pied-ferme ardent,
Qui aiment le travail, qui la terre cultivent,
Et, libres, de ses fruits plus contents que nous vivent
Mais en ce déplorable est leur condition,
Que du siècle futur ils n'ont l'instruction.
Pourquoy, ô Tout-puissant, pourquoy donc cette cen
As-tu jusques ici rejeté de ta face,
Et pourquoy laisser-tu devorer à l'enfer
Tous d'humains qui devoient dessus lui triompher
Veu qu'ils font comme nous tes autels & ta faler
Et ont de toy receu nôtre fraile nature
Ouvre dans les thorsors de tes compassions,
Et verse dessus eux tes benedictions,
Afin qu'ils soient bien-tôt ton sacré heritage,
Et chantent hautement tes hauts en tout âge
Si-tôt que ton Soleil sur eux éclairera,
Aussi-tôt toute gent s'adonner en verra
T'ensuis soient de ceci les propos véritables
Que Pourtincourt tenoit avec ces misérables*

*Quand il leur enseignoit nôtre Religion,
Et faisoit leur montrait l'ardente affection
Qu'il avoit de les voir dedans la bergerie
Que Christ a rachet   par le prix de sa vie,
Eux d'autre part eussent clairement tesmoign  
Et de bouche & de c  ur le desir qu'ils avoient
D'  tre plus amplement instruits en la doctrine
En laquelle il avoient qu'un fidele abemine.*

*O     tes vous Prelats, que vous n'avez pitie
De ce peuple qui fait du monde la moitie?
Du moins que n'aidez vous    ceux de qui le zele
Les transporte si loin comme dessus son aile
Pour   tablir ici de Dieu la sainte loy
Avecque tant de peine, & de s  in, & d'envoy?
Ce peuple n'est brutal, barbare, ni Sauvage,
Si vous n'appellez tels les hommes du vieil Age,
Nest subtil, habile, & plein de jugement,
Et n'est ay   c   un manque d'entendement,
Seulement il desous de un pere qui l'enseigne
A cultiver la terre,    faucher la vigne,
A vivre par police,      tre menager,
Et sous des fermes teille et-apr  s loger.
Au reste    n  tre   gard il est plein d'innocence
Si de son Createur il avoit la science.
Quy s'il ne le savoit, sa bouche ni son c  ur
Ne vanit point    Dieu par blasphemie l'honneur,
Il ne faisoit le mestier de l'insouvenance bruyage,
De l'acoute aussi il ne faisoit l'usage,
Sa bouche ne venoit pas   tre imprecations,
Son esprit ne s'adonne    nos inventions
Pour opprimer autrui, l'avarice cruelle
D'un faulx devoirant son ame ne hurrelle
Mais il a du Ciel en cette hospitalit  *

Voyez
en ce
best
tion
maxi
lax
4. et
6.

Qui tant la fait priser en son antiquité.

*Soit avec le plus grand est qu'il aie vengeance
Lors que son ennemi lui a fait quelque offense.*

*Je vous di donc Adieu, pauvre peuple, et ne puis
Exprimer la douleur en laquelle je suis
De vous laisser ainsi sans voir qu'en air encore
Fait que quelqu'un de vous soit Dieu vraiment adoré.*

Il n'est
du paf-
fage
qui est
à l'en-
tre du
port.

*Sortons donc de ce Port à la faveur de l'Est,
Car en ces côtes ci est ordinaire l'Oest,*

*Puis, souvent cette mer est de braves courtes
Qui des hommes peu eans cause l'extreme perte.*

*Adieu pour un dernier Regard sans devoirs,
Qui orgueilleusement vos grâces s'élève,
D'où subsistent sans fin des pinces abondantes
Que leur versent les eaux des montagnes courantes.*

*Adieu doncques aussi Grottes qui se voient plus
Quand sans votre lumbrere du clair du jour voyez
Figurés d'Iris les couleurs agréables.*

*Ores que nous voyons les flots épouvantables
Du profond Ocean, pourray-je bien passer
Sans saluer de loin, ou quelque Adieu laisser
A la terre qui a reçu votre France
Quand elle vint ici faire sa demeure?*

He, je te salue, île de Sainte Croix,

Île premier séjour de nos pauvres Français,

*Qui souffrirent chez toy des choses vraiment dures,
Mais vos vices furent nous causés ces injures.*

Je regere pourtant ta fraîche antiquité

Les Cedres adorés qui sont à ton côté,

Tes Loges, tes Ateliers, ton Magazin superbe,

Tes Jardins frustes, parmi la nouvelle herbe

Mais l'honneur sur tout à cause de nos morts

Le lieu qui saintement tiens en dépôt leurs corps

Voyez
ch. 2. du
liv. 4.

Lequel je n'ay peu voir sans un effort de larmes.
 Tant se sont navré le cœur ces violentes armes.
 Soyez dorénavant en paix, & puissiez vous un jour,
 Vouir trouver glorieux en celeste séjour
 Mais cependant, DE MONTZ, tu emportes la gloire
 D'avoir sur mille morts obtenu la victoire,
 T'éloigne certains de ta grande vertu,
 Soit quand tu es des fers la fureur combattu
 En venant visiter cette étrange province
 Pour suivre le vœu de HENRY notre Prince,
 Soit lors que tu vois mourir devant tes yeux
 Ceux-là qui t'ont suivi en ces funestes lieux.

Je vous laisse bien loin, peuplières de Mines
 Qui les rochers massifs logent dedans leurs veines.
 Mines d'airain, de fer, & d'acier, & d'argent,
 Et de charbon pierreux, pour saloir la gent
 Qui cultive à la main la terre Arnauchinoise.
 Je te salue dans nation porte-voise

Voyez
 ch. 1.
 liv. 4.

(Car tu as cruers nous forçais par trahison)
 Pour te dire qu'un jour nous aurons la raison
 Avecque plus d'effort de ton entrecouance,
 Si qu'entre nous sera maudite ta franchise.

Voyez
 ch. 15.
 liv. 4.

Mais ta terre je veux saloir en tout bien,
 Car un ample rapport elle nous fera bien
 Quand elle sentira du François la culture.

Car en elle d'aise la providé Nature
 A le raisin fait si plantureusement,
 Et en telle beauté, que Bacchus même eust

Voyez
 ch. 4.
 liv. 4.

Ne sçaurait, invoqué, lui faire davantage.
 Mais son peuple ignorant ne sçait du fruit l'usage.
 Terre, tu es encor de sèves & de blés
 Tes greniers sous-terrains en la moisson comblés.
 Mais quey que de tes biens tu donnes abondance

Voyez
 ch. de la
 Terre,
 23. liv.
 4.

*Produisant d'autres fruits sans thomains assistance
Tels qu'avant vous la Chave & la Courge & la
Noix,*

*Tes sèves tu ne veux, ni tés blez, tantefois
Produire sans travail, mais ta grand' populace
D'un bois coupant se brise, & en voutes t'amasse
Pour (sur le renouveau) sa semence y planter.*

*Mais une chose encor il me faut reciter
Qui pour sa rareté à l'écrire m'oblige,
C'est le fruit que produit de la Chave la tige,
Fruit digne que les Rois le tiennent précieux
Pour le repos du corps le plus délicieux:
C'est une sève blanche & mûre & subtile
Que la Nature pousse au creux d'une coquille,
Soit qu'en maint usage employer au pourra,
Et laquelle en cuisine l'ouvrier sagement,
Quand de bons artisans tu seras habilité
Par une voléité de pié-ferme arrêté.*

*Puisse-je voir bien-eux cette chose arriver,
Et le François sçavoir à tes champs cultiver,
Arrière des faveurs d'une puissante vie,
Lain des bruits du commun, & de la piperie.*

*Cheuchant dessus Neptune un repos sans repos
Icy signant ces vers sa bande de ses flots.*

M. LESCARBOT.





A MONSIEUR DE
 Monts Lieutenant ge-
 neral pour le Roy
 en la Nouvelle-
 France.

O D E.



*OUT ce que l'homme possède,
 Ce qu'il a de riche & beau
 Ne trouve point de remède
 Pour éviter le tombeau.
 La vertu seule immortelle*

*Constante & ferme en tous temps
 Résiste à la mort cruelle
 Et à la fin des ans.*

*Tant de Rois & tant de Princes,
 De Héros & de Césars
 Qui ont acquis des provinces
 Et trésors en diverses parts
 En fin font prey à la terre,
 Et la Vertu seule immortelle*

Fira-
 verige
 del An-
 chura
 Fil-
 Sicut
 Crois,

*Fait leur rien voler grand air
Par-dessus le Firmament.*

*DU MONTS tu fais que la vie
Nous est donnée des cieux
Nous pour être esquivée
En un corps peu soucieux.*

*Mais pour être secourable
A celui qui a besoin
Que quelque Dieu favorable
De son mal-heur prouve soin,
Et chercher la vraie gloire
Par un chemin non tant ?
Faisant que nôtre mensonge
Vive à l'immortalité.*

*C'est le desir qui t'enflamme,
Et qui possède ton cœur,
Quand pour éviter le blâme
Qui suit l'homme sans honneur
Tu entreprends un ouvrage
Tout auguste & glorieux
Si qu'à jamais chacun sçait
Avec toi non précieux,*

*Car si-tôt que de ton Prince
As eu le commandement
Pour conître la province
Mise en ton gouvernement,*

*Ainsi qu'un Aigle qui vole
D'un trait léger, tout soudain
Prompt à suivre sa parole,
Tu as pris un vol hautain,*

*Et du tempêteux Néée
Méprisant tous les efforts,
De ta terre désirée
Tu as en fin vu les ports.*

Les nations qui n'ont euques
Admis la sujétion
 A ces mandemens adonques ,
 Ont fait leur soumission.

Sage, tu leur as fait voir
 Les beautés de la justice,
 Et ton redouté pouvoir,
 Et les biens de la police.

Même tu as fait encor,
 Que saint barbare en ces lieux
 En son ame Christ adore,
 De son salut soucieux.

Arrière d'ici, arrière
 Tiraides & exaniers,
 Qui dedans votre barrière
 Toujours êtes prisonniers.

Vous qui n'avez soin, ni cure
 De faire que votre nom
 Couvre la mort même dure
 En perdurable renom.

De MONTS, tu n'es pas de même,
 Car lors qu'en France de Mars
 Ont usé les stratagemas,
 Recherchant d'autres hazars,

Tu as consacré ta vie
 A l'Éternel, pour sa loy
 Regarde en ces terres suivie
 Sous le vouloir de ton Roy.

Mais ce n'est fait qui commence,
 Il faut chanter désormais
 De Dieu la magnificence
 D'un ton plus haut que jamais.

*N'espère te favoriser
 Et Ceres pareillement,
 Afin que son entrepôt
 Ait un meilleur fondement.
 Diray-je que sans culture
 Le Père de Liberté
 Laisse produire à Nature
 La vigne qu'il a planté ?
 Non ici, il le confesse,
 Mais en lieu d'un autre effair,
 Où l'honneur à la loyrie tresse
 Et sa félicité terroir.
 C'est la terre Arnauldiquoise,
 Qui son gros blé te produit,
 Et encore l'Arnauldise,
 Qui donne maint autre fruit,
 Nôtre France sagement
 N'a ses vignes de tout temps.
 La peine laborieuse
 L'a fait telle avec les ans.
 Courage, douces, courage,
 Contient ton dessein,
 Ayant ce bel avantage,
 Qui de bon effair est plein.
 Le Tout-puissant même change
 Ici les froids saisons,
 Et à cette terre étrange
 Premet des riches moissons.*





A MONSIEUR DE
POVTRINCOURT
Grand Sagamos en la
Nouvelle-France.

O D E.



VOY que tu n'aïles cherchant
(POVTRINCOURT) cette louange
Qui va même allechant
Ceux qui gisent en la fange :
T'as merite taustefois,
Ta pieté, ton courage,

Fait au
Port
Royal.

Forcent ma lyre & ma voix
A les chanter sur l'herbage
Que l'Equille de ses cancs,
On pousse Neptune, arraste,
Tandis qu'au bruit des vaisseaux,
A l'écart je me repose.

Equille
Riviere
du Port
Royal.

Aprés avoir longuement
Comme un athlete Grecquois
Laité couragusement
Parmi les échaups des François,
Sans d'alarines & combats,
Et des affaux de Belleux,
Oras tu prens tes ébats
Avec Cérés & Pomme.

*Et depeu delà partés,
Suivant Neptune à la danse,
Tu nous fais voir les beautés
De cette Nouvelle-France.*

*Qui est celui qui ta ven
Ouvras sans laïsi de paresse ?*

*Qui est cil qui t'a eue
Semblable à cette Noblesse,*

*Qui met le point de l'honneur
À commander sans prudence,
Et d'avoir par son labour
D'aucun art l'expérience ?*

*Mais l'un et l'autre tu sçais,
Et ta main ussageable
Fait tous les jours des esais
De chose à nous incroyable.*

*Car de ton art manach
T'est comé la pratique,
Et se plaît ton naturel
Es arts de Mathématique.*

*Al émer encore ce Dieu
Qui fredonnant sur sa lyre
Tient des Muses le milieu,
Par toy bien souvent respire*

*Les secrets de son sçavoiri
Si que tous compris ensemble,
Au monde on ne sçaurait voir
Rien que toy qui te ressembale.*

*C'est toy qu'il falloit tel
Afin de bien reconnoître
Ce que cette terre tel
Rendrait un jour à son maître.*

*Tu l'as expérimenté
 Tant que ton ame est contente,
 Et de sa fidélité
 Tu as une riche attente.*

A MESSIEURS DE
 Monts & les Lieutenants
 & Associez.

SONNET.

*Les siècles premiers ont célébré la gloire
 De celui qui conquit la Colchide voisine ;
 Si maintenant encor du brave fils d'Asien
 Pour peu de chose vus en honneur la mesuriez ;
 Nous devons beaucoup mieux célébrer en l'histoire
 La générosité non du fils de Lésien,
 Mais de vous , ô Français , qui en cette saison
 D'un plus digne sujet recherchez la victoire.
 Le Grec acquit ça bas un serresbre trésor,
 Il avoit des moyens , & des hommes encor,
 Tels que les peut avoir entre nous un grand Prince.
 Mais vous à vos dépens , sans recevoir support
 Qui de l'avis du R.oy , par un martial effort
 Ravissez , courageux , la ceste province.*



A PIERRE ANGI-
baut dit CHAMP-DORE' Ca-
pitaine de Marine en la
Nouvelle-France.

*Vois I des pilotes vieux le renom dave encore
Pour avoir fait voguer sur une étroite mer,
si le monde à présent dalgue encore estimer
Arianeus, avec Pallandre & Pelore :*

*C'est raison (CHAMP-DORE') qui j'aim
àge l'honneur,*

*Qui sçau par ta vertu ce faire reconnaître,
Quand ta dextérité empêche d'abimer
La nef qui va sous toy du Ponant à l'Aurore.*

*Ceux-là du grand Neptune oncques la majesté
Ne virent, ni le fond de son puissant Empire:
Mais dessus l'Océan journellement porté*

*Tu fais voir aux François des puits tout nouveaux
Afin que là ou jour maint peuple se retire,
Faisant les flets genir sous ses ailes vaissaux.*

Fait au Port Royal en la Nouvelle-France.





A S A M V E L C H A M P L E I N.

SONNET.

LE Roy Nammidien pouſſé d'un beau deſir
 Fit iadis rechercher la ſource de ce fleuve
 Qui le peuple d'Egypte & de Libyë abbreuve,
 Prenant en ſon portraict ſon unique plaisir.

CHAMPLEIN, ja dès long temps le roy que
 tu leiſe

S'employe obſtinément & ſans aucune trouwe
 A rechercher les ſiets, qui de la Terre-neuve
 V'envoient, après maints ſiets, les viſages ſaiſir.

Que ſi tu viens à chef de ta belle entrepriſe,
 On ne peut eſtimer combien de gloire tu pour
 Acquerras à ton nom que déjà chacun priſe.

Car d'un fleuve inſui tu cherches l'origine,
 Afin qu'à l'avenir y faiſant ton ſejour
 T'a nous faces par là parvenir à la Chine.

Fait
 aux lies
 de Câ-
 plein
 en la
 Nouv.
 Fa.

D





ODE EN LA ME-
moire du Capitaine GOVR-
CVES Bourdelois.

Voy
PHI.
Histoire
de la
Nouv.
Fr. liv
3. ch. 19.
N. 20.



GOVRCVES, l'honneur Bourdelois,
Je veux recueillir ta gloire,
Et faire eclater ma voix
Dans le temple de Memoire,
En racontant ta valeur,
T'a conduit & ta prouesse,

Quand, d'un invisible cour,
Tu mis la main vengresse
Sur le soldat balencé
Du sang des François avide,
Qui nous avois butiné
Les beautés de la Floride.
Si-tot que de nos François
Tu entendis la ruine,
Et que le peuple Iberois
Occupoit la Caroline,
Tu pris vengement
De venger le grand outrage
Fait à notre navium
Par une Hespagnole rage.
A tes despens tu mis sus
De bons hommes une bande
Au combat bien résolu,
Puis que c'est toy qui commande.

Tu ne leur dis à l'abord

*Le secret de ton affaire,
Comme Capitaine accort,
Qui sçait bien ce qu'il faut taire.*

*Mais quand tu te vis porté
Deffus la terre nouvelle,
Tu leur dis ta volonté*

*De venger tes querelles,
Ruelle qui les François
Et grand & petits regarde,
Et partant qu'à cette fois
Nefant d'une ame courtoise,*

*Requerir quand le saison
De bien faire se présente,
Afin d'avoir la raison
De l'injure violente*

*Faite aux premiers conquérans
D'une terre si lointaine
Par des meurtriers & voleurs
De race Malumeraïne.*

*A ces mots encouragés
Ils se mettent en bataille,
Et vont en ordre rangés
Droit contre cette cavaille.*

*L'un & l'autre petit Fort,
Ils attaquent de courage,
Et par un puissant effort
Ils les mettent au pillage.*

*Mais il n'étoit pas aisé
D'attaquer la Corvaine,
Si GOVAGUES n'étoit aisé
Prudemment à sa ruine.*

Car l'adversaire étoit fort
 D'hommes, d'armes & de place,
 Mais, navobhan, près du Fort
 En son sa troupe s'amasse.

L'Espagnol tiens fort
 Pour lui faire une saillie
 Rencontre un mauvais parti
 Qui a sa gent acillie.

GAZENOYE donne à des
 GOYREVES les rencontre en face,
 Qui les fait (en peu de mots)
 Tous demeurir sur la place.

Le reste tout étouffé
 La Forteresse abandonne,
 Mais las ! il est mal mené
 N'ayant secours de personne.

Car le Sauvage irrité
 Ne lui fait miséricorde,
 Lequel de sa cruauté
 Trop s'richement se recorde.

Mais ceux qui tombent de maint
 Des Français, en les attelle
 Aux arbres les plus hautes
 Pour y faire sentinelle.





A LA MEMOIRE
D'VN SAVVAGE FLO-
ridien qui se propoſoit
mourir pour les
François.



*N' trouuerai-je en ce courage
Semblable à cel de ce Sauvage,
Qui pour ſes amis ſecourir
Vient lui-même ſa vie offrir,
Laquelle il croit de voir épargner*

*Pour nôtre garde défendre ?
Certainement un homme tel
Doit parmi nous être immortel.
Et devons louer tout de même
Le ſanci qu'il a de ſa femme,
Requerant qu'on lui face des
Après ſon trépas du guerden
Que mériteroit ſa veillance
Si nous pour l'honneur de la France.*

Voy
l'Hiſt.
de la
Nou-
Fr. Et
s. ch.
26.

D ij





*LA DEFFAITE DES
Sauvages Armoûchiquois par le Sa-
gamus Membertou & ses alliez Sau-
vages, en la Nouvelle-France, au
mois de Juillet 1607.*

Où se peuvent reconnoître les ruses de guerre des-
dits Sauvages, leurs actes funebres, & les noms
de plusieurs d'entre-eux,

L'An- cheux veut dûc que cer- te hi- stoire n'est point fabu- leux. Croyez onc été com- mencés	<i>E ne chante l'orgueil du grand Brarabé, Ni du fier Rôdamant la fureur avérée Du sang dont il a teint priqué tout l'ouïvers Ni comme il a forcé les privés des enfers. Je chante Membertou, & l'heureuse victoire Qui lui acquit naguere une immortelle gloire Quand joncha de morts les chaës Armoûchiquois Pour la cause-couper du peuple Soutiquois. Entre ces peuples-ci une antique discorde, Fait que bien varament l'un à l'autre s'accorde, Et se par fais entre-eux se traite quelque point, Cette paix se peut dire un attrappe-mort.</i>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Car incruel le regard ne changea sa nature,
 Et de garder la foy l'honneur double d'un care.
 Ceci n'a pas long temps se eussit par effort
 Aux dépens de celui qui me donne sujet
 De dire qui a mon Membreton et sa suite.
 De faire pour sa mort si sanglante poursuite.
 Ce fut Pactoniac (car tel étoit son nom)
 Sauvage entre les siens jadis de grand renom.
 Celui cuidant avoir faire bonne alliance
 Avecques ces méchants, alloit sans dessein
 Parmi eux conversant : oùmes il les aideit
 Bien souvent du plus beau des biens qu'il possédait.
 Mais pour cela la gent à mal faire addonné.
 Sa mauvaise façon n'a point abandonné.
 Car ce Paconiac il n'y a pas dix mois
 Les étant allé voir (pour la dernière fois)
 Portant en ses vaisseaux marchandises diverses
 Pour en accommoder ces nations perverses,
 Eux qui sont de tout temps avides de butin,
 Sans aucun merci afferment leur voisin,
 Pûrent ce qu'il avoit & en font le partage.
 Les compagnons du mort se sautoient à la rage
 Se archoient pour un temps à l'ombre d'un rocher,
 N'osant de ses matins à la cbaude approcher.
 Car pour en dire vray, la mantriare euberte
 Eut contre eux-ci & trop grande & trop forte.
 Mais comme de Phœbus les chevrons baruffez,
 Se furent retirés sans les eaus tout laissez,
 Ces aragés en fin abandonnant la place
 Laisserent là le corps-tot a coups de masse,
 Lequel à la faveur de la sombreuse nuit
 Soudain par ses amis fut relevé sans bruit,

au Port
 Royal,
 & con-
 sistent
 sur mer.

Sujet
 de la
 guerre.

Amoi
 chi-
 quois
 sont
 laconis

Les
 Sauvages
 ces
 cœurs
 féroces
 les
 corps
 morts.

Et mis, un cadavre nou, en dépôt à la terre,
 N'en vu coffre de bois, ni au creux d'une pierre,
 Ains il fut embanné à la forme des Rois
 Que l'Égypte pieuse embannoit autrefois.
 Le peuple Éthiopien de cette mer cruelle
 Reçut tous le premier la mauvaise nouvelle,
 D'où t'ensuivit un deuil si rempli de douleurs
 Que le haut Firmament en eût les clameurs
 (Car lors que cette gent la mort des siens laissoit
 Le voisinage sustinble à grands cris se tournoit)
 Mais ce ne fut ici le brayment principal,
 Car quand ce pauvre corps fut dans le Port Royal
 Aux siens représenté, Dieu sçait cōbien de plaines,
 De cris, de hurlemens, de flachres complaints,
 Le ciel en gémissoit, & les prochains cœurs
 Sembloient par leurs échos, endurer tous ces maux:
 Les épées ferrés, & la rivière même
 T'enseignoient en avoir une douleur extrême.
 Huit jours tant seulement se passèrent ainsi
 Pour respect du François qui se rit de ceci.
 Les services rendus à l'ombre vagabonde
 (Qui du lac Stygien à desja passé l'onde)
 Et au corps le présent, le Prince Soudanois
 Commença à s'écrier d'une effroyable voix:
 Quoy doncques, Membertou (dit-il en se languissant)
 L'airra il impuni un si vilain outrage ?
 Quoy doncques Membertou aura-il point raison
 De l'exéc fait aux siens & même à sa maison ?
 Verray-je point jamais éteinte cette race
 Qui des miens & de moy la raine pourchasse ?
 Non, non, il ne faut point cette injure souffrir.
 Enfant, c'est à ce coup qu'il nous euvreut mourir.

Excla-
 mation
 effroy-
 able de
 Mem-
 bertou.

Ou bien par votre bras occuper dix mille acres
 De cette gent maudite aux éternelles flammes.
 Nous avons près de vous des François le support
 A qui ces chiens ici ont fait ou même tort.
 Cela est refusé, il faut que le compagne
 Au sang de ces meurtriers dans peu de temps se baigne.
 A Claudius mon cher fils, & ton frere painé
 Qui n'avez votre pere ouquez abandonné,
 Il faut ores s'armer de force & de courage,
 Ses, allez vivement l'un suivant le rivage,
 D'ici au Cap-Breton, l'autre à travers les bois
 Vers les Canadiens, & les Gaspiéguois,
 Et les Etchevains annoncer cette injure,
 Et dire à nos amis que tous le les conspire
 D'en porter dedans l'ame un vif ressentiment,
 Et pour l'effrit de ce qu'ils s'arment promptement
 Et me viennent trouver près de cette rivière,
 Où ils savent que j'ay planté ma bannière.
 Membertou n'est plusot à ses gens commandé,
 L'ex chacun prend sa route où il étoit mandé,
 Et fit en peu de temps si bonne diligence,
 Qu'il sembla devancer un postillon de France.
 Si bien qu'au retour des voies de toutes parts
 Venir à Membertou joues & vives soudars
 Tous à cet pousser, d'esperances nos vaines
 Sans l'assuré guideau des braves Capitaines
 Chikoudan, & Ougimanc, Memembouté,
 Kich'hou,
 Massamoet, Ouragat, et Anadabijon,
 Maringoet, Ougimech', & avec eux encore
 Celui qui plus que tous l'Armanchiquois abhorre,
 C'est Panoniagués, qui a occasion
 De procurer mal-heur à cette nation

Voy
 l'Hil-
 laire
 de la
 Nouv.
 France,
 liv. 4.
 chap. 17.

chose
 mer-
 veil-
 leuse d
 être si
 long
 voya-
 ges par
 l'eau

*Pour le dur souvenir de la mort de son frere,
Quand tout fut arrive, de cette mort amere
Il fallut de nouveaux recommencer le deuil,
Et le corps decede mettre dans le cercueil.*

† Il n'y
a que
les sa-
gesses
qui pac-
sent
babe.
*Le barbu Mombertou lors prenant la parole:
Vous savez, te dit-il, à peuple beurnois,
Le motif qui vous a conduit jusques là
C'est ce corps que voyez massacré sans merci,
De qui le sang versé vous demande vengeance,
Sans que par long discours je vous en face instance,
Et comme si foles virez quand au peuple Romain
Fut montré de Cesar † le massacre insupportable.*

† Mom
b. rou
pou-
voit a-
voit
ont cel-
de
vous.
*Tout à l'instinct d'une âme ardente colere
Il voulut reparer ce crime vicieuz
Contre les injustices (ainsi que l'ay appris
Qu'il est mentionné en anciens écrits)
Ainsi vous devez vous à ce spectacle étrange
Être ému du desir de garder la loiauge
Que vos antecessaires nous ont mis en depar,
Et par laquelle ils, sans maintenant en repar,
N'ayent point estimé être dignes de vivre,
Sans de leurs ennemis les injustes poursuivre.*

Effect
dela ha-
rangue.
*A ces mots vu chacun au combat arivé
Seur au feu de vengeance au feu d'air allumé.
Et cassent volontiers contre cette cavalle,
(S'il y eust en moyen) lors donné la bataille.
Mais il falloit premier le corps custodier,
Et du dernier de voir les œuvres accomplir.*

Ence-
nelles.
*Cette grand trompe dans de douleur assésée
A conduit le corps mort dedans son Alausolé,
En faisant sacrifice à Vulcain de ses biens
Massés avec fustes, carquois, perrot, coutours & cloës.*

Matachiaz aussi, & la pelletterie
 Que d'épargne il avoit quand il perdit la vie.
 Mais quant aux affaires, chacun à son pouvoir
 Lui fit, devint, & l'accompli devoir.
 Qui donna des Costars, qui des cents ont, des restes,
 Armes, Matachiaz, et maintes autres choses.
 Puis fermant le sepulchre, & laissant repaser
 Celui duquel ils ont la querelle épouser.
 Le ciel qui bien-savoient les mal-heurs vous presage,
 Avait auparavant par un triste presage,
 T'invigil les effets de cette guerre ici,
 Car ayant un long temps refraigné son courroux,
 Il fit voir manifeste des terribles allouies,
 Des larces, des dragons, des flamboyantes armées.
 Aussi s'en va la flicte avec intention
 De vaincre, ou de mourir à cette occasion.
 Laisant de leurs enfans & femmes la custode
 A vous, qui en avens vendez comme fidele.
 Quand des Armouchiquois les rivières ont vent
 Ce peuple deffiant les a tot recenn.
 Soudain les messagers volent par la campagne,
 Et fontent de carnet sur chascune montagne
 Pour le monde avenir d'être au quel, & veiller
 Avant que l'ennemi les vienne venir.
 Peuples de tous côtes, à grand troupe l'avaissent
 Tant qu'en nombre les flets de la mer ilz surpassent.
 Mais pûrtant Membettou ne s'épouvaire point
 Car il sçait le moyen de prendre bien à point
 L'ennemi, qui tout fier, voyant son priat nombre,
 Se promet l'emporter si tôt que la nuit sombre
 Aura deffus la terre deçà son rideau.
 Membettou cependant approche son espion

Mata-
 chiaz
 ou
 font
 tralle-
 les,
 car-
 quant,
 &
 voyant
 Fils
 sans
 ses
 mont.
 Melli-
 ges.

Armo-
 chiqui,
 sur
 alou-
 mes.

Voy Du port de Choüacoct , où la troupe adverse
 L'attendoit de pit-gay , pour sçavoir quelle affaire
 de ce Vers eux le conduisoit : mais il avoit laissé
 Poet en Ses gens derrière au roc , & s'étoit avancé ,
 la Char Afin de reconnoître & le port & la terre
 et géo Qu'il vouloit ravoir par l'effort de la guerre.
 graphi- He , he , ce fut le cri duquel il appella
 que. Tout ce peuple attentif qui ferme attendoit là
 Yo , yo , fut répondu. Puis après il demande
 Si l'on pourroit seurement & sa petite bande
 Traiter quelques eux , & amiablement
 Pour- Vuider le différend qui a si longuement
 paler entre deux ennemis.
 deux L'un & l'autre tous en immortelle guerre,
 en- Et en rivière mis & Puë & l'autre terre.
 cas- Deux endroits forticieux par surprise arracher
 mis. Celui qui plus sûr qu'eux les venoit enrappier,
 Replis- Disent que librement de la rive il s'approche ,
 des A. Et ses gens qu'il avoit laissés devers la roche,
 mou- Qu'ils n'ont plus grand desir que de voir une paix
 chi. Solidement entre eux établie à jamais ,
 qu'on Afin qu'eux qui des Français ont bonne connoissance
 Leur fassent part des biens dont ils ont abondance
 Et se puissent ainsi l'un l'autre secourir
 Sans plus d'armeremens l'un sur l'autre courir
 Acco- Montebiton reçoit l'offre , & quant & quant il est
 pation Envoyé vu des siens par échange au retour ,
 l'ob- Puis recule en arrière , & vu ses gens revoir ,
 lion. Qu'il trouve grandement desiré de sçavoir
 En quelle volonté ces peuples es étoient,
 Et si à quelque paix incliner ils sembloient.
 Le Prince Soutiquois ses troupes abordant ,
 D'un visage joyeux il les va regardant ,

*Difait . Ilz font à nous : la force s'en va faire ,
 C'est demain qu'il faut voir cette troupe desfaiete
 Et leur conte amplement ce qui l'intr' a passé ,
 Et comment ilz s'étoient l'un l'autre cariffé .
 Au surplus (ce dit-il) penson de les surprendre ,
 Et en ce fait ici gardons de nous meprendre .
 Quand nous sommes partis le conseil a été
 De leur faire présent des biens qu'avons porté ,
 Et avec eux troquer de nôtre marchandife
 Afin que l'homme feint fait pris en sa feintife
 Nous irens dans par mer la moitié seulement :
 Le surplus en deux parts ira secrettement
 Ronger le long du bois en bonne sentinelle
 Tant que , le temps venu , ma troupe les appelle
 Lors ilz viendront charger . & nous secondent .
 Et tout que durera le jour ilz frapperont
 Sans merci , sans faveur , & sans miséricorde ,
 Afin qu'ici de nous long temps on se recorde .
 Outre nôtre querrelé il y a du bûtin ,
 Plus ont du blé , des noix , de la vigne & du lin ,
 Tant ces biens font à nous si nous avons courage ,
 Et si voulez avoir leurs femmes au pillage
 Nous les avons aussi . Il étoit nuit encor
 Et le clair ciel étoit tout brillant de clous d'or ,
 Quand M'ambertton (de qui l'esprit paine ne repose)
 A prendre son quartier tant son peuple dispose ,
 Et ceux-là qu'il choisit à la course legers
 Il les fait sçavoir les terrestres dangers .
 Ainsi M'ambertton est disté à la poursuite
 Est fait le general d'une troupe d'élite .
 Medagocet d'autre part hardi aux grands exploits
 Choisit de tout le camp les plus ferts & adroits ;*

C'est
 pour
 s'ap-
 peler
 l'ent
 nom .

Tru-
 de la
 terre
 à l'usage
 cha-
 quois .

Dispo-
 sition
 pour se
 taquer
 l'en-
 nemy .

† Capitaine,
Duc,
Roy.

Mais le grand Saguinas † pour rendre sa boutique
Attendit que l'Aurore eust éparé sa lumière
En tout son horizon; & lors que le Soleil
Eut été recouvert au lieu de son reveil
Il met la voile au vent, tirant droit à la place
Où déjà l'attendoit cette grand' populace,
Où étant arrivé, partis de ses gens
A défendre après lui se vontrent diligens.
Il salua les chefs de cette compagnie:
Entre autres Olmechin, Marchin, & leur vaquie.

Man-
uait-
pas.

Puis offre les présents dont j'ay fait mention,
Qu'il veut être témoin de son affliction:
C'étoient robes, chapeaux, & chausses, & chemises.
Mais quand il fallut voir les autres marchandises
Parmi les fers pointus, poignars, & couteaux,
Des trompes y avoit, dont on ne sçavoit pas
L'usage, ni la fin du mal qu'elles cauvoient.
Les autres cependant dans le bois attendoient
Saigneusement l'appel qui avoit été dit,

Rufe
de M.
benon.

Quand Membertou voutant faire voir son crédit,
Il courut son peuple entraînant toute troupe,
Et trompant, les trompeurs trompeusement il trompa
Car tout en un instant lui qui n'avoit point d'armes
Oyant les fers venir feignit être aux alarmes,
Et se trouvant garni de masses & poignars,
D'acs, fleches, couteaux, de pieques & de dars,
Il en saisit ses gens, & chacun d'eux commença
Sur l'heure à charmailler sans grande résistance.
Ils en font grand massacre, & cependant du bétail
Ariote le surplus colent à haute voix,
He, he, oux chegoula, & parmi la mêlée
Se voit incontinent cette troupe mêlée.

C'est
comme

L'Armoûchois voyant que de lui c'étoit fait
 S'il ne remédioit promptement à son fait,
 A ce dernier besoin peust de se défendre
 Plustot qu'à la mer de ceux ici se rendre.
 Ils desiroit la plupart ja de contents armés,
 Que de porter en cal ils fussent accoutumés,
 Mais ces armes bien peu leur servoient à l'heure.
 Car Malmibetton n'avoit d'une armure plus sûre,
 D'un bouclier de bois dur, & d'un bon casquet,
 Ainsi que le treuchant d'une faux met à bas
 L'honneur des beaux épis : son épée de même
 N'alloit faisoit l'ennemi d'une fureur extrême.
 Les autres transportez d'une pareille ardeur,
 Suivans le train du chef, ne manquent point de courir,
 Mais avec barbeaux & voix épouvantables,
 Tacent comme fourmis ces pauvres misérables,
 Si que d'eux c'étoit fait s'ils n'eussent eu recours
 Au bien qui vient parfois de tourner à secours.
 Ce peuple de tout temps amateur de pillage
 Cendoit sur Malmibetton avoir tel avantage,
 Que d'armes pour cette heure il ne leur fut besoin,
 N'importe en tout cas ils avoient en le sein
 D'en faire un magasin au fond d'une vallée,
 Où la troupe fainéante en son lieu s'est allée,
 Là chacun se fournir d'arcs, flèches, & carquois,
 De picques, de boucliers, & de masses de bois,
 Là de tourner visage, & d'une face irée
 Charger sur Malmibetton et sa gente enivré
 Du sang Armoûchois. A ce nouvel effort
 Fit Panoniagués au danger de sa mort
 Risit d'un javaloit environ la patrie.
 Chikondan le courageux, y recut sur l'échine

qui di-
 soit Oâ
 est-cc.

Sarra-
 ges peu-
 tenen
 cou-
 teusep-
 du a i
 est.
 Cöpa-
 sation,

Faise
 det An-
 mou-
 chi-
 quois,
 Kule
 d'écour

Non-
 veau
 côtes

*Vu coup qui l'atterra, & se vit en danger
(L'ennemi gagnant pied) de jamais s'en bouger.
Mais le fort Chikoudumnech' son frere, de sa masse
Fendant la presse, se bien-est se faire place
Pour le tirer de là: mais il y fut battu
D'un coup que lui chargea de toute sa vertu
Le cruel Osmelchin. Mnelinou (dont le gloire
Par toute cette côte est en tous lieux notoire)
Comme le plus hardi, s'efforce de son dard
Transpercer Membreton de l'une à l'autre part:
Mais le coup geordissant par la subtile adresse,
Du Prince Soutiquois, à son fils il s'adresse,
Son fils Akoudinech', lequel il aime mieux
Que toutes les beautés de la terre & des cieux.
Ce coup doncques perfide le déroit de sa marche
Vint comme un éclair luy porta dans la hanche:
Dequoy tout effrayé le Prince Membreton,
Il se remet aux yeux du monstrueux Gougou
Le duel ancien qu'en sa jeunesse tendre
Ladis son pere osa hazarder entreprendre,
Et redoublant sa force il étendit son bras,
Et le feudit en deux de son fier tranchet.
Et comme un chevre haut abbattu de l'orage
Traîne en luy quant & soy son plus beau trouvaing,
Ainsi Mnelinou mort, maint des siens alentour
Alla voir de Platan le sombreux séjour.
L'Armanchiquois pourtant ne laisse de poursuivre
Ayant mieux la manoir que boncusement vivre
S'il arrivoit jamais que Membreton veingant
Leur laissat du combat l'eternel des-honneur.
Ainsi se s'assembloit fait des fiaves diverses,
Et à leur ennemi donnaient maintes traverses.*

Ce

C'est à
dire le
jeune
Chou-
du.C'est
Mre-
bertou.C'est
une
fiance
Poëti-
que.
Voy
l'Hi-
stoire
du
Gou-
pos et
de luy
liv. 3.
ch. 28.

Car jusques là n'avoient euec été rangés,
Occasion que nul liz, s'étoient reuengés.
Bellabés & Marchin ont les pointes premières,
Qui venant attaquer avec leurs bandes fières
Le chef des Souriquois, ont grité de dars
En l'un & en l'autre ôr tombé de toutes pars.
La clarté du soleil en densure obscurci,
Et le nombre des traits toujours se multipli.
A cette charge icy quelques uns sont blessés
Parmi les Souriquois : mais plus de terrassés
Sont de l'autre côté : car de ceux-ci les flèches
A pointes d'as, ne font de si mortelles brèches .
Comme de ceux qui font plus voisins des François
Qui des pointes d'acier ont au bout de leurs bois.
Tantefois, de nouveau voici nouvelle force (force,
Qui des Membertouquois les bras, non les cœurs,
Go, go, go, c'est leur cri, Abejou, Olmechin,
Le fort Argeltumbroec, & le fier Betachin
En font les conducteurs, qui de première entree
Du vaillant Mellamoet la troupe ont rencontrée,
Mellamoet (qui jadis hantant l'air de la France
Aoûs de guerroyer reconu la science
Parmi les domestics du Seigneur de Grand-mont)
Après un incec bricole auoit gagné le mant
D'où il peusait auoir en siécle auantage
Pour mettre sans danger l'aduersaire en dauantage.
Mais ceux-ci resté loin de là déclina,
Et le gros escadron des Souriquois mena
Poursuipant vivement jusques dessus l'oree
Où deux fois chaque jour se haussé la marce,
Là Noguicoddech' mere du destin
Après auoir long temps le combat regardé,

Nou-
 vel ef-
 fort des
 Amou-
 qui-
 quois,

Les
 Sour-
 quois,
 sont
 plus
 voisins
 de la
 France
 que les
 Amou-
 qui-
 quois;

Soud-
 quois
 repou-
 sés,
 La
 marce

Voyant en desarray de Membreton la troupe,
 Elle se met à terre, & sort de sa chaloûpe,
 Afin de donner cœur aux soldats étonnés
 Qui leur première affaite avoient abandonnés.
 Et comme des Persans les meres & les femmes
 Jadis voyant leurs fils & leurs maris en armes
 S'enfuir du Mède qui les alloit suivant,
 Courageuses soudain alerent au-devant,
 Sans honte leur mourir de leurs corps la partie
 Par où l'homme reçoit l'entrée de la vie,
 Les vœux s'écrient : Quoy doncques voulez vous
 Vous sauver ci-dedans pour éviter les coups
 De cül qui vous poursuit ? Les autres d'autre sort
 Criaient à leurs enfans : Rentrez dedans la porte
 Du logis dans lequel vous avés été nés,
 On contre l'ennemi promptement retournez.
 Eux d'un spectacle tel se trouvant pleins de horreur
 Un sang tout vergongneux à l'heure au front leur
 Sibien que retournaient leurs faces en arrière (c'est
 A l'empire Mèdeis virent la fin dernière,
 Ainsi fit cette mere en voyant le danger
 Où alloient Membreton & les siens se plonger.
 Neguitrouët son mari orot paralytique,
 Mais qui de bien combattre entendoit la pratique
 S'y étoit fait porter : & bien reconnoissant
 Le desastre prochain qui les alloit pressant
 S'il ne leur arrivoit quelque nouvelle force,
 Se fait descendre à terre, & lui-même l'efforte
 De marcher au combat, afin de là mourir.
 S'il ne pouvoit au main ses amis secourir.
 Etant au milieu d'eux il leur donne courage
 Et les conjure tous de venger son outrage.

Grand
 courage
 d'un
 homme
 impo-
 rante.

Mes amis (ce dit il) vous ne combattez point
 Pour le fait seulement , helas ! qui trop vous paine.
 Il y va de l'honneur , il y va de la vie :
 Ces deux ici perdus , la parole en est suivie
 Des soupirs et regrets des femmes & enfans
 De qui nos ennemis s'en vont triomphans
 Tout ainsi que de vous. Ayez doncques courage,
 Le les voy ja braver : c'est ici bon passage.
 A ces mots Mambertou fait tirer les d'el enseignes
 Qu'au partir la François lui avoient tous prêts.
 Chououan en fait avant (car il a eu de même
 Deux enseignes pour autrui que les François il ayme)
 Léquel tenoit parez pour la nécessité
 Comme un dernier remede au corps debilité.
 Aux coups de ces batons en velle dix par terre.
 Et le reste effrayé au bruit de ce tonnerre.
 Abejou, Chingat, Olmechin, & Marchin
 Quatre des plus mauvais de ce peuple vain
 A ce choc sont tombés. Chououan qui avoisoit
 Du coup qu'il a reçeu ne veut point que la gloire
 En demeure au vainqueur, mais d'un trait d'arme-mort
 V'aleureux il attaque Argolkembroet le fort,
 Et presse le surplus d'une raideur si grande,
 Qu'au seul bruit de son nom l'ennemi se debende.
 Membertouchis aussi l'ainé de Mambertou
 A l'aide de son pere assisté de Kichou,
 Se faisant faire jour d'un coup trois en reversé,
 Et ja deça , delà , tout est à la reversé.
 A cinq cens pas plus loin se trouvoit Ouzagat,
 Et Anodabijou espedés au combat.
 Ils furent secourus par la troupe hardie
 De Panonizgubs , qui bien tas fut suivie

Châce
 tomaba
 contre
 les Ar-
 mouché
 quois.

Effect
 des
 coups
 de
 Mous-
 quets.

Dérou-
 ra des
 Armo-
 u chi-
 quois.

Entiere
d'ion-
ce.

D'Originechi' & les siens, si bien qu'en peu de temps
L'ennemi fut fauché comme l'herbe des champs :
Car tout ce qui restoit, quoy que puissant en nombre
Ne parra gueres loin le malheureux encombre
Qui l'alloit rebouant : d'autant que Ougimont
Avec Memembouré restant au pied des monts
Que nequeres l'ay dit, les fuyars attendirent,
Et valeureusement poursuiuant les battirent.
Mais Ougimont s'étant éloigné de son pays,
Trop prompt, y fut blessé grièvement d'un trait d'arc
Memébouré (trop chaud) préqué en la même fure
L'ennemi poursuiuant y eut la jambe verte,
Ce qui plusieurs en fit de leur main échapper,
Mais ne purent pourtant leur ennemi tromper.
Car Etnaminacot l'homme qui de ses femmes
Peut, galant, appaiser les amoureuses flammes,
Et Memembruchot, Medagott, Chich' cobech
Biruan, Penin, Actembroé, Semcoudoch',
Tous vaillans champions, soldats, & Capitaines
Acheverent du tour ces races inhumaines.
Mais ce qui est ici digne d'étonnement,
C'est que des Soutiquois n'est mort un seulment
L'Armouchiquois éteint, cette armée défait,
Membertou glorieux fais sonner la retraite,
Ou trône de blessés encora Pech'x-mey,
Oupaxour, Ababich', Pitagan, Chich'x-mey
Vnamuct, et Kobech', dont les playes on peult
Tandis que du bout d'autre côté l'on peult
D'un, non des tresors, non des riches joyaux,
Non des armes à feu, ou nombre de chevans :
Mais les caïrs seulement des têtes ennemies,
Pour en faire triumphe en maintes tabagies.

Poly-
gonie.

Victoi-
re sans
peur.

Les
blessés.

*Et donner au retour à leurs femmes conforts
Quand arrivés, feront joyeusement à port.*

Cherchez dessus Neptune un repos sans repos
L'ay espérant ces vers au beault de ses flots.



LA TABAGIE†

MARINE.

† C'est
Eau-
quoc.
Voy le
ch. 11.
21-22-
fin. 116.
4.



OMPAGNONS, en est le temps
Qu'on avient notre passe-temps
A descendre en plus habile
Sur le pied ferme d'une Ile,
Pourragens de toutes pars

Voy le
ch. 22.
Br. 6.

Deça & delà l'epars
Parus l'epars des saucillages
Et des orgueilleux herbages,
L'honneur des jeunes sifears
Qu'atulevions à grand troupeau,
La gros Taugués, la Ararmette,
Ou l'Oye, ou le Courrouant,
Ou l'Ontarde au corps plus grand.
C. a. (ce disoit-je à la troupe)
Emplifons notre chatoys
De ces sifearc tendrelets,
Ils valent bien des poulets.

Dieu ! quelle plaisante chasse.

Amasse, garçon, amasse.

Portes-en chargé ton dos.

Tu es alégre & distos,

Et reviens tout à cette heure

Prendre pareille mesure,

N'e cessant jusques à ce

Que nous en ayons asié :

Car nous pourrions de cette île

Fournir une bonne ville.

Je voudroy si avoir conté

Vu Karolu bien court,

Et être en cet équipage

Avecque tout ce pillage

Au belin milieu de Paris.

O que j'y auray d'amis,

Qui pour avoir place grasso

Se feroient de place en place

Qu'on ne parle maintenant

Que des îles du Penant.

Voyez

ch. 1. &

7. du 1.

liv.

Car les îles Fortunées

Sont certes infortunées

Au près de celles ici,

Qui nous fournissent ainsi

Pour nous ce que l'on achete

Es rues de la Huchette,

On aux Ours bien abarrotés.

Je ne sçay certainement

Comme le monde est si bête

Que ce país il rejette,

Vu ce grand' félicité

Qui s'y voit de tout côté.

Soit qu'en suite cette chasse,
 Soit que l'Élan on pourchasse,
 Ou qu'en vueille de poisson
 Faire en cet la moisson.
 Car quant est des paturages
 Il n'y manque point d'herbages
 Pour nourrir vaches & veaux.
 Ce ne sont rien que ruisseaux,
 Lacs, fontaines, & rivières
 (De tous biens les pépinières)
 En ce pais fertile.
 Il y a mines d'acier,
 De fer, d'argent, & de cuivre,
 Assurez moyens de vivre,
 Quand en train elles s'irent.
 Et par le monde courent.
 La terre y est plantureuse
 Pour rendre la gent heureuse
 Qui la vaudra cultiver.
 Il ne reste que trouver
 Bon nombre de jeunes filles
 A porter enfans habiles
 Pour bien-tot nous rendre forts
 En ces mers, rives, & ports,
 Et passer indancholis
 Chacun avecque l'amie
 Près les murmurantes eaux,
 Qui gazouillent par les vauz,
 Ou à l'ombre des feuillages
 Des endormans verd bocages.
 Par mon ame ie vaudroy
 Que dès ore il pleu au Roy

*Me bailler des bonnes rentes
 En ma bourse bien venantes
 T'au les au dix mille esous,
 V'aire trente mille, & plus,
 Pour employer à l'esage
 D'un haute mariage,
 A la charge de venir
 En ce pais me tenir,
 Et y planter vos vats,
 Digne de sa haute grace,
 Qui seruis luy seroit
 T'ant qu'au monde elle seroit,
 Quitant du barreau la lie,
 Et du monde la malice,
 Et les injustes faueurs
 Des hommes de qui les cœurs
 S'enclinent à l'apparence
 Pour opprimer l'innocence.
 De tels & autres propos*

Voy le
 ch. 3. du
 liv. 4.

About,
 c'est à
 dire
 dans la
 banque.

*Fauretoy mes dishes
 Tandis que chacun sa preye
 Diligent à hart enroye,
 Deuez si au repas
 Grand' chere ne faisons pas.
 Car avec cette viande
 D'elle-même assez friande
 Nous auient abondamment
 De poisson pris freshement.
 Quand ont en ma memoire
 Se ramentait cette histoire,
 Je regrette en temps là
 Qui nous faurnissoit cela.*

*Car dès long temps la nature
De fait nous est si dure,
Que nos espérances faibles
En demeurent offensés.*

*Pourtant ie ne veux pas dire
Que les maîtres du navire
Atteints les associés
Ne se fassent point associés
D'envoyer bonnement
Nôtre rafraichissement.*

*Mais certains gourmands
Ont mangé nos villanelles,
Nos poires & nos nouettes,
Et grattées nos citrons,
Nôtre sucre, nos grenades,
Nos épices & muscades,
Ris, & raisins, & prunelles,
Et autres fruits bons & beaux
Futiles en la marine
Pour conforter la poitrine.*

*Vous savez si ie di vray,
Capitaine Papegay,
Si jamais ie suis grand Prince
En cette ou autre province
Onq' enfant ne regira
Ce que ma nef portera.
Mais ne laissez ie vous prie
De mener joyeuse vie,*

*C'est, garçon, de ce bon vie
Du cru de M. sieur Maquin,
Et bœufs à pleine gorge
Tous à toy qu'à Monsieur George.*

† MeC
fieurs
Geor-
ges &
Ma-
quin de
la Ro-
chele.
Voy la
chap. i
17. liv.
4. et des
suis.

C'est
des
bour-
geois

*Ce font des hommes d'honneur
 Et d'une agréable humeur,
 Car ils vous ont l'autre avisé
 Fourni de bonne visée,
 Dans le parfum numpareil
 A parer du cerveau
 Plusieurs qui fissent grand' erre
 Allé dormir sans la terre,
 Et ne trouvoient quant à moy
 Drogue de meilleur oley
 En nôtre France-Nouvelle
 Pour braver la mors cruelle,
 Que votre joyeuxement
 Avec le fruit du serment.
 Est-ce pas dans bon ménage
 D'avoir un si bon bruvage
 Pour le retour confiné ?
 Car ici n'avons trouvé
 Que bien petit vendange,
 Ce qui nous est bien étrange,
 Car le cidre M'alois
 Ne vaut pas du petit vin,
 Mais ayons la patience
 Que se font rendre en France,
 Approche de moy, garçons,
 Et m'apporte ce jambon,
 Que j'en prenne une aiguillette,
 Car ce lard painé ne me haïte,
 J'aimez mieux voir nez, plats
 Garnis de bons cervolats,
 De pâtés & de saucisses
 Couffes en bonnes épices,*

Que de cette venaison
Dans le n'ay nulle arboïson,
N'en plus que de ces mercaïts
Qui font toutes vermouïts.
Certes le maître valet
Mériteroit un fauffet
De nous bailler vous du pire
Qui fait dedans ce n'avoir.
Câr nous devrions par honneur
Etre servis du meilleur.
Otez vous tant de viandes,
Et apportez des amandes,
Pronoux, figes & raisins,
Et bavez à nos vaissus.

C'est toute la plume tassé,
C'est à votre bonne grace,
Capitaine Chevalier.
Si dedans votre cellier
Avez quelques friandisè,
Faites que de vous l'en disè
Que vous estes liberal.
Et vraiment homme Royal.

Maître tout, vous en garde,
C'est à vous que je regarde
Ayant les armes en main.
Piegez moy le verre plein.
Cette dernière nuitè
A peu fort irritè.
Il y vint un coup de mer
Qui pensa vous abimer,
Mais vous futes diligence
De parer à la defenè.

C'est le
 maître
 condu-
 cturda
 ravite
 Nico-
 lasMat-
 tin, de
 faire
 Malin.

7 C'est
le nom
de nos
pères.

Dieu garde le bon Ion à sçavoir
De tout violent trépas,
Car s'il sembloit en naufrage,
Nous y aurions du dommage
Erm' étourdi d'insouciance
Que cet homicide element
De ses vagues ne nous accable,
Veu que le nom venerable
De Dieu y est blasphemé
D'un langage accoutumé,
Sans crainte de ses menaces.
Néanmoins rendons lui grâces,
Et avec contrition
Demandons remission
De nos fautes; & sans cesse
Sait louer sa bonté. Amen.

Cherchant de l'as Nupture en repos sans repos
L'ay façonné c'est veill' au bruit de ses flots.

